

R A P P O R T
O F F I C I E L
D E S X V I^{es}
J E U X
O L Y M P I Q U E S
D ' H I V E R
D ' A L B E R T V I L L E
E T D E L A
S A V O I E



O F F I C I A L
R E P O R T
O F T H E X V I
O L Y M P I C
W I N T E R
G A M E S O F
A L B E R T V I L L E
A N D S A V O I E

MONT BLANC



VAL D'ISERE



TIGNES



BEAUFORTAIN

LES ARCS



BOURG ST-MAURICE

LES SAISIES



UGINE

**VAL D'ARLY - ANNECY
CHAMONIX - GENEVE**

ALBERTVILLE



VALLEE DE LA MAURIENNE



PRALOGNAN-LA-VANOISE



COURCHEVEL



LA TANIA



LES MENUIRES - VAL THORENS



MERIBEL



LA PLAGNE



BRIDES-LES-BAINS



MOUTIERS



LA LECHERE



DOUCY



VALMOREL



LES BAUGES
CHAMBERY - LYON





ALBERTVILLE 92







R A P P O R T
O F F I C I E L
D E S X V I E S
J E U X
O L Y M P I Q U E S
D ' H I V E R
D ' A L B E R T V I L L E
E T D E L A
S A V O I E



O F F I C I A L
R E P O R T
O F T H E X V I
O L Y M P I C
W I N T E R
G A M E S O F
A L B E R T V I L L E
A N D S A V O I E

■ **Coordination / Production coordination**

Catherine Chaumely, Bénédicte Lanfrey

■ **Rédaction / Editors**

Claudie Blanc, Jean-Marc Eysseric

Nous remercions les rapporteurs de chaque service qui ont permis, grâce à leurs synthèses, la rédaction finalisée de ce rapport.

Our thanks go to the reporters from each department whose summaries contributed to the final version of this report.

■ **Iconographie / Iconography**

Laurent Bagnis, Isabelle Clerc, Françoise Skotnicka

Nous remercions les agences Allsport et Vandystadt pour leur large contribution à l'illustration de ce rapport.

Our thanks to the Allsport and Vandystadt agencies for their generous help in illustrating this report.

■ **Traduction / Translation**

David Smallwood, Gabrielle Smart

■ **Relecture / Revision**

Francys Gramet, Bill Coward, Sue Mc Farland

■ **Conception graphique et réalisation / Graphic design and creation**

Rampazzo & Associés

Mise en page / **Make up**

Laurence Le Piouff, Stanislas Zygart, Luc Legay

Coordination / **Coordination**

Luc Dubos, Odile Nass

■ **Informatique éditoriale des pages de résultats /**

Electronic publishing for results pages

Société Page

Réalisation / **By**

Vincent Jamin, Dominique Lemaire

■ **Photogravure / Photo engraving**

Martial Productions, Eric Berthier

11 Villa Aublet, 75017 Paris

■ **Impression reliure / Cover Printing**

Mame imprimeur, Tours

■ **Etui / Case**

Sotraplast, Langeais

■ **Papier / Paper**

Arjo Wiggins

Imprimé sur Idéal mat 135g / Printed on Idéal matt 135 g



Fournisseur officiel de papier
des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver.

ISBN : 2-9507109-0-5

Dépôt légal : novembre 1992

Achévé d'imprimer en novembre 1992

Comité d'organisation des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver

d'Albertville et de la Savoie

73200 Albertville - France

**Organizing Committee of the XVI Olympic Winter Games of
Albertville and Savoie**

73200 Albertville - France

R A P P O R T
O F F I C I E L
D E S X V I E S
J E U X
O L Y M P I Q U E S
D ' H I V E R
D ' A L B E R T V I L L E
E T D E L A
S A V O I E



O F F I C I A L
R E P O R T
O F T H E X V I
O L Y M P I C
W I N T E R
G A M E S O F
A L B E R T V I L L E
A N D S A V O I E

«**M**ERCI POUR CETTE BELLE ET GRANDE FÊTE MAGIQUE ! »

Cette phrase, extraite parmi les milliers de lettres reçues au lendemain des Jeux, pourrait résumer le bilan des Jeux. Un peu court ? Sans doute. Alors, nous avons fait un peu plus long.

Ces 700 pages représentent 10 ans de travail... Pour 16 jours ! 16 jours pour offrir au monde entier des Jeux colorés, dans un cadre somptueux. Nous avons eu l'audace de vouloir organiser cet événement dans la montagne, sur 13 sites et 1 600 km². Le CIO a pris le risque de nous faire confiance. Notre pays, son gouvernement mais aussi la région Rhône-Alpes et toute la Savoie ont été solidaires. La preuve est maintenant faite que les Jeux peuvent être organisés à l'échelle d'une région. Une nouvelle voie est ouverte.

Ce rapport vous présentera notre méthode et nos actions. Tous les secteurs d'organisation sont évoqués, de l'informatique à la sécurité, de la billetterie aux transports, du marketing à la logistique sans oublier le protocole.

Mais au-delà des investissements réalisés, de l'organisation réussie grâce notamment aux 25 000 personnes impliquées dans l'événement, il reste de ces Jeux une fierté : celle de gens, heureux, surpris ou rassurés, de voir leur pays capable d'accueillir un rendez-vous d'une telle dimension de manière professionnelle, avec sourire et chaleur.

Il est difficile à travers un rapport officiel et technique de traduire ce sentiment. La lecture des lettres de téléspectateurs, spectateurs ou acteurs de ces Jeux serait plus éloquente encore. Nous ne pouvions pas toutes les publier. Nous vous avons déjà proposé une phrase qui résume toutes les autres. Ce rapport est désormais complet.

Il ne nous reste plus qu'à tourner la page. Et vous aussi !
Bonne lecture !

Michel BARNIER
Jean-Claude KILLY
Co-Présidents



M. BARNIER

© F. BOISSIÈRE



J. C KILLY

© F. BOISSIÈRE

“**T**HANK YOU FOR THIS GREAT AND BEAUTIFUL FESTIVAL”.
This one phrase, taken from the thousands of letters received in the days following the Games, could sum up the feelings left by the Games. It is, perhaps, a little short, so we have decided to make it a little longer.

These 700 pages represent ten years of work... for sixteen days. Sixteen days in which to present the colourful Games and their magnificent setting. We had the effrontery to organize these Games in the mountains, over thirteen venues and 1600 square kilometres. The IOC had faith in our decision. Our country and its government and also the Rhône-Alpes region and the department of Savoie were behind us. We proved that the Games can be organized on a regional scale, and opened the way for others.

This report will show you what we did and how we did it. All the sectors involved in the organization are included, from data processing to security, from ticketing to transport, from marketing to logistics, without forgetting the protocol.

However, above and beyond the commitment and the organization of the 25,000 people involved in the event, what remains of the Games is a sense of pride. The people are proud, happy, surprised or reassured on seeing that their country is capable of hosting a gathering of such grandeur, in a professional way, and with a warm smile.

It is not easy, within the framework of an official, technical report, to convey this feeling. Reading the letters from television viewers, spectators or participants in these Games would be much more enlightening. We can't print them all, but we have already given you a short phrase which encapsulates the message in all of them. It provides the finishing touch to the report.

All that remains for us -and for you- is to turn the page.
Enjoy what you read!

Michel BARNIER
Jean-Claude KILLY
Co-Présidents

LA LECTURE D'UN RAPPORT VOLUMINEUX n'est pas attrayante. Chargé d'une masse de chiffres arides, attristé de quelques constats d'imperfection – pourquoi pas ? –, filigrané de quelques regrets – on aurait sans doute fait différemment, si on avait su... – et même rédigé, mis en forme par des talents souriants, on ne peut y trouver à première vue que notes techniques, calculs arithmétiques et rapports statistiques, bien éloignés de toute exaltation. Et cependant...

Le lecteur attentif découvrira sans peine la masse énorme de travail accompli dans tous les secteurs de l'organisation, ceux en vue, ceux qui l'étaient moins et ceux qui ne l'étaient pas du tout, par des hommes et des femmes particulièrement compétents et dévoués, ceux dont l'histoire retient les noms et ceux, nombreux, anonymes, l'admirable armée du succès.

Le lecteur retrouvera l'histoire de la construction patiente, déterminée, méthodique, chronométrique, des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver, l'histoire de l'accomplissement de la promesse de Michel Barnier et Jean-Claude Killy aux athlètes du monde et à leurs fédérations, aux Comités nationaux olympiques, au Comité international olympique et à la France, de réaliser des Jeux irréprochables.

Jean-Albert CORRAND
Directeur Général




READING A VOLUMINOUS REPORT is not an attractive proposition. Filled with a mass of dry figures, saddened by a few statements of imperfection - why not? - and tinged with a few regrets - 'we would undoubtedly have done better, if only we had known ...'. Even when written and edited by smiling talents, we can only find, at first sight, technical notes, arithmetical calculations and statistical reports, which are a long way from

making exciting reading. And yet, and yet

The attentive reader will painlessly discover the huge amount of work done in every sector of the organization, highly visible, or less so, or even not at all, by extremely competent men and women, by the devoted people whose names are recorded in history, and by the anonymous faces who make up the admirable army of success.

The reader will discover the patient, determined, methodical, punctual construction of the XVI Olympic Winter Games. He will also find the story of the fulfilment of the promise made by Michel Barnier and Jean-Claude Killy to the athletes of the world and to their Federations, to the National Olympic Committees, to the International Olympic Committee and to France, to stage the incomparable Games.

Jean-Albert CORRAND
Chief-Executive

LA CANDIDATURE	10
LES RESSOURCES HUMAINES	
Le personnel du COJO.....	30
Le programme Équipe 92.....	34
LES SERVICES FINANCIERS	46
LES REALISATIONS DE L'ÉTAT	56
LES RELATIONS CIO	
Les relations CIO	68
Les relations avec les CNO	70
LES ÉQUIPEMENTS	
La direction des équipements	78
Albertville	82
Courchevel-le Praz	88
La Plagne	92
Les Arcs	96
Les Menuires	100
Les Saisies.....	102
Méribel	106
Pralognan-la-Vanoise	110
Tignes	112
Val d'Isère	114
Les équipements temporaires	118
L'environnement	122
LA TECHNOLOGIE DES JEUX	
L'informatique	128
Le service de conception assistée par ordinateur	142
Les télécoms	148
LES SERVICES	
Le service accréditation	164
Le service du Protocole	178
Le service transport	180
Le plan de circulation de l'État	194
L'hébergement et la restauration	196
Le service billetterie	202
Le service médical	208
L'habillement	220
La météorologie	224
L'assurance des Jeux	228



© F. COMOLLI



© GUY CHABERTY



© FRANCE TELECOM / J. GOIX



© VANDYSTADT / Y. GUICHAOUA



© B. ASSET



© LAURENT BAGNIS



© VANDYSTADT / R. MARTIN

BIDDING FOR THE GAMES	10
HUMAN RESOURCES	
COJO personnel	30
The Équipe 92 programme	34
FINANCE DEPARTMENT	46
STATE FUNDED PUBLIC WORKS	56
IOC RELATIONS	
IOC relations	68
NOC relations	70
AMENITIES	
Amenities department	78
Albertville	82
Courchevel-le Praz	88
La Plagne	92
Les Arcs	96
Les Menuires	100
Les Saisies	102
Méribel	106
Pralognan-la-Vanoise	110
Tignes	112
Val-d'Isère	114
Temporary amenities	118
The environment	122
TECHNOLOGY OF THE GAMES	
The data-processing department	128
The CAD department	142
Telecommunications	148
SERVICES	
The accreditation department	164
The protocole department	178
The transport department	180
The State traffic plan	194
Accommodation and catering	196
The ticketing department	202
The medical service	208
Outfitting	220
Weather forecasting	224
Insuring the Games	228



LA SÉCURITÉ 232

LE MARKETING 240

LES MEDIA

 La radiotélévision 256

 Les opérations presse 276

LA COMMUNICATION 290

LES SITES OLYMPIQUES

 La direction des sites 314

 La direction des sports 324

 Le PCO 332

 Albertville 336

 Courchevel-le Praz 346

 La Plagne 350

 Les Arcs 356

 Les Menuires 364

 Les Saisies 366

 Méribel 372

 Pralognan-la-Vanoise 384

 Tignes 390

 Val-d'Isère 396

 Les villages olympiques 406

LE PARCOURS DE LA FLAMME 418

LES CÉRÉMONIES

 Les cérémonies d'ouverture et de clôture 442

 Les remises de médailles 462

LE PROGRAMME CULTUREL ET PÉDAGOGIQUE

 Le programme Jeunesse du monde 470

 Le Festival olympique des Arts 474

ALBUM PHOTOGRAPHIQUE 487

RÉSULTATS 1

ATHLÈTES 94

CALENDRIER 121



© VANDYSTADT / B. ASSET



© ALLSPORT / M. POWELS



© ZOOM



© VANDYSTADT / R. MARTIN



© ALLSPORT / M. POWELL



© VANDYSTADT / ZOOM



© ALLSPORT / R. STEWART

SECURITY 232

MARKETING 240

MEDIA

 Broadcasting 256

 Press operations 276

COMMUNICATIONS 290

OLYMPIC VENUES

 Venues management 314

 Sports department 324

 Main Headquarters 332

 Albertville 336

 Courchevel-Le Praz 346

 La Plagne 350

 Les Arcs 356

 Les Menuires 364

 Les Saisies 366

 Méribel 372

 Pralognan-la-Vanoise 384

 Tignes 390

 Val-d'Isère 396

 Olympic villages 406

THE OLYMPIC TORCH RELAY 418

CEREMONIES

 Opening and closing ceremonies 442

 Medals ceremonies 462

CULTURAL AND ARTISTIC PROGRAMME

 The Youth of the world 470

 Olympic Festival 474

PHOTO ALBUM 487

RESULTS 1

ATHLETES 94

SCHEDULE 121



A photograph of a snowy mountain landscape. The scene shows a valley with snow-covered slopes and rocky outcrops. In the background, there are more mountain peaks under a clear blue sky. The overall tone is bright and crisp.

La Candidature
Bidding for the Games

LES ORIGINES DE LA CANDIDATURE

Deux hommes ont été à l'origine de la candidature d'Albertville et de la Savoie à l'organisation des XIV^{es} Jeux olympiques d'hiver : Jean-Claude Killy et Michel Barnier. Ils se trouvaient à Val-d'Isère lorsqu'ils ont relancé l'idée, le 5 décembre 1981.

Jean-Claude Killy, 38 ans, triple champion olympique à Grenoble en 1968, devenu brillant homme d'affaires, et Michel Barnier, 30 ans, alors député de Savoie et conseiller général, entretenaient une relation amicale depuis plusieurs années. Le 11 juin 1982, ils présentaient le projet au maire d'Albertville, Henry Dujol, et à ses conseillers municipaux.

Le projet entériné a donné lieu à la création du premier document d'appel de la candidature, confié à l'Asadac, bureau d'études régional, qui remettait le dossier à deux de ses chargés de mission, tandis que le préfet, François Lepine, alors directeur général des services du département de la Savoie était chargé de piloter le projet.

En septembre 1983, une « antenne olympique », avec permanence et téléphone, était créée à la mairie d'Albertville.

Jusqu'en 1984, la promotion de la candidature était donc resté l'affaire d'une poignée d'hommes bénévoles et enthousiastes, par ailleurs occupés à des activités professionnelles diverses. Aucune structure, aucun moyen logistique n'étaient encore véritablement mis en place, mais le projet prenait finalement corps avec la création du comité de candidature. Régi par la loi 1901 sur les associations à but non lucratif, il était constitué le 27 avril 1984, sous la présidence de Michel Barnier et la vice-présidence de Jean-Claude Killy, du maire d'Albertville et d'un autre membre associé au projet.

Ainsi, pour un groupe d'une dizaine de personnes pilotées par le directeur général



© F. COMOLLI

La candidature Bidding for the Games



© LIBERTO



© CIATOT

des services du département, la candidature était devenue une affaire à suivre au quotidien, bien qu'aucune d'entre elles ne percevait pourtant de rémunération du comité de candidature qui n'a pratiquement pas employé de personnel jusqu'à l'élection de la ville organisatrice, en octobre 1986. De même, aucune logistique n'a jamais été réellement mise en place. Outre la permanence assurée à la mairie d'Albertville, l'Asadac et le conseil général à Chambéry tenaient lieu de permanence au comité de candidature.

HOW IT STARTED

Two men were the driving force behind Albertville and Savoie's bid for the XVI Olympic Winter Games: Jean-Claude Killy and Michel Barnier. They were in Val d'Isère when they brought up the idea seriously on December 5, 1981. Jean-Claude Killy, 38, triple Olympic champion in Grenoble in 1968, had become a highly successful businessman, and Michel Barnier, 30, was at the time Député for Savoie and a *Conseiller Général*, with political influence in the region. He had been a friend of Killy's for a number of years. They presented the project to the mayor of Albertville, Henri Dujol, and the town council six months later on June 11 1982.

The approved project gave rise to an initial document supporting the bid, which was drawn up by two collaborators of the ASADAC, the regional study group. Prefect François Lepine, head of all administrative departments in Savoie at that time, was put in charge of negotiations.

In September 1983, an "Olympic outpost", with a skeleton staff and phone line, was set up at Albertville Town Hall.

The bid was promoted by a mere handful of enthusiastic volunteers, with various professional tasks occupying most of their time elsewhere. No structure or logistics had yet been set up, but the project became a reality when the bid Committee was cre-

Celui-ci s'est néanmoins structuré en unités mobiles et créatives restreintes agissant sur les plans administratifs, financiers et comptables, promotionnels (France essentiellement) et relationnels (associations, fédérations, CIO, presse, communes, région, État), technique, soit quatre commissions de travail. Par la suite, l'intervention de services extérieurs a été préférée à l'élaboration d'une structure appelée à devenir plus complexe avec l'évolution du projet.

Début 1985, il a été fait appel à Andersen Consulting pour l'élaboration d'un planning des opérations. La candidature a pris alors une dimension internationale, jalonnée d'actions promotionnelles et de rencontres diverses.

LES ARGUMENTS DE LA CANDIDATURE SAVOYARDE

• ÉVIDENCES ET NÉCESSITÉS

L'idée d'accueillir les Jeux en Savoie n'était pas nouvelle et elle apparaissait depuis toujours aux Savoyards comme une évidence. Chamonix, site montagnard authentique a accueilli les premiers Jeux d'hiver en 1924, Grenoble a organisé une nouvelle fois les Jeux d'hiver en 1968. Ainsi, Albertville et la Savoie pouvaient, d'une manière presque légitime, espérer prolonger à leur tour l'héritage d'un tel passé et d'une telle expérience olympique.

La Savoie formait l'un des plus vastes complexes de loisirs sportifs hivernaux du monde, avec pas moins d'une douzaine de stations de ski internationales parmi les plus fréquentées. Elle offrait une importante capacité d'hébergement résidentiel et hôtelier de haute qualité et la plupart des stations étaient dotées de centres culturels, d'auditoriums ou de salles de congrès animés. Les domaines skiables, dont beaucoup étaient reliés par de vastes réseaux de remontées mécaniques, étaient parcourus par des centaines de kilomètres de pistes.



© LIBERTO

À eux seuls, ces massifs savoyards ne représentaient pas moins de 70 % du marché des sports d'hiver français. En un siècle, le tourisme était devenu le principal secteur d'activités et de revenus du département. Une tradition s'était établie, doublée d'un savoir-faire recherché.

Parallèlement aux loisirs, le sport de compétition s'est également bâti une histoire prestigieuse (quelques grands champions sont issus des clubs des sports savoyards : Oreiller, Killy, les sœurs Goitschel, Mauduit, Piccard, Augert...). Véritable sanctuaire du sport, la Savoie rappelait chaque année l'élite mondiale de diverses disciplines hivernales à l'occasion des coupes du monde de ski alpin (Val-d'Isère, les Trois-Vallées), de coupe du monde et de championnats du monde de

ated, under the 1901 law on non-profit making bodies. This was on April 27, 1984, under the presidency of Michel Barnier and the vice-presidency of Jean-Claude Killy, the Mayor of Albertville and another associate member of the project. For some ten people directed by the general director of services in the department of Savoie, the bid had become a daily preoccupation, even though none of them received remuneration from the bid Committee and virtually no-one was actually employed until the town was selected in October 1986. Similarly, no logistical structure was ever really mounted; apart from the Albertville Town Hall outpost, the ASADAC and the *Conseil Général* at Chambéry also served as centres for the bid Committee. Nevertheless, four working committees were set up to deal with administrative, financial and accounting, promotional (mostly in France), relational (associations, federations, the IOC, the press, local, regional and state authorities) and technical questions. Later on, as the project advanced, outside services were called upon rather than develop further structures.

In early 1985, Andersen Consulting was asked to undertake the planning of the project. The bid thus took on an international dimension with various promotional operations and meetings.



© LIBERTO

ARGUMENTS FOR A BID FROM SAVOIE

• WHAT WAS OBVIOUS AND WHAT WAS NEEDED

The idea of holding the Games in Savoie was not a new one, and indeed Savoieards have always considered it an obvious choice. Chamonix, a genuine mountain resort, held the first Winter Olympics in 1924, then Grenoble held them in 1968. So, with such Olympic experience behind them, Albertville and the Savoie could claim to be carrying on the tradition.

Savoie is one of the largest winter sports and leisure areas in the world, with no less than a dozen of the most popular international ski resorts. It has a large residential and hotel capacity, of the highest standard, and most resorts have cultural centres, auditoriums or conference centres, are interconnected with vast ski-lift networks, and has hundreds of kilometres of runs. The Savoie mountains alone represent at least 70% of the French winter sports market.

Over the past century, tourism has become the main sector of activity and income for the department, which also has an established tradition of sought-after skills.

Alongside leisure, competition has also carved out a name for itself (several great champions come from the sports clubs of Savoie, such as Oreiller, Killy, the Goitschel sisters, Mauduit, Piccard, and Augert. A sanctuary for sport, Savoie attracts the world's best in the various winter sports for the downhill World

ski artistique acrobatique (Tignes), de compétitions internationales de bobsleigh (La Plagne), de ski de vitesse (Les Arcs)...

Mais si la neige savoyarde avait élu ses nombreux champions et conquis une clientèle d'adeptes, la glace aussi réclamait les siens dans les années à venir. Si les sports de neige étaient bien développés dans la région, les sports de glace manquaient d'infrastructures et les communes souhaitaient investir dans ce domaine : pistes de bobsleigh et de luge, rénovations des anciennes installations, construction de nouveaux équipements... Les Jeux étaient donc l'occasion de donner une formidable impulsion à ce développement et pour renforcer encore l'engouement pour les sports d'hiver.

Forte de sa représentativité nationale et internationale au plan touristique, la Savoie se préparait à valoriser sa situation avec la création de nouvelles infrastructures routières et ferroviaires : autoroute, voies express, élargissement des chaussées, électrification de la ligne Chambéry-Albertville pour permettre une desserte en TGV... À ces accès bientôt améliorés et modernisés, s'ajoutaient les dessertes aériennes par l'aéroport de Chambéry-Aix et trois autres aéroports voisins du département (Genève-Cointrin, Lyon-Satolas, Grenoble-Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs), situés à moins d'une centaine de kilomètres d'Albertville.

La Savoie pouvait ainsi rêver d'un « titre olympique » et se projeter en bonne position dans l'Europe de 1992.

Pour le comité de candidature, ces Jeux devaient être l'alliance de la tradition et de la modernité, de l'authenticité et de la technologie.

• L'ARTICULATION DU MESSAGE

La candidature de la Savoie à l'organisation des Jeux d'hiver s'est articulée autour du conseil général et des communes concernées. L'État, pour sa part, était représenté en la personne du sous-préfet et d'un chef de mission interministériel qui assistaient et intervenaient aux réunions du comité de candidature.

Si cette candidature ne manquait pas d'arguments, il s'agissait néanmoins pour le comité d'en définir les grands axes et de la définir avec justesse pour en affiner la perception. De 1981 à 1983, il n'existait pas de stratégie de communication proprement dite. Cette tâche a cependant été confiée un peu plus tard au bureau d'études de l'Asadac.

Le premier document émis, structurant véritablement le message de la candidature, datait de 1984. Cette étude (*Brief de campagne pour la Savoie olympique*) était parvenue à donner une première définition, brossée en termes succints mais précis, du concept de la candidature.

D'après cette étude, la personnalité de la Savoie devait être perçue à trois niveaux : physique, avec la conquête de la qualité (petit département) et la mise en valeur de l'environnement (main d'œuvre, produits, équipements, relations secteurs/activités entre entreprises, situation géographique), au-delà des forces et faiblesses ; caractère « challenger », signifiant besoin d'ouverture et diversité, d'ambition et de mouvement ; style déterminé et rigoureux.

Le premier budget de communication a été évalué à 2,5 millions de francs, de septembre 1984 à septembre 1985. Pendant cette période, il s'agissait d'emporter l'adhésion du grand public savoyard et des responsables locaux au projet, pour viser ensuite, à partir de décembre 1985, les organismes olympiques officiels, le grand public extérieur à la Savoie et les media nationaux. Des actions devaient aussi être engagées auprès des publics étrangers.

Ces premières approches de communication ont fait place, pendant l'été 1985, à un plan beaucoup plus structuré définissant les grands axes d'une politique « Savoie olympique ». À un an du vote (17 octobre 1986), la candidature devait véritablement asseoir sa représentation nationale et internationale.

Projet fédérateur, elle générait une réelle mobilisation de l'ensemble du département, mais après la session du CIO à Berlin, il était apparu prioritaire de sensibiliser individuellement

Cups (Val-d'Isère, les Trois Vallées), the freestyle skiing World Cup (Tignes), the international bobsleigh competitions at La Plagne, and the speed skiing at Les Arcs.

However, while the snow of Savoie had already consecrated many champions and acquired a clientele of fans, the ice needed to attract both champions and ordinary sportsmen in the years to come. Winter sports were well developed in the area, but not ice sports, which had no infrastructure. The local communities wanted to invest here, in bobsleigh and luge runs, in the restoration of old equipment, and the building of new. The Games would give a terrific impetus and generate enthusiasm for winter sports in general.

Savoie, conscious of its national and international tourist standing, was also preparing more generally to improve its position by creating new road and rail connections, with a motorway, highways, widened roads and the electrification of the Chambéry-Albertville railway line to allow access by TGV. Air transport to the Chambéry-Aix airport and three airports within 100 kilometres in neighbouring departments (Genève-Cointrin, Lyon-Satolas, and Grenoble-Saint-Etienne de Saint-Geoirs), would also contribute.

Savoie could, in this way, justifiably consider itself "Olympic", and leap into Europe 1992.

For the bid Committee, these Games represented the combination of tradition and modernity, authenticity and technology.

• HOW THE MESSAGE WAS TO BE STRUCTURED

Savoie's bid for the Winter Olympics was directed by the *Conseil Général* and the local communities concerned. For its part, the State was represented by the sub-Prefect and a delegate from the ministries concerned, who attended and joined in meetings of the bid Committee.

The bid was not short of arguments in its favour. But the Committee needed to define the main guidelines, analyse its position and character, and define it so that it could be correctly perceived. From 1981 to 1983, no communication strategy as such existed. However, the ASADAC study group was later entrusted with this task. Its first document, defining the bid message, was in 1984. This study ("A campaign brief for Olympic Savoie") managed to convey an initial definition, both succinct and clear, of the bid concept.

According to the study, the character of Savoie should be perceived at three levels: physical first, with quality an essential aspect (it is a small department) and putting the environment (skills, products, facilities, sector/activity relationships between companies, geographical location) above the strengths and weaknesses; secondly character, its competitive, needing openings and challenges, ambition and movement; finally, its determined and rigorous style.

The first communications budget was calculated at 2.5 million francs for September 1984 to September 1985. Over this period, the support of the Savoie population and its officials was to be acquired, and then, as of December 1985, that of the official Olympic organizations, the public outside Savoie, and the national media. The public in other countries would also need to be reached.

This initial communication approach was replaced, during the summer of 1985, by a far more structured plan defining the main lines of an "Olympic Savoie" policy. A year away from the vote on October 17th 1986, the bid had to be based upon firm national and international support.

The policy tended to unite the whole department, but it quickly appeared, after the Berlin IOC meeting, that the 89 individual members of the IOC needed convincing, since they were the deciders. Two approaches were therefore designed; one,

les 89 membres du CIO, seuls décideurs du choix de la ville olympique. Deux types d'approches ont donc été envisagées : dynamique, s'inscrivant dans une logique de progrès et de jeunesse, argumentée, et sérieuse, devant éviter toute tentation de clinquant et de « paraître ».

Cette communication s'appuyait sur une image institutionnelle, sur des messages opérationnels liés aux différents aspects techniques de la candidature et sur une information interne (information de l'ensemble des responsables politiques, économiques, conseillers municipaux, responsables d'offices du tourisme, etc.).

Trois messages justifiés par la nature de l'association « Savoie olympique » ont servi de fondement à la communication : le message de modernité (modernisation du département), le message du challenge (ou de l'enjeu) consistant à faire accepter la notion de risque tout en mobilisant positivement

dynamic, emphasizing progress and youth, and the other based on careful analytical arguments and avoiding any extravagant, show-off attitudes.

This communication was based on an institutional image, with operational messages linked to the different technical aspects of the bid, and finally, internal information was sent to



sur un projet noble, et le message de ralliement permettant d'accueillir toutes les adhésions ainsi que d'élargir le concept de Savoie olympique au niveau national.

Le style général de la candidature se définissait en ces termes : sérieux, sobre, rigoureux et international.

Un mode spécifique de communication a été étudié en fonction des cibles.

all the political and economic decision makers, town councilors, tourist information office directors and so on.

Three messages based on the nature of the "Olympic Savoie" association formed the communications skeleton: that of modernity (the department would be modernised), that of a challenge, encouraging risk taking while focusing positively on a noble project, and that of uniting, enabling everyone to join in while opening up the "Olympic Savoie" concept to the whole nation.

The general "style" of the bid was defined as sober, elegant, disciplined and international.

A specific communication mode was designed for each target group.

Externally, for the IOC: lobbying, distribution of the main publications, invitations to the venues, personal contacts with Michel Barnier, Jean-Claude Killy and the bid Committee members. For sports federations, a similar communications approach

Sur un plan externe, pour le CIO : lobbying, diffusion des principales publications, invitation à visiter les sites, contacts personnels avec Michel Barnier, Jean-Claude Killy et les membres du bureau de la candidature ; pour les fédérations sportives : mode de communication identique au CIO, mais plus technique et sportive ; pour les Comités nationaux olympiques (CNO) : diffusion des principales publications, rencontres dans les réunions internationales, contacts sélectifs tenant compte du plan d'approche des membres du CIO ; pour les prescripteurs (journalistes sportifs et économiques, nationaux et internationaux, décideurs politiques et économiques) : messages plus généraux de ralliement et de mobilisation, informatif, relations publiques ; pour le grand public (national et régional) : utilisation des messages du challenge, de la modernité et du ralliement, sensibilisation générale par voie publicitaire et relations publiques.

Sur le plan interne : mise en place d'un comité de parrainage, d'un comité des sportifs et d'un comité de soutien permettant l'adhésion au projet des sportifs savoysards et de toutes les forces économiques (un sondage initié par *Le Dauphiné libéré* avait été effectué afin de mesurer le taux d'adhésion de la population au projet). Dans le même temps, les stations de sports d'hiver, partenaires essentiels de la candidature, devaient mettre en œuvre des opérations de relations publiques communes.

Compte tenu de la diversité des cibles et de l'étendue du champ de communication, tous les moyens classiques de communication ont été utilisés selon une politique et un calendrier définis : actions presse et relations publiques, éditions de documents, cartes de vœux spécifiques, lettres d'information, invitation à tous les événements de notoriété en Savoie, publicité (radios locales, participation à des actions de promotion), audiovisuel, matériel promotionnel, expositions, actions spécifiques... Elles ont pour la plupart été suivies.

La candidature devait également continuer d'imposer sa présence à l'occasion de diverses manifestations sportives ou promotionnelles, régionales, nationales ou internationales. Un échéancier et une sélection des manifestations avaient été établis. Ce plan de communication, respecté jusqu'à la victoire de la candidature, a contribué à diffuser largement l'image positive de la Savoie olympique.

● OPÉRATIONS ET MOYENS DE SENSIBILISATION

Historique des opérations presse

Il s'agissait d'abord de conférences de presse.

Les plus significatives ont été les suivantes :

- 11 décembre 1982 : Jean-Claude Killy, Michel Barnier et le maire d'Albertville, Henry Dujol, présentent pour la première fois le projet d'une candidature savoyarde aux Jeux d'hiver. Organisée à Val-d'Isère à l'occasion du Critérium de la première neige, cette conférence a aussi été la première action publique menée par la petite équipe de candidature.



was used, but more technical and sporting; for the National Olympic Committees (NOCs), the main publications were distributed, and contacts were arranged in the international meetings, selective contacts according to the different approaches for IOC members. For national and international sports and journalists, and political and financial decision-makers, there was a more general message to unite and mobilise, with information and public relations exercises; for the national and regional public, the challenge, modernity and uniting messages were spread, using advertising and public relations.

Internally, a sponsoring committee, a sports committee and a support committee enabling Savoie sportsmen and all the economic agents to rally to the project were set up (a survey made by the *Dauphiné libéré*, the local paper, had shown that a great percentage of the population were in favour of the project). At the same time, the winter sports resorts, essential partners in the bid, were to set up public relations operations in common.

Given the diversity of targets and the size of the communication field, all the traditional communication methods were used according to a defined policy and schedule: press and public relations operations, publication of documents, specific greetings cards, information letters, invitations to all public events in Savoie, advertising (local radios, participation in promotional), audiovisual operations, promotional materials, exhibitions, specific operations, were all used.

The bid also had to continue to be represented at all kinds of events: national and international sporting events and local and national promotions. A calendar was drawn up and events selected. This communications plan, observed until the bid was

accepted, was largely responsible for the positive image of "Olympic Savoie".

● OPERATIONS AND MEANS OF INCREASING AWARENESS

History of press operations

First of all there were the press conferences. The most important are listed here:

- Albertville, Henry Dujol, first announced the project to submit Savoie as a candidate for the Winter Olympics in a press conference. This had been organized at Val-d'Isère for the *Critérium de la première neige*, and was the first public operation by the small team promoting the bid.

- 1984: various public relations operations were organized, including a press conference at Sarajevo during the Winter Olympics.

- April 23 1985: presentation of the TV advertisements on "Olympic Savoie" to specialised journalists at "Club 13". Michel Barnier and Jean-Claude Killy emphasised how original the bid was, and how it mobilised people.

- Early October 1985: the conference concerned the final composition of the Support Committee and the launching of the

■ 8 décembre 1983 : le dossier de localisation des épreuves sportives olympiques est présenté par Jean-Claude Killy et Michel Barnier, à Val-d'Isère, à l'occasion du Critérium de la première neige.

■ 1984 : diverses opérations de relations publiques sont organisées, dont une conférence de presse à Sarajevo, pendant les Jeux olympiques d'hiver.

■ 23 avril 1985 : Jean-Claude Killy présente la candidature savoyarde et le comité de soutien qu'il préside.

■ Septembre 1985 : Au Club 13, présentation aux journalistes spécialisés des spots télévisés *Savoie olympique*. Michel Barnier et Jean-Claude Killy mettent l'accent sur l'originalité de la candidature et la mobilisation qu'elle génère.

■ Début octobre 1985 : la conférence porte sur la constitution définitive du comité de soutien et le lancement de l'opération « Cartes postales » (voir détail ci-après).

■ Juin 1986 : la conférence a pour thème : « Bilan des actions entreprises, avancement du dossier, résultats de l'opération "Cartes postales" ».

"postcards" operation (see details below). Jean-Claude Killy was spokesman.

■ June 1986: the subject of the conference was the results of actions to date, including the results of the "postcards" operation, and the overall progress of operations.

A regular press review was set up as of 1985. It was addressed to all the bid Committee members, to those on the Support Committee, and to the regional and ski resort supporters.

Press releases were also sent when events occurred, depending



© VANDYSTADT / C. GUIBBAUD

Une revue de presse régulière a été établie dès 1985. Elle était adressée à tous les membres du comité de candidature, aux membres du comité de soutien, aux soutiens régionaux et aux stations de sports d'hiver.

Des communiqués de presse ont également été envoyés en fonction des événements et selon leur nature (techniques, sportifs, d'ordre général ou régional) en France et à l'étranger à partir des listes informatiques dont disposait l'association.

Autre aspect important : les relations presse. Elles étaient assurées essentiellement par Michel Barnier et Jean-Claude

on their nature (technical, sports, general or regional), inside and outside France, using computer listings used by the association.

Another important aspect was press relations. These were covered mostly by Michel Barnier and Jean-Claude Killy, symbolising the bid. As early as September 1985, there were weekly meetings and lunches with the press, radio and television. At a regional level, the FR3 television channel was more and more involved in the regional events in which the bid Committee participated. The *Dauphiné libéré* also devoted half a page per month to "Olympic Savoie".

Publications

Documents published during the bid period were both informative and technical.

The first document published was a technical brochure sent out by the regional study group of the ASADAC in December 1982, on general aspects of the Savoie bid.

A second brochure on Olympic event locations was published in December 1983.

In spring 1985, another document was published on the general organization of the Albertville and Savoie Winter Olympics.



Killy. Dès septembre 1985, ils s'y consacraient une fois par semaine : rencontres et déjeuners dans les rédactions presse. Sur un plan régional, FR3 a été de plus en plus impliqué dans tous les événements régionaux auxquels participait le comité de candidature. De même, *Le Dauphiné libéré* consacrait une demi-page mensuelle à la Savoie olympique.

Les éditions

Les documents édités pendant la période de la candidature ont été de deux sortes : informatifs et techniques.

Le premier document édité était une brochure technique créée par le bureau d'études régional de l'Asadac, en décembre 1982, et traitant des aspects généraux de la candidature savoyarde.

Une deuxième brochure, sur la localisation des épreuves olympiques, a été éditée en décembre 1983.

Au printemps 1985, un autre document était publié sur l'organisation générale des Jeux olympiques d'Albertville et de la Savoie.

Suite au plan de communication établi en août 1985, différents supports d'informations ont été publiés par l'association.

Ainsi *La Lettre de la candidature*, dont le premier numéro était sorti le 1^{er} septembre 1985, était destinée à informer le comité de candidature, les maires, les conseillers municipaux et les personnalités politiques du département de l'évolution du projet. Ce document mensuel de quatre pages (deux couleurs, format 21 x 29 cm) faisait apparaître le planning des actions à entreprendre le mois suivant, les communiqués de presse, des nouvelles brèves, etc.

Un autre document d'informations mensuel bilingue, édité dès novembre 1985, intitulé *L'Enjeu olympique*, était adressé à tous les membres du CIO, aux présidents et dirigeants des fédérations, aux présidents membres des CNO, aux prescripteurs. Ce document se présentait sous forme de journal quatre pages quadrichromes, format 38 x 30 cm, tiré entre 3 000 et 5 000 exemplaires. Le dernier numéro est paru en octobre 1986. Son but était d'informer et de convaincre de la qualité du projet.

Pendant la même période, trois sortes de brochures ont été éditées : le dossier de presse, modifié après 1984, faisant apparaître des éléments de réponses aux questionnaires techniques des fédérations, en particulier sur les disciplines sportives, les sites, les transports, les télécommunications, la sécurité... ; un dépliant quadrichrome, petit format, distribué en station ; enfin, une brochure générale portant sur les aspects culturels, historiques, touristiques et économiques de la Savoie.

Pièce maîtresse des éditions, le livre de la candidature *Bid Book* (voir le paragraphe « Organisation du projet olympique »).

La communication

Élaborée à la fin de l'été 1985, la communication s'est articulée autour d'une véritable campagne d'annonces télévisées, véritable première pour un comité de candidature en France. Trois spots différents ont été tournés pour 31 diffusions. Destinés à populariser et à crédibiliser la candidature auprès du grand public, ils ont été programmés sur les trois chaînes françaises (TF1 : 9 spots ; A2 : 16 spots ; FR3 : 6 spots), du 20 septembre au 19 octobre 1985. Le thème retenu était celui de la participation de tous à l'organisation de la compétition que sont les Jeux olympiques. Deux slogans ont été employés : « 335 000 Savoyards entrent en compétition » et « 335 000 Savoyards en compétition ». Il a aussi été repris gratuitement par des radios locales.

Les sondages postérieurs à la diffusion de ces spots ont démontré une bonne adhésion du public français à cette campagne.

Following the August 1985 communications plan, various information brochures were published by the association. Thus, the "bid Letter", the first issue of which came out on September 1 1985, was designed to inform the bid Committee, the mayors, the town councillors, and the elected representatives in the department of the project's progress. This monthly, four page document, in blue and red, 21 x 29 cm in dimension, showed the schedule of actions to be taken the following month, the press releases, latest news, etc.

Another bilingual monthly, published as of November 1985, and called "The Olympic Challenge", was sent to all the IOC members, to presidents and heads of federations, to presidents and members of NOCs, and to decision makers. This document was in the form of a quadrichrome four-page 38 x 30 cm newspaper, printed in 3,000 to 5,000 issues. The last issue was published in October 1986. Its purpose was to inform and underline the quality of the project. Over the same period, three types of brochure were published: first the press pack, changed after 1984, which began to answer the Federations' technical questionnaires, particularly on the disciplines, the venues, transport, telecommunications and security. Then there was a small-format quadrichrome leaflet distributed in the resorts; lastly, there was a general brochure describing the cultural, historical, tourist, and economic aspects of Savoie. Finally, the star publication was the Bid Book: see the paragraph on organization of the Olympic project.

Communication

Communication was built up around a television campaign which started in late summer 1985. This was a first for a French bid Committee. Three different spots were filmed for 31 broadcasts, designed to make the bid popular and credible with the general public. They were broadcast on the three French channels: TF1 (9 spots), A2 (16 spots), and FR3 (6 spots), from September 20 to October 19 1985. The theme chosen was that of everyone participating in organizing the Olympic Games competitions. Two slogans were used: "335,000 Savoieards are entering the race", and then "335,000 Savoieards are in the race". It was also taken up by local radios free of charge.

Polls made after these spots were broadcast showed that the French public was mostly in favour of the campaign.

The "impossible photo", of the chairmen of the fifteen most important French companies on the international scene, who were also members of the Support Committee, was used in the national press. Advertising by regional supporters was used in the regional press.

Audiovisual

Apart from television, several audiovisual supports were produced in 1985, including a film called "Eight Minutes to Win", in which Jean-Claude Killy took the viewer round the bid venues. This short film, highlighting the technical characteristics of the organization, was used for several months to illustrate the bid and was presented at exhibitions and various events. 5-minute videocassettes were also produced, showing Jean-Claude Killy and Michel Barnier summing up the activities of the bid Committee. They were sent to all the IOC members with New Year greeting cards for 1986. The bid film was directed by Robert Enrico. The bid Committee wanted to call upon an internationally famous film director to shoot a 35-minute fictional film. A strategic choice needed to be made. In 12 minutes, the film had to fire the imagination, create emotion, inspire enthusiasm, and show youth, all underlying themes in the bid. Above all, there were to be no conventional postcard views, as had so often been done before.

So two children, a young skier and a young girl skater, were

En presse écrite, c'est la « photo impossible », rassemblant les quinze présidents des sociétés françaises d'envergure internationale, membres du comité de soutien, qui a été exploitée. Des publicités des soutiens régionaux sont aussi parues dans la presse régionale.

L'audiovisuel

En dehors de la télévision, plusieurs montages audiovisuels ont été produits en 1985, dont un film intitulé *Huit Minutes pour gagner* dans lequel Jean-Claude Killy pilotait une inspection des sites de la candidature. Ce court métrage, qui insistait sur les caractéristiques techniques du dispositif, a été utilisé comme support des actions de la candidature pendant quelques mois et présenté à l'occasion d'expositions et de manifestations diverses.

Des cassettes vidéo de 5 mn ont aussi été fabriquées, mettant en scène Jean-Claude Killy et Michel Barnier faisant le point sur les activités du comité de candidature. Elles ont été adressées à chacun des membres du CIO accompagnées des vœux de nouvel an 1986.

Quant au film de la candidature, il a été réalisé par le cinéaste Robert Enrico. Le comité de candidature avait souhaité faire appel à un metteur en scène de notoriété internationale pour tourner une fiction en 35 mm. En 12 minutes, il fallait faire rêver, créer l'émotion, générer l'enthousiasme, montrer la jeunesse, thèmes sous-jacents de la candidature, et, surtout, éviter absolument les prises de vues touristiques conventionnelles comme cela avait été fait si souvent auparavant.

Ainsi, deux enfants, un jeune skieur et une jeune patineuse ont été mis en scène. Ils rêvent de champions et de Jeux olympiques dans leur Savoie natale. Le paysage montagnard est magnifique, les suggestions fortes. La réalisation finale a vraisemblablement été réussie puisqu'elle n'a pas laissé indifférents les membres du CIO à qui il a été présenté, deux jours avant le vote de Lausanne.

Le matériel promotionnel

Dès l'automne 1985, divers objets ont été diffusés, essentiellement en Savoie, chez les buralistes : tee-shirts, sweat-shirts, survêtements, bobs, bonnets, foulards, bandeaux, écharpes, sacs de sports, ainsi que des gadgets : épinglettes, briquets, stylos, crayons, cartes postales, écussons, dépliants, posters... La distribution était assurée par des entreprises chambériennes.

Les expositions

Le comité de candidature a préparé plusieurs expositions lors de congrès, de sessions ou de réunions du mouvement olympique, ainsi que dans divers salons français. Les principales ont été présentées en 1985 et 1986 : la foire de Savoie (80 m² sur l'emplacement habituellement occupé par le conseil général), au salon Neige et Montagne (80 m²), à Séoul (60 m²), à Vancouver (réunion de la FIS), à Lausanne, pendant la session du CIO où l'élection des villes candidates aux XVI^{es} Jeux d'hiver allait avoir lieu.

Les opérations spécifiques de sensibilisation du CIO

De 1982 à 1985, le comité de candidature de la Savoie avait été relativement discret dans ses actions internationales,

filmed. They dream of champions and of Olympic Games in their native Savoie. The mountain scenery is superb, the images highly evocative... and it can only be assumed that the final result was a success, since the members of the IOC to whom it was presented two days before the Lausanne vote, chose Savoie.

Promotional material

Various objects were distributed, mostly in Savoie, in newspaper and tobacco shops, as of autumn 1985: teeshirts, sweat-shirts, track suits, hats, bonnets, silk scarves, headbands, woollen scarves, and sports bags. Souvenirs, such as brooches, lighters, pens, pencils, postcards, badges, leaflets and posters, were also distributed, mostly by companies based in Chambéry.

Exhibitions

The bid Committee prepared several exhibitions when conferences, sessions and meetings of the Olympic movement took place, and also when there were French exhibitions. The main ones were presented in 1985 and 1986: at the *Foire de Savoie* it had 80 square metres, usually taken up by the *Conseil Général*, at the *Salon Neige et Montagne* it had 80 square meter at Seoul it had 60 square meter and it was also represented in Vancouver at the meeting of the ISF, and at Lausanne during the IOC session in which the elections for the holder of the XVI Winter Olympics were to take place.

Specific operations to increase awareness in the IOC

From 1982 to 1985, the Savoie bid Committee had kept a relatively low profile internationally, particularly as regards the IOC. After April 1985, there was practically a crusade to convince the IOC and each of its members, together with the two other

members of the Olympic Family (the International Federation and the National Olympic Committees).

The approach was simple: to make repeated personal contact with each member of the International Committee, and thus give a personal character to the Savoie bid.

Within the space of a few months, the most important members of the bid Committee, led by Jean-Claude Killy and Michel Barnier, went around the world to meet each of the 89 voters individually. It was agreed that they should be seen once at home, once in Savoie, and again in the IOC conferences and commissions.

The first two contacts were made at the International Ski Federation's conference in Vancouver, and at the IOC session in Berlin in 1985. The Savoie bid was also represented at the IOC Executive Commission in Lisbon, at the IFL conference in Berchtesgaden, at the Hockey Federation conference in Prague, at the Sarajevo and Los Angeles Olympic Games and at other international sporting events such as the World Championships and World Cups. At the same time, the IOC members were invited to Savoie to visit and to judge for themselves how successful the Games would be in these mountains. During these visits, strong personal ties were developed between the bid Committee and IOC members.

Another idea the bid Committee had was to relate the people of Savoie particularly young people, to the IOC. Each of 89 pri-



notamment en direction du CIO. À partir du mois d'avril 1985, une véritable croisade était lancée pour convaincre le CIO et chacun de ses différents membres ainsi que les deux autres composantes de la famille olympique (fédération internationale et Comités nationaux olympiques).

La démarche adoptée était simple : nouer des contacts personnels répétés avec chaque membre du comité international et donner ainsi progressivement à la candidature savoyarde un caractère humain.

Les principaux membres du comité de candidature, avec à leur tête Jean-Claude Killy et Michel Barnier, vont effectuer alors en quelques mois le tour du monde pour rencontrer chacune des 89 personnalités appelées à voter. Il a été convenu de les rencontrer une fois chez elles, une fois en Savoie, et lors des congrès et commissions du CIO.

Les deux premières actions ont été engagées au congrès de la Fédération internationale de ski à Vancouver et à la session du CIO à Berlin (1985). La candidature savoyarde a également été représentée à la commission exécutive du CIO, à Lisbonne, au congrès de la FIL, à Berchtesgaden, au congrès de la fédération de hockey, à Prague, ou encore à l'occasion des Jeux olympiques (Sarajevo, Los Angeles) et d'autres manifestations sportives internationales (championnats du monde et coupes du monde).

Dans le même temps, les membres du CIO étaient invités en Savoie pour visiter et se rendre compte de l'attrait des Jeux dans ces massifs. Lors de ces diverses visites, des relations personnelles et durables se sont nouées entre les membres de la candidature et les membres du CIO.

Autre idée du comité de candidature : associer plus particulièrement la population savoyarde au CIO, notamment les jeunes de Savoie. 89 classes de CM1 et CM2 ont été « jumelées » à un membre du CIO. Pendant plusieurs mois, elles ont travaillé sur le pays d'origine d'un des membres du comité international et établi un dossier pédagogique qui a été remis à chacune des personnalités concernées lors de la session de Lausanne.

Il était apparu également essentiel de montrer l'enthousiasme suscité en France par la candidature savoyarde. Pour le prouver, une vaste opération de soutien était lancée par le comité de soutien, présentée en conférence de presse en ces termes : « Si chaque Français envoie une carte postale témoignant sa confiance en la Savoie olympique à chacun des membres du CIO, ce sera une preuve unique en son genre d'un consensus national en notre faveur. »

Une boîte postale a été spécialement créée pour la circonstance auprès de laquelle tous les inconditionnels peuvent se procurer une pochette d'une quinzaine de cartes postales de collection, accompagnée d'une carte supplémentaire préimprimée et préadressée à l'un des membres du CIO ou à son président. Sur cette carte figurent une illustration représentant une discipline sportive hivernale olympique (huit modèles), le nom d'une des quinze entreprises partenaires de la candidature et le slogan : « Jeux olympiques, Savoie, moi j'y crois ! ». Au dos de la carte, figurait ce texte : « Une candidature olympique requiert un élan formidable de toutes les énergies. Albertville et la Savoie sont prêtes pour ce défi, prêtes pour organiser les Jeux olympiques d'hiver 1992. Le terrain est idéal et les ressources humaines ont assez de force et de compétence pour s'engager fermement dans ce projet. C'est pourquoi, j'espère, comme des milliers de Français, que vous ferez confiance à Albertville pour la réussite des Jeux d'hiver 1992. La France entière souhaite cet honneur. Je m'engage personnellement à apporter mon aide au succès des Jeux 1992 en Savoie. »

mary school classes was "twinned" with an IOC member. For several months, they studied the member's own country and built up study material which was then presented to the member at the Lausanne session.

It also seemed vital to show the enthusiasm, indeed the virtual "general mobilisation" of the French population for the Savoie bid. To prove this, a vast support operation was launched by the Support Committee and presented in this way at the press conference: "If each French citizen sends a postcard vouching for Olympic Savoie to each member of the IOC, this will be unique proof of a national consensus in our favour".

Special letter boxes were created, near which enthusiasts could buy a pack of some fifteen collector's postcards together with a ready-printed card pre-addressed to one of the IOC members or the President. This card showed one of the winter sports events (eight altogether), with the name of one of the fifteen sponsors of the bid, and the slogan: "I believe in the Olympic Games and Savoie!" On the back of the card was written: "An Olympic bid calls for mobilisation of great energy. Albertville and Savoie are ready for this challenge, and ready to organize the 1992 Winter Olympics. This is why I, along with thousands of other French people, hope that you will entrust Albertville with the Winter Games in 1992. The whole of France desires this honour. I personally undertake to help in the success of the 1992 Games in Savoie." This pack of cards was free to journalists and to Federation helpers. All the cards received were to be stored at the bid Committee headquarters, then sent in small postbags to their recipients throughout the world.

The result was a success, since one and a half million cards were collected from France and also from abroad (the Committee received cards from Belgian, Canadian, American and German supporters).

OCTOBER 1986: THE LAUSANNE SESSION

The members of the bid committee never wished to distinguish it by comparing it with other organizations, but to show its difference by innovation. Savoie succeeded in surprising and reaching the people, and in proving its capacity to organize events. But all these qualities and more were required to convince the IOC and win the prize. The days before the vote were vitally important, and the bid Committee had carefully prepared for them.

• THE EVENING OF OCTOBER 11 1986

On October 11, the 89 IOC members were all invited to an evening ice skating gala at the Malley ice rink in Lausanne by the bid Committee; this was dedicated to ice sports and the whole of the international Olympic movement. Some of the best skaters in the world were present for the occasion: the dance pair Elaine Page and Norbert Schramm, Denise Biellman, Scott Hamilton, Toller Cranston, and so on. These exhibitions were preceded by an ice hockey match between the best French team, Saint Gervais-Mégève, and the Swiss team from Martigny.

The ice rink was packed. The 3,000 primary school children "twinned" with the IOC members had come in buses, and many supporters, together with the population of Lausanne, filled the seats, a proportion of which had been reserved for officials and for the press.

This highly successful event enabled the bid Committee to confirm its organizing capabilities and to show how fervently and enthusiastically the Savoieards wished to be chosen.

The success was a good omen on the eve of the 91st IOC session.

La pochette de cartes pouvait être obtenue gratuitement par les journalistes et dirigeants des fédérations.

L'ensemble des cartes reçues était ensuite stocké au siège du comité de candidature, puis expédié aux destinataires.

Le bilan de l'opération a été extrêmement positif puisqu'un million et demi de témoignages ont été recueillis, aussi bien en provenance de l'Hexagone que de l'étranger (l'association a enregistré des demandes de supporters belges, canadiens, américains, allemands...).

OCTOBRE 1986 : LA SESSION DE LAUSANNE

La volonté des membres de la candidature n'a jamais été de se démarquer en forçant la comparaison avec d'autres organisations, mais au contraire de marquer la différence en innovant. En cela, les Savoyards ont réussi à la fois à surprendre, à toucher et à prouver leurs capacités d'organisateur d'événement. Mais il fallait toutes ces qualités pour convaincre

• THE OFFICIAL PRESENTATION OF THE BID TO THE IOC

The delegations representing the seven candidates for the XVI Winter Olympics were to appear officially before the IOC members on October 15 for their "viva voce". Each comprised twelve people: six presenters and six experts. They were allowed one hour's presentation (30 minutes to present, 30 minutes to answer questions). For Albertville and Savoie, the delegation (including the Prime Minister, Jacques Chirac), was called at 2



le CIO et remporter finalement son adhésion. Les quelques journées précédant le vote étaient capitales et le comité de candidature s'y était préparé avec soin.

• LA SOIRÉE DU 11 OCTOBRE 1986

Le 11 octobre 1986, en soirée, les 89 membres du CIO ont tous été conviés à un gala de patinage artistique organisé dans la patinoire de Malley, à Lausanne, par le comité de candidature, gala dédié aux sports de glace et à l'ensemble du mouvement olympique international. Quelques-uns des meilleurs patineurs mondiaux avaient été invités à se produire à cette occasion : le couple Elaine Page et Norbert Schramm, Denise Biellman, Scott

pm, but had decided not to use all of its presentation time in speaking but to show the film directed by Robert Enrico, which was projected on to a giant screen. After this, Michel Barnier, Jacques Chirac and then Jean-Claude Killy spoke. Jean-Claude Killy's speech was particularly powerful and moving. Then the IOC's questions were answered.

Some IOC members who later voted said that the delegation of Savoie had stood out, making an excellent impression.

• OCTOBER 17 1986: THE VOTE

Seven towns were candidates for the XVI Olympic Winter Games: Anchorage (USA), Berchtesgaden (Germany), Cortina d'Ampezzo (Italy), Falun (Sweden), Lillehammer (Norway), Sofia (Bulgaria) and Albertville. The selection of the town to organize the Games took place on October 17 1986 in Lausanne, during the 91st IOC session.

The voting stages:

There were five rounds. After the fifth round, His Excellency Judge Nbye announced that one town had obtained the absolute majority. The final results in the election of the host town for the XVI Olympic Winter Games in 1992 were as follows: Albertville 51 votes, Sofia 25 votes, Falun 9. Immediately after the result was



Hamilton, Toller Cranston... Ces exhibitions avaient été précédées par un match de hockey sur glace opposant la meilleure équipe française du moment, Saint-Gervais-Megève, aux Suisses de Martigny.

La patinoire était bondée. Les 3 000 enfants des classes de Savoie de CM1 et CM2, parrainés par les 89 membres du CIO, étaient venus en car et de très nombreux supporters se tenaient dans les tribunes, ainsi que la population de Lausanne, elle aussi invitée. Certaines travées avaient été réservées aux officiels et à la presse.

Cette manifestation très réussie avait permis au comité de candidature de confirmer ses qualités d'organisateur et de montrer la ferveur, l'enthousiasme et la volonté de gagner de tous les Savoyards.

Un succès de bon augure à la veille de l'ouverture de la 91^e Session du CIO.

• LA PRÉSENTATION OFFICIELLE DE LA CANDIDATURE AU CIO

Le 15 octobre 1986, les délégations représentant les sept candidatures aux XVI^{es} Jeux d'hiver devaient officiellement se présenter devant les membres du CIO pour passer le « grand oral ». Chacune d'elles était composée de douze personnes : six présentateurs et six experts. Une heure de présentation leur était accordée (30 mn de présentation, 30 mn de réponse aux questions).

Pour ce qui concernait Albertville et la Savoie, la délégation (comptant dans ses rangs le premier ministre, M. Jacques Chirac), appelée à 14 heures, avait décidé de ne pas utiliser la totalité de son temps de parole mais de commencer par une présentation sur grand écran du film de la candidature réalisé par Robert Enrico. Après la projection, Michel Barnier, Jacques Chirac, puis Jean-Claude Killy ont chacun pris la parole. L'intervention de Jean-Claude Killy avait été particulièrement forte et émouvante. Ont suivi ensuite les réponses aux questions des membres du CIO.

D'après certains membres du CIO participant au vote ultérieur, la délégation savoyarde s'était notamment distinguée en laissant une excellente impression à ce moment-là.

• 17 OCTOBRE 1986 : LE VOTE

Sept villes étaient candidates à l'organisation des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver : Anchorage (États-Unis), Berchtesgaden (Allemagne), Cortina d'Ampezzo (Italie), Falun (Suède), Lillehammer (Norvège), Sofia (Bulgarie) et Albertville. Le vote pour l'élection de la ville organisatrice s'est déroulé le 17 octobre 1986, à Lausanne, lors de la 91^e Session du CIO.

Les étapes du vote

Il y eut cinq tours de scrutin. Après le cinquième tour, S. E. le Juge Nbye a annoncé qu'une ville avait obtenu la majorité absolue : Albertville obtenait 51 voix, devant Sofia (25) et Falun (9).

Immédiatement après l'annonce des résultats, le contrat pour les XVI^{es} Jeux d'hiver était dûment signé entre S. E. Juan

announced, the contract for the XVI Olympic Winter Games was duly signed by His Excellency Juan Antonio Samaranch and Count Jean de Beaumont, president of the Finance Committee, for the IOC, and Messrs. Nelson Paillou, president, of the CNOSF, Henry Dujol, Mayor, and Michel Barnier, president of the bid Committee, for the town of Albertville.

Lillehammer was to be awarded the 1994 Winter Games to be held two years later.

FINANCING THE BID

• PRIVATE SPONSORS

The bid Committee turned to the private sector for sponsors in its project. The aim was to choose enterprises not directly connected with winter sports, but rather with various technological sectors. The bid had to have a reliable and credible image. 15 internationally renowned French companies formed the bid Support Committee. They were AGF, Arthur Anderson & Cie, Caisse des Dépôts et Consignations et Caisse des Dépôts Développement, the Savoie Chamber of Commerce and Industry, Club Méditerranée, Evian, EDF, Lyonnaise des Eaux, Matra, Pechiney, Pomagalski, St Gobain/SGE, Savoie-Aménagement, Thomson, and Ugine SA/Sacilor.

Each company paid a minimum of 500,000 Francs to belong to this "Club des Quinze".

• INSTITUTIONAL PARTNERS

The Olympic resorts supported the bid Committee by each paying a 50,000 franc entrance fee. Led by the Savoie Chamber of Commerce and Industry, and the Support Association for Olympic Savoie, regional enterprises and companies also rallied to the cause, together with Savoie businesses, associations and individuals

wishing to contribute their help to the bid (local enterprises paid 10,000 francs each, sometimes more, to the Committee).

ORGANIZATION OF THE OLYMPIC PROJECT

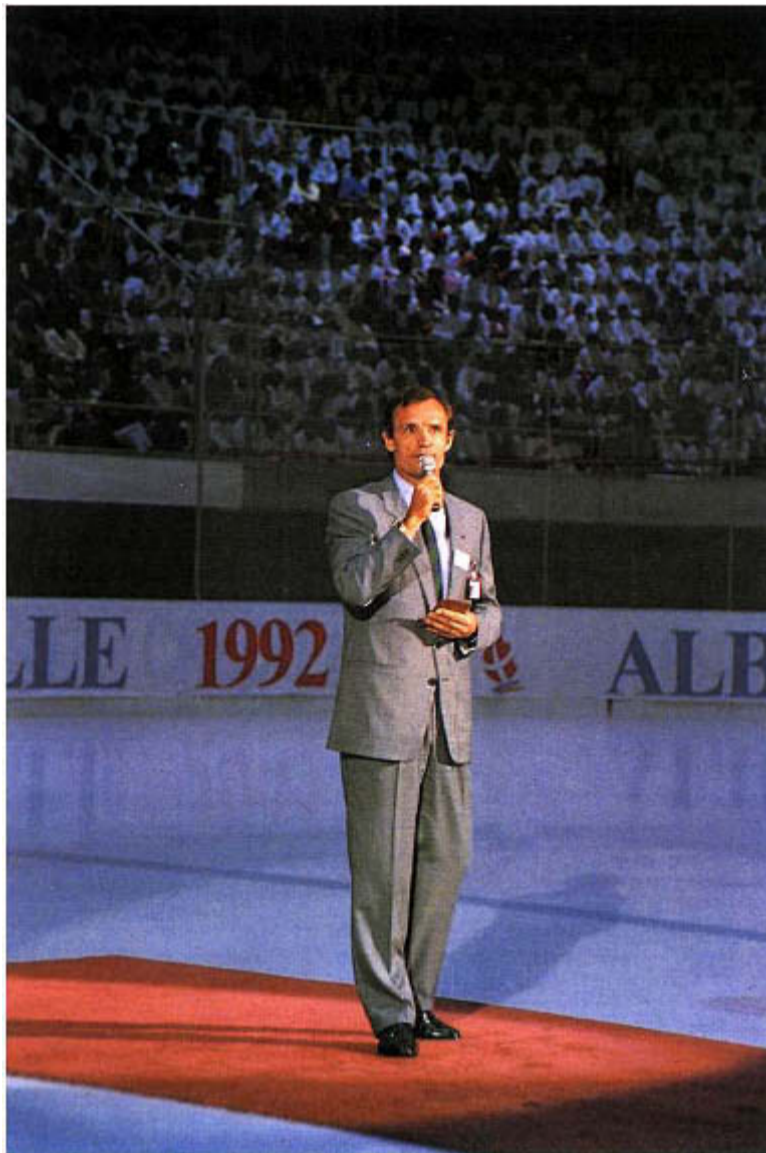
• THE SPORTS AND TECHNICAL ORGANIZATION PRESENTED TO THE IOC

In October 1983, the venues were chosen in concert with the local communities concerned. The arrangements and logistics as regards events were adopted in 1985.

The ice events were to take place in the projected Olympic Park in Albertville, which comprised a speed loop, an ice hall and a skating rink. Speed skating, ice skating and short-track speed skating were to be held there.

Bobsleigh and luge events were to take place at La Plagne. Sites had already been surveyed at La Roche for the installation of an ice track.

The five downhill ski events were to take place in the "espace Killy": downhill and super-G races at Val d'Isère, near the Oreiller-Killy run, where the Critérium de la Première Neige



© J.P. MIRABEL

Antonio Samaranch, le comte Jean de Beaumont, président de la commission des finances, pour le CIO, et de Messieurs Nelson Paillou, président pour le CNOSF, Henry Dujol, maire, Michel Barnier, président de la candidature, pour la ville d'Albertville.

Lillehammer obtiendra l'organisation des Jeux de 1994.

LE FINANCEMENT DE LA CANDIDATURE

• LES PARTENAIRES PRIVÉS

Le comité de candidature s'est orienté vers le secteur privé pour trouver des partenaires à son projet. L'objectif était de s'adresser à des entreprises qui n'étaient pas directement affiliées aux sports d'hiver mais plutôt à divers secteurs de la technologie. Une image sérieuse et crédible devait être associée à la candidature. Ainsi, quinze entreprises françaises d'envergure internationale ont formé le comité de soutien à la candidature : AGF, Arthur Andersen Consulting, Caisse des dépôts et consignations et Caisse des dépôts développement, Chambre de commerce et d'industrie de la Savoie, Club Méditerranée, Évian, EDF, Lyonnaises des Eaux, Matra, Péchiney, Pomagalski, Saint-Gobain-SGE, Savoie-Aménagement, Thomson, Ugine SA-Sacilor.

Chacune d'elles a versé un minimum de 500 000 francs pour intégrer ce « club des Quinze ».

• LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Les communes olympiques ont apporté leur soutien au comité de candidature en versant chacune une cotisation de 50 000 francs.

Sous l'égide de la Chambre de commerce et d'industrie de la Savoie et le contrôle de l'Association de soutien à la Savoie olympique, ont également été regroupés les entreprises et sociétés régionales, les partenaires économiques savoyards, les associations, et les personnes privées qui souhaitaient manifester leur soutien à la candidature (des entreprises régionales ont parfois versé 10 000 francs ou plus au comité).

L'ORGANISATION DU PROJET OLYMPIQUE

• LE DISPOSITIF SPORTIF

ET TECHNIQUE PRÉSENTÉ AU CIO

En octobre 1983, le choix des sites a été arrêté en concertation avec les communes concernées. Le dispositif des épreuves et leur logistique a été adopté en 1985.

Dans le parc olympique projeté à Albertville, comprenant un anneau de vitesse, une halle de glace et une patinoire, devaient se dérouler les épreuves de glace : le patinage de vitesse, le patinage artistique et le patinage de vitesse sur piste courte.

À La Plagne auraient lieu les épreuves de bobsleigh et luge. Des études de site avaient été faites au lieu-dit La Roche pour l'aménagement d'une piste réfrigérée.

Les cinq épreuves ski alpin hommes devaient se dérouler à l'Espace Killy : les descentes et le super-G à Val-d'Isère, du côté de la piste Oreiller-Killy (où avait traditionnellement lieu le Critérium de la première neige) et la piste G (Goitschel) pour le super-G.

Les épreuves de slalom et de géant étaient prévues à Tignes sur le versant de Lognan.

Quant au ski alpin dames, Les Menuires et Méribel, sa voisine des Trois-Vallées, se partageaient les descentes et le super-G pour l'une, sur la piste Léo-Lacroix, et les slaloms et le géant pour l'autre, sur le stade Corbet, dessiné par l'ancien champion Georges Mauduit.

Toutes les épreuves de ski de fond et de biathlon devaient avoir lieu aux Saisies, le saut spécial et le combiné nordique à Courchevel, au lieu-dit Le Praz de Saint-Bon.

was usually held, and *piste G* the Goitschel run) for the super-G. The slalom and giant slalom events were to be held at Tignes, on the Lognan run. Ladies' downhill events were to take place in the Trois Vallées. The downhill and the super G were on the Léo Lacroix run at Les Menuires, and the slaloms and giant at Méribel, in the Corbet stadium, designed by former champion Georges Mauduit.

All the cross-country skiing and biathlon events were to take place at Les Saisies, ski jumping and nordic combined at Courchevel, at Le Praz de Saint-Bon.

Freestyle skiing events would be held at Arc 1600, ice hockey at Méribel in an ice rink to be built, and finally curling as



a demonstration event would be held in Pralognan, where another ice rink would be built.

After Albertville and Savoie had been finally selected for the Games, several points in this plan were changed, in early 1987, to simplify the overall logistics and reduce investment costs. The final organizational plan did not, therefore, exactly correspond to the one presented.

• ESTABLISHMENT OF THE BID PRESENTATION: THE BID BOOK

In conformity with the regulations governing Olympic bids, an official presentation dossier for the organization of the Games – or Bid Book – corresponding to specifications, had to be submitted to the IOC members. This book was the most important document for candidate towns.

Three organizations were contacted by the Albertville and Savoie bid Committee: the ASADAC study group and Arthur Anderson.

It had been decided that the Bid Book would be in two parts: the first would be a general document, bound, containing the official bid documents, with letters of undertaking from the communities and the President of the Republic, and the answers to the questionnaire on the Olympic Charter. The second part would be divided into three technical sections: organization and logistics, the media, resources and services, and the answers to international federations' questions.

The Bid Book was handed to the IOC president in person, on March 1 1986, and thereafter to each IOC member in person.

3,000 copies of the Bid Book were printed.

Le ski artistique acrobatique prendrait place aux Arcs 1600, le hockey sur glace à Méribel dans une patinoire à construire. Le curling, en démonstration, était programmé à Pralognan, qui devait également construire une patinoire pour cela. Après le vote de la candidature, ce dispositif a subi plusieurs modifications nécessaires pour simplifier la logistique d'ensemble et réduire le coût des investissements. Le schéma d'organisation finale n'a donc pas correspondu exactement à celui qui avait été présenté.

• **L'ÉTABLISSEMENT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :**

LE *BID BOOK*

Conformément au règlement des candidatures olympiques, un dossier de présentation officiel de l'organisation – ou *Bid Book* – correspondant au cahier des charges, devait être soumis aux membres du CIO. Ce dossier est la pièce maîtresse des villes candidates.

Pour sa mise au point, deux organismes avaient été contactés par le comité de candidature d'Albertville et de la Savoie : le bureau d'étude de l'Asadac et Arthur Andersen Consulting.

THE MAIN STAGES OF THE BID AND THE DESIGNATION PROCESS

■ June 11 1982: The Albertville Town Council approved the submission of a bid for the 1992 Olympic Winter Games. This meeting had been preceded by an informal meeting on June 5 between Jean-Claude Killy, Michel Barnier, the Mayor of Albertville and the CNOSF president on the one hand, and the Prefect, sub-Prefect, mayors of the resorts in the Tarentaise Val-



© SIPA PRESS / STEVENS

Il avait été décidé que le *Bid Book* comprendrait deux volets : le premier volet devait être un document général relié contenant les pièces officielles de la candidature, les lettres d'engagement des collectivités et du président de la République, et les réponses au questionnaire de la charte olympique ; le deuxième volet devait être traité en trois parties techniques : organisation et logistique, media, moyens et services, réponse aux questionnaires des fédérations internationales.

Le *Bid Book* a été remis personnellement au président du CIO le 1^{er} mars 1986, et par la suite à chacun des membres du CIO. Il a été imprimé à 3 000 exemplaires.

ley, several members of the French parliament and regional councillors on the other.

■ January 1983: Edwige Avice, Minister for Youth and Sport, Nelson Paillou, President of the CNOSF, and the FFS and FFSG presidents were officially sent the dossier.

■ November 16 1983: the bid was presented to the FFSG board of directors.

■ December 12 1983: Michel Barnier sent a letter to His Excellency Juan Antonio Samaranch, President of the International Olympic Committee, announcing Savoie's bid.

■ December 14 1983: the President of the French Republic, François Mitterrand, received the Albertville and Savoie bid dossier. A letter was also addressed to the Rhône-Alpes *Conseil Régional*.

■ February 2 1984: the President of the Republic sent a favourable reply to the bid project, emphasizing its many advantages.

■ February 28 1984: the CNOSF board of directors unanimously decided to support the Albertville bid for the XVI Winter Olympics.

■ June 29 1984: the French government announced it would

LES GRANDES ÉTAPES DE LA CANDIDATURE ET LE PROCESSUS DE DÉSIGNATION

■ 11 juin 1982 : le conseil municipal d'Albertville se prononce en faveur du dépôt d'une candidature pour les Jeux d'hiver de 1992.

Cette réunion de délibération avait été précédée, le 5 juin, par une réunion informelle rassemblant Jean-Claude Killy, Michel Barnier, le maire d'Albertville, le président du CNOSF, le préfet et le sous-préfet, les maires des stations de sports d'hiver de la vallée de Tarentaise, plusieurs parlementaires et conseillers généraux.

■ Janvier 1983 : Mme Edwige Avice, ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Nelson Paillou, président du CNOSF, les présidents de la FFS et de la FFSG sont saisis officiellement du dossier.

■ 16 novembre 1983 : à l'occasion d'un déjeuner à l'Assemblée nationale, la candidature est présentée au comité directeur de la FFSG.

assist "the study and presentation of the Savoie bid dossier for the 1992 Winter Olympics".

■ April 2 1985: the bid was presented to the CNOSF board of directors.

■ June 3-6 1985: the Albertville and Savoie bid was presented officially for the first time at the 90th IOC session in East Berlin.

■ October 14-17 1985: a delegation from Savoie attended the ANOC general meeting in Lisbon, and presented their case to the IOC Executive Committee.



© J.P. MIRABEL

■ 12 décembre 1983 : Michel Barnier présente par courrier la candidature savoyarde à S. E. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique.

■ 14 décembre 1983 : le président de la République, M. François Mitterrand, est saisi du dossier de candidature d'Albertville et de la Savoie. Un courrier est également adressé au conseil Régional de Rhône-Alpes.

■ 2 février 1984 : le président de la République répond favorablement au projet de candidature en soulignant les nombreux atouts.

■ 28 février 1984 : le conseil d'administration du CNOSF décide à l'unanimité de soutenir la candidature d'Albertville.

■ December 20 1985: the President of the Republic, François Mitterrand, confirmed the support of the French public authorities for the Albertville and Savoie bid for the XVI Winter Olympics, in a letter to His Excellency Juan Antonio Samaranch, president of the IOC.

■ January 22-25 1986: the NOC Investigative Commission went on a tour of inspection of the venues for the Olympic bid.

■ February 5-8 1986: the IOC Investigative Commission, composed of Pirjo Haggman (Finland NOC), Chiharu Igaya (Japan NOC), Cornelis Kerdel (Netherlands NOC), Pal Schmitt (Hungary NOC), also made a tour of inspection of the Olympic venues. The presence of His Excellency Juan Antonio Samaranch and Marc Hodler, President of the ISF, was also noted at the first freestyle skiing World Championships in Tignes.

■ February 7 and 8 1986: third tour of inspection, by the International Federation Investigative Commission.

■ March 1 1986: a Savoieard delegation composed of Michel Barnier, Jean-Claude Killy, Henry Dujol, the Mayor of Albertville, Nelson Paillou, the President of the CNOSF, and the general director of services in the department of Savoie, handed over the official Bid Book to the IOC in Lausanne.

■ 29 juin 1984 : par un communiqué, le gouvernement français annonce qu'il apporte son concours à « l'étude et à la présentation du dossier de la Savoie aux Jeux olympiques d'hiver de 1992. »

■ 2 avril 1985 : la candidature est présentée au conseil d'administration du CNOSF.

■ 3-6 juin 1985 : la candidature d'Albertville et de la Savoie est présentée pour la première fois officiellement lors de la 90^e Session du CIO à Berlin-Est.

■ 14-17 octobre 1985 : une délégation savoyarde assiste, à Lisbonne, à l'assemblée générale de l'ANOC et se présente à la commission exécutive du CIO.

■ 20 décembre 1985 : le président de la République confirme dans une lettre adressée à S. E. Juan Antonio Samaranch, président du CIO, le soutien des pouvoirs publics français à la candidature d'Albertville et de la Savoie.

■ 22 au 25 janvier 1986 : la commission d'enquête des CNO effectue une visite d'inspection des sites d'épreuves de la candidature olympique.

■ 5 au 8 février 1986 : la commission d'enquête du CIO, composée de Pirjo Haggman (CIO Finlande), Chiharu Igaya (CIO Japon), Cornelis Kerdel (CIO Pays-Bas), Pal Schmitt (CIO Hongrie) effectue à son tour une visite d'inspection des sites d'épreuves. On note la présence de S. E. Juan Antonio Samaranch et de M. Marc Hodler, président de la FIS, aux premiers championnats du monde de ski artistique acrobatique à Tignes.

■ 7 et 8 février 1986 : troisième visite d'inspection de la commission d'enquête de la fédération internationale.

■ 1^{er} mars 1986 : une délégation savoyarde, composée de Michel Barnier, Jean-Claude Killy, Henry Dujol, Nelson Paillou et du directeur général des services du département, remet le dossier officiel de la candidature au CIO, à Lausanne.

■ 25 mars 1986 : le dossier technique de la candidature est soumis au président du CNOSF.

■ 10 avril 1986 : le dossier technique de la candidature est remis au premier ministre, M. Jacques Chirac, par Michel Barnier, Jean-Claude Killy, Henry Dujol et Charles Béraudier, puis, le 15 avril, au président de la République.

■ Avril 1986 : pendant cette période, des membres du comité de candidature remettent personnellement le dossier officiel à chacun des membres du CIO.

■ 20-27 avril 1986 : une délégation savoyarde, conduite par Jean-Claude Killy et Michel Barnier, assiste à l'assemblée générale de l'ACNO et à la commission exécutive du CIO, à Séoul, où le dossier de la candidature est présenté.

■ 15 octobre 1986 : présentation du dossier et du film officiels de la candidature aux membres du CIO lors de la 91^e Session, à Lausanne.

■ 17 octobre 1986 : Albertville est élue ville organisatrice des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver.



© J.P. MIRABEL

■ March 25 1986: the technical dossier for the bid was submitted to CNOSF president Nelson Paillou.

■ April 10 1986: the technical dossier for the bid was presented to Prime Minister Jacques Chirac by Michel Barnier, Jean-Claude Killy, Henry Dujol and Charles Béraudier, then to the President of the Republic on April 15.

■ April 1986: meanwhile, bid Committee members were personally presenting the official file to each IOC member.

■ April 20-27 1986: a Savoieard delegation led by Jean-Claude Killy and Michel Barnier attended the ANOC and the IOC Executive Committee in Seoul, where the bid dossier was presented.

■ October 15 1986: 1 hour "Viva voce", with presentation of the official bid dossier and film to the IOC members during the 91st session in Lausanne.

■ October 17 1986: Albertville was elected as organizer of the XVI Olympic Winter Games.

MICHEL BARNIER

Né le 9 janvier 1951, marié et père de trois enfants, Michel Barnier est diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris. Après avoir collaboré à plusieurs cabinets ministériels, dont ceux de l'Environnement et de la Jeunesse et des Sports, il est élu en 1978 député de Savoie. Auparavant, à 22 ans, en 1973, il avait été élu conseiller général du département. Le 24 mars 1982, il obtient la présidence du conseil général de la Savoie, puis il est constamment réélu dans ses différents mandats.

À l'Assemblée Nationale, Michel Barnier est membre de la commission des Finances. Au terme de douze mois d'enquête et de travail, il a proposé cent nouvelles mesures pour l'environnement à l'origine de son livre *Chacun pour tous*, publié en 1990.



© J. P. CLATOT

JEAN-CLAUDE KILLY

Né le 30 août 1943 à Saint Cloud, Jean-Claude Killy s'installe dès 1946 à Val-d'Isère où ses parents ouvrent un magasin d'articles de sports. Il intègre très vite le Club des sports de la station, puis est sélectionné en équipe de France à 16 ans. Il remporte sa première course internationale (slalom géant) en décembre 1961 à Val-d'Isère. Double champion du monde en août 1966 à Portillo, il gagne 23 courses de coupe du monde sur 30 et 6 combinés au cours de la saison 1966-1967. Aux Jeux olympiques de Grenoble en 1968, il est triple champion olympique (descente, géant, slalom) et met un terme à sa carrière sportive amateur. Il devient plus tard champion du monde des skieurs professionnels aux États-Unis.

Jean-Claude Killy entame par la suite une nouvelle carrière dans les affaires, aux États-Unis et au Japon notamment. À partir de 1977, il prend des participations dans des sociétés industrielles. Le ministre du Commerce lui remet l'Oscar de l'exportation en 1982.

Il reçoit du président de la République l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur en avril 1992.

MICHEL BARNIER

Born on January 9, 1951, married with three children, Michel Barnier is a former student of the Paris School of Commerce (Ecole supérieure de commerce de Paris). After working with ministers in various Government Departments, notably those for the Environment and for Youth and Sport, he was elected Député for the Savoie in 1978. He had previously been elected, at the age of 22, to the Conseil Général of the Savoie in 1973. On March 24 1982, Michel Barnier became president of the Conseil Général, and was re-elected as Député.

Michel Barnier is a member of the Finance Committee of the French Assemblée Nationale. After twelve months of investigative work, he proposed a hundred new measures for the environment, which became the subject of his book *Chacun pour Tous* (One for All) published in 1990.



© MIRABEL

JEAN-CLAUDE KILLY

Born on August 30 1943 in Saint-Cloud, Jean-Claude Killy moved to Val-d'Isère in 1946 where his parents opened a sporting goods shop. He soon joined the local sports club, and was selected for the French team at 16. He won his first international race (giant slalom) in December 1961 at Val d'Isère. Double world champion in August 1966 at Portillo, he won 23 out of 30 World Cup races and 6 combined events in the 1966-67 season. At the Grenoble Olympic Games in 1968, he was triple Olympic champion, in downhill, giant slalom and slalom, and turned professional. He became professional world champion in the United States two years later.

Jean-Claude Killy then launched a new career in business, in the United States and Japan particularly. He began to buy shareholdings in industry in 1977. The Minister of Commerce honoured him with an award for exports in 1982.

He was made a Commander of the Légion d'Honneur by the President of the Republic in April 1992.





*Le personnel du COJO
Le programme Équipe 92*

Les ressources humaines
Human resources

**COJO personnel
The Equipe 92 programme**

LES RESSOURCES HUMAINES

Pour organiser les Jeux olympiques, le COJO a fait appel à des personnes relevant de statuts très variés. La gestion de ces personnes a été confiée à la direction des ressources humaines.

Au total, ce sont 9 310 personnes qui, placées sous l'autorité hiérarchique directe du COJO, ont organisé les Jeux : 610 personnes rémunérées et 8 700 Équippers. Cette équipe de 9 310 personnes, accréditées CO, était identifiée sous la dénomination d'Équipe 92.

LA CONSTITUTION ET L'ÉVOLUTION

Le Comité d'organisation des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie a été créé après l'obtention par la ville d'Albertville de l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1992. Au même moment, le comité de candidature était dissout.

Dans un premier temps, un siège unique regroupait l'ensemble du personnel dans l'ancien Palais de Justice d'Albertville (rue Pargoud). Puis, après avoir connu un éclatement géographique de ses services en cinq endroits différents d'Albertville, le COJO s'installa en mai 1989 dans l'extension du lycée d'enseignement professionnel du Grand-Arc, dont la construction avait été avancée pour la circonstance.

Cet aménagement permit d'accueillir l'ensemble du personnel jusqu'aux Jeux, avec, pour seule annexe, un bâtiment provisoire construit dès 1988 abritant la direction des Volontaires.

• LES PERSONNELS

Le comité fit appel à trois catégories de personnes rémunérées :

- Les personnes titulaires d'un contrat de travail avec le

COJO

Les effectifs du COJO suivaient une pente ascendante assez irrégulière : 20 personnes fin 1987, 50 personnes au 29 février 1988, puis 137, 167, 242, et 324 respectivement fin 1988, fin 1989, fin 1990 et fin 1991. Au 8 février 1992, l'effectif des salariés du COJO était de 324.

- Les personnels intérimaires

Le COJO a fait appel à une entreprise partenaire, Bis, entreprise de travail temporaire, pour recruter essentiellement les manutentionnaires, indispensables pendant la phase d'installation sur les sites.

- Les sous-traitants

Pour des missions particulières ou pour des périodes brèves, le COJO a obtenu la mise à disposition, à titre onéreux, de collaborateurs d'entreprises prestataires. Au nombre de 150 environ, ils ont progressivement rejoint le COJO et ont fait partie intégrante de la structure.

• LES EFFECTIFS RÉMUNÉRÉS

Pendant les Jeux, la situation était la suivante :

Personnels salariés du COJO	324
Personnels intérimaires	136
Sous-traitants	150
TOTAL	610

• LA GESTION DE L'ÉQUIPE

L'organigramme s'est adapté à ces recrutements. Ceux-ci ont tout d'abord fait l'objet de plans précis, établis annuellement et arbitrés en réunion spécifique par le directeur général ; puis, par la suite, ils ont donné lieu à un arbitrage individuel sur présentation du profil de poste, de la justification précise de la demande et de l'entretien avec le candidat pressenti.

Les objectifs poursuivis étaient de recruter « plus tôt pour recruter moins » et de recruter des jeunes gens à fort potentiel, pouvant rapidement évoluer au sein de la structure. D'où une gestion du personnel très souple et attractive (promotion et mobilité internes), alliée à un outil de travail de haute technologie.



© COJO / SKOTNICKA

Le personnel du COJO

COJO personnel

HUMAN RESOURCES

In order to organize the Games, COJO called upon people from many different walks of life. The management of these people fell to the human resources department.

A total of 9,310 people organized the Games under the direct control of COJO, 610 of whom were paid and 8,700 of whom were Volunteers. This team of 9,310 people, accredited CO, were known generically as 'Équipe 92'.

FORMATION AND DEVELOPMENT

The Organizing Committee for the XVI Olympic Winter Games of Albertville and Savoie was created after the town of Albertville had been awarded the Winter Olympic Games of 1992. At the same moment, the bid committee was disbanded.

In the beginning, all the staff were brought together under one roof, in the former law courts in Albertville. Then, after a geographical dispersal of its departments over five different places in Albertville, COJO moved into the LEP (technical college) extension in May 1989, which had been hurried through for this purpose.

This building housed all the personnel up to the Games, with the single exception of the Volunteers department, which was in a provisional annex built for it in 1988.

• PERSONNEL

The Committee used three categories of salaried staff:

- Staff holding a work contract with COJO. The COJO numbers rose in a rather irregular curve: 20 at the end of February 1987, 50 on 29 February 1988, and then 137, 167, 242, and 324 respectively at the end of 1988, 1989, 1990 and 1991. On 8 February 1992, the COJO salaried work force numbered 324.

- Temporary staff. COJO used the services of a sponsor company, BIS, a temporary employment agency, to recruit mainly manual workers for the installation phase at the venues.

- Sub-contractors. For special jobs or for short periods, COJO employed the services of contributing companies.

There were about 150 of these, and they joined COJO gradually to become an integral part of the system.



LA RECONVERSION DES SALARIÉS DU COJO

Dès la mise en place de l'entreprise COJO, société pas tout à fait comme les autres, ses dirigeants ont agi pour que puisse être mise en place une structure d'aide à l'orientation professionnelle de l'ensemble de ses collaborateurs, d'une part afin de signifier la reconnaissance pour l'engagement que tous avaient manifesté et la parfaite disponibilité dont ils avaient fait preuve, d'autre part afin de faire en sorte que la motivation de chacun demeure totale jusqu'au terme de sa mission, sans que le souci d'un devenir personnel puisse ternir l'enthousiasme du projet, au moment où l'événement pour lequel tous avaient œuvré devenait réalité.

Cette action de soutien pour le reclassement ne concernait que les seuls salariés titulaires d'un contrat de travail avec le COJO.

En effet, les personnels intérimaires et les sous-traitants ont réintégré leurs entreprises respectives à l'issue des Jeux.

• LA CELLULE DE RECLASSEMENT

Tous les moyens ont donc été mis en place pour assurer une aide efficace dans le cadre de la recherche d'emplois après les Jeux.

Dès mai 1991, une personne a été spécifiquement chargée d'assurer dans les meilleures conditions l'accompagnement individuel de chacun (aide à la réalisation des curriculum vitae, conseil en matière d'orientation et d'emplois), les relations avec les entreprises, la mise en place d'un dispositif de reconversion en étroite collaboration avec l'ANPE et tous les autres organismes susceptibles d'être des réseaux performants d'informations et de relations, aussi bien sur le plan régional que national. Ce dispositif s'enracinait, bien antérieurement à sa mise en place effective, dans l'action menée dès l'embauche de chacun par l'ensemble des chargés de mission du service des ressources humaines qui, à travers une première série d'entretiens individuels, avaient déjà défini les grands axes de l'orientation « après-Jeux » de chacun.

• LES ACTIONS DE LA CELLULE DE RECLASSEMENT

À partir de mai 1991, des entretiens individuels ont été réalisés avec tous ceux qui en ont manifesté le désir (environ 250 personnes).

Cette action d'aide à la recherche d'emplois a été élargie au personnel du COPTA (Comité d'organisation des Jeux paralympiques de Tignes et d'Albertville), qui a bénéficié de la même prestation que l'ensemble du personnel du COJO.

Des dossiers individuels ont été créés, s'appuyant sur les structures suivantes :

- mise en place d'un partenariat efficace et performant avec des institutions et des entreprises, en particulier les partenaires et fournisseurs ;
- sélection et transmission individuelle des annonces et propositions d'emplois à chaque personne concernée ;
- organisation de réunions d'informations sur place.

• LES ATOUTS DES SALARIÉS

Si ces salariés n'étaient pas tous tout-à-fait des spécialistes, ils le sont devenus, même dans des domaines que parfois certains ne connaissaient que très peu au départ. Ils ont prouvé leur adaptabilité, leur capacité à résoudre les problèmes.

Dans leurs missions ils n'ont eu ni droit à l'erreur ni au report.

Ils ont eu à faire preuve d'un certain nombre de qualités :

- efficacité et autonomie complète ;
- créativité et initiative ;
- sens de l'organisation et du management des équipes ;
- curiosité pour connaître ce qui se faisait ailleurs, dans les autres secteurs, afin d'agir d'une manière cohérente sur l'ensemble des quinze sites et à l'intérieur de chaque service, (toute décision ponctuelle ayant inévitablement des répercussions sur la plupart des autres activités).

• PAID STAFF

During the Games, the situation was as follows:

Salaried staff:	324
Temporary staff	136
Sub-contractors	150
TOTAL	610

• MANAGEMENT OF THIS TEAM

The organigramme was obviously adapted to the personnel recruited. The recruitment programme was the subject of precise plans, drawn up annually and discussed in special meetings with the director general; later, each application was examined individually and the candidate was interviewed.

The objectives were to recruit early in order to recruit less and to recruit young people with high potential who would be able to develop rapidly within the organization. This resulted in a flexible approach to personnel management with internal promotion and mobility allied to a high-technology working environment.

REDEPLOYMENT OF COJO SALARIED STAFF

From the moment this company, which was described as being 'not quite like any other', was formed, COJO's directors - the presidents and the general executive - did everything to ensure the creation of a structure which provided professional guidance for all members of its staff.

This was partly to show their gratitude for the commitment and amenability shown by the personnel, and secondly to ensure that all the staff remained motivated until the end of their engagement without worries about their own future dampening their enthusiasm, until the event towards which everyone was working became a reality.

This support was not restricted to the contracted, salaried staff of COJO.

The temporary employees and the sub-contractors were all re-employed by their previous employers.

• THE REDEPLOYMENT UNIT

Every means possible was used to ensure efficient help in finding employment after the Games.

From May 1991, one person was exclusively responsible for the following aspects:

- individual attention for everybody: help in writing curriculum vitae, guidance in what to look for and where to look for jobs,
- relations with the companies,
- a redeployment plan in strict collaboration with the ANPE (national employment exchange) and with any other organization likely to be able to provide efficient information and useful contacts on a regional and national scale.

This plan had its roots in the previous work done by all the section heads of the human resources department, who, after an initial interview, had already drawn up individual redeployment plans for the interviewees, for after the Games.

• ACTIVITIES OF THE REDEPLOYMENT UNIT

Interviews started in May 1991 for all who wanted to take part in the scheme, some 250 in all.

This employment scheme was also open to the staff of COPTA (the organizing committee for the Paralympic Games at Tignes and Albertville) who had the same benefits as the COJO personnel.

Creation of personal files

- Setting up an efficient partnership with various institutions and companies, especially the sponsor companies and suppliers.
- Sorting and sending job advertisements and offers to each person concerned.
- Organization of information meetings at their place of work.



Leurs spécialités étaient multiples : ingénieurs de différentes disciplines (informatique, électronique...) et de différentes origines (Arts-et-Métiers, Supélec, Ponts-et-Chaussées...), techniciens (génie thermique, mécanique, dessinateurs, informaticiens...), spécialistes des transports, de la logistique, de la sécurité, de la construction ou de la gestion, mais aussi chefs d'équipe, chefs de projets, employés, secrétaires, assistants et assistantes de direction, médecins, pharmaciens, etc.

75 % étaient des Rhône-Alpins, parmi lesquels 50 % de Savoyards, d'origine ou de retour au pays pour l'occasion. Les autres sont venus de toutes régions et même quelques-uns de l'étranger.

Ils étaient jeunes : 33 ans en moyenne.

Ils ont affirmé leur goût du risque, mais aussi celui de la performance et de l'efficacité. Les tâches ont été énormes et ne peuvent toutes être citées sans risque d'oubli.

L'informatique a été l'un des outils privilégié que tous ont appris à maîtriser parfaitement, selon les besoins de leurs activités spécifiques.

Une telle organisation se situe en dehors des normes traditionnelles.

Tous les salariés du COJO, sans exception, ont eu une affectation sur un site pendant les Jeux, ce qui signifie que tous ont assuré une fonction d'organisation, de formation, d'encadrement d'une équipe de bénévoles. De ce fait, leur vécu des Jeux olympiques a aussi été un vécu de terrain.

• L'AIDE DE L'ÉTAT

Conçue et élaborée, dès le mois de juin 1991, par le directeur du Travail et de l'Emploi du département, le responsable des ressources humaines du COJO et son chargé de mission pour le reclassement, la convention du Fonds national de l'emploi a été officiellement signée le 3 février 1992 par le préfet de Savoie et les présidents du comité d'organisation.

Son objectif était de conforter l'action du COJO en apportant une enveloppe financière globale de 500 000 francs pour exprimer l'appui du département et de l'État dans la mise en place de ce dispositif exceptionnel.

Le COJO s'engageait à mettre en place et à faire fonctionner une cellule d'assistance au reclassement de l'ensemble de son personnel et de celui du COPTA. En contrepartie, l'État lui apportait son soutien financier.

Cette convention s'adressait à tous les salariés ayant manifesté le souhait de bénéficier de ce dispositif. Sa durée de fonctionnement s'étalait de janvier à juin 1992.

Le COJO mettait à disposition de la cellule de reclassement et des salariés :

- les locaux nécessaires (bureau, salle de documentation...);
- les moyens informatiques, télématiques pour l'édition des curriculum vitae, la gestion de la base de données emploi, etc. ;
- les documentations diverses spécialisées dans les offres d'emploi spécifiques ou générales.

Le calcul de la participation de l'État s'est effectué selon les modalités suivantes :

- 1 000 francs par salarié bénéficiaire de l'assistance de la cellule ;
- 3 000 francs par salarié effectivement reclassé, sous réserve des justifications nécessaires et dans la limite d'un plafond de 500 000 francs. Cette convention assurait ainsi les fondements stratégiques d'une volonté politique affirmée et officiellement légitimée.

• ASSETS OF THE SALARIED STAFF

If the staff were not exactly specialists at the beginning, they became such by the end of the Games, even in cases where the person was starting an activity with virtually no previous experience. They showed their adaptability and their ability to solve problems. There was no room for either mistakes or delays in their missions.

They had to show complete efficiency, independence, creative ability, initiative, organizational sense and man-management ability. They also had to possess a certain curiosity to know what was going on elsewhere, in the other sections, in order to act in a consistent way at all 15 venues and within each department. Every on-the-spot decision would necessarily have an effect on most of the other sections.

There were engineers from different areas (data processing, electronic, applied arts, electrical, decoration, roadworks, etc.), various technicians (thermal, mechanical, draughtsmen, computing, etc.), transport, logistics, security, construction and administration specialists, and also team leaders, project managers, clerks, secretaries, assistants and management assistants, doctors, pharmacists, etc.

75% of them were from the Rhône-Alpes region, of whom 50% were from Savoie, either originally or who had come back for the Games. The others came from all over France and even abroad. They were young, the average age being 33. They demonstrated their taste for risk but also for high standards and efficiency. The tasks were too numerous to mention without the danger of omitting some.

Data processing was an advantage shared by all, and mastering every aspect of it for each section was essential. Such an organization falls outside traditional norms.

All the salaried staff, without exception, were assigned to a particular venue during the Games, which meant that they all had a role in the organization, training and management of a team of Volunteers. It also meant that their experience of the Games was a 'hands-on' experience.

• GOVERNMENT AID: THE CONVENTION WITH THE NATIONAL EMPLOYMENT SUPPORT

This was drawn up and developed by the director of employment for the department of Savoie, the director of human resources for COJO and his redeployment manager, and was officially signed on 3 February 1992 by the prefect of Savoie and the presidents of COJO.

Its objective was to support COJO to the amount of 500,000 francs to demonstrate the backing of the department and the state for this exceptional project.

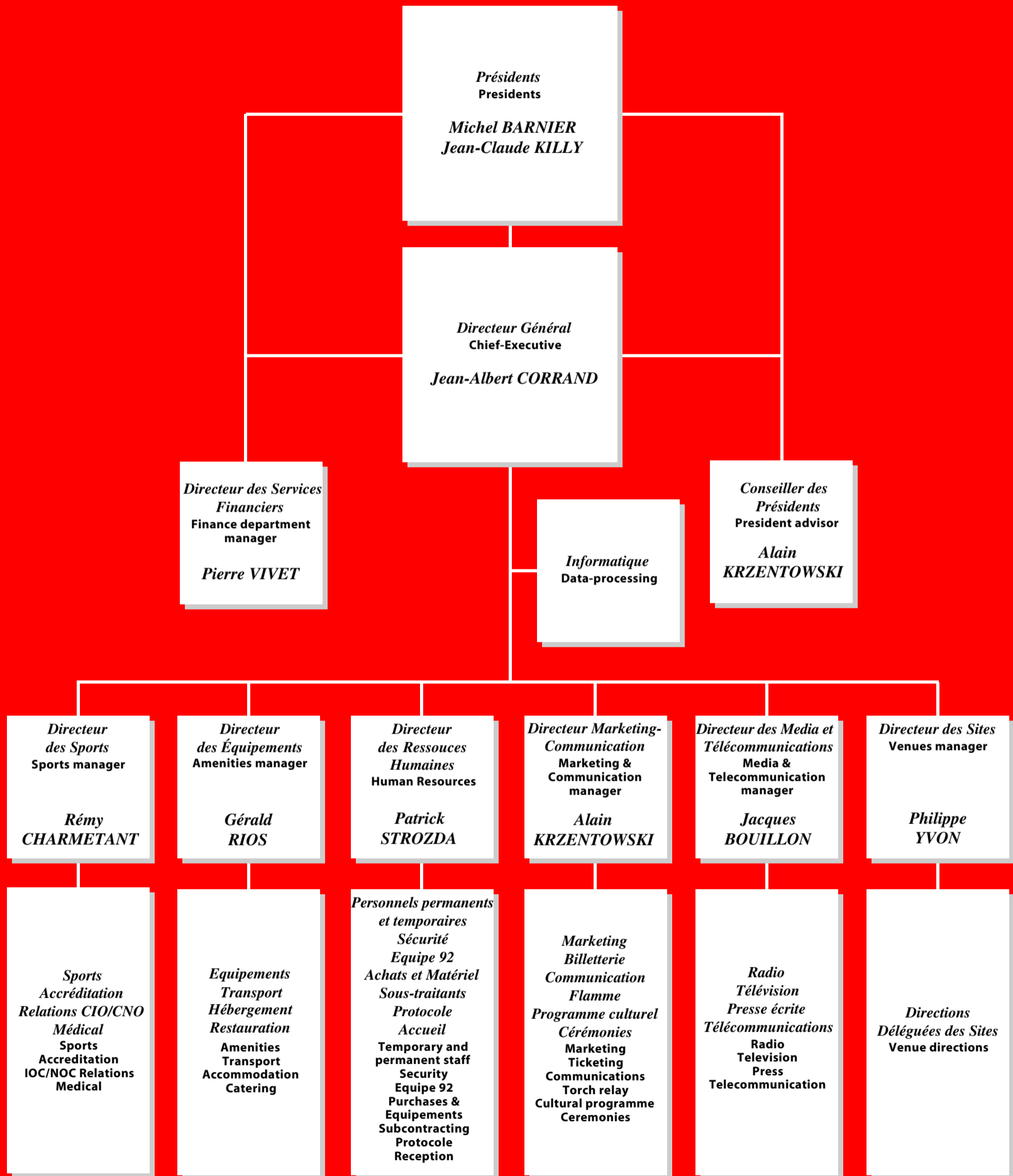
In it, COJO committed itself to setting up and operating a unit to provide redeployment aid for the whole of its personnel and that of COPTA, and the State promised its financial support on fulfilment of these conditions.

This convention applied to all employees who had expressed an interest in the plan. It lasted from January to June 1992.

COJO provided for the redeployment unit and its employees:

- the necessary premises (office, information room, etc.)
 - the necessary computer resources for the production of CVs, the administration of the employment database, etc.
 - various documents concerning specific or general job offers.
- The State contribution was calculated on the following basis:
- 1,000 francs per employee receiving the units assistance
 - 3,000 francs per employee effectively redeployed.

These allowances were subject to the necessary proof being supplied and up to a limit of 500,000 francs. The convention also ensured the official seal of approval for the strategic foundations of a confirmed political policy.



LE PROGRAMME ÉQUIPE 92

Pour la première fois en France, on allait faire appel à des milliers de bénévoles pendant plusieurs semaines. Ce défi a été confié à un service particulier de la direction des ressources humaines, la direction des Volontaires, qui a élaboré et conduit une stratégie à partir des objectifs fixés par les présidents et la direction générale du COJO.

Dès le départ, quatre objectifs ont été fixés :

- Renforcer une tradition

Les comités d'organisation font traditionnellement appel à des volontaires pour remplir de très nombreuses missions. Le COJO se devait de respecter cette tradition et, à l'exemple des organisateurs des Jeux de Los Angeles, de Calgary et de Séoul, la renforcer.

- Partager l'exploit

Les exploits sportifs prennent toute leur valeur lorsqu'ils sont partagés. En permettant à des milliers de bénévoles de vivre ces exploits en direct, le comité d'organisation a voulu partager la performance sportive avec ceux qui l'ont rendu possible en la préparant de manière souvent anonyme.

- Faire des Jeux une fête chaleureuse

En faisant appel à des bénévoles, le comité d'organisation a parié sur leur motivation et leur entrain pour transformer une quinzaine sportive en une véritable fête chaleureuse et accueillante.

- Relever le défi de l'excellence

Comme le champion sportif, qui doit être à son meilleur niveau pour l'épreuve olympique, l'Équipier doit être le meilleur pour bien remplir sa mission. Il ne s'agit pas uniquement de mobiliser des bonnes volontés, mais aussi et surtout des personnes soucieuses de s'acquitter de leur tâche avec une véritable conscience professionnelle qui allie rigueur et sérieux. Par cette volonté de professionnalisme, le comité d'organisation a voulu relever le défi de l'excellence.

Ces quatre objectifs ont été appliqués selon quatre étapes :

- Première étape : évaluation des besoins

Définir le nombre exact des Équipiers et des missions qui leurs seront confiées, afin de mettre à la disposition des candidats de véritables offres d'emplois.



© F. COMOLLI

Le programme Équipe 92 The Équipe 92 programme

THE ÉQUIPE 92 PROGRAMME

For the first time in France, a call was going out to thousands of volunteer workers for a period of several weeks. This challenge was handed to a special section of the human resources department, the volunteers department, which developed a strategy based on the objectives set by the presidents and the general executive of COJO.

From the beginning, four objectives were set.

- Strengthen a tradition

Organizing committees traditionally ask for Volunteers to carry out various tasks.

COJO was honour-bound to respect this tradition and, in the manner of the organizers of the Games at Los Angeles, Calgary and Seoul, strengthen it.

- Share the achievement

Sporting achievements are all the more valuable for being shared. By allowing thousands of Volunteers to experience these achievements live, the Organizing Committee wanted them to share the performances which they had done so much to make possible.

- Make the Games into a big party

By calling on Volunteers, the Organizing Committee was banking on their enthusiasm and dynamism to make the Olympic fortnight into a huge party.

- Bring them to their peak

Like the sports champion, who must be at his best for the Olympic event, the Volunteer had to be at the top of his form for the Games.

This is not only a question of mobilising motivated people but also those who wish to acquit themselves of their tasks with a genuine professional conscience which combines rigour and reliability.

This desire for 'professionalism' was the Committee's way of trying to bring the Volunteers to their peak for the Games.

- First stage: needs assessment

To define the exact number of Volunteers required and the tasks which would be assigned to them in order to propose genuine 'job offers' to the applicants.

- Second stage: recruitment and assignation.

Select and assign the Volunteers to their precise posts.

- Third stage: training, adaptation and motivation.

- Deuxième étape : recrutement et affectation
Sélectionner les Équipiers et les affecter sur des fonctions précises.
- Troisième étape : formation, adaptation, motivation
- Quatrième étape : la gestion opérationnelle
Gérer les Équipiers pendant les Jeux, pour maintenir la cohésion des équipes et traiter les cas particuliers.

ÉVALUATION DES BESOINS

L'évaluation des besoins a permis de déterminer très précisément le nombre d'Équipiers en évitant les doublons et en définissant les missions qui leur seraient confiées, et d'établir des fiches descriptives des postes offerts.

• LA MÉTHODE D'ÉVALUATION

D'octobre 1989 à décembre 1989, des conférences d'évaluation ont permis de préciser le nombre de postes à tenir. Pour chaque site, et compte tenu de l'activité de ce site (avant, pendant et après les Jeux), les responsables du COJO ont identifié les missions absolument indispensables.

Ces missions, une fois identifiées, ont été réparties en deux catégories :

- celles qui pouvaient être confiées à des Équipiers bénévoles ;
- celles qui devaient être confiées à des personnels salariés ou sous-traitants.

Pour les Équipiers, 6 200 postes de travail ont été recensés.

De janvier 1990 à mai 1990, ces postes de travail ont été transformés en « équivalent personnes », pour aboutir à un premier total de 7 350 Équipiers.

L'augmentation s'explique par l'affectation de plusieurs personnes sur un seul poste, notamment dans les domaines de la santé, de la sécurité et de la presse.

En novembre 1991, le nombre d'Équipiers a été définitivement arrêté à 8 647. En dix-huit mois, les effectifs sont passés de 7 350 à 8 647 pour les raisons suivantes.:

- les épreuves-tests de 1990 et 1991 ont fait apparaître des missions qui avaient été ignorées (accueil des handicapés par exemple) ;
- ces mêmes épreuves-tests ont révélé des effectifs insuffisants dans certaines fonctions (assistants spectateurs, gardiens de parking...);
- certaines missions qui, initialement, devaient être confiées à des salariés, ont été confiées à des Équipiers (notamment des moniteurs de ski).

• RÉSULTAT : DES ORGANIGRAMMES-SITES, DES OFFRES D'EMPLOIS

Deux ans avant les Jeux, les conférences d'évaluation ont permis d'établir les premiers organigrammes des sites et, surtout, une véritable banque d'offres d'emplois.

Ces informations ont été publiées pour lancer le recrutement des Équipiers, à qui elles donnaient ainsi des réponses précises sur leur site d'affectation, leur mission, la durée, son contexte, le niveau de formation requis, les contraintes, etc.

RECRUTEMENT ET AFFECTATION

• UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT CIBLÉE

Il n'y a pas eu d'appel public au volontariat, car le risque aurait été de susciter de trop nombreuses candidatures. Pour éviter de tels inconvénients, le recrutement s'est fait à partir de démarches actives menées par la direction des Équipiers auprès de certains publics ciblés.

L'information des candidats s'est faite à partir des offres d'emplois définies lors de l'évaluation des besoins. Chaque candidat devant se déterminer par rapport à une mission, une première adéquation entre le profil de la personne et celui du poste était réalisée.

- Fourth stage: operational management
Manage the Volunteers during the Games to maintain consistency in the team and handle individual problems.

NEEDS ASSESSMENT

A needs assessment enabled an accurate estimate of the number of Volunteers required to be carried out without reproducing roles, the tasks which would be assigned to them to be defined and job description forms, like real 'job offers', to be produced.

• METHOD OF ASSESSMENT

From October 1989 to December 1989, a period of three months, assessment conferences were held to determine the number of posts to fill. COJO identified the absolutely indispensable tasks for each venue, with the specific function of the venue in mind.

Once identified, these tasks were divided into two categories:

- those which could be assigned to Volunteers;
- those which should be assigned to salaried staff or sub-contractors.

6,200 posts for Volunteers were listed.

From January 1990 to May 1990, these positions were converted into 'person equivalents' which produced a first figure of 7,350 Volunteers. The increase can be explained by the fact that certain positions needed more than one Volunteer, such as health, security and press (in the press centres).

In November 1991, the number of Volunteers reached its final total of 8,647. In 18 months, the number had increased from 7,350 to 8,647 for the following reasons:

- the test events in 1990 and 1991 revealed gaps in the list of tasks (e.g. reception of disabled spectators).
- these same test events also revealed gaps in the staffing for existing tasks (e.g. spectator assistance, car-park attendants).
- lastly, certain tasks which were to be assigned to salaried staff were eventually assigned to Volunteers (especially to ski instructors).

• RESULT: VENUE ORGANIGRAMMES AND JOB OFFERS

Two years before the Games, the assessment conferences had allowed the first venue organigrammes and an extensive list of job offers to be drawn up.

This information was published to launch the Volunteer recruitment programme. It also gave them precise answers to their questions about their assigned venue, their task, its length and context, the level of training required, the constraints, etc.

This information appears in Annex 1 in the manual called 'Équipe 92 - Ready, Steady, Go!'

RECRUITMENT AND ASSIGNATION

• A POLICY OF STRUCTURED RECRUITMENT

There were no public appeals for the Volunteer programme; the risk of rejecting numerous applicants would have been too great. To avoid this undesirable situation, recruitment was carried out in a precise way by the director of Volunteers, and aimed at certain sectors of the public.

Information for the applicants was found in the 'job offers' as defined in the assessment stage. As each position demanded a certain applicant, the backgrounds were first matched up to the position.

Given the restrictions imposed by accommodation and transport, it was decided to reserve a significant number of positions for habitants of Savoie. Lastly, as the desire of the presidents was to reflect the whole of French society in the Équipe 92 programme, the sectors of the public contacted after this first stage were chosen for their suitability to the position.

Compte tenu des contraintes d'hébergement et de transport, il a été décidé de réserver un nombre significatif de postes d'Équipiers aux habitants de la Savoie. Enfin, la volonté des présidents étant de refléter, dans le programme Équipe 92, la société française dans son ensemble, les publics et réseaux qui ont été contactés ont été choisis en vertu de leur représentativité.

• **Diversité géographique**

Savoie	2 671	30,89 %
Rhône-Alpes (hors Savoie)	1 716	19,84 %
France (hors Rhône-Alpes)	3 994	46,19 %
Étranger	266	3,08 %
TOTAL	8 647	100%

• **Diversité socio-professionnelle**

Étudiants	1 598	18,48 %
Actifs	5 972	69,06 %*
Retraités	758	8,77 %
Sans profession	319	3,69 %
TOTAL	8 647	100%

* Dont 2 500 salariés des entreprises membres du Club Coubertin

• **Situation par rapport à l'âge et au sexe**

Ages		
14-20 ans	2 946	4,07 %
21-30 ans	2 021	23,37 %
31-40 ans	1 907	22,05 %
41-50 ans	982	11,36 %
51-60 ans	729	8,43 %
61-70 ans	62	0,72 %
TOTAL	8 647	100 %

Sexe		
Femmes	2 885	33,36 %
Hommes	5 762	66,64 %
TOTAL	8 647	100 %

Lorsque la direction des Équipiers a contacté certains réseaux susceptibles de présenter des candidats bénévoles, elle a essayé d'inscrire le projet olympique dans la logique du réseau contacté.

Cela fut notamment possible avec les réseaux suivants :

- l'Éducation nationale, où des classes d'Équipiers ont intégré le projet olympique dans les programmes scolaires (une classe du lycée Pierre-Grange d'Albertville s'est formée au matériel informatique, prêté par IBM, pour être distributeur de résultats pendant les Jeux) ; une autre classe du lycée La Charrette d'Albertville a mis en place une formation surfacteur et maintenance de glace pour les Équipiers affectés dans les patinoires ;

- les Écoles supérieures, notamment l'École supérieure de commerce de Chambéry qui a procédé à des échanges internationaux d'étudiants-Équipiers ;

- certaines entreprises, où le projet olympique est venu appuyer une politique de communication et de motivation interne (Renault, SNCF...) ;

- l'association Belle Étoile, d'Albertville, qui a utilisé le programme Équipiers pour faciliter la réinsertion de jeunes en difficulté.

Ce partenariat a très vite intégré les Équipiers retenus dans l'organisation des Jeux, ce qui a fortement contribué à leur motivation.

• **Geographical spread**

Savoie	2,671	30.89%
Rhône-Alpes (except Savoie)	1,716	19.84%
France except Rhône-Alpes)	3,994	46.19%
Foreign	266	3.08%
TOTAL	8,647	

• **Socio-professional spread**

Students	1,598	18.48%
Working	5,972	*69.06%
Retired	758	8.77%
Unemployed	319	3.69%
TOTAL	8,647	

* including 2,500 salaried staff from the members of the Club Coubertin.

• **Spread according to sex and age**

Ages:		
14 - 20	2,946	34.07%
21 - 30	2,021	23.37%
31 - 40	1,907	22.05%
41 - 50	982	11.36%
51 - 60	729	8.43%
61 - 70	62	0.72%
TOTAL	8,647	

Sex:		
Women	2,885	33.36%
Men	5,762	66.64%
TOTAL	8,647	

When the Volunteers department contacted networks likely to provide volunteer applicants, it tried to integrate the Olympic philosophy into the logic of the network concerned.

This was possible with:

- the National Education system, where classes of Volunteers integrated the Olympic project into the school curriculum (a class from the Pierre Grange College in Albertville learned how to use the computer material on loan from IBM so that they could distribute results during the Games).

- Another class from the Charrette School in Albertville followed a training programme on surfacing and maintaining ice, and became Volunteers at the ice rinks.

- the Universities, especially the Commerce University at Chambéry which set up an international exchange programme for student Volunteers.

- certain companies, where the Olympic project was used for internal communication and incentive (Renault, SNCF, etc.).

- the Belle Etoile Association, which used the Volunteer programme to help in the social reintegration of young people in difficulty.

This partnership was enormously helpful in the integration of the Volunteers into the organization, and helped to give them an extra incentive.

Another factor which helped in their motivation was their assignment.

• **NEGOTIATED ASSIGNATION**

The assignment of the Volunteers was a very important phase in the programme. It was a matter of reconciling the wishes of the Volunteers with the requirements of the organization.

The basic facts

The Volunteers obviously want to know as quickly as possible their assigned venue and their job.

Un autre facteur qui a contribué à la motivation des bénévoles a été leur affectation.

• L'AFFECTION NÉGOCIÉE

L'affectation des Équipeurs a été une phase importante du programme. En effet, il s'agissait de concilier les vœux des bénévoles et les nécessités de l'organisation.

Les données de base

Les Équipeurs voulaient connaître rapidement leur site d'affectation, et leur mission.

Pour le comité d'organisation, une décision rapide présentait également des avantages. Elle permettait d'arrêter certains dispositifs logistiques (hébergement, restauration...) et elle autorisait ainsi le lancement rapide du programme pour adapter les Équipeurs à leur mission.

Cependant, une décision trop rapide pouvait aussi avoir des inconvénients, car elle risquait de figer les situations trop rapidement. Un directeur de site, avant d'arrêter définitivement la composition de son équipe et la répartition des tâches, doit pouvoir se donner le temps d'évaluer lui-même les Équipeurs.

Pour concilier ces données, l'affectation s'est déroulée de la manière suivante :

- Affectation géographique : les Équipeurs possédant un logement (44 %) ont été affectés sur le site où ils habitaient. Pour les autres, le site d'affectation était choisi par le comité parmi trois vœux exprimés dans le dossier de candidature.

- Affectation fonctionnelle : il s'agissait d'attribuer une fonction à chaque Équipeur. Une préaffectation intervenait au moment de la candidature. En effet, lorsque le comité d'organisation contactait une cible ou un réseau, il proposait en même temps un nombre de postes déjà définis. Les candidats Équipeurs se prononçaient donc par rapport à une mission précise et exprimait deux souhaits complémentaires pour ne pas figer tout de suite les systèmes.

Sauf quelques rares exceptions, tous les Équipeurs ont exercé une des trois missions qu'ils avaient retenues dans leur dossier de candidature.

Dans le temps, les affectations se sont déroulées de la manière suivante :

- Tous les dossiers de candidature ont été examinés par le directeur de site et un responsable de la direction des Équipeurs pour prendre la décision d'affectation. 7 000 décisions ont été prises et notifiées à la fin de l'année 1990 (soit 80 % de l'effectif total).

- En novembre 1991, les 8 700 Équipeurs connaissaient tous leur affectation définitive.

Cette procédure d'affectation a notamment permis de mettre en œuvre un programme de formation original et très vaste.



© J.-P. CLATOT



© J.-P. CLATOT

For the organizers, a quick decision also had advantages. It allows certain logistical plans to be drawn up (catering, accommodation, etc.), but it especially means that the orientation period for the Volunteers can start earlier.

However, a decision taken too quickly could have disadvantages. A venue manager needs to assess the capabilities of his own Volunteers before drawing up his final plan for the venue.

In order to reconcile these facts, posts were assigned in the following way:- Geographically: Volunteers who already had accommodation at a venue were assigned to it (44%). For the other volunteers, the assigned venue was chosen by the Committee from amongst the three preferences mentioned in the application.

- Functionally: each Volunteer had to have a job. They were all pre-assigned at the time of application. In fact, when the Organizing Committee contacted a target group or a network, it was able, at the same time, to propose a number of positions which were already filled. The Volunteer applied for a specific position, therefore, but also noted two other choices so as to keep the selection system fluid. With very few exceptions, all the Volunteers were assigned to one of the three options they had mentioned.

The time scale of this programme was as follows. All the applications were examined by the venue manager and an official from the Volunteers department in order to decide on the assignments. 7,000 decisions were taken and the applicants notified by the end of 1990 (i.e. 80% of the total number). In November 1991, the 8,700 Volunteers knew their final assignment. This assignment process allowed an original and extensive training programme to be put in place.

Calling on a team of 8,700 people for such a long period (2 to 5 weeks depending on the position) and for such varied positions was a real first in France.

This is why the training of the Volunteers was a priority, as their efficiency and professionalism depended on its success.

For an event as exceptional as the Olympic Games, an original and innovative programme was created under the responsibility of the project manager appointed in 1988 by the Organizing Committee.

• THE TRAINING: A CHALLENGE

To grasp the complexity of this training programme, one need only look at the range of people to be trained and the objectives of the training.

The objectives of the training

The training provided for the Volunteers had to allow them to carry out successfully the tasks assigned to them. A few examples of the numerous tasks assigned to the Volunteers will show the objectives of the training.

In order for the Volunteers to carry out their tasks successfully, their training had to include three elements: firstly, the Olympic

LA FORMATION

L'appel à une équipe de 8 700 personnes pour une période aussi longue (deux à cinq semaines selon les postes) et pour des missions très variées est une véritable première en France.

C'est pourquoi la formation des Équipiers a été une priorité : de son succès dépendait leur efficacité et leur professionnalisme.

Pour un événement aussi exceptionnel que les Jeux, un programme de formation original et innovant a été mis en œuvre sous la responsabilité d'un chef de projet recruté dès 1988 par le comité d'organisation.

• LA FORMATION, UN DÉFI

Les objectifs de la formation

La formation donnée aux Équipiers devait leur permettre de remplir efficacement leur mission. Les missions des Équipiers ont été extrêmement nombreuses et ont imposé trois objectifs à la formation.

La formation doit informer chaque Équipier sur l'événement (l'olympisme, les disciplines sportives...), le cadre géographique de l'événement (la région Rhône-Alpes, la Savoie, les stations olympiques).

La formation doit ensuite adapter chaque Équipier à sa mission. Il ne s'agit plus d'acquérir une culture générale, mais d'apprendre véritablement comment être opérationnel pendant les Jeux.

Cela suppose que la formation soit accessible pour tous. Les outils de formation doivent être à la portée de chacun et aller vers les Équipiers car ils peuvent difficilement se déplacer avant les Jeux.

■ Formation générale

– Enseignement assisté par ordinateur d'une qualité remarquable mis en place par IBM (250 ordinateurs, 5 modules d'enseignement).

– Film vidéo (12') : le sportif et l'Équipier réunis pour une occasion unique

– Livre *Le Partage de l'exploit* (170 pages).

– Journal *Équipe 92* (trois numéros).

■ Formation spécifique

– Classeur de formation (« Le site d'affectation de l'Équipier et son organisation opérationnelle », « Rôle et mission de chaque Équipier », « Vie pratique pendant les Jeux »).

– Actions de formation sur le terrain (formation des cadres, utilisation des matériels et véhicules, tests sur le terrain)

• LA MOTIVATION DES ÉQUIPIERS

Les actions de motivation avaient plusieurs objectifs : créer un sentiment d'appartenance et d'intégration au comité d'organisation, maintenir en permanence un lien effectif entre le comité et les Équipiers, éviter les déceptions, les désaffections, mettre en évidence l'importance du bénévolat dans l'organisation des Jeux, remercier les Équipiers pour leur engagement et leur disponibilité, permettre aux Équipiers de participer à la fête olympique.

Compte tenu de ces données, les actions de motivation se sont déroulées avant et pendant les Jeux.

La motivation avant les Jeux

Elle s'est appuyée sur :

■ une correspondance importante entre chaque Équipier et le comité d'organisation : lettre des présidents du COJO, carte

movement, its history, its sporting disciplines, etc.; secondly, the geographical location of the Games (Savoie, the Rhône-Alpes region, the Olympic resorts, etc.); and thirdly, their own role in all this, which was no longer a question of general knowledge but how to be operational during the Games.

It also supposes that the training was accessible to everybody. The teaching aids used had to be within the grasp of all and the training teams had to go to them, as they could not travel much before the Games.

■ Training tools

Different teaching aids were used in training the Volunteers:
General training

– Computer Aided Learning of remarkable quality on IBM (250 computers and 5 teaching modules)

– Video film (12 mins.): The sportsman and the Volunteer brought together for one special occasion

– Book: *Sharing the Achievement* (170 pages)

– Newspaper *Équipe 92* (3 issues).

■ Special training

– information folder (the assigned venue and his operational role, practical aspects of life during the Games)

– training sessions in the field (management training, use of vehicles and equipment, tests in the field, etc.).

• INCENTIVE FOR THE VOLUNTEERS

The incentive operations had several aims: to create a feeling of belonging and integration with the Organizing Committee, to maintain a constant emotional link between the Committee and the Volunteer,

to avoid disappointments and desertions, to show clearly the importance of the Volunteers in the Olympic organization, to thank the Volunteers for their commitment and their amenability, to allow the Volunteers to take part in the Olympic festival. Given these facts, the incentive operations took place before and during the Games.

Incentives before the Games

These took the following forms:

■ numerous correspondence from COJO to the Volunteers: a letter from the COJO presidents, a Volunteer's identity card, newsletters, updates, etc.

■ the Volunteers' newspaper (three issues)

■ promotional items were sent to all the Volunteers (T-shirts, lapel pins, posters, etc.)

■ the Volunteers were invited, as spectators, to the test events which took place at the Olympic venues in 1991. The Olympic outfit, which was given to each Volunteer, proved to be a great factor in their motivation.

■ the training must not be ignored, either, in the process of motivating the Volunteers: the quality of the material used, the meetings organized for the Volunteers, the originality of the message sent out, the appeal of the teaching techniques used, etc. all helped to forge a solid and enthusiastic team.

■ on 24 November, 1991, the 8,700 Volunteers were invited to spend an unforgettable day at Lyon, where they were thanked for their commitment with a huge spectacle



© J.-P. CLATOT



© J.-P. CLATOT

d'identité de l'Équipier, lettres d'informations, de mise en condition... ;

- le *Journal des Équippers* (trois numéros) ;

- des objets promotionnels divers envoyés à tous les Équippers : épinglettes, tee-shirts, posters... ;

- les invitations, en tant que spectateurs, aux épreuves-tests qui se sont déroulées sur les sites olympiques en 1991.

- la tenue olympique, qui s'est révélée un ressort essentiel de motivation.

Il faut également rappeler l'importance de la formation pour la motivation des Équippers : la qualité des documents élaborés et remis, les rencontres d'Équippers, l'originalité des messages diffusés, l'attrait des techniques de diffusion mises en œuvre ont largement contribué à forger une équipe motivée et performante.

Enfin, le 24 novembre 1991, les 8 700 Équippers ont été invités pour une journée exceptionnelle à Lyon, où leur engagement a été mis en avant grâce à un spectacle très médiatisé et très émouvant. Chaque Équipier a reçu une cassette vidéo rappelant cette journée.

La motivation pendant les Jeux

Pour associer pleinement les Équippers à la fête olympique et pour lutter contre la démotivation et les désaffections, les dispositions suivantes ont été prises :

- deux jours avant le début des Jeux, tous les Équippers ont été invités à la répétition générale de la cérémonie d'ouverture ;



© F. COMOLLI

which was widely covered by the media. Each Volunteer received a copy of a video recalling this moving day.

Incentives during the Games

In order to associate the Volunteers fully with the Olympic festival and to combat loss of motivation and enthusiasm, the following steps were taken:

- all the Volunteers were invited to attend the full rehearsal of the opening ceremony two days before the Games.

- a great deal of attention was paid to their accommodation, catering and transport.

- each venue manager had a budget to organize evening entertainments for the Volunteers.

- outside their working hours, the Volunteers could have free tickets for events at their venue or at others. This very popular arrangement enabled each Volunteer to attend at least three events.

- the 8,700 Volunteers attended the closing ceremony, which continued late into the night with a dance.

When they had gone home, the Volunteers all received a commemorative medal of the Games, a diploma and a letter of gratitude from the COJO presidents.

LE PARTAGE DE L'EXPLOIT



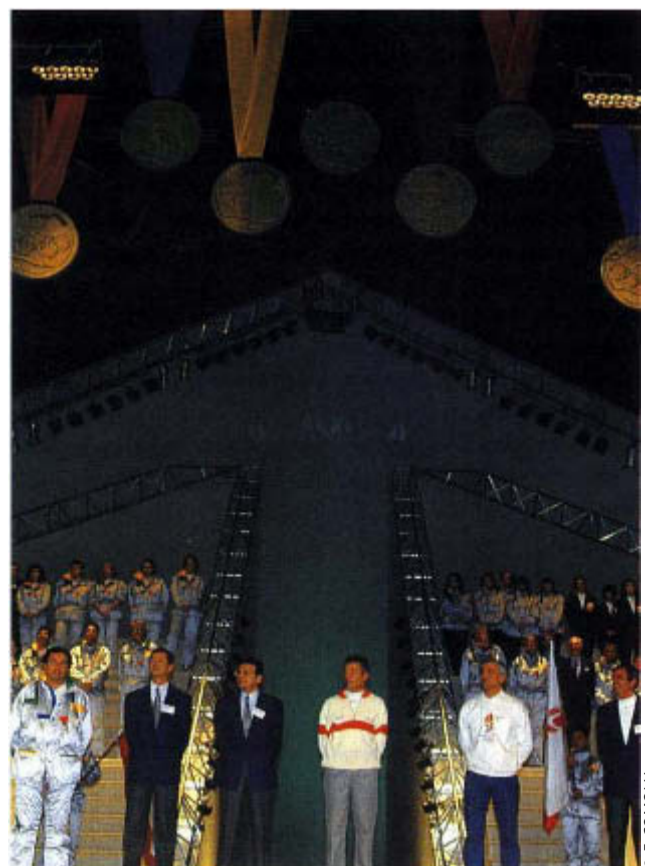
OPERATIONAL MANAGEMENT OF THE VOLUNTEERS

Two distinct phases of the operational management of the 8,700 Volunteers can be seen:

- from September 1989 to September 1991, the central Volunteers department managed the Volunteers.

- from October 1991 to February 1992, man-management was decentralised to the venues.

© F. BOISSIERE



© F. COMOLLI

- une grande attention a été apportée à l'hébergement, à la restauration et aux transports ;

- chaque directeur de site disposait d'un budget pour organiser des soirées récréatives pour ses Équipiers ;

- en dehors de leur temps de travail, tous les Équipiers pouvaient assister gratuitement aux épreuves, sur leur site ou sur un autre site ; ce système, particulièrement apprécié, a permis à chaque Équipier d'assister en moyenne à trois épreuves.

- les 8 700 Équipiers ont assisté à la cérémonie de clôture, qui s'est terminée tard dans la nuit par un bal.

Rentrés chez eux, les Équipiers ont reçu une médaille commémorative des Jeux, un diplôme et une lettre de remerciements des présidents du COJO.

LA GESTION OPÉRATIONNELLE DES ÉQUIPIERS

On distingue deux phases bien distinctes dans la gestion opérationnelle des 8 700 Équipiers :

- de septembre 1989 à septembre 1991, la gestion des Équipiers a été centralisée par la direction des Équipiers.

- d'octobre 1991 à février 1992, le management des hommes a été fortement déconcentré au niveau des sites.

• UNE GESTION

PRÉOLYMPIQUE CENTRALISÉE

La direction des Équipiers, composée de 15 personnes, a assuré la conception et la réalisation des sous-programmes suivants :

- L'évaluation des besoins

Pour déterminer de manière précise le nombre d'Équipiers nécessaire à toutes les directions du COJO, il leur a été demandé de justifier leurs demandes, d'optimiser leurs systèmes, de les modifier éventuellement.

- La politique de recrutement

Choix des cibles, relations avec les entreprises proposant des Équipiers, l'examen des dossiers de candidatures.

- La formation générale

Elle a été entièrement conçue et diffusée par le chef de projet formation de la direction des Équipiers, qui a conçu les outils de formation et a mis en place les réseaux de diffusion.

L'ensemble des services du COJO était régulièrement informé des orientations prises et les directeurs de sites ont été associés ou consultés sur les points suivants : validation des besoins, affectation des Équipiers, gestion des guichets de formation générale installés sur site.

• UNE GESTION OLYMPIQUE FORTEMENT DÉCONCENTRÉE

Au cours des quatre derniers mois, la gestion des Équipiers a été fortement déconcentrée pour être opérationnelle et efficace sur chaque site. Cette déconcentration a été mise en œuvre selon les étapes suivantes :

- Nomination d'un correspondant ressources humaines sur chaque site : auprès du directeur de site, une personne avait en charge la gestion des Équipiers et le règlement de tous les problèmes logistiques (hébergement, restauration, transports). Cette personne avait été désignée par le directeur des Équipiers au sein de son équipe et elle était donc familière de l'ensemble

• CENTRALISED PRE-OLYMPIC MANAGEMENT

The Volunteers department was made up of fifteen people, and was responsible for the design and implementation of the following sub-programmes:

- needs assessment.

In order to determine precisely the number of Volunteers required for all the COJO departments, they were asked to justify their requests, optimise their systems and modify them if necessary, etc.

- the recruitment policy: this too was defined and refined by the Volunteer department. The target areas, relations with the companies offering Volunteers, examination of the application files, etc. were all handled by the team.

- general training.

This programme was entirely designed and distributed by the training project manager from the Volunteers department, who designed the teaching aids and set up the 'distribution network'.

This centralisation was obviously not total. All the COJO departments were regularly informed of the decisions taken, and the venue managers were either involved in or consulted about the following items: confirmation of requirements, assignation of Volunteers, management of the general training units set up at the venues, etc.

• LARGELY DECENTRALISED OLYMPIC MANAGEMENT

During the four months leading up to the Games, the management of the Volunteers was largely devolved in order to be more effectively operational at the venues. The decentralisation was carried out in the following stages:

- appointment of a human resources correspondent at each venue. Working alongside the venue manager, this person took care of all the logistical problems concerning the Volunteers, such as accommodation, catering, transport, etc.

This spokesperson had been chosen by the director of Volunteers from his management team. He/She was therefore familiar with the overall strategy of the Volunteer programme through having helped to formulate it for two years and had been able to prepare him/herself from a very early stage (from their recruitment) by building close personal relations with the members of his/her future team.

- development and implementation of the aspects of the training programme specific to the venue, under the venue manager. Whilst keeping within the limits imposed for training in terms of deadlines, standards and cost, each venue manager had to train the Volunteers who would be team leaders during the last few weeks before the Games.

These training sessions in the field were totally decentralised; the training project manager only had to approve the methods and the cost. They allowed 4,000 Volunteers to be trained in their specific task and at their own venue just before the Games.

One result of this was a strong team spirit at all the venues.

- during the Games, the operational management was necessarily decentralised. However, a central unit remained in place to handle all problems which, by their unusual nature or





de la stratégie du programme Équipe 92, auquel elle avait contribué depuis deux ans et elle s'était préparée à sa nouvelle mission en développant très tôt (dès le recrutement) des relations personnalisées avec sa future équipe de bénévoles.

■ Élaboration et réalisation des actions de formation spécifique sur les sites par les directeurs de sites. Dans le respect d'une enveloppe globale (délais/qualité/coûts), chaque directeur de site, avec ses responsables fonctionnels, avait pour mission de former ses cadres Équipeurs au cours des dernières semaines précédant les Jeux. Ces actions de formation sur le terrain, totalement déconcentrées (le chef du projet formation n'intervenant que pour valider l'action et son coût) ont permis à 4 000 Équipeurs de se former à leur mission et à leur site juste avant les Jeux. Il en est également résulté une très forte cohésion des équipes constituées sur chaque site.

■ Pendant les Jeux, la gestion opérationnelle a évidemment été fortement déconcentrée. Cependant, au niveau central, une cellule a réglé les problèmes qui, par leur spécificité ou leur généralité à tous les sites, nécessitaient un traitement particulier : évacuation sanitaire, commande de tenues adaptées à certaines missions, gestion des retours des Équipeurs vers leur domicile...

Pendant les Jeux, elle a enregistré trente défections ou démissions d'Équipeurs (sur 8 700) et a procédé à dix licenciements ou renvois. Ces chiffres témoignent, et sans qu'il soit nécessaire de les commenter longuement, de la motivation et du sérieux des Équipeurs, ainsi que du degré d'exigence des organisateurs.

Le 23 février 1992, la devise d'Équipe 92 avait véritablement pris toute sa signification : l'exploit avait totalement été partagé.



the fact that they concerned all the venues, needed special treatment: evacuation for health reasons, order of outfits specific to certain jobs, administration of arrangements for the Volunteers to return home, etc. During the Games, thirty Volunteers deserted or resigned (out of 8,700) and ten were 'fired' or sent home. These figures show, without comment, how motivated and serious the Volunteers were and how demanding the organizers were.

By 23 February 1992, the motto of Équipe 92 had really taken on its true significance: the achievement had been well and truly shared.









A high-angle photograph of a snowy mountain landscape. The foreground shows a winding road and a small building. The middle ground is a vast, snow-covered slope. In the background, a large, dark mountain peak rises against a clear blue sky. The text is overlaid on the middle ground.

Les services financiers
Finance department

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET FINANCIER

• CRÉATION DU COJO

Quelques mois après l'attribution, le 17 octobre 1986 à Lausanne, de l'organisation des Jeux olympiques à Albertville et à la Savoie, un comité a été constitué sous la forme d'une association de loi 1901.

Cette structure juridique permettait d'accueillir dans ses instances officielles (assemblée générale et conseil d'administration) des représentants de la vie publique (État, administration, communes, sports) mais aussi des acteurs du secteur privé (chefs d'entreprise, cadres dirigeants).

Cette entité juridique pouvait recevoir à la fois des fonds publics en provenance des collectivités publiques et des fonds privés directement d'entreprises industrielles ou commerciales.

Le COJO a été mis en place le 24 février 1987 avec un président, Michel Barnier, et un comité exécutif, dirigé par Claude Villain.

En avril 1988, Jean-Claude Killy a rejoint le COJO qu'il a depuis co-présidé avec Michel Barnier.

En mai 1988, Jean-Albert Corrand a été nommé directeur général du COJO.

• PROTOCOLE ÉTAT-DÉPARTEMENT

DE LA SAVOIE-COJO

Le 17 novembre 1987, le premier ministre, M. Jacques Chirac, le président du conseil général de la Savoie et le COJO ont signé un contrat dans lequel ont été arrêtés :

- les engagements financiers des collectivités publiques (État, département, région Rhône-Alpes, communes des sites olympiques) ;

- le régime fiscal du COJO ;

- les conditions d'intervention de l'État en matière de sécurité ;

- les conditions du dénouement financier.

Pour cela, un budget général prévisionnel a été annexé au protocole d'accord. Il a été arrêté en équilibre pour respecter la règle de présentation des finances publiques, dont la part dans ce premier budget a été fixée à 24,75 % du total des dépenses et des recettes représentant 786 millions de francs.

Deux cas de figure ont été envisagés :

- un excédent qui serait réparti entre les différentes collectivités locales au prorata de leur contribution initiale ;

- un déficit avec deux hypothèses selon qu'il serait le résultat d'une baisse des recettes ou d'une augmentation des dépenses.

Les services financiers Finance department

LEGAL AND FINANCIAL BACKGROUND

• CREATION OF COJO

A few months before Albertville and Savoie were awarded the organization of the Olympic Games on 17 October 1986 at Lausanne, a committee was formed as an association under the Law of 1901.

This legal structure gave entitlement to welcome into its midst during official sessions (AGM and Administrative Council) representatives from the public sector (state, administration, local authorities, sports) and also from the private sector (company directors, managerial staff).

This legal entity could receive public funds from public bodies but also private funding from industrial or commercial enterprises.

COJO came into existence on 24 February 1987 with a President, Michel Barnier, and an executive committee, headed by Claude Villain.

In April 1988, Jean-Claude Killy joined COJO and has been Co-President with Michel Barnier since then.

In May 1988, Jean-Albert Corrand was appointed Director-General of COJO.

• PROTOCOL: STATE - DEPARTMENT OF SAVOIE - COJO

On 17 November 1987, the Prime Minister of France, Mr. Jacques Chirac, the President of the General Council of Savoie and COJO signed a contract which defined:

- the financial obligations of the Public Authorities (state, department, Rhône-Alpes region, Olympic communities),

- the fiscal standing of COJO,

- the conditions of state intervention in matters of security,

- the financial situation.

For this, a provisional budget was annexed to the draft agreement.

Balances were included in the budget to respect rulings concerning attribution of public funds, which counted for 24.75% of the total expenses and receipts of 786 million francs.

Two scenarios were envisaged:

- a profit, which would be shared between the different local authorities in proportion to their initial contribution,

- a loss with two hypotheses depending on whether it was caused by an increase in expenditure or a decrease in receipts.

In June 1992, COJO was very near to the end of its invest-

En juin 1992, le COJO a pu approcher le résultat final et en informer ses instances officielles.

Le résultat négatif auquel nous sommes arrivés est la combinaison de quelques surcoûts très importants et de dépenses non prévues en 1987.

Surcoûts enregistrés

- Les équipements de la piste de bobsleigh et de luge de La Plagne (+ 150 millions de francs) et des tremplins de Courchevel (+ 65 millions de francs).

- L'hébergement des populations à la charge du COJO :

- les athlètes, 2 350 plus les accompagnateurs correspondants, au lieu de 1 600 à Calgary ;

- les membres du CIO ;

- les Équipeurs dont le nombre ayant pu se loger par leurs propres moyens a été bien inférieur aux résultats de nos premières enquêtes et sélections ;

- les sous-traitants que nous avons dû loger au dernier instant afin de pouvoir bénéficier de leurs services pendant les Jeux sur les sites où nous avons besoin d'eux ;

- les journalistes, presse écrite et télévisée ; beaucoup d'annulations dans les deux derniers mois ne nous ont pas permis de procéder à une réallocation (= surcoût) mais de plus, la recette escomptée disparaissait (= chute des recettes d'hébergement).

Les dépenses ont été supérieures de plus de 100 millions de francs et les recettes inférieures de plus de 100 millions de francs par rapport à nos estimations de début 1991.

Dépenses imprévues en 1987

- Les épreuves-tests : 39 millions de francs.

- Le programme Jeunesse du monde : 18 millions de francs.

- La CAO (conception assistée par ordinateur) : 11 millions de francs.

- Le programme météo : environ 3 millions de francs.

- Le recours à des cabinets spécialisés (juridique, sécurité, technique...) : 45 millions de francs.

Économies

De très importantes économies ont été réalisées sur le système de transports, sur le coût net financier (frais financiers, produits financiers), sur les installations techniques ainsi que sur les frais généraux, c'est-à-dire les frais de fonctionnement liés à l'activité de l'équipe réduite (330 personnes) du COJO.

Le 30 juin 1992, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, et le président du conseil général de la Savoie sont alors convenus du partage définitif du solde négatif à hauteur de 75 % pour l'État et de 25 % pour le département de la Savoie.

Cours du dollar

Pour présenter le résultat aux instances officielles au début de juillet 1992, les 35 millions de dollars non couverts inchangés ont été valorisés à 5,40 francs au lieu de 6 francs dans le budget de 1987. Les quelques 150 millions de dollars vendus auparavant l'ont été à un cours moyen de 6,193 francs.

• OUTILS ET ORGANES CHOISIS

Dans ses statuts, le COJO a précisé qu'il souhaitait fonctionner comme une entreprise industrielle et commerciale avec une comptabilité générale servant de base au suivi budgétaire et financier. L'objectif était double :

- assurer la véracité des chiffres par la technique employée, contrôlée en permanence par un commissaire aux comptes nommé par le conseil d'administration ;

- permettre la transparence financière.

ACQUISITION DES RESSOURCES

• DROITS DE T.V.

Le COJO a signé dix-huit contrats avec des chaînes de télévision. Les sommes ainsi collectées représentent un total de 1 206 millions de francs, soit 28,70 % des recettes.

ments and has been able to prepare a final statement of its accounts to present to its officials.

The negative balance is the result of a combination of several very large increases in expenditure as well as expenses that were not anticipated in 1987.

Increases in expenditure

- the bobsleigh and luge track at La Plagne (+150 million francs) and the jumping hills at Courchevel (+ 65 million francs)

- accommodation for categories financed by COJO :

- the athletes, 2,350 plus accompanying officials, compared with 1,600 at Calgary

- the IOC members

- the Volunteers, far fewer of whom provided their own accommodation than was shown by our initial studies

- the sub-contractors that we had to accommodate at the last minute in order to avail ourselves of their services during the Games at venues where we needed them

- the journalists from the press and TV, where there were many cancellations in the last two months, which did not give us time to reallocate the rooms (= increase in costs) and on top of this, the estimated income disappeared (= loss of accommodation receipts).

Expenditure was 100 million francs over, and receipts 100 million francs under, our 1991 estimates.

Unexpected expenses

- the test events: 39 million francs

- the Youth of the World programme: 18 million francs

- CAD (computer aided design): 11 million francs

- the weather forecasting programme: 3 million francs

- use of specialist agencies (legal, security, technical, etc.): 45 million francs.

Savings

Large savings were made on the transport system, on the net cost of financial services, on technical amenities as well as on general costs, i.e. working costs related to the reduced staff of COJO (330 people).

The French Prime Minister, Mr. Pierre Bérégovoy and the President of the General Council of Savoie agreed, on 30 June 1992, to share the deficit, with the state taking 75% and the Department of Savoie 25%.

Exchange rate of the US dollar

In order to present our accounts at the beginning of July, the US\$ 35 million which had not been exchanged were valued at a rate of 5.40 F instead of 6.00 F in the 1987 budget . US\$ 150 million had been sold previously at a rate of 6.193 F.

• METHODS CHOSEN

In its statutes, COJO specified that it wished to function as an industrial or commercial company with a general accountancy serving as a base for subsequent budgetary or financial decisions. The aim was twofold:

- to ensure the accuracy of the figures, which were constantly supervised by an auditor appointed by the Administrative Council,

- to allow financial transparency.

ACQUISITION OF FUNDS

• TV RIGHTS

COJO signed 18 contracts with TV companies. The amounts collected in this way come to a total of 1,206 million francs, which represents 28.7% of the receipts. With the exception of the contract signed with UER, which was in Swiss francs, all these contracts were negotiated in US dollars. The exchange rate at the time of the first budget in 1987 was \$ 1.00 = 6.00 F. On 30 June 1992, 85% of the dollars received or expected were converted into French francs at a rate of 6.19 F. 15% are still to be received or converted.

À l'exception du contrat signé avec l'UER qui a été conclu en francs suisses, tous les autres contrats ont été traités en dollars. Le cours retenu lors de l'établissement du premier budget en 1987 était de 6 francs. Au 30 juin 1992, 85 % des dollars reçus ou à recevoir ont été convertis en francs français à 6,19 francs de moyenne. 15 % restaient à recevoir ou à convertir.

Les plus importants contrats ont été :

■ CBS	160,37 millions de dollars
■ UER	21 millions de francs suisses
■ CBC	7,3 millions de dollars
■ NHK	6,6 millions de dollars
■ Nine Network	6,23 millions de dollars
■ OIRT	1,64 million de dollars

pour la part revenant au COJO.

Ces contrats ont été conclus avec l'aide de TWI, filiale de IMG spécialisée dans la négociation des droits de TV

• PROGRAMME DE COMMERCIALISATION

Ce programme a été développé dès 1988 avec l'aide de la société IMG. À côté du programme Top mené par le CIO regroupant douze sociétés qui ont apporté près de 20 millions de dollars au COJO en numéraire et 6,5 millions de dollars en nature, trois programmes importants ont été développés par le COJO.

Les partenaires officiels : le Club Coubertin

Douze sociétés françaises ont été regroupées au sein du Club Coubertin, créé spécialement à l'occasion de ces Jeux pour rappeler l'importance du rôle du baron Pierre de Coubertin dans le renouveau des Jeux olympiques.

Au-delà des apports en numéraire qui se sont élevés à près de 400 millions de francs, ces entreprises nous ont servi des avantages en nature sous forme de biens et de services à hauteur d'un peu plus de 350 millions de francs.

La mise à disposition des bâtiments, des machines, du mobilier, des outils mais aussi et surtout des hommes (ingénieurs, techniciens, spécialistes de l'informatique, des télécommunications, du bâtiment, de l'organisation, des transports, de l'audiovisuel, de la sécurité, de la banque, des assurances, des services en général) a très largement contribué à la réussite financière et technique des Jeux.

Les Fournisseurs officiels

Les vingt-quatre Fournisseurs officiels ont aussi largement participé à la réussite technique des Jeux d'Albertville.

Plus de 100 millions de francs ont été versés en numéraire et près de 100 millions de francs en nature sous toutes ses formes.

L'extraordinaire succès de la vente des pin's a permis de signer, pendant les Jeux olympiques eux-mêmes, un contrat de Fournisseur officiel à 10 millions de francs avec la société à qui nous avons préalablement accordé un statut de Licencié (avec un minimum garanti de 4 millions de francs).

Les Licenciés

Douze entreprises ont reçu le statut de Licencié les autorisant à vendre des produits avec les emblèmes et le logo des Jeux.

La commercialisation de ces produits aura rapporté plus de 30 millions de francs.

- Cas particulier : le programme philatélique

En dehors du contrat de partenaire officiel que le COJO a signé avec La Poste, un programme de vente de produits philatéliques (enveloppes Premier Jour, encarts, souvenirs philatéliques) a été mis en place, dont le succès immense est allé grandissant même au-delà des Jeux d'Albertville.

Le COJO a perçu un important pourcentage sur la vente de ces produits qui lui a rapporté plus de 15 millions de francs.

Programme des monnaies olympiques

Un important programme de monnaie a été mis en place avec la Monnaie de Paris, organisme officiel seul habilité à frapper des monnaies en France.

The largest contracts were:

■ CBS	160.37 million US dollars
■ EBU	21.00 million Swiss francs
■ CBC	7.30 million US dollars
■ NHK	6.60 million US dollars
■ Nine Network	6.23 million US dollars
■ OIRT	1.64 million US dollars

These figures represent COJO's share.

These contracts were concluded with the aid of TWI, a subsidiary of IMG, specialists in negotiating TV rights.

• MARKETING PROGRAMME

This programme was developed in 1988 with the help of IMG.

Besides the Top programme run by the IOC, which united 12 companies contributing almost US\$ 20 million in cash to COJO and US\$ 6.5 million in kind, three important programmes were established by COJO.

The Official Sponsors: the Club Coubertin

Twelve French companies formed the Club Coubertin, which was created specially for the occasion of the Games to remind people of the importance of Baron Pierre de Coubertin in the re-establishment of the Olympic Games.

Above and beyond the cash contributions, which amounted to almost 400 million francs, these companies provided advantages in kind, in goods and services, which came to 350 million francs.

The provision of buildings, machinery, accommodation, tools and, especially, expertise (engineers, technicians, computer, telecommunications, construction, organization, transport, audio-visual, security, banking and insurance specialists, as well as general services) was an important contributory factor in the financial and, particularly, technical, success of the Games.

The Official Suppliers

The 24 Official Suppliers also contributed greatly, alongside the members of the Club Coubertin, to the technical success of the Albertville Games.

More than 100 million francs were contributed in cash, and almost 100 million francs in kind, in many different forms.

The extraordinary success of the sale of lapel badges (pin's) enabled us to sign a contract worth 10 million francs during the Games, with an Official Supplier who had previously been granted the status of authorized dealer with a guaranteed minimum sum of 4 million francs.

Authorized dealers

Twelve companies were granted the status of authorized dealer by COJO, which gave them the right to sell products bearing the Olympic rings and logo.

The commercialization of these products brought in more than 30 million francs.

A particular case was the philatelic programme.

Outside the Official Sponsor contract between COJO and the Post Office, a sales programme of philatelic products was launched (first-day covers, insets, philatelic souvenirs), the success of which grew and grew right up to the Games and even beyond them.

COJO took an important percentage of the profits on these products, its part coming to more than 15 million francs.

The Olympic coins programme

An important coin programme was launched by Monnaie de France, the Official Mint and the only body authorized to strike coins in France.

The marketing was taken on by them with the help of an international network of coin specialists and companies with a long list of clients around the world.

Each one of the coins struck in gold and silver represents one of the sports at Albertville to which was added a historic or

La commercialisation a été assurée par cet organisme avec l'aide de réseaux internationaux soit spécialistes de la vente des monnaies, soit disposant d'un important fichier de clients à travers le monde.

Chacune des neuf pièces de la collection frappées en or et en argent représente un des sports pratiqués à Albertville auquel une image historique ou locale (marmotte, lac du Bourget, luge de la Belle Époque...) est associée.

Chaque pièce d'or affiche une valeur faciale de 500 francs et a été émise à 30 000 exemplaires. Une dixième pièce d'or, frappée à l'effigie du baron Pierre de Coubertin, est venue compléter la collection.

Chaque pièce d'argent, d'une valeur faciale de 100 francs, a été frappée à 300 000 exemplaires.

Chaque pièce d'or vendue 3 000 francs au public apporte une contribution forfaitaire de 50 francs au COJO.

Sur les pièces d'argent commercialisées 250 francs l'unité, 40 francs étaient reversés au COJO.

La Monnaie de Paris a accordé une garantie de recettes au COJO jusqu'à 30 millions de francs. L'Etat, par l'intermédiaire du ministère des Finances dont dépend la Monnaie de Paris, a complété cette garantie jusqu'à 50 millions de francs.

Vente de billets

La commercialisation des billets pour l'ensemble des épreuves sportives et les deux cérémonies d'ouverture et de clôture aura apporté près de 200 millions de francs, montant très supérieur aux 144 millions de francs prévus.

Plus de 900 000 billets ont été vendus pour l'ensemble des épreuves. L'engouement de dernière minute, surtout de la part des Savoyards et des Rhône-Alpins mais aussi des étrangers, a contribué au succès populaire de certaines épreuves, notamment la dernière épreuve sportive de ski alpin-hommes aux Menuires où plus de 30 000 personnes ont assisté aux deux manches.

Prestations fournies

Après de longues négociations avec les représentants des chaînes de télévision, de radio, de la presse écrite et du CIO, le COJO a pu faire prendre en charge par les sociétés concernées le coût des aménagements spécifiques qu'elles ont souhaités pour leurs propres conditions de travail dans les bâtiments de Moûtiers (CIRTV) et de La Léchère (CPP), le prix de location du mobilier et le prix des services particuliers (liaison vidéo ou audio supplémentaires, studio, magnétos, etc.) demandés pendant les Jeux.

Les prix de location et d'utilisation des services avaient été consignés dans un catalogue distribué deux ans avant les Jeux.

Revente

Le COJO a limité au maximum le nombre de biens, de produits et de bâtiments dont il est propriétaire, afin de réduire les risques liés à la revente.

Un peu plus de 400 bungalows, principalement d'hébergement (384), étaient à revendre.

Du matériel de toutes sortes (télécommunication, mobilier, petit outillage...) a été revendu pour environ une contre-valeur de 25 millions de francs.

Participations publiques

En novembre 1987, lors de l'établissement du protocole d'accord entre l'État, le département de la Savoie et le COJO, il a été convenu que les installations sportives devaient être financées par des fonds publics. C'est ainsi que le coût des équipements sportifs, fixé à 496 millions de francs, était supporté par l'État à hauteur de 400 millions de francs de subventions et par les communes sites olympiques à hauteur de 96 millions de francs sur leur budget communal respectif.

local image (a marmot, the Lac du Bourget, a toboggan from days gone by, etc.).

Each gold coin had a face value of 500 francs and 30,000 copies were struck. A tenth gold coin, struck with the effigy of Baron Pierre de Coubertin, was added to the collection.

Each silver coin had a face value of 100 francs and 30,000 copies were struck.

Each gold coin sold at 3,000 francs to the public raised 50 francs for COJO.

The silver coins sold at 250 francs each brought in 40 francs for COJO.

Monnaie de Paris guaranteed receipts of 30 million francs to COJO and the state, in the guise of the Finance Ministry, of which Monnaie de Paris is a part, took the guarantee up to 50 million francs.

Ticket sales

The sale of tickets for all the sporting events and the Opening and Closing Ceremonies brought in 200 million francs, far in excess of the 144 million francs estimated.

More than 900 000 tickets were sold for the events. The last-minute rush, especially by the residents of Savoie and Rhône-Alpes, but also from abroad, contributed to the success of certain events, and especially the last men's Alpine event at Les Menuires, where 30,000 people attended the two legs.

Facilities provided

After long negotiations with the representatives of the television and radio companies, the press and the IOC, COJO was in a position to charge the companies concerned for the specific amenities they had requested for their respective working environments in the buildings at Moûtiers (IBC) and La Léchère (MPC), the cost of renting office space and of special services such as additional audio or video linkups, studios, videos, etc. which they had requested before the Games.

The tariffs for office rental and extra services had been listed in a catalogue distributed two years before the Games.

Resales

COJO limited as much as possible the amount of goods, products and buildings under its ownership in order to reduce the risks involved in resale.

A little more than 400 prefabricated buildings, mainly used for accommodation, were for resale.

Equipment of all sorts (telecommunications, furniture, etc.) was sold to a value of approximately 25 million francs.

Public contributions

In November 1987, during negotiations of the draft agreement between the state, COJO and the department of Savoie, it was agreed that the sporting facilities should be financed by public funding. As a result of this, the cost of the sports facilities, which came to 496 million francs, was funded up to 400 million francs by state subsidies and 96 million francs had to be found from the budgets of the respective Olympic village communities.

In addition to this, the Rhône-Alpes region and the department of Savoie committed 50 million francs each to support COJO in advances which could be reimbursed in the event of profits accruing.

The state also decided to advance 193 million francs to encourage COJO in its affairs.

These advances financed the durable installations necessary to stage the Games. They would remain in place after the Games and could be used by the local authorities in which they had been constructed.

The final agreement of June 1992 enabled the initial stability between the public authorities to be re-established. The whole of the estimated investment, valued at more than 1,100 million francs, will have been paid for from public funds.

D'autre part, la région Rhône-Alpes et le département de la Savoie se sont engagés à hauteur de 50 millions de francs chacun pour soutenir directement le COJO sous forme d'avances qui pouvaient être remboursables en cas d'excédent.

L'État a lui aussi décidé de rajouter 193 millions de francs d'avances pour encourager le COJO dans son entreprise.

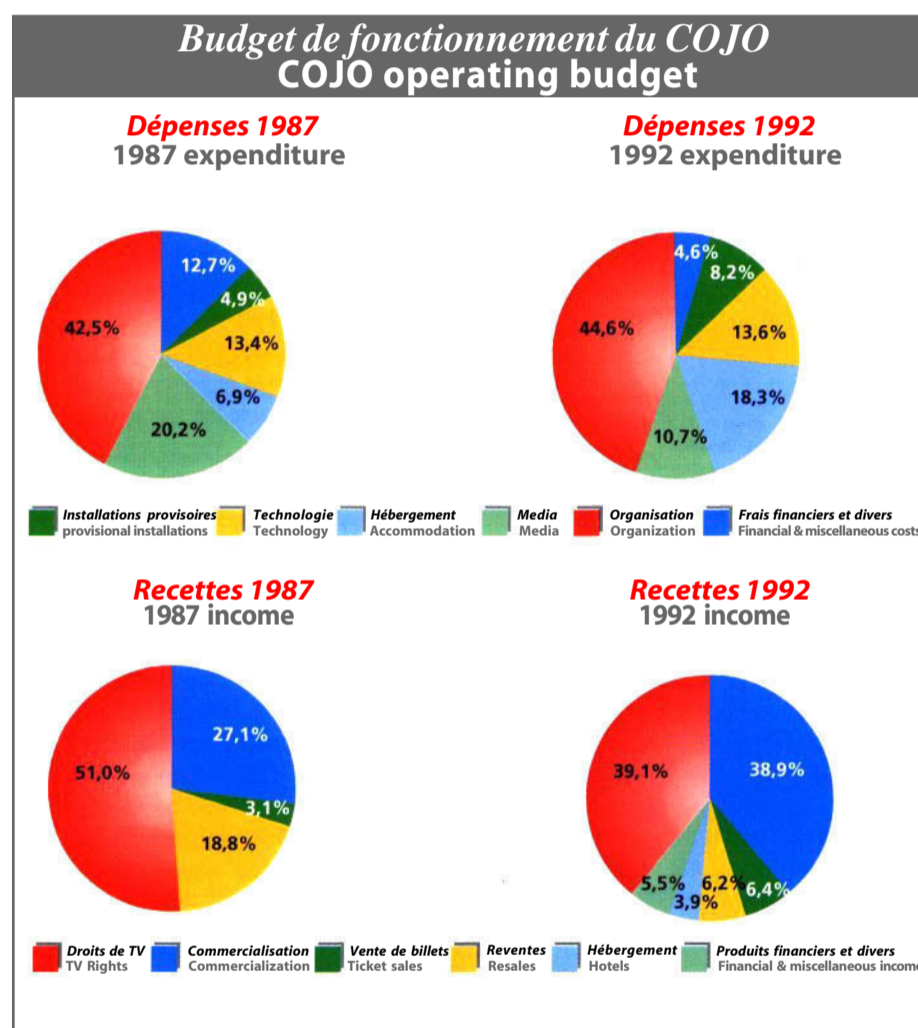
Ces avances ont permis de financer des biens durables nécessaires pour le bon déroulement des Jeux. Ces équipements resteront en place après les Jeux et seront utilisables aussi par les communes sur lesquelles ils se trouvent.

L'accord final de juin 1992 a permis de retrouver l'équilibre de départ entre les différentes collectivités publiques. L'ensemble des investissements prévus, valorisé à plus de 1 100 millions de francs, aura été finalement financé par des fonds publics.

Divers

Le montant des produits divers s'élève à environ 95 millions de francs et est constitué d'une multitude de contributions.

Les plus importantes d'entre elles sont :



- la subvention de la CEE (4 millions d'écus, soit 28 millions de francs environ) ;

- les subventions versées par différents ministères pour la prise en charge du coût des voyages des 1 992 jeunes du monde entier que le COJO a accueillis pendant trois ans en Savoie, soit une somme de près de 9 millions de francs ;

- les participations annuelles de chaque commune olympique et du département de la Savoie aux frais de fonctionnement du COJO, soit environ 11 millions de francs ;

- le montant des transactions signées lors de la contrefaçon des marques olympiques, soit environ 4,5 millions de francs, résultat du travail de l'équipe marketing appuyée sur une base juridique solide et performante.

'Various items'

The amount for 'various items' came to about 95 million francs and was made up of many contributions, the most important of these being:

- an EEC subsidy of 4 million ecus (about 28 million francs)
- subsidies amounting to almost 9 million francs from various Ministries to pay for the transport of the 1,992 young people from all over the world who were entertained by COJO in Savoie over a period of three years
- the annual contributions from each Olympic community and from the department of Savoie amounting to 11 million francs
- an amount arising from transactions resulting from attempts to counterfeit the Olympic insignia, totalling some 4.5 million francs, the result of some excellent work by the marketing department with solid and efficient legal back-up.

TAXATION

The person in charge of this unit had to negotiate with the relevant authorities the specific arrangements for the various activities in which COJO was involved (accommodation, catering, transport, etc.).

Furthermore, measures facilitating the administrative procedures concerning the payment and reimbursement of VAT for the media and the NOCs were accepted by the French government.

COJO itself was also able to benefit from exceptional measures concerning the reimbursement of VAT paid on its invoices; the amounts of money involved were considerable as they exceeded, on average, 20 million francs.

MANAGEMENT SYSTEM

• EXPENDITURE COMMITMENT

From April 1987, a manual system of expenditure commitment was set up.

Before any expenditure, the duly authorized official – who could change depending on modifications to the structure or travelling commitments – had to sign a form containing sufficient information for the request to be processed financially (supplier, nature of expenditure, origin of expenditure for assignation in budget, amount, length of contract, etc.).

The data was then fed into the computer to be appended to one or several invoices and one or several cheques.

In 1990, the data was sent to the finance department through the automated office system, and then, when all the office equipment had been allocated to the venues, we returned, at the end of 1991, to a manual system.

It must be understood that all these financial commitments did not come to the finance department before the order had been placed because the programmes were so heavy. This was true in the case of important contracts, subject to long negotiations, which the finance department were aware of, or in the last few months when there was less time for certain tasks.

• FINANCIAL FOLLOW-UP: RESPONSIBILITY FOR MANAGEMENT CONTROL

Statement of expenditure commitments

Based on the expenditure commitments and invoices handled, each department should have received a detailed monthly statement, from 1990 onwards, of each commitment along with the accumulated total of commitments and invoices handled. This should have allowed each head of department and the finance department to follow the state of each budget.

From May 1991, a daily statement of commitments, with each item referred to the general budget, was communicated to the financial director and the Director General who each examined every

FISCALITÉ

Le responsable de cette unité a eu en charge de négocier avec les autorités de tutelle des aménagements spécifiques pour les activités diverses que le COJO a pu exercer (hébergement, restauration, transports ...).

D'autre part, des facilités de procédures administratives ont été acceptées par l'administration française vis à vis des media, CNO, en ce qui concerne le paiement et le remboursement de la TVA.

Le COJO a pu bénéficier lui-même de mesures exceptionnelles concernant le remboursement de la TVA qu'il a payé sur les factures ; les sommes en jeu étaient considérables puisque supérieures, en moyenne, à 20 millions de francs.

SYSTÈME DE GESTION

• ENGAGEMENT DE DÉPENSES

Dès avril 1987, une procédure manuelle d'engagements de dépenses a été mise en place. Avant toute dépense, le responsable dûment habilité – il a pu varier dans le temps en fonction des modifications de l'organisation et du déplacement des hommes – devait signer un bordereau sur lequel étaient inscrites les informations nécessaires à un bon suivi financier (fournisseur, nature de la dépense, origine de la dépense pour affectation budgétaire, montant, durée de contrat...).

Les données correspondantes étaient ensuite saisies en informatique et reliées à une ou plusieurs factures et à un ou plusieurs chèques.

En 1990, les informations étaient adressées aux services financiers par l'intermédiaire de la bureautique puis, lorsque l'ensemble des moyens bureautiques ont été alloués aux sites, nous sommes revenus, fin 1991, à une gestion manuelle.

Il faut reconnaître que tous les engagements de dépenses ne sont pas parvenus aux services financiers avant la passation de la commande réelle en raison de la lourdeur des programmes. Cela a été vrai pour de très gros contrats qui ont fait l'objet de longues négociations connues des services financiers ou bien, dans les deux derniers mois, lorsque le temps a été plus court pour la réalisation de certains travaux.

• SUIVI FINANCIER :

RESPONSABILITÉ DU CONTRÔLE DE GESTION

État des engagements de dépenses

À partir des engagements de dépenses et factures traitées, chaque service aurait dû recevoir à partir de 1990 un état mensuel détaillé engagement par engagement, le cumul des engagements et des factures traitées étant inscrit sur cet état, et aurait dû permettre à chaque responsable de service et au département de suivre l'évolution de son budget.

À compter de mai 1991, un état quotidien des engagements reçus, rapportés à chaque ligne du budget général, était transmis au directeur financier et au directeur général qui visaient, l'un et l'autre, chaque engagement présenté. Cet état a continué à être édité jusqu'en avril 1992 et n'a jamais pu être utilisé par les directeurs de services qui, pour suivre leur budget, se sont vus obligés de construire leurs propres programmes analytiques sur micro-ordinateurs.

État de synthèse

Dès février 1989, un état de synthèse reprenant chacune des lignes du budget général avec le cumul des engagements reçus et le cumul des factures traitées a été mis en place.

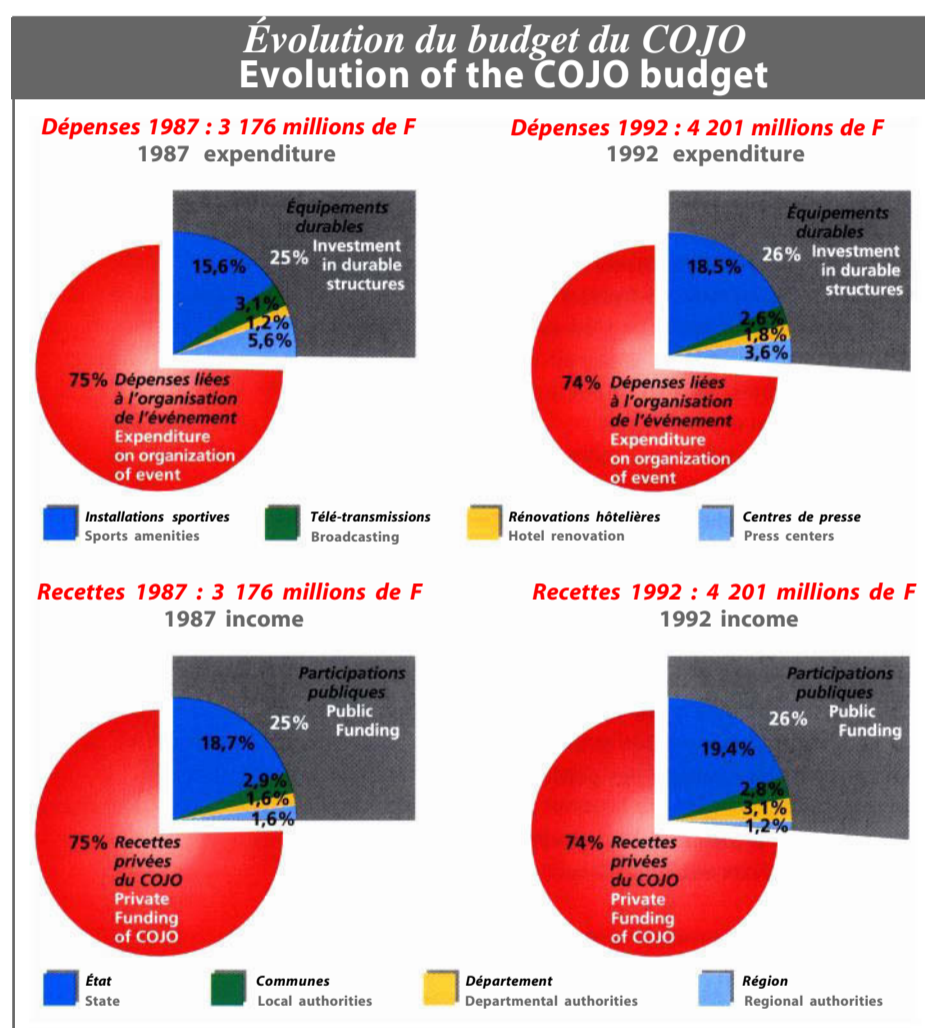
Cet état était remis, irrégulièrement tant que le système de gestion informatisée n'était pas complètement opérationnel, au directeur général et aux principaux responsables de secteur.

À partir de la mise en place de l'organigramme définitif du COJO en septembre 1990, cet état a été remis mensuellement au comité exécutif du COJO. Il était cependant difficilement exploitable.

item of expenditure presented. This statement continued to be published until April 1992 but not used by the heads of department as this would have meant creating their own analytical programs on micro-computer in order to follow the progress of their budget.

Overall statement

As early as February 1989, an overall statement of affairs referring each item to the general budget with a cumulative statement of authorized commitments and invoices handled was produced.



This statement was communicated, at irregular intervals when the computerized administrative system was not completely operational, to the Director General and the principal heads of section.

With the definitive establishment of the COJO hierarchy in September 1990, this statement was communicated on a monthly basis to the Executive Committee of COJO. It was, however, difficult to operate.

As of 1989, it formed the basis of the financial progress report presented to the COJO authorities, along with the receipts side of the balance sheet.

Setting the budgets

The general budget annexed to the Agreement of 1987 was completely revised by the financial team created in 1988 and was presented to the COJO General Assembly at the beginning of 1989.

From this time onwards, it was revised twice a year until December 1991.

Each revision of the budget was based on the statements of accounts. Each head of department had, with every revision, to present a new financial proposal taking into account favourable and unfavourable developments.

All the proposals were then consolidated by the management

Dès 1989, il a été la base du suivi financier remis aux instances officielles du COJO (avec sa contrepartie en recettes).

Établissement des budgets

Le budget général annexé au protocole de 1987 a été entièrement révisé par l'équipe financière mise en place en 1988 et a été présenté à l'assemblée générale du COJO au début de l'année 1989.

Depuis cette date, le budget général a été révisé deux fois par an jusqu'en décembre 1991.

Chaque révision budgétaire a été conduite à partir des états de suivi financier. Chaque responsable devait alors faire une nouvelle proposition budgétaire en tenant compte des événements favorables ou défavorables.

L'ensemble des propositions était ensuite consolidé par le service de contrôle de gestion. Les états correspondants étaient alors analysés par la direction financière et la direction générale, et donnaient lieu à des arbitrages en présence des responsables concernés qui devaient ensuite faire respecter et/ou améliorer les objectifs retenus.

Gestion informatisée

Notre partenaire officiel en informatique IBM a mis à la disposition du COJO un AS 400, appareil tout à fait approprié pour gérer la comptabilité et les finances d'une entreprise. Le travail d'IBM a été remarquable.

Les logiciels de comptabilité et de suivi financier ont été acquis après une sélection faisant suite à un appel d'offres.

Ces logiciels ont ensuite été développés par des sociétés de service informatique, non partenaires officiels des Jeux, pour intégrer le système des engagements de dépenses dans le suivi financier.

L'architecture informatique s'est avérée trop lourde et trop complexe et n'a pas permis d'obtenir la souplesse nécessaire pour suivre toutes les évolutions nombreuses et rapides, inhérentes au suivi d'un tel budget.

C'est ainsi que nous avons été amenés à développer sur un micro-ordinateur des procédures complémentaires qui, seules, ont pu nous assurer souplesse et rapidité de réaction.

Comptabilité générale

Le service, placé sous la responsabilité d'un chef comptable, a eu la charge d'enregistrer les écritures comptables relevant du plan comptable général applicable à toutes les sociétés industrielles et commerciales en France.

Ce plan comptable a été aménagé en accord avec notre cabinet d'expertise comptable et avec nos commissaires aux comptes pour tenir compte des particularités de l'entreprise COJO, notamment :

- gestion de la totalité des installations sportives y compris la part financée directement par les communes qui ne transitaient pas par le COJO ;
- biens construits ou acquis pour des périodes beaucoup plus courtes que celles retenues pour les amortir ;
- enregistrement des opérations de change en charges et en produits, à partir du cours inscrit dans le budget général.

Les mouvements comptables ainsi enregistrés étaient la clé de voûte, avec les engagements de dépenses, du suivi financier mis en place.

Audit opérationnel

■ Suivi du patrimoine

Compte tenu de l'importance des sommes en jeu – plus de 700 millions de francs –, le service audit du COJO a été chargé de participer à la conception des méthodes de suivi du patrimoine (procédure de contrôle des entrées et des sorties, système informatique, approvisionnement sur sites...).

■ Suivi des contrats

À la fois les contrats de télévision et les contrats commerciaux, qui tous comportaient dans la clause financière, un échéancier de règlement.

control section. The corresponding statements were analysed by the finance department and the General Executive and were subjected to arbitration in the presence of the officials concerned who then had to respect or improve on the new objectives.

Computerized management

Our Official Sponsor in computer technology, IBM, had provided COJO with an AS 400, an ideal computer for the administration of accounts and finances of a large company. IBM's contribution, once again, was quite remarkable in every detail.

The software for the accountancy and financial transactions was selected following examination of tenders submitted.

These software packages were then developed by computer service companies who were not Official Sponsors in order to incorporate the expenditure commitment system into the accounts procedures.

The computer architecture proved to be too cumbersome and too complex and did not have the flexibility necessary to handle all the numerous and rapid transactions inherent in the treatment of such a budget.

This was why we were forced to develop additional processes on micro-computer, which alone could give us the required flexibility and rapid reaction time.

General accounting

This section, under the authority of a chief accountant, was responsible for keeping the accounts in accordance with the General Accounts Plan applicable to all industrial or commercial companies in France.

This accounting plan was drawn up, in agreement with our chartered accountants and our auditors, to take into consideration the particularities of the COJO enterprise:

- administration of all the sporting amenities including the part financed directly by the local communities, which did not pass through the COJO books,
- items constructed or acquired for periods much shorter than the time required to write them off,
- records of exchange operations, in service charges or products, based on the exchange rate mentioned in the general budget,
- various others.

The transactions recorded in this way were the keystone, along with the expenditure commitments, of the whole financial structure.

Operational audit

■ Follow-up of property in hand

Given the amounts at stake, more than 700 million francs, the COJO audit section was required to participate in the development of methods for following up all aspects of property in hand (control process for receipts and expenditure, computer system, supplies at the venues, etc.).

■ Follow-up of contracts

Both television and commercial contracts, which all included a schedule of payments in the financial clause .

This represents approximately 55% of the receipts and 15% of the expenditure through contributions in kind provided by our Official Sponsors.

It is convenient here to add the follow-up of sporting amenities funded by public finances, i.e., a little more than 20% of the total budget in expenditure and receipts.

■ Other

Selective missions were entrusted to the audit section to assess the degree of application of certain measures taken.

Financial delegations to the venues

Given our extremely precarious financial situation and the fact that the organization was spread over 13 venues, we limited the number of financial delegations at the venues as much as possible.

Under the authority of the director of all the venues, who

Cela représente 55 % environ de recettes et 15 % environ de dépenses par l'intermédiaire de prestations en nature fournies par nos partenaires officiels.

Il convient d'y rajouter le suivi des installations sportives payées par les fonds publics soit un peu plus de 20 % du budget total en dépenses et recettes.

- Divers

Des missions ponctuelles ont été confiées au service audit pour mesurer le degré d'application de certaines dispositions prises.

- **Délégation financière sur sites**

Compte tenu de notre situation financière très tendue et de l'éclatement de l'organisation sur treize sites, nous avons limité au maximum la délégation financière sur les sites.

Sous la responsabilité du directeur de tous les sites, membre du comité exécutif, nous avons conclu avant les Jeux des marchés avec des entreprises d'assistance et de services (dénouement, animation, nettoyage...). Cette disposition nous a permis de limiter le risque financier lié à des surprises de dernière minute, mais a aussi et surtout facilité la gestion sur les sites pendant les Jeux.

- **Assurances**

Le service assurances du COJO, avec l'aide de son partenaire officiel et de son courtier, a cherché à se garantir d'un certain nombre de risques.

- Droits TV

Pour limiter ses risques financiers liés à l'annulation des Jeux mais surtout à une renégociation possible (prévue dans les contrats), le COJO s'est couvert à hauteur d'environ 200 millions de dollars.

- Responsabilité civile générale

Assurance indispensable pour toute organisation de manifestation destinée à accueillir du public.

- Automobile

Pour garantir tous les risques liés à l'utilisation du parc automobile mis à notre disposition par notre partenaire officiel Renault depuis fin 1988 jusqu'à fin juin 1992 pour les salariés du COJO mais aussi pour les 2 500 véhicules qui ont servi pendant les Jeux.

- Dommages aux biens

Tous les bâtiments utilisés par le COJO pour les compétitions sportives, pour les usages administratifs ainsi que le matériel utilisé, ont donné lieu à la souscription d'une police d'assurance appropriée.

- Personnes

Les salariés du COJO, les invités du programme Jeunesse du monde, la Famille olympique, les Équipiers 92 et les media ont été couverts par une protection sociale particulièrement bien étudiée.

- Divers

Des assurances particulières ont été mises en place. Quelques exemples :

- billetterie : garantie de remboursement de certaines épreuves en extérieur ;

- agence de voyage : pour organiser l'hébergement, le COJO s'est comporté comme une agence de voyages ; les risques inhérents à cette activité ont été couverts.

Les sinistres rencontrés durant la phase de préparation des Jeux et pendant les Jeux ont été peu nombreux et en tout cas bien inférieurs à ce que nous pouvions craindre en prenant appui sur les statistiques de grands événements récents comparables au nôtre.

was a member of the Executive Committee, we reached agreements before the Games with the auxiliary and service companies (snow-clearing, entertainment, cleaning, etc.); this arrangement enabled us to limit the financial risk that may have arisen as a result of any last minute surprises, but it especially facilitated administration at the venues during the Games.

- **Insurance**

The COJO insurance department, with the aid of its Official Sponsor and their brokers sought cover against a certain number of risks.

- Television rights

In order to limit the financial risks resulting from the cancellation of the Games, but above all from possible re-negotiation (included in the contract), COJO was covered up to US\$ 200 million.

- General civil liability

Indispensable insurance for any organizer of an event intended to attract the public.

- Automobile

To cover all risks involved in the use of the motor pool provided by our Official Sponsor Renault from the end of 1988 to the end of June 1992 for COJO employees but also and especially for the 2,500 vehicles used during the Games.

- Damage to property

All the buildings used by COJO for the competitions and for administrative purposes and the equipment used were the subject of appropriate insurance policies.

- Personal

COJO employees, guests on the Youth of the World programme, the Olympic Family, the Volunteers and the media were all covered by a particularly well-researched social protection policy.

- Others

Several special insurance policies were taken out. For example:

- ticketing: reimbursement guarantee for certain outdoor events

- travel agency: COJO, in order to organize the accommodation, acted as a travel agent; risks inherent in this arrangement were covered.

Claims were very rare during the preparation phase of the Games and during the Games, and in any case far less than could have been feared if we consider statistics from other similar large-scale recent events.



An aerial photograph of a mountain valley. In the foreground, a town is visible with a grid of streets and buildings. A road or railway line runs through the town. The middle ground shows a valley floor with some vegetation and a winding road. The background features steep, rocky mountains with patches of snow under a clear blue sky.

Les réalisations de l'État
State funded public works

L'ENGAGEMENT FINANCIER DE L'ÉTAT

Le 17 octobre 1986, le CIO a décidé de confier à Albertville et à la Savoie l'organisation des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver de 1992.

L'effort financier considérable consenti par l'État et les collectivités locales a permis à cette manifestation de connaître un très grand succès.

Au terme de la convention signée entre l'État, le département de la Savoie et le COJO, en novembre 1987, plus de 700 millions de francs de financements publics étaient consacrés au soutien de l'activité du COJO et l'État accordait sa garantie financière en cas de déficit.

Par ailleurs, les programmes d'investissements qui ont accompagné l'organisation des Jeux olympiques, et sans lesquels cette organisation aurait été impossible (routes, autoroutes, TGV, hôpitaux, postes et télécommunications, EDF, etc.) ont coûté, en aides et en subventions, près de 3,7 milliards de francs à la collectivité nationale.

L'importance de cet effort d'investissements et d'organisation (rapporté au coût total des opérations qui ont généré au bénéfice de la Savoie près de 12 milliards de francs d'apports financiers en cinq ans) a fait de l'État le premier partenaire des Jeux olympiques d'hiver de 1992.

Au-delà des enjeux sportifs, les Jeux olympiques d'hiver ont représenté un tremplin pour le développement des technologies et des infrastructures du pays d'accueil.

En intervenant majoritairement dans le financement des Jeux, l'État a inscrit sa participation dans une vision à long terme de l'économie locale, régionale et nationale, afin que ces Jeux soient une impulsion et non un aboutissement.

• L'APPLICATION DU PROTOCOLE

La convention, signée en novembre 1987, a précisé les conditions dans lesquelles la collectivité nationale participait au financement de l'organisation proprement dite des Jeux.

Cet engagement revêtait quatre aspects :

- une subvention de 400 millions de francs au titre des équipements sportifs ;
- des avances remboursables, assurant l'équilibre du budget prévisionnel, à hauteur de 193 millions de francs ;

Les réalisations de l'État State funded public works

THE STATE'S FINANCIAL CONTRIBUTION

On October 17 1986, the IOC decided that Albertville and Savoie should organize the 1992 XVI Winter Olympic Games.

The considerable financial contribution of the State, together with that of local communities, resulted in a highly successful event.

Thus:

- under the terms of the agreement between the State, the department Savoie and COJO in November 1987, over 700 million francs of public funds were contributed to COJO activity, and the State guaranteed cover of any deficit;

- moreover, the investment programmes which accompanied the organization of the Olympic Games, which would have been impossible without them, such as roads, motorways, TGV trains, hospitals, post offices, and electricity, added a further 3.7 billion francs to the national bill.

Examination of the State's investments (in comparison with the total cost of operations which benefitted Savoie to the tune of some 12 billion francs' investment over five years), shows that the State was the main investor in the 1992 Winter Olympic Games.

The Winter Olympics represented not only a sporting challenge but also led to the development of technology and infrastructures in Savoie.

By its major financial contribution to the Games, the State made a long term commitment to the local, regional and national economy; thus the Games led to new horizons and were not an end in themselves.

• APPLICATION OF THE PROTOCOL

The agreement signed in November 1987 detailed the conditions under which the nation would participate in funding the actual organization of the Games.

Its undertaking was in four parts:

- a subsidy of 400 million francs for sports facilities;
- returnable advances of 193 million francs, to balance provisional budgets;
- a minimum contribution of 50 million francs taken from profit made on sale of collectors' medals minted for the Games by the state mint;
- security for a possible deficit, to be shared equally with the department if due to increased expenditure, and to be covered by

– un concours minimum de 50 millions de francs prélevé sur le produit de la vente des monnaies de collection émises par l'administration des monnaies et médailles ;

– une garantie de couverture d'un déficit éventuel, à parité avec le département si le déficit est dû à une augmentation des dépenses, pour au moins les deux tiers si le déficit est lié à une moins-value des recettes.

En septembre 1989, l'État ayant accepté un ultime ajustement de sa participation au budget du COJO (plus 15 millions de francs pour les équipements sportifs) et de compenser, à hauteur de 75 millions de francs, l'incidence de la TVA sur les collectivités locales dans le cadre du financement des équipements sportifs, c'est un total de 733 millions de francs (y compris la participation de 50 millions de francs du programme des monnaies et médailles) qui a été octroyé conventionnellement par l'État au soutien de l'activité du COJO.

Dernièrement (juin 1992), au vu des premiers résultats financiers de l'organisation des Jeux, le premier ministre a

at least two-third by the State if due to a shortfall in profits. A total sum of 733 million francs, including the 50 million from the "coins and medals" programme which had been contractually agreed upon, was contributed by the State to help COJO in its activity; a final adjustment of its participation in the COJO budget, adding 15 million francs for sports facilities, was made in September 1989, and it agreed to compensate for 75 million francs' VAT owed by local authorities on sports facilities.



© DDE G. CHABERTY

décidé que l'État prendrait à sa charge 75 % du déficit des Jeux, le département de la Savoie en supportant 25 %.

• LA SÉCURITÉ DES JEUX

L'État et le COJO ont concouru, chacun en ce qui le concerne et en application des textes réglementaires, à l'organisation de la sécurité des Jeux olympiques :

– le COJO, organisateur de l'événement, a réalisé et assuré le financement des équipements et des aménagements nécessaires à la sécurité à l'intérieur de chacune des enceintes olympiques ;

– l'État a exercé ses pouvoirs à l'extérieur des enceintes olym-

Recently (June 1992), after seeing the first financial results of the Games organization, the Prime Minister decided that the State would pay 75% of the deficit, the department Savoie absorbing the other 25%.

• SECURITY AT THE GAMES

The State and COJO both contributed, each in its field, and in the application of their contractual obligations, to organizing security at the 1992 Albertville Olympic Games.

– COJO, as organizer, financed security facilities and arrangements inside each Olympic arena.

– Everywhere outside the Olympic arenas was the State's responsibility, with emergency and security forces adding to the resources of the local authorities.

At the Games, the State, which had set up a large network of police, army, gendarmerie, firemen, civil security, health services and civil services, took the opportunity to try out an original system of risk management and optimisation of security resources, RAMSES.

Sharing of the costs of security had been provided for in appendix 2 of the general protocol; it was further detailed in a special agreement between the State and COJO on April 22 1991.

piques par l'engagement de forces de secours et de sécurité en complément des moyens des collectivités locales concernées.

L'Etat, qui a mis en place et coordonné un important dispositif (police, armée, gendarmerie, pompiers, sécurité civile, services de santé et équipement), a expérimenté à l'occasion des Jeux un système original de gestion des risques et d'optimisation des moyens de sécurité (Ramsès).

La répartition des charges financières liées à la sécurité était prévue dans son principe à l'annexe 2 du protocole général ; elle a fait l'objet d'une convention particulière signée entre l'État et le COJO le 22 avril 1991.

• PARTICIPATION AU FINANCEMENT

DES ÉQUIPEMENTS POUR LES ÉPREUVES OLYMPIQUES

L'État s'est engagé, dans le protocole signé avec le COJO en novembre 1987, à soutenir financièrement la réalisation de ces équipements sportifs par une subvention de 400 millions de francs.

En septembre 1989, l'État a accepté un ultime ajustement de sa participation au budget du COJO et la subvention destinée aux équipements sportifs est passée de 400 millions à 415 millions de francs, montant auquel s'ajoute une compensation de l'incidence de la TVA évaluée à 75 millions de francs.

Fin 1991 et selon une procédure exceptionnelle arrêtée par le ministre du Budget pour garantir la bonne réalisation des Jeux, 395,6 millions de francs étaient versés par le Fonds national de développement du sport.

Les services de l'État ont été très attentifs à la rigueur des justificatifs nécessaires au paiement, en 1992, du solde des subventions s'attachant à chaque équipement sportif.

LES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT

Dans la préparation des Jeux, outre l'élaboration du dispositif de sécurité, l'État s'était fixé quatre grands objectifs :

- financer avec le COJO les équipements sportifs indispensables aux Jeux ;
- participer à l'amélioration des infrastructures publiques, notamment des infrastructures de transport, condition nécessaire à l'acceptation de la candidature d'Albertville le 17 octobre 1986;

- mettre en œuvre avec d'autres partenaires des politiques d'accompagnement dans les domaines de la culture, du tourisme et de l'environnement ;

- piloter une politique sociale très large allant du logement social à la formation et à la sécurité des travailleurs.

Dans le cadre de ces objectifs, l'ensemble des financements mobilisés par l'État et ses établissements publics depuis 1986 s'élève à près de 3,7 milliards de francs (hors budget COJO, mais y compris les équipements sportifs) pour un coût total d'opérations évalué à 8,4 milliards de francs, soit un taux de participation de 44 % qui fait bien de l'État le premier partenaire financier des Jeux.

L'État a respecté ses engagements puisque, sur les 3,7 milliards de francs prévus, 3,5 milliards (soit 94 %) ont été affectés de 1986 à 1991, le solde étant lié à l'achèvement des travaux, à l'événement olympique lui-même ou à la reconversion de certains équipements dans leur phase post-olympique.



© SIRPA/ECPA

• PARTICIPATION IN FUNDING OF AMENITIES FOR THE OLYMPIC EVENTS

The State undertook, in the protocol signed with COJO in November 1987, to subsidise the building of sports facilities to the tune of 400 million francs.

In September 1989, the State agreed to an ultimate adjustment of its participation in the COJO budget, increasing its subsidy from 400 to 415 million francs, plus compensation of the estimated 75 million francs in VAT due on the sports facilities.

At the end of 1991, following a special procedure decided on by the Minister for the Budget to guarantee satisfactory running of the Games, 395.5 million francs were handed over by the national fund for sports development.

State departments closely monitored the proof required to receive the balance on the subsidies promised for each sports facility.

ACCOMPANYING PROGRAMMES

The State fixed itself four main objectives for the Games, in addition to setting up security arrangements:

- to join COJO in financing the sports facilities necessary for the Games;

- to participate in the improvement of public infrastructures, particularly transport infrastructures, which was one of the conditions of acceptance of Albertville's bid on

October 17 1986;

- to implement accompanying cultural, tourist and environmental policies with the help of other partners;

- to set in motion vast social improvements ranging from low-cost lodgings to training and safety in the workplace.

The total funding of these objectives by the State and public works departments since 1986 has amounted to nearly 3.7 billion francs (not counting the COJO budget, but counting sports facilities, representing 44% of the total cost of the operation, an estimated 8.4 billion francs. The State was thus the major partner in the Games.

The State respected its undertakings since, of the 3.7 billion forecast, 3.5 (94%) were allocated from 1986 to 1991, the remainder being conditional on completion of the work, the Olympic Games themselves, or the reconversion of some sports facilities after the Games.

UPGRADING OF PUBLIC INFRASTRUCTURES

• ROAD AND MOTORWAY PROGRAMMES

The extension and upgrading of the national road system were carried out following a programme co-financed by the State, the Region, the département of Savoie, and the AREA company, with the participation of the winter sports resorts and the ski-lift operators.

The road opening timetable was respected, and was even ready before the Games:

- the dual carriageway between Albertville and Moûtiers was completed at the end of July 1991;

LA MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

• PROGRAMMES ROUTIERS ET AUTOROUTIERS

L'extension et l'amélioration du réseau routier national ont fait l'objet d'un programme cofinancé par l'État, la région, le département de la Savoie et la société AREA, avec la participation des stations de sports d'hiver et des exploitants de remontées mécaniques.

Le calendrier de mise en service a été tenu et même anticipé par rapport à l'échéance des Jeux :

- la deux fois deux voies Albertville-Moûtiers a été intégralement ouverte à la circulation fin juillet 1991
- toutes les opérations dites de l'« amont de Moûtiers » sur la RN 90 (tunnel du Siaix, déviations d'Aime et de Bellentre) ont été également en service fin 1991
- l'autoroute concédée A-43 Montmélian-Albertville a été ouverte le 29 octobre 1991.

Au total, le programme d'amélioration du réseau routier national et autoroutier en Savoie lié à l'organisation des Jeux s'est élevé à près de 4 milliards de francs.

L'effort de l'État pour la mise à niveau des infrastructures routières, avec 1,2 milliard de subventions, a représenté quasiment un tiers de ses investissements en faveur des Jeux.

• GARES ROUTIÈRES ET BILLETTERIE « RAIL/ROUTE »

La convention signée en 1986 par le département avec la SNCF a permis la modernisation de la voie ferrée entre Saint-Pierre-d'Albigny et Bourg-Saint-Maurice. Le TGV dessert la vallée de la Tarentaise depuis décembre 1988. Les gares d'Albertville et de Bourg-Saint-Maurice ont fait l'objet de travaux de modernisation.

Cet effort d'investissements ferroviaires, évalué à 216 millions de francs, s'est accompagné d'infrastructures d'accueil répondant aux besoins de la clientèle. Sept gares routières sont ainsi construites dans le département : Chambéry, Albertville, Moûtiers, Aime, Bourg-Saint-Maurice, Saint-Jean-de-Maurienne et Modane ; la billetterie directe « Rail/Route » offre à présent aux usagers un service de transport complet.

L'État s'est engagé dans cette opération par un protocole signé en mars 1988 avec le département et fixant sa participation à 13,3 millions de francs.

• DESSERTE AÉRONAUTIQUE

L'effort financier de l'État pour la desserte aéronautique de la Savoie a été fixé à 15 millions de francs pour la réalisation de travaux d'infrastructures sur trois sites pour un coût de 44,5 millions de francs :

- l'extension de l'aéroport de Courchevel s'est achevée au cours de l'été 1990;
 - les travaux d'allongement de la piste de Chambéry-Aix-les-Bains ainsi que les opérations d'extension des aires de stationnement ont été réalisés en 1991 ;
 - une plate-forme hélicoptères a été aménagée à Albertville.
- Quarante millions de francs pour la navigation aérienne ont



© COJO / ALBERTM.

– all the operations "upstream" of Moûtiers on the RN 90 road (the Siaix tunnel, the ring roads for Aime and Bellentre) were also put into service in late 1991;

– the Montmélian-Albertville motorway under concession was opened on October 29 1991.

All in all, the improvement programme for the national road and motorway network in Savoie implemented for the Olympics cost some 4 billion francs.

The State's contribution to the upgrading of road infrastructures, with subsidies of 1.2 billion francs, represented almost one third of its investment in the Games.

• BUS AND COACH STATIONS AND "RAIL/ROAD" TICKETS

The 1986 agreement between the department Savoie and the French railways, SNCF, led to the modernisation of the railway lines between Saint-Pierre-d'Albigny and Bourg-Saint-Maurice. The TGV has been running in the Tarentaise valley since December 1988. Albertville and Bourg-Saint-Maurice stations were modernised.

The investment required for the above was an estimated 216 million francs, added to which were reception infrastructures answering customer needs:

Seven coach and bus stations were built in the department, in Chambéry, Albertville, Moûtiers, Aime, Bourg-Saint-Maurice, Saint-Jean-de-Maurienne and Modane, and direct "rail/road" tickets provide a complete transport service. The State's participation in this operation amounted to 13.3 million francs, as concluded in an agreement

with the department in March 1988.

• AIR TRAVEL FACILITIES

The State contributed 15 million francs to airport upgrading in Savoie, including infrastructure work on three sites for a total cost of 44.5 million francs.

The extension of the Courchevel altiport was completed in summer 1990.

The Chambéry-Aix-les-Bains runway was lengthened and parking areas were extended in 1991.

A helicopter platform was built at Albertville, and 40 million francs were also allocated to navigation aids.

Radar cover of Lyon-Satolas and Grenoble-Saint-Geoirs was also installed.

These operations, and others, were undertaken to ensure that air traffic during the Games would be efficient and safe.

• HOSPITALS IN THE TARENTAISE VALLEY

The State participated in the development of medical facilities in Olympic Savoie, thus contributing to the international reputation of French hospital techniques.

– Bourg-Saint-Maurice: extension of the surgical department and upgrading of medical facilities along with improvement of the helistation (work completed at the end of 1988).

– Moûtiers: renovation of medical departments and extension of emergency services specialized in mountain accidents (put into operation in early 1991).

– Albertville: rebuilding of the hospital (opened in January 1992).

Sur un plan externe, pour le CIO : lobbying, diffusion des principales publications, invitation à visiter les sites, contacts personnels avec Michel Barnier, Jean-Claude Killy et les membres du bureau de la candidature ; pour les fédérations sportives : mode de communication identique au CIO, mais plus technique et sportive ; pour les Comités nationaux olympiques (CNO) : diffusion des principales publications, rencontres dans les réunions internationales, contacts sélectifs tenant compte du plan d'approche des membres du CIO ; pour les prescripteurs (journalistes sportifs et économiques, nationaux et internationaux, décideurs politiques et économiques) : messages plus généraux de ralliement et de mobilisation, informatif, relations publiques ; pour le grand public (national et régional) : utilisation des messages du challenge, de la modernité et du ralliement, sensibilisation générale par voie publicitaire et relations publiques.

Sur le plan interne : mise en place d'un comité de parrainage, d'un comité des sportifs et d'un comité de soutien permettant l'adhésion au projet des sportifs savoyards et de toutes les forces économiques (un sondage initié par *Le Dauphiné libéré* avait été effectué afin de mesurer le taux d'adhésion de la population au projet). Dans le même temps, les stations de sports d'hiver, partenaires essentiels de la candidature, devaient mettre en œuvre des opérations de relations publiques communes.

Compte tenu de la diversité des cibles et de l'étendue du champ de communication, tous les moyens classiques de communication ont été utilisés selon une politique et un calendrier définis : actions presse et relations publiques, éditions de documents, cartes de vœux spécifiques, lettres d'information, invitation à tous les événements de notoriété en Savoie, publicité (radios locales, participation à des actions de promotion), audiovisuel, matériel promotionnel, expositions, actions spécifiques... Elles ont pour la plupart été suivies.

La candidature devait également continuer d'imposer sa présence à l'occasion de diverses manifestations sportives ou promotionnelles, régionales, nationales ou internationales. Un échéancier et une sélection des manifestations avaient été établis. Ce plan de communication, respecté jusqu'à la victoire de la candidature, a contribué à diffuser largement l'image positive de la Savoie olympique.

• OPÉRATIONS ET MOYENS DE SENSIBILISATION

Historique des opérations presse

Il s'agissait d'abord de conférences de presse.

Les plus significatives ont été les suivantes :

- 11 décembre 1982 : Jean-Claude Killy, Michel Barnier et le maire d'Albertville, Henry Dujol, présentent pour la première fois le projet d'une candidature savoyarde aux Jeux d'hiver. Organisée à Val-d'Isère à l'occasion du Critérium de la première neige, cette conférence a aussi été la première action publique menée par la petite équipe de candidature.



© X.



© COJO/C. GRANGÉ

was used, but more technical and sporting; for the National Olympic Committees (NOCs), the main publications were distributed, and contacts were arranged in the international meetings, selective contacts according to the different approaches for IOC members. For national and international sports and journalists, and political and financial decision-makers, there was a more general message to unite and mobilise, with information and public relations exercises; for the national and regional public, the challenge, modernity and uniting messages were spread, using advertising and public relations.

Internally, a sponsoring committee, a sports committee and a support committee enabling Savoie sportsmen and all the economic agents to rally to the project were set up (a survey made by the *Dauphiné libéré*, the local paper, had shown that a great percentage of the population were in favour of the project). At the same time, the winter sports resorts, essential partners in the bid, were to set up public relations operations in common.

Given the diversity of targets and the size of the communication field, all the traditional communication methods were used according to a defined policy and schedule: press and public relations operations, publication of documents, specific greetings cards, information letters, invitations to all public events in Savoie, advertising (local radios, participation in promotional), audiovisual operations, promotional materials, exhibitions, specific operations, were all used.

The bid also had to continue to be represented at all kinds of events: national and international sporting events and local and national promotions. A calendar was drawn up and events selected. This communications plan, observed until the bid was

accepted, was largely responsible for the positive image of "Olympic Savoie".

• OPERATIONS AND MEANS OF INCREASING AWARENESS

History of press operations

First of all there were the press conferences. The most important are listed here:

- Albertville, Henry Dujol, first announced the project to submit Savoie as a candidate for the Winter Olympics in a press conference. This had been organized at Val-d'Isère for the *Critérium de la première neige*, and was the first public operation by the small team promoting the bid.

- 1984: various public relations operations were organized, including a press conference at Sarajevo during the Winter Olympics.

- April 23 1985: presentation of the TV advertisements on "Olympic Savoie" to specialised journalists at "Club 13". Michel Barnier and Jean-Claude Killy emphasised how original the bid was, and how it mobilised people.

- Early October 1985: the conference concerned the final composition of the Support Committee and the launching of the

mentale des boues de station d'épuration notamment en épandage agricole en montagne et pour la revégétalisation des pistes de ski.

• PROGRAMMES D'ÉLECTRIFICATION RURALE

Du fait des Jeux olympiques, EDF a entrepris de gros efforts financiers pour améliorer ses réseaux et la qualité de la distribution en Tarentaise-Beaufortin.

Parallèlement, un programme exceptionnel de mise à niveau a été engagé en faveur des collectivités du même secteur géographique relevant de l'électrification rurale (11 régies et 3 SICAE).

• MODERNISATION

DES DIFFÉRENTS RÉSEAUX DE SERVICES PUBLICS

Par ses établissements publics, l'État a assuré la modernisation de ses différents services (Télécoms, EDF, PTT, Météo) notamment dans le cadre d'un partenariat avec le COJO.

EDF a investi 587,5 millions de francs, notamment en renforcement et en restructurations de réseaux et postes HT et MT, travaux liés aux opérations routières et autoroutières et à la préparation des sites olympiques dans le souci de fiabiliser les ouvrages, d'assurer la sécurité de l'alimentation et de garantir une bonne qualité de service.

France Télécom a engagé 577 millions de francs d'investissements. Outre l'installation de 600 nouveaux publiphones à cartes, France Télécom a installé tous les équipements terrestres ou satellites permettant la transmission des images, des données, de l'écrit et de la voix pour les Jeux. Réseaux hertziens, fibre optique (100 kilomètres de câbles) réseaux satellites (25 antennes) ont ainsi contribué à une parfaite retransmission des Jeux, comme la couverture des épreuves en télévision haute définition sur différents sites.

La Poste a financé 46,7 millions de francs de travaux soit en reconstructions totales, soit en rénovation et modernisation de bureaux (neuf sites concernés).

Météo France a assuré, avec un réseau de 23 stations automatiques d'altitude interrogées par satellite ou par téléphone, la couverture météorologique des Jeux dans le cadre d'un programme spécifique de 14 millions de francs. Avec les Jeux, la Savoie acquiert et conserve une infrastructure moderne qui lui confère une avance très importante dans ces différents domaines.

LES ACTIONS DE VALORISATION

• LE PLAN PATRIMOINE 92

Dans la perspective des Jeux olympiques d'hiver de 1992, l'État et le département ont décidé d'unir leurs efforts pour assurer la restauration et la mise en valeur du patrimoine historique de la Savoie.

Ce programme exceptionnel, réalisé en trois ans (1989, 1990 et 1991), s'est concrétisé dans le cadre d'une convention signée le 4 mai 1990 entre les représentants de l'État, du département et de la région.

33 édifices sur 27 communes du département ont ainsi bénéficié d'un financement pour les travaux de restauration.



© H. G. BRUN

and written and spoken data for the 1992 Olympic Games. Hertzian networks, optical fibres (100 km of cable), and satellite networks with 25 aerials thus contributed to the perfect broadcasting of the Games, as did high-definition television cover of the events at various venues.

– La Poste financed 46.7 million francs' worth of work in complete rebuilding or renovating and upgrading of offices (9 localities were concerned).

– Finally, Météo France provided weather reports for the Olympic Games with a network of 23 automatic altitude stations accessible by satellite or telephone, in a special fourteen million franc programme.

With the Games, Savoie has gained and will keep modern infrastructure which will be considerable improvements for the future in these areas.

CULTURAL DEVELOPMENTS

• THE HERITAGE 92 PLAN

With the 1992 Winter Olympic Games in view, the State and the department Savoie decided to unite in an effort to restore and enhance the historical heritage of Savoie.

This special programme, spread over three years (1989, 1990, 1991) was finalised in an agreement between representatives of the State, the department and the region, on May 4 1990.

33 buildings in 27 localities in the department thus received funding for restoration work.

Furthermore, a cultural programme, estimated at 13.8 million francs, was created to promote tourist

interest in ethnology, by creating a series of itineraries known as *Itinéraires Baroques en Savoie*, with a general theme of "religious practices in Savoyard communities".

Added to this, and to the Olympic Arts Festival which the State also financed in partnership with the region and the department, was the funding of the mediatheque in Chambéry, which is a technological showcase, and the cultural installations in Albertville.

• TOURIST DEVELOPMENT

Following an agreement between the Prefect of Savoie and the President of the Conseil General in May 1989, a policy for tourism was developed in three main sections:

- modernisation of Savoyard hotel facilities;
- a plan to upgrade social tourism;
- a plan known as "reception standards", in order to train "quality controllers" in the resorts.

• ENVIRONMENT

The State encouraged original, voluntary environmental action before the Games.

At the initiative of the Minister for the Environment, the Government Department (DRIRE) and the industries concerned together reduced the pollution caused by industries in the Tarentaise and Val d'Arly areas.

A nuisance-control programme and new regulations, requiring an investment of some 40 million francs, resulted in a considerable improvement of the situation in these localities.

Par ailleurs, un programme de valorisation, estimé à 13,8 millions de francs avait pour but de promouvoir un tourisme culturel ethnologique grâce à la définition et à l'aménagement d'itinéraires rayonnant (itinéraires baroques en Savoie) autour du thème général des « pratiques religieuses des communautés savoyardes ».

À cela s'est ajouté, outre le Festival olympique des arts dans lequel l'État a été également partenaire aux côtés notamment de la région et du département, le financement de la médiathèque de Chambéry – vitrine technologique – et l'équipement culturel d'Albertville.

• DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La politique en faveur du tourisme a fait l'objet d'un protocole d'accord signé entre le préfet de la Savoie et le président du conseil général en mai 1989. Il s'articulait autour de trois volets :

- un plan de modernisation de l'hôtellerie savoyarde ;
- un plan de rénovation du tourisme social ;
- un plan dit « qualité-accueil » visant à former des responsables qualité en stations.

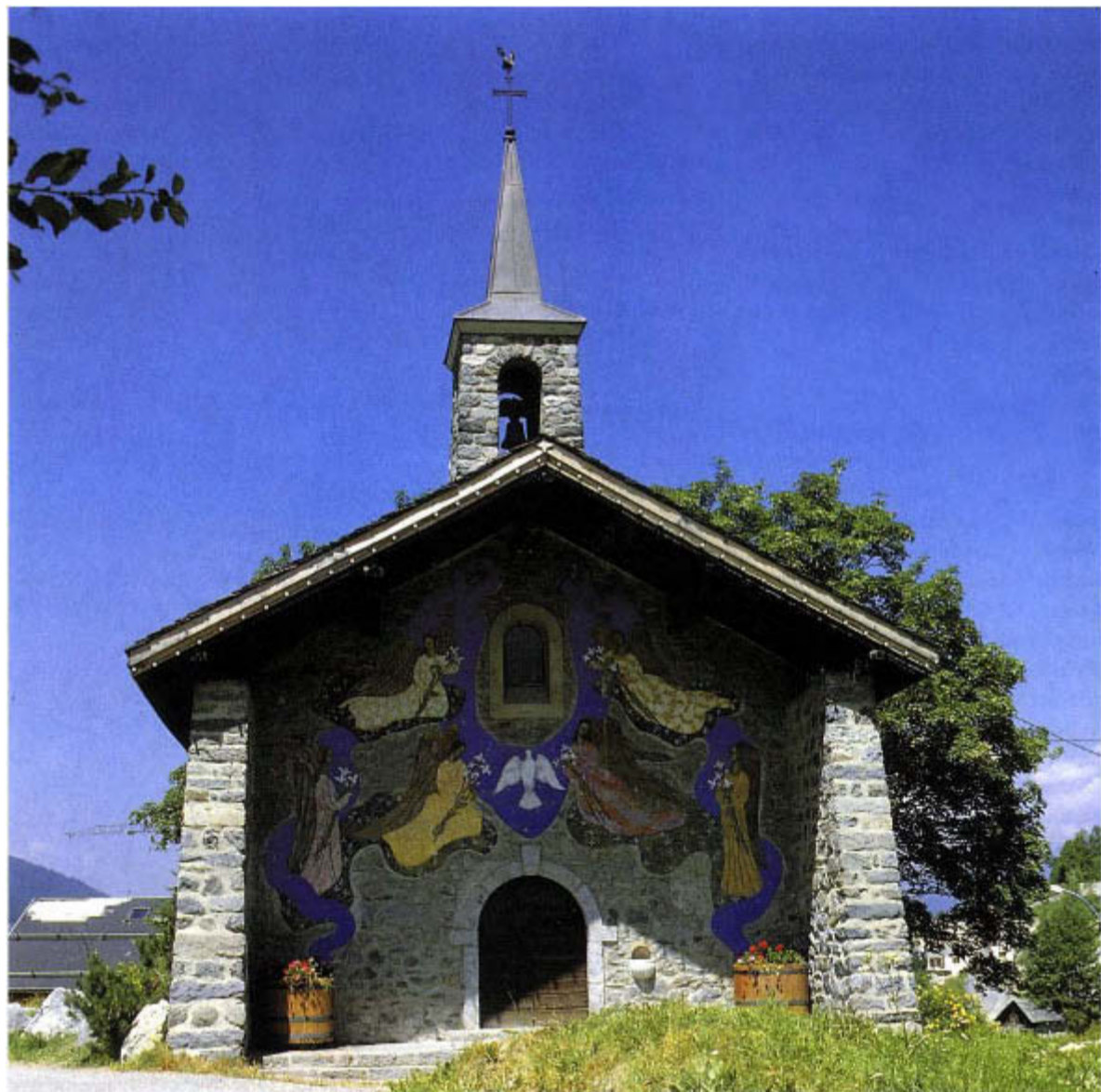
• ENVIRONNEMENT

Une action originale et volontariste a été engagée par l'État en faveur de l'environnement. À l'initiative du ministre de l'Environnement, la réduction des nuisances provoquées par les installations industrielles de Tarentaise et du Val-d'Arly a fait l'objet d'une concertation entre les services de l'État (DRIRE) et les industriels concernés.

Un programme de contrôle des nuisances et la mise en place de prescriptions nouvelles impliquant des investissements de l'ordre de 40 millions de francs ont permis une amélioration sensible de la situation de ces sites.

Une action pilote unique en France a d'autre part été conduite en Tarentaise en vue de réduire les pollutions d'origine agricole (fumiers et lisiers) et d'en valoriser les sous-produits.

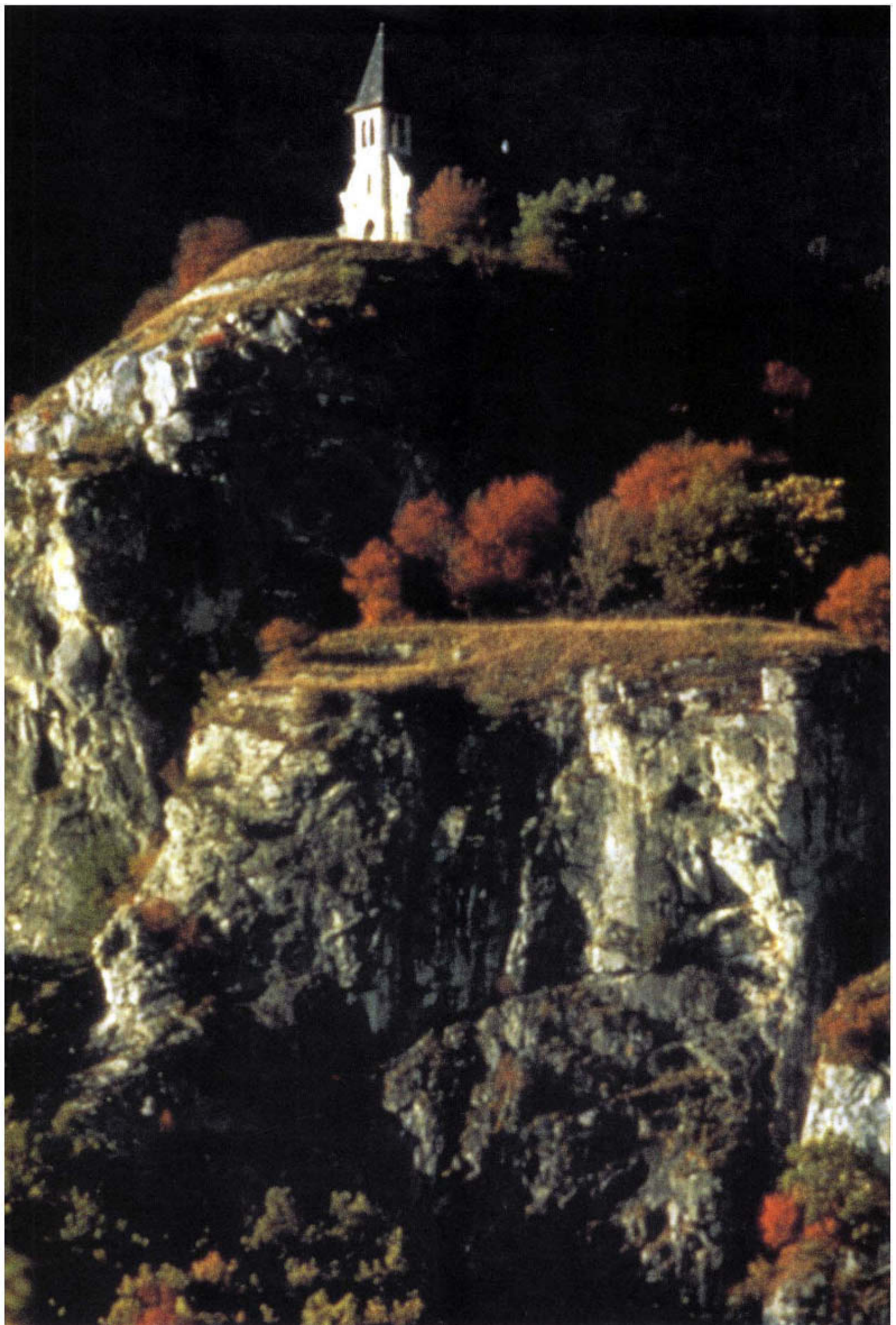
Cette opération de valorisation économique a été cofinancée par le ministère de l'Agriculture et de la Forêt, le conseil général et l'Agence de l'eau (20 millions de francs de travaux en deux ans).



© COIO / F. SKOTINKA

Unique action was also undertaken in the Tarentaise valley to reduce farm pollution (liquid and solid manure) and improve its side-products.

This operation to improve the economy was co-financed by the Ministry of Agriculture and Forests, the Conseil General and the Water Agency (20 million francs worth of work over two years).



© LIBERTO



An aerial photograph of a vast, snow-covered mountain range under a clear blue sky. In the foreground, a small village with a winding road and several buildings is visible, nestled in a valley. The mountains in the background are rugged and partially covered in snow, with some rocky outcrops. The overall scene is serene and majestic.

*Les relations CIO
Les relations avec les CNO*

Les relations CIO **IOC relations**

**IOC relations
NOC relations**

PENDANT LA PHASE DE PRÉPARATION des Jeux olympiques, le CIO était tenu informé régulièrement des activités du comité d'organisation.

Une personne avait été désignée pour être l'interlocuteur permanent du CIO au sein du COJO, responsable du suivi des relations.

LES COMMISSIONS ANNUELLES

Conformément à ses obligations vis-à-vis du CIO, le COJO a présenté périodiquement des rapports d'avancement d'activité lors des réunions de la commission exécutive du CIO (quatre fois par an) et lors de la session du CIO (une fois par an et aux Jeux olympiques). Ces rapports étaient, pour la plupart, présentés oralement aux commissions exécutives et par écrit aux membres de la session. Pendant ces réunions, une animation audiovisuelle (diaporama, vidéo) était également proposée.

Le COJO a été présent à d'autres reprises, telles les réunions CIO-associations des fédérations de sports d'hiver.

LA 98^E SESSION DU CIO

La 98^e Session du CIO, qui a eu lieu à Courchevel 1 850, les 5 et 6 février 1992, fut la dernière avant l'ouverture des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver. Il avait été envisagé pendant un temps de l'accueillir à Paris, Lyon, Chambéry, Annecy ou Évian, avant de retenir Courchevel 1 850, site d'hébergement des membres du CIO et autres membres de la famille olympique pendant les Jeux.

L'organisation de la session a dû s'adapter aux conditions locales d'équipements disponibles alors qu'elle se déroule traditionnellement dans une vaste salle d'hôtel ou un centre de congrès disposant de nombreuses salles annexes pour les bureaux du CIO et du comité organisateur.

La salle de congrès de Courchevel n'étant pas suffisamment vaste pour accueillir les 150 participants de la session, l'auditorium de Courchevel qui offre 360 places et des possibilités d'installation de traduction simultanée lui a été préféré. Un système de caméras vidéo, avec écrans, permettait à tous de visualiser les intervenants.



© CIO / STRAHM

Les relations CIO IOC relations

DURING THE PREPARATION PHASE of the Olympic Games, the IOC was kept regularly informed of the activities of the Organizing Committee. One person in particular was designated permanent representative of the IOC at COJO, and responsible for the on-going relations between the two.

ANNUAL REPORTS

In conformity with its obligations to the IOC, COJO presented periodic progress reports, during the IOC Executive Board meetings (four times a year) and the IOC Session (once a year and during the Olympic Games). These reports were, on the whole, presented orally to the Executive Boards and in writing to the members of the Session. During these meetings, slides and videos were also shown. COJO was also present at other functions, such as the meetings of the IOC and the Association of Winter Sports Federations.

THE 98TH SESSION OF THE IOC

The 98th Session of the IOC, which took place at Courchevel 1850 on 5 and 6 February 1992, was the last before the Opening of the Sixteenth Olympic Winter Games. For a while, it had been planned to hold this in Paris, Lyon, Chambéry, Annecy or Evian, before deciding on Courchevel 1850, which was to accommodate the members of the IOC and other members of the Olympic family during the Games.

The organization of the Session had to take into account local availability problems, as it normally takes place in a vast hall in a hotel or congress centre, with numerous annexes available for the various IOC and COJO committee meetings. The Congress Hall at Courchevel was not big enough to accommodate the 150 participants in the Session, so the Auditorium at Courchevel, which has 360 places and facilities for simultaneous translation, was preferred.

A system of video cameras and screens allowed everyone to see the proceedings.

Most of the administrative committees of the different departments of the IOC were accommodated in rooms in the Congress Centre. One of these rooms was taken by the committee responsible for liaison between COJO and the IOC, and the different technical and organizational departments.

À noter que la plupart des bureaux administratifs des différents services du CIO étaient installés dans certaines salles du centre de congrès.

L'OUVERTURE SOLENNELLE DE LA 98^E SESSION

La cérémonie d'ouverture de la 98^e Session du CIO a été organisée par la commune de Saint-Bon-Courchevel, dans la patinoire du Forum de Courchevel 1 850, le 4 février 1992. Madame Frédérique Bredin, ministre de la Jeunesse et des Sports, représentait l'État français à cette occasion.

Pendant la cérémonie, Monsieur Maurice Herzog, membre du CIO, a fait don de son piolet utilisé lors de l'expédition française de l'Annapurna au Musée olympique de Lausanne.

Pour clore le protocole de la 98^e Session, les invités furent invités à assister à un concert classique donné par l'orchestre de Lille, sous la direction de Jean-Claude Casadesus.

LES AUTRES RÉUNIONS

La commission exécutive du CIO s'est réunie les 1er, 2 et 3 février 1992 à l'hôtel Byblos, à Courchevel 1850. Par la suite, les réunions de coordination quotidiennes entre le CIO et le

THE SOLEMN CEREMONY OF THE 98TH SESSION

The Opening Ceremony of the IOC was organized by the commune of Saint-Bon Courchevel, in the ice rink of the Forum at Courchevel 1850, on 4 February 1992. Mrs Frédérique Bredin, Minister for Youth and Sport, represented the government for this occasion. During the ceremony, Mr Maurice Herzog, an IOC member, presented his ice-pick, which he had used during the French Annapurna expedition in 1959, to the Olympic Museum at Lausanne. To close the official proceedings of the 98th Session, guests were invited to attend a musical conceit, performed by the Orchestra of Lille, conducted by Jean-Claude Casadesus.



© CIO / STRAHM

COJO eurent lieu au même endroit. Ces réunions matinales (8 h 30) permettaient aux représentants du CIO, des FI et des CNO de discuter avec le COJO de différentes questions à l'ordre du jour. Le COJO avait également l'occasion de faire un état des activités de la journée, des prévisions météo et de confirmer les mesures prises depuis la réunion de la veille. Pendant toute la durée des Jeux, les participants impliqués étaient : le président du CIO, la commission exécutive, les représentants des FI, les représentants des CNO, les représentants des athlètes, les directeurs du CIO, des sports, de la solidarité olympique, du Musée olympique, les présidents du COJO, le directeur général du COJO et son directeur des Sports et de l'accréditation, des représentants des futures villes organisatrices et candidates, enfin des représentants des media, de la télévision et du marketing.

OTHER MEETINGS

The Executive Board of the IOC met on 1, 2 and 3 February 1992 at the Hotel Byblos in Courchevel 1850. Subsequently, daily co-ordination meetings between the IOC and COJO were held at the same place. These meetings (8.30 a.m.) allowed the representatives of the IOC, the IFs and the NOCs to discuss items of the day's agenda with COJO. They also gave COJO the opportunity to present the day's activities and the weather forecast, and to confirm any measures taken since the previous day's meeting. During the whole of the Games, the participating members were: the President of the IOC; the Executive Board; representatives of the IFs; representatives of the NOCs; representatives of the athletes; the directors of the IOC; the sports department; Olympic solidarity and the Olympic Museum; the Presidents of COJO; the Director-General of COJO and his Director of Sports and Accreditation; representatives of the future organizing cities and candidates; and, finally, representatives of the media, television and marketing.

PENDANT LA PÉRIODE préolympique, le service relations CNO a été l'interlocuteur des différents Comités nationaux olympiques. Chaque CNO pouvait ainsi avoir un correspondant au sein du COJO à qui adresser ses demandes d'information et ses remarques concernant les divers domaines de l'organisation. De même, si un service du COJO voulait obtenir ou diffuser des informations, le service relations CNO se mettait en contact avec les différents CNO. Ce rôle d'interface avait pour but d'optimiser les échanges de part et d'autre.

Pendant les Jeux, le service s'est installé au village olympique principal de Brides-les-Bains avec des correspondants sur les autres sites d'hébergement d'athlètes. Les relations CNO traitaient également d'autres services spécifiques développés à l'attention des CNO.

LA PÉRIODE PRÉOLYMPIQUE

• ACTIVITÉS DU SERVICE RELATIONS CNO

Organisation/mission

Les relations CNO étaient placées sous la responsabilité du directeur de l'accréditation et des relations CIO/CNO, service rattaché à la direction des sports.

À l'automne 1989, un poste a été créé dans ce service pour s'occuper plus spécialement des relations CNO. Pendant la première année de fonctionnement, ce poste n'a pas nécessité l'emploi d'une personne à plein temps.

L'élaboration de rapports à présenter par le COJO à différentes réunions CIO (commissions exécutives, sessions) ainsi qu'à des réunions ACNO et ACNOE constituait une activité parallèle obligeant à une bonne connaissance de tous les secteurs du COJO, condition indispensable pour la mission.

Les relations CNO ont également participé à la définition des fonctions d'organisation au sein des villages olympiques (nombre d'Equippers, etc.) de sorte que les besoins exprimés par les représentants des CNO puissent être pris en compte.

Durant l'année 1991, les contacts CNO/COJO s'accroissent, la création d'un secrétariat à mi-temps a été nécessaire.

Les relations avec les CNO

NOC relations

DURING THE PRE-OLYMPIC period, the NOC relations department acted as go-between for the different National Organizing Committees (NOCs).

In this way, each NOC had a correspondent within COJO through whom they could ask for information or comment on the different aspects of the organization.

In the same way, if a COJO department needed to obtain or give out information, NOC Relations would contact the NOCs directly.

During the Games, the department was based in the main Olympic village of Brides-les-Bains, with correspondents in the athletes' other accommodation centres.

THE PRE-OLYMPIC PERIOD

• THE ACTIVITIES

OF THE NOC RELATIONS DEPARTMENT

Organization and function

NOC relations were under the responsibility of the director of accreditation and IOC/NOC Relations, which, in turn, were attached to the sports department.

In the autumn of 1989, a post was created within this department to take particular charge of NOC relations. This position, during the first year of its existence, was not on a full-time basis.

The development of reports to be presented by COJO at various IOC meetings (executive committee, plenary session,) as well as at ANOC and ANEOC meetings, constituted a separate activity which required detailed knowledge of all the sectors of COJO, an essential part of the department's role.

NOC Relations was also instrumental in defining the organizational structure of the Olympic Villages (number of volunteers, for example) so that the requirements expressed by the NOC representatives could be taken into consideration.

During 1991, as contacts between the NOCs and COJO increased, it became necessary to employ a part-time secretary.

The NOC symposium-March 1990

In order to present the Olympic venues and the different COJO departments to the NOCs, a symposium was arranged for March 1990.

More than 50 countries accepted COJO's invitation.

This seminar was organized by NOC Relations and was an opportunity for representatives from COJO and the NOCs to meet up, and to establish a more personal contact, an important step for the future.

Séminaire à l'intention des CNO (mars 1990)

Afin de présenter les sites olympiques et les différentes directions du COJO aux CNO, un colloque d'information leur a été proposé en mars 1990. Plus de cinquante pays ont ainsi accepté l'invitation du COJO.

Ce séminaire a permis aux correspondants COJO de rencontrer les représentants des CNO et d'établir ainsi des contacts plus personnalisés, importants pour la suite.

Échange courrier, téléphone, lettre d'information CNO, guide du chef de mission

Afin d'établir une communication régulière avec les CNO, le service relations CNO au COJO, en collaboration avec l'organisation des villages olympiques, ont décidé d'envoyer régulièrement une lettre d'information aux délégations. Six lettres leur ont été adressées : octobre 1990, janvier 1991, juin 1991, septembre 1991, décembre 1991, janvier 1992. Éditées en deux langues (français/anglais), elles ont exigé beaucoup de travail de coordination avec tous les services du COJO. Les informations divulguées concernaient surtout l'avancement de l'organisation des villages olympiques, mais aussi l'accréditation, les transports, la santé et la sécurité, les télécommunications, les douanes... et tout autre domaine relatif à la préparation du séjour des délégations. En échange, nous attendions des délégations qu'elles nous fournissent des informations concernant notamment l'importance de leurs équipes aux Jeux. En dehors de ces lettres, les échanges d'informations se faisaient le plus souvent par fax, par téléphone ou par courrier. Des échanges constants entre les organisateurs et les CNO sont à l'origine du bon fonctionnement de l'organisation.

En janvier 1992, le guide du chef de mission, descriptif complet de l'organisation des villages olympiques, a été envoyé à tous les CNO. Ce guide a été réalisé par la direction des villages en collaboration avec les relations CNO qui, en maîtrisant bien le contenu, ont pu répondre aux questions les plus diverses lors de l'arrivée des délégations. Ce guide aurait néanmoins dû être envoyé plus tôt, courant novembre. Cela aurait permis aux CNO qui ont publié leur propre guide des Jeux d'y insérer des informations contenues dans celui du COJO.

Les visites CNO

De nombreuses délégations se sont rendues à Albertville avant les Jeux. En 1990, il s'agissait surtout pour elles de visiter les sites sportifs et de prendre connaissance de l'organisation en général, les questions se faisant plus précises avec l'approche des Jeux. Ceci n'a pas empêché qu'elles développent leur propre dispositif d'organisation.

Généralement, les CNO informaient le service de leur visite trois semaines à l'avance (souvent des groupes de 3 à 6 personnes, à l'exception de trois groupes de plus de 20 personnes). Une vingtaine de délégations se sont déplacées à Albertville en 1990, et trente-cinq en 1991. Certaines ont effectué le déplacement à plusieurs reprises, d'autres ne se sont jamais présentées. Généralement, elles étaient accueillies pendant des séjours de trois jours, comprenant deux jours de visite des sites et une journée de réunion. Le programme était élaboré en fonction des sites qui intéressaient le CNO. Le COJO a organisé autant que possible des rencontres entre les représentants du CNO et les responsables site et sport du site concerné.

Les visites des sites étaient conduites par des Équipeurs hôte(sse)s du service accueil parlant anglais. Si l'occasion se présentait les mois précédant les Jeux, ces Équipeurs étaient mis en contact avec la délégation qu'ils escorteraient durant l'événement. Leur venue était ainsi d'autant mieux préparée.

La journée de réunion était organisée en fonction des

Correspondence-Telephone-NOC information letter-Chief's guide

In order to establish regular communication between the NOCs, the NOC relations department of COJO, in collaboration with the Olympic Village organizers, decided to send a regular information letter to the delegations. A total of six letters were sent: in October 1990, January, June, September and December 1991, and January 1992.

These letters were written in French and English, and called for very close co-ordination between all the COJO departments.

The information contained in them mainly concerned the progress being made in the organization of the Olympic Villages, but also accreditation, transport, health-care, security, telecommunications, customs, and any other area which was pertinent to the delegations' stay.

For their part, the delegations were expected to send information about the size of their teams for the Games.

One of the reasons for the smooth working of the organization was this constant communication between the organizers and the NOCs.

In January 1992, the mission chief's guide, a complete description of the organization of the Villages, was sent to all the NOCs. This guide was formulated by the Village administrators, in collaboration with NOC Relations, who, by strictly controlling its content, were able to answer the most varied enquiries from the moment the delegations arrived. This guide, however, should have been sent earlier, in November. This would have allowed the NOCs to incorporate the COJO information into their own Olympic guides.

NOC visits

Many delegations came to Albertville before the Games.

In 1990, the important thing was to see the sporting venues, and to learn about the organization in general, with the more searching questions coming later, as the Games approached.

The NOCs generally informed the department of their visit three weeks in advance. The groups were often composed of three to six people; in three cases the groups exceeded 20 members.

About 20 delegations visited Albertville in 1990 and about 35 in 1991. Some delegations came several times, and others not at all.

The normal length of stay was three days, comprising two days of visits and one day of meetings.

The programme was worked out according to the venues the delegation wished to visit. COJO tried, as far as possible, to set up meetings between NOC representatives and the heads of venue and sport concerned.

The visits to the venues were hosted by volunteer English speakers from the Reception department. If it proved possible during the months prior to the Games, these volunteers contacted the delegation they were going to escort, in order to make things easier when they eventually arrived.

The organization of the day of meetings depended on the questions asked by the NOCs. It was considered appropriate to ask them to provide a list of questions in advance so that answers could be prepared.

Our recommendations.

As the visits were not regular, it does not seem necessary that someone from NOC Relations should always take charge of them; the reception departments of an Organizing Committee are supposed to have made adequate arrangements. Nevertheless, volunteer or permanent departments should be made aware of the expectations of a visiting NOC.

Symposium of Olympic attachés

Certain NOCs had nominated an attaché - usually local - whose role was to liaise between the NOC and the Organizing

questions soulevées par le CNO. Il apparaît opportun de leur demander de fournir une liste des questions à l'avance afin de préparer au mieux leur visite.

Nos recommandations : ces visites n'étant pas régulières, il ne semble pas nécessaire qu'une personne au sein du service des relations CNO s'en occupe exclusivement. Les services accueil d'un comité d'organisation sont sensés mettre en place des structures de qualité adéquate. Néanmoins, quelques services permanents ou Équipeurs doivent être sensibilisés aux attentes des CNO.

Les séminaires des attachés olympiques

Certains CNO avaient nommé un attaché – local en général – dont le rôle était de servir de liaison entre les CNO et le Comité d'organisation pendant la préparation et la période des Jeux. Trente-trois attachés olympiques ont ainsi été désignés, assurant un suivi de relations plus ou moins étroit avec l'organisation. Certains assistaient directement le chef de mission dans ses activités. Deux séminaires d'information ont été organisés par le service relations CNO à leur intention : le premier en mars 1991 et le deuxième en octobre 1991. Des visites de sites et des réunions avec les différents responsables du COJO leur ont été proposées. À noter que les lettres d'information envoyées aux CNO étaient également diffusées aux attachés olympiques.

Assemblée ACNOE

Le service relations CNO était présent en 1990 lors de l'assemblée de l'ACNO. Il était également représenté en 1989, 1990 et 1991 lors de l'assemblée générale de l'ACNOE et, en 1991, lors du séminaire des secrétaires généraux de l'ACNOE auquel participaient aussi les chefs de mission pour les Jeux olympiques de 1992. Ces réunions ont été une bonne occasion de diffuser des informations aux CNO.

• CONTACTS AVEC LES SERVICES DU COJO

Les relations CNO ont étroitement travaillé en période préolympique afin d'informer les CNO des aspects de l'organisation les concernant.

Hébergement

L'organisation des villages olympiques avait besoin d'obtenir des renseignements précis auprès du service hébergement concernant le nombre d'athlètes et d'officiels attendus. En conséquence, les CNO ont été fréquemment sollicités à ce propos par le comité d'organisation qui leur a envoyé différents questionnaires, le premier en mars 1990 lors du colloque d'information aux CNO, le second adressé en janvier 1991. 30 % des réponses ont été retournées un à deux mois après l'envoi, mais il n'a jamais été possible d'en obtenir plus de 50 %. Les villages olympiques se sont donc servis des retours de documents officiels d'accréditation comme base de travail. Au fur et à mesure que l'organisation des villages olympiques se précisait, le service relations CNO informait les délégations des services mis en place, des types d'hébergement proposés. Il a aussi été proposé aux CNO du matériel à louer (TV, fax, photocopieurs...) et du mobilier. Les demandes des CNO, quant à l'allocation des chambres qui leur serait faite dans les villages olympiques, ont été transmises au service hébergement.

Le transport

À plusieurs reprises, des informations ont été diffusées concernant le schéma général des transports durant les Jeux, le système de transport des athlètes, les règles d'allocation de véhicules COJO aux délégations... La dispersion des sites sportifs, et donc le transport, ont pu constituer des sujets de préoccupation pour les CNO.

Les services médicaux

Un questionnaire sur les besoins médicaux des équipes a été envoyé en février 1990. En octobre 1990, le COJO a adressé une

Committee during the preparation period and the Games themselves. Some 33 Olympic attachés were nominated in this way, and ensured smooth relations with the Organizers. Some of them assisted the mission chief directly.

Two information symposiums were organised for them by NOC relations, the first in March and the second in October 1991. They were given the opportunity to visit the venues and meet with COJO administrators.

The information letters for the NOCs were also sent to the Olympic attachés.

The ANOC Assembly

The NOC relations department was present at the ANOC Assembly in 1990.

It was also represented in 1989, 1990 and 1991 at the General Assembly of the ANEOC, and in 1991 for the ANEOC Secretary-Generals' symposium, which was attended by the mission chief for the 1992 Olympic Games.

These meetings provided a good opportunity to pass on information to the NOCs.

• CONTACTS WITH THE COJO DEPARTMENTS

NOC Relations worked very closely with other COJO departments during the pre-Olympic period in order to keep the NOCs up-to-date with developments.

Accommodation

The organizers of the Olympic villages needed precise information from the accommodation department concerning the expected numbers of athletes and officials.

As a result, COJO frequently called upon NOC relations to distribute questionnaires. The first was in March 1990 at the time of the NOC symposium and the second in January 1991. Of the replies 30% were returned one to two months after being sent out, but with never a return of more than 50%.

The Olympic villages used the official accreditation document returns as a working basis.

As the villages became more organized, the NOC relations department kept the delegations informed of the departments in place, types of accommodation offered, etc.

It also offered the NOCs equipment for hire, such as furnitures, fax machines, TVs, photocopiers, etc.

The NOCs' requests for room allocations in the Olympic Villages were passed on to the accommodation department.

Transport

Information was repeatedly sent out concerning the general transport plan during the Games, the transport of the athletes, the rules governing allocation of COJO vehicles to delegations, etc.

The dispersal of the venues and the related transport problems was a source of concern for the NOCs.

Medical services

A questionnaire about the medical requirements of the teams was sent out in February 1990.

In October 1990, COJO requested information about bringing in medical supplies, these being extremely strictly controlled. Few replies were received. As a general rule, the NOCs sent back their questionnaires only a few weeks before the Games.

However, the medical services available at each venue were exhaustively described in the information letters.

At the beginning of August 1991, medical guides written by the medical unit of COJO were sent out to the delegations.

Telecommunications

As early as November 1989, COJO sent questionnaires to the NOCs for information on the radio frequencies they would like to use during the Games. Very few replies were received, despite numerous reminders; the procedure for obtaining autho-

série de questions concernant l'importation de matériel médical, ces importations étant sévèrement contrôlées. Peu de réponses ont été reçues en retour. D'une façon générale, les CNO ont renvoyé les questionnaires quelques semaines avant les Jeux seulement.

Cependant, les services médicaux proposés dans chacun des sites d'hébergement athlètes ont été largement décrits dans les lettres d'information. Début août 1991, des guides médicaux réalisés par la cellule médicale du COJO ont été expédiés aux délégations.

Les télécommunications

Dès novembre 1989, le COJO a envoyé aux CNO un questionnaire concernant les fréquences radio qu'ils souhaitaient utiliser durant les Jeux. Très peu de réponses ont été obtenues malgré de nombreuses relances ; la procédure d'autorisation de fréquence étant longue, il n'a pas été possible d'honorer certaines demandes très tardives.

Les douanes

En octobre 1990, le COJO a envoyé aux CNO un questionnaire concernant le volume de matériels et de marchandises que chaque CNO avait l'intention d'importer. Seulement douze d'entre eux ont répondu. Mais différents renseignements sur le transitaire recommandé par le COJO leur sont parvenus. Enfin, en septembre 1991, une brochure comprenant toutes les informations nécessaires sur la réglementation douanière en vigueur en France a été diffusée à tous les CNO.

La sécurité

Le directeur de la sécurité a toujours été disponible lors des visites CNO afin d'expliquer le système de sécurité des Jeux, notamment au sein des villages. Mais elle n'était pas en général un sujet de préoccupation majeur pour les délégations.

L'accueil

Le COJO a surtout diffusé des informations concernant les sites d'accueil officiels, les procédures d'arrivée et de départ des délégations et le nombre d'hôte(sse)s affecté(e)s aux CNO durant les Jeux.

L'accréditation

Les relations CNO dépendant du directeur de l'accréditation, il existait un lien étroit entre ces deux services.

Les CNO en visite ont toujours porté une grande attention aux procédures d'accréditation de la délégation ou des personnalités du pays susceptibles de venir aux Jeux.

Quant aux formulaires d'engagement, c'est le service d'accréditation qui s'est chargé de les envoyer directement. Leur retour n'a pas transité par le service CNO mais il n'était pas inutile de suivre l'opération afin de diffuser toutes les informations disponibles aux différents services du COJO que cela pouvait intéresser.

Les sports

Le service des sports a envoyé les manuels par sport en mars 1991.

Certains CNO contactaient directement les responsables sports pour avoir des renseignements précis ou passaient par les relations CNO.

Certaines informations ont été diffusées par l'intermédiaire des lettres d'information : modification de calendrier, calendrier d'entraînement, cérémonie de remise de médailles, box délégations sur les sites sportifs...

La billetterie

Le service billetterie était en contact direct avec les CNO pour la vente des billets. Seuls les premiers échanges de courrier avant la désignation de l'agent officiel ont transité par les relations CNO.

Autres thèmes

Les autres sujets pour lesquels des échanges ont eu lieu entre CNO et relations CNO sont la restauration, les cérémonies

rized frequencies is a long one, and it was not possible to satisfy certain late requests.

Customs

In October, 1990, COJO sent a questionnaire to the NOCs requesting information about the amount of material each NOC intended to bring in. Only twelve of them replied.

They also received information about the forwarding agent recommended by COJO.

Finally, in September 1991, a brochure containing all the necessary information about French customs regulations was sent out to all the NOCs.

Security

The head of security was always available to explain the security system to the NOCs during their visits, particularly concerning the Olympic Villages. This was not, however, a major cause for concern for the delegates.

Reception

COJO sent out information concerning the official reception points, the arrival and departure procedure for the delegations and the number of hosts or hostesses allocated to each NOC during the Games.

Accreditation

As NOC relations depended on the director of accreditation, a strong bond existed between these two departments.

The visiting NOCs always paid great attention to the accreditation procedures for the delegations and for any important individuals likely to come from their country.

The Accreditation department took charge of sending out the participation forms directly. The replies did not pass through NOC Relations, but it was useful to follow the process in order to be able to send out all available information to any interested COJO department.

Sports

The sports department sent out manuals for each sport in March 1991.

Some NOCs contacted the heads of sports directly for specific information, others passed through NOC Relations.

Some information was passed on via the information letters: timetable changes, training timetable, medal awarding ceremonies, seating arrangements for the events, etc.

Ticketing

The ticketing department was in direct contact with the NOCs for the sale of tickets.

Only the first exchange of letters, before the official agent was designated, passed through NOC Relations.

Other subjects

Other areas of co-operation between the NOCs and NOC Relations were the restaurant facilities, the opening and closing ceremonies, the cultural programme, the programme to receive the athletes' families (run by an outside agency), the Info '92 data bank system and the electronic message service, insurance, etc.

As early as 1989, COJO asked the NOCs for the colours of their national flag and an example of it, a copy of their national anthem and a musical score to accompany it.

At the same time, the ceremonies department contacted the embassies of the different countries in France.

Numerous reminders were sent out to the NOCs before receiving these details.

THE OLYMPIC PERIOD

During the Games, NOC Relations was attached to the Olympic Villages section. It was based at the Olympic Village of Brides-les-Bains, where most of the delegations had their headquarters.

(ouverture et clôture), le programme culturel, le programme d'accueil des familles d'athlètes (animé par une association indépendante du COJO), le système informatique Info'92, la messagerie électronique, les assurances...

Dès 1989, le COJO a également demandé aux CNO d'envoyer les références couleurs de leur drapeau national, un exemplaire de celui-ci, ainsi qu'une cassette de leur hymne national et les partitions musicales correspondantes. Parallèlement, le service cérémonie a contacté les ambassades des différents pays en France. De nombreuses relances auprès des CNO ont été nécessaires afin de les obtenir.

LA PÉRIODE OLYMPIQUE

Pendant les Jeux, le service relations CNO a été rattaché à la direction des villages olympiques. Il s'est installé au village olympique de Brides-les-Bains où la plupart des délégations avaient installé leur quartier général.

Aux relations CNO sont venus se greffer des services développés à l'attention des délégations disponibles aux bureaux CNO du village, également implantés sur les autres sites d'hébergement d'athlètes.

• L'ORGANISATION

Les bureaux CNO des autres sites étaient sous la responsabilité des différents chefs de village, le tout coordonné par la direction des villages olympiques. Durant les Jeux, les relations CNO de Brides-les-Bains ont été souvent en contact avec les bureaux CNO des autres villages pour des questions telles que la billetterie des accrédités, le matériel commandé pour les délégations, les frais engagés par les délégations, etc. Ceci pour deux raisons : les accords préolympiques entre les CNO et le COJO étaient consignés dans des dossiers à Brides-les-Bains, et les chefs de mission des CNO se trouvaient pour la plupart à Brides-les-Bains.

À noter que ces bureaux des CNO sur les sites d'hébergement étaient composés d'Équipiers : 17 à Brides-les-Bains, 4 aux Saisies, 4 à La Tania, 4 à Val-d'Isère, 4 à La Plagne et 4 à Tignes. Le chapitre « Villages olympiques » décrit les services offerts aux CNO pendant les Jeux.

• REMARQUES GÉNÉRALES

Pendant les Jeux, le service relations CNO a continué à distribuer des lettres d'information aux CNO. Il s'agissait surtout de compte rendus des réunions quotidiennes de chef de mission instaurées par la direction du village olympique auxquelles participaient les relations CNO. Réunions organisées, après la phase d'installation, tous les trois à quatre jours.

La période la plus difficile a été celle correspondant à l'arrivée des délégations (du 31 janvier au 8 février). Beaucoup de CNO n'avaient pas pris connaissance du guide du chef de mission et voulaient avoir des renseignements sur les procédures en place. À partir du 8 février, chacun étant occupé sur les sites sportifs, tout est rentré dans l'ordre.

Dans la pratique, on s'aperçoit du rôle primordial que jouent les hôtes et les hôtesse dans les relations avec les délégations. Plus ils (elles) sont formé(e)s, plus le travail de l'organisation en est facilité.

Other departments were attached to NOC Relations, and were available to the delegates in the NOC offices in the villages and also in the athletes' accommodation centres.

• ORGANIZATION

The NOC offices at the other venues were the responsibility of the different village heads, all of them falling under the overall supervision of the Director of Olympic villages. During the Games, NOC Relations at Brides-les-Bains was frequently in contact with the NOC offices at other villages, on matters such as ticketing for accredited persons, material ordered for the delegations, and expenses incurred by the delegations. There are two reasons why this was centered on Brides-les-Bains; first, all the pre-Olympic agreements between COJO and the NOCs were filed and stored at Brides-les-Bains and, secondly, the NOC mission chiefs were mostly to be found at Brides-les-Bains.

The NOC offices at the accommodation centres, it must be pointed out, were all manned by volunteers: 17 at Brides-les-Bains, four at Les Saisies, four at La Tania, four at Val-d'Isère, four at La Plagne and four at Tignes. The chapter on Olympic Villages will provide a description of the services offered to the NOCs during the Games.

• GENERAL COMMENTS

During the Games, the NOC relations department continued to distribute information letters to the NOCs. These were, on the whole, reports of meetings for the mission chiefs, called by the Olympic Village organizers, and which were attended by NOC Relations. After the initial setting-up period, these meetings were held every three or four days.

The most difficult period was during the arrival of the delegations, from 31 January to 8 February. Not many of the NOCs had paid much attention to the missions chief's guide, and wanted information on everything. From the 8th onwards, everybody was busy at the sporting venues, and things calmed down.

It would have been very useful to have had an extra COJO member with knowledge of the NOCs in the office at Brides-les-Bains, even if this meant reducing the number of Volunteers. The diversity of the questions asked required a knowledge of COJO that the Volunteers, despite their undoubted willingness, did not have.

In practice, one realizes in relations with the delegations how essential the role of the staff allocated to accompany them is. The more training they receive, the easier the organization becomes.





La direction des équipements

Albertville

Courchevel-le Praz

La Plagne

Les Arcs

Les Menuires

Les Saisies

Méribel

Pralognan-la-Vanoise

Tignes

Val d'Isère

Les équipements temporaires

L'environnement

Les Équipements **Amenities**

The amenities department

Albertville

Courchevel-le Praz

La Plagne

Les Arcs

Les Menuires

Les Saisies

Méribel

Pralognan-la-Vanoise

Tignes

Val d'Isère

Temporary amenities

The environment

DANS LE CADRE de l'organisation des Jeux olympiques d'Albertville, la direction des équipements a eu en charge la responsabilité de la construction des équipements sportifs définitifs, des équipements temporaires et des équipements accueillant la presse télévisée et la presse écrite.

Les grandes orientations concernant ces constructions ont été les suivantes :

- définir un programme répondant au cahier des charges établi par les sportifs (fédérations internationales, athlètes de haut niveau);
- utiliser les procédures de mise en concurrence réglementaires les plus adaptées à chaque construction ;
- intégrer, le plus en amont possible avec les collectivités locales, la réutilisation de ces constructions ;
- pour les équipements temporaires, mettre en œuvre une stratégie de partenariat avec les entreprises retenues dans le cadre des programmes de marketing ;
- gérer l'ensemble du programme de la direction des équipements dans des limites de coûts et de délais ;
- anticiper les besoins prévisibles et mettre en place une base de données, être l'arbitre des différents services du COJO ;
- assurer la réalité de la maîtrise d'ouvrage.

LA PROGRAMMATION

La programmation de tous les équipements sportifs a été réalisée avec des études préalables basées sur l'observation du fonctionnement d'équipements similaires lors des Jeux olympiques antérieurs ou de compétitions internationales, l'étude de l'impact de la construction sur l'environnement et la prise en compte du sportif. Cette notion a été une priorité et on peut citer à ce sujet plusieurs exemples : le stade et les pistes de ski de fond des Saisies, le tracé des descentes hommes et femmes à Belvalde et au Roc de Fer, le tracé de la piste de bobsleigh et de luge à La Plagne.

Cette priorité a permis de construire des équipements mettant en valeur le geste sportif d'athlètes qui se réalisent à la perfection dans leur sport respectif, la prise en compte des impératifs des équipements de la télévision et des impératifs des

La direction des équipements The amenities department

FOR THE ORGANIZATION of the Albertville Olympic Games, the amenities department of the Committee had the task of constructing permanent sporting amenities, temporary amenities and amenities for the world's press. The main points concerning these constructions were:

- to draw up a programme which corresponded to the schedule of conditions created by the International Federations and top sports administrators,
- to use the most suitable procedures for putting each construction up for tender,
- to determine, at as high a level as possible with the local authorities, the later use of these constructions,
- for the temporary constructions, to create a sponsorship strategy with the selected companies in the context of the marketing programme,
- to administer the whole of the amenities programme within the limits of cost and time,
- to anticipate foreseeable requirements, to set up a database, to arbitrate between the COJO departments,
- ensure the reality of the ownership.

PROGRAMMING

All the sporting amenities were programmed from previous studies based on the working of similar amenities during previous Olympic Games or international competitions, the impact study of the construction on the environment and a consideration of the sporting aspect. This last notion was a priority and several examples can be quoted: the cross-country stadium and trails at Les Saisies, the men's and women's downhill runs at Belvalde and Roc de Fer, the route for the bobsleigh and luge track at La Plagne.

This priority enabled the constructions to be created so that the skill of the athletes could be brought out as they strove for perfection in their respective sports, the demands of the television companies could be met, the requirements necessary to produce images of quality could also be met and the spectators interests taken into consideration by, for example, not building amenities too large, but constructing smaller spaces where the spectators were closer to the action and therefore helped to create an atmosphere. A typical example of this is the ice rink at Méribel, where, with only 6 000 places, the atmosphere was always extraordinary.

images qui allaient être produites, la prise en compte des spectateurs en ne construisant pas des équipements trop grands où les spectateurs étaient proches du spectacle et créaient une ambiance. Exemple type : la patinoire de Méribel où, avec 6 000 places seulement, l'ambiance a toujours été extraordinaire.

LES PROCÉDURES DE MISE EN CONCURRENCE

• LA PROCÉDURE DE CONCOURS D'INGÉNIERIE

Cette procédure a le plus souvent été utilisée pour les ouvrages classiques, à partir d'un concours de concepteurs. Il a ensuite été procédé à des appels d'offres pour les marchés de travaux, soit avec des entreprises générales, soit avec des entreprises par corps d'État. Les concours de concepteurs ont eu lieu pour les ouvrages suivants : tremplins de Courchevel, anneau de vitesse d'Albertville, patinoire de Pralognan, CIRTV de Moûtiers, CPP de La Léchère. Compte tenu de la spécificité de certains projets, le choix de certains maîtres d'œuvre a été fait sans faire appel à la concurrence, notamment pour les pistes de ski.

C'est ainsi que des marchés négociés ont été passés avec des maîtres d'œuvre publics ou privés pour les ouvrages suivants : pistes de ski alpin Méribel et Val-d'Isère, piste de kilomètre lancé Les Arcs-Bourg-Saint-Maurice, stade de ski artistique de Tignes, stade et pistes de ski de fond des Saisies, stade de ski alpin des Menuires. Les équipes d'ingénierie choisies étant adaptées au projet demandé, cette procédure a donné entière satisfaction pour les pistes. On peut cependant noter que, dans le cadre de la procédure du concours de concepteurs, le jugement du jury a porté sur l'esthétique de l'ouvrage et que la réalisation était sous-évaluée. Ce fut le cas en particulier pour les tremplins de Courchevel.

• LA PROCÉDURE DE CONCEPTION-CONSTRUCTION

Cette procédure a été utilisée pour deux ouvrages : la halle de glace d'Albertville et la piste de bobsleigh de La Plagne. Une réussite complète a été obtenue pour la halle de glace en terme de coût, de délais et d'esthétique. Les équipes de concepteurs et de réalisateurs ont construit et projeté un ouvrage ensemble répondant ainsi à la demande du maître d'ouvrage.

Dans le cas de la piste de bobsleigh et de luge – ouvrage unique et jamais encore réalisé à cette époque en France –, la procédure a montré ses limites devant la complexité de l'ouvrage et les problèmes géotechniques rencontrés.

• LA PROCÉDURE DE CONCESSION-CONCEPTION-CONSTRUCTION

Les patinoires de Courchevel et de Méribel ont été conçues, réalisées et sont maintenant exploitées dans ce cadre. Cela a permis aux collectivités, maîtres d'ouvrage, de ne pas engager les finances publiques au-delà d'un montant qu'elles s'étaient fixé. D'autre part, cela a permis de régler le problème de la gestion de ces équipements. Cette procédure a été possible car les programmes olympiques et post-olympiques étaient parfaitement définis et les concessionnaires ont eu des contrats avec le COJO fixant leurs obligations pour la période des Jeux.



PROCEDURES FOR INVITATION TO TENDER

• COMPETITIVE OFFERS FROM CIVIL ENGINEERS

This procedure was used most frequently for traditional works, after an invitation for competitive design offers. Then invitations for tender for the construction work were sent out either to general companies or to State-owned companies. Design offers were invited for the following works: the ski jumping hills at Courchevel, the speed skating oval at Albertville, the ice rink at Pralognan, the IBC at Moûtiers and the MPC at La Léchère. The choice of certain project managers was made without asking for applications, given the specific nature of the project. This was the case particularly for the ski runs. It was in this way that deals were struck with public or private companies for the following works: alpine ski runs at Méribel and Val d'Isère, speed skiing run at Les Arcs-Bourg Saint Maurice, free-style skiing stadium at Tignes, cross-country stadium and trails at Les Saisies and the alpine skiing stadium at Les Menuires. This procedure was entirely satisfactory for the ski runs, and the civil engineering firms chosen were perfectly suitable for the task. It could, however, be said that, during the examination of the design offers, the judges were a little too concerned with the aesthetic appeal of the construction and production costs

were subsequently under-estimated. This was the case particularly with the jumping hills at Courchevel.

• THE DESIGN-CONSTRUCTION PROCEDURE

This procedure was adopted for two works: the Ice Hall at Albertville and the bobsleigh track at La Plagne. The Ice Hall was an unqualified success in terms of cost, deadlines and aesthetic appeal. The teams of designers and constructors worked together to create a project which corresponded perfectly to the wishes of the owners. In the case of the bobsleigh track, which was a unique project in France and had never before been attempted in this country, the procedure showed its limitations when faced with the complexity of the project and the geo-technical problems encountered.

• THE CONCESSION-DESIGN-CONSTRUCTION PROCEDURE

The ice rinks at Méribel and Courchevel were designed, constructed and are now managed in conformity with this procedure, which allowed the local authorities, who were the owners, to commit investment only up to a certain limit which they had set themselves. Another thing is that it solved the problem of the administration of these amenities. This procedure was only possible because the Olympic and post-Olympic programmes were perfectly defined and because the concessionaires kept in contact with COJO and fixed their obligations for the period of the Games.

THE INTEGRATION OF THE POST-OLYMPIC PROGRAMMES

All the projects for amenities were only finalised after long discussions about their use after the Games. This was the reason

L'INTÉGRATION DES PROGRAMMES POST-OLYMPIQUES

L'ensemble des équipements a été projeté après avoir mené une réflexion sur leur utilisation après les Jeux. C'est ainsi qu'il a été décidé de construire des ouvrages temporaires pour des équipements qui ne seraient plus utilisés. C'est le cas du stade de cérémonie, d'une partie des gradins des patinoires de Méribel et d'Albertville, et de l'installation de glace de l'anneau de vitesse. Pour certains équipements sportifs, leur fonctionnement après les Jeux a été anticipé (piste de bobsleigh et de luge).

Enfin, l'intégration d'équipements dans le cadre des politiques communales d'urbanisme ambitieuses a permis de concevoir des équipements assurant le développement des cités ou stations où ils sont installés. Il s'agit de l'ensemble du CIRTV de Moûtiers (nouveau quartier de la ville), du centre de presse de La Léchère (développement de la cité thermale), du village olympique de Brides-les-Bains dans le cadre d'une rénovation urbaine et thermale, de Val-d'Isère (aménagement du front de neige avec intégration d'un centre des congrès et d'une salle de sport), de la création d'un stade d'athlétisme et d'un parc sportif à Albertville.

LES ÉQUIPEMENTS TEMPORAIRES

Le programme de la direction des équipements a concerné l'ensemble des installations qui ont été construites et utilisées pendant les Jeux puis démontées après. Ce fut le cas principalement pour :

- l'aménagement de bâtiments existants (25 000 m²) ;
- la mise en place de bâtiments temporaires (30 000 m²) ;
- la construction de parkings provisoires (50 ha) ;
- la construction de tribunes pour accueillir les spectateurs, que ce soit à l'intérieur des patinoires ou à l'extérieur (70 000 places) ;
- la construction de voiries et réseaux divers avec principalement un programme d'énergie électrique et de courant faible (chronométrage, téléphone, vidéo-distribution, informatique, réseau de surveillance, etc.) ;
- la mise en place de la signalétique et la décoration ;
- la fourniture de l'ensemble des toilettes et commodités ;
- le barriérage et le cheminement des spectateurs sur tous les sites ;
- la sonorisation et l'éclairage des lieux de compétition.

Pour la réalisation de toutes ces constructions et en accord avec le service marketing du COJO, il a été recherché en priorité des Fournisseurs officiels. Cela a été possible dans différents domaines tels que les constructions en bois, les parkings et VRD, la sonorisation, les tribunes et barrières, le matériel électrique et les bâtiments temporaires. Ces entreprises partenaires ont pu ainsi montrer leur technique et leur savoir-faire, et participer très en amont à l'élaboration du programme qui les concernait. Ainsi elles ont pu répondre parfaitement au cahier des charges évolutif dans le temps qui était demandé par le comité.



© H.G. BRUN

why temporary structures were used for amenities which would have no use after the Games. This was the case for the ceremonial stadium, the seats (or some of them) in the ice rinks at Méribel and Albertville and the ice surface at the speed skating ring. For some of the sporting amenities, their use after the Games was incorporated into their design (e.g. the bobsleigh and luge track at La Plagne).

Lastly, the integration of the amenities into a context of a community policy of ambitious urbanism has enabled the amenities to be seen as insuring the development of the towns or resorts where they are installed. The whole of the IBC at Moûtiers falls into this category (now a new district of the town), as do the press centre at La Léchère (an extension of the spa town), the Olympic Village at Brides-les-Bains (urban and thermal renovation), Val d'Isère (development of a congress centre and a sports hall) and the creation of an athletics stadium and a sports park in Albertville.

TEMPORARY AMENITIES

The amenities department's programme involved all the facilities which were constructed to be used during the Games and dismantled afterwards. This was the case for the following:

- erection of temporary buildings: 30 000 m²,
- construction of temporary car-parks: 50 hectares,
- construction of stands to hold the spectators, either inside the ice rinks or outside,
- construction of various networks with a programme of low voltage electrical energy (timing, telephone, computers, videos, surveillance network, etc.),
- setting up the signposts and the decorations,
- supplying most of the toilets and sanitation,
- erecting the barriers and the spectator walkways at all the venues,
- installing sound and lighting systems in competition areas.

In order to realise all these constructions, several official suppliers were sought primarily through the marketing department of COJO. This proved possible in some areas, such as wooden constructions, car-parks, sound systems, stands and barriers, electronic equipment and the temporary buildings. These sponsor companies were able, in this way, to demonstrate their experience and know-how and to participate in the development of the programmes at a much higher management level. They were then able to respond perfectly to the schedule of conditions within the time limits imposed by the Committee.

COSTS AND DEADLINES

Whether for permanent sporting amenities or temporary structures, the objective was always to manage these programmes so that they fell within the limits of time and money. To reach these objectives on a financial level, responsibility was given to each project manager in charge of a programme or a construction, and the budget was reviewed regularly by the financial department and the General Executive.

LES COÛTS ET DÉLAIS

Que ce soit au niveau des constructions sportives pérennes ou des constructions temporaires, l'objectif était de gérer ces programmes dans des limites de coûts et de délais.

Au niveau des coûts, une responsabilité était donnée à chaque chef de projet en charge d'un programme ou d'une construction ; une actualisation du budget était faite très régulièrement avec la direction financière et la direction générale.

En ce qui concerne les délais, un bureau de planning auditaient en permanence les chefs de projet et le planning de la direction des équipements était réajusté tous les mois lors d'une réunion de planning. Ce planning était ensuite transmis à la direction planning du COJO pour être consolidé avec les autres directions. Cette démarche planning a été réellement indispensable pour l'achèvement et le bon déroulement des constructions.

LA BASE DE DONNÉES

Une des grandes difficultés a été de faire face à la constante évolution des besoins exprimés par les différents services du COJO ou par des organismes extérieurs (forces de l'ordre de l'Etat par exemple). Cette difficulté a été gérée par la mise en place d'une base de données des équipements faisant le recensement pour chaque site (surfaces, branchements électriques...) des besoins exprimés par les fonctions du COJO (accréditation, transport, etc.) et mettant en face les réponses à ces besoins (surfaces, localisations proposées par la direction des équipements). Ce travail a positionné la direction des équipements en arbitre par rapport aux autres directions, cet arbitrage devant tenir compte bien entendu des impératifs financiers imposés par le budget. En cas de problème important, la direction générale était amenée à prendre une décision. Des réunions par site ont permis également de faire un examen exhaustif de toutes les surfaces affectées. Cette base de données a été reliée au plan masse qui localisait chacune des installations et à des plans de chacune des installations où les pièces étaient dessinées avec le matériel (meubles par exemple).

C'est l'ensemble de ces trois documents – base de données, plan masse, plans des installations – qui a permis d'avoir une vue complète sur la programmation de tous les sites. Cet outil a aussi permis une anticipation des besoins prévisibles de chacune des fonctions avant que celles-ci ne soient créées.

CONCLUSION

La direction des équipements a assuré la construction de l'ensemble des installations nécessaires à la réalisation des Jeux et l'on peut noter, au cours de ses cinq ans d'existence, un rôle de plus en plus prépondérant pris dans la responsabilité de maîtrise d'ouvrage. Au fur et à mesure que le temps avançait et que les problèmes étaient plus critiques, la solution a toujours été trouvée par une responsabilisation plus forte du comité et donc par l'exercice de la fonction complète du maître d'ouvrage.

As for the deadlines, a planning committee watched the project managers very carefully and the amenities department's schedule was revised every month during a planning meeting. This schedule was then transmitted to the COJO planning section in order to be consolidated with the other departments. This scheduling process was really indispensable for the completion of the constructions.

THE DATABASE

One of the biggest problems facing the amenities department was the constantly changing demands of the different departments of COJO and outside agents (the national police, for example). This problem was overcome by creating a database for the amenities which listed the possibilities for each venue in terms of surface areas, electrical connections, etc., the requirements of the various COJO departments (accreditation, transport, etc.) and recording the response to these needs (premises proposed by the amenities department). This task put the amenities department into the position of arbitrator between the other departments, the arbitration obviously taking into account the financial limitations imposed by the budget. If any serious problem arose, the General Executive was called on to make a decision. Meetings at the

venues enabled an exhaustive examination of the premises to be made. This database was combined with the general plan which located all the amenities and with the plans for each of the amenities, on which the rooms and the equipment (furniture, for example) were marked. It was this combination of three elements (database, general plan and plan of amenities) which enabled an overall view of the programming for all the venues. This utility also allowed predictable requirements to be anticipated before they were created

CONCLUSION

In conclusion, the amenities department completed the construction of all the amenities necessary to stage the Games, and, it must be added, a more and more important role in the responsibilities of ownership. As time went on and problems became more and more critical, the solution was always found in the Committee taking on more responsibility and exercising totally its role as owner.



© REGARD / HALBIN



POUR ÊTRE EN MESURE d'organiser les épreuves de patinage artistique, de patinage de vitesse sur piste courte, de patinage de vitesse et les spectacles des cérémonies d'ouverture et de clôture, le COJO devait pouvoir disposer de plusieurs équipements : une patinoire 30 x 60 m (patinage artistique et piste courte), un anneau de vitesse (patinage de vitesse), une patinoire d'entraînement 30 x 60 m (entraînement du patinage artistique), un théâtre de 35 000 places (cérémonies), un sous-centre de presse de 1 000 m² et un village sponsors de 6 000 m². Le théâtre a été construit en gradins modulables, de type échafaudage. La plate-forme de soubassement a été réalisée en enrobé de 4 cm d'épaisseur.

La surface aménagée s'étalait sur 35 000 m². La structure était composée de 1 783 tonnes d'acier galvanisé.

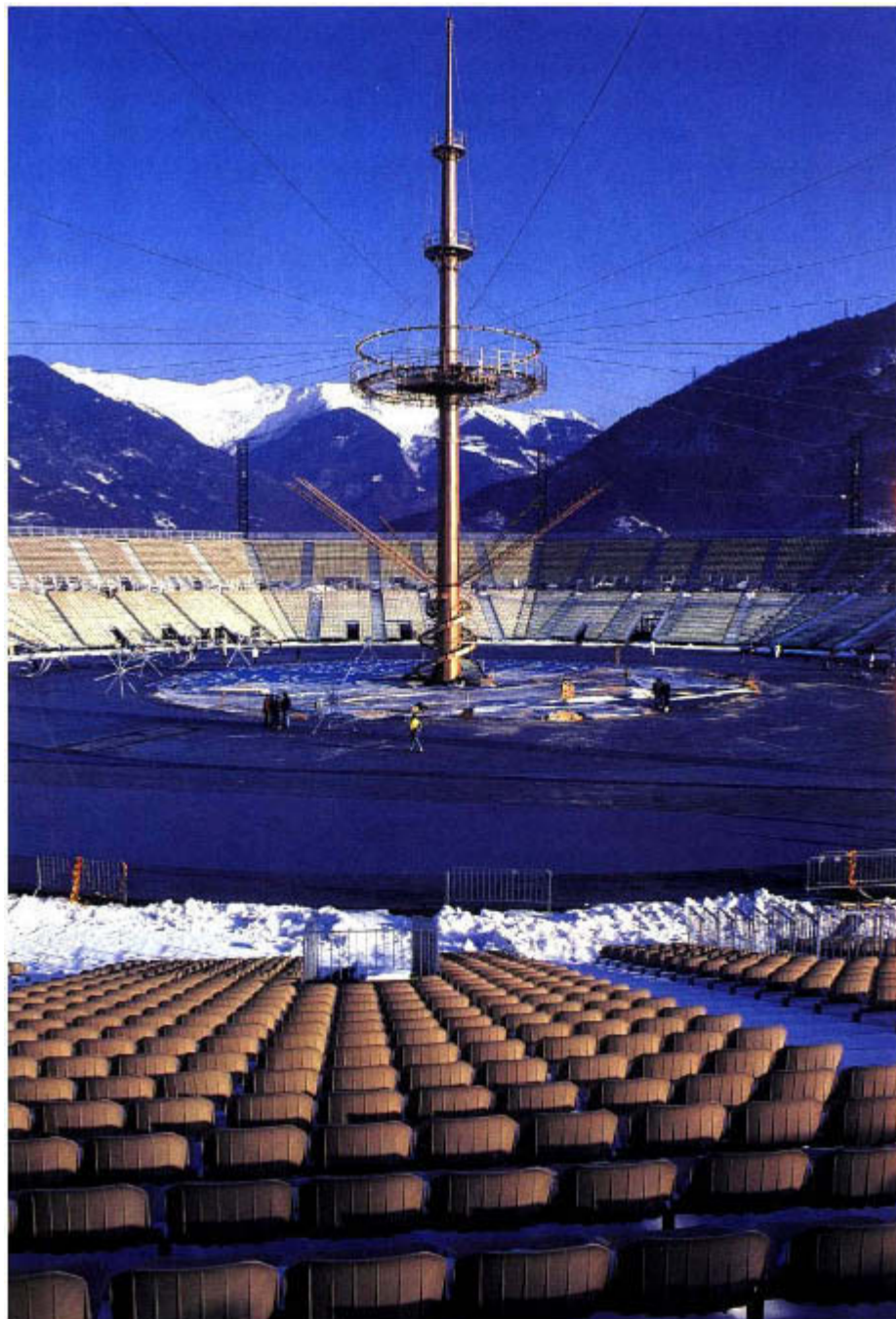


© COJO / LIBERTO

Albertville

TO BE ABLE TO stage the figure skating, short-track and speed skating events and the opening and closing ceremonies, COJO had to have several amenities at their disposal: a 30 x 60 m skating rink (figure skating and short-track), an oval for speed skating, a training rink (30 x 60 m), a 35 000 seat stadium for the ceremonies, a press sub-centre of 1 000 m² and a Sponsors' village of 6 000 m². The stadium was built of modular stands, like scaffolding. The base platform was 4 cm thick.

The area of the stadium was 35 000 m² and the stand structure comprised 1 783 tonnes of steel.



© COJO / LIBERTO



● **Halle de glace :**
Caractéristiques

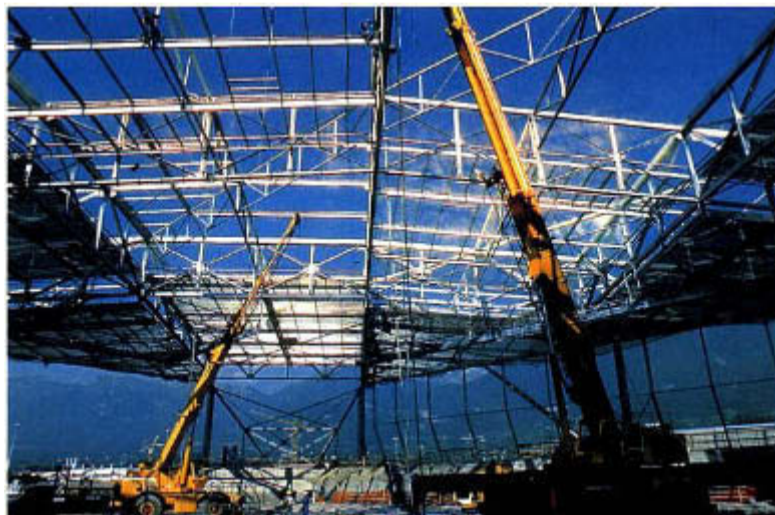
La halle de glace a une charpente qui repose sur dix piliers intérieurs ; les normes parasismiques ont été respectées. Le poids total de la charpente est de 1 300 tonnes. Deux locaux techniques ont été construits. L'un était destiné à la fabrication du froid, l'autre à la fabrication de la chaleur (deux chaudières à gaz produisent de l'air pulsé). La halle bénéficiait d'une excellente qualité acoustique car, grâce à la laine de roche et aux tôles perforées, il n'y avait pas de réverbération de l'écho. 180 projecteurs ont été installés à 15 mètres du sol et nécessitaient une puissance de 1 400 lux (l'utilisation des flash photos n'était pas nécessaire). La glace était formée sur la structure suivante : une chape de fondation de 14 cm d'épaisseur, un isolant de 7 cm d'épaisseur et une chape supérieure de 7 cm, coulée en une fois. Deux sondes ont été placées dans cette chape pour permettre aux frigoristes de connaître à chaque instant la température de la glace. Pour une parfaite planéité, 1 200 points de contrôle laser ont été effectués à la surface. L'épaisseur de la glace était de 4 cm, elle était refroidie de -4° à -7° C selon la discipline sportive. Pour la mise en froid, la chape était refroidie progressivement de -9° à -10° C pendant une quinzaine de jours et arasée une fois par jour.



© J.P. MIRABEL

● La halle de glace ●	
DONNÉES TECHNIQUES	
Surface	8 910 m ²
Surface de glace	1 740 m ²
Hauteur	25 m
Longueur	110 m
Largeur	81 m
Volume	150 000 m ³
Rayon de la courbe de virages de la piste	8,5 m
Nombre total de places	9 000

● The Olympic Ice Hall ●	
TECHNICAL DATA	
Total area	8 910 m ²
Area of the rink	1 740 m ²
Height	25 m
Length	110 m
Width	81 m
Volume	150 000 m ³
Radius of the bend on the rink	8.5 m
Total number of places	9 000



© LIBERTO

● **Olympic Ice hall:**
Characteristics

The Ice Hall has a roof which rests on ten internal pillars; the seismic norms were respected. The total weight of the roof is 1 300 tonnes. Two technical sites were constructed. One was intended for making ice and the other for heating (two gas furnaces producing warm-air heating). The Hall enjoyed excellent acoustics; because of the insulation and the metal sheeting, there was no reverberation or echo. 180 spotlights were installed 15 m from the ground and needed 1 400 lux of power (the use of flash for photographs was not necessary). The ice was formed on the following base: 14 cm foundation screed; 7 cm insulation layer and an upper screed of 7 cm, laid separately. Two sensors were placed in the screed to allow the ice-makers to know the exact temperature of the ice. For a perfect level, 1 200 laser checks were carried out on the surface. The ice thickness was 4 cm, and frozen to between -4° and -7° depending on the sporting discipline. For the icing operation, the screed was gradually cooled to -9° or -10° over a fortnight and levelled once a day.





● Le théâtre des cérémonies ●

DONNÉES TECHNIQUES

Surface de la scène	9 200 m ²
Hauteur arrière des gradins	15 m
Diamètre extérieur	196 m
Nombre de poteaux	3 300
Hauteur des piliers périphériques	30 m
Hauteur du mât central	53 m
Diamètre du mât central	2 m
Puissance installée	3 600 kW
Diamètre des câbles tendus entre les mâts	15,5 mm
Matériau (câbles)	kevlar

● Le théâtre des cérémonies

Caractéristiques

Le poids du givre estimé pour le calcul de la structure était de 80 tonnes.

Les conifères de 6 mètres de haut qui étaient sur le site ont été transplantés aux abords de l'anneau de vitesse. Avec l'édification de la structure, la terre de l'ancien terrain de rugby a été fertilisée puis provisoirement stockée pour être remise sur le terrain après les Jeux.

Les réseaux n'ont pas été touchés par les travaux

● L'anneau de vitesse ●

DONNÉES TECHNIQUES

Surface totale	4 hectares
Surface de glace	4 800 m ²
Longueur du circuit	400 m
Couloir extérieur rayon de la courbe	30 m
Largeur	4 m
Capacité spectateurs	10 000 places
	(1 792 places définitives couvertes)

● L'anneau de vitesse

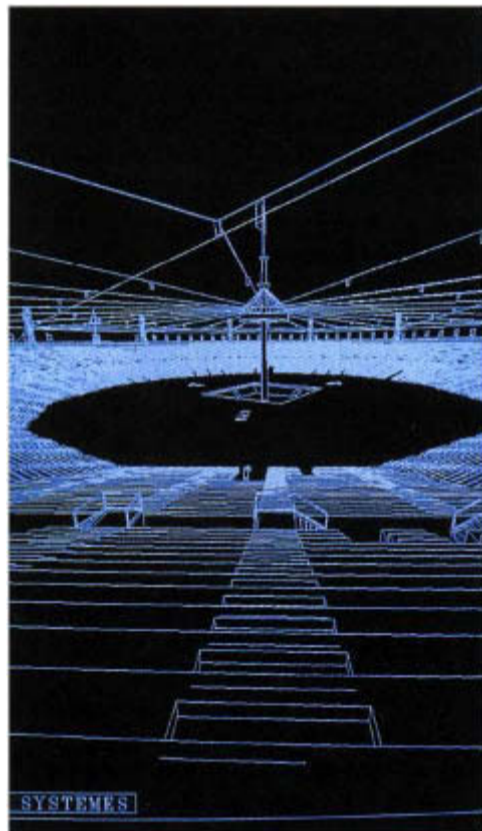
Caractéristiques

La charpente métallique est en forme d'aile ; elle pèse 300 tonnes et mesure 180 m de long.

L'esthétique et l'intégration ont été pris en compte pour la construction. La toiture est d'inspiration aéronautique, étudiée par CAO. Des talus ont été engazonnés en bord de piste.

Pour fabriquer la glace, une chaussette drainante disposée sur la base de la piste récupérait les eaux. Cette surface de base était recouverte d'une couche de sable de 1,20 m à l'intérieur de laquelle se trouvait un réseau de conduits de 70 km. Les produits réfrigérants utilisés pour la fabrication du froid (R 22 et 30 tonnes de saumur) circulaient à l'intérieur des conduits.

L'épaisseur de la couche de glace était de 4 cm. La glace était refroidie à - 5°, - 8° C.



© X...

● The ceremonial stadium: characteristics

The weight of ice estimated for the calculation of the structure was 80 tonnes.

The 6 m high conifers which had to be uprooted for the stadium were replanted by the Olympic Oval.

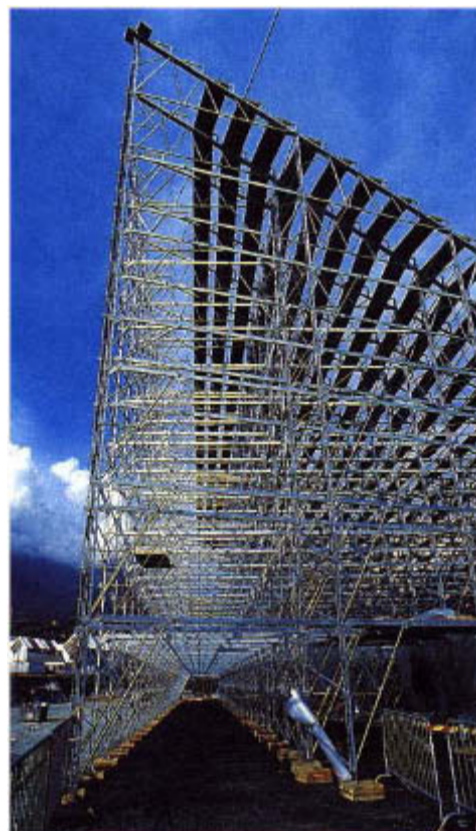
The earth from the former rugby pitch was fertilised and then stored to be replaced on the pitch after the Games.

The various supply networks were not affected by the work.

● "Olympic oval":

Characteristics

The 180 m long metal roof is wing-shaped and weighs 300 tonnes. Its beauty and environmental integration were taken into account in construction; the roofing was inspired by aeronautical design, and conceived by CAD. The banks at the side of the track were turfed. To make the ice, a drainage channel at the base of the track collected the melted water. This base surface was covered with a 1.20 m layer of sand inside which was a network of 70 km of pipes. The refrigerating products used to make the ice (R22 and 30 tonnes of brine) circulated inside the pipes. The ice was 4 cm thick, and cooled to between -5° and -8° C.



© COLO

● The Olympic Oval ●

TECHNICAL DATA

Total area	4 hectares
Ice area	4 800 m ²
Length of lap	400 m
Radius of curve in outside lane	30 m
Width	4 m
Spectator capacity	10 000 places
	(definitively, 1 792 covered places)

● The Ceremonial Stadium ●

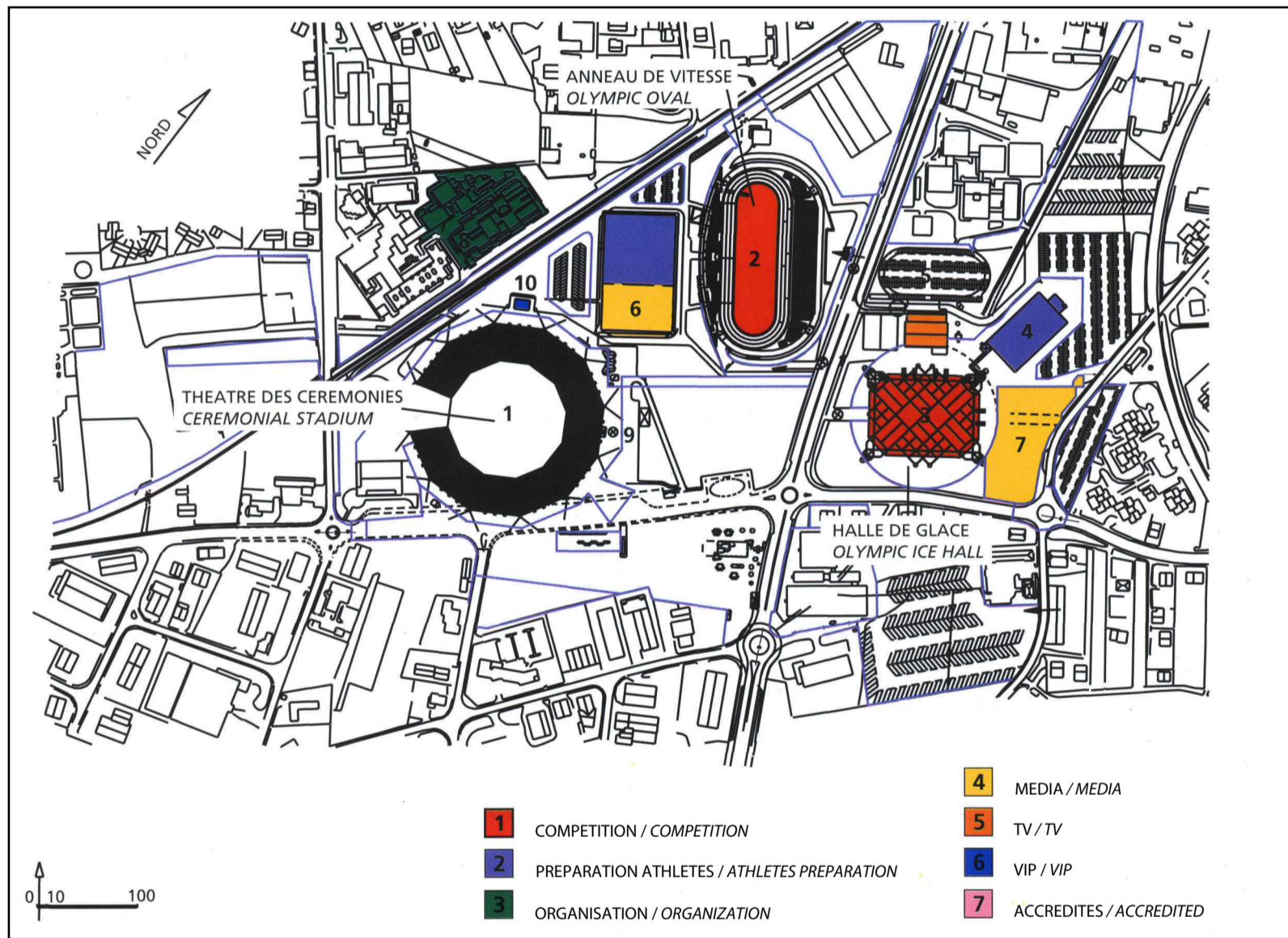
TECHNICAL DATA

stage area	9 200 m ²
back height of stands	15 m
external diameter	196 m
number of posts	3 300
height of boundary pillars	30 m
height of central mast diameter	53 m
diameter	2 m
power supply	3 600 kW
diameter of cables attached to masts	15.5 mm
material	Kevlar



© COJO / LIBERTO

- ALBERTVILLE
OLYMPIC SPORT VENUE
ICE SKATING-CEREMONIES
- 1 Ceremonies stadium
 - 2 Speed skating oval
 - 3 Main ice rink
 - 4 Training rink
 - 5 Sub press centre
 - 6 RTV compound (oval)
 - 7 RTV compound (ice rink)
 - 8 Cojo
 - 9 Olympic flame
 - 10 VIP



SITE SPORTIF OLYMPIQUE

D'ALBERTVILLE

PATINAGE - CÉRÉMONIES

- 1 Théâtre des cérémonies
- 2 Anneau de vitesse
- 3 Halle de glace
- 4 Patinoire d'entraînement
- 5 Sous centre de presse
- 6 Régie TV (anneau)
- 7 Régie TV (patinoire)
- 8 Cojo
- 9 Flamme olympique
- 10 Maison VIP



© LIBERTO

LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION des tremplins de saut et d'aménagement du site a été défini dans le courant de l'année 1988 avec le concours de l'Asadac qui en a fixé les grandes lignes dans son rapport de juillet 1988. Son contenu faisait notamment apparaître les besoins et réalisations suivantes : un stade de saut d'une surface totale de 4 000 m² comprenant les tremplins de 90 mètres et de 120 mètres et deux tours de départ, une autre tour pour les juges et les arbitres, les équipements nécessaires aux calculs (longueur et vitesse), à la météo, à l'enneigement des tremplins, à l'affichage des résultats et des boxes destinés à la préparation du matériel des athlètes.

Autre réalisation : le stade de fond d'une surface de 2 000 m² comprenant une piste, une tour de chronométrage et de jury d'épreuve, et des boxes pour la préparation du matériel des athlètes.

Le site devait également intégrer des locaux médicaux pour athlètes et spectateurs, 7 000 m² de parkings, des locaux pour les organisateurs, un centre de presse et de conférence de presse de 900 m², 50 cabines de commentateurs, des locaux pour l'accueil des VIP, des sponsors et du public, des tribunes pour l'accueil de 20 000 spectateurs sur le stade de saut et de 15 000 spectateurs sur le stade de fond.



© COJO SKOTNICKA

Courchevel-le Praz

THE CONSTRUCTION PROGRAMME for the jumping hills and the programme for the work on the venue were defined in 1988 with the help of the ASADAC which gave a general outline of them in its report in July

1988. The contents of this report revealed the following requirements: a ski jumping stadium with a total area of 4 000 m² including a 90 m and a 120 m jumping hill and two take-off towers, another tower for the judges and referees, the necessary facilities for measuring (distance and speed), for the weather forecasts, for covering the hills with snow, for displaying the results and finally cubicles for the preparation of the athletes' equipment.

Another construction: the cross-country stadium with an area of 2 000 m² including: a course, a timing tower, also used by the jury, and cubicles for the preparation of the athletes' equipment.

The venue also had to provide premises for a medical centre for the athletes and the spectators, 7 000 m² of parking space, offices for the organizers, a press and press conference centre of about 900 m², 50 commentators booths, premises for the reception of VIPs, Sponsors and the public and stands to take 20 000 spectators in the jumping stadium and 15 000 spectators in the cross-country stadium.



© COJO SKOTNICKA



© J. GOIX / FRANCE TELECOM



● Stade de saut ●

DONNÉES TECHNIQUES

CAPACITÉS SPECTATEURS : 23 000 PLACES.

GRAND TREMPLIN

Point critique (K)	120 m
Début de zone de réception (P)	90 m
Zone de réception entre P et K	30 m
Inclinaison de la table	11°5
Inclinaison de la piste de réception	37°5
Rayon de raccordement entre la piste d'élan et la table	108 m
Rayon de raccordement entre la zone de réception et la zone de dégagement	125 m
Longueur de la table	6,80 m
Hauteur de la table	3,50 m
Longueur totale de l'élan	105 m
Largeur de l'élan	3 m
Largeur de la zone de réception	25 m
Longueur de la piste de dégagement	101,49 m

TREMPIN NORMAL

Point critique (K)	90 m
Début de zone de réception (P)	70 m
Zone de réception entre P et K	20 m
Inclinaison de la table	10°5
Inclinaison de la piste de réception	36°
Rayon de raccordement entre la piste d'élan et la table	88 m
Rayon de raccordement entre la zone de réception et la zone de dégagement	107 et 125 m
Longueur de la table	6,30 m
Hauteur de la table	2,70 m
Longueur totale de l'élan	90 m
Largeur de l'élan	3 m
Largeur de la zone de réception	20 m
Longueur de la piste de dégagement	100,47 m

● Stade de fond ●

DONNÉES TECHNIQUES

BOUCLE DE FOND

Longueur	5 km
Différence d'altitude	84 m
Montée maximale	43 m
Montée totale	546 m (pour le 15 km) 364 m (pour le 3 x 10 km)



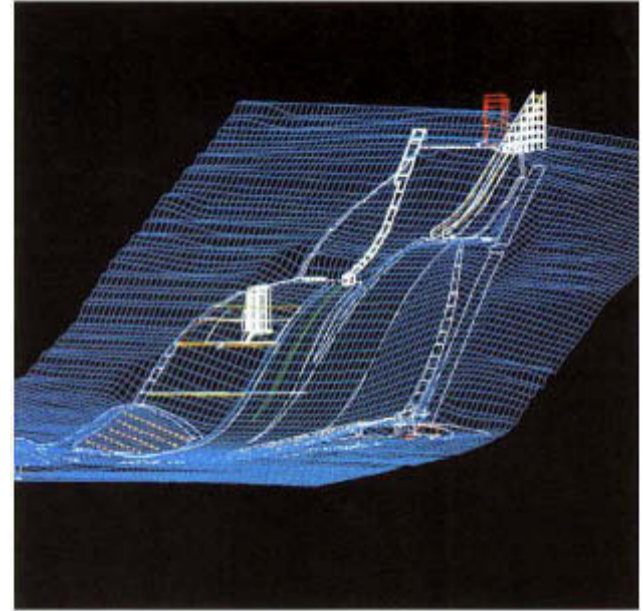
© REGARD BARRIERI

● Caractéristiques

Les profils des tremplins font actuellement référence sur un plan international : peu inclinés sur la piste d'élan et peu relevés au niveau de la table, ils sont jugés très techniques par les sauteurs. L'emploi de la céramique sur la piste d'élan (matériau donnant une impression de glisse proche de la neige) et du plastique dans l'aire d'atterrissage permet une utilisation des tremplins toute l'année.

● Characteristics

The profile of these jumping hills is currently being used as a reference at an international level: with a slight incline on the inrun, and a slight lift at take-off, the jumpers found them to be very technical. The use of a ceramic cover on the inrun area (a material which has almost the same slide characteristics as snow) and plastic on the landing area enables the hills to be used all year round.



© X...

● Jumping stadium ●

TECHNICAL DATA

SPECTATORS CAPACITY: 23 000

LARGE JUMPING HILL

Critical point (K)	120 m
Start of landing area (P)	90 m
Landing area between P and K	30 m
Inclination of take-off	11°5
Gradient of landing slope	37°5
Radius of junction between inrun and take-off	108 m
Radius of junction between landing area and outrun	25 m
Length of take-off	6.80 m
Height of take-off	3.50 m
Total length of inrun	105 m
Width of inrun	3 m
Width of landing area	25 m
Length of outrun	101.49 m

NORMAL JUMPING HILL

Critical point (K)	90 m
Start of landing area (P)	70 m
Landing area between P and K	20 m
Inclination of take-off	10°5
Gradient of landing slope	36°
Radius of junction between inrun and take-off	88 m
Radius of connection between landing area and outrun	107 and 125 m
Length of take-off	6.30 m
Height of take-off	2.70 m
Total length of inrun	90 m
Width of inrun	3 m
Width of landing area	20 m
Length of outrun	100.47 m

● Cross-country stadium ●

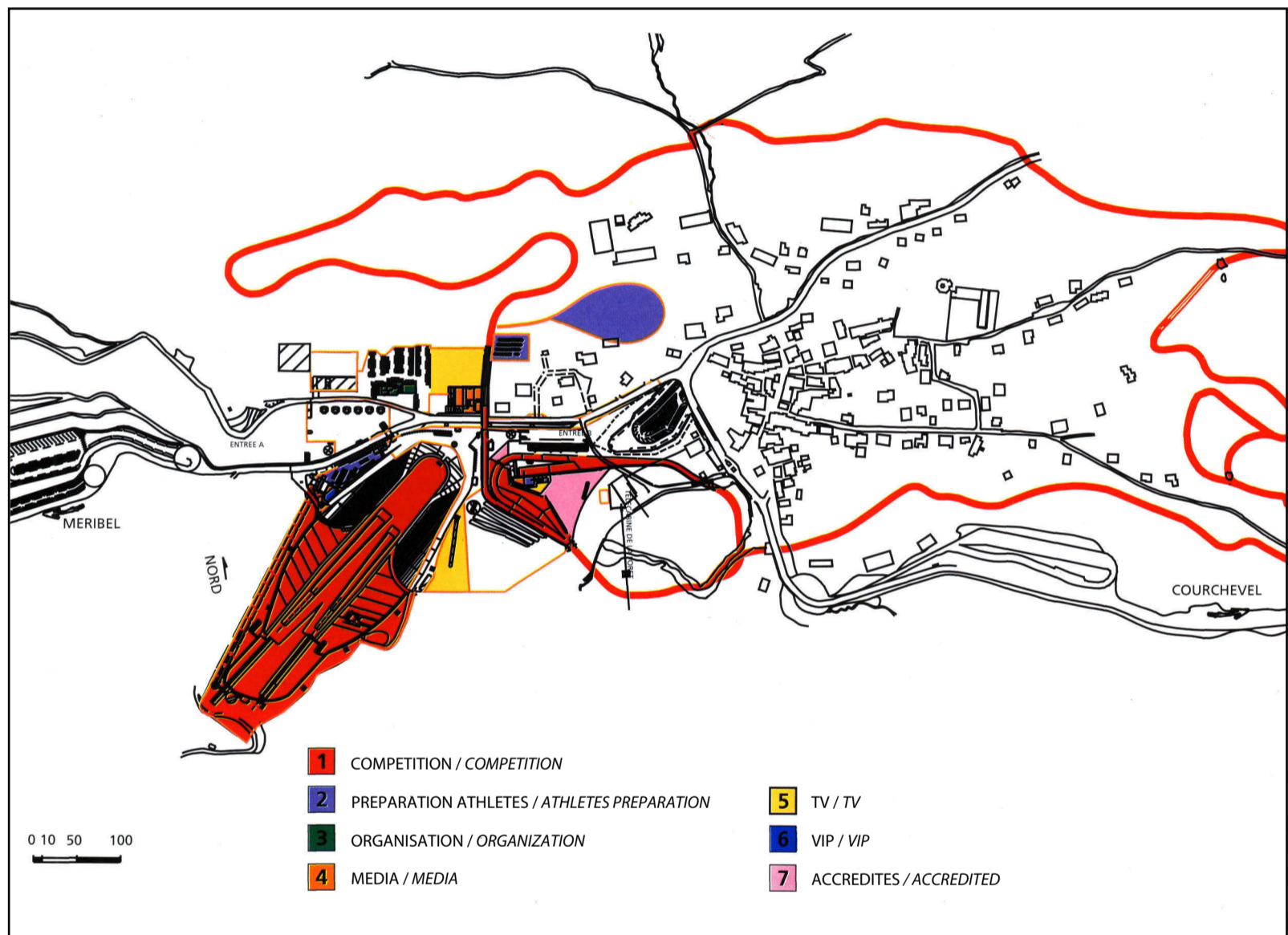
TECHNICAL DATA

CROSS-COUNTRY LAP

Length	5 km
Difference in altitude	84 m
Max. climb	43 m
Total climb	546 m (for 15 km) and 364 (for 3 x 10 km)



**SITE SPORTIF OLYMPIQUE
DE COURCHEVEL-LE PRAZ**
Saut à ski-Combiné nordique



COURCHEVEL-LE PRAZ
OLYMPIC SPORT VENUE
Ski Jumping -Nordic Combined



MALGRÉ L'ALTITUDE du site de La Roche, les températures peuvent être élevées en novembre et février (+ 17 ° le 25 février 1991) ; la réfrigération de la piste s'imposait donc mais elle permettait aussi une utilisation du 1er octobre jusqu'au 15 mars.

La réfrigération est obtenue par évaporation directe du liquide frigorigène circulant dans les serpentins noyés dans le béton de la coque, conçue pour maintenir une glace à - 5 ° avec une température extérieure de + 15 °.

Le fluide frigorigène employé est l'ammoniac, comme dans toutes les pistes existantes. Il convient cependant de noter que la présence de spectateurs près de la piste ont conduit la DRIRE (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) à demander un renforcement des mesures de sécurité spécifiques de la détection des fuites (ce qui pouvait conduire à l'arrêt des pompes ou au sectionnement du réseau liquide), de protection mécanique des conduites de distribution et de retour de fluide frigorigène et d'extractions de l'air pollué ramené vers la centrale de production de froid (cheminées avec installations de dilution).



© COJO

La Plagne

DESPITE THE ALTITUDE of La Roche, the temperatures can get quite high in November and February (+17° 25 February 1991). This posed a problem for the refrigeration of the track, as it was intended to be used from 1 October to 15 March.

The refrigeration is obtained by direct evaporation of the freezing liquid which is circulating in the conduits buried in the concrete of the shell, designed to keep the ice at -5° with an outside temperature of +15°.

The freezing fluid used was ammonia, as in all existing tracks. It must however be noted that the presence of spectators near the track led the DRIRE (Regional Department of Industry, Research and the Environment) to ask for reinforced safety measures concerning the detection of leaks (which can lead to the pumps stopping or the liquid network being sectioned off), the mechanical protection of the distribution and return pipes for the freezing fluid and the extraction of polluted air, which was taken back to the cold-production unit (and mixed with diluents on the way).



© LIBERTO



© J. P. MIRABEL



● **Caractéristiques**

La piste est en quelque sorte un immense réfrigérateur extrêmement sophistiqué. 6 500 m³ de béton sont refroidis à -15° par une armature de 80 km de conduits, espacés de 10 cm, dans lesquels circule du liquide gazeux ammoniac. L'eau projetée manuellement produit une couche de glace de 4 cm d'épaisseur, maintenue à



© B. PUJOL

● **Piste de bobsleigh et luge** ●

DONNÉES TECHNIQUES

	BOBSLEIGH	LUGE HOMMES	LUGE DAMES
Altitude départ	1 684,35 m	1 670,47 m	1 652,09 m
Altitude arrivée	1 559,85 m	1 559,85 m	1 559,85 m
Dénivellation	124,50 m	110,62 m	92,24 m
Longueur	1 507,50 m	1 249,50 m	1 142,60 m
Parcours de freinage	200 m	200 m	200 m
Courbes à gauche	8	6	6
Courbes à droite	11	9	8
Inclinaison moyenne	8,29 %	8,8 %	8,9 %
Inclinaison maximale	14,5 %	14,5 %	14,5 %
Inclinaison minimale	0,175 %	0,175 %	0,175 %

● **Characteristics**

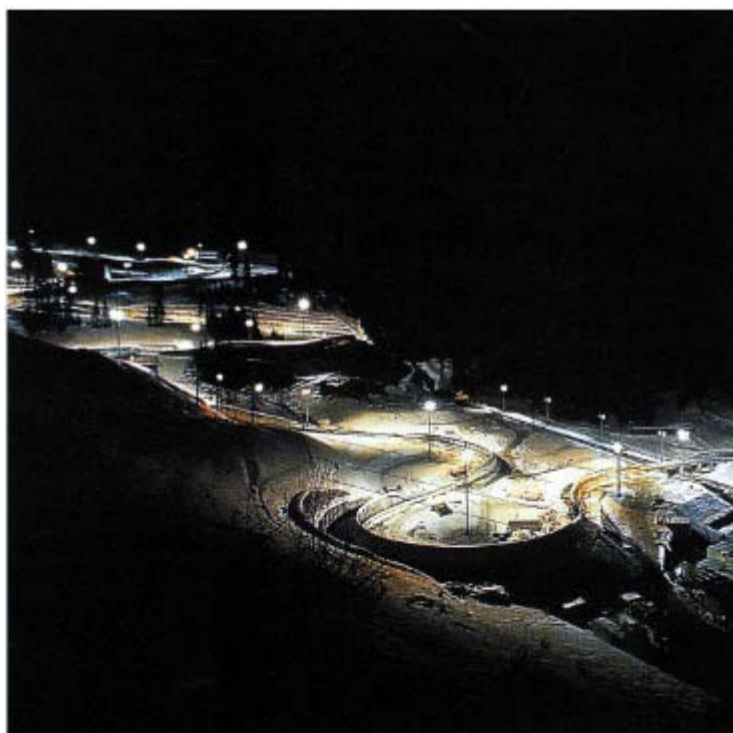
The track is a kind of huge, very sophisticated refrigerator. 6 500 m³ of

une température entre -7° et -10°. Les bords extérieurs de la piste sont recouverts d'un isolant et d'un plaquage bois. La piste repose sur des supports métalliques réglables. Reliant le départ et l'arrivée, un réseau de 40 km de tuyaux est enfoui dans le sol (chrono, câbles TV, sondes de froid, commandes de vannes, informatique...). Les bobeurs peuvent subir des pressions de 4G et atteindre des vitesses de 130 km/h.

● **Bobsleigh and luge track** ●

TECHNICAL DATA

	BOBSLEIGH	MEN'S LUGE	WOMEN'S LUGE
Start height	1 684.35 m	1 670.47 m	1 652.09 m
Finish height	1 559.85 m	1 559.85 m	1 559.85 m
Drop	124.50 m	110.62 m	92.24 m
Length	1 507.50 m	1 249.50 m	1 142.60 m
Braking zone	200 m	200 m	200 m
Bends to left	8	6	6
Bends to right	11	9	8
Average incline	8.29%	8.8%	8.9%
Maximum incline	14.5%	14.5%	14.5%
Minimum incline	0.175%	0.175%	0.175%



© REGARD / BARBIERI

concrete are cooled to -15° by an 80 km complex of 10 cm conduits in which the liquid ammonia gas circulates. The water is projected manually and produces a layer of ice 4 cm thick which is kept at a temperature of -7° to -10°. The outside of the track is insulated and covered with wood. The track stands on adjustable metal supports. A 40 km network of pipes is buried in the ground to link the start and finish areas (timing, TV cables, cold sensors, tap controls, computers, etc.). The bobsledders can reach speeds of 130 km/h and withstand pressures of up to 4G.

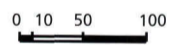
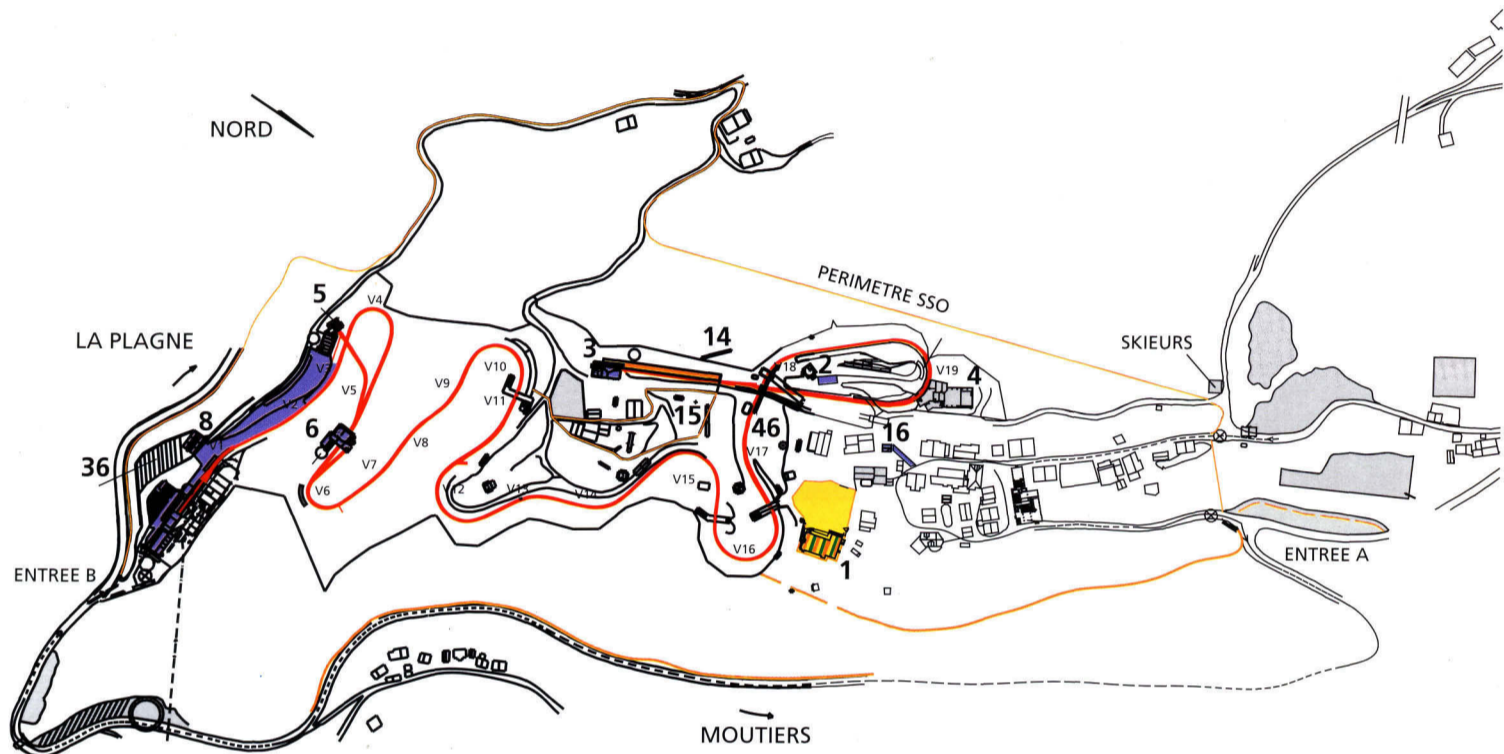


SITE SPORTIF OLYMPIQUE

DE LA PLAGNE

BOBSLEIGH - LUGE

- | | | | |
|---|--------------------------------|--|-------------------------------|
| 1 Bureau d'organisation générale des opérations | 8 Stockage des bobsleighs | 4 Usine à froid | 5 Départ luge hommes |
| Réunion des chefs d'équipe | 14 Tableau d'affichage | 6 Départ luge dames et double | 6 Départ luge dames et double |
| Tirage au sort | 15 Centre contrôle anti doping | 16 Centre primaire de soins aux athlètes | |
| 2 Tour de chronométrage | 36 Aire déchargement bobs | 46 Aire cérémonies des bouquets | |
| 3 Pavillon de pesage | | | |



- | | |
|--|----------------------------------|
| 1 COMPETITION / COMPETITION | 5 TV / TV |
| 2 PREPARATION ATHLETES / ATHLETES PREPARATION | 6 VIP / VIP |
| 3 ORGANISATION / ORGANIZATION | 7 ACCREDITES / ACCREDITED |
| 4 MEDIA / MEDIA | |

- | | |
|---------------------------|---------------------------------|
| LA PLAGNE | 5 Men's luge start |
| OLYMPIC SPORT VENUE | 6 Women's and double luge start |
| BOBSLEIGH-LUGE | 8 Bobsleighs garage |
| 1 Organization Office | 14 Scoreboard |
| Team Captains' Meeting | 15 Doping Control |
| Draw | 16 Athletes' Medical centre |
| 2 Timing Tower | 36 Bobsleigh offload |
| 3 Weighing Room | 46 Recognition Ceremonies Area |
| 4 Refrigeration Machinery | |



APRÈS EXAMEN MINUTIEUX des conditions météorologiques des Arcs 2 000, c'est au cours de l'hiver 1988 que la commune de Bourg-Saint-Maurice et le COJO ont décidé la réalisation d'une piste entièrement nouvelle pour accueillir en toute sécurité l'épreuve de démonstration de ski de vitesse.

L'ancienne piste était en effet le canal naturel des avalanches du versant nord de l'Aiguille Rouge et rendait très aléatoire l'organisation d'une compétition de haut niveau. Son accès, dangereux pour les coureurs et les officiels, était difficile à améliorer et à matérialiser.

La nouvelle piste, facile à sécuriser et très accessible sur tout son développement, a nécessité d'importants travaux de terrassement, portant sur 150 000 m³ de matériaux, pour réaliser une pente de 1 700 mètres de longueur, équipée d'un réseau nécessaire aux prises de vitesse, et d'une tour de chronométrage dans la zone d'arrivée.

Les travaux ont été achevés en 1990, après réhabilitation des sols et des engazonnements de la piste sur sa totalité.

Pour assurer une bonne organisation de la compétition dans son format olympique, le site a dû intégrer des locaux médicaux pour les athlètes et les spectateurs, des locaux pour la préparation du matériel des compétiteurs, un sous-centre de presse de 300 m², des bureaux pour l'organisation (200 m²), une aire de régie TV reliée à sept caméras sur l'aire de compétition et dix cabines commentateurs, ainsi que des installations pour l'accueil des VIP, des sponsors et des spectateurs.

Les Arcs



© ZOOM

IT IS DURING THE WINTER OF 1988, after long and detailed examination of meteorological conditions at Arc 2000, that the town of Bourg Saint-Maurice and COJO decided to build an entirely new run for the demonstration speed ski race in the safest possible conditions.

The old run was in fact built in a natural avalanche path on the north face of the Aiguille Rouge mountain and organization of a top-level competition would be hazardous in the extreme. Moreover, access to the run was dangerous both for competitors and officials, and was difficult to improve or rebuild.

The new run, which was easy to make safe and accessible throughout, required considerable building up with 150,000 cubic metres of materials, making a run 1,700 metres long with a network of speed monitors and a chronometer tower in the finish zone.

Work was completed in 1990 once the ground had been stabilized, with complete regrassing of the run.

To ensure that the competition was well organized for Olympic purposes, medical facilities for the athletes and spectators were built, as were equipment preparation facilities for the competitors, a 300-square-metre underground press centre, offices for the organization (200 square metres), a television control centre connected to 7 cameras overlooking the run and to 10 commentators' booths, and catering facilities for VIPs, sponsors and spectators.

● Ski de vitesse ●

DONNÉES TECHNIQUES

Altitude départ	2 710 m
Altitude arrivée	2 145 m
Dénivelé	565 m
Déclivité maximale	70 %
Longueur	1 740 m

● Caractéristiques

Le potentiel vitesse de la piste est évalué à près de 230 km/h. Elle deviendrait alors la piste la plus rapide du monde. Le record du monde détenu par le Français Michaël Prüfer avec 223,741 km/h a été réalisé sur l'ancienne piste de vitesse des Arcs.



© B. ASSET

● Characteristics

The speed potential of this run was evaluated at some 230 km/h. It would thus become the fastest run in the world. The former world record, held by the Frenchman Michael Prüfer at 223.741 km/h, was on the old speed run at Les Arcs.

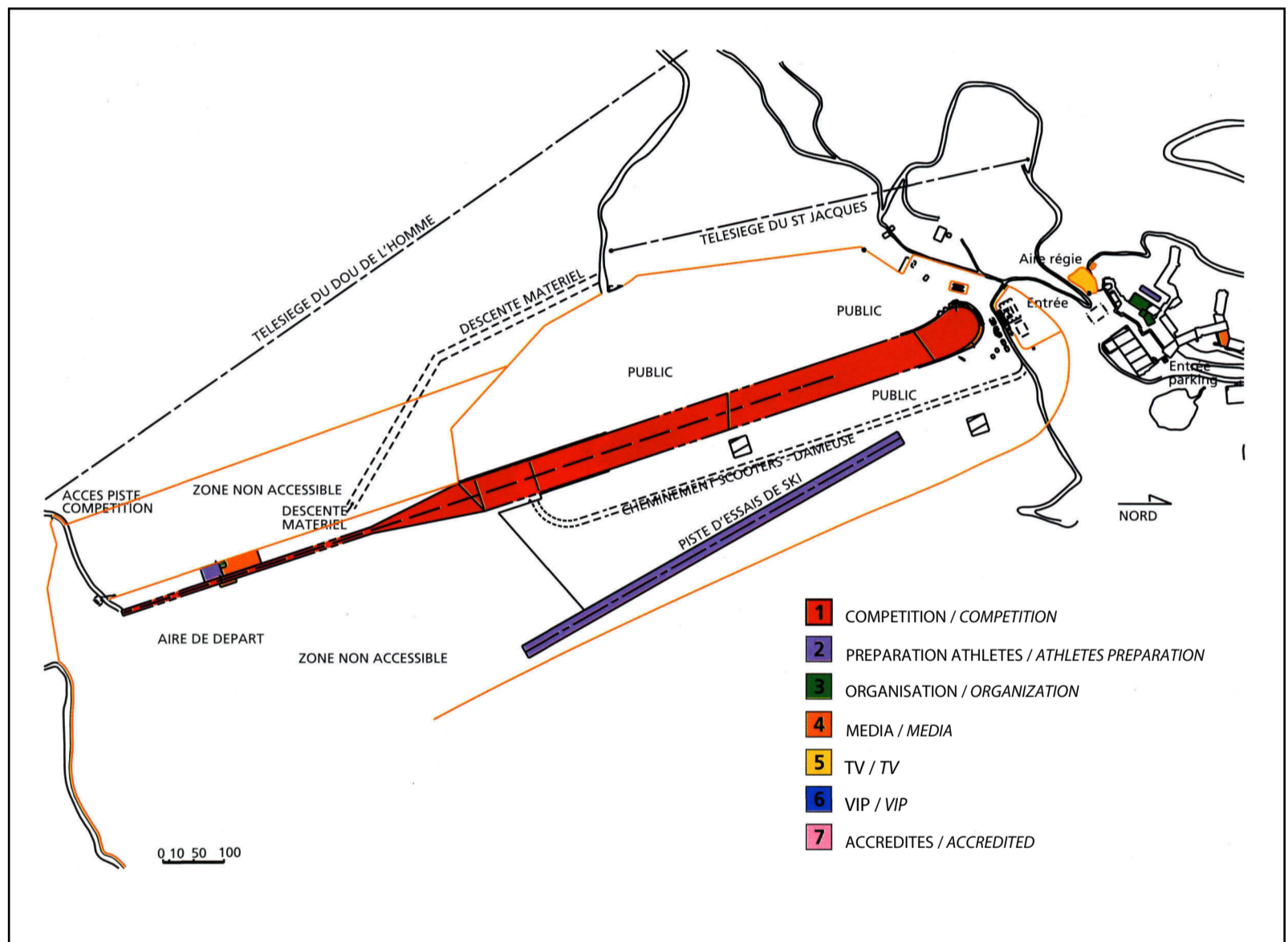
● Speed skiing ●

TECHNICAL DATA

Altitude Start	2,710 m
Altitude Finish	2,145 m
Gradient	565 m
Maximum Declivity	70%
Length	1,740 m



LES ARCS OLYMPIC
SPORT VENUE
Speed Skiing



SITE SPORTIF OLYMPIQUE
DES ARCS
Ski de vitesse



© VANDYSTADT / ALLSPORT / NATHAN BILLOW



● **Caractéristiques**

La totalité de la compétition est visible de l'aire d'arrivée située au cœur de la station. Le stade est entièrement câblé (système vidéo très performant facilitant l'installation des télévisions). Deux télésièges sont à proximité. Une route accède à l'arrivée, près de la tour de chronométrage. Enneigement artificiel : 70 canons sur l'ensemble du stade, 28 canons utiles au slalom olympique.



© COJO

POUR ÊTRE EN MESURE d'organiser l'épreuve de slalom hommes aux Menuires, le COJO devait pouvoir disposer d'une piste de slalom spécial et d'une tour de chronométrage.

Pour accueillir les media et l'organisation sur le site, certaines installations étaient également nécessaires : un aire de régie TV d'environ 2 000 m², un centre de presse d'une capacité de 250 personnes, des bureaux pour l'organisation, 20 000 m² de surface de stationnement, un salon VIP, un village sponsors, une hélisation et un centre médical pour les athlètes et les spectateurs.

Les Menuires

IN ORDER TO BE ABLE TO stage the men's slalom event at Les Menuires, COJO had to have a special slalom course and a timing tower.

To receive the media and the venue management team, other facilities were also necessary: a TV control room of about 2 000 m², a press centre for about 250 people, offices for the organizers, 20 000 m² of parking space, a VIP lounge, a Sponsors' village, a helicopter landing pad and a medical centre for the athletes and spectators.

● Slalom hommes ●

DONNÉES TECHNIQUES

Altitude départ	2 070 m
Altitude arrivée	1 850 m
Dénivelé	220 m
Déclivité moyenne	34,1 %
Longueur	625 m

● **Characteristics**

The whole of the course is visible from the finish area, which is in the heart of the resort. The stadium is completely equipped with cabling, with a very high quality video system facilitating the installation of televisions. The finish is accessible by road, arriving near the timing tower. Artificial snow-making: 70 snow canons over the whole stadium, with 28 in place for the Olympic slalom.

● Men's slalom ●

TECHNICAL DATA

Start altitude	2 070 m
Finish altitude	1 850 m
Drop	220 m
Average incline	34.1%
Length	625 m

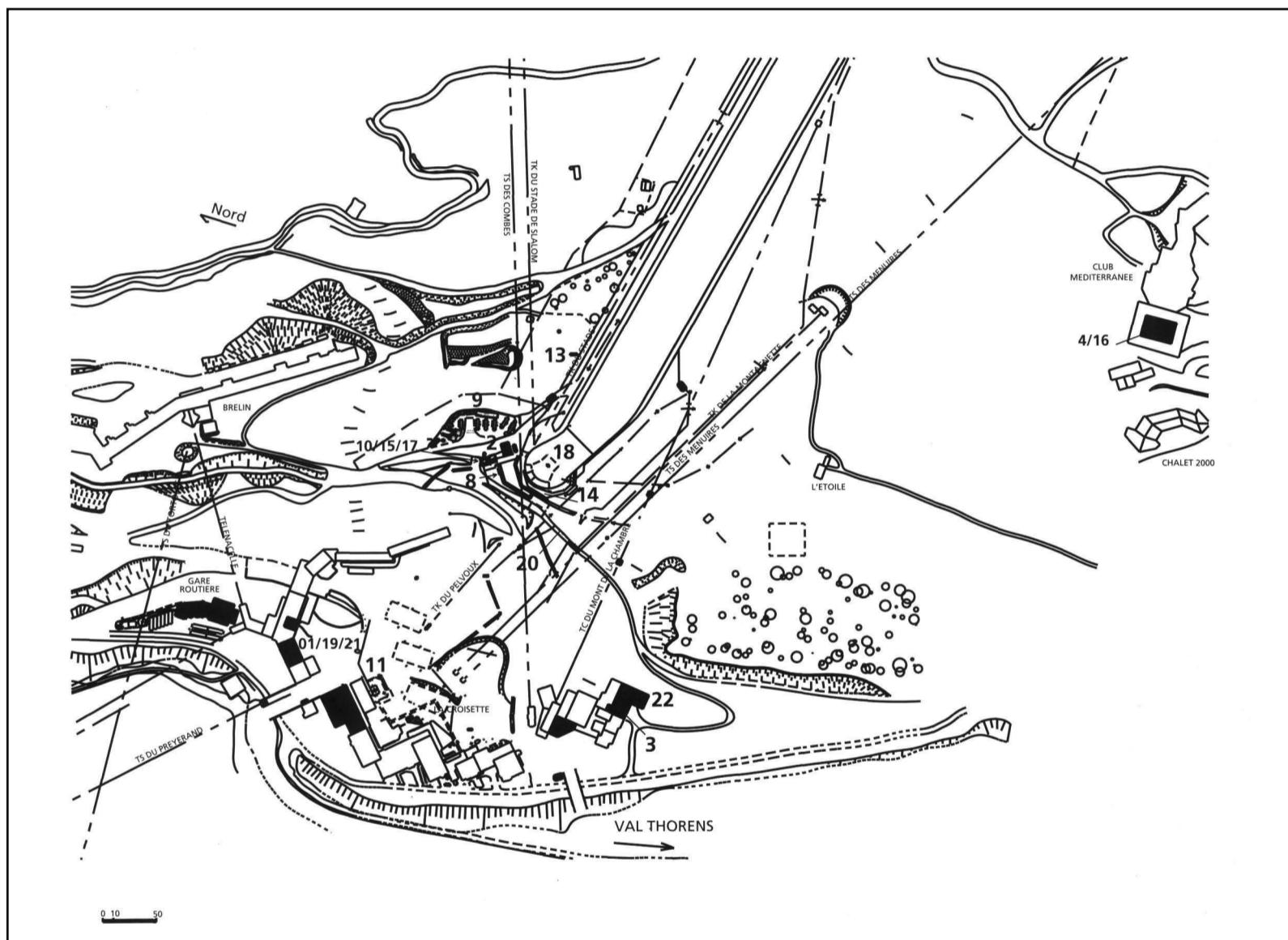


© ZOOM



© LAURENT BAGNIS

- LES MENUIRES
OLYMPIC SPORT VENUE
MEN'S SLALOM
- | | |
|---------------------------------|------------------------------|
| 1 Organization Office | 12 Scoreboard |
| 2 Timing Tower / Meeting Office | 13 Video Screen |
| 3 Teams Captains Meeting Room | 14 Interview Area |
| 4 Teams Trailers | 15 Spectators Medical Centre |
| 8 Commentary Booths | 16 Athletes Catering |
| 9 RTV Compound | 17 Doping Control |
| 10 Athletes Medical Centre | 18 Alpine Skiing Finish Area |
| 11 Ceremonies Area | 19 Alpine Skiing Race Office |
| | 20 Venue Access |
| | 21 Radio Centre |
| | 22 Results Print Out |



**SITE SPORTIF OLYMPIQUE
DES MENUIRES
SLALOM HOMMES**

- 1 Bureau d'organisation générale des opérations
- 2 Tour chrono / météo
- 3 Salle de réunions des chefs d'équipes
- 4 Boxes Equipes
- 8 Cabines Commentateurs
- 9 Aire Régie TV
- 10 Centre de soins aux athlètes

- 11 Espace cérémonies
- 12 Tableau d'affichage
- 13 Ecran vidéo
- 14 Aire interview
- 15 Centre de soins aux spectateurs
- 16 Restauration Athlètes
- 17 Contrôle anti-dopage
- 18 Maquette d'arrivée ski
- 19 Bureau de course ski
- 20 Entrée site
- 21 Centrale Radio
- 22 Impression résultats



© LIBERTO



© H. G. BRUN



© ZOOM

POUR ÊTRE EN MESURE d'organiser les épreuves de ski de fond et de biathlon, le COJO devait pouvoir disposer d'un stade nordique et de ses installations annexes (parkings, aire TV, centre de presse, etc.).

Les Saisies

IN ORDER TO BE able to stage the cross-country skiing and biathlon events, COJO had to have a nordic stadium and auxiliary facilities (car-parks, TV control room, press centre, etc.).



© PH. DREYON



© ZOOM

● Biathlon ●

DONNÉES TECHNIQUES

HOMMES	DIFFÉRENCE ALTITUDE	MONTÉE MAXI	MONTÉE TOTALE
Individuel (20 km)	80 m	65 m	815 m
Sprint (10 km)	75 m	60 m	376 m
Relais (4x7,5 km)	57 m	39 m	268 m
DAMES			
Individuel (15 km)	63 m	59 m	553 m
Sprint (7,5 km)	57 m	39 m	279 m
Relais (3x7,5 km)	57 m	39 m	279 m

CIBLES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

● Ski de fond ●

DONNÉES TECHNIQUES

HOMMES	DIFFÉRENCE ALTITUDE	MONTÉE MAXI	MONTÉE TOTALE
10 km classique	87 m	61 m	425 m
15 km libre/poursuite	112 m	67 m	615 m
30 km classique	112 m	61 m	1 134 m
50 km libre	112 m	61 m	1 773 m
4 x 10 km relais	63 et 73 m	41 et 54 m	394 et 402 m
DAMES			
5 km classique	63 m	41 m	197 m
10 km libre/poursuite	87 m	61 m	381 m
35 km classique	107 m	61 m	564 m
30 km libre	92 m	61 m	1 081 m
4 x 5 km relais	63 et 73 m	41 et 54 m	197 et 201 m

● Caractéristiques

Toutes les pistes convergent vers un échangeur en forme d'anneaux olympiques, permettant le passage répété des athlètes devant les tribunes spectateurs : c'est une première. Sur les circuits courants, les fondeurs ne sont habituellement plus visibles entre le départ et l'arrivée. Une plate-forme pour le pas de tir des athlètes est aménagée à proximité du stade. L'un des anneaux olympiques sert de tour de pénalité. Capacité spectateurs (gradins temporaires inclus) : 12 500 places.

● Characteristics

All the trails came together at an intersection in the shape of the Olympic rings, which allowed the athletes to pass in front of the stand a number of times; this was a first. On the existing circuits, the athletes are not usually visible between the start and the finish. A platform for the shooting range was constructed near the stadium. One of the Olympic rings was the penalty lap. Spectator capacity (including the temporary stands): 12 500 places.

● Biathlon ●

TECHNICAL DATA

MEN	DIFFERENCE IN ALTITUDE	MAX. CLIMB	TOTAL CLIMB
Individual (20 km)	80 m	65 m	815 m
Sprint (10 km)	75 m	60 m	376 m
Relay (4 x 7.5 km)	57 m	39 m	268 m
WOMEN			
Individual (15 km)	63 m	59 m	553 m
Sprint (7.5 km)	57 m	39 m	279 m
Relay (3 x 7.5 km)	57 m	39 m	279 m

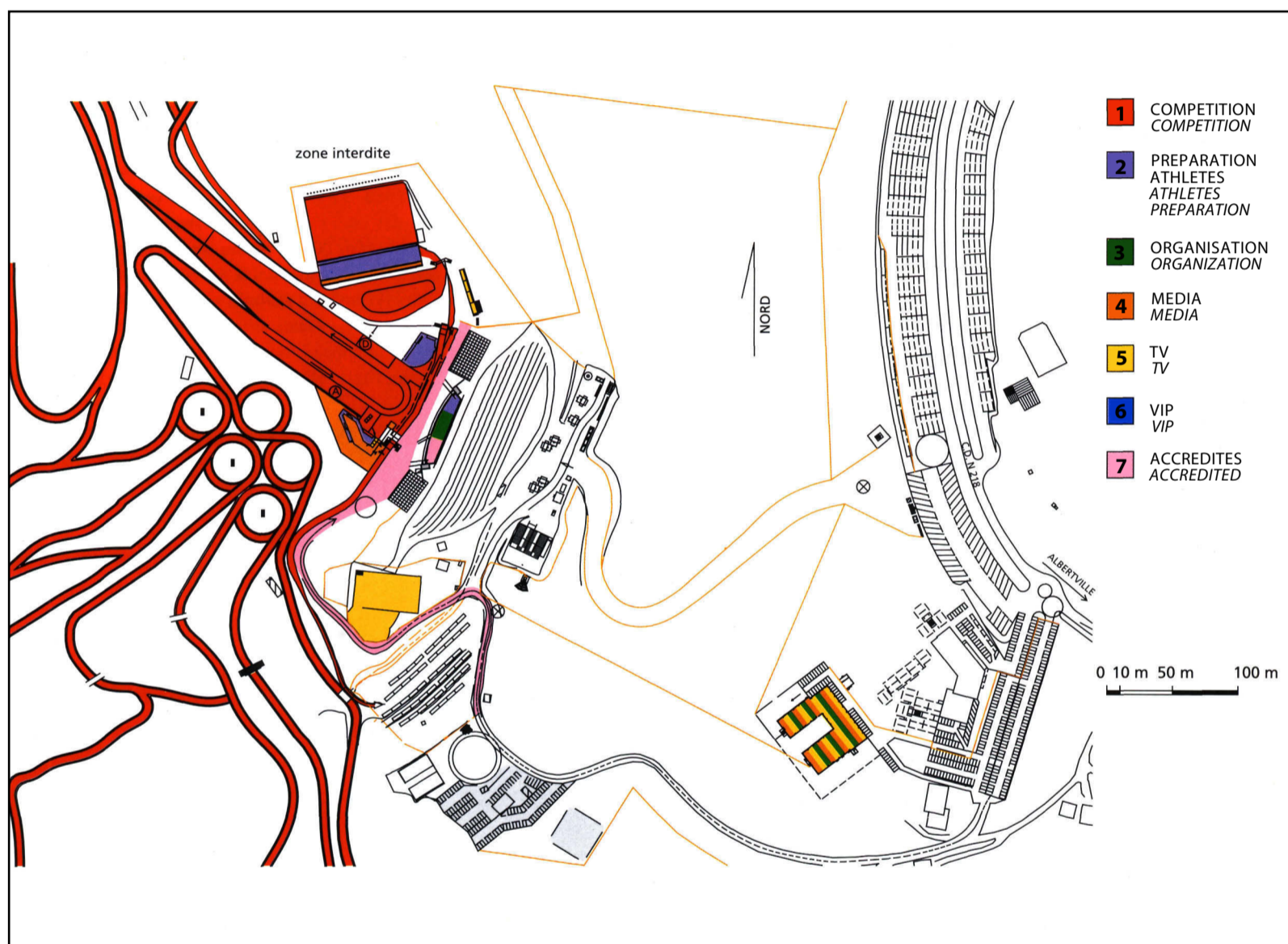
ELECTROMAGNETIC TARGETS

● Cross-country skiing ●

TECHNICAL DATA

MEN	DIFFERENCE IN ALTITUDE	MAX. CLIMB	TOTAL CLIMB
10 km classical	87 m	61 m	425 m
15 km free/pursuit	112 m	67 m	615 m
30 km classical	112 m	61 m	1 134 m
50 km free	112 m	61 m	1 773 m
4 x 10 km relay	63 and 73 m	41 and 54 m	394 and 402 m
WOMEN			
5 km classical	63 m	41 m	197 m
10 km free/pursuit	87 m	61 m	381 m
35 km classical	107 m	61 m	564 m
30 km free	92 m	61 m	1 081 m
4 x 5 km relay	63 and 73 m	41 and 54 m	197 and 201 m

**SITE SPORTIF OLYMPIQUE
DES SAISIES
SKI DE FOND - BIATHLON**



LES SAISIES
OLYMPIC SPORT VENUE
CROSS COUNTRY SKIING-BIATHLON



POUR ORGANISER LES ÉPREUVES de hockey sur glace, le COJO devait pouvoir disposer des aménagements et installations suivantes : un plan de glace aux normes olympiques (30 x 60 m), une patinoire d'une capacité de 6 000 places minimum, des bureaux d'organisation pour la compétition (environ 160 m²), douze vestiaires arbitres de 15 m², des locaux de stockage et locaux techniques (environ 400 m² : production de froid, ventilation, chauffage), deux salles d'entraînement pour les athlètes et des bureaux d'organisation pour le site (environ 160 m²).

L'organisation des épreuves de ski alpin dames nécessitait l'aménagement d'une piste pour la descente et le super G, d'une piste pour le géant et le slalom spécial et d'une aire d'arrivée commune aux deux. Certaines installations devaient être communes au ski et au hockey sur glace : un sous-centre de presse (1 000 m²), un restaurant-café (250 m²), un salon VIP (100 m²), des locaux pour le traitement des résultats (environ 60 m²), une infirmerie et un local de contrôle anti-dopage (environ 60 m²), des locaux pour le personnel d'organisation (environ 200 m²) et 20 000 m² de places de stationnement.



© VANDYSTADT/Y. GUICHAOUA

Méribel

TO STAGE THE ICE HOCKEY COMPETITION, COJO had to have the following amenities and facilities: an Olympic size ice surface (60 x 30 m), a skating rink with a minimum capacity of 6 000 places, offices for the competition organizers (about 160 m²), 12 referees' changing rooms of 15 m², storage and technical premises (about 400 m² - refrigeration and ventilation/heating), two training rooms for the players and offices for the venue management team.

The organization of the women's alpine skiing events required a course for the downhill and the super G, a course for the special slalom and the giant and a finish area common to both.

Certain amenities had to be shared by skiing and ice hockey: a 1 000 m² press sub-centre, a café-restaurant (250 m²), a VIP lounge (100 m²), premises for processing the results (about 60 m²), an infirmary and a doping control centre (about 60 m²), premises for the organization staff (about 200 m²) and, lastly, about 20 000 m² of parking space.



© ZOOM / COJO



• Hockey sur glace •

DONNÉES TECHNIQUES

Largeur de la patinoire	30 m
Longueur	60 m
Rayon de la courbure rambarde	8,50 m
Altitude	1 435 m

• Caractéristiques

Située au centre de la station, à proximité du stade de ski alpin. Capacité spectateurs : 6 420 places.

• Ski alpin dames •

DONNÉES TECHNIQUES

	DESCENTE	SUPER-G	GÉANT	SLALOM
Altitude départ	2 260 m	1 930 m	1 782 m	1 612 m
Altitude arrivée	1 432 m	1 432 m	1 432 m	1 432 m
Dénivelé	828 m	498 m	350 m	180 m
Déclivité moyenne	32 %	33 %	34 %	32 %
Longueur	2 705 m	1 573 m	1 095 m	480 m

	COMBINÉ DESCENTE	COMBINÉ SLALOM
Altitude départ	2 150 m	572 m
Altitude arrivée	1 432 m	1 432 m
Dénivelé	718 m	140 m
Déclivité moyenne	32 %	30 %
Longueur	2 395 m	350 m

• Caractéristiques

La piste de descente, la plus technique du circuit mondial féminin, est intégralement visible de l'aire d'arrivée. Enneigement mécanique prévu jusqu'au départ du super-G. 3 000 places de tribunes provisoires à l'arrivée.

• Characteristics

The downhill course is the most technically demanding of the women's international circuit, and it is totally visible from the finish area. Artificial snow-making up to the start of the super G. 3 000 provisional places in the stand at the finish.

• Women's alpine skiing •

TECHNICAL DATA

	DOWNHILL	SUPER G	GIANT	SLALOM
Start height	2 260 m	1 930 m	1 782 m	1 612 m
Finish height	1 432 m	1 432 m	1 432 m	1 432 m
Drop	828 m	498 m	350 m	180 m
Average incline	32%	33%	34%	32%
Length	2 705 m	1 573 m	1 095 m	480 m

	COMBINED DOWNHILL	COMBINED SLALOM
Start height	2 150 m	572 m
Finish height	1 432 m	1 432 m
Drop	718 m	140 m
Average incline	32%	30 %
Length	2 395 m	350 m

• Characteristics

At the heart of the resort, near the alpine skiing stadium. Spectator capacity: 6 420 places.

• Ice hockey •

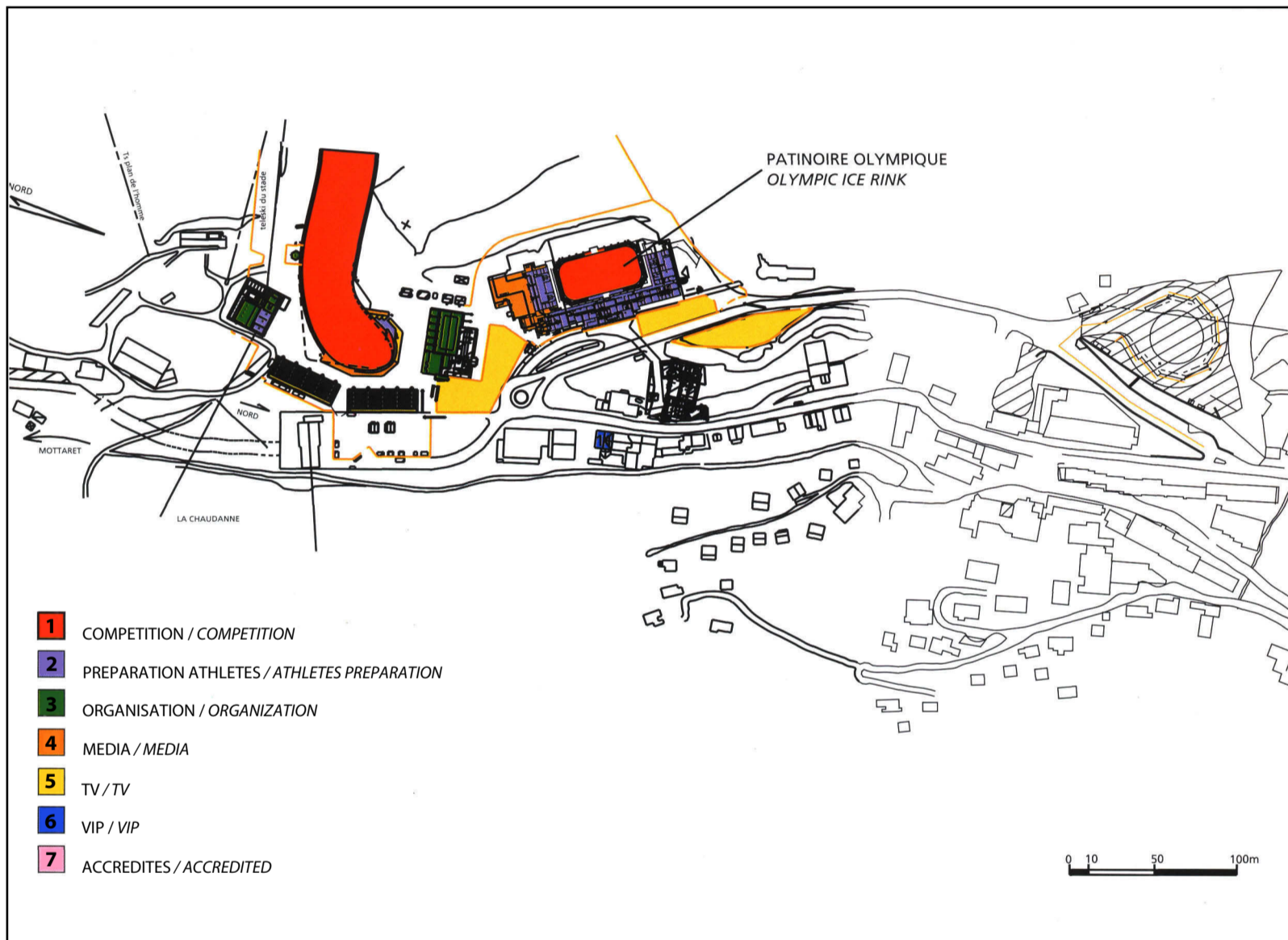
TECHNICAL DATA

Width of the rink	30 m
Length	60 m
Radius of the barrier curve	8.50 m
Altitude	1 435 m



© COJO / I. CLERC

MERIBEL OLYMPIC
SPORT VENUE
Ice Hockey
Alpine Skiing / Women



**SITE SPORTIF OLYMPIQUE
DE MERIBEL**
Hockey sur glace
Ski alpin dames



© COJO / I. CLERC



© VANDYSTADT / BERNARD ASSET



© LAURENT BAGNIS



© COJO / SKOTNICKA



© ALLSPORT / R. STEWART



© VANDYSTADT / BERNARD ASSET



● **Caractéristiques**

La patinoire est située dans un centre de sports et loisirs comprenant piscine, salle de jeux et bowling.



© X...

● **La patinoire** ●

DONNÉES TECHNIQUES

Largeur de la piste	30 m
Longueur	60 m
Nombre de places spectateurs	2 300
Nombre de pistes	4, séparées par des allées de 2 m
Dimension d'une piste	45 x 4,50 m

POUR ÊTRE EN MESURE d'organiser les épreuves de curling à Pralognan-la-Vanoise, le COJO devait pouvoir disposer des équipements et installations suivants : un plan de glace de 30 x 60 m, un sous-centre de presse d'environ 300 m², des bureaux d'organisation d'environ 700 m², des parkings (public, presse, media) et une aire régie TV.

Pralognan-la-Vanoise

TO BE ABLE TO stage the curling events at Pralognan, COJO had to have the following facilities and amenities: an ice surface of 30 x 60 m, a press sub-centre of about 300 m²,

organizers' offices (about 700 m²), car-parks (public, press and media) and a TV control room.



© VANDYSTADT / B. ASSET

● **The ice rink** ●

TECHNICAL DATA

Width of rink	30 m
Length	60 m
Number of spectator places	2 300
Four curling rinks separated by two metre lanes	
Size of one rink	45 x 4.5 m.

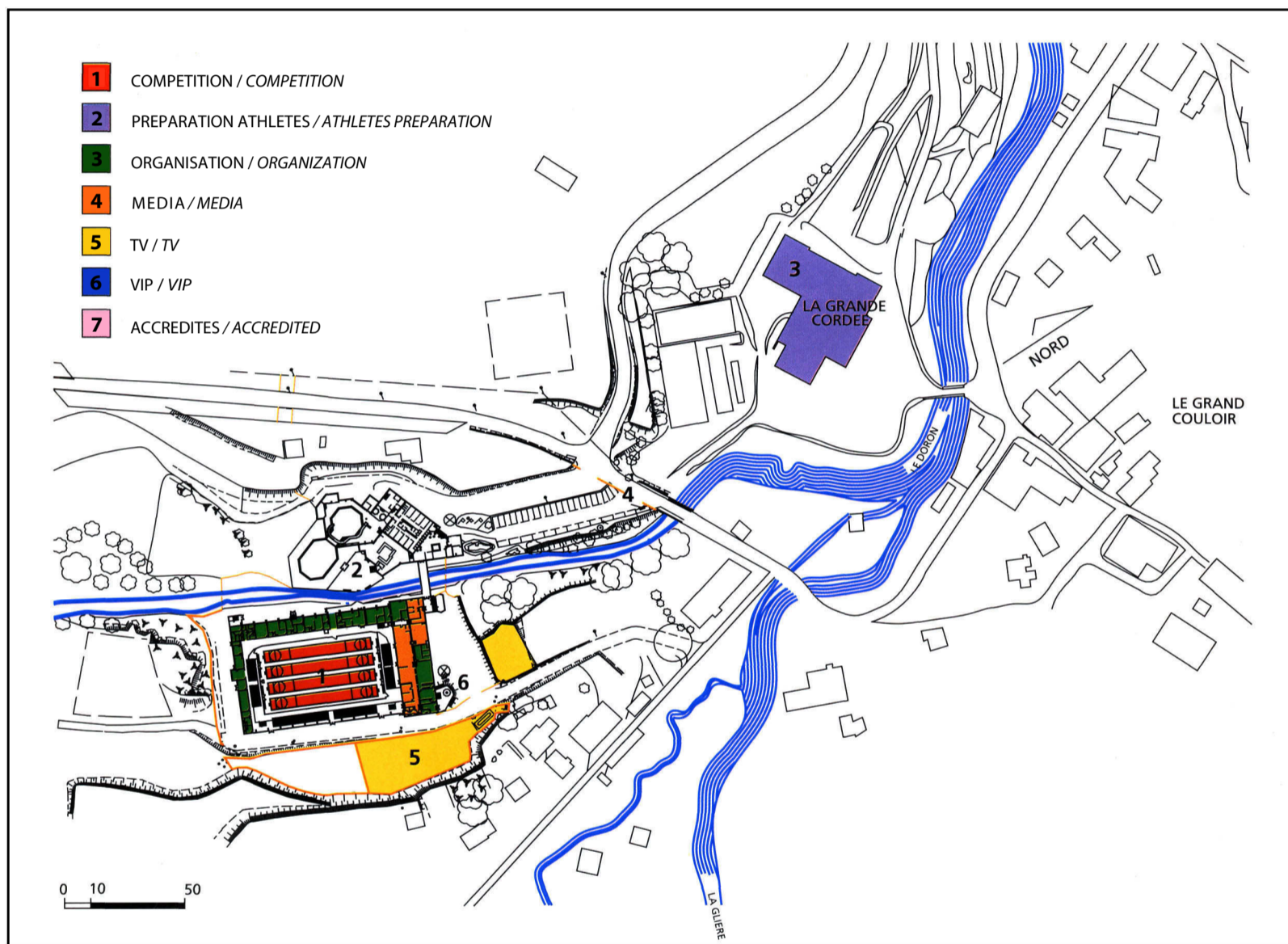
● **Characteristics**

The ice rink is located in a sports and leisure centre containing a swimming pool, games room and bowling alley.

**SITE SPORTIF OLYMPIQUE
DE PRALOGNAN-LA-VANOISE**

CURLING

- 1 Patinoire de curling
- 2 Piscine
- 3 Hébergement athlètes
- 4 Centre d'accréditation
- 5 Aire Régie TV
- 6 Flamme olympique



PRALOGNAN-LA-VANOISE
OLYMPIC SPORT VENUE
CURLING
1 Curling Ice Rink
2 Swimming Pool
3 Athletes Accommodation
4 Accreditation Centre
5 RTV Compound
6 Olympic Flame



● **Characteristics**
A true free style skiing stadium, unique in the world. The spectators could see the athletes compete in all three areas at the same time. Snow-making facilities: five snow canons for the mogul run and three for the acrobatics.

● **Free style skiing** ●
TECHNICAL DATA

MOGUL RUN	
Start height	2 222 m
Finish height	2 103 m
Drop	119 m
Average incline	28°
Length	250 m
BALLET SLOPE	
Start height:	2 157 m
Finish height	2 103 m
Drop	54 m
Length	215 m
Width	40 m
Incline	15°
SKI ACROBATICS ARENA	
Start height:	2 152 m
Finish height	2 104 m
Drop	48 m
Incline at start	24°
Incline on landing slope	37°

POUR ÊTRE EN MESURE d'organiser les trois épreuves de ski artistique à Tignes, le COJO devait pouvoir disposer d'une piste de ski de bosses, d'une piste de ballet et de tremplins de sauts acrobatiques, mais aussi de locaux pour le Bogo (Bureau d'organisation), de locaux techniques, d'un sous-centre de presse, d'une aire régie TV et d'un parking.

● **Ski artistique** ●
DONNÉES TECHNIQUES

STADE DE BOSSES	
Altitude départ	2 222 m
Altitude arrivée	2 103 m
Dénivellation	119 m
Inclinaison moyenne	28°
Longueur	250 m
STADE DE BALLET	
Altitude départ	2 157 m
Altitude arrivée	2 103 m
Dénivellation	54 m
Longueur	215 m
Largeur	40 m
Pente	15°
STADE DE SAUT	
Altitude départ	2 152 m
Altitude arrivée	2 104 m
Dénivellation	48 m
Inclinaison départ	24°
Inclinaison réception	37°

Tignes

IN ORDER TO BE ABLE TO stage the three free style skiing events at Tignes, COJO had to have a mogul run, a ballet slope and kick boards for the ski acrobatics. It also needed premises for the BOGO (Organizer's Office), technical buildings, a press sub-centre, a TV control room and a car-park.

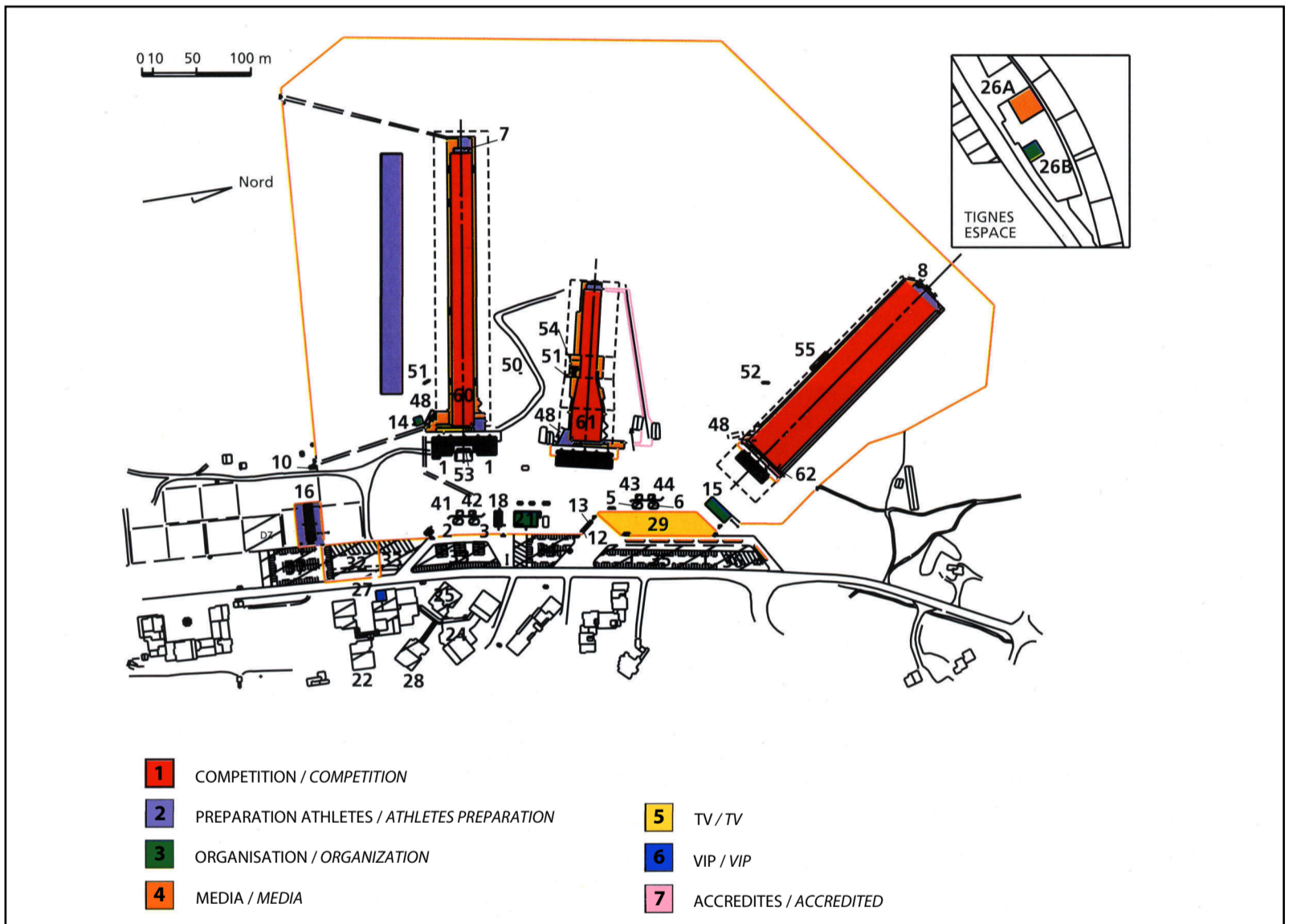
● **Caractéristiques**
Un véritable stade de ski artistique acrobatique comme il n'en existe aucun dans le monde. Les spectateurs ont la possibilité de voir évoluer les athlètes sur les trois stades à la fois. Enneigement mécanique : cinq canons à neige pour les bosses et trois pour le saut.





© ZOOM

- TIGNES**
OLYMPIC SPORT VENUE
FREESTYLE SKIING
- 1 Commentary Booths
 - 2, 3, 4, 5, 6 Toilets
 - 7 Start Shelter (Moguls)
 - 8 Start Shelter (Ballet)
 - 10, 12, 13 Venue Access Control
 - 14 Timing Tower
 - 15 Storage Building
 - 16 Team Trailers
 - 18 Medical Centre
 - 21 Bogo
 - 22, 25 Delegations Accommodation
 - 24 Equipe 92 Area
 - 26A Sub Press Centre
 - 26B Team Captains' Meeting
 - 27 VIP House
 - 29 RTV Compound
 - 32, 33, 34, 35, 36, 37 Parking
 - 41, 42, 43, 44 Beverages
 - 48 Video Screen
 - 50 Olympic Flamme
 - 51, 52 Scoreboard
 - 53, 54, 55 Judges Stand
 - 60, 61, 62 Interview Area



- SITE SPORTIF OLYMPIQUE DE TIGNES**
- 1 Cabines commentateurs
 - 2, 3, 4, 5, 6 Cabines Sanitaires
 - 7 Attente départ (bosses)
 - 8 Attente départ (ballet)
 - 10, 12, 13 Centre de contrôle entrée site
 - 14 Tour de chronométrage (chalet)
 - 15 Grand bâtiment de stockage
 - 16 Village boxes équipes
 - 18 Centre médical
 - 21 Bogo
 - 22, 25 Hébergement délégations

- 24 Espace équipe 92
- 26A Sous centre de presse
- 26B Réunions chefs d'équipes
- 27 Maison des VIP
- 29 Aire régie TV
- 32, 33, 34, 35, 36, 37 Parkings
- 41, 42, 43, 44 Kiosques buvette
- 48 Écran vidéo
- 50 Flamme olympique
- 51, 52 Tableaux d'affichage
- 53, 54, 55 Tours des juges
- 60, 61, 62 Aires interview



© ZOOM

POUR ÊTRE EN MESURE d'organiser les épreuves de ski alpin, le COJO devait pouvoir disposer d'une piste de descente (descente, descente du combiné, super G) et d'un stade de slalom (slalom géant, slalom combiné).

D'autres aménagements étaient également nécessaires aux media et à l'organisation : une aire de régie TV, une salle de presse et une salle de réunion du comité de course, des bureaux temporaires pour les télévisions, l'organisation, le traitement des résultats, des aires de stationnement pour 400 bus, un village sponsors, une hélisation et des espaces pour un village VIP, des centres de soins et un bureau d'organisation des sports.

Val-d'Isère



© LIBERTO



© ZOOM

TO BE ABLE to stage the alpine skiing events, COJO had to have a downhill course (for the downhill, combined downhill and super G) and a slalom stadium (giant slalom, combined slalom).

Other facilities necessary for the media and the organizers: a TV control room, a press room and meeting room for the race committee, temporary offices for the TV companies, the organizers and results processing, parking areas for 400 buses, a Sponsors' Village, a helicopter landing pad and spaces for the VIP village, medical centres and a sports organizers' office.



VAL D'ISERE : SKI ALPIN - Hommes

© COJO



© ALLSPORT/H. POWELL

● Ski alpin ●

DONNÉES TECHNIQUES

	DESCENTE	SUPER G	GÉANT
Altitude départ	2 809 m	2 440 m	2 220 m
Altitude arrivée	1 836 m	1 836 m	1 836 m
Dénivelé	973 m	604 m	384 m
Déclivité maxi	63 %	56 %	56 %
Déclivité mini	15 %	16 %	16 %
Déclivité moyenne	35 %	36 %	35 %
Longueur	2 905 m	1 810 m	1 135 m

	DESCENTE COMBINÉ	SLALOM COMBINÉ
Altitude départ	2 680 m	2 040 m
Altitude arrivée	1 836 m	1 836 m
Dénivelé	844 m	204 m
Déclivité maxi	63 %	51 %
Déclivité mini	15 %	6 %
Déclivité moyenne	35 %	30 %
Longueur	2 560 m	706 m

● Characteristics

For the first time, 80% of the downhill could be seen from the finish area. It is one of the most difficult courses on the international downhill circuit. Snow-making facilities could be used from the start of the super G to the finish area (28 snow canons).

● Caractéristiques

Pour la première fois, une descente était visible à 80 % de l'aire d'arrivée. C'est l'une des pistes les plus difficiles du circuit international alpin. L'enneigement mécanique peut être effectué du départ du super G à l'arrivée (28 canons à neige).

● Alpine skiing ●

TECHNICAL DATA

	DOWNHILL	SUPER G	GIANT
Start height	2 809 m	2 440 m	2 220 m
Finish height	1 836 m	1 836 m	1 836 m
Drop	973 m	604 m	384 m
Maximum incline	63%	56%	56%
Minimum incline	15%	16%	16%
Average incline	35%	36%	35%
Length	2 905 m	1 810 m	1 135 m

	COMBINED DOWNHILL	COMBINED SLALOM
Start height	2 680 m	2 040 m
Finish height	1 836 m	1 836 m
Drop	844 m	204 m
Maximum incline	63%	51%
Minimum incline	15%	6%
Average incline	35%	30%
Length	2 560 m	706 m



SITE SPORTIF OLYMPIQUE

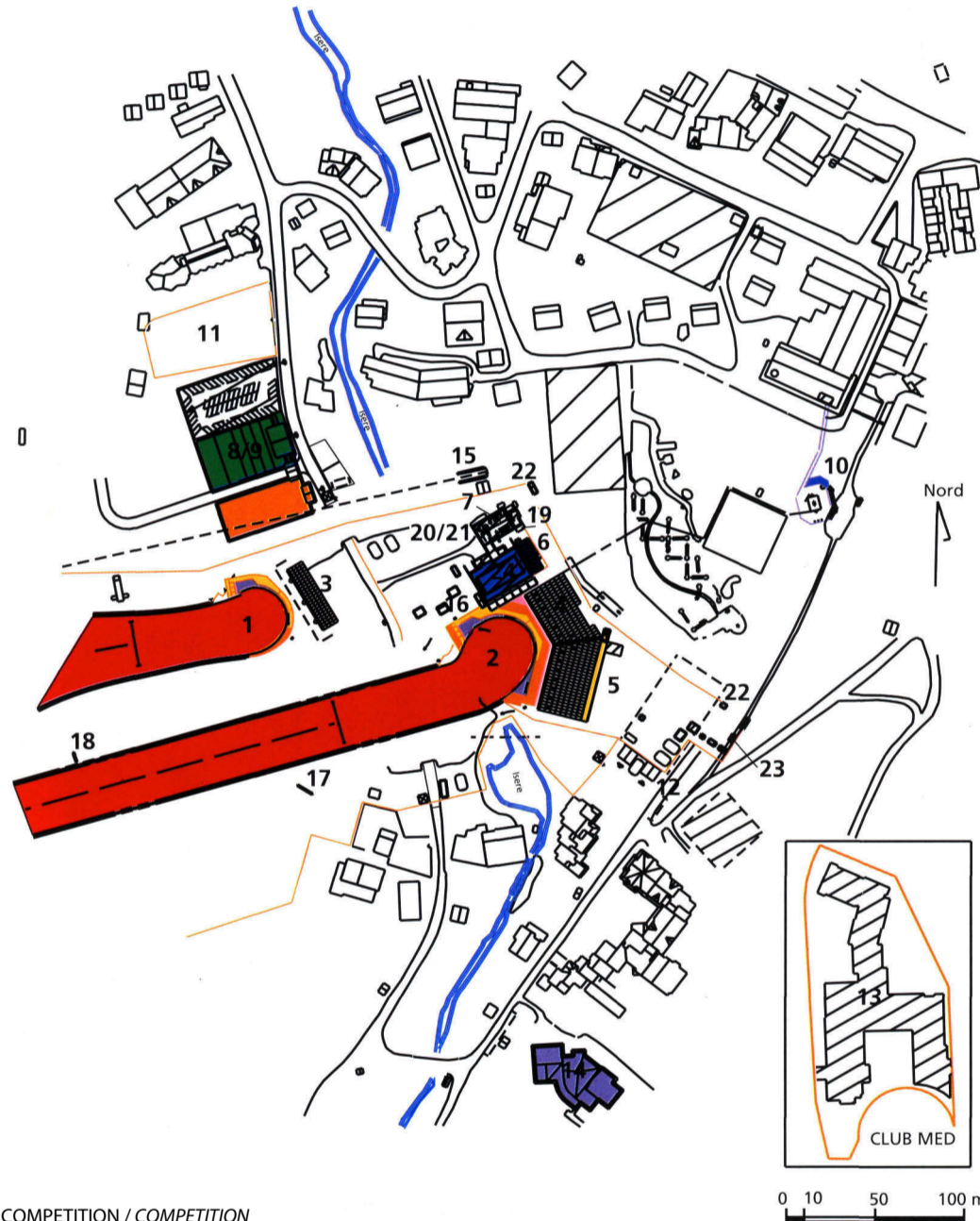
DE VAL D'ISÈRE

SKI ALPIN HOMMES

- 1 Raquette d'arrivée slalom
- 2 Raquette d'arrivée descente
- 3 Tribune slalom
- 4 Tribune descente
- 5 Cabines commentateurs
- 6 Bureau d'Organisation opérationnelle des Opérations / Météo

- 7 Contrôle anti dopage / tenues
- 8 Bureau FIS / Jury
- 9 Réunion chefs d'équipes / conférence de presse
- 10 Espace cérémonies
- 11 Aire Régie TV
- 12 Boxes Équipes et Firms
- 13 Hébergement athlètes
- 14 Téléphérique de Belvedere
- 15 Télésiège du Santel

- 16 Tour chrono
- 17 Écran vidéo
- 18 Tableau d'affichage
- 19 Centrale radio
- 20 Centre de soins aux athlètes
- 21 Centre de soins aux spectateurs
- 22 Entrées site
- 23 Impression des Résultats
- 24 Bureau Course Ski Alpin



- | | |
|---|---|
| 1 COMPETITION / <i>COMPETITION</i> | 5 TV / <i>TV</i> |
| 2 PREPARATION ATHLETES / <i>ATHLETES PREPARATION</i> | 6 VIP / <i>VIP</i> |
| 3 ORGANISATION / <i>ORGANIZATION</i> | 7 ACCREDITES / <i>ACCREDITED</i> |
| 4 MEDIA / <i>MEDIA</i> | |

- VAL D'ISÈRE
OLYMPIC SPORT VENUE
ALPINE SKIING / MEN
- 1 Slalom Finish Area
 - 2 Downhill Finish Area
 - 3 Slalom Stands
 - 4 Downhill Stands
 - 5 Commentary Booths
 - 6 Organization Office / Met Office
 - 7 Doping / Equipment control

- 8 FIS / Jury Office
- 9 Team Captains' Meeting / Press Conference
- 10 Ceremonies Area
- 11 RTV Compound
- 12 Team and Firm Trailers
- 13 Athletes Accommodation
- 14 Belvedere Cable-car
- 15 Santel Chair-lift
- 16 Timing Tower

- 17 Video screen
- 18 Scoreboard
- 19 Radio Centre
- 20 Athletes Medical Center
- 21 Spectators Medical Center
- 22 Venue Access
- 23 Results print out
- 24 Alpine skiing Race Office



© J.P. TOURNIER / COJO



© VANDYSTADT / S. CHAPPAZ



© ALLSPORT / CHRIS COLE

LE SYSTÈME CAO/BASE DE DONNÉES

En 1989, une base de données permettant la programmation des équipements temporaires a été élaborée, alors qu'un logiciel était mis en place sur CAO pour la réalisation des plans-masse qui donnaient la localisation et la visualisation des bâtiments sur chacun des sites.

LE CONTRAT ALGECO

Si le programme des équipements temporaires sur les sites sportifs avait été partagé entre quatre entreprises principales, celui des hébergements temporaires centralisés a été confié en exclusivité à Algeco, un contrat de partenariat avait été établi, stipulant que 400 modules hébergement en location, 400 modules hébergement achetés par le COJO et 90 modules complémentaires sur sites sportifs seraient mis à la disposition de l'organisation.

Ce programme a été élaboré assez tardivement (été-automne 1991), en fonction des prévisions affinées sur les réservations d'hébergements. Les quantités de lits provisoires ont été revues à la baisse et optimisées, et une seule base de vie a été construite, à Conflans (proximité d'Albertville) pour loger les forces de l'ordre, les Équipiers et les représentants des media.

L'entreprise a employé des moyens importants (fabrication en série avec délais réduits, transport par train, etc.) pour installer en moins de trois mois un ensemble avec structure d'accueil/restauration/hébergement pouvant accueillir 1 000 personnes pendant les Jeux.

REMARQUES

Le COJO a éprouvé quelques difficultés dans la phase de recensement des besoins, difficultés dues au caractère exceptionnel de la mission. Peu d'expériences similaires pouvaient servir d'exemples. Le COJO a exploité les rapports officiels des précédents Jeux mais les études mises en place aux Jeux d'Albertville nécessitaient un travail supplémentaire pour adapter les installations à la complexité des sites, leur multiplicité et leur situation en haute altitude pour la plupart.

L'objectif était de répondre parfaitement aux besoins des futurs utilisateurs pendant les Jeux, ce qui nécessitait de les questionner de manière très précise. Mais le COJO a été confronté à des décalages d'appréciation et n'a pu approcher réellement leurs

Les équipements temporaires Temporary amenities

THE CAD SYSTEM/DATA BASE

In 1989, a data base for the temporary amenities programme was created, and CAD software installed for the production of general site plans which showed the location of the buildings at each venue, and gave a computer image of them.

THE ALGECO CONTRACT

The temporary amenities programme for the sporting venues had been shared between four main companies, but the contract for the centralised temporary accommodation programme was given exclusively to Algeco. The partnership contract stipulated that 400 rented accommodation modules, 400 accommodation modules purchased by COJO and 90 additional modules at the sporting venues would be available to the organizers.

This programme was drawn up quite late (summer/autumn 1991) as the estimates for reserved accommodation became clearer.

The provisional number of beds was adjusted downwards and a single accommodation base was constructed at Conflans, near Albertville, for the security forces, the Volunteers and members of the media.

The company used all the considerable means at its disposal (mass production in record time, transportation by train, etc.) to put up a structure in less than three months which included reception, catering and accommodation areas and had a capacity of 1,000 people during the Games.

OBSERVATIONS

COJO encountered a few difficulties during the needs analysis phase, difficulties which were due to the exceptional nature of the task. Few previous experiences could serve as examples. COJO relied heavily on the official reports of previous Games but preliminary studies for the Albertville Games showed that much additional work would be necessary to adapt the facilities to the complexity of the venues, their number and their geographical location, which was generally at altitude.

The objective, however, was to meet completely the requirements of the future users during the Games, which meant questioning them very carefully. But COJO came up against discrepancies in their priorities and was not able to obtain



© LAURENT BAGNIS

besoins spécifiques de surface. L'optimisation des surfaces qui a été faite par la suite aurait pu être encore plus poussée.

Par ailleurs, la phase d'étude du marché n'a pas permis d'établir un budget précis en rapport aux exigences fixées par les utilisateurs, ce qui a conduit le COJO à procéder à trois tours d'appels d'offres successifs. Entre-temps, le budget était revu à la baisse et les surfaces correspondant aux besoins étaient diminuées. Cette procédure (consultation des utilisateurs, réponses précises à leurs besoins, optimisation des surfaces à construire, l'élaboration des programmes dans les détails, etc.) par étapes successives et redondantes a induit qu'un compromis a dû être trouvé entre la réalisation des surfaces, le respect des délais, la consultation des utilisateurs et les réponses à leurs besoins, qui ne sont précis et confirmés que quelques mois seulement avant les Jeux.

• DESCRIPTION DES TYPES DE BÂTIMENTS

Régies TV

Ensemble sur un ou deux niveaux avec passerelles extérieures/bureaux juxtaposés + surfaces techniques en appui des cars régies TV.

precise details about their space requirements. The subsequent use of the space available could have been greatly improved.

On top of this, the market study phase did not allow an accurate budget to be drawn up to meet the demands expressed by the users, which forced COJO to send out three successive invitations for tender. In the meantime, the budget was adjusted downwards and the space corresponding to requirements was reduced. This procedure (consultation with users, precise response to their requirements, optimisation of space to construct, detailed development of programmes, etc.) in



Boxes équipes

Surfaces de 10 ou 21 m² affectées aux équipes. Modules unitaires juxtaposables.

Restaurant

Self service.

Entrées des sites

Cellules individuelles de 9 à 21 m² pour les différents services à assurer aux entrées (billetterie, contrôle, accréditation, accueil).

Infirmeries

Ensemble de 21 ou 42 m² avec sanitaires (1u/module).

successive and superfluous stages shows that a compromise must be found between the production of the space, respect for the deadlines, consultation with the users and response to their requirements (which are not accurate nor confirmed until a few months before the Games).

• DESCRIPTION OF THE TYPES OF BUILDING

TV control rooms

On one or two levels with external walkways and juxtaposed offices + technical areas to back up the mobile TV control units.

Team cubicles

Areas of 10 or 21 sq.m. allocated to teams. Modular units.

Restaurant

Self-service.

Entrances to venues

Individual cells of 9 to 21 sq.m. for the different departments manning the entrances (ticketing, control, accreditation, reception).

Infirmaries

21 or 42 sq.m. with sanitary facilities.



Centres de presse

Grandes salles + surfaces annexes pour le service aux journalistes.

Tour des juges

Ensemble sur deux, trois ou quatre niveaux (contrainte visibilité sur pistes), avec le service des sports, le chronométrage, les juges et traitements des résultats.

Cabines commentateurs

Cellules individuelles juxtaposées sur un seul niveau en haut des tribunes, ou ensembles en bois de deux ou trois niveaux sur site difficile (pas d'espace, pentes, visibilité difficile...).

Buvettes

Ensembles de 25 m² avec une partie distribution et une partie stockage.

Nombre et type de bâtiments temporaires par site (surfaces en m²)
Number and type temporary buildings per venue (area in m²)

	Les Arcs	Albertville	Méribel	Pralognan	La Plagne	Courchevel	Les Menuires	Les Saisies	Tignes	Val-d'Isère
Régies TV TV control rooms	140	850	600	100	280	300	140	450	140	800
Boxes équipes Team cubicles	250	-	-	-	-	700	-	1 000	250	-
Restaurant Restaurants	-	-	-	-	1 000	-	-	-	-	-
Entrées sites Venues entrances	40	60	60	-	120	80	20	80	90	90
Infirmières Infirmeries	100	-	80	-	100	100	100	80	100	-
Centres presse Press centres	-	-	-	-	-	600	-	-	-	-
Tours des juges Judging towers	-	-	-	-	-	100	-	-	-	80
Cabines commentateurs Commentators booths	80	400	400	-	300	300	300	350	200	400
Buvettes Drink stalls	50	100	100	-	100	150	-	150	100	150
Kiosques marketing Marketing kiosks	-	200	150	-	100	150	-	150	100	150
Bureaux organisation Organizer' offices	-	-	-	-	-	300	-	-	260	250
Salons VIP VIP' lounges	50	-	-	-	100	150	-	-	-	-
Locaux techniques Technical premises	40	-	30	-	60	55	-	60	55	60
TOTAL	750	1 610	1 420	100	2 160	2 985	560	2 320	1 245	1 980

Marketing

Petits kiosques de distribution pour vente des produits des partenaires de l'organisation.

Bureaux de l'organisation

Ensembles entre 250 et 300 m² avec sanitaires, bureaux paysagers et salles annexes (réunion, bureaux privatifs) destinés à l'organisation locale de chaque site.

Salon VIP

Espace entre 50 et 150 m² avec sanitaires pour accueil VIP, restauration légère et vision des épreuves.

Locaux techniques

Surfaces entre 15 et 60 m² pour matériel technique France Télécom.

Press centres

Large hall + annexes for journalist services.

Judging towers

On 2/3/4 levels (for visibility of course) for sports department, timing, judges and results processing.

Commentators booths

Individual units juxtaposed on the same level at the top of the stands. Or wooden structures of 2 or 3 levels at difficult venues (steep slope, no room, difficult visibility, etc.).

Drinks stalls

25 sq.m. units with distribution and storage spaces.

Marketing

Small distribution kiosks for the sale of Sponsors' products.

Organization offices

250 to 300 sq.m. with sanitary facilities, open-plan offices and annexes (meetings, private offices) intended for the organizers at each of the venues.

VIP lounge

Space of between 50 and 150 sq.m. with sanitary facilities for reception of VIPs, snacks and watching events.

Technical premises

Area of between 15 and 60 sq.m. for France Télécom technical equipment.



© X.

A FIN DE MESURER les conséquences sur l'environnement de la construction des équipements olympiques, Michel Barnier, président du COJO et président du conseil général, a commandé, pour le compte du conseil général de la Savoie, une étude d'impact à un organisme spécialisé de Grenoble.

Cette étude, effectuée au terme des travaux d'aménagement des sites olympiques, portait sur cinq thèmes : le paysage, le milieu naturel, l'eau, les risques naturels, le milieu urbain.

Cette commande a traduit la prise en compte par le COJO des questions liées à la qualité de l'environnement avant même le lancement des travaux. Une équipe, constituée de membres du COJO, de l'administration française, du conseil général de la Savoie et de responsables locaux, avait d'ailleurs pour mission de suivre l'évolution des travaux et de s'assurer du respect de l'environnement.

LE PAYSAGE

Les équipements lourds (tremplins de saut, piste de bobsleigh, patinoires...) et les terrassements entrepris ont profondément marqué les paysages dans lesquels ils s'inscrivent sans pour autant qu'ils puissent être considérés comme des altérations systématiques du site.

L'implantation des tremplins de saut de Courchevel, au regard de la dimension de l'équipement, est considérée comme réussie.

La piste de bobsleigh de La Plagne est, quant à elle, à l'origine d'une atteinte à la couverture forestière mais aussi d'une réhabilitation paysagère du hameau, ancien site minier. Des plantations, notamment de type forestier, ont permis une meilleure insertion de l'équipement.

À Méribel, la patinoire de hockey sur glace a été conçue comme un élément architectural fédérateur, et à Moûtiers le CIRTV s'est substitué à une usine désaffectée et délabrée.

Les travaux de terrassement aux Arcs (stade de ski de vitesse) n'ont pas remis en cause les lignes fortes du paysage.

Le modelage du stade de ski artistique à Tignes s'est arrêté sur des lignes trop brutales et a dû être repris.



© SKOTNICKA / COJO

L'environnement The environment

IN ORDER TO ASSESS the effects on the environment of the construction of the Olympic amenities, Michel Barnier, President of COJO and President of the General Council of Savoie ordered an impact study to be carried out, at the expense of the General Council, by a company of specialists from Grenoble.

This study, carried out when work on the Olympic venues had come to an end, dealt with five aspects; the countryside, the natural environment, water, natural risks and the urban environment.

This demand was an indication of the concern COJO had for environmental questions, even before work started on the Games. A team, made up of members of COJO, the French Government, the General Council of Savoie and local officials was given the task of following the progress of the work to ensure respect for the environment.

THE COUNTRYSIDE

Heavy items of equipment, such as ski-jumping slopes, the bobsleigh track and the skating rink, and other excavation work left their mark on the surrounding countryside, without, however, being considered as permanent alterations to the site.

Considering the size of the operation, the construction of the ski-jumping slopes at Courchevel was greeted with some acclaim.

The bobsleigh track at La Plagne has caused deterioration of the forest cover, but it is also responsible for the restoration of the countryside surrounding the nearby hamlet, an old mining settlement. Plantations of young trees have allowed a more acceptable environmental integration of the track.

The ice hockey rink at Méribel was planned to blend architecturally with its surroundings while the IBC at Moûtiers replaced a disused and run-down factory.

The excavation works for the speed-skiing run at Les Arcs did not substantially alter the landscape.

The model for the acrobatic ski kicker at Tignes was redesigned when it was considered it would affect the landscape too drastically.

At Les Saisies, the limited size of the resort and the characteristics of the stadium (the need for a flat shooting range for the biathlon, for example) were factors that hindered optimal integration of the amenities.

Thanks to the Games, numerous roadside landscaping projects were carried out during the improvement of the road network for the Games.



© LIBERTO

Aux Saisies, l'exiguïté du site et les caractéristiques du stade (planéité du stand de tir de biathlon par exemple) n'ont pas permis d'aboutir à une insertion paysagère optimale.

Grâce aux Jeux, de nombreux efforts ont aussi été engagés pour le traitement paysager des abords routiers dans le cadre des travaux lancés pour améliorer la desserte de l'espace olympique.

LE MILIEU NATUREL

L'aménagement du stade de ski de fond et de biathlon aux Saisies a été réalisé au terme d'une démarche exceptionnelle. Face à un milieu écologique riche (vaste tourbière présentant plusieurs espèces végétales et animales originales, parfois rares), l'aménagement de ce stade est reconnu comme exemplaire.

En effet, la tourbière a fait l'objet d'un arrêté de biotope. Les travaux ont été suivis par une commission qui réunissait des représentants de l'administration française, des scientifiques, des responsables locaux et un ingénieur paysagiste. Un cahier des charges précis avait été élaboré avec comme souci constant de privilégier le passage dans des zones boisées pour éviter les tourbières tout en réduisant les coupes d'arbres. Le maintien de la continuité des écoulements d'eau a été une préoccupation majeure dont les travaux ont été suivis par un hydrologue. En revanche, la faune de la tourbière aurait mérité une attention plus soignée.

Pour les autres sites, la prise en compte du milieu naturel a été possible pour les pistes de ski alpin à Méribel et à Val-d'Isère. La volonté de réaliser des pistes très techniques s'est conjuguée avec le choix d'un tracé épousant le terrain naturel et aménagé avec des techniques les moins agressives possibles pour respecter le relief même si les terrassements ont été importants.

En revanche, le milieu naturel a été considéré de façon marginale aux Arcs et à Tignes.

L'EAU

Les Jeux ont été le prétexte au lancement de programmes ambitieux concernant les ressources en eau potable et l'assainissement. Ces investissements ont permis de combler le retard existant en Tarentaise et dans le Beaufortain (site des Saisies), sans que cet effort soit consenti au détriment des autres régions de la Savoie.

Des études portant sur la restructuration des réseaux d'eau, sur l'alimentation en eau et la mise en place de plans de secours pour l'adduction en eau potable ont été effectuées.

Par ailleurs, la capacité épurative des installations de la Tarentaise a été triplée alors que le traitement des boues des stations d'épuration a été étendu à celui des déchets organiques.

Néanmoins, les travaux engagés dans le cadre des Jeux (routes et équipements sportifs) ont porté atteinte à l'intérêt biologique des rivières. À La Plagne (piste de bobsleigh) et Méribel (patinoire), des ruisseaux ont disparu dans des busages.

LES RISQUES NATURELS

Les risques que fait peser le milieu naturel (avalanches, glissement de terrain, chutes de pierres) sur les aménagements sont en général considérés comme étant inacceptables. Les travaux engendrés par l'organisation des Jeux n'ont pas échappé à cette règle.

À cet égard, les Jeux ont motivé des actions spécifiques dont l'utilité et l'efficacité persistent au-delà de l'événement : renforcement des protections sur les voies de communication d'accès aux sites olympiques et réalisation de plans de zonage des risques sur tous les sites olympiques. Les équipements olympiques ont dû eux aussi s'affranchir des risques naturels, no-

THE NATURAL ENVIRONMENT

The construction of the Nordic ski and biathlon stadium at Les Saisies was the result of a remarkable piece of engineering. Faced with the problem of an extremely rich ecological environment (a vast peat area with several original, and occasionally rare, animal and plant species), the construction of this stadium is an exemplary work. In fact, the peat bog is the subject of an environmental protection order. Progress was followed by a commission composed of representatives of the French Government, scientists, local officials and a landscape engineer. A precise schedule of conditions was drawn up with the constant concern of keeping as much as possible to wooded areas, so as to avoid the peat zones, while limiting tree-felling to a minimum. Maintaining the water courses was also a major concern, so the work was supervised by a hydrologist. More attention, however, could have been paid to the fauna of the peat zones.

It was possible to respect the natural environment in the construction of the downhill runs at Méribel and Val-d'Isère. The desire to create technically demanding runs was combined with the choice of a course that followed the natural terrain and which was produced with a minimum of drastic modification to the relief, even if the excavations were quite extensive.

By contrast, the natural environment was treated with scant respect at Les Arcs and Tignes.

WATER

The Games provided an opportunity to implement ambitious projects concerning drinking water and purification. Investment enabled improvements to be made in the Tarentaise and the Beaufortain (Les Saisies), without any detriment to the other regions of Savoie.

With this in mind, studies were carried out on restructuring water systems and supplies and setting up emergency plans for the conveyance of drinking water.

On top of this, the purification capacity of the treatment plants in the Tarentaise was tripled while the treatment of silt in the plants was extended to include treatment of organic deposits.

Nevertheless, the works undertaken for the Games (roads and sporting amenities) proved to be biologically harmful to the rivers and streams. At La Plagne (bobsleigh track) and Méribel (skating rink) the streams have disappeared into the morass created by the excavations.

NATURAL RISKS

The natural risks (avalanches, landslides, rock falls, etc.) threatening amenities in general are normally considered to be unacceptable, and the Olympic installations were no exception to this rule.

In this respect, the Games inspired several specific projects whose effective usefulness went beyond the needs of the event: reinforcement of the protective tunnels on the access roads to the venues and the creation of plans showing various risk zones in all the venues. The Olympic amenities also had to be protected from other natural dangers, such as flash floods. This is why large-scale projects were mounted at La Plagne and Méribel to divert the water courses.

THE URBAN ENVIRONMENT

The Games presented the opportunity to clean up a few towns (Albertville, Moûtiers, Brides-les-Bains), mainly in terms of access roads and amenities connected with the sporting competitions. The elimination of traffic problems has also led to a noticeable improvement in living standards at certain places, notably at Brides-les-Bains.

tamment des crues torrentielles. C'est pourquoi des aménagements importants de cours d'eau à La Plagne et à Méribel ont été entrepris.

LE MILIEU URBAIN

Les Jeux ont été l'occasion de « toiler » quelques cités (Albertville, Moûtiers, Brides-les-Bains...) à travers les voies d'accès et les équipements connexes aux épreuves sportives. L'élimination des nuisances routières est également à l'origine d'une amélioration sensible du cadre de vie dans certains sites, notamment Brides-les-Bains.

CONCLUSION

Les Jeux ont été un moteur formidable pour les grands enjeux de l'environnement. Celui de l'eau n'a pas été manqué. Albertville et la Savoie ont prouvé que cet événement était capable de motiver et de soutenir des actions essentielles qui vont se perpétuer à long terme.

Les contraintes imposées par les fédérations sportives et la télévision en matière d'équipements doivent être contrebalancées par des exigences fortes de prise en compte de l'environnement. La démarche retenue aux Saisies pour l'aménagement du stade de ski de fond et de biathlon ouvre la voie. La définition préalable d'objectifs d'environnement dès l'origine montre que le projet technique demeure tout aussi valable sans porter atteinte aux valeurs biologiques et paysagères.

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, l'environnement a véritablement été intégré à la réalisation du projet. Cette démarche n'a certes pas été respectée sur l'ensemble des sites, comme à Tignes ou à La Plagne où seules des mesures correctives ont été prises au terme de l'élaboration du projet technique.

Si tout n'a pas été parfait, les Jeux de 1992 auront néanmoins fait prendre conscience de cet impératif. À cet effet, Michel Barnier a proposé au CIO, en septembre 1991, que désormais toute ville ou région candidate à l'organisation des Jeux présente en même temps une étude d'impact du projet sur l'environnement. Cette idée a retenu toute l'attention du CIO.

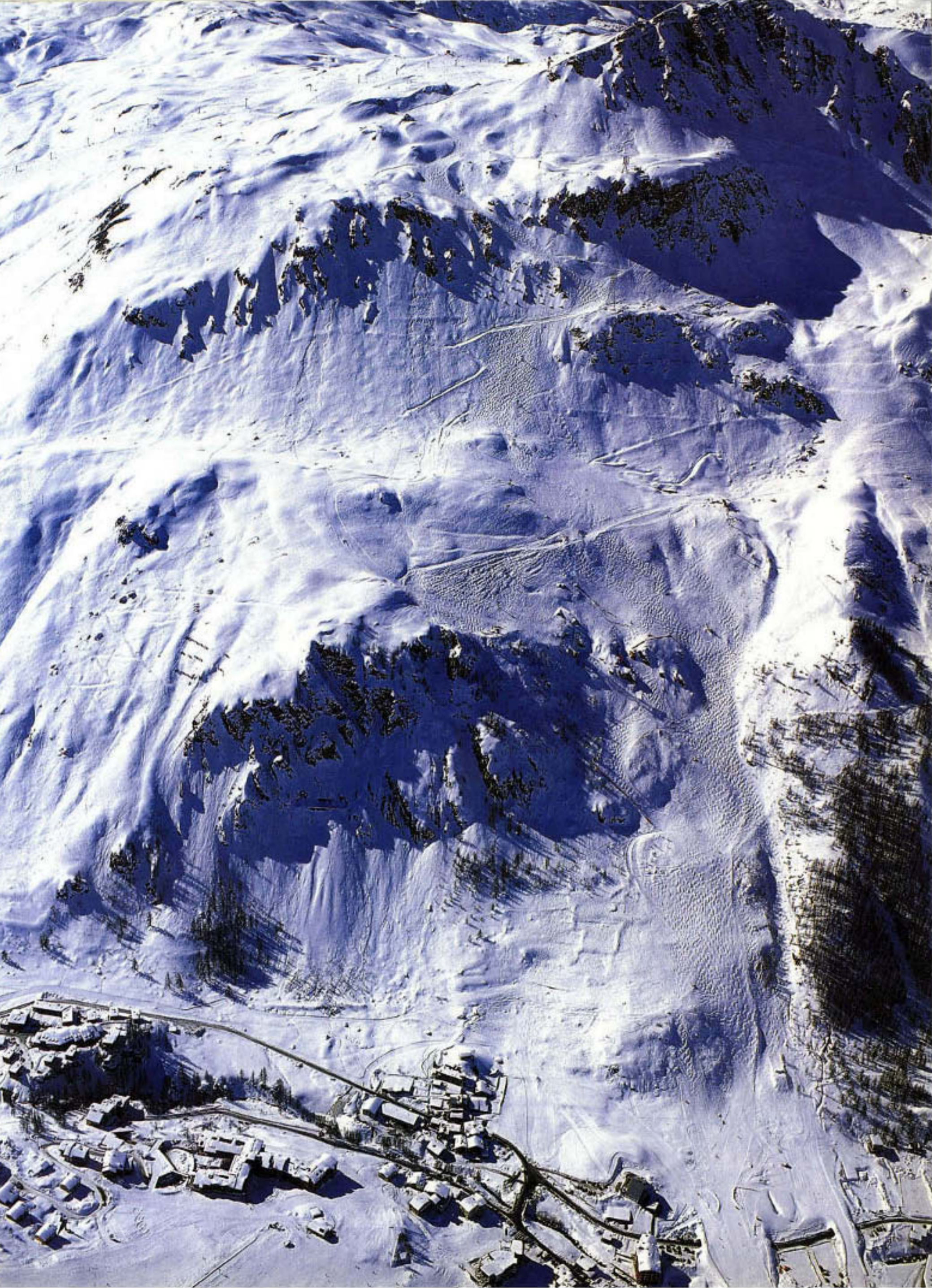
CONCLUSION

The Games provided a tremendous incentive to tackle important questions concerning the environment. Water was one good example. Albertville and Savoie proved that this event could activate and sustain essential projects which will have a long-term effect on the region.

Restrictive conditions imposed by television and the sports federations in terms of facilities must be balanced with the important necessity of protecting the environment. The work carried out at Les Saisies in constructing the Nordic skiing and biathlon stadium is a good indication of this balance. Stressing environmental objectives from the very beginning does not detract in any way from the technical side of the project, and ensures that all aspects of the environment are protected.

For the first time in the history of the Games, the environment was an integral part of the project. This statement cannot, of course, be borne out at all the venues, like Tignes or La Plagne, for example, where measures were taken after completion of the work to correct the harm done.

Even if everything was not perfect, at least the Winter Olympic Games of 1992 will have brought to light one imperative point: in September 1991, Michel Barnier presented a proposition to the IOC that henceforth, every town or region applying to host the Games should present an impact study to show the effects of their project on the environment. This idea is being considered by the IOC.







*L'informatique
Le service de conception assistée par ordinateur
Les télécoms*

La technologie des Jeux
Technology of the Games

**The data-processing department
The CAD department
Telecommunications**

LA MISSION du département informatique du COJO (directement rattaché à la direction générale) était de concevoir, de mettre en place et de faire fonctionner les systèmes informatiques nécessaires à la préparation et au déroulement des Jeux, tout cela sur une période de trois ans.

Elle couvrait également le chronométrage électronique, les tableaux d'affichage des résultats, les écrans géants de télévision sur les sites, ainsi que la reprographie.

D'une manière ou d'une autre, l'informatique a été utilisée dans pratiquement tous les domaines d'application : gestion interne du COJO, gestion opérationnelle des Jeux, information et communication pendant les Jeux, traitement des résultats.

Compte tenu du grand nombre de personnes à coordonner et à servir (accréditer, transporter, héberger...), de la nécessité de faire communiquer ces personnes, du besoin de leur fournir des informations pertinentes, fiables et actualisées, il est clair que les Jeux olympiques ne peuvent se concevoir sans l'utilisation intensive de l'informatique à travers un grand réseau. Celle-ci était d'autant plus nécessaire aux Jeux d'Albertville que les sites olympiques étaient nombreux. Cet aspect rendait également plus lourdes les tâches d'installation, de maintenance et d'assistance.

Bien entendu, les applications informatiques devaient être mises à la disposition des utilisateurs selon un calendrier impératif préétabli et dans le cadre d'un budget fixé d'avance. Ceci conduisait obligatoirement le COJO à effectuer des arbitrages financiers et techniques, en accord avec les services utilisateurs et les partenaires, tant sur le plan des matériels que des logiciels à acquérir ou à développer. À noter que les contraintes du calendrier imposaient des décisions rapides ne permettant pas toujours d'attendre l'arrivée au COJO de certains utilisateurs futurs des systèmes.

La mission de la direction informatique n'impliquait pas de responsabilité quant aux données entrées dans les systèmes, à l'exception – toutefois majeure – du système de résultats dont cette direction était entièrement responsable (aussi bien du chronométrage que de la distribution, en collaboration bien sûr avec le service des sports).

Du fait de sa grande visibilité (en particulier le système de résultats et Info' 92), la fiabilité du réseau revêtait une impor-



© J.P. CLATOT

L'informatique

The data-processing department

THE ROLE of the COJO data-processing department, which was annexed directly to the General Executive, was to design, set up and operate the data-processing systems necessary for the preparation and smooth running of the Games, all within a period of three years.

It also included electronic timing, scoreboards, the giant TV screens at the venues and the photocopying facilities.

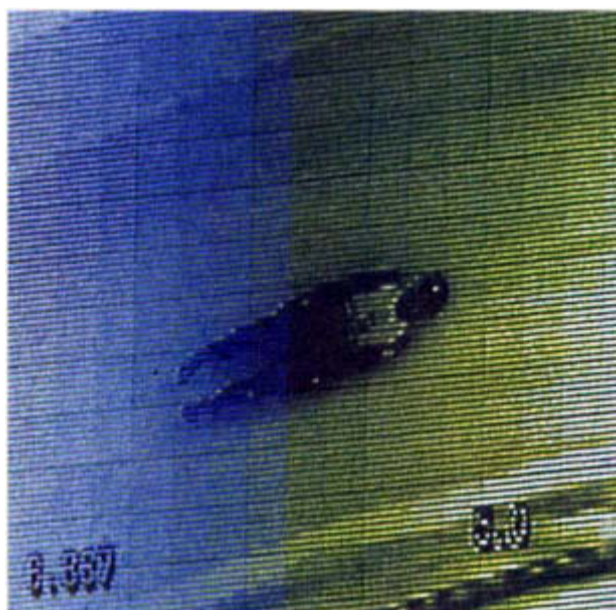
In one way or another, computers were used in practically every area of the Games: internal COJO administration, operational administration of the Games, information and communication during the Games and processing the results.

If we take into account the large number of people to coordinate and serve (accreditation, transport, accommodation, etc.), the need for these people to communicate and the need to provide them with relevant, reliable and up-to-date information, it becomes obvious that the Olympic Games would not be possible without relying enormously on a large scale data-processing network. This was even more pertinent at the Albertville Games, given the large number of venues. This last fact also made the task of installing and maintaining the systems more onerous.

It goes without saying that the computer installations had to be made available to the users within a strictly limited timescale and within a pre-determined budget. This inevitably meant that COJO had to arbitrate both financial and technical aspects of the installation, in agreement with the user departments and the sponsors, and to make decisions concerning both hardware and software, and whether to develop or buy the necessary applications. It must be pointed out that the timetabling restrictions meant taking decisions rapidly, without always being able to await the arrival at COJO of some of the future system users.

The task of the data processing department did not imply any liability concerning the data contained in the various systems with the single, if extremely important, exception of the results system. This was entirely the responsibility of the department, from the initial timing to the final publication, in close collaboration, of course, with the sports department.

As this was a highly visible operation, (especially the results system and Info '92), the reliability of the system became a matter of the utmost importance. In case of breakdown, resumption of service was guaranteed in five minutes, with security against vio-



© VANDY STADT

tance particulière (en cas de panne, redémarrage en moins de cinq minutes), la sécurité (protections anti-intrusion) et les performances (temps de réponse inférieur à deux secondes). De plus, peu ou pas de formation possible pour l'immense majorité des utilisateurs finaux (Équipiers, membres de la famille olympique) impliquait des systèmes très faciles d'utilisation et très conviviaux.

« Fournisseur » de la quasi totalité du personnel du COJO et des acteurs des Jeux, « client » du service Télécom (pour la fourniture des liaisons télé-informatiques), le service informatique pouvait compter sur l'assistance totale de son partenaire IBM-France. De plus, pour le développement des applications et compte tenu de son effectif réduit, il devait faire appel à des prestataires et les intégrer à l'équipe COJO-IBM.

LES APPLICATIONS

• LE SYSTÈME DE TRAITEMENT DES RÉSULTATS

Le système de traitement des résultats des Jeux olympiques

et d'Albertville, développé à partir de celui utilisé aux Jeux de Calgary, couvrait diverses fonctions. Il recevait en temps réel des données provenant des compétitions à travers une interface automatique en provenance du chronométrage : à partir de claviers spécialisés mis à la disposition des juges pour le patinage artistique, le ski artistique et le saut à ski ; à partir d'entrée manuelle par des opérateurs informatiques, d'Équipiers, pour des résultats du type scores ou pour des statistiques en ce qui concernait le hockey sur glace et le curling.



De même, le système produisait des informations sous différentes formes, par exemple les rapports imprimés du type listes de départs, résultats officieux, résultats officiels pour

operation of its sponsor, IBM France. Also, for the development of the applications and to make up the shortfall in staff, it had to call in outside agencies and incorporate them into the COJO-IBM teams.

THE APPLICATIONS

• PROCESSING THE RESULTS

The system for processing the results of the Albertville Olympic Games, which was based on the one used at Calgary, was very versatile.

It received real time data from the competitions through an automatic interface attached to the timing mechanisms, through special keyboards used by the figure skating, freestyle skiing and ski jumping judges, and through manual entries made by the Volunteer computer operators for 'scoreline' results and statistics in events such as ice hockey and curling.

The system also provided information on different print-outs, for example, start lists, unofficial results, official results for distribution to the sports officials, TV commentators, press journalists, personalities, etc. There were about 1,800 different types of report. It also produced overlays for on-site TV productions. There were three different types of overlay: ORTO 92, CBS and high-definition television HDTV Savoie 1 250. This data was

distribution aux responsables des sports, aux commentateurs TV, aux journalistes de la presse écrite, aux personnalités, etc. Il y avait environ 1 800 types de rapports différents. Il produisait aussi des incrustations pour la production TV sur le site. Pour les Jeux d'Albertville, il y avait trois différents types d'incrustations : ORTO 92, CBS et la télévision haute définition HDTV Savoie 1250. Ces données étaient affichées en couleurs pour quatre cents formats d'écrans différents, disponibles dans les cabines commentateurs des sites, au CIRTV, au Centre principal de presse et chez Eurosport, à Paris. Les informations concernaient non seulement les épreuves du site, mais également celles d'épreuves se déroulant au même moment sur d'autres sites. Sans oublier des données pour les tableaux d'affichage, des enregistrements émis directement vers les ordinateurs des agences de presse AFP, UPI, Reuter, AP et le journal *L'Équipe* par lignes téléphoniques (il y avait environ sept cents types de messages différents).

Le système était interfacé avec le système Info' 92 auquel il fournissait les résultats de chaque compétition en temps réel et il était aussi relié avec un système de publications assistées par ordinateur (PAO) pour la production du livre des résultats des Jeux et les listes de départ distribuées aux spectateurs avant les épreuves.

Comparé à celui de Calgary, le système d'Albertville a bénéficié de certaines améliorations.

Une interface était intégrée pour les incrustations TV, les informations fournies aux commentateurs TV en temps réel étaient plus détaillées, les tableaux d'affichage pour les sports à notes étaient gérés, chaque agence de presse avait une interface personnalisée et plusieurs sports avaient été complètement développés – ski artistique, ski de vitesse, patinage de vitesse sur piste courte, hockey sur glace – pour fournir des statistiques sur les joueurs en temps réel. Il faut mentionner également la production du livre des résultats en publication assistée par ordinateur (PAO) et le système de gestion des rapports imprimés pour faciliter leur distribution.

• LE SYSTEME INFO' 92

Ce système (bilingue français-anglais) était accessible à l'ensemble des accrédités. Plus de 1 000 postes IBM PS/2 avaient été répartis sur les sites, et dans certains hôtels, les uns en libre service, avec écran tactile, les autres affectés à l'organisation des Jeux et munis de souris. La majorité des utilisateurs ne pouvant pas être formés, une attention toute particulière a été apportée à la facilité d'utilisation du système.

De plus, une centaine d'Équipiers « Assistants Info' 92 », répartis sur l'ensemble des sites, ont aidé les accrédités à utiliser le système.

Info' 92 se subdivisait en quatre groupes d'information.

Les informations sportives

Ces informations se divisaient en deux catégories principales.

En premier lieu, les Jeux 1992. Info' 92 affichait l'ensemble des résultats des Jeux au fur et à mesure du déroulement des épreuves et à partir de multiples critères de recherche différents. Cette information était visualisée sur l'écran et pouvait être imprimée à la demande. Cinq types d'interrogations possibles : par discipline sportive (la liste de départ, les résultats, les médailles, certaines statistiques et des fiches techniques), par concurrent (les résultats obtenus par un athlète donné), par nation (à l'intérieur d'une discipline sportive, la sélection, les

screened in colour on 400 different screen formats, available in the commentators' booths at the venues, at the IBC, at the main press centre and at the Eurosport studios in Paris. These details concerned not only events at the particular venue but also events taking place at the same time at other venues, not forgetting data for the scoreboards and details sent out directly by telephone link to the press-agency computers at ATP, UPI, Reuters and the *L'Équipe* newspaper (there were 700 different types of message).

The system was interfaced with the Info' 92 system, which it supplied with the results of each competition in real time, and it was also linked up to a computer-aided publishing (CAP) system, which was producing a book of the results of the Games and the start lists distributed to the spectators before the events.

The Albertville system benefitted from certain improvements compared with the system used at Calgary.

An interface was integrated for TV overlays, the information

provided for the TV commentators in real time was more detailed, the scoreboards for the scoring sports were kept up-to-date, each press agency had its own customized interface and coverage of several sports had been completely overhauled, sports such as freestyle skiing, speed skiing, short-track speed skating and ice hockey, where player statistics were provided in real time. Another improvement was the book of results produced by the CAP system and the production system for printed reports, which facilitated their distribution.

• THE INFO '92 SYSTEM

This bilingual French/English system was available to the majority of those accredited. More than 1,000 IBM PS/2 terminals had been distributed among the venues and in some hotels; some, with a touch-sensitive screen, were available to everyone, while others were dedicated to the organization of the Games and equipped with a mouse. As most of the end-users had had little training, great attention was paid to the user-friendliness of the system.

In addition to this, a hundred or so Volunteers, 'Info '92 Assistants', were posted around the venues to help accredited persons to use the system.

Info '92 was subdivided into four categories of information.

Sports information

This information was divided into two main categories:

First, Games 92. Info '92 posted all the results of the Games as the events took place, and with many different search criteria. The information was displayed on the screen and a print-out could be obtained, if required. Five types of consultation were possible: by sporting discipline (start list, results, medals, certain statistics and technical data), by competitor (track record of a given athlete), by country (within a sporting discipline, the team, the athletes on the start list, their results and the medals won by that country), the medals (the medals list, the medals won by a particular country, or within a particular discipline) and a daily round-up (the day's timetable, a summary of the events - first three athletes - the participants from one country or the results obtained by the athletes of that country).

Second, a historical summary. Included were the medals won during the Winter Olympic Games from 1924, as well as results of World Cup and Championship, and European Cup and Championship events since the 1988 Calgary Games. These details were available by discipline, country or athlete.



© J.P. CLATOT

athlètes inscrits sur une liste de départ, leurs résultats et les médailles remportées par le pays), les médailles (le classement des nations, les médailles octroyées par nation, ou par discipline sportive), le résumé quotidien (le calendrier du jour, le résumé des épreuves, les trois premiers, les partants d'un pays ou les résultats obtenus par les athlètes du pays).

En second lieu, l'historique. Étaient mentionnées les médailles octroyées lors des Jeux olympiques d'hiver depuis 1924, ainsi que les résultats de championnats et de coupes du monde, et de championnats et coupes d'Europe obtenus depuis les Jeux de Calgary de 1988. Ces informations étaient accessibles par discipline, par nation ou par athlète.

La messagerie des Jeux

Ce service de messagerie électronique permettait à tous les accrédités de communiquer entre eux, à partir des postes PS/2. Il était possible d'envoyer et de consulter des messages, de consulter des tableaux d'informations ciblées, d'envoyer des messages alphapages, d'archiver des courriers, et.

Cette application, basée sur l'utilisation du produit IBM « Office Vision MVS », dans le cadre d'un projet commun entre IBM, le COJO et le COOB (Barcelone), permettait de communiquer avec des messageries extérieures n'importe où dans le monde, via le réseau international IBM Mail. Volumes : 10 000 utilisateurs, plus de 100 000 messages personnels échangés.

Les informations générales

Ce service permettait d'obtenir des informations concernant le déroulement des Jeux. Il comprenait le calendrier des épreuves sportives des Jeux, accessible par date, par discipline ou par site ; le détail des moyens de transport utilisables selon les catégories d'accrédités, avec les horaires préétablis ; les prévisions météo sur l'ensemble de la Savoie ou site par site, pour la journée ou le lendemain, et la tendance des prochains jours ; le calendrier du Festival olympique des arts, accessible par thème, date ou site, et les points de restauration ouverts aux différents groupes d'accrédités.

Le journal électronique des Jeux

Ce journal, produit par le service de presse du COJO, offrait à tous les accrédités une information continue sur les Jeux. Il comprenait des « manchettes », des « brèves » traitant de l'ensemble des Jeux, et différentes rubriques plus spécialisées telles que, par exemple, « Journée en bref », « Communiqués de presse », « Vie des villages », etc. Soit un volume de 45 000 articles.

LES SYSTÈMES DE GESTION OPÉRATIONNELLE DES JEUX

• LA GESTION DES ACCRÉDITÉS

Selon les différentes catégories d'accréditation, diverses applications avaient été étudiées. Pour la gestion des Équipiers, l'application couvrait les fonctions suivantes : enregistrement des dossiers et gestion des candidatures, gestion des gratifications, édition des cartes d'identité olympiques et mailings. (Disponibilité : avril 1990 ; volumes traités : 11 000 inscriptions).

Pour l'inscription des personnels, l'application permettait l'enregistrement des données d'identification des différents personnels (autres que les Équipiers) qui intervenaient avant et pendant les Jeux : personnel du COJO, prestataires, forces de l'ordre... (Disponibilité : octobre 1990 ; volumes traités : 20 000 inscriptions).



© J.P. CLATOT

The Games message service

The electronic message-board allowed all accredited persons to communicate with each other through the PS/2 terminals. It was possible to send and receive messages, to consult dedicated information listings, to send 'Alphapage' messages, to save mail, etc.

This application was based on the IBM 'Office Vision MVS' system and was part of a project that brought together IBM, COJO and COOB (Barcelona). It allowed communication with any other external message system in the world, thanks to IBM Mail international network.

Volume: There were 10,000 users and more than 100,000 personal messages were exchanged.

General information

This service allowed access to information concerning the general organization of the Games. It included a timetable of events, accessible by date, discipline or venue, the transport available for each accreditation category, with the arranged timetables, the weather forecast for the whole of Savoie or venue by venue, for that day, the next day or predictions for the following days, the Olympic Arts Festival timetable, accessible by theme, date or venue and the catering points open to the different accreditation groups.

The electronic journal of the Games

This journal, produced by the COJO press service, provided continuous information about the Games for all the Olympic Family. It comprised news flashes dealing with all aspects of the Games, and different specialized headings, such as 'The

Day in Brief', 'Press Releases', 'Village Life', etc. All in all, this came to 45,000 articles.

OPERATIONAL ADMINISTRATION SYSTEMS

• ACCREDITATION CONTROL

Various applications had been studied to cater for the different accreditation categories. For the Volunteers, the software covered the following functions: recording files and controlling applications, printing Olympic identity cards and mailing lists.

(Availability: April, 1990. Volume handled: 11,000 entries.)

For registering the staff, the application could record the identification details of the different personnel (other than Volunteers) who were involved before and during the Games: COJO staff, contributors, police, etc.

(Availability: October 1990. Volume handled: 20,000 entries.)

For the assignment of human resources, the application recorded and then displayed the allocation of posts for the Volunteers and the staff, mainly with a view to preparing their accreditation.

This application was backed up by a system for administering requirements in human resources, which followed up the allocations for each one of these requirements. During the Games, another system was added to control accommodation for each Volunteer.

(Availability: October 1990. Volume handled: 25,000 assignments.)

For the control of uniforms, the application allowed a check on the distribution of clothing to the Volunteers and some of the staff, according to their assignment.

Pour l'affectation des ressources humaines, l'application permettait d'enregistrer puis de mettre à jour les affectations des Équipeurs et des personnels à leurs postes, principalement en vue de la préparation de leur accréditation.

Cette application était complétée par un système de gestion des besoins en ressources humaines et de suivi des affectations pour chacun de ces besoins. Venait également s'y ajouter un système de gestion de l'hébergement pendant les Jeux pour chacun des Équipeurs. (Disponibilité : octobre 1990 ; volumes traités : 25 000 affectations).

Concernant la gestion des uniformes, l'application permettait de gérer et de contrôler la distribution d'habits aux membres d'Équipe 92 (Équipeurs et certains personnels), en fonction des affectations de chacun. (Disponibilité : juillet 1991 ; volumes traités : 10 000 tenues distribuées).

Pour l'inscription des membres de la famille olympique, il était possible d'enregistrer l'ensemble des données nécessaires à leur l'identification et à leur accréditation (athlètes, media, membres du CIO, des CNO, des fédérations sportives...).

(Disponibilité : janvier 1991 ; volumes traités : 19 000 inscriptions).

L'application pour la sécurité permettait au service sécurité du COJO de gérer le niveau de sécurité de chaque personne enregistrée dans les systèmes de gestion opérationnelle des Jeux (Équipeurs, personnels, membres de la famille olympique).

(Disponibilité : avril 1990 ; volumes traités : 50 000 individus).

Avec le système mis en place pour l'accréditation et le contrôle d'accès, il était possible de gérer et de contrôler les autorisations d'accès sur site de chaque accrédité par l'attribution de privilèges d'accès (sites et zones), l'édition d'un badge d'accréditation (permanent ou journalier) et les contrôles de ce badge au moyen de la technique « code barres ».

(Disponibilité : janvier 1991 (accréditation) ; novembre 1991 (contrôle d'accès) ; volumes traités : 39 000 accrédités, 44 000 badges émis et 12 400 pass journaliers émis).

Enfin, une dernière application permettait d'enregistrer les données d'arrivée et de départ des membres de la famille olympique (incluant certaines données de protocole) afin de faciliter l'organisation des opérations liées notamment à leur accueil, leur accréditation et leur transport.

(Disponibilité : juin 1991 ; volumes traités : 10 000 accrédités concernés).

• L'HÉBERGEMENT

Ce système avait pour but de préparer puis de coordonner l'ensemble des opérations liées à l'hébergement des accrédités durant les Jeux. Il s'articulait autour de cinq grandes fonctions : la gestion d'un inventaire des ressources (offres d'hébergement), la gestion des demandes d'hébergement, l'allocation des ressources aux demandes d'hébergement, le suivi des contrats (clients, fournisseurs) et la facturation correspondant aux prestations d'hébergement, enfin le suivi opérationnel des hébergements pendant les Jeux.

(Disponibilité : novembre 1990 ; volumes traités : 33 000 personnes hébergées, 380 000 nuitées allouées).

• LE TRANSPORT

Pour le transport à la demande, l'application « Transport-1 » permettait de traiter les différentes courses qui ont été demandées par les personnes (VIP) ayant droit à un transport à la demande et de gérer les stocks de véhicules disponibles sur chacun des sites, de manière à servir de façon optimale les demandes.

(Disponibilité : novembre 1991 ; volumes traités : 1 300 VIP, 500 véhicules, 7 000 courses).

Pour le « transport prédéterminé » (Transport 2),

(Availability: July 1991. Volume handled: 10,000 outfits distributed.)

In order to register the members of the Olympic Family, the application enabled all the necessary details for identification and accreditation to be recorded (athletes, media, IOC members, NOC members, sports federations, etc.)

(Availability: January 1991. Volume handled: 19,000 registrations.)

The application for security allowed the security service to screen every person entered in the operational administration system of the Games (Volunteers, staff, members of the Olympic Family).

(Availability: April 1990. Volume handled: 50,000 individuals.)

The system set up for accreditation and access control enabled each accredited member to be checked for access authorization to the venue. This was done by issuing privileged access permits (per venue or per zone), accreditation passes (permanent or daily) and a pass check using the bar-code system.

(Availability: January 1991 (accreditation); November 1991 (access control)

Volume handled: 39,000 accreditations, 44,000 passes and 12,400 daily passes issued.)



A final application enabled data concerning the arrival and departure of members of the Olympic family to be recorded, including certain details of protocol. These last helped the organization of operations concerning their reception, accreditation and transport.

(Availability: June 1991. Volume handled: 10,000 members involved.)

• ACCOMMODATION

This system was intended to prepare and then co-ordinate all operations connected with the accommodation of accredited members during the Games. It revolved around five important functions: creating an inventory of offers of accommodation, logging accommodation requests and subsequent allocation of rooms, following up contracts, invoicing clients and suppliers for the accommodation received and, finally, keeping a check on accommodation during the Games.

(Availability: November 1990. Volume handled: 33,000 people accommodated, 380,000 nights allocated).

• TRANSPORT

The on-request transport system (Transport 1) was used to handle the different journeys requested by the VIPs, who were entitled to such transport, and to control the supply of vehicles available at each venue, in order to meet the demand satisfactorily.

(Availability: November 1991. Volume handled: 1,300 VIPs, 500 vehicles, 7,000 trips).

Pre-arranged transport (Transport 2), handled all bus trans-

l'application gérait les transports par bus des membres de la famille olympique et du grand public. Cette gestion a été réalisée au moyen d'un progiciel (sur PS/2), mis en œuvre par le mandataire « Transports en commun » du COJO.

(Disponibilité : octobre 1991 ; volumes traités : 1 500 autocars).

Enfin, pour la gestion des permis d'accès des véhicules (Transport 3), l'application permettait de gérer et contrôler les véhicules sur les sites pendant les Jeux.

(Disponibilité : novembre 1991 ; volumes traités : 8 600 permis distribués).

• LA BILLETTERIE

Cette application permettait de commercialiser et de distribuer les billets d'entrée aux différents événements (épreuves sportives, de compétition ou de démonstration, cérémonies). Ce système se décomposait en trois phases.

Phase 1 : la gestion des demandes de réservation de séries de billets (à partir de formulaires envoyés par la poste), avec tirage au sort des demandes pour les séries où celles-ci étaient supérieures aux capacités.

(Disponibilité : décembre 1990 ; volumes traités : 25 000 séries réservées, soit 75 000 billets).

Phase 2 : la gestion des demandes de réservation de billets à l'unité pour le grand public (par formulaires, par téléphone, par minitel), et la gestion des réservations des groupes (CNO, partenaires, État, etc.).

(Disponibilité : mai 1991 ; volumes traités : 750 000 billets réservés).

Phase 3 : l'affectation des réservations acceptées aux places physiques, l'édition et distribution des billets réservés, les ventes au guichet (juste avant et pendant les Jeux). Cette phase a été réalisée sur RS/6000, à l'aide d'un progiciel adapté pour répondre aux besoins du COJO.

(Disponibilité : septembre 1991 ; volumes traités : 950 000 billets édités et distribués).



© A. EYSSELIC / COJO



© LIBERTO

• LES INFORMATIONS MÉDICALES

L'application « Informations médicales » avait pour objectif d'enregistrer les interventions médicales et les évacuations pendant les Jeux et d'éditer des statistiques médicales (commissions médicales du CIO pendant les Jeux, rapport médical après les Jeux...).

(Disponibilité : juin 1991 ; volumes traités : 2 700 interventions).

• INFOCENTRE

La cellule Infocentre du département informatique a traité plus de 300 demandes différentes d'extractions de la base de données (rapports, mailings, graphiques...) pour répondre aux besoins ponctuels des services utilisateurs.

port for the members of the Olympic Family and the public. This system was regulated by a software package (on PS/2), which was operated by the COJO general transport representative.

(Availability: October 1991. Volume handled: 1,500 coaches).

Finally, to supervise the vehicle-access permits (Transport 3), the application controlled the vehicles at the venues during the Games.

(Availability: November 1991. Volume handled: 8,600 permits issued).

• TICKETING

This application enabled the sale and distribution of tickets for the different events (sporting events, competitive or demonstration, and the ceremonies). The system was divided into three phases.

Phase 1: administration of reservation requests for a set of tickets (on forms sent out by post), with a lottery where the demand for tickets exceeded the number of places available.

(Availability: December 1990. Volume handled: 25,000 sets, i.e. 75,000 tickets)

Phase 2: administration of reservation requests for single tickets for the general public, (on forms, by telephone or minitel) and administration of group requests (NOCs, sponsors, the state, etc.).

(Availability: May 1991. Volume handled: 750,000 tickets reserved).

Phase 3: allocation of accepted bookings to actual places, printing and distribution of reserved tickets, sales at ticket offices (immediately before and during the Games). This phase was carried out on RS/6000 with a software package adapted to the requirements of COJO.

Availability: September 1991. Volume handled: 950,000 tickets printed and distributed).

• MEDICAL DATA

The purpose of the 'medical data' application was to record the medical operations and evacuations during the Games and to print out the medical statistics (IOC medical commission during the Games, medical report after the Games, etc.).

(Availability: June 1991. Volume handled: 2,700 interventions).

• INFOCENTRE

The Infocentre unit of the computer department handled more than 300 different requests for database listings (reports, mailing lists, graphics, etc.) to meet the selective requirements of the user departments.

COJO ADMINISTRATIVE SYSTEMS

• INTERNAL COJO ADMINISTRATION

As far as the control of equipment supplies was concerned, the main functions covered (apart from software adapted to COJO's specific requirements) were the provisional lists of equipment per venue, requests for equipment supplies and orders to the suppliers, taking delivery of equipment and entering it on the stock lists, dispatching and ensuring delivery to the venues and stock and inventory control.

For financial administration, above and beyond day-to-day accountancy (general expenses, customers, suppliers, analysis, etc.), this application covered budget control per section of the organization and per official project, control of committed capital, administration of employees' and Volunteers' expense accounts, invoicing commercial contracts, such as services to the media, accommodation, ticketing, etc., and accounts management.

The administration of the media orders at the IBC, which was developed precisely for this function, enabled the booking

LES SYSTÈMES DE GESTION DU COJO

• LES APPLICATIONS DE GESTION INTERNE DU COJO

En ce qui concerne la gestion des approvisionnements de matériels, les principales fonctions couvertes (à partir d'un progiciel adapté aux besoins spécifiques du COJO) étaient les listes prévisionnelles des matériels par site, les demandes d'approvisionnement en matériels et commandes fournisseurs, les réceptions et entrées en stock des matériels, les expéditions et mise à disposition sur sites, et la gestion des stocks et des inventaires.

Pour la gestion financière, en plus des comptabilités clas-



© LAURENT BAGNIS

siques (générale, clients, fournisseurs et analytique), cette application couvrait également la gestion budgétaire par section (fonction d'organisation) et par projet protocolaire, la gestion des engagements de dépenses, la gestion des notes de frais des salariés et des Équipeurs, la facturation des contrats commerciaux, prestations aux media, hébergement, billetterie, etc. , et la gestion de la trésorerie.

L'application de la gestion des commandes des media au CIRTV, développée en spécifique par le COJO, permettait au bureau des opérations, à Moûtiers, de gérer les différentes commandes passées par les radiodiffuseurs pour fabriquer et personnaliser leurs programmes sur les Jeux olympiques, de suivre leur réalisation et d'en établir la facturation.

La bureautique interne AS400 (messagerie électronique, gestion de textes et documents) a permis d'optimiser la communication entre les personnes travaillant pour le Comité d'organisation des Jeux, la circulation, la disponibilité et l'échange d'informations existantes (documents, textes, données) dans un environnement fiable, et ceci aussi bien en interne que vers le monde extérieur (fax/télex/IBM-MAIL).

Quant à la base de données Infosite, il s'agissait, en fait, du manuel d'opérations de chaque site olympique. L'objectif de cette base de données, gérée via la bureautique, était de fournir un ensemble unique de données, à la fois fiable et à jour, sur l'organisation et les caractéristiques de chacun des sites. Elles indiquaient, par exemple, les dates clés du projet, le calendrier des épreuves et des entraînements, les données prévisionnelles de fréquentation par épreuve et par catégorie de personnes, l'estimation de besoins en ressources humaines (Équipe 92).

• LES APPLICATIONS

D'INFORMATIQUE « INDIVIDUELLE »

De nombreuses applications d'aides à la décision / modélisation et de bases de données « individuelles » sur

office at Moûtiers to control the different orders passed on by each broadcaster to make its programmes on the Olympic Games different from the others, to follow production and to proceed to the invoicing.

The internal office administration AS400 (electronic message service, document administration, etc.) helped optimize communication between the different people working for the Games organizing committee, the circulation, availability and exchange of existing information (documents and data) in a reliable environment, internally as well as externally (fax, telex, IBM Mail).

The Infosite database was, in effect, the operations manual for each Olympic venue. Its purpose was to provide a single, reliable database, run via the office application, which would give up-to-date information about the organizational structure and characteristics of each venue. For example, it would provide details of the key dates in the development of the venue, the events and training timetable, provisional data on attendance per event and per category of person, and an estimate of the requirements in human resources.

• APPLICATIONS FOR 'INDIVIDUAL' COMPUTERIZATION

Many applications were developed to help in the decision-making process, along with individual databases on micro-computer, which were used by the end-users under the guidance of the data-processing department.

• MANAGEMENT OF THE OLYMPIC TORCH RELAY

An application was created for the torch relay which included all the information necessary for the organization of such an event.

• THE DESIGN AND INSTALLATION OF VENUE AMENITIES

The application used was of the 'management of supply and demand' type, the main function of which was to list, in consultation with the CAD department, the functional needs in terms of premises as well as the amenities available per venue, and thus to evaluate the number of additional amenities needed. It also enabled an assessment of the functional requirements in terms of equipment and of the possibilities of grouping orders to reach an overall view of the area to be constructed and the materials finally required, which, in turn, provided an idea of the dimensions of the network required and the size of the orders for supplies.

RESOURCES DEPLOYED

• HUMAN RESOURCES

During the build-up to the Games, the human resources could be divided into three broad categories: COJO staff, IBM staff, who made up the majority of the technical support group, and the contributors, whose role was to develop the applications.

During the Games, 478 Volunteers, of whom about 100 were IBM employees, were added to this group. They were assigned to the following posts: in charge of computerization at a venue (12), results processing (53), reproduction and distribution of results (271), Info '92 assistant (100), technical support on PS/2 (23), Computer control centre, Albertville (19).

• HARDWARE

The administrative and financial management of COJO was done on an IBM AS400 computer, which was installed in the initial system in January 1989.

During the Games, the AS400 was a Model 50 with 48 MG of real memory and 10 billion on-line characters on disks.

Other applications were developed and functioned during the Games on three IBM 3090 type computers under MVS/ESA, CICS, DB2 and DL/1.



micro-ordinateurs ont été développées et utilisées par les services utilisateurs avec l'assistance du service informatique.

• **LA GESTION DU PARCOURS DE LA FLAMME**

Il a été créé pour cela une application de gestion de toutes les informations indispensables à l'organisation d'un tel événement.

• **LA CONCEPTION ET**

L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS ET SITES

L'application employée était du type « Gestion de l'offre et de la demande », dont les finalités essentielles étaient d'inventorier, en liaison avec la CAO, les besoins fonctionnels de locaux ainsi que les installations disponibles par site, et donc aider à évaluer les installations complémentaires à mettre en place.

Elle permettait aussi de recenser les besoins fonctionnels en matériel, d'évaluer les regroupements possibles et d'aboutir à une synthèse des surfaces et matériels finalement requis, permettant en particulier le dimensionnement des réseaux et les demandes d'approvisionnement des matériels.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

• **LES RESSOURCES HUMAINES**

Pendant la période de préparation des Jeux, les ressources humaines pouvaient être divisées en trois grandes catégories : le personnel COJO, le personnel IBM, constituant la majorité du support technique, et les prestataires chargés du développement des applications.

À cette structure, il fallait ajouter pendant la période des Jeux, les Équipiers dont le nombre était de 478 (une centaine provenant d'IBM), répartis de la façon suivante : responsables informatique de site (12), opérateurs traitement des résultats (53), reproduction et distribution des résultats (271), assistant Info' 92 (100), support technique PS/2 (23), PC/informatique Albertville (19).

• **LES MATÉRIELS INFORMATIQUES**

La gestion administrative et financière du COJO fonctionnait sur un ordinateur IBM AS400, dont l'installation dans la configuration initiale a eu lieu en janvier 1989.

Au moment des Jeux, l'AS400 était un modèle 50 de 48 MG de mémoire réelle et 10 milliards de caractères en ligne sur disques.

Les autres applications ont été développées et ont fonctionné durant les Jeux sur trois ordinateurs de type IBM 3090 sous MVS/ESA, CICS, DB2 et DL/1.

Le calendrier d'installation de ces ordinateurs a été le suivant : ordinateur A, partie d'un IBM 3090-30S (mars 1989), ordinateur B 3090-15J (août 1990), ordinateur B passage de 3090-15J à 3090-20J (août 1991), ordinateur C 3090-20J (août 1991).

Au moment des Jeux, ces ordinateurs avaient les caractéristiques suivantes :

• ORDINATEUR A	
Mémoire principale	64 méga-bytes
Mémoire étendue	64 méga-bytes
MIPS	12
Nombre de canaux	12
• ORDINATEURS B ET C	
Mémoire principale	128 méga-bytes
Mémoire étendue	128 méga-bytes
MIPS	28
Nombre de canaux	32

The computers were installed in accordance with the following timetable: Computer A, part of an IBM 3090-30S(March 1989), Computer B 3090-15J (August 1990), Computer B upgraded from 3090-15J to 3090-20J (August 1991), Computer C 3090-20J (August 1991)

These were the characteristics of the computers at the time of the Games:

• COMPUTER A	
Main memory	64 Megabytes
Extended memory	64 Megabytes
MIPS	12
Number of channels	12
• COMPUTER B AND C	
Main memory	128 Megabytes
Extended memory	128 Megabytes
MIPS	28
Number of channels	32

Computer A was used for maintenance and CAD, Computer B was the main computer where the applications were stored and Computer C administered the network and was a back-up to Computer B.

The disk capacity installed with these computers was 150 billion characters at the time of the Games.

1,760 personal IBM PS/2 computers and 500 printers were installed during the Games. These computers, through local token ring networks and a main network of SNA architecture, could access the AS400, 3090 or other PS/2 computers. 750 of them having touch-sensitive screens.

• VENUE	NUMBER OG. PS/2S
Albertville	140
Les Arcs	72
Courchevel	75
Courchevel-Praz-de-Saint-Bon	96
Ibc	125
Mpc	96
Les Menuires	63
Méribel	133
La Plagne	88
Pralognan	47
Les Saisies	120
Tignes	98
La Tania	13
Brides-les-Bains	96
Val-d'Isère	102
Others	180

The network which linked all the venues was made up of 22 IBM 3745 communication controllers, 16 fibre optic unifying rings, 100 copper token-controlled rings, 30 rented 64 kilobyte digital lines, 15 64 kilobyte digital lines switched to Numéris, 14 rented lines passing through COJO's autocommutators and 78 secondary lines, either analog or digital.

CAD, which helped design and equip the venues as well as allocate seats in the stadiums, worked with the CATIA program on IBM 3090 computers and the RISC System 6000 and IBM CAD on IBM PS/2s. The IBM 3090 computers were installed at



L'ordinateur A servait à la maintenance et à la CAO, l'ordinateur B était l'ordinateur principal où résidaient les applications, et l'ordinateur C gérait le réseau et servait de secours à l'ordinateur B en cas de problème.

La capacité disque installée avec ces ordinateurs était de 150 milliards de caractères au moment des Jeux olympiques.

1 760 ordinateurs personnels IBM PS/2 et 500 imprimantes furent installées pendant les Jeux. Ces ordinateurs pouvaient avoir accès, à travers des réseaux locaux en anneau à jeton et un réseau principal d'architecture SNA, aux ordinateurs AS400, 3090 ou autres PS/2 ; 715 avaient un écran tactile.

• ORIGINE	NOMBRE OG. PS/2S
Albertville	140
Les Arcs	72
Courchevel 1800	75
Courchevel-Praz de Saint-Bon	96
CIRTV	125
CPP	96
Les Menuires	63
Méribel	133
La Plagne	88
Pralognan	47
Les Saisies1	20
Tignes	98
La Tania	13
Brides-les-Bains	96
Val-d'Isère	102
Divers	180

Le réseau qui reliait tous les sites était constitué de 22 contrôleurs de communication IBM 3745, 16 anneaux fédérateurs en fibre optique, 100 anneaux à jeton en cuivre, 30 lignes louées numériques à 64 KBS, 15 lignes numériques commutées Numéris à 64 KBS, 14 lignes louées passant à travers les autocommutateurs du COJO, 78 lignes secondaires, soit analogiques, soit numériques.

La conception assistée par ordinateur (CAO) qui a servi à la conception et à l'aménagement des sites ainsi qu'à l'affectation des places dans les stades fonctionnait avec le logiciel Catia sur les ordinateurs IBM 3090 et RISC System/6000, ainsi qu'avec le logiciel IBM CAD sur IBM PS/2.

Les ordinateurs IBM 3090 étaient installés à Chambéry dans une salle informatique aménagée. Un site de secours avait été prévu et testé à Paris qui permettait de faire fonctionner le système de traitement des résultats et la gestion opérationnelle des Jeux et était relié au réseau olympique par des lignes numériques commutées Numéris.

• LA REPROGRAPHIE

355 photocopieurs et 9 machines offset Gestetner ont été installés pour les Jeux, dont une cinquantaine installées dès 1990.

Gestetner a également mis 42 techniciens à la disposition du COJO.

14 millions de copies ont été réalisées entre le 1^{er} janvier 1990 et le 31 décembre 1991.

11 millions de copies ont été réalisées en janvier et février 1992.

• LE CHRONOMÉTRAGE

ET LES TABLEAUX D'AFFICHAGE

Swiss-Timing était le chronométreur officiel des Jeux olympiques. Cette société a également fourni tous les tableaux d'affichage de résultats sur les sites sportifs et dans les

Chambéry in a special data processing room. An emergency site had been prepared and tested in Paris, which would enable the results processing system and the operational administration of the Games to function, and which was linked to the Olympic network by digital lines switched to Numéris.

• REPROGRAPHIC FACILITIES

355 Gestetner photocopiers and nine offset machines were installed for the Games, of which about 50 were functional as of 1990.

Gestetner also provided 42 technicians for COJO.

14 million photocopies were produced between 1 January 1990 and 31 December 1991.

11 million copies were produced in January and February 1992.

• TIMING AND SCOREBOARDS

Swiss-Timing was officially in charge of timing at the Olympic Games. This company also supplied all the results scoreboards at the sporting venues and the ice rink. This official supplier was selected in September 1989.

Swiss-Timing took part in all the test events from 1990 onwards, which allowed its team to create a good relationship with their COJO counterparts. Regular meetings to supervise progress were held in Albertville as from September 1989 on.

68 technicians were transferred for the Games and the technical director of the project was seconded to COJO on a full-time basis from September 1991. He co-ordinated the installation of all the equipment, as the scoreboards and their supporting structures were installed by outside companies.

• STAFF AND EQUIPMENT DURING THE GAMES

■ Albertville

Speed skating
Five people
One screen with 10 lines and 32 characters
Four TL 5005 timing cells

Figure skating
Two people
Two screens with 10 lines and 32 characters
Two TL 5005 timing cells

Short-track speed skating
Five people
Two screens (as for figure skating)
Two TL 5005 timing cells

The Scan-o-Vision system was used for the first time at these Games. This equipment allowed the public to see the finish line, weather permitting, on a video-recording system, with an overlay of the times in thousandths of a second. Four people were required to operate this system.

■ Tignes

Freestyle skiing
Three people
Two screens with 6 lines and 24 characters
Four TL 5005 timing cells

■ La Plagne

Bobsleigh and luge
Four people
One screen with 6 dot-matrix lines and 28 characters

patinoires. La sélection de ce fournisseur officiel a eu lieu en septembre 1989.

Swiss-Timing a participé à toutes les épreuves tests depuis décembre 1990, ce qui a permis de bien intégrer ses équipes à celle du COJO. Des réunions régulières de contrôle de l'avancement du projet ont eu lieu à Albertville à partir de septembre 1989.

Le nombre de techniciens délégués pendant les Jeux était de 68 personnes.

Le responsable technique du projet a été détaché à plein temps au COJO à partir de septembre 1991. Il a coordonné l'installation de tous les matériels, dont les tableaux d'affichage et leurs infrastructures qui ont été réalisées par des prestataires extérieurs.

• PERSONNEL ET MATÉRIEL PENDANT LES JEUX

Albertville

- Patinage de vitesse
 - 5 personnes
 - 1 tableau de 10 lignes et 32 caractères
 - 4 calculateurs de mesure de temps type TL 5005
- Patinage artistique
 - 2 personnes
 - 2 tableaux de 10 lignes et 32 caractères
 - 2 calculateurs de mesure de temps type TL 5005
- Patinage de vitesse sur piste courte
 - 5 personnes
 - 2 tableaux (idem patinage artistique)
 - 2 calculateurs de mesure de temps type TL 5005

Le système Scan-o-vision a été utilisé pour la première fois aux Jeux. Ce matériel permettait la visualisation en fonction du temps de la ligne d'arrivée par système d'enregistrement vidéo avec incrustation des temps au millième de seconde. L'administration du projet comptait quatre personnes.

Tignes

- Ski artistique
 - 3 personnes
 - 2 tableaux de 6 lignes et 24 caractères
 - 4 calculateurs de mesure de temps type TL 5005

La Plagne

- Bobsleigh et luge
 - 4 personnes
 - 1 tableau de 6 lignes matricielles et 28 caractères
 - 1 tableau avec visualisation de la progression du compétiteur
 - 4 calculateurs de mesure de temps type TL 5005

Méribel

- Hockey sur glace
 - 1 personne
 - 2 tableaux de hockey
 - 1 calculateur de mesure de temps type TL 5005
- Ski alpin dames
 - 8 personnes
 - 1 tableau de 6 lignes matricielles et 28 caractères
 - 6 calculateurs de mesure de temps type TL 5005

Val-d'Isère

- Ski alpin hommes

One screen showing competitors' progress
Four TL 5005 timing cells

■ Méribel

Ice hockey
One person
Two ice hockey scoreboards
One TL 5005 timing cell

Ladies' downhill skiing
Eight people
One screen with 6 dot-matrix lines and 28 characters
Six TL 5005 timing cells

■ Val-d'Isère

Men's downhill skiing
Ten people
One screen with 8 full matrix lines and 32 characters
Seven TL 5005 timing cells

■ Les Menuires

Men's special slalom
Five people
One screen with 6 lines and 24 characters
Six TL 5005 timing cells

■ Courchevel

Ski jumping and nordic combined
Five people
One screen with 6 dot-matrix lines and 28 characters
Four TL 5005 timing cells





10 personnes
1 tableau de 8 lignes full matrix et 32 caractères
7 calculateurs de mesure de temps type TL 5005

Les Menuires

■ Ski alpin hommes-Slalom spécial
5 personnes
1 tableau de 6 lignes et 24 caractères
6 calculateurs de mesure de temps type TL 5005

Courchevel

■ Saut à ski et Combiné nordique
5 personnes
1 tableau de 6 lignes matricielles et 28 caractères
4 calculateurs de mesure de temps type TL 5005

Les Saisies

■ Ski de fond et Biathlon
13 personnes
1 tableau full matrix de 8 lignes et 32 caractères
12 calculateurs de mesure de temps type TL 5005

Les Arcs

■ Ski de vitesse
3 personnes
1 tableau de 5 lignes et 24 caractères
4 calculateurs de mesure de temps type TL 5005

■ Les écrans géants vidéo

9 écrans géants vidéo ont été installés sur les sites olympiques ouverts, par une société prestataire de services, afin de diffuser les images en direct.

SITE	TAILLE DES ÉCRANS	INSTALLATION
Albertville	48 m ²	sur remorque
Les Saisies	80 m ²	sur échafaudage
Méribel	48 m ²	sur échafaudage
Courchevel	48 m ²	sur remorque déplaçable entre l'épreuve du saut et celle du fond du combiné nordique
Les Menuires	26 m ²	sur remorque déplaçable entre le centre de la station et l'épreuve de slalom
Val-d'Isère	48 m ²	sur remorque fixe
La Plagne	28 m ²	sous portique
Les Arcs	28 m ²	sur échafaudage
Tignes	15 m ²	sur remorque déplaçable entre les épreuves de saut, de bosses et de ballet.

LA PRESTATION IBM

Grâce à sa grande expérience des Jeux olympiques, IBM, membre du Club Coubertin, a contribué d'une façon essentielle au succès de l'informatique.

Les solutions choisies étaient fondées sur des produits

• **Les Saisies**

Cross-country skiing and biathlon
Thirteen people
One full matrix screen with 8 lines and 32 characters
Twelve TL 5005 timing cells

• **Les Arcs**

Speed skiing
Three people
One screen with 5 lines and 24 characters
Four TL 5005 timing cells

Giant video screens

Nine giant video screens were installed at the outdoor Olympic venues, by a participating company, in order to show the events live.

VENUE	SIZE (SQUARE METRES)	INSTALLATION
Albertville	48	Trailer
Les Saisies	80	Scaffolding
Méribel	48	Scaffolding
Courchevel	48	Trailer moving between ski jumping and cross-country elements of nordic combined
Les Menuires	26	Trailer moving between resort entre and Slalom event
Val-d'Isère	48	Fixed trailer
La Plagne	28	Under horizontal strut
Les Arcs	28	Scaffolding
Tignes	15	Trailer moving between aerials, ballet and mogul events

IBM'S CONTRIBUTION

Thanks to its wide experience in the Olympic arena, IBM, a member of the Club Coubertin, was essential to the success of the data-processing department. The solutions the company adopted were based on standard products which could be installed in any company.

IBM provided COJO not only with hardware (more than 5,400 items) but also with basic software (operating systems, network administration, database management, etc.) and important technical back-up, namely specialists in project management, networks, database administration, cabling and installations, personal computers, simulations, etc.

Their contribution in personnel increased from 12 in 1989 to 128 at the time of the Games, 55 of whom were responsible for hardware maintenance and repair.

200 Volunteers from IBM took part in the Games, about half of whom were attached to data-processing. They were more specifically seconded as assistants for Info '92 and for the PS/2s at the venues.

From this impressive contribution, specific mention must be made of the complex system that covered all the Olympic venues and other sites in Savoie and Haute Savoie, with the

standards et pouvaient être mises en place dans n'importe quelle entreprise.

IBM a mis à disposition du COJO non seulement tous les matériels (plus de 5 400 références), mais également les logiciels de base (systèmes d'exploitation, gestionnaire de réseau, gestionnaire de bases de données, etc.) et un support technique important constitué de spécialistes de la gestion de projet, des réseaux, des bases de données, des câblages et installations, des ordinateurs personnels, des simulations, etc.

Leur nombre, d'une dizaine en 1989, a atteint 128 personnes au moment des Jeux, dont 55 étaient plus particulièrement chargées de la maintenance et du dépannage des matériels.

200 Équipiers provenant d'IBM ont participé aux Jeux, dont une centaine à l'informatique. Ils étaient affectés plus particulièrement aux postes d'assistant Info '92 et support PS/2 sur les sites.

Dans cet ensemble de prestations, on peut noter plus particulièrement la mise en place d'un réseau complexe qui couvrait tous les sites olympiques, mais également d'autres lieux en Savoie et en Haute-Savoie, avec les moyens de gestion nécessaires à son bon fonctionnement.

Le logiciel de CAO Catia a été utilisé pour la conception et l'aménagement des sites.

Des écrans tactiles ont été mis à disposition pour accéder au système Info '92 et une solution innovante pour la formation des 8 000 Équipiers du COJO a été trouvée : 200 postes d'information multi-media (texte, son, image) de type PS/2, avec écrans tactiles, étaient mis à disposition des Équipiers dans les principaux sites et chez les membres du Club Coubertin.

Cette formation olympique, de nature générale, durait cinq heures. Elle comprenait les rubriques suivantes : olympisme (histoire des Jeux et valeurs olympiques), sites et sports, défi olympique (le défi d'un pays et d'une organisation), sites et missions (les affectations des Équipiers).

Des bornes interactives d'information multi-media (texte, son, image) à usage du grand public ont été mises en place. Elles utilisaient des écrans tactiles. Les informations traitées concernaient les Jeux olympiques, les sites et sports.

Une solution d'édition à l'aide d'outils PAO intégrait le texte, l'image et les plans produits en CAO sous Catia.

LE BILAN

D'après tous ceux qui ont été amenés à en juger, l'informatique des Jeux d'Albertville a pleinement joué le rôle qui lui était dévolu dans chacun des quatre grands domaines d'application définis dans sa mission et tels que spécifiés par le schéma directeur établi en 1988 : gestion interne du COJO (y compris bureautique en réseau et CAO), gestion opérationnelle des Jeux, Info '92, traitement des résultats.

Le niveau de service a été globalement celui qui était demandé, tant sur le plan des fonctionnalités offertes que sur celui des performances (temps de réponse inférieurs à deux secondes, sauf cas particuliers non pénalisants), de la fiabilité (aucune panne sévère pour les utilisateurs), de la sécurité (aucune

administrative resources essential to make it work efficiently.

CATIA, the CAD software, was also used for the design and development of the venues.

Touch-sensitive screens were made available to access the Info '92 system and was found an innovative solution for training the 8,000 COJO Volunteers: 200 PS/2 multi-function information terminals (text, sound, image), with touch-sensitive screens, were provided for the Volunteers at the main venues and for the members of the Club Coubertin.

This Olympic training, on the whole, lasted five hours, and comprised the following headings: History of the Games and Olympic Values, Venues and Sports, The Olympic challenge, The Challenge for a Country and an Organization, and, lastly, Venues and Missions: The Volunteers' Assignments.

Interactive, multi-function information terminals (text, sound, image), destined for use by the general public, were installed. They were equipped with touch-sensitive screens, which gave access to information concerning the Olympic Games, the venues and the sports. A publishing aid, using a CAP (computer-aided publishing) utility, integrated text, image and plans produced by CAD using CATIA.

CONCLUSIONS

In the opinion of all those in a position to judge, the data-processing department of the Albertville Games fulfilled the role demanded of it in all four of the major areas of application defined in its brief and which were specified in the guidelines drawn up in 1988, namely,

internal COJO administration (including networked office automation and CAD), operational administration of the Games, Info '92 and results processing.

The service was, on the whole, of the standard requested, as much in the area of operational possibilities as that of performance (response time of under two seconds, except in certain less crucial cases), of reliability (no serious malfunction for the users), of security (no violation of the system), and of user-friendliness (effective use of the system by Volunteers with little training or, for Info '92, by end-users with no previous training). The important deadlines, as well as the budget, which totalled some 300 million francs, were adhered to within the 'just in time' criteria decided upon in the administration of the various projects concerned. In particular, the load simulations, the test events and the full Olympic dress rehearsal went according to plan. The quality of the systems developed and used was confirmed by the decision of the Lillehammer Olympic Games Organizing Committee to purchase the Albertville data-processing systems and also by the results of a survey carried out on a sample of the Games' journalists, 75% of whom adjudged the Info '92 system to have been 'exceptional' or 'good'.

Without wishing to go into too much detail as to why these results were so favourable, below are some of the reasons.

First of all, the general guidelines adopted in 1988 defined the applications needed and specified their objectives and main



© J.P. CLATOT

intrusion dans le système) et de la convivialité (utilisation efficace des systèmes par des Équipiers sans formation importante ou, pour Info' 92, par des utilisateurs finaux sans aucune formation préalable). Les délais essentiels, aussi bien que le budget total qui était d'environ 300 millions de francs, ont été tenus dans le cadre de l'approche « juste à temps » qui avait été choisie dans la gestion des divers projets concernés. En particulier les simulations de charges, les épreuves-tests et la répétition générale en configuration olympique se sont déroulés comme prévus. La qualité des systèmes développés et mis en œuvre a trouvé sa confirmation dans la décision du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Lillehammer d'acquiescer les systèmes informatiques d'Albertville, et aussi dans les résultats d'un sondage effectué auprès d'un échantillon de journalistes des Jeux qui ont, à plus de 75 %, jugé le système Info' 92 comme exceptionnel ou bon.

Sans vouloir être exhaustif sur les raisons des résultats obtenus, les principaux facteurs de réussite sont les suivants :

- Le schéma directeur adopté dès 1988, définissait les applications à réaliser en spécifiant leurs objectifs et principales fonctions. De même, le management en mode projets de la totalité des activités informatiques a été adopté, y compris l'exploitation et les installations. Il faut noter la mise en place et le fonctionnement d'équipes de projets intégrant, uniquement en fonction des compétences, les personnels aussi bien du COJO que d'IBM et des prestataires, ces équipes travaillant « physiquement » ensemble, dans des bureaux de type « paysagers » et fonctionnant en réseau ouvert.

- Grâce aux enseignements de Calgary, les équipes de support technique ont été dimensionnées avec justesse.

- La motivation et la qualité de partenaires ayant une très grande expérience des Jeux olympiques (IBM, Swiss-Timing). La proximité géographique et culturelle de Swiss-Timing a considérablement facilité les problèmes liés au chronométrage. L'embauche de techniciens de haut niveau ayant participé aux Jeux précédents a été très positive, ainsi que l'acquisition du système de traitement des résultats de Calgary comme base de notre propre système. Par ailleurs, la qualité de la documentation produite à tous les niveaux du développement des applications et de la mise en place de la production, en particulier grâce à l'utilisation d'outils de génie logiciel, s'est elle aussi révélée essentielle. Ceux-ci ont, de plus, permis la productivité nécessaire au respect des délais et la fiabilité des programmes.

- La participation de l'informatique, en configuration la plus proche de celle des Jeux, aux épreuves-tests a permis d'optimiser toutes ces applications, de même que les simulations de charges des systèmes, effectuées de manière approfondie au moyen d'outils puissants fournis par IBM (TPNS) et exploités bien avant les Jeux. Enfin, la répétition générale, en configuration olympique, effectuée avec tous les Équipiers, environ trois semaines avant les Jeux, a permis de tester le bon fonctionnement du réseau, de former les équipes, ainsi que de valider

functions. By the same token, the project management plan for the whole of the data-processing programme was adopted without alteration, including the operating and installation facets.

It must also be noted that efficient project teams were created, solely according to ability, of COJO staff as well as IBM staff and other contributors, and these teams worked together in close physical proximity, in fairly basic offices within an open-ended network.

Thanks to what was learned at Calgary, the numbers in the technical support teams were correctly assessed. The enthusiasm and quality of the Sponsors (IBM and Swiss-Timing), who had had vast Olympic experience, and the geographical and cultural proximity of Swiss-Timing helped considerably in the problems connected with timing.

Recruiting high-quality staff who had already taken part in previous Games was a very positive step, as was the purchase of the results processing system used at Calgary as a basis for our own system.

In addition, the documents produced at every level of the development of the applications and of the production process proved to be of the highest quality, particularly due to the use of exceptional software, which was also responsible for meeting production deadlines and the demand for reliable programmes.

The participation of the data-processing department in the test events, which reproduced Olympic situations as closely as possible, allowed it to perfect all the applica-

tions, as well as the system load simulations, which were pushed to the limit using powerful equipment provided by IBM (TPNS), and used well before the Games.

Finally, the full Olympic dress rehearsal, which took place with all the Volunteers about three weeks before the Games, presented an opportunity to try out the system, to form the teams and to test the working procedures. It must not be forgotten, either, that the data-processing department was able to take complete responsibility for the whole results process, from the timing to the actual diffusion of the results, on the scoreboards as well as on the giant TV screens: an undeniable advantage under the circumstances.

However, we did encounter a few problems, some of which seemed difficult to avoid. The micro-computers, for example, which had been provided for the COJO personnel and the sponsors before the Games, and which should have been available to equip the venues for the Games, proved impossible to wrest from the grasp of their habitual users when the time came. Training the Volunteer users, especially the operators of the results processing system at the venues, also proved difficult and costly, due to the fact that they lived so far from the Olympic venues. Lastly, installing more than 1,700 IBM PS/2 micro-computers in less than two months, with certain premises only becoming available at the last minute, just before the Games, proved problematic and meant that our sponsor, IBM, had to provide much larger work teams than anticipated.



© VANDY STADT

les procédures opérationnelles. Et il ne faut pas oublier de rappeler que le département informatique a pu assumer l'entière responsabilité de la chaîne des résultats, du chronométrage à la distribution physique des états de résultats, y compris les tableaux d'affichage et les écrans géants de TV : un avantage indéniable dans ce contexte.

En revanche, nous avons rencontré des problèmes, dont certains paraissent difficiles à éviter. Ainsi, les micro-ordinateurs mis à disposition des personnels du COJO ou des partenaires, avant les Jeux, et qui devaient être disponibles pour équiper les sites au moment des Jeux, se sont avérés impossibles à supprimer à leurs utilisateurs habituels le moment venu. Par ailleurs, la formation des « utilisateurs » Équipiers, en particulier des opérateurs du système de traitement des résultats sur les sites, a été très difficile et coûteuse du fait de leur dispersion géographique par rapport aux sites olympiques. Enfin, l'installation de plus de 1 700 micro-ordinateurs IBM/PS2 en moins de deux mois, certains locaux d'implantation n'étant disponibles qu'en dernière minute avant les Jeux, a posé problème et a nécessité la mise en place d'équipes beaucoup plus importantes que prévu de la part de notre partenaire IBM.

En conclusion, il apparaît que si nous avions à recommencer l'informatique des Jeux olympiques, nous prendrions certaines assurances. Par exemple, que le nombre de terminaux installés dans la phase préparation des Jeux soit en adéquation avec les besoins, ainsi que le nombre d'imprimantes sur la même période et aussi pendant les Jeux. La théorie qui voudrait que des terminaux simples d'utilisation diminuent les besoins d'impression s'avère une fois encore fausse.

La participation de l'informatique à toutes les épreuves tests, le plus possible avec les matériels, les logiciels et les hommes prévus dans la configuration des Jeux est très importante aussi.

Notons que le nombre de terminaux mis à disposition des médias aurait dû être plus important. Et les responsables informatiques devraient être en fonction le plus tôt possible (au moins un an plus tôt qu'à Albertville), et associés aux décisions stratégiques qui toutes, de près ou de loin, ont une conséquence sur les systèmes d'information.

Enfin, la promotion, avant et pendant les Jeux, auprès de la famille olympique, du système Info-Messagerie n'est pas à négliger.



© SNCF

In conclusion, it appears that if we were to do the whole data-processing again, we would take certain precautions. For example, we would ensure that the number of terminals installed before the Games was sufficient to meet requirements, also with the number of printers over the same period and during the Games. The theory that simple-user terminals reduce the need for printers proved, once again, to be false.

The participation of the department in all the test events, as far as possible with the hardware, software and manpower to be used in the Games themselves, is also very important. It must also be said that the number of terminals at the disposal of the media was not sufficient, and that the personnel in charge of data processing should have been in place as soon as possible (at least a year earlier than was the case at Albertville), and be consulted on the strategic decisions which have any effect, great or small, on the information systems. Lastly, the Info-Message system should be introduced and its use encouraged to the Olympic Family, before and during the Games.

MISSIONS ET MÉTHODES

• LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT DES SITES OLYMPIQUES

La programmation et la conception des avant-projets des aménagements et des équipements au COJO présentent la particularité d'être soumises à une commande plus ou moins claire selon les domaines et les secteurs.

Lorsque le COJO doit réaliser des aménagements répondant à des prescriptions très précises, l'élaboration du programme d'aménagement est simple et rapide. Les équipements sportifs, par exemple, répondent à des cahiers des charges précis, élaborés par les fédérations internationales. La marge de manœuvre des concepteurs est nulle ou faible quand il s'agit de dimensionner l'aire de glace d'une patinoire ou le profil d'un tremplin.

Mais dans la quasi totalité des cas, l'état de la commande qui devra être exprimée au moment du lancement d'un concours d'aménagement ou d'architecture ou au moment du lancement d'un avant-projet, est totalement confus, car les composantes de la décision ne sont pas réunies. De plus, dans le cas du COJO, les futurs utilisateurs des équipements n'ont pas pu s'exprimer, car quatre ou cinq ans avant le début des Jeux, ils n'étaient pas encore présents.

Deux contraintes pesaient pourtant sur le COJO. La première était une contrainte de planning (tout dérapage dans les décisions d'aménagement serait payée chèrement à la fin). La seconde était une contrainte de cohérence, à savoir que la qualité de la conception d'un site olympique supposait impérativement que soit imaginée dès le départ la globalité du dispositif du site. La conception de la « mise en scène » de l'événement devait dans toute la mesure du possible préfigurer la conception du théâtre de l'événement.

Par exemple, il aurait été vain de concevoir le stade de ski nordique des Saisies, de définir l'emplacement et la forme de l'amphithéâtre, sans avoir au préalable défini le concept nouveau des pistes de ski de fond organisées en « pétales » autour des aires de départ et d'arrivée. Afin de prendre en compte ces deux contraintes, le COJO a mis en œuvre une méthode de travail qui



© LIBERTO

Le service de conception assistée par ordinateur

The CAD department

ITS DUTIES AND METHODS

• PLANNING THE DEVELOPMENT OF THE OLYMPIC VENUES

At COJO, planning pilot studies for the installation of equipment and amenities presents the particularity of being, in some cases, subject to an astounding clarity of vision and, in others, of being in a state of total confusion.

When COJO has to carry out projects that are clearly defined, the development of the project is simple and rapid. Sporting amenities, for example, are precisely described in the manuals of the International Federations. The room for manoeuvre available to a designer is nil or negligible when it comes to calculating the size of a competition ice skating rink or the take-off angle of a ski-jumping slope.

But in the vast majority of cases, the level of control that ought to be exerted at the moment of asking for tenders for construction or installation work, or at the launch of a pilot study, is totally ineffective because the decision-making elements are not assembled. What is more, in COJO's case, future users of the amenities have not had their say because, four or five years before the Games, they were simply not around.

Two constraints proved particularly cumbersome to COJO. The first was a timetabling constraint: any delay in decisions concerning facilities would be dearly paid for at the end of the day. The second constraint regarded consistency, that is, that the quality of the design of an Olympic venue relied imperatively upon a projected image, right from the start, of the venue as a whole. The notion of 'staging' an event must, as far as possible, take into consideration the 'theatre' where the event is to be staged.

It would have been futile, for example, to design the nordic skiing stadium at Les Saisies, to define the position and the shape of the amphitheatre, without previously defining the innovative concept of having the cross-country trails arranged like petals around the start and finish areas.

In order to tackle these constraints, COJO put into practice a working method which consisted of producing operational hypotheses of overall pilot studies incorporating definitive and temporary amenities. These basic plans or guidelines were set out in 1988 and 1989, and were altered very little, in terms of the general framework, right up to the final construction. In 1988,

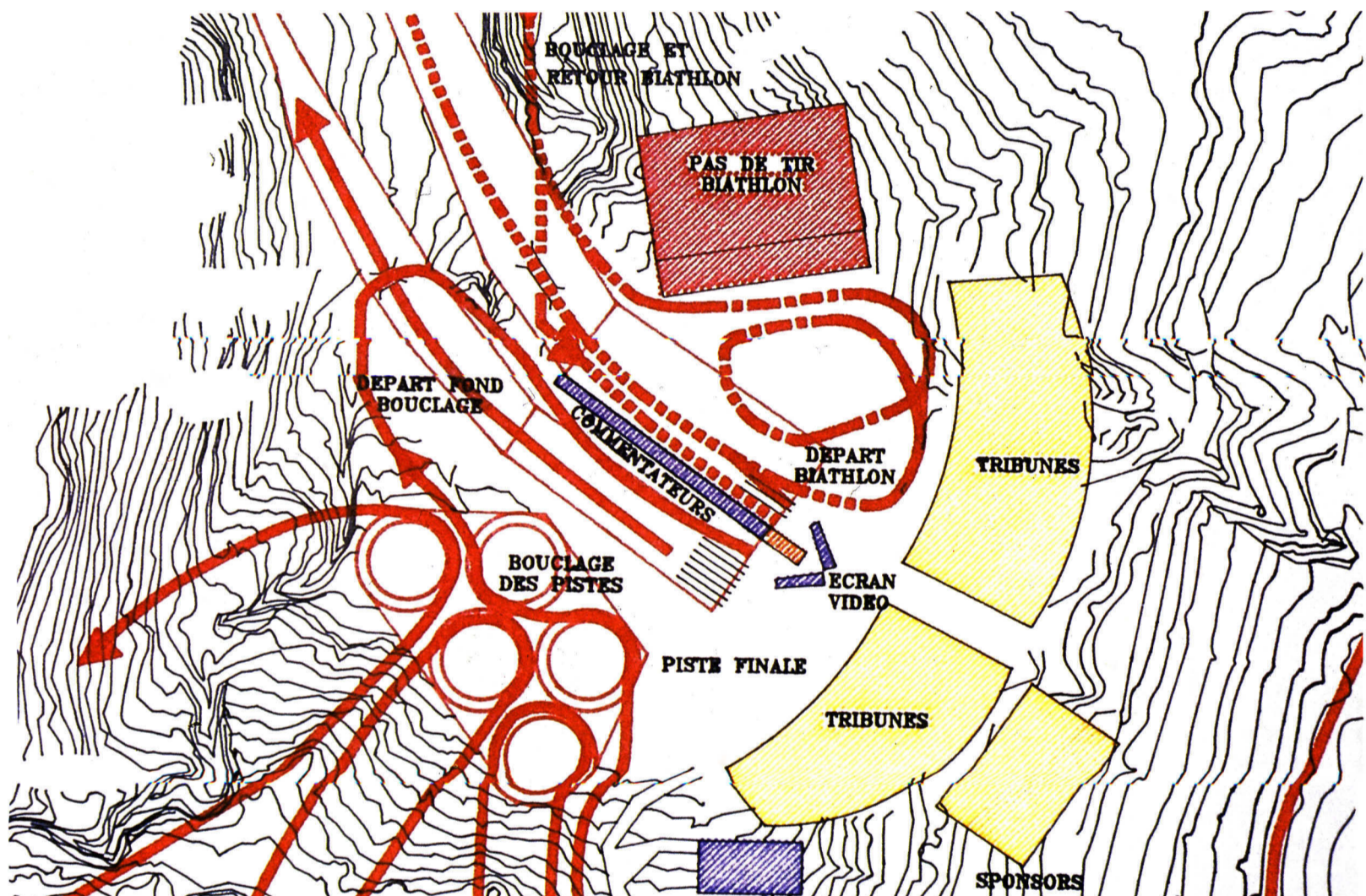


© J.P. CIATOT

a consisté à fabriquer des hypothèses de travail d'avant-projets globaux intégrant à la fois les équipements définitifs et les équipements temporaires. Ces projets de base, ou schémas directeurs, élaborés en 1989 et surtout en 1988, n'ont subi dans l'ensemble que de faibles modifications quant à la trame générale jusqu'à la construction finale. En 1988, le rôle premier de ce qui préfigurait le service de CAO (conception assistée par ordinateur) a donc consisté à fabriquer ces plans directeurs.

Par la suite, le service, tout en poursuivant son rôle de conception sur des opérations ponctuelles, a assuré un rôle centralisateur en intégrant en permanence, au jour le jour, des éléments d'évolution du projet issus d'autres services du COJO, de bureaux d'études extérieurs, de cabinets d'architectes, etc. Ce rôle de centralisation permanente constituait une clef incontournable du succès d'une opération complexe d'aménagement, tant le souci permanent de cohérence, et donc de référence à la logique du projet initial était indispensable.

the primary role of what was to become the CAD (computer-aided design) department was to formulate these guidelines. Subsequently, the department, while continuing its design role in selected operations, took on a centralizing role by coordinating details of the project's progress from other COJO departments, outside surveying agencies, architects, etc., on a permanent daily basis. This permanent centralizing role was



• LES ÉTAPES DE LA CONCEPTION

Le projet olympique perçu à travers le service CAO s'est établi en trois phases. Pendant la première période (1987-1988), le COJO a élaboré des hypothèses de travail sous forme d'avant-projets de plans masse d'aménagement de site. Le COJO ne possédait pas, à cette époque, d'outil de conception assistée par ordinateur. À partir de juin 1988, un poste de dessin assisté par ordinateur, équipé du logiciel Autocad, a été mis en place.

Au regard de la programmation des équipements, les services du COJO se sont structurés progressivement pendant la période 1989-1990, et ont exprimé leurs besoins de façon de plus en plus précise. Les besoins étaient consignés dans une base

cruciale à la réussite d'une opération de développement très complexe, car elle répondait au besoin permanent de cohérence, et donc de référence à la logique du projet initial, qui étaient tous deux indispensables.

• DESIGN STAGES

The Olympic project, seen through the eyes of the CAD department, evolved in three stages. During the first period (1987/88), COJO developed operational hypotheses in the shape of pilot studies of mass venue development. COJO did not have, at that time, a computer-aided design utility. As of June 1988, such a facility was installed, equipped with an Autocad software package.

With regard to the development programming, the COJO sections built up slowly during the period 1989/90, and made their needs known more and more precisely. These requirements were consigned to a database for the amenities programme.

The CAD department gradually developed plans which followed the modifications to this programme. This initial phase was a very active one. As of January 1990, two CAD terminals were in place, each equipped with CATIA software. Then, from April onwards, the department acquired two terminals linked to the central COJO computer (IBM

de données de programme des équipements.

Au fur et à mesure, le service CAO a établi des plans qui suivaient les modifications de programmes. Cette phase itérative a été très active.

Dès janvier 1990, deux stations de travail de CAO équipées du logiciel Catia étaient en place.

Puis, dès le mois d'avril, le service s'est doté de deux postes de travail connectés sur l'ordinateur central du COJO (IBM 30. 90). À la fin de l'année 1990, huit postes de travail étaient activés.

Parallèlement, des équipements périphériques (tables à digitaliser, traceurs, etc.) étaient installés.

Enfin, en troisième période, de 1991 à 1992, le service s'est consacré à la phase finale des programmes d'aménagement et s'est surtout occupé de la réalisation de tâches fonctionnelles liées à l'organisation de l'événement : plans de zonages sécuritaires, barriérage, plans de circulation, plans de gestion de foule, organisation des parkings, billetterie, etc.

En plus des huit postes cités plus haut, deux stations de travail du type RS. 6000 étaient activées.

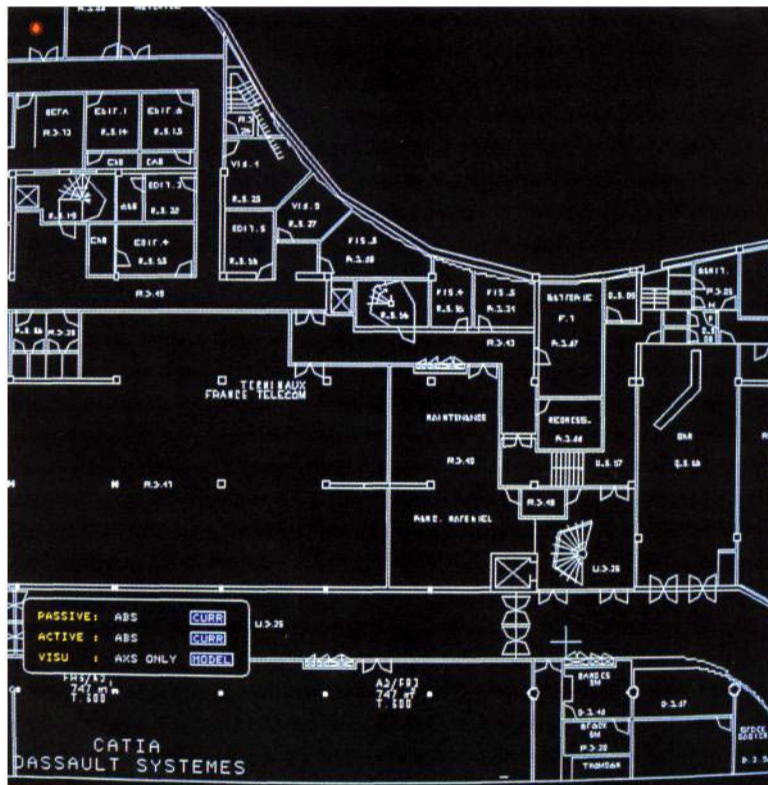
En ce qui concerne l'évolution des projets d'aménagement, il faut noter qu'entre les esquisses produites en 1988 et la réalisation finale, l'écart a été très faible. C'est là le résultat de bonnes analyses préalables réalisées durant la candidature, d'une bonne stabilité des hommes dans l'équipe de conception et des relations bien maîtrisées entre le COJO et les collectivités locales, souvent maîtres d'ouvrage et généralement propriétaires du foncier. La principale valeur ajoutée du service de la CAO a essentiellement été sa capacité de synthèse de tous les éléments graphiques produits par l'ensemble des acteurs impliqués.

• LA PROGRAMMATION DES ÉQUIPEMENTS : OBJECTIFS ET MÉTHODES

Les composantes traditionnelles de la programmation consistent à recenser les aménagements et équipements nécessaires à décrire ces installations, à quantifier (nombre, surface, besoins énergétiques, fluides), à spécifier ainsi qu'à proposer des modes d'organisation spatiale.

C'est surtout dans le cadre de l'organisation spatiale que le service de CAO a travaillé à l'élaboration de schémas successifs décrivant l'organigramme des fonctions des bâtiments, les schémas de proximité, les cheminements, etc.

La programmation des équipements olympiques a consisté à utiliser la technique de l'étude de cas, à savoir l'analyse critique de la programmation des aménagements réalisés pour les Jeux de Calgary en 1988, et l'adaptation aux Jeux d'Albertville. Ensuite, les bases de données alphanumériques de programmation des équipements et les bases de données graphiques de schémas et de plans ont été créées selon des systèmes indépendants et non reliés du point de vue informatique.



30.90). At the end of the year, eight terminals were in operation.

At the same time, peripheral equipment (a digitizing table, plotter, etc.) was being installed (see attached list).

In the third period (1991/92), the department devoted itself to the final phase of the development programme, but was especially busy with carrying out the functional tasks attached to the organization of the event: plans for security zoning, barriers, traffic plans, crowd-control plans, car-park organization, ticketing, etc.

In addition to the eight terminals mentioned above, two RS-6000-type terminals were activated.

It must be noted, too, in relation to the development projects, that there was very little difference between the outline produced in 1988 and the finished product. This was the result of accurate analyses made beforehand, during the preparation for Albertville's bid, of a stable relationship between the members of the design team and of the controlled relations between COJO and the local authorities, who were often in charge of the project and also generally the owners of the land. The strong point of the CAD department was essentially the ability to synthesize all the graphics produced by the whole range of people involved in the projects.

• AMENITIES PLANNING - OBJECTIVES AND METHODS

The traditional components of planning consist of assessing the structures and fittings necessary to complete the facilities, to quantify (in terms of number, area, energy requirements, fluids), to specify and also to propose ways of organizing the space.

It is especially in this area of spatial organization that the CAD department developed a series of diagrams to describe the functions of the buildings, proximity charts, circulation charts, and so on.

Planning the Olympic amenities consisted in using a case study as a basis, namely a critical analysis of the amenities plan drawn up for the Calgary Games in 1988 and adapting it for Albertville. Next, the alphanumeric databases for planning the fittings and the graphic databases for the diagrams and plans were created from independent systems, and were not linked from a data processing point of view.

SOFTWARE AND HARDWARE

• SOFTWARE

CATIA was the CAD software chosen for its advanced capabilities, not only in 3D and imagery, but also in design. On top of the basic system, six modules were used: Design, 3D, Surfaces, Solids, Image and Stationery.

CATIA was installed at the beginning of 1989 in the autonomous IBM 6150 terminals, which were equipped with IBM 5J084 digitizing tables, then, in the second half of 1989, in the most powerful computer of the Games, an IBM 3090, and, lastly, in an IBM RS6000 for the ticketing application.

All the CATIA terminals were under the direct supervision of the CAD department.

In addition, at the end of 1989, it became necessary to find a software package to answer simpler design needs and one that

MATÉRIELS ET LOGICIELS

• LES LOGICIELS

Catia a été le logiciel de CAO retenu pour ses possibilités avancées, non seulement dans le domaine du 3D et de l'imagerie mais aussi pour le dessin.

Outre la base, six modules ont été utilisés : Dessin, 3D, Surfaces, Solides, Image et Librairie.

Catia a été installé début 1989 sur des stations de travail autonomes IBM 6150 équipées de tables à digitaliser IBM 5J084, puis, au second semestre 1989, sur l'ordinateur le plus puissant des Jeux, un IBM 3090, et, enfin, en 1991, sur un IBM RS000 pour l'application de la billetterie.

L'ensemble des stations Catia étaient sous le contrôle direct du service CAO.

De plus, fin 1989, est apparue la nécessité d'un logiciel de dessin répondant à des besoins plus simples et pouvant être installé directement dans les services demandeurs. Le logiciel IBM CAD, fonctionnant sur PS/2, a été installé dans sept des services dont les équipements, la sécurité, le transport...

• LES MATÉRIELS

Les stations de travail Catia

Pour fonctionner, Catia demandait un système graphique de visualisation et de commandes, des unités d'entrée/sortie spécialisées (traceur, tables à digitaliser...) et un ordinateur qui fournissait la puissance de calcul.

Le système graphique :

IBM 5080 ou 6090 pour

les plus récents

Leur composition : un écran de visualisation IBM 5081/6091 couleur, 19 pouces, à 1 024 x 1 024 points supplémentaires, un processeur graphique IBM 5085/5086/6095 (organe vital, il contrôle en particulier les fonctions d'interaction, de zoom, l'affichage sur l'écran et assure le dialogue avec l'ordinateur), et des organes de commande : tablette, souris, rotateurs, claviers.

Les unités spécialisées

Elles étaient les suivantes : une table à digitaliser, des traceurs, et un copieur d'écrans.

Les ordinateurs

Les ordinateurs utilisés par le service CAO étaient de deux types.

L'IBM 6150 : monoposte Catia sous système d'exploitation AIX ; mémoire vive : 16 mégaoctets ; mémoires de stockage disque : 900. Les deux premiers furent installés en décembre 1988, deux autres en 1990.

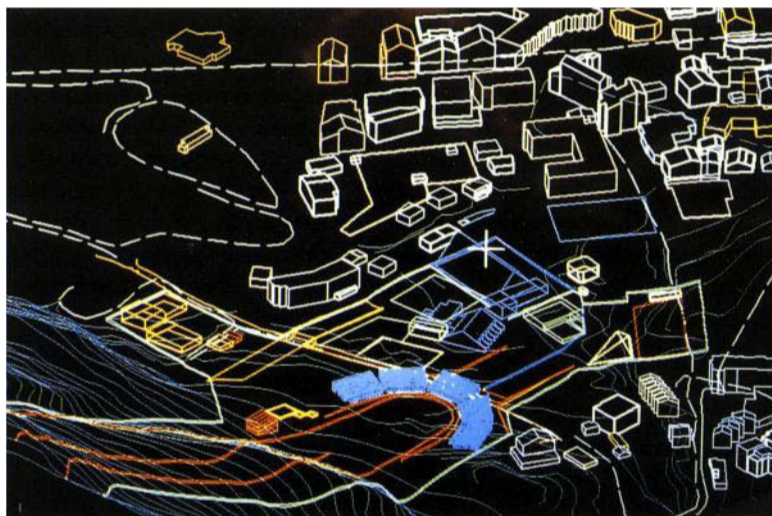
L'IBM RS 6000 : monoposte Catia sous système d'exploitation AIX ; mémoire vive : 64 mégaoctets ; mémoire de stockage disque : 1600.

Trois RS 6000 furent installés à partir de juin 1991 pour l'application de la billetterie.

L'IBM 3090 : multiposte sous système d'exploitation MVS/ESA. Ce sont les ordinateurs principaux du COJO installés près de Chambéry auxquels les postes Catia étaient reliés par des lignes à grande vitesse (120 puis 256 kilobauds).

Catia partageait les ressources de l'un de ces ordinateurs avec des applications spécifiques des Jeux : Équipe 92, accréditation, transport...

La place disque de stockage attribuée à Catia était de 2 700 mégaoctets.



could be installed directly in the departments requiring it. The IBM CAD package, which functioned on PS/2 was installed in seven departments, including amenities, transport and security.

• HARDWARE

CATIA terminals

In order to function, CATIA needed a graphic system with display and commands, specialized entry/exit units (plotter, digitizing tables, etc.) and a computer that supplied calculating power.

The graphics system:

IBM 5080 or 6090 for the more recent type

This was made up of a 19 inch IBM 5081/6091 colour VDU, with 1024 x 1024 extra dots, an IBM 5085/5086/6095 graphic processor (a vital organ as it controlled, in particular, the interaction and zoom functions and on-screen display, and ensured dialogue with the computer) and the controls: tablet, mouse, rotator, keyboard.

Specialized units

These were: a digitizing table, plotters and a screen copier.

Computers

The computers used by the CAD department were of two types. IBM 6150: CATIA single-station with AIX operating system; RAM: 16 megabytes, disk-storage memory: 900.

The first two were installed in December 1988, two more in 1990.

IBM RS 6000: CATIA single-station with AIX operating system. RAM: 64 megabytes, disk storage memory: 1600. Three RS 6000s were installed as of June 1991

for the ticketing application.

IBM 3090: multi-single-station with MVS/ESA operating system. These were the main COJO computers, installed near Chambéry, to which the CATIA terminals were linked by high-speed lines (120, later 256, kilobauds).

CATIA shared the resources of one of the computers with applications specific to the Games: Equipe 92, accreditation, transport, etc. The disk storage space allocated to CATIA was 2,700 megabytes.

IBM CAD terminals

IBM CAD functioned on the PS/2s using a disk operating system. These were standard COJO PS/2s to which a mathematical coprocessor had been added. RAM: 4 megabytes; disk storage memory: 110 to 130 megabytes.

Interconnections/network

All the computers and terminals were interconnected using two procedures: standard COJO token-based network for the 6150/RS, 6000/PS/2 and high-speed link between 6150 and 3090.

• THE EXCHANGES

Catia - Catia

If the computers were of the same type, exchange was done by sharing the disk resource via the token-based network for the 6150s or by the channels on the 3090s.

If the computers were of different types, exchange was done by the import/export procedures on CATIA.

Catia - IBM CAD

Two programmes were used: the first was written by the IBM graphic engineering agency, based on the transformation of the tracing components, the second was based on the translation of the geometric entities of the products.

Les stations de travail IBM CAD

IBM CAD fonctionnait sur des PS/2 sous système d'exploitation DOS. Il s'agissait des PS/2 standards du COJO auxquels un coprocesseur mathématique avait été adjoint. Mémoire vive : 4 mégaoctets ; mémoire de stockage disque : 110 à 130 mégaoctets.

Les interconnexions/réseau

Tous les ordinateurs et stations de travail ont été interconnectés suivant deux procédés : le réseau à jeton standard du COJO pour les 6150/RS, 6000/PS2, et la liaison grande vitesse entre 6150 et 3090.

• LES ÉCHANGES

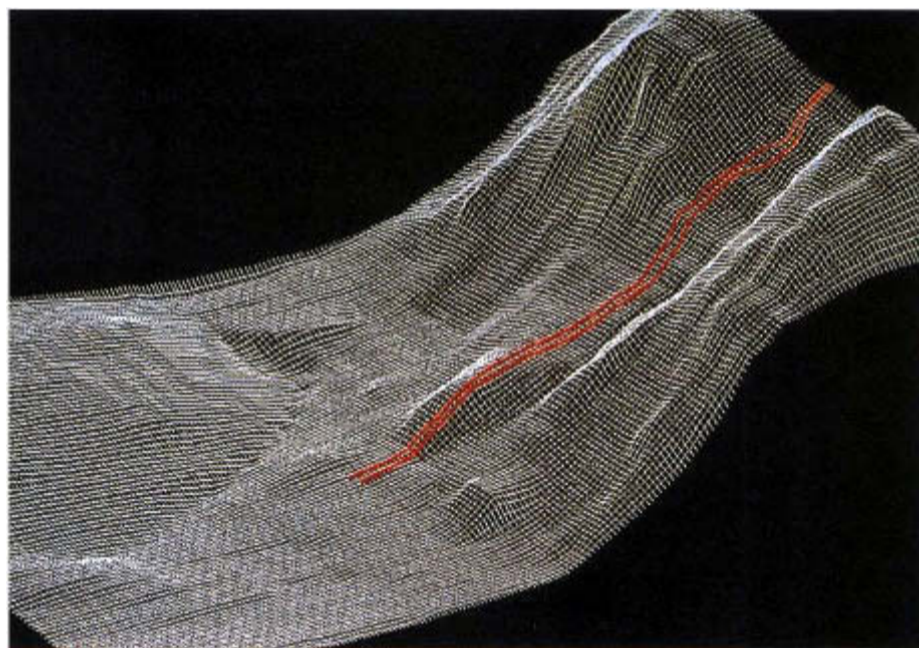
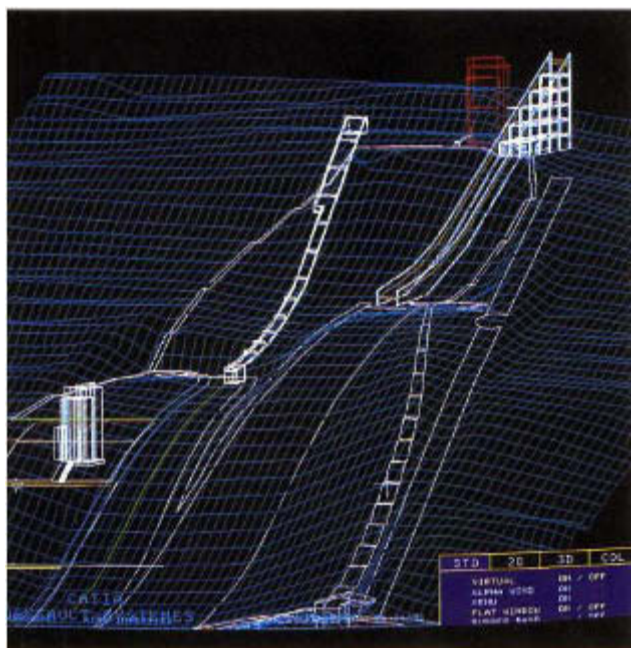
Catia-Catia

Si les ordinateurs étaient du même type, par partage de la ressource disque via le réseau à jeton pour les 6150, par les canaux sur le 3090.

Si les ordinateurs étaient de types différents, par les procédures d'import/export de Catia.

Catia-IBM CAD

Deux programmes ont été utilisés : le premier écrit par l'agence d'ingénierie graphique d'IBM, basé sur la transformation des éléments de traçage, le second basé sur la traduction des entités géométriques des produits.



Extérieur

Nombreux furent les échanges entre des systèmes CAO du COJO et ceux des entreprises sous-traitantes ou associées. Une norme d'échange s'est rapidement imposée car présente et supportée par la plupart des logiciels de CAO. Il s'agissait du DXF.

Développements spécifiques

Le modèleur de terrain était un programme qui a permis d'améliorer la précision des surfaces représentant les sites et des images qui en découlaient.

Le transformateur photogrammétrique a également été développé.

À la création du service CAO, le premier travail a été de constituer une base de données topographiques des sites olympiques à partir de plans cadastraux, communaux, etc. L'expérience a montré, d'une part que ces plans présentaient beaucoup de lacunes, d'autre part que les chantiers des routes, autoroutes, pistes, tremplins, etc., modifiaient la topographie des lieux à une vitesse telle qu'il était impossible d'effectuer une mise à jour manuelle des fonds de plans.

External

Many exchanges took place between the COJO CAD systems and those of the sub-contracted or associated companies. An exchange norm quickly emerged, as it was present and supported by the majority of the CAD software packages. This was DXF.

Specific developments

The terrain modeller was a program that enabled an improvement of the surfaces representing the venues and the images that came from them. The photogrammetric transformer was also developed. On the creation of the CAD department, its first task was to build up a topographic database of the Olympic venues from cadastral, communal or other plans.

Experience showed that, on the one hand, these plans lacked detail and that, on the other hand, construction work on roads, motorways, ski runs, etc. modified the topography in such a way that it was impossible to keep the plans up-to-date.

• THE JOB OF ASSISTING IN THE ADMINISTRATION OF THE OLYMPIC EVENT Administration of space

One of the key problems in the administration of a large event like the Olympic Games, where a lot of activities overlap, is the provisional, and later operational, correspondence between the requirements in terms of surface area of the premises and the response to these requirements. This task of allocation, which was constantly changing during the project, almost up to the beginning of the Games, demanded unstinting attention and continual updating.

CAD technology is totally adapted to this task and offers considerable gains in productivity compared with traditional methods. Accurate visualization of the layout of the land, permanent and exact figures relating to the surface areas, automatic naming of spaces, all these things facilitate administration in a number of different areas: networking, furnishing, maintenance of premises, and so on.

Accreditation zoning

As the technical side of the project progressed and the security arrangements became more refined, the accreditation zoning arrangements kept pace.

• ASSISTANCE IN AMENITY DECISIONS

The computer-aided design facility chosen by COJO possessed functional aspects which allowed it, on the one hand, to

• **LES TACHES D'ASSISTANCE
À LA GESTION
DE L'ÉVÉNEMENT OLYMPIQUE**

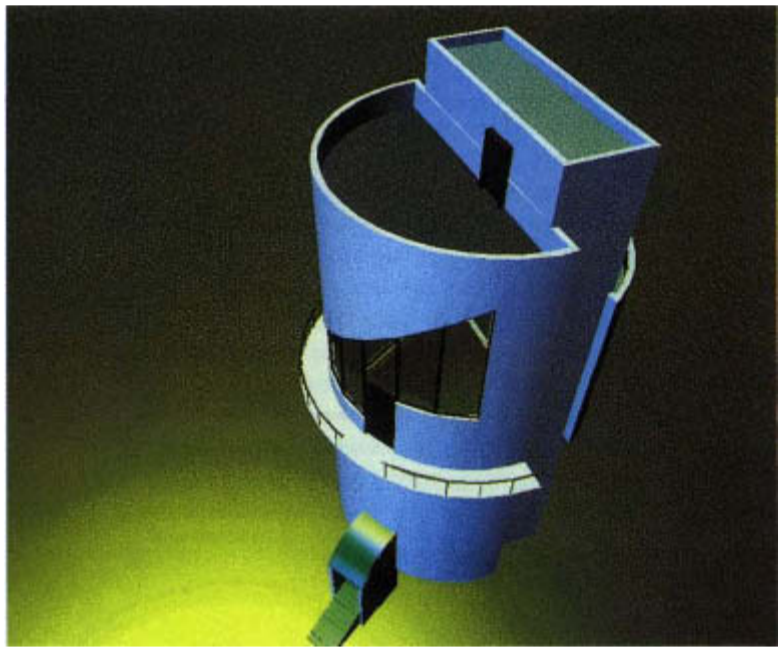
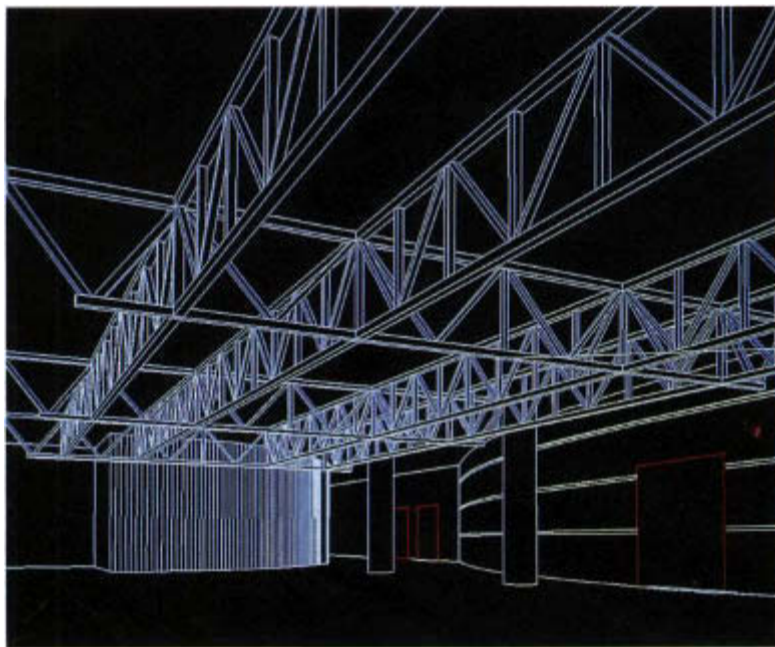
La gestion des surfaces

L'un de problèmes clés de la gestion d'un grand événement comme les Jeux olympiques, où est imbriqué un très grand nombre d'actions, est l'adéquation prévisionnelle, puis opérationnelle entre les besoins en surfaces de locaux et la réponse aux besoins. Cette tâche d'affectation, qui a été en constante évolution pendant le projet, et ce jusqu'à une étape proche du début de l'événement, demande un suivi permanent et une mise à jour en continu.

La technologie de la CAO est totalement adaptée à cette tâche et offre des gains de productivité considérables par rapport aux méthodes traditionnelles. La bonne visualisation des configurations des lieux, le chiffrage permanent et exact des surfaces, la nomenclature automatique des espaces, permettent une gestion qui facilite la tâche de nombreux domaines : réseaux, ameublement, entretien des locaux, etc.

Le zonage d'accréditation

Au fur et à mesure de l'évolution du projet technique et de l'affinement du concept sécuritaire, les zonages d'accréditation ont évolué et se sont adaptés.



• **L'AIDE À LA DÉCISION D'AMÉNAGEMENT**

L'outil de conception assistée par ordinateur choisi par le COJO présentait des fonctionnalités qui lui permettaient, d'une part, de réaliser des projets en trois dimensions et donc de réaliser des maquettes virtuelles sur les écrans, et, d'autre part, de réaliser des images de synthèses pour « habiller » ces projets. Ces fonctionnalités ont été utilisées principalement dans trois secteurs :

Les composantes environnementales

Il s'agit essentiellement d'études d'impact paysager des aménagements.

Les composantes fonctionnelles liées aux contraintes naturelles

Analyse topographique, étude d'ensoleillement, prise en compte de contraintes naturelles, études de champs de visibilité.

Les composantes spatiales liées aux contraintes constructives

Études d'épanelages, analyse de courbes de visibilité.

Exemple : Le positionnement des panneaux d'affichage dans la halle de glace d'Albertville posait un problème d'arbitrage entre deux contraintes contradictoires : le respect du meilleur champ de vision des caméras et la visibilité des panneaux par le plus grand nombre de spectateurs.

realize projects in three dimensions, and thus create realistic models on the screens, and, on the other hand, to synthesize images in order to 'package' these projects. These aspects were principally used in three areas as follows:

Environmental elements

Essentially, to study the environmental impact of the development of amenities.

Functional elements linked to natural constraints

Analysis of the topography, study of the effects of the sun, assessment of natural obstacles, studies of the field of vision.

Spatial elements linked to constructive constraints

Studies of signs and analysis of visibility curves.

For example: positioning the scoreboards in the ice hall at Albertville: arbitration in the case of contradictory constraints. Respecting the best field of vision for the cameras, on the one hand, while considering the visibility of the boards for the greatest number of spectators, on the other.

LA MISSION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le COJO devait mener à bien une double mission concernant les télécommunications : mettre en œuvre des moyens nécessaires à l'activité du COJO et de la famille olympique et conseiller les organismes étrangers dans leurs relations avec les institutions françaises agissant dans le secteur des télécommunications.

L'équipe Télécom du COJO s'est placée en tant que maître d'ouvrage pour la première mission, axant son travail sur la définition quantitative et qualitative des services à mettre en place, en négociant des contrats de mise en œuvre avec France Télécom et Alcatel principalement. Ces contrats établissaient à la fois des relations de partenariat (membres du Club Coubertin) et de client à fournisseur.

Pour la deuxième mission, l'activité a porté sur la mise en place du dialogue entre les principaux organismes media, gros utilisateurs potentiels de services de télécommunication, et France Télécom, puis sur la structuration de la gestion du spectre radioélectrique pendant la période olympique.

Dans l'accomplissement de toutes ces missions, l'effort a constamment été porté sur la prise en compte de la diversité technique et culturelle des composantes de la famille olympique. Ces diversités se traduisirent par l'adaptation du panel de services de France Télécom, par la mise en place de réseaux spécifiques et par l'adaptation des conditions commerciales correspondantes.

Ceci a demandé la gestion des deux contrats principaux avec France Télécom et Alcatel, complétés par des achats de matériels et de prestations de services auprès d'une cinquantaine de sociétés ; un dialogue continu avec les instances gouvernementales en charge de la gestion du spectre radioélectrique a également été indispensable. Enfin, le COJO a étudié les besoins de l'ensemble de ses services et ceux des fédérations sportives internationales pour l'organisation des épreuves sportives. Le projet a débuté au cours du deuxième trimestre 1988 par l'étude globale des besoins à partir de données qualitatives et quantitatives issues des Jeux olympiques de Calgary. Le document de synthèse, édité en décembre 1988, a permis les premières études d'architecture et simultanément la négociation avec des fournisseurs de



© DAUPHINÉ LIBÉRE - GRENOBLE

Les Télécoms Telecommunications

THE TASK OF THE TELECOMMUNICATIONS DEPARTMENT

COJO had a double task to accomplish in the field of telecommunications:

I) to put in place a system which would allow COJO and parts of the Olympic Family to function;

II) to advise overseas telecommunications companies in their workings with their French counterparts.

For the first task, the role of the COJO Telecommunications team was that of overseer, the basis of its work being a quantitative and qualitative definition of the facilities to be put in place, by negotiating working contracts with, primarily, France Télécom and Alcatel. These contracts established the conditions of partnership (member of Club Coubertin) and also the working relations between supplier and client.

For the second task, their main function was setting up dialogue between the main media organizations, huge potential users of the telecommunication facilities, and France Télécom, and also setting up a system of administering the radio spectrum during the period of the Games. In accomplishing all these tasks, a great effort was made to take into account the technical and cultural diversity of the members of the Olympic Family. Concrete indications of this effort were the adaptation of the range of France Telecom's services, the setting up of special networks and the adaptation of the corresponding commercial conditions.

This meant drawing up two major contracts, with France Télécom and Alcatel, and complementing these with the purchase of materials and services from another 50 or so companies. It was also essential to maintain permanent contact with the government departments controlling the radio spectrum. Lastly, COJO studied the needs of all its departments and those of the international sports federations for the organization of the sporting events.

The project began in the second half of 1988 with a global analysis of requirements based on qualitative and quantitative data from the Calgary Olympic Games. The resulting document, published in December 1988, allowed the first architectural studies to be carried out, as well as negotiations to begin with the suppliers of materials and services. During 1989, letters of intended contract were exchanged with France Télécom



© J. GOIX

matériels ou de prestations de service. Dans le milieu de l'année 1989, des lettres d'intention de contractualisation avec France Télécom et Alcatel ont été échangées, permettant la rédaction des contrats définitifs au titre de partenaires officiels membre du Club Coubertin au cours du deuxième semestre 1989, et leurs signatures avec France Télécom (8 février 1990) et avec Alcatel (20 mars 1990).

L'année 1990 a été marquée par les premières réalisations techniques permettant l'utilisation par le COJO lui-même et, ainsi, le test des services et des terminaux. Les besoins détaillés ont été précisés en s'appuyant sur une base de données décrivant l'ensemble des besoins en installations et équipements.

La fin de l'année a été marquée par la préparation des épreuves sportives servant de tests pour les grandes fonctions du COJO. Chaque test a demandé la mise en place d'une base des moyens télécoms.

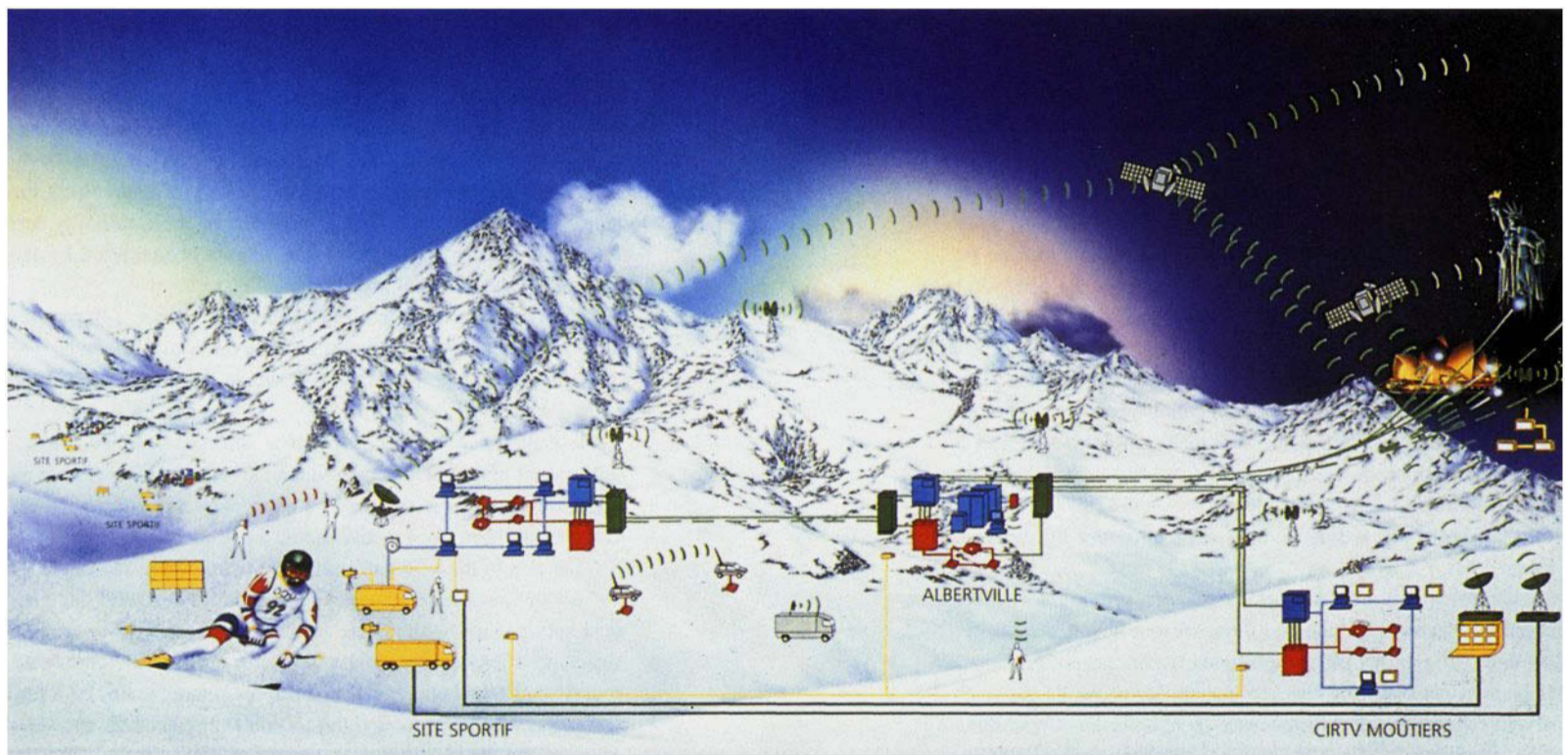
Enfin, l'année 1991 a permis de donner une version définitive aux expressions des besoins après debriefing des tests, de procéder aux installations des locaux techniques (disponibles en juin 1991) et des câblages de l'ensemble des bâtiments.

Au début 1992 ont eu lieu les dernières mises au point techniques, la formation des Équipiers et autres ajouts de dernière minute.

and Alcatel, which finally led to definitive contracts being drawn up in the second half of 1989. These were signed on 8 February 1990 with France Télécom and on 20 March 1990 with Alcatel.

In 1990 the first technical installations were completed, and put into use by COJO, in order to test the various sections and terminals. Detailed requirements were discovered by analysing a database describing overall installation and equipment needs.

The end of the year saw the preparation of the sporting events which were to serve as a trial run for the complete COJO structure. Each trial had to have a minimum of telecommunications facilities.



LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

• LES RESSOURCES HUMAINES

Le dispositif de télécommunications reposait sur la mobilisation de plus de 1 000 personnes travaillant en étroite coopération sur l'ensemble des sites olympiques.

Dans la phase préparatoire, l'équipe télécom a évolué selon le diagramme de recrutement suivant :

1988 à juillet 1989 : 2 personnes

- responsable du service (niveau ingénieur)
- adjoint au responsable (niveau ingénieur)

Juillet 89 à mars 1991 : + 2 personnes

- chargé de mission pour les réseaux filaires (niveau ingénieur)
- chargé de mission pour les réseaux radio (niveau technicien)

Mars 1991 à septembre 1991 : + 1 personne

- assistant pour les réseaux filaires (niveau technicien)

Finally, in 1991, a precise idea of specific needs came out of the debriefing following the trials. This led to the installation of the technical premises (functional in June 1991) and the wiring of all the buildings.

At the beginning of 1992, all that remained to be done was a few last-minute technical adjustments and the training of the volunteers.

THE RESOURCES USED

• STAFFING

The telecommunications operation depended on the mobilisation of more than 1,000 people working closely together at all the Olympic venues.

In the preparatory phase, the Telecommunications team grew in the following way:

1988 to July 1989: 2 persons

- head of section (engineer)
- assistant head of section (engineer)

July 1989 to March 1991: 2 persons

- person in charge of wiring networks (engineer)
- person in charge of radio networks (technician)

March 1991 to September 1991: 1 person

- assistant for the wiring networks (technician)

September 1991 to the end of the Games: 4 persons

- person in charge of remote-access computing (engineer)
- person in charge of computer cable networks (engineer)

Septembre 91 à la fin des Jeux : + 4 personnes

- chargé de mission téléinformatique (niveau ingénieur)
chargé de mission des réseaux câblés informatiques (niveau ingénieur)
- chargé de mission pour le réseau radio transport (niveau ingénieur)
- magasinier pour les terminaux radio (niveau technicien)

Une secrétaire à plein temps a également été embauchée à partir de 1991.

L'équipe de taille réduite a permis une bonne prise en charge de la mission d'ingénierie et de maîtrise d'ouvrage, tout en portant un support opérationnel minimal pour les besoins propres du COJO pendant la phase préparatoire et pour la préparation des épreuves sportives tests de l'hiver 1990/1991.

Dès l'automne 1990, la structure opérationnelle du COJO a été esquissée par la désignation de cadres, responsables télécoms, sur chacun des sites olympiques. Placés sous l'autorité hiérarchique du responsable du site et sous l'autorité fonctionnelle du service télécom, ces Équipiers, très disponibles pour la plupart, ont acquis les bases techniques indispensables leur permettant d'accomplir diverses missions telles que la prise en charge de la mission d'analyse détaillée des besoins et l'optimisation des ressources dans un cadre budgétaire fixé sur le site, la gestion des dernières demandes urgentes et indispensables, également celle des processus de mise en place, de récupération des terminaux en cas de panne, standard téléphonique...

Mission importante aussi : l'encadrement de l'équipe des Équipiers directement opérationnels et le suivi des problèmes logistiques des personnels de France Télécom et d'Alcatel.

En parallèle, France Télécom a constitué une équipe de coordination technique et commerciale dédiée à l'opération olympique d'un effectif passant de 20 personnes en 1990 à 70 au courant de l'année 1991.

De façon similaire, France Télécom a mis en place, pendant l'été 1991, une structure opérationnelle embryonnaire en plaçant sur chaque site un responsable, structure complétée au fur et à mesure de l'approche des Jeux par un adjoint technique et un adjoint commercial. L'ensemble du personnel (800) a intégré cette structure par vagues successives au cours du mois de janvier 1992.

Alcatel a répondu au défi à travers plusieurs filiales indépendantes sans qu'une coordination lourde soit nécessaire. Les deux filiales les plus impliquées (radiocommunications, téléphonie) ont constitué chacune une équipe-projet de quelques personnes, coordonnant l'ingénierie technique, les fabrications et les installations. Ensuite, pendant la phase opérationnelle, 64 personnes ont été réparties sur tous les sites pour remplir les missions d'assistance technique et de maintenance (radio-communication : 20, téléphonie : 40, divers terminaux : 4). Enfin, cinq techniciens provenant des sociétés qui ont installé les réseaux ont assuré les fonctions de maintenance sur le réseau câblé informatique.

• LE BUDGET

Le budget Télécom a évolué de 193 millions de francs (estimation initiale en 1989) à 184 millions de francs (fin 1990), pour finalement aboutir à 179 millions de francs.

Cette réduction de 7 % entre les estimations initiales et le résultat final provient d'une négociation détaillée des prestations des deux contrats de base (France Télécom et Alcatel, 93 % du budget total), analyse fine qui a permis une gestion budgétaire claire et, par la suite, un suivi précis des dépenses.

La réduction a été obtenue par la négociation de certains projets devenus moins prioritaires et l'introduction de besoins

- person in charge of radio transmission network (engineer)
- warehouseman for radio terminals (technician).

A full-time secretary was taken on from 1991 onwards.

This skeleton team was quite sufficient for the task in hand from a technical and engineering point of view, and it also provided a minimal support structure for COJO during the preparation of the trial events in the winter of 1991.

From autumn 1990, the operational structure of COJO was beginning to take shape with the selection of the heads of telecommunications at each Olympic venue. Under the authority of the Head of Venue, and the operational authority of the telecommunications department, the Volunteers, who were on the whole very receptive, acquired a sound basis of indispensable technical knowledge which allowed them to carry out various tasks, such as a detailed analysis of requirements and optimization of resources within a fixed budget per venue, handling last-minute requests, which were both urgent and essential, setting up and dismantling the terminals, handling malfunctions, manning the switchboard, the important task of supervising the team of Volunteers working directly under their authority and following up any organizational problems encountered by the staff of France Télécom and Alcatel.

To work in tandem with this structure, France Télécom set up a technical and commercial co-ordination team dedicated to the Olympic operation, with a staff which grew from 20 in 1990 to 70 during 1991.

In a similar way to COJO, France Télécom installed a skeleton operational staff on each venue, which, in the summer of 1991, comprised the person in charge, who was joined, as the Games got closer, by a technical and a commercial assistant.

The rest of the 800 staff joined the team during January.

Alcatel responded to the challenge through several independent subsidiaries, without the need for an onerous co-ordination structure. The two subsidiaries most concerned, radio communications and telephone, were made up of project teams of a few members, who co-ordinated the technical engineering, the manufacture and the installation of apparatus. Next, during the operational phase, some 64 people were sent out to all the venues to take on the responsibility of technical assistance and maintenance (20 in radio communications, 40 in telephones and four in various other functions).

Finally, five technicians from the companies who installed the networks took care of maintenance of the computer cable network.

• THE BUDGET

Telecommunications expenditure was reduced from 193 million francs, which was the initial estimate in 1989, to 184 million francs at the end of 1990, to reach a final figure of 179 million francs.

This 7% difference between the initial estimate and the final cost was the result of detailed negotiation concerning the responsibilities of the two major contractors (France Télécom and Alcatel, 93% of the total budget), a very precise breakdown which allowed the budget to be strictly administered and, subsequently, expenditure to be precisely controlled.

This reduction was obtained by compromising on certain projects that had become less of a priority and introducing new requirements, such as telephones in the media accommodation and multiplex transmissions for the press conferences, and by reducing quantitative requirements, while remaining within norms acceptable to both the user and the supplier, in case any late adjustments needed to be made.

When it came to recuperating the terminals, a particular effort was necessary on the part of the telecommunications team to retrieve all the radio terminals. The loss rate was about 2.5%

nouveaux (téléphones en hébergements media, multiplex audio pour les conférences de presse), et par des ajustements quantitatifs à la baisse restant dans un cadre admissible par les utilisateurs et par le fournisseur dans le cas d'ajustements tardifs.

À l'issue de la récupération des terminaux, un effort particulier a été porté par l'équipe télécom sur les terminaux radio. Les taux de perte seront de l'ordre de 2,5 % pour les portatifs des réseaux sites, moins de 10 % pour les alphapages. La perte est cependant importante, vu les terminaux téléphoniques avec un design olympique, mais les enjeux économiques sont beaucoup plus faibles.

LES RÉSEAUX MIS EN PLACE

• LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE OPUS

Il s'agissait de mettre à la disposition de la famille olympique un service téléphonique garantissant la fluidité du trafic entre tous les points du réseau, présentant aussi les fonctions élémentaires habituelles sur les réseaux téléphoniques, avec une capacité d'environ 9 000 lignes.

Le choix s'est porté sur une solution technique unique satisfaisant à l'ensemble des besoins de toutes les entités de la famille olympique, solution technique basée sur un réseau maillé de six unités centrales de type Opus et d'une cinquantaine d'entités secondaires distantes reliées par des liaisons numériques à 2 Mb/s.

La mise en place a débuté en octobre 1990 par l'équipement des sites du COJO à Albertville puis les installations propres aux Jeux ont débuté dès mars 1991 avec le CIRTV et juillet pour tous les autres sites. Les câblages des bâtiments ont été réalisés entre mars et novembre 1991. (2 % à J - 260, 18 % à J - 120, 80 % à J - 60) Pour satisfaire aux contraintes financières, techniques et légales, un schéma des responsabilités a été adapté. Le COJO est le maître d'ouvrage de l'ensemble : il en assure le financement (avec, pour une grande partie, l'apport en partenariat de France Télécom et d'Alcatel), il définit les besoins des utilisateurs, estime les capacités et fixe le degré de sécurité nécessaire. France Télécom est le maître d'œuvre du réseau. Il en réalise l'ingénierie conjointement avec Alcatel, il supervise l'installation des équipements et des câblages, met en place l'ensemble des liaisons numériques et procède aux tests complets dont il assure la commercialisation des services puis l'exploitation du réseau en phase olympique pour l'ensemble des utilisateurs.

De son côté, Alcatel réalise l'ingénierie détaillée de chaque installation. Il fabrique et installe les équipements, réalise les câblages des bâtiments puis assure la maintenance du réseau pendant les Jeux. Le volet partenariat de cet accord définit qu'Alcatel s'acquitte de sa contribution pour moitié par un apport en nature direct au COJO et, pour l'autre moitié, par une vente de matériels à France Télécom et reversement du produit de cette vente au COJO.

for the portables linked to the venue networks, and about 10% for the radio paging units. The loss of telephone terminals bearing the Olympic logo was, however, much greater, but the financial consequences of this loss were almost negligible.

THE NETWORKS INSTALLED

• THE OPUS TELEPHONE NETWORK

The Olympic Family had to have at their disposal a telephone service with the following characteristics: guaranteed fluidity between all points of the network, with all the usual basic features of a telephone system, and with a potential of around 9,000 lines.

What was chosen was a single system which satisfied the requirements of all the different branches of the Olympic Family. This technical solution was based on a closed network of six OPUS type units and about 50 secondary units connected by digital links of 2 megabytes.

Installation of the system began in October 1990 with the equipping of the COJO sites in Albertville, then the installations for the Games proper began in March 1991 at the IBC and in July on the other venues. Wiring the buildings took place between March and November 1991. (2% 260 days before the Games, 20% 120 days before, and 80% 60 days before).

In order to satisfy the financial, technical and legal requirements, the following accountability plan was adopted.

COJO was in charge of the overall operation, responsible for financing (a large part of which came from France Telecom's and Alcatel's sponsorship), for defining user requirements, for estimating capacities and for determining the degree of security necessary.

France Telecom was in charge of the network. The engineering side of it was their responsibility, along with Alcatel, as was the supervision of the equipment and wiring, the installation of the digital links and a complete testing programme. They were also responsible for the commercialisation of the services and operating the network during the Olympic period.

Alcatel was responsible for the detailed engineering of the equipment, its manufacture and installation, wiring up the buildings and the maintenance of the network during the Games.

The sponsorship aspect of this agreement stated that half of Alcatel's contribution should be in kind, directly to COJO and the other half to come from the sale of equipment to France Telecom, the proceeds of this sale going to COJO. France Telecom's contribution would be a direct financial transaction resulting from a reduction of the final amount due to them for their services.

In order to help with using the telephone services available in the network, France Telecom brought out an Olympic directory, with a users guide as introduction, and then the main numbers for the Games. On top of this, Alcatel produced an instruction sheet, giving the main functions of the terminals, which



© J. GOIX



© VANDY STADT

France Télécom s'acquitte de sa contribution par un apport en espèce, venant en déduction des sommes dues par le COJO à France Télécom au titre de services fournis.

Pour aider à l'emploi des services téléphoniques disponibles sur le réseau, France Télécom a rédigé l'annuaire olympique composé d'une introduction servant de mode d'emploi et ensuite des principaux numéros des Jeux.

Par ailleurs, Alcatel a réalisé une documentation sur les fonctions des terminaux, présentée comme sous-main à placer sous le poste téléphonique lui-même.

L'arrivée très tardive – fin janvier 1992 – de tous ces documents a nécessité une mise en place postérieure à l'installation des terminaux, réduisant ainsi largement l'intérêt de l'opération.

Pendant la période olympique, le coût des consommations téléphoniques s'est élevé à 500 francs par ligne installée.

Parmi l'ensemble des lignes téléphoniques mises en service, il faut noter certaines applications particulières.

Un centre de réservation du transport à la demande pour les VIP a été créé, basé sur un groupement de lignes recevant l'ensemble des appels, accessible par un numéro vert depuis la France ou la Suisse.

Une fonction renseignement d'ordre général couplée au standard principal des Jeux a aussi été mise en place. Des renseignements sur les horaires des épreuves et les horaires des transports collectifs et la billetterie pouvaient être obtenus.

Enfin, une structuration des standards a été effectuée avec une superposition d'une approche par site géographique et une approche globale avec un numéro unique recueil de tous les appels non définis. Environ soixante positions de standardistes ont été mises en place, une trentaine sur les sites olympiques, les autres au standard général. Le personnel du standard provenait pour moitié d'embauche de professionnels et pour moitié d'Équipiers.

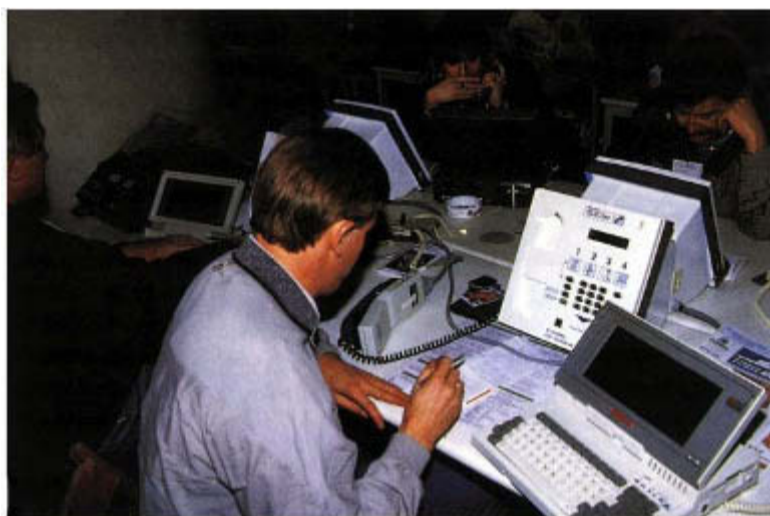
• LES AUTRES SERVICES TÉLÉPHONIQUES

Pour compléter ce réseau, le COJO a eu besoin d'environ 250 lignes téléphoniques construites sur le réseau public pour alimenter des points isolés pour lesquels le réseau Opus était inadapté, et pour sécuriser deux ou trois locaux stratégiques sur chaque site.

Il faut mentionner aussi l'utilisation d'une installation dédiée à la billetterie pendant la phase pré-olympique. Autonome, elle permettait un éventuel déplacement du service billetterie. Pendant les Jeux, cette application a été basculée sur le réseau Opus pour faciliter le transfert des appels entre les divers types de groupes de renseignements.

• L'INSTALLATION DU TÉLÉPHONE EN HÉBERGEMENT MEDIA

Dès 1990, il est apparu nécessaire d'utiliser des appartements du parc locatif des stations de Tarentaise pour y loger des représentants des media. Ceci ne pouvait qu'être assorti de l'installation, sous la responsabilité du COJO, d'équipements téléphoniques supplémentaires. En fonction de l'état du câblage des immeubles, fin mai 1991, l'équipement de lignes téléphoniques pour 1 838 appartements était commandé à France Télécom, dont une partie ne fut pas utilisée à la suite de ré-allocations des hébergements à la fin 1991.



© J. GOIX

could be placed under the phone itself. The extremely late arrival of these documents (end of January 1992) meant that they were distributed after the terminals had been installed, greatly reducing the point of the operation.

During the Olympic period, the cost of calls made was about 500 francs per line installed.

Certain special functions within the network should be noted.

A VIP request transport reservation centre was created, based on grouping together all the lines receiving calls, and accessible on a free-phone line from France or Switzerland.

A general information line was linked to the main Olympic switchboard, giving information about the timetables of the events and the transport to them, as well as ticket information.

Finally, access to the switchboards was facilitated by stacking on a venue-by-venue basis and then globally, with a single number picking up all the unplaced calls. About 60 receptionists

were employed, with about half of them at the venues, and the rest on the general switchboards. The switchboard staff was composed of about 50% professionals and 50% volunteers.

• OTHER TELEPHONE SERVICES

To complete the network, COJO needed about 250 telephone lines connected to the public network to supply the isolated areas for which the OPUS network was not adapted and to provide back-up for one or two key strategic positions on each venue.

Mention must also be made of the use of a facility dedicated to ticketing during the pre-Olympic phase.

This independent facility eventually allowed the ticketing department to be moved to another location. During the Games, this function was switched over to the OPUS network in order to facilitate the transfer of calls from one information area to another.

• THE INSTALLATION OF TELEPHONES IN THE MEDIA ACCOMMODATION

As early as 1990, it became apparent that apartments would have to be rented in the Tarentaise resorts to accommodate media personnel. This necessarily entailed installing extra telephone equipment, under COJO responsibility.

France Télécom received the order, in May 1991, to install telephones in 1,838 flats, this number depending on the state of the wiring in the different buildings. Some of these installations proved redundant as a result of the re-allocation of accommodation at the end of 1991.

COJO, which had been obliged to assume the role of accommodating host, took on the responsibility of ensuring the financial viability of these telephone installations. This task, which was delegated to the financial department of the IBC, demanded a substantial effort, particularly to collect the advance payments for use of the phones and to direct the commercial operations of France Télécom.

Each line installed gave rise to telephone costs of approximately 300 francs.

• THE DATABASE NETWORK

In order to establish the overall architecture of the database network, a working group made up of COJO (telecommunications and database departments) and France Télécom studied the requirements and defined the overall architecture. This was put

Le COJO, placé en position d'hébergeur, assura la responsabilité de gestion du trafic téléphonique. Cette opération, gérée par le service financier du CIRT, a demandé un effort conséquent pour recouvrir les avances sur consommation et piloter les opérations d'exploitation de France Télécom. Chaque ligne installée a donné lieu à une consommation téléphonique de l'ordre de 300 francs.

• LE RÉSEAU INFORMATIQUE

Pour établir l'architecture globale du réseau informatique, un groupe de travail composé du COJO (services télécom et informatique) et de France Télécom a étudié les besoins et défini l'architecture globale. L'ensemble des épreuves tests, dès l'hiver 1990/1991, permit de tester l'architecture du réseau. Ensuite, les commandes définitives du primaire et de la majeure partie du secondaire furent établies en juin 1991.

Les applications informatiques nécessaires à l'organisation des Jeux imposaient la répartition de micro-ordinateurs dans presque tous les lieux gérés par le COJO : bureaux, locaux techniques, lieux de résidence, etc.

Ces micro-ordinateurs devaient être reliés entre eux pour l'échange des informations et leur traitement par un réseau de transmission de données. Son architecture a été bâtie en prenant en compte les aspects de débit, de sécurité et de coûts. 90 % des micro-ordinateurs étaient principalement répartis sur les sites olympiques dans les installations sportives ou dans les bâtiments d'organisation ; les 10 % restants sur l'ensemble de la zone olympique.

Les ordinateurs centraux ont été placés à proximité de Chambéry, à l'extrémité de la zone olympique, rendant plus complexe l'architecture du réseau, ce qui a demandé une étude particulière de l'axe ordinateurs centraux/Albertville (siège du COJO et des développements logiciels).

Le réseau a été structuré en trois niveaux.

Premièrement, le réseau primaire. Il reliait chaque site olympique (sites sportifs, CPP, CIRT) aux ordinateurs centraux. Il était composé d'une liaison Transfix à 64 kb/s (128 kb/s pour le CPP et le CIRT) pour augmenter le débit), d'une liaison de même débit construite sur le réseau Opus et d'une liaison établie systématiquement pendant les périodes critiques entre deux raccordements Numéris. Ces triples liaisons débouchaient sur un concentrateur et un micro-ordinateur configuré en routeur.

Deuxièmement, le réseau secondaire. Celui-ci reliait les micro-ordinateurs dispersés sur un site. Il était composé de liaisons à bas débit entre le concentrateur et chaque point à desservir : 131 liaisons ont ainsi été mises en place. La construction des parties terminales de ces liaisons à l'intérieur d'hôtels ou de bâtiments hors de la responsabilité du COJO a été particulièrement difficile. À la veille des Jeux, face à l'afflux de transactions au-delà des prévisions, il a fallu faire face, en quelques points, à une dégradation de la qualité de service, d'où la mise en place d'un couple d'abonnements Numéris permettant une augmentation du débit.

Troisièmement, le réseau local. Il irriguait l'ensemble des points d'un site olympique. Bâti à partir d'un anneau fédérateur en fibre optique, il alimentait chaque bâtiment et des anneaux de type 1 en paires de cuivre à l'intérieur de chaque bâtiment. Pour ce réseau local, nous avons retenu, après appel d'offres, trois



© J. GOIX

to the test during the trial events in the winter of 1990/91. Then the orders for the primary and the greater part of the secondary networks were finalized in June 1991.

The database network necessary for the organization of the Games involved setting up micro-computers in almost all the COJO premises: offices, technical premises, residential areas, etc.

These micro-computers had to be linked up to each other in order to exchange and process information; this was done by using a data transmission network. It was constructed with three ideas in mind: capacity, security and cost.

90% of the computers were installed at the venues, with a sporting or organizational function; the other 10% were spread over the rest of the Olympic zone.

The central computers were set up near Chambéry, at the edge of the Olympic zone, which made the architecture of the network even more complex, and necessitated a special study of the central computers-Albertville axis.

The network was constructed on three levels.

The primary network. This linked all the Olympic sites (sports venues, Main Press Centre, IBC) to the central computers. It was made up of a Transfix link of 64 kb/s (128 kb/s for the MPC and IBC to increase capacity), a link with the same capacity constructed on the OPUS network and a link systematically established during critical periods between two Numéris connections. These triple links were run into an integrator and a micro-computer in tandem.

The secondary network. This linked up the micro-computers dispersed over one site. It was composed

of low-output link-ups between the concentrator and each link-up point; in this way, 131 link-ups were put into place. The construction of the terminal equipment of these connections, in hotels and buildings not under COJO responsibility was particularly difficult. On the eve of the Games, when faced with a flood of transactions way beyond the number predicted, it was necessary to admit, in some cases, to a certain lowering in the standard of service. This led to the installation of a Numéris coupler which increased output.

The local network. This supplied all the outlets on an Olympic site. Constructed from a fibre-optical unifying loop, it supplied every building and the Type-1 rings in copper pairs inside each building. For the local network, we accepted bids from three companies who were to divide the sites up geographically between them. After the local network was set up and France Telecom had run their linkup trials, the computer department was able to take over and install the equipment. In view of the strategic nature of the database installations during the operational phase, a member of France Telecom's staff remained within the control group of the computer department to ensure efficient and rapid reactions to any crisis. 1,500 sockets were installed on the type-1 rings. 16 km of fibre-optic cable, 78 optic distributors and 450 optic connectors were laid to form the unifying loop. The wiring in the buildings was carried out as soon as possible: 3% of the sockets and 16% of the fibre optics 260 days before the Games, 20% of the sockets and 62 % of the fibre optics 120 days before, 80% of the sockets and 95% of the fibre optics 60 days before.

The final adjustments were carried out by using extensions cables, with no concern for appearance.

sociétés qui se partagent géographiquement l'ensemble des sites. Après recette du réseau local et tests des liaisons par France Télécom, le service informatique a pu intervenir pour l'installation des équipements. Vu l'aspect stratégique des applications informatiques en phase opérationnelle, une personne de France Télécom était présente au sein même du PC informatique pour une meilleure efficacité et rapidité des interventions.

1 500 prises ont ainsi été installées sur les anneaux de type 1 et 16 kilomètres de câbles optiques, 78 répartiteurs optiques et 450 jarretières optiques ont été posés pour constituer les anneaux fédérateurs. Le câblage des bâtiments a été réalisé au plus tôt (3 % des prises et 16 % des fibres optiques à J -260 ; 18 % des prises et 62 % des fibres optiques à J -120 ; 80 % des prises et 95 % des fibres optiques à J -60).

Les ajustements ultimes ont été réalisés à l'aide de simples rallonges sans souci d'esthétique.

L'axe Albertville/ordinateurs centraux devait porter à la fois les développements logiciels, les moyens de supervision de l'ensemble de l'informatique des Jeux, une application de CAO manipulant l'ensemble des plans des sites et les prolongements des liaisons à 64 kb/s construite sur le réseau Opus. Pour cela le choix s'est porté, pour des raisons de coûts, sur le multiplexe de l'ensemble de ces liaisons sur une liaison Transfix à 1920 kb/s terminée par deux multiplexeurs XC2048 d'Alcatel. Seule une liaison à 64 kb/s a été conservée en parallèle à titre de secours.

• LES AUTRES RÉSEAUX BASÉS SUR DES LIAISONS SPÉCIALISÉES

Plus de 450 liaisons spécialisées ont été mises en place par France Télécom pour les seuls besoins du COJO parallèlement au réseau informatique (décrit ci-avant) : des liaisons phonie servant au départ des relais radio pour les réseaux sites (19 %) ; des liaisons pour la sonorisation des sites sportifs (14 %) ; des liaisons audio pour les conférences de presse en multiplex avec traduction simultanée centralisée à La Léchère (7%) ; des liaisons déport d'alarme et de signaux vidéo de surveillance pour la sécurité de bâtiments isolés ou de site de moindre importance (6%) ; le reste très divers : besoins pour la météorologie, la gestion administrative de la billetterie, la transmission automatique des résultats sportifs aux grandes agences de presse, etc.

L'ensemble de ces réseaux a demandé une excellente organisation entre les utilisateurs finaux et France Télécom pour achever les architectures à temps, coordonner les emplacements précis des extrémités et les dates de mise en service.

• LES RÉSEAUX RADIO SITE

Pour servir l'organisation des épreuves sportives ainsi que les fonctions opérationnelles associées, des réseaux radio tactiques à base de terminaux portatifs ont été mis en place, exploitant les infrastructures en mode canal ouvert. 86 canaux relayés (en bande VHF ou UHF selon les sites) ont été créés, implantés sur 22 points d'émission distincts reliés à des consoles de supervision par 63 liaisons filaires. Pour des fonctions annexes, 83 canaux simplex étaient prévus. Les 1 900 terminaux portatifs étaient segmentés en 50 groupes aux programmations distinctes.

Pour satisfaire aux besoins des épreuves tests, une infra-

The Albertville-central computers axis had to carry, at the same time, the software developments, the means of supervising the whole of the Games database, a CAO application programme to control all the site plans, and the extensions of the 64 kb/s link-ups built on to the OPUS network. For all this, and for reasons of cost, the choice was made to use a multiplex of all the links on a 1,920 kb/s Transfix link terminated by two Alcatel XC2048 multiplexers. One single 64 kb/s link was retained as a stand-by in case of emergency.

• OTHER NETWORKS BASED ON SPECIALIZED LINKUPS

More than 450 special link-ups were performed by France Télécom in parallel with the database network, just to meet the needs of COJO: radio links to back up the radio relays in the site networks (19%); link-ups for sound systems at the venues (14%); sound link-ups for press conferences by multiplex, with simultaneous translation based at La Léchère (7%); radar alarm and video surveillance link-ups for the security of isolated buildings and less important sites (6%). The others were of a diverse nature: weather-forecasting requirements, administration of the ticketing procedures, automatic transmission of the results to the large press agencies, etc.

All of these networks demanded excellent organization between the end-users and France Télécom in order to finish the structures in time, to co-ordinate the precise position of the extremities and the dates for coming on line.

• THE VENUE RADIO NETWORKS

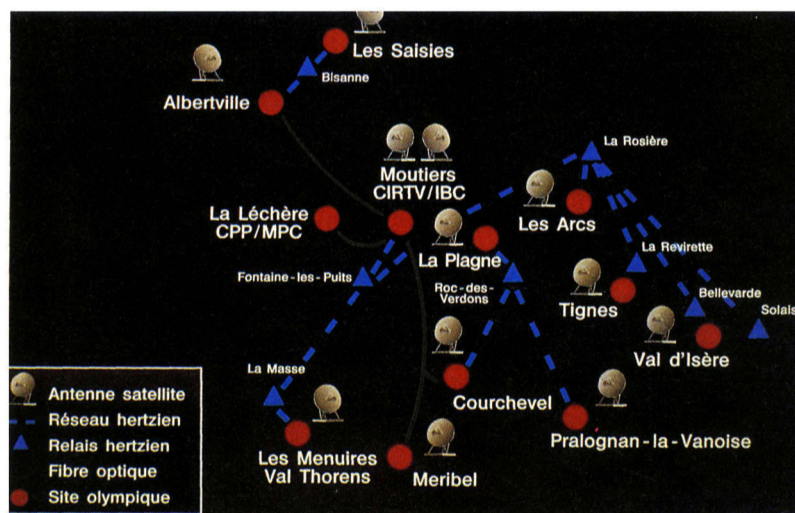
To assist in the organization of the sporting events as well as operational functions related to them, tactical radio networks based on portable terminals were set up, using open channel infrastructures. 86 relayed channels (in VHF or UHF depending on the venue) were created and implanted at 22 distinct transmission points, which were linked to supervisory attendant consoles by 63 cable links. For any additional functions, 83 simplex channels were provided for. The 1,900 portable terminals were divided into 50 groups with distinct programming features.

To meet the needs of the trial events, an infrastructure composed of six relayed channels and two supervisory attendant consoles with the corresponding energy supplies was created. The whole structure was installed in a van for mobility and independence. During the Games, this van provided the radio infrastructure for Tignes and Les Menuires.

The standard of these networks was studied as early as 1989, with the help of the ISF, who, because they were running the ski events, were the most demanding of the end-users. Then, the telecommunications department worked with Alcatel to finalize every detail of these networks.

The trial events of winter 1990/91 provided an opportunity to perform any final technical adjustments to the portable terminals and the infrastructures to meet the needs of the users of this means of communication which was so vital to the organization of the competitions and the safety of the athletes.

The infrastructure (relays, consoles, frequency plans) was settled in April 1991, after the debriefing following the trial events, and was installed in August/September 1991. The allocation and programming of the terminals were more difficult to finalize as they depended on the organisation in each different venue. They were finally allocated less than two months before the Games.





structure composée de six canaux relayés et de deux consoles de supervision avec les installations d'énergie correspondantes ont été conçues. Cet ensemble a été installé dans une camionnette pour plus de mobilité et d'autonomie. Pendant les Jeux, cette camionnette a assuré l'infrastructure radio de Tignes et des Menuires.

La définition qualitative des réseaux a été étudiée dès 1989 avec l'aide de la FIS qui, à travers la direction des épreuves de ski, représentait le groupe d'utilisateurs le plus exigeant. Ensuite, le service télécommunications a travaillé avec Alcatel pour mettre au point chaque élément de ces réseaux. Les épreuves test de l'hiver 1990/1991 ont permis de finaliser la mise au point technique des terminaux portatifs et des infrastructures permettant de satisfaire pleinement les utilisateurs de ce moyen de communication vital pour l'organisation des compétitions et la sécurité des athlètes.

L'infrastructure (relais, consoles, plan de fréquence) a été figée en avril 1991 après les debriefings des épreuves tests ; les installations ont eu lieu en août et septembre 1991. La répartition et la programmation des terminaux ont été plus difficiles à figer car ces données découlaient de l'organisation précise de chaque site. La dernière répartition a été figée moins de deux mois avant les Jeux.

L'exploitation de ces réseaux était confiée aux Équipiers, soigneusement sélectionnés pour tenir la fonction d'opérateur radio sur les sites sportifs importants. Grâce à une recherche particulière parmi le personnel de la Croix-Rouge couplée à la participation aux épreuves-tests, un bon niveau de qualification a été atteint.

La maintenance a été assurée par Alcatel avec la présence sur chaque site d'un technicien et d'une équipe de deuxième niveau de cinq personnes spécialisées, basés à Albertville. L'accent a été mis sur la formation des utilisateurs pour qu'ils assimilent très rapidement les bases élémentaires des manipulations des terminaux et des modes de communication propres aux réseaux radio en canal ouvert.

• LE RÉSEAU RADIO ROMÉO

Pour résoudre le problème des moyens de communication nécessaires aux véhicules de transport de la famille olympique et des spectateurs, le service télécom a opté pour l'emploi d'un réseau radio spécifique dénommé Roméo. Ce réseau privatif couvrant l'ensemble de la zone olympique a été spécifiquement construit pour cet événement. Il était basé sur 68 canaux installés sur huit points d'émission/réception. La signalisation était conforme à la norme MPT 1327, faisant de ce réseau l'un des premiers réseaux à ressources partagées opérationnels en France.

19 consoles de régulation, composées d'un micro-ordinateur de gestion des appels en instance et d'un terminal de phonie, ont été installées pour le transport des spectateurs (6), le transport des VIP (5), le transport des médias (1), le transport des athlètes (1), la sécurité (4), l'organisation médicale (1) et le PC des opérations (1). Elles étaient réparties dans les centres de décision de gestion des diverses flottes de véhicules. Ainsi, 464 autocars ont été équipés (transport des spectateurs, des médias, des athlètes), 452 voitures pour le transport des VIP, 9 dépanneuses de car, 25 dépanneuses de voitures, 35 ambulances et 25 véhicules divers. En outre, 150 terminaux portables étaient utilisés pour la gestion du transport spectateurs (46), du transport médias (14), du transport VIP (12), des services de sécurité (23), du service médical (27), pour la formation des chauffeurs (18), et pour les divers responsables (10).

Un réseau test a été mis en place en janvier 1991 permettant une validation des fonctionnalités par les responsables du transport. Ceux-ci préparèrent un test de transport des spec-

These networks were only used by carefully selected Volunteers, who would act as radio operators at the important sporting venues. Thanks to the research efforts of the Red Cross staff, and participation in the trial events, the Volunteers went into the Games reasonably well qualified.

Maintenance was in the hands of Alcatel, who had one technician on each venue and a back-up team of five based in Albertville.

The accent was firmly placed on training the users so that they grasped the basic principles of the terminals and communication modes particular to open channel radio networks.

• THE ROMEO RADIO NETWORK

To solve the problem of communication for vehicles transporting members of the Olympic Family, the telecommunications department chose to use a specialized radio network, called Romeo. This private network, covering the whole of the Olympic zone, was specifically constructed for the Games. It was based on 68 channels installed at eight transmission/reception points. The signal arrangement conformed to the norm MPT 1327, which made this network one of the first shared-resource networks to operate in France.

Nineteen regulatory consoles, made up of a micro-computer, to handle stacked up calls, and a radio terminal, were installed for spectator transport (6), VIP transport (5), media transport (1), transport of the athletes (1), security (4), medical organization (1) and the Operational Control Centre (1). They were allocated to the administration centres of the various fleets of vehicles. 464 coaches were equipped in this way (for transport of spectators, media personnel and athletes), 452 VIP cars, nine coach-breakdown vehicles, 25 car-breakdown vehicles, 35 ambulances and 25 other vehicles. On top of this, 150 portable terminals were used to control spectator transport (46), media-personnel transport (14), VIP transport (12), security services (23), medical service (27), for training the drivers and for various people in administrative posts.

A trial network was set up in January 1991 for the heads of transport to check on the working of the system. They prepared a trial run for spectators in April 1991 and for VIPs in June 1991. Although on a much smaller scale (about 30 vehicles were equipped) the trials reinforced the interest in a radio network by showing how it worked and checking that everything was in place. On completion of the trial runs, major defects in the terminals were discovered, but put right for the final network. The definitive infrastructure was operational only at the end of November 1991, which reduced the final build-up and training period.

Fitting the terminals into the vehicles needed very careful preparation to keep the time off the road to a minimum for the coaches and to keep damage to a minimum for the lighter vehicles.

This was the reason for the decision to go ahead with a pre-fitting session in July 1991 for the coaches (wiring, aerials) and as soon as the coaches arrived in the Olympic zone, a box containing all the parts was installed. 260 coaches were equipped in this way, in two days by six people.

For the light vehicles, the telecommunications department decided, in the first instance, to install the wiring, and then fit the set at the end of the process.

France Télécom was responsible for the whole operation, and they chose Philips, from the tenders submitted, to supply the infrastructure, the terminals and several fitters to install the sets. The testing of the network, the terminals installed, as well as the functioning of the network, remained under the auspices of France Telecom. Maintenance of the terminals was carried out by the manufacturer during regular visits to the working areas of the coaches in the Olympic zone.

tateurs en avril 1991 et des transports VIP en juin 1991. Bien que de taille très réduite (environ 30 véhicules équipés), ces tests ont confirmé l'intérêt du réseau radio en précisant les modes d'exploitation et en validant les conditions de montage. À l'issue de ces tests, des défauts majeurs dans les terminaux (défauts rectifiés pour le réseau final) ont pu être mis en évidence. L'infrastructure définitive n'a été opérationnelle qu'à la fin de novembre 1991, réduisant la période de montée en charge et d'apprentissage final.

Le montage des terminaux dans les véhicules a demandé une réflexion très particulière pour tenir compte d'un temps d'immobilisation minimum des autocars et d'une détérioration minimale des véhicules légers. On a ainsi procédé à un pré-montage dès juillet 1991 des autocars (antenne, câblages), suivi, dès l'arrivée des cars en zone olympique, de l'installation d'un boîtier contenant tous les éléments. 260 autocars ont été ainsi équipés en deux jours par une équipe de six personnes.

Pour les véhicules légers, le service télécom a opté pour une préinstallation des câblages sur chaîne, suivi d'un montage du poste en fin de fabrication. La responsabilité de l'ensemble des opérations (infrastructures, montages) a été confiée à France Télécom qui, après appel d'offre, a choisi Philips comme fournisseur de l'infrastructure et des terminaux et plusieurs installateurs pour les opérations de montage. Le test du réseau, des terminaux installés ainsi que l'exploitation du réseau est resté sous le contrôle direct de France Télécom. La maintenance des terminaux était assurée par le fabricant par passages réguliers sur plusieurs centres d'exploitation des cars en zone olympique.

La formation des utilisateurs qui devaient s'accoutumer très rapidement à cet outil a été particulièrement soignée. Cassettes vidéo, démonstrations pour chaque grande classe de terminal, aide mémoire très simplifiée accroché dans chaque véhicule étaient à leur disposition ; un week-end de formation des opérateurs sur console de régulation a été organisé.

Le trafic radio constaté fut inférieur de moitié environ aux estimations, reflétant l'absence de réels problèmes de circulation. L'emploi de messages d'état, prévus dans les procédures d'exploitation, n'a été que très peu employées, la gestion des flottes ayant été considérablement allégée pendant la période olympique.

Un seul problème majeur a dû être supporté, le 9 février en fin d'après-midi, sur la zone d'Albertville où étaient concentrés plus de 55 % des terminaux, conséquence d'une panne suivie d'une mauvaise prise en compte par les logiciels de gestion d'un grand nombre d'événements simultanés.

• LES AUTRES SERVICES DE RADIOCOMMUNICATIONS

Pour compléter les réseaux décrits ci-avant, le service télécom a mis en œuvre des terminaux alphapage de radiomessagerie alphanumérique. 1 370 terminaux ont été nécessaires pour les Équipeurs et les sous-traitants intégrés à l'organisation, et environ 2 000 pour les autres membres de la famille olympique. Basé sur le réseau public géré par France Télécom, le service était accessible par minitel (messages alphanumériques) ou par téléphone (messages numériques). Pour améliorer l'ergonomie de ce réseau, France Télécom a développé un dialogue français/anglais pour les minitels et un serveur vocal spécifique en anglais en complément du serveur vocal français.

Le COJO a mis en place, via un prestataire de service, une interface entre la messagerie électronique des Jeux sur Info' 92 et le réseau Alphapage. Le trafic moyen a été de un message par jour et par terminal.

L'emploi de radio-téléphones a été strictement limité à l'encadrement des Jeux (COJO, CIO, etc.). Seuls 150 terminaux furent mis

en œuvre. L'entraînement des utilisateurs, qui devait être très rapide, a été une opération particulièrement soignée. Vidéos, démonstrations en face de grandes classes, listes de vérification dans chaque véhicule et un week-end de formation sur l'utilisation des consoles de régulation ont été organisés.

Le trafic radio était d'environ la moitié du volume attendu, ce qui reflète l'absence de problèmes majeurs sur les routes. L'utilisation de messages d'état, qui était incluse dans la formation, était très rare, car la gestion des flottes pendant les Jeux était moins un problème que prévu.

Un seul problème majeur a dû être traité le 9 février, en fin d'après-midi, dans la zone d'Albertville, où plus de 55 % des terminaux étaient concentrés. Cela était le résultat d'une coupure de courant suivie d'une réaction insatisfaisante des programmes de contrôle à cause d'une surcharge de trafic simultané.

• OTHER RADIO COMMUNICATIONS SERVICES

To complete the networks described previously, the telecommunications department set up an alphanumeric radio paging network (Alphapage). 1,370 terminals were needed to equip the volunteers and the sub-contractors working within the organization, and another 2,000 for the other members of the Olympic Family. Based on France Télécom's public system, it was accessible by Minitel (alphanumeric messages) or by telephone (digital messages). To improve the ergonomics of the network, France Telecom developed a French/English dialogue for the Minitels and a specific English-language data bank to complement the French-language one. COJO, through an outside agency, set up an interface between the Olympic electronic message service and the Alphapage network. On average, the traffic was one message per day per terminal.

The use of radio telephones was strictly limited to the management staff of the Games (COJO, IOC, etc.) Only 150 terminals were issued, either in vehicles or as portables. At the same time, France Télécom rented out almost 900 terminals to the other members of the Olympic Family. As the infrastructure was extremely widespread, saturation was not a problem.

• ADMINISTRATION OF THE RADIO SPECTRUM

To get round any problems that the contributors to the Games might encounter in their application of the various methods of radio communications, the telecommunications department put their case to the various administrators of the wavebands in the radio spectrum (Ministries of the Armed Forces and the Interior, France Télécom, etc.). So, from 1989 onwards, any important organization (e.g. COJO, France Télécom, the security forces) was given a place on the radio spectrum. On many occasions, organizations within the Olympic Family coming from abroad with their own equipment were questioned (sporting federations through the NOCs, broadcasting companies, press, sponsors). At the same time, it had to be admitted to the waveband administrators that authorization might have to be given for temporary use of a frequency on their band, provided this use did not interfere with their operations. Finally, two working groups had to be formed to bring together the main administrators of frequency bands. One of these was responsible for advising on and authorizing temporary use of frequencies, the other for perfecting the special procedures for checking equipment and handling problems of interference.

In this way, several hundred temporary licences were issued and an operational group of almost 70 people, equipped with a high standard of technical apparatus, was set up to supervise the spectrum. Nearly 80 call-outs for jamming were dealt with, without any going as far as legal action.

en place (soit dans les véhicules, soit portables). En parallèle, France Télécom a loué près de 900 terminaux aux autres membres de la famille olympique. L'infrastructure ayant été largement dimensionnée, aucun phénomène de saturation n'a été constaté.

• GESTION DU SPECTRE RADIO

Pour pallier les difficultés que pouvaient rencontrer les intervenants des Jeux dans l'emploi des divers moyens de radiocommunication, le service télécom a stimulé les divers gestionnaires de bandes du spectre radio (ministère des Armées, de l'Intérieur, France Télécom, DRG, CSA, etc.). Ainsi, dès 1989, chaque grand projet (COJO, France Télécom, forces de sécurité) a été positionné dans le spectre radio. Avec de multiples relances, les organisations de la famille olympique venant de l'étranger avec leurs propres équipements ont été interrogées (fédérations sportives via les CNO, radiodiffuseurs, presse, sponsors). De même, il a fallu faire admettre aux divers gestionnaires de bandes, la possibilité d'autoriser l'usage temporaire d'une fréquence dans leurs bandes si cet usage ne perturbait pas leurs opérations. Enfin, la mise en place de deux groupes de travail a dû être stimulée. Elle regroupait les principaux gestionnaires de bandes de fréquence : l'un chargé d'instruire et d'autoriser l'emploi temporaire des fréquences, l'autre chargé de mettre au point les dispositions particulières du contrôle des matériels et du traitement des problèmes d'interférence.

Ainsi, plusieurs centaines de licences temporaires ont été accordées et un groupe opérationnel de près de 70 personnes, doté de moyens techniques importants, a été mis en place pour le contrôle du spectre. Près de 80 demandes d'intervention pour brouillage ont été traitées sans qu'aucune n'ait demandé une intervention judiciaire.

• LES ASPECTS COMMERCIAUX DE FRANCE TÉLÉCOM

Pour satisfaire aux besoins de tous les organismes de la famille olympique en services de télécommunications, France Télécom mit en place dès 1987 une délégation coordonnant les directions techniques concernées du groupe France Télécom qui proposait un catalogue de services adaptés au cadre olympique. Rappelons que France Télécom avait activement participé à l'élaboration du dossier de coordination.

La définition de ce catalogue a été faite en 1988 et 1989. Elle prenait en compte le caractère temporaire des prestations en y intégrant la location des terminaux et la maintenance. Elle proposait une série de services globaux et simples à appréhender pour des membres étrangers, ainsi que la création d'une carte téléphonique spécifique à facturation a posteriori (carte Télécom olympique).

Les négociations sur les tarifs des principaux services (liaisons audio, vidéo permanentes intra-olympiques, lignes téléphoniques) ont eu lieu au cours de l'année 1990 et furent très laborieuses compte tenu des réactions des radiodiffuseurs détenteurs de droits ainsi que des organismes de presse les plus importants. La grille tarifaire a néanmoins été fixée définitivement en juin 1991.

Malgré l'application de forts coefficients de majoration aux



© FRANCE TÉLÉCOM

• COMMERCIAL ASPECTS OF FRANCE TÉLÉCOM

To meet the telecommunications needs of all the branches of the Olympic Family, France Télécom created a delegation to coordinate all the technical departments of the France Télécom group and to propose a catalogue of services suitable for the Olympic structure. It must not be forgotten that France Télécom played an active part in drawing up Albertville's application for the Games.

The contents of this catalogue were defined in 1988 and 1989. It took into account the temporary character of the services by including the rental of the terminals and their maintenance. It contained a comprehensive list of services easy to understand by foreign members, as well as creating a telephone card designed for payment after the Games (the Olympic Telecom Card).

Negotiations on the charge rates for the major services (audio link-ups, permanent between-venue video link-up, telephone lines) took place during 1990, and were extremely drawn out owing to the reactions of the right-holding broadcasting companies and the more important press organizations. Nevertheless, the definitive list of charge rates was finalized in June 1991.

Despite the application of hugely increased rates in the case of late requests, especially for telephone lines, they none the less poured in during January 1992.

In order to be of service to all its clients, France Télécom opened contact points at all the venues during the Olympic period. Situated inside the press centres, they offered an extension of the commercial service (delivery of terminals, connection to the network, etc.) as well as specific services for the

press, for example sale of telephone cards, telex transmission and an operator fax service. In the IBC, France Télécom created a sales unit for audio-visual services within the operations office.

In addition, France Télécom developed a telephone terminal for the press, which accepted telephone cards or Olympic Telecom Cards and from which direct overseas calls could be made. 600 of these terminals were installed in the editorial rooms as well as 70 fax machines, 60% of which were self-access and connected to the press terminals, were available in the press centres and also at the more distant accommodation centres.

A final note: although the telephone and self-access fax services were widely used by the press, the telex facility was largely ignored.

• THE OPERATIONAL ORGANIZATION OF TELECOMMUNICATIONS INSTALLATIONS DURING THE GAMES AND SECURITY MEASURES

In order to be prepared for any crisis situation, France Télécom deployed, in the Olympic zone, the whole gamut of security measures usually used to cover the entire territory of France. These were essentially preventive measures. The technical premises were separated according to their function and each one placed under the sole responsibility of one individual for access, definition and control of energy, etc.

Telecommunications access to a site was duplicated, either by doubling the underground cabling or by underground cabling and microwave back-up.

commandes tardives, celles-ci affluèrent en janvier 1992, notamment pour les lignes téléphoniques.

Pour servir l'ensemble de la clientèle, France Télécom mit en place pendant la période olympique des points de contact sur chaque site. Situés à l'intérieur de chaque centre de presse, ils offraient un prolongement de la prestation commerciale (livraison des terminaux, mises en service, etc.), ainsi que des services spécifiques à la presse : ventes de télécartes, transmission de télex ou de télécopies par opérateur. Dans le CIRTV, France Télécom créa une cellule commerciale des prestations audiovisuelles, placée au sein du bureau des opérations.

En complément, France Télécom a développé pour la presse un terminal téléphonique spécifique acceptant les télécartes ou la carte Télécom olympique, ainsi que les appels directs à l'étranger : 600 de ces appareils ont été installés dans les salles de rédaction, ainsi que 70 télécopieurs (60 % en libre service connectés aux terminaux de presse) à la disposition de la presse dans les centres de presse mais aussi sur les principaux points d'hébergement distants.

À noter l'acceptation très large des services de téléphone et de télécopie en libre service par la presse et l'abandon du télex.

• **LA GESTION OPÉRATIONNELLE
DU DISPOSITIF TÉLÉCOM
PENDANT LES JEUX
ET LES MESURES DE SÉCURITÉ**

Pour faire face à toutes les situations de crise, France Télécom a mobilisé en zone olympique l'ensemble des moyens de secours habituellement répartis sur tout le territoire français, à titre préventif essentiellement. Les locaux techniques étaient séparés par fonction sous l'entière responsabilité d'une seule entité par local (accès, définition et gestion de l'énergie, etc.).

Les accès télécoms à un site étaient doublés soit par double cheminement physique des câbles enterrés, soit par des câbles enterrés et des faisceaux herziens. De même, les liaisons vidéo intra-olympiques étaient doublées pour le signal international (liaison terrestre doublée par une liaison satellite). Un plan de crise avec étude de scénarios de replis a été préparé, avec tests de ces scénarios et des modalités de supervision.

Enfin, des secours d'énergie par groupes électrogènes et onduleurs ont été envisagés.

Sur le plan opérationnel, France Télécom a mis en place un centre de supervision des informations techniques (trafic, alarmes, etc.). Ce centre assurait la réception des dérangements des clients (permanence 24 h sur 24) et procédait au déclenchement des opérations de réparation. Pour les prestations audiovisuelles, la cellule de gestion et de supervision présente au CIRTV assurait la mise en œuvre des commandes des radiodiffuseurs et coordonnait les moyens de maintenance ou de secours.

La vision globale de chaque réseau permettait une prise en charge rapide des pannes majeures. Ce dispositif intégrait certains fournisseurs importants, tels que Alcatel en téléphonie. Pour gérer l'ensemble, des réunions quotidiennes à deux niveaux permettaient une synthèse et pouvaient avoir lieu à tout moment en cas de crise.

Pour la gestion des réseaux radio-site, Alcatel a installé une cellule de coordination et de maintenance de deuxième niveau à



© SIRPA / ECPA

In the same way, between-venue video link-ups were duplicated for international transmission (ground plus satellite link-up). A crisis plan with a study of a fall-back scenario was prepared, with trial runs of the scenarios and how they would be supervised.

Finally, energy back-up resources such as independent generators and undulators were considered.

On an operational level, France Telecom set up a supervision centre for technical information (traffic, alarms, etc.).

This centre was there to receive clients' problems (open 24 hours a day) and begin repair procedures. For the audio-visual services, the administration and supervision unit at the IBC put into practice the demands of the broadcasting companies and co-ordinated the maintenance and assistance units.

An overall visual check of each network ensured a rapid analysis of and response to any major malfunctions. This plan involved important suppliers, such as Alcatel for the telephones. To direct the whole plan, daily meetings at two levels provided an opportunity to exchange information. These meetings could be called at any time in case of emergency.

For the control of the radio networks on site, Alcatel set up a second stage co-ordination and maintenance unit in Albertville. This was in permanent contact with the maintenance staff at each venue.

Communication between COJO and France Télécom was on three levels: first, between the operational command post and the supervision unit of France Télécom (time tabling the events, important network problems, particular security problems); second, between the ORTO command post and the audio-visual office of France Télécom (broadcasting timetables, disturbances on the audio-visual network); and third, day-to-day procedural dialogue and commercial discussions (various modifications, new installation requests).

AN APPRAISAL OF THE OPERATION

• REALIZING THE OBJECTIVES

By keeping an attentive eye on the users during the operational phase, the members of the Telecommunications team could maintain a high level of quantity and quality control, while at the same time keeping the expenditure below the anticipated level.

• THE REASONS FOR THE SUCCESS

Included in the preceding reports are certain aspects which were essential for the success of the project.

The very early introduction of responsible Volunteers, trained and integrated into the structure of each venue, meant an on-the-spot response to any user problems. In addition to this, incorporating a small but top quality team into COJO facilitated the exchange of information and data, and the team's efficiency allowed decisions to be taken where they were needed.

Finally, the help of an extremely flexible database on micro-computer ensured complete control of the financial and technical data, even though the working environment was not always stable.

The choice of up-to-date technology, of terminals proved either by the market or by coming through the strictest of tests

Albertville. Elle était en contact direct avec les personnels de maintenance présents sur chaque site.

Les échanges entre le COJO et France Télécom étaient structurés à trois niveaux. En premier lieu, des échanges entre le PC des opérations et la cellule de supervision de France Télécom (planning des épreuves, problèmes importants sur un réseau, problèmes particuliers de sécurité) ; en second lieu, des échanges entre le PC de l'ORTO et le bureau audiovisuel de France Télécom (horaires des retransmissions, perturbations sur les réseaux audiovisuels) ; en dernier lieu, des échanges opérationnels courants et échanges commerciaux (modifications diverses, demandes nouvelles de service).

LE BILAN DES ACTIVITÉS

• LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Le suivi attentif des utilisateurs pendant la phase opérationnelle par les membres de l'équipe télécom a permis d'assurer une parfaite adéquation des services aux besoins, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, le tout dans un cadre financier en légère réduction globale.

• LES FACTEURS DU SUCCES

Parmi les descriptions détaillées auparavant, certains aspects capitaux ont conditionné l'issue favorable du projet.

La mise en place très tôt de cadres Équipeurs formés et intégrés à la structure de chaque site a permis une prise en charge globale des problèmes et des aléas, au plus près des utilisateurs. Par ailleurs, la constitution d'une équipe réduite mais de bon niveau au sein du COJO a favorisé l'échange de l'information et des données. Enfin, l'aide d'une informatique sur micro-ordinateur d'une grande souplesse a été le gage d'une bonne maîtrise des données de gestion et des données techniques, même dans un cadre extrêmement fluctuant.

Le choix de technologies au point, de terminaux validés soit par le marché, soit passés au crible de sévères tests opérationnels en conditions réelles, a été très important. L'exposition technologique doit être réservée pour des applications vitrine sans implications lourdes pour l'organisation des Jeux eux-mêmes.

• LES ALÉAS EN PHASE OPÉRATIONNELLE

Le dispositif Télécom n'a eu à supporter qu'un nombre très restreint d'aléas. Pendant la période précédant immédiatement les Jeux, quelques arrêts intempestifs du réseau Opus dus à une surcharge de modifications et d'ajouts de dernière minute ont été notés. Une remise à jour complète, maîtrisée, permit d'arrêter ces arrêts à répétition.

Dès la montée en charge du site de Méribel, le samedi 8 février après-midi, une cohabitation d'un canal du réseau site sur les mêmes fréquences qu'un canal du réseau Roméo a été décelé. Le relais et tous les terminaux du site ont donc été reprogrammés pendant la nuit et l'ensemble remis en ordre dès le 9 au matin.

Autre aléa : une panne d'une durée de trois heures environ sur le réseau Roméo, le 9 février en fin d'après-midi, sur la zone d'Albertville, a été particulièrement gênante : elle est intervenue pendant l'arrivée des spectateurs et des VIP à la première épreuve de patinage artistique !

Le plus spectaculaire fut cependant une coupure par sabotage de la fibre optique entre Albertville et Chambéry, pendant la transmission de la cérémonie d'ouverture. La coupure fut limitée à quelques secondes, le temps de basculer sur la voie de secours. La pleine capacité a été rétablie en douze heures.



© VANDY STADT

in real working conditions was an important factor. The plaudits of the technology in use should be reserved for the showcase operations to come, as they have no great bearing on the organization of the Games themselves.

• PROBLEMS DURING THE OPERATIONAL PHASE

The telecommunications team had very few problems to sort out. During the period immediately prior to the Games, one or two untimely cuts in the OPUS network were noted. These were due to an overload of modifications and last-minute additions. A complete update of the system put a stop to these constant cut-outs.

As soon as all the systems were started up at Méribel, on the afternoon of Saturday, 8 February, a channel in the site network was discovered on the same frequency as a channel in the Romeo network.

The relay and all the terminals on the site were reprogrammed during the night and were all in working order for the morning of the 9th.

Another problem was a three-hour shut-down on the Romeo network-late in the afternoon of the 9th, in the Albertville sector, which proved to be most embarrassing: it happened while the spectators and VIPs were arriving for the first figure skating event!

The most spectacular incident, however, was the result of sabotage of the fibre optic cable between Chambéry and Albertville, during the broadcast of the Opening Ceremony. The cut only lasted a few seconds, the time it took to switch over to the back-up system. In 12 hours, the system was again in full working order.







*Le service accréditation
Le service du Protocole
Le service transport
Le plan de circulation de l'État
L'hébergement et la restauration
Le service billetterie
Le service médical
L'habillement
La météorologie
L'assurance des Jeux*

Les services **Services**

**The accreditation department
The protocole department
The transport department
The State traffic plan
Accommodation and catering
The ticketing department
The medical service
Outfitting
Weather forecasting
Insuring the Games**

LA MISSION

L'accréditation permet l'identification de toutes les personnes participant aux Jeux. En effet, tout individu ayant un rôle dans l'organisation et devant accéder aux sites olympiques (sauf les spectateurs munis de billets) doit être identifié et accrédité.

• LES OBJECTIFS

Les objectifs du service accréditation furent principalement l'identification et l'inscription informatique de toutes les personnes nécessaires à la tenue des Jeux olympiques et l'émission pour ces personnes d'une carte d'accréditation. Cette carte d'accréditation, sous forme d'un grand badge plastifié, exposait visuellement et clairement l'identité des personnes ainsi que les droits qui leur étaient attribués selon leur fonction ou leur mission pendant les Jeux.

Par accord préalable avec les forces de sécurité, les dossiers de toutes les personnes susceptibles d'être accréditées devaient faire l'objet d'un contrôle de sécurité par les autorités compétentes.

Enfin, l'accréditation olympique devait être considérée comme un permis de travail et donc accordée uniquement aux personnes dont la présence était nécessaire à l'organisation et à la tenue des Jeux. Elle ne devait en aucun cas tenir lieu de billet gratuit pour assister aux épreuves sportives.

• CHAMPS ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

Le service accréditation avait la responsabilité de pourvoir l'accréditation à toutes les personnes impliquées dans les Jeux, soit la Famille olympique – y compris les media et détenteurs de droits de diffusion –, les

Le service accréditation The accreditation department



THE TASK

Accreditation allowed all those participating in the Games to be identified. In fact, any person whose a role meant having to enter the Olympic sites (except spectators with a ticket) had to be identified and accredited.

• THE OBJECTIVES

The objectives of the accreditation department were mainly to identify and file in a computer any person essential for the organization of the Olympic Games (except spectators), and to issue to these persons an accreditation card. This accreditation card, a large plastic-coated pass, showed clearly the identity of the bearer, and this person's rights and privileges in accordance with his or her role and function in the Games.

By prior agreement with the security services, all information contained in the files of people likely to be accredited could be the subject of a security check by qualified bodies.

Lastly, Olympic accreditation was to be considered as a kind of work permit, granted only to persons who were essential to the organization and running of the Games. It was under no circumstances to be considered as a free ticket to the sporting events.

• RESPONSIBILITIES

The accreditation department was responsible for supplying

Équipiers, les prestataires, les sous-traitants et les forces de sécurité, de santé et d'urgence. Cette mission a amené le service accréditation à traiter avec tous les organismes concernés par ces diverses populations, soit environ 1 700, dont plus de 1 000 membres d'organes de presse ou de radiotélévision.

Une estimation préliminaire, extrapolée des chiffres de Calgary, prévoyait qu'environ 45 000 personnes seraient susceptibles d'être accréditées pour les Jeux d'Albertville. En fait 50 135 dossiers furent déposés, 39 046 personnes reçurent au moins une carte d'accréditation, et plus de 4 400 cartes furent rééditées suite à des changements de divers types.

• LES INTERFACES DE LA MISSION

Les interfaces internes

Afin d'accomplir sa mission, le service accréditation dut collaborer étroitement avec tous les autres services du COJO.

Dans la phase de conception et de préparation, les principaux services sollicités furent le service informatique (pour le développement des logiciels nécessaires et l'identification, la mise à disposition, l'installation et le support technique des matériels et équipements informatiques indispensables), le service des équipements (pour les locaux identifiés sur tous les sites), la conception assistée par ordinateur pour les plans de zonage des sites, le service approvisionnement et matériels pour les mobiliers, matériels et fournitures, le service des Équipiers et l'organisation des sites pour les personnels, le service communication pour la signalétique et les publications, le service sécurité pour les vérifications et la mise en oeuvre des règles d'accréditation par le contrôle d'accès, le service marketing pour les discussions et le suivi avec les fournisseurs partenaires.

Pour la phase fonctionnelle, et plus précisément pour l'accréditation même des personnels, prestataires et sous-traitants, tous les services du COJO furent mis à contribution.

Les interfaces externes

En phase de préparation, les contacts externes du service accréditation ont été orientés principalement vers l'État français pour les discussions relatives à la carte d'identité olympique et à divers aspects liés à la sécurité, vers IBM et Kodak pour le matériel technique de prise de photo.

En phase d'activation, les contacts externes furent aussi nombreux que variés : le Comité international olympique, les fédérations internationales, les Comités nationaux olympiques, les médias, les partenaires, les forces de police, de sécurité, de santé et de secours, etc. Au total, plus de 1 700 organismes dont environ 700 par contact direct.

• LE PLANNING

Un directeur de l'accréditation fut engagé trois ans avant les Jeux, soit en janvier 1989. Ses premières actions ont consisté à élaborer une philosophie générale et un planning de mise en oeuvre, et à entamer les discussions avec l'État pour établir la carte d'identité olympique.

Six grands domaines d'activités nécessitant des échéanciers ont été identifiés.

La carte d'identité olympique

La charte olympique précise que « la carte d'identité olympique établit l'identité de son porteur et constitue le document autorisant le franchissement de la frontière du pays de la ville organisatrice des Jeux olympiques ».

Toujours selon la charte olympique, la carte d'identité olympique, accompagnée d'un passeport (ou d'un autre document officiel d'identité) en cours de validité doit servir de permis d'entrée et de séjour dans le pays de la ville hôte pour une durée d'un mois avant à un mois après les Jeux olympiques.

Il fut donc nécessaire de discuter avec les autorités

accréditation to all persons involved in the Games, that is, the Olympic Family, including the media and broadcasting rights-holders, Volunteers, contributors and sub-contractors, and the security, medical and rescue services. This task brought the accreditation department into contact with all the bodies governing these different groups, of which there were about 1 700, and more than 1,000 of these were organs of the press, radio or television.

A preliminary estimate based on figures from Calgary predicted that about 45,000 people would need accreditation for the Albertville Games. In fact, 50,135 applications were received, 39,046 people received at least one accreditation card, and more than 4,400 cards were re-issued as a result of various modifications.

• THE INTERFACES

Internal interfaces

In order to carry out its task, the accreditation department had to collaborate closely with all the other COJO departments.

During the conception and preparation phases, the most important contacts were with Data Processing (for the development of the necessary software, the identification, supply and installation of the indispensable computer hardware, and for technical support), Amenities (for premises at all the venues), Computer-Aided Design (for the zone plans of the venues), Equipment (for furniture and other supplies), Volunteers and venue Management (for the personnel), Communication (for sign-posting and publications), Security (for security checks and the application of accreditation rules at access control), and Marketing (for discussion and follow-up with the official suppliers).

During the functional phase, and more exactly for the accreditation of personnel, contributors and sub-contractors, all the COJO departments were called into service.

External interfaces

During the preparation phase, the external contacts of the accreditation department were principally with the French Government for discussions concerning the Olympic identity card and various aspects of security, and with IBM and Kodak for the technical equipment.

During the activation phase, the contacts were as numerous as they were varied: the IOC, the International Federations, the NOCs, the media, the sponsors, the police and the security, medical and rescue teams. In total, more than 1,700 bodies, 700 of which were dealt with directly.

• THE SCHEDULE

A Director of accreditation was appointed three years before the Games, in January 1989. His first priorities were to work out an overall philosophy and a work schedule, and to open discussions with the state over the Olympic identity card.

Six areas of activity, each one needing a schedule, were defined.

The Olympic identity card

The Olympic Charter states that 'the Olympic identity card establishes the identity of the bearer and constitutes the document which authorizes entry into the country of the organizing town of the Olympic Games'.

The Olympic Charter also states that the Olympic identity card, supported by a valid passport (or other official form of identity), serves as an entry or short-stay permit in the country of the host town for a duration of up to one month before and one month after the Olympic Games.

It was therefore necessary to discuss with the relevant French state authorities the different security specifications and procedures implicit in the recognition of this document. These discussions ran from March 1989 to June 1991, at which time the documents were produced and distributed to the different issuing authorities concerned by COJO.



compétentes de l'État français des différentes spécifications sécuritaires et procédures inhérentes à la reconnaissance de ce document. Ces discussions s'échelonnèrent de mars 1989 à juin 1991, date à laquelle les documents furent produits et distribués aux différents organismes émetteurs concernés par le COJO.

Les publications et formulaires

La plupart des formulaires d'accréditation et guides d'utilisation pour la Famille olympique furent élaborés et produits en deux grandes étapes : les formulaires de demande d'accréditation et mode d'emploi pour les media non-détenteurs de droits furent produits et expédiés aux organismes concernés (Comités nationaux olympiques et grandes agences internationales) début février 1991.

Les cartes d'identité olympiques, formulaires d'accréditation, listes de Famille olympique, guide de la carte d'identité olympique, sommaire des engagements des délégations, formulaires d'engagement par nombre et par nom des athlètes et officiels d'accompagnement, codes d'admission et guide des engagements furent produits et expédiés aux divers organismes (CIO, FI, CNO et media détenteurs de droits) à la fin juillet 1991.

Un guide de l'accrédité fut publié en janvier 1992 et remis à tous au moment de l'accréditation.

Les outils informatiques et l'installation des centres d'accréditation

Dès mars 1989, des discussions furent engagées avec le service informatique pour l'élaboration des logiciels nécessaires à l'accréditation. Il fut décidé que ces logiciels seraient développés par Andersen Consulting, partenaire officiel, en trois phases : un système d'inscription des membres de la Famille olympique (avril 1991), un système d'accréditation (août 1991), l'édition de laissez-passer à la journée dans les différents centres d'accréditation à la journée (décembre 1991). Parallèlement, les besoins en matériels informatiques furent identifiés.

Le recrutement et la formation des personnels

Le fonctionnement du service d'accréditation devait être assuré en grande partie par des Équipeurs. Les besoins furent arrêtés à 265 personnes, dont 105 pour le centre principal de Frontenex. Il fut déterminé qu'à compter de novembre 1991, le service d'accréditation débuterait la pré-accréditation des per-

Publications and forms

Most of the accreditation forms for the Olympic Family, and instructions for filling them in, were developed and produced in two stages: the accreditation application forms and instructions for the non-rights-holding media organizations were produced and sent to the bodies concerned (NOCs and large international agencies) at the beginning of February 1991.

The Olympic identity cards, accreditation forms, Olympic Family lists, Olympic identity card guide, summary of the delegations' registrations forms, by number and by name, for all the athletes and accompanying officials, admission codes and a registration guide were all sent out to the various bodies (IOC, IFs, NOCs and rights-holding media) at the end of July 1991.

An accreditation guide was published in January 1992 and handed out to everybody at the time of accreditation.

Data processing utilities and the installation of accreditation centres

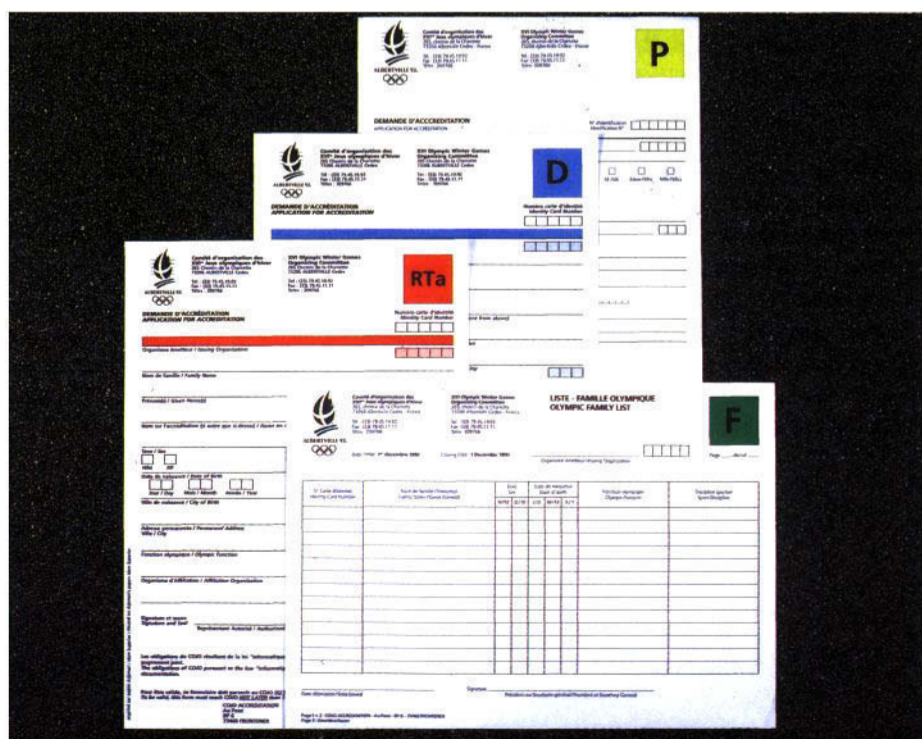
From March 1989, discussions were opened with the Data Processing department concerning the development of the software necessary for accreditation. It was decided that these software packages would be handled by Andersen Consulting, an Official Sponsor, in three phases: a registration system for members of the Olympic Family (April 1991); an accreditation system (August 1991); and the production of day passes in the different daily accreditation centres. At the same time, hardware requirements were assessed.

Recruitment and training of personnel

Running the accreditation department was largely in the hands of Volunteers. Numbers were fixed at 265 people, 105 of whom would be at the main accreditation centre at Frontenex. It was decided that, from November 1991, the accreditation department would begin the pre-accreditation of personnel already identified in order to spread this task out over the time available. A few Volunteers could therefore be trained from October 1991, while some had already acquired experience during the test events between December 1990 and April 1991. A special training weekend was arranged for 4 and 5 January 1992 for some 150 Volunteers.

Distribution, reception and processing of applications

The deadlines for returning the different Olympic Family



sonnels déjà identifiés, afin d'étaler les volumes dans le temps. Quelques Équipiers furent donc formés dès octobre 1991, alors que certains avaient déjà acquis une certaine expérience lors des épreuves tests entre décembre 1990 et avril 1991. Un week-end de formation spécial eut lieu les 4 et 5 janvier 1992 pour quelque 150 Équipiers.

La distribution, réception et le traitement des demandes

Les délais pour le retour des différents formulaires de la Famille olympique, en accord avec la charte olympique et le CIO furent fixés comme suit :

- 1^{er} mai 1991 : demandes d'accréditation pour les media non-détenteurs de droits ;
- 1^{er} septembre 1991 : sommaire de participation des délégations sportives ;
- 1^{er} octobre 1991 : demandes d'accréditation et listes de la Famille olympique pour les media détenteurs de droits ;
- 1^{er} décembre 1991 : demandes d'accréditation, listes de Famille olympique et engagement pour les autres membres de la Famille olympique et les délégations sportives ;
- 24 janvier 1992 : engagements par nom des athlètes.

• LE BUDGET

Le budget global identifié pour l'accréditation ne reflétait en fait que quelques dépenses bien spécifiques à la mission : publications (cartes d'identité olympiques, formulaires, guides), lecteurs de code-barres (en fait utilisés par le contrôle d'accès du service sécurité) et une évaluation de l'apport en nature du

forms, in accordance with the Olympic Charter and the IOC, were fixed at:

- 1 May 1991: accreditation applications for non-rights-holding media
- 1 September 1991: application lists from the sporting delegations
- 1 October 1991: accreditation applications, Olympic Family lists and obligation forms for the other members of the Olympic Family and the sporting delegations
- 24 January 1992: obligation forms in the name of the athletes.

• THE BUDGET

The overall budget assigned to accreditation reflected only a few expenses specific to the task, such as the production of Olympic identity cards, forms and instructions, bar-code identifiers (used in fact by the security department at access control)



© LAURENT BAGNIS



© LAURENT BAGNIS

contrat Kodak pour le matériel de prise de photo et les fournitures consommables. Ce budget fut de l'ordre de 2,5 millions de francs.

Tous les autres coûts (informatique – logiciels et matériels –, équipements, locaux, décoration, signalétique, mobiliers, fournitures et petits matériels, personnel, etc.) étaient comptabilisés dans les budgets des services respectifs.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

• CENTRE PRINCIPAL

D'ACCREDITATION DE FRONTENEX

Installation

Le centre principal d'accréditation était situé à Frontenex, huit kilomètres avant Albertville, et desservi par une sortie d'autoroute. Le centre d'habillement des Équipiers se trouvait à 500 mètres. C'était donc un point de passage aisé lors de l'arrivée dans l'espace olympique.

Le centre occupait un hangar d'atelier de 1 000 m² divisé en quatre grandes parties : une salle d'attente, des lignes d'accréditation, des bureaux, la restauration.

and an assessment of the contribution in kind in the Kodak contract for photographic equipment and consumable materials. This budget came to around 2.5 million francs.

All the other costs (computer software and hardware, amenities, premises, decoration, sign-posting, furniture and small items of equipment, personnel, etc.) were accounted for in the budgets of the respective departments.

RESOURCES USED

• THE MAIN ACCREDITATION CENTRE AT FRONTENEX

Facilities

The main accreditation centre was at Frontenex, eight kilometres from Albertville and near a motorway exit. The Volunteers' outfitting centre was 500 metres away. It was therefore an easy place to get to once in the Olympic zone.

The Centre was in a 1,000 square metres hangar, separated into four large sections: a waiting room; accreditation desks; offices; and a restaurant.

It was officially opened for issuing accreditation cards on 15 January 1992.

Various facilities were installed to make the centre more comfortable: a newspaper distributor (French and English), telephone kiosks, drinks distributors, a sound system broadcasting the official Olympic station, Radio France Savoie Info 92, which was also linked up to a microphone at Reception to make various announcements. All these facilities were installed during the first two weeks of January 1992.

The accreditation space was divided into two parts, half for three pairs of accreditation desks, and half for transport, accommodation and road permit desks.

Il fut officiellement activé pour la délivrance des cartes d'accréditation le 15 janvier 1992.

Divers équipements de confort sont venus agrémenter le centre d'accréditation : distributeurs de journaux français et anglais, cabines téléphoniques, distributeurs de boissons, sonorisation d'ambiance diffusant la radio officielle des jeux (Radio France Savoie Info 92), couplée à un micro situé à l'accueil pour des annonces diverses.

L'installation s'est effectuée pendant les deux premières semaines de janvier 1992.

L'espace accréditation de 1 000 m² fut divisé en deux parties : 500 m² pour les six lignes d'accréditation réparties sur trois estrades, 500 m² pour les bureaux transport, hébergement, permis de circuler.

La surface propre aux lignes d'accréditation et à la salle d'attente s'est avérée suffisante, sauf pour les jours de pointe du 5 et 7 février 1992 où la file d'attente sortait du bâtiment. La gestion des hôtes fut alors efficace et permit de ne pas engorger l'espace même des lignes d'accréditation.

La signalétique extérieure dut être étudiée avec soin et mise en place très tôt. La signalétique intérieure a été insuffisante pour la canalisation des flux. Il ne faut pas hésiter à marquer chaque étape de la circulation des personnes dans une taille visible de loin.

Ressources humaines

L'équipe accréditation était constituée de quatre cadres permanents, un cadre observateur permanent et actif de Lillehammer, une secrétaire, une standardiste, huit opérateurs de saisie. Cette équipe fut complétée à partir de fin décembre par une assistante destinée au bureau des réclamations et fin janvier par deux opératrices supplémentaires. 105 Équipiers ont renforcé le service.

Les 4 et 5 janvier, un week end de formation a réuni une grande partie des Équipiers de Frontenex et des autres sites. Le but était de concentrer la formation dans un délai assez rapproché de la prise de fonction.

Un support constitué du manuel de formation servait de référence dans la compréhension du système et des procédures.

Les opérations de préaccréditation à partir de la mi-novembre ont permis de constituer un noyau de dix Équipiers formés dont certains ont pu assurer la formation des nouveaux arrivants.

La prise de fonction des Équipiers s'est faite par étapes : le 15 janvier (30 personnes) et le 25 janvier (65 personnes), pour se terminer le 15 février, laissant à cette date une trentaine de personnes sur deux guichets ouverts.

Finalement, le nombre d'Équipiers (105) fut largement suffisant. Il permit d'absorber sans peine les quelques milliers d'accrédités journaliers. Ce surnombre a été parfois générateur de lassitude. Une réduction du nombre aurait permis de les occuper pleinement (ce qu'ils demandaient !). Les files d'attente du 5 et 7 janvier étaient de toute façon inévitables.



© LAURENT BAGNIS



© LIBERTO

The area given over to accreditation proved to be large enough, except on the busy days of 5 and 7 February 1992, when the queue stretched outside the building. The organizing of the hostesses was efficient enough to prevent overcrowding, even in the accreditation area.

The outside signs had to be very carefully studied and installed early. The inside signs were not sufficient to channel the numbers involved. Each stage of the circulation of the applicants had to be marked with signs large enough to be seen from a distance.

Human resources

The accreditation team was made up of four permanent managers, an observer from Lillehammer, a secretary, a telephone receptionist and eight computer operators. This team was strengthened at the end of December by the addition of an assistant to the claims office, and, at the end of January, by two extra operators. 105 Volunteers made up the team.

A training weekend on 4 and 5 January brought together most of the Volunteers from Frontenex and other venues. The idea was to concentrate the training into a period as close as possible to the starting date.

A training manual served as a reference guide to help in the understanding of the system and the procedures.

The pre-accreditation sessions from mid-November onwards provided a hard core of ten trained Volunteers, some of whom were able to help later in training the others.

The Volunteers took up their duties in stages: 15 January (30 people), 25 January (65 people) and, finally, by 15 February, about 30 people were left manning two desks.

The number of Volunteers (105) was quite than enough. It allowed the department to handle the several thousand accreditations per day. In fact, the large number occasionally provoked a certain lassitude, which could have been avoided by reducing the numbers involved. This would have meant filling their time more completely, which is what they wanted. The queues of 5 and 7 February were, in any case, inevitable.

Data processing

The hardware was made up of IBM PS2 8580, with 3270 in emulation and access to the central computer at Chambéry. Laser (4019) or ink-jet (4072) printers were distributed around the offices for printing small quantities. The main printer was a high-output laser 3816 for large runs and different formats.

The printing rate for the passes was about 100 per hour per desk, which meant a theoretical capacity of 600 passes per hour.

Various programmes enabled the data input and the quotas of the different organisms to be checked. They were intended for external as well as internal use, to allow these organisms to check their own quotas.

Dealing with doubles took up the whole of one person's time. This aspect must not be neglected as it is an important part of the accreditation process.

Informatique

Le matériel était composé d'IBM PS2 8580 en émulation 3270 avec accès à l'ordinateur central de Chambéry. Des imprimantes lasers 4019 ou à jet d'encre 4072 furent réparties dans les bureaux pour des impressions locales de petits volumes. L'imprimante principale était une imprimante laser gros débit 3816 pour les impressions d'états volumineux et en série.

La capacité d'impression des badges (avec contrôle des données) d'un guichet était d'environ 100 personnes par heure, offrant une capacité théorique totale de 600 personnes par heure.

Divers états permettaient le contrôle de la saisie ou des quotas des différents organismes. Ils étaient destinés à usage interne aussi bien qu'à usage externe auprès des organismes pour leur propre contrôle.

La gestion des doublons mobilisa une personne à part entière. Il ne faut pas négliger ce point dont dépend une partie de l'intégrité du système d'accréditation.

The status categories were precise but complicated to handle; it is essential that the people dealing with them are in perfect agreement over the procedures, established well before, for the categories to keep their meaning.

Finally, the Kodak photo system used was simple and did not have a photo memory capacity. With a controller, one person could run two printers.



© LAURENT BAGNIS

Les statuts étaient spécifiques et compliqués à gérer ; il est nécessaire que les personnes qui les manipulent soient à l'unisson afin ces statuts conservent leurs signification (procédure définie à l'avance).

Enfin, le système photo Kodak choisi fut simple et ne comportait pas de mémorisation des photos prises. Par l'intermédiaire d'un contrôleur, il permettait à un seul opérateur de contrôler deux imprimantes.

Par sécurité, des appareils de rechange furent positionnés en bout de chaque ligne, prêts à prendre le relais en cas de défaillance quelconque de l'appareil en cours d'utilisation.

La cadence fut de 400 personnes à l'heure, compte tenu des

For the sake of security, back-up cameras were kept at hand in case the one in use should malfunction. The rate was about 400 people per hour, taking into account the dead time and coupling the camera's capacity to that of the data terminals.

An individual accreditation could take five minutes if the person's details were in order.

On the whole, the machines worked well. Their performance, however, was affected by outside light (windows had to be covered), heat, cold and damp. They had, therefore, to be used very carefully.

• ACCREDITATION SUB-CENTRES

The task of the sub-centres was to re-produce lost or stolen passes or to issue new passes if access rights had been modified.

Facilities

Six sub-centres were created for this task: at Les Saisies (40 m²), Val-d'Isère (70 m²), La Léchère (40 m²), Moûtiers (20 m²), Brides-les-Bains (50 m²) and Courchevel (120 m²). They were equipped with computers and Kodak equipment between 20 and 30 January. Each sub-centre had the same equipment as the main centre.

All the sub-centres were housed in permanent buildings, except at Les Saisies, where a temporary hut was used.

temps morts, mettant les capacités de traitement des caméras en adéquation avec le terminal de contrôle des données.

Un individu pouvait être accrédité en cinq minutes si ses données d'état civil étaient correctes.

Dans l'ensemble, les machines ont bien fonctionné. La performance est toutefois sensible à la lumière extérieure (occultation des fenêtres nécessaire), à la chaleur, au froid et à l'humidité. Des précautions d'emploi doivent donc être respectées.

• LES SOUS-CENTRES D'ACCREDITATION

La mission des sous-centres d'accréditation était la réédition de badges perdus ou volés ou l'émission d'un nouveau badge suite à des modifications de droits d'accès.

Installation

Six sous-centres furent installés pour remplir cette mission. Aux Saisies (40 m²), à Val-d'Isère (70 m²), à La Léchère (40 m²), à Moûtiers (20 m²), à Brides-les-Bains (50 m²) et à Courchevel 1850 (120 m²). Ils ont été équipés de matériel informatique et de matériel Kodak entre le 20 et 30 janvier 1992.

Chaque sous-centre disposait d'un même type de matériel informatique que le centre principal.

Tous les sous-centres furent installés dans des bâtiments en dur, sauf aux Saisies où il occupa un bungalow provisoire.

Ils comportaient un comptoir d'accueil pour la réception des personnes et l'impression des badges, un espace aménagé pour la prise de photo Kodak et la fabrication des cartes d'accréditation (plastification), et un bureau retiré faisant office de bureau des réclamations.

Ressources humaines

La fonction accréditation sur site opérait sous une double autorité : celle du directeur de site et celle du service accréditation pour le respect des règles énoncées pour l'accréditation des individus.

L'équipe était plus ou moins renforcée suivant l'amplitude horaire d'ouverture. Certaines équipes étaient polyvalentes et assuraient également les fonctions de l'accréditation à la journée lorsque nécessaire.

La majorité des responsables, opérateurs et assistants des sous-centres d'accréditation put être formée pendant le week-end de formation des 4 et 5 janvier 1992. De plus, une formation de rappel plus spécifique à la mission "sous-centre" eut lieu sur chaque site à l'occasion des installations.

De l'indépendance et de la formation des sous-centres dépend une partie de la réussite du système accréditation. De fait, ils étaient autonomes et assumaient leurs responsabilités, trop peut-être comme en témoigne le nombre de passes exceptionnels émis par site.

• LES CENTRES D'ACCREDITATION À LA JOURNÉE

La mission des centres d'accréditation à la journée était de délivrer des passes, c'est à dire des extensions de droits valables sur le site même.

Certaines procédures devaient cependant être respectées car l'attribution n'était pas automatique.

Installation

Tous les sites sportifs et autres étaient équipés d'un ou plusieurs centres d'accréditation à la journée, certains étant jumelés avec des sous-centres d'accréditation.

En règle générale, les centres d'accréditation à la journée étaient situés à l'entrée du site sportif olympique ou aux abords immédiats. Ils ont été installés entre le 18 et le 28 janvier 1992.

Les centres d'accréditation à la journée ont bénéficié de surfaces d'exploitation très réduites, de 10 à 18 m².

They comprised a counter for reception and printing the passes, an area for taking the photographs and for plastic coating the passes, and a separate office for claims.

Human resources

Accreditation at the venues came under two authorities, the Venue Director and the accreditation department, to ensure that the rules governing accreditation were respected.

The team was strengthened if the opening hours demanded it, and if necessary some of the teams also handled day accreditation.

Training of most of the officials, operators and assistants was possible during the training weekend of 4 and 5 January. In addition to this, training specific to their task at the sub-centres took place at the venues while the facilities were being installed.

The independence and degree of training at the sub-centres were important factors in the success of the Accreditation system. In practice, they were autonomous bodies and assumed their own responsibilities, perhaps too much, as witnessed by the issue of an exceptional number of passes per venue.

• DAY-ACCREDITATION CENTRES

The task of the day-accreditation centres was to issue passes which gave right of entry to that venue alone. Certain procedures had to be respected, however, as the allocation of a pass was not automatic.

Installation

All the sporting venues and other sites were equipped with one or several day-accreditation centres, some of them sharing premises with the accreditation sub-centres.

The day-accreditation centres were normally situated at or very near the entrance to the venue. They were installed between 18 and 28 January 1992.

The day accreditation centres were in very restricted working areas, from 10 to 18 square metres.

Human resources

The staff was the same as for the accreditation sub-centres when they shared premises. Otherwise, the numbers varied between two and eight people. They were in action between 23 January and 19 February 1992. The activities of the accreditation centres were in direct relation to the event taking place at that venue, with a peak in the hour before the competition. They could open at 6 a.m., as was the case on the day of the downhill at Val-d'Isère, and close with the press sub-centres or the IBC accreditation sub-centre, at 1 a.m.

As a measure of flexibility, fictitious characters called 'exceptional accreditations' were created in the computer system to allow a top personality into the Olympic arena, unrecorded, and thereby avoiding the usual procedure, which was undesirable given the secret nature of his visit.

This exceptional accreditation should be retained, but not administered independently by venue staff who were subject to various pressures. Surveillance of the daily passes should be organized from the main accreditation centre.

The day accreditation centre is a key factor in the overall accreditation system. Without strict control, however, it could get out of hand and go beyond its stipulated function.

• DATA PROCESSING

The amount of hardware was not great, and adequate for the task in hand:

- One computer to monitor and print the passes
- One laser printer to print the passes
- One PS for the linkup with the common network

The activities of the day-accreditation centres were punctuated by people turned back by access control, or who simply turned up just before the start of an event. In these cases, the procedure was

Ressources humaines

Les effectifs correspondaient à ceux des sous-centres d'accréditation lorsque ceux-ci abritaient les centres d'accréditation à la journée. Sinon, ils variaient de deux à huit personnes. Ils ont été actifs entre le 23 janvier et le 19 février 1992. L'activité des centres d'accréditation était étroitement liée au déroulement des épreuves du site avec des pointes dans l'heure précédant la compétition. Ils pouvaient ouvrir à 6 h 00 – comme le jour de la descente à Val-d'Isère – et fermer avec le sous-centre de presse ou le sous-centre d'accréditation du CIRTV, à 1 h 00 du matin.

La majorité des responsables de centre d'accréditation à la journée ont pu être formés pendant le week-end de formation des 4 et 5 janvier 1992 au cours de l'atelier spécifique qui leur était destiné. Une formation de rappel a eu lieu sur chaque site à l'occasion des installations.

Par souplesse, des individus fictifs appelés "accréditation exceptionnelle" ont été créés dans le système informatique afin de permettre l'entrée dans un site olympique d'une personnalité non enregistrée et ne nécessitant pas le déclenchement de la procédure normale vu le caractère furtif de sa visite.

Le centre d'accréditation à la journée est un facteur clé du système global de l'accréditation. Sans contrôle il peut facilement dérapier et outrepasser ses attributions.

Cette accréditation exceptionnelle devrait être conservée mais ne doit pas être gérée de manière autonome par les sites trop soumis aux pressions diverses. Une surveillance des laissez-passer journaliers doit être organisée depuis le centre principal d'accréditation.

L'outil informatique

Au regard de la fonction, l'équipement était succinct :

- un ordinateur de contrôle et d'impression des badges ;
- un imprimante laser pour l'impression des badges ;
- un PS technique éventuellement pour la liaison avec le réseau commun.

L'activité du centre d'accréditation à la journée était rythmée par les personnes refoulées au contrôle d'accès ou qui se présentaient spontanément avant le début des épreuves. Les procédures étaient plutôt orales qu'informatiques. Elles consistaient presque exclusivement à vérifier le bien-fondé de la demande auprès de la direction ou des responsables de fonctions du site.

Les laissez-passer étaient de trois natures différentes :

- laissez-passer à la journée valables un jour ;
- laissez-passer exceptionnels valables un jour ;
- laissez-passer permanents valables pour la durée des jeux (ils furent employés surtout pour Moûtiers et La Léchère).

Lors des test, six mois avant les Jeux, on introduisit un athlète colombien dans le système. Il y resta, ce qui occasionna des recherches internationales par CBS, la fabrication d'un drapeau colombien, l'enregistrement de l'hymne national colombien, la facturation de son hébergement au CNO colombien, la recherche de cet athlète par les services de sécurité et du COJO pour le défilé d'ouverture (son hôtesse porte-drapeau a défilé seule...) et quelques autres inconvénients du même ordre, ce qui permet de comprendre l'importance d'une bonne accréditation !

ACTION ET BILAN

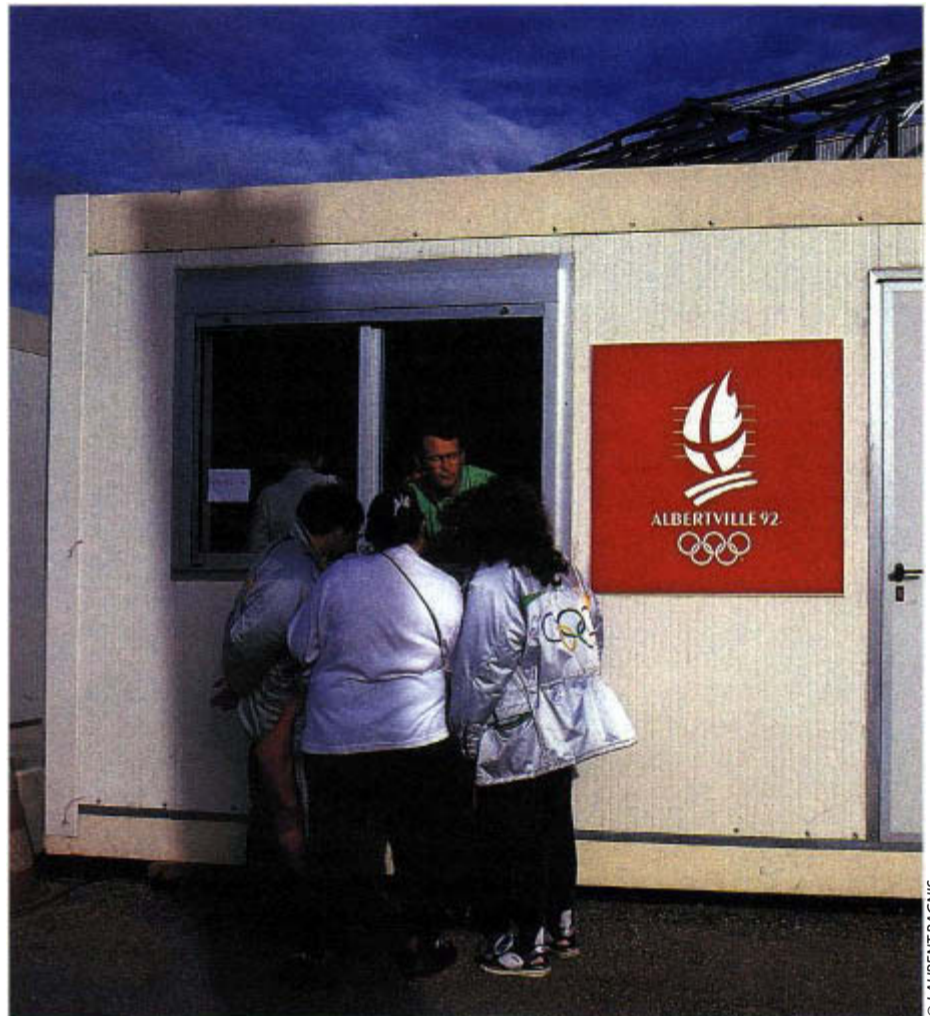
• LES RÈGLES D'ACCRÉDITATION

Les catégories

Un total de 24 catégories et sous-catégories fut déterminé.

La photo

Tout comme à Calgary, le système utilisé pour les photos d'accréditation fut le système K VID de Kodak, société par-



© LAURENT BAGNIS

more verbalized than computerized. It consisted in simply checking the validity of the request with the venue officials.

The passes were of three kinds:

- Day passes valid for one day
- Exceptional passes valid for one day
- Permanent passes valid for the duration of the Games.

These were used particularly at Moûtiers and La Léchère.

During the test events, six months before the Games, a Colombian athlete was entered by mistake into the system. He remained there. This resulted in an international manhunt by CBS, the manufacture of a Colombian flag, the recording of the Colombian national anthem, the invoicing of the Colombian NOC for his accommodation, the search for this athlete by all the security services and COJO for the parade in the opening ceremony (his flag-bearer paraded alone) and other embarrassing incidents of the same order, which all goes to prove that efficient accreditation is very important!

ACTIVITIES AND CONCLUSIONS

• ACCREDITATION REGULATIONS

A total of 24 categories and sub-categories were created.

Photographs

Just as in Calgary, the system used for the accreditation photographs was the K VID system from Kodak, official sponsors of the Games. This system allowed the photo and the accreditation category to be produced on the same form.

Personal details

The usual details were printed in three lines at the bottom of the pass: surname and first name, Olympic function and organism attached to (country of origin for the sports delegations).



© LIBERTO

tenaire des Jeux. Ce système permit de produire sur un même support la photo et la catégorie d'accréditation des individus.

Les données personnelles

Les données classiques, sur trois lignes, furent imprimées sur le fond de badge : prénom et nom, fonction olympique, organisme d'appartenance (pays du CNO correspondant pour les délégations sportives).

Les pictogrammes

Trente-cinq pictogrammes furent utilisés, de trois types : les pictogrammes des sports, des différents sites et quelques pictogrammes généraux (exemple : tous sites, sites extérieurs seulement, résidents de villages olympiques...). La carte d'accréditation pouvait comporter un maximum de six pictogrammes.

Les codes de zones

Neuf codes différents de zones furent déterminés : sept pour les différents sites sportifs et deux pour les villages olympiques.

Le code-barre

Un code-barre pour la lecture électronique des cartes d'accréditation par les contrôleurs d'accès, fut développé pour

Pictograms

Thirty-five pictograms were used, of three kinds: pictograms for Sports, for venues and general pictograms (e.g. 'all venues', 'outside venues only', 'Olympic Village resident', etc.). The accreditation card could take up to six pictograms.

Zone codes

Nine different zone codes were created, seven for the different venues and two for the Olympic villages.

Bar code

The bar code, which was identified by the apparatus held by those manning access control, was developed to allow the pictograms to be identified at the same time, for a total eligibility control.

Besides these details, the accreditation card had an identity number, an explanation of the pictograms and zone codes, comments on access to transport and ski-lifts and the bearer's signature.

A detailed explanation of all the aspects of the accreditation card was included in the guide distributed to everyone at the time of accreditation.

• THE OLYMPIC FAMILY

The National Olympic Committees represented the greatest number of accreditations in the Olympic Family. Between the sports delegations, the non rights-holding media and various guests, 67 NOCs registered 8,870 people, of whom 6,783 were accredited (53.3% of the Olympic Family and 17.4% of the total). A little over 50% of the NOC accreditations were Category F, athletes or officials, representing 64 NOCs.

However, acquiring reliable and usable data from the NOCs in the required time was a major problem for several COJO departments, including Accreditation and Sports.

Requests for information sent to the NOCs during the two years prior to the Games mainly concerned the anticipated number of participating countries and athletes, for use by the departments that had to calculate the size of the facilities to install for the sports delegations. The accreditation department needed these figures to determine the type and approximate number of registration documents (accreditation and sports registration) to send to the NOCs concerned.

Most of the documents were sent in February 1991 (accreditation requests for non-rights-holding media) and end of July 1991 (the rest of the forms). Unfortunately, the deadlines for returning them, particularly the December 1991 deadline (Olympic Family lists, accreditation and registration requests by number) and the 24 January deadline (registrations by name) were not respected, despite numerous reminders. To ensure rapid and efficient service at Accreditation, a number of procedures are necessary:

- the NOCs must respect the registration deadlines
- the necessary documents must be accurately filled in
- the dates for registration by name must be respected by everybody, including the International Federations, once the dates have been officially announced
- the registrations by name must be received before the athletes arrive
- the mission chiefs (or other authorized persons) should arrive before the rest of the delegation in order to check and confirm all the registrations.

• THE MEDIA

ARRIVAL DATES OF THE VARIOUS CATEGORIES OF JOURNALISTS

	E	Ep	Et	En	CP
Before 31 January	148	66	62	20	8
1-8 February	989	428	92	100	34
after 8 February	207	38	27	29	23

permettre de lire non seulement l'éligibilité des cartes, mais également les pictogrammes qui y étaient inscrits.

Une explication des détails de tous les éléments composant la carte d'accréditation fut imprimée dans un guide de l'accrédité, distribué à toutes les personnes accréditées, au moment de l'accréditation.

Par ailleurs, la carte d'accréditation comportait un numéro d'identité, une explication des pictogrammes et codes de zones, des commentaires liés à l'accès au transport et remontées mécaniques et la signature du porteur.

• LA FAMILLE OLYMPIQUE

Les Comités nationaux olympiques représentent la plus grande population d'accrédités de la Famille olympique. Entre les délégations sportives, les membres des media non-détenteurs de droits et divers invités, 67 CNO inscrivirent 8 870 personnes dont 6 783 furent accrédités (55,3 % de la famille olympique et 17,4 % du total). Un peu plus de 50 % des accrédités des CNO le furent en catégorie F, athlètes et officiels d'accompagnement, représentant 64 CNO.

Mais l'obtention en temps voulu de la part des CNO de données fiables et exploitables constituait un problème majeur pour plusieurs des services du COJO, dont le service accréditation et organisation des sports.

Les demandes de renseignements adressées aux CNO dans les deux années précédant les Jeux concernaient principalement les nombres anticipés de pays et d'athlètes participant, à l'intention des services devant dimensionner les prestations à mettre en place pour les délégations sportives. Le service accréditation avait besoin de ces chiffres afin de déterminer le type et le nombre approximatifs de documents d'inscription (accréditation et engagements sport) à faire parvenir aux CNO concernés.

La plupart des documents ont donc été expédiés en février 1991 (demandes d'accréditation pour media non-détenteurs de droits) et fin juillet 1991 (tous les autres formulaires). Malheureusement, les délais de retour, particulièrement ceux du 1^{er} décembre 1991 (listes de Famille olympique, demandes d'accréditation et engagements par nombres) et du 24 janvier 1992 (engagements par noms) n'ont pas été très respectés, malgré de nombreuses relances. Pour assurer un passage rapide et efficace à l'accréditation, il faut que :

- les CNO respectent les délais d'inscription ;
- les documents nécessaires soient dûment et rigoureusement complétés ;
- les dates des engagements par nom soient respectées par tous, y compris les fédérations internationales, une fois ces dates annoncées officiellement ;
- les engagements par nom soient reçus avant l'arrivée des athlètes ;
- les chefs de mission (ou une personne mandatée) arrivent avant les premiers membres de la délégation, afin de vérifier et de confirmer toutes les inscriptions.

• LES MEDIA

DATES D'ARRIVÉES DES JOURNALISTES

	E	Ep	Et	En	CP
Avant le 31 janvier	148	66	62	20	8
Du 1 ^{er} au 8 février	989	428	92	100	34
Après le 8 février	207	38	27	29	23

The days of 5 and 6 February were particularly popular for the non rights-holding media. Few reallocations or new requests were recorded.

Accreditation supplements were occasionally necessary. For example, to gain access to an area controlled by the sports department (competition and athletes' preparation areas) photographers had to wear a yellow armband. Venues where this extra accreditation was necessary because of the limited number of places were: Albertville (Ice Hall for the short-track and figure skating) and Méribel (for the ice hockey).

Besides this, the sports department issued supplementary passes to certain zones which had to be handed back at the end of the event. This procedure was to enable an accurate count of people present at a given time in a reduced area like, for example, the landing area for the ski jump at Courchevel. As the number of places in the press stands at the ice rink or the ceremonial stadium was limited, numbered tickets were necessary to gain entry in. These tickets were issued by the Press Chief, based on national quotas, at the venue press centre.

Conclusion: access control in the finish areas was difficult.



Les quotas ont été fixés en décembre 1990, après approbation de la commission exécutive et communiqués aux CNO.

Les journées des 5 et 6 février ont été particulièrement denses en arrivées des media non détenteurs de droits. Peu de réallocations et de nouvelles demandes ont été enregistrées.

Des suppléments d'accréditations étaient dans certains cas nécessaires. Ainsi, pour pouvoir pénétrer dans une zone contrôlée par le service des sports (aires de compétitions et de préparation des athlètes) les photographes devaient être munis d'un brassard de couleur jaune. Les sites pour lesquels ce complément d'accréditation était obligatoire en raison de places limitées étaient Albertville (halle de glace pour le patinage de vitesse sur piste courte et le patinage artistique) et Méribel pour le hockey sur glace.

Par ailleurs, l'accès de certaines zones était contrôlé par le service des sports qui distribuait des compléments d'accréditation devant être rendus à la sortie. Cette procédure avait été mise en place afin de contrôler le nombre de personnes présentes au même moment sur un espace réduit, comme par exemple à Courchevel dans l'aire de réception des tremplins. Le nombre de places dans les tribunes media des patinoires et du théâtre des cérémonies étant limité. Il était également nécessaire d'être muni de billets numérotés pour pouvoir y accéder. Ces billets étaient distribués par le chef de presse, sur la base de quotas nationaux, au centre de presse du site.

Conclusion : le contrôle d'accès dans les raquettes d'arrivée a été difficile. Des non-détenteurs de droits étaient présents dans certaines zones réservées aux détenteurs de droits. L'insuffisance de l'information des contrôleurs d'accès et la complexité du système sont à l'origine de ces difficultés. Par ailleurs, l'accès aux conférences de presse pour des personnes non accréditées (les athlètes ou anciens athlètes travaillant pour les media) s'est avérée difficile et pas assez souple. Un quota de passes à disposition du chef de presse aurait permis de répondre à ces problèmes.

• MEDIA DÉTENTEURS DE DROITS

Les détenteurs de droits n'étaient pas soumis à quota mais le nombre d'accrédités de ces sociétés avait été fixé par contrat :

CBS	1 400
CBC/SRC	270
NHK	200
UER	1 000
OIRT	130

La carte d'identité olympique, accompagnée d'un passeport en cours de validité, était reconnue pour entrer en France et y séjourner durant la période du 8 janvier au 23 mars 1992. Elle ne donnait pas accès aux sites olympiques mais facilitait les formalités d'obtention de la carte d'accréditation.

Le nombre des formulaires correspondant à l'allocation de base plus une légère réserve a été expédié aux organismes émetteurs accompagné des cartes d'identité olympique courant juillet 1991, pour retour au 1^{er} octobre.

• LES ÉQUIPIERS

Les Équipiers exercèrent leurs fonctions sur un ou plusieurs sites à des postes définis par les directions centralisées comme l'accréditation, les transports ou la restauration. L'éclatement des sites et la pluralité de direction furent les facteurs majeurs de la difficulté d'une politique d'accréditation des Équipiers.

Plus qu'un statut, l'accréditation des Équipiers devait répondre au mot d'ordre suivant : « À chacun selon sa mission. »

La catégorie adoptée pour les Équipiers fut la catégorie CO. Certains prestataires bénéficièrent de la même catégorie et des

Non-rights-holders were present in zones reserved for rights-holders. Insufficient information for those on access control and the complexity of the system were at the root of these problems. In addition, access to the press conferences for non-accredited persons (athletes or former athletes working for the media) proved to be difficult and not flexible enough. A quota of passes available to the Press Chief would perhaps have solved this problem.

• RIGHTS-HOLDING MEDIA

The rights-holders were not subject to quotas, but the number of accreditations available to these companies was fixed contractually:

CBS	1,400
CBC/SRC	270
NHK	200
UER	1,000
OIRT	130

The Olympic identity card, supported by a valid passport, authorized the bearer to enter France and to stay there during the period 8 January to 23 March 1992. It did not give access to the Olympic venues, but eased the formalities of getting an accreditation.

The number of forms corresponding to the basic allocation plus a small reserve stock was sent to the issuing bodies, along with the Olympic identity cards, during July 1991, to be returned on 1 October.

• THE VOLUNTEERS

The Volunteers worked at one or more venues in positions determined by the centralized authorities such as Accreditation, Transport or Catering. The distance between the venues and the large number of departments were major factors in the difficulties surrounding the accreditation of the Volunteers.

The Volunteers were more than a category, and their accreditation had to be carried out on the principal of 'to each his role.'

The category allocated to them, however, was 'CO'. Some of the contributors also enjoyed the benefits of this category depending on the role given to them by COJO.

An exhaustive reference list of the activities requiring Volunteers was drawn up for each Venue.

The venue manager was the ultimate authority, and delegated the responsibility of preparing accreditation to the officials in charge of human resources and accreditation.

The Directors of the centralized authorities (transport, data processing, etc.) were also instrumental in determining a global, consistent policy covering all the venues.

Registration procedures

Registering the Volunteers was the exclusive responsibility of the Volunteers department. The information recorded was of two types: personal details and details concerning their assignment.

Six items of information were necessary for the accreditation card: surname and first name, date of birth, place of birth, Olympic function, organization, venue of assignment.

Accreditation

In order to accelerate the accreditation process for Volunteers coming to take up their positions at the end of January and the beginning of February, the accreditation department introduced a pre-accreditation operation which began in mid-November. The department took advantage of the grouping of Volunteers at the venues (for training) or by the sponsors (Renault training programme) or by COJO (Volunteers' Day) to take as many of their photos as possible.

droits afférents compte tenu du type de leur engagement aux côtés du COJO.

La liste exhaustive de l'ensemble des fonctions nécessaires sur chaque site fut répertoriée dans une table qui servit de référence.

Le directeur de site fut l'autorité décisive et délégua la préparation de l'accréditation à ses responsables ressources humaines et accréditation.

Les directeurs de fonctions centralisées (transport, informatique, etc.) participèrent également à la définition d'une politique globale, homogène et multisites.

Procédures d'inscription

L'inscription des Équipiers relevait de la responsabilité exclusive du service des Équipiers. Les informations enregistrées furent de deux types : les données d'état civil et les précisions d'affectation.

Six informations étaient impératives pour l'établissement de la carte d'accréditation : nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, fonction olympique, fonction d'organisation, site d'affectation.

Accréditation

Afin d'accélérer la remise de la carte d'accréditation au centre principal de Frontenex aux Équipiers venant prendre leurs fonctions fin janvier-début février, le service accréditation, à partir de mi-novembre, lança une opération de pré-accréditation. Le service accréditation profita des rassemblements d'Équipiers par les sites (formation), par les partenaires (formation Renault) ou par le COJO (journée des Équipiers) pour prendre le maximum de personnes en photo.

Des permanences furent également instaurées sept jours sur sept pour les Équipiers régionaux ou de passage. Lorsque les Équipiers se présentèrent pour prendre leur fonction, il suffisait d'éditer le badge et de rechercher la photo pour assembler la carte d'accréditation et la leur délivrer. Environ 4 000 photos ont ainsi été prises.

Ce système avait pour but de désengorger les chaînes d'accréditation et de fluidifier le passage des autres catégories d'accrédités en assurant la distribution des cartes dans un lieu différent.

Mais faute de place et vu la nécessité de traiter l'accueil des Équipiers pré-accrédités et autres de la même façon, la distribution s'est effectuée au centre principal d'accréditation de Frontenex. Ce qui, compte tenu des volumes, a pris le même temps, sinon plus, que de prendre la photo directement et de suivre la chaîne normalement.

PLANNING DES BADGES REMIS CATÉGORIE CO		
11/01/92 au 25/01/92	4 058	42 %
26/01/92 au 31/01/92	5 378	56 %
01/02/92 au 08/02/92	8 213	85 %
09/02/92 au 15/02/92	9 370	97 %
16/02/92 au 23/02/92	9 648	100 %

Le chiffre élevé de cette catégorie par rapport au chiffre officiel des Équipiers ayant participé aux Jeux s'explique par l'accréditation en catégorie CO de certains prestataires que le COJO désirait associer à son organisation.

• LES FORCES DE L'ORDRE

Preliminaires

La catégorie adoptée pour les forces de l'ordre, santé, secours fut la catégorie S et concernait : l'armée, la direction départementale de l'action sanitaire et sociale pour la partie médicale, l'état-major sécurité, la gendarmerie, la police, la protection civile, les pompiers, le service de communication des

At the same time, someone was permanently on duty at the main accreditation centre, seven days a week, for Volunteers in the area or passing through. When the Volunteers arrived to take up their posts, all that needed to be done was run off the pass, seek the relevant photo to attach to the accreditation card and issue it. About 4,000 photos were taken in this way.

The purpose of this system was to take the pressure off the accreditation queues and facilitate the passage of other accreditation categories by enabling the cards to be distributed somewhere other than at Frontenex.

However, due to the lack of space and the fact that the pre-accredited Volunteers had to be processed in the same way as the others, the cards were distributed at the main accreditation centre. This, given the numbers involved, took the same amount of time, if not more, than taking the photo directly and going through the normal accreditation process.

SCHEDULE OF ISSUE OF CO CATEGORY PASSES		
11-25 January	4,058	42%
26-31 January	5,378	56%
1-8 February	8,213	85%
9-15 February	9,370	97%
16-23 February	9,648	100%

This figure is higher than the official number of Volunteers participating in the Games because COJO wanted certain contributors to be associated with the Organizers.

• THE SECURITY FORCES

Preliminaries

The category allocated to the security, health and rescue services was 'S' and included: the army, the DDASS for the medical side, the security department, the national and local police forces, civil protection, the fire service, the army communication section and the signals section of the Ministry of the Interior.

Two types of function were identified: policing the events and security/health/rescue.

Registration procedures

The first moves were made during June 1991 and, on 26 November 1991, these resulted in an agreement which fixed a schedule and accreditation regulations corresponding to the requirements gathered by the security forces unit between June and November 1991.

QUOTAS			
SERVICE	WITH ACCESS	'ALL VENUE' ACCESS	WITHOUT ACCESS
Army	85	21	50
DDASS	30	0	147
Security department	33	3	0
Local police	246	85	0
National police	561	203	277
Civil protection	74	51	0
fire service	451	30	100
SIRP	6	6	0
STI	46	4	0
Total	1,53	403	574

The files were returned in blocks corresponding to entire units of the security, health and rescue services. This greatly facilitated the processing of the files as the access rights were repeated. The time between receipt of the files for checking and

armées, le service des transmissions du ministère de l'Intérieur.

Deux types de fonction furent identifiées : police des épreuves et sécurité/santé/secours.

Procédures d'inscription

Les premiers contacts ont débuté courant juin 1991 pour aboutir, le 26 novembre 1991, à un protocole d'accord fixant un planning et des règles d'accréditations en fonction des besoins collectés par la cellule forces de l'ordre de juin à novembre 1991.

QUOTAS			
SERVICES	AVEC ACCÈS	DONT TOUS SITES	SANS ACCÈS
Armée	85	21	50
DDASS	30	-	147
État-major sécurité	33	3	-
Gendarmerie	246	85	-
Police	561	203	277
Protection civile	74	51	-
Sapeurs pompiers	451	30	100
SIRP	6	6	-
STI	46	4	-
Total	1 532	403	574

Le retour des dossiers s'est fait par paquets correspondant à des unités entières des forces de sécurité, santé, secours. Cela facilita grandement la préparation des dossiers et les opérations de saisie dans la mesure où les droits d'accès étaient répétitifs. Le temps entre la réception des dossiers pour contrôle et le début de la saisie fut ainsi minimisé et la fiabilité de saisie accrue.

Les inscriptions supplémentaires pendant les jeux furent marginales puisqu'avec 168 inscriptions elles ne représentèrent que 4 % de la totalité des inscrits.

Ce chiffre s'explique par des changements de dernière minute et notamment le changement d'affectation d'un escadron entier. 72 doublons et 116 annulations ont été enregistrés.

• LES PRESTATAIRES

Définition et catégories de prestataires

Les personnes ou sociétés n'appartenant pas aux catégories Famille olympique, media, forces de l'ordre ou Équipiers ont été dénommées prestataires.

Ces personnes ou sociétés ont été amenées à intervenir sur un seul ou plusieurs sites donnés, pour des missions d'installation, de maintenance, de services. La multiplicité des sites et des interventions a obligé le COJO à déterminer avec un maximum de soin les missions exactes de ces prestataires.

Prestataires des différents sites et des équipements

Dix-huit sites au total ont été recensés, incluant les villages olympiques, les sites d'hébergement et les sites olympiques. Cette multiplicité des sites a accru les difficultés d'accréditation pour les prestataires.

Les directeurs de chaque site n'ayant pas remis systématiquement au service accréditation la liste des prestataires avec lesquels ils étaient amenés à travailler, nous avons dû le plus souvent établir des accréditations au coup par coup, c'est à dire recevoir les demandes à la dernière minute, essayer de les faire valider par téléphone et, le cas échéant, faire revenir les intervenants.

Une information insuffisante avant les Jeux auprès des entreprises sur la nécessité de posséder une accréditation pour accéder aux sites olympiques et les formalités à remplir afin de

beginning the processing was thus reduced and the processing was more reliable.

Extra registrations during the Games were minimal; 168 registrations, which constituted a mere 4% of the total number of registrations.

This figure can be explained by last-minute changes and the transfer of an entire squadron. 72 doubles and 116 cancellations were recorded.

• THE CONTRIBUTORS

Definition and categories of contributors

Individuals or companies not belonging to the Olympic Family, security services, or Volunteers categories were categorized as contributors.

These individuals or companies were required to operate in one or more given venues, for installation, maintenance or servicing work. The large number of venues and operations obliged COJO to determine extremely carefully the precise tasks of these contributors.

Of the 14,941 requests from the contributors that were handled, 11,307 were actually accredited.

Contributors for different venues and facilities

A total of 18 sites were listed, including the Olympic villages, the accommodation centres and the Olympic venues. This large number of sites increased the difficulties involved in the accreditation of the contributors.

The Managers of each venue did not always send the accreditation department an up-to-date list of contributors that they had worked with, so we often had to process these accreditations 'step by step'. That is to say, receiving the requests at the last minute, trying to validate them by telephone and asking the contributor to come back if necessary.

Insufficient information given to companies before the Games concerning the necessity of having accreditation to gain access to Olympic Venues and the formalities to go through before acquiring it resulted in a surge of requests once the Games had started.



l'obtenir a provoqué une montée en charge importante à l'ouverture des Jeux.

De plus, il a fallu différencier les interventions permanentes des prestataires, des interventions occasionnelles pouvant donner lieu à une accréditation plus appropriée : le laissez-passer journalier.

Les autres prestataires

Trans 92 (1 700 personnes) représentait les différents organismes de cars chargés du transport pendant la période olympique. L'enregistrement des demandes d'accréditation pour cet organisme s'est déroulé de début octobre 1991 à début février 1992. Il a fallu ensuite attribuer les droits d'accès au personnel. Il y eut peu de changement pendant la période des Jeux.

Le GIE Traiteurs (1 000 personnes), groupement de plusieurs traiteurs et sous-traitants, a nécessité beaucoup d'accréditations de dernière minute dues à de mauvaises prévisions et donc à l'arrivée ininterrompue de nouvelles demandes

• CONCLUSION

Un étalement des demandes et de gestion de ces demandes dans le temps aurait permis au COJO d'assurer une prestation plus homogène et permettre ainsi aux sociétés de préparer leurs interventions plus longtemps à l'avance, évitant ainsi un travail au coup par coup et très tardif.

Furthermore, a distinction had to be made between permanent and occasional contributors, as the latter were eligible for a more convenient form of accreditation: the day pass.



© H. G. BRUN

Other contributors

Trans 92 (1 700 people) represented the different coach operators designated for the Olympic period. Recording the accreditation requests for this group took place between October 1991 and February 1992. Then the access rights had to be attributed to the personnel. There were very few changes during the Olympic period.

GIE Traiteurs (1,000 staff), an association of catering companies and sub-contractors. This group needed many last-minute accreditations due to inaccurate forecasts and, therefore, an endless stream of new requests.

• CONCLUSION

If these requests had been spread out over a longer period, COJO would have been able to offer a more consistent service and the companies would have had more time to prepare their own contribution, instead of having to work step by step, and therefore very slowly.



RAPPORT DU SERVICE DU PROTOCOLE


Estimant que le rapport concernant le fonctionnement du Service du Protocole pendant les Jeux ne doit tenir, au sein du rapport global, qu'une place proportionnelle à l'intérêt que lui ont porté les Présidents, c'est-à-dire aucun, je me contenterai de dire que, en dépit de cette totale indifférence, tout s'est bien passé et que (et c'est tout de même là l'essentiel), les hautes personnalités concernées ont toutes témoigné de leur grande satisfaction pour la façon dont elles avaient été accueillies et suivies pendant leur séjour.

Néanmoins, un rapport détaillé et précis sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée cette mission sera adressé au Ministère des Affaires Etrangères, et communiqué à qui de droit.

Albertville, le 9 avril 1992,

Jean-Pierre CASTELLA
Consul Général de France
Chef du Protocole des Jeux

Merci Monsieur le Consul
et encore Bravo ! 😊


(Co-Président)

Jean-Claude KILLY
Co-Président du COJO
Co-President of COJO

Le service du Protocole The Protocole department

WORKING ON THE ASSUMPTION that the report of the Protocol department should, within the body of the overall report, take up an amount of space directly proportional to the amount of interest paid to it by the Presidents, that is to say, none whatsoever, I shall restrict myself to saying that everything went well and that (the most important thing) the personalities concerned all expressed their huge satisfaction for the manner in which they had been received and cared for during their stay.

Nevertheless, a detailed and precise report on the conditions under which this service carried out its mission will be addressed to the Ministry of Foreign Affairs, and communicated to the proper authorities.

ALBERTVILLE, 9 APRIL 1992.

JEAN-PIERRE CASTELLA
GENERAL CONSUL OF FRANCE
HEAD OF PROTOCOL FOR THE GAMES.



© MEDIA PRESS / B. PUJOL



© MEDIA PRESS / B. PUJOL



© MEDIA PRESS / B. PUJOL



© LIBERTO

OBJECTIFS

Il s'agissait d'organiser le transport de tous les organisateurs et participants aux Jeux, c'est-à-dire des délégations sportives (3 000 personnes), des media (7 000 personnes), des VIP (1 500 personnes), des Équipeurs (8 000 personnes) et des spectateurs (450 000 personnes à transporter), tout ceci dans les meilleures conditions de circulation et de confort possibles.

Étant donné la dispersion des sites, ainsi que les caractéristiques montagneuses des routes d'accès aux stations et les capacités limitées de stationnement sur les sites, il est apparu très rapidement qu'il fallait privilégier les transports collectifs : cars et trains.

Les objectifs étaient donc clairs. Il fallait mettre en place des réseaux de transport adaptés aux besoins des populations à transporter pour empêcher le plus possible l'utilisation des voitures particulières, et faire en sorte que le plan de circulation permette aux véhicules de l'organisation de circuler dans de bonnes conditions et sans retards.

• CHAMPS ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

L'État et le COJO ont veillé à bien définir leurs responsabilités.

Le COJO était responsable de la mise en place des moyens de transport (voitures et cars) qu'il devait aussi financer.

L'État était responsable de l'organisation de la circulation générale, comprenant, outre le trafic lié aux Jeux olympiques, le trafic local (Savoyards et professionnels) ainsi que le trafic des vacanciers.

Bien sûr, le COJO s'est très fortement impliqué dans l'élaboration du plan de circulation pour être sûr que le trafic olympique pourrait circuler dans de bonnes conditions.

• SPÉCIFICITÉS DE LA MISSION DANS LE CADRE DES JEUX OLYMPIQUES D'ALBERTVILLE

La dispersion des sites a rendu la mission transport des Jeux très particulière. La spécificité essentielle a trait au transport des spectateurs qui a été organisé par le COJO (à la différence des Jeux de Calgary ou de Barcelone).

Par ailleurs, l'hébergement des media étant dispersé dans l'ensemble de l'espace olympique, la conception du réseau media a été rendue très complexe.



© COJO

Le service transport The transport department

OBJECTIVES

The transport department had the task of providing transport for all those who organized and participated in the Games, that is, the sporting delegations (3,000 people), media personnel (7,000), the VIPs (1,500), the Volunteers (8,000), the spectators (450,000), and all this in the best possible conditions in terms of traffic and comfort.

Given that the venues were so far apart, that access to the resorts was by mountain roads and that the parking facilities at the venues was limited, it quickly became obvious that priority had to be given to group transport; i.e. coaches and trains.

The objectives were clear. A transport network had to be set up to cater for the needs of the various user groups so as to prevent them from using private cars as much as possible, but which also allowed the Organizer's vehicles to move around in acceptable conditions, without delays.

• LIMITS OF RESPONSIBILITY

The State and COJO took great pains to define their responsibilities.

COJO was responsible for setting up the means of transport (cars and coaches), which they also had to finance.

The state, for its part, was responsible for the general flow of traffic, which included, apart from the Olympic traffic, local (residents and workers in Savoie) and holiday traffic.

COJO was, of course, involved in developing a traffic plan in order to be sure that Olympic traffic could move around freely.

• ASPECTS OF THE TASK SPECIFIC TO THE ALBERTVILLE OLYMPIC GAMES

The distance between the venues made the department's task even more difficult. The specific difference between the Calgary and Barcelona Games was that COJO organized the transport of the spectators.

In addition, the media accommodation was scattered over the whole Olympic zone, so designing a media network was also complicated.

TRANSPORT FOR THE SPORTS DELEGATIONS

• THE SCHEDULE

Several services had to feature in the schedule. The F and FX accreditation categories (athletes, trainers, committee members, etc.) had to be provided with a coach service between the accommodation centres and the competition and training venues.



© RENAULT



LE TRANSPORT DES DÉLÉGATIONS SPORTIVES

• LE CAHIER DES CHARGES

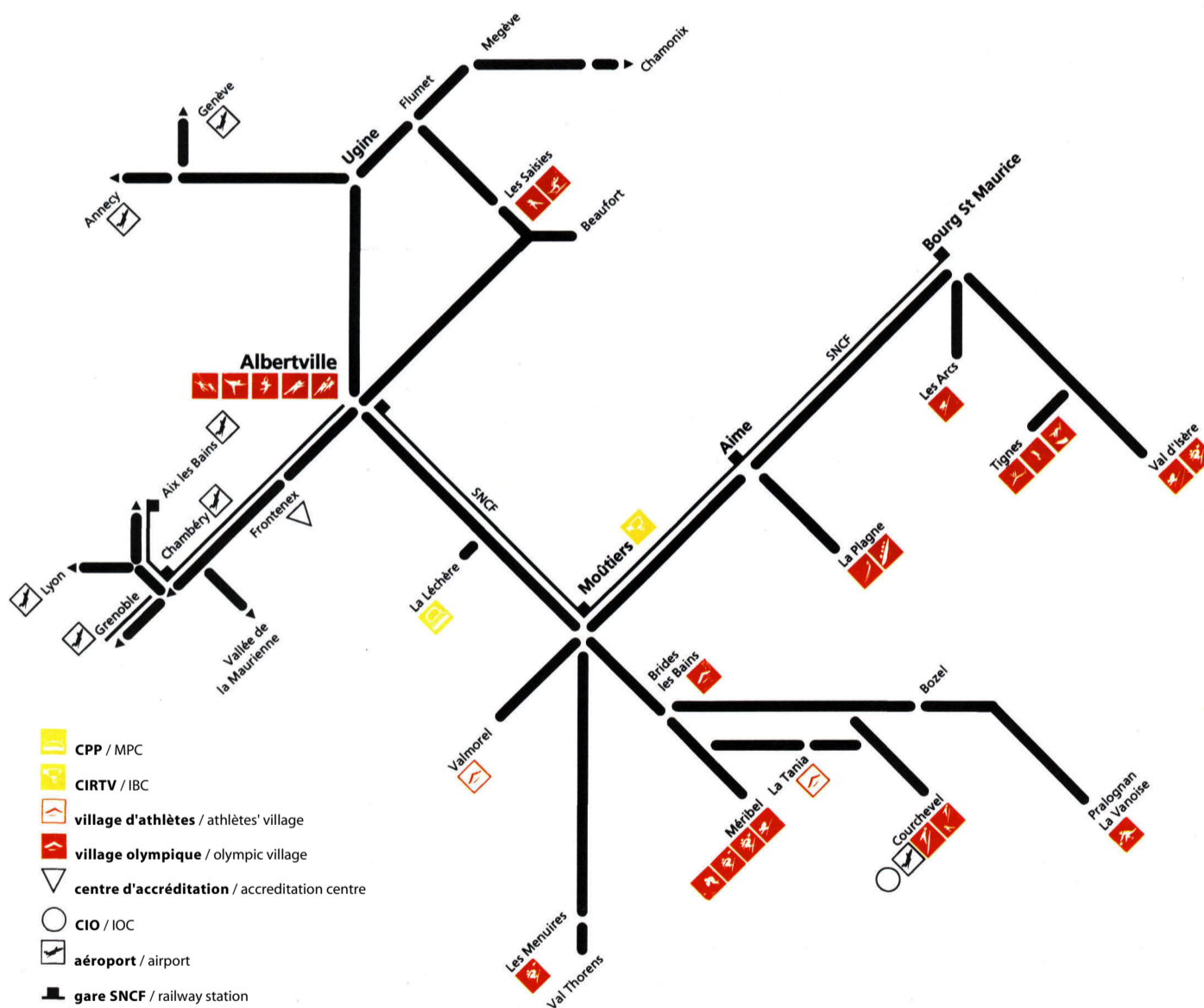
Plusieurs services devaient apparaître dans le cahier des charges. Il était ainsi nécessaire de mettre à disposition des accrédités F ou Fx (athlètes, entraîneurs, administratifs des comités...), un service de cars entre les lieux d'hébergement et les sites d'entraînements et d'épreuves.

Des voitures devaient aussi être attribuées à chaque délégation en fonction du nombre d'athlètes et des autorisations de stationnement près de leur lieu d'hébergement devaient être délivrées pour leurs véhicules privés.

Il fallait tenir compte également de la prise en charge du transport des délégations et des équipements, depuis le site d'accueil officiel (gare ferroviaire, aéroport...) jusqu'à l'arrivée sur le lieu d'hébergement.

Par ailleurs, les équipes olympiques devaient avoir la

Cars had to be allocated to each delegation, too, the number depending on the number of athletes, and parking permits for the accommodation centres had to be issued for their private vehicles.



RESEAU D'ACCES A L'ESPACE OLYMPIQUE ACCESS NETWORK TO THE OLYMPIC AREA

Transport from the official reception point (station, airport, etc.) to the accommodation centre was also the responsibility of the department.

Olympic teams, in addition, had to have access to a car pool where, with 24 hours notice, they could reserve vehicles intended for special trips. Lastly, special transport for the opening and closing ceremonies had to be laid on.

possibilité d'accéder à un parc de voitures pour retenir, 24 heures à l'avance, des véhicules destinés aux déplacements spéciaux. Enfin, un transport spécial pour les cérémonies d'ouverture ou de clôture a été créé.

• LE TRANSPORT DES ATHLÈTES, SPÉCIAL COMPÉTITIONS ET ENTRAÎNEMENTS

À compter de l'ouverture des villages olympiques et jusqu'à la fin des épreuves, un service de cars a été mis en place pour assurer la liaison lieu d'hébergement/lieux de compétition ou d'entraînement avec des horaires adaptés aux besoins des athlètes.

Les cars étaient accessibles à toutes les délégations. Seuls les cars de hockey sur glace ont été affectés par délégation, soit un car par équipe.

Ces cars disposaient tous d'une radio reliée à un régulateur spécifique « cars athlètes » basé à Brides, près du responsable des transports des délégations. De plus, le chauffeur du car disposait d'une touche spéciale SOS qui aboutissait directement au PC Sécurité.

L'opérateur car choisi était une entreprise de la région (dont tous les cars étaient des cars Renault) et qui disposait d'un encadrement solide. Conducteurs et chefs d'exploitation connaissaient le terrain et avaient l'habitude de travailler ensemble.

Le budget évalué s'est réparti comme suit :

- coût location cars + chauffeurs : 2,76 millions de francs ;
- coût d'hébergement + restauration : 1,15 million de francs ;
- nombre de membres de délégations ayant à utiliser les transports : 3 000.

• LE SERVICE DE VOITURES AVEC CHAUFFEURS

Des voitures ont été affectées aux délégations en fonction du nombre d'athlètes. La flotte a initialement été dimensionnée grâce au nombre d'athlètes de Calgary. Mais le nombre d'athlètes présents ayant considérablement augmenté par rapport à Calgary (+ 50 %), et la règle des quotas ayant été déjà approuvée par le CIO et les CNO, le service transport du COJO a été obligé d'affecter 270 voitures aux délégations. Il a donc été nécessaire d'utiliser la réserve générale de voitures.

La solution des voitures avec chauffeurs a été retenue plutôt que de laisser des voitures seules aux délégations, ceci afin de préserver l'état des véhicules et de pouvoir faire observer la discipline aux chauffeurs pour le stationnement et la circulation.

320 conducteurs, 20 chefs d'équipes et 8 assistants constituaient l'effectif transport des délégations. La majorité des conducteurs des délégations (250) a été mobilisée par Renault, partenaire du COJO.

• MISE À DISPOSITION D'AIRES DE PARKING AUX DÉLÉGATIONS

Pour chaque délégation arrivant sur son lieu d'hébergement avec des véhicules privés, il était prévu au moins une place de parking et éventuellement plus, en fonction des capacités disponibles.

• UTILISATION DES VOITURES PRIVÉES DES DÉLÉGATIONS

Les voitures prêtées par le COJO avaient le droit de circuler sur tous les sites et d'y stationner.



© LAURENT BAGNIS

• TRANSPORT FOR THE ATHLETES TO COMPETITIONS AND TRAINING

From the opening of the Olympic Villages to the end of the competitions, a coach service was provided between the accommodation centres and the competition and training Venues, with a timetable that fitted in with the athletes' requirements.

The coaches were to be shared by all the delegations. Only the ice hockey coaches were allocated individually, with one coach per team.

These coaches were all equipped with a direct radio link to the athletes' coach control centre at Brides, run by the person in charge of delegation transport. The driver also had an emergency SOS button, which was linked up to the security command post.

The coach operator chosen was from the region; all its coaches were made by Renault, and they had a reliable work force of drivers and controllers who knew the region and were used to working together.

The budget was divided as follows: coach hire + drivers: 2.76 million francs; accommodation + catering: 1.15 million francs; number of delegation members having to use the transport: 3,000.

• CHAUFFEUR-DRIVEN CAR SERVICE

Cars were allocated to the delegations according to the number of athletes. The size of the initial fleet was based on the number of athletes at Calgary, but this number was considerably larger than at Calgary (50%), and as the quota regulations had already been agreed with the IOC and the NOCs, the COJO transport department had to provide 270 cars for the delegations. This meant using the reserve supply of cars.

The decision to use chauffeur-driven cars rather than leaving the cars in the hands of the delegations was taken to preserve the condition of the cars and to respect the traffic and parking regulations.

320 drivers, 20 heads of section and eight assistants made up the delegation transport team. A large number of the delegation drivers (250) was provided by Renault, a COJO sponsor.

320 drivers, 20 heads of section and eight assistants made up the delegation transport team. A large number of the delegation drivers (250) was provided by Renault, a COJO sponsor.

• AVAILABILITY OF PARKING AREAS FOR DELEGATIONS

At least one parking place, depending on the numbers available, was provided for the private vehicles of each delegation on its arrival at the accommodation.

• USE OF PRIVATE CARS BY DELEGATIONS

Cars loaned by COJO were authorized to circulate at all the venues and to park there.

MEDIA TRANSPORT

• THE MEDIA TRANSPORT NETWORK

The task

The brief was to provide transport for 7,000 members of the media, who were spread over 12 geographical zones. They were to be transported from their accommodation to the nearest place of work. A local network had to be created for this. Twenty-two routes were set up to serve the MPC, the IBC and the 10 press centres at the Venues. The timetables varied according to the period (pre-Olympic, Olympic, post-Olympic).

LE TRANSPORT DES MEDIA

• LE RÉSEAU DE TRANSPORT MEDIA

La mission

Il s'agissait de transporter 7 000 membres des media répartis sur douze zones géographiques. Il a fallu les transporter de l'hébergement au lieu de travail le plus proche. Un réseau local a dû être mis en place pour cela. Vingt-deux circuits de ramassage devaient desservir le CPP, le CIRTV et les dix sous-centres de presse des sites. Les horaires de passage dépendaient des différentes phases (pré-olympiques, olympique ou post-olympique).

Les moyens mis en œuvre

Pour le réseau intersite, afin de faciliter la gestion des cars et des chauffeurs, une seule entreprise avait été choisie, et qui a mobilisé 93 cars, 126 conducteurs et 18 personnes assurant l'encadrement (sur site et au CPP).

Pour le réseau local, les lignes ont été confiées à douze entreprises différentes.

Nos recommandations :

- pré-réserver un certain nombre de cars pour la période pré-olympique (et post-olympique), même en l'absence d'estimations précises des besoins, quitte à réduire ce nombre à l'approche des Jeux, en fonction des estimations affinées ;

- veiller à ce que les problèmes d'hébergement et de restauration soient réglés bien avant la mise en place des cars (tickets repas édités, liste des lieux de restauration parfaitement définie, lieux d'hébergement également) ;

- mettre en place les moyens de vérifier le respect des horaires de passage des cars aux points clés.

Le budget du transport media s'est réparti comme suit :

- réseau local : 5,2 millions de francs (location)
- réseau intersite : 6,9 millions de francs (cars/conducteurs)
- hébergement/restauration des conducteurs + encadrement professionnel : environ 6,8 millions de francs.

Remarques

Réseau intersite : 80 % des cars ont été utilisés (la réserve a été peu utilisée car il y a eu peu de reports d'épreuves).

On a pu noter des flux importants de journalistes au départ du CPP vers les compétitions (bus complets). En revanche, les flux étaient plus faibles au départ du CIRTV vers les compétitions, soit dix à vingt personnes par car. Quant au réseau intersite qui permettait d'enchaîner les compétitions, il y avait moins de dix personnes par car.

Après chaque sortie d'épreuve – et même quelques minutes avant la fin 2–, il y avait beaucoup de demandes pour Albertville, le CIRTV et, surtout, pour le CPP. D'où l'obligation d'avancer les horaires de retour.

Sur le réseau local, les lignes les plus utilisées étaient celles qui étaient rattachées au CIRTV et CPP, sauf la ligne desservant Aime. Les moins utilisées étaient des lignes sur site qui accueillaient très peu de représentants des media mais qui devaient néanmoins fonctionner. Celle de Méribel/Mottaret a été très utilisée.

Quant à l'hébergement réparti sur plusieurs sites, il a entraîné un gaspillage au niveau des transports.

Une flotte restreinte de voitures affectées pendant les Jeux



Resources

For the network between the Venues, a single company was chosen to facilitate the administration of the coaches and drivers. 93 coaches were mobilized, along with 126 drivers and 18 controllers (at the venues or the MPC).

For the local network, the routes were divided between 12 companies.

Our recommendations:

- Pre-book a certain number of coaches for the pre-Olympic (and post-Olympic) period, even without precise estimates of requirements, and even if this means reducing the number as the Games approach, when more accurate estimates are available.

- Make sure that any accommodation and catering problems have been sorted out before assigning the coaches to their routes (i.e. the meal tickets have been printed, the list of catering points and accommodation centres finalized).

- Provide means to check that the coach timetables are being respected at key points.

The media transport budget was allocated as follows:

Local network: 5.2 million francs (rental)

Intervene network: 6.9 million francs

Accommodation and catering for drivers plus professional administration: about 6.8 million francs.

Observations

Inter-venue network: 80% of the coaches were used; the reserve pool was very little used as few events were postponed.

A considerable number of journalists from the MPC needed transport to the venues, and the coaches were regularly full. On the other hand, far fewer required transport from the IBC, some 10 to 20 journalists per coach. As for the intervene network, which allowed them to follow several events, there were fewer than 10 people per coach.

At the end of each event, and even a few minutes before the end, there was a large demand for Albertville, the IBC and, particularly, the MPC. This meant moving the return times forward.

On the local network, the lines used most were all those serving the MPC and the IBC, except the one from Aime. The least used were those at the venues, which had to run even though very few representatives of the media were staying on site. The Méribel/Mottaret line was very well used.

The accommodation spread over several centres caused much wastage in terms of transport.

A limited fleet of cars allocated to the MPC and IBC (VIP cars, for example) proved very useful in providing back-up transport for media personnel, who were generally satisfied with the transport provided for them.

VIP TRANSPORT

• THE SERVICES OFFERED

This service was limited to those with CIO, CNO, FI, B, and Gv accreditation, as agreed with the IOC.

The total number of people in these categories was difficult to assess. The initial estimates were 1,500 individuals (200 CIO, 130 CNO, 28 FT, 350 B and 800 Gv).

COJO made available to these accreditation categories: official coaches, cars on request, a special car service at Courchevel 1800 and an official coach service for the guest programme.

au CPP et au CIRTV (les voitures VIP, par exemple) a été très utile pour assurer le dépannage transport pour les media, qui en ont d'ailleurs été très satisfaits.

LE TRANSPORT DES VIP

• LES SERVICES PROPOSES

Les bénéficiaires ont été limités aux accrédités des catégories CIO, CNO, FI, B et Gv en accord avec le CIO.

Le nombre total de ces personnalités a été un élément difficile à cerner. Les estimations de départ étaient de 1 500 personnes (200 CIO + 130 CNO + 28 FI + 350 B + 800 Gv).

Le COJO a donc mis à disposition des accrédités (CIO, CNO, FI, B et GV) des cars officiels, des voitures à la demande, un service spécial de voitures à Courchevel 1850 et un service de cars officiels pour le programme des invités.

Le transport par cars officiels était un service de grand confort proposé au départ des hôtels à destination de la plupart des manifestations qui se déroulaient pendant les Jeux. L'utilisation de ce service de transport était rendue obligatoire pour les cérémonies d'ouverture et de clôture, le ski alpin (hommes et femmes), le patinage artistique et le hockey sur glace (demi-finale et finale).

Le service de voitures à la demande était proposé avec des chauffeurs de type taxi. La centrale de réservations fonctionnait 24 heures sur 24, avec un numéro d'appel gratuit.

Un système informatique de gestion des stocks et de réservation de ces véhicules a été mis en place avec la société Andersen Consulting et la société de taxis parisiens G 7.

Quant au service spécial de voitures, les hôtels de Courchevel 1850 disposaient d'une ou plusieurs voitures permettant de se rendre à la station.

• LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le service transport du COJO a utilisé 30 cars et 562 voitures. La ventilation se présentait de la manière suivante : 30 R25, 180 Espace, 352 R21.

Toutes les voitures étaient équipées de radio. Le régulateur était basé à Courchevel 1850, à côté des superviseurs.

Le système fonctionnant 24 heures sur 24, le transport des VIP a nécessité le personnel suivant : 3 superviseurs, 8 responsables d'antennes locales, 40 chefs d'équipes conducteurs (dont 12 responsables de l'accueil VIP), 650 conducteurs voitures + 40 conducteurs de cars, 18 opérateurs de prise d'appels, 46 hôtesses cars et accueil VIP.

La formation qui a été dispensée aux Équipiers s'est échelonnée d'octobre 1991 à janvier 1992.

Un test a été réalisé en juin 1991 pour vérifier l'organisation mise en place.

• REMARQUES

On peut noter un sous-dimensionnement de la flotte durant la semaine précédant les Jeux. Par ailleurs, le dimensionnement du système de transport pendant les Jeux avait été basé sur une présence d'environ 1 500 VIP. En réalité, seulement 1 272 personnes autorisées ont été accréditées. Sur ce nombre, il apparaît que seulement 800 auraient utilisé les véhicules du pool.

Au contraire, le nombre de véhicules affectés (environ 35) a été augmenté de façon sensible.

Étant donné le surdimensionnement évident du pool VIP sur Courchevel, il a été décidé de redéployer sur les sites des voitures avec chauffeur.

En ce qui concerne les cars VIP, il est apparu que leur utilisation a été beaucoup moins importante que ce qui était prévu. Cela est dû sans doute en grande partie à une mauvaise information sur les horaires.

La gestion des chauffeurs a été une des tâches les plus

Transport by official coach was a luxury service from the hotels to the majority of the events during the Games. Use of this facility was compulsory for the opening and closing ceremonies, the alpine skiing events (men's and women's), the figure skating and the ice hockey (semi-finals and final).

The on-demand car system was proposed with taxi-type chauffeurs. The booking office was open 24 hours a day, with a free-call phone number.

A data processing system for administering the reserve cars and bookings was installed by Andersen Consulting and the Parisian taxi company, G7.

The special car service was based at Courchevel 1850, where each hotel had one or several cars allowing access to the resort.

• RESOURCES

The COJO Transport department used 30 coaches and 562 cars (30 Renault 25s, 180 Renault Espaces, 352 Renault 21s).

All the cars were equipped with a radio; the control centre was based at Courchevel and manned by the supervisors.

The VIP transport system was functional 24 hours a day and required the following personnel: three supervisors, eight local branch controllers, 40 heads of driver teams (12 of whom were responsible for VIP reception), 650 car drivers plus 40 coach drivers, 18 radio controllers, 46 coach and VIP reception hostesses.

Volunteers' training took place between October 1991 and January 1992.

A trial run was arranged for June 1991 to check that everything worked to plan.

• OBSERVATIONS

The fleet was not up to requirements in the week preceding the Games. However, during the Games, numbers had been based on the presence of around 1,500 VIPs. In fact, only 1,272 authorized people were accredited, and, of these, it would appear that only 800 used the pool vehicles.

On the other hand, the number of vehicles allocated (about 35) was appreciably increased.

Given the excess of cars at Courchevel, it was decided to re-deploy the chauffeur-driven cars to other venues.

The VIP coaches were used far less than anticipated, no doubt largely due to the timetables being badly, or erroneously, publicized.

The control of the drivers proved to be extremely arduous, particularly at Courchevel, where there were insufficient controllers for the large number of drivers.

• OUR RECOMMENDATIONS

If such a system exists, it would be preferable to install a data-processing system to control both vehicles and drivers. Whenever a driver has been assigned a journey, it would be better to be able to enter the name of the driver as well as the number of the car.

It would also be advisable to assign a section head to a maximum of 20 drivers. Each section head should have a number of cars at his disposal, which he could control and man with his drivers. These latter should live or work in the region of the Games.

TRANSPORTING VOLUNTEERS

• THE TASK

The department had to ensure the transport of 8,000 Volunteers to all the venues whenever this was required. The most difficult venues were Albertville (all the Volunteers were accommodated – and some of them lived – in the 60 or so villages around Albertville and as far afield as Chambéry and the Maurienne valley) and Les Saisies.

ardues, en particulier à Courchevel où l'encadrement s'est avéré insuffisant pour le nombre important de chauffeurs.

• NOS RECOMMANDATIONS

S'il existe un système informatique de gestion, il est souhaitable de prévoir la gestion des voitures et des chauffeurs : lors de l'affectation d'une course à un chauffeur, il aurait fallu avoir la possibilité de rentrer dans l'informatique le nom du chauffeur en plus du numéro de la voiture.

Dans la mesure du possible, il faudrait également qu'un chef d'équipe supervise vingt chauffeurs. Chaque chef d'équipe devrait disposer d'un certain nombre de voitures qui lui seraient affectées et qu'il gérerait avec ses chauffeurs. À noter que ces derniers devraient être en priorité originaires ou actifs dans la région des Jeux.

LE TRANSPORT DES ÉQUIPIERS

• LA MISSION

Il fallait assurer le transport des 8 000 Équippers sur chacun des sites pour lesquels c'était nécessaire. Les sites les plus difficiles ont été ceux d'Albertville (où tous les Équippers étaient hébergés – et souvent résidents – dans plus de 60 communes aux alentours d'Albertville, jusqu'à Chambéry et en Maurienne) et des Saisies.

La mise en place de ce transport a été difficile pour plusieurs raisons : les affectations des Équippers ont été connues tardivement (octobre 1991), a fortiori leurs lieux d'hébergement et leurs horaires d'activité.

• REMARQUES

Les transports ont été prévus, sur la plupart des sites, dès la semaine précédant les Jeux. Mais certains Équippers étaient en poste deux ou trois semaines avant les Jeux (accréditation, hébergement, accueil, etc.) et ces besoins n'avaient pas été recensés. Il faut noter que beaucoup d'Équippers ont utilisé le réseau local des media, tout en laissant priorité d'accès aux media.

TRANSPORT ARRIVÉES/DÉPARTS

• LA MISSION

Il s'agissait de transporter les membres de la Famille olympique et des Équippers à leur arrivée aux Jeux, de leur lieu d'accueil officiel (aéroport ou gare) jusqu'au Centre principal d'accréditation situé à Frontenex (10 km avant Albertville en venant de Chambéry), puis du Centre d'accréditation à leur lieu d'hébergement. Ce service a été mis en place à partir du 15 janvier 1992.

Pour le départ, il fallait ramener les membres de la Famille olympique aux lieux d'accueil officiels, pendant les Jeux ou à la fin des Jeux. Ce service a été mis en place du début des Jeux jusqu'au 26 février 1992 (soit trois jours après les Jeux). Les membres de la Famille olympique étaient les catégories CIO, CNO, FI, B, Gv, G, D, F, C, RT, E, CP, DH, O (officiels, juges athlètes, media, observateurs).

Trois aéroports ont été retenus : Genève-Cointrin, Lyon-Satolas, Chambéry-Aix-les-Bains, ainsi que trois gares : Chambéry, Aix-les-Bains et Albertville.

Les VIP hébergés à Courchevel avaient également la possibilité d'atterrir à l'altiport de Courchevel et de se faire accréditer à Courchevel même.

Pour les Équippers venant de la Savoie ou de la Haute-Savoie, l'arrivée en car se situait dans les villes les plus importantes des deux départements.

Pour les Équippers arrivant du reste de la France, l'arrivée en train (billets via le contrat SNCF) était prévue dans les gares de Chambéry ou d'Albertville. Les Équippers devaient, en plus de leur accréditation, aller récupérer leur habillement.

Laying on this transport was difficult for several reasons: their assignments were not known till very late (October 1991), and their accommodation and timetables even later.

• OBSERVATIONS

Transport was arranged, for most of the venues, from the week before the Games. Some of the Volunteers, however, were in place two or three weeks before the Games (accreditation, accommodation, reception, etc.) and these requirements had not been assessed.

Many Volunteers used the local media networks, but gave priority to media personnel if the coach was full.

TRANSPORT FOR ARRIVALS AND DEPARTURES

• THE TASK

Transport had to be arranged for the members of the Olympic Family as they arrived at the Games, from their official reception point (airport or railway station) to the main accreditation centre at Frontenex (10 km from Albertville, coming from Chambéry) and then on to their accommodation centre.

This service was introduced on 15 January 1992.

For departures, arrangements had to be made to transport the members of the Olympic Family to their official reception point, during or after the Games. This service ran from the beginning of the Games to 26 February 1992 (three days after the Games).

Members of the Olympic Family were in the following accreditation categories: CIO, CNO, FI, B, Gv, G, D, F, C, RT, E, CP, DH, O (officials, judges, media personnel, observers).

Three airports were used: Geneva-Cointrin, Lyon-Satolas and Chambéry-Aix-les-Bains, along with three railway stations: Chambéry, Aix-les-Bains and Albertville.

The VIPs staying at Courchevel could also land at the altiport there and get accreditation at Courchevel.

For Volunteers coming from Savoie or Haute-Savoie, the coach assembly point was in the largest town of the respective departments.

For Volunteers coming from elsewhere in France, arrival by train (tickets provided through the SNCF contract) was scheduled for the stations at Chambéry or Albertville. The Volunteers also had to go and collect their uniforms as well as their accreditation.

This task was made more complex by the large number of reception points (six) and accommodation centres (15 different resorts or villages, and, within each resort or village, different hotels, flats or chalets).

• RESOURCES

A project leader was recruited in August 1991, six months before the beginning of the Games. The organization of this aspect of transport was one of the most difficult to set up as car or coach transport on request had to be arranged for a large number of pick-up points and accommodation centres.

The rest of the team was later made up of four Volunteers to log the transport requests from the main accreditation centre to the accommodation centres, one Volunteer in charge of the car-park, with 10 Volunteer assistants, and 40 Volunteer drivers for the 40 cars.

The team was at full strength from 15 January to 26 February 1992.

In reality, the team had to be completed by the addition of four people.

• OBSERVATIONS

For the coach budget, it must be noted that the number of coaches in service varied from day to day, to a maximum of 70 coaches on 5 February 1992.

Le nombre important de points d'accueil (six) et des lieux d'hébergement (quinze stations ou communes différentes, et dans chaque station ou commune, dans des immeubles, hôtels, ou chalets différents) a rendu cette mission complexe.

• LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Un chef de projet a été recruté à partir d'août 1991, six mois avant le début des Jeux. Il s'agissait là d'une des organisations de transport les plus difficiles à mettre en place (transport à la demande avec cars et voitures, multiplicité des lieux de prise en charge et d'hébergement).

Le reste de l'équipe a été plus tard composé de quatre Équipiers pour l'enregistrement des demandes de transport du Centre principal d'accréditation aux lieux d'hébergement, d'un Équipier responsable parking, de dix Équipiers parking et de quarante Équipiers conducteurs pour quarante voitures.

L'effectif était au complet du 15 janvier au 26 février 1992.

Dans la réalité, il fallut compléter l'équipe avec quatre personnes.

• REMARQUES

En ce qui concerne le budget cars, il faut noter que le nombre de cars a varié de jour en jour, jusqu'à atteindre 70 cars le 5 février 1992.

Coût de location cars + chauffeurs : 2 millions de francs

Coût d'hébergement des chauffeurs : 250 000 francs

Nombre de personnes transportées : 8 000

Pour les arrivées, il a été très difficile d'obtenir des informations. Beaucoup plus de membres de la Famille olympique que prévu sont arrivés par leurs propres moyens. L'équipe avait été sous-estimée en cadres et ne pouvait que difficilement tenir les amplitudes horaires (de 6 heures du matin à 3 heures du matin).

• NOS RECOMMANDATIONS POUR LES ARRIVÉES

Il faudrait prévoir des chauffeurs de car de la région pour les arrivées-départs, car la connaissance des sites est très importante. De même, il faut prévoir des chauffeurs pendant la semaine précédant les Jeux.

Une permanence au Centre principal d'accréditation devrait être assurée la première semaine avant les

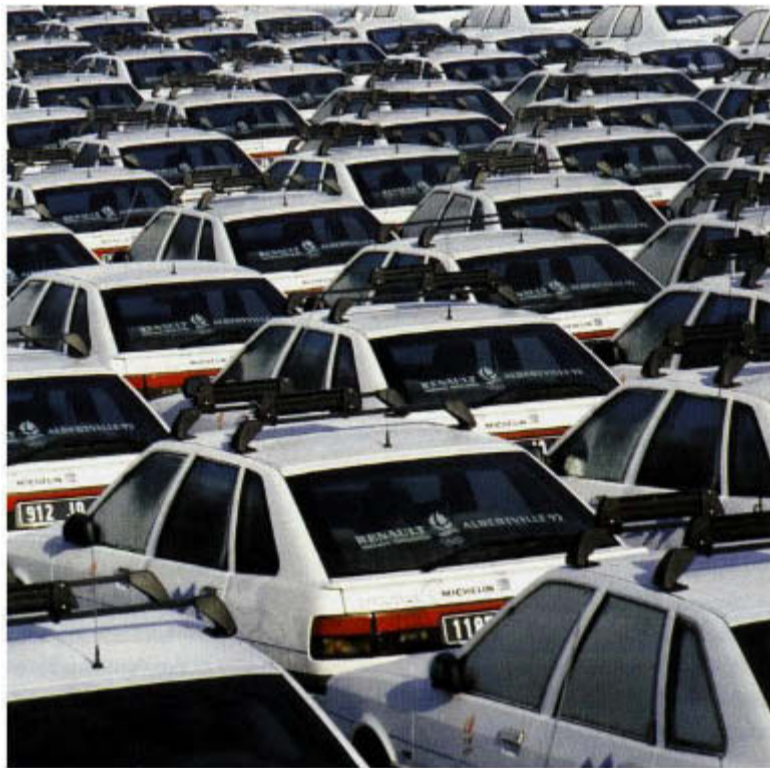
Jeux et à la fin des Jeux (horaires très étendus : de 6 heures du matin à 3 heures du matin), ainsi qu'une permanence d'hébergement sur chaque site au moins la première semaine avant les Jeux (très important pour la qualité de l'accueil).

Pour les départs, il est impossible de récupérer des informations sur les retours lors du passage des accrédités au Centre principal d'accréditation lors de leur arrivée. Les membres de la Famille olympique se sont manifestés souvent au dernier moment pour leur demande de transport au retour. Il a été impossible d'obtenir des informations fiables de la part des délégations sportives, contrairement à ce qui avait été imaginé.

• NOS RECOMMANDATIONS POUR LES RETOURS

Une personne par site devrait s'occuper des retours (récupération des informations, mise en place du ramassage aux hôtels...).

Il est nécessaire d'avoir une personne présente au départ des groupes, pour être sûr que les cars et camions sont bien là.



© LAURENT BAGNIS

Cost of hiring coaches and drivers: 2 million francs

Cost of accommodation for drivers: 250 000 francs

Number of people transported: 8 000

For the arrivals, it was very difficult to obtain accurate information. Far more members of the Olympic Family than anticipated arrived by their own means. The team was understaffed in controllers and had difficulty keeping to the demanding timetable (6 a.m. to 3 a.m.).

• OUR RECOMMENDATIONS FOR THE ARRIVALS

Arrivals and departures must be entrusted to local drivers as knowledge of the venues is essential. At the same time, drivers must be on hand for the week before the Games.

A permanent service should be set up at the main accreditation centre, for the week before the Games and at the end of the Games, with an extended timetable (6 a.m. to 3 a.m.), and with someone in permanent attendance at the venue accommodation centres, at least during the week before the Games; it is very important to welcome everyone correctly.

For the departures, it is impossible to obtain information about eventual departures during the accreditation procedures on arrival.

Members of the Olympic Family often requested return transport at the very last minute, and it was impossible to obtain reliable information from the sporting delegations, contrary to what had been imagined.

• OUR RECOMMENDATIONS FOR THE DEPARTURES

One person per venue should look after departures (acquiring information, organizing pick-ups from hotels, etc.).

It is essential to have one person on hand at the departure point to ensure that the coaches and lorries arrive.

There must also be some way of contacting the person in charge of the drivers, or the drivers themselves, in case the vehicles do not arrive at the meeting-point on time.

SPECTATOR TRANSPORT

• OBJECTIVES

The objective of the spectator transport system (the JO Buses) was to ensure access to the events for a maximum of spectators under optimum conditions of comfort and security.

COJO was entirely responsible for transporting the spectators with what resembled a public transport system. For the setting-up and operating phases, the transport department worked exclusively with professionals grouped together under the name 'Trans 92'. Setting this network up was a very precise operation, of which COJO was the sole organizer.

The geographical nature of the sites made the operation more complex; as many as 10 sporting venues with difficult access by mountain roads, bends, dubious weather, etc. Access times were therefore relatively long.

It must also be pointed out that the existing group transport network, before the Games, was limited, and that group transport organization in France is such that 350 companies from all over France were called in to put together the necessary fleet.

Finally, to avoid an escalation in rental prices for the coaches,

Il faut aussi qu'il y ait un moyen de joindre un responsable ou les chauffeurs (permanence aux centres d'exploitation des cars, par exemple) au cas où les véhicules ne soient pas au rendez-vous à l'heure.

LE TRANSPORT DES SPECTATEURS

• LES OBJECTIFS

Le système de transport des spectateurs (les JO Bus) mis en place avait pour objectif d'assurer l'accès aux épreuves à un maximum de spectateurs dans des conditions normales de qualité et de sécurité. Le COJO a eu l'entière responsabilité d'organiser le transport des spectateurs, assimilé à du transport privé. Pour la mise en place et l'exploitation, le service transport a travaillé en permanence avec des professionnels regroupés au sein d'un groupement dénommé Trans 92. La mise en place de ce réseau était très spécifique. Le COJO est resté le seul organisateur de l'opération. La géographie des lieux rendait l'opération complexe du fait de la multiplicité des sites sportifs (dix) et de leurs accès (routes de montagne, virages, météo...). Les temps d'accès étaient ainsi relativement longs.

Il faut noter par ailleurs que la structure du réseau de transport collectif existante avant les Jeux était faible. De plus, l'organisation de la profession des transporteurs en France est telle que 350 entreprises de toute la France ont dû être sollicitées pour réunir la flotte nécessaire.

Enfin, pour éviter une montée des prix de la location des autocars, le COJO a mis en place un groupement de transporteurs Trans 92, avec une tarification pré-définie. Les partenaires des Jeux (sponsors TOP, Club Coubertin ou Fournisseurs officiels) ont tous loué leurs autocars par l'intermédiaire du COJO : c'était pour eux une nécessité puisque seuls ces autocars avaient les permis d'accès et de stationnement sur les sites.

• LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Ressources humaines

En phase de préparation des Jeux, un ingénieur a été recruté, et une assistante en décembre 1991. Dès 1990, une cellule technique a été créée avec Trans 92, comprenant une secrétaire qui a travaillé à mi-temps en 1990 et en 1991 sur ce dossier (à plein temps depuis octobre 1991), et deux professionnels de Trans 92 qui consacraient un ou deux jours par semaine à l'opération.

Les moyens / les matériels

1 650 autocars ont été réservés pour l'ensemble des fonctions. La répartition était la suivante :

Media :	210 (avec 262 conducteurs)
Athlètes :	60
Équipiers :	50
Sponsors :	230
JO Bus :	1 100 (dont 50 autobus)
TOTAL	1 650 véhicules

Les véhicules ont tous été loués avec conducteurs, la réglementation française l'imposant.

Le COJO a été complètement impliqué dans Trans 92 dès la phase des négociations avec le mandataire choisi (ce qui a permis d'avoir une coordination parfaite avec Trans 92).

La convention prévoyait le paiement direct par le COJO à chacune des entreprises. Cette solution, lourde pour le COJO, a permis de jouer la transparence avec les transporteurs et donc de crédibiliser Trans 92.

La gestion des cars

Pour assurer la gestion des 1 100 JO Bus pendant les Jeux, il

COJO set up a transport group, 'Trans 92', with a fixed list of tariffs. The Sponsors of the Games (Top, Coubertin or official suppliers) all hired their coaches through COJO; they had little choice in the matter, however, as no other coaches had the necessary permits for access and parking at the venues.

• RESOURCES

Human resources

An engineer was recruited during the preparation phase for the Games, and an assistant in December 1991.

As of 1990, a technical unit was created with 'Trans 92', including a part-time secretary for this project in 1990 and 1991 (full-time from October 1991), and two professionals from 'Trans 92' who worked two or three days a week on this operation.

Material resources

1,650 coaches were reserved for all the services. They were allocated as follows:

Media:	210 (with 262 drivers)
Athletes:	60
Volunteers:	50
Sponsors:	230
JO Bus:	1,100 (including 50 buses)
TOTAL:	1,650 vehicles.

The vehicles were all hired with driver, as stipulated by French law.

COJO was completely involved in 'Trans 92', right from the negotiating phase with the chosen representative (which ensured perfect co-ordination with 'Trans 92').

The agreement stipulated direct payment by COJO to each of the companies involved. This arrangement was onerous for COJO but entailed partnership with the transporters and therefore made 'Trans 92' more credible.

Administration of coaches

In order to ensure effective administration of the coaches during the Games, genuine companies had to be created to control the vehicles and their drivers. This was the reason for the creation, all over the Tarentaise, of coach operation centres:

Two at Aiton (Aiton/Notia): 500 coaches

One at Gilly: 120 coaches

One at Langon : 180 JO Bus coaches + 80 media coaches

One at Aime: 150 coaches

One at Bourg-Saint-Maurice: 150 coaches

At all these centres, offices, parking zones, petrol pumps and washing facilities were installed.

The coach constructors all agreed to ensure a minimum maintenance service at the centres.

The Michelin tyre company carried out a daily tyre check on all the coaches.

Data processing

Three data processing products were used.

The first was in the research phase (end 1988, beginning 1989) to construct a traffic-flow model for the Tarentaise. The second was used during the operational phase, with a plotter to analyse the number of coaches required, the number of spectators per day, the starting times for the events, the opening and closing times for the roads and a database for booking the coaches and also for calculating the final invoices, including diesel consumption and repair costs. The third was a dedicated data processing utility for controlling the drivers.

a fallu mettre en place de véritables entreprises pour gérer les véhicules et les conducteurs. C'est ainsi qu'ont été créés les centres d'exploitation pour les autocars, répartis sur l'ensemble de la Tarentaise :

- 2 à Aiton (Aiton/Notia) : 500 cars
- 1 à Gilly : 120 cars
- 1 à Langon : 180 cars JO Bus + 80 cars media
- 1 à Aime : 150 cars
- 1 à Bourg-Saint-Maurice : 150 cars

Sur ces centres, des bureaux, des zones de parking, une aire de carburant, une aire de lavage ont été mis en place.

Les constructeurs d'autocars ont tous accepté d'assurer un minimum de maintenance dans ces centres. La société Michelin a assuré le contrôle quotidien des pneumatiques de tous les cars.

L'informatique

Trois produits informatiques différents ont été utilisés.

Le premier en phase étude (fin 1988-début 1989), pour la réalisation d'un modèle de trafic pour la circulation en Tarentaise ; le deuxième en phase opérationnelle, avec un tableur pour l'analyse des besoins en cars, le nombre de spectateurs jour par jour, les horaires de départ des épreuves, les horaires d'ouverture et de fermeture des routes, et ceci avec une base de données pour la réservation des autocars, mais aussi pour la facturation définitive avec le suivi des consommations en gas-oil et les interventions mécaniques ; le troisième était un outil informatique spécifique pour la gestion des conducteurs.

Gestion opérationnelle pendant les Jeux

C'est au QG cars, comprenant deux personnes du COJO et deux personnes de Trans 92, que toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement du système étaient prises. Dix autres personnes étaient aussi en fonction au QG : six personnes à la régulation, deux personnes au planning et deux assistantes au QG.

Au sein de ce QG étaient regroupés le dépannage autocars (deux personnes de Renault VI) et la SNCF (trois personnes).

Le dépannage cars intervenait sur tous les véhicules en difficulté, quelle que soit sa catégorie (media, athlètes, sponsors, JO Bus, Pass' Montagne) et sa marque. Il consistait en un remorquage du véhicule pour éviter qu'il ne gêne la circulation. Il était assuré par dix grosses dépanneuses réparties dans tout l'espace olympique, en fonction des compétitions.

La SNCF travaillait en permanence avec le COJO. Grâce à cette organisation, on a pu constater l'excellente collaboration entre les différents intervenants.

Les parkings

Le dimensionnement des parkings spectateurs a été réalisé par le COJO en fonction des hypothèses de billetterie, soit 6 000 places à Sainte-Hélène (dont 200 places de cars), 1 500 places à Ugine, et 300 places à Megève.

Pour mieux cerner la réalité, une enquête par téléphone a été réalisée en octobre 1991 auprès des acheteurs de billets pour connaître leur origine et leur mode de déplacement. Contrairement aux résultats de l'enquête, les spectateurs ont beaucoup utilisé les trains.

• REMARQUES

La complémentarité des deux systèmes JO Bus et Pass' Montagne a très bien fonctionné, le Pass' Montagne ayant très souvent été la solution à tous les cas particuliers.

Le complément de transport apporté par la SNCF a été très positif, si ce n'est l'afflux d'une importante clientèle SNCF équivalant au double de ce qui était prévu initialement.

Le COJO a transporté environ 450 000 spectateurs.

Une enquête menée par l'État (enquête IPSOS/Mission Carrère) a montré que 98 % des spectateurs étaient globalement satisfaits du système mis en place.

Operational administration during the Games

All the decisions concerning the efficient working of the system were taken at the coach control headquarters, which was manned by two COJO members and two persons from 'Trans 92'. Ten other people were posted at HQ: six responsible for control, two for timetabling and two assistants.

Within the HQ, two people from Renault VI and three from the SNCF (French National Railways) formed the breakdown unit.

This unit was to assist any vehicle in trouble, whatever its category (media, athletes, sponsors, JO Bus, Pass' Montagne) or make. It included a tow vehicle to avoid obstructing traffic. It was backed up by ten huge breakdown trucks spread over the whole Olympic zone, and positioned according to the events.

The SNCF worked permanently with COJO, and it must be said that the working relations between all the contributors were excellent.

The car-parks

The calculation of the size of the spectator car-parks was done by COJO, based on ticketing predictions. The result was 6,000 places at Saint-Hélène (200 of which were for coaches), 1,500 at Ugine and 300 at Megève.

In order to assess these figures more accurately, a telephone survey was carried out in October 1991 among ticket buyers to determine their origin and their mode of transport. Contrary to the results of the survey, many spectators used the trains.

• OBSERVATIONS

The complementary nature of the JO Bus/Pass' Montagne systems worked remarkably well, with the Pass' Montagne providing a solution to most of the individual transport problems.

The SNCF provided a very positive contribution to transport, not least in the participation of a large number of its staff, twice than initially anticipated.

COJO transported about 450,000 spectators.

A survey carried out by the state (enquête Ipsos/Mission Carrère) showed that 98% of the spectators were satisfied, on the whole, with the transport system.

The ticketing department only recorded 60 formal complaints due to transport problems, which corresponds to a rate of 0.013%, far below the normal rate of claims for an event of this size.

The final cost of the JO Bus system was 39 million francs, compared with the initial estimate of 44 million francs.

• OUR RECOMMENDATIONS

It is indispensable that all the teams be in place a week before the Games, in all the operating centres.

The centres should be manned at night if any returns are anticipated, to handle any problems.

The data processing system should be simplified, and the timetabling teams strengthened. Lastly, the centres should be limited to a maximum of 150 coaches for ease of personnel management.

TRAFFIC FLOW

• THE TASK

The task was to control the flow of all vehicles on the roads within the Olympic zone, and before arriving in the Olympic zone, during the Olympic period.

The vehicles concerned were all those connected with the organization of the Games (COJO and media vehicles, etc.), holiday-makers, professionals, (deliveries, representatives, etc.), local inhabitants, spectators, etc.

The traffic plan for the Olympic Games was drawn up by the state in close conjunction with COJO, and had three objec-

La billetterie n'a enregistré que 60 litiges dus aux transports, ce qui correspond à un taux de 0,013 %, largement inférieur aux taux habituels de litiges pour des manifestations équivalentes.

En ce qui concerne le bilan financier des JO Bus, il est de 39 millions de francs pour un prévisionnel de 44 millions de francs.

• NOS RECOMMANDATIONS

La mise en place de l'ensemble des équipes huit jours avant les Jeux sur tous les centres d'exploitation paraît indispensable.

Une permanence doit être assurée dans ces centres pendant les nuits où il y a des retours, pour faire face aux aléas.

Quant au système informatique, il devrait être simplifié et les équipes de planning renforcées. Enfin, les centres devraient être limités à 150 cars maximum pour une meilleure gestion des hommes.

LA CIRCULATION

• LA MISSION

Il s'agissait de gérer l'ensemble des flux de tous les véhicules pendant les Jeux sur les routes de l'espace olympique et également avant leur entrée dans cet espace.

Les véhicules concernés étaient ceux liés à l'organisation des Jeux (véhicules de l'organisation, des media, etc.) et les véhicules des vacanciers, des professionnels (livreurs, représentants, etc.), des habitants, des spectateurs...

Le plan de circulation des Jeux olympiques a été conçu par l'État, en relation étroite avec le COJO, et répondait à trois objectifs : premièrement, assurer l'accès des athlètes, des media et des spectateurs aux lieux d'épreuves dans les meilleures conditions de rapidité, de sécurité et de confort ; deuxièmement, permettre aux Savoyards de se déplacer et de vivre la quinzaine olympique avec un minimum de contraintes ; troisièmement, organiser l'accès des vacanciers aux stations de Savoie, qu'elles soient olympiques ou non olympiques, pendant toute la durée des Jeux.

Un principe : le respect de la liberté de circuler. Une exception : la réglementation de la circulation sur la route terminale d'accès aux stations olympiques les jours d'épreuve. Une exigence : gérer avec soin l'arrivée des vacanciers les 15 et 22 février.

Dans ces conditions, l'usager avait pour obligation de bien s'informer avant de prendre la route.

La mission s'appliquait dans un contexte particulier. La région avait mauvaise réputation sur le plan de la circulation. Auparavant, chaque hiver, d'énormes embouteillages encombraient les routes au moment des arrivées et des départs de vacanciers.

Les travaux routiers réalisés ont été gigantesques : la capacité de la route de fond de vallée a triplé, passant de 1 100 à 3 000 véhicules/heure. Le coût total des travaux d'infrastructures routières s'est élevé à 4 milliards de francs.

Il ne fallait cependant pas sous-estimer de nouveaux risques d'encombrement potentiels.

Pour mener à bien cette mission, un groupe de travail a été constitué dès la fin 1988, auquel participaient le COJO, le conseil général, Area (société d'autoroute) et la préfecture de Savoie avec ses différents services concernés (gendarmerie, police, direction départementale de l'Équipement).

La mise en place du plan de circulation général a été étayée par l'élaboration du système des permis de circuler qui autorisaient l'usage des routes d'accès pendant les heures les plus chargées, la définition des quotas de distribution de ces permis, la recherche de parkings d'attente près des points de filtrage des routes d'accès (3 320 places de voitures en neuf lieux différents), l'élaboration et l'installation de la signalisation routière pour les points de filtrage (effectuées par la DDE), et des actions d'information auprès des usagers.

tives: first, to ensure the safe, rapid and comfortable arrival at the competition venues of the athletes, media and spectators; second, to allow the local population to move about and carry on with their lives with a minimum of inconvenience during the Olympic fortnight; and, third, to organize access for holiday-makers to resorts in Savoie, Olympic or not, during the whole Olympic period.

One principle: respect for the freedom to circulate. One exception: the regulation of traffic on the final approach roads to the Olympic resorts on event days. One essential requirement: the strict control of the arrival of holiday-makers on the 15 and 22 February.

Under these conditions, road-users had to be well informed before taking to the road.

This task was framed in a particular context: the region had a bad reputation for traffic problems. Previously, every winter, huge traffic jams blocked the roads during the arrival and departure of holiday-makers.

However, the roadworks carried out were on a gigantic scale: the traffic flow capacity in the valleys tripled, going from 1,100 vehicles/hour to 3,000 vehicles/hour. The total cost of these improvements to the infrastructure came to 4 billion francs.

New risks of congestion, however, could not be underestimated.

To accomplish this mission, a working group was formed at the end of 1988, which included COJO, the General Council, AREA (the motorway company) and the Prefecture of Savoie, with its different departments: local and national police and the DDE (amenities department).

The implementation of the general traffic plan was backed up by a carefully worked out system of road permits authorizing the use of access roads during critical periods, by the calculation of distribution quotas for these permits, by the search for suitable parking lots near the screening points on the access roads (3,320 car parking places in nine different places), by the design and erection of road signs to the screening points (carried out by the DDE) and, finally, by an information campaign aimed at road-users.

• RESOURCES: THE PERMIT SYSTEM

The system adopted had to allow rapid and efficient recognition of the vehicles authorized to take the final approach roads to the Olympic venues, on the one hand, and those with access to the 'reserved' zones within the venues, on the other. Lastly, as parking spaces were limited in number, the same procedure had to be applied for the permanent parking spaces and also for the dropping-off places. This system, though difficult to administer, proved satisfactory and necessary, particularly when the weather was bad, when the traffic had to be restricted to give preferential access to the Olympic transport systems.

Characteristics of permits

Permits had to allow rapid identification of the vehicle. To do this, they were designed to an agreed format, in colours consistent with the COJO graphic chart which allocated a different colour to each accreditation category: blue for spectators, yellow for media personnel, grey for VIPs, etc.

Three letters allowed identification of each authorized zone. These letters were large enough to be identified visually on a car moving at walking pace, without it having to stop.

In addition, numbers indicated the days on which authorization was valid. The letters 'Pe' showed that it was permanent. Lastly, the permits corresponding to a particular vehicle were indelibly marked with the registration number of that car; permits issued to individuals, on the other hand, could be transferred from one vehicle to another by means of an electrostatic process.

• LES MOYENS MIS EN ŒUVRE :

LE SYSTÈME DES PERMIS

Il fallait pouvoir disposer d'un système permettant de reconnaître rapidement et efficacement les véhicules qui avaient, d'une part, l'autorisation d'emprunter les voies d'accès terminales aux sites olympiques et, d'autre part, l'accès aux voies dites réservées à l'intérieur des sites. Les places de stationnement étant elles aussi en nombre limité, il fallait appliquer la même procédure pour les places de stationnement à caractère permanent ainsi que pour les stationnements dits « de dépose ». Ce système, quoique très lourd à mettre en place, s'est avéré satisfaisant et nécessaire, en particulier les jours de mauvais temps où il a fallu restreindre le trafic pour favoriser la desserte olympique des sites de compétition.

Les caractéristiques des permis

Ils devaient permettre une identification rapide du véhicule. Pour ce faire, ils ont été conçus dans un format normalisé et avec des couleurs cohérentes avec la charte graphique du COJO qui attribuait une couleur à chaque catégorie d'accrédités : bleu pour les spectateurs, jaune pour les media, gris pour les VIP... Trois lettres permettaient d'identifier chacune des zones d'autorisation. La taille de ces lettres était suffisante pour permettre une identification visuelle d'un véhicule roulant au pas sans que celui-là ait besoin de s'arrêter. D'autre part, des chiffres indiquaient les jours pour lesquels était valable l'autorisation. Les lettres « Pe » signifiaient que celle-ci était permanente. Enfin, les permis correspondant à un véhicule déterminé portaient l'identification minéralogique du véhicule et étaient conçus indécollables ; les permis affectés à des personnes étaient par contre transférables d'un véhicule à l'autre selon un procédé électrostatique.

Les modalités d'attribution des permis

La responsabilité de l'attribution des permis était réservée au service transport du COJO et aux représentants de l'État (le sous-préfet responsable de secteur, en collaboration avec les instances municipales et sous l'autorité du préfet de Savoie).

Pour le COJO, la tâche consistait à négocier avec l'ensemble des catégories de la Famille olympique et plus particulièrement avec les membres des media, les sous-traitants et les partenaires, le nombre de véhicules autorisés ainsi que les dates et les zones. Les demandes étaient nettement supérieures aux capacités. Le COJO a néanmoins pu imposer une forte baisse de ces demandes, en proposant une solution valable de substitution par recours au réseau de transport collectif.

La remise des permis

Les permis ont été remis individuellement soit au siège du COJO, soit au Centre d'accréditation principal pour ce qui concerne les autorisations du COJO. Les permis relevant de la responsabilité du préfet ont été distribués en préfecture ou dans les mairies des communes concernées.

Il était vivement conseillé à la direction générale d'avoir une réserve secrète de permis de circuler sur tous les sites. Dans notre cas, cela a évité bien des problèmes.

• REMARQUES

Il est apparu essentiel de bien expliquer aux autres partenaires l'organisation du plan de circulation des Jeux, et les enjeux du COJO en cas d'aléas. Le COJO doit avoir un rôle de moteur dans l'avancée du projet.

Le bilan général de la circulation pendant les Jeux a cependant été très positif, car les conditions ont été excellentes.

Les usagers avaient bien intégré les informations du plan de circulation et les ont respectées, en s'adaptant. Le week-end, les chiffres de trafic, hors trafic olympique, se sont révélés supérieurs à ceux de 1991 pendant la même période.

Allocation of permits

The responsibility of allocating the permits fell to the COJO transport department and to the state representatives (the sub-prefect of that sector in collaboration with the municipal authorities, all under the supervision of the Prefect of Savoie).

For COJO, the task consisted of negotiating with all categories of the Olympic Family, and especially with the media, the sub-contractors and the sponsors, the number of vehicles to be authorized, as well as the dates and the zones. Demand was far in excess of capacity. COJO managed, however, to reduce this demand drastically by proposing a valid substitute in the form of the group-transport network.

Distributing permits

The permits were distributed individually, either at COJO headquarters or at the main accreditation centre for all COJO authorizations. Permits that came under the jurisdiction of the Prefect were distributed at the Prefecture or at the town halls of the villages concerned.

It is strongly recommended that the General Executive hold a secret stock of 'All Venue' traffic permits; this avoided a lot of problems for us.

• OBSERVATIONS

It seemed essential that the sponsors be given a clear explanation of the traffic plan for the Games, and what was at stake for COJO in case of mismanagement.

COJO must have dynamic role in pushing the project through.

The overall appraisal of the traffic flow during the Games was very positive, as the conditions were excellent.

The road-users had clearly grasped the essentials of the traffic plan and respected them by adapting to them. At weekends, the traffic figures, excluding Olympic traffic, were higher than those for the same period in 1991.

As the traffic proved to be more fluid than expected, the Prefect decided to decrease the screening elements and allow free access at all times on all roads to taxis from Savoie and to light goods vehicles.

At the same time, very few sporting setbacks were noted. The only important problem on the roads was the blocking of the valley road between Moûtiers and Bourg-Saint-Maurice for two days, because of a landslide. During the three- to four-hour periods when the road was closed, coach passengers were transferred to trains.

SPECIAL TRAINING FOR TRANSPORT

• THE AIMS AND OBJECTIVES OF THIS TRAINING

Training is essential in setting up an organization as it gives the participants, in this case, the Volunteers, the chance to put into practice the desired organizational structure.

The objectives of the transport training plan can be summarized in two points. First, to understand the transport organization, the different networks in place, the use of the systems to operate them (computer, radio, etc.), the geography of the area, and not forgetting the human and physical organization of the Venues (transport was an external function at each venue).

Second, the managers had to be trained in their particular function; the number of Volunteers was very high in transport (1,800). Everybody's role had to be clearly defined, and a finely tuned system created, for the Volunteers to have confidence in those responsible.

• OBSERVATIONS

A certain number of positive points arose from this training.

The information on the Olympic Games received in group sessions or documents sent through the post, the Volunteers

La circulation ayant été plus fluide que prévue, le préfet a décidé, dès les premiers jours des Jeux, d'alléger les dispositifs de filtrage et de donner à tous les taxis de Savoie et voitures de « petite remise », l'autorisation de circuler sur toutes les routes à toute heure.

À noter également le peu d'aléas sportifs. Le seul problème routier important a été la coupure de la route de fond de vallée, pendant deux jours, entre Moûtiers et Bourg Saint Maurice, par des éboulements de terrain. Pendant ces coupures de trois à quatre heures, les passagers des cars ont été transférés par le train.

FORMATION SPÉCIFIQUE TRANSPORTS

• LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

La formation est essentielle dans la mise en place d'une organisation puisqu'elle donne aux intervenants, c'est-à-dire aux Équipiers, la capacité de mettre en œuvre l'organisation conçue.

coming to Savoie and meeting members of COJO, were both factors which, above and beyond the training aspect, allowed the staff to anticipate possible second thoughts, to reassure, to inform, and to motivate the Volunteers.

In addition, the training forced each group leader to define his own organization clearly in his head, and to formalize it in order to explain it. This was essential!



© JJ. DANGELLO

Les objectifs du plan de formation des transports peuvent ainsi se résumer en deux points. En premier lieu, il s'agissait de bien connaître les transports, le fonctionnement des différents réseaux mis en place, l'usage des systèmes permettant de les exploiter (informatique, radio...), le terrain et les lieux, sans omettre l'organisation humaine et géographique des sites (les transports étaient une fonction délocalisée sur chaque site).

En second lieu, les cadres devaient être formés à la mission. Le transport était une fonction où le nombre d'Équipiers (1 800) était important et il était donc nécessaire de définir précisément la tâche de chacun et de structurer le tout de façon suffisamment fine pour que les Équipiers soient bien encadrés.

Much precise information had to be given, especially in the areas of job description, Volunteers' backgrounds and their numbers, in order to prepare the assignments. It was necessary to ascertain how the teams would function in order to establish the Volunteers' numbers and their shifts and to assess the material supports necessary for the teams to function (particularly written instructions and procedural manuals).

To this must be added the calculation of human resources and materials necessary for day-to-day living and for the management of the teams, and, finally, the orders.

It was noticed that many of the Volunteers' questions were about their daily life: outfitting, accommodation, food, transport, tickets for events, insurance and also dry-cleaning for their clothes. It was therefore necessary to find out about general COJO policy in order to be able to answer their questions.

Training those responsible for transport at the venues was particularly successful. This was extremely important as their role was crucial. These people generally lived in the region, or even the venue, and were fully aware of the specific problems of the Venue. They were recruited very early, in the autumn of 1990, a year and a half before the Games, so the transport department had had many opportunities to work with them.

• REMARQUES

Un certain nombre de points de cette formation sont apparus positifs.

Ainsi, les informations sur les Jeux olympiques reçues à travers les sessions et les envois de documents, la venue des Équipeurs en Savoie et la rencontre de personnels du COJO ont été autant de facteurs permettant, au-delà de la formation, de rassurer, d'informer, de motiver et de stabiliser les hésitations éventuelles.

Par ailleurs, la mise en place de la formation a naturellement amené chaque chef de projet à définir au mieux son organisation et à la formaliser. « Qui conçoit clairement, énonce clairement ! » C'est essentiel.

Beaucoup de précisions ont dû être apportées, notamment dans les domaines de définition des tâches, des profils des Équipeurs et des effectifs pour préparer les affectations (nécessité de définir la gestion des équipes pour évaluer les roulements des Équipeurs et leur nombre), ainsi que l'évaluation des moyens matériels nécessaires à l'action des équipes (supports écrits et manuels des procédures notamment).

À cela s'ajoutent les définitions des moyens humains et des matériels nécessaires à la vie quotidienne et à la gestion de ces équipes et enfin des consignes.

À noter que de nombreuses questions des Équipeurs portaient sur leur vie quotidienne : l'habillement, l'hébergement, la nourriture, les transports, les billets d'épreuves, les assurances et... le pressing pour les vêtements. Il était donc nécessaire de s'informer de la politique générale du COJO et des dispositions prises pour pouvoir répondre à leurs questions.

La formation des responsables transports sites a été particulièrement réussie. Ceci était très important, car ces responsables avaient un rôle primordial. Ces personnes provenaient en général de la région ou même du site, connaissaient bien les problèmes spécifiques et ont été recrutés très tôt – dès l'automne 1990, soit un an et demi avant les Jeux. Le service transport du COJO a eu souvent l'occasion de travailler avec eux.

La fonction « transversale » du responsable transport du site est primordiale et doit être reconnue par tous.

COMMUNICATION ET SIGNALÉTIQUE

• STRATEGIE GENERALE DE COMMUNICATION DES TRANSPORTS

La communication sur les transports s'est élaborée autour de quatre objectifs. D'abord l'information (faciliter l'accès aux sites olympiques à près d'un million de visiteurs !), la motivation (par la bonne compréhension et l'adhésion au plan transport mis en œuvre), la promotion (donner une image de professionnalisme, de sécurité et de confort aux usagers malgré les contraintes d'accès aux sites) et, enfin, la formation (préparer l'ensemble des acteurs à une bonne coordination, en offrant les meilleures conditions à l'exercice de leur profession).

L'idée la plus communément partagée en Savoie, en France et à l'étranger autour des Jeux était la peur des embouteillages, confirmée chaque hiver en période de vacances scolaires. Pour réussir la mise en place des transports des athlètes, des media, des accompagnateurs et des spectateurs, ainsi que celle du plan de circulation, il a donc été nécessaire de créer une stratégie de communication qui accompagne l'évolution du projet technique.

C'est pourquoi il était indispensable d'informer sur le terrain et de mettre en place des relais d'information avant de toucher le grand public des spectateurs et des vacanciers.

Ces relais ont été des élus, des offices du tourisme, des transporteurs, des hôtels, des agences de location, La Poste...

Le plan d'information s'est fait en quatre grandes étapes.

The 'transverse' function of the venue transport manager is of the utmost importance and must be recognised by everyone.

COMMUNICATION OF INFORMATION

• GENERAL STRATEGY ON TRANSPORT INFORMATION

Communications regarding transport were based on four objectives. First, information (how to get to the Olympic venues – for almost a million visitors), motivation (by understanding the transport plan, the users would be more likely to respect it), promotion (of a professional image, safety and comfort to road-users despite the constraints of access to the venues) and, finally, training (to prepare the majority of the participants for coordination at all levels, by offering the best possible working conditions).

The most widely held idea concerning the Games, in Savoie, in France and also abroad, was the fear of traffic jams, reinforced every winter during the school holiday period. In order to succeed in transporting athletes, media personnel, accompanying officials and spectators, as well as enforcing the traffic plan, it was necessary to create a communications strategy to accompany the progress on the technical side.

This was the unquestionable reasoning behind the information campaign aimed at the local population, through informed spokesmen and women, before trying to reach the general public of spectators and holiday-makers.

These representatives were local councillors, tourist offices, transporters, hotels, rental agencies, the Post Office, etc.

The information campaign unfolded in four stages:

At the end of 1989, COJO met the mayors of the communities concerned in the Olympics, and their municipal councils, and told them about the general transport and traffic plans that were being developed.

The aim of these meetings was to show them how the Organization was tackling the questions of transport and traffic flow.

At the end of 1990 and during the tourist season of 1991, information was circulated, targeting all categories, concerning transport and traffic conditions. The general concepts were explained: maximum use of group transport, closure of roads before and after the events.

During the second half of 1991, a 'users' guide' information programme, adapted to everyone's requirements, was published. This was in the form of the *Inforoute 92* leaflet on traffic conditions and instruction booklets explaining the system.

Finally, during the Games, to handle the modifications to the programme (for example, the postponement of the women's super G) which had repercussions on the transport system, other means of communication, which were adaptable in real time, were put in place.

• OBSERVATIONS

The absence of major operational problems in the Games produced a positive appraisal in terms of information and communication on transport and traffic: the two main objectives were achieved.

On the one hand, traffic regulation in the Tarentaise valley and the tourists' access to the resorts went off without a hitch, except access to Les Menuires on 22 February. It must be said that for this event, the representatives of the state and the General Executive had decided to increase traffic to allow more Italian spectators to come and cheer on Alberto Tomba!

The success can be explained in this way: the information was circulated several months before the beginning of the Games so that everybody could assess and understand the basic

Fin 1989/début 1990 : le COJO a rencontré les maires des communes olympiques et leur conseil municipal pour les informer de la démarche et des grandes lignes des transports et de la circulation.

Le but de ces réunions était de leur montrer de quelle façon l'organisation abordait les questions de transport et de circulation.

Fin 1990/début 1991 (saison touristique) : une information générale, destinée à sensibiliser toutes les catégories sur les conditions de transport et de circulation a été faite. Les grandes lignes sont expliquées : utilisation maximale des transports en commun, fermetures de routes à envisager avant et après les épreuves.

Deuxième semestre 1991 : une information « mode d'emploi », adaptée aux besoins de chacune des cibles, a été diffusée. Il s'agissait de la fiche Inforoute JO pour la circulation et de tous les guides mode d'emploi.

Pendant les Jeux : pour faire face aux modifications de programme (par exemple, le report du super G dames) qui ont eu des répercussions en terme de transport et de circulation, d'autres moyens d'information, adaptables en temps réel, ont été mis en place.

• REMARQUES

En termes d'information et de communication (transport/circulation) le bon déroulement des Jeux a permis de tirer un bilan positif : les deux objectifs principaux ont été atteints.

D'une part, la circulation dans la vallée de la Tarentaise et l'accès des vacanciers aux stations s'est effectuée dans de bonnes conditions, hormis l'accès aux Menuires le 22 février 1992. Il faut préciser que pour ce dernier événement, les représentants de l'État et de la direction générale avaient décidé d'augmenter le trafic pour permettre à plus de spectateurs italiens d'aller encourager Alberto Tomba !

Cette réussite peut être expliquée de la façon suivante : l'information a pu être diffusée plusieurs mois avant le début des Jeux et chacun a pu comprendre, analyser le bien fondé de ces dispositions et s'organiser en conséquence.

Par ailleurs, le COJO et la préfecture de Savoie n'ont pas cherché à masquer les contraintes : les usagers ont eu toutes les informations, le problème a été posé clairement et les solutions bien enregistrées. C'est en quelque sorte la transparence en terme de circulation.

Le message, rendu le plus simple possible, a été d'autant plus largement compris et respecté. Analyser le souci du client, ses besoins, et se mettre à sa place ont permis de proposer un bon niveau de service.

points of the plan, and subsequently make his or her own arrangements in the light of this information.

Furthermore, neither COJO nor the Prefecture of Savoie had tried to hide the inconveniences: road-users had all the information, the problem was clearly stated and the answers equally clearly outlined. In a way, it was a kind of partnership in terms of traffic conditions.

The message was made as simple as possible and was better understood and respected because of it. Analyse the clients' concerns and needs and put yourself in their place: this approach enabled the department to offer an excellent standard of service.



© LAURENT BAGNIS

DÉFINITION DE LA MISSION

Il s'agissait pour l'État de gérer l'ensemble des flux de véhicules pendant les Jeux sur les routes de l'espace olympique et avant leur entrée dans cet espace.

• CHAMPS ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

Le plan de circulation des Jeux a été conçu par l'État, en relation étroite avec le COJO. L'État, en collaboration avec le département de la Savoie, était responsable du déneigement sur le réseau national et départemental. La responsabilité réglementaire lui revenait également, y compris sur le réseau départemental, après accord avec le président du conseil général.

• LES INTERFACES LIÉES À LA MISSION

Un groupe de travail a été constitué dès la fin 1988, auquel participaient : la préfecture de la Savoie et les différents services concernés (gendarmerie, police, direction départementale de l'équipement), le COJO, le conseil général et l'Area (société d'autoroute). La préfecture de Région (préfecture du Rhône) et la délégation à la Sécurité routière (ministère de l'Équipement) ont également été étroitement associées à ce travail.

• LE PLANNING

En décembre 1990, le préfet de Savoie a approuvé les règles générales du plan de circulation. Le 4 novembre 1991 a eu lieu la présentation à la presse du plan de transport COJO et du plan de circulation de l'État. En janvier 1992, ces deux parties conviennent d'une répartition des permis de circuler. Le 6 février, le PC de circulation était activé à l'état-major du préfet de Savoie.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

• LES RESSOURCES HUMAINES

Le dispositif de sécurité mis en place par l'État reposait sur un PC général, épaulé par 7 PC de secteurs répartis dans l'espace olympique.

Au sein du PC général, une cellule circulation dirigée par un sous-préfet réunissait les principaux responsables de l'État, du département, de la société autoroutière et du service transport du COJO.

Le dispositif sur le terrain

La gendarmerie disposait de huit escadrons dont la mission, émanant de la cellule de circulation, était de maintenir la libre circulation, de faciliter l'écoulement du trafic et de donner la priorité aux flux olympiques sur les routes d'accès aux stations activées par la tenue de points de filtrage. La gendarmerie devait ainsi porter une attention particulière au respect de ces consignes pour les journées des 15 et 22 février qui correspondaient à des week-ends de départs en vacances.

Dans cette tâche, les gendarmes ont été aidés par la présence d'un hélicoptère affecté à l'observation et la surveillance du réseau.

Un plan exceptionnel de viabilité hivernale

Afin d'assurer de parfaites conditions de circulation, l'État, en association avec le département de la Savoie, a élaboré un plan de viabilité hivernale spécifique. Ce plan prévoyait d'assurer sur les itinéraires d'accès aux sites olympiques le dégagement d'une bande routière de 6 mètres de large ouverte en permanence pour les véhicules équipés de pneus neige ou équivalents (chaînes), sauf circonstances météorologiques exceptionnelles.

L'organisation de la viabilité hivernale reposait sur un PC de déneigement circulation qui, activé 24 heures sur 24, était une composante primordiale du PC circulation. Il coordonnait

Le plan de circulation de l'État The state traffic plan

THE TASK

The state had to control the flow of vehicles during the Games, on the roads within the Olympic zone and before they reached the Olympic zone.

• RESPONSIBILITIES

The traffic plan for the Games was drawn up by the state in close collaboration with COJO. The state, with the Department of Savoie, was responsible for snow-clearing on all national and departmental roads. The state also had responsibility for enforcing the law on the roads of the department, with the agreement of the President of the General Council.

• INTERFACES INVOLVED IN THE TASK

A working party was formed at the end of 1988, with the participation of the prefecture of Savoie and the various departments concerned (gendarmerie, national police, amenities division of Savoie), COJO, the General Council and AREA (motorway company). The prefecture of the Rhône region and the road safety delegation were also heavily involved in the work.

• THE SCHEDULE

In December 1990, the Prefect of Savoie approved the general principles of the traffic plan. On 4 November 1991 the state traffic plan and the COJO transport plan were presented to the press. In January 1992, these two parties agreed on a division of the traffic permits. On 6 February, the traffic control unit was opened at the Savoie prefecture headquarters.

RESOURCES

• HUMAN RESOURCES

The security arrangements proposed by the state depended on a general command post, supported by seven sectional control centres spread over the Olympic zone.

Within the general command post, a traffic unit, directed by a sub-prefect, included all the major decision-makers from the state, the department, the motorway company and the COJO transport department.

Personnel in the field

The gendarmerie had eight squads in place whose mission was to keep traffic moving and give priority to Olympic traffic on the access roads to the resorts by means of checkpoints placed at strategic junctions. The gendarmerie had also to be particularly attentive to the fact that the instructions in force for the 15 and 22 February were respected: these were the days on which holiday traffic would make conditions especially difficult.

For this task, the gendarmie was assisted by a helicopter which surveyed the whole of the road network.

An exceptionally viable plan for the winter

In order to ensure perfect traffic conditions, the state, in collaboration with the Department of Savoie, drew up a plan which was

l'action des six subdivisions de l'Équipement qui, à partir des 22 centres de déneigement, couvraient le périmètre olympique.

Pour répondre à l'objectif fixé en matière de viabilité, des moyens supplémentaires ont été affectés à la zone olympique.

Les matériels de l'État et du département, soit 95 engins de déneigement, ont été renforcés par 43 engins supplémentaires auxquels se sont ajoutées, en réserve à Chambéry, 3 fraises affectées par la direction des routes.

Parallèlement, les 158 agents d'exploitation affectés à ces circuits ont été renforcés par 176 agents, tous volontaires, originaires de 71 DDE de toute la France. Ces renforts, qui ont reçu une formation en février 1991, étaient opérationnels à partir du 31 janvier 1992.

Ces moyens supplémentaires ont permis de doubler les fréquences de passage sur les itinéraires les plus longs, de raccourcir les temps d'intervention pour le traitement des coulées de neige et les élargissements de voies, de traiter efficacement les formations de glace et enfin de disposer d'une réserve de matériel pour pallier les pannes.

LE BILAN

• ACCOMPLISSEMENT DE LA MISSION

La bonne préparation du plan de circulation a permis de réduire les heures de fermeture des routes terminales d'accès aux stations de Savoie.

Malgré l'augmentation du spectaculaire trafic dans la vallée de la Tarentaise, les restrictions d'accès aux stations et une circulation de cars continue, aucune perturbation n'a été enregistrée.

Les comptages des véhicules effectués en fond de vallée à Cevins (entre Albertville et Moûtiers) ont montré une forte augmentation du trafic sur la RN 90 en Tarentaise, en direction des stations, par rapport à l'année 1991 (+38 %), se décomposant ainsi :

- + 39 % le premier week-end ;
- + 8 % le deuxième week-end ;
- + 55 % le troisième week-end.

Pour les jours de la semaine, la croissance était de 61 %. Le samedi 23 février, près de 30 000 véhicules ont emprunté la RN 90. Ce chiffre constituait un record absolu. Le cheminement des spectateurs a représenté 700 cars par jour en semaine et 1 300 cars les jours de week-end.

La fluidité de la circulation résultait de quatre facteurs principaux : l'amélioration considérable du réseau routier et autoroutier, la réussite des plans transport et circulation, les conditions météorologiques très favorables et, enfin, la large diffusion de l'information relative au transport olympique.

• ANALYSE CRITIQUE

Il y a eu peu d'aléas routiers importants. Deux coupures de route entre Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice occasionnées par des éboulements de terrain ont nécessité des aménagements de circulation et de transports de passagers par le train.

Une opération de radio-guidage très originale (une première au niveau national) a été menée en Savoie pendant les Jeux. Ce système a permis au PC circulation d'intervenir sur les ondes d'une radio-locale (Radio France Savoie Info 92) clairement identifiée au préalable comme la radio des Jeux. Cette association entre le centre de décision et ce média s'est révélée d'une très grande efficacité opérationnelle, donnant l'impression d'une plus grande cohérence entre l'événement vécu par l'automobiliste dans sa voiture et l'action engagée par le PC routier pour résoudre l'incident.

particularly suited to winter conditions. This plan included a provision for a 6-metre passage which would be kept permanently cleared on all the access roads to the resorts for vehicles equipped with snow tyres or chains, except in extreme weather conditions.

This provision for winter traffic depended on a command post for snow clearing which was effective 24 hours a day and was a major component of the general traffic command post. It co-ordinated the efforts of the six amenity subdivisions, which, from 22 snow-clearing centres, covered the whole of the Olympic area.

In order to meet the demand for viability, extra resources were assigned to the Olympic zone.

Forty-three additional vehicles were added to the 95 snow-clearing machines (snowcats) belonging to the state and the department. Three additional machines from the city's road maintenance department were kept in reserve at Chambéry.

At the same time, the 158 operating staff assigned to these routes were reinforced by the addition of 176 voluntary staff from 71 amenities divisions from departments all over France. These extra staff were trained in February 1991 and were operational from 31 January 1992.

These additional resources enabled maintenance runs to be doubled on the longest routes, call-out time to be reduced when there was a snow slide and a passage had to be cleared or widened, iced roads to be treated more efficiently and, lastly, a stock of equipment to be kept in reserve in case of breakdowns.

CONCLUSIONS

• FULFILLING THE MISSION

The efficient preparation of the traffic plan reduced the hours of closure of the final access roads to the resorts of Savoie.

Despite the dramatic increase in traffic in the Tarentaise valley, restricted access to the resorts and the constant flow of coaches, no serious problems were recorded.

A vehicle-count set up at Cevins, in the valley between Albertville and Moûtiers, recorded a noticeable increase (38%) in traffic on the RN 90 in the Tarentaise compared with 1991. This figure breaks down as follows:

- 39% increase the first weekend,
- 8% the second weekend,
- 55% the third weekend.

For the weekdays, the increase was 61%. On Saturday, 23 February, almost 30,000 vehicles took the RN 90. This figure was, at that time, an all-time record. Spectator transport represented 700 coaches per day during the week and 1,300 coaches per day at the weekends.

The excellent traffic flow can be explained by three major factors: the considerable improvement to the road and motorway network, the success of the transport and traffic plans and the very favourable weather conditions.

• OBSERVATIONS

There were very few problems on the roads. Two road closures between Moûtiers and Bourg-Saint-Maurice, caused by landslides, meant adapting the traffic arrangements and transporting passengers by train.

An extremely original 'radio-control' system was used during the Games for the first time ever in France. This system enabled the command centre to broadcast directly on Radio France Savoie, the local radio which had been clearly advertised as the Games radio station. This association between the decision-making centre and the media proved to be extremely effective on an operational level, and gave the impression of consistency between what the motorist was experiencing in his car and what the command centre was doing to solve the problem.

L'HÉBERGEMENT

• OBJECTIFS

Le service hébergement avait pour objectif de rechercher des hébergements à destination des accrédités sur les sites olympiques et, plus largement, dans la région. Il devait également établir un calendrier de réservation de ces clients en relation avec les autres services du COJO (media, relations avec le mouvement olympique). L'hébergement du grand public ne relevait pas des compétences du COJO.

À ce titre, ce service a mené les négociations avec les hébergeurs et a rédigé les contrats signés par le directeur général du COJO. Les allocations de chaque client (durée de séjour, dates et tarifs) et les éventuelles modifications (prolongement, changement ou annulation) ont été définies avec chaque service concerné. La revente des lits non occupés relevait aussi de la responsabilité de ce service.

Spécificités

Compte tenu du calendrier inamovible des Jeux, aucune flexibilité n'était autorisée. Les traditions de location en Savoie, du samedi au samedi, n'ont pas été modifiées et il en a résulté des problèmes de gestion. De ce fait, de très nombreux hébergements sont restés inoccupés avant et après les Jeux. Il a été en effet très difficile de relouer les périodes vacantes qui ne coïncidaient pas avec un week-end et n'intéressaient donc pas de clients.

Planning

La recherche d'hébergement (1988-1991), leur allocation (1989-1991), leur facturation (septembre 1991-mars 1992) et leur revente (janvier 1992-février 1992) ont constitué les grandes étapes du service hébergement.

Au sein du service, chacun avait en charge une catégorie de clients : délégations et CNO, media, prestataires, forces de sécurité, invités et entreprises partenaires, CIO.

Un professionnel a été identifié sur chaque site afin d'assurer l'interface avec le COJO.

Pendant les Jeux, 50 personnes composaient le service dont 20 permanents et 30 Équippers.



© ZOOM

L'hébergement et la restauration Accommodation and catering

ACCOMMODATION

• OBJECTIVES

The accommodation department was in charge of finding accommodation for accredited persons in the Olympic venues, and more generally speaking, in Savoie. It was also required to draw up a reservation schedule for these clients, to synchronise with other COJO departments (media, and contacts with the Olympic movement). COJO was not responsible for accommodation for the public as a whole.

The accommodation department therefore negotiated with hotels and holiday centres and drew up contracts which the Managing Director of COJO then signed. Each client's arrangements (length of stay, dates and costs), together with possible changes such as extended stays or cancellations, were defined with each of the departments involved. Re-allocation of unoccupied beds was also the department's responsibility.

Special Circumstances

Given the fixed nature of the Olympic calendar, no flexibility was possible. Rental practices in Savoie, from Saturday to Saturday, were not changed either, and management problems resulted. Thus, a great deal of accommodation remained empty before and after the Games, because it was very difficult to re-allocate periods which did not include a full weekend.

Planning:

The search for accommodation (1988-1991), and the allocation (1989-1991), billing (September 1991-March 1992) and re-allocation thereof (January 1992-February 1992) were the main aspects of the department's task.

Within the department, everyone was responsible for a particular category of client: delegations and NOCs, media, services, security forces, guest and partner enterprises, and the IOC.

Each venue had its own designated person responsible for accommodation, who liaised with COJO.

During the Games, there were 50 people working in the department, 20 of whom were permanent and 30 Volunteers.

THE CATERING

Accredited persons needed to be catered for, since they were involved in operation of the Olympics (athletes, team-mates, State security forces, the media, VIPs and so on).

Spectator catering was not organized by COJO.

COJO was not directly involved in the catering. The object

LA RESTAURATION

Il convenait de restaurer les accrédités car leur présence était liée au fonctionnement des Jeux (athlètes, Equipiers, forces de sécurité de l'Etat, media, VIP ...).

La restauration des spectateurs n'était pas organisée par le COJO.

Le COJO n'a pas été un opérateur direct de la restauration. Le service restauration avait pour objet de mettre en place les moyens permettant de faire face aux différents types de besoins sur les différents sites.

• LES DIFFÉRENTS INTERVENANT

Le GIE Traiteurs 92

Il était composé de dix traiteurs, représentatifs de la profession sur un plan national. Les six principaux traiteurs français ont été rejoints par d'autres traiteurs notamment régionaux.

Le contrat prévoyait un minimum d'activité de 500 000 prestations.

Le GIE Traiteurs 92 assurait, dans les lieux spécifiques où l'accès est réservé aux accrédités, la restauration des populations

was to create the means with which to cover all needs in the various venues

• VARIOUS PLAYERS

Le GIE Traiteurs 92 (economic interest grouping of caterers)

This comprised 10 caterers, selected to represent the French catering professions. The six most famous French caterers were joined by others, some local.

● Historique du budget hébergement ● Overview accommodation budget

POPULATION POPULATION	PRÉVISIONS 1990 1990 FORECAST		PRÉVISIONS 1991 1991 FORECAST	
	MONATANT (millions de F)	COÛT NUITEE (Francs)	MONTANT (millions de F)	COÛT NUITEE (Francs)
ATHLÉTÉS ET DÉLÉGATIONS ATHLETES AND DELEGATIONS	74,1	510	101,5	766
MEDIA MEDIA	172	816	133	1 230
CIO IOC	30,5	2 011	28,5	2 803
PARTENAX COMMERCIAUX ET INVITÉS BUSINESS ASSOCIATES	29,4	1 503	22,8	1 666
ÉQUIPIERS VOLUNTEERS	29	289	63	694
FORCES DE SÉCURITÉ ETAT STATE SECURITY FARES	40	282	44	438
SOUS-TRAITANTS SUB-CONTRACTORS	91,1	681	25	530
TOTAL	466.1		417.8	

suivantes : Equipe 92 (self), VIP (salon), sponsors (village), media (self, snack, bar), forces de sécurité de l'Etat (self), prestataires (self), spectateurs (kiosques buvettes).

Le COJO devait mettre à la disposition du GIE Traiteurs 92 les installations nécessaires, prêtes à fonctionner.

En raison de la difficulté pour établir des prévisions et de la nécessité de financer la mise en place de l'outil de production et de distribution des repas, le GIE Traiteurs 92 bénéficiait d'une garantie de prise en charge des frais de structure sur le niveau d'activité minimum (frais de personnel et frais de déplacement). Le GIE Traiteurs 92 représentait une organisation nécessitant 700 à 800 personnes.

The contract provided for a minimum 500,000 meals.

GIE Traiteurs 92 provided catering in reserved areas, for the following categories of accredited persons:

Equipe 92 (self service for competitors), VIPs (lounge), sponsors (village), media (self service, snacks, bar), State security forces (self service), services (self service), and spectators (drinks kiosks).

COJO was required to provide the necessary catering facilities, ready for operation.

GIE Traiteurs 92 was guaranteed funding of its structures to cover a minimum rate of activity (personnel and travel costs), due to the difficulty of forecasting numbers and to the fact that production and distribution of the meals required considerable financial outlay. Organization of GIE Traiteurs 92 involved 700-800 people.

Facilities Contract

A 2,000 square-metre central kitchen in Chambéry prepared all the meals which were then taken to the venues in vehicles corresponding to the standards of hygiene required by law.

Two rental contracts were concluded, one for cooking facilities such as heating units and self-service counters, and one for utensils and furniture.



Le contrat matériel

Une cuisine centrale à Chambéry de 2 000 m² permettait la production de l'ensemble des prestations qui étaient ensuite acheminées sur le site par des véhicules permettant de respecter les règles d'hygiène en vigueur.

Deux contrats de location de matériel ont été conclus : un contrat pour le matériel de cuisine (unités de réchauffage, rampes de self) et un contrat pour les couverts et le mobilier (tables et chaises).

Les lieux d'hébergement

Les lieux d'hébergement ont été utilisés comme structures de restauration.

Les établissements scolaires et les centres de vacances

Ces établissements assuraient principalement la restauration des personnes hébergées dans ces lieux. Les populations logées étaient les Equipiers et les forces de sécurité de l'Etat.

Lodgings

Lodgings were also used for catering purposes.

Schools and Holiday Centres

These establishments were mainly used to cater for those people staying there, i.e. teams and State security forces.

Local restaurants

Catering contracts were concluded in venues where specific structures could not cover needs.

● Décompte final hébergement ● accommodation: Real figures

	10/91	RÉEL REAL	SUPPLÉMENT DIFFERENCE	NOMBRE NUITÉES SUPPLÉMENTAIRES NUMBER EXTRA NIGHT	COÛT TOTAL TOTAL COST
FORCE SÉCURITÉ ÉTAT STATE SECURITY FORCES	6 600	7 531	+ 931	25 871	9 054 850
ATHLÈTES ATHLETES	1 845	2 028	+ 183		
ACCOMPAGNATEURS ACCOMPANYING OFFICIALS	2 440	1 557	- 883		
SOUS-TRAITANTS SUB-CONTRACTORS	2 919	3 438	+ 519	14 904	5 589 000
RTV AUDIOVISUAL	4 188	4 671	+ 483	9 379	8 474 210
PRESSE PRESS	1 489	1 461	- 28		
ÉQUIPE 92 VOLUNTEERS	5 326	6 344	+ 1 018	26 099	14 380 549
CIO IOC	427	590	+ 163	1 913	5 327 705
	_____	_____	_____	_____	_____
TOTAL	25 234	27 620	3 114	78 166	42 826 314
AJUSTEMENT PRIX PRICE ADJUSTMENT					16 989 342

					59 815 656

Les restaurants locaux

Des contrats de restauration ont été signés dans les sites où les besoins ne pouvaient être couverts par des structures spécifiques.

La restauration des athlètes

La restauration des athlètes était assurée de la manière suivante :

- Brides les Bains : Village olympique - SODEXHO
- La Tania : Village olympique Hockey sur glace - SODEXHO
- Les Saisies : VVF (centre de vacances)
- Val d'Isère, La Plagne : Club Méd (centre de vacances)
- Arc 2000 et Pralognan la Vanoise : restauration locale.

Catering for the Athletes

This was handled as follows:

- Brides-les-Bains: Olympic Village - SODEXHO
- La Tania: Olympic Village Ice Hockey - SODEXHO
- Les Saisies: VVF holiday centre
- Val d'Isère, La Plagne: Club Méditerranée (holiday centre)
- Arc 2000 and Pralognan la Vanoise: local restaurants.

The Catering Contract

The entire catering organization was the subject of a contract with the Raynier-Marchetti company.

● SPECIFICITY OF THE MISSION

Catering Plans

Detailed catering plans were drawn up of each venue and then for each establishment. These plans were carried out taking account of the accommodation plan for each venue and for particular category of persons, and also of constraints caused by the events, movements of population from other sites and identity of those populations (drivers, spectators, media, VIPs, sub-contractors, etc.).

Overall needs were determined for each venue, and catering contracts were negotiated.

COJO ensured that real activity corresponded to that



© LIBERTO

● Hébergement par population et par année ● Accommodation / population / year							
(nbre de personnes) (number of people)		PRÉVISION / FORECAST				RÉALITÉ EN FÉVRIER 1992 FEBRUARY 1992 FIGURES	
CALGARY	POPULATION	1988	1989	1990	1991	TOTAL	DONT GRATUIT NON-PAYING
	ATHLÈTES ET DÉLÉGATIONS ATHLETES AND DELEGATIONS	200	500	2 980	3 786	3 585	2 028
	RTV AUDIOVISUAL PRESSE MEDIA/PRESS		5 000	5 568	5 385	4 671	1 438
	CIO } IOC }	-	200	200	400	590	106
	PARTENAIRES COMMERCIAUX ET INVITÉS BUSINESS ASSOCIATES GUESTS	-	-	1000	1000	420	-
	ÉQUIPIERS } VOLUNTEERS }	-	3 500	4 789	4 480	6 522	6 522
	FORCES SÉCURITÉ ETAT } STATE SECURITY FORCES }	-	-	7 800	6 300	7 531	5 021
	SOUS-TRAITANTS } SUB CONTRACTORS }	-	-	2 000	2 962	3 438	3 438
	REVENTE } REALLOCATIONS }	-	-	-	-	2 380	-
10 865	TOTAL	14 350	14 350	21 237	27 183	30 598	18 553
	ASSITANCE LOGISTIQUE DU COJO POUR : SERVICES-PRESTATAIRES: COJO LOGISTICAL ASSISTANCE FOR: ASSOCIATES-PARTENAIRES:					1 637 1 079	
	TOTAL					33 314	-



© LIBERTO

Le contrat ingénierie restauration

La mise en place de la totalité de l'organisation de la restauration a fait l'objet d'un contrat d'ingénierie avec la Société Raynier-Marchetti.

• LA SPÉCIFICITÉ DE LA MISSION

Schéma de restauration

Des schémas de restauration précis ont été établis par site puis par établissement. Ces scénarios ont été réalisés en tenant compte du plan d'hébergement par site et par population, des contraintes liées aux épreuves, au mouvement de personnes venant d'un autre site et de l'identification des populations se déplaçant (chauffeurs, spectateurs, media, VIP, sous-traitants, etc.).

Les besoins globaux par site ont été déterminés et des contrats de restauration négociés.

Le COJO s'est assuré que l'activité réelle se rapprochait du niveau prévu, en n'acceptant que les repas ou prestations effectivement prises.

Les Equipiers

Les 180 Equipiers de la fonction restauration étaient en majeure partie des salariés d'un partenaire de l'Industrie alimentaire répartis sur toute la France. Bien qu'excellents spécialistes, il aurait été profitable de les rassembler pour des séances d'adaptation aux sites et aux différentes catégories d'hôtes du COJO.

Le contrôle de l'activité

La règle de base a consisté à ne régler que les repas effectivement pris et ayant fait l'objet de la remise d'un titre repas au restaurateur.

Des décomptes journaliers ont été effectués par les Equipiers afin que le nombre des repas ne soit pas contesté après les Jeux olympiques.

• LE BUDGET

Dépenses en 1991 : 69, 725 millions de francs.

Dépenses en 1992 : 74 millions de francs.

Un tableau fait apparaître le nombre de repas prévus en 1991 et réellement consommés. Il appelle les remarques suivantes :

- le nombre de prestations est en augmentation de 10 %,
- le coût réel est en accroissement de 29 %.

Les causes sont :

- La sous-estimation de la montée en charge avant les Jeux olympiques et du désengagement après les Jeux olympiques,
- L'augmentation du nombre des forces de sécurité de l'Etat, des Equipiers et des sous-traitants à charge du COJO.



© ZOOM

anticipated, and only accepted meals or services effectively consumed.

Teams

The 180 team members in the catering section were mostly on salaries from one of the food industry partners spread all over France. Despite the fact that they were specialists, they would have benefited from a meeting to give them an idea of the venues and the different types of

guest catered for by COJO.

• MONITORING ACTIVITY

The basic rule was only to pay for meals truly consumed and corresponding to a meal ticket handed over to the catering staff.

Daily accounts were held by team members to ensure that the number of meals would not be subject to debate after the Olympic Games.

• THE BUDGET

Expenditure in 1991: 69.725 million francs

Expenditure in 1992: 74 million francs

The following tables show the number of meals forecast in 1991 and actually consumed.

The following observations may be made:

- the number of meals increased by 10%,
- real cost went up by 29%.

This was due to:

- under-estimation of the increased costs before the Olympic Games and of disengagement after the Games;
- the rise in numbers of State security forces, team members and sub-contractors at COJO's expense.

● Typologie des réservations effectuées par le COJO ● Reservations made by COJO According to type

	CHAMBRES ROOMS	APPARTEMENTS FLATS	NOMBRE DE LITS EN HÉBERGEMENT COLLECTIF NO. OF BEDS IN GROUP ACCOMMODATION
HÔTELS HOTELS	11 000	—	—
ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS	—	—	3 394
LYCÉES SCHOOLS	—	—	2 375
HÔPITAL HOSPITAL	—	—	250
GRANDS LOUEURS Large letting prison	—	1 135	—
FUTUR PÉNITENCIER D'AÏTO FUTURE AÏTON PRISON	—	—	403
LOUEURS PARTICULIERS INDIVIDUAL LETTERS	—	121	—
HLM COUNCIL HOUSING	—	400	—
SONACOTRA	—	—	330
BASE VIE (BUNGALOW COJO) COJO BUNGALOW	—	—	1 086
BASE VIE (GILLY SUR ISÈRE)	—	—	106
TOTAL	11 000	1 656	7 944

NOMBRE DE PERSONNES LOGÉES PAR LE COJO : NO. OF PEOPLE ACCOMMODATED BY COJO }	30 698
NOMBRE DE PERSONNES POUR LESQUELLES LE COJO A FOURNI UNE ASSISTANCE LOGISTIQUE: NO OF PERSONS WHOM COJO PROVIDED WITH LOGISTICAL ASSISTANCE }	2 706
TOTAL	33 414

● Restauration ● Catering

ÉVOLUTION DES PRESTATIONS (NOMBRE ET COÛT) / EVOLUTION OF MEALS PROVIDED (NUMBERS AND COST)

	PRÉVISION / FORECAST en juillet 1991 / July 1991		COÛT / COST (en Francs) in Francs	RÉALITÉ / ACTUAL FIGURES au Février 1992 / 23 rd February 1992			COÛT / COST (en Francs) in Francs
	NOMBRE DE PRESTATIONS NUMBER OF MEALS			NOMBRE DE PRESTATIONS NUMBER OF MEALS			
	Petit-déjeuner Breakfast	Repas Meals		Petit-déjeuner Breakfast	Repas Meals	Autres Others	
GIE TRAITEURS 92	85 364	187 188	20 291 336	51 447	194 211	14 691	24 370 574
ETs SCOLAIRES SCHOOLS	33 320	71 200	4 226 400	23 949	63 875		3 831 855
RESTAURATION LOCALE LOCALS RESTAURANT	35 061	91 854	7 122 597	32 784	173 862		14 797 231
LIEUX D'HÉBERGEMENT LODGING	117 509	192 266		76 046	165 909		
SODEXHO	32 500	65 000	5 423 000	32 525	67 630	14 691	5 377 726
TOTAL	303 754	607 508	37 063 333	216 751	665 487		48 377 386

LES OBJECTIFS

Le service billetterie avait un triple objectif :

- permettre équitablement au plus grand nombre d'assister aux Jeux olympiques et recevoir le public dans les meilleures conditions ; pour ce faire, il fallait organiser une répartition judicieuse des quotas entre les différentes catégories de spectateurs (famille olympique, grand public français et étranger, partenaires...);
- optimiser les recettes ;
- éviter les fraudes : la précision de l'informatique, la numérotation des sièges dans les sites fermés, la sécurisation des billets ainsi que les contrôles sur sites devaient permettre de dissuader toute tentative de fraude externe comme interne.

MISSION ET RESPONSABILITÉS DE SERVICE BILLETTERIE

• AVANT LA VENTE

Dans sa phase de conception, le service billetterie a d'abord défini les différentes catégories d'épreuves et leurs prix en fonction des capacités des stades, de la popularité des épreuves et de la volonté du COJO de rester dans un prix moyen inférieur à 200 francs. En définitive, hormis les cérémonies (de 200 à 1 500 francs) et le patinage artistique (de 300 à 1 000 francs), la plupart des prix ont été maintenus en dessous de 150 francs.

Ensuite, on a procédé à la segmentation précise de la clientèle et à une allocation de quotas a priori (c'est à dire une réservation de places pour un client ou un groupe de clients) qui était fonction des capacités des sites, des routes et, parfois, des remontées mécaniques.

• LA DÉFINITION DES PRODUITS

Une gamme de produits variés a été définie afin de satisfaire le plus grand nombre de besoins et de s'adapter aux contraintes de capacités des Jeux d'Albertville.

Les produits destinés au grand public résidant en France

■ Les Jo-pass étaient 20 séries de 2 à 5 billets groupés autour d'un thème, d'un site ou d'une date. Ces séries ont constitué les

Le service billetterie The Ticketing department

XVI^{es} JEUX OLYMPIQUES D'HIVERXVI^{es} JEUX OLYMPIQUES

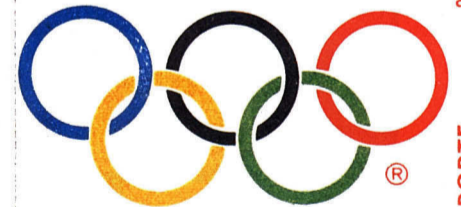
108

0634592

02**

120 FF

CAT: 1

SAUT
PAR ÉQUILIBRE
SKI JUMPER

COURCHÈVRES

Ce billet doit être utilisé
jusqu'à la fin de la saison
à laquelle il est destiné.PORTE
GATE

OBJECTIVES

The ticketing department had a threefold objective:

- to allow the greatest number of people to attend the Olympic Games in the best possible conditions; in order to do this, it was necessary to calculate the quotas for the different categories very judiciously (Olympic Family, French and overseas general public, sponsors, etc.).
- take as much receipt money as possible
- avoid fraud: the precision of the computerized system, the seat numbering in the indoor Venues, the security measures taken with the tickets and the access control at the Venues were sufficient to dissuade anyone thinking of attempting fraud, inside or outside the Organization.



premiers billets mis en vente parmi le grand public résidant en France. Ils furent commercialisés de décembre 1990 à mars 1991 grâce à une brochure distribuée sur tout le territoire. Les attributions ont été faites par tirage au sort et par série le 15 avril 1991.

- Les Jo-schuss étaient des produits combinant un forfait de remontées mécaniques et une à cinq épreuves se déroulant dans le même domaine skiable. Ils étaient destinés aux vacanciers ou résidents sur les sites olympiques qui pouvaient se rendre aux épreuves à ski, ce qui permettait de ne générer aucun trafic routier supplémentaire. Ils étaient commercialisés par les sociétés de remontées mécaniques de décembre 1991 jusqu'à la fin des Jeux. La négociation des contrats de vente avec des sociétés indépendantes nombreuses fut difficile et les résultats obtenus n'ont pas été satisfaisants.

- Les billets à l'unité ont été disponibles pour toutes les épreuves sportives et les cérémonies. Destinés au grand public français, ils ont été commercialisés à partir du 1er juin 1991 par correspondance et par minitel (une autre brochure fut éditée), de fin juin par téléphone, du 15 décembre dans les offices de tourisme des sites olympiques et du 8 au 23 février 1992 aux guichets de billetterie installés sur les sites. Dans cette phase, le principe de vente était « premier arrivé, premier servi », dans la limite des places disponibles. Pour les épreuves extérieures, certains billets donnaient droit au transport ; d'autres, sans transport, étaient réservés aux résidents et vacanciers sur place.

- Les journées olympiques comprenaient le transport aller et retour au départ d'une ville de la région Rhône-Alpes, et une ou deux épreuves de ski. Ce produit a été commercialisé par l'agence de voyage des Wagons Lits à partir du mois de mai 1991.

Les produits spécifiques

- Des billets ont été réservés aux spectateurs handicapés et à leurs accompagnateurs et vendus à demi-tarif.

TASKS AND RESPONSIBILITIES OF THE TICKETING DEPARTMENT

• BEFORE SALES

In the design phase, the Ticketing department first of all defined the different categories of event and their prices, depending on the size of the stadium, the popularity of the event and the willingness of COJO to keep the average price below 200 francs. In the end, apart from the ceremonies (from 200 to 1,500 francs) and the figure skating (from 300 to 1,000 francs), the majority of the prices were kept below 150 francs.

The next step was to analyse precisely the distribution of the clientele and allocate *a priori* quotas (i.e. reserve places for a client or a group of clients) which depended on the capacity of the venues, the roads and sometimes the ski lifts.

• DEFINING THE PRODUCTS

A range of various products was defined in order to meet the largest number of requirements and to fit in with the capacity limitations of the Albertville Games.

Products aimed at the general public living in France

- The JO Passes were blocks of two to five tickets based around a theme, a venue or a date. These blocks were the first tickets to be offered for sale to the French public. They were put on sale from December 1990 to March 1991 in a brochure distributed throughout the country. The tickets were allocated by lottery on 15 April 1991.

- The JO Schuss was a product combining a ski-lift pass and one to five tickets for events taking place within one particular ski area. It was aimed at local residents or holiday-makers in an Olympic resort, who could ski to the competitions, without generating extra road traffic. They were on sale at the ski pass offices from December 1991 to the end of the Games. Negotiating sales contracts with the numerous independent companies was very difficult and the end results were not very satisfactory.

- Single tickets were available for all the events and the ceremonies. Aimed at the French public, they were available from 1 June on minitel and by correspondence, from the end of June by telephone, from 15 December in the tourist offices at the Olympic venues, and, finally, from 8 to 23 February 1992 at the ticket offices at the venues. At this stage of the sales process, it was a matter of first come first served while stocks lasted. For outside events, some tickets also entitled the holder to transport, others, without transport, were reserved for residents and holiday-makers at the venues.

- Olympic days out included return transport from a town in the Rhône-Alpes region and one or two ski events. This product was commercialized by the travel agents Wagon Lits from May 1991.

Specific products

- Tickets were reserved for disabled spectators and their helpers, and sold at half-price.

- The Privilege 92 programme was an up-market product aimed primarily at companies wishing to offer a three-day holiday to their guests. This package included tickets, transport, accommodation and entertainment.

- Lastly, tickets were sold singly to other client groups: the NOCs had Olympic exclusivity for sales in their own country and COJO sold tickets directly to financial partners and various other groups.

• SALES ORGANIZATION

The tickets were produced in autumn 1991, by a printer specialized in secure tickets, under the supervision of the publishing department during the printing phase and the ticketing department during the personalization phase.

ES D'HIVER • XVI OLYMPIC WINTER GAMES



UIPE - K : 120 M
PING - K : 120 M / TEAM

LEVEL

Le ticket est à conserver jusqu'à la fin de l'épreuve sans droit. The ticket should be retained until the end of the event concerned.

PRIX PRICE 120 FF GP 0634592

HEURE DATE 14/02
TIME 13:30
ZONE AREA #02
CAT. 1
RANG ROW



- Le programme Privilège 92 était un produit haut de gamme, essentiellement destiné à des entreprises désirant offrir un séjour de trois jours à dix invités. Ce forfait comprenait la billetterie, le transport, l'hébergement et l'animation.

- Enfin, des billets ont été vendus à l'unité aux autres groupes clients : les CNO ont eu une exclusivité « olympique » des ventes sur leur territoire, le COJO a vendu directement des billets aux partenaires économiques et divers autres groupes.

• L'ORGANISATION DE LA VENTE

Les billets ont été produits à l'automne 1991 chez un imprimeur spécialiste des travaux sécurisés, sous le contrôle du service de l'édition en phase d'impression et du service billetterie pendant la phase de personnalisation.

L'imprimeur a assuré l'impression, la personnalisation, le façonnage et l'expédition en recommandant des billets pré-vendus destinés au grand public français.

Les autres billets ont été livrés par l'imprimeur dans les locaux du COJO (Paris et Albertville). Ils étaient alors soit mis à disposition des groupes clients, soit classés par événement et envoyés sur les lieux de vente directe.

La vente directe dans les guichets était animée par des Équipeurs formés pour la vente et le contrôle des encaissements.

• LE CONTRÔLE D'ACCÈS AUX ÉPREUVES

À l'entrée des sites sportifs, des Équipeurs contrôleurs vérifiaient que le billet était valable pour l'épreuve et contrôlaient visuellement, grâce au filigrane et aux pastilles iridescentes, l'authenticité du billet. Ils déchiraient ensuite la souche.

Ce système s'est doublé d'une vérification aléatoire plus sûre pratiquée à l'aide de pinces chauffantes : si le billet bleuit à la chaleur, il est authentique. Ce procédé a été mis au point par Arjo Wiggins et utilisé lors des épreuves très prisées du début des Jeux (cérémonie d'ouverture, descente hommes). Ce contrôle n'ayant révélé aucune fraude, ce procédé est resté très rare.

• APRÈS LES JEUX

Le service billetterie a eu pour mission de récupérer les encaissements des ventes externes (offices du tourisme, remontées mécaniques) et d'éditer les résultats définitifs.

Le service a également géré les litiges. 90 % des litiges étaient liés aux demandes de remboursement de quelques épreuves reportées. On a remboursé les billets complets ou sans souche pour les trois reports d'épreuves (ski alpin et ski de vitesse), et uniquement les billets complets pour les trois épreuves de ski alpin avancées.

Les autres remboursements étaient causés par des aléas du transport et de placement dans les stades fermés (les changements de capacités de ces stades ont en effet provoqué quelques déclassements de sièges).

L'ORGANISATION DU SERVICE

• LES INTERFACES

Le service billetterie était en contact étroit avec les autres services du COJO.

Le service transport a fourni l'étude des capacités des routes par jour et par site.

La direction des équipements et la conception assistée par ordinateur ont déterminé les capacités des stades par catégories de sièges et permis leur numérotation.

L'informatique concevait, réalisait et mettait en place des systèmes de gestion opérationnelle des quotas, des commandes et des affectations de sièges.



The printer took charge of the printing the personalization, the packaging and even the registered dispatch of the tickets pre-sold to the French general public.

The remaining tickets were delivered by the printer to COJO premises in Paris and Albertville. They were then either made available to group purchasers or sorted by event and sent to the direct sales outlets.

The direct sales ticket offices were manned by Volunteers trained in sales and cash control.

• ACCESS CONTROL TO THE EVENTS

At the entrance to the sporting venues, volunteer ticket inspectors checked that tickets were valid for the event and visually checked the watermark and the iridescent markings for authenticity. They immediately tore up the ticket stub.

The system was backed up by an infallible random check using heated pincers: if the ticket turned blue when heated, it was authentic. This process was perfected by Arjo Wiggins and used during the more highly prized events at the beginning of the Games (opening ceremony, men's downhill). As no fraud was discovered during these events, the process was rarely used afterwards.

• AFTER THE GAMES

The ticketing department was responsible for collecting the external sales receipts from the tourist and ski pass offices, and publishing the final figures.

The department also handled complaints, 90% of which concerned claims for reimbursement after postponed events. Complete tickets, or those without a counterfoil, were reimbursed for the three postponed events (Alpine skiing and speed skiing) and only complete tickets were reimbursed for the three Alpine Skiing events brought forward.

Other reimbursements were caused by transport problems and tickets for places in stadiums where a change in capacity had resulted in the downgrading of several seats.

THE ORGANIZATION OF THE DEPARTMENT

• THE INTERFACES

The ticketing department worked in close collaboration with all the other COJO departments.

The transport department provided capacity figures for the roads per day and per Venue.

The amenities and computer-aided-design departments determined the capacity of the stadiums' per seat category, which enabled the seats to be numbered.

The data-processing department designed, created and installed operational administration systems for quotas, bookings and seat allocation.

The communication department designed the tickets and the sales brochures, and orchestrated the information and sales campaigns for the press, television and radio.

The marketing department co-ordinated seat allocation to the sponsors, and the media division determined the seat requirements per media group.



Le service communication a conçu les billets et les brochures de vente, et a orchestré la campagne d'information et de vente dans la presse, à la télévision, à la radio et sur minitel.

Le service marketing a coordonné l'attribution des places aux partenaires économiques. Il en a été de même de la part du service media qui a déterminé les besoins en places par type de media.

La direction des sites, la sécurité, l'accréditation et les ressources humaines ont par ailleurs aidé à la mise en place opérationnelle de la vente et du contrôle de billetterie sur site.

Enfin, le service des finances a facturé les gros clients, a suivi les encaissements ainsi que l'émission des remboursements, et a souscrit les assurances nécessaires en cas de report d'épreuves.

• **LA STRUCTURE DU SERVICE**

Le service billetterie était structuré en cinq types d'activité :

- la gestion des groupes clients (partenaires économiques, institutionnels, fédérations, accrédités, media, enfants de Savoie, handicapés...);
- la vente au grand public français (gestion des bordereaux de commande et du standard téléphonique, relations avec les offices de tourisme et les remontées mécaniques, renseignements/réclamations/litiges, formation des Équipiers);
- la gestion des capacités et l'affectation de sièges (capacités des routes et des sites, quotas, affectation des sièges, impression des billets);
- le programme Privilège 92 (commercialisation et mise en place logistique);
- la communication et les relations extérieures (conception et distribution des brochures, minitel, relations avec les media).

LES SYSTEMES INFORMATIQUES

Ils couvraient cinq besoins :

- la gestion des Jo-pass et leur tirage au sort;
- la gestion des quotas et la vente des places à l'unité;
- la gestion des plans de salle et l'affectation des sièges;
- la production de mailings (accusés de réception, lettres de confirmation, remboursements);
- la personnalisation des billets.

Les deux derniers besoins ont été sous-traités dans un souci d'automatisation et de sécurité.

• **LA GESTION DES JO-PASS ET LE TIRAGE AU SORT**

Une application spécifique a été développée par le fournisseur officiel Andersen Consulting. Le système était opérationnel début décembre 1990 au service billetterie du COJO et au centre administratif du Crédit Lyonnais, à Bayeux.

La décision de sous-traiter la gestion administrative des Jo-pass au partenaire Crédit Lyonnais était justifiée par la forte capacité de traitement de cette banque (de une à vingt personnes par jour selon les besoins, avec la possibilité de monter à quarante personnes en 48 heures) et un souci de rigueur et de sécurité dans le traitement des chèques.

Le traitement consistait à enregistrer toutes les demandes reçues du grand public résidant en France, dans les limites des

Venue management, security, accreditation and human Resources departments also helped to set up the sales and ticket control activities at the venues.

Lastly, the financial department invoiced the important clients, processed the ticket receipts and reimbursements, and underwrote the necessary insurance in case events were postponed.

• **THE STRUCTURE OF THE DEPARTMENT**

The ticketing department was structured under five groupings:

- administration of group clients (financial and institutional partners, federations, accreditations, media, children of Savoie, disabled, etc.),
- sales to the French general public (administration of order forms, operating the telephone switchboard, relations with the tourist offices and ski-pass companies, information, claims and complaints, training Volunteers),
- control of seating and allocation capacities (road and venue capacities, quotas, seat allocations, printing tickets),
- the Privilège 92 programme (commercialization and logistics),
- communications and external relations (design and distribution of brochures, Minitel, relations with the media).

DATA PROCESSING SYSTEMS

These answered five needs:

- administration of the JO Pass and the ticket lottery,
- administration of quotas and single ticket sales,
- administration of seating plans and seat allocations,
- production of mailing lists (notification of receipt, letters of confirmation, reimbursements),
- personalization of tickets.

The last two items were subcontracted out for reasons of automation and security.

• **ADMINISTRATION OF THE JO PASS AND THE TICKET LOTTERY**

A dedicated application was developed by the Official supplier, Andersen Consulting. The system was operational from the beginning of December 1990 at the COJO ticketing department and at the administrative centre of the Credit Lyonnais at Bayeux.

The decision to subcontract the administration of the JO Pass to the Credit Lyonnais was justified by the huge processing capacity at the bank (from one to 20 staff per day, according to demand, with the possibility of increasing this number to 40 at 48 hours' notice) and the concern over stringency and security in the handling of the cheques.

This handling process consisted in recording all the orders from French residents, within the allowances imposed per household and per type of JO Pass, and then printing and sending off a letter confirming the order.

The ticketing department had previously determined the numbers of tickets available, and a lottery of different JO Passes took place. In the case of clients whose orders had been only



© LAURENT BAGNIS

quantités autorisées par foyer et par type de Jo-pass, et à éditer et envoyer une lettre de confirmation de commande.

Le service billetterie avait préalablement déterminé les quantités disponibles de billets et un tirage au sort par Jo-pass a eu lieu. Les clients ayant commandé différents types de Jo-pass pouvaient donc être partiellement servis. On renvoyait alors aux clients non tirés au sort leur chèque et un courrier, tandis qu'on encaissait le règlement des clients tirés au sort. Ceux-là recevaient alors une lettre de confirmation (clients totalement servis) ou une lettre-chèque (clients partiellement servis).

Les principales fonctions informatiques mises en place pour cette phase de vente étaient la gestion des séries, la gestion des bordereaux de commande, la gestion des doublons et la gestion des attributions par séries.

• **LA GESTION DES QUOTAS ET LA VENTE DE PLACES À L'UNITÉ**

Cette application a été développée par Andersen Consulting. Le système était opérationnel à partir de mai 1991 au service billetterie du COJO et au centre de traitement administratif du Crédit Lyonnais.

Le traitement consistait à déterminer les capacités des stades par catégorie de places et à suivre l'évolution des quotas de places allouées à chaque groupe-client. Les résultats de la vente des Jo-pass furent intégrés au système. On enregistrait les commandes de billets à l'unité dans la limite des places disponibles. Les commandes honorées faisaient l'objet de l'envoi d'une lettre de confirmation. Les principaux contrôles portaient sur la disponibilité des places et la conformité du règlement.

• **LA GESTION DES PLANS DE SALLE ET L'AFFECTATION DES SIÈGES**

Le service billetterie et Andersen Consulting ont sélectionné un progiciel qui fut installé sur IBM RISC 6000 et adapté.

Les grandes étapes du traitement étaient d'abord la création de plans des stades de compétition et la numérotation automatique des stades fermés. On localisait ensuite chaque catégorie de place grâce aux informations reçues du logiciel Catia (outil de CAO). Le progiciel permettait une comparaison des quotas utilisés lors de la réservation avec les contingents de sièges alors identifiés. On plaçait ensuite les réservations. Enfin, on pouvait extraire un fichier des billets à éditer qui comportait les paramètres de personnalisation et d'expédition.

• **LA PRODUCTION DES MAILINGS**

Cette application spécifique était sous-traitée au prestataire chargé de l'expédition physique des courriers. Les différents mailings étaient les accusés de réception, les lettres de refus, les lettres de confirmation du tirage au sort et les lettres-chèque pendant la phase de vente des Jo-pass. Pendant la phase de vente à l'unité, il s'agissait de lettres de confirmation de commandes et de lettres-chèques.

partially satisfied, or those who had not been drawn in the lottery, their cheque was returned, with a covering letter, and the cheques of clients who had been drawn were cashed. These clients were sent a confirmation letter, and those whose order had not been completely met, a cheque/letter.

The main computer functions implemented for this phase were for the administration of ticket blocks, order forms, double bookings and group seat allocations.

• **ADMINISTRATION OF QUOTAS AND SINGLE TICKET SALES**

This application was developed by Andersen Consulting. The system was operational from May 1991 at the COJO ticketing department and the processing centre of the Credit Lyonnais.

The process consisted of determining the capacity of the stadiums for each category of place and applying the quotas for places allocated to each client group. The figures for the JO Pass sales were also entered into the system. Orders for single tickets were finally recorded up to the limit of available places. When an order was met, a letter of confirmation was sent.

The major limiting factors were availability of places and complying with the regulations in force.

• **ADMINISTRATION OF SEATING PLANS AND SEAT ALLOCATIONS**

The ticketing department and Andersen Consulting selected a software package which was installed on an IBM RISC 6000 and adapted.

The main stages of the process were, first of all, drawing up a seating plan of the competition stadiums and automatic seat numbering for the indoor stadiums. Then the different

seat categories were introduced using the information provided by CATIA (a CAD utility). The software package allowed a comparison between the quotas used during the booking phase and the breakdown of different seat categories now in place. The bookings were then placed. Lastly, a listing file of tickets to produce was created, which incorporated personalization and dispatch parameters.

• **PRODUCING MAILING LISTS**

This specific application was subcontracted to the contributor responsible for the dispatch of all mail.

The different mailing lists were meant to cover receipt acknowledgements, letters of refusal, letters of confirmation after the lottery and cheque/letters during the sale of the JO Passes. During the single-ticket sales phase, order confirmation letters and cheque/letters were listed.

• **PERSONALIZATION OF TICKETS**

This application was subcontracted to the contributor responsible for printing the tickets.

A listing file of tickets to produce was sent, which enabled the different tickets to be identified (ticket plus counterfoil for



• LA PERSONNALISATION DES BILLETS

Cette application a été sous-traitée au prestataire chargé de l'impression des fonds des billets.

Un fichier des billets à éditer était envoyé, qui permettait un tri des différents billets (billets « souche + billet » pour les pré-venus, billets en carnets « double souche + billet » pour les autres).

On procédait ensuite à la personnalisation laser et au façonnage des billets à double souche en carnets de cinquante. On façonnait ensuite les envois pour le grand public français en adjoignant une vignette récapitulative de la commande de la forme d'un billet à chaque envoi. Le courrier était envoyé en recommandé. D'autre part, les billets remis à la disposition du COJO pour distribution aux groupes-clients ou pour la vente directe étaient livrés en cartons plastifiés et cerclés, à Paris ou Albertville.



© LAURENT BAGNIS

CONCLUSION

Les recettes générées par la billetterie ont dépassé les prévisions initiales de 144 millions de francs et ont atteint 200 millions de francs. La fraude a été inexistante et les litiges peu nombreux (moins de un pour mille, liés pour l'essentiel aux demandes de remboursement de quelques épreuves déplacées). Le succès populaire des Jeux a été assuré par la vente de plus de 900 000 billets.

the pre-sold tickets, books of tickets plus double counterfoil for the others).

The next stage was the personalization by laser of the tickets and packaging of the double counterfoil tickets into books of fifty.

Tickets destined for the French public were packaged with a label resembling the tickets enclosed to show the type of order. These were all sent by registered delivery. On the other hand, tickets for distribution by COJO to client groups or for direct sale were sent in plastic-sealed and bound boxes to Paris or Albertville.

CONCLUSION

The receipts from ticket sales were greater than originally anticipated. The figure was 144 million francs, whereas the receipts reached 200 million francs. Fraud was non-existent and complaints very rare (less than one per thousand and mostly concerning reimbursement claims for the few events to be rescheduled). The success of the Games was ensured by the sale of more than 900,000 tickets.

LES OBJECTIFS DU SERVICE MÉDICAL

La direction médicale du COJO avait cinq missions essentielles à remplir dans le cadre des Jeux olympiques. Il s'agissait pour elle d'apporter secours et soins, d'assurer le transport et l'évacuation des blessés, d'entreprendre examens et biologie en cas de nécessité, de proposer un programme de nutrition et d'accueillir les spectateurs handicapés.

Cela répondant à un cahier des charges précis.

• LES SECOURS ET SOINS

Les secours et soins

Le COJO devait assurer la couverture sanitaire des accrédités, prestataires et spectateurs.

Cette prise en charge dépendait cependant de la localisation géographique de chacun des groupes. Ainsi, les spectateurs étaient sous la responsabilité du COJO dès lors qu'ils se trouvaient à l'intérieur d'un site sportif olympique (munis ou non d'un billet), de même que les prestataires. Quant aux accrédités, leur prise en charge variaient selon leur type.

En matière de responsabilité, l'obligation de sécurité incombant au COJO en tant qu'organisateur envers toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un site sportif olympique, résultait d'un contrat de prudence entre l'organisateur, le spectateur et le concurrent.

Ce contrat constituait une obligation de moyens, sans garantie du résultat.

Les transports et évacuations

Ces transports et évacuations résultant des secours décrits auparavant pouvaient être d'ordre terrestre et/ou aérien.

Il pouvait s'agir de transports à l'intérieur d'un site (évacuation d'une piste vers le centre médical), de transports du site vers une structure de soins proche (évacuation du site vers un cabinet de station ou hôpital de rattachement), ou encore de transports du site vers une structure plus éloignée (ou d'une structure proche vers une structure plus éloignée).

Ces transports et évacuations émanaient d'une structure mixte État/COJO appelée « Régulation médicale centrale », chargée de la gestion de tous les vecteurs d'évaluation hors du site proprement dit.



© ZOOM

Le service médical The medical service

THE OBJECTIVES OF THE MEDICAL SERVICE

The medical staff of COJO had five essential functions to fulfil during the Olympic Games.

These were: to provide first aid and medical care; to ensure the evacuation and transport of the injured; to carry out examinations and analysis if necessary; to propose a nutritional programme; and, lastly, to provide for disabled spectators. This was the specified schedule of conditions.

• MEDICAL CARE

Medical care

COJO had to ensure medical cover for all accredited persons, suppliers and spectators.

This responsibility, however, varied according to the whereabouts of the groups. Thus, the spectators were only covered by COJO when they were inside an Olympic sports venue (with or without ticket), as were the suppliers. The accredited persons were covered according to their accreditation category.

In terms of liability, as the organizer, COJO's security obligations towards any person inside an Olympic sports venue were determined by a precautionary contract between the organizer, the spectator and the competitor. This contract constituted a material obligation, with no guarantee of a result.

Evacuation and transport

The evacuation and transport operations resulting from the medical care described above could be by air or land.

The transport involved could be within a venue (evacuation from a ski run to a medical centre), from a venue to a nearby medical centre (evacuation from a venue to a resort medical centre or nearby hospital) or transport from a venue to a centre farther away (or from a nearby medical centre to one farther away).

These transport and evacuation operations were co-ordinated by a joint COJO-state unit entitled 'Central Medical Control', whose responsibility it was to assess and respond to all events outside the venue.

Medical checks

Four types of medical control could be carried out: biological (e.g. medical check-up), doping or gender testing, to the norms laid down in the Olympic Charter, organized by COJO



© CARBONNEL J. B. / COJO

Les contrôles

Quatre types de contrôles pouvaient être effectués : biologique (type bilan médical), anti-dopage, tests de féminité définis par la charte olympique, sous la responsabilité du COJO pour leur organisation et du CIO (commission médicale) pour leur surveillance, contrôle de qualité de l'eau dans certains établissements.

L'accueil des spectateurs handicapés

Un certain nombre de places ont été réservées sur chaque site afin de permettre à des spectateurs à mobilité réduite ou autres de pouvoir assister aux épreuves.

L'organisation de cet accueil a nécessité la mise en place, au sein du PC médical, d'une structure spéciale dont le rôle fut de gérer les places en relation avec la billetterie, les transports ainsi que la sécurité pour les accès.

La nutrition

À plusieurs reprises les Jeux olympiques ont servi de support à une campagne orientée vers la santé publique. Ainsi les Jeux d'Albertville et de Savoie ont pu, dès 1987, être le cadre d'une promotion sur le thème de la nutrition

• LES SPÉCIFICITÉS DE LA MISSION DANS LE CADRE DES JEUX D'ALBERTVILLE

Le nombre et la diversité des sites olympiques ont entraîné une multiplication des structures de soins qui ont elles-mêmes entraîné la création d'une structure de régulation. Celle-ci a permis de suivre l'ensemble des interventions sur l'ensemble des sites.

Par ailleurs, le COJO a opté dès son origine pour une organisation médicale de type privé, faisant appel à des Équipeurs venant d'horizons différents. De ce fait, certaines contraintes ont dû être respectées en matière de législation et d'application des textes. Au nombre de celles-ci figurent les autorisations d'exercice des médecins des équipes et délégations, et des médecins de l'organisation venant d'autres départements.

Les médecins des équipes devaient, de manière contractuelle (charte olympique) délivrer des soins aux membres de leurs équipes et/ou de leurs délégations. Ceci nécessitait une dérogation du ministère de la Santé autorisant ces médecins (hors ceux des pays de la CEE et des pays ayant des accords de réciprocité avec la France) à pratiquer sur le territoire national pendant une durée de temps limitée.

• LES INTERFACES LIÉES À LA MISSION

La direction médicale a travaillé en étroite collaboration avec toutes les autres directions du COJO. Du fait de la spécificité de l'organisation exposée plus haut, des interfaces ont été indispensables entre les pouvoirs publics et le COJO. Les interlocuteurs du COJO, en matière de santé, ont donc été principalement la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), la Direction régionale de la pharmacie, le conseil départemental de l'Ordre des médecins et la cellule sécurité de la DiJo (Délégation interministérielle aux Jeux olympiques).



© PHOTO DINGO

and supervised by the IOC Medical Commission, and, finally, testing the quality of the water in certain establishments.

Provisions for disabled spectators

A certain number of places were reserved at each venue to enable spectators with limited mobility, or other disabilities, to attend the events. The organization of these provisions meant

setting up a special unit within Central Medical Control whose role was to organize these places with the ticketing department, arrange transport and ensure safety of access.

Nutrition

On several occasions, the Olympic Games have been the vehicle for a public health campaign. The theme for the Games of Albertville and Savoie, launched in 1987, was the promotion of the idea of 'nutrition'.

• SPECIFIC PROBLEMS PARTICULAR TO THE ALBERTVILLE GAMES

The large number and the different nature of the Olympic venues meant increasing the number of medical centres, which, in turn, meant creating a control unit. This unit enabled supervision of every intervention at each venue.

Moreover, from the very start, COJO chose to organize the medical service internally, using Volunteers from all walks of life. This entailed imposing a certain number of restraints on existing legislation and its application. One of these concerned authorization for team and delegation doctors, and others from different departments, to practise in Savoie.

The team doctors could only treat members of their own team and/or delegation, this being a contractual stipulation of the Olympic Charter. This necessitated a Ministry of

Health dispensation authorizing doctors from outside the EEC or from countries with reciprocal agreements with France, to practise in France for a limited time.

• INTERFACES INVOLVED IN THE TASK

The medical department worked in close collaboration with all the other COJO departments.

The specific organizational problems outlined above meant that the interfaces between the authorities and COJO were indispensable. The COJO representatives for matters concerning health were principally the DDASS (Departmental Delegation for Health and Social Affairs), the regional pharmaceutical committee, the Departmental Council of the Order of Doctors and the security unit of the DIJO (Interministerial Delegation to the Olympic Games).

• THE SCHEDULE

The major points of the schedule were defined in 1987, at the same time as the main lines of the organization were established. The schedule was planned out over five years and incorporated the following points:

- Relations between COJO and the IOC/NOC/IF

• LE PLANNING

Les grandes lignes du planning ont été établies en 1987, lorsque les axes de l'organisation ont été arrêtés. Il s'étalait sur cinq ans et regroupait les parties suivantes :

- Relations COJO/CIO-FI-CNO
 - Relations COJO/CIO
 - Relations COJO/CNO
 - Relations COJO/FI
 - Relations COJO/État
 - Convention avec les hôpitaux olympiques
 - Accord avec les hôpitaux périphériques
 - Procédures du plan de mise à disposition des moyens COJO au profit de l'autorité.
 - Soins aux athlètes
 - Brides-les-Bains
 - Les Saisies
 - Les autres sites d'hébergement
 - Les sites sportifs olympiques.
 - Soins aux autres membres de la famille olympique
 - Soins aux spectateurs
 - Contrôles biologiques
 - Contrôles de féminité
 - Contrôles anti-dopage
 - Analyses médicales sur les sites d'hébergement
 - Moyens humains
 - Moyens matériels
 - Éditions de manuels
 - Manuels de procédure
 - Guides médicaux
 - Hygiène et nutrition
 - Hygiène alimentaire
 - Diététique
 - Campagne d'information nutrition
- L'ensemble de ces rubriques a fait l'objet d'un suivi mensuel afin de pouvoir apprécier les éventuels retards.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

• RESSOURCES HUMAINES

La phase de préparation

Les bases de l'organisation médicale du COJO ont été définies dès 1987. Le service était alors rattaché à la direction Sécurité-santé. Il représentait également le COJO auprès de la commission médicale du CIO. Il était invité, à ce titre, à participer aux Jeux olympiques de Calgary et de Séoul en 1988.

La conception générale du service médical reposait sur une double chaîne de soins, l'une considérant les athlètes et les accrédités, l'autre les spectateurs. À ce système de secours s'ajoutait une commission nutrition qui a été confiée, en septembre 1988, au Professeur Creff.

Dès 1988, l'intensification des activités du service médical a entraîné le recrutement d'un adjoint, puis d'une secrétaire attachée au service médical.

Le recrutement de la grande majorité des effectifs de la phase opérationnelle a été confié à deux organismes : l'un de type commercial, Mondial Assistance, filiale des AGF (partenaire officiel des Jeux), agissant en tant qu'assistant officiel et à qui a été confiée la tâche d'organiser les secours et les soins aux spectateurs, et les véhicules ambulanciers ; l'autre de type associatif, la Croix-Rouge française, avec qui le COJO a passé une convention lui garantissant le nombre d'Équipiers nécessaires au service de soins aux spectateurs et les véhicules ambulanciers. Du fait de cette bipolarité, chacun de ces deux organismes a mis à la disposition du COJO du personnel qui entrait en action dès la phase de préparation des Jeux, soit un

- COJO/IOC relations
 - COJO/NOC relations
 - COJO/IF relations
 - Relations between COJO and the state
 - Convention with the Olympic hospitals
 - Agreement with the outlying hospitals
 - Plans for making COJO resources available to the authorities
 - Medical care for the athletes
 - Brides-les Bains
 - Les Saisies
 - The other accommodation centres
 - The Olympic sports venues.
 - Medical care for other members of the Olympic Family
 - Medical care for the spectators
 - Medical checks
 - Gender control
 - Doping control
 - Medical analyses at the accommodation centres
 - Human resources
 - Material resources
 - Publication of manuals
 - Operational manuals
 - Medical guides
 - Hygiene and nutrition
 - Food hygiene
 - Dietetics
 - Food information campaign
- All of these groupings were examined every month to check on possible delays.

THE RESOURCES AVAILABLE

• HUMAN RESOURCES

Preparatory phase

The basic lines of the COJO medical plan were laid down as early as 1987. The department was then attached to the health-security department. It also represented COJO before the IOC medical commission. It was therefore invited to participate in the Calgary and Seoul Olympic Games. The general concept at the heart of the medical service was based on two parallel concerns: medical care for the athletes and for the spectators. To this assistance scheme was added a commission dealing with nutrition, which was entrusted to Professor Creff in September 1988.

From 1988, the activities of the medical service intensified, which meant recruiting first, an assistant and then a secretary attached to the medical department. Recruitment of most of the staff for the operational phase was left to two organizations, one predominantly commercial, Mondial Assistance, a subsidiary of AGF (official sponsor of the Games). Their role was to organize medical care and assistance for the spectators, as well as the ambulance services. The other organization was predominantly associative, the French Red Cross, with whom COJO reached an agreement guaranteeing the number of Volunteers necessary to provide medical care for the spectators and to run the ambulance services. As a result of this polarity, each organization made members of their staff available to COJO during the preparatory phase of the Games. One of these was a doctor transferred from Mondial Assistance, whose main role was to produce a manual of procedures for the different venues; the other was a secretary transferred from the Red Cross, whose main function was to co-ordinate the role of the Red Cross within COJO.

These two fitted into the existing staff of the department concerned with health to create a single, versatile and efficient

médecin détaché de Mondial Assistance, dont le rôle principal était de concevoir et de réaliser les manuels de procédures des différents sites, et une secrétaire détachée de la Croix-Rouge, dont le rôle principal était de coordonner les missions de la Croix-Rouge au sein du COJO.

Ces deux personnes ont été intégrées au personnel de la direction déléguée à la santé afin de réaliser une équipe unique, polyvalente et efficace.

Elle a été complétée par plusieurs Équipiers : une kinésithérapeute, un médecin généraliste chargé de la communication et des relations avec les praticiens libéraux, un ingénieur en biomécanique, un chirurgien dentiste.

Enfin, d'autres personnes ont travaillé en association avec la direction déléguée à la santé. Il s'agissait d'un pharmacien-biologiste venant de l'hôpital de Chambéry et responsable de la mise au point et de la réalisation des contrôles de féminité, et du directeur du laboratoire national de contrôle antidopage.

En 1989, le service médical, devenu entre temps la direction déléguée à la santé, a été rattaché à la direction des sports.

La phase opérationnelle

Dès l'ouverture des villages olympiques (25 janvier 1992), cette équipe, d'une vingtaine de personnes au départ, comptait 464 membres pour l'ouverture des Jeux.

En phase opérationnelle, la direction médicale du COJO s'articulait autour de quatre entités bien spécifiques. Ainsi, le directeur délégué à la santé était le responsable du médical et rendait compte de ses activités à la direction du COJO et à la commission médicale du CIO. Pendant les Jeux, il était installé à Courchevel où se tenaient les réunions de la commission médicale du CIO (CMCIO). Ces réunions avaient lieu le matin, à 7 h 30, et le soir, à 22 h.

Il avait avec lui une assistante. Deux Équipiers venant du site de Courchevel 1850 assumaient le secrétariat et la logistique de la CMCIO sous le contrôle de l'assistant.

Deux missions sont ici à distinguer : logistique de la CMCIO, d'une part, et coordination du médical pendant les Jeux, d'autre part.

La logistique de la CMCIO consistait à organiser deux réunions quotidiennes et à établir des réunions préolympiques (médecins d'équipes, conférence de presse...), à établir des missions pour les gardes dans les stations de contrôle (organisation des transports, des repas, élaboration du tour de garde) et à gérer les arrivées et les départs des membres de la commission médicale.

Il incombait au service médical la préparation du rapport médical quotidien pour la CMCIO et, après la première semaine, pour la réunion matinale COJO/CIO.

Le PC médical ou PC fonctionnel médical avait pour mission principale la collecte et la saisie des bilans d'activité, la gestion générale des ressources humaines en relais des sites et la gestion de la logistique en matière de matériel médical.



© LAURENT BAGNIS

team, which was complemented by a number of Volunteers: a physiotherapist; a general practitioner in charge of relations with the independent practitioners and with communication; a biomechanical engineer; and a dental surgeon.

Other people worked with the department responsible for health: a pharmacist-biologist from the hospital at Chambéry, who was responsible for developing and implementing the gender controls, and the director of the National Doping Control Laboratory.

In 1989, the medical service, which had become, in the meantime, the department responsible for health, was attached to the Sports department.

The operational phase

From the opening of the Olympic Villages (25 January 1992) to the opening of the Games, this team of about twenty people grew to 464.

In the operational phase, the COJO medical service functioned around four specific units. The health manager was also responsible for the medical service, and reported to COJO and to the IOC medical commission. During the Games, he was based at Courchevel where the IOC/MC meetings were held at 7.30 a.m. and 10 p.m.

He had an assistant, and two Volunteers from Courchevel took on the secretarial and organizational work of the IOC/MC, under the supervision of the assistant.

A distinction must be drawn between two separate functions: the logistics of the IOC/MC, on the one hand, and the co-ordination of the medical service during the Games, on the other.

The logistics of the IOC/MC consisted in organizing two daily meetings and setting up the pre-Olympic meetings for team doctors, press conferences, etc., establishing duty rosters in the control centres (organizing transport and meals, etc.) and, finally, arranging for the arrival and departure of the members of the Medical Commission.

It was the job of the medical service to draft the daily medical report for the IOC/MC and, after the first week, for the morning meeting of the IOC and COJO.

The main functions of Central Control were to collect and record the activity reports, to assume overall management of the human resources relaying between venues and management of the databases controlling all medical material.

Central Control could be called upon to handle extreme situations which were beyond the capabilities of the staff at the venue. It reported to the director responsible for health and the COJO operations centre.

The important role played by Central Medical Control in coordinating the medical resources of the state and COJO must not be overlooked. This joint COJO/state team was based at the LEP (technical college) in Albertville, and comprised representatives of the State and a COJO doctor. It was under the supervision of a doctor from Chambéry and the head of the SAMU 69 service.

Ce PC pouvait être amené à gérer des situations exceptionnelles pouvant dépasser le cadre du site. Ses interlocuteurs étaient : le directeur délégué à la santé et le PC opérationnel des Jeux.

Il faut évoquer par ailleurs le rôle de la régulation médicale centrale qui consistait à la coordination de l'ensemble des moyens médicaux, tant État que COJO. Localisée au Lep d'Albertville, il s'agissait d'un organisme mixte État/COJO où siégeaient des intervenants de l'État et un médecin COJO. Elle était placée sous la direction d'un médecin de Chambéry et du chef de service du SAMU 69.

Le médecin COJO était de garde 24 heures sur 24. Il recueillait toutes les demandes d'évacuation ou de renseignement venant des sites et enregistrait en temps réel ces informations ou demandes sur le logiciel médical Infomed. Il transmettait ensuite ces demandes d'évacuation et/ou d'hospitalisation à ses collègues État qui prenaient la décision finale en fonction de la disponibilité hospitalière. Ce dispositif a permis au COJO d'utiliser un nombre de lits hospitaliers maximal et de continuer de gérer l'évacuation.

La direction médicale, suivant les directives du COJO, avait aussi mis en place sur chacun des sites, une organisation pouvant fonctionner avec la plus grande autonomie possible. Elle comprenait un médecin coordonnateur de site, du personnel médical et paramédical, et une équipe contrôle antidopage.

Le médecin coordonnateur de site assumait la coordination de tous les programmes médicaux sur le site. Il était placé sous l'autorité du DDS (directeur délégué de site) pour la partie COJO, et sous l'autorité du directeur d'épreuve pour la partie sportive. Lui-même ou son représentant assistaient aux comités de courses. Il devait, entre autres, transmettre toutes les informations aux équipes médicales sur site, assurer la gestion médicale du site en collaboration avec les responsables des différents programmes médicaux du site et la transmission quotidienne des bilans à la RMC et au PCM. Il était l'interlocuteur de la CMCIO sur le site et un maillon important dans le cas de la mise à disposition des moyens du COJO au service de l'État.

Sur le terrain, d'autres médecins étaient répartis sur les sites, en amont des centres de secours aux spectateurs (CPSS) et aux athlètes (CPSA), ou en aval afin de médicaliser les hélicoptères et les ambulances.

Ces médecins assuraient également les permanences dans les polycliniques et les sites de travail des media (CPP et CIRTV). Ils étaient tous au minimum détenteur d'un diplôme de médecine d'urgence et/ou d'oxylogie.

Ils avaient été formés aux sites et à leurs missions au cours de séminaires et lors de mises en situation pendant les épreuves-tests.

Les médecins du sport ont été recrutés dans les départements rhône-alpins. Ils étaient basés en priorité dans les polycliniques.

Les infirmiers venaient également de Mondial Assistance et de la Croix-Rouge française et leur formation relevait du même principe que celle des médecins du terrain.

Par ailleurs, deux infirmiers étaient affectés en central et avaient pour mission de s'occuper, en liaison avec le PCM et les sites, de la gestion du matériel et de son acheminement vers les sites. Ils étaient localisés soit au PCM, soit aux entrepôts de Bertoncini où se trouvaient les stocks généraux du COJO.

Les kinésithérapeutes étaient particulièrement présents dans les polycliniques. Certains d'entre eux se trouvaient aussi sur les sites olympiques d'Albertville et de Méribel. Ils étaient placés sous le contrôle des médecins du sport du COJO ou disponibles aux demandes des médecins d'équipes qui faisaient appel à eux.

The COJO doctor was on call 24 hours a day. He gathered together all the requests for medical evacuation and other information coming from the venues and recorded them immediately on the medical database, INFOMED. He then transferred the requests for evacuation and/or hospitalization to his state colleagues, who took the final decision depending on the number of hospital places available. This arrangement allowed COJO to maximize the use of available hospital beds and to effectively supervise medical evacuation.

The medical service, on instructions from COJO, had set up a unit at each venue, which could function with the greatest degree of autonomy, and which comprised a venue co-ordinating doctor, medical and paramedical personnel, and a doping control team.

The venue doctor was responsible for co-ordinating all the medical affairs of the venue. He was under the authority of the venue director for COJO matters and the event director for sporting matters. He himself, or his assistant, attended the Race committee meetings. Some of his duties were to transfer all medical information to the venue medical teams, to control medical affairs at the venue, in collaboration with those in charge of the various medical programmes and to transmit the daily reports to the control centres. He was the IOC/MC spokesman at the venue and an important link in any eventual procedure to make COJO facilities available to the State services.

In the field, other doctors were based at the venues, above the spectators' and athletes' rescue centres and below them to man the rescue helicopters and ambulances. These doctors also staffed the polyclinics and the media centres (MPC and IBC). They all had, as a minimum qualification, diplomas in first aid and resuscitation treatment. They had been trained on site and during seminars for their specific tasks, and also during simulations in the trial events.

The sports doctors were recruited from the Rhône-Alpes region, and were mainly based in the polyclinics.

The nurses came from Mondial Assistance and the French Red Cross and their training was identical to that of the doctors in the field.

Besides this, two nurses were assigned to the central command post, where they linked up with the venues to control stocks of medical equipment and its dispatch to the venues. They were based either at central HQ or at the Bertoncini warehouses, where the COJO general stocks were kept.

The physiotherapists were particularly in evidence at the polyclinics. Some of them, however, were based at the Olympic venues of Albertville and Méribel. They were under the supervision of the COJO sports doctors or available on request from the team doctors, who could ask for their assistance.

The first-aid teams were all from the French Red Cross and were divided into two groups, one for emergencies in the field, and one of emergency drivers. The first group was assigned to a venue to take up posts designated by the venue co-ordinating doctor; they could be posted above the spectators' or athletes' emergency centres, as part of these teams, in the polyclinics, or the media centres (MPC or IBC).

The second group was assigned to the ambulances on duty at all the venues; each group of drivers was responsible for its own vehicle.

There were other members of the medical corps who deserve mention; two Volunteers dentists were assigned to the dental surgeries at Brides-les-Bains and Les Saisies.

The ski-patrol members, as explained above had a double role and a double assignment (sports and medical). As soon as

Les secouristes, tous originaires de la Croix-Rouge française, étaient scindés en deux groupes : les secouristes de terrain et les chauffeurs secouristes.

Les premiers étaient affectés à un site et en fonction des emplacements définis par le MCS ; ils pouvaient donc se trouver sur le terrain en amont des CPSA et des CPSS, à l'intérieur de ceux-ci ou dans les polycliniques et les sites de travail des media (CPP et CIRTV). Les seconds étaient affectés aux ambulances réparties sur les sites : chaque groupe de chauffeurs secouriste était responsable de son véhicule.

Il faut encore noter la présence d'autres membres du corps médical. Ainsi, deux dentistes Équipiers ont été affectés aux cabinets dentaires de Brides-les-Bains et des Saisies.

Les pisteurs secouristes avaient, comme il a été précisé plus haut, une double mission et une double affectation (sport et médical). Une fois la préparation de la piste terminée, ils étaient au service du corps médical, et répartis sur les sites en fonction d'emplacements déterminés. Ils intervenaient par groupe de deux, sous le contrôle du médecin de terrain et de secteur.

Les techniciens, tous Équipiers, assistaient le médecin préleveur dans sa tâche. Ils contrôlaient les documents de notification, surveillaient l'accès à la station de contrôle et en particulier les laissez-passer spécifiques. Ils supervisaient aussi l'émission d'urine des athlètes ; de ce fait, ces techniciens étaient choisis en fonction du type d'épreuve (masculine ou féminine). Afin de ne pas surcharger le nombre d'Équipiers, le médecin préleveur et le technicien étaient de sexe différent, dès lors qu'une épreuve pouvait intéresser dans la même journée des athlètes masculins ou féminins.

Les escortes avaient pour principale mission de délivrer la notification de contrôle aux athlètes choisis pour cette procédure. Ces Équipiers étaient pour la plupart du temps recrutés parmi des volontaires ayant une autre mission. Leur rôle fut prépondérant dans la bonne marche des procédures de contrôle qui dépendait de la justesse de la notification. Certains sports, où le tirage au sort dépendait de la liste d'arrivée et non de la liste de départ, ont parfois posé quelques problèmes d'organisation et de sagacité aux escortes.

LES INFRASTRUCTURES ET INSTALLATIONS

• LA STRUCTURE CENTRALE

La structure centrale de la direction médicale était basée au Lep d'Albertville, bâtiment central du COJO. Elle partageait le premier étage d'une aile avec la sécurité.

• LA STRUCTURE DÉCENTRALISÉE

Sur les sites

L'aménagement de chaque site devait respecter deux aspects importants : les secours aux athlètes et accrédités, et les secours aux spectateurs. À cet effet, deux structures de soins ont été installées : un CPSA (centre primaire de soins aux athlètes et accrédités) et un CPSS (centre de premiers soins aux spectateurs). Elles ont été conçues en modulaire pour les sites ouverts ou en fixe et en dur pour les sites fermés.

En matière de surface, ces structures devaient répondre aux impératifs découlant des accords et conventions passés avec les pouvoirs publics, c'est-à-dire la possibilité de pouvoir accueillir, par site, 2 U1 et 16 U2.

Les centres de contrôle antidopage (CAD)

Une structure standard a été définie. Les modules devaient répondre au cahier des charges suivant : surface minimum de 21 m², accès unique (une porte), une salle d'attente suffisante pour accueillir le nombre d'athlètes contrôlés et leurs accompagnants, une salle de prélèvement contiguë séparée soit par une cloison

they had finished preparing the ski run, they were assigned to the medical service and based at various strategic posts. They operated in pairs under the doctor in the field in that sector.

The technicians, all Volunteers, were at the disposal of the drugs testing manager. They checked the doping control notices, supervised access to the Doping Control Stations and above all, checked the special passes. They also supervised the taking of athletes' urine samples; this meant that the technicians were chosen according to the type of event (men's or women's). So as to facilitate the job of the Volunteers, the drugs testing Manager and the technician were of different sex whenever an event involving both sexes was scheduled for the same day.

The escorts were responsible for delivering the doping control notice to the athletes selected. These Volunteers were normally chosen after having already been assigned a role. Their new role as an escort, however, was crucial for the efficient functioning of the doping control operation, which depended on correctly carrying out the notification procedure. In certain sports, the random selection was made from the finish list, and not the start list, which sometimes caused organizational problems for the escorts.

THE INFRASTRUCTURE

• THE CENTRAL STRUCTURE

The central structure of the medical service was based at the LEP in Albertville, the central COJO building, in a wing shared with the security services.

• THE PERIPHERAL STRUCTURES

At the venues

Each venue had to be designed with two priorities in mind: the medical care of the athletes and accredited persons, and that of the spectators.

For this purpose, two medical facilities were installed: the CPSA (medical care centre for athletes and accredited persons) and the CPSS (first aid centre for the spectators).

They were designed as modular units for outdoor venues and as fixed and permanent units for indoor venues.

The surface area was determined by the requirements laid down in the agreements and conventions reached with the authorities, that is, the capacity per venue to treat two serious casualties and 16 other patients.

The drugs testing centres

A standard construction was decided upon. The modules had to comply with the following recommendations: a minimum surface area of 21 square metres, single access point (one door), a waiting room large enough to accommodate the number of athletes to be tested and accompanying officials, an adjacent sampling room, separated either by fixed partition or a mobile partition (fixed during testing) and a toilet large enough to accommodate two people standing face to face.

The surface area had to be adapted, especially in indoor venues, for the reasons outlined above for the medical care centres.

The Olympic Villages

The Olympic Villages were equipped with medical facilities available to the teams in their own areas and also other facilities, managed by COJO, called 'Polyclinic'.

The 'private' medical facilities had to comply with the norms defined by the IOC/MC and the ANOC. The ANOC recommendations were respected in the large majority of cases.

The polyclinics were intended for small teams with a limited medical staff. However, it was noted during recent Olympics that these centres were used by all the athletes.

en dur, soit par une cloison mobile (fixe pour l'occasion), et une toilette suffisante pour pouvoir accueillir deux personnes se tenant face à face.

La surface à dû être adaptée, surtout dans les sites fermés, pour les mêmes raisons que ce qui a été exposé plus haut à propos des centres de soins.

Les villages olympiques

Les villages olympiques disposaient d'installations médicales mises à la disposition des équipes dans leurs espaces privatifs, et d'autres gérées par le COJO, appelées « polycliniques ».

Les installations médicales privées devaient répondre aux normes édictées par la CMCIO et l'ACNO. Les recommandations de l'ACNO ont été respectées dans la grande majorité des cas.

Quant aux installations dites « polyclinique », elles étaient réservées à l'origine aux petites équipes dotées d'un encadrement médical restreint. Cependant, au cours des dernières olympiades, on a vu ces structures de plus en plus fréquentées par l'ensemble de athlètes.

La dispersion des sites aux Jeux d'Albertville a contraint le COJO à doter les villages olympiques de structures de soins fixes, proportionnées aux villages et adaptées aux sports pratiqués.

Brides-les-Bains, village olympique principal, a été doté d'une structure médicale répondant point par point aux recommandations de la CMCIO, c'est-à-dire : médecine du sport, radiologie, physiothérapie et kinésithérapie, médecine générale et urgence, dentisterie, podologie, ophtalmologie, biologie médicale, et traitement informatique des dossiers.

Pour la dentisterie, il a été décidé, d'après la petite fréquentation de ce service observée à Calgary, qui disposait d'une très gros plateau technique, de faire appel à un cabinet dentaire existant au sein de la station de Brides. Ce cabinet était situé à 100 m du village olympique, à l'extérieur de celui-ci.

Pour l'ophtalmologie, l'ensemble du service a été confié à un groupe de praticiens installés à Moûtiers et agissant pour le COJO, suivant certains horaires fixés par convention. Par ailleurs, un accord a été passé avec le responsable du centre de la vision de Bausch & Lomb, afin que les examens simples puissent être réalisés au sein de ce centre qui partage le plateau avec la polyclinique. Quant à la podologie, elle a été confiée à un praticien d'Albertville qui venait, à la demande, effectuer les soins dans le village.

En ce qui concerne l'installation des structures médicales au sein de la polyclinique, des autorisations ont dû être demandées au SCPRI pour l'installation du matériel radiologique (l'autorisation de dérogation a été donnée au COJO, dès lors que l'installation disparaissait après les Jeux).

L'aménagement des différents services au sein de la polyclinique a été réalisé à l'aide de structures modulaires de type « polygone ».

En phase opérationnelle, les horaires de fonctionnement de la polyclinique ont été les suivants :

- spécialités : 8h à 20h ;
- kinésithérapie et physiothérapie : 8h à 24h ;
- radiologie et médecine d'urgence : 24h/24.

La polyclinique des Saisies (ski de fond et biathlon), d'une surface d'environ 100 m² offrait aux athlètes l'ensemble des services requis par la CMCIO, à l'exception de la dentisterie et de la radiologie ; une infrastructure de biologie médicale



© CARBONNEL J. B. / COJO

The dispersal of the Olympic venues meant that COJO had to equip the Olympic Villages with permanent medical facilities in proportion to the size of the village and adapted to the specific sports of each village.

As Brides-les-Bains was the main Olympic Village, it was equipped with medical facilities which complied in every detail with the IOC/MC recommendations: i.e. sports medicine, radiology, physiotherapy, general and emergency medical facilities, dentistry, chiropody, ophthalmology, medical biology and computerized medical filing systems.

For the dental facilities, the decision was taken, based on the limited use made of this facility in Calgary, where a dental centre was provided with vast technical resources, to rely on the existing dental surgery in the resort of Brides. This surgery was 100 metres outside the Olympic village.

The ophthalmology service was entrusted to a group of practitioners based in Moûtiers, who agreed to work with COJO within certain fixed hours.

In addition, an agreement was reached with the person in charge of the Bausch & Lomb Vision Centre enabling examinations to be carried out at this centre, which shared the same space as the polyclinic.

The chiropody facility was entrusted to a practitioner in Albertville, who came to the village on request.

The installation of radiology equipment within the polyclinics depended on the authorization of the SCPRI (a national controlling body for radiological equipment); a dispensation was granted to COJO since the equipment would be dismantled immediately after the Games.

The different facilities in the polyclinic were contained within polygon-shaped modules.

During the operational phase, the treatment times were as follows: special treatment: 8.00 a.m. to 8 p.m.; physiotherapy: 8.00 a.m. to midnight; radiology and emergency treatment: 24 hours a day.

The polyclinic at Les Saisies (nordic skiing and biathlon) had a surface area of 100 square metres and offered the athletes the full range of services recommended by the IOC/MC, except dental treatment and radiology. It possessed a medical infrastructure which enabled an instant analysis of their physical capabilities. A dental surgery was installed in the resort centre, and run by a practitioner from among the Volunteers. The radiology unit was set up in a medical practice at Praz-sur-Arly, where the practitioner was a radiography specialist. Any athletes requiring an X-ray were transported by a COJO ambulance to the surgery.

At Val d'Isère and La Plagne, the polyclinic was established at the heart of the village.

In these polyclinics, the athletes had available to them general medical and emergency facilities, sports medicine and physiotherapy.

The radiology unit was installed in a medical practice in the resort, after agreement with the practitioner. The same applied to the dental facilities.

The chiropody and ophthalmology services were subject to the same conventions as at Brides and Les Saisies.

If emergency treatment was necessary, an ambulance transported the patient from the Olympic village to the CPSA at the Olympic sports venue.

The radiology and dental facilities were dealt with in the same way as at Val-d'Isère and La Plagne.

permettait d'évaluer à tous moments leurs capacités physiques. Un cabinet dentaire a été installé au centre de la station et confié à un praticien en qualité d'Équipier. Le service de radiologie a été décentralisé dans un cabinet médical à Praz-sur-Arly, où le praticien était spécialiste en imagerie médicale. Les athlètes désirant passer une radio étaient transportés, par les soins du COJO, en ambulance vers ce cabinet médical.

À Val-d'Isère et à La Plagne, la polyclinique a été installée au sein du village olympique.

Dans ces polycliniques, les athlètes trouvaient les services de médecine générale et d'urgence, de médecine du sport, de kinésithérapie et de physiothérapie.

La radiologie était confiée à un cabinet médical de la station avec lequel avait été passée une convention. Il en était de même pour la dentisterie.

La podologie et l'ophtalmologie ont fait l'objet des mêmes conventions que pour Brides et Les Saisies.

At La Tania, a general medicine and emergency service as well as a physiotherapy service were installed in premises of about 25 square metres, in two separate rooms.

Other facilities were available in the main polyclinic at Brides-les-Bains, which was accessible by delegation vehicles or COJO ambulances permanently on call at La Tania.



© ALL SPORT

Si des soins de médecine d'urgence devaient être dispensés, l'ambulance transportait le malade du village olympique vers le CPSA du site sportif olympique.

La radiologie et la dentisterie ont été traitées de la même manière qu'à Val-d'Isère et à La Plagne.

À La Tania, un service de médecine générale et d'urgence, ainsi qu'un service de kinésithérapie, ont été mis en place dans des locaux d'environ 25 m², aménagés en deux salles distinctes.

Les autres services étaient disponibles à la polyclinique principale de Brides-les-Bains, accessibles par les véhicules des délégations ou par les véhicules ambulanciers du COJO en permanence à la Tania.

THE GENDER-CONTROL CENTRE AT FRONTENEX

The Olympic Charter states that gender testing is compulsory if athletes are not in possession of a certificate issued beforehand by either the IOC/MC or the IAAF.

The control centre was installed in the main accreditation centre at Frontenex, which every athlete was obliged to pass through.

The centre had a surface area of 24 square metres, and comprised three separate rooms: a waiting room large enough to accommodate nine people, an identity control room and a sampling room.

It was therefore impossible for the athletes to see each other, except in the waiting room.

The samples were transported for analysis to the laboratory at Chambéry hospital, with which COJO had reached a specific agreement regarding testing.

DATABASE SUPPORT AND EQUIPMENT

• DATABASE SUPPORT

During the preparatory phase, the COJO medical service had at their disposal four IBM PS consoles linked to a laser printer. A programme was developed for the service so that it could access all

LE CENTRE DE CONTRÔLE DE FÉMINITÉ À FRONTENEX

La pratique des tests de féminité est rendue obligatoire par la charte olympique dès lors que les athlètes ne disposent pas d'une attestation délivrée antérieurement, soit par la CMCIO, soit par l'IAAF.

Le centre de contrôle a été installé au sein du centre principal d'accréditation de Frontenex, passage obligé des athlètes.

D'une surface de 24m², le centre a été aménagé en trois salles distinctes : une salle d'attente (pouvant accueillir neuf personnes), une salle de prise d'identité et une salle de prélèvement.

De ce fait, aucun croisement d'athlètes n'était possible, à l'exception de la salle d'attente.

Les analyses étaient transportées au laboratoire d'analyses de l'hôpital de Chambéry, avec lequel le COJO avait passé une convention spécifique à cet effet.

LES OUTILS INFORMATIQUES ET MATÉRIELS

• LES OUTILS INFORMATIQUES

Dans la phase préparatoire, la direction médicale du COJO disposait de quatre consoles IBM/PS, reliées à une imprimante laser. Une application informatique a été développée pour le service afin de pouvoir disposer de l'ensemble des statistiques médicales selon les critères décrits en annexe.

• LE MATÉRIEL MÉDICAL

La définition de ce matériel reposait sur trois principes : standardisation, résistance aux conditions extrêmes et efficacité.

L'évaluation des besoins en matériel a été réalisée en fonction des centres de soins à équiper et du nombre d'intervenants médicaux concernés. Le matériel médical était répertorié par grandes classes : matériel consommables (aiguilles, seringues, compresses...); équipement spécifique médical (tables de soins, tabourets, chariots à pansements); matériel médical lourd (électrocardiographes, respirateurs, aspirateurs...); médicaments devant équiper les centres et les sacs des médecins; moyens mobiles d'évacuation (ambulances, scooters, hélicoptères).

Si un équipement était disponible auprès des partenaires officiels du COJO, trois propositions étaient envisagées : demande de prêt, proposition de location ou achat.

Si, dans sa gamme, aucun partenaire officiel ne présentait le matériel nécessaire, les démarches auprès des fournisseurs étaient les mêmes que ci-dessus. L'arrivée du matériel a été programmée dès l'automne 1991. Un infirmier a commencé à ranger et à trier le matériel à partir novembre 1991 sous forme de lots destinés aux sites.

• LES MÉDICAMENTS

La définition des médicaments et drogues nécessaires à l'équipement des centres de soins et des sacs médicaux a été confiée au pharmacien chargé de la mission, conseillé par les médecins de Mondial Assistance.

À l'origine, il était prévu que l'ensemble des centres de soins et des sacs médicaux puissent disposer d'un équipement similaire. Ainsi des accords entre le COJO et l'inspection régionale de la pharmacie prenaient en compte la commande de fourniture du matériel pharmaceutique.

Les médicaments à usage hospitalier, réservés à certains types d'intervention, le plus souvent sous la direction d'un anesthésiste, furent commandés soit, par l'intermédiaire de Mondial Assistance, auprès de la pharmacie centrale des hôpitaux, soit, sur place, par l'intermédiaire des pharmacies et des hôpitaux d'Albertville et de Moûtiers.

Les médicaments à usage non-hospitalier ont fait l'objet

de la médecine statistique requise par les critères définis dans l'Annexe.

• MEDICAL EQUIPMENT

Three principles govern the description of this equipment: standardization, resistance to extreme conditions and efficiency.

The assessment of material needs was made taking into account the number of medical centres to be equipped and the number of people involved.

The medical equipment was listed in wide groupings: disposable material (syringes, needles, compresses, etc.), specific medical equipment (tables, stools, dressing trolleys, etc.), heavy medical equipment (electrocardiograph machines, respirators, aspirators, etc.), medicines to equip the care centres and the doctors' bags, and mobile evacuation resources (ambulances, skidoos, helicopters, etc.).

If any of the official sponsors had equipment available, three possibilities presented themselves: borrow, hire or buy.

If none of the sponsors had a required article, the same approaches were made to the suppliers as described above.

The equipment was scheduled to arrive from Autumn 1991 onwards. A nurse began to sort and store the equipment from November 1991 in batches made up for each venue.

• MEDICAL SUPPLIES

The job of listing the medicines and drugs necessary to equip the care centres and the doctors' bags was given to a pharmacist, who was advised by the doctors from Mondial Assistance.

It was originally intended that the centres and the medical bags should have similar medical supplies, so agreements between COJO and the regional pharmaceutical inspectorate took into account their order for pharmaceutical supplies.

Medicines for hospital use, reserved for certain kinds of operation and mostly used under the supervision of an anaesthetist, were ordered through either Mondial Assistance at the central hospital pharmacy or through the pharmacists and hospitals in Albertville and Moûtiers.

Medicines not intended for hospital use were supplied as required by the different pharmacies at the venues, which were under agreement with COJO. Each doctor was responsible for stocking his own medical bag.

• MOBILE EVACUATION RESOURCES

Inside the Olympic sports venues

The rescue sleds were the subject of conventions between COJO, the local councils and/or the course maintenance services, who made the sleds available to COJO, but in the hands of the ski rescue patrol. COJO had to provide the equipment for the sleds: inflatable safety mattresses, oxygen bags, splints and cervical collars, conventional and survival blankets, etc.

This was the solution adopted in most of the venues, except Les Saisies, Courchevel and Les Arcs, where the nature of the ski areas necessitated the adoption of a winch technique from a helicopter, using the 'Swiss net'.

Right from the preparation phase it was decided that at Les Saisies and Courchevel-le-Praz (nordic-event venues) skidoos should be available to enable rapid intervention on the extensive network of trails.

At Les Saisies, two skidoos were provided by the French Red Cross.

At Courchevel, a skidoo was posted at the end of the jumpers' landing area to collect and transport any injured athlete to the CPSA.

Outside the venues

The ambulance network was the subject of an intensive study within COJO, in order to assess the ideal size of the net-

d'un approvisionnement spécifique par les différentes pharmacies des sites liées avec le COJO par des conventions. Chaque médecin était responsable de son propre sac d'urgence.

• LES MOYENS MOBILES D'ÉVACUATION

À l'intérieur du site sportif olympique

Les traîneaux ont fait l'objet de conventions passées entre le COJO, les communes et/ou les services des pistes qui mettaient à la disposition du COJO des traîneaux, sous le contrôle des pisteurs secouristes de la station. Le COJO avait à sa charge l'équipement de ces traîneaux (matelas coquilles, sacs oxygénothérapie, attelles et colliers cervicaux, couvertures traditionnelles et de survie). Cette solution fut adoptée dans la plupart des sites, à l'exception des Saisies, de Courchevel et des Arcs qui, du fait de la configuration même de la piste, ont nécessité une technique de treuilage en hélicoptère à l'aide du « filet suisse ».

Dès la phase de préparation, il a été convenu que les sites des Saisies et de Courchevel-le-Praz (épreuves nordiques) devaient être équipés de scooters afin de pouvoir intervenir de façon rapide sur des pistes qui s'étendent sur des distances importantes.

Aux Saisies, deux scooters des neiges appartenaient à la Croix-Rouge française. Par ailleurs, sur ce même site, un scooter au bout de la raquette de réception des sauteurs a été prévu afin de procéder au relevage et au transport des blessés vers le CPSA.

À l'extérieur du SSO

Le dispositif ambulancier a fait l'objet d'une étude très poussée, tout d'abord au sein du COJO, afin de pouvoir dimensionner ce dispositif. Elle reposait sur quatre principes : rapidité d'intervention, disponibilité, standardisation, modèle appartenant à la gamme du partenaire en matière automobile.

Le dimensionnement de la flotte a été basé sur le nombre de sites à médicaliser et sur l'éloignement du site par rapport aux structures de soins hospitalières.

De plus, la destination des véhicules ambulanciers, sous la direction de la régulation centrale, ne devait jamais dépasser l'hôpital de rattachement du site. Dans le cas contraire, cette évacuation était assurée par les moyens de l'État et toujours sous la direction de la régulation médicale centrale.

La Croix-Rouge française a mis à la disposition du COJO 35 véhicules standard, type Trafic Renault. L'équipement basique était fourni avec le véhicule (brancard, dispositif de distribution des fluides). Les chauffeurs étaient également des chauffeurs ambulanciers de la Croix-Rouge française.

Tout le reste du matériel était fourni par le COJO (oxygène, coquilles, attelles, colliers cervicaux, médicalisation, transmissions...).

L'implantation des hélicoptères sur les sites a été dictée par le règlement des fédérations, et le risque potentiel lié au site et/ou au sport.

Le COJO s'est tourné vers son transporteur officiel, le SAF, afin d'inclure les prestations médicales hélicoptérées dans la convention générale relative aux transports hélicoptérés.

Un hélicoptère en permanence sur les sites ouverts pendant les entraînements officiels et les épreuves, et un hélicoptères en stand-by à dix minutes pour les sites fermés étaient prévus.

La destination des machines était placée sous la responsabilité de la régulation centrale État/COJO.

AIDE EXTÉRIEURE

• SOUS-TRAITANTS

- Le laboratoire de biologie de l'hôpital de Chambéry pour le contrôle de féminité.
- Le laboratoire national antidopage pour les contrôle antidopage.

De plus, il a été fait appel à des structures spécifiques en

work. Four points emerged as being critical: speed of intervention, availability, standardization and the vehicle had to belong to the sponsor's range.

The size of the fleet was based on the number of venues to be served and the distance of each venue from the nearest hospital facilities.

Furthermore, the COJO ambulances, under the guidance of central control, could go no further than the hospital attached to the venue. Beyond this, the evacuation was the responsibility of the state services, still under the guidance of central medical control.

The French Red Cross put 35 standard Renault Traffic vehicles at COJO's disposal. The basic equipment was provided with the vehicle (stretcher and drip stands). The drivers were also Red Cross ambulance personnel.

The rest of the equipment was provided by COJO (oxygen, spinal beds, splints, cervical collars, medical supplies, etc.).

Posting helicopters at the venues was determined by the federation regulations and the potential risk involved in the sport at the venue.

COJO turned to its official transporter, the SAF, to include medical helicopter transport in the convention governing general helicopter transport.

It was planned to have one helicopter permanently posted at outdoor venues during training and events, and one helicopter on stand-by ten minutes away from indoor venues.

The destination of the helicopters was the responsibility of the joint State/COJO control body.

EXTERNAL HELP

• SUB-CONTRACTORS

– The biological laboratory at Chambéry Hospital for gender testing.

– The National Doping Control laboratory for doping control.

COJO also called in specific laboratories in the valleys for biological controls and independent dentists bound by convention to COJO.

• SPONSORS

Renault, for the French Red Cross vehicles

Kodak, for the supply of radiological developing equipment in the polyclinics and the medical surgeries working with COJO. Kodak also provided the polyclinics with equipment to measure biological constants.

Philips (medical components), for the supply of X-ray machines.

3M, for supplying various types of medical equipment and for its help in publishing medical leaflets aimed at practitioners in the Olympic zone, and, by extension, in Savoie.

Bausch & Lomb for their collaboration in the ophthalmology unit in the polyclinic at Brides-les-Bains.

Yoplait/Candia for drawing up the nutrition programme. This sponsor, under the supervision of the nutrition sub-committee of the medical service, financed the development and publication of the brochures and posters for this programme.

Securipost, for the transport of urine samples.

DOPING CONTROL

• PREMISES

The specially constructed 21 square metres modules proved satisfactory for one group of six tests, but not for two. This was the reason for creating a waiting-room.

• EQUIPMENT

The Envopack system did not create any particular problems. The flasks for collecting urine samples proved to be very effective. They were made of glass with a wide neck and a half-twist Teflon stopper; very few leaks were noted.

matière de contrôles biologiques (laboratoires de fond de vallée) et à des dentistes libéraux (liés par convention).

Chacune de ces structures a fait l'objet d'une convention spécifique.

• PARTENAIRES

- Renault au travers de la Croix-Rouge française pour les véhicules ambulanciers.
- Kodak pour la fourniture de matériel de développement radiologique dans les polycliniques et les cabinets médicaux travaillant avec le COJO en matière de prise de clichés. Kodak a également équipé les polycliniques en matériel de mesure des constantes biologiques.
- Philips composants médicaux pour la fourniture des appareils de prise de clichés radiologiques.
- 3M pour la fourniture de matériel médical divers et pour sa participation à l'édition de plaquettes médicales dont la cible était les praticiens de la zone olympique et, par extension, de la Savoie tout entière.
- Bausch & Lomb pour sa collaboration avec le programme d'ophtalmologie au sein de la polyclinique de Brides-les-Bains.
- Yoplait/Candia pour développer le programme nutrition. Ce partenaire a pris en charge, avec la sous-commission nutrition de la direction médicale, l'élaboration et la publication des plaquettes et posters de cette opération.
- Sécuripost pour le transport des échantillons d'urine.

DÉROULEMENT DES CONTRÔLES ANTIDOPAGE

• ÉQUIPEMENTS

Les modules de 21 m² spécialement aménagés se sont révélés de taille suffisante pour une série de six contrôles, mais insuffisants pour deux séries. C'est pourquoi, une salle d'attente intermédiaire a été créée.

• MATÉRIEL

Le système envopack n'a posé aucun problème particulier. Les flacons de collecte des urines ont été très performants (verre + gros goulot + bouchon et joint semi-torique au téflon). Très peu de fuites ont été constatées.

Par contre, pour des facilités de manutention, il avait été décidé que l'envopack bleu, le jaune et le vase de recueillement des urines seraient tous regroupés au sein d'un même sac en plastique thermoscellé. Ceci a été perçu par les athlètes comme une sécurité supplémentaire qui ne pouvait supporter aucune faille.

Par ailleurs, les security tapes, nouveauté introduite par la CMCIO, ont été très bien ressentis et apportent une véritable sécurité complémentaire.

• PROCÉDURES

Elles sont clairement définies par la CMCIO en accord avec les FI et ont fait l'objet d'une brochure intitulée Contrôles médicaux.

• MOYENS HUMAINS

La constitution des équipes de prélèvement ainsi que leur formation ont fait l'objet d'une préparation méticuleuse.

Le recrutement des médecins préleveurs, responsables des différents CAD, a été opéré par le COJO et le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports (SEJS). Une liste conjointe a été réalisée, comprenant de nombreux médecins préleveurs agréées par le SEJS. Ces médecins ont reçu, en plus de la formation générale commune à tous les médecins préleveurs, une formation spécifique à leur mission.

Dès 1990, la formation de l'ensemble des médecins et des techniciens s'est appuyée sur des séminaires de 48 heures et sur des prélèvements en grandeur nature lors des épreuves-tests de 1991.

Le recrutement des escortes fut plus fastidieux car ces

On the other hand, for the packaging, it had been decided to pack the blue and yellow Envopacks and the urine sample bottles in the same plastic, thermosealed bag. This was seen by the athletes as an extra security measure in an already flawless system.

The security tapes, introduced for the first time at these Games by the IOC/MC, were much appreciated and added an extra level of security.

• PROCEDURES

These are clearly defined by the IOC/MC in accord with the IFs and were the subject of a brochure entitled *Medical Controls*.

• HUMAN RESOURCES

Putting together and training the sampling teams necessitated meticulous preparation.

The recruitment of the drugs testing managers, who were in charge of the drugs testing (DT) units, was carried out by COJO and the Secretariat for Youth and Sport (SEJS). A joint list was drawn up, which included many sampling doctors recognized by the SEJS. These doctors, in addition to the normal training received by any sampling doctor, were also trained specifically for the task in hand.

Most of these training courses were 48-hour seminars which started in 1990, and simulated sampling sessions during the trial events in 1991.

Recruiting the escorts was a more fastidious task, as it entailed picking them from pools of Volunteers already assigned to other jobs.

• TRANSPORTING THE SAMPLES

This was entrusted to one of COJO's suppliers, Sécuripost, who had put seven vehicles at the disposal of the medical service. All these vehicles were equipped with the Romeo communication system, which meant that the drivers were in constant contact with the different drugs testing managers at the DT units to co-ordinate the pick-up of the samples without immobilizing a vehicle at a venue.

Before the start of each event, a security vehicle arrived at the venue and delivered batches of the kits necessary for the sampling to the drugs testing manager. These kits had been given to the driver, on his signature, at the laboratory at Moûtiers.

• ANALYSIS OF THE SAMPLES

This was carried out at the laboratory in Moûtiers, which was, for the occasion, a branch of the National Doping Control Laboratory, under the direction of Mr. Lafarge, who had been transferred to Savoie for the Games.

The techniques and procedures of analysis are described in the *GLP (Good Laboratory Practice)*, a document published and kept up to date by the doping sub-commission of the IOC/MC.

• TRANSMITTING THE RESULTS

As soon as the results were known, the director of the laboratory contacted the President of the IOC/MC at Courchevel to ask his permission to transmit the results by fax. This procedure was only valid for negative results.

Any positive results were taken and presented to the President of the IOC/MC by the director of the laboratory. A car was on stand-by for this.

ASSESSMENT

• ACHIEVEMENT OF OBJECTIVES

Most of the elements were in place within the deadlines. The teams proved to be efficient and showed that their numbers and placement were accurate.

Équipiers devaient le plus souvent être prélevés sur un pool d'Équipiers déjà affectés à d'autres tâches.

• TRANSPORT DES PRÉLÈVEMENTS

Le transport des échantillons a été confié à un fournisseur du COJO, Sécuripost, qui a mis à la disposition de la direction médicale une flotte de sept véhicules. Tous les véhicules étaient équipés du système de communication Roméo. Les chauffeurs étaient ainsi en rapport permanent avec les différents médecins chefs de CAD afin de pouvoir préparer la collecte sans pour autant immobiliser un véhicule sur un site.

Avant chaque début d'épreuve, un véhicule sécurisé se présentait sur le site et remettait au médecin responsable du CAD le lots des kits nécessaires au contrôle : ces lots étaient remis au chauffeur, contre signature au laboratoire situé à Moûtiers.

• ANALYSE DES PRÉLÈVEMENTS

L'analyse était effectuée au laboratoire situé à Moûtiers. Il s'agissait, comme déjà indiqué ci-dessus, du Laboratoire national antidopage, dirigé par M. Lafarge, et décentralisé pour l'occasion en Savoie.

Les techniques d'analyse et les procédures de celles-ci sont décrites dans les GLP (good laboratory practice), document édité et remis à jour par la sous-commission dopage de la CMCIO.

• TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Sitôt les résultats connus, le directeur du laboratoire contactait le président de la CMCIO à Courchevel pour lui demander l'autorisation de lui transmettre les résultats par fax. Cette procédure n'était valable que pour les résultats négatifs.

Pour les positifs éventuels, les résultats étaient acheminés et présentés au président de la CMCIO par le directeur du laboratoire. Un véhicule était prévu à cet effet.

BILAN

• RÉALISATION DES OBJECTIFS

L'ensemble du dispositif a été mis en place dans les temps voulus. Les équipes ont montré leur efficacité et ont démontré que leur dimensionnement et leur positionnement étaient corrects.

• ANALYSE CRITIQUE

Facteurs positifs

La preuve a été faite qu'une organisation de cette envergure peut être confiée à une structure privée.

La motivation des Équipiers et leur formation ont permis de n'enregistrer aucune défection.

Le système décentralisé avec responsabilité accrue sur les sites a permis une gestion efficace, déchargeant les fonctions centralisées de la gestion courante des sites.

Les relations entre les fonctions centralisées ont été efficaces et ont atteint leurs rendements optima vers le milieu de la première semaine des Jeux.

La régulation centrale, bien que lourde d'aspect, a parfaitement fonctionné et les relations entre les intervenants État et COJO ont toujours été exemplaires et efficaces.

Les contacts avec les FI, CNO et le CIO furent bons, et les relations et échanges de vues souvent fructueux.

La commission médicale a pu exercer sa mission dans de bonnes conditions.

Facteurs négatifs

L'acheminement du matériel médical du stock central vers les sites a été déficient.

Les départs vers les sites se faisaient de façon non régulière et les commandes n'étaient pas toujours concentrées.

Problème majeur : le retour du matériel des sites vers le magasin central ; l'inventaire du matériel parti sur les sites fut très difficile. Ainsi son retour a été complexe.

Le dimensionnement du PC médical n'a pas été assez affiné.

• CRITICAL ANALYSIS

Positive factors

This was proof that the organization of a system on this scale can be entrusted to a private organization, COJO.

The enthusiasm and training of the Volunteer team meant that not one of them 'deserted'.

The decentralized system, with increased responsibility at the venues, resulted in their efficient management, and relieved the central services of the day-to-day running of the venues.

Relations between the central services were effective and achieved optimum effectiveness during the first week of the Games.



Central control, although apparently unwieldy, proved to be perfectly functional, and relations between state and COJO representatives were always exemplary in their effectiveness.

Contacts with the IFs, the NOCs and the IOC were good, and the relations and exchanges of points of view were often fruitful.

The medical commission was able to fulfil its role under optimum conditions.

Negative factors

The dispatch of medical equipment from the central warehouse to the venues was less than ideal.

Dispatch to the venues was irregular and the orders were not always combined and sent together.

The major problem was: returning the equipment to the central warehouse. Making an inventory of equipment sent out to the venues was very difficult, which made sending it back equally difficult.

The allocation of space in the control centre was not studied closely enough.

Au COJO, la mission du service habillement a consisté à répertorier les diverses catégories de personnes à équiper, puis à attribuer et à quantifier les différentes tenues. Le service devait aussi concevoir la logistique à mettre en œuvre, assurer le fonctionnement et la gestion du centre principal d'habillement, respecter le budget et, enfin, veiller aux bonnes relations COJO-Fournisseurs officiels.

CATÉGORIES DE PERSONNES À HABILLER

Trois populations ont été habillées par le COJO dans le cadre des Jeux : les Équippers (8 700), les salariés du COJO (350), quelques intérimaires (100) et les membres du CNOSF (250 athlètes et officiels).

Les prestataires intervenant directement dans l'organisation des Jeux se sont occupés eux-mêmes de leur habillement. En effet, d'après les contrats de partenariat, le COJO n'était pas tenu d'habiller les prestataires.

LES DIFFÉRENTES TENUES

Quatre tenues ont été proposées. Toutes les personnes travaillant à l'organisation ont reçu la tenue vestimentaire « sport d'hiver », assortie le cas échéant d'une tenue « encadrement » ou « hôtesse VIP ».

• LA TENUE « SPORT D'HIVER »

Elle comprenait les éléments suivants : une parka ou un anorak mixte (gamme technique), une salopette ou un pantalon velours, une paire de boots ou d'après-ski (le choix de l'un ou l'autre des éléments est effectué en fonction du poste occupé), un pull mixte, deux sous-pulls mixtes, une paire de gants mixte et un bandeau mixte.

Par exemple, un pisteur était vêtu d'un anorak, d'une salopette et de boots ; un gardien de parking, d'une parka, d'une salopette et de boots ; une standardiste ou un informaticien, d'une parka, d'un pantalon velours (fuseau pour les femmes) et d'après-ski.

• LA TENUE « ENCADREMENT »

Elle était constituée d'un blazer en flanelle, un pantalon de velours, un pantalon en flanelle (pour les hommes), une jupe et un pantalon en flanelle (pour les femmes), deux chemises ou



© VANDYSTADT/GERARD PIANCHINI IIT

L'habillement Outfitting

THE TASK of the Outfitting department of COJO was to list the various categories of people to be fitted, then to allocate and quantify the different outfits. The department also had to devise a logistical structure to do all this, to ensure the smooth running and management of the main Outfitting Centre, to respect the budget and, finally, to maintain good relations between COJO and the Official Suppliers.

CATEGORIES OF PEOPLE TO BE FITTED

Three groups were fitted by COJO during the Games: the Volunteers (8,700), the permanent COJO staff (350) and a few temporary staff (100), and, finally, the members of the FNOSC (250 athletes and officials).

Suppliers acting independently in the organization of the Games were responsible for their own outfit. It was in fact written into the partnership contracts that COJO was not responsible for outfitting the suppliers.

THE DIFFERENT OUTFITS

Four outfits were proposed. Everyone working in the organization received a 'winter sports' outfit, accompanied by a 'management' or 'VIP hostess' outfit, depending on their position.

• 'WINTER SPORTS' OUTFIT

This comprised the following items: an anorak or parka in mixed fibres (technical range), a corduroy salopette or pair of trousers, a pair of boots or après-ski boots (the choice depending on the person's position), a mixed-fibre pullover, two thin, mixed-fibre polo-neck jerseys, a pair of mixed-fibre gloves and a mixed-fibre headband.

For example, a ski patrolman would be wearing an anorak, a salopette and boots, a car-park attendant a parka, a salopette and boots, a receptionist or computer operator a parka, cord trousers (in stretch fabric for women) and après-ski boots.

• 'MANAGEMENT' OUTFIT

This was made up of a flannel blazer, cord trousers, flannel trousers (for men), a skirt and flannel trousers (for women), two shirts or two blouses, a mixed-fibre pullover, a belt, a tie or neck-scarf (for women).



© LAURENT BAGNIS

deux chemisiers, un pull mixte, une ceinture, une cravate et un foulard (pour les femmes).

- **LA TENUE « HOTESSE VIP »**

Les hôtesse d'accompagnement des invités de marque étaient habillées d'une veste écossaise, d'une jupe en flanelle, d'un pantalon en velours, de deux chemisiers col cravate, avec pull, foulard, ceinture et escarpins.

- **LA TENUE DU CNOSF**

Elle comprenait un blaser en flanelle, deux chemises (ou chemisiers), deux pantalons en flanelle et velours, une cravate (ou un foulard), une ceinture, un jogging, une paire de baskets, une combinaison de sports d'hiver, une parka, une paire d'après-ski, deux pulls et deux sous-pulls.

Les couleurs et le style de ces tenues étaient en concordance avec l'identité visuelle choisie pour les Jeux de 1992. Partout, les cinq couleurs olympiques (rouge, bleu, noir, jaune, vert) étaient associées à une couleur de base, le gris ou le blanc.

Les membres du CNOSF portaient, par exemple, un blaser rouge, un pantalon gris et une chemise blanche, rayée rouge ; les cadres de l'organisation se distinguaient par un blaser bleu, un pantalon gris ou une jupe grise, une chemise ou un chemisier blanc rayé de bleu, un pull blanc et rouge, une cravate grise ou un foulard.

Les hôtesse VIP portaient une veste écossaise aux couleurs vert, bleu, rouge et jaune, une jupe bleue et un pantalon vert.

La tenue « sport d'hiver » commune à tous était en gris métallisé associé aux couleurs olympiques, accompagnée de pulls et sous pulls blancs et gris.

- **L'ATTRIBUTION DES TENUES**

L'attribution des différentes tenues a été effectuée sous la responsabilité du directeur de l'habillement, en concertation avec les directeurs des divers services et des sites olympiques.

Sa mission accomplie à l'issue des Jeux, chaque Équipier a pu garder sa tenue olympique.

LOGISTIQUE

- **LE CENTRE PRINCIPAL D'HABILLEMENT DE FRONTENEX-ALBERTVILLE**

Le centre principal d'habillement était situé dans un hangar de 2 000 m². L'essayage s'effectuait sur une zone de 100 m² composée de deux ensembles de cabines (15 cabines hommes, 9 cabines femmes) ; zone équipée de nombreux miroirs de grande dimension, de portants et de matériel d'exposition des échantillonnages de vêtements.

L'atelier de retouches de 50 m², isolé des zones de passage, jouxtait l'aire de stockage sur ceintures. Cet atelier fonctionnant à plein-temps, placé sous la responsabilité d'un fournisseur officiel, était équipé de deux machines à coudre, d'une machine à ourler, d'un plan de découpe des tissus et d'une presse. Cette activité employait une styliste-modéliste, une assistante et quatre couturières-retoucheuses.

Pour la distribution des tenues, une banque de 50 m de long et de 60 cm de large avait été aménagée entre la zone de stockage et d'essayage.

- **L'ÉQUIPE**

L'équipe du centre d'habillement, recrutée dès les premiers jours d'octobre 1991, était composée de trois hôtesse d'accueil, de quinze assistantes à l'essayage (toutes professionnelles de l'habillement), de quatre opérateurs de saisie, de deux manutentionnaires-caristes et d'un ou deux Équipiers habillement sur sites.

Ce personnel a été formé aux principes de fonctionnement du centre dès son engagement. Il a pu ainsi participer à la mise en place des différentes structures.

- **'VIP HOSTESS' OUTFIT**

The hostesses designated to accompany the important guests were outfitted in a tartan jacket, a flannel skirt, cord trousers, two collared blouses, a pullover, neck-scarf, belt and court shoes.

- **FNOSC OUTFIT**

This comprised a flannel blazer, two shirts (or blouses), two pairs of trousers, one flannel, one cord, a tie (or neck-scarf), a belt, a track suit, a pair of training shoes, a ski-suit, a parka, a pair of après-ski boots, two pullovers and two polo-neck jerseys.

The colour and style of the outfits maintained the visual identity chosen for the 1992 Games; in every case, the five Olympic colours (red, blue, black, green, yellow) were displayed on a background colour of grey or white.

FNOSC members, for example, wore a red blazer, grey trousers and a white shirt with red stripes, whereas the organization managers could be recognized by their blue blazers, grey trousers or skirt, a white shirt or blouse with blue stripes, a red and white pullover and a grey tie or neck-scarf.

The VIP hostesses wore a tartan jacket in green, blue, red and yellow, with a blue skirt or green trousers.

The 'winter sports' outfit, common to everybody, was in metallic grey, with the Olympic colours, grey and white pullovers and polo-necks.

- **ALLOCATION OF OUTFITS**

The allocation of the different outfits was the responsibility of the outfitting manager, along with the directors of the various departments and venues.

At the end of the Games, each Volunteer could keep his or her Olympic outfit.

THE LOGISTICAL STRUCTURE

- **THE MAIN OUTFITTING CENTRE AT FRONTENEX-ALBERTVILLE**

The main outfitting centre was situated in a 2,000 square metre hangar. The clothes could be tried on in a 100 square metre zone, made up of two groups of fitting rooms (15 for men and nine for women), and equipped with a number of large mirrors, and a display of samples of the various items of clothing.

The alterations area (50 square metres) was isolated from the main thoroughfares and next to the hanger storage zone. This workroom was constantly active, and was the responsibility of an Official Supplier. It was equipped with two sewing machines, a hemming machine, clothes patterns and a press. The staff involved were a stylist, an assistant and four seamstresses.

For the distribution of the outfits, a bench 50 m long and 60 cm wide was installed between the storage and the fitting areas.

- **THE TEAM**

The team at the outfitting centre was recruited in early October 1991, and consisted of three hostesses at reception, fifteen assistants in the fitting area (all professionals in the clothing trade) four computer typists, two packers/fork-lift operators, and one or two volunteer outfitters at the venues.

These staff members were trained in the functioning of the centre from the moment they arrived. In this way, they were able to assist in setting up the different departments.

- **DATABASE MANAGEMENT**

Several programmes were used by the outfitting department, and some were even written for it.

THE BUDGET

The Outfitting budget was 15.65 million francs, broken down into:

Purchase of uniforms : 14.3 million francs

Operating costs : 1.26 million francs

• LA GESTION INFORMATIQUE

Plusieurs logiciels ont été utilisés par le service habillement, voire réalisés pour celui-ci.

LE BUDGET

Le budget habillement s'élevait à 15,56 millions de francs, répartis comme suit :

Achat des uniformes : 14,3 millions de francs

Fonctionnement : 1,26 million de francs

LES RELATIONS COJO/FOURNISSEURS

Les tenues olympiques ont été fournies par deux sociétés partenaires du COJO : K-Way International, spécialisé dans le vêtement de sports d'hiver, et Elis, entreprise d'entretien et de nettoyage industriel, conceptrice des tenues d'encadrement, d'hôtesse VIP et du CNOSF, toutes deux Fournisseurs officiels.



© F. COMOLU

Les commandes auprès de ces deux fournisseurs ont été passées entre les mois de mars et juillet 1991. Les livraisons se sont échelonnées de septembre 1991 à janvier 1992, suivant le calendrier élaboré en commun accord avec le COJO.

Ainsi, des objectifs clairement établis, des moyens importants, une collaboration étroite avec des professionnels du vêtement, une équipe compétente et solidaire et une bonne coordination avec les divers services du COJO, ont permis au service habillement de réussir sa mission.

Les principes adoptés, les choix effectués, bien que perfectibles dans leur conception et leur réalisation, étaient en conformité avec l'esprit de l'organisation des Jeux d'Albertville.

RELATIONS BETWEEN COJO AND THE SUPPLIERS

The Olympic outfits were supplied by two companies in partnership with COJO, K-Way International, specialists in winter-sports clothing, and Elis, an industrial cleaning company, who were responsible for the design of the 'VIP Hostess' and FNOSC outfits. Both these companies were Official Suppliers.

The orders were made to these two companies between March and July 1991. Delivery was spread over a period between September 1991 and January 1992, depending on the timetable drawn up by the companies and COJO.

So, with clearly defined objectives, substantial resources, close collaboration with the clothing professionals, a capable and solid team and a good understanding with the various COJO departments, the outfitting department carried out its mission successfully. The principles adopted and the choices made, though not beyond improvement in the way they were put into practice, were in keeping with the spirit of the organization of the Albertville Games.



© LAURENT BAGNIS

LA MISSION

À la demande du COJO, les services de Météo France ont assuré l'assistance météorologique des Jeux.

• LES OBJECTIFS

Les études et prévisions de Météo France ont servi au choix de la date des Jeux, à la sécurité des biens et des personnes, à la gestion de la circulation routière et aérienne, à l'organisation des épreuves sportives, à la conception et la réalisation d'ouvrages et de travaux et, enfin, à l'information du public et des media.

• CHAMP ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

Météo France avait pour mission de fournir des informations au PCO (centre de décision du COJO) qui les relayait au CIO, aux services de l'État (armée, gendarmerie, pompiers...) et de la préfecture de Savoie, aux comités de course sur les lieux d'épreuves, au public et aux media.

La participation de Météo France à la préparation des Jeux a commencé dès 1987. Sa mission spécifique au déroulement des Jeux a débuté le 20 janvier.

• LES SPÉCIFICITÉS DE LA MISSION

Météo France devait fournir des prévisions sur des échéances variant du très court terme jusqu'à six jours, concentrées sur un espace géographique complexe et pour neuf sites d'épreuves avec chacun leurs spécificités climatologiques.

Par ailleurs, des prévisions de risques d'avalanche pour des zones et des accès routiers spécifiques devaient être produits.

• LES INTERFACES LIÉES

À LA MISSION

En qualité de service public, Météo France était naturellement en relation avec les services de l'État mais aussi les media et, bien sûr, le COJO.

L'ensemble des services de Météo France (prévision, recherche, administration, matériel...) a participé aux Jeux et permis au centre d'Albertville de fonctionner.

• LE PLANNING

En 1986, Météo France a participé à la préparation du dossier de candidature des Jeux en présentant les aspects météorologiques des sites olympiques et a été officiellement



© MÉTÉO FRANCE/LE FLOCH

La Météorologie Weather forecasting

THE TASK

At the request of COJO, Météo France provided a weather forecasting service for the Games.

• OBJECTIVES

The studies and forecasts of Météo France helped in the choice of date of the Games, the security of property and persons, the administration of road and air traffic, the organization of the sporting events, the design and construction of various works and, lastly, informing the media and the public.

• RESPONSIBILITIES

Météo France had the task of passing information on to the COJO central command which relayed it to the IOC, to the state services (army, gendarmerie, fire service, etc.) and those of the prefecture of Savoie, to the race committees at the competition venues, to the public and the media. The participation of Météo France in the preparations for the Games began in 1987. Its specific mission in the Games began on 20 January 1992.

• SPECIFIC ASPECTS OF THE TASK

Météo France had to provide forecasts over various periods of time, from a few hours to six days, concentrated in a complex geographical zone and for nine venues each with its own meteorological characteristics. In addition, avalanche forecasts for specific zones and access roads had to be provided.

• INTERFACES INVOLVED IN THE TASK

As a public service, Météo France was naturally in communication with the state services but also with the media and, of course, COJO.

Every Météo France department (forecasts, research, administration, equipment, etc.) was involved in the Games, and enabled the Albertville centre to function.

• THE SCHEDULE

In 1986, Météo France took part in the preparation of the bid file for the Games. It presented the meteorological characteristics of the Olympic venues and was officially awarded the meteorological coverage of the Games on 17 January 1987. The first measuring stations were installed and the first studies carried out in March 1987.

THE RESOURCES

• HUMAN RESOURCES

The overall figure for man-hours devoted to the Games was estimated at 500 hours per month, mainly from engineers and technicians.

Before the Games

The Météo France team was made up of six people: a project chief, two engineers and three technicians in charge of installing and maintaining the network of automatic stations.



© MÉTÉO FRANCE/LE FLOCH

chargée de la couverture météorologique des Jeux le 17 janvier 1987. Les premières installations de stations de mesure et les premières études ont été réalisées en mars 1987.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

• LES RESSOURCES HUMAINES

Globalement, l'investissement humain de Météo France est estimé à 500 heures par mois avec principalement des ingénieurs et des techniciens.

Avant les Jeux

L'équipe de Météo France se composait de six personnes : un chef de projet, deux ingénieurs, trois techniciens chargés de l'installation et la maintenance du réseau de stations automatiques.

De plus, les stations départementales ont assuré l'assistance météo des chantiers et de nombreuses études climatologiques tout comme le centre de Bron qui a également mis au point l'ensemble du système de prévisions et assuré la formation de l'équipe.

Le Centre d'étude de la neige a, quant à lui, élaboré le système de la prévision du risque d'avalanche.

Pendant les Jeux

28 personnes travaillaient à Albertville (18 le jour, 10 la nuit) et étaient chargées de la coordination (4 personnes), de la traduction (1), de la prévision générale (6), des risques d'avalanche (5), de la prévision aéronautique (2), de la maintenance (6), des radio-sondages (1) et des télécommunications (3). 21 personnes étaient basées sur les sites (12 de jour, 9 de nuit). Au total, 75 personnes ont travaillé sur le terrain et une quinzaine depuis les centres régionaux à Toulouse, Lyon, Grenoble, Lannion et Paris.

• LE BUDGET

Stations automatiques	3,9 millions de francs
État	11,0 millions de francs
COJO et partenaires	5,0 millions de francs
Communes	1,0 million de francs
TOTAL	21,0 MILLIONS DE FRANCS

• LES INFRASTRUCTURES ET INSTALLATIONS

Les sites olympiques et les stations de ski ont fourni les stations automatiques dont l'installation et la maintenance ont été assurées par Météo France.

Le COJO a fourni les infrastructures, les locaux et le matériel du centre d'Albertville dont l'installation a été assurée par Météo France.

• LES MATÉRIELS ET OUTILS INFORMATIQUES

23 stations automatiques de prévision ont été implantées dans la région. Des liaisons satellitaires et filaires ont été mises en place. 17 ordinateurs IBM, 8 consoles et 9 imprimantes ont été utilisés, ainsi que les logiciels déjà existants de Météo France et quelques logiciels créés spécialement pour les Jeux.

LES RÉALISATIONS

• LES ÉTUDES CLIMATOLOGIQUES

Elles ont été utilisées dans le cadre du dossier de candidature. Une étude portant sur les trente dernières années a permis d'affiner le date des Jeux. Par ailleurs, des études précises ont été réalisées sur les lieux d'implantation des tremplins de saut, du stade de biathlon et de la piste de bobsleigh et de luge à la demande des maîtres d'œuvre pour le dimensionnement des ouvrages et des fédérations internationales pour les homologations.

• LES BULLETINS DE PRÉVISION

Plus d'une centaine de bulletins étaient produits quotidiennement. Ils avaient des destinataires, des teneurs et des fréquences variables.

On top of this, the resorts in the department provided meteorological back-up on the building sites and with numerous weather centres, like the Centre de Bron, which also perfected the forecast system and was the training centre for the team.

The Snow Study Centre developed the system of advance avalanche warnings.

During the Games

Twenty-nine people worked at Albertville (19 during the day, 10 at night) and were responsible for co-ordination (four), translation (one), general forecasts (six), avalanche risk (five), aeronautical forecasts (two), maintenance (six), radio surveys (one) and telecommunications (three). Twenty-one people were based at the venues (12 during the day, 9 at night).



© Météo France/Le Floch

A total of 75 people worked in the field and fifteen or so at the regional centres of Toulouse, Lyon, Grenoble, Lannion and Paris.

• THE BUDGET

Automatic stations	3.9 million francs
State	11 million francs
COJO and Sponsors	5 million francs
Communities	1 million francs
TOTAL	21 MILLION FRANCS

• INFRASTRUCTURES AND AMENITIES

The Olympic venues and ski resorts provided the automatic stations whose installation and maintenance were assured by Météo France.

COJO provided the infrastructure, premises and equipment for the Albertville centre whose installation was assured by Météo France.

• COMPUTER HARDWARE AND UTILITIES

Twenty-three automatic forecasting stations were installed in the region. Satellite and cable linkups were put in place. 17 IBM computers, eight consoles and nine printers were used, as well as Météo France's existing software and a few software packages created for the Games.

PROJECTS

• CLIMATE STUDIES

These were used for the bid file. A study of the last thirty years allowed a date to be chosen for the Games. In addition, precise studies were carried out on the sites of the ski-jumping

• LES ÉTUDES ET PRÉVISIONS DES RISQUES D'AVALANCHE

Ces études consistaient à localiser les risques, à réaliser des statistiques et à prévoir ces risques en utilisant notamment le réseau d'informations météorologiques de montagne et les modèles d'évolution du manteau neigeux.

LE BILAN

Aucun problème majeur n'a été noté sur le plan technique et la qualité des prévisions a été soulignée par tous les utilisateurs. Le doublement des systèmes de transmission a pallié quelques rares pannes.

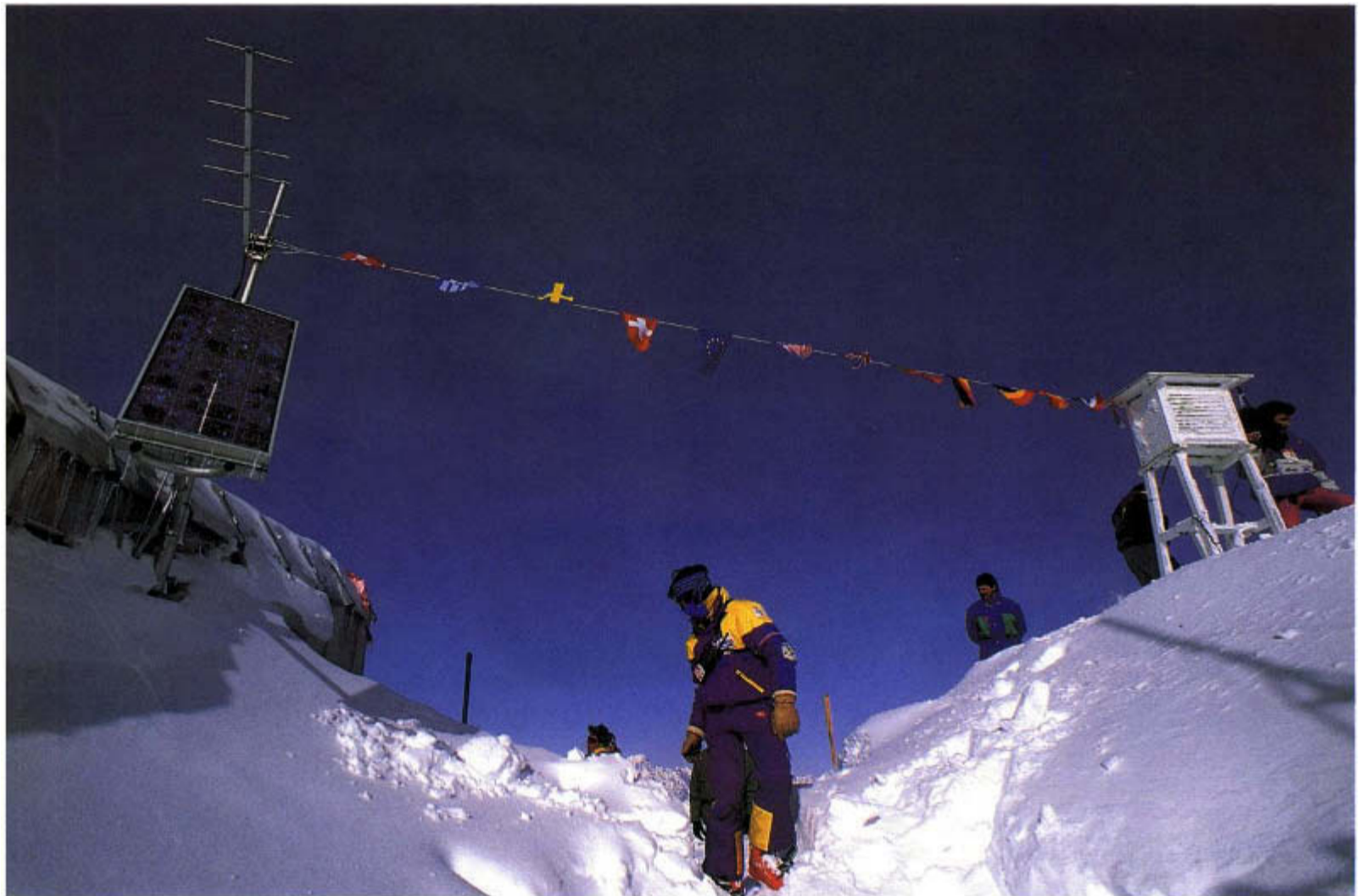
La présence sur chaque site de météorologistes déchargés de la prévision et pouvant se consacrer au dialogue avec les utilisateurs a été très bénéfique au centre d'Albertville. Là, les prévisionnistes ont pu conduire une réflexion plus approfondie sur les questions de prévision.

slopes, the biathlon stadium and the bobsleigh/luge track either at the request of the site managers, so that they could assess certain deadlines for the work to be done, or of the international federations, for ratification purposes.

• WEATHER FORECASTS

More than 100 forecasts were made daily for different users with different data and on different frequencies.

• STUDIES AND ADVANCE AVALANCHE WARNINGS



© MÉTÉO FRANCE/LE FLOCH

Le rôle de la météo a été décisif pendant les Jeux ; il a permis au directeur des sports et à Jean-Claude Killy de prendre un nombre considérable de décisions sur des demandes de report d'épreuve avec une extraordinaire précision. Cela aurait été impossible sans la météo et c'est ce qui a permis d'organiser les premiers Jeux d'hiver de l'histoire sans report (sauf de quelques heures). Il a été possible de faire partir des épreuves dans des fenêtres de beau temps de deux heures, prévues 24 heures à l'avance... Bel exploit !

These studies consisted in localizing the dangers, taking statistics and predicting risks using, particularly, the meteorological information network for the mountains and the expected progress models for the snow cover.

CONCLUSIONS

No major problem was recorded on a technical level and the quality of the forecasts was confirmed by all users. Doubling up on the transmission systems reduced the effect of the rare breakdowns.

The presence at each Venue of meteorologists who did not have to worry about forecasts, but who were there to discuss with the users proved very useful for the centre at Albertville, where the forecasters could devote more time to the forecasts.

The role of the meteorological office was decisive during the Games. It allowed the Sports Director and Jean-Claude Killy to take a considerable number of decisions concerning postponement of events with extraordinary accuracy. This would have been impossible without this office and it was the reason for the first ever Winter Olympic Games, in the history of the event, without a postponement (except for a few hours). It was possible to start the events in the breaks in the bad weather of perhaps two hours which had been forecast the previous day.



© METÉO FRANCE/LEFLOCH

LE SERVICE ASSURANCE avait trois missions :

- évaluer les risques à partir de la probabilité d'un événement redouté et les grands aléas auxquels est soumis tout organisateur d'un grand événement important ; cette mission s'est effectuée à partir de l'étude systématique des conventions, contrats et marchés à passer par le COJO avec ses prestataires, entreprises et fournisseurs, de l'analyse des risques humains, technologiques, économiques, naturels, etc. , et de la solvabilité d'assurances des intervenants ;

- gérer les risques par des conseils juridiques à intégrer dans les relations contractuelles (sous forme de clauses) et opérationnelles (sous forme de procédures internes) ;

- transférer à l'assureur les conséquences financières de la réalisation d'aléas (fréquence et gravité) qui mettraient en péril l'équilibre économique des Jeux.

La fonction gestion des risques-assurances a été assumée par une équipe professionnelle composée de trois personnes :

- un *risk manager* ;
- un consultant extérieur-assurances ;
- un cabinet de courtage d'assurances.

Les sociétés d'assurances et d'assistance-partenaires ont complété, par leurs propres réflexions et propositions, l'architecture et le suivi du plan général d'assurances du COJO.

LE PLAN D'ASSURANCE DU COJO

• LES DROITS TV

Ils ont fait l'objet de contrats aux contingences suspensives très particulières, d'ordre politique (la non participation des équipes sportives américaines pour ce qui concerne l'accord avec CBS), technique (le respect, à quelques reports près, du calendrier des épreuves) et en cas d'annulation pure et simple de l'événement.

Le COJO avait limité sa recherche de couverture à hauteur de 40 % des droits négociés avec les chaînes, soit 80 millions de dollars.

Le montage international de ces garanties financières avait été confié au cabinet Gras-Savoie. L'écriture de la police s'est attachée aux conséquences d'événements plutôt qu'à leurs causes. À cet égard, elle était originale.

L'assurance des Jeux

Insuring the Games

THE INSURANCE DEPARTMENT had three tasks to accomplish:

- To evaluate the risk factor, taking into account the probability of a disastrous occurrence and the unforeseen circumstances that threaten all organizers of important events. This was done by studying the contracts, conventions and deals between COJO and its companies and suppliers, by analysing the human, technological, economic and natural risks, and the solvency of the contributors involved.

- To minimize risk by introducing, on legal advice, covering clauses for contractual protection and internal procedures for operational protection.

- To transfer to the insurer the financial consequences of frequent or serious misfortunes which could jeopardize the financial balance of the Games.

The management of the insurance risk side of the operation was handled by a team of three professionals:

- risk manager;
- external insurance consultant;
- insurance brokerage agency.

The insurance companies and the partners complemented the overall structure of the COJO insurance plan by their own proposals and experience.

THE COJO INSURANCE PLAN

• TV RIGHTS

These were subject to very particular suspensive contingency contracts; politically, with the non-participation of American sports teams in anything to do with the CBS agreement; technically, with the event timetable to be adhered to, except for a few postponements, and in the case of an event being simply cancelled.

COJO had restricted the cover to 40% of the rights negotiated with the channels, i.e. \$US 80 million.

Finding these financial guarantees internationally was entrusted to Cabinet Gras Savoie.

The wording of the policy was based on the consequences of events rather than their causes; in this respect, it was an original policy.

The investment was carried out on three lines, the first two being headed up by AGF, an Official Sponsor and member of

Le placement a été effectué en trois lignes, les deux premières apéritées par la compagnie partenaire officiel, membre du Club Coubertin du COJO, les AGF, essentiellement avec le concours du marché continental suivant la technique des réserves de capacités permettant de différer les décisions de souscription, à partir d'un taux d'assurance figé – soit un taux moyen de 2,77 %.

La souscription du programme a été bouclée en décembre 1990.

• LA RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE

Compte tenu des caractéristiques du COJO, (à la fois maître d'ouvrage, maître d'œuvre et exploitant d'ouvrages complexes), de la décentralisation des Jeux sur un site montagnard et de l'implication de nombreux acteurs dans l'organisation des Jeux (Équipiers, forces de sécurité...), les modalités de la couverture ont relevé de la technique d'assurances « Tous sauf... » (tous les événements préjudiciables aux tiers sont garantis, sauf ceux nommément exclus dans la convention d'assurances) à partir d'un modèle « grande entreprise », rédigé par Gras-Savoie, et comportant trois volets : RC Organisateur, RC Entreprise et RC Professionnelle.

Les montants des garanties ont été équivalents à ceux pratiqués dans les grandes entreprises françaises, soit 200 millions de francs, garantie portée en « illimitée » pour les dommages corporels. L'apérition de la police a été confiée aux AGF.

• L'ASSURANCE

DES ALÉAS MAJEURS D'ORGANISATION

Une liste impressionnante de risques tous azimuts, probablement pour certains un peu trop « catastrophique », a été établie. Destinée à remplacer l'assurance pertes d'exploitation inopérante pour une « société à événement unique », cette garantie de crise s'apparentait à l'assurance « frais supplémentaires » exposée par tout assuré pour le remettre le plus rapidement possible dans une situation normale d'exploitation, après un sinistre incendie par exemple. Cette garantie de 50 millions de francs devait pouvoir jouer pendant les Jeux mais aussi pendant la période avant Jeux, fixée à deux mois.

• LES RISQUES DE LA CONSTRUCTION

Le programme original des constructions sportives (une piste de bobsleigh-luge réfrigérée à la Plagne, un stade de saut sophistiqué à Courchevel), l'ampleur d'autres ouvrages sportifs et opérationnels (hall de glace à Albertville, centre radio-TV de Moûtiers), la maîtrise publique d'ouvrage (collectivités territoriales), la gestion des délais ont conduit le COJO à initier, avant réception, des garanties du type « tous risques de chantier » et, après réception, des garanties de type « police unique de chantier ».

L'assurance sur les chantiers olympiques a également eu pour objet de protéger pendant dix ans les gestionnaires auxquels seront remis les installations après les Jeux.

• LES RISQUES D'EXPLOITATION

La mise en œuvre de moyens techniques à haute performance technologique devait induire les procédures sécuritaires imaginatives. La gestion des matériels classés « sensibles » soit par leur valeur unitaire, leur représentation symbolique, leur nombre, leur facilité d'usage, leur dimensionnement, soit par leur mode de transport et de stockage, a constitué une mission à haut risque. La mise à disposition d'un parc de logements à restituer en bon état (y compris un centre pénitentiaire !) pour une réutilisation immédiate en période de haute saison par les stations de sports d'hiver, a généré un mode opératoire particulier. L'obligation de restitution de matériels confiés sur l'ensemble des sites n'a pu s'accommoder de simples consignes ou recommandations.

the Club Coubertin, with the assistance of the continental market. They followed the concept that financial reserves would allow decisions concerning subscription to be deferred, starting from a fixed insurance rate, i.e. an average rate of 2.77%.

Subscription to the programme was closed in December 1990.

• GENERAL CIVIL LIABILITY

If we consider the characteristics of COJO (at the same time, owner, project manager and site manager of many complex structures), the decentralization of the Games within a mountain environment, and the involvement of a great number of people in the organization of the Games (Volunteers, security units, etc.), the terms of the cover were summarized in the phrase 'everything except' (i.e. all circumstances prejudicial to the third party are covered, with the exception of those excluded by name in the insurance agreement). This was based on a large company model, drawn up by Gras Savoie, which was in three parts: organiser civil liability; company civil liability; and professional civil liability.

The amount of the guarantees was in line with those in current practice in large French companies, i.e. 200 million francs, with unlimited guarantee for physical injury. Heading up the policy was entrusted to AGF.

• INSURING MAJOR ORGANIZATIONAL SETBACKS

An impressive list of comprehensive risks was drawn up, which, for some, was undoubtedly a little too 'catastrophic'.

Designed to replace the loss-of-earnings insurance for a company suffering a single catastrophe, this crisis guarantee is similar to an 'extra premium' cover, paid by all insured parties, which ensures that the party resumes normal trading as quickly as possible after, for example, a disastrous fire.

This 50-million-franc guarantee would come into force during the Games, but also during a fixed period of two months before the Games.

• CONSTRUCTION RISKS

The original sports construction programme (a refrigerated bobsleigh/luge run at La Plagne, a sophisticated ski-jump stadium at Courchevel), the size of other sporting and operational constructions (the Ice Hall in Albertville, the radio and TV centre at Moûtiers), the public control over the works (national collective ownership), deadline management, all of these led COJO to take out 'comprehensive construction site cover' guarantees before completion, and 'single construction site cover' guarantees after completion.

Insurance for the Olympic construction sites was also intended to protect for ten years after the Games the administrators to whom the constructions had been passed on.

• OPERATING RISKS

The widespread use of high-technology material meant the introduction of very imaginative security measures. Handling materials classified as 'sensitive' constituted a high-risk venture, either because of their unique value, their symbolic value, their number, their user-friendliness, their size, or because of the methods of transport or storage. An accommodation area (including a detention centre!) was made available, but it had to be handed back in perfect condition for immediate use by the resorts for the winter sports highseason; this created very special working methods. It took more than a simple request for all the equipment, which was scattered over all the sites, to be returned on time, even if its return was obligatory.

The means adopted to insure physical control of the goods determined the limits of acceptable probability with regard to loss, disappearance or deterioration; beyond these limits, the insurers were called upon to make their contribution.

The Organizer had quite frequent recourse to the 'damage' insurance, and the 'special risks' clause!



● État des contrats d'assurances* souscrits par le COJO ● Insurance* cover taken out by Cojo

* Montants TTC * Including V.A.T	Pris en charge par le service assurance Paid by the insurance department	Pris en charge par les services Paid by other departments
● ASSURANCES DE PERSONNES		
PERSONAL INSURANCE		
Régimes légaux des personnels COJO Legal scheme for COJO personnel	Complémentaire maladie – Prévoyance cadres Illness supplement – Management contingency cover	} 4 700 000
Invités programme Jeunesse du monde Guests in Youth of the World Programme	Frais médicaux – Assistance – Rapatriement Medical costs – Repatriation assistance	
Famille olympique (Médical Pass) Olympic Family (Medical Pass)	Frais médicaux – Assistance – Rapatriement Medical costs – Repatriation assistance	} 1 971 650
Media partenaires (Médical Pas) Media sponsors (Medical Pass)	Frais médicaux – Assistance – Rapatriement Medical costs – Repatriation assistance	
Équipiers 92	Frais médicaux – Régime accident Assistance – Rapatriement Medical costs – Accident cover	} 1 MF
Volunteers	Rapatriation assistance Individual Accident } Individual accident }	
Conseil d'administration – Membres Members of Administrative Council		
● ASSURANCES DE REONSABILITÉ CIVILE (RC)		
CIVIL LIABILITY INSURANCE (CL)		
RC générale exploitation organisateur professionnelle CL Organizer professional	Dommages corporels : illimitée Dommages matériels et immatériels } Physical injury : unlimited Material and immaterial damage }	} 200 MF
RC 2e ligne CL Second string	Tous préjudices } Comprehensive }	
RC agence de voyages CL Travel agency	Tous préjudices } Comprehensive }	} 1 995 346
RC aviation - hélistations CL Aviation		
● ASSURANCES DE DOMMAGES AUX BIENS		
MATERIAL DAMAGE INSURANCE		
Immeubles et contenu Buildings and contents	Bâtiments ou risques locatifs : illimitée Contenu par risque : 5 MF Rented accommodation : unlimited Contents general : 5 MF	} 10 MF
Risques locatifs en tous lieux Comprehensive rental risks	Bâtiments non désignés } Non-specified buildings }	
Installations sportives gérées par le COJO COJO sporting installations	Valeur de reconstruction Reconstruction value	} 70 MF
Informatique petits systèmes, tous risques Desktop computers, comprehensive	Suivant inventaire } Dependant on inventory }	
Matériels, objets confiés en tous lieux Material lent out, comprehensive	Par sinistre : 5 MF Par sinistre bris de machine : 1 MF Per claim : 5 MF Per machine breakdown claim : 1 MF	} 5 250 778
Marchandises transportées Goods transported	Par sinistre } Per claim } de 400 KF à 800 KF	
Automobile Automobile	Tous risques sans franchise Tous risques véhicules collaborateurs Comprehensive, no excess Comprehensive contributors' vehicles	} 3 000 000
Construction Construction	Tous risques de chantier Décennales bâtiment et génie civil Comprehensive site Civil engineering	
Dégradations Deterioration	Bâtiments occupés } Occupied buildings }	} 463 312
● ASSURANCES DES RISQUES FINANCIERS		
FINANCIAL RISK INSURANCE		
Droits de télévision TV rights	Trois lignes } Three lines }	} 12 653 250
Acomptes hôteliers, carence Hotel deposits, shortfall		} 436 109
Gestion de crise Crisis management	Frais supplémentaires d'exploitation } Operating supplement }	} 50 MF } 1 485 156
Billetterie Ticketing	Remboursement sur épreuves principales outdoors Reimbursement for major outdoor events	} 299 777
Protection Legal protection	Créances et litiges } Claims and litigation }	} 1,5 MF } 455 000
29 214 151		7 999 777

Les moyens arrêtés pour assurer la maîtrise physique des biens ont déterminé les seuils de probabilité acceptables dans le domaine des pertes, disparitions, dégradations ; au-delà de ces seuils, la fonction assurance a été appelée à apporter sa contribution.

Les assurances « dommages », la branche « risques spéciaux » ont été alors fortement sollicitées par l'organisateur.

L'ASSURANCE DE LA FAMILLE OLYMPIQUE : MEDICAL PASS

Pour répondre à ses obligations d'accueil vis-à-vis de la famille olympique, le COJO avait demandé à ses partenaires assureur (AGF) et assistant (Mondial Assistance, assistant officiel du COJO) de fabriquer une carte santé baptisée par le COJO Medical Pass. Sur simple présentation de cette carte auprès des praticiens et professionnels de santé de la zone olympique (y compris les hôpitaux), les titulaires de cette carte bénéficiaient de soins d'urgence gratuits, les AGF s'étant instituées pour la circonstance en tiers-payant.

En cas d'accident grave, le rapatriement sanitaire dans le pays d'origine du titulaire de la carte était assuré par le dispositif mis en place par Mondial Assistance, régulateur médical officiel des JO.

Conformément à la tradition olympique, les athlètes, juges, arbitres, membres des fédérations et comités nationaux olympiques étaient assurés, en cas de décès ou d'infirmité, pour un capital de 300 000 francs.

Cette assurance a bénéficié aux 6 000 acteurs sportifs des Jeux ; les représentants des médias et les prestataires techniques avaient pu se procurer Medical Pass avant et pendant les Jeux au prix de 20 francs par jour.

Le service assurances du COJO avait donc initié une couverture d'assurance et d'assistance pour une population de 20 000 personnes pendant les Jeux.

L'ASSURANCE DES ÉQUIPIERS

L'assurance des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile personnelle des Équipiers était normalement prise en compte par le contrat responsabilité civile générale du COJO. L'assurance des dommages subis – en dehors de toute notion de responsabilité – a par contre nécessité un montage particulier notamment à partir des statuts socio-professionnels des Équipiers – étudiants, salariés en congés payés, salariés détachés par les entreprises, professions libérales, retraités, etc.

Pour répondre d'une façon adaptée à tous les statuts, le COJO avait souscrit deux contrats :

- une police individuelle accident comportant les garanties suivantes :

- capital décès : 50 000 F ;
- capital infirmité : 100 000 F ;
- indemnités journalières : de 30 F/jour à 100 F/jour pendant 365 jours selon les statuts.

- une police prévoyance AGF comportant :

- remboursement à 100 % des frais médicaux, transports, hospitalisation après intervention du régime légal de la Sécurité Sociale ;

- indemnités en cas d'arrêt de travail ;

- versement d'une rente viagère au conjoint survivant et d'une rente aux orphelins jusqu'à l'âge de 16 ans.

L'ensemble de ces prestations était calquée sur les prestations qui avaient été servies par la Sécurité Sociale, régime accident du travail.

Enfin, la convention assistance-rapatriement du COJO souscrite auprès de Mondial Assistance bénéficiait également aux Équipiers.

INSURING THE OLYMPIC FAMILY - MEDICAL PASS

In order to meet its obligations as a host to the Olympic Family, COJO asked its insurance partner, AGF, and supplier, Mondial Assistance (official supplier) to produce a health-care card, which COJO called 'Medical Pass'. Holders of this card simply had to present it at the medical centres in the Olympic zone (including the hospitals) to receive free emergency treatment, AGF having arranged to pay all these costs.

In case of serious accident, repatriation to the country of origin of the card-holder was assured by Mondial Assistance, official medical supervisor of the Games.

In keeping with Olympic tradition, the athletes, judges, referees, members of the Federations and National Olympic Committees, were all insured against death or disability to a limit of 300,000 francs.

The 6,000 sportsmen and women in the Games were all covered by the insurance; the media representatives and technical contributors could acquire the Medical Pass at a cost of 20 francs per day, before and during the Games.

So the insurance department of COJO was responsible for insurance cover and medical care for 20,000 people during the Games.

INSURING THE VOLUNTEERS

Insurance covering the financial consequences of personal civil liability for the Volunteers was, as a matter of course, included in the general civil liability contract taken out by COJO. Damage insurance, however, with no account taken of responsibility, required a special arrangement, based on the socio-professional status of the Volunteers – students, employees on paid leave, employees seconded by their companies, freelance workers, pensioners, etc.

To cover all the needs of the different situations, COJO took out two contracts:

- An individual accident policy including the following guarantees:

- lump sum on death: 50,000 francs,
- lump sum on disability: 100,000 francs,
- daily indemnity of 30 to 100 francs, depending on status, for 365 days.

- An AGF contingency policy including:

- 100% reimbursement of medical, transport and hospital expenses, after intervention of the legal branch of the Social Security,

- loss of earnings payments,

- payment of a life annuity to the surviving spouse and an annuity to the orphans up to the age of 16 years.

All these benefits were based on the system used by the French Social Security in their working accident benefits clauses.

Lastly, the COJO Repatriation-Assistance agreement with Mondial Assistance also applied to Volunteers.



An aerial photograph of a vast, snow-covered mountain range. The terrain is rugged and heavily blanketed in white snow, with deep shadows cast by the peaks and ridges. At the bottom of the frame, a small town or village is visible, with several buildings and a winding road. The overall scene is serene and majestic.

La Sécurité
Security

LA MISSION SÉCURITAIRE DU COJO

Afin d'élaborer le plan général de sécurité, le COJO a procédé à :

• ANALYSE ET ÉVALUATION DES MENACES

La menace est définie comme étant un événement non souhaité, de quelque nature qu'il soit, dont la survenance est susceptible d'affecter la préparation, l'organisation ou le bon déroulement des Jeux. Outre les dommages humains ou matériels qu'il peut engendrer, il est porteur d'effets médiatiques négatifs et/ou d'implications financières imprévues.

Il s'agit donc d'identifier l'éventail complet des menaces qui peuvent affecter la préparation et le déroulement des Jeux, de les hiérarchiser et d'établir un programme de prévention assorti de priorités de réactions.

Quatre grandes familles de menaces ont été distinguées : les menaces naturelles, les menaces technologiques, les menaces humaines involontaires et les menaces humaines liées au grand banditisme et au terrorisme.

Dans chaque famille, les types possibles de menaces ont été identifiés ainsi que les cibles ou objectifs potentiels (soit humains soit matériels). Le processus suivi a permis d'identifier les menaces, de les évaluer, de les hiérarchiser, de prévoir des mesures préventives pour éviter leur survenance, ainsi que des mesures correctives ou curatives pour minimiser les effets de l'événement perturbateur.

L'analyse a été conduite tant en interne avec la participation des divers services et directions du comité d'organisation, qu'en externe avec la collaboration de personnes qualifiées. Elle est à l'origine de plusieurs évolutions suivant le cours d'événements nationaux et internationaux.

L'éventail des menaces nous a amené à concevoir la fonction sécurité comme un ensemble global.

• LA FONCTION SÉCURITÉ

La sécurité doit être entendue comme un ensemble global, car elle ne peut se diviser en diverses branches indépendantes les unes des autres.

De ce fait, elle recouvre plusieurs aspects : la sûreté stricto sensu (problème de banditisme, de grand banditisme, de terrorisme national ou international) ; la sécurité des personnes et des biens (sécurité des personnes sur la route, sur les lieux de travail et les sites olympiques, sur les lieux d'hébergement ;

La Sécurité Security



COJO'S SECURITY TASK

COJO's first move towards a general security plan was to analyse and evaluate the potential risk areas.

• ANALYSIS AND EVALUATION OF RISK AREAS

'Risk' is defined as being an undesirable circumstance, of whatever nature, whose occurrence is likely to affect the preparation, the organization or the progress of the Games. Apart from damage it may cause in human or material terms, it has a negative effect on the media and/or unforeseen financial implications.

It is therefore necessary to identify all possible risk areas likely to affect the preparation and progress of the Games, assess their relative importance and establish a programme of prevention coupled with reaction priorities.

Four important risk areas exist: natural risk, technological risk, involuntary human risk, and human risk involved in organized crime and terrorism.

In each area, the possible type of risk was identified, along with the potential targets or objectives, human or material.

The course of action chosen enabled an identification of the risks, an evaluation of them, an assessment of their relative importance, an anticipation of preventive measures to avoid their occurrence, as well as corrective or curative measures to minimize the effects of any unexpected circumstance.

la sécurité des biens (bâtiments, installations provisoires ou définitives) ; la sécurité des systèmes informatiques, des télécommunications et de l'alimentation en énergie ; les secours avec le volet santé (organisation des secours, couverture médicale de la famille olympique, des accrédités, des spectateurs) ; les mesures de sauvegarde (plans de sauvegarde et de remise en état des fonctions essentielles à la continuité du déroulement des Jeux, couverture (assurances des risques).

• CRITÈRES ET IMPÉRATIFS DE LA SÉCURITÉ

La fonction sécurité s'appuie sur trois critères pour obéir à deux impératifs.

Le dispositif de sécurité doit être permanent. Dès la phase de préparation, un effort de sensibilisation du personnel est effectué et des procédures de sécurité sont programmées et mises en place (autorisation d'accès, protection de la confidentialité, exercices d'alerte et d'évacuation, conduite à tenir face à certaines situations).

Durant les Jeux, le dispositif en place a été adapté aux situations et plus ou moins renforcé suivant les événements.

La recherche de la cohérence et de l'homogénéité du dispositif évite que des sites ou des installations soient délaissés au profit d'autres installations jugées plus sensibles. Le but est de tendre vers un niveau de sécurité satisfaisant sur l'ensemble de la zone et des installations olympiques, et non à créer des points fortement sécurisés aux dépens d'autres équipements. Une rationalisation des choix et des procédures d'optimisation des moyens et des personnels mis en place a permis d'atteindre cette efficacité.

En ce qui concerne la protection de la vie humaine, elle est notre priorité. Il est impératif que les Jeux ne soient pas endeuillés par des accidents ou des incidents graves entraînant mort d'hommes. Une attention toute particulière a été portée à la famille olympique, aux athlètes et accrédités tant sur les lieux d'épreuves que sur les lieux d'hébergement et durant les transports.



© ATGER EDITING



© SIRPA/ECPA

Par ailleurs, la protection des installations directement liées au déroulement des Jeux était également importante. Des dispositifs de surveillance actifs et passifs (surveillance électronique, gardes-patrouilles, surveillance aérienne, recherche systématique du renseignement, etc.) ont eu pour objet de maintenir en ordre de marche les installations nécessaires, soit au déroulement des épreuves (équipements sportifs), soit à la diffusion des images et du son.

Les directions ainsi fixées n'ont pu être respectées que grâce à la parfaite complémentarité des dispositifs de l'État et du COJO.

• BUDGET

Le budget sécurité des jeux s'est élevé à 64,4 Millions de francs ventilés en trois postes principaux : sécurité, personnel temporaire et surveillance sécurité.

The analysis was carried out internally by the various departments of the Organizing Committee, but with the assistance of qualified outside professionals. It was built up by following developments in the course of events on a national and international scale.

The extensive range of risks led us to think of security as a duty which involved every aspect of the Games.

• THE ROLE OF THE SECURITY DEPARTMENT

Security must be seen as an all-embracing concept; it cannot be separated into different sectors functioning independently of each other. As a result, it covers several aspects: security in the strictest sense of the word (i.e. problems of petty or organized crime, terrorism on a national or international scale); safety of persons and possessions (personal security on the roads, at places of work, at Olympic venues, in the accommodation centres); security of property (buildings; temporary or permanent installations); security of the database, telecommunications and power-supply systems; medical rescue operations (organization of rescues, medical cover for the Olympic Family, accredited persons and spectators); protection and back-up measures (safeguarding and restoring services essential for the uninterrupted progress of the Games, insurance cover of risks).

• SECURITY CRITERIA AND REQUIREMENTS

The role of Security relied on three criteria in order to satisfy two requirements.

A security system must be permanent. From the preparation phase onwards, the staff should be made aware of the security procedures, which then become second nature to them (authorization of access, protection of confidentiality, emergency and evacuation exercises, how to react to certain situations). During the Games, the system was adapted to the circumstances as they arose and strengthened in response to events.

Consistency was always a priority to avoid certain sites or installations being less well protected than other supposedly key sites.

The objective was to aim for a satisfactory level of security over the whole of the Olympic zone, and not to over-protect certain points at the expense of others.

This level of effectiveness was achieved by rationalizing options and incorporating procedures to get the best out of the staff and the means available.

Our main priority was the protection of human life. It was imperative that the Games were not marred by accidents or serious incidents involving loss of life.

Particular attention was paid to the Olympic family, the athletes and accredited persons, as much at the event venues as in the accommodation centres or during transport between the two.

The protection of the installations directly concerned with the progress of the Games was, however, just as important. Active and passive surveillance systems (electronic surveillance, guard patrols, aerial surveillance, systematic search for information, etc.) were intended to keep the essential installations in working order, either for the sporting events, or for broadcasting images and sound. The Games had to proceed under normal conditions.

These requirements could not have been met without the perfect understanding that existed between the State and COJO.

• BUDGET

The security budget was 64.4 Millions francs broken down into three main areas: security, temporary staff and security surveillance.

LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Le contexte géographique des Jeux, la forte médiatisation de l'événement, la quantité et la qualité des personnes présentes sur le site olympique pendant les Jeux ont nécessité la mise en place d'un dispositif de sécurité dont l'efficacité a reposé sur une bonne identification des compétences, des missions et des moyens mis en œuvre.

• LE RÔLE DE LA PUISSANCE PUBLIQUE

L'État, tiers dans l'organisation proprement dite des Jeux mais partenaire à part entière, a été responsable de l'ordre public en dernier ressort.

De ce fait, chaque fois que l'ordre public risquait d'être troublé ou menacé, il devait pouvoir intervenir pour protéger les intérêts des populations, leurs biens, les intérêts de l'État, de sa sécurité intérieure et extérieure et assurer l'exécution de ses engagements internationaux.

• LES ESPACES DE SÉCURITÉ

Il existait deux espaces de sécurité. En premier lieu, un espace

THE SECURITY SYSTEM

The geographical setting of the Games, the high level of media coverage, the number, and the status, of the people present meant that the security system created had to be effective.

This effectiveness came from the recognition of the competence of the staff to perform their functions and the means available to them.



© LAURENT BAGNIS

était directement lié à l'organisation et au déroulement des Jeux, en principe sous la responsabilité du COJO, et dont les limites étaient matérialisées (clôtures, grillages, lisses, barrières, portes, portails...). La pénétration dans cet espace était soumise à des règles et à des restrictions : seules les personnes accréditées valablement et les spectateurs munis d'un billet pouvaient accéder à cet espace, après contrôle par le personnel COJO.

En second lieu, un espace relevait des compétences et prérogatives habituelles de l'autorité publique détentrice des pouvoirs de police et responsable de la sécurité publique générale, sous la responsabilité directe de l'État.

• THE ROLE OF THE STATE

The State was not, technically speaking, involved in the organization of the Games, although it was a sponsor. It was, however, ultimately responsible for public order. Each time this public order was threatened or disturbed, therefore, the State had to be able to intervene to protect the interests of the population and their property, its own interests, its internal and external security and to ensure the fulfilment of its international obligations.

• SECURE AREAS

Two secure areas existed.

The first area was directly linked to the organization and progress of the Games, theoretically under COJO responsibility and with material boundaries (fencing, barriers, doors, gates, etc.) Access to this area was controlled by rules and restrictions; only correctly accredited persons on the one hand, or spectators with a ticket, on the other, were allowed into this area, after being checked by COJO staff.

The second area depended on the usual competence and prerogatives of public authority, with police powers and the responsibility for general public order. This area came under direct State control.



© SIRPA / ECPA

• LE DÉPLOIEMENT DE L'ÉTAT

Deux conventions signées par le COJO avec le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Défense ont défini les moyens mis en œuvre par l'État.

Au titre du ministère de l'Intérieur, environ 2 000 représentants de la Police nationale (CRS, renseignements généraux, police de l'air et des frontières, unité de coordination de lutte anti-terroriste, surveillance du territoire) ont été appelés, et environ 1 000 représentants de la Protection civile (sapeurs-pompiers, unités de déminage, sécurité civile, etc.).

Au titre du ministère de la Défense, il s'agissait d'un effectif d'environ 2 000 militaires de l'armée de terre et de l'air, chargés d'installer et de mettre en œuvre un système de transmission (RITA) reliant les maillons essentiels du dispositif de sécurité. Ils devaient assurer la surveillance du site olympique, intervenir, le cas échéant, pour dégager rapidement une zone difficile d'accès, et assurer la sûreté aérienne.

De même, 2 800 personnes de la Gendarmerie étaient chargés de veiller à la sécurité publique générale, et à la gestion opérationnelle de la circulation routière.

• LE DÉPLOIEMENT COJO

Afin d'assurer ses diverses missions au sein des enceintes olympiques, le COJO s'est appuyé sur plusieurs partenaires et des Équipiers.

300 personnes de Securipost étaient chargées du gardiennage, de la surveillance et des transports dits « sensibles ». Pour assurer la sécurité des enceintes olympiques, le COJO utilisait également les moyens techniques de M2S et de Thomson : système de vidéo et télésurveillance, moyens spéciaux de détection, etc.

1 200 Équipiers étaient chargés du contrôle d'accès des accrédités et des spectateurs, 600 autres de l'assistance aux spectateurs (gestion des foules, plans d'évacuation, etc.).

415 personnes du corps médical et 100 pisteurs-secouristes ont assuré la couverture médicale pendant les Jeux. Ils disposaient de 35 véhicules de secours et d'une dizaine d'hélicoptères. Ils s'appuyaient sur l'important dispositif de secours mis en place par les pouvoirs publics (pompiers, Samu, Smur, armées).

En outre, 400 fonctionnaires de la Police nationale et militaires de la Gendarmerie ont assuré au profit du COJO, sous la forme d'un concours, la police des épreuves.

LES STRUCTURES DE DÉCISION ET DE COORDINATION

Le centre de commandement de la sécurité État était situé dans le bâtiment central du COJO, à Albertville. À compter du 1er décembre 1992, les premiers éléments des grands services s'y sont installés.

La structure principale était constituée des représentants suivants, entourés de leurs états-majors respectifs : le préfet de



© J. P. CLATOT



© PASCAL LEMAITRE

• STATE DEPLOYMENT

Two conventions, between COJO and the Ministry of Defence and the Ministry of the Interior defined the extent of the State's involvement.

The Ministry of the Interior provided about 2,000 members of the National Police, from various branches (riot squads, air and frontier police, anti-terrorist squads, etc.) and about 1,000 members of the Civil Protection departments (firemen, civil security, etc.).

The Ministry of Defence provided about 2,000 members of the Army and Air Force to set up a transmission network to link the essential parts of the security system. They were to guard the Olympic area, intervene, if necessary, in order to clear a difficult access zone, and ensure aerial security.

2,800 Gendarmes were also made available to supervise the safety of the general public, and to ensure free traffic movement on the road network.

• COJO DEPLOYMENT

COJO relied on several of its partners and Volunteers to fulfil various functions within the Olympic zone.

300 members of Securipost were responsible for protection, surveillance and transport in areas regarded as 'sensitive'. To ensure the safety of the Olympic buildings, COJO looked to the technical knowledge of M2S and Thomson for video and tele-surveillance systems, special detection techniques, etc.

1,200 Volunteers were responsible for checking accreditation passes and tickets, 600 others for helping spectators (crowd control, evacuation plans, etc.)

415 medical corps and 100 ski-patrol staff were in charge of medical cover during the Games. Available to them were 35 rescue vehicles and ten helicopters. They relied heavily on the rescue procedures introduced by the public services (fire, ambulance and military services).

On top of this, 400 employees of the National Police and soldiers from the Gendarmerie provided support for COJO in policing the sporting events.

THE DECISION-MAKING AND CONTROL CENTRES

The State Security command post was in the central COJO building in Albertville. Installing the necessary equipment began on 1 December 1991.

The main group was composed of the following representatives with their respective staff: the Prefect of Savoie, Mr Lambert; the Prefect and Technical Advisor, Mr Prouteau; the Commanding General of the defence zone; the General Controller of the National Police; the Regional General of the Gendarmerie; the Departmental Director of Amenities and the Departmental Director of Civil Protection, responsible for special services.

A COJO security command post was set up in the immediate vicinity of the State command post.

Savoie, M. Lambert ; le préfet et conseiller technique, M. Prouteau ; le général commandant la zone de défense ; le contrôleur général de la Police nationale ; le général de région de gendarmerie ; le directeur départemental de l'Équipement (DDE) et le directeur départemental de la Protection civile responsable des services spéciaux.

Un poste de commandement de la sécurité COJO était implanté à proximité immédiate du PC-État.

CONCLUSION

Les menaces étudiées préventivement ont eu un début de concrétisation pendant les Jeux mais fort heureusement à un niveau plus bas dans l'échelle de gravité et de fréquence (intrusion, vol, alerte à la bombe, appels ou fax insolites, découvertes de traces d'explosifs et de drogue, début de bagarres, éboulements, coupures de courant, intempéries, pénétration dans l'espace aérien, etc.).



© SIRPA / ECPA

Toutes les situations ont pu être appréhendées sans difficultés.

Le fonctionnement du PC fonctionnel, une ambiance formidable, des moyens techniques remarquables à notre service, une excellente collaboration entre les services de l'État mais aussi avec les représentants des sponsors ou des délégations étrangères sont à signaler.

La sécurité nécessite une définition claire de ses missions et des limites de sa compétence, à l'intérieur de l'organisation de l'événement.

OBSERVATIONS

The risks that had been looked at beforehand, with a view to preventing them, occurred during the Games, but, thankfully at a level of seriousness and frequency far below our anticipated level (theft, breaking and entering, bomb alerts, strange phone calls or telexes, traces of explosives or drugs discovered, scuffles, landslides, power cuts, bad weather, invasion of air space, etc.).

Each situation was brought under control without difficulty.

Several aspects must be pointed out: a control centre that functioned efficiently, a wonderful working atmosphere, remarkable technical means at our disposal, an excellent understanding between the State services, but also with the representatives of the sponsors and the foreign delegations.

For a security department to be effective, it must have a clear definition of its role and of the extent of its authority within the organizing body of the event.





Le marketing
Marketing

INTRODUCTION

La philosophie du COJO en matière de marketing est de faire appel aux meilleures compétences internationales du marketing sportif afin de maximiser les recettes commerciales.

La société International Management Group a ainsi été retenue et a signé avec le COJO un accord de collaboration en mai 1988.

À cette date, Ian Todd, vice président international d'IMG pour l'Europe devient directeur du marketing du COJO et intègre totalement le COJO avec deux cadres d'IMG détachés à plein temps dans l'organisation.

• LA CONCEPTION DU PROGRAMME

De mai à septembre 1988 se déroule la phase de conception du programme de commercialisation avec les étapes décrites ci-après.

- Analyse des programmes de commercialisation des précédentes organisations (Los Angeles, Calgary).

À ce titre, Bill Wardle, vice président du COJO de Calgary en charge du marketing, travaille pendant plusieurs mois avec l'équipe marketing du COJO.

Son assistance s'achève avec le début de la commercialisation à l'automne 1988.

Cette analyse démontra :

- que trop d'entreprises sont autorisées à utiliser les emblèmes officiels dans leur communication, diluant ainsi la notoriété et l'impact de ces emblèmes (logotype, mascotte) ;

- qu'aucune assistance n'est proposée aux entreprises en termes d'exploitation de l'image olympique (opérations de communication, mise en place de programmes d'hospitalité pendant les Jeux...);

- qu'une exclusivité forte doit être garantie aux entreprises dans leur secteur d'activité au sens large, tant au niveau du COJO qu'au niveau de l'équipe de France olympique.

À ce titre, l'accord COJO/CNOSF signé en 1988 englobe l'ensemble des marques et des dénominations liées à l'équipe de France olympique 1992 et ce pour les Jeux d'hiver et les Jeux d'été.

Des dépôts de marque importants doivent être réalisés pour assurer aux entreprises partenaires une jouissance paisible des marques qui leur sont concédées.

Le marketing Marketing



© F. COMOLI

INTRODUCTION

The COJO philosophy in marketing was to call in the most capable international bodies in sports marketing in order to maximize commercial receipts from the Games.

The International Management Group was chosen and signed a collaboration agreement in May 1988.

At this time, Ian Todd, international Vice President of IMG for Europe became Marketing Director of COJO and brought with him two full-time managers from IMG into the Organization.

• THE DESIGN OF THE PROGRAMME

May to September 1988 was the design phase of the marketing programme, which comprised the following stages:

- Analysis of the marketing methods of previous Olympic organizing Committees (Los Angeles and Calgary).

To this end, Bill Wardle, Vice-President of the Calgary OCO in charge of marketing, worked for several months with the COJO marketing team.

His help ended with the launch of the marketing phase in autumn 1988.

This analysis brought up the following points:

- that too many companies are allowed to use the official

Une politique forte de lutte contre la contrefaçon de ces marques est indispensable et doit être garantie.

- Négociation et signature d'un accord avec le CNOSF pour l'exploitation commerciale exclusive de l'emblématique olympique par le COJO, sur le territoire français, et ce jusqu'au 31 décembre 1992.

- Renforcement considérable des dépôts de marques, alors faibles, sur l'emblématique olympique pour le territoire français.

- Définition, validation et chiffrages d'éléments de communication apportés en contrepartie des contributions des entreprises partenaires.

- Négociation avec l'Union européenne de radiodiffusion d'un droit prioritaire de négociation de trente jours sur les chaînes françaises en ce qui concerne le parrainage de la retransmission des Jeux d'Albertville et l'achat des spots de publicité.

- Définition et mise en place des outils de commercialisation :

- une brochure de présentation des éléments du package retenus ;

- un film vidéo de 8 minutes présentant les JO d'Albertville et mettant en scène des responsables d'entreprises partenaires des Jeux précédents expliquant l'engagement de leur société dans les Jeux et les bénéfices ainsi retirés.

L'ensemble de ces éléments est finalisé au 1^{er} septembre 1988.

Les présentations aux entreprises peuvent alors commencer.

• COMMERCIALISATION

En juin 1988, un courrier signé par les présidents du COJO est adressé aux présidents des 150 plus grandes sociétés françaises pour leur proposer un rendez-vous et leur présenter le programme de partenariat.

L'implication directe des présidents du COJO dans les présentations et les longues négociations qui suivirent ont été déterminantes dans le résultat final.

Cette implication forte a également garanti un niveau de représentation élevé au sein des entreprises rencontrées.

Le suivi des discussions (évaluation des apports en nature, négociation des prix unitaires des produits et/ou services apportés, échéanciers des versements financiers, suivi de la rédaction des contrats en liaison avec un cabinet juridique spécialisé...) a été effectué par les membres de l'équipe marketing (6 en automne 1988, 20 en janvier 1992 et 55 pendant les Jeux) qui se sont répartis les principaux secteurs d'activité de l'industrie française.

Le programme du Club Coubertin est bouclé en 18 mois (de septembre 1988 à février 1990). Douze entreprises rejoignent le Club Coubertin, et adhèrent ainsi à ce concept nouveau de partenariat. Les contributions des entreprises partenaires sont constituées généralement d'une participation financière et/ou d'apports en nature et/ou de prestations de services.

Parallèlement aux dernières négociations sur le Club Coubertin, débutent des négociations pour le programme des Fournisseurs officiels. Vingt-cinq entreprises rejoindront ce programme. Le premier contrat de Fournisseur officiel sera signé en décembre 1989 et le dernier en janvier 1992.

Après la signature des contrats, l'équipe marketing se renforce afin de livrer ces contrats.

Le COJO garantit aux entreprises partenaires une exploitation efficace de leur contrat et leur respect dans l'ensemble des secteurs de l'organisation contrôlée par le COJO.

Chaque entreprise dispose alors d'un interlocuteur unique au sein de l'équipe marketing qui règle l'ensemble des problèmes auxquels l'entreprise doit faire face (billetterie, transport,

Olympic insignia in their communications, so diluting the impact and the renown of the insignia (logo, mascot).

- that no help be offered to the companies in terms of exploiting the Olympic image (communications operations, hospitality programme during the Games, etc.).

- that the companies must be guaranteed a high level of exclusivity in their product area, in the widest sense of the term, with COJO as much as with the French Olympic team.

To this end, an agreement was reached between COJO and CNOSF (French NOC) which brought together all the trade and brand names connected with the 1992 French Olympic team, for both the winter and summer Games.

All the trade names must be registered in order to ensure that the sponsor companies can peacefully enjoy the rights that they have been granted.

A strong deterrent policy against counterfeiting the insignia is indispensable and must be guaranteed.

- Negotiation and signature of an agreement with CNOSF for the exclusive commercial use of the Olympic insignia by COJO on French territory until December 1992.

- Considerable reinforcement of the registered status of the Olympic insignia in France; at that time, this status was ill-defined.

- Definition, confirmation and cost assessment of the communications elements promised in return for the contributions from the sponsor companies.

- Negotiation with the European Broadcasting Union (EBU) of a priority negotiating right of thirty days for the French television companies concerning the broadcast of the Albertville Games and the purchase of advertising spots

- Definition and production of communications elements:

- a brochure presenting the elements of the package chosen;

- an eight minute video film presenting the Albertville Games and showing directors of sponsor companies in previous Olympics explaining the commitment of their company and the benefits obtained from it.

These items were all completed by 1 November 1988, so the presentations to the companies could then begin.

• COMMERCIALIZATION

In June 1988, a letter signed by the Presidents of COJO was sent to the Managing Directors of 150 of the largest firms in France. It proposed a meeting and outlined the sponsorship programme.

The direct involvement of the Presidents of COJO in these presentations and in the long negotiations which followed was crucial to the final result.

This heavy involvement also meant a higher level of representation from the companies concerned.

The follow-up to these discussions (assessment of contributions in kind, negotiation of unit prices of the products and/or services contributed, payments schedule for financial contributions, progression of contracts handled by a specialist legal firm, etc.) was carried out by the members of the marketing team (six in the autumn of 1988, 20 in January 1992 and 55 during the Games), who shared between them the major product areas of French industry.

The Club Coubertin programme was finalized in 18 months (from September 1988 to February 1990). Twelve companies joined the Club Coubertin, and therefore added their names to this new concept in sponsorship. The contributions of the sponsor companies were generally made up of a financial donation and/or a contribution in kind and/or services.

At the same time as the negotiations for the Club Coubertin were being finalized, negotiations for the Official Suppliers'

hébergement, approbation des campagnes de publicité en relation avec le service de la communication...).

Le programme de marketing a généré un chiffre d'affaires de 1,65 milliard de francs, record dans l'histoire des Jeux olympiques d'hiver et plus de trois fois supérieur au chiffre de Calgary en 1988.

LE PROGRAMME D'HOSPITALITÉ, LES VILLAGES SPONSORS

• DÉFINITION DU PROJET

Dans toutes les grandes manifestations sportives, le village sponsors est depuis quelques années un outil indispensable à la réussite des programmes de relations publiques des entreprises partenaires de l'événement.



© LAURENT BAGNIS

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques, il a été décidé de mettre en place, sur la plupart des sites olympiques, un village sponsors permettant aux partenaires de recevoir leurs invités dans les meilleures conditions et sur les lieux mêmes des compétitions.

L'engagement contractuel du comité d'organisation de mettre à disposition des membres du Club Coubertin un espace de réception et le souci de proposer cette même opportunité aux membres du TOP programme et aux Fournisseurs officiels associés aux limites budgétaires et géographiques, ont abouti aux propositions suivantes par catégorie de partenaire :

Membres du Club Coubertin

- un espace de réception individuel de 70m² sur les sites d'Albertville et de Méribel ;
- un espace commun sur les autres sites, partagé par tous les partenaires, dont la surface variait d'un site à l'autre, cette surface ayant été définie en fonction du nombre total d'invités de tous les partenaires par site.

Top sponsors – Fournisseurs officiels

- location d'espaces individuels de 70m² sur tous les sites olympiques, à l'exception de Tignes et des Menuires.

Trois Top sponsors – Bausch & Lomb, 3M et Visa – ont acquis des espaces individuels sur les sites d'Albertville, de Méribel et de La Plagne.

• PLANNING

- 1988 - 1990 : définition des sites, des surfaces et du mode de commercialisation auprès des Top sponsors et des Fournisseurs officiels.
- Février 1991 : présentation du projet aux partenaires et choix des sous-traitants.

programme were beginning. Twenty-five firms would join this programme. The first contract with an official supplier was signed in December 1989 and the last in January 1992.

After the contracts had been signed, the marketing team was strengthened in order to deliver them.

COJO guaranteed the sponsor companies that their contracts would be efficiently run and respected in all areas controlled by COJO.

Each company had a spokesperson within the marketing group to handle the problems encountered by his company (ticketing, transport, accommodation, approval of advertising campaigns in relation with the communication department, etc.).

The marketing programme generated a turnover of 1,165,000,000 million francs, a record for an Olympic Games and three times greater than that of Calgary in 1988.

THE HOSPITALITY PROGRAMME, THE SPONSORS' VILLAGES.

• DESCRIPTION OF THE PROJECT

In every great sporting event, the sponsors' village has, for many years, been a crucial factor in the success of the public relations programmes of the sponsor companies involved.



© LAURENT BAGNIS

For the first time in the history of the Olympics, it was decided to set up, at most of the Olympic venues, a Sponsors' Village which would allow the Sponsors to entertain their guests in the best conditions on the very site of the competition.

COJO's contractual commitment to provide members of the Club Coubertin with a reception area, and the concern about offering this same opportunity to members of the Top programme and the official suppliers and keeping within budgetary and spatial limits resulted in the following proposals per category of Sponsor:

Club Coubertin

- a private reception area of 70 square metre at the venues of Albertville and Méribel
- a shared space at the other venues for all the sponsors, a space whose area would vary from one venue to another, and would be defined in relation to the total number of guests of all the sponsors at that venue.

Top Sponsors and official suppliers

- a private rented space of 70 square metres at all Olympic venues except Tignes and Les Menuires.

- Août 1991 : début de la construction de certains villages.
- Décembre 1991 : fin de construction de l'ensemble des villages.
- Janvier 1992 : début de la décoration intérieure.
- 1^{er} février 1992 : fin des travaux et livraison des espaces individuels aux partenaires du Club Coubertin et des Top sponsors.

• ORGANISATION

Les villages

LIEUX	TYPE DE CONSTRUCTION	SURFACE (M ²)
Albertville	tente	4 500
Méribel	structure existante	1 400
Val-d'Isère	tente	2 800
La Plagne	structure temporaire	400
Courchevel	tente	450
Les Saisies	structure temporaire	400
Les Menuires	structure existante	150
		+ 300 (terrasse)
Tignes	structure existante	250

Décoration/aménagement

Nous avons confié à un cabinet d'architectes, Fransquin & Chaiban, la mission d'élaborer un concept de décoration pour l'ensemble des infrastructures intérieures et extérieures des villages sponsors.

La conception, la direction artistique et la maîtrise d'œuvre du projet ont été assurées par le cabinet Fransquin & Chaiban sous la direction personnelle de Michel Fransquin, dont la mission était la suivante :

- élaboration d'un concept de décoration ;
- assistance dans l'élaboration des dossiers d'appel d'offre pour la construction des bâtiments ;
- maîtrise d'œuvre du projet.

Accès

Des cartes d'accès spécifiques aux villages ont été réalisées sous forme de cartons portant le nom de chacun des sites dotés d'un village sponsors. Ces cartons étaient insérés dans des pochettes plastiques qui pouvaient être portées par les invités autour du cou et leur permettaient d'y glisser leurs billets d'accès aux épreuves. Dans la partie supérieure de la pochette un emplacement était réservé à l'identification de chacun des partenaires.

Le contrôle d'accès aux villages était effectué par des Équipeurs, en coordination avec l'équipe marketing basée sur chacun des sites. Sur les villages communs, en plus de cette carte d'accès, chaque invité détenait un ticket repas qui lui était repris au moment du déjeuner.

Traiteurs

Le groupe d'intérêt économique Traiteurs 1992 animé par Jean Marchetti, avait détaché sur chacun des sites un traiteur et son équipe, ce traiteur étant à chaque fois un traiteur de renom. Ce GIE avait conçu une carte comportant l'ensemble des prestations qu'il proposait, sachant que sa politique était de répondre à toute demande spécifique d'un partenaire. Cette carte fut proposée et présentée lors de la présentation du concept général des villages sponsors aux partenaires.

La partie traiteurs peut être considérée comme indissociable de l'ensemble de l'organisation des villages. L'ensemble de l'activité des partenaires au sein des villages était lié à la restauration (apéritifs, cocktails, dîners de prestige, etc.). Les commandes et la facturation de ces prestations étaient réglées directement entre les partenaires et le GIE Traiteurs.

Three Top Sponsors – Bausch & Lomb, 3M and Visa – purchased private spaces at the Albertville, Méribel and La Plagne venues.

• SCHEDULE

- 1988-1990: Definition of venues, the surface areas and marketing methods with Top Sponsors and official suppliers
- February 1991: Presentation of project to sponsors and selection of sub-contractors
- August 1991: Start of construction work on some villages
- December 1991: End of construction work on all villages
- January 1991: Start of interior decoration
- 1 February 1992: End of work and delivery of private spaces to sponsors of Club Coubertin and Top Sponsors.

• ORGANIZATION

The villages

PLACE	TYPE OF CONSTRUCTION	AREA (M ²)
Albertville	Tent	4,500
Méribel	Existing structure	1,400
Val-d'Isère	Tent	2,800
Le Plagne	Temporary structure	400
Courchevel	Tent	450
Les Saisies	Temporary structure	400
Les Menuires	Existing structure	150
		+ 300 terrace
Tignes	Existing structure	250

Decoration and fittings

We called in a firm of architects (Fransquin & Chaiban) to decorate all indoor and outdoor infrastructures of the Sponsors' Villages.

The design, artistic direction and overall supervision of the project were handled by the firm under the direction of Michel Fransquin himself, whose task was as follows:

- to develop a concept for the decoration
- to assist in tendering for the construction of the buildings
- to supervise of the project.

Access

Special access cards for the villages were produced in the forms of cards bearing the name of each of the venues possessing a Sponsors' Village. These cards could be inserted into the plastic holder which the guests could wear round their necks and where they could also put their tickets for the event. In the top part of the holder, there was a space for some form of sponsor identification.

Access control at the villages was carried out by Volunteers, in collaboration with the marketing team based at each of the venues. In the shared Villages, in addition to this access card, each guest had a meal voucher for lunch.

Caterers

The association of caterers (GIE Traiteurs 1992) was led by Jean Marchetti, and had placed a caterer and a team at each of the venues; in each case, this was a caterer with an impeccable reputation. GIE Traiteurs had drawn up a list of everything that they were proposing, on the understanding, however, that their brief was to respond to any request from a Sponsor. This list was proposed at the presentation of the general design features of the sponsors' villages to the Sponsors .

The caterers' role is inseparable from the overall organization of the villages. The sponsors only use of the villages was for activities connected with catering (aperitifs, cocktail receptions, special dinners, etc.). Ordering and invoicing were arranged directly between the Sponsor and the GIE Traiteurs.

Maintenance

■ Chauffage : dans les trois semaines précédant les Jeux et pendant la période des Jeux, une équipe de deux personnes a assuré la maintenance de l'ensemble des chauffages des structures temporaires.

■ Décoration : pendant la période des Jeux, une équipe de deux personnes était présente en permanence pour remédier à tout problème de décoration sur les huit villages.

■ Tentes : pendant la période des Jeux, une équipe de deux personnes était présente en permanence pour remédier à tout problème lié à la structure des tentes.

Cas particuliers

CBS : la chaîne de télévision américaine CBS a loué un espace de 300 m² afin d'y recevoir tous les invités de son programme de relations publiques lié à la vente d'espaces publicitaires.

Espace multi-fonction : une bulle de 1 300 m² a été utilisée en tant qu'espace multi-fonctions.

Le premier utilisateur était le programme Privilège 92 qui utilisait cet espace pour des cocktails et des dîners.

Le 8 février, jour de l'ouverture, cet espace a servi d'espace VIP pour les accrédités venant assister à la cérémonie d'ouverture.

Le 20 février, le comité olympique japonais, associé à la ville de Nagano, a organisé une soirée, la soirée de Nagano.

Le 22 février, le comité d'organisation de Lillehammer, en association avec le gouvernement norvégien, a organisé une soirée norvégienne.

Enfin, le 23 février, CBS a organisé sa soirée d'adieu, une piste de danse ayant été installée dans la nuit du 22 au 23.

LE PROGRAMME MARKETING

Peu de partenaires pour une notoriété maximale : telle a été la politique marketing adoptée par le COJO. Il s'agissait de proposer aux entreprises, aux sociétés et aux fabricants signataires d'accords de partenariat avec le comité d'organisation, un programme complet et original basé sur l'obtention de droits exclusifs, l'élaboration d'une communication soutenue (achat d'espaces, opérations de promotion...) et le suivi de relations publiques (billets, hébergement, espaces d'accueil pendant les Jeux...).

Trois groupes de partenaires ont ainsi été réunis aux termes de différents accords : le Club Coubertin 92, les Fournisseurs officiels et les licenciés de marques, soit une cinquantaine d'entreprises associées à l'organisation olympique, représentant un total de 1 145 millions de francs de recettes commerciales. Leur contribution était constituée d'apports financiers (cash) et/ou d'apports en nature selon le groupe de partenaires représentés.

• LE CLUB COUBERTIN 92

La création du Club Coubertin réunissant douze entreprises partenaires du COJO, est une première en terme de commercialisation de l'olympisme. Le droit d'entrée dans ce club restreint a été fixé à 50 millions de francs, le COJO concédant en contrepartie aux membres un ensemble de droits et de prestations exclusifs par catégorie de produits et/ou de services.

La composition du Club Coubertin :

IBM (matériels et services informatiques), Crédit Lyonnais (produits bancaires), Renault (véhicules automobiles), Bis (travail temporaire), AGF (produits d'assurances), SNCF (transport intérieur de voyageurs et de marchandises), Évian (eau minérale, bière sans alcool-Tourtel), Candia-Yoplait (produits laitiers), Alcatel (matériels de télécommunication, fax y compris), France Télécom (services de télécommunication), Thomson (TV, vidéo et

Maintenance

■ Heating: in the three weeks prior and during the Games, a team of two took care of the maintenance of the heating systems in all the temporary buildings.

■ Decoration: during the period of the games, a team of two was permanently on call in case of a problem with the decorations in the eight Villages.

■ Tents: during the Games period, a team of two was permanently on call to handle any problem connected with the tents.

Particular cases

The American TV company CBS rented a space of 300 square metres to entertain all the guests in its public relations programme connected with its sale of advertising space.

Multi-purpose area: a 1,300 square metres space was used as a multi-purpose area.

The first users were part of the Privilege 92 programme; they held a cocktail reception and a dinner evening.

8 February, opening day, this space was used for the VIPs who had come along to the opening ceremony.

20 February, the Japanese Olympic committee associated with the town of Nagano organized a reception, the Nagano Evening.

22 February, the organizing committee from Lillehammer, in association with the Norwegian government, organized a Norwegian evening.

Lastly, 23 February, CBS organized a farewell evening; a dance floor had been installed during the night of 22/23 February.

THE MARKETING PROGRAMME

There were sponsors for maximum exposure: this was the marketing policy adopted by COJO when they decided to propose a complete and original deal based on an exclusive rights package to companies who signed a partnership agreement with the organizing committee. The deal would also include sustained exposure (advertising space, sales drives,) and public relations back-up (tickets, accommodation, reception areas during the Games, etc.).

Three groups of sponsors were made up in this way, depending on the different agreements reached: the Club Coubertin 92, the Official Suppliers and the authorized dealers: in all, about fifty companies in association with the Olympic organizers, representing a total of 1,145 million francs in commercial capital. Their contribution was made up of financial support and/or support in kind, depending on the sponsor.

• THE CLUB COUBERTIN

The creation of the Club Coubertin, which brought together twelve companies to sponsor COJO, was a first in terms of Olympic commercialization. The membership fee for this exclusive club was fixed at 50 million francs, for which COJO promised the members a number of exclusive rights and benefits in their product or service area.

The Club Coubertin was composed of:

IBM (computer equipment and services), Crédit Lyonnais (banking), Renault (motor vehicles), Bis (temporary employment), AGF (insurance), SNCF (national railway company), Evian (mineral water and non-alcoholic beer, Tourtel), Candia-Yoplait (dairy produce), Alcatel (telecommunications equipment, including Fax), France Télécom (telecommunications services), Thomson (TV, video and speaker systems), The Post Office (postal services, normal and rapid delivery for mail and parcels under 75 kg).

The Club Coubertin's marketing rights

The twelve member companies of the Club Coubertin 92 have been entitled, since 1989, and will be until December 1992,

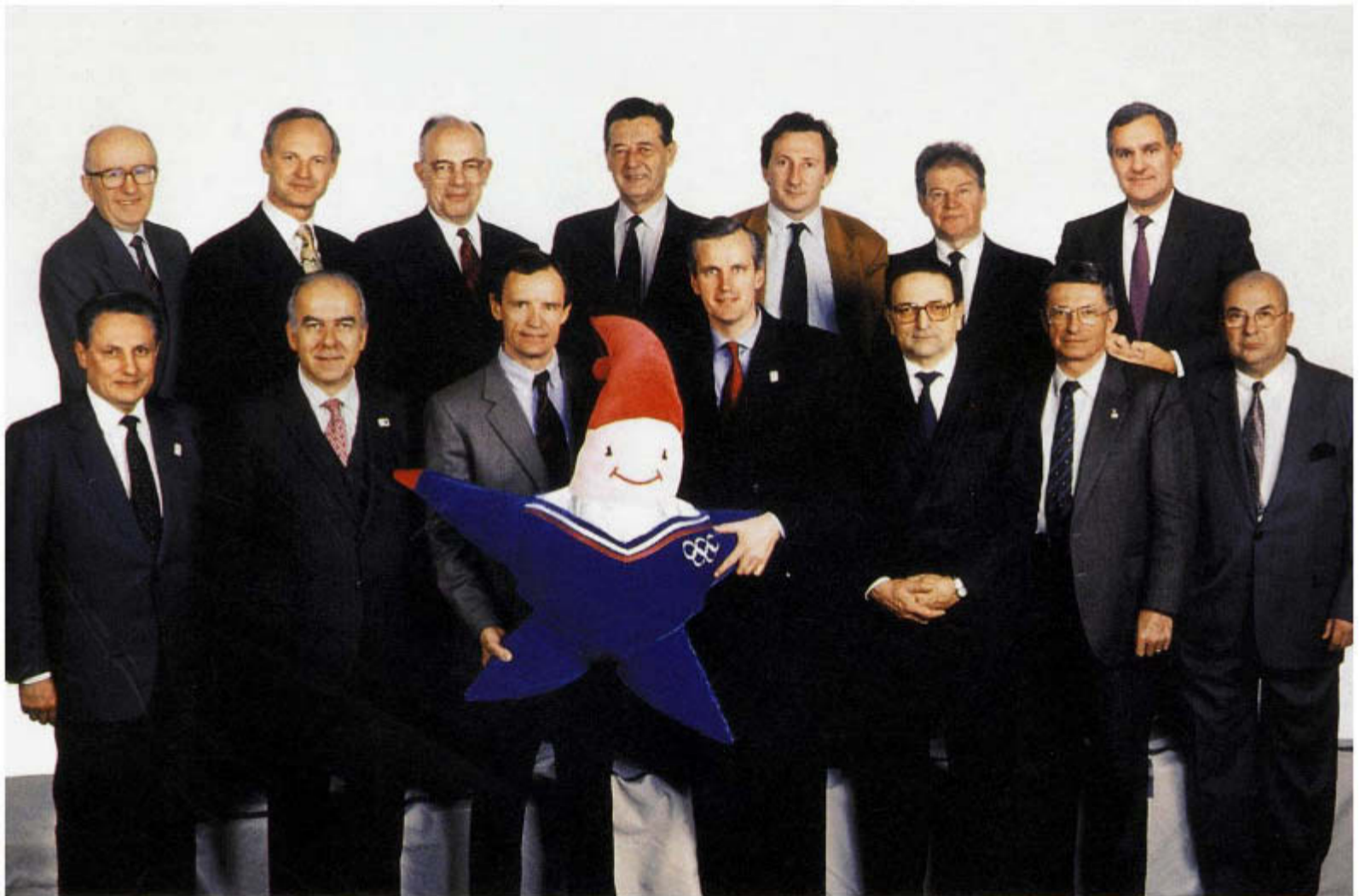
audio grand public), La Poste (services postaux, vitesse normale et rapide de courriers et colis inférieurs à 75 kg).

Droits marketing du Club Coubertin

Les douze entreprises membres du Club Coubertin 92 détiennent le droit, depuis 1989 et jusqu'au 31 décembre 1992, d'utiliser divers éléments représentant les Jeux olympiques d'Albertville pour leur communication sur le territoire français :

- en premier lieu, l'emblème du Club Coubertin, logotype créé pour être utilisé en exclusivité par les membres du Club dans le cadre de leur communication institutionnelle ;
- en second lieu, l'emblème et l'appellation officielle des Jeux d'Albertville, les membres du Club possédant le titre de « Partenaire officiel des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver » et le droit d'utiliser le logotype officiel « Albertville 92 » dans le cadre de leurs actions de communication et de promotion, de même que sur leurs produits ;
- en troisième lieu, la mascotte Magique des Jeux

to use various features depicting the Olympic Games of Albertville for their publicity within French territory. First, the logo of the Club Coubertin, created to be used exclusively by members of the club in the context of their company's communications; secondly, the emblem and official label of the Albertville Games, all members having the title 'Official Sponsor of the Sixteenth Winter Olympic Games' and the right to use



© OROP G. SCHACHMES

d'Albertville, pouvant également être employée dans le cadre d'actions de communication et de promotion, et sur leurs produits ;

- enfin, le logotype du CNOSF pour des actions de communication, et l'appellation « Partenaire officiel de l'équipe de France olympique ».

Chaque membre du Club bénéficie d'une exclusivité totale dans sa catégorie de produits.

Le programme olympique du Club Coubertin

De très nombreuses manifestations sportives, culturelles, artistiques et opérations diverses organisées dans le cadre du programme du Club Coubertin ont ponctué quatre années de préparation olympique, de 1989 à 1992.

the official 'Albertville 92' logo in their publicity and sales operations, as well as on their products; thirdly, Magique, the mascot of the Albertville Games, can be used in publicity and sales operations and on their products; and, fourthly, the logo of the FNOSC for sales and publicity, and the label 'Official Sponsor of the French Olympic Team'. Every member of the club has the right to total exclusivity in its product area.

The Olympic programme of the Club Coubertin

A whole host of sporting, cultural and artistic events, along with other activities organized by the Club Coubertin, have marked the passage of the four years of preparation leading up to the Games.

■ Sporting patronage

From December 1989, 77 young French athletes, future Olympic team members, were privileged to have the support of the Club Coubertin, in the form of grants for their studies or training, or other forms of assistance.

■ The Coubertin Trophy

In March 1991, at Les Arcs (the Olympic speed skiing venue) a friendly competition saw teams selected from the staff of each of the member companies compete in a number of different activities. A giant slalom, a cross-country race and speed

■ Mécénat sportif

Dès le mois de décembre 1989, 77 jeunes athlètes français, futurs sélectionnés olympiques, ont bénéficié du soutien des membres du Club Coubertin sous forme d'aides diverses (bourses d'études ou d'entraînement, assistance, etc.).

■ Le Trophée Coubertin

En mars 1991, aux Arcs (station olympique qui a accueilli les épreuves de ski de vitesse), une compétition amicale a réuni des équipes sélectionnées parmi le personnel de chaque entreprise membre du Club. Au programme des festivités : slalom géant, parcours de fond, ski de vitesse... Le Trophée a finalement été remporté par La Poste, devant la SNCF et les AGF. Ces entreprises ont pu apprécier l'ambiance sportive et stimulante de ces deux journées d'épreuves. Cette opération très réussie a promu les notions de partage de l'enjeu olympique et de motivation du personnel, qui a pu se sentir partie prenante de l'engagement de l'entreprise partenaire avec le comité d'organisation.

skiing were among the festive events. The trophy was eventually won by the Post Office, just ahead of the SNCF and the AGF. The companies really appreciated the sporting atmosphere and excitement of these two days of competition. This very successful venture promoted the sharing spirit of the Olympic ideal and served to motivate the staff who felt that they were part of their company's commitment to their partnership with COJO.



© JP MIRABEL

■ Le Train Coubertin

Afin de sensibiliser la France entière à l'événement, le COJO et le Club Coubertin ont conçu ensemble le « Train Club Coubertin », le plus grand train forum jamais imaginé. Véritable ambassadeur des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver, ce TGV blanc, orné de l'emblématique olympique, a sillonné l'Hexagone pendant 27 jours, du 23 janvier au 18 février 1991, en présentant de gare en gare, dans 23 grandes villes-étapes, une exposition sur les Jeux et leur organisation.

120 000 personnes ont pu voir cette exposition aménagée dans treize voitures. Six d'entre elles présentaient les sites olympiques, le Club Coubertin, le fonctionnement d'un centre de presse, les

■ The Club Coubertin Train

In order to raise awareness to the event around France, COJO and the Club Coubertin formulated the concept of the 'Club Coubertin Train', the greatest train forum ever imagined. The white TGV was a true ambassador of the Sixteenth Winter Olympic Games; decorated with the Olympic emblem, it zig-zagged its way across the country for 27 days, from 23 January to 18 February, presenting an exhibition on the Games and their organization in 23 city stations.

120,000 people saw the exhibition, which was spread over thirteen carriages. Six of these represented the Olympic venues, the Club Coubertin, the working of a press centre, Olympic sports, etc. In one of them, a chair-lift took one over the venues, in another, one could get a glimpse of the audio-visual side of the Games, another was devoted to ticketing and general information. The partners of the Club Coubertin had at their disposal six carriages to present their activities and their involvement in the Games.

■ The official album of the Sixteenth Winter Olympic Games.

This album was designed as a game for children, who had to collect picture cards, which could be obtained all over France, and stick them in the album. These cards showed the Olympic

sports olympiques... Dans l'une d'elles, un télésiège permettait de survoler les sites olympiques ; dans une autre, une régie donnait un aperçu du fonctionnement audiovisuel ; une suivante avait été réservée à la billetterie et à l'information générale. Les partenaires du Club Coubertin disposaient d'un espace aménagé dans six voitures pour présenter leurs activités et leur implication dans les Jeux olympiques.

■ L'album officiel des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver

Cet album conçu comme un jeu de collection était destiné aux enfants. Composé d'images sous forme de vignettes à coller largement distribuées en France, il présentait les sports olympiques et divers aspects des Jeux, évoquant également l'implication des partenaires.

■ Les soirées à la Cité des sciences pendant les Jeux olympiques

Une exposition sur les Jeux d'Albertville a été présentée à la Cité des sciences du 8 au 23 février 1992. Les événements et les épreuves les plus populaires des Jeux (cérémonies d'ouverture, descentes, etc.) étaient retransmis en direct sur un écran géant. Six soirées communes aux membres du Club Coubertin étaient également organisées pour leurs invités et leur personnel.

■ Programme de relations publiques pendant les Jeux

Le COJO a assisté la mise en place du programme de relations publiques pendant les Jeux de chaque membre du Club Coubertin (hébergement, billetterie, accréditation, transport...).

● LES FOURNISSEURS OFFICIELS

Vingt-cinq entreprises faisaient partie des Fournisseurs officiels du COJO. Leur concours a permis au Comité d'organisation de couvrir les besoins essentiellement techniques qui n'étaient pas assurés par les partenaires du Club Coubertin.

Dix millions de francs étaient demandés pour devenir Fournisseur officiel. Le groupe était composé des entreprises suivantes : K-Way (vêtements d'extérieur, sports d'hiver), Vinco (mobiliers de bureau), Euro-sucre/Générale sucrière (sucre), Vicat (ciments et produits dérivés), Kanterbrau/Tourtel (bière sans alcool), Air France (compagnie de transports aériens, transporteur international des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver), Gaspard (fournitures de bureau), Bose (matériel et sonorisation professionnels), Gestetner (matériel de reprographie), M2S (Matra Communication-systèmes de sécurité), Arjo Wiggins (fournitures distribution de papier), Michelin (pneumatiques), Andersen Consulting (conseil et ingénierie informatique), Mondial Assistance (assistance médicale), CNDB « Le Bois Avance » (Comité national pour le développement du bois), Élis (sanitaire et habillement), Sécuripost (gardiennage, transports de fonds, infirmerie), Polymédias (affichage publicitaire pour La Poste), Merlin Gerin (matériel électrique), France Équipement (tribunes et gradins temporaires), Groupe Lyonnaise des Eaux-Dumez (services), TMG (nettoyage), Jean Lefèbre (parkings, voirie et

sports and other aspects of the Games, and also publicized the involvement of the sponsors.

■ Evenings at Science City during the Games

An exhibition on the Albertville Games was put on at the Cité des Sciences from 8 to 23 February 1992. The most popular events of the Games (the opening ceremony, downhill, etc.) were broadcast live on a giant screen. Six evenings were also organized for the staff and guests of all the member companies together.

■ Public relations programme during the Games

COJO assisted each member of the Club Coubertin to set up its public relations programme during the Games (accommodation, ticketing, accreditation, transport, etc.).

● THE OFFICIAL SUPPLIERS

Twenty-five companies made up the list of Official Suppliers. Their participation helped COJO to cover the mainly technical needs which were not covered by the members of the Club Coubertin.

10 million francs was the price of becoming an Official Supplier. The following companies made up the group:

K-Way (outdoor clothing, winter sports equipment), Vinco (office furniture), Eurosucre/Générale Sucrière (sugar), Vicat (cement and derivative products), Kanterbrau/Tourtel (non-alcoholic beer), Air France (airline company, international transporter for the Sixteenth Winter Olympic Games), Gaspard (office furniture) Bose (professional sound equipment), Gestetner (reprographic equipment), M2S (Matra Communication-security systems), Arjo Wiggins (paper suppliers and distributors), Michelin (tyres), Andersen

Consulting (computer consultancy and engineering), Mondial Assistance (medical assistance), CNDB 'Le Bois Avance' (National Committee for the Development of Wood), Elis (sanitation and clothing), Sécuripost (surveillance, transport of cash, infirmary), Polymédias (publicity posters for the Post Office), Merlin Général (electrical equipment) France Équipement (temporary stands and seating terraces), Groupe Lyonnaise des Eaux-Dumez (services), TMG (cleaning), Jean Lefèbre (car parks, refuse collection and various networks), Sonacotra (temporary accommodation), Starpin's (metallic badges and key-rings)

Official Suppliers' marketing rights

These were a little more restricted than those of the Club Coubertin. However, the Official Suppliers could use the official emblem and logo of the Albertville Games and also the title 'Official Supplier for the Sixteenth Winter Olympic Games'. They could also use the Magique mascot for their publicity and the logo of the FNOSC. Each one of them enjoyed total exclusivity in their product area.

COJO assisted them in setting up their public relations programme during the Games (accommodation, ticketing, accreditation, transport, etc.).



© F. COMOLLI



© J.P. CLATOT

réseaux divers), Sonacotra (hébergement temporaire), Starpin's (badges et porte-clés métalliques).

Les droits marketing des Fournisseurs officiels

Ces droits étaient un peu plus restreints que ceux des membres du Club Coubertin. Néanmoins, les Fournisseurs officiels pouvaient utiliser l'emblème et l'appellation officielle des Jeux d'Albertville et jouir du titre de « Fournisseur officiel des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver ». Ils pouvaient également employer la mascotte Magique pour leur communication et le logotype du CNOSF. Chacun d'eux bénéficiait d'une exclusivité totale dans sa catégorie de produits.

Le COJO les a également assistés dans la mise en place d'un programme de relations publiques pendant les Jeux (hébergement, billetterie, accréditation, transport...).

• LES LICENCIÉS DE MARQUES

Dès 1988, le COJO a souhaité proposer une gamme de produits souvenirs d'abord mis en vente chez les détaillants de la région Rhône-Alpes, et en France par la suite.

Dans un premier temps, le COJO a sélectionné des catégories correspondant à l'image des Jeux ainsi qu'aux attentes habituelles du public liées à ce type d'événement. Parmi de nombreuses candidatures, le COJO a ensuite sélectionné des entreprises capables d'assurer la fabrication et la distribution de produits aux marques olympiques sur le territoire français. Il leur était demandé en particulier d'offrir expérience, produits de qualité, garanties financières et réseau de distribution.

La signature des contrats de licences de marques s'est échelonnée de 1988 à 1992.

Ce programme a été limité à neuf entreprises proposant les différentes catégories de produits intéressant préalablement le comité d'organisation. Il s'agit de : Sportswear 92 (textile), Logitoys (déclinaison de la mascotte en volume, jeux et jouets, bagagerie et accessoires en toile), Éditions André (cartes postales), Opinel (coutellerie), Monnaie de Paris (monnaies et médailles), Flamagas (briquets et montres), Servia (vaisselle et accessoires), Tefal (appareils à raclette).

À noter que certains partenaires (Fournisseurs officiels ou Top sponsors) ont développé, parallèlement à leur contrat de partenariat, un programme de licence de marques dans leur catégorie de produits, tels K Way, Gaspard, Michelin et Bausch & Lomb.

Les droits concédés

■ Les marques

Les contrats de licence portaient sur l'utilisation de plusieurs marques officielles, les principales étant le logotype officiel et la mascotte des Jeux d'Albertville. Certains contrats portaient également sur d'autres marques, tels les logotypes de l'équipe de France (le Coq et les anneaux), du Club Coubertin, de « Jeunesse du Monde » et « Équipe 92 ».

Le COJO a concédé à chaque licencié le droit exclusif, dans sa catégorie de produits, de fabriquer et de vendre des produits portant les marques olympiques.

■ La communication

Afin de promouvoir son entreprise, le licencié était autorisé à se prévaloir de la qualité de « fabricant et/ou distributeur agréé par le Comité d'organisation des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver ». Les droits de communication de chacun se limitaient à la stricte utilisation de cette appellation. Le licencié ne pouvant en aucun cas et de quelque façon que ce soit utiliser les emblèmes officiels dans sa communication, ni associer son logotype ou ses marques à celles du COJO. Les produits ne devaient porter aucune identification du fabricant sauf obligation légale.

• AUTHORIZED DEALERS

From 1988, COJO wished to offer a range of souvenir products, to be sold primarily in the Rhône-Alpes region and then throughout France.

The first step was to envisage goods which fitted both the image of the Games and the expectations of the public during this kind of event. COJO then selected, from a number of candidates, firms capable of ensuring the production and distribution of Olympic brand names throughout French territory. They were chosen particularly for their experience, the quality of their goods, their financial guarantees and their distribution networks.

The authorized dealers contracts were signed over a period of time from 1988 to 1992.

This programme was limited to nine companies in different product areas which were of interest to the organizing committee. These were: Sportswear 92 (textiles), Logitoys (mass production of the mascot, toys, bags, and canvas accessories), Editions André (postcards), Opinel (knives), Monnaie de Paris (coins and medals), Flamagas (lighters and watches), Servia (crockery and accessories), Tefal (*raclette* sets).

Certain sponsors (Official Suppliers or Top Sponsors), it must be noted, as well as being contracted partners, also joined the authorised dealers group. Some such were Bausch & Lomb, K-Way, Gaspard and Michelin.

The rights accorded

■ The trademarks

The contracts for the authorized dealers concerned the use of several official trademarks, the main ones being the official logo and the mascot of the Albertville Games. Some contracts also concerned other trademarks, such as the logos of the French team (the cock and the Olympic rings,) the Club Coubertin, Youth of the World (Jeunesse du Monde), and Team 92 (Equipe 92). COJO accorded to each dealer the exclusive right, in its product area, to manufacture and sell products bearing the Olympic trademark.

■ Communications

In order to promote their company, dealers were authorized to apply to themselves the title of 'manufacturer and/or distributor approved by the organizing committee of the Sixteenth Winter Olympic Games'. The advertising rights were strictly limited to the use of this phrase to describe the company. Dealers could, under no circumstances whatsoever, use the official insignia in advertising their product, nor link their logo or trademark to those of COJO. The products should bear no mark identifying the manufacturer, except where legally required.

The financial conditions

To guarantee serious and positive use of the insignia by dealers, and for purposes of their own protection, COJO demanded a 'minimum guarantee' of license fees in the order of 1 to 6 million francs, according to the contract, with a banker's security order. The licence-fee percentage varied between 8 and 25%, depending on the product.

Agreements with COOB

COJO and COOB have drawn up a list of licensed articles common to both organizing committees. According to this agreement, COJO dealers can use the insignia of the summer Games in Barcelona (logo plus mascot) on French territory, and, reciprocally, the COOB dealers can use the insignia of the winter Games on Spanish territory. These two-way agreements apply to a limited number of authorized dealers and product areas (articles of clothing, lapel badges, toys and bags).

Observations

Despite the restricted number of authorized-dealer contracts signed, the administration was very time-consuming, because

Les conditions financières

Pour garantir une exploitation sérieuse et effective des marques par le licencié, et dans le souci de se protéger, le COJO exigeait le règlement minimum garanti de redevances, de l'ordre de 1 à 6 millions de francs selon les contrats, avec caution bancaire. Le taux de redevances variait d'un produit à l'autre et s'échelonnait entre 8 et 25 %.

Accords avec le COOB

Le COJO et le COOB ont déterminé une liste d'articles de licences commune aux deux comités d'organisation. Conformément à cet accord, les licenciés du COJO avaient le droit d'exploiter les marques des Jeux d'été de Barcelone (logotype et mascotte) sur le territoire français et, réciproquement, les licenciés du COOB celui d'exploiter les marques des Jeux d'hiver d'Albertville (logotype et mascotte) sur le territoire espagnol.

Ces accords croisés ont concerné un nombre restreint de licenciés et de catégories de produits (articles textiles, pin's, jouets/bagagerie).

Nos observations

Malgré le nombre restreint de contrats de licence signés, la gestion de ces dossiers a demandé beaucoup de temps parce que les partenaires étaient dans l'obligation de faire fabriquer leurs articles promotionnels chez les licenciés officiels. Il était donc nécessaire de suivre ces relations, de contrôler les produits pour approbation, etc. Par ailleurs, le COJO a été très strict quant à la reproduction des marques officielles sur les articles de licence. Bien que l'identité visuelle des Jeux d'Albertville ait été présentée à chaque entreprise à la signature du contrat et que la charte graphique leur ait été fournie, tous les projets d'articles étaient soumis à l'approbation du COJO. Pour chaque cas, le service marketing a travaillé en étroite collaboration avec le service communication.

• LE TOP PROGRAMME

Le Top Programme est destiné à soutenir d'une manière prolongée le mouvement olympique. Cet important programme de partenariat développé par le CIO en collaboration avec la société ISL Marketing existait depuis les Jeux olympiques de Calgary et de Séoul avant qu'il ne soit reconduit pour les quatre années suivantes pour les Jeux d'Albertville et de Barcelone.

Douze entreprises de renommée mondiale l'ont intégré : Coca-Cola (boissons non alcoolisées, sauf eau minérale et bière sans alcool), Kodak (produits et services photographiques), Ricoh (équipement de télécopie), 3M (cassettes vidéo-audio, adhésifs, revêtements de sol, etc.), Matsushita (four micro-onde), Brother (machines à écrire), US Postal Service EMS/Chronopost (courrier express), Mars (confiserie et gâteaux apéritifs, riz), Time/Sports Illustrated (presse magazines), Philips (rasoirs électriques), Visa (système de paiement grand public), Bausch & Lomb (système optique et appareillage dentaire).

L'apport moyen de ces entreprises était de 15 millions de dollars. Cette somme a été répartie entre le CIO, les COJO et les CNO.

Affiliée à ce programme, chacune d'elles devait signer quatre contrats de partenariat : avec le CIO, le COOB, le COJO et le CNO.

Ces différents contrats de partenariat du Top Programme faisaient apparaître certaines spécificités selon l'organisme avec lequel il était engagé. Ainsi, avec le CIO, il donnait droit à l'utilisation de l'emblème du CIO (les cinq anneaux olympiques), des appellations officielles (par exemple « Worldwide sponsor of the Olympic Games ») et un package de droits promotionnels complémentaires.

the sponsors were obliged to have their promotional articles manufactured by the official dealers. It was therefore necessary to keep track of these dealings, to check the products for approval, etc. On top of this, COJO was very strict regarding reproduction of the official insignia on articles under licence. Although the visual identity of the Albertville Games was presented to all the companies on signing of the contract and the graphic chart was provided for them, all plans for future products were subject to COJO approval. In each case, the marketing department worked in close collaboration with the communications department.

• THE TOP PROGRAMME

The Top Programme is intended to prolong interest in the Olympic movement. This important partnership programme was developed by the IOC in collaboration with the company ISL Marketing. It was created for the Olympic Games at Calgary and Seoul, and was then carried over for the following four years for the Albertville and Barcelona Games. Twelve companies of worldwide renown are involved in it: Coca-Cola (non-alcoholic drinks, except mineral water and non-alcoholic beer), Kodak (photographic services and products), Ricoh (Fax machines), 3M (video and audio cassettes, adhesives, floor-covering), Matsushita (microwave ovens), Brother (typewriters), US Postal Service EMS/Chronopost (express delivery mail), Mars (confectionery and cocktail biscuits, rice), *Time/Sports Illustrated* (magazines), Philips (electric razors), Visa (payment system for the general public), Bausch & Lomb (optical systems and dental apparatus).

The average financial contribution of these companies was US\$ 15 million. This amount was divided between the IOC, the organizing committees and the NOCs.

To be affiliated to this programme, each company had to sign four contracts, with the IOC, COOB, COJO and the NOC.

These different partnership contracts in the Top Programme would include certain specific rights depending on the organization involved. For example, the IOC include the right to use the IOC insignia (the five Olympic rings), official titles (e.g. 'Worldwide Sponsor of the Olympic Games'), and a package of other promotional rights.

With COOB, the rights include the use of the emblem of the Summer Games, titles such as 'Official Sponsor of the Barcelona Olympic Games', the summer Games mascot (Cobi), the Spanish NOC insignia, official titles of the Spanish NOC, such as 'Official Sponsor of the Spanish Olympic Team', and, finally, a hospitality programme during the Barcelona Games.

The COJO contract specifies the following rights: use of the NOC insignia and titles (for example, 'Official Sponsor of the Summer/Winter Venezuelan Olympic Team'), and a package of other promotional rights.

In each case, the sponsor had the advantage of exclusivity in his product area.

• THE EUROPEAN COMMUNITY

The European Communities Commission has decided to involve itself with the Winter and Summer Olympic Games in order to promote the idea of European unity.

Two main factors determined the decision of the European Commission:

These are the last Games of the twentieth century to be held in the same year, and in two European Community cities, Albertville and Barcelona.

The 1992 Winter and Summer Olympic Games coincided with an historic year for Europe: the advent of the single market and the suppression of internal trade barriers on 1 January 1993.

As part of its Olympic programme in Albertville, the EC

En ce qui concerne le COOB, les droits s'étendent à l'utilisation de l'emblème des Jeux d'été, des appellations (par exemple : « Sponsor officiel des Jeux olympiques de Barcelone »), de la mascotte des Jeux d'été (Cobi), de l'emblème du CNO espagnol, des appellations officielles du CNO espagnol (par exemple : « Sponsor officiel de l'équipe olympique d'Espagne ») et d'un programme d'hospitalité pendant les Jeux de Barcelone.

Le contrat du COJO spécifiait les droits suivants : possibilité d'utilisation des emblèmes des CNO, des appellations des CNO (par exemple : « Sponsor officiel de l'équipe olympique été / hiver du Venezuela »), et un package de droits promotionnels complémentaires.

Dans chaque cas de figure, le partenaire bénéficiait d'une exclusivité dans sa catégorie de produit.

• LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

La Commission des Communautés européennes a décidé de s'associer aux Jeux olympiques d'hiver et d'été afin de promouvoir efficacement l'idée européenne. Deux raisons principales ont présidé à cette décision : il s'agissait d'une part des derniers au XXe siècle, au cours de la même année, dans deux villes de la Communauté, Albertville et Barcelone. D'autre part, les Jeux de 92 coïncidaient avec une année historique pour l'Europe : l'arrivée du Marché Unique et la suppression des barrières commerciales intérieures, le 1er janvier 1993.

Dans le cadre de son programme olympique à Albertville, la Communauté Européenne a été présente lors de la cérémonie d'ouverture où 3 minutes et demi ont été consacrées à un ballet de 12 patineurs sur glace en habits d'or, portant de grandes étoiles dorées, et entourés de 60 autres patineurs vêtus de bleu, évoluant aux accents de l'"Hymne à la Joie" de Beethoven, hymne de la Communauté Européenne.

Parallèlement, l'Eurocentre, grand espace de 70 m2 a été inauguré à Albertville le premier jour des Jeux par le Président de la Communauté Européenne, Monsieur Jacques Delors. L'Eurocentre abritait une exposition sur la politique et les initiatives de la Communauté, deux moniteurs de télévision haute définition (TVHD) et les hôtesse distribuaient une grande quantité d'objets promotionnels.

LE PROGRAMME DE REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES DES JEUX

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques, le Comité d'organisation des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver, en association avec le Comité international olympique, a développé un programme de remerciements destiné à tous les partenaires commerciaux des Jeux d'Albertville.

Ce programme de remerciements a été décliné sous forme d'une annonce publicitaire parue dans le programme officiel des Jeux, dans le *Guide du spectateur*, dans le *Quotidien des Jeux*, dans le *Guide des media*, ainsi que dans le *Quotidien des athlètes*. Ce même visuel a également été repris sur différents supports (chevalets de tables, posters, panneaux de décoration) répartis sur tous les sites olympiques pendant les Jeux ainsi que sur les sites d'accueil officiels et dans les zones les plus fréquentées par les spectateurs.

Une cassette vidéo reprenant le même texte ainsi que les noms des entreprises partenaires a été réalisée et diffusée, avant et après les épreuves olympiques, à intervalles réguliers, sur les écrans géants extérieurs situés sur les sites sportifs olympiques.

Les noms des entreprises partenaires ont également été imprimés sur les 15 000 sacs plastique dans lesquels les Équipeurs ont reçu leur tenue olympique.

was represented during the opening ceremony of the Games, where three and a half minutes were devoted to a ballet in which twelve ice skaters in golden suits carried large gilded stars and were surrounded by 60 other skaters dressed in blue, the whole scene played out to Beethoven's 'Song of Joy', the European anthem.

At the same time, on the first day of the Games, the Eurocentre, a 70 square metre space in Albertville, was



officially opened by the EC President, Jacques Delors. The Eurocentre contained an exhibition on the policies and initiatives of the Community plus two High Definition Television (HDTV) screens, and the hostesses distributed a large number of promotional items.

THE ACKNOWLEDGEMENT PROGRAMME FOR THE GAMES SPONSORS

For the first time in Olympic history, the Organizing Committee of the Sixteenth Winter Olympic Games, in association with the International Olympic Committee, created an acknowledgement programme to thank all the Sponsors of the Albertville Games.

It consisted of advertisements in the Official Programme, the Spectators' Guide, the Games daily newspaper, the Media Guide and the athletes' daily newspaper. This same image also appeared in different advertising media (posters, decorative banners, etc.) at all the Olympic venues during the Games as well as at the official reception points, in well populated spectator zones.

A video cassette showing the same text and the names of all the sponsor companies was produced and shown regularly before and after the competitions, on the giant outdoor screens at the Olympic venues.

The names of the sponsor companies were also printed on 15,000 plastic bags in which the Volunteers received their Olympic outfits.

• LES ENTREPRISES DU TOP PROGRAMME

Coca-Cola	Boissons non-alcoolisées (sauf eau minérale et bière sans alcool)
Kodak	Produits et services photographiques
Ricoh	Équipement de télécopie (fax)
3M	Cassettes vidéo-audio, adhésifs, revêtements de sol, etc.
Matsushita	Fours micro-onde
Brother	Machines à écrire
US Postal Service EMS/Chronopost	Courrier express
Mars	Confiserie et gâteaux apéritifs, riz
Time/Sports Illustrated	Magazines
Philips	Rasoirs électriques
Visa	Système de paiement grand public
Bausch & Lomb	Système optique et appareillage dentaire

• LES ENTREPRISES DU CLUB COUBERTIN

IBM	Matériels et services informatiques
Crédit Lyonnais	Produits bancaires
Renault	Véhicules automobiles
Bis	Travail temporaire
AGF	Produits d'assurances
SNCF	Transport de voyageurs et de marchandises
Évian	Eau minérale, bière sans alcool (Tourtel)
Candia-Yoplait	Produits laitiers
Alcatel	Matériels de télécommunication, y compris fax
France Télécom	Services de télécommunication
Thomson	TV, vidéo et audio grand public
La Poste	Services postaux (vitesse normale et rapide de courriers et colis inférieurs à 75 kg)

• LES FOURNISSEURS OFFICIELS

K-Way	Vêtements d'extérieur et de sports d'hiver
Vinco	Mobilier de bureau
Eurosucre/Générale sucrière	Sucre
Vicat	Ciments et produits dérivés
Kanterbrau/Tourtel	Bière sans alcool
Air France	Compagnie de transports aériens, « transporteur international des XVI ^{es} Jeux olympiques d'hiver »
Gaspard	Fournitures de bureau
Bose	Matériel de sonorisation professionnel
Gestetner	Matériel de reprographie
M2S	(Matra Communication) systèmes de sécurité
Arjo Wiggins	Fourniture et distribution de papier
Michelin	Pneumatiques
Andersen Consulting	Conseil et ingénierie informatique
Mondial Assistance	Assistance médicale
CNDB « Le Bois avance »	Comité national pour le développement du bois
Élis	Sanitaire et habillement
Sécuripost	Gardiennage, transports de fonds, infirmerie
Polymedias	Affichage publicitaire pour La Poste
Merlin-Gerin	Matériel électrique
France Équipement	Tribunes et gradins temporaires
Groupe Lyonnaise des Eaux-Dumez	Services
TMG	Nettoyage
Jean Lefèbvre	Parkings, voirie et réseaux divers
Sonacotra	Hébergement temporaire
Starpin's	Badges et porte-clés métalliques

• LES LICENCIÉS DE MARQUES

Sportswear 92	Textile
Logitoys	Déclinaison de la mascotte en volume, jeux et jouets, bagagerie et accessoires en toile
Éditions André	Cartes postales
Opinel	Coutellerie
Monnaie de Paris	Monnaies et médailles
Flamagas	Briquets et montres
Servia	Vaisselle et accessoires
Téfal	Appareils à raclette

• THE COMPANIES IN THE TOP PROGRAMME

Coca-Cola	Soft drinks (except mineral water and non-alcoholic beer)
Kodak	Photographic products and services
Ricoh	Fax equipment
3M	Video and audio cassettes, adhesives, floor coverings, etc.
Matsushita	Microwave ovens
Brother	Typewriters
US Postal Service EMS/Chronopost	Courier express
Mars	Confectionery and cocktail biscuits, rice
Time/Sport Illustrated	Magazines
Philips	Electric razors
Visa	Public payment system
Bausch & Lomb	Optical system and dental equipment

• COMPANIES OF THE CLUB COUBERTIN

IBM	Data processing equipment and services
Crédit Lyonnais	Banking products
Renault	Motor vehicles
Bis	Temporary employment
AGF	Insurance products
SNCF	Internal passenger and goods transportation
Evian	Mineral water, non-alcoholic beers (Tourtel)
Candia/Yoplait	Dairy products
Alcatel	Telecommunications equipment, including fax
France Télécom	Telecommunications services
Thomson	TV, video and audio systems
La Poste	Postal services (normal and rapid delivery for mail and parcels under 75 kg.)

• OFFICIAL SUPPLIERS

K-Way	Outdoor clothing, winter sports equipment
Vinco	Office furniture
Eurosucre/Générale sucrière	Sugar
Vicat	Cement and derivative products
Kanterbrau/Tourtel	Non-alcoholic beer
Air France	Airline company, international transporter for Sixteenth Olympic Games
Gaspard	Office fittings
Bose	Professional sound equipment
Gestetner	Reprographic equipment
M2S Matra Communication	Security systems
Arjo Wiggins	paper suppliers and distributors
Michelin	Tyres
Andersen Consulting	Computer consultancy and engineering
Mondial Assistance	Medical assistance
CNDB 'Le Bois Avance'	National Committee for the Development of Wood
Elis	Sanitation and clothing
Sécuripost	Surveillance, transport of money, infirmary
Polymedias	Publicity posters for the Post Office
Merlin-Gerin	Electrical equipment
France Équipement	Temporary stands and seating terraces
Groupe Lyonnaise des Eaux-Dumez	Services
TMG	Cleaning
Jean Lefèbvre	Car parks, refuse collection and various networks
Sonacotra	Temporary accommodation
Starpin's	Metallic badges and key-rings

• AUTHORIZED DEALERS

Sportswear 92	Textiles
Logitoys	Mass production of the mascot, toys, bags, and canvas accessories
Éditions André	Postcards
Opinel	Knives
Monnaie de Paris	Coins and medals
Flamagas	Lighters and watches
Servia	Crockery and accessories
Téfal	Raclette sets





*La Radiotélévision
Les opérations presse*

Les media
Media

**Broadcasting
Press operations**



LA PARTICIPATION DES RADIOS ET DES TÉLÉVISIONS

• LES RADIOS ET LES TÉLÉVISIONS

DÉTENTRICES DE DROITS

Les radios et télévisions de 82 pays dans le monde avaient négocié le droit de retransmettre le son et les images des Jeux.

Au total, 3 623 cartes d'accréditation furent remises au personnel de ces organismes détenteurs de droits.

• LA NÉGOCIATION DES DROITS

La société TWI a assisté à cette négociation (à l'exception des contrats UER et OIRT).

Le contrat le plus important a été signé avec CBS pour 243 millions de dollars.

Le montant total des autres contrats s'élève à 30 millions de dollars.

Il est à noter que le contrat UER prévoyait le règlement d'un tiers des droits sous forme d'apports en nature. Cette disposition a permis de trouver un accord sur le montant des droits et a donné une dimension internationale supplémentaire à l'événement en permettant à des équipes étrangères très qualifiées de participer à la production du signal international auprès des équipes françaises.

• LE DIFFUSEUR HÔTE

La vente des droits aux télévisions comprenait la fourniture d'un signal « objectif » de toutes les épreuves olympiques.

Après une procédure d'appel d'offre lancée par le COJO, ORTO 92 (Organisme de radiodiffusion olympique), filiale d'Antenne 2, de FR3, de Radio-France et de TDF, avait été choisi fin 1988 comme radiodiffuseur hôte.

Les missions du radiodiffuseur hôte étaient définies ainsi :

- la conception artistique et la réalisation du programme international de base dans le respect de la charte olympique ;
- la conception et la fabrication des résumés quotidiens ;
- l'installation, la mise en service, l'exploitation et le démontage des équipements entrant dans sa mission (sur les sites de production et au CIRTV), y compris des équipements pro-

La Radiotélévision Broadcasting

	RTA	RTB	RTC	Total / Organization
ABU (Asia)	-	28	-	28
CBC (Canada)	7	186	51	244
CBS (USA)	6	1,011	386	1,403
CH9 (Australia)	5	29	17	53
TVNZ (New Zealand)	-	2	-	2
NHK (Japan)	14	199	7	220
OIRT (Eastern Europe)	12	80	-	92
ORTO94 (Lillehammer observers)	-	48	5	53
ORTO96 (Atlanta observers)	-	2	-	2
RTO (Barcelona observers)	-	20	-	20
Televisa (Mexico)	-	6	-	6
EBU (Europe)	83	1,347	72	1,502
TOTAL	127	2,958	538	3,623

Ventilation du nombre d'accréditations remises par organisme

	RTA	RTB	RTC	Total / Organisme
ABU (Asie)	-	28	-	28
CBC (Canada)	7	86	51	244
CBS (États-Unis)	6	1 011	386	1 403
CH9 (Australie)	5	29	17	53
TVNZ (Nouvelle-Zélande)	-	2	-	2
NHK (Japon)	14	199	7	220
OIRT (pays de l'Est)	12	80	92	
ORTO 94 (observateurs Lillehammer)	-	48	5	53
ORTO 96 (observateurs Atlanta)	-	2	-	2
RTO (observateurs Barcelone)	-	20	-	20
TELEVISIA (Mexique)	-	6	-	6
UER (Europe)	83	1 347	72	1 502
TOTAL	127	2 958	538	3 623

PARTICIPATION OF RADIO AND TELEVISION BROADCASTERS

• RIGHTS-HOLDING BROADCASTING COMPANIES

The broadcasting companies of 82 countries throughout the world had negotiated the right to broadcast the Games.

In all, 3,623 accreditation cards were issued to the staff of these rights-holding broadcasters.

• NEGOTIATION OF RIGHTS

The company TWI assisted with the negotiations (with the exception of EBU and OIRT).

The biggest contract was signed with CBS for \$243 million.

The sum total of the other contracts came to \$30 million.

The EBU contract allowed for payment of a third of its rights in kind. This arrangement made it possible to reach an agreement on the cost of the rights and gave an extra international dimension to the event, by permitting highly qualified foreign teams to take part in the production of the international signal alongside the French teams.

• THE HOST BROADCASTER

The sale of rights to television companies included provision of an 'objective' signal of all the Olympic events. After the call for tenders made by COJO, ORTO '92 (Olympic Radio and Television Organization), a subsidiary of Antenne 2, FR3, Radio France and TDF, was selected in 1988 as host broadcaster.

The tasks of the host broadcaster were defined as follows:

- The artistic conception and production of the basic international programme, in accordance with the Olympic Charter.

- The design and production of the daily summaries.
- The installation, operation and dismantling of the equipment required for these tasks (at the production venues and in the IBC) including equipment rented to broadcasters (for editing, viewing, commentary positions, etc.).

- The elaboration of rules governing technical operations.

The transport of the international signals between the venues and the IBC.

- The technical control, processing and distribution to rights-holders of the international signals.

posés en location aux radiodiffuseurs (montage, visionnage, positions commentateurs, etc) ;

- la définition des règles d'exploitation technique ;
- le transport des signaux internationaux entre les sites et le CIRTV ;

- le contrôle technique des signaux internationaux, leur traitement et leur distribution aux détenteurs de droits ;

- la participation à la gestion du Bureau des opérations. De son côté le COJO assurait la fourniture de prestations logistiques à ORTO 92 pendant la phase opérationnelle qui démarrait deux mois avant les Jeux :

- locaux meublés, chauffés, gardiennés, etc., sur les sites et au CIRTV ;

- hébergement et accès aux services de restauration ;

- transport ;

- plates-formes caméras et parkings car régie ;

- énergie électrique.

Le COJO assurait ces mêmes services aux détenteurs de droits et se réservait les arbitrages en cas de conflit entre deux détenteurs de droits ou entre ORTO 92 et un détenteur de droits (sur des positions caméras, par exemple). Le COJO assurait aussi l'accréditation et les autorisations d'accès.

1 307 cartes d'accréditation DH (diffuseur hôte) furent éditées.

Enfin, le contrat ORTO 92/COJO reprenait à l'identique les dispositions du contrat CIO/COJO/UER de vente des droits à l'UER, selon lesquelles l'UER assurait un apport en nature (moyens de production et ressources humaines) représentant le tiers du montant des droits payés.

Le signal international de certaines épreuves a de ce fait été produit par diverses télévisions européennes spécialisées, comme par exemple le ski nordique aux Saisies par les télévisions finlandaise, norvégienne et suédoise (YLE, NRK, SVT).

Toutes ces équipes furent placées sous la responsabilité opérationnelle de ORTO 92.

D'autre part, les Jeux olympiques étaient l'occasion pour la télévision haute définition de pouvoir tester ses nouvelles techniques.

Ainsi, Savoie 1 250 déploya une équipe de presque 300 personnes sur les sites de Courchevel, Méribel et Albertville afin de produire des images en haute définition. Ces images étaient reçues sur 68 points de réception haute définition en démonstration, disposés en Savoie et dans toute l'Europe.

Les techniques numériques furent aussi largement utilisées puisque quatre sites sportifs – Val-d'Isère, Méribel, Courchevel et Albertville – ont été dotés de moyens vidéo numériques et que tous les circuits commentateurs étaient également numériques.

LE SERVICE DES RADIOTÉLÉVISIONS

• ORGANISATION, EFFECTIFS, ÉQUIPIERS

L'organisation du service

La direction de la radiotélévision était rattachée à la direction Media-Télécom, ce qui a permis de traiter sur un pied d'égalité les besoins des radios et télévisions détentrices des droits et ceux de la presse. Le COJO suivait en cela les recom-

For its part, COJO was to provide ORTO '92 with logistic services during the operational phase which began two months before the Games:

- Premises to be furnished, heated, secure, etc. (at the venues and in the IBC).

- Accommodation and access to catering services.

- Transport.

- Camera platforms and TV compounds.

- Electricity supply.

COJO provided the same services for rights-holders and reserved the right of arbitration in case of contention between rights-holders, or between ORTO '92 and rights-holders (con-

cerning camera positions, for example). COJO also dealt with accreditation and access permits for ORTO '92 and rights-holders. 1,307 DH (host broadcaster) accreditation cards were issued.

Finally, the ORTO/COJO contract was drawn up identical to the IOC/COJO/EBU contract for the sale of rights to EBU (the European Broadcasters' Union), according to the terms of which the equivalent of a third of the sum to be paid for rights would be made over in kind (production resources, human resources).

For this reason, the international signal for certain events was produced by various specialized European TV companies. For example, the nordic skiing at Les Saisies was covered by Finnish, Norwegian, Swedish TV (YLE, NRK, SVT).

All the teams were placed under the operational authority of ORTO '92.

Furthermore, the Olympic Games provided the opportunity to test the latest developments of high definition television (HDTV). To this end, Savoie 1250 deployed a team of nearly 300 people in the venues of Courchevel, Méribel and Albertville to produce high definition images. These images were received at 68 high definition receptor points set up for demonstration in Savoie and throughout Europe.

Digital techniques were also widely used since four sports venues – Val-d'Isère, Méribel, Courchevel and Albertville – were endowed with digital video facilities and all commentator circuits were also digital.

THE RADIO AND TELEVISION DEPARTMENT

• ORGANIZATION, NUMBER OF STAFF, VOLUNTEERS

Organization of the department

The fact that the radio and television (RTV) department was attached to the media-telecom department, meant that press and broadcasters' needs were treated on an equal footing. In this respect, COJO adhered to IOC recommendations (cf. *Media Guide*, 1990 edition) and to the wishes of the media representatives, who were concerned that the balance should be maintained.

Management was composed of three departments:

First, the production department's task was to take care of relations with the host broadcaster.



mandations du CIO (Guide des media, édition 1990) et le souhait des représentants des media, très soucieux de cet équilibre.

La direction radiotélévision était composée de trois départements :

- la « production » avait pour mission d'assurer les relations avec le radiodiffuseur hôte ;

- le département « relations avec les radiodiffuseurs » avait pour mission de préparer, à l'intention des radiodiffuseurs, les conditions de travail les mieux adaptées et de répondre à toutes leurs préoccupations ; l'un des outils les plus efficaces pour assurer ce dialogue a été les réunions biennuelles du Coda ;

- enfin, le département « ingénierie télévision » a tout d'abord assuré des missions d'expertise technique portant sur le choix des normes de télévisions (Pal, Secam, numérique etc.), le réseau de télécommunications, certains choix d'équipements etc. Il a ensuite assuré la conception et la mise en place d'équipements vidéo non compris dans le contrat ORTO : les réseaux câblés de télévision retransmettant les images de l'ORTO sur plus de 3 000 téléviseurs répartis sur les sites sportifs et alimentant également certains sites d'hébergement et le système de vidéotransmission des conférences de presse, incluant les équipements de multiplex audio et de traduction simultanée.

Les Équipiers

Le département radiotélévision a fait appel à un peu moins de 100 Équipiers, essentiellement sur les sites sportifs, qui assuraient plusieurs missions : relations avec les media-télévision, assistance des équipes Electronic News Gathering (ENG), gestion des aires d'interviews, maintenance des cabines commentateurs, secrétariat interprétariat au CIRTV.

Une formation écrite (Guide des media édité par le COJO, Guide du radiodiffuseur édité par ORTO 92, liste des principaux responsables sur le site, lexique français/anglais des termes usuels RTV) et une formation sur le terrain, à l'occasion des épreuves test, a été dispensée aux Équipiers.

Par ailleurs, une journée type a été spécialement organisée sur les sites afin d'assurer la cohésion du groupe d'Équipiers et de prendre des contacts avec l'équipe ORTO et COJO du site.

Les Équipiers ont rempli leur mission, bien que leur intégration ait souvent été délicate du fait des arrivées échelonnées et tardives, et du peu de temps que le directeur de site ORTO a pu leur consacrer.

Par ailleurs, la gestion des équipes ENG dans les aires d'interview a été délicate. Les Équipiers ont eu besoin de quelques jours d'adaptation pour être opérationnels.

• LES RELATIONS AVEC LES RADIODIFFUSEURS

L'interface avec les services du COJO

Le département « relations avec les radiodiffuseurs » a joué le rôle d'interface avec les services du COJO afin de suivre les demandes d'accréditation, les besoins des radiodiffuseurs en terme d'hébergement, de restauration et de transports, d'allouer les

Second, the task of the 'relations with broadcasters' department was to prepare the best possible working conditions for broadcasters and to deal with all their problems. One of the most efficient tools for the latter job was the twice-yearly CODA meetings.

Finally, the 'Television engineering' department made technical reports appraising television norms (PAL, SECAM, digital, etc.), the telecommunications network, the choice of certain types of equipment, etc. It then supervised the design and installation of video facilities not included in the ORTO contract: cable television networks transmitting ORTO images to over 3,000 TV screens throughout the sports venues as well as certain accommodation venues and the system of videotransmission of press conferences, including multiplex audio and simultaneous interpreting equipment.

The Volunteers

The RTV department was assisted by just under 100 Volunteers, mainly at the sports venues, who had several responsibilities: maintaining relations with the radio and television crews, helping the ENG (electronic newsgathering) teams, running the interview areas, maintaining the commentators' boxes, secretarial work and interpretation for the IBC.

The *Media Guide* was published by COJO; the *Broadcasters' Handbook* was published by ORTO '92; a list of the venue's organizers and a French-English vocabulary of common broadcasting terms were also published.

Theoretical training and field training were all provided for the

Volunteers during the test events. A 'typical day' was also simulated at each venue, the main objective being to develop the Volunteers' team spirit and to enable them to meet the ORTO and COJO teams at their venue.

The Volunteers programme was, on the whole, successful except for the fact that the integration of Volunteers with the (professional) ORTO teams often proved tricky, due to the staggered and relatively late arrival of the Volunteers and to the little time the venues' ORTO managers could afford to spend with them. It must also be said that the organization of ENG teams in the interview areas was problematic. The COJO volunteers took several days to reach full operational efficiency.

• RELATIONS WITH BROADCASTERS

The interface between COJO and the broadcasters

The 'relations with broadcasters' department played the role of interface between the various COJO departments and the broadcasters to facilitate handling accreditation applications, relaying broadcasters' needs in accommodation, catering and transport, allocation of accommodation reserved for rights-holders, drawing up and supervising the traffic plan (allocating parking and traffic permits) and the supervision of venue installation.



© ZOOM



© ZOOM

hébergements réservés aux détenteurs de droits et de suivre et contrôler le plan de transport (allocation des permis de circulation et de stationnement).

L'interface avec les services de l'État

Cette interface avait pour but d'alléger les procédures dans divers domaines administratifs : procédures fiscales, procédures douanières, permis de travail et de séjour, assurances des personnes.

L'information aux détenteurs de droits

Avant les Jeux

Afin que les détenteurs de droits puissent se rendre compte de l'état d'avancement du projet olympique, le Coda (Comité olympique des diffuseurs d'Albertville) s'est réuni biennuellement à partir du mois de décembre 1989.

Les sessions de ce comité duraient en moyenne deux jours.

Un à quatre représentants de chaque organisme de radiodiffusion détenteur de droits participaient à chaque session, ainsi que les représentants du CIO.

Ces réunions ont permis, tant au COJO qu'à ORTO 92, de présenter régulièrement aux radiodiffuseurs l'évolution de leurs travaux.

Si elles permettaient aux radiodiffuseurs d'intégrer dans leur préparation les réalités de la situation, et plus particulièrement les points difficiles et incontournables (transport, hébergement), elles étaient également l'occasion pour eux de donner leur avis et, dans certains cas, de faire profiter le COJO et ORTO 92 de leur expérience.

En novembre 1989, un premier dossier d'information leur a été envoyé, puis un an plus tard, le guide des media J-500 décrivant l'ensemble des services mis à leur disposition.

Les Coda biennuels étaient ensuite l'occasion de leur présenter l'avancement des travaux des différents secteurs du COJO.

En octobre 1991, lors d'un world broadcasters des Jeux de Barcelone, une présentation logistique des Jeux d'Albertville a été faite aux radiodiffuseurs présents, y compris aux représentants des radiotélévisions membre des unions (UER, OIRT) qui ne participaient pas au Coda.

Plusieurs repérages des sites olympiques ont également été organisés.

Pendant les Jeux

Le Coda, qui aurait dû arbitrer quotidiennement l'attribution des moyens « rares » entre ses membres (accès aux zones d'interview), ne s'est jamais réuni, faute d'arbitrage à réaliser : des accords ont toujours été trouvés préalablement. La réunion des world broadcasters, qui suivait théoriquement celle du Coda, permettait quant à elle à chaque team leader de faire part des problèmes (production ou logistique) rencontrés durant la journée, devant les représentants de l'ORTO et du COJO.



The interface between state services and the broadcasters

The role of this interface was to simplify formalities in certain administrative areas, such as fiscal and Customs procedures, work and temporary residence permits and individual insurance.

COJO extended the insurance offered to members of the Olympic Family. They could underwrite the conditions of insurance cover that COJO had negotiated with AGF (an insurance company sponsoring the Olympic Games).

Thus the 'relations with broadcasters' department did everything in its power, with the help of other services, to facilitate the broadcasters' work in France and to persuade the relevant authorities to make them feel welcome during the Olympic Games.

Information to rights-holders

Before the Games

To keep rights-holders up-to-date with developments in the Olympic project, CODA (Comité olympique des diffuseurs d'Albertville) held meetings twice a year from December 1989.

The pre-Games meetings generally lasted two days.

One to four representatives of each rights-holding broadcasting organization took part in each session, as well as representatives of the IOC. The meetings enabled both COJO and ORTO to present regular progress reports on their work to the broadcasters. They thus enabled broadcasters to integrate the realities of the situation and in particular certain difficult and unavoidable issues (transport, accommodation), into their own preparations while at the same time giving them the opportunity to express their opinions and

in some cases, share their experience with COJO and ORTO '92.

In November 1989, they were sent the first information file, then a year later, the J-500 *Media Guide* with a complete description of all the services available to them.

The twice-yearly CODA meetings then provided the opportunity to present them with progress reports from the different sectors of COJO.

In October 1991, at a World Broadcasters meeting for the Barcelona Olympics, a presentation of the logistics of the Albertville Games was given to those broadcasters present, including representatives of member broadcasting companies of the unions (EBU, OIRT) who did not attend the CODA meetings.

Several visits to the Olympic venues were also organized.

During the Games

The daily CODA meetings, which were to have arbitrated allocation of 'rare' facilities between members (e.g. access to interview areas) proved unnecessary and therefore never took place.

However, the World Broadcasters meetings, which had been



Les relations avec chacun des détenteurs de droits CBS

La couverture unilatérale de CBS exigeait des moyens techniques considérables : 4 700 m² de surface au CIRTV, dont un studio de 400 m², sur quasiment tous les sites : caméras unilatérales et moyens de post-production.

Ce dispositif a nécessité une présence en Savoie olympique d'un personnel aussi important que celui dont a eu besoin ORTO 92 pour la fabrication du signal international (1 403 personnes).

CBS a suivi de très près le calendrier des épreuves. Aucune modification ne les a laissés indifférents, car elle influençait leur programme et donc l'impact sur les spectateurs potentiels. Les épreuves test leur ont permis de s'assurer que la couverture ORTO convenait et, le cas échéant, d'améliorer l'intégration des moyens.

La venue sur place de 1 400 personnes impliquait une infrastructure logistique de taille. Hébergement, transport, restauration, étaient traités en cohérence avec les besoins des autres radiodiffuseurs.

CBS avait d'autre part un programme d'invités très important (300 invités).

La mise en place de cet énorme dispositif a nécessité l'organisation de repérages fréquents en Savoie, sur chacun des sites de compétition et au CIRTV, et de nombreuses rencontres avec les différents départements du COJO en fonction des problèmes soulevés.

NHK / Hivision

Le contrat signé avec NHK réservait la possibilité de couvrir l'événement dans leur système de télévision haute définition dénommé Hivision, uniquement si aucun système de conversion d'image entre le système européen et le système japonais n'était construit.

Après que le COJO eut officiellement annoncé à NHK que les industriels travaillant dans le groupe Eureka avaient renoncé à construire un convertisseur, les demandes de positions de caméras Hivision ont été prises en compte. Après négociation, NHK a accepté de minimiser sa couverture à deux et trois caméras par site, et à des emplacements précis.

De plus, dans les patinoires, il leur a été demandé de supporter le coût causé par la perte de places, non vendues à des spectateurs car occupées par leurs caméras.

L'UER

L'OIRT se joignant à l'UER dans une structure centralisée, cette union représentait 47 organismes de radiotélévision différents, présents pendant les Jeux.

Les problèmes essentiels à régler avec UER et OIRT ont été la prise des commandes de leurs membres et les facturations correspondantes, pour lesquels un schéma assez complexe a été défini.

Les relations entre ORTO 92 et l'UER ont été très étroites du fait de la couverture de cinq sites d'épreuves par des moyens de production européen, en application du contrat CIO/COJO/UER, et de la prise en charge par ORTO 92 (société filiale de sociétés membres de l'UER) des fonctions techniques et de production normalement assurées par le groupe opérationnel UER : circuits commentateurs, distribution des signaux des membres etc.

Enfin, les relations avec les radiotélévisions françaises à la fois membres de l'UER et radiodiffuseurs du pays accueillant les Jeux ont été délicates.

Faire partie de l'UER représentait pour les Français un avantage financier dans la négociation des droits, mais des contraintes de partage équitable pour l'attribution à chaque membre, en quantité limitée, d'accréditations ou d'autorisations de circuler ou de stationner.

timed to follow the CODA's, enabled each team leader to report any problems (production or logistics) which might have arisen during the day to the COJO and ORTO representatives.

Relations with the various rights-holders

CBS

CBS's unilateral coverage necessitated considerable technical resources:

- 4,700 square metres surface at the IBC, of which 400 square metres were set aside for a studio.

- at almost all venues: unilateral cameras and post-production facilities.

All this required the presence in Olympic Savoie of as many staff as ORTO '92 deployed to produce the international signal (1,403 people).

CBS followed the events calendar very closely. They were sensitive to the slightest modification, as it would influence their programme and therefore their impact on potential viewers.

The test events enabled them to make sure that ORTO's coverage would suit them, and if necessary, improve the pooling of resources.

Bringing 1,400 people over implied a sizeable logistical infrastructure. Accommodation, catering and transport were dealt with in consideration of the needs of other broadcasters. CBS also had a large guest programme with 300 guests.

To set up this enormous project, frequent trips to Savoie had to be organized, to see each of the competition venues and the IBC, and to hold meetings with the different departments of COJO, according to the problems encountered.

NHK / Hivision

The contract signed with NHK entitled them to cover the events with their high-definition television system known as Hivision, on condition that no image-conversion system between the Japanese and European systems had been constructed.

Once COJO had officially announced to NHK that manufacturers in the Eureka group had given up the idea of constructing a converter, their requests for Hivision camera positions were considered.

After negotiations, NHK agreed to reduce its coverage to two or three cameras per venue in specified positions.

They were further asked to meet the cost of seats in the rinks which could not be used because of the positioning of their cameras.

EBU

Since OIRT joined EBU in a centralized structure, this union represented 47 different broadcasting companies present during the Games.

Essential issues to be dealt with for EBU and OIRT were registering their members' orders and making out corresponding invoices, for which a rather complex system was devised.

The relationship between ORTO and EBU was very close due to the coverage of five competition venues using European production resources, in application of the terms of the IOC/COJO/EBU contract and the fact that ORTO '92 (a subsidiary of member companies of EBU) took over technical and production functions usually carried out by EBU's operations group: commentator circuits, distribution of members' signals, etc.

Lastly, relations with French broadcasting companies, who were both members of EBU and broadcasters of the host country, were sensitive. Belonging to EBU gave the French a financial advantage in the negotiation of rights, but subjected them to accepting an equal share of limited facilities, such as accreditation, traffic or parking permits.

Other rights-holders

The remaining broadcasting companies produced unilateral

Les autres détenteurs de droits

Les autres organes de radiotélévision produisaient une couverture unilatérale principalement fournie par leurs équipes ENG et par leurs propres émissions autour des Jeux réalisées dans leurs studios privés. L'assistance fournie a été essentiellement logistique.

• LE BUREAU DES OPÉRATIONS

Le Bureau des opérations avait pour mission d'assurer aux RTV détenteurs de droits la fourniture des prestations qu'ils avaient commandées.

Ces prestations étaient fournies par trois sociétés : le COJO, le radiodiffuseur hôte ORTO 92 et France Télécom.

L'organisation du Bureau des opérations

Le premier travail a consisté à établir le catalogue des prestations proposées aux radiodiffuseurs et la carte des tarifs.

Le COJO proposa aux radiodiffuseurs d'être leur correspondant fiscal en France, ce qui leur permettait de récupérer la TVA sur les prix pratiqués et d'aligner ainsi tous les radiodiffuseurs sur le régime en vigueur dans la CEE.

Trois questionnaires de commande ont été ensuite adressés aux radiodiffuseurs portant sur les commandes de moyens techniques, de mobilier, d'équipements et de moyens occasionnels. Personne n'y a répondu, hormis les membres de l'UER dans le cadre du questionnaire UER.

Dès le 20 décembre 1991, le Bureau des opérations s'est installé dans les locaux du CIRTV situés à Moûtiers ; le début des prises de commandes des RTV sur place a eu lieu le 15 janvier 1992.

Cet accueil était fait par le personnel ORTO 92 du Bureau des opérations, car la plupart des commandes à traiter pendant les Jeux étaient du ressort d'ORTO 92.

De plus, le recrutement de ce personnel au sein des télévisions françaises et de l'UER nous a permis d'avoir des collaborateurs compétents.

Une fois les prestations cadrées avec l'accord du RTV, une commande était entrée dans un programme informatique permettant à la fois l'édition des consignes d'exploitation pour les services techniques d'ORTO 92, la valorisation et la gestion financière.

France Télécom utilisait son propre système informatique d'exploitation, et son propre système de facturation pour être cohérent avec l'exploitation et la gestion internationales.

Dans tous les cas, le client repartait après avoir signé un document ayant valeur de paiement.

La gestion financière

Avant les Jeux

Le Bureau des opérations avait la tâche de préparer, à partir des réponses aux divers questionnaires, un bon de commande valorisé à l'attention des RTV.

L'émission des factures était assurée de façon centralisée par le service financier du COJO.

Pendant les Jeux

Les RTV venaient tous directement passer commande au guichet du Bureau des opérations, hormis les membres de l'OIRT qui étaient représentés par le groupe de liaison UER. Un paiement immédiat à l'avance pour toute commande était exigé.

• RELATIONS AVEC ORTO 92

Le principe consistant à créer un radiodiffuseur hôte juridiquement distinct du COJO a obligé à définir clairement les responsabilités opérationnelles et financières de chacun avec beaucoup d'antériorité et a ainsi interdit leur remise en cause permanente. Il permettait également de mettre en place une structure très professionnelle, dialoguant avec les détenteurs de droits, sans alourdir la structure interne du COJO.

coverage mainly provided by their ENG teams and their own programmes on the Games produced in their dedicated studios. Assistance provided was mainly logistic.

• THE BOOKING OFFICE

The job of the booking office was to furnish rights-holding broadcasters with the services and facilities they had ordered.

These services were provided by three companies: COJO, the host broadcaster ORTO '92 and France Télécom.

The organization of the booking office

The first job consisted of establishing the services to be proposed to broadcasters, and the rate card (for COJO, ORTO and France Télécom). The final rate card was established on 15 June 1990 with the cost of IBC floorspace 4,290 francs per square metre and a commentary booth at 21,070 francs.

Moreover, COJO offered to become the broadcasters' fiscal correspondent in France, thus enabling them to recover VAT on existing prices and placing all broadcasters within the current EEC regime.

France Télécom, for its part, reduced the cost of commentators' audio links to 32,000 francs and 47,000 francs, coordination links to 26,000 francs and intra-Olympic video links to 600,000 francs.

Finally, the cost of a telephone line was fixed at 3,000 francs, and even 2,000 francs in certain conditions.

Three order-form questionnaires were sent out to broadcasters concerning the ordering of technical facilities, furniture and equipment, and temporary resources. No one replied, except EBU members via an EBU questionnaire.

As of 20 December 1991, the booking office was installed in its IBC premises at Moûtiers; it was officially open to take broadcasters' orders from 15 January 1992.

Reception was manned by ORTO's booking office staff, since most of the orders coming in during the Games concerned ORTO. Moreover, the fact that the staff were recruited from French television companies and EBU meant that we had competent collaborators.

Once the facilities had been supplied, with the broadcasters' permission, the order was entered into a computer program which then issued operational instructions for ORTO's technical services, and permitted the valorization and financial administration of the order.

France Télécom, with its own computerized system, did its own invoicing consistent with its international accountancy and administration.

In all cases, the client signed a valid payment document at the time of ordering.

Financial administration

The booking office had the task of preparing, from the answers to the various questionnaires, a valorized order form for the broadcasters.

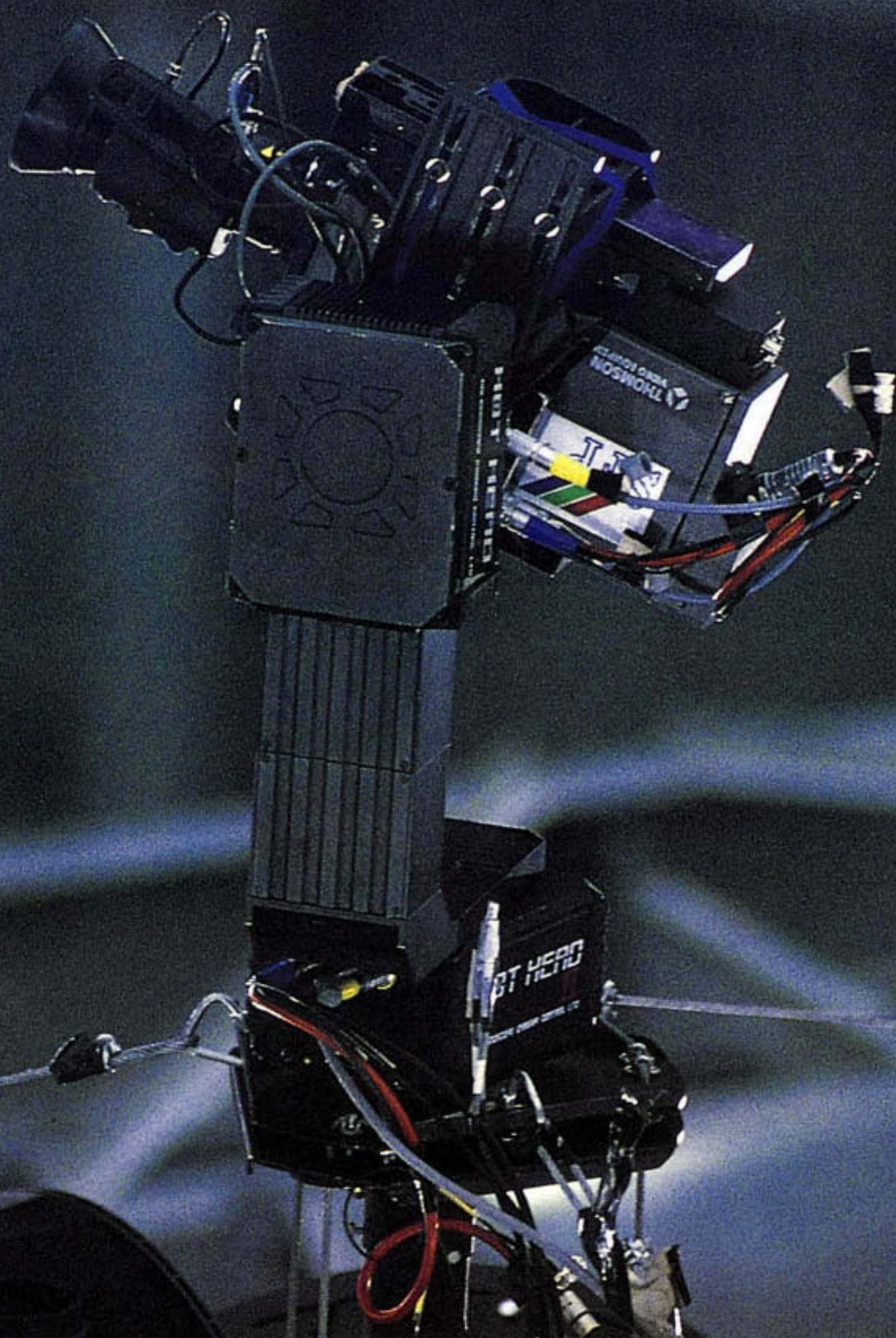
COJO's finance department centralized the sending out of invoices.

During the Games, all broadcasters came to place their orders directly at the booking office counter, apart from OIRT members who were represented by the EBU Liaison Group. Immediate advance payment on all orders was insisted upon.

• RELATIONS WITH ORTO '92

The principle underlying the idea of having a host broadcaster as a separate legal entity to COJO forces a clear definition of the operational and financial responsibilities of each and prevents them from being continually called into question.

It also makes it possible to set up a highly professional structure, in touch with the rights-holders, without weighing too heavily on the internal structure of COJO.



• LE BUDGET DE LA DIRECTION RADIODIFFUSION

Recettes

Le total des droits télévisés s'élève à 1 751 millions de francs, dont 1 186 millions revenant au COJO.

S'y ajoutent 91,7 millions de francs de prestations diverses facturées aux radiodiffuseurs.

Ces recettes représentent 32 % des recettes totales du COJO

Dépenses

Les principaux postes de dépense étaient :

- Contrat radiodiffuseur hôte 305 MF
- CIRTV (construction imputée au COJO et fonctionnement) 110 MF
- Réseaux câblés et équipements de conférences de presse 18 MF
- Prestations fournies à ORTO 92 (essentiellement locaux et hébergement) 51 MF
- Système de transport media (part RTV) 13 MF
- Frais de personnel COJO/RTV (permanents et Équipiers) 8 MF
- TOTAL 505 MF

LES MOYENS MIS EN PLACE

• LE CIRTV DE MOÛTIERS

Présentation générale

Sur un terrain de 3,5 hectares adossé à la montagne, un bâtiment compact de 220 m de longueur, organisé sur sept niveaux, a été construit, offrant une superficie totale de 22 500 m², dont 14 500 m² seulement subsisteront après les Jeux.

Desservi par une large avenue, en liaison avec les grands axes routiers, l'accès des véhicules était aisé, et une capacité de 350 places de stationnement était offerte autour du bâtiment.

Une passerelle piétonne permettait l'accès direct au centre ville et aux gares SNCF et routière.

Hormis ORTO 92 et France Télécom, 45 organismes de radio et télévision étaient présents au CIRTV, sur un total de 82 ayant acquis des droits.

Les locaux pour ORTO ont été livrés le 1^{er} mars 1991 et ceux pour CBS, le 1^{er} septembre 1991.

Les espaces des radiodiffuseurs

Le choix a été fait de construire les locaux des radiodiffuseurs selon un système à la carte, permettant à chacun de fixer ses exigences et ses choix à partir d'un catalogue de prestations de constructions chiffrées.

Les projets ont été traités individuellement avec chacun des organismes. L'UER constituait un cas particulier, car le travail s'est fait en relation directe avec le COJO pour les membres les plus importants, les autres entrant dans le cadre d'une construction standard définie préalablement avec l'UER sur la base de la carte des prix.

Des états des lieux ont été dressés avec chaque organisme, à son arrivée, incluant la partie bâtiment, le mobilier et les équipements en location. À cette occasion, les clés et un descriptif technique du fonctionnement de son local étaient remis à l'occupant. Un état des lieux contradictoire était également dressé au départ de l'occupant. Cette procédure a évité toute contestation.

Il faut cependant noter que les radiodiffuseurs ont installé et complété abondamment leurs locaux d'éléments



© VANDYSTADT/PLANCHENVAULT

• THE BUDGET OF THE RADIO AND TELEVISION

DEPARTMENT

Receipts

The amount received for television rights figures in the Appendix.

The total came to 1,751 million francs of which 1,186 million francs went to COJO.

A further 91,7 million francs should be added, from various services invoiced to broadcasters.

These receipts represent 32% of COJO's total receipts.

Expenses

Main expenses were as follows:

- The host broadcaster's contract 305 million francs
- The IBC (construction and running costs charged to COJO) 110 million francs
- Cable networks and press conference equipment 18 million francs
- Services provided to ORTO '92 (mainly premises and accommodation): 51 million francs
- The media transport service (RTV share 13 million francs
- Costs for COJO/RTV staff (permanent and Volunteer) 8 million francs
- TOTAL 505 million francs

FACILITIES PROVIDED

• THE IBC AT MOÛTIERS

General presentation

On an area of 3.5 hectares hard against the mountain a compact seven storey building 220 metres long was constructed, which provided a total area of 22,500 square metres, only 14,500 square metres of which would remain after the Games.

Served by a wide avenue, close to the main road network, vehicle access was easy and there were 350 parking places round the building. A foot-bridge gave direct access to the town centre and to the railway and bus stations.

Apart from ORTO '92 and France Télécom, 45 radio and television companies were present in the IBC, out of the 82 who had acquired rights.

ORTO's premises were delivered on 1 March 1991 and CBS's on 1 September 1991.

The broadcasters' premises

It was decided to build the broadcasters' premises on an *à la carte*

basis, so that each could state their requirements and their choices after consulting of a catalogue of costed construction facilities.

The projects were treated individually for each organization. EBU represented a special case in that the work was carried out in direct contact with COJO for the larger member companies, while the others were given a standard type of construction previously specified with EBU on the basis of the rate card.

An inventory of fixtures was drawn up with each organization on arrival, including the building, furniture and hired equip-

de toutes sortes, qui ont été en grande partie laissés sur place (décors de studios, emballages, étagères, câbles...) et représentant plusieurs centaines de mètres cubes. Le coût d'évacuation est donc à prévoir par le comité d'organisation.

Fonctionnement du site

L'une des caractéristiques importantes du CIRTV a été sa durée d'activation, bien supérieure à celle des Jeux.

L'ORTO et France Télécom ont débuté leur installation en mars 1991, l'administration du site s'est installée en juillet 1991, CBS dès le 1er septembre, Radio-France en octobre, la BBC et Antenne 2 sont venus en novembre 1991.

Ceci impliquait la mise en place de services – maintenance et nettoyage notamment – dès ces périodes.

Le CIRTV a officiellement ouvert le 6 janvier 1992, avec tous les services en fonctionnement.

L'équipe mise en place pour faire fonctionner le centre était de 420 personnes. Au total, 37 sociétés, hors détenteurs de droits, étaient présentes dans le centre.

Le fonctionnement 24 h sur 24 a débuté le 1er février 1992 pour s'achever le 24 février au soir.

Trois salles de restaurant étaient offertes aux accrédités, ainsi qu'un bar. Une salle était avec service à table, les deux autres en formule self-service, offrant une capacité d'environ 560 places assises.

La capacité était largement suffisante pour les heures de pointe. La fréquentation s'étalait sur 24 heures, mais il fallait adapter les horaires à cette fréquentation : un seul restaurant ouvert après 23 h était suffisant, jusqu'au lendemain à 11 h. Le service de petits déjeuners débutait à 4 h du matin, ce qui était nécessaire.

Le nombre de repas servis a crû régulièrement : 200 à 700 par jour en janvier, 1 400 par jour en moyenne pour la semaine avant les Jeux, 2 200 par jour durant les Jeux, avec une pointe à 2 550.

Ces chiffres incluent prestataires et Équipiers. La formule du ticket forfaitaire acheté à l'avance et distribué au personnel a connu un certain succès, auprès de CBS notamment.

Toutes les copies papier des résultats des épreuves et autres communiqués importants étaient disponibles et renouvelés en permanence dans les casiers situés dans le grand hall du CIRTV.

Les résultats étaient distribués par coursiers en un endroit donné de leurs espaces privés.

Ce système de coursiers a aussi été beaucoup utilisé pour la diffusion d'informations urgentes émanant du PC opérationnel du COJO, de l'ORTO ou de la cellule « relations avec les radiodiffuseurs ».

La diffusion de l'information a ainsi pu être organisée de manière rapide et efficace. Au total, le service reprographie du CIRTV a produit, pendant les Jeux, 1 200 000 copies papier.

Plusieurs services commerciaux et professionnels étaient proposés : bureau de poste, boutique France Télécom, banque, location de véhicules, messagerie, kiosque à journaux, souvenirs, agence en douane, infos Savoie et Rhône-Alpes, traduction-interprétariat, personnel temporaire, bandes vidéo, maintenance TV. Ces services fonctionnaient de 8 h à 21 h en moyenne et ont tous connu une activité importante. Les conférences de presse des médaillés sur chaque site ont été

menées. On the same occasion, the keys and a technical description of the premises' functions were handed to the occupant. A counter-inventory was also drawn up at the time of the occupant's departure. This procedure helped to avoid any disagreement.

It should however be noted that broadcasters installed and completed their premises with an abundance of elements of all kinds, most of which were left behind (studio props, packing, shelves, cables, etc.) and represented hundreds of cubic metres whose evacuation costs had to be met by the organizing committee.

Functioning of the venue

One of the IBC's significant characteristics was its period of activity, which was much greater than the duration of the Games.

ORTO and France Télécom began their installations in March 1991, the venue administration in July 1991, CBS on 1 September, Radio France in October; BBC and Antenne 2 arrived in November 1991.

This implied that certain services, especially maintenance and cleaning, were ready for these periods.

The IBC was officially opened on 6 January 1992, with all services operational. A team of 420 ran the centre.

Altogether 37 firms, other than rights-holders, were present in the centre, which began to operate round the clock on 1 February and ceased its activities on the evening of 24 February 1992.

Three restaurant halls and a bar were provided for accredited individuals. One of the halls had waitress service, the two others being self-service. Seating capacity was about 560 places.

The capacity was ample for the rush hours. Demand was spread over 24 hours, and opening times had to be adapted to demand. After 11 p.m. one restaurant was enough until the next day at 11 a.m. Breakfasts were needed from 4 a.m.

The number of meals served increased steadily from 200 to 700 a day in January, averaging 1,400 a day in the week before the Games and 2200 meals a day during the Games, peaking at 2,550 meals.

These figures include suppliers and Equipe '92 volunteers. The system of buying set-price tickets in advance and distributing them to staff was quite successful, especially with CBS.

Paper copies of all competition results and other important communiqués were constantly up-dated and available in pigeonholes in the main hall of the IBC. Results were also distributed by messengers to given points in the dedicated areas.

The messenger system was also much used to distribute urgent information emanating from COJO's operational command post, from ORTO or from the relations with broadcasters department.

The distribution of information was thus rapid and efficient. In all, the IBC duplicating service produced 1.2 million paper copies during the Games.

Several commercial and professional services were available: post office, telecom boutique, bank, vehicle hire, messenger service, newsagent's and gift kiosk, Customs agency, Savoie and Rhône-Alpes information desk, translating and interpreting agency, temporary staff, video tapes, TV maintenance.



© CONTRAT

retransmises au Centre principal de presse de La Léchère où elles étaient traduites, alors qu'un duplex son avec le site sportif permettait aux journalistes de poser des questions aux athlètes et d'entendre leurs réponses. Ces conférences ont été également retransmises dans la salle de conférence du CIRTU, où les radiodiffuseurs présents pouvaient les suivre en français, en anglais ou en allemand. Ce dispositif n'a jamais été utilisé par les radiodiffuseurs parce que les conférences étaient disponibles en parallèle dans leurs espaces privés ; les journalistes de la télévision ou de la radio qui souhaitaient poser des questions se rendaient à La Léchère.

Le parking de 350 places, dont 300 réservées aux détenteurs de droits et pour lesquelles 440 permis ont été distribués, s'est avéré suffisant.

Le service « maintenance » fonctionnait 24 h sur 24 pour la surveillance des installations électriques, de ventilation et de climatisation.

Sous surveillance 24 h sur 24, la sécurité et le contrôle d'accès n'appellent pas de remarques de fond quant à l'organisation, aucun incident majeur n'étant à noter.

Les seuls incidents se sont situés au niveau des accès, du fait de personnes démunies d'accréditation adéquate et forçant les contrôles. Quelques difficultés également à faire respecter les sorties, certains utilisant systématiquement les issues de secours, placées sous surveillance électronique, ce qui déclenchait les alarmes.

• LES AIRES RÉGIES

En raison de la proximité de nos voisins européens qui ont voulu personnaliser leurs retransmissions avec des moyens privés, et en raison de l'émergence des télévisions haute définition européennes et japonaises intéressées, pour leur démonstration, par les mêmes sports, les surfaces des aires régies sur l'ensemble des sites olympiques ont été doublées par rapport à celles de Calgary.

Les aires régies ont été utilisées en majorité par ORTO 92, CBS, TF1 et A2/FR3, à la fois par des véhicules techniques et des bungalows (aménagés en bureaux ou espaces techniques, régies et studios) chauffés, nettoyés et cloisonnés sur demande.

Suivant les sites, quelques autres télévisions ont occupé ces aires : les Nordiques pour Les Saisies, les Allemands, les Suisses et les Italiens pour le ski alpin.

Tous les parkings régies étaient alimentés par un transformateur basse tension situé dans l'enceinte même du parking. Ceux-ci, pour des raisons de standardisation, avaient tous une puissance minimum de 1 000 KVA et secourus par un groupe électrogène.

• LES POSITIONS COMMENTATEURS

Les commandes

Il faut distinguer les cabines commentateurs, équipées d'une console audio et de deux téléviseurs, des cabines reporter qui ne sont pas équipées.

Les commandes étant demandées très à l'avance, nous avons eu très tôt une bonne estimation des quantités globales de cabines pour chaque site.

Si les chiffres globaux ont peu varié, il y eut en revanche énormément de modifications de commandes individuelles.



© LAURENT BAGNIS

These services operated from 8 a.m. to 9 p.m. on average and all were kept very busy. A free translation service in English, French and German was provided for COJO and the Olympic Family (including press and broadcasters). Peak periods of work were translation of the scenarios and speeches for the ceremonies.

With a seating capacity of 100 and simultaneous interpretation facilities, the conference hall was hardly used outside CODA meetings.

The medallists' press conferences at each venue were relayed to the main press centre at La Léchère where they were translated, while a sound duplex with the sports venue allowed journalists to ask the athletes questions and hear their replies.

These conferences were also relayed to the IBC conference hall, where broadcasters present could follow them in English,

French or German. These facilities were never used by broadcasters because the conferences were also available in their dedicated areas, and radio or television journalists wishing to question athletes went to La Léchère.

The 350-space car-park, of which 300 places were reserved for rights-holders and for which 440 parking permits were issued, proved adequate.

The maintenance service operated round the clock, monitoring electrical, ventilation and air-conditioning installations.

Under round-the-clock surveillance, no serious fault could be found with the organization of Security or

Access Control. There were no serious incidents.

The only type of incident that occurred was caused by inadequately accredited people trying to force their way through the check-points.

There were also a few problems in the use of exits. Some people constantly used the security exits, under electronic surveillance, thus setting off the alarms.

• THE TV COMPOUNDS

Owing to the proximity of our European neighbours who wished to personalize their broadcasts with private resources, and owing to the desire of the Europeans and the Japanese to try out their newly developed high definition television, the area given over to TV compounds for any given sport throughout the Olympic Area was double that of Calgary.

The TV compounds were mainly used by ORTO, CBS, TF1 and Antenne 2/FR3 for both technical vehicles and cabins (laid out as offices or technical areas – control rooms, studios). They were heated, cleaned and partitioned on request.

At some venues, other TV companies occupied the compounds: the Scandinavians at Les Saisies, the Germans, Swiss and Italians for Alpines Skiing.

All compound car-parks were supplied by a low-tension transformer situated within the car-park itself. For reasons of standardization, all had a minimum of 1,000 KVA backed up by an electricity generator.

• THE COMMENTARY POSITIONS

The orders

A distinction is to be made between commentary booths equipped with an audio console and two TV monitors, and reporting booths that are not so equipped.

L'implantation des positions commentateurs

Sur les sites sportifs extérieurs, le COJO a construit l'ensemble des positions commentateurs à partir de bungalows temporaires.

L'équipement technique (pupitre commentateur), récupéré des Jeux de Séoul et contrôlé, a été mis en place et géré par ORTO 92. Il a très bien fonctionné.

Le COJO a installé dans chaque position commentateur les récepteurs de télévision.

Il y avait deux récepteurs par position, sauf à Courchevel et à La Plagne où un troisième récepteur a été installé afin de compenser la mauvaise visibilité sur les panneaux de résultats.

Les récepteurs pouvaient recevoir :

- 1 canal supportant le signal local (2 à Albertville et Méribel) ;

- 4 canaux pour les quatre signaux internationaux ;
- 8 canaux permettant de recevoir huit écrans résultats ;
- les trois chaînes françaises (A2, FR3 et TF1).

L'allocation des positions entre les détenteurs de droits

Une allocation a été proposée aux représentants du Coda, le 31 mai 1991, et a été acceptée quasiment d'emblée (quelques modifications ayant été apportées par la suite en interne dans l'allocation UER). Cette allocation respectait les principes suivants : les radios et télévisions qui apportaient leurs propres équipements de commentaire (principalement CBS) se trouvaient regroupées en bout de ligne ; les cabines jugées moins bien placées étaient attribuées à ORTO 92 en secours, puis comme positions reporters équipées simplement d'un téléviseur sans liaison commentaires ; les cabines restantes étaient attribuées, suivant leur qualité de vision directe, aux pays ayant plus ou moins de chances de médailles.

Les utilisations déportées des positions commentateurs

Le COJO avait décidé que la transmission secours du signal international utiliserait la voie satellite. Cette disposition a rendu le signal international visible n'importe où à l'intérieur de la zone olympique, en particulier sur les récepteurs télévision des positions commentateurs.

Ce dispositif permettait le commentaire off tube d'une épreuve se déroulant sur un autre site, à condition toutefois de disposer aussi d'un minimum d'écrans résultats et d'un son-guide venant du site.

Par ailleurs, certaines positions commentateurs sont depuis quelques Jeux détournées de leur rôle habituel et utilisées comme position caméra. En effet, de plus en plus, les radiodiffuseurs filment le commentateur pendant une épreuve, ce qui le situe bien dans le contexte du sport pour les spectateurs mais utilise une position commentateur comme position caméra.

• LES PRATICABLES CAMERAS

En plus des positions ENG, plusieurs organismes ont demandé à pouvoir disposer de positions de caméras privatives sur quasiment toutes les épreuves : CBS, chaînes françaises, haute définition européenne et NHK Hivision.

Un ordre de priorité a été décidé pour répondre à la demande en donnant priorité à ORTO 92, à CBS, aux autres radiodiffuseurs et, enfin, à la TVHD européenne, puis japonaise.

De plus, pour limiter la demande dans les sites intérieurs où la place était comptée pour les spectateurs, il a été convenu de facturer aux demandeurs le coût des billets neutralisés par ces positions caméras.

• AIRES D'INTERVIEWS, ZONES ENG, ZONES MIXTES

Il a fallu essayer à tout prix d'éviter la ruée sur les athlètes.

Des zones de contact ont été organisées, d'une manière différente suivant que les épreuves se déroulaient sur des sites extérieurs ou intérieurs.

Since orders were placed well in advance, from an early date we were able to make a good estimate of the overall quantities of booths required at each venue.

Although overall figures did not vary significantly, there was nevertheless an enormous amount of modification in the orders.

The lay-out of the commentary positions

At outdoor sports venues, COJO built all commentary positions from temporary cabins. The technical equipment (commentator's desktop) was installed and managed by ORTO and worked very well.

COJO installed TV monitors in each commentary position.

There were two screens per position everywhere except Courchevel and La Plagne where a third one was fitted to compensate for poor visibility of the scoreboards.

The monitors could receive:

- one channel carrying the local signal (two at Albertville and Méribel),

- four channels for the four international signals,
- eight channels giving access to eight results screens.
- the three French channels (Antenne 2, FR3 and TF1),

The allocation of positions among rights-holders

An allocation project was presented to CODA representatives on 31 May 1991 and was accepted almost immediately. (Some modifications were made later within the EBU allocation).

Allocation was based on the following principles:

- The radio and TV companies bringing their own commentary equipment (mainly CBS) were grouped at the end of the line.

- Booths judged not very well placed were attributed to ORTO as back-up, then as reporting booths equipped with a TV only and no commentary links.

- The remaining booths were attributed to countries with greater or smaller chances of winning medals, according to the quality of their direct view.

Various uses of the commentary positions

COJO had decided that the back-up transmission of the international signal would be by satellite. This meant that the international signal could be seen from anywhere in the Olympic Area, in particular on the TV screens in the commentary positions.

This facilitated off-tube commentary of an event taking place at another venue provided that there were a minimum of results screens available and sound from the other venue.

Over the last few Olympics Games, certain commentary positions have been diverted from their usual role and used as camera positions.

Indeed, more and more broadcasters film the commentator during the event, which places him or her well into the sporting context for the spectators, but which uses a commentary position as a camera position.

• CAMERA PLATFORM

As well as the ENG positions, several organizations asked for exclusive camera positions at practically all events: CBS, the French channels, European High Definition, and NHK-Hivision.

Priorities were established to respond to demand, giving priority first to ORTO, then CBS, then to the other broadcasters, and lastly to European and Japanese HDTV.

Furthermore, to limit demand in indoor venues where space was calculated for spectators, it was agreed to charge the applicants for the cost of lost ticket revenue due to camera positions.

• INTERVIEW AREAS, ENG ZONES, MIXED ZONES

Crowding of athletes, resulting in fights or bad shots, had to be avoided at all costs. The contact zones were organized according to whether the events were indoor or outdoor.

Les sites extérieurs

La zone interviews, située sur la raquette d'arrivée, était isolée de la zone entraîneurs, où se rend l'athlète après avoir franchi la ligne d'arrivée, par une barrière qui permettait cependant les prises de vues.

Au bord de la zone entraîneurs et avant la zone interview, étaient disposés trois boxes privés, afin de respecter les priorités accordées à ORTO, aux diffuseurs nationaux et à CBS.

Un cheminement était prévu de manière à faire sortir les athlètes de la zone entraîneurs en longeant la zone d'interview et en ménageant une longue zone de contact.

Contrairement aux Jeux précédents, les ENG et radios partageaient cette même zone d'interviews avec les cinq représentants des grandes agences de presse reconnues par le CIO pour simplifier les contrôles d'accès. Ensuite était prévue la zone mixte où se trouvaient les journalistes et les radiodiffuseurs qui n'avaient pas obtenu le droit d'accès à la zone d'interview prioritaire.

Ce dispositif a fonctionné parfaitement lorsque les contrôles d'accès ont été strictement appliqués. Le problème essentiel rencontré sur certains sites a été celui du trop grand nombre de personnes stationnant dans la zone entraîneurs (introduites par les fédérations, les sports ou l'organisation), qui faisaient écran à l'athlète convoité par les radiodiffuseurs.

Par ailleurs, cinq équipes (ORTO, CBS, le film officiel et, pour les deux possibilités restantes, sur TF1 et A2 à la condition que la chaîne française qui n'était pas en direct travaille en pool pour les télévisions d'Europe) avaient accès aux zones d'échauffement au départ des épreuves de ski alpin. De plus, les couloirs photographes le long des pistes ont été ouverts aux ENG désireuses de filmer depuis ces positions. Enfin, les ENG avaient accès au bord de piste lors des entraînements.

Sites couverts

Pour les patinages artistique et de vitesse à Albertville, pour le hockey sur glace à Méribel, une zone unique pour les détenteurs de droits et la presse (zone mixte) a été installée, malheureusement éloignée du cheminement emprunté par les athlètes à la fin de l'épreuve.

Un coin studio, décoré et éclairé, pouvait être réservé par les télévisions sur place, en s'adressant à l'équipe du directeur de site ORTO qui se chargeait d'organiser le rendez-vous avec les athlètes ou les entraîneurs.

Pour le patinage artistique, c'est le *kiss and cry* et la zone environnante qui ont été utilisés par les radiotélévisions pour les interviews en fin de compétition.

En outre, les radiodiffuseurs ont pu assister aux entraînements.

Pour le hockey sur glace, dès que les matchs ont eu une portée médiatique internationale, le seul moyen d'éviter les problèmes consistait à disposer, sur le cheminement de l'athlète, entre l'aire de compétition et le vestiaire, une zone mixte convenablement dimensionnée et partagée en zone radio-télévision et zone presse écrite.

Sur tous les sites où seulement une zone mixte était organisée, une zone réservée aux caméras ENG a été aménagée. Cette zone se trouvait dans des gradins pour le patinage artistique et le hockey sur glace, et dans les gradins et en bordure de piste pour le patinage de vitesse.

Cas particulier du théâtre des cérémonies

L'accréditation olympique ne permettait pas aux radiodiffuseurs de pénétrer dans le théâtre des cérémonies. Les possibilités d'accès proposées aux radiodiffuseurs ont été les suivantes :

- accès aux cabines commentateurs privées limité à trois personnes par cabine, sur présentation d'un badge nominatif

Outdoor venues

The interview area, situated in the finish area, was separated from the coaches' zone where the athletes went after crossing the finish line, by a barrier which did not, however, get in the way of cameras.

Also at the edge of the coaches' zone, in front of the interview area, were three exclusive trailers, for ORTO, the national broadcasters and CBS, in order of the priorities granted them.

An itinerary was planned so that the athletes would pass along the length of the interview area after leaving the coaches' zone, providing a long area of possible contact.

Unlike previous Olympic Games, ENG and radio companies shared this interview area with the five representatives of the major press agencies recognized by the IOC, to simplify access control.

Next, there was the mixed zone for the journalists and broadcasters who had not obtained right of access to the priority interview area.

These arrangements worked perfectly when access control was applied strictly.

The main problem encountered at certain venues was that too many people stayed in the coaches' zone (allowed in by the federations, the sports organizers or COJO), which kept the athletes the broadcasters most wanted to interview out of reach.

The FIS (International Ski Federation) authorized only a total of five teams to enter the warm-up zone in the start area of the Alpine skiing events. ORTO, CBS, the Official Film, TF1 and Antenne 2, were picked, on condition that the French Channel which was not broadcasting live should pool its work for European TV companies.

In addition, the photographers' corridors alongside the runs were open to ENG teams wishing to film from those positions. Finally, ENG access at the edge of the run during training was permitted.

Indoor venues

For figure and speed skating at Albertville, and ice-hockey at Méribel, a single zone for rights-holders and press (mixed zone) was set up, unfortunately rather far from the itinerary taken by the athletes after the event.

A studio corner, with props and lighting, could be reserved by TV crews on site, by applying to the venue ORTO manager's team who were responsible for organizing meetings with athletes or coaches.

For figure skating, it was the 'kiss or cry' zone and surrounding area that were used by broadcasters for interviews after a competition.

Furthermore, broadcasters were able to attend training sessions. The only way to avoid problems was to have separate, suitably sized mixed zones, one each for broadcasters and the press, on the athletes' way from the competition to the changing rooms.

At all venues where there was only a mixed zone, a zone reserved for the ENG cameras was made. This zone was situated in the stands for the figure skating and ice-hockey and in the stands and rinkside for speed skating.

The special case of the ceremonial stadium

Olympic accreditation did not allow broadcasters to enter the ceremonial stadium. Access possibilities for broadcasters were as follows:

- Access to dedicated commentary booths limited to three persons per booth, upon presentation of a name-badge bearing the number of the booth and the accreditation card issued by stadium security.

portant le numéro de la cabine et de la carte d'accréditation délivrée par la sécurité du théâtre ;

- accès aux sièges observateurs sur présentation de billets numérotés ;

- accès à la zone ENG, placée dans les gradins de façon à permettre à chaque équipe ENG de filmer la délégation de son pays pendant le défilé ;

- accès aux positions caméras autorisées pour les couvertures unilatérales sur présentation d'un laissez-passer spécial avec photo ;

Permis SOS sur les sites.

Sur l'ensemble des sites, un petit nombre de permis d'urgence dits SOS (maximum de dix par site pour ORTO), permettant d'accéder à n'importe quelle zone, a été attribué à ORTO 92, à CBS et à NHK Hivision.

Attribution des autorisations d'accès

La première difficulté a été de déterminer une heure limite de commande convenable, les RTV souhaitant à la fois pouvoir faire des demandes tardives, mais également connaître le plus tôt possible la liste des équipes autorisées afin de pouvoir faire leur planning. L'heure limite de 13 h a finalement été retenue et s'est avérée satisfaisante pour tout le monde.

Le dépouillement quotidien des demandes a fait apparaître que, dans l'ensemble, les zones ENG furent convenablement dimensionnées.

Contrôle d'accès

Les radiodiffuseurs devaient être informés clairement sur les zones qui leur étaient autorisées et celles qui ne l'étaient pas et sur la manière d'obtenir les laissez-passer nécessaires. Ce document récapitulatif des accès spécifiques devait faire partie du *Guide des media*, mais il n'a pu y être intégré à temps et a été joint à la documentation fournie aux radiodiffuseurs à leur arrivée en zone olympique.

À chaque contrôle d'accès, un panneau a été implanté où figuraient les règles d'accès avec la reproduction des laissez-passer nécessaires.

Accès aux villages olympiques

Les athlètes ont été répartis dans plusieurs villages olympiques : le village principal de Brides les Bains, les villages secondaires des Saisies, de Val-d'Isère, de La Plagne, de La Tania et de Tignes.

De plus, et c'était une nouveauté, à Brides Les Bains des laissez-passer permanents à la zone internationale ont été accordés aux radiodiffuseurs pour leurs équipes ENG.

Les media pouvaient également être invités sur le quota d'une délégation sportive et faire des prises de vues dans la zone privative de la délégation à l'intérieur de la zone résidentielle.

• LE MOBILIER

Les commandes initiales de mobilier ont été très étalées dans le temps, entre janvier et novembre 1991.

Ce dossier a sans doute été l'un des plus critiques et il aurait fallu susciter plus tôt les commandes des radiodiffuseurs (la commande globale de l'UER n'est parvenue qu'en septembre 1991), demander aux fournisseurs des livraisons avec plus d'antériorité et prévoir au moins 50 % d'inflation du fait des commandes de dernière minute (en particulier pour des équipements tels que les fax ou les ordinateurs).

- Access to observers' seats on presentation of numbered tickets.

- Access to the ENG zone, placed in the stands so as to enable each ENG team to film their country's delegation during the parade.

- Access to authorized camera positions for unilateral coverage on presentation of a special pass bearing a photo.

SOS permits at the venues

For all the venues, a small number of emergency or SOS permits (a maximum of 10 per venue for ORTO), granting access to any zone, was attributed to ORTO'92, CBS and NHK-Hivision.

Attribution of access permits

The first problem was to determine a suitable deadline for orders, since broadcasters wanted both to be able to make their requests at the last minute, but also required the list of authorized teams as early as possible so that they could plan their schedules. Finally 1 p.m. was declared as the deadline, and this proved satisfactory to everyone concerned.

The daily examination of requirements showed that on the whole the ENG zones were of an adequate size.

Access control

Broadcasters had to be clearly informed about the zones to which they were authorized and those to which they were not; and on how to obtain the requisite passes.

Such a document, summarizing specific access rights, had to be included in the documents handed to broadcasters when they arrived at the Olympic Area.

At each access control point, a notice-board showing the rules of access had to be set up, with reproductions of the requisite passes.

Access to the Olympic villages

The athletes were spread over several Olympic villages: apart from the main one at Brides-les-Bains, there were subsidiary villages at Les Saisies, Val-d'Isère, La Plagne, La Tania and Tignes.

Furthermore, and this was a novelty, at Brides-les-Bains permanent passes to the international zone were granted to broadcasters for their ENG teams.

For the other villages, the rule was first come first served.

Media personnel could also be invited on the quota of a sports delegation and take photos or film in the delegations' exclusive area within the residential area.

• FURNITURE

Initial furniture orders were spread out over a long period of time, between January and November 1991. This undoubtedly proved to be a critical issue. Broadcasters should have been approached for their orders much earlier (EBU's total order did not arrive until September 1991), deliveries should have been ordered much sooner, and at least 50% inflation should have been foreseen in the case of last-minute orders (especially for such equipment as fax machines, computer terminals, etc.)

• TELEPHONES

Telephones were ordered directly from France Télécom in close coordination with COJO.



© LAURENT BAGNIS

• LES TÉLÉPHONES

Les téléphones ont été commandés directement auprès de France Télécom, mais en étroite coordination avec le COJO.

LES SERVICES GÉNÉRAUX

• L'ACCUEIL EN SAVOIE OLYMPIQUE

Distribution de la mallette cadeaux/informations

Conformément à la tradition olympique, un cadeau de bienvenue a été distribué à chaque accrédité media, toutes catégories confondues, composé des objets suivants : un sac à dos comportant un bloc papier, des stylos, des pin's et un baladeur qui permettait, entre autres, d'écouter la radio de service des Jeux (Radio-France Savoie, Info 92).

Avec le cadeau de bienvenue était distribuée une série de documents spécialement destinés à informer l'ensemble des media et à garantir le bon déroulement de leur séjour en Savoie olympique.

En raison des heures d'ouverture étendues, la journée de travail a été organisée en deux équipes de deux personnes minimum et de quatre personnes maximum en fonction des arrivées attendues.

Ces permanences ont été assurées par des Équipeurs sous la responsabilité d'une personne du service media.

Accès aux remontées mécaniques des sites olympiques

Le COJO avait négocié avec les différentes communes afin d'obtenir que les media accrédités RTA et RTB puissent utiliser gracieusement les remontées mécaniques sur l'ensemble des sites olympiques.

Festival olympique des arts

Après une information préalable, par le biais notamment du *Guide des media* (calendrier et renseignements pratiques), la possibilité était donnée aux radiodiffuseurs d'assister gracieusement aux spectacles du Festival olympique des arts.

Des billets gratuits étaient distribués au CIRTV suivant la règle du « premier arrivé, premier servi ».

• ARRIVÉES/DÉPARTS DES RADIODIFFUSEURS EN SAVOIE

Ce système a été activé le 15 janvier 1992, soit trois semaines avant la cérémonie d'ouverture.

Le temps d'attente était d'environ trente minutes, avec des pointes de presque une heure les jours d'arrivées très importantes (5 et 6 février) : c'est beaucoup mais difficilement évitable.

Ce système à l'arrivée a été conçu et dimensionné à partir du dépouillement d'un formulaire de demande de renseignements, envoyé à chaque radio ou télévision détentrice de droits dans le courant du mois de novembre 1991.

Les horaires d'arrivées des radiotélévisions ayant donc été annoncés, il n'y a pas eu de problèmes de ramassage des équipes de télévision dans les gares et les aéroports olympiques.

Ce système a été complété par des transports à la demande pour des cas particuliers.

Cette organisation arrivées/départs a fonctionné jusqu'au 26 février, soit trois jours après la fin des Jeux.



© ATGER/EDITING

GENERAL SERVICES

• THE RECEPTION IN OLYMPIC SAVOIE

Distribution of the gift/information pack

In accordance with Olympic tradition, a welcome gift was offered to all accredited media staff of all categories, a total of 7,500 people.

The gift was composed of the following items: a rucksack containing note-book, pens, pins and a pocket radio which enabled them to listen to the Olympic radio service (Radio France Savoie, Info '92).

With the welcome gifts, a series of documents were handed out especially designed with information on all the arrangements for their stay in Savoie.

The gift pack was distributed at the accreditation centre.

Because of the long opening hours, the day's work was organized in two shifts of a minimum of two and a maximum of four people, according to expected arrivals. These shifts were manned by Volunteers under the authority of the media department.

Access to the ski-lifts at the Olympic venues

COJO had also negotiated with the various parishes to get free access to chair-lifts at all the Olympic venues for RTA and RTB accredited media.

Olympic Arts Festival

After previous information given notably through the *Media Guide* (calendar and practical information),

broadcasters were given the opportunity to attend the Olympic Arts Festival performances free of charge.

Free tickets were distributed at the IBC on a first come first served basis.

• ARRIVALS/DEPARTURES OF BROADCASTERS IN SAVOIE

The system became operative on 15 January 1992, that is, three weeks before the opening ceremony.

Waiting time was about 30 minutes with peaks of almost an hour on the busiest days (5 and 6 February); this was too long, but difficult to avoid.

The arrivals system was conceived and planned by examining of an information questionnaire sent to each rights-holding broadcaster in November 1991.

Since the broadcasters' arrivals were announced in advance, there were no problems in picking up TV teams at the Olympic railway stations and airports.

The arrivals/departures system functioned until 26 February, that is, three days after the end of the Games and was complemented by transport on request for special cases.

• ACCREDITATION

Since an inflation of the numbers of accredited people from rights-holding companies has been observed from one Olympic Games to the next, COJO tried to protect itself from overcrowding by negotiating a maximum number of accreditations or accommodation places:



• L'ACCREDITATION

Le COJO, connaissant l'inflation de cette population de Jeux en Jeux, a voulu se préserver d'une trop grande affluence en négociant dans les contrats un nombre maximum d'accréditations ou d'hébergements :

Radios-TV	Nombre d'accréditations ou d'hébergements négocié par contrat
CBS	1 400
CBC/SRC	270
NHK	250
UER	1 000
OIRT	30

Les organismes sont restés dans les chiffres négociés, sauf l'UER dont le chiffre final a été de 1 500 contre 770 à Calgary.

Les formulaires de demandes d'accréditation ont été envoyés aux détenteurs de droits dans le courant du mois de juillet pour retour au 1er octobre 1991.

Une carte d'identité olympique a été délivrée à chaque accrédité RT.

Cette carte, accompagnée d'un passeport en cours de validité, permettait d'entrer en France. Elle ne donnait pas accès aux sites olympiques mais facilitait les formalités pour l'obtention de la carte d'accréditation.

Le centre d'accréditation a officiellement ouvert ses portes le 15 janvier 1992.

Deux problèmes se sont posés avec les organismes de télévision français :

- importantes demandes d'accréditations pour diverses personnalités du monde audiovisuel français ;
- demandes d'accréditations tardives pour des équipes non impliquées directement dans la couverture sportive des Jeux (émissions matinales, magazines...).

Des accréditations RTB sans droits d'accès ont été délivrées, au cas par cas, et permettaient à ces équipes de se présenter au centre d'accréditation à la journée d'un site et de se voir ou non délivrer un passe journalier (en fonction de l'affluence).

• LE TRANSPORT

Les réseaux de transport media

Le réseau de transport intersite permettait d'assister à une ou plusieurs épreuves dans une même journée. Il fonctionnait initialement du 8 au 23 février et collait exactement au calendrier des épreuves ; il s'adaptait en fonction des reports d'épreuves.

Pour assister à une épreuve, deux à six horaires à des intervalles de trente minutes étaient prévus. Ces horaires permettaient d'arriver plus de 2 h à l'avance pour les épreuves phares et 1 h 15 à l'avance, au minimum, pour les autres. À la demande des radiodiffuseurs, ce transport a été avancé au 5 février pour permettre d'assister aux entraînements officiels et à la session du CIO à Courchevel.

Le réseau de transport local permettait au radiodiffuseur, lorsqu'il habitait sur un site sportif, de relier son hébergement au sous-centre de presse du site auquel l'hébergement était rattaché ou au CIRTV pour les habitants de la zone de Moûtiers. Les horaires ont été adaptés aux besoins des media.

Aucun incident ne s'est produit sur le réseau intersite, mais il a été peu utilisé par les radiodiffuseurs.

En revanche, le réseau de transport local a été très utilisé.

Les radiodiffuseurs qui s'étaient logés par eux mêmes n'étaient pas pris en compte dans ce système et devaient s'organiser pour rejoindre les arrêts programmés du réseau local.

Radio-TV	Number of accred./ accom. negotiated per contract
CBS	1,400
CBC/SRC	270
NHK	250
EBU	1,000
OIRT	130

All the organizations kept within the agreed figures, except EBU whose final figure was 1,500 compared with 770 at Calgary.

Accreditation application forms were sent to the rights-holders in July for return by 1 October 1991.

An Olympic identity card was issued to all RTV accreditation holders. This card, accompanied by a valid passport, entitled the bearer to enter France. It did not give access to the Olympic venues but helped to speed up the formalities of obtaining a accreditation card.

Two problems arose with the French TV companies:

- Numerous requests for accreditation for personalities from the French audiovisual world.
- Late applications for teams not directly involved in Olympic sports coverage (breakfast shows, etc.).

'RTB without access rights' accreditation was issued, enabling these teams to report to a venue's day-accreditation desk where they might be issued a day-pass, according to how busy the venue was.

• TRANSPORT

The media transport networks

The inter-venue network made it possible to attend one or several events on the same day.

Originally it was to operate from 8 to 23 February and follow the events schedule precisely, adapting to postponements.

To attend a given event, two to six departures, at 30 minute intervals, were scheduled. These timetables enabled people to arrive more than two hours early for the most popular events and a minimum of one and a quarter hours in advance for the others.

At the broadcasters' request, the service began to run on 5 February to enable people to attend the official training sessions and the IOC session at Courchevel.

The local network enabled broadcasters staying at sports venues to get from their accommodation to the related sub press centre, or to the IBC for people staying in Moûtiers.

Timetables were adapted to the needs of the media.

No incidents occurred on the inter-venue service, which was little used by broadcasters.

However, the local service was much used.

Broadcasters who had arranged their own accommodation were not catered for by the service, and it was up to each one of them to get to one of the scheduled stops.

At the last minute, a fleet of chauffeur-driven vehicles was sent to the IBC. This enabled us to solve several special cases with optimal flexibility, which was much appreciated by the rights-holders.

Other transport available to accredited media

'Pass'montagne', similar to an urban bus service, for local inhabitants (1-23 February at fixed times, round the clock); JO Bus: spectator transport to the Olympic venues; free trains at certain times, 8-23 February.

À la dernière heure, une flotte de véhicules avec chauffeurs a été affectée au CIRTV. Cette flotte a permis de régler quelques cas particuliers avec le maximum de souplesse et a été fort appréciée par les détenteurs de droits.

D'autres transports étaient utilisables par les media accrédités : le Pass' Montagne, comparable à un réseau de bus urbain, destiné aux habitants de la région (du 1er au 23 février à horaires fixes et 24h/24) ; les JO bus, transport des spectateurs vers les sites de compétition ; les trains gratuits, à certaines heures du 8 au 23 février.

Les autorisations de circulation

Le besoin essentiel était celui des équipes ENG qui transportaient du matériel lourd. Mais la demande concernait aussi les véhicules de dépannage de matériel, ceux des équipes radio, ceux des décideurs voulant rapidement se rendre n'importe où en cas de problème, et ceux des équipes de production itinérantes.

Il y avait aussi une demande très importante des Français à l'intérieur de l'UER pour d'autres équipes que les équipes ENG/Sports.

Tous les organismes demandaient des permis « tous sites » permanents pour des raisons compréhensibles de flexibilité.

Les places de parking sur les sites

Un ou plusieurs parkings media partagés entre la presse et les détenteurs de droits ont été définis sur chaque site. Les besoins ont été calculés de la façon la plus serrée possible car la place disponible sur chaque site était très réduite.

Chaque équipe ENG ayant une autorisation de tournage en zone d'interview bénéficiait aussi d'une place de parking.

Il a été alloué un certain nombre de places de parking aux organismes de radiotélévision.

• L'HÉBERGEMENT

L'hébergement a été l'un des problèmes cruciaux rencontrés par les radiodiffuseurs lors des Jeux d'Albertville.

Cette difficulté s'explique essentiellement par la dispersion et la disparité de la qualité des hébergements proposés, ainsi que par les prix pratiqués.

Principes dans la recherche d'hébergement pour les radiodiffuseurs

Le COJO avait l'obligation contractuelle d'être prêt à répondre, à un tarif agréé, à toute demande d'hébergement de la part d'un accrédité RTV. Les hébergements – chambres individuelles avec bain ou douche et convenablement meublées – devaient être situés à moins de trente minutes du lieu de travail principal et répondre, en matière de services, à des normes hôtelières.

Chronologie dans l'allocation des hébergements aux radiodiffuseurs

Octobre 1989

À partir des nombres figurant dans les contrats de vente des droits radiotélévisés, une première estimation des besoins d'hébergement (détenteurs de droits + ORTO 92) a été établie : 4 700 lits répartis entre 2 500 zone Moûtiers et 2 200 sur les sites.

Novembre 1989

Nous avons envoyé aux radiodiffuseurs un dossier d'information (*Albertville 1992. Dossier d'information radio et télévision*) sur les Jeux, qui expliquait notre politique de décentralisation de l'hébergement et le fait que le parc hébergement était composé d'hôtels et d'appartements.

À ce dossier était joint un questionnaire sur les besoins des radiodiffuseurs. Le dépouillement de ce questionnaire a confirmé les estimations initiales.

Traffic permits

The most urgent need was that of the ENG teams transporting heavy equipment, but demand also came from repair vehicles, radio teams, decision-makers who might have to get somewhere rapidly in case of emergency, and itinerant production teams.

There was great demand from the French within EBU for teams other than sports ENG's.

All organizations asked for permanent all-venue permits for obvious reasons of flexibility.

Parking spaces at the venues

One or several media car-parks shared by press personnel and rights-holders were planned at each venue. Needs were carefully calculated owing to limited space available at venues.

Each ENG team with a shooting permit for an interview area was also given a parking space.

A certain number of parking spaces were also allocated to broadcasters.

• ACCOMMODATION

Accommodation was a critical issue for the broadcasters coming to the Albertville Olympics.

The main problems arose from the dispersion and disparity in quality of the accommodation proposed, and in the prices asked.

Criteria of selection of accommodation for broadcasters

COJO was under contractual obligation to satisfy all requests for accommodation from anyone with RTV accreditation at a fixed price. The accommodation had to be single rooms with bath or shower and adequately furnished, to be less than 30 minutes from the main workplace and to provide standard hotel services.

Chronology of allocation of accommodation to broadcasters

October 1989

A preliminary estimate was made of accommodation requirements (rights-holders and ORTO) from numbers figuring on the contracts of sale of TV rights: 4,700 beds, of which 2,500 were in the Moûtiers zone and 2,200 at the venues.

November 1989

Broadcasters were sent information (*Albertville 1992 - Broadcasters' Information Pack*) about the Games, explaining among other things the policy of decentralized accommodation and the fact that it would be composed of hotels and apartments.

The pack included a questionnaire on broadcasters' needs. Examination of the results of the questionnaire confirmed our original estimates.

June 1990

An accommodation order form was sent to the broadcasters; it was to be returned by 1 August 1990. The order form gave the rates for a room and breakfast, which were as follows:

- 890 FF (US\$ 145) for a single room;
 - 1,100 FF (US\$180) for a twin room;
- and the fixed periods of reservation:
- from 1 or 5 to 14 February inclusive;
 - from 15 to 24 or 28 February inclusive;
 - from 1 to 28 February inclusive at a reduced rate (21,470 francs single).

The fixed rate and periods were adopted to avoid further complications in the allocation of rooms.

Facilities

The price of 890 francs for a single room included breakfast, the daily cleaning, and clean bed-linen and towels every three or five days.

Upon the express request of the broadcasters, COJO undertook to install telephones in the accommodation at its own expense,

Jun 1990

Un bon de commande hébergement a été envoyé aux radiodiffuseurs. Le retour était demandé pour le 1er août 1990. Le bon de commande précisait le tarif pour une chambre avec petit déjeuner :

- 890 francs (145 \$US), pour une chambre simple ;
 - 1 100 francs (180 \$US) pour une chambre double ;
- ainsi que les périodes de réservation obligatoires :
- du 1^{er} ou du 5 au 14 février inclus ;
 - du 15 au 24 ou au 28 février inclus ;
 - du 1^{er} au 28 février inclus avec prix réduit (21 470 francs en simple).

Le tarif unique et les périodes obligatoires ont été adoptées pour éviter de compliquer encore le processus d'allocation des chambres.

Les services

Le prix de 890 francs pour une chambre simple incluait le



petit déjeuner, le ménage journalier, le changement des draps et du linge de toilette tous les trois ou cinq jours.

À la demande expresse des RTV, le COJO s'est engagé à installer à ses frais des téléphones dans les hébergements chaque fois que c'était matériellement possible. Il y a eu effectivement des téléphones dans tous les appartements, sauf dans 29 cas pour lesquels un dédommagement a été versé aux radiodiffuseurs pénalisés. Les radiodiffuseurs versaient une avance à l'arrivée et les lignes étaient coupées (la réception d'appels était maintenue) si l'avance était consommée. Ensuite, la ligne était rétablie quasi instantanément lorsque l'agent régularisait la situation. Ce système a dans l'ensemble bien fonctionné.

En raison de la diversité du parc d'hébergement, certains radiodiffuseurs ne disposaient pas de téléviseur dans leur chambre. La possibilité de louer des postes de télévision, en passant directement par une agence de location, a été offerte à ceux qui le désiraient.

• LA RESTAURATION

Une restauration spécialement réservée aux media devait être organisée sur l'ensemble des sites olympiques, le plus proche possible de leur lieu de travail.

La totalité de la restauration media était assurée par un groupement d'intérêt économique (GIE Traiteurs 92) réunissant les plus grands traiteurs français.

Sur tous les sites, des restaurants en self-service ont été installés, servant des repas complets.

whenever it was materially possible. Finally all apartments except 29 had one, and those occupying these were paid an indemnity.

Broadcasters paid an advance see on arrival, the line being cut off for outgoing calls once the advance had been used up. The line was instantly reconnected when the user regularized the situation.

This system although complicated, worked well on the whole.

Because of the diversity in types of accommodation, certain broadcasters did not have a TV set in their room.

For those who wished, it was possible to hire a set through a TV rental firm.

• CATERING

A catering service exclusively for the media had to be organized throughout the Olympic venues, as close as possible to their workplace.

All media catering was provided by an commercial group (GIE Traiteurs) comprising of the best French caterers.

Self-service restaurants serving complete meals were organized at all the venues.

First of all, the media department made a rough estimate of needs, venue by venue, according to users' habits, numbers using the venue, competition times, numbers staying at the venue.

This was not an easy exercise, and our estimates proved inaccurate.

Local restaurants which were more attractive, often cheaper, and less crowded with tourists than expected, attracted a lot of media people.

The media restaurants in Albertville and Moûtiers (see III-The IBC) received between 60% and 70% of estimates.

At sports venues, 30% of estimated numbers used the media restaurants, except at Méribel where the figure was 50% due to its central position.

For the future, it would perhaps be more appropriate, in view of the Olympic life-style of media staff, to provide a fast-service, cafeteria-type restaurant, well situated and serving good quality food, rather than providing full meals, even in a self-service restaurant.

• INFORMATION

The main source of information for the media was the Info '92 database. It could be accessed through 1600 IBM PS/2 terminals distributed all over the Olympic area. News items of most interest to the general public were also accessible through a minitel service known as 'COJO 92'.

At the IBC, 32 computer terminals were available in both communal and dedicated areas.

This Info '92 data-system provided a source of information much appreciated by broadcasters.

Info '92

Results were given practically in real time.

Background information gave the Olympic Winter Games results since 1924, and international competition results since 1988.

General information was available concerning COJO catering and transport, the weather, the sports calendar and the Arts Festival calendar.

The Olympic mailbox enabled members of the Olympic Family to exchange messages via an electronic mailbox and to send messages on the Alphapage radio-message service.

The daily news bulletin, in English and French, was produced by the 60 researchers and writers of COJO's BDI (information bureau).

First of all, there were two leaders giving the latest news

Tout d'abord, le service media a essayé d'estimer les besoins, site par site, en fonction des habitudes, de la fréquentation du site, des horaires des compétitions, du nombre de media hébergé sur le site.

Cet exercice ne fut pas facile et nos estimations ne se sont pas toujours révélées exactes.

La restauration locale, plus attrayante, souvent moins chère et beaucoup moins fréquentée que prévu par les touristes, a attiré bon nombre de media.

Les restaurants media d'Albertville et de Moûtiers ont été fréquentés jusqu'à concurrence de 60 à 70 % des estimations.

Sur les sites sportifs olympiques, la fréquentation des restaurants media est restée égale à 30 % des estimations faites, sauf celui de Méribel utilisé à 50 % des estimations en raison de sa situation centrale.

Une restauration rapide de type cafeteria, de bonne qualité et bien située, est peut être une solution plus appropriée au mode de vie des media pendant les Jeux, plus en tout cas que la fourniture d'un repas complet, même en self-service.

• L'INFORMATION

Le principal support d'information aux media était une banque de données informatisée, Info' 92. Elle était accessible à partir de 1 600 terminaux IBM PS/2, répartis dans toute la zone olympique. Les informations intéressant le grand public étaient reprises par un serveur minitel baptisé COJO 92. Au CIRTV, 32 terminaux étaient répartis dans les espaces communs et dans les espaces privés.

Ce système d'information Info' 92 a été très apprécié des radios et des télévisions.

Info' 92

Les résultats sportifs étaient donnés quasiment en temps réel.

Les informations historiques donnaient les résultats des Jeux olympiques d'hiver depuis 1924, des compétitions internationales depuis 1988, des informations générales sur la restauration et les transports COJO, la météo, le calendrier sportif et le calendrier du Festival olympique des arts.

La messagerie olympique permettait aux membres de la famille olympique d'échanger des messages par boîte aux lettres électroniques et d'envoyer des messages sur le réseau de radio messagerie Alphanpage.

Un journal, en anglais et en français, était produit par les soixante informateurs et rédacteurs du « Bureau des informations » du COJO. En tête, on trouvait deux manchettes donnant les informations les plus chaudes, puis une rubrique résumé : « Les Jeux en deux minutes », enfin le détail des communiqués, déclarations, conférences de presse, etc., les nouvelles des sites et des villages olympiques.

Plus de 4 000 dépêches ont été publiées dans ce journal en moins de 29 jours de fonctionnement.

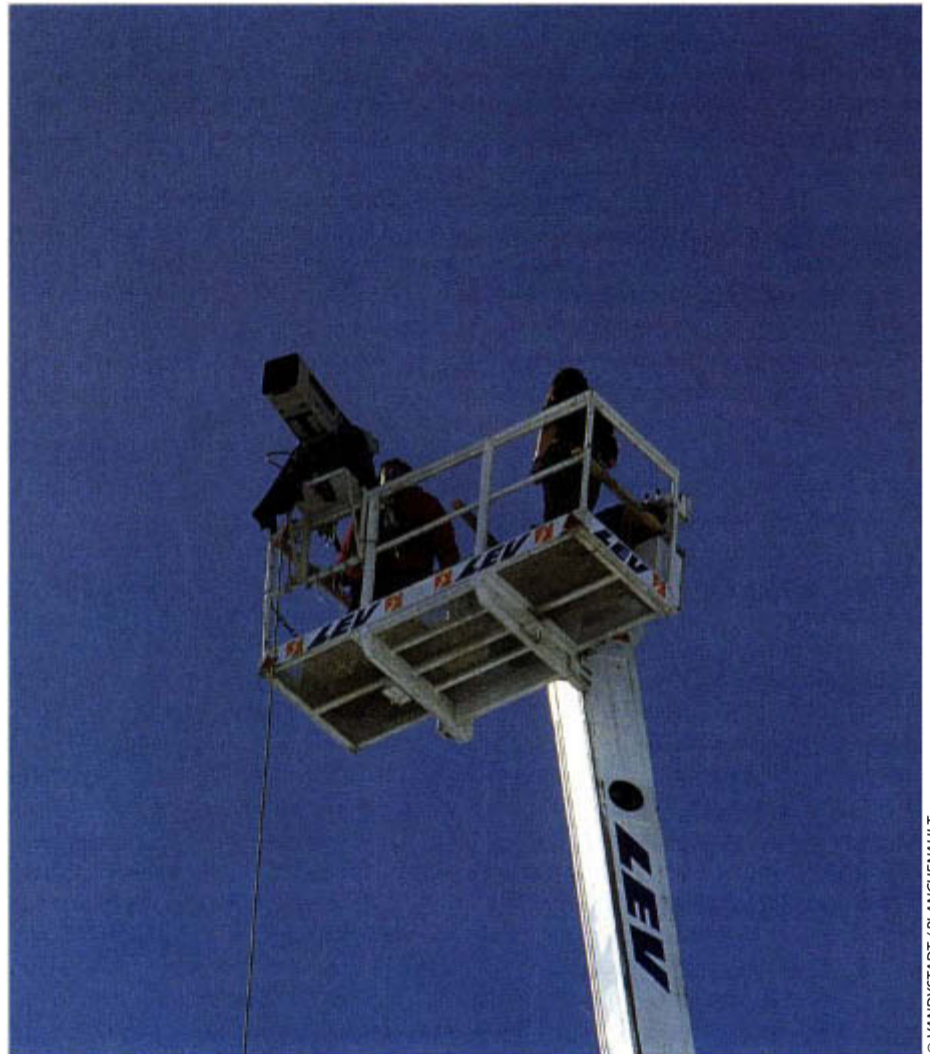
Info' 92 était complété par la radio de service des Jeux « Radio France Savoie Info' 92 – News and Service » diffusée sur l'ensemble de l'espace olympique 24 heures sur 24. Au programme : radio guidage, météo-routes, résultats, chroniques, revue de presse, informations pratiques, etc.

Le journal régional *Le Dauphiné libéré* publiait également un supplément bilingue de seize pages, *Le Quotidien des Jeux*.

Enfin, le quotidien des athlètes, *Villages*, publiait sur quatre pages des informations concernant le vie des villages olympiques.

Ces deux quotidiens étaient distribués gratuitement au CIRTV, au CPP et dans les sous-centres de presse des sites.

Un magazine vidéo quotidien de 20' à 30' était également produit à l'attention des athlètes et disponibles sur demande des radiodiffuseurs.



© VANDYSTADT / PLANCHENAULT

items, then a bulletin column 'The Games in Two Minutes'; lastly, the details of communiqués, announcements, press conferences, etc., and news from the venues and the Olympic villages.

Over 4,000 despatches were published in this bulletin which ran for just under 29 days.

Info '92 was complemented by the Olympic radio programme 'Radio France Savoie Info '92-News and Service' broadcast throughout the Olympic Area round the clock. It consisted of radio guide, road and weather information, results bulletins, press reviews, practical information, etc.

The regional newspaper *Le Dauphiné libéré*, also published a bilingual supplement of 16 pages, *The Olympic Daily News*.

Villages published four pages of news about life in the Villages for the athletes.

These two daily papers were available free in the IBC, the MPC and the venues' subpress centres.

A daily video magazine of 20 to 30 minutes was also produced for the athletes, and available to broadcasters on request.

Lastly, a series of handbooks completed the panoply at the broadcasters' disposal.

The archive department

In the IBC, the MPC and the SPCs, an archive department offered journalists more detailed documents on the competitors, previous titles, the rules, the Olympic event, published by the NOCs, the FIs, the sponsors etc. Rarer documents were photocopied and could be faxed from the central department in the MPC to the other information points.

Une série de guides complétait la panoplie mise à disposition des radiodiffuseurs.

La documentation

Au CIRT, au CPP et dans les SCP, un service de documentation proposait aux journalistes des documents plus détaillés sur les participants, sur les palmarès, les règlements, le dispositif des Jeux, édités par les CNO, les FI, les partenaires, etc. Les documents rares étaient photocopiés et pouvaient être télécopiés depuis la documentation centrale au CPP, vers les autres points de documentation.

CONCLUSION

• LES DIFFICULTÉS

La décentralisation

Fin 1990 et début 1991, des directeurs délégués ont été nommés et mis en place sur tous les sites. Représentants de la direction générale, ils avaient pour mission de coordonner et d'harmoniser sur leur site l'action et la politique de toutes les fonctions centrales. Ils avaient autorité sur tout ce qui se passait sur leur terrain. Nous avons travaillé jusque-là avec les directions fonctionnelles. Nous avons, par exemple, défini le nombre d'Équipiers nécessaires, les mobiliers à mettre en place dans les régies techniques, etc.

Avec la décentralisation, il a fallu tout rediscuter site par site et se démultiplier.

Un contexte de restrictions

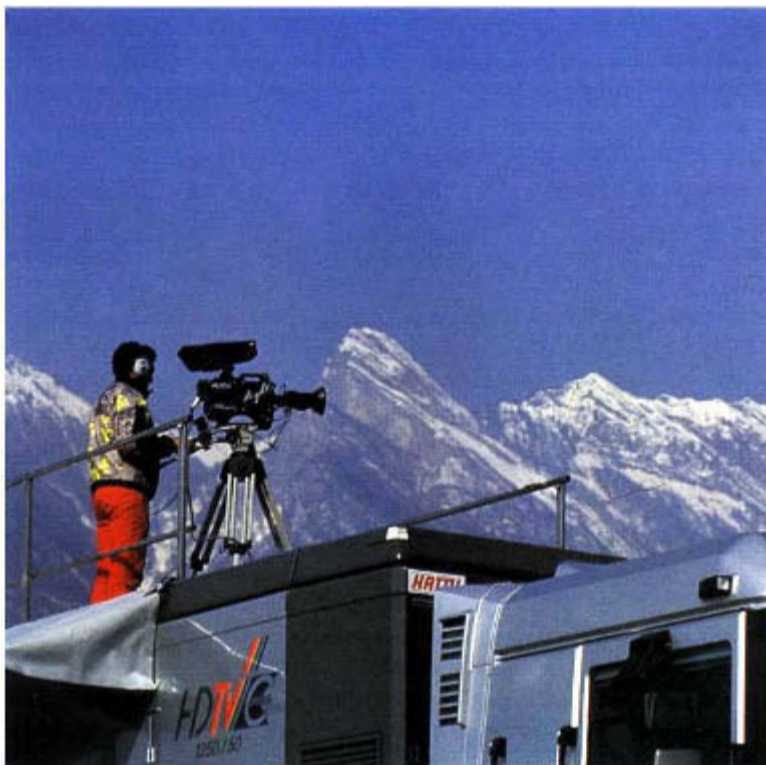
Réduction du nombre d'Équipiers, des mètres carrés, du matériel (tables, chaises, armoires, etc.), des équipements informatiques et télécom (fax, PS, téléphones, etc.) : à la fin de l'été 1991, chaque site s'est vu imposer des enveloppes globales de moyens à ne pas dépasser, dans tous les domaines.

Le zonage et les contrôles d'accès

En ce domaine aussi, les directeurs de site ont exercé leur autorité, en privilégiant les spécificités de leur site plutôt que l'uniformisation des procédures. Il ne suffisait pas d'élaborer en détails et site par site, au niveau central, les droits et les zones d'accès des différentes catégories d'accrédités, ainsi que les systèmes de sur-accréditation. Il a fallu les réexpliquer, site par site, éviter qu'à tel endroit on exige de la part des équipes ENG autre chose que le brassard pour travailler dans tel enclos, veiller à ce que, ailleurs, le zonage soit conforme aux plans discutés de longue date, obtenir un accès à la patinoire d'entraînement, etc.

Les réunions des world broadcasters les premiers jours des Jeux, n'ont pratiquement débattu que de ces problèmes.

La mise en place très tardive de la matérialisation des zones (barrières, signalétique) ou l'insuffisance du marquage (patinoires) ont accru les difficultés pour les radiodiffuseurs mais aussi pour les contrôleurs d'accès, tous Équipiers et de très bonne volonté. Simplifier le système autant que faire se peut, définir le plus précisément possible les différentes zones (y compris les zones d'interview et les zones mixtes) et la manière de les délimiter, afficher les conditions d'accès à l'entrée des zones, renforcer la formation du personnel chargé de les faire respecter ou faire appel à des professionnels pour les points



CONCLUSION

• DIFFICULTIES

Decentralization

In late 1990 and early 1991, venue managers were appointed and placed at all venues. Being representatives of the general executive, they had the task of coordinating and harmonizing at their venues central action and policy. They had authority over everything that happened on their territory.

We had until then worked with functional departments. We had, for example, determined the number of Volunteers required, and the equipment needed to furnish the media control rooms.

However, with decentralization, it was necessary to discuss everything again venue by venue.

Restrictions

A reduction in the number of Volunteers, the amount of space, furniture (tables, chairs, cupboards, etc.), computer and telecom equipment (fax machines, terminals, telephones, etc.) meant that by late summer 1991, global limitations were imposed on each venue, in every sphere, in terms of resources that were not to be exceeded.

Zoning and access control

In this domain, venue managers exerted their authority, giving privilege of course to their venue rather than to procedural standardization. It was not enough, therefore, to work out in detail, centrally and venue by venue, the rights and access areas of the various categories of accredited persons, together with the super-accreditation systems.

It was necessary to explain to them once more, venue by venue, preventing the imposition on ENG teams of any requirement beyond the wearing of an armband, in order to work in an enclosure at some site, ensuring that, somewhere else, zoning was in conformity with plans discussed long before, obtaining at some point access to the training arena, etc.

The issue dominated World Broadcasters meetings in the first days of the Games.

The very belated setting up of the zoning equipment (barriers, signs) or the insufficiency of marking (ice rinks) increased the difficulties, not just for the broadcasters, but also for those controlling access, all of them very willing Volunteers.

The IOC radio and television committee and the OGOs of the future should devote all their efforts to simplifying the system as far as possible, defining as precisely as possible the various areas (including interview areas and mixed zones) and the manner of their demarcation, as well as improving the training of personnel responsible for enforcing these, or calling on professionals for the most sensitive access points.

The remoteness of ORTO '92

It is well known that in France broadcasting is highly centralized in Paris. ORTO '92 chose to stay in the capital for as long as possible within easy reach of its shareholders (Antenne 2, FR3, Radio France, TDF) and its subcontractors (SFP, France Télécom, FR3, TDF, Radio France). In so doing, they were

d'accès les plus délicats : la commission radiotélévision du CIO et les futurs COJO devraient porter tous leurs efforts sur ces questions.

L'éloignement d'ORTO 92

La radiotélévision est, en France extrêmement centralisée à Paris. ORTO 92 a choisi de rester le plus longtemps possible dans la capitale, au contact de ses actionnaires (A2, FR3, Radio-France, TDF) et ses sous-traitants (SFP, France Télécom, FR3, TDF, Radio-France). Ce faisant, il s'éloignait des divers services du COJO, ce qui explique certaines lacunes dans le dialogue.

• LES POINTS FORTS

Un dialogue permanent avec les radiodiffuseurs

Nous avons toujours voulu être très proche des radiodiffuseurs, être à l'écoute constante de leurs besoins aussi bien que de leurs conseils ou de leurs critiques. C'est pourquoi le dispositif mis en place a bien répondu à leurs attentes. Ils étaient informés avec suffisamment de précisions et d'antériorité de nos difficultés (distances, routes, hébergement...) pour les comprendre, les accepter et les prendre en compte dans leur préparation.

Une réalisation technique de qualité

En conjuguant les efforts de ORTO 92, de France Télécom et du COJO, nous avons pratiquement réalisé un sans faute technique. Les caméras n'ont pratiquement pas connu de défaillances, les circuits commentateurs ne se sont pas croisés et même un acte de sabotage grave (coupure de la fibre optique transportant l'image de la cérémonie d'ouverture) est presque passée inaperçue, compte tenu de la mise en œuvre immédiate des circuits de secours.

Un CIRTV souple et adaptable

La formule de construction et d'aménagement retenue pour le CIRTV a permis de créer un ensemble fonctionnel, agréable et bien adapté aux besoins des radiodiffuseurs.

Une réalisation de qualité

En écoutant les conseils des radiodiffuseurs, en faisant appel aux meilleurs spécialistes internationaux (en particulier dans le cadre du contrat UER), en mettant en place pendant les épreuves tests les moyens et les hommes mêmes chargés des Jeux, du réalisateur au machiniste, nous avons pu offrir un programme dont la qualité a été unanimement reconnue.

Une direction des media

et des télécommunications unique

Une seule et même direction regroupait toutes les formes de media ainsi que les télécommunications, conformément aux recommandations du *Guide des media* du CIO. Cette organisation a permis de traiter efficacement les besoins des télévisions et de la presse écrite et photographique, tout en évitant les conflits. Entre les responsables chargés de la radiotélévision et les opérations presse, il a toujours régné une excellente ambiance de travail et une grande solidarité, tant au niveau global de l'organisation qu'au niveau particulier de chacun des sites. Les radios et les télévisions ont bénéficié du même niveau d'information que les journalistes : ils avaient accès dans les mêmes conditions à Info' 92, aux points de documentation sur sites, au CPP ou au CIRTV (où un bureau de documentation avait été spécialement ouvert) et aux conférences de presse en vidéotransmission.

alienated from COJO's various departments, which explains some of the shortcomings of communications.

• THE STRONG POINTS

A continuous dialogue with the broadcasters

We always tried to be close to the broadcasters, listening to their needs as well as to their advice or their criticism, with the result that the arrangements made suited their requirements and they were also given enough detailed information well in advance about our difficulties (distances, roads, accommodation, etc.) to understand and accept them and to incorporate them into their preparations.

A top-class technical achievement

By combining the efforts of ORTO '92, France Télécom and COJO, we were practically able to bring off a technical 'clear round'. The cameras never failed, the commentary circuits never crossed and even a serious act of sabotage (the optical fibre transmitting the image of the opening ceremony was cut) went almost unnoticed, thanks to the immediate activation of the back up circuits.

A flexible IBC

The construction and fitting plans that the IBC was based on resulted in a functional, pleasant building well-suited to broadcasters' needs.

A work of art

By listening to broadcasters' advice, by calling in the best international specialists (especially in the context of the EBU contract), by setting up the facilities and the people in charge of the Games at the test events, from producer to machine operator, we were able to present programmes

whose artistic quality was unanimously acclaimed.

One directorate for media and telecommunications

One and the same department was responsible for all the media, as well as telecommunications, according to the recommendations of the *IOC Media Guide*. This organization allowed the needs of television, photographers and the press to be handled very efficiently, avoiding conflict. An excellent working atmosphere and a high degree of solidarity always prevailed between those in charge of the TV sector and press operations, both at the general organizational level and at the particular level of every venue.

The broadcasters enjoyed the same standard of information as the journalists. They had the same access to Info '92, to the archive desk at the venues, the MPC and the IBC (where an archive desk was specially opened), and to press conferences via video transmission.



© VANDYSTADT

LE SERVICE DES OPÉRATIONS PRESSE était rattaché à la direction des media-télécom, ce qui a permis de traiter sur un pied d'égalité les besoins des radio-télévisions détentrices de droits et ceux de la presse. Un directeur délégué traitait du secteur. Il était assisté d'une personne des opérations presse.

Au 1^{er} janvier 1992, ce service était donc composé de huit personnes ; mais il faut noter que de début 1989 à mi-1991, le service a fonctionné avec deux personnes, trois durant certaines périodes, plus des missions de consultants.

• **EFFECTIFS EN PHASE OPÉRATIONNELLE (JANVIER-FÉVRIER 1992)**

29 personnes rémunérées, qualifiées de « prestataires », sont arrivées entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} février pour prendre leur poste sur les sites et rejoindre trois chefs de presse. La même organisation a été mise en place sur chaque site : le sous-centre de presse était dirigé par un chef de presse assisté d'un ou de deux adjoints, selon l'importance du site. Un syndic photo s'occupait de toutes les tâches liées aux photographes. Son ou ses adjoints étaient des bénévoles. Enfin, dans les centres de presse équipés en vidéo-transmission, un animateur des conférences de presse complétait l'effectif : c'était le cas à Val-d'Isère, à Albertville, à Courchevel-Le Praz et aux Saisies. Le onzième centre de presse, celui de Courchevel 1 850 (entraînements de hockey), était lui aussi dirigé par un professionnel des media, mais il n'avait ni adjoint ni syndic photo.

Enfin, le Centre principal de presse de La Léchère (CCP), siège du PC fonctionnel des opérations presse, a employé cinq prestataires.

Au total, les opérations presse ont employé 38 personnes rémunérées en phase opérationnelle : 10 au CPP (y compris les permanents du service et le BDI) et 28 sur les sites. Toutes les autres fonctions, au CPP comme dans les sous-centres de presse, ont été occupées par des Équipiers.

• **LES ÉQUIPIERS OPÉRATIONS PRESSE**

Pendant les Jeux, 253 Équipiers (dont 76 hôtes et hôtesse d'accueil, dépendant théoriquement de la direction de l'accueil et du protocole) ont travaillé au service des opérations presse. Ces 253 Équipiers étaient répartis sur quatorze sites, puisqu'il faut ajouter Courchevel 1850, Brides-les-Bains, le CPP et le CIRTV (Moûtiers) aux dix sites de compétition.



© LAURENT BAGNIS

Les opérations presse Press operations

THE PRESS OPERATIONS division was attached to the media and telecommunications group, which enabled the requirements of the television rights-holders and the press to be handled at the same time. A manager was in charge of the sector and he had an assistant from press operations.

On 1 January 1992, the division had nine members, but it must be said that from early 1989 to mid 1991, it had worked with two people, sometimes three, plus occasional consulting jobs.

• **STAFF DURING THE OPERATIONAL PHASE (JANUARY-FEBRUARY 1992)**

The numbers rose to 29 paid staff during the operational period; they were categorised as 'contributors', and they arrived from 1 January to 1 February to take up their posts at the venues and join the press chiefs. The same arrangement applied at each venue; the press sub-centre was directed by a press chief assisted by one or two deputies, according to the size of the venue. A member of the photo syndicate handled everything to do with photography. His deputy or deputies were Volunteers. Lastly, in the press centres equipped with video broadcasting, there was also a link-man for the press conferences: this was the case at Val-d'Isère, Albertville, Courchevel-Le Praz and Les Saisies. The eleventh press centre, at Courchevel 1850 (for ice hockey training), was run by a professional from the media, but he had neither a deputy nor a photographer.

The main press centre (MPC) at La Léchère, headquarters of the press operations division, employed five contributors. A total of 38 paid staff were employed by the division during the operational phase: 10 at the MPC (including the permanent staff of the BDI news service), and 28 at the venues. All other posts at the MPC or the venues were occupied by Volunteers.

• **VOLUNTEERS IN THE PRESS OPERATIONS DIVISION**

During the Games, 253 Volunteers, including 76 reception hostesses, who were theoretically attached to the reception and protocol department, worked in press operations. These 253 Volunteers were spread out over fourteen venues, as Courchevel 1850, Brides-les-Bains, the MPC and the IBC must also be added to the ten competition venues.

These Volunteers were assigned to eight types of job: deputy press chief, deputy photographer, press chief's office staff, researchers, photographic assistants, video assistants (at the MPC



© VANDYSTADT/G. VANDYSTADT

Ces Équipiers étaient affectés à huit types de fonctions : adjoint d'un chef de presse, adjoint d'un syndic photo, secrétariat des chefs de presse, documentalistes, préposé photo, préposé vidéo (au CPP seulement), informateur ou rédacteur du BDI, accueil. Le second animateur de conférences de presse au CPP était un Équipier, comme l'était le régisseur de la salle de conférences.

• LES MISSIONS

Les opérations presse étaient responsables soit directement, soit indirectement, en tant que client des autres directions fonctionnelles, de l'ensemble des services à la presse, depuis l'hébergement jusqu'au contenu d'Info 92, pour citer deux exemples. Deux tâches essentielles : estimer et exprimer les besoins dans tous les domaines puis, dans un second temps, suivre et contrôler les réponses apportées à ces demandes par les différentes directions. En cas de difficultés, c'est la direction générale qui arbitrait après avoir été saisie par la direction des media-télécom.

only), news gatherer or editor in the BDI and reception. The second link-man for the press conferences at the MPC was a Volunteer, as was the usher for the press conference room.

• THE TASKS

Press operations was responsible, directly or indirectly, as a client of the other functional departments, for all the press services, from accommodation to the contents of Info 92, to quote just two examples. Two essential tasks were to estimate the requirements of



Les missions suivantes étaient directement du ressort des opérations presse :

- accréditation : suivi des quotas CIO ;
- organisation et programmation du CPP et des sous-centres de presse ;
- traitement des commandes (surfaces et équipements) des media ;
- aménagement et équipement (télécom, informatique, TV, etc.) des centres de presse, création de points télécom dans les principaux sites d'hébergement (Doucy et La Tania) ;
- mise en place du bureau des informations (BDI) ;

every department, and then to supervise and check the responses to the requests from the different departments. In case of difficulties, the general executive arbitrated, after passing through the media and telecom management committee.

The following tasks were the direct responsibility of the press operations division:

- accreditation: supervision of IOC quotas;
- organization and programming the MPC and the press sub-centres;
- processing orders (surface areas and amenities) for the media;
- construction and amenities (telecommunications, data processing, TV, etc.) of the press centres, creation of telecommunications points in the main accommodation centres (Doucey and La Tania);
- setting up the news office (BDI);
- organization of research facilities in the operational phase;
- Info'92: as the main user of this service, up-dating contents, control and tests on consultation screens;
- press conferences: organization of video broadcasting, and simultaneous translation, drawing up timetables;

- organisation de la documentation en phase opérationnelle ;
- Info'92 : en tant que principal client de ce service, élaboration du contenu contrôle et tests des écrans de consultation ;
- conférences de presse : organisation de la vidéo-transmission et de la traduction simultanée, établissement des plannings ;
- services aux photographes : laboratoire, chambres noires, navettes, casiers consigne... ;
- organisation des droits d'accès, des zones d'interviews, des positions presse et photo ;
- recrutement et formation des cadres (chefs de presse, syndics photo) ;
- formation spécifique des Équipiers presse ;
- billetterie spéciale presse.

La confection du Guide des media et du Guide des transports, le système Info'92, l'hébergement (expression des besoins, allocations, services), le transport et la restauration étaient pilotés par les opérations presse mais réalisés par une autre direction.

L'ACCREDITATION

2 218 journalistes, photographes, techniciens et media audiovisuels non-détenteurs de droits sont venus couvrir les Jeux



© LAURENT BAGNIS

alors qu'avaient été émis 2 538 formulaires et 2 537 retournés, et que le quota mondial limite fixé par le CIO en 1990 atteignait 3 000.

La ventilation des accréditations se fait comme suit :

- E : 1 553 (dont agences : 170) ;
- EP : 596 (dont agences : 104) ;
- ET : 228 (dont agences : 48) ;
- CP : 64 (dont agences : 0) ;
- EN : 204

Sur ce quota, 2 218 cartes d'accréditation ont été effectivement établies.

Il est à noter une augmentation sensible du nombre de photographes accrédités à Albertville par rapport à Calgary, ce qui peut s'expliquer par la grande dispersion des sites.

- photographic services: laboratory, dark rooms, shuttles, lockers for left films, etc.;
- organization of access rights, interview zones, press and photo locations;
- recruitment and training of management (press chiefs, photographers);
- special training for press Volunteers;
- special tickets for press.

The production of the Media Guide and the Transport Guide, the Info'92 system, accommodation (statement of requirements, allocations, services), transport and catering were piloted by this division but handled by other departments.

ACCREDITATION

2,218 journalists, photographers, technicians and non rights-holding audio-visual media personnel came to cover the Games, and 2,538 forms were sent out, of which 2,537 were returned, and the world quota set by the IOC in 1990 was 3,000.

The spread of accreditations was as follows:

- E: 1,553 (inc. 170 agencies),
- EP: 596 (inc. 104 agencies),
- ET: 228 (inc. 48 agencies),
- CP: 64 (inc. 0 agencies),
- EN: 204.

Of this quota, 2,218 accreditation passes were actually issued.

One interesting fact was the increased number of photographers at Albertville compared to Calgary. This could be explained by the greater number of venues.

MEDIA SERVICES

• THE PRESS SUB-CENTRES

All ten of these were organized in the same way, even though their surface areas varied considerably, and they included the same services:

- a reception area with hostesses to provide general information, frequently in the same place as the photo desk for pick up and return of films by shuttle to the Kodak laboratory;
- research/archive section mainly for sports and Olympic information, permanently linked to the central research/archive department at La Léchère;
- a printing and distribution service for results and star lists;
- the press chief and photographer's office, where, in most cases, the BDI also worked;
- a press conference room;
- self-access dark rooms (processing and development) and pigeon holes for depositing films;
- a cafeteria (fast food and drinks);
- a France Telecom point (commercial and technical);
- areas for hire to set up private offices (apart from Tignes and Pralognan, where no room allocated for this);
- an editorial room of variable size but with standard facilities: telephone (press card terminals with the possibility of connecting all types of portables and the free Opus telephones for the Olympic network), self-access Fax, Minitels, free self-access photocopiers, Info 92 terminals with touch-sensitive screens and laser printers (an average of one printer for four PS2 terminals), televisions (with four world feed channels and four digital channels for results) and free self-access typewriters.

The press room at Courchevel 1850 (training rink for ice hockey) and those at La Tania and Doucy-Combelouvière (main press accommodation centre), equipped with telephones, Fax and Info'92 terminals, must be added to the ten press sub-centres.

LES SERVICES AUX MEDIA

• LES SOUS-CENTRES DE PRESSE

Au nombre de dix, ils ont tous été organisés de la même manière (avec des superficies très variables) et comprenaient les mêmes services :

- une banque d'accueil avec hôtesses (informations générales), le plus souvent couplée avec le guichet photo (ramassage et départ des films par navettes vers le laboratoire Kodak) ;

- un service de documentation (informations d'ordre sportif et olympique, principalement) en liaison permanente par fax avec le service central de documentation de La Léchère ;

- un service d'impression et de distribution des résultats et des listes de départ ;

- le bureau du chef de presse et du syndic photo, où travaillaient également, dans la plupart des cas, les informateurs du BDI ;

- une salle de conférences de presse ;

- des chambres noires (tirage et développement) en libre service et des casiers-consignes pour les photographes ;

- une cafétéria (restauration rapide et boissons) ;

- un point France-Télécom (fonctions commerciale et technique) ;

des surfaces à louer pour l'implantation de bureaux privés (pas de clients à Pralognan et à Tignes, seuls SCP sans surfaces affectées) ;

- une salle de rédaction de dimension variable portant les mêmes équipements : téléphones (terminaux de presse à cartes avec possibilité de connecter tous les types de portables et de téléphones Opus gratuits sur le réseau olympique), fax en libre-service, minitels, photocopieuses en libre-service (gratuit), terminaux Info'92 à écrans tactiles avec imprimantes laser (en moyenne, une imprimante pour quatre PS/2), télévisions (avec les quatre canaux du signal international et quatre canaux alphanumériques dédiés aux résultats), machines à écrire en libre-service (gratuit).

Aux dix sous-centres de presse, il faut ajouter la salle de presse de Courchevel 1850 (patinoire d'entraînement pour le hockey) et celles de La Tania et de Doucy-Combelouvière (concentration d'hébergement media), équipées de téléphones, de fax et de terminaux Info 92.

• LE CENTRE PRINCIPAL DE PRESSE (CPP)

La station thermale de La Léchère, à 17 km d'Albertville et à 5 km de Moûtiers, a hérité du CPP, projet qui concordait avec sa volonté de développement et dont elle a financé la majeure partie (60 %). Grâce aux Jeux, la station se retrouve dotée d'une salle de spectacle de 350 places, d'un grand gymnase, de studios et d'appartements et d'un nouvel hôtel.

Au total, ce sont 2 876 m² de bureaux privés (4 100 m² dans l'estimation de mai 1990), partagés entre 49 clients, qui ont été aménagés sur environ 3 200 m² de surface disponible. Les mètres carrés non affectés ont permis l'implantation du bureau des informations, du service des publications (Journal des villages), du standard téléphonique et d'un local de repos pour les Équipeurs.

Au rez-de-chaussée, la salle de rédaction, d'environ 1 000 m², pouvait accueillir jusqu'à 500 journalistes, ce qui s'est avéré tout à fait suffisant.

Les services mis en place autour de la salle de rédaction ont, dans l'ensemble, bien fonctionné : documentation, visionnage de cassettes-vidéo, distribution des résultats et communiqués. Situés entre la banque d'accueil et d'informations et la salle de rédaction, les services proposés par les sponsors (Top et Coubertin) étaient les suivants : voyages (Air France, SNCF),

• THE MAIN PRESS CENTRE (MPC)

The spa resort of La Léchère, 17 kilometres from Albertville and 5 km from Moûtiers, inherited the MPC, as it fitted in with the resort's development plans; it provided 60% of the funding for the MPC. Thanks to the Games, the resort now owns a 350 seat theatre, a large gymnasium, rooms and apartments and a new hotel.

A total of 2,876 square metres of private office space (as opposed to the 4,100 square metres estimated in May 1990) were shared amongst the 49 clients, in an overall area of 3,200 square metres. The space not allocated left room for the BDI, the publications section (Village newspaper), the telephone exchange and a rest room for the Volunteers.

On the ground floor, the editorial room, with a surface area



© LAURENT BAGNIS

of about 1,000 square metres, could accommodate up to 500 journalists, which proved to be large enough.

The services provided around the editorial room were, on the whole, successful: research/archives, video viewing area, distribution of results and communiqués. Located between the reception and information area and the editorial room, the Sponsors (Top and Coubertin) services were as follows: travel (Air France, SNCF), rapid-delivery post (Chronopost), air transport (Danzas, Sernam), vehicle hire (Renault), postal services (Post Office), bank (Crédit Lyonnais, Visa), typewriters (Brother) and optical equipment (Bausch & Lomb). There was also a newspaper stand, an information centre about Savoie (Savoie 92) and an area occupied by the organizing committee for the Lillehammer Games.

The Kodak laboratory (1,418 square metres) took up a whole wing of the MPC, and handled more than 50,000 films. The self-access dark rooms suffered from the proximity of the laboratory and were not used at all, whereas the 240 photographers' lockers were all taken up.

On the first floor, Nikon and Canon, together for the first time in an Olympic Games, were very useful in their technical support role.

The media could choose from two catering centres, a bar serving fast-food and a self-service restaurant with 400 places.

The wonderful press conference room had 350 places and was very successful. It was equipped with a large screen to follow the press conferences from other venues and which were also used to show certain events (ceremonies, the downhill, etc.)

The MPC opened its doors on 30 January 1992 and

courrier rapide (Chronopost), transitaire (Danzas, Sernam), location de véhicules (Renault), poste (La Poste), banque (Crédit Lyonnais, Visa), machines à écrire (Brother), matériel optique (Bausch & Lomb). Il y avait par ailleurs un kiosque à journaux, un stand d'informations sur la Savoie (Savoie 92) et un espace occupé par les représentants du Comité d'organisation des Jeux de Lillehammer.

Le laboratoire Kodak (1418 m²), qui occupait toute une aile du CPP, a traité environ 50 000 films. Les chambres noires en libre-service ont souffert de la concurrence et n'ont pas été du tout utilisées, au contraire des 240 casiers-consignes réservés aux photographes et qui ont tous été occupés.

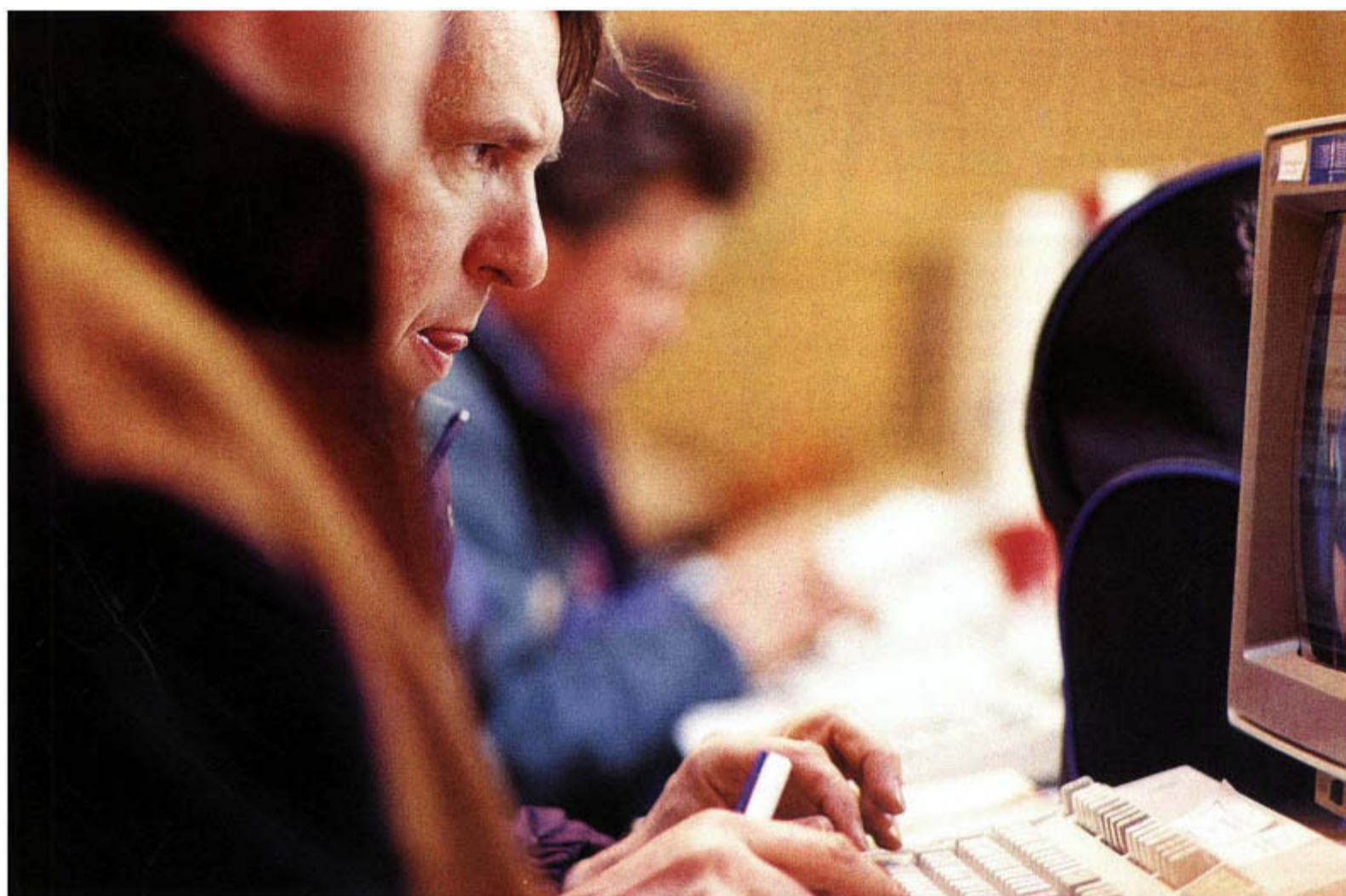
Au premier étage, Nikon et Canon, pour la première fois présents ensemble aux Jeux, ont très bien rempli leur rôle d'assistance technique.

En ce qui concerne la restauration, les media avaient le choix entre un bar-restauration rapide et un restaurant en self-service de 400 places.

remained open 24 hours a day until 26 February. 267 Volunteers, 22 permanent COJO staff, 47 contributors and 412 sub-contractors (security, telecommunications, transport, media, interpreters, cleaning, etc.) worked there.

• **NEWS SERVICES (INFO 92, NEWS OFFICE, (BDI) PUBLICATIONS)**

The press operations division was very active in updating the news in the Info 92 system, as it was the representative of



© LAURENT BAGNIS

La très belle salle de conférences de presse (350 places) a eu beaucoup de succès. Elle était équipée d'un grand écran pour suivre les conférences de presse diffusées depuis les sites et a également servi à la diffusion en direct de certains événements (cérémonies, descentes, etc.).

Le CPP a ouvert ses portes le 30 janvier 1992 et a fonctionné 24 h sur 24 jusqu'au 26 février. 267 Équippers, 22 salariés permanents du COJO, 47 prestataires et 412 sous-traitants (sécurité, télécommunications, transports media, interprétariat, nettoyage) y ont travaillé.

the largest user of this electronic news service. An excellent spirit of collaboration existed between the media department, the data processing department, IBM and Andersen Consulting, the company in charge of software.

In Info 92, one could find the results of all the Winter Olympic Games ever staged, the complete results from Calgary, from the European championships and cups, the World Cups from 1988 and all the results of the 1991-92 season, a general information section (transport, weather, catering, timetables, Olympic Arts Festival) and the electronic message board which was immensely successful as it was so easy to use.

But the big novelty of the Games was the creation of the BDI (news office) and its outlet, the electronic journal. As was the case for the interactive video broadcasting of the press conferences, it was in response to the dispersal of the venues that the idea of the BDI was conceived. It allowed any journalist, wherever he was based, to have rapid access to news about the Games.

Based at the MPC, the BDI was modelled along the lines of a press agency, with a central desk which looked after the verification, approval and translation into English of the news sent in from the reporters based permanently at the venues. An agree-



• L'INFORMATION (BUREAU DES INFORMATIONS, INFO'92, PUBLICATIONS)

Les opérations presse ont très activement participé à l'élaboration du contenu d'Info'92 en tant que représentants des principaux utilisateurs de ce système d'information électronique. Un excellent esprit de collaboration a régné entre la direction des media, la direction de l'informatique, le fournisseur IBM et la société Andersen Consulting chargée des logiciels. Dans Info'92 figuraient les résultats des Jeux d'hiver depuis leur création, les résultats complets de Calgary, ceux des championnats, des coupes d'Europe et des coupes du monde depuis 1988 ainsi que tous les résultats de la saison 1991-1992, une application Informations générales (météo, transport, restauration, calendriers, Festival olympique des arts) et un système de messagerie électronique qui a rencontré un énorme succès grâce à sa facilité d'utilisation.



© LAURENT BAGNIS

Mais la grande nouveauté de ces Jeux a été la création du Bureau des informations (BDI) et du support de son activité, le journal électronique. Comme pour les conférences de presse en vidéo-transmission et son interactif, c'est pour répondre à la dispersion des sites que ce journal a été imaginé. Il devait permettre à chaque journaliste d'être informé très rapidement, où qu'il se trouve, de l'actualité des Jeux.

Basé au CPP, le BDI a été organisé sur le modèle d'une agence de presse autour d'un desk central, chargé de la vérification, de la validation et de la traduction en anglais des informations envoyées par ses reporters permanents sur les sites. Une convention signée avec le Centre de formation des journalistes (CFJ) de Paris a permis au COJO de faire travailler, en tant qu'Équipiers, 48 étudiants de deuxième année sur un effectif total du BDI de 70 personnes. Quatre élèves de Sportcom (filiale commune CFJ-INSEP pour les athlètes de haut niveau), 11 élèves de l'Institut d'études politiques de Grenoble, deux élèves du Centre universitaire d'études en journalisme de Strasbourg, deux Équipiers recrutés sur site et trois cadres rémunérés basés à La Léchère complétaient l'effectif.

En utilisant la messagerie électronique et des boîtes aux lettres dédiées, les informateurs sur site, placés sous la responsabilité du chef de presse local, transmettaient toutes les informations jugées intéressantes au desk du CPP. Celui-ci les introduisait alors, après validation, dans une des rubriques du journal électronique, consultables sur les PS Info'92.

ment with the Journalists' Training Centre in Paris enabled COJO to use the services of 48 Volunteer students in their second year of studies who were part of a work force of 70 people in the BDI. Four students from Sportcom (a branch of the training centre for top level athletes), eleven students from the Institute for Political Studies at Grenoble, two students from the University of Strasbourg journalists' centre, two volunteers recruited from the venues and three salaried management staff based at La Léchère made up the BDI team.

By using the electronic message board and the dedicated letter boxes, the news gatherers at the venues, under the responsibility of the local press chief, sent all the news items they considered interesting to the desk at the MPC. They were then checked and introduced into one of the sections of the electronic journal which could be consulted on the Info 92 Ps terminals.

The research/archive department, run jointly by press operations and communications in the operational phase also accomplished its mission with great success.

The video viewing service, manned by five Volunteers and open from 7 a.m. to 2 a.m. at the MPC, provided recordings for the media of all the competitions and press conferences broadcast on the international signal (four televisions and 20 video recorders). The loan of cassettes, for viewing on the sixteen monitors available to the press, was possible, with the accreditation pass being used as a deposit.



© LAURENT BAGNIS

For COJO publications, press operations edited the Media Guide. The Guide had 280 pages, was published 500 days before the Games with a run of 3,000 copies and was sent to the NOCs for distribution to their national media. It already included a description of most of the services available to the press. The definitive guide, also bilingual, was published on 15 January with a run of 8,000 copies and distributed to the media at the time of their accreditation, along with the gifts (rucksack, portable radio, lapel pin, pen and note pad) offered by COJO.

The format of the 200 pages of the Media Guide was 21 x 29.7; it included general plans of all the venues and a description of all media services, as well as photos of all the management staff of the media and communications departments and all sorts of miscellaneous information (distance between venues, insurance cover, customs, timetable of events, etc.).

• PRESS CONFERENCES

Another great first for the Albertville Games was the interactive video broadcast of the press conferences, or the greater part of



© VANDYSTADT / RICHARD MARTIN

Le service documentation, conjointement géré par les opérations presse et la communication en phase opérationnelle, a, par ailleurs, rempli très efficacement sa mission.

Le service de visionnage vidéo, tenu par cinq Équipiers et ouvert de 7 h à 2 h du matin au CPP, fournissait aux media les enregistrements de toutes les compétitions et des conférences de presse diffusées sur le signal international (4 télévisions et 20 magnétoscopes pour l'enregistrement). Le prêt de cassettes, pour visionnage sur les 16 moniteurs mis à la disposition de la presse, se faisait en échange de la carte d'accréditation.

En ce qui concerne les publications COJO, les opérations presse ont été les maîtres d'œuvre du Guide des media : le guide (280 pages), publié à 500 jours des Jeux, tiré à 3 000 exemplaires et envoyé aux CNO pour distribution auprès de leurs media nationaux, comprenait déjà la description de la plupart des services mis à la disposition de la presse. Le guide définitif, également bilingue, publié le 15 janvier à 8 000 exemplaires, a été distribué à tous les accrédités media lors de

them. A journalist in the press conference hall at one of the six venues involved (Les Saisies, Méribel, Albertville, Courchevel-Le Praz, Val-d'Isère and the MPC; Les Menuires was equipped with the facility for the slalom) could follow live pictures of a conference at another venue (except the MPC) with simultaneous translation into English, French and German, and ask the athletes questions. The system was conceived and organized to handle the large number of venues and the distance between the events.



© ZOOM

leur accréditation, en même temps que les cadeaux (sac à dos, baladeur, pin's, stylo, bloc-notes) offerts par le COJO.

Le Guide des media, dans ses 200 pages format 21 x 29,7, comprenait les plans masse de tous les sites et le descriptif de tous les services aux media, ainsi qu'un trombinoscope de la direction des media et de la direction de la communication, et toutes sortes d'informations pratiques (distances entre les sites, assurances, douanes, calendrier des épreuves, etc.).

• LES CONFÉRENCES DE PRESSE

Une autre grande première aux Jeux d'Albertville : la vidéo-transmission avec son interactif des conférences de presse, ou

• PHOTOGRAPHIC SERVICES

Five specific services were proposed for the 526 photographers who covered the Games:

The Kodak laboratory

At the MPC (1,418 square metres, open from 8.30 a.m. to 1 a.m. during the Games), it developed E6, C41 and Kodachrome 200, 500 and 800 film free, did colour processing and provided scanners (digital transmission systems) for the photographers as well as other services. At Val-d'Isère (100 square metres, open from 9 a.m. to 6 p.m.) and at Les Saisies (100 square metres and open from 9 a.m. to 6 p.m.) Kodak only developed C41 films, and sent other types by shuttle to the MPC. A total of 50,000 films were developed by Kodak, all of which were replaced with new films.

Self-access laboratories

In each press sub-centre, press operations had provided dark rooms (for processing and developing) with hot and cold water, a sink and electric points. Except at Les Saisies, Val-d'Isère, the MPC, (where the Kodak laboratories were), and La Plagne, where the dark rooms were not used much, they proved to be very useful for the photographers.

tout au moins d'un grand nombre d'entre elles. Un journaliste présent dans la salle de conférence de presse d'un des six sites équipés (Les Saisies, Méribel, Albertville, Courchevel-Le Praz, Val-d'Isère et le CPP-Les Menuires ont été équipées pour le slalom) pouvait suivre en direct une conférence donnée sur un autre de ces sites (hors CPP), en images et avec son traduit simultanément en français, en anglais et en allemand, et poser ses questions aux athlètes. Ce système avait été imaginé et a été organisé pour gommer les distances entre les sites et lutter contre la dispersion des événements.

• LES SERVICES AUX PHOTOGRAPHES

Cinq services spécifiques ont été organisés pour les 526 photographes qui ont couvert les Jeux :

Le laboratoire Kodak :

Au CPP (1 418 m², ouvert de 8 h 30 à 1 h du matin pendant les Jeux), Kodak a développé gratuitement les films E6, C41 et Kodachrome 200, 500 et 800, a effectué des tirages couleur et mis à la disposition des photographes des systèmes de

Photo shuttles

Ten Renault Express vans (with twelve drivers) were responsible for bringing the films from the venues to be developed at the Kodak laboratory at the MPC. The films were deposited at the photo desk at the press sub-centre, either by the photographers themselves or by couriers who picked them up during the competitions from the side of the course or the



© LIBERTO

transmission numérique (scanners) ainsi que de nombreux autres services. À Val-d'Isère (100 m², ouvert de 9 h à 18 h) et aux Saisies (100 m², ouvert de 9 h à 18 h), Kodak ne développait que le C41, les autres films étant envoyés par navette au CPP. Au total, Kodak a développé environ 50 000 films et donc donné, en échange, autant de pellicules vierges.

Les laboratoires en libre-service

Dans chaque sous-centre de presse, les opérations presse avaient prévu des chambres noires (tirage et développement) avec eau chaude et froide, évier et prises électriques. Sauf aux Saisies, à Val-d'Isère et au CPP (présence du laboratoire Kodak) ainsi qu'à

stands. The departure times were designed to suit the photographers (half-way through the competition, at the end, after the medal ceremony, etc.).

Lockers

A little comfort which was much appreciated by the photographers. Depending on their work habits and the estimated usage, the lockers were allocated in the following manner: 240 at the MPC (100% used), 72 at Albertville and Méribel, 48 at Val-d'Isère, 36 at Les Saisies, 30 at Courchevel, 12 at La Plagne, Tignes and Les Arcs and 6 at Pralognan. The deputies to the head photographers from the syndicate looked after the keys.

• TELECOMMUNICATIONS

Press terminals

For the Games, France Telecom had decided to produce a telephone specially designed for the press, with all the possible connections for lap-top personal computers.

Alphapage and portable telephones

The France Telecom catalogue proposed two services. The press rented 204 Alphapages and 142 Radiocom 2000.

Numéris and special links

67 Numéris lines (digital links on an automatic interconnect-



La Plagne, où elles ont été assez peu utilisées, ces chambres noires ont énormément rendu service aux photographes.

Les navettes photo

Dix voitures Renault Express (douze chauffeurs) étaient chargées de rapporter les films depuis les sites jusqu'au laboratoire Kodak du CPP. Les films étaient déposés au guichet photo du sous-centre de presse, soit par les photographes eux-mêmes, soit par les coursiers qui les ramassaient, pendant la compétition, le long des pistes ou dans les tribunes. Les horaires de départ étaient adaptés aux besoins des photographes (mi-compétition, fin de compétition, fin de remise des médailles, etc.)

Les casiers

C'est un confort de travail très apprécié des photographes. En fonction de leurs habitudes de travail et des estimations de fréquentation, ces casiers-consignes avaient été repartis dans les centres de presse de la manière suivante : 240 au CPP (utilisés à 100 %), 72 à Albertville et Méribel, 48 à Val-d'Isère, 36 aux Saisies, 30 à Courchevel, 12 à La Plagne, Tignes et les Arcs et 6

ed system) were ordered and used by the major press organizations who had rented private office space.

Telex and Fax

Two Telex messages, no more, no less, were sent during the Games by the accredited media, and six machines had been provided for them. (2 at the MPC, 1 at Albertville, Les Saisies, Méribel and Val-d'Isère). Telex is definitely old hat now, its place having been taken by Fax (75 machines available in the



à Pralognan. Ce sont les adjoints des syndic photo qui s'occupaient de la gestion des clés.

• LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les terminaux de presse

Pour les Jeux, France Télécom avait décidé de produire un téléphone spécialement conçu pour les besoins de la presse, avec tous les types de branchements possibles pour les micro-ordinateurs portables.

Alphapages et téléphones portables

Le catalogue France Télécom proposait ces deux services. La presse a loué 204 alphapages et 142 Radiocom 2 000.

press centres, half of which were self-access) and lap-top computers, for which the press terminals had mainly been designed.

Belins and Dixels

Apart from the scanners provided by Kodak, press operations had also asked France Telecom to provide Belins and Dixels (digital transmission) for the photographers. There was a Belin at the MPC and another at Méribel; they were not used at all. This equipment, like the Telex, is completely out of fashion. On the other hand, the four Dixels (MPC, Albertville, Val-d'Isère and Les Saisies) were very popular.

THE PRESS AT THE VENUES

• OUTDOOR VENUES

At Val-d'Isère, Méribel (skiing), Tignes, Courchevel, Les Arcs, Les Saisies and Les Menuires the press did not have seats in the stands at the finish areas. They could stand around the finish zone in an accredited zone where nobody from the media had asked for a private telephone line.

The complexity of the zoning and access rights was the most crucial problem encountered in the finish areas - the trainers' zones were often overcrowded, which interfered with the ath-

Numeris et liaisons spécialisées

67 lignes Numeris (liaisons numériques sur le réseau auto-commuté) ont été commandées et utilisées par les grands organes de presse, locataires de bureaux privés.

Télex et fax

Deux télex, en tout et pour tout, ont été transmis pendant les Jeux par des accrédités media alors que six appareils avaient été mis à leur disposition (2 au CPP, 1 à Albertville, Les Saisies, Méribel et Val-d'Isère). Le télex est définitivement passé de mode au profit des télécopieurs (75 appareils dans les centres de presse, dont la moitié environ en libre-service) et le micro-ordinateur portable, en fonction duquel a été conçu le terminal de presse.

Belins et Dixels

Outre les scanners mis à disposition par Kodak, les opérations presse avaient demandé à France Télécom de prévoir des Belins et des Dixels (transmission numérique) pour les photographes. Il y avait un Belin au CPP et un à Méribel : ils n'ont pas été utilisés. Ce matériel, comme le télex, est totalement passé de mode. En revanche, les quatre Dixels (CPP, Albertville, Val-d'Isère et Les Saisies) ont eu un grand succès.

LA PRESSE SUR LES SITES

• LES SITES OUVERTS

À Val-d'Isère, Méribel (ski), Tignes, Courchevel, aux Arcs, aux Saisies et aux Menuires, la presse n'avait pas de place assise dans les tribunes des aires d'arrivée. Elle pouvait se tenir autour de la raquette d'arrivée dans une zone sous accréditation où aucun media n'avait demandé de ligne téléphonique privée.

La complexité des zonages et des droits d'accès a été le problème le plus crucial rencontré dans ces aires d'arrivée – la zone entraîneur, souvent surchargée, entravait la mobilité des athlètes – et dans les zones d'interview. Ces zones étaient divisées en trois parties. Dans la première, l'ORTO, CBS et A2/FR3 (ou TF1) pouvaient faire leurs interviews en direct. Dans la deuxième, avaient accès : des équipes ENG et les radios détentrices de droit, avec brassard orange et ticket date ; un représentant de chacune des cinq grandes agences reconnues par le CIO (même système de brassard) ; l'informateur (quoteman) du BDI, également muni d'un brassard orange. Enfin, le reste de la presse se trouvait dans la troisième partie.

Ce système de priorités a fonctionné à peu près quand les interviews concernaient des athlètes non-médailleurs. En revanche, pour les vedettes ou les trois médaillés, la presse écrite a eu beaucoup de difficultés pour travailler.

• LES SITES FERMÉS

En prenant comme base de départ les chiffres des Jeux de Calgary, les opérations presse avaient estimé les besoins en positions presse de la manière suivante : cérémonies (400 places équipées et 600 places non équipées) ; halle de glace (150 et 150, 75 pour le short-track) ; anneau de vitesse (50 et 150) ; hockey à Méribel (150 et 100 pour la phase préliminaire, 150 pour la finale et le match pour la troisième place) ; curling à Pralognan (15 et 30). Ces chiffres se sont avérés adéquats.



© LAURENT BAGNIS

letes' movements - and the interview areas. These zones were divided into three sectors. In the first, ORTO, CBS and A2/FR3 (or TF1) could conduct their interviews live. In the second, access was authorised for: the ENG teams and rights-holding radio crews, with an orange armband and a date ticket; one representative from each of the five press agencies recognised by the IOC, with the same system of armbands; and the news gatherer from the BDI, also with an orange armband. The rest of the press were in the third sector.

This system of priorities worked, more or less, for interviews with non-medallists. However, for the stars or the three medallists, the written press had difficult working conditions.

• INDOOR VENUES

Press locations had been assessed on the basis of the figures from Calgary, and were as follows: ceremonies, 400 equipped places and 600 non-equipped; Ice Hall, 150 and 150, with 75 for the short-track; Olympic oval, 50 and 150; ice hockey at Méribel, 150 and 100 for the preliminaries, 150 for the final and the third place game; curling at Pralognan, 15 and 30. These numbers proved to be adequate.

• ACCESS TO THE OLYMPIC VILLAGES

The athletes were spread over five villages, apart from the main Olympic Village at Brides-les-Bains: Val-d'Isère, Les Saisies, La Plagne, La Tania and Tignes. There was no international zone at La Tania or Tignes. In the four other villages, a certain number of passes were available for the press: Brides-les-Bains, (100, open from 9 a.m. to 7 p.m.), Val-d'Isère, (30, between 4 p.m. and 6 p.m.), Les Saisies, (30, between 9 a.m. and 7 p.m.), La Plagne (20, from 3 p.m. to 5 p.m.).

These quotas proved to be sufficient and no problems were encountered.

• PHOTOGRAPHERS' LOCATIONS

These were decided in strict collaboration with the profession - several visits were arranged for the photographers from the large agencies, the last being in October 1991 - and were generally regarded as being excellent. The praise should really go to the COJO photo syndicate.

At the outside venues, gantries were erected in the finish areas, immediately next to the trainers' zone. They were all large enough. The same applied in the centre of the resorts, where the medal ceremonies generally took place. Along the alpine ski runs at Val-d'Isère and Méribel, the locations were decided during reconnaissance visits by representatives of the FIS and the local photo syndicate.

As a general rule, at all the venues, every request for a place was satisfied. The photographers had to slip a ticket into their armband, a ticket which they received from the venue photographer or from a national representative who handled the quotas that had been set by the IOC. These quotas proved to be sufficient and the extra accreditation system was successful.

The only problem was that many countries still do not have a delegate for their photographers.

• L'ACCES AUX VILLAGES OLYMPIQUES

Les athlètes étaient répartis dans cinq villages, outre le village principal de Brides-les-Bains : Val-d'Isère, Les Saisies, La Plagne, La Tania, et Tignes. Il n'y avait pas de zone internationale à La Tania et à Tignes. Dans les quatre autres villages, un certain nombre de laissez-passer était à la disposition de la presse : Brides-les-Bains (100, ouvert de 9 h à 19 h), Val-d'Isère (30, entre 16 h et 18 h), Les Saisies (30, entre 9 h à 19 h), La Plagne (20, entre 15 h et 17 h).

Ces quotas se sont avérés suffisants et aucun problème notable n'a été signalé.

• LES POSITIONS PHOTOGRAPHES

Déterminées en collaboration étroite avec la profession – plusieurs visites ont réuni les photographes des grandes agences, la dernière en octobre 1991 – les positions photo ont été, de l'avis général, de très bonne qualité. Le mérite en revient principalement au syndic photo du COJO.

Sur les sites extérieurs, des praticables ont été installés dans les aires d'arrivée, à proximité immédiate de la zone entraîneurs. Ils ont tous eu une capacité suffisante. Même chose dans le centre des stations où avaient lieu les cérémonies de remises des médailles.

Le long des pistes de ski alpin, à Val-d'Isère et à Méribel, les positions photos ont été déterminées lors de reconnaissances effectuées par les représentants de la FIS et les syndics photo locaux.

En règle générale, sur tous les sites, toutes les demandes de place ont été satisfaites. Les photographes devaient glisser un ticket dans leur brassard, ticket remis par le syndic photo du site ou un représentant national par pays à partir de quotas déterminés en accord avec le CIO. Ces quotas se sont révélés suffisants et le système de sur-accréditation a bien fonctionné.

Seul problème : de nombreux pays n'ont pas encore de délégué pour leurs photographes.

LES SERVICES GÉNÉRAUX

La direction des opérations presse avait également un rôle pilote pour l'hébergement, le transport et la restauration des media non-détenteurs de droits. Elle travaillait avec les différents services concernés sur des rapports clients-fournisseurs.

• L'HÉBERGEMENT

Le COJO avait une obligation contractuelle d'être prêt à répondre, à un tarif et dans des délais agréés, à toute demande d'hébergement de la part d'un accrédité presse. Les hébergements devaient être situés à moins de 30 minutes du lieu de travail principal et répondre, en matière de services, à des normes hôtelières.

En fonction de cela, et compte tenu de la dispersion des sites, le COJO avait décidé, dès le départ, de ne pas créer de village de presse mais d'offrir aux journalistes la possibilité d'être hébergés sur les sites de compétition (sauf aux Menuires) et, bien sûr, autour du CPP. Un tiers des accrédités se sont logés par eux-mêmes sur la zone olympique.



© LAURENT BAGNIS

GENERAL SERVICES

The press operations division also had a pilot role for accommodation, transport and catering for the non rights-holding media. It worked together with the department concerned for these aspects.

• ACCOMMODATION

COJO had a contractual obligation to be ready to provide accommodation, at the agreed rate and within the agreed time, to any accredited member of the media. The accommodation had to be less than thirty minutes away from the main work place and had to be of hotel standard as far as services were concerned.

With this in mind, and given the distance between the venues, COJO had decided, from the beginning, not to create a press village but to offer the journalists the possibility of being accommodated at a competition venue (except Les Menuires) or around the MPC. A third of those accredited found accommodation for themselves in the Olympic zone.

• MEDIA TRANSPORT

A crucial subject on which the success of the Games depended very largely. The transport of 7,500 media representatives spread over twelve zones was the subject of the closest collaboration between the media department (rights-holders and non rights-holders were treated together) and the transport department.

The user data available was the same as that used for the needs analysis for the press centres and the catering. It proved to be reliable and accurate for the inter-venue system and the local network, but there was one additional difficulty which affected the

local network; a third of the journalists had found their own accommodation, and the allocations for those accommodated by COJO were only released at the end of November 1991, which was very late. It is in this context that a system was set up which was designed to avoid as much as possible the use of private vehicles, as the access roads to the resorts would not have stood it.

The local network

Twenty-two routes were created to transport the media from their accommodation to their work place, i.e. the MPC, the IBC or a press sub-centre. The timetables depended on the period: pre-Olympic, (1 - 8 February), Olympic, (9 - 23 February) and post-Olympic (23 - 25 February).

The inter-venue network

The timetables were drawn up to coincide with the events and the training sessions and designed to meet the different requirements of the media categories. It started on 5 February in order to take the journalists to the official training sessions and the IOC session at Courchevel 1850. 93 coaches and 126 drivers from one single company ensured the inter-venue transport service, managed from the central media transport HQ at the MPC.

Information

The media had two sources of transport information at their disposal: the Media Transport Guide and the Info 92 system. The guide, which was distributed at the same time as the Media Guide, at accreditation, included all the timetables for the local and inter-venue services, which were kept up-to-date on Info 92.

• LE TRANSPORT MEDIA

Sujet crucial dont dépendait en grande partie le succès des Jeux, le transport des 7 500 représentants des media répartis sur douze zones géographiques a fait l'objet d'une collaboration étroite entre la direction des media (détenteurs et non-détenteurs de droit ont été traités ensemble) et la direction des transports.

Les données de fréquentation retenues étaient les mêmes que celles qui nous avaient servi à dimensionner les centres de presse et les besoins en restauration. Tout cela était valable tant pour le réseau intersite que pour le réseau local avec une difficulté supplémentaire pour ce dernier : la dispersion des lieux d'hébergement, aggravée par le fait qu'un tiers des accrédités presse se logeait par lui-même et que les allocations des hébergés COJO n'ont été finalisées que très tardivement, fin novembre 1991. C'est dans ce contexte qu'a été mis en place un système destiné à éviter au maximum l'usage de véhicules privés puisque les routes d'accès aux stations ne l'auraient pas supporté.

Le réseau local

Vingt-deux circuits de ramassage ont été mis en place pour transporter les media de leur lieu d'hébergement vers le lieu de travail qui y était rattaché, c'est-à-dire le CPP, le CIRTV ou un sous-centre de presse. Les horaires de passage ont varié suivant les périodes préolympique (du 1er au 8 février), olympique (du 8 au 23 février) et post-olympique (du 23 au 25 février).

Le réseau intersite

Établis en fonction du calendrier des épreuves et des entraînements officiels, les horaires tenaient compte des besoins des différentes catégories de media. Le réseau intersite a commencé à fonctionner le 5 février (J -3) pour emmener les journalistes aux entraînements officiels et à la session du CIO, à Courchevel 1850. 93 cars et 126 conducteurs, issus d'une seule et même entreprise, ont assuré ce service intersite, géré depuis le QG transport media installé au CPP.

L'information

Les media disposaient de deux vecteurs d'information concernant les transports: le Guide des transports media et le système Info'92. Le guide, remis en même temps que le Guide des media lors de l'accréditation, comportait tous les horaires des réseaux locaux et intersite également disponibles, modifiés en temps réel dans l'application transport d'Info'92.

Les autres moyens de transport

Tous les media avaient accès, gratuitement, aux cars réservés aux spectateurs munis de billets, les JO Bus. Ils pouvaient également emprunter, toujours gratuitement, le réseau Pass Montagne, dont les horaires étaient disponibles dans les centres de presse.

Les permis

À l'issue de négociations avec le service transport, soucieux

Other means of transport

All the media had free access to coaches reserved for spectators, the JO Buses. They could also take, still for nothing, the Pass Montagne network, the timetables for which were posted in the press centres.

Permits

After negotiations with the transport department, who were concerned about limiting the amount of traffic on the access



© LAURENT BAGNIS

roads to the resorts, press operations obtained a certain number of permits for non rights-holders. There were traffic permits, which allowed them to take the roads when they were closed, and parking permits, allowing the bearer to park in the media car parks.

Before the Games, a list of beneficiaries was drawn up and submitted to the information department of the IOC. The choice of these beneficiaries (the five large agencies were automatically included) depended on the following criteria: rental of an office in a press sub-centre (equipment to transport, responsibility for maintenance); the number of accredited members of the press organ; priority for photographers; lastly, national agencies, sports newspapers and large-circulation dailies.

• CATERING

The catering was envisaged in two forms: fast-food restaurants in the press centres and self-service restaurants with set meals at all the venues, as close as possible to the places of

de limiter au maximum le trafic sur les routes d'accès aux stations, les opérations presse ont obtenu un certain nombre de permis pour les non-détenteurs de droits. Il y avait des permis de circulation permettant d'emprunter les routes pendant les heures de fermeture, et des permis de stationnement, permettant de se garer dans les parkings media.

Avant les Jeux, une liste des bénéficiaires a été établie et soumise à la direction de l'information du CIO. Le choix de ces bénéficiaires (les cinq grandes agences étaient incluses d'office dans la liste) reposait sur les critères suivants : location d'un bureau privé dans un SCP (matériel à transporter, maintenance à assurer) ; nombre d'accrédités de l'organe de presse ; priorité aux photographes ; enfin, agences nationales, journaux sportifs et grands quotidiens.

• LA RESTAURATION

La restauration a été envisagée sous deux formes : cafétéria-restauration rapide dans les centres de presse et restaurants en self-service avec menus complets, sur tous les sites, le plus près



© VANDYSTADT / PLANCHENAU

possible des lieux de travail. La totalité de la restauration media a été assurée par un groupement d'intérêt économique (GIE) réunissant les plus grands traiteurs de France pour offrir aux media le meilleur de la cuisine française.

Dans l'enceinte même des centres de presse, les services de restauration rapide (sandwiches, hot-dogs, croque-monsieurs, pâtisseries, boissons froides et chaudes) ont obtenu un succès logique auprès des journalistes, dont au moins un repas sur deux est pris « sur le pouce ».

work. All the media catering was handled by the GIE Traiteurs, a catering association formed for the Games which brought together the finest retailers of prepared food in France in order to offer the media the best of French cooking.

Within the press centres, fast-food (hot-dogs, sandwiches, pastries, hot and cold drinks) was predictably successful with the journalists, who took at least one meal in two 'on the run'.





La communication
Communications

DÉFINITION DE LA MISSION

• LES OBJECTIFS

Le déroulement des Jeux intéresse évidemment une cible très large et l'objectif final du COJO était la mobilisation d'un maximum de spectateurs (en tenant compte des capacités des stades) et de téléspectateurs.

Cet objectif est passé par plusieurs phases intermédiaires dont la liste suivante n'est pas exhaustive : séduire et convaincre des entreprises pour devenir partenaires ; constituer une équipe d'Équipiers et la fidéliser ; maintenir la mobilisation de la population savoyarde ; informer les différents acteurs des Jeux et obtenir leur adhésion (athlètes, Comités nationaux olympiques, fédérations internationales, État, collectivités locales, prestataires, media...) ; vendre la billetterie ; informer le public sur les conditions d'accès et de circulation en Savoie...

La réalisation de chacun de ces objectifs imputables aux différentes fonctions d'organisation du COJO a nécessité des actions de communication spécifiques à chacune des cibles visées. Le département communication du COJO est intervenu dans ce cadre avec les missions suivantes : assurer la cohérence de l'ensemble des opérations de communication mettant en cause l'image du COJO et des Jeux olympiques ; défendre le concept et le style de ces Jeux tels que définis par les présidents du COJO ; contrôler la montée en puissance de la médiatisation des Jeux ; analyser et mettre en œuvre les solutions correspondant à chaque besoin de communication.

• SPÉCIFICITÉS DE LA FONCTION COMMUNICATION

La mission du département communication du COJO devait tenir compte de deux paramètres qui caractérisent un événement tel que les Jeux olympiques :

- Le caractère autopromotionnel des Jeux : les Jeux bénéficient naturellement d'une notoriété et d'une crédibilité telles, que l'impact médiatique de l'événement est pour ainsi dire garanti. Le rôle de la communication sur cet événement ne consiste donc pas à provoquer cet impact médiatique à force de campagnes de promotion, mais bien à contrôler sa montée en puissance en apportant une très grande rigueur dans la diffusion de toute information sur l'organisation des

La communication Communications



© LAURENT BAGNIS



© FRANCE TÉLÉCOM / J. GOIX

THE TASK

• THE OBJECTIVES

The Olympic Games obviously interest a large slice of the population and the ultimate objective of COJO was to attract the maximum number of spectators, within the capacity limits of the stadiums, and television viewers.

This objective went through a number of intermediary phases, all of which it would be impossible to include in the following list: seduce and cajole companies into sponsoring the Games; form a team of Volunteers and encourage their loyalty; mobilize, over a long period, the inhabitants of Savoie; keep the various participants informed, and gain their support (athletes, national Olympic committees, international federations, state, local authorities, contributors, media, etc.); sell tickets; keep the public informed of access and road conditions in Savoie, etc.

The realization of each of these objectives, which were attributed to various different organizational sections of COJO, all demanded communications projects specific to each of the target groups. The communications department operated within this context, with the following projects: to ensure the consistency of all communications projects involving the image of COJO and the Olympic Games; to defend the concept and style of the Games as defined by the Presidents of COJO; to control the build-up of media activity regarding the Games; analyse and solve any problem arising in relation to communications requirements.

Jeux. L'enjeu est de conserver intact le capital image des Jeux, et non pas de faire parler des Jeux à tout prix. Le comité d'organisation bénéficie directement de cette image des Jeux, mais ce privilège est à double tranchant car les media et l'opinion publique exigent du COJO un comportement irréprochable.

■ La multiplicité des partenaires communicants : la communication sur le thème des JO n'était pas seulement l'affaire du COJO. Les entreprises partenaires, l'État, les collectivités locales parties prenantes à l'organisation des Jeux ont acquis le droit d'associer leur image à celle des Jeux et de le faire savoir. Au total une cinquantaine d'entités significatives ont communiqué sur le thème des Jeux.

Le département communication du COJO a tenu compte de cette situation en utilisant son droit de contrôle sur toute communication utilisant les marques olympiques. L'objectif était d'orienter les communications des partenaires sur des thèmes participant au concept des Jeux (par exemple jeunesse et technologie), de délivrer au grand public des messages sur la préparation des Jeux avec le parrainage d'un ou plusieurs partenaires, de garder une cohérence au niveau du ton et du style de chaque campagne.

• MOYENS MIS EN ŒUVRE

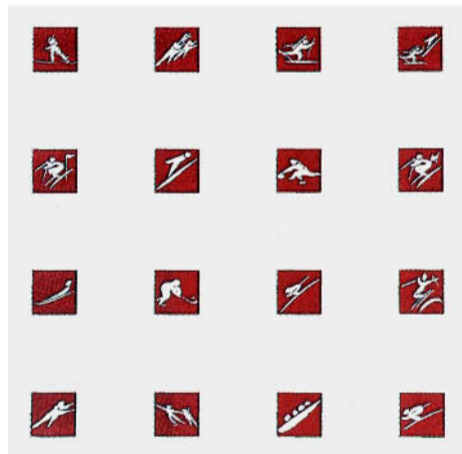
Ressources humaines

À son origine, en février 1987 (date de constitution du COJO), la fonction communication dépendait d'une direction commune regroupant : information, opérations presse, marketing et planification.

En 1990, le département communication était rattaché à une des six directions pilotes du COJO regroupant le marketing, la billetterie, les cérémonies, le programme culturel et la communication.



© X.



© X.

FORMATION ET ÉVOLUTION DU SERVICE (permanents hors Équipiers et prestataires)

	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Directeur	1	1	1	1	1	1
Attachés de presse	0	1	2	3	4	4
Identité visuelle/Édition	1	2	2	3	4	4
Documentation	0	2	2	3	3	3
Secrétariat	1	3	3	3	4	4
Projets divers (information grand public)	0	0	0	0	2	2
Total	3	9	10	15	22	22

• SPECIFIC FUNCTIONS OF THE COMMUNICATIONS DEPARTMENT

Two characteristics of an event such as the Olympic Games must be taken into account when considering the task of the communications department:

■ The self-promotional nature of the Games: the Olympic Games naturally enjoy such great fame and credibility that media attention is, so to speak, guaranteed. The role of communications in such an event is therefore not to provoke media attention through promotional campaigns, but to keep in check the increase in attention by imposing a strict control over all news dissemination concerning the organization of the Games; what is at stake is the protection of the fundamental image of the Games and not to make the Games a news item at any price. The organizing committee benefits directly from this image of the Games, but this is a double-edged privilege as the media and public opinion demand irreproachable standards of behaviour from COJO.

■ The number of partners wishing to communicate: communications concerning the Games were not restricted to COJO; the sponsors, the state, the local authorities involved in the organization of the Games all had the right to associate their image to that of the Games and to publicize the fact. A total of fifty significant organizations used the Games as a communications theme.

The COJO communications department took all this into account when exercising its right to control all communications making use of the Olympic insignia. The aim was to direct Sponsors' communications towards the chosen themes of the Games (youth and technology, for example), to present the general public with facts about the organization of the Games with the backing of one or several Sponsors and to retain a consistency of tone and style in each campaign.

• RESOURCES

Human resources

At the time of its creation, February 1987, when COJO was also created, the communications group came under a common management policy which brought together the information, press operations, marketing and planning sections.

In 1990, the communications department was attached to one of the six COJO steering committees which controlled marketing, ticketing, the Ceremonies, the cultural programme and communications.

FORMATION AND PROGRESSION OF THE DEPARTMENT (permanent staff, not including Volunteers or contributors)

	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Director	1	1	1	1	1	1
Press attachés	0	1	2	3	4	4
Visual identity Publishing	1	2	2	3	4	4
Research dept.	0	2	2	3	3	3
Office staff	1	3	3	3	4	4
Various (public information)	0	0	0	0	2	2
Total	3	9	10	15	22	22

Role of the Volunteers

The use of Volunteers was limited. On the one hand, none of the functions covered by the communications department

Le rôle des Équipiers

L'emploi des Équipiers a été limité. D'une part, aucune des fonctions couvertes par le département communication ne nécessitait l'emploi d'un personnel nombreux. D'autre part, certaines fonctions très spécialisées (par exemple l'édition) ne purent être assurées que par des professionnels prestataires.

EMPLOIS DES ÉQUIPIERS	
Attachés de presse	2
Identité visuelle	13 (un par site désigné par le directeur du site)
Édition	0
Documentation	4 dépendant directement du service communication 25 dépendant des sites dans lesquels ils étaient affectés (sous-centre de presse)

• BUDGET

Évolution

Le budget initial pour la communication avait été fixé à 88,4 millions de francs. Le budget réalisé s'est élevé à 70 millions de francs.

Cette économie budgétaire a été recherchée au cours des deux derniers exercices 1991 et 1992 dans la cadre de l'objectif général d'équilibre budgétaire.

Les économies réalisées s'expliquent principalement pour deux raisons. D'une part, la campagne de publicité prévue avant les Jeux n'a pas été nécessaire compte tenu d'une montée en puissance naturelle de l'impact des Jeux ; aucun événement n'a contrarié ce phénomène favorisé par un bon travail des relations avec les media. D'autre part, les provisions retenues pour couvrir les travaux de maintenance de la signalétique et de la décoration en cas de très mauvais temps n'ont pas été utilisées.

BUDGET COMMUNICATION (ventilation, en millions de francs)	
Identité visuelle	4,5
Signalétique	9,5
Décoration	10,5
Édition	23,0
Expositions-Maison des Jeux	3,5
Bornes interactives	2,0
Publicité-promotion	17,0
Total	70,0

• AIDES EXTÉRIEURES/SOUS-TRAITANCE

Courant 1990, le COJO et l'agence RSCG ont signé une convention faisant de RSCG l'agence en communication officielle des Jeux. Cette convention permettait au COJO de bénéficier de prestations à des conditions très favorables. Cependant, le COJO restait libre de travailler avec d'autres prestataires en matière de communication et de publicité, notamment dans le domaine de la création graphique et de l'édition.

En ce qui concerne l'identité visuelle des Jeux, il faut souligner le rôle joué par l'agence de design Desgrippes. En 1988, celle-ci fut retenue pour normaliser le logotype des Jeux. Elle intervint régulièrement dans le développement de l'identité visuelle des Jeux et, en 1989, elle conçut notamment le cahier des tendances qui constituait, sous forme d'exposition, le cahier des charges des couleurs, des formes, de la typographie, etc., pour toute application de l'identité visuelle des Jeux en matière de signalétique, de décoration, d'architecture, etc.

needed a large number of staff. Secondly, certain highly specialized functions (publishing, for example) could only be handled by professional contributors

USE OF VOLUNTEERS:

Presse attachés	2
Visual identity	13 (one per venue, designated by the venue manager)
Publishing	0
Research dept.	4 (attached directly to the communications department 25, depending on the venues to which they were assigned (press sub-centre)

• BUDGET

Development

The initial communications budget was fixed at 88.4 million francs. Actual expenditure was 70 million francs.

This saving on the budget was the result of efforts made during the final phases (1991 and 1992) to balance the overall budget.

These savings can be explained as follows: first, the advertising campaign planned for before the Games did not take place, as the Games naturally generated their own impact. Nothing happened to disturb this phenomenon, whose progress was helped along by the good relations with the media. Secondly, the funds put aside 'for a rainy day' (i.e. for the maintenance of the signs and decorations in case of very bad weather) were not used.

COMMUNICATIONS BUDGET (breakdown) Francs (millions)

Visual identity	4.5
Sign-posting	9.5
Decoration	10.5
Publishing	23.0
Exhibitions	3.5
Touch display units	2.0
Publicity/promotion	17.0
Total	70.0

• EXTERNAL AID AND SUB-CONTRACTING

In 1990, COJO signed a convention with the RSCG agency, which made it the official communications agent for the Games. This convention allowed COJO to benefit from its services under very favourable conditions, while still remaining free to work with other contributors for communications and advertising needs, especially for graphic arts and publishing.

As for the visual identity of the Games, the role of the Desgrippes agency must not be forgotten. It was selected in 1988 to standardize the Olympic logo. Afterwards, it was regularly called in during the development of the visual identity of the Games, and, above all, was responsible for drawing up the pattern book, which demonstrated graphically the colours, shapes, typography, etc., which were acceptable in all applications of the visual identity of the Games for signs, decorations, architecture, etc.

VISUAL IDENTITY

• OBJECTIVES

Two objectives were evident in defining a visual identity for the Olympic Games:

- to create the stage-sets for a show with a short run of 16 days, a show which was being played in ten different theatres at the same time, in the open air and on either temporary or permanent stages.

L'IDENTITÉ VISUELLE

• OBJECTIFS

La définition d'une identité visuelle pour les Jeux olympiques répondait à deux objectifs :

- monter le décor d'un spectacle éphémère de 16 jours, ce spectacle ayant la particularité d'être donné sur dix sites différents (en ne comptant que les sites sportifs), à la fois en pleine nature mais aussi sur des équipements temporaires ou pérennes ;
- accompagner la préparation des Jeux durant cinq années, préparation constituée de projets multiples, étalés dans le temps et dans l'espace, en relation avec de nombreux intervenants.

Le logotype des Jeux

Le Comité de candidature d'Albertville et de la Savoie aux Jeux olympiques de 1992 avait adopté un logotype proposé par Bruno Quentin (ASADAC), constitué d'une flamme olympique aux couleurs de la Savoie.

Ce logotype acquit un certain niveau de notoriété, en particulier en Savoie, à l'occasion de la campagne de promotion de la candidature.

En février 1988, le COJO monta une exposition dans l'hôtel de ville de Calgary. Sur 150m², celle-ci comprenait une présentation de la Savoie olympique, de son concept et du logotype officiel intégrant la flamme utilisée pour la candidature et les anneaux olympiques.

La présentation des mascottes eut lieu lors de la cérémonie de clôture des Jeux de Calgary. Ainsi un chamois, mascotte des XVI^{es} Jeux olympiques d'Albertville, évolua dans un show de patinage sur glace effectué par les jeunes patineurs de la Fédération française des sports de glace sur une musique de Jean-Michel Jarre.

Très rapidement, le logo fut modifié et la mascotte remplacée.

C'est finalement l'agence Desgrippes & Associés qui fut chargée de la refonte du logo et de la réalisation d'une première charte graphique.

Le style des Jeux olympiques

Après normalisation du logotype officiel, une deuxième mission déterminante fut confiée à l'agence de design. La réalisation des objectifs, en terme d'identité visuelle a rapidement rendu nécessaire un travail très important consistant à définir le style de ces XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver.

Concept

Ce travail fut précédé par une enquête auprès des différents responsables du COJO de façon à recueillir ce qui constituait le concept des Jeux pour ceux qui participaient directement à leur construction. Ces entretiens furent complétés par des interviews de différents experts de la culture montagnarde et savoyarde. Il s'avéra qu'il existait au COJO une forte identité de points de vue quant à la perception de chacun sur ce que devaient être les Jeux olympiques d'Albertville.

Les personnalités des deux présidents, Jean-Claude Killy et Michel Barnier, tous deux à l'origine de l'idée d'organiser les Jeux en Savoie, avaient imprimé fortement et directement l'image des Jeux.

Le film réalisé pour soutenir la candidature de la Savoie aux Jeux olympiques est en quelque sorte la genèse du concept des Jeux d'Albertville. En effet, il porte en lui les éléments de base de ce concept en répondant de façon très précise aux objectifs ci-après : mise en valeur du site montagnard, modernité et



© COJO

- to follow the preparations for the Games over five years, made up of a myriad projects dotted about in time and space, and supported by a large number of contributors.

The story of the Games logo

The bid committee for the Albertville and Savoie Olympic Games of 1992 had adopted a logo proposed by Bruno Quentin (ASADAC), composed of an Olympic flame in the colours of Savoie.

In February, 1988, during the fifteenth Olympic Winter Games, COJO put on an exhibition in the Town Hall in Calgary. This comprised a presentation of Olympic Savoie, in an area of 150 square meters, its concept and its official logo, incorporating the flame used for the bid and the Olympic rings.

The mascot was presented during the closing ceremony at Calgary; a chamois, the mascot of the sixteenth Winter Olympic Games, skated with the young skaters of the French Federation for Ice Sports to music by Jean-Michel Jarre.

The logo and the mascot, as they were then presented, were respectively modified and replaced very quickly.

Finally, it was the Desgrippes agency, which, after consultation with six other agencies, was given the charge of re-creating the logo and drawing up the first graphic chart.

The style of the Olympic Games

After the standardization of the official logo, a second important task was entrusted to the design agency. The attainment of objectives in terms of the visual identity rapidly meant

that work had to be done on defining the style of the sixteenth Winter Olympic Games.

The concept

Their work was preceded by an enquiry carried out with the various COJO officials on what they saw as being the style of the Games they were constructing. These conversations were complemented by interviews with various experts on culture in the mountains and, particularly, in Savoie. Within COJO, there proved to be a strong common feeling about what the Albertville Games should be.

The personality of the two Presidents, Jean-Claude Killy and Michel Barnier, co-originators of the idea of staging the Games in Savoie, had a strong determining influence on the image of the Games.

The film made to support Savoie's bid for the Olympic Games is, in a way, the genesis of the concept of the Albertville Games.

In actual fact, it contains the basic elements of the concept by responding very precisely to the following objectives: setting off the mountain site, modernity and technology, true emotion, the Olympic spirit, hero: child/athlete.

COJO's three main aims

The interviews brought to the fore the consistency in the objectives of all concerned, namely, to leave a mark and construct a future, for the Games and for Savoie.

In order to do this, three priorities became clear: to be different, innovative and incomparable; to impress by achievement; to communicate genuine emotion.

The three main aims could therefore be summarized as follows: a Games which announced a return to nature for Winter

technologie, émotion vraie, esprit olympique, héros : athlète/enfant

Les trois axes du COJO

Les interviews réalisées mirent en évidence la cohérence des objectifs de chacun, à savoir : laisser une trace, construire l'avenir à la fois des Jeux et de la Savoie.

Pour cela, trois préoccupations permanentes : être différent, novateur et non comparable, marquer par la performance, communiquer une émotion authentique.

Les trois axes de base de cet événement pouvaient se traduire de la façon suivante : des Jeux marquant un retour aux sources des Jeux d'hiver, dans un cadre montagnard, authentique, sans gigantisme et à l'échelle humaine ; des Jeux pour la jeunesse, faisant participer des jeunes du monde entier et donnant leur chance à des jeunes talents ; des Jeux pour les sportifs, au service des plus beaux gestes sportifs.

• LE CONTENU DU CAHIER DES TENDANCES

Ce livre définissait les principaux éléments du style (couleurs, matières, matériaux, formes, mots, musiques, symboliques complémentaires, éléments d'animation) pour les principaux supports d'application : signalétique, architecture, textiles et uniformes, épreuves, accueil, véhicules, communication TV, manifestations, objets promotionnels, mascotte.

Le cahier des tendances était constitué de planches de collages, de croquis d'intentions et de commentaires sur les principes. Sa présentation prit la forme d'une exposition présentée d'abord à Paris aux collaborateurs du COJO, puis transférée à Albertville où elle fut maintenue jusqu'aux Jeux.

Cette exposition commentée servit en permanence de référence. Tous les prestataires du COJO appelés à intervenir sur des projets participant à l'identité visuelle des Jeux furent amenés à visiter cette exposition qui constituait en quelque sorte leur brief d'intervention.

De même, les partenaires du COJO qui avaient acquis le droit de communiquer sur le thème des Jeux olympiques pouvaient, à travers cette exposition, comprendre l'esprit des Jeux et permettre à leur communication de rester cohérente avec celui-ci.

Les planches de l'exposition furent également réduites à la dimension d'un *book* de style reproduit en quelques exemplaires. Il n'est pas possible de reproduire l'intégralité des éléments de style contenus dans le cahier des tendances, mais à titre d'exemple voici les recommandations en matière de couleurs et de représentations des sports

La couleur : le blanc héros

La répartition des couleurs dans l'identité visuelle des Jeux obéissait aux principes généraux suivants : 70 % de blanc, 10 % de rouge, 10 % de bleu, 10 % pour les autres couleurs olympiques (vert, jaune, noir) et le gris.

Segmentation signalétique selon les différentes fonctions

À chaque fonction, correspondait une couleur : le sport en rouge, l'accueil grand public en bleu, les media en jaune, les VIP en gris, l'organisation en vert.

Expression des sports

Deux types de représentations ont été utilisées pour les

Olympics, held in the mountains, without being overpowering on a human scale: a Games for the young, calling in the youth of the whole world and giving a chance to young talent; a Games for athletes, at the service of the most beautiful sporting movements.



© X.



© X.

• THE CONTENT OF THE BOOK OF STANDARDS

The book defined the principal aspects of the style (colours, materials, shapes, words, music, symbols, entertainment) for the main support mediums and situations (signs, architecture, textiles and uniforms, the competitions, the receptions, the vehicles, TV communication, other events, promotional displays, the mascot).

The book of standards was composed of plates of collages, outline sketches and comments on the basic principles.

It was presented first of all at an exhibition for COJO partners in Paris, and then transferred to Albertville, where it remained until the Games.

This exhibition, with commentary, served as a permanent reference. Any COJO contributors who operated in an area touching on the visual identity of the Games were summoned to the exhibition, which became, in a way, their working brief.

In the same way, the sponsors who had acquired the right to use the Olympic Games as a theme in their communications could inspect this exhibition and thereby better understand the spirit of the Games, and incorporate it consistently into their communications.

The plates used in the exhibition were also reduced to the dimensions of a style book, of which a few copies were produced.

It is not possible to reproduce here all the aspects of style covered by the book of standards, but here are a few examples concerning colours and the representation of the sports.

Colour: dominant white

The colours to be used in the visual identity of the Games had to keep to the following ratios: 70% white, 10% red, 10% blue and 10% for the other Olympic colours (yellow, green, black) and grey.

Distribution of colours for the different functions

Each section had a corresponding colour: sport, red; reception of general public, blue; media, yellow; VIPs grey; Organizers, green.

Representation of the sports

Two types of representation were used for the sports: pictograms and a series of 'digitized photos', which were mainly used in the official posters programme, the philatelic programme and publications.

sports : à travers la création de pictogrammes et par un traité « photodigitalisé » utilisé principalement sur le programme d'affiches officielles, le programme philatélique et l'édition.

Les applications propres à l'édition, à la décoration, à la signalétique et aux expositions sont traitées dans les parties du rapport consacrées à ces thèmes.

Logotypes

À côté du logotype officiel des Jeux, le COJO créa un certain nombre de signes distinctifs pour différents programmes ou parties de l'organisation des Jeux : logotype Club Coubertin, logotype du programme Jeunesse du monde, logotype des Equipiers, logotype du Festival olympique des arts, logotype du Parcours de la flamme, pictogrammes des sports, pictogrammes de services.

La mascotte

La mascotte devait constituer un élément important de la signalétique et de l'identité visuelle des Jeux. Sa création fut articulée autour des thèmes fidèles à l'esprit et au style graphique des Jeux et présentée en même temps que le cahier des tendances.

Fondée sur le concept original d'un personnage, ce qui constituait une nouveauté depuis les Jeux d'Innsbruck en 1976, la mascotte était principalement destinée aux enfants.

Originale et ludique, la mascotte, prénommée Magique, procédait du domaine du rêve et de l'imagination à travers sa forme inspirée d'une étoile. Elle devait être le pendant affectif de la technicité des Jeux.

Son créateur, Philippe Mairesse, la réalisa d'abord en volume. Elle fut ensuite déclinée en 2D au trait et en quadrichromie avec une version en aplat, dans de nombreuses positions, représentant l'accueil ou la pratique des différents sports olympiques.

• PROGRAMME DES AFFICHES OFFICIELLES

Jean-Claude Killy et Michel Barnier présentèrent l'affiche officielle des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie le 7 février 1991, à Albertville, à l'occasion d'une conférence de presse et à un an des Jeux.

La montagne, l'espace blanc, le ciel bleu, le soleil, l'olympisme en sont les principaux acteurs. La palette de couleurs franches, patrimoine de l'olympisme, et la simplicité du tout imposent une reconnaissance universelle immédiate.

Cette affiche constitua, avec le logo et la mascotte, une pièce maîtresse de l'identité visuelle des Jeux olympiques.

Le motif de l'affiche fut repris sur de nombreux supports de communication grand-public : brochures billetterie, dépliant grand-public, programme officiel, etc.

Cette affiche officielle était complétée par une série de douze affiches représentant les sites olympiques et les disciplines sportives. Ces affiches constituaient une collection et étaient destinées à permettre la promotion de chaque site individuellement.

À côté de ces treize affiches officielles, le COJO a également édité un certain nombre d'autres affiches : l'affiche du Festival olympique des arts, l'affiche d'Équipe 92, l'affiche de promotion de la billetterie, l'affiche de promotion du Train Coubertin, l'affiche de la mascotte, l'affiche rassemblant les pictogrammes



© VANDYSTADT BERNARD ASSET



© X...

The applications specific to publishing, decoration, signposting and exhibitions are dealt with in the relevant sections.

Logos

Apart from the official Olympic logo, COJO also created a number of distinctive symbols for different programmes or parts of the organizing structure of the games: the Club Coubertin logo, the Youth of the World logo, the Volunteers logo, the Olympic Arts Festival logo, the sports pictograms and the service pictograms.

The mascot

The mascot was to play an important part in the signs and visual identity of the Games.

It was created around themes faithful to the spirit and graphic style of the Games and presented at the same time as the book of standards.

Based on the original concept of a character, which saw its birth at the Innsbruck Games in 1976, the mascot was mainly aimed at children.

Original and playful, Magique, as he was called, came from a fantasy world, with his inspired star-like shape. He was to become the sentimental counterpart to the technical dominance of the Games.

His creator, Philippe Mairesse, first made him as a puppet. He was then converted into a two-dimensional line drawing, and then in four colours with versions in a number of positions symbolising reception and the different Olympic sports.

• OFFICIAL POSTERS PROGRAMME

Jean-Claude Killy and Michel Barnier presented the official poster for the sixteenth Winter Olympic Games of Albertville and Savoie on 7 February 1991 in Albertville at the press conference one year before the Games.

The mountain, the white space, the blue sky, the sun and the Olympics are the main elements. The palette of fresh colours, symbol of Olympian tradition, and the overriding simplicity demand immediate and universal recognition.

This poster was a key aspect, along with the logo and the mascot, of the visual identity of the Games.

The motif of the poster was reproduced on many publications intended for the general public: ticket brochures, public leaflet, *Official Programme*, etc.

The official poster was complemented by a series of 12 posters representing the Olympic venues and sporting disciplines. These twelve posters, which formed a collection, were intended to promote each venue individually.

Besides these 13 official posters, COJO also had a number of other posters made: the Olympic Arts Festival poster, the Équipe '91 poster, the poster advertising the tickets, the Coubertin Train poster, the mascot poster and the poster showing all the pictograms.

SIGNPOSTING

• THE TASK

The objectives

To set up at all the Olympic venues and reception points (airports, stations, car-parks, etc.) a system of signs enabling the whole

LA SIGNALÉTIQUE

• LA MISSION

Les objectifs

Mettre en place sur les sites olympiques, sites d'accueil (gares, aéroports, parkings...) un système de signalisation permettant à l'ensemble de la population olympique (spectateurs, media, athlètes, organisation et VIP) de se déplacer, de travailler et d'identifier les différentes infrastructures olympiques mises à leur disposition dans les meilleures conditions (fonction de repérage, de guidage, et d'identification). Ce système concernait essentiellement la signalétique des sites sportifs (depuis les points de dépose transport des différentes familles jusqu'aux sites sportifs, les sites sportifs eux mêmes, l'intérieur des bâtiments...), les villages d'athlètes, le CIRTV, le CPP, les parkings...

La signalétique inter-sites s'appuyait sur le réseau DDE existant. À ce titre, la DDE a renforcé sa signalétique la veille des Jeux (signalétique routière type DDE plus une signalétique spécifique de bienvenue).

Les communes n'ont réalisé aucune action spécifique en matière de signalétique. Mettre en place un système répondant aux critères suivants : cohérence d'image avec l'identité visuelle des Jeux, économie, homogénéité par rapport à la dispersion des sites, facilité de mise en place, signalétique éphémère dans un contexte hivernal (neige, vent...).

Champs et limites

des responsabilités

Ce projet s'inscrivait dans le cadre de la direction de la communication des Jeux. Néanmoins, compte tenu du calendrier serré de réalisation et de l'intérêt formulé par les sites au moment de la prise en charge du dossier par l'équipe COJO, le degré d'initiative était très large tant au niveau des choix graphiques et visuels que des solutions techniques retenues. Le champs de responsabilité s'est même étendu jusqu'à imposer des libellés et/ou appellations pour certaines fonctions et lieux.

En résumé, les principes signalétiques lorsqu'ils ont été fixés, se sont imposés à l'ensemble de l'organisation.

Spécificité de la mission

La grande difficulté de cette mission signalétique résidait, comme nous l'avons déjà précisé, dans le délai très court qui nous était imparti pour atteindre les objectifs.

Les spécificités de la mission résidaient dans l'inexpérience signalétique en France pour la réalisation d'un tel projet, la dispersion des sites – notamment par rapport aux Jeux d'hiver précédents –, le contexte éphémère de cette signalétique et le contexte hivernal et de haute altitude propre à ces Jeux.

• LE PLANNING

Un planning savait été établi le 23 novembre 1989, prévoyant les différentes phases de travail et leur calendrier. Il prévoyait 18 mois pour réaliser l'ensemble de la mission.

■ Mi-mai à fin mai 1991 : visite de tous les sites afin d'étudier leur organisation

■ Début juin à mi-juin 1991 : élaboration d'un projet signalétique pour chaque site (implantation des panneaux sur plans ainsi que libellés sur chaque panneau) avec, en parallèle, la



© LAURENT BAGNIS

of the Olympic population (spectators, media, athletes, organizers and VIPs) to move about, work and identify the different Olympic infrastructures at their disposal in the best possible circumstances of visibility, efficiency and comprehension: this was the task of the signposting section. It mainly involved the sporting venues (from the drop-off points for the different categories to the competition areas, the competition areas themselves, inside the buildings, etc.), the athletes' villages, the IBC, the MPC, the car-parks, etc. The signposting between the venues relied on the existing Department of the Environment (DDE) network, which this Department had reinforced on the eve of the Games (standard DDE road signs plus special 'welcome' signs). The local authorities themselves did not carry out any specific work on the signs.

To set up a system that would meet the following criteria: image consistent with the visual identity of the Games, economic viability, uniformity despite the distance between the venues, ease of installation, temporary signs in a winter context (snow, wind, etc.).

Responsibilities

This project came under the general responsibility of the Communications department. Nevertheless, given the tight production schedule and the interest shown by the venues at the time the COJO team took up the dossier, the degree of independence was quite large as far as the choice of graphics, visuals



© LAURENT BAGNIS

and technical possibilities was concerned. The scope of responsibilities stretched as far as deciding on wording and/or names for certain functions and places. In brief, the principles of signposting, when they were finalized, applied to the whole of the organizational structure.

Specific aspects of the task in the context of the Albertville Games

The great difficulty of this task, as we have already mentioned, lay in the very short time scale imposed for the attainment of the objectives. Specific problems were the relative lack of experience in France, on this scale, in this area of expertise; the distance between the venues compared with previous winter Games; the temporary nature of the signs to be installed and the particular context of winter at this altitude.

• THE SCHEDULE

The company organizing the signposting drew up timetable on 23 November 1989, which noted the different phases of their work and their dates. It anticipated 18 months to complete the work.

définition de l'ensemble des principes signalétiques et des modules signalétiques.

- Juillet 1991 : validation des principes, étude des implantations des modules sur les sites, informatisation des dossiers, remise des dossiers aux DDS et retour des dossiers avec corrections.

- Août 1991 : choix des entreprises, épreuve-test du Palais d'Or à Méribel.

- Septembre 1991 : début des travaux d'implantation d'une partie des modules signalétiques, début des travaux de sérigraphie.

- Octobre/novembre 1991 : travaux de sérigraphie, épreuve-test du Trophée Lalique

- Décembre 1991/janvier 1992 : pose de la signalétique, gestion des modifications et des compléments

• LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Ressources humaines

Avant les Jeux, deux personnes assuraient la bonne conduite du projet. Elles avaient un rôle d'interface entre les services centraux, les directions de site et l'agence conseil. Cela incluait la collecte d'informations auprès des services centraux, la mise à disposition des plans masse par la CAO/DAO, la visite des sites, la définition des libellés, l'élaboration des dossiers signalétiques, la définition des principes signalétiques et des modules signalétique, la sélection des fournisseurs, la passation des marchés, le suivi de fabrication, le suivi de pose des modules, le traitement des modifications et compléments signalétiques.

Deux personnes ont renforcé l'équipe trois mois avant les Jeux ; l'une était chargée de gérer toutes les demandes complémentaires en signalétique et l'autre chargée de traiter ces demandes sur informatique.

Pendant les Jeux, la même équipe a été maintenue au COJO afin de traiter toutes les demandes complémentaires auprès des fabricants et des poseurs ; ces demandes très nombreuses ont été traitées dans un créneau horaire allant de 7 h 00 à 24 h 00.

En parallèle a été mise en place une équipe d'Équipiers (un par site, chargé d'assurer la liaison entre le site et l'équipe signalétique basée au COJO).

• LE BUDGET

Le budget signalétique initial était inscrit au budget global du COJO pour un montant de dix-neuf millions de francs.

Deux millions de francs ont été dépensés avant juillet 1990 afin de répondre aux différentes demandes formulées avant 1991. Dès lors, il restait dix-sept millions de francs pour assurer la mission.

Un premier chiffrage en août 1991 permet de réduire le budget et de travailler sur douze millions, qui seront ensuite réduits à moins de dix millions de francs. Les évolutions budgétaires sont donc plutôt allés dans un sens favorable au souci d'économie du COJO.

• L'OUTIL INFORMATIQUE

L'agence Plan Créatif a mis en forme tous les dossiers sur outil informatique. À ce titre, elle a développé des matrices informatiques intégrant l'ensemble des principes signalétiques (format des panneaux, couleur, libellés signalétiques, pictogrammes...).

Par ailleurs, chaque dossier était codifié pour chaque site avec spécification du site, typologie des panneaux (format, intérieur et extérieur...), mode d'implantation (vissé, adhésivé, sur pied, sur mâts...). Ces matrices ainsi créées permettaient de traiter et de gérer modifications et compléments signalétiques dans les meilleurs délais.

Chaque dossier ainsi informatisé était transmis aux fabricants sérigraphes qui étaient équipés de manière à être

The project was started in collaboration with a specialist company and a consultant of international renown.

The schedule was as follows:

- Mid to late May 1991 : visit of all the venues to study their organizational plans

- Early to mid June 1991 : development of a signposting plan for each venue (installation of signs marked on plan, and wording for each sign), with, at the same time, a description of all the signposting proposals and the corresponding modules

- July 1991: confirmation of proposals, study on location of modules at the venues, computerization of modules, presentation of files to venue manager and their return with corrections

- August 1991: selection of companies, the Palais d'Or test event at Méribel

- September 1991 : start of installation work for part of sign modules (posts, etc.), start of work on silk-screen printing

- October/November 1991: silk-screen printing, Trophée Lalique test event



© LAURENT BAGNIS

- December 1991/January 1992: signs added to posts, modifications and additions

• RESOURCES

Human resources

Before the Games, two persons ensured the progress of the project. They acted as intermediaries between the central services, the venue managers and the advisory agency. This included collecting facts from the central services, presentation of the overall plans by CAD visiting the venues, defining the wording, development of signposting files, defining the signposting proposals and sign modules, choosing the suppliers, signing the contracts, following up production, following up installation of modules, processing the modifications and making additions to the signs.

Two persons were added to the team three months before the Games: one was in charge of handling all the additional requests for signs and the other of processing these requests on computer.

During the Games: the same team was retained within COJO to process all the additional requests with the manufacturers and the installers; there were a great number of these requests, and the working day required to handle them was from 7 a.m. to midnight.

At the same time, Volunteers were located at each venue to provide a link between the venue and the signposting team based at COJO HQ.

compatible avec notre système informatique. Tous les panneaux ont également été informatisés, ce qui évitait tout risque d'erreur tant pour l'équipe signalétique que pour les sérigraphes.

• BILAN

Accomplissement de la mission

Dix mois auront été nécessaires pour réaliser la mission signalétique des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville, sur plus de quinze sites différents. Il s'agit là d'une réelle performance puisque cette mission comprenait les différentes phases de conception, de sélection des fournisseurs, de fabrication et de mise en place sur le terrain.

Les sérigraphes ont réalisé une vraie performance en travaillant jour et nuit pour tenir les délais.

Certains retards ont été provoqués par des modifications d'organisation trop nombreuses (plan masse), d'où la nécessité de gérer des modifications ou des compléments jusqu'au dernier moment avant la phase de fabrication.

Les deux épreuves test de Méribel (août 1991) et d'Albertville (novembre 1991) ont été l'occasion de valider les principes signalétiques ainsi que le choix de matériaux et des modes de pose. Ces deux étapes déterminantes ont permis de corriger certains éléments de signalétique tels que la taille des pictogrammes et de la typographie, mais également d'en valider d'autres (code couleur, format des panneaux...).

La météorologie a aussi été déterminante pour tenir nos objectifs. En effet, tous les travaux de pose, qui ont démarré dès le mois de septembre pour les mâts signalétiques (près de 600 mâts), ont été facilités par un enneigement tardif et un ensoleillement exceptionnel.

Concernant le bon fonctionnement des principes signalétiques, là encore les conditions ont été plutôt positives. Le principe des codes couleur par famille a bien fonctionné et a contribué à animer visuellement l'espace à l'approche et dans les enceintes sportives, conformément à l'identité visuelle des Jeux.

Le format et le nombre réduit des modules signalétiques ont également bien fonctionné. Les choix effectués ont permis de répondre à tous les besoins signalétiques tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des enceintes.

Les seuls reproches que l'on peut faire concernent la taille réduite de la typographie sur les panneaux. Cette faiblesse résultait des contraintes imposées par le format des panneaux. En effet, une seule taille de typographie définie par le libellé le plus long, était utilisée.

L'analyse signalétique par famille fait apparaître que les faiblesses ont été sensibles pour la famille VIP (au niveau du transport et des accès aux enceintes sportives). Pour les autres familles, des compléments sont intervenus lorsque les sites ont été activés, ce qui semblait inévitable. Par contre, il n'y a eu que très peu de demandes de modification liées à des problèmes de réorganisation de certaines fonctions sur sites.

LA DÉCORATION

• LA MISSION

Les objectifs

Cette mission comprenait trois volets : la décoration des aires de compétition sportives (bâches raquette d'arrivée, porte d'arrivée, cabanes de départ...), la décoration des sites olympiques (autour des aires de compétition, intérieur et extérieur des bâtiments), la décoration des communes olympiques.

Les deux premiers volets étaient à la charge du COJO et le troisième à la charge des communes. Pour celles-ci, le COJO a préparé un catalogue d'éléments de décoration (oriflammes, drapeaux, éléments lumineux...) et les a présentés aux communes ; celles-ci ont alors effectué un choix à l'intérieur, ce qui a permis une homogénéité entre tous les sites.

• THE BUDGET

The signposting budget was included in the overall COJO budget, and amounted to 19 million francs. 2 million francs were spent before July 1990 in order to satisfy the different requests made before 1991. From that time on, 17 million francs remained to carry out the task. A first set of figures, produced in August 1991, managed to reduce this sum to a working budget of 12 million francs, a figure which was further reduced to less than 10 million francs.

This reduction of the budget was to fit in with the financial concerns of COJO.

• COMPUTER BACK-UP

The agency Plan Créatif outlined all the dossiers on computer. In this way, it developed all the data bases to incorporate the whole of the signposting plan (sign format, colour, wording, pictograms, etc.). In addition, each venue had its own codified dossier, which specified the venue, typology of the signs (format, inside or outside, etc.), method of installation (attached with screws or adhesive, on stands, poles, etc.).

The data bases created in this way allowed for modifications and additions to be processed in the shortest possible time.

Each file computerized in this way was transmitted to the silk-screen manufacturers who had, or acquired, hardware compatible with our own. All the signs were computerized in the same way, which avoided all risk of error, for both the silk-screen and the signposting team.

• CONCLUSIONS

Fulfilling the requirements

It took 10 months to carry out the signposting requirements for the Winter Olympic Games at Albertville, at 15 different venues. This is quite an achievement as the mission involved all the different phases of design, selecting the suppliers, manufacture and installation. In the context of a deadline as important as that of the Games, the objectives were achieved despite the setbacks that were recorded in the timetable.

One such setback was that the final dossiers before manufacture were delivered two months late, which inevitably put back the start of the manufacturing phase. The silk-screen printers worked magnificently, night and day, to meet the deadlines. Another was the delay in relaying the venues' requests to the computer. Other delays were caused by too many modifications to the general plan, which meant handling changes and additions right up to the time of manufacture.

The two test events at Méribel (August 1991) and Albertville (November 1991) presented an opportunity to try out the signposting theories as well as the choice of materials and the methods of attachment. These two important stages enabled us to correct certain elements of the signposting, such as the size of the pictograms and the typography, but also to confirm others (colour code, sign format, etc.).

The weather also proved to be influential in the attainment of our objectives; in fact, all the installation work, which began in September for the poles (almost 600) was made easier by late snow and exceptionally fine weather.

As regards the effectiveness of the signposting principals, the conclusions are generally positive. The idea of colour codes per category worked well and helped to create a visually attractive area at the approach to the sports zones, and one which conformed to the visual identity of the Games.

The format and the reduced number of sign modules were both successful. The choices made answered all the needs in signposting, outside as well as inside.

The only criticism was the small size of the lettering on the signs. This weakness was a result of the restrictive format of the

Pour les deux volets qui étaient à la charge du COJO, les objectifs étaient les suivants : économie, homogénéité par rapport à la dispersion des sites, facilité de mise en place, limitation du nombre de modules de décoration, mais multiplication de l'utilisation.

Champs et limites des responsabilités

À sept mois du début des Jeux, un architecte décorateur a été désigné pour préparer un catalogue de modules de décoration permettant de couvrir l'ensemble des besoins ; compte tenu des délais, le champ et les limites des responsabilités auront donc été très larges pour être prêt le jour J.

Les principales contraintes auront été celles du respect de l'identité visuelle et du budget. Pour le reste, l'initiative était totale.

Spécificités de la mission

Ces spécificités étaient liées à la dispersion des sites et aux délais réduits.

En conséquence, il a fallu travailler sur la base d'un nombre restreint de modules de décoration, sur la multiplicité, sur la facilité de mise en fabrication et de mise en place compte tenu du caractère hivernal et de la diversité des supports de pose, avec des fournisseurs ayant un temps de réaction très rapide tant en fabrication qu'en pose.

Interfaces liées à la mission

En interne :

- les directions de sites, mais à un degré moindre par rapport au dossier signalétique ; en effet, le facteur temps nous a empêché de consulter les directeurs de sites avec autant de soin que nous l'aurions souhaité ;
- les responsables de projet équipement pour s'assurer des modalités de pose des modules de décoration ;
- le département financier pour l'établissement du budget et le suivi de celui-ci.

En externe :

- l'architecte décorateur avec lequel nous avons travaillé sur le catalogue et validé l'ensemble des choix (architectes Fransquin et Chaiban) ;
- les fabricants des différents modules de décoration ;
- les poseurs des différents modules de décoration ;
- les communes olympiques (notamment pour l'implantation des mâts de pavage).

Planning

- Juillet 1991. Réflexion sur la manière dont doit être organisé le dossier, consultation auprès de trois agences.
- Août 1991. Choix de l'architecte décorateur, mise en place de l'équipe interne COJO chargée de gérer le projet.
- Septembre 1991. Préparation du catalogue et définitions des grands axes, établissement du budget décoration.
- Octobre 1991. Choix définitif des différents modules de décoration, établissement du budget décoration.
- Novembre/décembre 1991. Consultation auprès des fabricants, début des travaux de fabrication.
- Janvier 1992. Travaux de pose de la décoration sur l'ensemble des sites olympiques

• LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Ressources humaines

Avant les Jeux, une équipe de trois personnes a été constituée : un responsable de projet assisté de deux personnes, avec pour mission de visiter les sites, d'élaborer le catalogue des modules décoration avec l'architecte décorateur, d'identifier les implantations des modules, de consulter auprès des fabricants, de les sélectionner et de suivre les travaux de fabrication et de pose.

L'équipe est restée la même pour gérer toutes les demandes

signs. In fact, only one type size was used, and this was determined by the longest example of wording.

An analysis of the reactions to the signs, category by category, showed that the VIPs were the most critical (signs for transport and access to the competition areas). For the other categories, most were complimentary when the venues were first opened, which is not surprising. On the other hand, there were very few requests for changes as a result of modifications in the organization of some venue functions.

THE DECORATION SECTION

• THE TASK

Objectives

This task comprised three parts: decoration of the competition areas (finish areas, finish gates, start cabins, etc.); decoration of the Olympic venues (around the competition areas, inside and outside the buildings, etc.); decoration of the Olympic resorts and communities.

The first two were in the hands of COJO, while the third was the resort's responsibility. For this last part, COJO prepared a catalogue of decorations (banners, flags, lights, etc.) and presented it to the resorts, for them to choose what they wanted, thus maintaining uniformity between the venues. For the two items which were COJO responsibility, the objectives were as follows: economy, uniformity, ease of installation and limiting the number of decoration modules while increasing the use of each one.

Responsibilities

Seven months before the Games, an exterior designer was appointed to prepare a catalogue of decoration modules which would meet all the requirements; given the deadlines, the scope of responsibilities would have been very wide to be ready on opening day. The main constraints were conforming with the visual identity and the budget, apart from which total independence was enjoyed.

Specific aspects of the task in the context of the Albertville Games

As with the signposting, the specific problems concerned the distance between the venues and the time limits. As a result, a restricted number of modules were developed, and it was necessary to work on their multiple use, the ease of their manufacture and erection, (given that it was winter and the supporting structures were very varied), and with suppliers who could react very quickly, both for manufacture and erection.

Interfaces involved in the task

Internal:

– Venue management, but to a lesser degree than the signposting section; in fact, the limited time factor meant that we were unable to consult the venue managers as much as we would have liked.

– Amenities officials, to check on the erection methods for the decoration modules.

– The financial department to establish the budget and subsequent modifications.

External:

– The exterior designer with whom we worked on the catalogue and the verification of our decisions (Fransquin & Chaiban, architects)

– The manufacturers of the different decoration modules.

– The erectors of the decoration modules.

– The Olympic resorts (mainly for the installation of the flagpoles).

The schedule

- July 1991: discussion as to organization of project-file, consultation with three agencies.

de complément auprès des fabricants. Elle s'est cependant appuyée, comme pour la signalétique, sur un Équipier responsable décoration sur site ; celui-ci a joué le rôle d'interface entre les sites et l'équipe décoration basée au COJO.

Implantation, installation, matériel

L'équipe COJO en charge du dossier décoration s'est appuyée très largement sur les infrastructures des différents prestataires retenus (conception chez l'architecte décorateur, stockage des modules de décoration chez les fabricants et pose, soit en flux tendus depuis les fabricants, soit à partir d'un stock constitué par les fabricants sur place. Ainsi pour ce dernier cas, l'un des fabricants avait loué une surface de stockage en Tarentaise afin de mieux gérer la mise en place sur tous les sites et de mieux répondre à toutes les demandes de complément pendant les Jeux.

Par ailleurs, le COJO s'était constitué une zone de stockage à Albertville, d'une part afin d'effectuer le contrôle de la livraison de certains produits (drapeaux, non tissé...) et, d'autre part, afin d'assurer un *dispatching* sur site. Cette zone de stockage a permis également de répondre très rapidement à toutes les demandes de complément pendant les Jeux.

Pour les autres matériels, les prestataires assuraient la quasi totalité des opérations de pose.

Les Équipiers sur sites s'appuyaient sur le matériel disponible sur site.

• BILAN

Accomplissement de la mission

Pour mener à bien cette mission, il était impératif, dès le départ, de retenir des solutions simples, conformes à l'identité visuelle des Jeux. Des modules ont donc été sélectionnés en nombre limité, mais fabriqués et posés en grande quantité.

Le catalogue de décoration défini par Fransquin et Chaiban a repris les grands thèmes de l'image des Jeux (anneaux, flamme Albertville, mascotte, étoile à huit branches...), ainsi que les codes couleurs (blanc, bleu, rouge, argent...). Ces thèmes ont été appliqués sur des supports PVC et/ou bâches. D'autres options ont été retenues comme les fagots, les poteaux bas peints en rouge, éléments de décor destinés aux intérieurs.

Sur tous ces choix, il n'y pas eu d'opposition marquée.

Le seul grand constat à tirer : prendre en compte le souci du CIO de voir apparaître les cinq anneaux du CIO partout sur les sites, plus particulièrement à la vue des caméras lors de la retransmission des images.

Ainsi, les membres du CIO qui effectuaient des visites de tous les sites, avant ou pendant les épreuves, ont demandé des compléments d'anneaux sur la totalité des sites olympiques. Le souci du CIO étant motivé par le fait de démarquer les épreuves sportives olympiques des épreuves habituelles de coupe de monde ; il s'agissait également d'assurer la promotion de l'olympisme auprès de tous les spectateurs et téléspectateurs du monde entier.



© LAURENT BAGNIS

- August 1991: selection of exterior designer, creation of COJO team in charge of project.

- September 1991 : preparation of catalogue and definition of major aspects of decoration.

- October 1991: definitive choice of decoration modules, finalization of decoration budget.

- November/December 1991 : consultation with manufacturers, start of manufacturing stage.

- January 1992: erection work begins at all Olympic venues.

• RESOURCES

Human resources

Before the Games: a team of three was formed, made up of a project manager and two assistants. Their job was to visit the venues, develop the decoration modules catalogue with the exterior designer, locate all the installation points at the venues, consult with manufacturers, select a manufacturer and follow up the manufacture and erection stages.

The team was unchanged for all the additional requests sent to the manufacturer. It did depend, however, like the signposting section, on a Volunteer in charge of decoration at the venues. This person had the role of intermediary between the venue and the central decoration team.

Installation, amenities and material

The COJO team depended to a large extent on the infrastructures of the various contributors used; design by the exterior designer, storage of the decoration modules at the manufacturers' and erection either from a direct supply from the manufacturer or from the stocks stored at the

venues by the manufacturers. In this last context, one manufacturer rented a warehouse in the Tarentaise so as to be able to handle the installation at all the venues, and the additional requests during the Games.

On top of this, COJO had set up a storage point in Albertville, partly to control incoming deliveries of certain products (flags, etc.), but also to ensure dispatch to the venues. This storage zone also enabled us to react quickly to any additional demand during the Games.

For the other materials, the contributors handled almost all the erection work.

The Volunteers at the venues depended on the material available at the venue.

• CONCLUSIONS

Fulfilling requirements

In order to fulfil this mission, it is essential, from the beginning, to select simple solutions, which conform to the visual identity of the Games. In this way, a limited number of modules were selected, but manufactured and erected in large quantities.

The decoration catalogue produced by Fransquin & Chaiban took up the main themes of the image of the Games (rings, Albertville flame, mascot, the star with eight branches, etc.) and the colour code (white, blue, red, silver, etc.). These themes were applied to the PVC and/or canvas support structures. Other options were retained, such as the low posts in red, which were intended for interior use. There was no noticeable opposition to any of the choices.

L'ÉDITION

• OBJECTIFS

Le service édition était chargé, au sein de la direction de la communication, de la réalisation de l'ensemble des publications du COJO : brochures, guides, formulaires, billets, étiquettes...

L'objectif principal que nous avons poursuivi était d'assurer la cohérence des documents produits, tant sur le fond que sur la forme : cohérence des informations données à chacune des cibles (grand public, media, membres de la Famille olympique, etc.) de façon à éviter les répétitions d'un document à l'autre, cohérence de l'identité visuelle et des formats afin de permettre une identification des documents officiels parmi la masse de documents produits à l'occasion des Jeux.

• CHAMP ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

Le service édition devait mettre en œuvre l'ensemble des documents nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation avant, pendant et après les Jeux.

De façon à cerner le sujet, une étude fut menée en juin 1990 auprès de l'ensemble des services leur demandant le recensement le plus exhaustif possible de leurs besoins : définition du support, calendrier, cible, tirage estimé.

Cette étude permit d'évaluer la charge de travail du service édition, le budget prévisionnel et d'établir un regroupement des besoins d'information des différents services vers une même cible.

Une fois établi le plan d'édition, le service avait en charge la réalisation complète des documents : collecte des informations, collecte iconographique, suivi de la création avec les prestataires, relecture des bons à tirer, fabrication.

L'équipe était constituée de quatre personnes.

• SPÉCIFICITÉS DE LA MISSION

L'une des particularités de l'organisation de l'édition dans le cadre des Jeux était liée au calendrier : un nombre important de publications était à produire pour chacune des dates clés avant les Jeux : J -365, J -92, J -15.

Autre particularité : la nécessité d'installer et de faire fonctionner deux ateliers d'impression pour produire les 800 000 listes de départ et les 7 000 livres de résultats pendant la période des Jeux. En effet, compte tenu de l'implantation des imprimeries et du plan de circulation en vigueur, il ne nous aurait pas été possible de produire et d'acheminer les documents dans les délais.

• LA NORMALISATION

Les formats

Les documents à éditer ont été classés par famille, un format étant adopté pour chacune d'entre elles :

- publications de prestige : 28 x 28 cm ;
- journaux : 28 x 38 cm ;
- documents administratifs ou publications techniques : 21 x 29,7 cm ;
- cartons d'invitation : 21 x 21 cm ;
- documents d'information grand public, guides pratiques : 10 x 21 cm.

One point must, however, be made: the IOC's concern that the Olympic rings be visible all over the venues, and particularly in the range of the broadcasting cameras, should not be overlooked.

The IOC members who visited the venues before and during the Games asked for more rings at all the Olympic venues. The reason behind the IOC's concern is the desire to differentiate between the usual World Cup events and the Olympic Games; it also involved a wish to promote the Olympic movement in front of spectators and television viewers all over the world.

PUBLISHING

• OBJECTIVES

The publishing section was responsible, within the communications department, for all COJO publications: brochures, guides, forms, tickets, labels, etc.

The main objective was to ensure consistency in all the documents produced, as much in the basics as in the particulars.

Consistency in the information given to each of the target groups (general public, media, members of the Olympic Family, etc.) so as to avoid repetition from one document to another, consistency in the visual identity of the formats so as to enable official documents to be recognized amidst the mass of documents produced for the Games.

• RESPONSIBILITIES

The publishing section had to produce all the documents necessary to stage the Games before, during and after the event.

In order to define the task in hand, a study was carried out in June

1990 in all the departments, asking them for as detailed a list as possible of their requirements: description of mediums, timetables, target groups, estimated print run, etc.

This study enabled the publishing section to assess their work load and a provisional budget and to pull together the different information requirements of the various departments with the same target group.

Once the publishing plan was drawn up, the publishing section was in complete charge of producing these documents: collecting information and illustrations, production control with the contributors, proof-reading and the final production. The team was made up of four people.

• SPECIFIC ASPECTS OF THE TASK IN THE CONTEXT OF THE ALBERTVILLE GAMES

One of the particularities of the organization of publishing in the context of the Games was the schedule, as a large number of publications had to be produced for each one of the key dates leading up to the Games: J-365, J-92 and J-15 (J being the opening day of the Games).

Another particularity was the need to set up and run two printing shops to produce 800,000 start lists for the spectators and 7,000 results lists during the period of the Games. In fact, given the location of the printers and the traffic plan for the Games, it would have been impossible to produce and deliver the documents within the laid-down deadlines had these centres not been created.



© F. BOSSIÈRE

Les typographies

Deux caractères ont été choisis : le Times pour les textes courants, le Frutiger pour les titres et les textes courts.

Les couleurs

Pour les documents destinés aux membres de la Famille olympique, les codes couleurs signalétiques ont été utilisés : rouge pour le sport, jaune pour les media, gris pour les VIP.

Les codes graphiques

Un principe de couverture a été créé pour les guides techniques et les guides pratiques ; la mise en page intérieure reprenait systématiquement un bandeau de couleur vertical. Les documents bilingues étaient soit tête-bêche pour les guides techniques, soit avec le français en haut de page et l'anglais en bas.

Les papiers

Trois papiers, tous mats, ont été sélectionnés : deux couchés mats de qualité différente et du papier autocopiant pour les formulaires.

Ces choix, ainsi que le nombre réduit de formats adoptés, ont permis de réaliser des économies de papier et de passer des commandes prévisionnelles pour traiter les documents imprévus.

• LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Avant les Jeux

■ Ressources humaines

L'équipe édition était constituée d'une chargée de mission et de trois assistants. L'équipe étant légère, l'appui technique des imprimeurs a donc été important.

Chaque membre de l'équipe était en charge de plusieurs projets, de préférence avec un regroupement par service du COJO. Il pouvait ainsi maîtriser le planning et l'organisation de la charge de travail. Il assurait les relations avec l'agence de création, les contacts avec les photgraveurs et les imprimeurs. La fabrication n'était jamais confiée à l'agence de création.

Plus de 100 documents différents ont été traités par l'équipe.

■ Informatique éditoriale

La réalisation des guides techniques (manuels sports, guide des media, guides transports) s'est faite en collaboration avec une société, agent IBM. Le COJO fournissait des disquettes des textes français et anglais qui étaient traités et mis en page suivant

une grille normalisée. Cette formule nous a permis d'éviter des erreurs de transcription et de gagner du temps.

■ Papier

L'ensemble du papier utilisé provenait du fournisseur officiel Arjo Wiggins. Dans certains cas, le partenariat nous permit d'obtenir des délais de fabrication particulièrement courts.

1 000 tonnes de papier ont été utilisées pour les publications des Jeux.

■ Les documents particuliers

Pour des raisons de sécurité, certains documents réalisés ont nécessité des recherches spécifiques. Quant au *Programme officiel*, il a réclamé une organisation différente des autres publications.

■ Les billets d'épreuve

Une attention toute particulière a été portée à la réalisation des billets, de façon à éviter tout risque de fraude – contrefaçon

• STANDARDIZATION

The documents submitted for publication were classified into groups, with a particular format for each one:

- deluxe publications: 28 x 28 cm
- newspapers: 28 x 38 cm
- administrative documents or technical publications: 21 x 29.7 cm
- invitation cards: 21 x 21 cm
- public information documents and user guides: 10 x 21 cm

Type-faces

Two type faces were chosen: Times for the body of the text and Frutiger for titles and short texts.

Colours

For documents intended for the Olympic Family, the same colour code was used as for the signs: red for sport, yellow for the media, grey for the VIPs.

Graphic codes

The covers of technical and user guides were standardized and a vertical coloured band was reproduced on all the inside pages. Bilingual documents were either double-headed or the French text was at the top of the page and the English at the bottom.

Paper

Three types of paper, all matt, were chosen: two types of matt art paper of different quality and automatic duplicating paper for the forms.

These choices and the small number of formats used enabled savings to be made on the paper and provisional orders to be placed to handle any unforeseen documents.

All paper was supplied by Arjo Wiggins, an official supplier for the Games.



© F. BOISSIERE

• RESOURCES

Before the Games

Human resources

The publishing team was made up of an official representative and three assistants.

As the team was not very big, the technical support of the printers was important.

Each member of the team was responsible for several projects from beginning to end, preferably all from one single COJO department. They could, in this way, control the scheduling and organization of their own work load. They dealt directly with the design agency, the photo-engravers and the printers. Responsibility for production was never given to the design agency.

More than 100 documents were produced by the team.

■ Publishing software

The production of the technical guides (sports manuals, media guide, transport guides) was carried out with the help of an associate company of IBM. COJO supplied the diskettes with text in French and English, which were then processed and page-set using a standardized grid. This arrangement helped us to avoid errors of transcription and to gain time.

■ Paper

All the paper used was supplied by the official supplier, Arjo Wiggins. This partnership occasionally allowed us to obtain particularly short production deadlines.

massive par impression de faux billets ou fraude individuelle par photocopie couleur. Des sécurités ont été mises en place dans le papier et à l'impression.

Le papier, élaboré par la division « Papiers spéciaux » d'Arjo Wiggins contenait :

- un filigrane représentant les anneaux olympiques ;
- un fil fluorescent bicolore apparaissant aux rayons ultraviolets ;
- des paillettes iridescentes ;
- un réactif aux solvants polaires et apolaires ;
- un réactif thermochrome qui bleuissait le papier lorsqu'on l'exposait à la chaleur.

Un « piège » avait été imprimé sur la souche du billet : un rectangle bleu clair était visible à l'œil nu et lorsque le billet était photocopié à l'aide d'un copieur couleur, le mot copie apparaissait au milieu du rectangle. Les paillettes iridescentes incluses dans le papier devenaient noires lorsqu'elles étaient photocopiées.

■ Les cartes d'identité olympique

Ces cartes avaient valeur de visa pour l'entrée sur le territoire français, leurs principes de sécurité durent donc être approuvés par le ministère de l'Intérieur avant leur réalisation.

Le papier était identique à celui des billets d'épreuve. Mais deux sécurités supplémentaires ont été utilisées : une impression en taille douce avec « effet fantôme » et un film de protection de la photo qui faisait apparaître le logotype d'Albertville lorsqu'il était passé aux rayons ultraviolets.

■ Les permis de circuler

Le système de circulation mis en place par la direction des transports tenait compte de quotas très précis de permis de circuler et de stationner. Il était donc important de concevoir des permis qui ne soient pas susceptibles d'être dupliqués ou falsifiés pour changer la date ou le site.

Les permis étaient autocollants, ils devaient être collés sur le pare-brise, à l'intérieur du véhicule. Une impression de vernis successifs et un adhésivage partiel nous permirent d'obtenir des permis dont l'encre restait collée sur le pare-brise ou la vitre de la photocopieuse, ils étaient ainsi détruits et ne pouvaient être réutilisés.

■ Le Programme officiel

La réalisation du programme officiel des Jeux avait été confiée à un éditeur ayant également en charge la recherche d'annonceurs. Le travail de conception et de commercialisation a débuté en février 1991. Mais, en avril 1991, l'éditeur fut dans l'incapacité de poursuivre sa mission. Le service édition dut donc reprendre le projet dont la sortie était fixée au 8 décembre 1991 ; le service marketing prit en charge la commercialisation des espaces publicitaire.

Le tirage global du programme fut de 400 000 exemplaires. Il était vendu en kiosque ainsi que sur les sites sportif.

Pendant les Jeux

Parallèlement à la réalisation des documents à paraître avant les Jeux, l'organisation et la logistique nécessaires aux publications pendant les Jeux ont été étudiées et mises sur pied dès juin 1991.

Trois « produits » devaient être réalisés pendant les seize jours des Jeux. Ils nécessitaient une organisation et des moyens matériels et humains différents. Les diplômes des athlètes ont également été traités pendant cette période

Pendant la période des Jeux, l'équipe édition était installée au Centre principal de presse de La Léchère.

■ Le quotidien des athlètes : *Villages*

Ce journal bilingue de quatre pages, en cinq couleurs, format 28 x 38 cm, était destiné aux athlètes et aux journalistes. Il reflétait la vie des athlètes dans les différents villages olympiques.

1,000 tons of paper were used for Games publications.

■ Special documents

Certain documents produced for the Games required specific attention for reasons of security. The *Official Programme* was organized differently from other publications.

■ Competition tickets

Particular attention was paid to the production of tickets for the events, so as to avoid any risk of counterfeit, either on a massive scale, with a print run of counterfeit tickets, or on a small scale by colour photocopy. Security checks were incorporated into the paper and the printing process.

The paper, created by the special paper division of Arjo Wiggins, contained:

- a watermark of the Olympic rings
- a two-colour fluorescent strip which became visible under ultra-violet light
- iridescent specks
- a reagent to solvents
- a reagent which turned the paper blue when exposed to heat.

A 'trap' had also been printed on the counterfoil of the ticket; a blue rectangle, which was visible to the naked eye but in which appeared the word 'copie' when it was photocopied using a colour copier. The iridescent specks turned black when photocopied.

■ Olympic identity cards

These cards gave right of entry into French territory, like a visa, and they therefore had to be approved by the Ministry of the Interior before production.

The paper was the same as for the tickets with two extra security checks: line-engraved printing with 'ghost effect' and a protective film covering the photo which revealed the Albertville logo under ultra-violet light.

■ Traffic permits

The traffic plan conceived by the traffic department took into account the very stringent quotas for traffic and parking. It was therefore important to design permits that were not likely to be copied or falsified by changing the date or the venue.

The permits were adhesive and had to be stuck to the inside of the vehicle's windscreen. Successive gloss print-runs and a partial layer of adhesive meant that the ink from the permit stayed on the windscreen or the screen of the photocopier, which destroyed the permit and therefore rendered it useless.

■ The *Official Programme*

The production of the *Official Programme* was given to a publisher, who was also responsible for booking advertisers. Design and commercialization work began in February 1991. In April, 1991, the publisher intimated that they were no longer capable of continuing with the job, so the publishing section had to pick up the project, which was scheduled for 8 December 1991, and the marketing department took on the sale of the advertising space.

400,000 copies of the programme were produced in all, which were sold at kiosks and at the sporting venues.

During the Games

At the same time as the documents were being produced before the Games, requirements were being studied for the publications to appear during the Games. These were finalized in June 1991.

Three 'products' were to appear during the 16 days of the Games. They each required different organizational structures and human and material resources.

For the period of the Games, the publishing team worked in the main press centre at La Léchère.

Il devait être distribué chaque matin avant 8 heures dans les villages et les centres de presse de façon à éviter les problèmes de livraison. 6 000 exemplaires étaient fabriqués quotidiennement.

■ Les listes de départ

Traditionnellement, aux Jeux Olympiques, des listes de départ sont remises aux spectateurs à l'entrée des épreuves. Ces listes sont généralement photocopiées ou, comme à Calgary, regroupées pour une journée sur un support, type journal.

Pour les Jeux d'Albertville, une liste distincte était réalisée pour chaque épreuve. Elles étaient en quadrichromie. D'un côté étaient expliquées les caractéristiques principales du sport de l'épreuve et, de l'autre, figurait la liste officielle des athlètes participant à l'épreuve.

■ Le livre des résultats

Compilation de l'ensemble des résultats officiels des épreuves des Jeux, il était destiné aux journalistes, aux athlètes et aux CNO. Il a été imprimé à 7 000 exemplaires et comptait 150 pages. 1 000 exemplaires furent disponibles dès le 24 février, un exemplaire étant remis au premier ministre français deux heures après la fin de la dernière épreuve.

L'organisation informatique était la même que celle des listes de départ. La reprographie et le brochage ont été réalisés à La Léchère par Gestetner.

■ Les diplômes

Les diplômes des athlètes – disciplines olympiques et de démonstration – avaient été préimprimés. Pendant les Jeux, au fur et à mesure des épreuves, les diplômes des athlètes arrivés de la première à la huitième place devaient être personnalisés à la main, en indiquant le nom, la discipline et la place.

Quatre personnes (des retraitées de l'administration) avaient été sélectionnées pour leur belle écriture. Chaque jour, les listes officielles de résultats leur étaient portées ; elles remplissaient les diplômes qui étaient ensuite remis aux athlètes dans les villages olympiques.

• LE QUOTIDIEN DES JEUX

Pour la publication du *Quotidien des Jeux*, le COJO a choisi de s'appuyer sur *Le Dauphiné libéré*, leader incontesté des quotidiens de la région Rhône-Alpes.

Cet accord était l'aboutissement logique d'une coopération de plusieurs années entre *Le Dauphiné libéré* et le COJO. Notamment, *Le Dauphiné libéré* avait déjà, pendant l'année précédant les Jeux, édité un supplément mensuel entièrement dédié à l'organisation des Jeux.

Aux termes d'un accord signé le 13 juillet 1991, *Le Dauphiné libéré* s'engageait à éditer quotidiennement, du 5 au 24 février 1992, un supplément de 24 pages consacré aux Jeux olympiques.

Ce supplément était encarté dans l'édition quotidienne du *Dauphiné libéré* (toutes éditions soit 350 000 à 500 000 exemplaires selon les jours), et tiré à part à environ 50 000

■ Villages: the athletes daily newspaper

This bilingual, four-page, five-colour newspaper, in 18 x 38 cm format, was intended for athletes and journalists, and reflected the life of the athletes in the different Olympic Villages.

It was to be distributed every day, in the Villages and press centres, before 8 a.m. so as to avoid the traffic problems. 6,000 copies were printed every day.

■ Start lists for the spectators

Traditionally, at Olympic Games, start lists are handed out to spectators as they go into an event. These lists are normally photocopied, or, as at Calgary, lists for the day's events are given out together in a newspaper-type format. For the Albertville Games, a separate list was made for each event. They were in four colours, with an explanation of the sport on one side and the official list of athletes taking part in the competition, on the other.

The team consisted of:

- a computer technician
- a project manager
- photocopying technicians from Gestetner, the official supplier.

■ Results book

This was a compilation of all the official results of the Games, intended for journalists, athletes and NOCs. 7,000 copies were printed, each 150 pages long, and 1,000 copies were available from the 24 February. A copy was handed to the French Prime Minister two hours after the end of the last event.

The computer support was the same as for the start lists; the photocopying and binding were done at La Léchère by Gestetner.

■ Diplomas

The athletes' diplomas, for demonstration and Olympic events alike, were pre-printed. During the Games, after each event, diplomas were prepared for the athletes coming in first to eighth place, with their name, discipline and place hand-written.

Four people (retired administrators) had been chosen for their fine hand-writing. Each day the official results lists were brought to them, and they filled in the diplomas, which were presented to the athletes in the Olympic Villages.

• THE GAMES DAILY

For the publication of this newspaper, COJO decided to rely on *Le Dauphiné libéré*, the undoubted leader of the dailies in the Rhône-Alpes region.

This agreement was the culmination of several years of cooperation between *Le Dauphiné libéré* and COJO.

A notable example of this is the supplement devoted entirely to the organization of the Games, which came out every month during the year before the Games.

In the terms of an agreement signed 13 July 1991, *Le Dauphiné libéré* would publish a 24 page daily supplement from 5 to 24 February devoted to the Olympic Games.

This supplement was folded into the daily edition of *Le Dauphiné libéré* (all editions, i.e. 350,000 to 500,000 copies



© F. BOISSIERE



© F. BOISSIERE

exemplaires pour être distribué gratuitement à la Famille olympique.

Bilingue français-anglais, ce journal présentait le programme de la journée (sports, manifestations diverses), des informations pratiques (état des routes, plan de circulation, billetterie...), et les résultats et commentaires des compétitions de la veille.

Le COJO, qui a pris en charge une partie du coût technique de cette publication, pouvait en contrepartie revendre des espaces publicitaires dans le supplément.

LES RELATIONS PRESSE

• LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Les premiers communiqués de presse du COJO ont été diffusés à partir de septembre 1987 sous la forme d'une lettre d'information mensuelle, le *Flash COJO*.

Destinée à l'origine à 600 décideurs régionaux et à la presse locale et régionale, sa cible s'est ensuite élargie au milieu sportif et olympique, aux entreprises partenaires des Jeux et au monde politique national (députés et sénateurs) ainsi qu'à la presse nationale, puis internationale. Près de 3 000 personnes étaient destinataires du *Flash COJO* en 1991.

Jusqu'en février 1991, les communiqués de presse ont été diffusés par télécopie à la presse locale, régionale et nationale, soit environ 100 journalistes principalement spécialisés dans le domaine sportif. À un an de l'ouverture des Jeux, les communiqués de presse ont été également diffusés à la presse internationale. Une sélection de 80 journalistes avait été effectuée auprès de la presse américaine, japonaise et européenne. Ils étaient diffusés en français et en anglais par télécopie.

La plupart des communiqués concernaient l'annonce de nouvelles informations de la part du COJO. Seuls six communiqués ont été rédigés en réaction officielle du COJO sur des polémiques, principalement liées à la construction des équipements sportifs.

Le service de presse a par ailleurs contribué à la rédaction d'autres publications du COJO : les dossiers de presse, le magazine des Jeux, le programme officiel...

• LA GESTION DES INTERVIEWS

Toutes les demandes d'interviews de journalistes aux membres du COJO étaient systématiquement renvoyées vers le service de presse du COJO. Celui avait la charge d'évaluer l'intérêt de ces demandes et d'orienter les journalistes vers le bon interlocuteur en fonction de ses souhaits et de la qualité du media. Certaines demandes, notamment de la presse étrangère, étaient orientées vers des interlocuteurs extérieurs au COJO lorsque les demandes d'informations dépassaient le cadre des compétences du COJO. Ainsi des relais avaient été identifiés par le service de presse du COJO pour des questions portant sur

depending on the day), and printed separately for free distribution to members of the Olympic Family.

The paper gave the day's programme (sporting and other events) in French and English, useful information (state of the roads, traffic plan, weather, ticketing news) and results and articles on the previous day's competitions.

COJO had taken on part of the cost of this operation, and could, in return, sell advertising space in the supplement.

PRESS RELATIONS

• PRESS RELEASES

The first COJO press releases were distributed in September 1987, in the form of a monthly newsletter called *Flash Cojo*.

Originally aimed at 600 regional leaders and at the local and regional press, the target widened to include the sporting and Olympic world, the sponsors of the Games, national politicians (state deputies and senators) and the national and international press. Almost 3,000 people received *Flash Cojo* in 1991.

The press releases were faxed to the local, regional and national press offices until February 1991, involving about 100 journalists whose main interest was sport. One year from the opening, press releases were also sent to the international press. 80 journalists had been selected from the American, Japanese and European press. The releases were sent by fax in French and English.

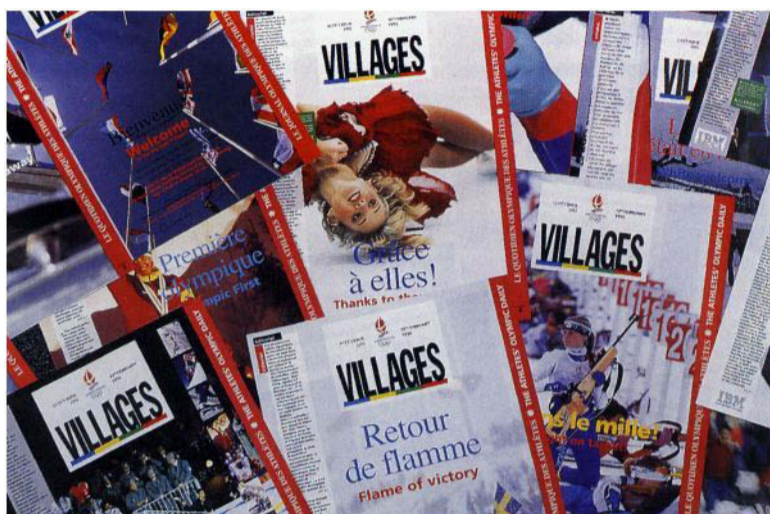
Most of the press releases concerned COJO news. Only six releases contained official COJO reactions to the criticisms mainly surrounding the

construction of the sports facilities.

• MANAGING THE INTERVIEWS

Every request from a journalist for an interview with a member of COJO was systematically sent to the COJO press service, which studied the request and advised the journalist on the right person to see, according to what he was looking for or the media group he came from. Some requests, particularly from the foreign press, were passed on to external representatives when the request was for information outside the COJO's scope. In this way, the COJO press service made useful connections for questions regarding the economy and tourism in Savoie (General Council and the tourist offices), the financial impact of the Games (a control group set up by the General Council) and the town of Albertville (the town hall).

Requests were very often for interviews with Presidents Michel Barnier and Jean-Claude Killy. This is easily explained by their popular media image and their total involvement in the preparation of the Games, which meant that they were extremely knowledgeable about every aspect of the Games. On top of this, many journalists wanted to interview them as individuals. In December 1991 and January 1992, the press service was handling thirty interview requests per day, half of which came from



© LAURENT BAGNIS

l'économie et le tourisme en Savoie (conseil général et offices de tourisme), l'impact économique des Jeux (observatoire mis en place par le conseil général) et la ville d'Albertville (mairie).

Les demandes d'interviews se sont principalement portées vers Michel Barnier et Jean-Claude Killy, présidents du COJO. Cela s'explique par leur totale implication dans la préparation des Jeux et leur excellente connaissance des dossiers. Par ailleurs, au-delà de la préparation des Jeux et dans le cadre de la réalisation de « portraits », de nombreuses interviews ont porté sur leur personnalité.

En décembre 1991 et janvier 1992, une trentaine de demandes d'interviews par semaine étaient posées auprès du service de presse du COJO, dont la moitié de la part de la presse étrangère. La disponibilité des présidents ne leur permettait pas de les satisfaire toutes. Beaucoup d'entre elles ont donc été réalisées par écrit, par l'intermédiaire du service de presse. Une interview télévisée des présidents a également été réalisée en décembre 1991 afin d'être distribuée aux télévisions qui n'avaient pas l'opportunité de rencontrer les présidents. Une traduction anglaise, allemande, italienne et espagnole était jointe à la cassette vidéo.

• LES CONFÉRENCES DE PRESSE

La première conférence de presse, animée par Michel Barnier et Jean-Claude Killy, s'est tenue en juin 1987 en présence de Juan-Antonio Samaranch, président du CIO, à l'occasion de l'inauguration du siège du COJO à Albertville. Deux autres conférences de presse ont également été organisées à Albertville, au cours du premier semestre 1988, à l'occasion du retour au COJO de Jean-Claude Killy et de la présentation du nouveau directeur général du COJO. Ces conférences ont été l'occasion de faire un point général de la préparation des Jeux et ont été suivies principalement par la presse locale et régionale.

En septembre 1988, une conférence de presse a pour la première fois été organisée à Paris, dans le cadre de l'annonce des deux premiers partenaires économiques des Jeux, en présence des présidents du COJO et des entreprises concernées. Plus d'une centaine de journalistes étaient présents. Cette conférence a été la première d'une longue série qui consistait, jusqu'en 1990, à présenter les partenaires des Jeux. Ces conférences ont toutes été organisées à Paris, à l'exception d'une seule tenue à Lyon.

La plupart des conférences de presse avaient pour objet l'annonce d'un projet spécifique du COJO (programme culturel, parcours de la flamme, présentation du plan de transport...) et étaient animées par les présidents du COJO, véritables porte-parole du COJO.

Plusieurs visites ministérielles en Savoie ont été l'occasion pour les présidents du COJO de faire le point sur la préparation des Jeux.

La fréquence des conférences s'est accrue à l'approche des Jeux : six conférences ont été organisées dans les quatre derniers mois de la préparation des Jeux. Les deux dernières ont été organisées le 7 février, à la veille de l'ouverture des Jeux, et le 23 février, jour de la clôture.



foreign journalists. The availability of the Presidents was not such as to allow them to satisfy all these requests, so many of them were carried out by correspondence, through the press service. A televised interview was also held in December 1991, to be distributed to the TV companies who did not have the opportunity to meet the Presidents. English, German, Italian and Spanish translations were enclosed with the video cassette.

• PRESS CONFERENCES

The first press conference, chaired by Jean-Claude Killy and Michel Barnier, was held in June 1987, in the presence of Juan-Antonio Samaranch, President of the IOC, at the opening of the COJO headquarters at Albertville. Two press conferences were

also organized in Albertville during the first part of 1988, on the return to the fold of Jean-Claude Killy and the introduction of the new Director General of COJO. These conferences were an opportunity to give general information about the preparations for the Games and were followed mainly by the local and regional press.

In September 1988, a press conference was organized for the first time in Paris, to announce the first two Official Sponsors of the Games in the presence of the Presidents of COJO and the companies involved. More than 100 journalists were present. This conference was the first in a long series, which lasted until 1990, devoted to presenting the sponsors. These conferences were all held in Paris with one exception, which was held in Lyon.

The aim of most of the press conferences was to announce a specific COJO project (cultural programme, the torch relay, the transport plan, etc.) and they were chaired by the Presidents of COJO, who proved to be real image-makers for COJO.

Several visits from Ministers permitted the Presidents to talk about the preparations for the Games.

The 'Coubertin train' operation also carried the word to the regional press all over France.

The number of conferences increased as the Games approached: six were organized in the four months prior to the Games. The last two were held on 7 February, on the eve of the opening ceremony, and 23 February, the day of the closing ceremony.

• THE PRESS REVIEW

The press service started, in October 1987, to produce a weekly press review. It was originally intended for all COJO members, individually, but this was later modified, and sent only to the forty main COJO officials. It was still accessible to all members as it was passed around from department to department and then filed with the research department.

Given the importance of this task, a Volunteer was appointed to compile the press review from September 1988. He followed the national press on a daily basis, and a special unit delivered articles from the foreign press every day.

THE GAMES RADIO

Given the separation of the venues and the subsequent complexity of the traffic plan, it quickly became evident that COJO had to find a radio station broadcasting over the whole of the

• LA REVUE DE PRESSE

Dès octobre 1987, le service de presse a produit une revue de presse hebdomadaire. Destinée à l'origine individuellement à tous les membres du COJO, ce document a été ensuite destiné aux quarante principaux responsables du COJO, mais accessible à tous par un système de rotation dans les services du COJO ainsi qu'à la documentation.

Au regard de l'ampleur de la tâche, un Équipier, ancien journaliste, a été chargé de la revue de presse à partir de septembre 1988. Ils assuraient, chaque jour, le suivi de la presse nationale, alors qu'un organisme spécialisé livrait au COJO les articles de la presse étrangère.

LA RADIO DE SERVICE DES JEUX

Compte tenu de la dispersion des sites et de la complexité du plan de circulation pendant les Jeux, il apparut rapidement nécessaire pour le COJO de se doter des services d'une radio émettant sur l'ensemble de l'espace olympique, capable de servir au mieux les intérêts des participants et du public des Jeux en relayant à tout moment les informations pratiques ayant trait à l'organisation des Jeux et à son influence sur la vie quotidienne dans les sites savoyards (circulation, météo, horaires des épreuves...).

L'espace olympique, zone de montagne très accidentée, était couvert par plus d'une dizaine de radios locales d'altitude, émettant chacune dans un périmètre réduit.

Seule Radio France Savoie couvrait, sur différentes fréquences mais avec le même programme, une zone correspondant à peu près à l'espace olympique.

Le 2 juillet 1991, le président directeur général de Radio France, le directeur général et les présidents du COJO signaient une convention portant sur la création d'une radio de service des Jeux olympiques d'hiver « Radio France Savoie Info 92 - News and Service ».

Aux termes de cette convention, Radio France entreprit les investissements techniques nécessaires pour émettre sur l'ensemble des sites avec la même fréquence. Du 6 au 24 février 1992, Radio France Savoie est ainsi devenu une radio de service bilingue (français/anglais) diffusant de la musique et de l'information 24 heures sur 24 selon une grille pré-établie en accord avec le COJO.

Radio France avait dans ce but installé une antenne auprès du service information du COJO, au Centre principal de presse de La Léchère.

Six journalistes, dont trois de langue anglaise, se relayaient dans ce centre et assuraient la liaison avec le COJO et le studio principal de Radio France à Chambéry.

Le COJO, à travers la radio de service, disposait sur la zone olympique d'un outil d'information très performant et très rapide.

Les résultats d'audience de Radio France démontrèrent que ce dispositif était très apprécié du public.

LA DOCUMENTATION

La mission du service documentation pouvait se résumer à quatre activités principales :

- répondre aux diverses demandes en matière d'information et de documentation : demandes internes de l'ensemble des services du COJO, demandes externes (presse, partenaires, grand public) ;

- répondre aux besoins photographiques : demandes internes (publications COJO, diaporamas d'information générale et diaporamas spécifiques), demandes externes (presse, édition, expositions, partenaires) ;

Olympic area, and capable of being of service to the participants and public at the Games by passing on, at any moment, useful information concerning the Games and its effect on daily life in Savoie (roads, weather, event timetables, etc.).

The Olympic area, a very difficult mountainous zone, was covered by a dozen or so local radio stations, each one broadcasting within a limited range.

Only Radio France Savoie covered, on different frequencies, but with the same programme, a zone corresponding more or less to the Olympic area.

On 2 July 1991, the Managing Director of Radio France, the Director-General and the Presidents of COJO signed a convention concerning the creation of a Winter Olympic Games Radio, 'Radio France Savoie Info 92 - News and Service'.

By the terms of this convention, Radio France made the necessary investments to broadcast over all the venues on the same frequency. So, from 6 to 24 February 1992, Radio France Savoie became a bilingual radio service, broadcasting music and news 24 hours a day, with a timetable previously arranged with COJO.

Radio France had, for this purpose, installed an aerial for the COJO Information service at the main press centre at La Léchère.

Six presenters, three of whom were English-speaking, worked in shifts in the Centre and maintained the liaison with the main Radio France studio at Chambéry.

COJO had at its disposal, in its radio station, an extremely rapid and effective way of spreading news over the whole of the Olympic area.

The audience figures for Radio France show that this was a very popular element.

THE RESEARCH DEPARTMENT

The task of the research department can be summed up in four main points:

- to answer the various demands for information and documents, internally, from the COJO departments, and externally (press, sponsors, general public).

- to answer the demand for photos: internal (COJO publications, general information and specific slides), and external (press, publishing, exhibitions, sponsors).

- to answer the demand for videos: internal and external loan system, on the spot viewing, copying.

- to archive all the documents produced by the different COJO departments (analyse, sort and eliminate, classify).

This section had little equipment; two micro-computers, equipped with archiving software, a minitel, two video recorders and a television.

Three full-time archivists, from the beginning of 1990, were gradually supported by Volunteers (mostly retired people) who came to help, particularly in the dispatch of documents.

THE EXHIBITIONS

From 1986 to 1988, COJO was present at most of the local exhibitions in Savoie (Foire de Savoie, salons, Critérium de la première neige, etc.) to inform the public about the organization of the Games: the venues, disciplines, transport, budget, etc.

From 1988 to 1990, this presence was extended to include the Rhône-Alpes region taking part, notably, in the Development of the Mountain Exhibition, and the International Winter Sports Fashion Salon at Grenoble.

• THE OLYMPIC GAMES HOUSE

In the centre of Albertville, COJO created a reception, information and exhibition space, which was free and open six days a

- répondre aux besoins vidéo : prêts internes et externes de cassettes, visionnage sur place, duplication ;

- archivage de l'ensemble de la documentation des différents services du COJO (analyse, tri et élimination, classement).

Ce service disposait d'un matériel réduit composé de deux micro-ordinateurs équipés de logiciels documentaires, d'un minitel, de deux magnétoscopes et d'un téléviseur.

Trois documentalistes, à plein temps à partir du début de l'année 1990, étaient renforcées au coup par coup par des Equipiers (pour la plupart retraités) venant faire des vacances, notamment pour aider aux envois de documentation.

LES EXPOSITIONS

De 1986 à 1988, le COJO était présent dans la plupart des manifestations locales de Savoie (Foire de Savoie, salons, Critérium de la première neige...) pour informer la population sur l'organisation des Jeux : les sites, les disciplines, le transport, le budget.

De 1988 à 1990, cette présence a été étendue à l'ensemble de la région Rhône-Alpes avec, notamment, des participations au Salon de l'aménagement de la montagne, au Salon international de la mode et des sports d'hiver à Grenoble.

• LA MAISON DES JEUX OLYMPIQUES

Au centre d'Albertville, le COJO a aménagé un espace d'accueil, d'information et d'exposition, gratuit, ouvert 6 jours par semaine, de 10 h à 18 h et équipé d'une salle de conférence pour les groupes.

La Maison des Jeux, inaugurée le 1^{er} mai 1990, a accueilli plus de 150 000 visiteurs en moins de deux ans. Dans cet espace étaient représentés les sites et les disciplines des Jeux en image, des explications sur l'organisation du COJO et du CIO, le budget des Jeux, des schémas pour comprendre le système de transmission des images, l'organisation des transports, les études météo, etc. Des magnétoscopes diffusaient le film de la candidature et les reportages télévisés du 17 octobre 1986, jour du choix d'Albertville.

• LES BORNES INTERACTIVES

Ce programme a été développé avec IBM, partenaire du Club Coubertin.

Deux ingénieurs IBM ont assuré la réalisation technique du programme continu dans les bornes en relation avec une personne du COJO chargée de l'écriture des textes et du choix des visuels.

Entre l'idée de base, son application et l'installation des premières bornes, ce projet a représenté une année de travail pour trois personnes.

Chaque borne était constituée d'une coque en fibre de verre, d'un ordinateur type PS2 doté d'un écran tactile et d'une sonorisation (paire d'enceintes Bose).

IBM a réservé les ordinateurs nécessaires au développement de ce programme sur la dotation du COJO et pris à sa charge les frais de réalisation technique : enregistrement des voix et des images, création musicale, copie du programme sur chaque disque dur. IBM a assuré la maintenance informatique pour chaque borne installée.

Le COJO s'est chargé des textes et des images à intégrer et a financé le matériel de sonorisation et la coque support de l'ensemble.

week, from 10 a.m. to 6 p.m., and also had a conference room for group receptions.

The Games House was opened officially on 1 May 1990, and received more than 150,000 visitors in less than two years. In this area, pictures of the venues and disciplines of the Games were displayed, and the organization of COJO and the IOC, the Games budget, the image-transmission system, transport system, weather studies, etc., were explained. VCRs showed the film made for the bid and the reports filmed on 17 October 1986, the day Albertville was chosen.

• THE MULTI-MEDIA TOUCH DISPLAY UNITS

This programme was developed by IBM, Official Sponsor of the Games. Two IBM engineers ensured the technical production of the continuous display programme in association with a COJO employee in charge of writing the texts and selecting the visuals.

Between the basic idea, its application and the installation of the first units, this project represented a year's work for three people.

Each unit consisted of a fibre-glass shell, a PS2 computer with a touch-sensitive screen and a sound system (a pair of Bose speakers).

IBM set the computers necessary for this programme against COJO's account and took on itself the cost of the technical production: recording the voices and images, creating the music, copying the program onto every hard disc. IBM was responsible for the maintenance of the units once they were installed.

COJO handled the texts and the images and financed the sound system and the outer shell.

• TELEMATIC SERVICE

COJO also had a telematic service, which was directly accessible by Minitel on 3615 code COJO 92 from December 1990 onwards.

The service was set up with the collaboration of two of the Official Sponsors, France Télécom's subsidiaries, Questel and Vtcom, Club Coubertin partners.

This service was regularly kept up-to-date with information on the Olympic venues and disciplines. Numerous headings (Programme, Press Review, News, etc.) gave detailed information about the preparations for the Games.

After the sale of individual tickets for the Games had started, the service also enabled tickets to be booked directly. There was still a waiting period of two days or so to see whether the order had been satisfied, as COJO did not want to connect the system directly to the ticket computer system for reasons of security. By the same token, it was not possible to pay for tickets directly by banker's card.

In the second phase, a few months before the Games, a new summary was introduced.

It was now possible, thanks to the Sponsors, to win prizes by playing the game, the first prize being a Renault Clio.

During the Games, two people working full-time were assigned to the job of keeping the information concerning the Games current. The user time recorded for the COJO 92 service (also accessible by COJO and JO) amounted to several thousand hours. This amount, except for the period of the Games and the few weeks prior to them, was low, and a little disappointing. One of the main reasons for this was that there was no direct



© J.P. CLATOT

• SERVICE TÉLÉMATIQUE

Le COJO s'est doté d'un service télématique accessible directement par le 36 15 code COJO 92 à partir de décembre 1990.

La mise en place du service s'est effectuée en collaboration avec deux filiales de France Télécom, partenaire du Club Coubertin, Questel et Vtcom.

Mis à jour régulièrement, ce service présentait notamment les sites olympiques et les disciplines sportives des Jeux. De nombreuses rubriques (agenda, revue de presse, nouvelles) offraient une information complète sur la préparation des Jeux.

Dès la phase de mise en vente à l'unité des billets des Jeux olympiques, le serveur permettait également d'effectuer des réservations. Un délai de réponse de plusieurs jours était néanmoins nécessaire pour savoir si une commande pouvait être satisfaite car, pour des raisons de sécurité, le COJO n'avait pas souhaité connecter directement ce serveur au réseau informatique gérant la billetterie. De même, il n'était pas possible d'effectuer directement un paiement par carte bancaire.

Dans une deuxième phase, à quelques mois des Jeux, un nouveau sommaire fut mis en activité.

La rubrique jeu permettait, avec la participation des partenaires officiels, de gagner de nombreux lots. Le premier prix était une Renault Clio.

Pendant les Jeux, deux personnes à plein temps furent affectées à la mise à jour des informations pratiques portant sur le déroulement des Jeux.

Le bilan des heures de fréquentation du serveur COJO 92 (accessible également par le COJO et les JO) s'élève à plusieurs milliers d'heures. Cette fréquentation, en dehors de la période des Jeux et des quelques semaines qui précédèrent, a été modeste et un peu décevante. Une des raisons essentielles repose sur le fait qu'aucune promotion directe du serveur n'a été réalisée. Le COJO s'est contenté de mettre en avant son code dans chacune de ses communications (radio, presse, affichage) portant sur d'autres sujets.

L'APPROBATION DES MARQUES

• PRINCIPE

Le COJO a contractuellement autorisé un certain nombre de ses partenaires économiques et institutionnels à utiliser ses marques.

Chaque contrat prévoyait que cette utilisation devait être soumise au préalable à l'approbation du COJO.

• PROCÉDURE

L'approbation se faisait par écrit sous forme de formulaire adressé par tout utilisateur potentiel au service de la communication qui veillait au respect de l'identité visuelle du COJO et de sa charte graphique, et au service marketing qui veillait au respect du cadre des différents contrats marketing.

Si le projet présenté sous forme de maquette ou de prototype était conforme à la charte graphique et au contrat marketing, il était approuvé (sous réserve de présentation d'un prototype si l'approbation était faite sur maquette).

Si le projet présenté nécessitait des modifications, l'approbation était donnée sous réserve d'apporter des modifications notifiées dans le formulaire et le projet devait être représenté.

Délai d'approbation

Il était de 48 heures pour les licenciés, et de 10 jours ouvrés pour les partenaires et fournisseurs.



© J. P. CLATOT

publicity for the service. COJO did no more than push its code in all communications (press, radio, posters) concerning other subjects.

APPROVAL OF THE TRADEMARKS

• PRINCIPLE

COJO gave contractual authorization to a certain number of sponsors to use the insignia.

Each contract included the fact that this use was subject to prior approval from COJO.

• PROCEDURE

Approval was requested in writing on a form to be sent by all potential users to the Communications department which was supervising conformity with the visual identity of COJO and the graphic chart, and to the marketing department, which was supervising conformity with the different marketing contracts.

If the project was submitted in the form of a model or stereotype and conformed with the graphic chart and the marketing contract, it was approved (with the proviso that a stereotype of the project be submitted if it had been presented as a model).

If the project needed to be modified, approval was given with the proviso that the modifications marked on the form be carried out and the project represented.

Time limit for approval

This was 48 hours for the Authorized Dealers and 10 working days for the Official Sponsors and Suppliers.





La direction des sites
La direction des sports
Le PCO
Albertville
Courchevel-le Praz
La Plagne
Les Arcs
Les Menuires
Les Saisies
Méribel
Pralognan-la-Vanoise
Tignes
Val d'Isère
Les villages olympiques

Les sites olympiques **Olympic venues**

Venue management
Sports department
Main headquarters
Albertville
Courchevel-le Praz
La Plagne
Les Arcs
Les Menuires
Les Saisies
Méribel
Pralognan-la-Vanoise
Tignes
Val d'Isère
The Olympic Villages

LA MISSION

• LES OBJECTIFS

Jusqu'en 1989, le COJO était organisé en structure fonctionnelle pour assurer le lancement, puis le développement des différents projets indispensables au déroulement des Jeux (logistique, technologie, commercialisation, équipements, sport...).

Très tôt, la direction générale du COJO a conclu à la nécessité, durant les Jeux, d'adopter une structure décentralisée par site. Cela correspondait à plusieurs nécessités. Géographique tout d'abord, avec l'organisation des Jeux sur treize sites dispersés ; d'organisation ensuite, puisque les Jeux se déroulaient sur des sites sous l'égide des fédérations sportives internationales, et c'est sur place que l'organisation devait être capable de régler, en temps réel, le maximum de problèmes qui s'y posaient. Enfin, nécessité de management : il est plus efficace de gérer des structures moyennes, mieux adaptées à la coordination de l'ensemble des fonctions et des hommes.

Dès la fin 1989, la création de directions déléguées des sites, coordonnées par une direction des sites, a été décidée. Les directeurs délégués des sites ont été nommés le 15 mars 1990, soit deux ans environ avant les Jeux.

Les missions données aux directeurs délégués des sites (DDS) étaient les suivantes : diriger les opérations du COJO sur leur site pendant les Jeux, constituer et former l'équipe de leur site (notamment l'équipe d'encadrement), coordonner l'ensemble des fonctions du COJO sur leur site et assurer en particulier la mise en place pratique sur le terrain des politiques du COJO, coordonner et négocier la définition et la mise en place des ressources nécessaires au site (personnel, installations, matériel), assurer la représentation du COJO vis-à-vis des communes et des représentants locaux de l'État.

Le rôle de la direction des sites était d'assurer la direction des DDS, la coordination des sites, notamment vis-à-vis des services fonctionnels du COJO, et de mettre en place les méthodes et les plannings de préparation des sites.



La direction des sites Venue management

Brides-les-Bains

THE TASK

• OBJECTIVES

Until 1989, COJO was organized as a functional entity in order to ensure the successful launch and development of the different projects destined to make the Games work (data processing, technology, commercialization, amenities, sport, etc.)

Very early on, the COJO General Executive reached the inevitable conclusion that, during the Games, the venues should be organized independently. This was necessary for several reasons. Geographically, first of all, as the Games were organized at 13 venues; organizationally, next, as the Games were taking place at venues under the aegis of the International Sports Federations, and the Organization had to be able to resolve as many problems as possible, as they occurred, on the spot. Finally, administratively: it is more efficient to manage medium-sized units, which are more adapted to overall co-ordination in terms of activities and manpower.

At the end of 1989, it was decided to create venue Directors (Délégués des sites-DDS) at each of the venues, co-ordinated by a venue management department. All the venue directors were nominated on 15 March 1990, about two years before the Games. The tasks given to the venue directors were as follows: manage COJO operations at the venue during the Games, choose and train the team for the venue (especially the management team), co-ordinate all COJO activities at the venue and, in particular, supervise and ensure the implementation of COJO policies at the venue, co-ordinate and negotiate the definition and installation of the resources necessary for the venue (staff, facilities, equipment) and represent COJO in dealings with the local authorities and state representatives.

The role of venue management was to supervise the administration of the various DDS and co-ordinate activities at the venues, especially those of the operational departments of COJO, and to set up the schedules and methods to be used in the preparation of the venues.

• RESPONSIBILITIES

The DDS was responsible for all the organizational activities at the venue, except sport. This included areas outside the Olympic context, such as accommodation, catering and transport.

Alongside the DDS was a sports manager who was directly responsible to the director of sports and who was in charge of the organization of the events themselves. His responsibility at

• CHAMPS ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

Le DDS avait la responsabilité de l'ensemble des fonctions d'organisation sur site, en dehors du sport. Cela comprenait des fonctions s'exerçant en dehors de l'enceinte olympique, comme l'hébergement, la restauration et les transports.

À côté du DDS, un responsable sport, dépendant directement du directeur des sports, avait en charge l'organisation des épreuves proprement dites. Cela se traduisait très clairement, au



© ZOOM



© J.-P. MIRABEL

moment du déroulement des épreuves, par une responsabilité complète du responsable sport sur l'aire de compétition sous l'autorité de la fédération internationale. En dehors de cela, la responsabilité incombait au DDS.

Pour assurer sa mission, la fédération internationale avait besoin auprès d'elle d'un responsable COJO de niveau suffisant, ayant l'autorité complète sur les moyens mis à disposition par le COJO.

Ce poste était incompatible avec d'autres responsabilités. Le DDS n'avait pas le temps (pourcentage de problèmes à résoudre : coupe du monde, 80 % sport, 20 % autres ; JO, 20 % sport, 80 % autres). Quant au responsable sport, il avait pour mission de défendre les intérêts du COJO et devait consulter le DDS et le responsable ORTO (radiodiffuseur) pour les modifications de programme.

Ainsi, un fonctionnement hiérarchique DDS-responsable sport ne pouvait fonctionner pendant l'épreuve qu'avec une délégation très forte (le délégué technique fédération internationale devait avoir un interlocuteur qui avait l'autorité nécessaire).

L'organisation proposée a pris cela en compte et affichait clairement, vis-à-vis de la fédération internationale, la priorité donnée au déroulement de l'épreuve.

En dehors des épreuves, et notamment pour la phase de préparation, le DDS avait un rôle de pilotage général de site, sport compris.

Les directeurs de chaque site exerçaient leur mission en liaison avec l'ensemble des services du COJO.

Autour des services fonctionnels du COJO chargés du programme et de la politique, de la gestion et de l'allocation des ressources, les sites s'employaient à la mise en œuvre opérationnelle pendant les Jeux et à la direction des personnes affectées sur les sites, ainsi qu'à la coordination des fonctions sur sites et à la synthèse des ressources nécessaires.

En matière de ressources humaines, de matériels ou d'installations, les services correspondants du COJO avaient la charge de la gestion et de l'allocation aux sites des ressources nécessaires. La partie principale des budgets était donc restée centralisée.

Albertville

Moûtiers

the time of the event was clearly defined; the sports manager was in complete control of the competition areas, under the authority of the International Federation. Outside this area, the responsibility passed to the DDS.

In order to fulfil its function, the International Federation needed to co-operate with someone from COJO with sufficient authority to command all available COJO resources at the venue.

This position was incompatible with other responsibilities. The DDS did not have the time (percentage of problems to solve: World Cup, 80% sport, 20% other, Olympics, 20% sport, 80% other).

The sports manager's job was to defend COJO interests and to consult the DDS and ORTO (broadcasters) for any modifications to the programme.

So the hierarchy of DDS/sports manager could not work during the event without a very strong delegation behind it (the IF technical delegate had to have a spokesperson with authority).

The proposed structure took this into account and stated clearly, with regard to the International Federation, the priority given to the events.

Outside the events, and particularly during the preparation phase, the DDS had the role of general overseer of the venue, including sport.

The directors of each venue carried out their mission in collaboration with all the other COJO departments.

Alongside the functional departments of COJO, which were concerned with the programme and the policies, and with the administration and allocation of resources, the venue directors were concerned with operational implementation during the Games and with the management of staff assigned to the venue, as well as with co-ordination of activities at the venue and the synthesis of necessary resources.

For human resources, equipment and facilities, the relevant COJO departments were in charge of their administration and allocation to the venues. A large part of the overall budget remained centralized in this way.

From November 1991, however, COJO decided to implement another stage in the decentralization process by switching a considerable amount of authority to the venues, particularly in the area of capital investment. The breakdown of operations still to be completed meant that a decentralized approach was more effective. Each venue was, therefore, allocated a budget.

• INTERFACES

Within COJO, the DDS, while depending more and more on the team he was building up, remained in constant contact with all the other departments. Managing these relations, as well as the co-ordination of activities at the venue, was an essential component of the DDS' job.

À partir de novembre 1991, le COJO a décidé une nouvelle étape de décentralisation en basculant sur les sites une plus grande autorité, notamment en matière d'engagement de dépenses. Le détail des opérations restant à effectuer rendait en effet plus efficace un traitement décentralisé. Un budget par site a donc été alloué.

• LES INTERFACES

Au sein du COJO, le DDS, s'appuyant progressivement sur l'équipe qu'il constituait, était en contact permanent avec l'ensemble des services. La gestion de ces relations ainsi que la coordination des fonctions sur site a été une composante essentielle du travail du DDS.

À l'extérieur, chaque DDS était en relation avec les communes et tous les services locaux (services des pistes, remontées mécaniques, etc.). Il a été chargé d'établir, puis de gérer, les conventions COJO/communes portant sur le fonctionnement du site pendant les Jeux.

En ce qui concerne la sécurité et le plan de circulation local, chaque DDS était aussi en relation avec le responsable décentralisé de l'État, le sous-préfet de secteur.

• LE PLANNING

- Mars 1990 : nomination des directeurs délégués site, élaboration du plan masse n° 1.
- Septembre 1990 : manuel d'opérations n° 1 par site, élaboration du plan masse n° 2.
- Octobre/novembre 1990 : nomination des adjoints et responsables sectoriels, organigramme provisoire des sites.
- Décembre 1990/mars 1991 : épreuves tests.
- Mars 1991 : plan masse n° 3.
- Mars/juin 1991 : manuel d'opérations n° 2.
- Avril 1991 : évaluation détaillée des besoins en Équipiers avec fiches de poste.
- Mai 1991 : établissement d'une liste exhaustive des matériels, début des travaux de réseaux sur site.
- Avril/octobre 1991 : affectation nominative des Équipiers.
- Octobre 1991 : début du conditionnement des sites.
- Novembre/décembre 1991 : début du fonctionnement opérationnel des sites.



Les Menuires

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

• LES RESSOURCES HUMAINES

Les directeurs des sites ont été nommés en mars 1990. Certaines qualités leur étaient demandées pour cette fonction, telle la capacité de management et de décision : il s'agissait en effet de mettre en place et d'animer une entreprise de 300 à 1 000 personnes suivant les sites. Il devait pouvoir s'intégrer au site, chacun d'eux dépendant d'une ou plusieurs communes avec de fortes interactions de l'organisation et des services locaux. Le DDS devait être capable de s'immerger efficacement dans ce milieu. Maîtrise de soi et capacité de résistance à la pression étaient nécessaires pour leur mission. En première ligne pendant les Jeux, ils devaient être capables de décider sereinement dans des conditions difficiles.

Avec le souci d'atteindre ces objectifs, les directeurs des sites ont été finalement recrutés selon trois origines possibles.

Premièrement, responsable de station : dans tous les cas, le COJO a essayé soit au travers du DDS, soit au travers du respon-

Outside COJO, each DDS was in contact with the local authorities and services (ski patrols, ski lifts, etc.) One of his charges was to establish, and then administer, conventions between COJO and the communities concerning the functioning of the venue during the Games.

Each DDS was also in contact with the decentralized representative of the state, the sub-prefect of the sector, for matters of security and the local traffic plan.

• THE SCHEDULE

- March 1990: nomination of venue directors, development of General Plan N° 1.
- September 1990: Operations Manual N° 1 per venue, development of General Plan N° 2.
- October to November 1990: nomination of assistants and section heads, provisional staffing table of venues.
- December 1990 to March 1991: test events.
- March 1991: General Plan N° 3.
- March to June 1991: Operations Manual N° 2.
- April 1991: detailed assessment of Volunteer requirements with job descriptions.
- May 1991: exhaustive list of equipment drawn up, start of work on venue networks.
- April to October 1991: assignment, by name, of Volunteers.
- October 1991: Beginning of conversion of venues.
- November-December 1991: beginning of operational working of venues.

RESOURCES

• HUMAN RESOURCES

The venue directors were nominated in March 1990. Certain qualities were demanded for this post, such as managerial and decision-taking skills, as this person would be required to set up and run a company of between 300 and 1,000 people, depending on the venue. He had to be accepted socially at the venue/resort, as he relied greatly on successful community relations, with important interaction between the Organization and the local services. The DDS had to be capable of blending efficiently into this environment. Self-control and the ability to work under pressure were essential qualities for his mission. As they were at the front line during the Games, they had to be able to make decisions calmly under difficult conditions.

With a view to attaining these stringent objectives, the DDS were finally chosen from three different backgrounds. First, from the resort: in every case, COJO tried, either with the DDS or the sports manager, to incorporate a local representative into the team, someone capable of producing the most effective interaction with the authorities of the Olympic resorts. Second, a director of an operational department of COJO: several DDS were chosen from within COJO, often from the amenities department, as they had already worked extensively on the development of the venue. Third, a director of a company in the region: some DDS were chosen for their personal qualities.

The majority of the directors chosen in this way were only in a position to devote half of their time to the task in hand,

sable sport, de disposer dans son équipe d'un représentant local capable d'assurer la meilleure synergie avec les interlocuteurs des stations olympiques.

Deuxièmement, responsable de service fonctionnel du COJO : plusieurs DDS ont été choisis au sein du COJO, souvent au sein de la direction des équipements pour laquelle ils avaient déjà été fortement impliqués dans l'aménagement de leur site.

Troisièmement, responsable d'entreprise régionale : quelques DDS avaient été recrutés pour leurs qualités personnelles.

La plupart des directeurs ainsi choisis en mars 1990 n'ont pu consacrer, sauf lors des dernières semaines précédant les Jeux, qu'environ la moitié de leur temps à leur mission. Très rapidement, il a été décidé de les épauler par un adjoint, généralement jeune, de profil ingénieur ou gestionnaire. Ce support s'est vite avéré indispensable afin de permettre un suivi détaillé et une représentation continue de chaque site.

Les deux ou trois professionnels par site appartenant à la direction des sites ont été complétés par quelques autres, généralement un responsable de la direction des équipements, un responsable du matériel, un responsable des ressources humaines. Certains d'entre eux ont parfois tenu un rôle plus large de DDS adjoint.

Sauf exception, le reste de la structure d'encadrement a été constituée d'Équipiers. Ces équipes de cadres ont commencé à être identifiées en octobre-novembre 1990 et impliquées dans les épreuves tests. Mais la structure finale de chaque site ne s'est vraiment stabilisée que durant l'été 1991.

Il a été donné à chaque DDS la latitude de déterminer son organigramme en fonction des responsables qu'il avait pu sélectionner. La structure moyenne d'un site a abouti généralement à ce schéma : un DDS + un ou deux adjoints, cinq à dix coordinateurs de plusieurs fonctions, quinze à vingt responsables de fonction.

La création d'un niveau intermédiaire entre les responsables de fonction et le DDS est apparue nécessaire les six derniers mois, en phase finale de préparation et de formation des Équipiers.

Le fonctionnement de ces équipes de cadres sur site pendant les Jeux a été très satisfaisant. Le professionnalisme de ces cadres Équipiers, ainsi que leur engagement personnel très fort ont été remarquables.

Les effectifs prévus ont été généralement adaptés. Certains sites ont eu cependant besoin d'Équipiers supplémentaires. C'est le cas en particulier du site de Méribel dont les effectifs au contrôle d'accès et à l'accueil étaient insuffisants, la patinoire de hockey réclamant une importante charge d'activités. Des renforts d'Équipiers d'autres sites ont été appelés. Des militaires sont également intervenus sur la plupart des sites extérieurs pour assurer la préparation des pistes et le déneigement après les chutes de neige.

• LES MÉTHODES DE TRAVAIL

Une des difficultés du travail de préparation et de planification des sites résidait dans l'interaction des différents projets et l'intégration des modifications au fur et à mesure de leur avancement.

Mais, dans le même temps, les ressources nécessaires par site (installations, Équipiers, matériels) devaient impérativement



La Léchère

except during the last few weeks before the Games. It was very quickly decided to back them up with an assistant, who was usually young, with a background in engineering or management. This support quickly proved indispensable as it enabled a permanent presence at each venue, with detailed updates on progress.

The two or three salaried management staff at the venue were backed up by others, usually directors of amenities, equipment and human resources.

Some of these also held the position of assistant DDS.

The rest of the management structure was composed exclusively of Volunteers. These management teams began to be constituted in October/November 1990, when they became involved in the test events. However, the final composition of the venue staff was not known until the summer of 1991.

Each DDS had the flexibility to determine his own management structure with the personnel he had been able to select. The structural norm per venue was generally one DDS plus one or two assistants, five or six co-ordinators of various activities and 15 to 20 people responsible for these activities.

The creation of a buffer between those responsible for the activities and the DDS became necessary in the last six months, during the final preparation and Volunteer-training phase.

These venue management teams achieved a high degree of efficiency during the Games. The professionalism of the Volunteer managers and the depth of their personal commitment were quite remarkable.

The assessment of numbers was reasonably accurate. Certain venues, however, needed extra Volunteers. This was the case at Méribel, where the numbers at access control and reception were insufficient as the ice hockey rink was virtually in constant use. The armed forces assisted at most venues in the preparation of the ski runs and snow clearing after heavy falls.

• WORKING METHODS

One of the difficulties in the work of preparing and planning the venues was the interaction of the different projects and the integration of modifications as the projects developed.

Within the same time-scale, however, it was imperative that the necessary resources per venue (facilities, Volunteers, equipment) be finalized early enough to be mobilized. It was therefore essential to impose deadlines for the assembly and assessment of the resources; these dates had to be included in the schedule. The venue directors were the best placed to make a comprehensive analysis of the requirements of the venue. To do this, they had to rely on an exhaustive study of the working conditions of the venue. This was one of the objects of the operation manuals produced in September 1990 and revised in spring 1991. They covered the following items: an in-depth approach to the working of the venue, a formalization of the organization, and the group work of the venue management team. The preparation involved in the production of this manual was, from this last point of view as important as the final result.

During the preparation of the operation manuals, much work was done by venue management, along with the other departments, to identify and define the whole range of activities

être finalisées suffisamment tôt pour pouvoir être mobilisées. Il était donc impératif d'imposer des dates buttoirs pour procéder à la synthèse et à l'arbitrage des ressources. Ces dates étaient rappelées dans le planning. Les directeurs des sites étaient les mieux à même d'effectuer les synthèses des besoins de leur site. Ils devaient pour cela s'appuyer sur une étude approfondie du fonctionnement du site. C'était l'un des objets des manuels d'opérations réalisés en septembre 1990, puis au printemps 1991 dans une deuxième version. Ceux-ci recensaient les points suivants : approche approfondie du fonctionnement du site, formalisation de l'organisation, et le travail collectif de l'équipe de cadres du site. Le processus d'élaboration du manuel a été, de ce dernier point de vue, aussi important que le résultat final.

Précédant l'élaboration des manuels d'opérations, un travail d'identification et de définition de l'ensemble des fonctions d'organisation sur site a été effectué par la direction des sites en liaison avec l'ensemble des services. Ce travail indispensable a permis de tenir un langage commun au sein du COJO.

Le deuxième outil de travail utilisé systématiquement par la direction des sites a été le planning par site. Ces plannings ont été élaborés dès mars 1990 pour le site de Val-d'Isère, puis d'avril à juin 1990 pour les autres sites. Le document de base par site a été établi en liaison avec tous les services, après un recensement par fonction d'organisation des dates clés jusqu'aux Jeux.

À partir du planning de base, un suivi mensuel a été effectué, d'abord avec le directeur du site lui-même, puis progressivement

involved in the organization of the venue. This work proved indispensable in allowing everybody at COJO to speak the same language.

The second working tool used systematically by the venue management was the venue schedule. These timetables were drawn up in March 1990 for Val-d'Isère, then in April and June for the other venues. The basic schedule for each venue was created after consultation with all the departments and a census of the key dates, section by section, in the organization up to the Games.

A monthly update, with reference to the basic schedule, was carried out, first of all with the venue director himself, then, gradually, with the management team. This monthly update had two objectives: first, to keep a check on projects at the venue for which the DDS was not responsible (e.g. construction of facilities) but which were hindering the preparation of the venue; sec-



© ZOOM



© ZOOM

avec son équipe de cadres. Ce suivi mensuel avait deux objectifs : assurer un suivi au niveau du site des fonctions qu'il n'avait pas directement en charge (construction des installations, par exemple) mais qui interféraient avec la préparation du site ; fournir à l'équipe site un outil de gestion de projet pour toutes les tâches directement sous sa responsabilité.

Au fur et à mesure de l'implication des sites, le deuxième objectif est devenu le plus important et les plannings des sites se sont enrichis en devenant de véritables tableaux de bord pour l'organisation des sites.

Le développement et le suivi de cet outil de gestion de projet a été confié à deux bureaux d'études associés. Ces bureaux d'études étaient déjà impliqués dans les plannings de la plupart des services fonctionnels et dans leur consolidation au niveau du COJO.

• LES ÉPREUVES TESTS

Des épreuves tests, généralement des compétitions internationales de Coupe du monde, se sont déroulées sur chacun des sites avec, au départ, un objectif sportif : le test des installations et de l'organisation sportive.

Pralognan

La Plagne

ond, to provide the venue team with a project management utility for all the jobs coming directly under their responsibility. As involvement in the venues increased, the second objective became more important and the venue schedules became more and more detailed until they were indispensable for the planning of the organization of the venue.

The development of this project management utility was entrusted to two associated research consultancies. These companies were already involved in drawing up the schedules of most of the operational departments and incorporating them into the overall COJO structure.

• THE TEST EVENTS

The test events, which were usually World Cup competitions, took place at each of the venues with, initially, the purely sporting objective of testing the sports facilities and organization.

After consultation with the sports department, it was decided to test the whole of the Olympic organizational structure, under the responsibility of the venue directors and their teams. One by one, the different sectors were put to the test, under Olympic conditions, or as near as possible.

These test events were crucial to the preparation of the venues as they provided a context in which to check the composition and training of the management team, to test the facilities and the physical organization of the venue and sort out any problems, and to train the Volunteers.

• THE BUDGET

The venue Management budget was composed of two parts.

First, the actual budget of venue management, of 6.6 million francs. This included the contributors' contracts for project management (the venue schedules) as well as the contracts for the

En accord avec la direction des sports, il a été décidé de tester au maximum toute l'organisation olympique, en confiant la responsabilité de l'organisation aux directeurs des sites et à leur équipe. Tour à tour, les différents secteurs de l'organisation ont été testés en configuration olympique, ou tout au moins assez proche.

Ces épreuves tests ont été fondamentales pour la préparation des sites. Grâce à elles, il a été possible de vérifier la constitution et la formation de l'équipe d'encadrement, de tester des installations et de valider l'organisation physique des sites, de roder leur fonctionnement et de former les Équipeurs.

• LE BUDGET

Le budget de la direction des sites était constitué de deux parties.

En premier lieu, un budget propre de la direction des sites, soit 6,6 millions de francs. Celui-ci comprenait les contrats de prestataires de gestion de projet (plannings sites), ainsi que les contrats des directeurs de sites quand ils n'étaient pas employés ou mis à la disposition du COJO.

En second lieu, un budget de fonctionnement des sites de 8,4 millions de francs. Celui-ci a été réparti sur l'ensemble des sites en novembre 1991, avec une décentralisation des responsabilités financières vers les directeurs des sites. Il a été constitué, pour chacun des sites, par des travaux de finition non pris en compte par la direction des équipements, des locations diverses de locaux, des frais de fonctionnement (non pris en

venue directors when they were not employed or at the disposal of COJO.

Secondly, the working budget for the venues, of 8.4 million francs. This was distributed throughout all the venues in November 1991, and the financial responsibility was decentralized to the venue directors. For each venue, the budget was decided by the finishing touches remaining to be applied and which were not accounted for by the amenities department, various rental charges on premises, operating costs not accounted for in other budgets, maintenance or snow-clearing contracts, minor or specialist equipment costs and, finally, incentive provisions for the Volunteers.

This budget did not represent an overall operating figure for the venues since the larger items of equipment had already been accounted for in other budgets (amenities, sports, etc.).



© SIRPA / ECPA



© ZOOM

compte dans d'autres budgets), des contrats de maintenance ou de déneigement, des frais de petit matériel ou de matériel spécialisé et des provisions pour la motivation des Équipeurs des sites.

Ce budget ne représentait pas un coût global de fonctionnement des sites puisque les plus gros postes étaient déjà pris en compte dans le budget d'autres services (équipements, sports...).

• LES INSTALLATIONS ET LES MOYENS INFORMATIQUES

Dès avril 1990, le COJO a aménagé des bureaux sur la plupart des sites. Cela s'est rapidement avéré indispensable, compte tenu de la présence sur site de plus en plus assidue de personnes du COJO ou d'Équipeurs.

Ces bureaux ont pu être utilisés pendant les épreuves tests. À partir d'octobre/novembre 1991, et au fur et à mesure de leur constitution, les équipes des sites se sont ensuite installées dans les bâtiments d'organisation prévus pour les Jeux.

Les sites étant éloignés les uns des autres, ils ont été équipés du système bureautique du COJO. Une grande part des com-

Courchevel

Tignes

• FACILITIES AND DATA-PROCESSING RESOURCES

From April 1990, COJO had offices in most of the venues. This rapidly proved indispensable, given the increasing presence of COJO staff and Volunteers at the venues.

These offices were put to use during the test events. From October/November 1991, and as they were being constituted, the venue teams moved into the administrative buildings intended for the Games.

As the venues were far apart, they were equipped with the COJO office administration system. Most of the communications between the venues and COJO were effected in this way.

A database for the venues, 'Infosite', was installed and kept up-to-date on this same application. The database contained information about the venues: staffing table, personnel numbers, attendance projections, contact details of local representatives, etc.

• OUTSIDE HELP

Venue management called on the help of a team of project management specialists from two consultancy companies to set up and maintain the venue schedules. This support was reinforced in the latter half of 1991 to coincide with the last stages of the preparation of the venues. A total of five full-time engineers headed this project in COJO, working on project management for several departments at the same time.

From January 1991, these engineers were assigned on a full-time basis to five venues (Albertville, Méribel, Les Saisies, La Plagne and La Léchère).

A convention was also signed by COJO and the local authorities concerning the construction of the sporting amenities, and settling the problems of ownership, financing and

munications entre les sites et le COJO a ainsi pu être assurée. Une base de données sur les sites – Info Site – a été mise en place et tenue à jour sur ce même outil informatique. Cette base de données comprenait des informations sur chaque site : organigramme, effectifs, hypothèses de fréquentation, coordonnées des interlocuteurs locaux, etc.

LES AIDES EXTÉRIEURES

La direction des sites a fait appel à une équipe d'ingénieurs de gestion de projet de deux sociétés de conseil pour la mise en place et le suivi des plannings sites. Au cours du dernier semestre 1991, cet appui a été renforcé afin d'accompagner la préparation progressive et finale des sites. Au total, cinq ingénieurs à temps complet au COJO, assurant parallèlement des missions de gestion de projet pour d'autres services, ont piloté ce travail.

À partir de janvier 1991, ces ingénieurs ont été affectés à temps complet sur cinq sites (Albertville, Méribel, Les Saisies, La Plagne, La Léchère).

Par ailleurs, sur chaque site et dès 1988, une convention liait le COJO et la commune pour la construction des installations sportives en réglant les questions de maîtrise d'ouvrage, de financement et de remise des installations après les Jeux. Cette convention n'abordait que sommairement la question du fonctionnement pendant les Jeux. Le principe de la mise à disposition par la commune de l'ensemble des moyens nécessaires au fonctionnement des Jeux y figurait cependant.



© VANDYSTADT

Val-d'Isère

Il a donc été nécessaire de signer avec chaque commune une nouvelle convention précisant la collaboration avec le COJO pour la phase opérationnelle. Ces conventions ont été mises au point avec les communes entre février et avril 1991, puis signées pour la plupart dès juin 1991. Elles comprenaient les points suivants : interventions réglementaires de la commune pour la période des Jeux, mise à disposition des terrains, installations ou bâtiments nécessaires à l'organisation, services assurés par la commune (déneigement, nettoyage...), moyens matériels et humains apportés par la commune ou par les opérateurs locaux au COJO (remontées mécaniques, services des pistes...), répartition des tâches en matière de décoration et signalétique.

Tant du point de vue du COJO que de la commune, ces conventions devaient essentiellement préciser les engagements réciproques. Il était notamment important que le COJO puisse disposer, six mois avant les Jeux, d'un support réaliste apporté par la commune.

Durant les Jeux, l'application de ces accords n'a posé aucune difficulté.

transfer of ownership after the Games. This convention hardly touched upon the question of activities during the Games. The principle of making all the necessary services of the local authorities available for the Games was, however, included.

It was, therefore, necessary to sign a new convention with each community covering collaboration with COJO for the operational phase.

These conventions were discussed with the communities between February and April 1991, and most of them were signed in June 1991.

They included the following points: the community's statutory commitments during the Games period; availability of land, amenities and buildings necessary for the Organization; material and human resources provided for COJO by the community or local operators (ski lifts, ski-run preparation, etc.); distribution of responsibility for decorations and signposting.

These conventions were intended to itemize the reciprocal commitments of both parties. It was of great importance that COJO, six months before the Games, could count on the unquestionable support of the local authorities.

During the Games, the application of these agreements caused no problems whatsoever.

AN APPRAISAL

• ACCOMPLISHMENT OF THE MISSION

The organizational structure installed at the venues generally did all that was asked of it, since the Games took place under good conditions. The reaction to any setback was efficient: for example, after the heavy fall of snow, the competition runs at Val-d'Isère and Méribel were quickly restored, thanks to a huge turn-out of helpers at the venues.

The vast majority of setbacks encountered were handled at the venues and not at the Organization's control centre in Albertville.

On the whole, any opinions expressed by the Olympic Family, the media or the spectators were favourable concerning the organization of the venues.

Another factor was the limited amount of extra resources requested by the venues, in human as well as financial terms, which tends to indicate satisfactory planning.

Lastly, the venue directors really carried out the role of decentralized COJO 'boss' that had been assigned to them. They succeeded in maintaining the enthusiasm of the Volunteers, as there were very few drop-outs.

Let us not forget, however, that the most serious problems encountered, and which necessitated outside intervention at certain venues, were related to the reception or transport of VIPs, and to the access control and spectator stands at the ice rinks.

• CRITICAL ANALYSIS

The place of the venue directors in COJO

The two year period of induction required for the DDS was well thought out. The gradual increase in activity for the venue teams meant that a few months were needed to master the organizational structure of the venue. The number of activities was high, and the DDS had to be partly involved in all of them. The time needed to form the management teams was relatively long, especially as most of the teams were composed of Volunteers, whose available time was very limited. It would however, have been extremely desirable to get these teams together a year before the Games, for the test events.

Finally, the last six months were devoted to getting the venue ready, finalizing organizational details and giving the Volunteers specific training; each venue, during this period, had to be adequately structured and operational. The most critical

LE BILAN

• L'ACCOMPLISSEMENT DE LA MISSION

L'organisation mise en place sur les sites a généralement très bien rempli ses missions, puisque les Jeux se sont déroulés dans de bonnes conditions. Les aléas rencontrés ont été bien gérés, comme par exemple, après les chutes de neige, les remises en état des pistes de Val-d'Isère et de Méribel qui ont impliqué une mobilisation forte des sites.

La très grande majorité des aléas intervenus a été traitée sur les sites et non au PC de l'organisation basé à Albertville.

Les opinions émises par la famille olympique, les médias ou les spectateurs sur l'organisation des sites étaient dans l'ensemble assez bonnes.

Autre constat, les moyens supplémentaires demandés par les sites sont restés limités, tant sur le plan financier qu'humain, ce qui prouve que la planification était satisfaisante.

Enfin, les directeurs de site ont réellement exercé leur fonction de patron décentralisé du COJO qui leur avait été confiée. Ils ont entretenu la motivation de leurs Équipeurs puisque les défections ont été minimales.

Notons néanmoins que les problèmes rencontrés les plus significatifs et pour lesquels des interventions extérieures ont été nécessaires sur certains sites ont été relatifs à l'accueil et au transport des VIP, et au contrôle d'accès et de gestion des tribunes dans les patinoires.

• L'ANALYSE CRITIQUE

La place des directeurs délégués sites au sein de l'organisation du COJO

La période de deux ans requise pour la mise en place de directeurs des sites a été bien évaluée. La montée en charge progressive d'activité des directions de site supposait quelques mois pour maîtriser totalement l'organisation du site. Le nombre de fonctions est important et le DDS devait pouvoir s'impliquer suffisamment dans chaque fonction. Le temps nécessaire à la constitution de l'équipe de cadres était également assez long, d'autant plus que la plupart des cadres étaient des Équipeurs avec une disponibilité limitée. Or, il était fortement souhaitable de mobiliser cette équipe de cadres un an avant les Jeux au moment des épreuves tests.

Enfin, les six derniers mois ont été consacrés au conditionnement du site, aux règlements de détails de l'organisation et surtout à la formation spécifique de tous les Équipeurs. Pendant cette période, chaque site devait être suffisamment structuré et opérationnel.

Au sein de l'organisation, la période la plus critique s'est située, pour les directeurs délégués sites, dix-huit mois avant les Jeux. Les DDS devaient se positionner vis-à-vis des services fonctionnels du COJO comme interlocuteur obligé pour tout ce qui concernait leur site afin d'en assurer réellement les synthèses nécessaires. Cela était important en particulier pour toute la phase de définition des ressources.

En revanche, quand un responsable de service gestionnaire de ressources était placé auprès du DDS, comme ce fut le cas assez rapidement pour le service des Équipeurs, la coordination et l'efficacité ont été bien meilleures.

La constitution de l'encadrement des sites

La disponibilité des cadres, notamment des Équipeurs pour leur mission sur site, est primordiale.

Le temps réellement passé au COJO a toujours dépassé les prévisions et plusieurs responsables qui avaient été sélectionnés pour leur compétence n'ont pu être retenus par les directeurs de site pour des questions de disponibilité.

La constitution de cette équipe a pris du temps, et les épreuves tests ont toujours permis de la consolider, voire de la déterminer de manière significative. De même, avant qu'un

period for the DDS, within the Organization, came eighteen months before the Games. They had to play the enforced role of negotiator between the operational departments of COJO for every aspect of the Venue's organization in order to be absolutely sure of assembling the necessary prerequisites.

This applied particularly during the phase when the resource needs were being defined.

On the other hand, when the head of an administration department worked alongside the DDS, as was the case quite early for the Volunteer department, they worked much more effectively and cohesively together.

Constituting the management teams

The availability of the managers, especially the Volunteers for their functions at the venues, is absolutely essential.



© V. BEAUBRAS

Les Arcs

The real time spent at COJO was always longer than anticipated and several managers, who had been chosen for their competence, could not, ultimately, be taken on by the DDS because of availability problems.

Constituting this team took time, and the test events enabled it to be consolidated, if not finally determined. At the same time, before a Volunteer manager in COJO could assert his functional autonomy, the permanent COJO team at the venue had to be available to train him for a period which often lasted several months.

For the basic Volunteers, the best training was, by a long way, the test events; special training is, by definition, theoretical in nature, and cannot cover practical knowledge of the venue or the supervisors.

A decentralized budget

The centralization of the budgets within the COJO operational departments certainly guaranteed control of them. However, the decision to decentralize working and finishing expenses to the venue directors in the last three months was a sound one, and did not produce any particularly wayward financial results.

On the other hand, the calculation of the distribution of finances, particularly in the area of activities, was too low, which meant a lot of wasted time trying to administer them within COJO.

Bearing this in mind, we could have opted for a total decentralization of the budget, and calculated more accurately the distribution of operating expenses between the different COJO departments.

Sorting out problems in the venue organization

All the venues that had not had the chance to iron out problems during the test events had difficulty getting going during

responsable Équipier intégré au COJO n'affirme son autonomie de fonction, l'équipe permanente du COJO sur site devait être disponible pour le former, et cela pendant plusieurs mois.

Pour les Équipiers de base, la meilleure formation a été apportée par les épreuves tests, les formations spécifiques ayant toujours un caractère un peu trop théorique et n'intégrant pas la connaissance pratique du site et des responsables.

Un budget décentralisé

La centralisation des budgets au sein des directions fonctionnelles du COJO était certainement garante de leur maîtrise. La décentralisation, aux directions des sites, des dépenses de fonctionnement et de finition dans les trois derniers mois a été cependant une bonne décision qui n'a pas engendré de dérive financière particulière.

En revanche, la définition de la répartition des dépenses, notamment en matière de fonctionnement, a été insuffisante, ce qui a conduit à une perte de temps dans leur gestion au sein du COJO.

Ainsi, nous aurions pu opter pour une décentralisation finale des budgets, et mieux définir aussi la répartition des charges de fonctionnement entre les services du COJO.

Le rodage de l'organisation sur site

Pendant les Jeux, tous les sites qui n'avaient pu se roder à l'occasion d'une épreuve test ont eu des difficultés de mise en place. C'est le cas du village olympique, du site de Courchevel 1850 ou, en dehors des sites, du système de transport VIP.



Méribel

A contrario, les sites qui avaient connu des difficultés d'organisation durant les épreuves tests ont parfaitement fonctionné pendant les Jeux.

Il apparaît donc indispensable de roder au maximum tous les sites ou de tester, bien avant les Jeux, les fonctions opérationnelles du COJO.

Le déroulement des opérations

Pendant les Jeux, l'articulation sites/PC du COJO a bien fonctionné. De ce point de vue, les DDS ont bien compris les limites de leur compétence et leur rôle au sein de l'organisation générale. Une formalisation plus importante des procédures opérationnelles n'était pas nécessaire.

Le repli des sites

Le repli des sites s'est passé beaucoup plus rapidement que prévu grâce à une très bonne efficacité de l'opération de récupération de matériels. Au 15 mars 1992, l'ensemble des équipes sites aurait pu être démobilisée.

the Games. This was the case with the Olympic Village, the venue at Courchevel 1850 or, outside the venues, the VIP transport system.

On the other hand, the venues which had experienced organizational difficulties during the test events functioned perfectly during the Games.

It would therefore appear indispensable to 'break in' all the venues as much as possible, or to test, well before the Games, the operational sections of COJO.



Les Saisies

The operational phase

During the Games, the linkup between the COJO central control and the venues worked well. From this point of view, the DDS were shown the limits of their competence and their role within the overall organizational structure. A more comprehensive formalization of operational procedures was not necessary.

Dismantling the venues

This took place far more quickly than anticipated thanks to the extreme efficiency with which the equipment was recuperated. By 15 March 1992, all the venue teams were ready to be disbanded.

AU MOMENT DE SA CRÉATION, le département des sports du COJO s'est vu assigner les missions suivantes :

- structuration de l'organisation sportive, planification des tâches ;
- établissement du programme, du calendrier et de l'horaire des différentes épreuves des Jeux olympiques, gestion de ce calendrier ;
- établissement du cahier des charges des équipements sportifs de compétition et d'entraînement, liaison avec les fédérations internationales de sports d'hiver ;
- relations avec la Famille olympique et avec les fédérations internationales ;
- identification, recrutement et formation des Équipeurs sportifs ;
- identification, définition des normes, choix des matériels sportifs ;
- définition de la politique des épreuves-tests, mise en place de ces épreuves, enseignements à en tirer pour les Jeux ;
- établissement des manuels techniques sportifs et des guides à usage des chefs d'équipe ;
- création, gestion et suivi du programme météo.

L'organisation du travail à l'intérieur du département des sports s'est faite à partir de ces missions. À partir de l'automne 1990, les services accréditation, relations avec le CIO et les CNO, cérémonies de remise des médailles, ainsi que le service médical ont été rattachés au département des sports, ce qui a permis une très bonne cohérence pour tout ce qui concerne la dimension sportive des Jeux, et plus particulièrement la vie des athlètes.

ORGANISATION DU DÉPARTEMENT, PLANIFICATION

« Le déroulement de toutes les épreuves sportives dans chaque sport est sous la responsabilité de la fédération internationale intéressée après consultation du COJO » : la charte olympique a ainsi dicté l'organisation choisie.

Les Jeux d'Albertville concernaient six fédérations internationales olympiques de sports d'hiver :

- FIBT : Fédération internationale de bobsleigh et de tobogganing ;
 - FIL : Fédération internationale de luge de course ;
 - IIHF : International Ice Hockey Federation ;
 - ISU : International Skating Union ;
 - FIS : Fédération internationale de ski ;
 - UIPMB : Union internationale de pentathlon moderne et de biathlon ;
- ainsi qu'une fédération internationale reconnue, la WCF : World Curling Federation.

La direction des sports Sports department

THE COJO SPORTS DEPARTMENT was assigned the following tasks at its inception:

- structuring the organization of the sports and planning the tasks involved,
- drawing up a programme, a schedule and a timetable for the sporting events of the Olympic Games; administering the schedule,
- drawing up a schedule of conditions for the sporting amenities for competition and training use and working with the international winter sports federations,
- maintaining relations with the Olympic Family and, more particularly, the IFs,
- selecting, recruiting and training the sports Volunteers,
- identifying and defining the norms and choices of sporting equipment,
- defining the policies for the test events; organizing these events; identifying the lessons to be learnt from them for the Games proper,
- writing the technical sports manuals and guides for the use of the team leaders,
- creating and supervising the weather forecasting programme.

The organization of the work within the department was based on this list of tasks. From autumn 1990, the accreditation, IOC and NOC relations, medal ceremonies and medical departments were all attached to the sports department, which enabled everything concerned with the sports, and particularly the life of the athletes, to be handled consistently.

ORGANIZATION OF THE DEPARTMENT, PLANNING

The Olympic Charter states that 'The running of all events in each sport is under the responsibility of the international federation concerned after consultation with COJO', thereby dictating the methods of organization chosen.

Six international Olympic winter sports federations were concerned in the sports involved in the Albertville Olympic Games:

- FIBT: International Federation for Bobsleigh and Toboggan

La direction des sports du COJO avait choisi un mode d'organisation déconcentré permettant à chaque fédération internationale de se sentir au maximum chez elle. Un certain nombre de novations ont été ainsi mises en place, principalement la séparation du patinage et du hockey : toutes les épreuves relevant de l'ISU (patinage artistique, patinage de vitesse, patinage de vitesse sur piste courte) se déroulaient sur les deux patinoires d'Albertville, affectées entièrement à ces deux disciplines. La totalité du tournoi et des entraînements de hockey sur glace se déroulaient sur les patinoires de Méribel et de Courchevel, dédiées intégralement à ce sport.

À partir de ce programme des sports olympiques et de démonstration, la direction des sports a désigné très tôt des responsables de sports ou de disciplines qui allaient rester les mêmes tout au long de la préparation des Jeux, avec un système de déconcentration successif.

L'organisation des 57 épreuves olympiques et des 8 épreuves de démonstration avait nécessité de la part des fédérations

- FIL: International Federation for Luge Racing
 - IIHF: International Ice Hockey Federation
 - ISU: International Skating Union
 - FIS: International Ski Federation
 - UIPMB: International Union of Modern Pentathlon and Biathlon,
- as well as one recognised international federation, the WCF (World Curling Federation).



internationales la mise en place de quinze jurys présidés selon leurs propres règlements par un délégué technique ou un président de jury.

Au sein de la direction des sports du COJO, chaque jury avait son correspondant affecté. Ce système, mis en place rapidement, est resté identique, avec les mêmes personnes, jusqu'à la clôture des Jeux. Il a été source d'efficacité.

La direction des sports avait à sa tête un directeur et, auprès de lui, un conseiller et deux coordinateurs qui animaient

The COJO sports department chose a decentralised method of organization, which allowed each IF to feel as much 'at home' as possible. A certain number of innovations were introduced in this way, mainly the separation of the ice skating and the ice hockey. All events concerning the ISU (figure skating, speed skating, short-track) took place at two rinks in Albertville, which were totally devoted to these disciplines. The whole of the ice hockey tournament and training took place at Méribel and Courchevel, where the rinks were entirely devoted to this sport.

From the basis of this programme of Olympic and demonstration sports, the sports department appointed sports or discipline managers very early on, who were to remain unchanged throughout the preparation phase, with a system of successive decentralisation.

The organization of the 57 Olympic events and the 8 demonstration events required the IFs to find 15 juries, presided over, according to their own rules, by a technical delegate or a jury president.

Each jury had its own correspondent allocated to it from within the COJO sports department. This rapidly implemented

l'ensemble des responsables des disciplines ou d'épreuves. La disparition accidentelle de l'un des coordonnateurs dans l'année précédant les Jeux a naturellement compliqué l'organisation. Ces coordonnateurs devaient avoir une connaissance approfondie de toutes les compétitions programmées.

En termes d'effectifs, l'évolution a été la suivante :

- 1987 : 4 personnes
- 1988 : 14 personnes
- 1989 : 15 personnes
- 1990 : 22 personnes
- 1991 : 24 personnes
- 1992 : 24 personnes + 2 186 Équipiers

Une fois mis en place, chaque directeur de sport ou de discipline avait à sa disposition un outil de planification mis en place par la société Algoe. Le travail a commencé par l'identification et la hiérarchisation de toutes les tâches à réaliser pour que les Jeux commencent et finissent à l'heure. Il insistait sur les caractères interdépendants des tâches, c'est-à-dire sur les actions spécifiques et internes au département des sports, sur les interfaces avec les autres directions du COJO, sur les relations avec les partenaires extérieurs (CIO, fédérations internationales, CNO...).

La logique d'ensemble était du type client-fournisseur. Une matrice représentait la synthèse avec, en colonne, tous les événements des Jeux (épreuves) à leur date réelle et, en ligne, toutes les fonctions à mettre en œuvre pour que ces épreuves se déroulent normalement. Un accent particulier était mis sur l'« immatériel », ce qui était peu usité en France pour des compétitions sportives. Peu habitués, au début, à se servir de ces instruments de planning, les cadres de la direction des sports en ont rapidement vu l'utilité.

La vérification de l'avancée des tâches se faisait mensuellement. Chaque responsable de sports ou directeur de discipline avait une réunion avec le groupe planning, constitué d'un coordonnateur de la direction des sports et d'un consultant d'Algoe. Un rapport de synthèse était effectué qui servait de cadre à la réunion générale planning de tout le service. La directive de chacun était d'essayer au maximum d'anticiper les problèmes et de « faire la course en tête ». Cette stratégie s'est avérée payante et très efficace jusqu'au bout.

À partir de 1991, notamment lors des épreuves-tests, et compte tenu du mode d'organisation choisi qui nécessitait un déploiement de tous sur les sites, les responsables ont de plus en plus vécu sur leur site de compétition. Ils étaient donc de moins en moins présents au siège du COJO à Albertville pour assurer la cohésion du groupe et garantir que les objectifs centraux du COJO étaient bien respectés ; le système de la réunion hebdomadaire du lundi de la direction des sports, mis en place en 1987, a été conservé jusqu'au bout.

Par ailleurs, chaque responsable de discipline (dimension verticale) avait des fonctions transversales concernant toutes les disciplines : par exemple, le chronométrage, le matériel sport ou les relations avec la télévision.

system was to remain unchanged, with the same people, until the end of the Games, and worked very efficiently.

The sports department had, at its head, a director, with an advisor and two coordinators beside him, who managed the majority of the sports and competition managers. The disappearance, in a plane accident, of one of these coordinators in the year prior to the Games naturally complicated the organization, as the coordinators had to have a very thorough knowledge of all the events on the programme.

The staff numbers evolved as follows:

- 1987: 4 people
- 1988: 14 people
- 1989: 15 people
- 1990: 22 people
- 1991: 24 people
- 1992: 24 people + 2,186 Volunteers

Once in place, each sports or discipline manager had a general plan at his disposal, which had been drawn up by the ALGOE company and was of tremendous value to everybody. Work began by identifying and setting priorities for all the tasks that had to be carried out for the Games to begin and end on time.

The independent nature of the tasks in themselves was stressed, that is to say, the specific actions to be taken within the sports department, the interfaces with other COJO departments and relations with external partners (IOC, IF, NOC, etc.) for each task.

It was based on a 'supply and demand' logic. A chart showed, at the head of a set of columns, all the Olympic events and their dates, and, in the column, a list of everything that needed to be done in order for that event to take place. Particular stress was placed on 'immaterial' aspects of the planning, which was unusual in France for sporting competitions. The managers of the sports department were initially not accustomed to using this kind of scheduling method, but they very quickly saw its advantages.

A check on the progress being made on each task was made every month. Each sports or discipline manager held a meeting with a planning group made up of a coordinator from the sports department and a consultant from ALGOE. A report was then drawn up which formed the basis of the general progress meetings for the whole department. The directive for each manager was to try to anticipate problems and to 'lead from the front'. This strategy proved to be valuable and effective right to the end of the Games.

From 1991, and particularly after the test events, given the method of organization chosen which meant deploying everybody at the venues, the sports managers spent more and more time at the competition venues. They were then, necessarily, less available at COJO headquarters in Albertville to ensure the cohesion of the group and to guarantee that the overall COJO objectives were adhered to. The system of weekly meetings for the managers of the sports department, on Mondays, was maintained until the end of the Games. It had been introduced in 1987.

In addition, each discipline manager had certain across-the-board responsibilities affecting all the disciplines, such as timing, sports equipment, relations with the television companies, etc.

EFFECTIFS PAR SPORT/SITE

Site	Sport	Nombre d'Équippers
Val-d'Isère	ski alpin homme	288
Méribel	ski alpin dames	334
	hockey sur glace	88
Les Menuires	ski alpin hommes (slalom)	151
Tignes	ski artistique	94
Les Arcs	ski de vitesse	85
Les Saisies	ski de fond	247
	biathlon	265
Courchevel	fond combiné	158
	saut spécial et saut combiné	156
La Plagne	bobsleigh	124
	luge	117
Albertville	patinage artistique	117
	patinage de vitesse	97
	patinage de vitesse sur piste courte	84
Pralognan	curling	81
TOTAL		2 186

• EFFECTIF DES ÉQUIPIERS SPORTS

Parmi ces Équipiers sports figuraient de très nombreux professionnels de la montagne. Des accords particuliers avaient été passés avec les écoles de ski français des stations olympiques, notamment celles de Val-d'Isère, de Courchevel, de Méribel et des Saisies. Il en était de même avec les services des pistes et l'ENSA.

La préparation des pistes de ski alpin, comme la Face de Bellevarde à Val-d'Isère ou celle du Roc de Fer à Méribel, nécessitait de pouvoir bénéficier à toute heure d'un potentiel humain très expérimenté. De cela allait pour partie dépendre le maintien à l'heure dite du déroulement de certaines épreuves quand la météo était défavorable. L'osmose entre les professionnels et les autres Équipiers s'est parfaitement bien passée.

PROGRAMME ET CALENDRIER DES JEUX

Le programme olympique des épreuves des Jeux d'Albertville a été arrêté sur proposition du COJO par la commission exécutive du CIO lors de sa réunion de janvier 1989, à Courchevel. Il comprenait 57 épreuves olympiques et 8 épreuves de démonstration.

Ce programme devait être indiscutable pour les sportifs et inclure des épreuves excitantes pour les spectateurs et les téléspectateurs :

- organisation du tournoi de hockey sur glace sous la forme d'une finale à élimination directe ;
- création de la course poursuite en ski de fond ;
- intégration du patinage de vitesse sur piste courte au programme olympique.

À partir de ce programme, qui correspondait parfaitement au souhait des sportifs et des télévisions, le département des sports a établi un projet de calendrier journalier et horaire des épreuves. Il fallait tenir compte des impératifs sportifs, du souci d'une répartition équilibrée des épreuves sur le site, des conditions de retransmission télévision, des contraintes logistiques (transports, spectateurs...) et des incidences météorologiques.

Compte tenu du caractère spécifique de certaines épreuves des Jeux d'hiver qui se déroulent en extérieur, les compétitions les plus sensibles aux aléas climatiques ont été placées dans la

NUMBERS OF SPORTS STAFF PER VENUE

Venue	Sport	sports Volunteers
Val-d'Isère	men's alpine skiing	288
Méribel	women's alpine skiing	334
	ice hockey, 88 sports Volunteers	
Les Menuires	men's alpine skiing (slalom)	151
Tignes	freestyle skiing	94
Les Saisies	cross-country skiing	247
	biathlon	265
Courchevel	combined cross-country	158
	special ski jumping	
	and combined ski jumping	156
La Plagne	bobsleigh	124
	luge	46
	bobsleigh	124
Albertville	figure skating	117
	speed skating	97
	short-track	84
Pralognan	curling	92
TOTAL		2,186



© LAURENT BAGNIS

• THE SPORTS VOLUNTEERS

Amongst the sports Volunteers there were a number of people involved in mountain professions. Special agreements had been reached with the French Ski Schools in the Olympic resorts, especially at Val-d'Isère, Courchevel, Méribel and Les Saisies. The same applied for the piste maintenance services and the ENSA (national training school for ski instructors and mountain guides).

The preparation of the alpine ski courses, like the Face de Bellevarde at Val-d'Isère or the Roc de Fer at Méribel meant having a large group of experienced people on call at any moment, as holding the event at the scheduled time, if the weather conditions became difficult, would depend on them. The interaction between the professionals and the others posed no problems.

THE TIMETABLE FOR THE GAMES

The Olympic programme of events for the Albertville Games, as submitted by COJO, was approved by the IOC executive commission at their meeting in January 1989 at Courchevel. It comprised 57 Olympic events and 8 competition events.



première période des Jeux, de façon à permettre les changements les moins perturbants pour l'organisation.

Ce projet de calendrier a peu évolué au fil des années. Il a reçu l'aval des services du COJO, de la télévision, avant d'être approuvé par les fédérations internationales et par la commission exécutive du CIO. Cette concertation permanente a permis une gestion très efficace pendant les Jeux avec des reports d'épreuves réduits au strict minimum : en ski alpin, seul le Super G dames a dû être reporté de 24 heures.

ÉVÉNEMENTS EVENTS	SAM / SAT 8.2	DIM / SUN 9.2	LUN / MON 10.2	MAR / TUE 11.2	MER / WED 12.2	JEU / THU 13.2	VEN / FRI 14.2	SAM / SAT 15.2	DIM / SUN 16.2	LUN / MON 17.2	MAR / TUE 18.2	MER / WED 19.2	JEU / THU 20.2	VEN / FRI 21.2	SAM / SAT 22.2	DIM / SUN 23.2
Cérémonie d'ouverture Opening ceremony ALBERTVILLE																
Ski de fond H Cross country (men) LES SAISIÈS			30 Km			10 Km		15 Km			4 X 10 Km				50 Km	
Ski de fond D Cross country (ladies) LES SAISIÈS		15 Km				5 Km		10 Km		4 X 5 Km				30 Km		
Biathlon H Biathlon (men) LES SAISIÈS					10 Km				4 X 7,5 Km				20 Km			
Biathlon D Biathlon (ladies) LES SAISIÈS				7,5 Km			3 X 7,5 Km				15 Km					
Saut Ski jumping COURCHEVEL		K 90 m					K 120 m Equipe Team		K 120 m							
Combiné nordique Nordic combined COURCHEVEL				K 90 m	15 Km					K 90 m Equipe Team	3 X 10 Km					
Ski alpin H Alpine skiing (men) VAL D'ISÈRE		Descente Downhill	Desc.comb Combined downhill	Slal.comb. Combined slalom						Super G Super G		Géant Giant				
Ski alpin H Alpine skiing (men) MENUIRES-VAL THORENS																Slalom Slalom
Ski alpin D Alpine skiing (ladies) MÉRIBEL					Desc.comb Combined downhill	Slal.comb. Combined slalom		Descente Downhill		Super G Super G		Géant Giant	Slalom Slalom			
Ski artistique (H-D) bosses Freestyle skiing moguls (M-L) TIGNES					Eliminat. Heat	1/2 Finales 1/2 Finales										
Ski artistique (H-D) ballet Freestyle skiing ballet (M-L) TIGNES		Eliminat. Heat	Finales Finals													
Ski artistique (H-D) saut Freestyle skiing aerial (M-L) TIGNES								Eliminat. Heat	Finales Finals							
Ski de vitesse (H-D) * Speed skiing (M-L) LES ARCS											Poule 1 Group 1	Poule 2 Group 2		1/2 Finales 1/2 Finales	Finales Finals	
Bobsleigh Bobsleigh LA PLAGNE								1-2 bob à 2 1-2 men bob	3-4 bob à 2 3-4 men bob					1-2 bob à 4 1-2 men bob	3-4 bob à 4 3-4 men bob	
Luge H Luge (men) LA PLAGNE		1-2 simple 1-2 single	3-4 simple 3-4 single				1-2 double 1-2 double									
Luge D Luge (ladies) LA PLAGNE				1-2 simple 1-2 single	3-4 simple 3-4 single											
Patinage artistique H Figure skating (men) ALBERTVILLE							Origin. Origin.	Libre Freestyle								Exhib. Exhib.
Patinage artistique D Figure skating (ladies) ALBERTVILLE											Origin. Origin.		Libre Freestyle		Exhib. Exhib.	
Patinage artistique couple Figure skating pair ALBERTVILLE		Origin. Origin.		Libre Freestyle											Exhib. Exhib.	
Dance sur glace Ice dancing ALBERTVILLE							Impos. Compuls.		Origin. Origin.	Libre Freestyle					Exhib. Exhib.	
Patinage de vitesse H Speed skating (men) ALBERTVILLE						5 000 m		500 m	1 500 m		1 000 m		10 000 m			
Patinage de vitesse D Speed skating (ladies) ALBERTVILLE		3 000 m	500 m		1 500 m					5 000 m						
Vitesse piste courte H-D Short track (men-ladies) ALBERTVILLE											Eliminat. Heat		1 000 m H/men 3 000 m D/ladies 5 000 m H/men 5 000 m D/ladies			
Hockey sur glace Ice hockey MÉRIBEL	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	1 match Finale 1 Game Final
Curling H-D Curling (men-ladies) PRALOGNAN-LA-VANOISE										2 jeux 2 games	2 jeux 2 games	2 jeux 2 games	tie break tie break 1 jeu 1 game	2 jeux 2 games	Finales Finals	
Cérémonie de clôture Closing ceremony ALBERTVILLE																

* Sports de démonstration /
Demonstration sport

CONCEPTION SPORTIVE DES ÉQUIPEMENTS

Le choix des équipements sportifs devait permettre la réalisation du plus beau geste sportif en faisant appel à l'ensemble des qualités de l'athlète sans donner trop d'importance au matériel.

Le COJO s'est adressé aux meilleurs spécialistes mondiaux dans la perspective d'une conception moderne du sport.

This programme was a must for all people interested in sport and included exciting events for the spectators and television viewers:

- an ice hockey tournament with a final and direct elimination,
- the creation of a cross-country pursuit course,
- the inclusion of short-track in the Olympic programme.

A daily timetable of events was drawn up by the sports department from this programme, which corresponded perfectly to the desires of the sporting population and the television companies. This timetable had to take into account the requirements of the sports, the desire for a balanced spread of events at the venues, the conditions governing television broadcasts, logistical constraints (transport, spectators, etc.) and the unpredictable climatic conditions.

Given the specific character of winter sports events in the mountains, at outside venues, the competitions most likely to be disturbed by the weather were scheduled for the beginning of the Games so as to allow them to be re-scheduled with the least amount of disturbance to the organizers.

This timetable changed little over the years. It received the approval of the COJO departments and the television companies before being officially approved by the winter sports international federations and the executive commission of the IOC.

This permanent dialogue resulted in very efficient administration during the Games with postponements of events kept to a strict minimum; only the women's super G had to be postponed for 24 hours, with the agreement of all concerned.

DESIGN OF SPORTS AMENITIES

The choice of the sports amenities had to allow the respective sports to be shown in their best light and bring out the very best in the athletes without the equipment taking on too much importance.

COJO called in the best specialists in the world to ensure the most modern design of the amenities.

This was most notably the case in the alpine skiing, where the courses were designed by Bernhardt Russi who used the existing mountain in the most natural way possible to produce an extremely difficult course without losing sight of the safety aspect. The same applied for the cross-country skiing, where Jean-Paul Pierrat created trails which allowed the competitors to leave the woods and maintain the suspense for the spectators.

Cela a été notamment le cas en ski alpin avec les pistes tracées par Bernhardt Russi, utilisant le plus naturellement possible la montagne existante pour faire ressortir les difficultés les unes après les autres, sans sacrifier la sécurité. De même, en ski de fond, Jean Paul Pierrat a créé des pistes permettant aux fondeurs de sortir du fond des bois et de ménager constamment le suspens pour les spectateurs. La piste de bobsleigh et de luge devait faire appel aux pilotes. Le stade de saut correspondait à l'évolution des tremplins voulue par la FIS.

RELATIONS AVEC LES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

Le département des sports a attaché une grande importance à la qualité des relations avec les fédérations internationales de



© ALLSPORT/PASCAL RONDEAU

sports d'hiver. Cela a pu se faire notamment grâce à la mise en place d'un département sports dès la création du COJO et la nomination rapide de responsables des disciplines sportives.

Les interlocuteurs ont ainsi été les mêmes durant la planification, la préparation et le déroulement des Jeux. Le COJO a participé aux groupes d'études organisés lors des championnats du monde précédant les Jeux, et a présenté des rapports aux congrès et aux réunions des fédérations internationales.

L'objet des discussions avec chacune de ces fédérations a porté principalement sur le calendrier des épreuves et des entraînements, la conformité des équipements sportifs, les épreuves-tests, la formation des officiels.

PRÉPARATION DES ÉQUIPIERS

Il a fallu d'abord identifier, quantifier, décrire les programmes des Équipiers chargés de gérer le champ des diverses compétitions sportives.

Le travail a été fait en liaison avec chacune des fédérations internationales, la FFS et la FFSG. C'est ainsi qu'ont été désignés les directeurs d'épreuves, puis les responsables de chacune des fonctions sportives.

Du fait de l'absence d'expérience française dans un certain nombre de sports, ce travail a commencé très tôt avec mise en place de formations spécifiques, éventuellement augmentés de stages à l'étranger. Dans certains cas, il a d'abord fallu traduire en français le règlement international....

La cohérence et l'efficacité du management sportif ont été assurées par l'association des officiels fédéraux, très expérimentés avec des jeunes susceptibles de prendre leur relève pour les épreuves qui se dérouleront en France après les Jeux.

The bobsleigh and luge track pushed the drivers to their limits. The ski jumping hills were designed to the most modern standards, in line with the wishes of the FIS.

RELATIONS WITH THE INTERNATIONAL FEDERATIONS

The sports department attached great importance to the quality of the relations with the international federations for winter sports. One example of this was the immediate creation of a sports department within COJO and the rapid appointment of the managers of the sporting disciplines.

This meant that the spokespersons were the same throughout the planning, preparation and operational stages of the Games.

COJO sent study groups along to world championship events prior to the Games and presented its reports to the congresses and meetings of the IFs.

The subject of most of these discussions with the federations was mainly the timetable of events and training, the conformity of the sports amenities, the test events and the training of officials.

PREPARATION OF THE SPORTS VOLUNTEERS

Firstly, the programmes for the sports Volunteers who were



© ALLSPORT/SIMON BRUTY

to be the managers of most of the different competitions had to be identified, quantified and drawn up.

This work was done with each of the international federations, the FFS and the FFSG and formed the basis of selection procedures for the competition managers and then the managers of the different sports sections.

Due to the lack of experience of the French in certain sports, this work began very early, with specific training and, eventually, courses abroad. In some cases, the international regulations had to be translated into French.

The consistency and efficiency of the sporting management were ensured by the association between very experienced federal officials and the young people likely to take their place for events which will take place in France after the Games.

PREPARATION OF THE EQUIPMENT

All the equipment necessary to organize the events had to be identified, described and quantified (number bibs, safety nets, snowcats, ice surfacing machines, goals, etc.).

PRÉPARATION DU MATÉRIEL

Tous les matériels nécessaires à l'organisation des compétitions (dossards, filets de sécurité, dameuses, surfaceuses, cages de but...) devaient correspondre aux normes sportives internationales et être adaptés à la configuration spécifique de certaines épreuves, notamment les descentes de ski alpin.

Chaque responsable de sport avait en charge le matériel de ses épreuves en correspondance avec un responsable central.

ÉPREUVES-TESTS

Le COJO avait décidé de ne pas organiser une semaine préolympique avant les Jeux. Les calendriers des fédérations internationales de sports d'hiver étant très chargés, un championnat du monde a été organisé dans chacune des disciplines olympiques au cours de l'hiver 1990-1991. L'organisation d'une semaine préolympique aurait nécessité la mobilisation, dès l'hiver 1991, de moyens humains, matériels et financiers trop importants par rapport à l'objectif.

En revanche, pour tester chacun des équipements sportifs et l'organisation y afférant, le COJO a supervisé la mise sur pied d'épreuves-tests dans chacune des disciplines olympiques, qui se sont échelonnées au cours des deux saisons précédant les Jeux. Le calendrier en avait été établi avec les fédérations internationales concernées.

Ces épreuves ont été organisées dans des conditions parfois difficiles ; certaines ont été annulées ou reportées, notamment pour des raisons climatiques.

Les épreuves-tests devaient permettre d'« essayer les plâtres » et, effectivement, des enseignements très importants en ont été tirés, très bénéfiques par la suite.

À côté de ces épreuves-tests de niveau coupe du monde, divers rodages ont été mis en place, facilitant la formation des Équippers.

MANUELS TECHNIQUES

Conformément à la charte olympique, un an avant l'ouverture des Jeux, et avec l'approbation par chacune des fédérations internationales et le CIO, des brochures techniques par discipline ont été préparées et envoyées aux divers CNO.

Des manuels à l'intention des chefs d'équipes ont été remis aux délégations lors de leur arrivée dans les villages olympiques, intégrant les dernières données relatives à l'organisation sportive des Jeux.

PROGRAMME MÉTÉOROLOGIQUE

Un très important programme de prévisions météorologiques a été mis en place. Il a débuté en 1987 et permis une utilisation opérationnelle rapide d'éléments relevant jusqu' alors de la recherche. Les prévisions ont été d'une très grande efficacité, malgré les difficultés liées à la spécificité montagnaise.

CONCLUSION

Les Jeux olympiques se sont traduits par un très grand succès sur le plan sportif.

La rapidité et l'efficacité des systèmes de décision entre le CIO, les fédérations internationales et le COJO, la fiabilité du système de prévisions météorologiques, ont permis un déroulement optimum des épreuves olympiques. Les reports d'épreuves ont été ainsi extrêmement limités, même lorsque les conditions climatiques n'ont pas toujours été bonnes. La

This equipment had to conform with international sporting norms and be adapted to meet the specific requirements of certain events, especially the downhill.

Each manager was in charge of the equipment for his events in collaboration with a central equipment manager.

THE TEST EVENTS

COJO had decided not to stage a pre-Olympic week a year before the Games. The international federations for winter sports had a very heavy schedule so a world championship was organized in each of the Olympic disciplines during the 1990-91 season. What is more, to organize a pre-Olympic week would have meant mobilising more human, material and financial resources, in the winter of 1991, than the objective really deserved.

On the other hand, to test each of the sporting amenities and the relevant sections, COJO supervised the organization of test events in all the Olympic disciplines which took place during the two seasons prior to the Games. The timetable was drawn up with the IF concerned.

These events were organized in conditions which were occasionally difficult; some were cancelled or postponed, usually because of the weather. The aim of these test events was to see if the organization could handle any eventual problems, and a lot was learnt from them which was useful for the Games proper.

Apart from the test events, which were all at the world cup level, various other events were arranged for the training of the Volunteers.

TECHNICAL MANUALS

In conformity with the Olympic Charter, a year before the Games, technical manuals for each of the Olympic disciplines were prepared, with the approval of the IFs and the IOC, and sent to the different NOCs.

Manuals for the team leaders were given to the delegations on their arrival at the Olympic Villages and included any last-minute information concerning the sports organization of the Games.

THE WEATHER FORECASTING PROGRAMME

A large and very important weather forecasting programme was set up for the Games. It began to be operational in 1987 and enabled techniques to be used which had only previously existed as research projects. The forecasts were very reliable in spite of the difficulties of the mountain environment.

CONCLUSION

The Olympic Games were a great success as far as sports were concerned.

The speed and efficiency of the decision-making chain between the IOC, the IFs and COJO and the reliability of the weather forecasts meant that the Olympic events went off without a hitch. Postponements were extremely limited, even though the weather conditions were not always good. The preparation of the Volunteers and the anticipation of problems enabled solutions to be found which allowed some events, notably alpine skiing, to take place under normal conditions. Several hundred people were called out during the night, in the snow at Val-d'Isère, to allow the super G to take place the moment the predicted break in the weather arrived.

The new Olympic events, which COJO was very keen to see



préparation des Équipiers, l'anticipation des problèmes ont permis la mise en place de solutions permettant à certaines épreuves, notamment en ski alpin, de se dérouler normalement. Par exemple, à Val-d'Isère, plusieurs centaines de personnes ont pu être mobilisées, dans la nuit et la neige, pour permettre le déroulement du Super G, au moment où le ciel allait s'éclaircir.

Les nouvelles épreuves olympiques, auquel le COJO tenait particulièrement, se sont déroulées devant un public nombreux et enthousiaste. Elles ont réussi leur examen de passage. Ce fut le cas, principalement, pour le patinage de vitesse sur piste courte et le ski artistique.

Toutes les épreuves se sont déroulées devant un public important, phénomène peu répandu en France. Des disciplines présentées comme confidentielles ont fait vibrer les spectateurs (luge, bobsleigh, biathlon...).

Malgré les difficultés que cela a engendré pour l'organisateur, des records ont été battus concernant le nombre de CNO présents et le nombre de compétiteurs. Le COJO a fait



© MÉTÉOFRANCE / LE FLOCH

preuve de compréhension pour les inscriptions en raison de la conjoncture internationale.

Même si certaines délégations ont obtenu un nombre considérable de médailles, d'autres régions moins réputées pour des sports très liés à la neige figurent au tableau final de médailles. Cela est très positif pour l'avenir des Jeux olympiques d'hiver.

L'excellente ambiance qui a régné constamment entre le département des sports et les media, notamment CBS et l'ORTO, a permis aussi des Jeux excellents pour les téléspectateurs.

succeed, took place in front of large and enthusiastic crowds. They all passed the exam to ensure their Olympic future, particularly the short-track and freestyle skiing.

All the events had good crowds, a rare occurrence in France. Disciplines which had been presented as being 'internal', like the bobsleigh, luge, biathlon, etc. all enthralled the public.

Despite the difficulties this may have created for the organizers, records were set for the number of NOCs participating and the number of competitors. COJO showed itself to be understanding with regard to events on an international scale which led to the formation of new NOCs.

Even if some of the delegations went away with a considerable number of medals, other countries perhaps less well-known for sports involving snow appeared in the medal table. This is a very positive sign for the future of the Olympic Games.

The excellent understanding which existed at all times between the sports department and the media, especially CBS and ORTO, meant that the Games were also excellent for the television viewers.

DÉFINITION DE LA MISSION

• LES OBJECTIFS

Le PC des opérations, installé au siège du COJO, à Albertville, a été activé du 25 janvier au 25 février 1992 avec les missions suivantes :

- Prise de décisions en liaison avec les présidents et le directeur général du COJO.

Cette structure permettait de traiter tout problème ne pouvant être résolu au niveau d'un site ou d'un PC fonctionnel. Elle pouvait entrer en relation à tout moment avec les présidents et le directeur général. Inversement, le PCO était l'outil privilégié des présidents et du directeur général pour l'application de leurs décisions. Enfin, le PCO assurait la liaison directe avec le PC État et les responsables du COJO présents au PC circulation interservices.

- Pivotal de l'information interne du COJO.

Le PCO assurait un suivi permanent des déroulements des opérations sur l'ensemble des sites et des PC fonctionnels ainsi que la responsabilité de la diffusion de l'information interne des sites et PC fonctionnels après décisions.

- Responsabilité de l'information externe concernant l'organisation.

En liaison avec les présidents et le directeur général, cette structure validait les positions officielles du COJO, la préparation de la conférence quotidienne au CPP et la communication vis-à-vis de la presse sur site par les directeurs des sites.

• CHAMPS ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

Le PCO, placé sous l'autorité d'un directeur de permanence, était la liaison entre toute l'organisation du COJO, le directeur général et les présidents du COJO.

Le directeur de permanence décidait des informations ou décisions qui devaient leur remonter.

Les différents modes d'implication du PCO par rapport aux sites ou aux PC fonctionnels étaient les suivants :

- Information ou action différée du PCO (rapport journalier), c'est-à-dire les problèmes significatifs rencontrés au cours du déroulement méritant une information du PCO ou demandant une suite à donner au niveau central.

- Information immédiate du PCO : il s'agissait de tout problème qui nécessitait l'information immédiate du PCO ou du reste de l'organisation soit par sa gravité, soit par ses conséquences. Ces problèmes pouvaient être par exemple un retard d'épreuve (jour de l'épreuve), un incident CIO/FI/RTV/Sponsor/VIP, un accident grave (blessé, décès) ou un problème important touchant la sécurité.

- Décision au niveau du PCO (et éventuellement du directeur général et des présidents) : problème important ne pouvant être résolu au niveau site ou du PC fonctionnel comme par exemple :

- report d'épreuve ou retard supplémentaire à décider ;
- engagement de moyens importants ;
- conflit site/PC fonctionnel ;
- problème important CIO/FI/CNO/RTV/Sponsors/VIP ;
- communication à la presse sur l'organisation.

• LES SIMULATIONS

Trois simulations générales ont été organisées en décembre 1991 et en janvier 1992. La première a visé plus particu-

Le PC des opérations Main headquarters

THE TASK

• OBJECTIVES

The headquarters set up at the COJO registered offices in Albertville were put into full operation from January 25 to February 25 1992, with the following tasks:

- Decision making in direct contact with COJO Presidents and the Director General.

This structure enabled any problem which venues or functional headquarters could not handle to be dealt with via direct contact with the Presidents and the Director General, who could thus take any important decision on the spot. Conversely, the headquarters became the ideal channel through which the Presidents and Director General could apply their decisions. Finally, the headquarters ensured direct contact with the State headquarters and the COJO staff at the interdepartmental communications headquarters.

- Internal information exchange for COJO supervision

The headquarters took over permanent operations in all the venues and functional headquarters, together with responsibility for the distribution of internal information from the venues and functional headquarters after decisions had been made.

- Responsibility for external information on organization

In liaison with the Presidents and the Director General, this structure approved official COJO positions, prepared daily press conferences at the Main Press Centre and handled communications with the press at the venues via the venue managers.

• RESPONSIBILITIES

The main headquarters and its director were the link between all the branches of COJO and the Presidents and Director General.

The director of the main headquarters decided which information or decisions should be communicated to them.

The different means by which main headquarters became involved in venue or functional headquarters business were as follows:

- Action taken by main headquarters as a result of the daily report, that is, any significant problems encountered during daily activity, requiring communication to main headquarters, or a headquarters decision.

- Immediate communication to main headquarters:

lièrement les problèmes concernant le déroulement des épreuves et les articulations entre le sport, la télévision et l'organisation logistique du COJO. Les deux simulations suivantes impliquaient l'État et portaient plus sur les questions de sécurité et de circulation.

Ces simulations ont permis une approche plus concrète et plus efficace du fonctionnement opérationnel grâce à une mise en condition réaliste de tous les acteurs.

Des « fiches réflexes » ont permis de formaliser les procédures de décision et d'information sur des cas probables et de compléter le travail effectué lors de ces simulations.

PHASE D'ACTIVATION

• MOYENS HUMAINS

L'équipe centrale était constituée :

- d'une équipe « suivi des sites », composée de quatre assistants, chacun en charge de trois sites ;
- d'une équipe « mission », composée de cinq chargés de mission.

L'équipe « suivi des sites » avait pour mission la liaison privilégiée avec les sites (réception des appels, suivi des problèmes), ainsi que la mise à jour permanente de l'information sur le déroulement des activités sur les sites.

Dans les semaines précédant les Jeux, les assistants ont eu pour mission de bien connaître l'organisation physique, les responsables et les modes de fonctionnement des sites attribués.

L'équipe « mission » avait pour rôle d'assister le directeur de permanence dans la résolution des problèmes. Connaissant bien l'organisation, elle devait être capable de traiter efficacement les problèmes en liaison directe avec les PC fonctionnels du COJO.

Chaque jour, un chargé de mission de permanence tenait à jour le journalier du PCO, c'est-à-dire le recueil précis de l'ensemble des problèmes ou informations parvenant au PCO.

Afin d'assurer des réactions plus rapides et plus efficaces, ont été intégrés au PCO :

- le PC sport qui gérait le déroulement du programme sportif en liaison avec les sites et les fédérations internationales ;
- un correspondant télévision en liaison permanente avec le PC ORTO ;
- un responsable communication en liaison avec le bureau des informations.

De même, un responsable télécommunications était mobilisable à tout moment pour assurer le support nécessaire au PCO.

Le fonctionnement 24h/24 du PCO a été assuré de la manière suivante :

- un directeur et un chargé de mission (7 h 00-7 h 00) ;
- deux chargés de mission (7 h 00-20 h 00 et 10 h 00-23 h 00)
- quatre liaisons sites (9 h 00-20 h 00, 7 h 00-19 h 00, 11 h 00-23 h 00, suivant les horaires de compétition).

En fonction de la charge de travail et après les premiers jours, les personnels du PCO ont pu se déplacer tour à tour sur site.

• LES MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATION

Les moyens utilisés ont été les suivants :

■ Téléphone

Des téléphones affectés aux sites, pas de ligne « décrochée » mais possibilité d'intrusion à partir du PCO sur tous les postes appelés.

■ Conférence téléphonique

Moyen particulièrement efficace pour les décisions à prendre entre responsables dispersés ; un numéro de conférence téléphonique était réservé au PCO.

■ Audioconférence

This was any problem requiring immediate communication to main headquarters or other parts of the organization, either because it was serious or because of what it might entail. For example, a delayed event on the day itself, an incident with the IOC, IF, RTV, a sponsor or a VIP, a serious accident (injury, death) or a serious security problem.

■ Main Headquarters Decision (perhaps by the Director General and Presidents).

This could be an important problem which could not be handled at the venue or functional headquarters, such as:

- decision concerning the postponement of an event or additional delay;
- considerable financial outlay
- a conflict between the venue and the functional headquarters
- a serious problem involving the IOC, IF, NOC, RTV, sponsors or VIPs.

– communications with the press concerning organization

• SIMULATIONS

Three dress rehearsals were organized in December 1991 and January 1992. The first concentrated on problems arising from how the events took place and how the sport, television and COJO's logistics meshed together. The two simulations which followed addressed problems of security and traffic movements, in which the State was involved.

Once again, and here it was COJO as a whole which was involved, the simulations enabled a more concrete, efficient approach to operations because those taking part were in a real situation.

"Reflex" cards were established for some fifteen possible hazards, enabling decision and communication procedures to be formulated for probable situations. It was also possible to round out impressions gained during the simulations.

ACTIVATION PHASE

• HUMAN RESOURCES

The main team comprised:

- a team of four assistants for venue follow-up
- a team of five chargé de missions, with various tasks.

The venue follow-up team, comprising four assistants, each responsible for three sites, was charged with top-priority communications with the venue (they received calls from the venue and dealt with the problems) and with continuous updating of information on activities was taking place at the venue.

During the weeks before the Games, these assistants were expected to get to know the physical organization of the venues they had been allocated, those in charge of them, and their operating methods.

The "mission" team's role was to help the headquarters director to resolve problems. It had to have full knowledge of the organization and be able to handle difficulties efficiently in direct liaison with COJO functional headquarters.

Each day, a different chargé de mission filled in the headquarters logbook, which detailed all the problems or information reaching the headquarters.

In order to ensure that reactions to problems were as swift and efficient as possible, the headquarters also comprised:

- the sports headquarters which, in collaboration with the venues and the international federations, managed the programme of sporting events;
- a television correspondent in permanent contact with the ORTO headquarters;
- a communications head, in contact with the news desk.

Chaque site avait une salle de réunion équipée d'un terminal audioconférence. Ce moyen est utile pour les réunions à distance entre deux équipes d'interlocuteurs. Il a été très utile pour les réunions quotidiennes du matin entre le PCO à Albertville et Courchevel. Il aurait pu être très utile en cas de crise grave sur un site pour établir une communication entre le PC de crise et le PCO.

- Alphanpage

Certainement l'outil le plus important et efficace pour joindre instantanément les responsables à partir du PCO. Cet outil a été beaucoup utilisé pendant les Jeux. À noter qu'il est complémentaire de la conférence téléphonique, car il permet de l'organiser.

- Radiotéléphone

Soit portable, soit de voiture, les radiotéléphones accompagnaient l'ensemble des principaux directeurs du COJO.

- Système radio « trunk »

Le COJO disposait d'un système radio à ressources partagées dit « trunk » qui avait été développé pour la gestion des transports.

Ce système a équipé l'ensemble des voitures des présidents, du directeur général et des directeurs du PCO afin de servir de *back-up* au radiotéléphone.

BILAN

• ACCOMPLISSEMENT DE LA MISSION

Cet accomplissement ne peut être jugé qu'au vu des cas qui ont dû réellement être traités.

Durant les quatre semaines d'activation, il y a eu deux périodes différentes. La première, du 25 janvier aux premiers jours des Jeux, a vu le PCO très fortement sollicité pour la résolution de problèmes d'installation ou d'organisation de dernière minute. Les sites ont alors trouvé auprès du PCO un interlocuteur unique pour régler une multitude de problèmes sectoriels, souvent de détail.

Ce rôle du PCO, même s'il ne correspondait pas tout à fait au niveau de ce qu'il aurait dû traiter, a permis cependant de lui donner une crédibilité forte vis-à-vis des sites.

Sur la période des Jeux, par contre, le PCO a rempli plus normalement ses missions. On peut en faire la typologie suivante :

- Modification du déroulement du programme sportif

Malgré une situation météorologique perturbée pendant plusieurs jours, le COJO a réussi à maintenir le programme en dehors d'un report d'épreuve. Par contre, plusieurs modifications des horaires ont dû être décidées. Le PCO était à chaque fois au centre de la décision et de l'information interne ; il a dû mettre en œuvre les moyens nécessaires pour joindre le directeur des sports, le directeur général et les présidents. Dans tous les cas, cette chaîne de décision et d'information a bien fonctionné.

- Accidents ou incidents significatifs

Dans plusieurs cas (le plus grave étant l'accident mortel qui a frappé un athlète suisse aux Arcs), le PCO a été informé immédiatement et a eu à gérer l'information vers l'extérieur, en liaison étroite avec le directeur général et les présidents du COJO.

- Traitement des remarques du CIO lors de commissions de coordination journalière.

Chaque jour, le PCO a été chargé par le directeur général de la mise en œuvre des décisions prises en réunion de coordination.

- Demande de moyens complémentaires

Le PCO est intervenu à plusieurs reprises pour apporter des

Similarly, a telecommunications head was permanently in touch to help the headquarters where necessary.

The continuous operation of the headquarters was ensured as follows:

- a 24 hour director and chargé de mission (7 a.m.-7 a.m.)
- two chargés de mission for 7 a.m.-8 p.m. and 10 a.m.-11 p.m.
- 4 venue liaisons for 9 a.m.-8 p.m., 7 a.m.-7 p.m., 11 a.m.-11 pm, depending on competition times.

Depending on work loads, and after the first few days, staff at headquarters were able to visit venues one at a time.

• TELECOMMUNICATIONS

The following telecommunication means were used:

- Telephone

Each venue had telephones. No line was separate, so headquarters could intervene on all the lines engaged.

- Telephone conference

A particularly efficient means for decision making, where several people were involved in different places; a conference telephone number was reserved for the main headquarters.

- Audio conference

Each venue had a meeting hall with an audio conference terminal. This was a useful means for long-distance meetings between two groups. It was very useful for the daily morning meetings between the Albertville and Courchevel headquarters. It could have been very useful in communications between the venue and main headquarters, if a serious crisis had arisen in a venue.

- Alphanpage

This was without doubt the most important and useful tool for headquarters to contact people in charge. It was much used in the Games, and a complement to the telephone conference, since it enabled its organization.

- Radio-telephone

Portable or car radio-telephones were used by all the main COJO directors.

- "Trunk" radio system

The COJO had a radio system with shared resources, called "trunk", developed which was originally to organize transport.

This system was fitted to the cars of all the Presidents and directors, including the Director General, in main headquarters, to back up the radio-telephones.

RESULTS

• SUCCESS OF THE MISSION

The success can only be judged after examining the cases which had to be handled.

During the four weeks of activity, there were two different periods. In the first, from January 25 to the first days of the Games, main headquarters was under constant pressure to resolve last-minute installation or organization problems. Main headquarters was the only source of help to solve all sorts of small problems in each venue.

This role, while not quite corresponding to what main headquarters should really have been doing, nevertheless gave it considerable influence with the venues.

Over the Games period, however, main headquarters carried out more normal tasks, such as:

- Changes in the sports schedules

In spite of uncertain meteorological conditions over several days, COJO succeeded in maintaining the schedule as it was, except for one postponed race. However, several times were changed.

- Main headquarters took decisions and channelled internal

moyens supplémentaires aux sites, soit des moyens humains (par exemple des renforts de militaires grâce à l'appui de l'armée ou des renforts d'Équipiers d'autres sites), soit des moyens matériels (intervention d'entreprises par exemple).

- Problèmes de sécurité

Le PCO a été en liaison étroite avec le PC État pour toutes les questions touchant la sécurité (menaces, vols, manifestations...).

- Suivi de la situation transport

Le PCO est resté constamment informé de la situation des transports et assurait l'information du bureau des informations sur l'évolution du plan de circulation.

Si on en juge par l'efficacité du PCO à traiter les cas les plus difficiles, avec une bonne rapidité de réaction, on peut affirmer que le PCO a accompli de façon très satisfaisante sa mission.

- **ANALYSE CRITIQUE**

La difficulté d'organiser le PCO résidait dans l'impossibilité de prévoir les aléas à traiter. En effet, en déroulement normal, la plupart des problèmes devaient être réglés sur site.

Le fonctionnement et le dimensionnement du PCO ont été finalement calés en tenant compte de la probabilité, en cas de mauvais temps, d'avoir à gérer des difficultés sur plusieurs sites à la fois.

Avec un déroulement marqué en définitive par peu de problèmes, on peut dire que le PCO a plutôt fonctionné en dessous de sa capacité, mais nous pensons qu'il était correctement dimensionné pour des conditions plus difficiles, d'autant plus que si celles-ci avaient duré, il était important de disposer de moyens humains suffisants.

Enfin, il faut noter l'intérêt majeur qu'ont représenté les simulations effectuées dans les semaines précédant les Jeux. Elles ont assuré le rodage indispensable, notamment pour les premiers jours d'opération.

Dans les facteurs négatifs, on peut citer :

- le manque de temps pour développer ce projet, même si cela a été sans aucune conséquence dans le déroulement réel ;

- la difficulté de garder une forte motivation du personnel affecté au PCO quand l'activité a diminué sensiblement, notamment en deuxième semaine, mais ceci était lié au bon déroulement des Jeux.

- **Si c'était à refaire**

- Démarrer plus tôt ce projet car on sous-estime le temps de communication avec chacun des sites et des services. Il en est de même à l'extérieur du COJO, notamment avec les services de l'État.

- Reconduire les simulations mais avec un travail préalable sur les procédures. Le *debriefing* des simulations permet alors de les adapter. Dans notre cas, ces étapes se sont télescopées par manque de temps.

- Identifier plus tôt l'équipe du PCO pour la former et la préparer à ces tâches, et éventuellement détacher cette équipe de ses services d'origine quelques semaines avant les Jeux.

information on each of these occasions, and ensured that the sports directors, Director General and the Presidents were contacted. In all cases, the decision-taking and communication channels worked well.

- Accidents or significant problems

In several cases (the most serious being the Swiss athlete killed at Les Arcs) main headquarters immediately received the information and then had to ensure it was communicated externally, in close collaboration with the Director General and Presidents of COJO.

- Processing IOC suggestions during daily coordination commission meetings

Each day, the Director General asked main headquarters to put decisions made in the coordination meetings into effect.

- Requests for further resources

Main headquarters acted on several occasions where venues needed extra resources, either human (for example, military reinforcements with the Army's help, or volunteer reinforcements from other venues), or material resources such as help from outside companies.

- Security problems

Main headquarters was in close liaison with the State headquarters for all areas concerning security (threats, thefts, demonstrations, etc.)

- Transport supervision

Main headquarters was constantly informed of the transport situation and ensured that the news desk was informed of the traffic plan.

Judging by the main headquarter's efficiency in handling the most difficult cases in the shortest possible time, it may be said that the mission was very successfully carried out.

- **CRITICAL ANALYSIS**

The difficulty in organizing main headquarters was not knowing what unforeseen events might arise. Under normal conditions, most problems would in fact be solved by venues.

The hypothesis for headquarters size and operation was finally based on the likelihood of having several venue problems at one time, if the weather was bad, for instance.

In the end, few problems arose during the Games, and so it may be said that main headquarters operated at half-power. But, however, we think that its size had been correctly judged for more difficult conditions, particularly as, if these conditions had lasted longer, it was important to have sufficient manpower.

Finally, it must be noted that the simulations carried out in the weeks before the Games were of major importance, particularly during the first days, as all the teething problems had been ironed out.

On the negative side, the following were noted:

- lack of time to develop the project, even though this had no repercussions "on the day".

- difficulty in keeping main headquarters staff motivated when activity fell off, particularly in the second week, but this, of course, was linked to the successful running of the Games.

- **If we were to do it again**

- Start the project earlier, for communication times with each venue and service were underestimated. The same goes for communications outside COJO, particularly with State departments.

- Do simulations again, but with prior work on procedures. De-briefing then allows adaptation where necessary. In our case, these stages were too close together due to lack of time.

- Identify the main headquarters team earlier to train it and prepare it for its tasks and possibly detach the members from their parent departments some weeks before the Games.

LE SITE D'ALBERTVILLE : CARACTÉRISTIQUES

Albertville, sous-préfecture du département de la Savoie, compte environ 20 000 habitants et se situe au carrefour des vallées de l'Arly, de la Tarentaise et de la Maurienne. La ville hôte des XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver a été le siège du COJO de 1986 à 1992 et a accueilli les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux, les épreuves de patinage artistique, de patinage de vitesse et de patinage de vitesse sur piste courte.

L'agglomération albertvilloise compte 22 hôtels, dont un 4 étoiles et quatre 3 étoiles.

• Les épreuves

Patinage artistique : halle de glace, les 9 et 11 février, tous les jours du 13 au 17 février, les 19, 21 et 22 février.

Patinage de vitesse : anneau de vitesse, les 9 et 10 février, tous les jours du 12 au 18 février, le 20 février.

Patinage de vitesse sur piste courte : halle de glace, les 18, 20 et 22 février.

• Les cérémonies

Cérémonie d'ouverture : 8 février.

Cérémonie de clôture : 23 février.

L'ORGANISATION DES SPORTS

• LES ÉPREUVES OLYMPIQUES

Trois disciplines olympiques ont été organisées à Albertville. Le patinage de vitesse, avec cinq épreuves hommes (500 m, 1 000 m, 1 500 m, 5 000 m et 10 000 m) et cinq épreuves dames (500 m, 1 000 m, 1 500 m, 3 000 m, et 5 000 m) s'est déroulé sur l'anneau de vitesse. Le patinage de vitesse sur piste courte, avec deux épreuves hommes (1 000 m et relais 5 000 m), deux épreuves dames (500 m et relais 3 000 m) et des éliminatoires, s'est déroulé dans la halle de glace, où avaient lieu également toutes les épreuves de patinage artistique hommes et dames (imposés, original et libre danse, original et libre en couple et individuel), ainsi que les exhibitions finales.

L'une des spécificités de la mission d'organisation du responsable de ces sports de glace, également responsable de l'organisation du curling à Pralognan, était de proposer une



© BOMBARD / ZOOM

Albertville

CHARACTERISTICS

Albertville, the sous-préfecture of the Savoie department, has some 20,000 inhabitants and is situated at the crossroads of the Arly, Tarentaise, and Maurienne valleys. The host town of the XVI Olympic Winter Games was the seat of COJO from 1986 to 1992, and hosted the opening and closing ceremonies of the games, as well as the figure skating, speed skating and short track events.

Albertville has 22 hotels, of which one is four star and four three star.

• The events

Figure skating: Olympic Ice Hall, 9 and 11 February, daily from 13-17 February, 19, 21 and 22 February.

Speed skating: Olympic Oval, 9 and 10 February, daily from 12-18 February, 20 February.

Short-Track: Olympic Ice Hall, 18, 20 and 22 February.

• Ceremonies

Opening ceremony: 8 February.

Closing ceremony: 23 February.

ORGANIZATION OF THE SPORTS

• THE OLYMPIC EVENTS

Three Olympic disciplines were organized at Albertville. The speed skating, with five men's events (500 m, 1 000 m, 1 500 m, 5 000 m and 10 000 m) and five women's events (500 m, 1 000 m, 1 500 m, 3 000 m and 5 000 m) was staged at the Olympic Oval. The short-track speed skating with two men's events (1 000 m and 5 000 m relay) and two women's events (500 m and 3 000 m relay) and heats, was staged in the Ice Hall where all the men's and women's figure skating competitions also took place (compulsory, original and free dance, original and free, couples and individual) as well as the exhibition finals.

One of the specific aspects of the organizational task of the ice sports manager (who was also responsible for the curling at Pralognan) was to propose a competition formula for the short-track, which was officially admitted to the Olympic programme at Albertville.

• RESPONSIBILITIES

The skating manager was under the direct authority of the COJO sports director, and had to present progress reports to the International Federation (ISU) at its annual congresses. The COJO projects which were presented had to be approved by the



© ANDRÉ

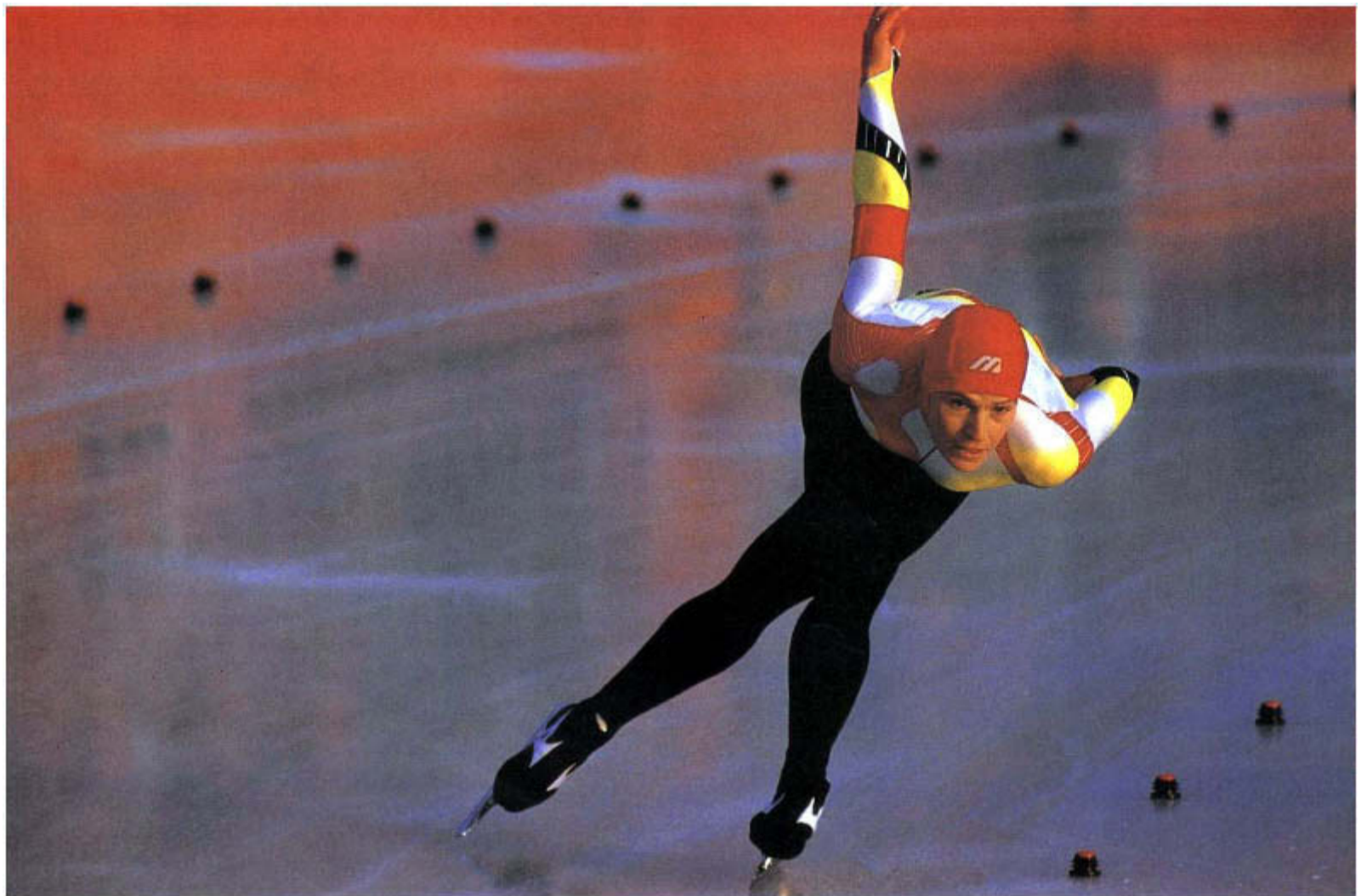
formule de compétition de patinage de vitesse sur piste courte, discipline officiellement admise au programme olympique pour la première fois à Albertville.

• CHAMPS ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité directe du directeur des sports du COJO, le responsable du patinage était chargé de présenter à la fédération internationale (ISU), lors de ses congrès annuels, l'avancée des différents projets du COJO, projets qui devaient être approuvés par la fédération internationale avant d'être finalisés par le directeur des sports du COJO.

Le responsable du patinage devait également valider les projets d'équipements – plans et installations – des sports de glace du comité d'organisation et les soumettre pour accord à la fédération internationale. Il devait enfin recruter et proposer les plans de formation du personnel, composé de professionnels et d'Équipiers employés aux diverses fonctions de l'organisation des sports de glace qu'il supervisait.

IF before being finalised by the COJO sports director. The skating manager also had to approve the amenities projects - planning and installation - for the ice sports and submit them for IF agreement. Lastly, he had to recruit and propose training plans for a personnel composed of professionals and Volunteers, employed in different sections of the ice sports organization which he headed.



© VANDYSTADT / RICHARD MARTIN

• LES MISSIONS DU RESPONSABLE PATINAGE

Les missions du responsable patinage étaient très diverses. Il intervenait directement dans l'organisation technique des installations et, bien sûr, dans l'organisation des épreuves-tests (deux coupes du monde de patinage de vitesse – hommes et dames –, une compétition internationale de patinage de vitesse sur piste courte, une autre de patinage artistique) et des épreuves olympiques.

Il collaborait aussi étroitement avec la fédération internationale sur divers projets : l'élaboration des plannings d'entraînements, le traitement et la présentation des protocoles de résultats.

• THE TASKS OF THE SKATING MANAGER

These were very varied. He was directly involved in the technical organization of the facilities and, naturally, in the organization of the test events (two World Cup speed skating competitions - men and women -, an international short-track competition and another in figure skating) and the Olympic events.

He also worked closely with the IF on various projects such as drawing up the training schedules and processing and presenting the official results.

At COJO, he followed work being done by different departments (transport, accommodation, catering, amenities, media, etc.) so that the constraints and priorities of each of the sporting disciplines and its participants be respected.

• THE INTERFACES INVOLVED IN THE TASK

Externally, the skating manager was in contact with many contributors.

He was able to call on the French Federation to provide training facilities for the Volunteers involved in the skating, and on the International Federation to train the judges, referees, starters, etc. during special seminars.

Other external connections were with a world-famous specialist in the care and maintenance of figure skating equipment,



Au COJO, il suivait les travaux menés par les différents services (transports, hébergement, restauration, équipements, media...) de manière à ce que les contraintes et impératifs liés à chaque discipline sportive et à ses protagonistes soient respectés.

• LES INTERFACES LIÉES À LA MISSION

Sur un plan externe, le responsable du patinage a été en relation avec de nombreux intervenants.

Ainsi, il a pu faire appel à la fédération française qui a mis ses structures à la disposition du COJO pour la formation des Équipeurs en fonction au patinage, et à la fédération internationale qui, à l'occasion de certains séminaires, a pu former les juges-arbitres, les starters, etc.

Autres interventions extérieures : celle d'un spécialiste confirmé de réputation internationale s'occupant de l'entretien du matériel des patineurs artistiques (danse) et d'une société pour les patineurs de vitesse et de courte piste, qui avaient amené leur propre matériel et disposaient l'un et l'autre d'un local.

Une association régionale avait été retenue pour s'occuper du maquillage.

En ce qui concerne le surfacage des patinoires, un projet pédagogique unique et très réussi, associant le COJO à l'Éducation nationale et au lycée du Grand-Arc, a permis à 25 jeunes étudiants de se former à la réfrigération, à la climatisation (classes BEP et bac professionnel) et aux différents métiers de la glace (l'entretien et la préparation des surfaces de glace notamment).

Néanmoins, pour la préparation de la surface de l'anneau de vitesse, il a été fait appel à un expert désigné par l'ISU et à un technicien travaillant habituellement à Grenoble.

La ville de Chambéry a également été mise à contribution lors des Jeux (le 2 et le 20 février 1992) : la patinoire municipale a pu être utilisée pour accueillir des entraînements de patinage de vitesse sur piste courte, de danse sur glace et de patinage artistique individuel.

Enfin, le responsable du patinage a été en relation avec

and two companies to look after the speed and short-track skaters' material, both of which had their own equipment and their own premises.

A regional association, Scaraboum, was hired to look after the make-up.



© ALLSPORT / VANDYSTADT / SIMON BRUTY



© VANDYSTADT / G. VANDYSTADT

diverses sociétés partenaires : Swiss Timing pour le chronométrage et l'affichage électronique des résultats, Bose pour la sonorisation et la reproduction de cassettes (600), ainsi que d'autres entreprises pour la maintenance générale des installations, et le nettoyage.

• LE PLANNING

L'activité du responsable patinage a commencé à l'automne 1988 ; son entrée en fonction date d'avril 1989.

For surfacing the ice rinks, a unique and highly successful educational project was mounted, bringing together COJO, the National Education department and the Grand Arc sixth form college, which enabled 25 young technical students (17 to 19 years old) to receive training in refrigeration and air-conditioning and in the different professions concerned with ice maintenance, especially the preparation of the ice surface.

Nevertheless, for the preparation of the ice surface at the Oval, an expert designated by the ISU had to be called in from his habitual workplace of Grenoble.

The town of Chambéry was also involved in the Games (2 to 20 February 1992): the public ice-skating rink was used for training for short-track, ice dancing and individual figure skating.

Lastly, the skating manager worked closely with several Official Sponsors: Swiss Timing for the timing and the electronic scoreboard, Bose for the sound system and copying the music cassettes (600), as well as other companies concerned in the general maintenance of the amenities and cleaning.

• THE SCHEDULE

The skating manager started his work in the autumn of 1988; he took up his official post in April 1989.

The different projects included in the schedule were approved by the ISU at their annual congresses and during the bi-annual visits of the technical delegates to Albertville and during the test events.

The first icing of the rinks took place in December 1990 for the Oval, spring 1991 for the Ice Hall and September 1991 for the training rink.

The recruitment and training of the specialist Volunteers took place over two and a half years, until November 1991, except for those in charge of surfacing the ice, who first received a basic training and then underwent continuous training until the Games.

• THE RESOURCES

Human resources

The whole of the preparation phase of the Olympics was carried out by the sports department and the skating manager. It took three years to draw up the organizational plans to satisfy the demands of all the disciplines.

Les différents projets inscrits au planning ont été approuvés par la fédération internationale (ISU) à l'occasion des congrès annuels et lors des visites biannuelles des délégués techniques à Albertville, renouvelées pendant les épreuves-tests.

La première mise en glace des installations a eu lieu en décembre 1990 pour l'anneau de vitesse, au printemps 1991 pour la halle de glace et en septembre 1991 pour la piste d'entraînement.

La formation et le recrutement des Équipiers spécialisés se sont déroulés pendant deux ans et demi, jusqu'en novembre 1991, à l'exception de ceux chargés du surfacage des pistes qui ont d'abord reçu une formation et ont ensuite été entraînés jusqu'aux Jeux.

• LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les ressources humaines

Toute la phase préparatoire des Jeux a été mise en œuvre par la direction des sports du COJO et par le responsable du patinage. Trois années d'activité ont été nécessaires pour parvenir aux schémas d'organisation conformes aux exigences de chaque discipline.

L'ensemble de l'organisation reposait presque exclusivement sur des Équipiers, dont les tâches qui figuraient sur l'organigramme avaient été définies très précisément.

L'inventaire des ressources humaines disponibles a débuté en juin 1989, et le recrutement du personnel par discipline sportive en novembre 1990 (pour les officiels d'épreuves). Tous les postes étaient pourvus en octobre 1991. Pour des raisons diverses, il a néanmoins été fait appel à des Équipiers réservistes peu avant ou pendant les Jeux (changement de situation, maladies, etc.), ceci concernant une vingtaine de poste.

Des séances de formation ont été organisées par le COJO à Albertville, à l'occasion de compétitions nationales pendant lesquelles les Équipiers étaient mis en situation, avec le concours des organisateurs de chaque manifestation.

À noter que la direction des sports souhaitait que des personnes compétentes et motivées puissent poursuivre après les Jeux le développement des sports de glace en Savoie.

• LES INFRASTRUCTURES ET LES INSTALLATIONS

La halle de glace

La patinoire aux normes sportives internationales (30 x 60 m) a été construite spécialement pour les Jeux. Lors des épreuves olympiques, elle offrait une capacité de 9 000 places (ramenée à 1 200 places par la suite).

Divers aménagements avaient été effectués autour de la surface de glace. Tous les locaux et espaces étaient dotés de téléphones et/ou radio.

La halle a bénéficié d'un traitement acoustique particulier pour obtenir une qualité "concert" extrêmement importante en patinage artistique et danse sur glace. Toutes les musiques étaient copiées sur cassettes RDAT avant diffusion.



© ALLSPORT/R. MARTIN

The organization depended almost entirely on Volunteers, whose tasks as described in the organigramme had been very precisely defined.

The inventory of the human resources available began in June 1989, and the recruitment of the personnel, for each sporting discipline, started in November 1990 (for the officials); all the positions were filled by October 1991. This did not prevent having to call on twenty or so 'reserve' Volunteers a little before or during the Games for various reasons (illness, change in situation, etc.).

Training sessions were organized by COJO at Albertville and during national competitions, when the Volunteers were allowed to rehearse with the collaboration of the organizers of these events.

It must be noted that the sports department expressed the desire that, after the Games, competent and motivated people could pursue the development of ice sports in Savoie.

• INFRASTRUCTURES AND FACILITIES

The Ice Hall

The ice rink conformed to international competition norms (30 x 60 m) and was specially built for the Olympic Games. During the Games it had a capacity of 9 000 places (reduced to 1 500 afterwards).

Various work was done around the ice surface.

All the areas and spaces were equipped with a telephone and/or a radio. The Hall also had special acoustic treatment to give it concert quality acoustics, which is extremely important for figure skating and ice dancing. All the pieces of music were copied onto DAT cassettes.

To allow the spectators to follow the competitions more easily, start lists and general information were handed to them as they went into the Ice Hall. Inside, an announcer announced the results which also appeared on two electronic scoreboards with ten lines each placed diagonally opposite each other in the Hall.

The training rink at Albertville

This also conformed to international norms (30 x 60 m) and was built to enable the Athletes to train outside the competitions. Athletes, trainers and officials were all welcome at training sessions. It was situated near the Ice Hall and linked directly to it by a heated corridor, at the end of which a space was reserved for the reception of sports accredited persons.

The arrangements inside the rink were as follows: a stand which could take about a hundred people, an infirmary for the athletes, two changing rooms, a fast-food area, an area for the medal ceremonies, an area for general maintenance and sharpening the skates, a studio for copying and altering the music and a rest area for the Volunteers working on the ice.

In the same way as the big Hall, the training rink was equipped with concert quality acoustics.

Near the two rinks and inside the secure perimeter, there was

Pour permettre aux spectateurs de suivre aisément les compétitions, des listes de départ et d'informations générales leur étaient distribuées à l'entrée de la halle de glace. À l'intérieur, un speaker annonçait les résultats qui apparaissaient également sur deux tableaux électroniques de dix lignes placés en diagonale dans la bâtiment.

La patinoire d'entraînement d'Albertville

La patinoire d'entraînement aux normes sportives internationales (30 x 60 m) a été construite pour permettre aux athlètes de s'entraîner en dehors des compétitions. Elle accueillait uniquement athlètes, officiels et accompagnateurs d'équipes. Située à proximité de la halle de glace, elle en était directement reliée par un couloir chauffé à l'entrée duquel un espace était réservé à l'accueil des accrédités du sport. L'aménagement intérieur autour de la surface de glace comprenait : une estrade pouvant accueillir une centaine de personnes, une infirmerie pour les athlètes, deux vestiaires, un espace de restauration rapide, un local pour les cérémonies, un

a press sub-centre for the journalists covering the various Olympic ceremonies and events in Albertville.

The Olympic Oval

The Olympic Oval was 400 m long by 12 m wide and was a temporary sporting facility which was converted into a sports stadium (athletics and rugby) after the Games. It had a capacity of about 10 000 places during the Games, 2 000 of which were covered.

The covered stand was in a building containing various other



© VANDYSTADT / R. MARTIN

local pour l'entretien et l'affûtage des patins, un local de duplication et de réglage des musiques et un espace de détente pour les Équipeiers de maintenance glace.

À l'instar de la grande halle, un traitement acoustique particulier avait été demandé.

Près des deux patinoires et à l'intérieur du même périmètre sécurisé se trouvait un sous-centre de presse pour les journalistes couvrant les divers événements olympiques d'Albertville (épreuves et cérémonies).

facilities. Two outdoor cabins completed the facilities necessary for organizing this sport. One, 160 m² was intended for the draw and for fast-food for the athletes, and a part of it had been converted into a small television studio. The other one was 75 m² and contained a weight training room, warm-up cycles and massage tables. To allow the public to follow the competitions, start lists and general information were handed to them as they came into the Olympic Oval. Times and results were announced over the sound system and shown on the electronic scoreboards at the end of the Oval.

• ACCOMMODATION

The Olympic Village of Brides-les-Bains had a capacity of 2 300 beds and housed all the athletes involved in the skating. It was 32 km away from the Olympic Park at Le Sauvay, about thirty minutes on the dual carriageway.

• CATERING

At Brides-les-Bains, the catering service was open 24 hours a day. 1 300 meals could be served in one hour.

• COMPUTER AND ELECTRICAL EQUIPMENT

The data processing department was employed to make the booths for the judges of the figure skating. It also set up a system

2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY	DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY	DIMANCHE SUNDAY	DIMANCHE SUNDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY	DIMANCHE SUNDAY
MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18	MR TR 7 L 1 8 L 2 9 L 3 10 L 4 11 L 5 12 L 6 13 L 7 14 L 8 15 L 9 16 L 10 17 L 11 18 L 12 19 L 13 20 L 14 21 L 15 22 L 16 23 L 17 24 L 18

■ Couples Pairs
■ Dames Ladies
■ Danse sur Glace Ice Dancing
■ Hommes Men
■ Patinage de Vitesse sur Piste Courte (S.T.) Short Track (S.T.)
 Patinoire Entraînement Training Rink
 Patinoire Principale Main Rink
 Danse Imposées Compulsory Dances
 Danse Originale / Programme original Original Dance / Original Prog.
 Programme Libre / Libre Danse Free Prog./Free Dance
 Exhibitions Exhibitions
 Cérémonie Ouverture / Clôture Opening / Closing Ceremony

L'anneau de vitesse

L'anneau de vitesse de (400 x 12 m) était un équipement sportif olympique temporaire, reconverti après les Jeux en stade omnisports (athlétisme, rugby). Il offrait une capacité d'environ 2 000 places couvertes, et pouvait accueillir 10 000 spectateurs pendant les Jeux. La tribune couverte se trouvait dans un bâtiment comportant divers aménagements intérieurs.

Deux bungalows extérieurs complétaient les installations nécessaires à l'organisation du sport : l'un de 160 m² destiné au tirage au sort et à la restauration rapide des athlètes, avec une partie aménagée en petit studio pour les télévisions ; l'autre de 75 m², dans lequel se trouvait du matériel de musculation, des vélos d'échauffement et des tables de massages.

Pour permettre au public de suivre le déroulement des épreuves, des listes de départ et d'informations générales étaient distribuées à l'entrée de l'anneau de vitesse. Les temps et les résultats étaient annoncés par un speaker et affichés sur un tableau électronique placé en bout d'anneau.

• L'HÉBERGEMENT

Le village olympique de Brides-Les-Bains, d'une capacité de 2 300 lits, accueillait tous les athlètes du patinage. Il était à 32 km du parc olympique du Sauvay, à Albertville, soit à moins d'une trentaine de minutes par la voie express.

• LA RESTAURATION

À Brides-les-Bains, le service de restauration fonctionnait 24 heures sur 24. 1 300 repas pouvaient être servis en une heure.

• L'INFORMATIQUE ET LE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Le service informatique est intervenu dans la fabrication de boîtiers pour les juges du patinage artistique. Il a également été sollicité pour la mise en place d'un système de chronométrage en patinage de vitesse sur piste courte (homologué par la suite), sans cellule sur le plan de glace, et l'installation d'une vidéo-finish au 1 000^e de seconde qui a donné toute satisfaction. Ce matériel ayant été utilisé pour la première fois aux Jeux, il a été doublé par précaution d'une photo-finish.

À noter que le système de traitement des résultats des disciplines de patinage (ISU) était pris en charge par le COJO, tandis que les tableaux électroniques étaient gérés par Swiss Timing, selon des accords fixés avec le COJO et la fédération internationale.

• RÉALISATION DES MISSIONS

Le service des sports du COJO devait mener à bien un certain nombre de missions concernant le patinage. Toutes ont été réalisées, à commencer par l'admission du patinage de vitesse sur piste courte au programme olympique, pour lequel le COJO avait également proposé à l'ISU des quotas de participation et un programme de compétitions.

Des équipements neufs, définitifs ou temporaires, ont été construits pour accueillir des compétitions de très haut niveau (record du monde sur piste courte). Les patineurs ont pu

of timing for the short-track (which was later ratified), without a timing cell at ice level, and a video-finish system to 1 000th of a second, which worked to everyone's satisfaction. As this was the first time such a system had been used in an Olympics, a photo-finish system was also installed as a back-up.

The results processing system for the skating disciplines (ISU) was under COJO jurisdiction, while the electronic



© H. G. BRUN

scoreboards were handled by Swiss Timing, in agreement with COJO and the International Federation.

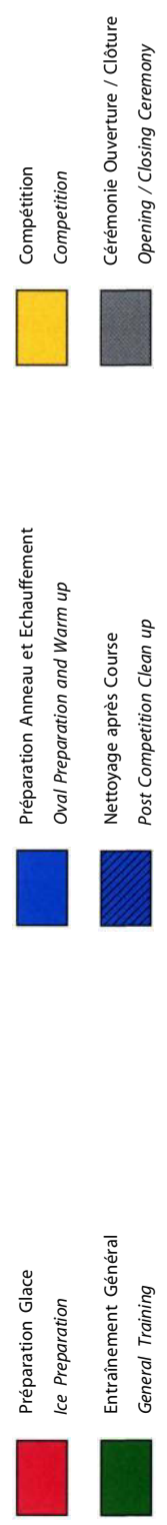
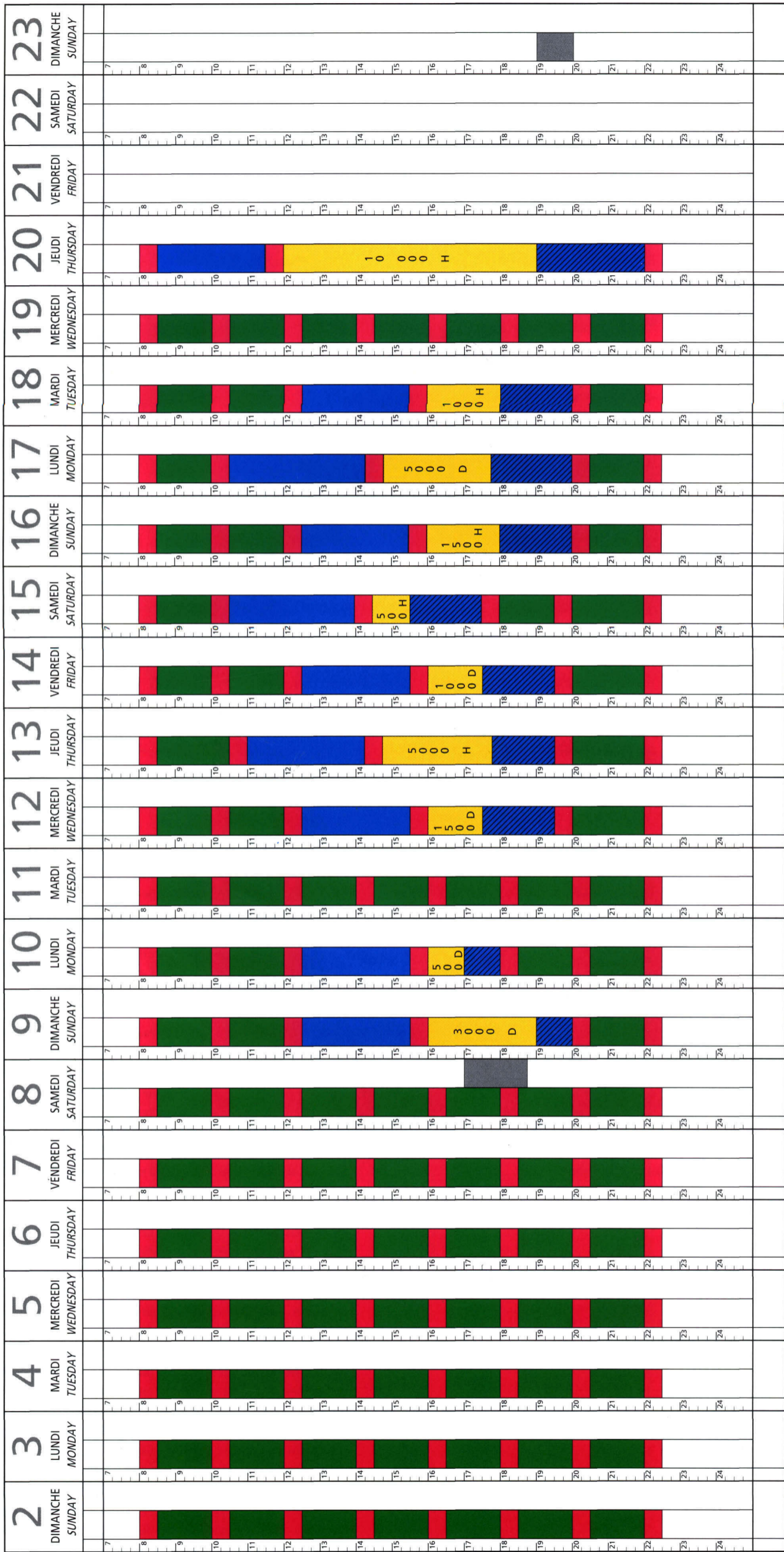
• ACHIEVEMENT OF OBJECTIVES

The COJO sports department had to carry out a number of tasks concerned with the skating.

They were all successfully completed, starting with the integration of short-track speed skating into the Olympic programme, for which COJO also proposed to the ISU participation quotas and a competition programme. New facilities, permanent or temporary, were constructed to stage these top level competitions (a world record for short-track was set here). The skaters were able to train and skate in Olympic events in excellent conditions, on ice of a consistent quality, and adapted to the needs of the different ice sports.

The timetable of the competitions was rigorously followed in the Ice Hall. Those in the open-air Oval, however, were more liable to be affected by the weather, but no event was postponed from one day to another. The reliability of the weather forecasts from Météo France was crucial to the Organizers.

The transport system for the athletes was also successful. The frequency of the shuttles (a coach every 15 minutes)



COMPO-GRAVURE-FLASHAGE : ALPES MICRO EDITION - CHAMBERY

s'entraîner et participer aux épreuves olympiques dans de très bonnes conditions, sur des surfaces de glace d'une qualité constante, adaptées au différents sports de glace.

Le programme horaire des compétitions a pu être intégralement respecté dans la halle de glace. Celles se déroulant sur l'anneau de vitesse en plein air restaient toutefois tributaires des conditions météo, mais aucune épreuve n'a été reportée d'un jour à l'autre. La fiabilité des prévisions de Météo France a beaucoup aidé l'organisation.

Le système des transports des athlètes a lui aussi très bien fonctionné. La fréquence des navettes (un car toutes les 15 minutes) leur permettait de disposer aisément de leur temps sans s'inquiéter du transport.

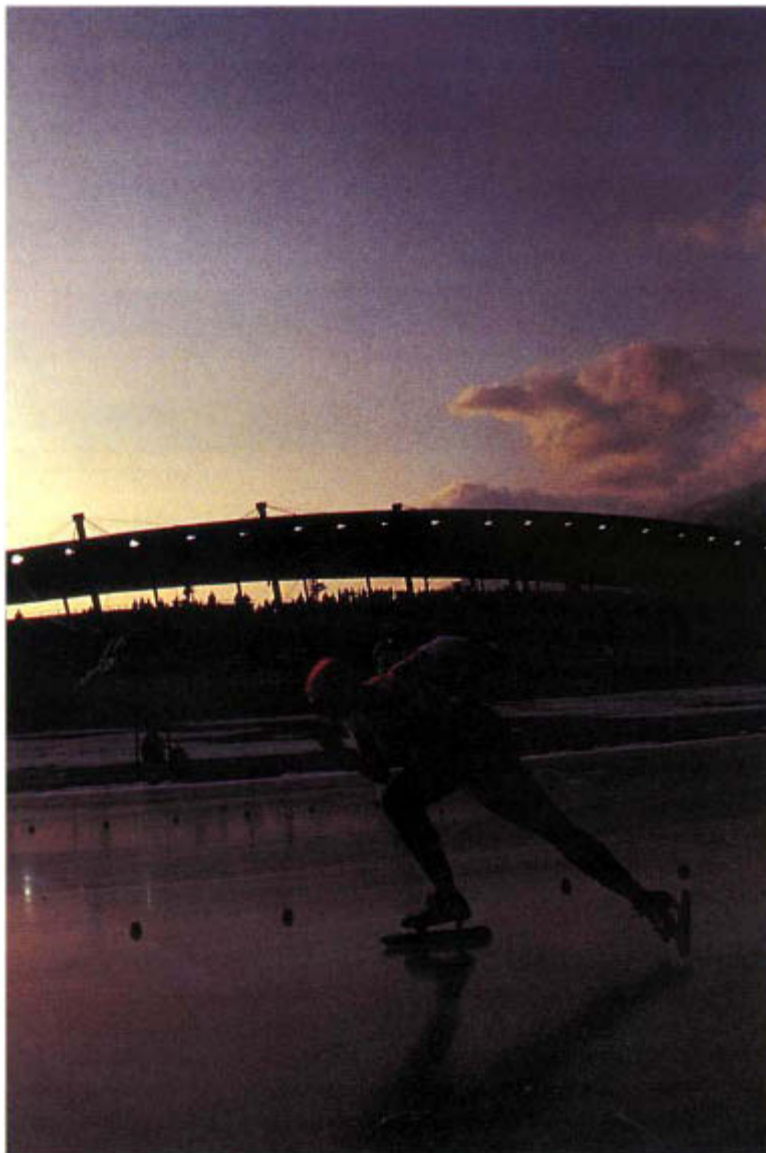
En ce qui concerne les Équipiers, ils étaient en moyenne deux par poste, tous qualifiés selon le sport auquel ils étaient attachés, et tous très motivés. Pendant trois semaines au moment des Jeux, lorsque les installations fonctionnaient de 7 heures à 23 heures, voire minuit, ils se sont rendus totalement disponibles.

L'une des réussites de l'organisation est aussi d'avoir pu former des dirigeants régionaux capables d'assurer l'encadrement et l'animation sportive post-olympique, dans une région où la pratique des sports de glace était jusqu'alors assez faible.

Seule difficulté rencontrée et partiellement anticipée par le service des sports, secteur patinage, lors de l'événement : le système des accréditations qui a dû être doublé pour faire face à certaines carences du service de presse.

Certains autres aléas survenus dans divers secteurs de l'organisation ont pu être réglés très vite. La glace de la piste d'entraînement, normalement surveillée, a manqué un jour d'épaisseur, ce qui a occasionné une nuit de travail à l'équipe de maintenance de la glace. Une autre équipe technique, en fonction sur l'anneau de vitesse, s'est heurtée à un problème quasi permanent pendant les Jeux : la formation de crevasses suite à des mouvements du sable servant de support au circuit frigorifique ; ceci ne s'était jamais produit lors de la première saison de fonctionnement.

Pour conclure, on peut avancer une recommandation : le service des sports de l'organisation des Jeux doit être extrêmement exigeant, en particulier lors de la phase de conception et de suivi des projets d'équipement pour que les besoins et impératifs des sports soient pris en compte avec justesse.



© ALLSPORT / CHRIS COLE

allowed them to concentrate on their training without worrying about transport.

There were, on average, two Volunteers per post, all qualified in the respective sport, and all highly motivated for the three weeks of the Games. Even though the amenities were working from 7 am to 11 pm, and sometimes as late as midnight, the Volunteers were always amenable. One of the successful aspects of the organization was having been able to train regional managers to a level of competence where they can now take on the post-Olympic sports manage-

ment of ice sports in a region where participation in ice sports had, up to that time, been very limited.

The only difficulty encountered during the events, and partially anticipated by the skating section of the sports department was the accreditation system which had to be reinforced, and this mainly due to a deficiency in the Press department.

Apart from that, a few mishaps cropped up in various sections, but they were quickly dealt with. The ice on the training rink, which is normally closely watched, was too thin one day, which meant that the maintenance team had to work all night to remedy this. Another technical team working at the Oval came up against an almost permanent problem during the Games: the formation of large cracks in the ice as a result of the sand supporting the refrigeration unit shifting. This had never happened before during the first season of use.

In conclusion, one recommendation needs to be stressed: the sports department of the Organizing Committee must demand, very strongly, particularly during the design phase and when the amenities are being planned, that the requirements and priorities of the sports be given the absolute consideration that they deserve.



© ALLSPORT / VANDYSTADT / M. POWELL

LE SITE DU PRAZ DE SAINT-BON-COURCHEVEL : CARACTÉRISTIQUES

Le Praz est un village situé à 1 300 mètres d'altitude, en aval du domaine skiable de Courchevel auquel il est relié par un réseau de remontées mécaniques. Dès le projet de candidature d'Albertville et de la Savoie à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver, le site du Praz avait été retenu pour accueillir les épreuves de saut à ski et de combiné nordique.

Les stades de saut (deux tremplins de 90 m et 120 m) et de ski de fond (une boucle de 5 km) sont rassemblés sur un même domaine nordique.

■ Les épreuves :

Saut: 9, 14 et 16 février ;

Saut et combiné nordique : 11, 12, 17 et 18 février.

L'ORGANISATION DES SPORTS

• LES ÉPREUVES OLYMPIQUES

Cinq épreuves de ski nordique (masculin) se sont déroulées sur le site du Praz de Saint-Bon. Il s'agissait de trois épreuves de saut spécial (K 90, K 120 et K 120 par équipes) et de deux épreuves de combiné nordique individuel (saut sur K 90 combiné à 15 km de fond) et par équipes (saut sur K 90 combiné à 3 x 10 km de fond).

90 athlètes appartenant à 19 équipes ont participé à ces épreuves.

• LE STADE DE SAUT

Les tremplins, dotés d'un minimum de structures artificielles, ont été aménagés de telle façon qu'ils s'insèrent dans le site naturellement abrité des vents, bénéficiant d'une bonne orientation et d'un enneigement régulier. Les différentes composantes des profils des tremplins K 90 et K 120 ont été soigneusement étudiées. Les deux tremplins ont été conçus pour être utilisés simultanément. De plus, un revêtement synthétique permet leur utilisation la majeure partie de l'année. De grandes précautions ont été prises en ce qui concerne le cheminement des athlètes, les structures annexes (remontée mécanique, box des équipes, salles d'attente du bâtiment technique) et la partie haute des tremplins (cheminements courts et pratiques, ascenseur, salle d'attente, etc). L'étude de la tribune



© ALLSPORT / S. BOTTERILL

Courchevel-le Praz

THE VENUE OF LE PRAZ DE SAINT-BON-COURCHEVEL: CHARACTERISTICS

Le Praz is a village standing at 1,300 m altitude, below the ski area of Courchevel to which it is linked by a system of ski lifts. When Albertville put in its bid for the Winter Olympic Games, Le Praz was the resort chosen to host the ski jump and Nordic combined events.

The jump stadium (two jumping hills; 90 and 120 m) and the cross-country stadium (one 5 km loop), are together in the same Nordic ski area.

■ The events:

Ski jumping : 9, 14 and 16 February.

Ski jumping and nordic combined : 11, 12, 17 and 18 February.

ORGANIZATION OF THE SPORTS

• THE OLYMPIC EVENTS

Five Nordic skiing events (all men's) took place at Le Praz de St Bon. They were the three special ski jumps K90, K120 and K120 team event, and two combined Nordic events (K90 jump and three 10 km cross-country skiing).

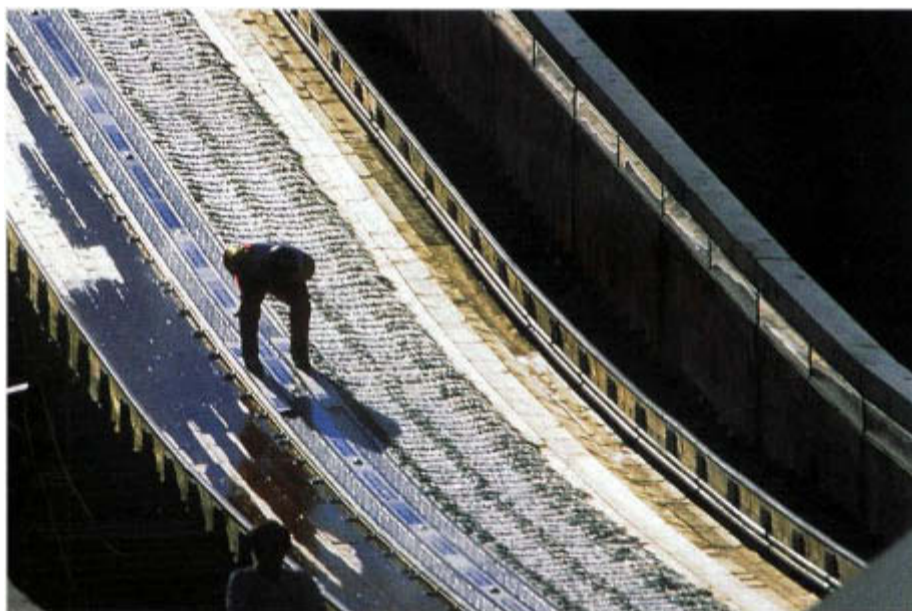
Ninety competitors from 19 teams took part in these events.

• THE JUMPING STADIUM

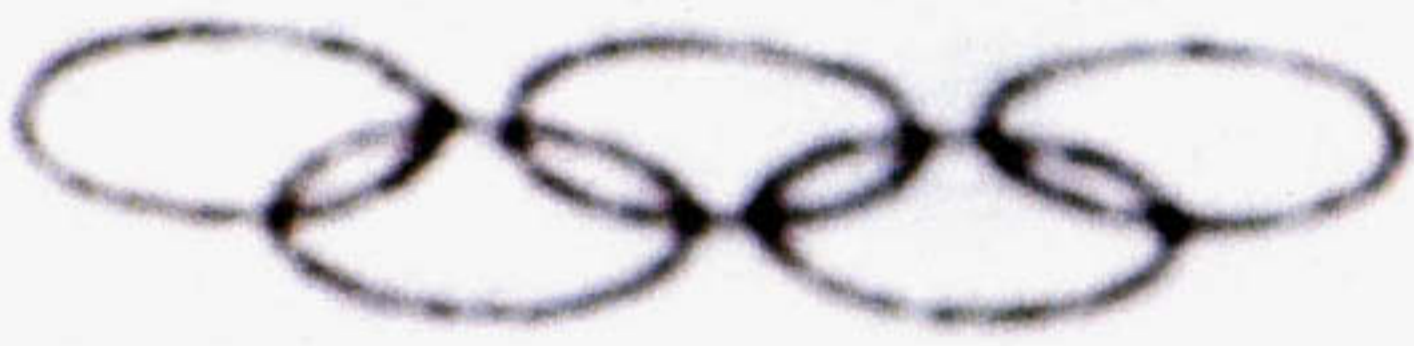
The ski jumps, with very few artificial aspects in their construction, were built so as to benefit from the natural shelter from the wind, good exposure to the sun and regular snowfall. The different components of the K90 and the K120 slopes were very carefully researched. The two slopes were designed to be used simultaneously, and they were covered in a synthetic material that allows them to be used virtually all year round. Great precautions were taken with regard to the athletes' walkways and the structures related to the events (lifts, team cabins, waiting rooms in the technical building). The judges stand (shared by the two slopes) was very carefully researched, especially for visibility.

• THE CROSS-COUNTRY STADIUM

A 5 km trail was made for the cross-country leg of the Nordic combined. This trail went round the village of Le Praz de Saint-Bon, and was designed to be spectacular, with the athletes passing through several times and an extra lap in the stadium itself. Constructing the trail meant building wooden bridges and underground passages to avoid roads and other ski runs.



© ZOOM



des juges (commune aux deux tremplins) a fait l'objet de recherches très poussées notamment pour la visibilité des juges.

• LE STADE DE FOND

Une piste de 5 km a été tracée pour l'organisation de l'épreuve de fond du combiné nordique. Cette piste enserrait le village du Praz de Saint-Bon et avait été conçue pour être spectaculaire (plusieurs passages) avec une boucle supplémentaire intégrée au stade d'arrivée. Le tracé a nécessité la construction de passerelles en bois et de passages souterrains (passage et croisement de routes et pistes).

• LES ÉPREUVES TESTS

Le premier test s'est déroulé en janvier 1991 (premier saut sur les deux tremplins et test de la piste de fond). La première épreuve a eu lieu le 17 août 1991 sur le tremplin plastique de 120 m. Les officiels ont pris leurs fonctions après de nombreuses séances de formation. Le dernier test a eu lieu du 17 au 20 décembre 1991 pour l'organisation d'une épreuve de coupe d'Europe de saut spécial et d'une coupe du Monde de combiné nordique. Les conditions atmosphériques étaient alors extrêmement difficiles, mais le programme sportif a été respecté (combiné nordique et saut spécial K 120). Ces tests ont été extrêmement profitables pour la mise en place définitive de l'organisation des Jeux.

• LES RELATIONS AVEC LES FÉDÉRATIONS

La Fédération internationale de ski (FIS) a nommé très tôt les deux délégués techniques avec lesquels le COJO a pu avoir une collaboration régulière et efficace.

Les relations entre le COJO et les autres officiels de la FIS (juges, contrôleurs aux mesures, officiels de la vidéo-mesure...) ont été elles aussi excellentes.

• LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS

Le programme sportif a été conçu de telle manière qu'il n'y ait pas de chevauchement entre les épreuves de saut et de fond combiné. Certains Équipeurs avaient ainsi une double affectation (par exemple : un mesureur de longueur pouvait être également contrôleur du ski de fond). Cette façon d'opérer impliquait un travail plus important mais aussi plus intéressant, et offrait l'avantage d'employer moins de personnel.

• LA PRÉPARATION DES PISTES

La préparation des pistes a débuté le 15 novembre 1991. L'absence totale de neige à cette époque a obligé l'organisation à en transporter beaucoup par camions et à en fabriquer dès que cela a été possible. Les tremplins et la piste de fond ont été entretenus par la suite en permanence par des équipes de préparateurs jusqu'aux Jeux olympiques.

• LA MÉTÉOROLOGIE

Les études météorologiques, très affinées par Météo France sur le site du Praz, ont beaucoup aidé l'organisation pour la préparation des pistes. Malgré des conditions quelquefois défavorables (fréquentes chutes de neige), la prévision a permis d'anticiper de nombreuses tâches. Aucune épreuve n'a dû être reportée.

• THE TEST EVENTS

The first test took place in January 1991, with the first jump from the two slopes and the first race on the Nordic trail. The first competition took place in August 1991 on the plastic 120 m slope. The officials took their places after numerous training sessions. The last test took place from 17 to 20 December 1991, a Europe Cup ski jump event and a World Cup Nordic combined event. The weather conditions at that time made it extremely difficult, but the programme was adhered to (Nordic combined and K120 special jump). These tests were very useful for the final organizational structure of the venue.

• RELATIONS WITH THE FEDERATIONS

The International Ski Federation (FIS) appointed two delegates to the venue very early, and collaboration between them and COJO was regular and efficient.

Relations between COJO and the other officials of the FIS (judges, measurement controllers, video measurement officials, etc.) were also excellent.

• ASSIGNATION OF PERSONNEL

The sporting programme was designed in such a way as to avoid the jumps and the Nordic combined overlapping. Therefore some of the Volunteers had a double function (for example, a distance measurer for the jump could also be a controller for the cross-country). This way of working created, it is true, more work, but it also made it more interesting and had the advantage of using fewer staff.

• RELATIONS WITH THE TEAM LEADERS

Relations between the organizers and the team leaders were excellent and an atmosphere of mutual trust and confidence was built up during the Games. No protests or complaints were recorded.

• THE WEATHER

Very precise meteorological studies, carried out by Météo France, were an enormous help to the organizers at Le Praz in the preparation of the trails. Despite occasionally unfavourable conditions, especially snowfalls, these were always forecast and so provisions could be made. No event had to be postponed.



© ALLSPORT / R. STEWART



LE SITE DE LA PLAGNE : CARACTÉRISTIQUES

Dix stations composent le site de La Plagne rattaché à la commune de Macôt, soit une capacité d'hébergement de 45 000 lits répartis en résidences et en hôtels (10, dont 3 trois étoiles). Ces stations sont toutes reliées entre elles par un vaste réseau de remontées mécaniques (106) desservant 118 pistes de ski alpin balisées (208 km). Le ski de fond est également pratiqué sur un réseau de 96 km d'itinéraires.

Bien avant l'implantation des stations, la luge et le bobsleigh étaient pratiqués sur le site de La Roche, à l'aval du domaine skiable. C'est pour cette raison que, dès la candidature aux Jeux, La Plagne a été retenue pour accueillir les épreuves olympiques de bobsleigh et de luge.

■ Les épreuves

Bobsleigh : les 15, 16, 21 et 22 février.

Luge : tous les jours du 9 au 12 février et le 14 février.

L'ORGANISATION DES SPORTS

• LES ÉPREUVES OLYMPIQUES

Les épreuves de luge et de bobsleigh ont été organisées dans cet ordre la première et la deuxième semaine des Jeux.

Trois épreuves de luge ont eu lieu : hommes et dames en simple (quatre manches), et hommes en double (deux manches).

En bobsleigh, les quatre manches de bobsleigh à deux ont précédé les quatre manches de bobsleigh à quatre.

• CHAMPS ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

La mission confiée au responsable du bobsleigh et de la luge consistait à organiser les entraînements et les compétitions de bobsleigh et de luge tout en garantissant aux athlètes et aux équipages la meilleure glace possible



© LIBERTO

La Plagne



© COJO / J. B. CARBONNEL

et le respect des horaires et des règlements sportifs de chaque fédération.

Placé sous l'autorité du responsable sports du COJO, le responsable était chargé de présenter les dossiers d'homologation de la piste aux fédérations internationales et de présenter les rapports d'avancement aux différents congrès et réunions de sports des fédérations internationales. Les responsabilités sur le site étaient partagées avec le directeur délégué du

LA PLAGNE - CHARACTERISTICS

10 resorts make up the venue of La Plagne, which is part of the community of Macôt, and has a capacity of 45 000 beds in residences and hotels (10, including three 3 star). They are all connected by a vast network of ski lifts (106) with 118 marked ski runs (208 km). There is also a network of cross-country ski trails stretching for 96 km.

Well before the relatively recent development of the resorts, luge and bobsleigh were both practised at La Roche, below the ski area. It was for this reason that, from the time of the bid, La Plagne was chosen to host the Olympic bobsleigh and luge events.

■ The events

Bobsleigh: 15, 16, 21 and 22 February.

Luge: daily from 9 - 12 February and 14 February.

ORGANIZATION OF THE SPORTS

• THE OLYMPIC EVENTS

The luge and bobsleigh events were organized, in that order, for the first and second weeks of the Games. Three luge races took place: men's and women's singles (in four runs) and men's pairs (in two runs). In bobsleigh, the four runs of the two-man bobsleigh took place before the four runs of the four-man bobsleigh.

• RESPONSIBILITIES

The task demanded of the director of bobsleigh and luge consisted of organizing the training and competitions for bobsleigh and luge while providing a guaranteed quality of ice for the athletes and trainers, and abiding by the timetables and regulations of each sports Federation.

The director of bobsleigh and luge was under the authority of the COJO director of sports and was responsible for presenting the dossier on the ratification of the track to the International Federations and progress reports at the various Congresses and sports meetings of the International Federations. Responsibility at the venue was shared with the venue manager for all logistical problems, and with the works manager for technical problems and ice production.

• SPECIFIC ASPECTS OF THE TASK

For the first time ever in an Olympic Games, in the case of La Plagne, the responsibility for bobsleigh and luge as well as the administration of the track were given to one person. Another particular aspect was that the Volunteers to be trained had never participated in a competition, either as an athlete or an organizer.

site pour ce qui concernait la logistique, et avec le directeur d'exploitation pour la partie technique et la production de la glace.

• LES SPÉCIFICITÉS DE LA MISSION

Dans le cas particulier de La Plagne et pour la première fois dans le cadre des Jeux olympiques, la responsabilité des sports de bobsleigh et luge, ainsi que la gestion sportive de la piste, étaient confiées à une seule personne.

Autre particularité liée à ces deux sports : le recrutement et la formation d'Équipiers n'ayant jamais participé à une épreuve, en tant qu'athlète ou qu'organisateur.

• LES INTERFACES LIÉES À LA MISSION

Pour l'équipe d'encadrement, la formation s'est déroulée lors de plusieurs déplacements effectués en Allemagne ou en Autriche, à l'occasion de compétitions internationales. Enfin, tous les services du COJO ont été mis à contribution pour l'organisation des épreuves-tests. La coupe du monde de bobsleigh et le Grand Prix international de luge ont permis de vérifier l'organisation et l'interface de l'ensemble des services du COJO.

Sur un plan externe, le responsable sports de La Plagne était en relation avec les fédérations internationales pour les vérifications de conformité de la piste, pour la pratique du sport et son homologation par les deux fédérations (FIBT et FIL). Par ailleurs, les techniciens de la piste autrichienne d'Igls ont formé l'équipe de glace de La Plagne et apporté leur aide technique pour la mise en glace et le travail journalier de la piste.

• LE PLANNING

Le planning des compétitions sportives a été approuvé par les fédérations internationales (FIBT et FIL) au congrès de 1989. Les dates suivantes ont alors été proposées :

- recrutement de l'équipe de glace et des responsables glace : août 1990 ;
- fin des travaux de la piste : décembre 1990 ;
- première mise en glace : janvier 1991 ;
- épreuve-test de bobsleigh : février 1991 ;
- épreuve-test de luge : mars 1991 ;
- affectation des Équipiers sports : juin 1991.

• LES RESSOURCES HUMAINES

Le personnel chargé de la mise en glace et de l'entretien journalier a été recruté localement avec un statut de professionnel (aide de 15 militaires pour les épreuves-tests et les Jeux en renfort de l'équipe de glace). Dans un premier temps, le recrutement des Équipiers a été effectué auprès des clubs français de bobsleigh et de luge. En décembre 1991, 40 moniteurs de ski du centre UCPA ont été intégrés à l'équipe. Le programme de formation et la préparation ont été mis en œuvre avec la direction des sports du COJO.

La formation spécifique de juge international de bobsleigh a été définie et assurée par la commission des sports de la FIBT, celle de luge par la FIL. La formation générale de l'ensemble des Équipiers a été assurée par le COJO, lors des épreuves et entraînements organisés à La Plagne.

• LES INFRASTRUCTURES ET LES INSTALLATIONS

La piste de La Roche a été construite de septembre 1988 à décembre 1990, spécialement pour les Jeux. Elle a été conçue pour la pratique des deux sports, bobsleigh et luge. Ses caractéristiques



• THE INTERFACES INVOLVED IN THE TASK

The training of the supervisors took place during several trips to international competitions in Germany and Austria. All the COJO departments contributed towards the organization of the test events, the Bobsleigh World Cup and the Luge International Grand Prix. These two events enabled a check to be made on the general organization and the interaction of all the COJO departments.

On an external level, the sports director of La Plagne worked with the IFs on the verification of the track's conformity to requirements for holding a competition and its ratification by the two Federations, FIBT (International Bobsleigh and Tobogganing Federation) and FIL (International Luge-racing Federation). In addition, the technicians from the Austrian track at Igls made up the ice team at La Plagne and provided their technical support for the ice making and the daily maintenance work on the ice.

• THE SCHEDULE

The schedule for the sporting competitions was approved by the two IFs at the 1989 Congress.

The following dates were proposed at that time:

- recruitment of the ice team and officials: August 1990;
- end of work on track: December 1990;
- first ice test: January 1991 ;
- bobsleigh test event: February 1991;
- luge test event: March 1991 ;
- assignment of sports Volunteers: June 1991.

• HUMAN RESOURCES

The staff in charge of the ice-making and daily maintenance were recruited locally and given professional status (15 soldiers lent the ice team their help during the test events and the Games proper). The Volunteers were recruited, initially, from bobsleigh and luge clubs in France, and then 40 ski instructors from the UCPA were incorporated into the team in December 1991. The training programme and the preparation were both taken on by the COJO sports department.

The specific training required to become an international bobsleigh judge was defined and provided by the Sports Commission of the FIBT, and by the FIL for the luge. The general training of the Volunteers was undertaken by COJO, during the different events and training sessions organized at La Plagne.

• INFRASTRUCTURE AND FACILITIES

The track at La Roche was specially built for the Games from September 1988 to December 1990. It was designed to be used for both bobsleigh and luge competitions. It was also designed very much with the drivers in mind.

During the study phase and the construction of the track, its use after the Games was carefully considered. Auxiliary amenities were also constructed at La Roche: a starting hut for the preparations for men's and women's bobsleigh and luge, another in the finish area and a building at the arrival curve where the track control and timing units were installed. In the context of the organization of the Games, a hangar was erect-

techniques confèrent au pilotage une grande importance.

Lors de l'étude et de la construction de la piste, son utilisation post-olympique a été soigneusement considérée. Des installations annexes ont également été implantées sur le site de La Roche : un pavillon au départ des bobsleighs et des luges hommes et dames pour la préparation des athlètes, un autre à l'arrivée et un bâtiment dans le virage d'arrivée où étaient installés le chronométrage et la régie de contrôle de la piste. Dans le cadre de l'organisation des Jeux, un hangar a été dressé pour les bobsleighs au départ, ainsi qu'un centre médical et un local antidopage à l'arrivée.

Les déposes et les reprises des athlètes s'effectuaient au sommet de la piste. La salle de réunion des chefs d'équipes était située dans le bâtiment d'organisation générale des Jeux, les salles de réunions du jury dans la tour de chronométrage.

• LE MATÉRIEL ET L'INFORMATIQUE

En dehors du matériel informatique général des Jeux (bureautique, traitement des résultats), aucun matériel spécifique n'a été utilisé par le service des sports.

• LES AIDES EXTÉRIEURES

Plusieurs organisations ont apporté leur soutien à l'organisation des sports. Ainsi, l'armée a mis à sa disposition une section pour le travail de la glace.

Deux chefs de glace étrangers sont venus des pistes d'Igls et d'Oberhof et quatre techniciens de la glace d'Igls et de Winterberg. Swiss Timing effectuait le chronométrage et le contrôle des cellules. La maintenance de la sonorisation était assurée par un sous-traitant, ainsi que le déneigement, le sablage et le nettoyage des abords de la piste.

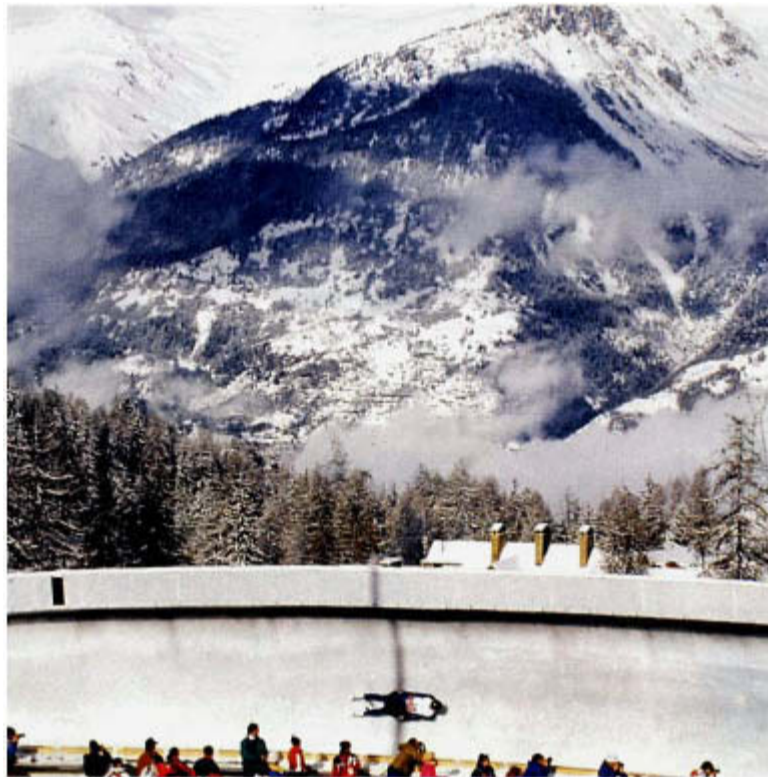
• LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

En ce qui concerne la juxtaposition du calendrier bobsleigh et luge, la difficulté pour faire cohabiter les deux sports pour des raisons techniques (qualité de glace, détérioration de la glace par les bobsleighs) a été résolue. Le programme des entraînements et compétitions, bien que très chargé, a très peu varié : une seule manche d'entraînement de bobsleigh à deux a été annulée. En revanche, deux manches d'entraînements supplémentaires ont été organisées pour l'épreuve de luge double messieurs. Deux retards d'épreuves ont été relevés : 15 mn pour la manche 3 de la luge dames pour cause de brouillard épais et 1 h pour la manche 1 du bobsleigh à cause d'une chute de neige.

La qualité de la glace a satisfait les compétiteurs. Hormis la dégradation passagère du virage 6, due à la très forte pression des bobsleighs à quatre, l'équipe de glace, aidée des chefs de glace étrangers, a fourni la prestation attendue.

Malgré le manque d'expérience des Équipiers et leur manque de connaissance des usages relatifs aux deux sports, les contrôles d'athlètes n'ont fait l'objet d'aucun litige. La communication avec les athlètes a pourtant été parfois difficile : en effet, peu d'Équipiers parlaient anglais ou allemand...

Dernier point important de la mission sports : le transport et le stockage du matériel. Le transport des équipes de lugeurs du village olympique à la piste a dû être revu, tandis que les équipes de bobsleigh ont très peu utilisé le système de navettes. La gestion du parking des véhicules des délégations de transport de matériel, malgré le manque de surface, s'est bien déroulée, ceci grâce à la compréhension des chefs d'équipes et des contrôleurs d'accès. Le stockage des luges et des bobsleighs au village olympique a pu poser quelques problèmes les premiers jours,



© ALLSPORT / J. P. RONDEAU

ed for the bobs at the start and a medical centre and dope testing centre at the finish.

The athletes were dropped off and picked up at the top of the run. The team leaders' meeting room was in the general COJO building and the jury meeting rooms in the timing tower.

• EQUIPMENT AND DATA PROCESSING

Apart from the general IBM computer equipment used in the Games (office automation, results processing, etc.), no specific equipment was used by the sports department.

• EXTERNAL ASSISTANCE

Several organizations lent their support to the sports department. The army, for example, provided a section to work on the ice. Two foreign ice managers came from Igls and Oberhof and four ice technicians came from Igls and Winterberg. Swiss Timing handled the timing and the checks on the timing cells. The sound system was run by a sub-contractor; as were snow-clearing, sanding and cleaning the edges of the track.

• ATTAINMENT OF OBJECTIVES

As for running the bobsleigh and luge competitions in parallel, the technical problems of the different standards of ice required and the deterioration of the ice caused by the bobs were both overcome. The training and competition programme, although very full, varied very little: only one two-man bob training run had to be cancelled. On the other hand, two extra training sessions

were arranged for the men's double seater luge competition. Two delays were recorded: 15 minutes for the third run in the women's luge due to thick fog, and an hour in the two-man bob due to heavy snow.

The competitors were satisfied with the quality of the ice. Apart from the deterioration of bend 6 due to the enormous pressure exerted by the four-man bobs, the ice team, helped by the foreign ice managers, fulfilled their role admirably.

Checks on the competitors went well and caused no complaints, despite the lack of experience of the Volunteers in the respective procedures in the two sports. Communication with the athletes was often difficult as few of the Volunteers spoke English or German.

A last important point in the task of the sports department: the transportation and storage of equipment. The transport of the lugeurs from the Olympic Village to the track had to be reviewed, while the bob teams rarely used the shuttle system. The car-park for the vehicles used to transport the delegations' equipment was well run, despite the lack of space, mainly due to the understanding between the team captains and the access controllers. The storage of the luges and bobs in the Olympic Village caused a few problems the first few days, as the teams were not sure about the security of the premises designated for their equipment.

However, on the whole, it can be said that the sports team did all that COJO asked of them, on a sporting as well as a social scale.



quelques équipes ayant mis en cause la sécurité des locaux. Mais on peut estimer que, dans l'ensemble, la mission confiée par le COJO au service sports a bien été remplie tant sur le plan sportif que relationnel.

• LES CÉRÉMONIES

Deux cérémonies étaient organisées à La Plagne : les remises de bouquets, effectuées sur le site dès la fin de la dernière manche, et les remises de médailles se tenant sur le front de neige de La Plagne Centre (à 6 km du site), six heures après la fin des compétitions.

Il était souvent difficile d'obtenir la présence des athlètes immédiatement après la fin de la compétition pour la remise des bouquets ou à l'heure précise pour la remise des médailles...

• REMARQUES

Plusieurs aspects positifs de la mission peuvent être relevés. La prestation technique a été bonne dans l'ensemble (qualité de

• THE CEREMONIES

Two types of ceremony were arranged at La Plagne: the presentation of the flowers, at the end of the last run, at the venue, and the medal ceremony on the snow platform at La Plagne, 6 km from the competition venue and 6 hours later.

It was often difficult to get the athletes to attend the flower



glace, remontée des athlètes et matériel, contrôle). À noter aussi la très bonne coordination du service avec les jurys et les délégués techniques des deux fédérations et la qualité de la prestation fournie à tous les services du site.

Par ailleurs, la piste technique a fait l'unanimité auprès des athlètes, et ceci a été facilité par le travail effectué en parfaite harmonie avec le responsable équipement de la piste de bobsleigh/luge.

On peut cependant regretter l'ouverture tardive de la piste et le manque de finition des réglages des évaporateurs.

Mais aucun problème grave n'a perturbé les épreuves.

ceremony at the end of the race, and to get them to arrive on time for the medal ceremony....

• OBSERVATIONS

Several positive aspects of the task can be picked out. The technical side was, on the whole, good (quality of the ice, relay of athletes and equipment to top of run, checks, etc.). Also worth noting are the understanding that existed between juries and the technical delegates from the two Federations, and the quality of the services provided at the venue. In addition, the technical aspects of the track were universally praised by the athletes, and this is undoubtedly the result of the harmonious working conditions under the amenities manager in charge of the bobsleigh and luge track.

It is, however, regrettable that the late opening of the track and the lack of fine tuning on the evaporators should cause so many problems.

In the end, though, no serious problem arose to disturb the competitions!

LE SITE DES ARCS 2 000 : CARACTÉRISTIQUES

Relié à la commune de Bourg-Saint-Maurice par un funiculaire doublant la route, Les Arcs se compose de trois stations situées à 1 600, 1 800 et 2 000 mètres. À l'intérieur du domaine skiable, ces stations sont reliées entre elles par un réseau de 70 remontées mécaniques desservant une centaine de pistes balisées. Une soixantaine de kilomètres d'itinéraires de ski de fond sont également balisés et entretenus.

Ces stations offrent un total de 28 095 lits, certains répartis dans dix hôtels (dont quatre trois étoiles). De nombreux partenaires du COJO ont été hébergés aux Arcs 1 800 pendant les Jeux.

Mais c'est aux Arcs 2 000 qu'a été présentée en démonstration, pour la première fois aux Jeux olympiques, l'épreuve de ski de vitesse.

- Les épreuves :
Ski de vitesse : les 18, 19, 21 et 22 février.

L'ORGANISATION DES SPORTS

• LA MISSION

Le ski de vitesse, discipline nouvelle au sein du comité alpin de la Fédération internationale de ski (FIS), allait être présenté pour la première fois en démonstration aux Jeux olympiques d'Albertville.

L'objectif du COJO était de structurer l'organisation de cette épreuve à l'image de celle du ski alpin, avec toute la rigueur et la sécurité nécessaires pour en garantir la réussite et l'intégration dans l'organisation générale des épreuves sportives des Jeux.

• CHAMPS ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

Pour des raisons d'organisation interne de la direction des sports du COJO, le directeur du ski de vitesse était également



Les Arcs



© BENOIT PUJOL



© LIBERTO

coordinateur de la direction des sports et, de ce fait, au PC opérationnel durant les Jeux. Ne pouvant pas être présent en permanence sur le site des Arcs 2 000, il lui a donc fallu constituer une équipe compétente et quasiment autonome durant les Jeux.

Pendant les Jeux, le responsable sport sur le site avait la responsabilité de l'organisation, du management des Équipiers et du bon déroulement des épreuves de ski de vitesse. Le

LES ARCS 2000: CHARACTERISTICS

Les Arcs comprises of three resorts at 1,600, 1,800 and 2,000 metres and is linked to Bourg-Saint-Maurice by a funicular railway above the road. Within the ski area, they are connected by a network of 70 ski lifts for about 100 marked runs. Sixty kilometres of cross-country trails are also marked and prepared.

These three resorts have 28,095 beds, some of which can be found in ten hotels, four of which are three-star. A number of COJO Sponsors stayed at Arc 1800 during the Games.

However, it was Arc 2000 which hosted, for the first time ever in the Games, the speed skiing competition as a demonstration event.

- The events:
Speed skiing : 18, 19, 21 and 22 February.

SPORTS ORGANIZATION

• THE TASK

Speed skiing, a new discipline in the Alpine section of the International Ski Federation (FIS), was going to be presented for the first time as a demonstration event at the Albertville Olympics.

COJO's objective was to structure the organization of this event in the image of downhill skiing, with all the discipline and security necessary to guarantee its success and its integration into the general organization of the Olympic sporting events.

• RESPONSIBILITIES

For reasons of internal organization in the COJO sports department, the Director of speed skiing was also a coordinator in the sports department and therefore part of the operations centre during the Games. For this reason he could not be present at the venue all the time; he therefore had to select a team that was competent and virtually autonomous.

The sports director at the venue was not completely free to make organizational decisions during the pre-Olympic phase. All decisions concerning sporting policy, budget, training and relations with the FFS as well as the FIS were made or corroborated by the sports coordinator.

Close collaboration was therefore necessary between the sports coordinator and the sports manager at the venue in order to find the best way of transferring responsibility between the preparation phase and the operational phase.

During the Games, the sports manager at the venue was

coordinateur des sports ne devait intervenir que pour régler des problèmes dont la responsabilité décisionnelle incombait au PC opérationnel des Jeux.

• LES SPÉCIFICITÉS DE LA MISSION

Sur le plan de l'aménagement, il a d'abord été nécessaire d'étudier un nouveau site de compétition car l'ancien était situé dans un couloir d'avalanches difficile à préparer et à sécuriser en cas de chutes de neige. Une autre piste a donc été créée, faisant face à la station des Arcs 2 000. D'une longueur totale de 1 740 mètres, cette piste présente une déclivité maximale dans sa partie supérieure de 70 %. L'altitude de l'aire d'arrivée est à 2 145 mètres, le départ maximum à 2 710 mètres, soit une dénivellée totale de 565 mètres.

Sur le plan de la réglementation, il fallait modifier le mode de déroulement de la compétition. En effet lors des coupes du monde, il était stipulé que la compétition serait stoppée à tout moment si le record du monde de vitesse en vigueur était

responsible for the organization, the management of the Volunteers and the smooth running of the speed skiing competitions. The sports coordinator only intervened if the responsibility for a decision fell to the operations centre.

• SPECIFIC ASPECTS OF THE TASK

On the amenities front, it was first necessary to find a new location for the event because the old course was in an



© VANDYSTADT / B. ASSET

officiellement battu. Dans le cadre des Jeux il était inconcevable que la compétition puisse prendre fin avant le dernier jour programmé au calendrier des épreuves.

Au lieu de procéder à l'élimination des moins bons concurrents jour après jour, ce qui présentait peu d'intérêt, ce format visait à regrouper les concurrents en deux poules d'égale valeur. Chaque poule concourrait un jour différent, et seuls les quinze meilleurs hommes et les huit meilleures dames devaient être retenus pour participer aux demi-finales.

Pour la finale, les vingt meilleurs hommes et les cinq meilleures dames concourraient en partant dans l'ordre inverse du classement des demi-finales.

avalanche corridor and was difficult to prepare and make safe after heavy snow. Another course was created opposite the resort of Arc 2000. The course has a total length of 1,740 metres, with a maximum slope at its highest point of 70%. The finish area is at 2,145 metres altitude and the maximum start area at 2,710 metres, giving a total drop of 565 metres.

According to technical parameters and the quality of the snow, the potential of this course had been calculated at 230 km/h.

The regulations necessitated a change in the running of the competition. In fact, in World Cup competitions, it was stipulated that the event would be stopped if at any moment the world record was officially broken. As this was the Olympic Games, and out of respect for the spectators and especially the media, it was inconceivable that the competition should end before the last scheduled day of races if, by chance, the world record should be broken during the semi-finals.

Instead of eliminating the poorer performers day after day, which is of limited interest, the new format proposed to group the competitors in two pools of equal ability. Each pool would compete on different days, and only the best 15 men and the best eight women would qualify for the semi-finals. For the final, the



Pour chaque jour de compétition, deux manches étaient réalisées mais à des points de départ plus élevés de jour en jour.

• LES INTERFACES LIÉES À LA MISSION

Afin de mener à bien sa mission d'organisation, le directeur du ski de vitesse a pu travailler en collaboration avec les autres directions du COJO, ainsi qu'avec différents organismes externes.

Sur le plan interne, dans la phase préparatoire, le directeur du ski de vitesse a beaucoup collaboré avec la direction des équipements.

Le directeur du ski de vitesse a également travaillé avec la direction de l'informatique et des résultats. Le ski de vitesse n'étant pas au programme des épreuves des Jeux de Calgary, il fallait développer le programme de résultats. Ce programme était très similaire à celui de l'alpin mais la grande différence dans le calcul des résultats porte sur la valeur du coefficient F qui est déterminant dans le calcul des points FIS.

De même, le travail a porté sur la définition très précise des modalités d'ordre de départ et de tirage au sort.

Le service informatique ayant établi un système de tirage au sort électronique qui fut validé par la FIS pour le ski de vitesse, tout devait être clairement défini pour éviter des contestations de la part des athlètes ou des chefs d'équipes.

Tous les points portant sur le programme informatique des résultats et le chronométrage ont été validés par la FIS lors du congrès de Montreux qui s'est déroulé du 21 au 26 mai 1990.

Par ailleurs, le directeur du ski de vitesse a également collaboré avec le service des Équipiers du COJO. Il était chargé du recrutement des cadres sport spécialisés en ski de vitesse, pour lesquels un diplôme officiel était nécessaire ; la direction des Équipiers devait se charger du recrutement des autres Équipiers dont la fonction n'avait pas de caractère spécifique au ski de vitesse.

Le directeur du ski de vitesse se chargeait de la formation théorique et technique spécifique au sport.

Sur le plan externe, le directeur du ski de vitesse était notamment en relation avec le service des media du COJO et l'ORTO afin d'établir le calendrier horaire des épreuves de ski de vitesse pour la télévision. Les heures de compétitions devaient être adaptées à divers impératifs, tels les horaires de retransmission des autres compétitions sur les sites olympiques, l'ensoleillement et autres contraintes des athlètes. Il a, par exemple, été nécessaire de faire des relevés de courbes d'ensoleillement afin de déterminer les meilleures heures pour la luminosité et la position du soleil. De

best 20 men and five women would set off in reverse order from their positions in the semi-finals. For each day of competition, there were two legs, setting off from higher and higher each day. Interfaces

• INTERFACES INVOLVED IN THE TASK

In order to fulfil his organizational task, the director of speed skiing had to be able to work closely with the other COJO departments, as well as with several external bodies.

On the internal level, in the preparatory phase, the director of speed skiing worked closely with the amenities department.

The director of speed skiing also worked with the data-processing and results departments. Speed skiing was not on the programme for the Calgary Olympics, so a results programme had to be developed from scratch. This programme is very similar to its Alpine counterpart, the major difference being in the calculation of FIS points which depend on the value of the coefficient F. At the same time, this work also involved defining precisely the methods for determining the starting order and the draw for it. The computer section had developed a system for an electronic draw, which was ratified by the FIS for speed skiing, so it was important to explain this clearly to avoid complaints from the competitors or team captains.

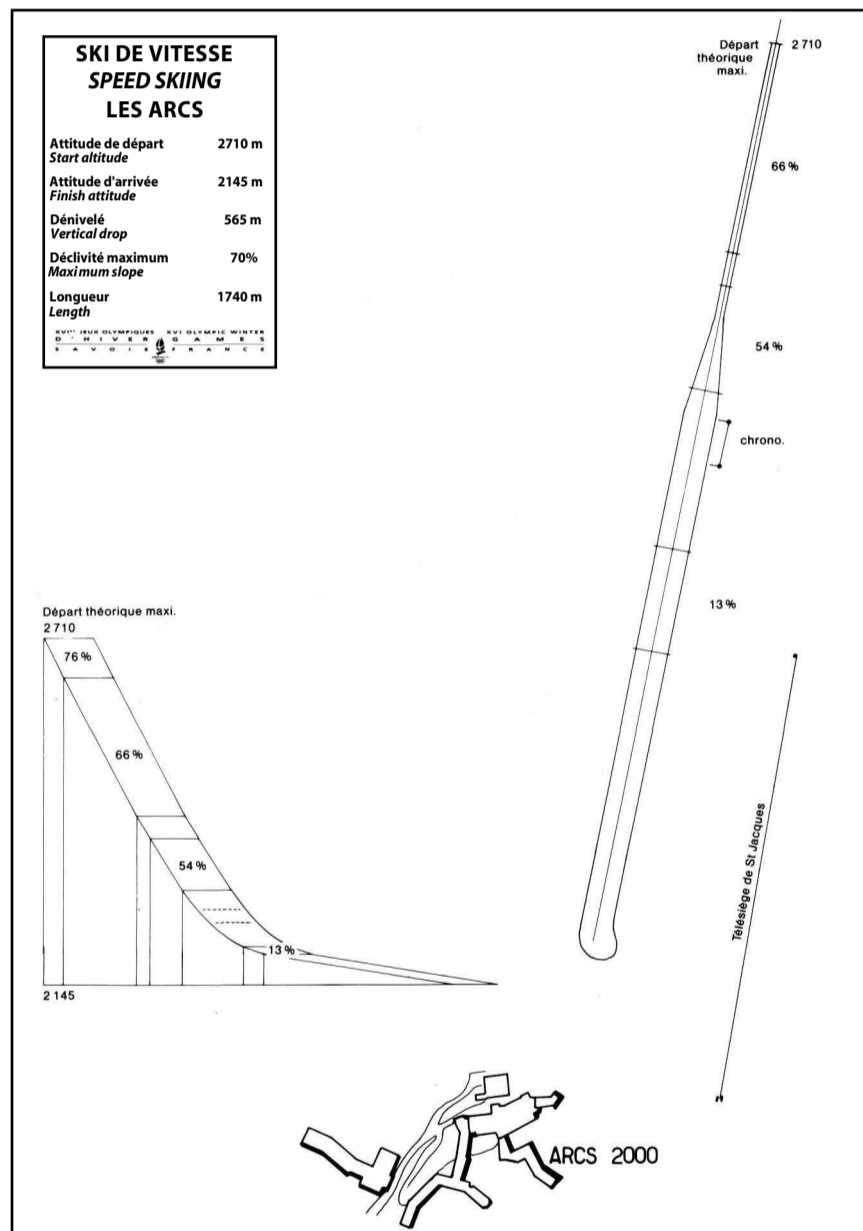
All aspects of the computer processing of the results and timing were ratified by the FIS during its Congress at Montreux from 21 to 26 May 1990.

In addition, the director of speed skiing also worked with the COJO Volunteers department. He had to recruit sports managers specialized in speed skiing and who required an

official diploma; the Volunteers department was to recruit the rest of the team, as its role was not directly concerned with speed skiing.

The director of speed skiing was in charge of theoretical and practical training specific to the sport.

Externally, the director of speed skiing was in close contact with the COJO media section and ORTO in order to establish the timetable for the televised speed skiing events. Competition times had to correspond to various demands, such as the broadcasting schedules for the other competitions at the other venues, the position of the sun and other constraints from the athletes. One consequence was that studies had to be carried out to determine the best sunshine times for maximum natural lighting and the position of the sun. By the same token, much work was done with ORTO and RAI, who were to produce the images of the competition, in order to establish the best locations for the fixed and portable cameras.



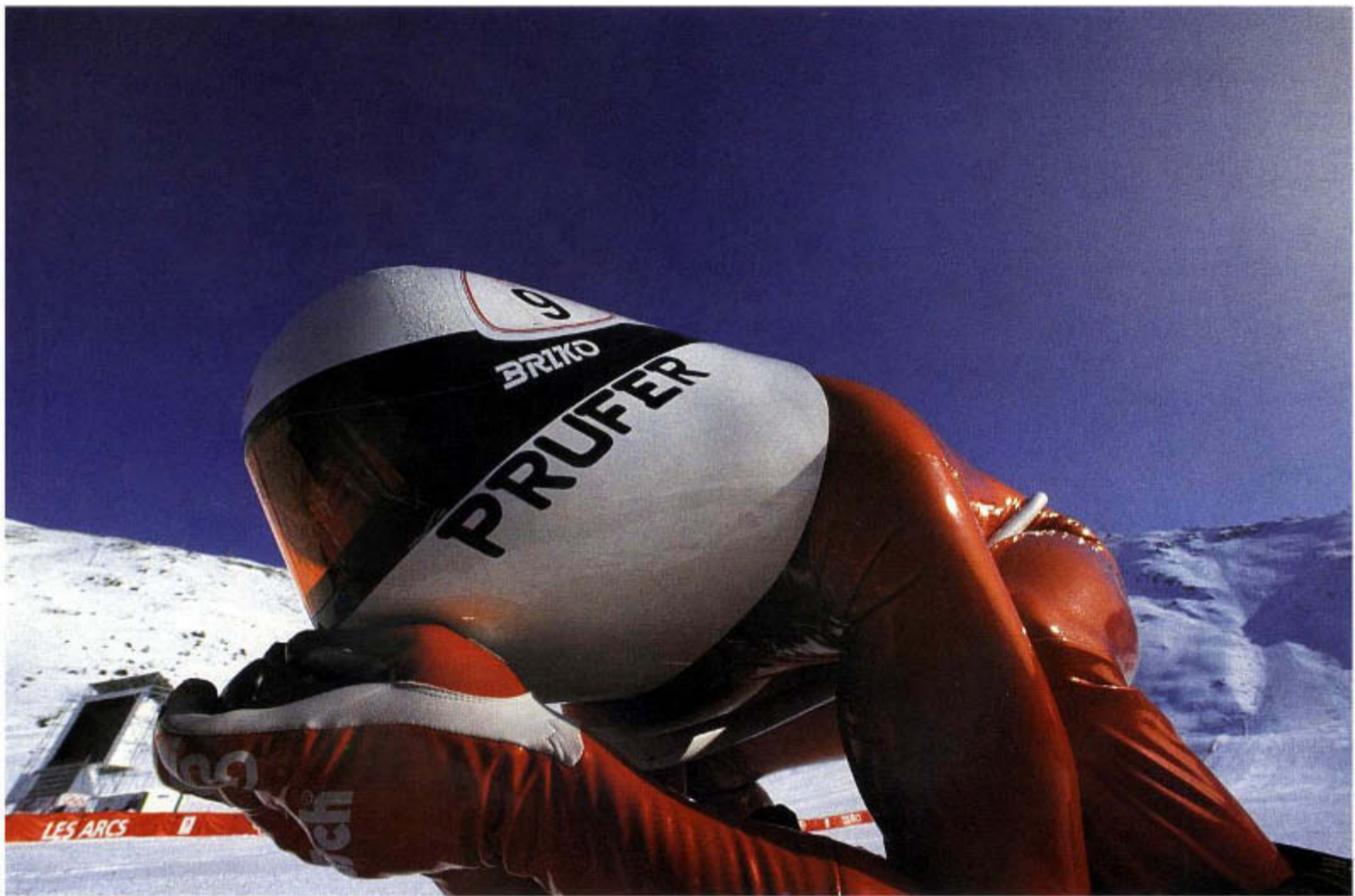
même, des séances de travail ont eu lieu avec l'ORTO et la RAI qui assurait la production pendant les Jeux, afin de positionner au mieux les différentes caméras portables ou fixes.

Les relations avec la FFS ont essentiellement porté sur la nomination des officiels de compétition, à l'exception de ceux nommés par la FIS. Cependant, peu d'officiels locaux étaient diplômés de ski de vitesse ; le COJO a donc demandé à certains responsables de la station de suivre une formation théorique et de passer leur diplôme d'officiel fédéral en ski de vitesse. Dans le cadre de cette coopération COJO/FFS, le directeur général de la FFS désigna les deux coprésidents du comité national de ski de vitesse pour être les interlocuteurs directs du COJO. Il a également été convenu que la FFS désignerait des ouvriers de bon niveau et en nombre suffisant chaque jour de compétition et d'entraînement.

• LE PLANNING

La mission portant spécifiquement sur le ski de vitesse a débuté dans le courant de l'année 1988. Parallèlement au ski

Relations with the FFS involved selecting the competition officials, except those nominated by the FIS. However, few local officials were qualified in speed skiing, so COJO asked certain officials from the resort to follow a theoretical training course and to take their diploma as a federal official in speed skiing. In the context of this cooperation between COJO and the FFS to find the technical personnel necessary for staging the Speed ski-



© VANDYSTADT / B. ASSET

alpin, les études ont tout d'abord porté sur l'estimation des besoins en Équipiers, ainsi que sur leur profil et leur niveau de compétence.

Le suivi de la réglementation a réellement commencé durant la saison 1988/1989 avec notamment l'observation des coupes du monde de ski de vitesse de La Clusaz et des Arcs.

La première tranche de travaux de réalisation de la piste a débuté le 15 juillet 1989 et s'est achevée à l'automne 1990. En 1991, seuls des travaux de finition ont été effectués sur la piste, ainsi que dans la tour de chronométrage.

La piste a été inaugurée à l'occasion du Trophée Coubertin, du 24 au 27 mars 1990, où s'affrontaient les équipes des membres

ing events, the Director General of the FFS appointed two coprésidents of the National speed skiing Committee as intermediaries with COJO. It was also agreed that the FFS would appoint forerunners in sufficient number and of an appropriate standard for every day of the competitions and training.

Outside official FIS meetings, numerous contacts were maintained with the technical delegates of the different World Cup competitions, which also provided the opportunity of observing and gaining precious information from the organizing committees.

The director of speed skiing also worked with the officials of Swiss Timing, the official timing company of the Games, in order to finalize, with the data-processing department, the arrangements for the timing and the results lists. The main discussion point was the accuracy of the timing, the presentation of the electronic score-board and the cabling between the cells and the timing tower.

• THE SCHEDULE

Specific arrangements for the speed skiing events began during 1988. Studies were carried out at the same time as for the Alpine skiing events to assess the number of Volunteers required, as well as their experience and technical expertise.

du Club Coubertin en ski alpin, en ski de fond et en ski de vitesse.

Le recrutement des Équipers sport pour le ski de vitesse a débuté à l'automne 1988, notamment les principaux cadres.

L'épreuve-test de ski de vitesse s'est déroulée sur la nouvelle piste des Arcs 2 000 du 9 au 16 février 1991.

• LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les ressources humaines

Le travail d'estimation des besoins en Équipers pour l'organisation des épreuves de ski de vitesse a commencé au printemps 1988, parallèlement à celui de l'ensemble des besoins de la direction des sports.

Un total de 85 Équipers sports pour le ski de vitesse a été recruté, dont 29 pour la préparation de la piste, 35 pour l'aménagement de l'aire sportive et l'assistance aux athlètes, 6 pour le chronométrage, 5 pour la partie administrative, 6 ouvriers et 4 officiels non désignés par la FIS.

Work on the rules really began during the 1988/89 season with observation exercises at the World Cup speed-skiing events at La Clusaz and Les Arcs. The first stages of the work on the course began on 15 July 1989 and finished in the autumn of 1990. In 1991, only the finishing touches needed to be applied to the run, and to the timing tower. The course was officially



© L. BAGNIS

47 d'entre eux étaient des Arcs et 23 de Bourg-Saint-Maurice, soit 82,35 % d'autochtones. 9 autres Équipers étaient issus de la FFS et 6 de différentes régions de France.

Les installations

Toutes les infrastructures et les installations étaient opérationnelles à temps. Les épreuves de ski de vitesse se déroulaient en deuxième semaine des Jeux et tout le monde était prêt et rodé.

Il faut noter que peu d'équipements provisoires étaient installés sur le site des Arcs ; hormis dans la raquette d'arrivée, la majorité des espaces utilisés étaient dans des bâtiments existants, aménagés pour la circonstance.

opened for the Coubertin Trophy, which took place between 24 and 27 March 1990, during which teams from the members of the Club Coubertin competed against each other in Alpine skiing events, cross-country skiing and speed skiing. Recruiting of the sports Volunteers for speed skiing began in autumn 1988, especially for the management. The speed-skiing test event took place on the new course at Arc 2000 from 9 to 16 February 1991.

• RESOURCES

Human resources

Work began on assessing Volunteer requirements for the organization of the speed-skiing competitions in the spring of 1988, at the same time as requirements were being assessed for the whole of the sports department.

A total of 85 sports Volunteers for speed skiing were recruited, including: 29 people for preparing the course, 35 to run the sports area and to help the athletes, six for timing, five for the administrative work, six forerunners and four officials not designated by the FIS.

Forty-seven of them were from Les Arcs and 23 from Bourg-Saint-Maurice, making 82.35% local personnel. Nine other Volunteers were from the FFS and six from different regions of France.

Une particularité de l'aménagement du site, par rapport aux coupes du monde, était l'installation d'un vestiaire destiné aux athlètes dans l'aire d'arrivée. Ceux-ci pouvaient attendre leurs tenues chaudes à l'abri, tout en ayant la possibilité de se restaurer et de se désaltérer. Devant ce vestiaire, un parc était aménagé pour recevoir les sacs et les skis des athlètes.

Chaque nation était dotée d'un boxe destiné à la préparation et au fartage des skis. Ce boxe était simple ou double, en fonction du nombre d'athlètes de la délégation. Ils étaient situés derrière le bâtiment central des Arcs 2 000 et accessibles à skis.

Chaque délégation était responsable de son boxe en matière de gestion des clés et de l'entretien. Lors de son arrivée sur le site des Arcs, le chef de délégation prenait possession de ses clés et signait une caution en contrepartie.

L'hébergement et la restauration

Les délégations étaient logées dans des appartements, sur la base de deux personnes par appartements dans la résidence la plus proche des bureaux d'organisation et du site de compétition. Elles prenaient leurs repas chez les restaurateurs locaux.

Lors de son arrivée, chaque chef de délégation avait reçu les tickets repas correspondant à la durée de son séjour aux Arcs.

Le fonctionnement avait été adopté lors de l'épreuve-test ; il était sensiblement le même lors des coupes du monde de ski de vitesse aux Arcs.

La compétition

Le ski de vitesse a été la première épreuve des Jeux reprogrammée. Le samedi 15 février 1992 il faisait mauvais temps lors de l'arrivée des délégations aux Arcs. Une réunion a donc été provoquée regroupant le jury de compétition, le chef de site, le responsable sport du site et le coordinateur des sports du COJO. D'après des prévisions météorologiques très précises, il a été décidé de reprogrammer la première partie du calendrier des compétitions de ski de vitesse. Les chutes de neige importantes ont entraîné la suppression des entraînements officiels le premier et le deuxième jour, afin de permettre à la dameuse treuillée de s'accrocher au treuil électrique et de réparer la piste.

Finalement, les compétitions des poules 1 et 2, programmées sur deux jours différents, ont été organisées le même jour, et la journée d'entraînement prévue le 20 février 1992 a été supprimée.

La modification du programme informatique des résultats a, elle aussi, été anticipée : les deux poules concourant successivement le même jour, il a été prévu de prendre les douze meilleurs hommes dans chaque poule et ensuite les six meilleures vitesses des deux poules au lieu de sélectionner les quinze meilleurs hommes de chaque poule et les quatre meilleures dames. Pour les dames, seules les trois meilleures de chaque poule étaient retenues, ainsi que les deux meilleures vitesses suivantes des deux poules confondues. Cette modification permettait de ne pas pénaliser les concurrents d'une poule ou de l'autre, alors que les conditions météorologiques ou de neige pouvaient changer de l'une à l'autre.

L'épreuve-test s'étant déroulée dans les mêmes conditions, en présence des mêmes organisateurs, délégué technique, arbitre et responsables du COJO, la modification du calendrier et du format de compétition a été maîtrisée sans aucune difficulté.

• REMARQUES

Sur le plan sportif, malgré une météorologie défavorable en première période, le résultat a été plus que positif.

Il a été prouvé que cette épreuve pouvait être organisée en respectant les normes de sécurité pour les athlètes, les spectateurs et rester de très haut niveau et spectaculaire pour les médias.

Facilities

All the infrastructures and facilities were operational on time; the speed skiing events took place in the second week of the Games, and everyone was ready. It must be said that very few extra amenities were necessary at Les Arcs; apart from the finish area, most of the space used was in existing buildings which had been converted for the occasion.

One addition to the usual facilities in place for a World Cup competition was a changing room for the athletes in the finish area. Here, they could shelter while awaiting the arrival of warm clothes, and have a bite to eat or a drink. In front of the changing room, there was an area for the competitors' bags and skis.

Each country had a cubicle for the preparation or waxing of their skis. These cubicles were single or double depending on the number of athletes in the delegation. They were situated behind the central building at Arc 2000, and accessible on skis. Each delegation was responsible for its cubicle with regard to keys and upkeep. As soon as the delegation arrived, the head signed a surety to take possession of the keys.

Accommodation and catering

The delegations were accommodated in apartments, on a basis of two people per apartment in the nearest residence to the organizers' offices and the competition venue. They had their meals in the local restaurants. Each head of delegation received on arrival a number of meal tickets corresponding to the length of their stay in Les Arcs. This arrangement was used during the test event, and was virtually the same as for World Cup speed-skiing events at Les Arcs.

The competition

As for the actual competition, it was the first in the Games to be reprogrammed. On Saturday, 15 February 1992, the weather was bad from the moment the delegations arrived at Les Arcs. A meeting was therefore called for the competition jury, the venue manager, the venue sports manager and the COJO sports coordinator. After consulting very accurate weather reports, it was decided to reprogramme the first part of the speed-skiing timetable. The large amount of snow that had fallen caused the official training runs on the first and second day to be cancelled so that the snow cat with the winch could be attached to the electric windlass and prepare the course again. In the end, the Pool 1 and 2 competitions, scheduled for different days, had to run on the same day and the training day scheduled for 20 February was cancelled.

The necessary modification to the computerized results programme was also prepared for: as the two pools were racing on the same day, one after the other, it was decided to take the first twelve men in each, and the six best times from the two pools, instead of selecting the first fifteen men from each pool and the four fastest women. For the women, only the first three from each pool went forward, plus the two fastest times from the two pools together. This modification meant that competitors from one pool or another were not penalized as the snow or weather conditions could change at any time.

As the test event had taken place under the same conditions, in the presence of the same organizers, technical delegate and COJO officials, the modifications to the format and the timetable were handled without untoward difficulty.

• OBSERVATIONS

From a sporting point of view, despite unfavourable weather conditions during the first period, the result was highly positive. It was proof that this event could be staged while respecting the security norms for the athletes and the spectators and remaining a spectacular and high quality event for the media.

La FIS craignait que cette épreuve ne débouche sur une course au record avec des risques inconsidérés, mais il s'agissait bien d'organiser une course dans le respect le plus total des règles officielles.

Il est important de souligner qu'il est effectivement dangereux de promouvoir absolument un record, au détriment des risques encourus. Mais si toutes les conditions sont réunies, à savoir une piste en parfait état, une météo idéale, des athlètes au meilleur de leur forme, une organisation irréprochable, alors un record peut être envisagé.

En dehors des compétitions, l'organisation a néanmoins regretté l'accident mortel d'un coureur suisse, le samedi 22 février 1992, jour de la finale.

Ce matin là, sur une piste ouverte au public, à l'extérieur du site sportif olympique, Nicolas Bochatay s'est tué en se rendant au départ de la piste de compétition. Le long d'un télésiège, il n'a pas vu une dameuse de la station qui se trouvait en aval et l'a percutée de face. Son décès est survenu quelques heures avant le départ de la finale. Le directeur général du COJO et le coordinateur des sports se sont rendus sur place immédiatement ; ils ont pu rapidement informer le PC opérationnel des Jeux, les présidents du COJO, du CIO et de la FIS, ainsi que les media, des circonstances exactes de l'accident. La grande majorité des athlètes a appris la tragique nouvelle dans l'aire d'arrivée, à la fin de la compétition.

Globalement, l'analyse de l'organisation a permis de noter les points positifs suivants : la très bonne coordination entre les officiels de la FIS et les responsables du COJO, la capacité des Équipiers à s'adapter aux modifications de programme ainsi que leur professionnalisme, la bonne préparation de la piste de compétition, la qualité de la prestation offerte aux athlètes et aux membres des délégations, et la qualité des images produites par la télévision.



© SIRPA ECPA

The FIS was afraid that this event would become a race for records with competitors taking unacceptable risks, and so the event had to be organized with a total respect for the official rulings.

It is important to emphasize that it is extremely dangerous to push for a record at any cost, regardless of the risks taken. However, if the conditions are right, with a course in perfect condition, ideal weather, athletes at their best and irreproachable organization, then, and only then, can a record be envisaged.

Outside the competitions, the organizers were very sorry about the fatal accident of a Swiss competitor on Saturday, 22 February, the day of the final.

That morning, on a run open to the public and outside the Olympic sporting venue, Nicholas Bochatay was killed while making his way to the start area. Skiing down beside a ski lift, he did not see a snow cat below him, and they met in a head-on collision. He died several hours before the start of the final. The Director-General of COJO and the sports coordinator were immediately at the scene of the accident and were quickly able to inform the Games operational centre, the Presidents of COJO, of the IOC and of the FIS, as well as the media, of the exact circumstances surrounding the accident.

Most of the competitors learned the tragic news in the finish area, at the end of the competition.

An overall analysis of the organization shows the following positive points: the very good understanding between the officials of the FIS and COJO, the ability of the Volunteers to adapt to changes in the programme, as well as their professionalism, the excellent preparation of the course, the quality of the facilities for the athletes and the members of the delegations and, finally, the high standard of the television images.



LE SITE DES MENUIRES-VAL-THORENS : CARACTÉRISTIQUES

À 2 000 mètres d'altitude, la station des Menuires est implantée sur l'un des versants de la vallée des Bellevilles, au bout de laquelle se trouve également la station de Val-Thorens. Elles disposent à elles deux d'un parc hôtelier et résidentiel de 40 000 lits (22 000 aux Menuires, 18 000 à Val-Thorens). Leurs domaines skiables sont reliés par un réseau de 90 remontées mécaniques, desservant 90 pistes (185 km), et intégrés à celui des Trois-Vallées (600 km de pistes, 275 remontées mécaniques).

De nombreux itinéraires de ski de fond (31 km) ont aussi été aménagés.

Les Menuires ont été retenus pour accueillir l'épreuve de slalom hommes des Jeux olympiques.

■ L'épreuve

Slalom hommes : le 22 février.

L'ORGANISATION DES SPORTS

● L'ÉPREUVE OLYMPIQUE

Le slalom hommes a été la seule épreuve olympique organisée aux Menuires. Il a eu lieu à la fin des Jeux, le 22 février 1992, veille de la cérémonie de clôture.

● L'ORGANISATION DU SPORT

Se reporter au site olympique de Val-d'Isère, chapitre « Organisation du sport ».



© LAURENT BAGNIS

Les Menuires



© ZOOM

LES MENUIRES - VAL - THORENS: CHARACTERISTICS

Les Menuires stands at 2 000 m on one of the slopes of the Belleville valley, at the end of which stands the resort of Val Thorens. Between them, they have a capacity of 40 000 beds (22 000 at Les Menuires and 18 000 at Val Thorens). The two ski areas are connected by a network of 90 ski lifts with 90 runs (185 km) and are also linked to the Three Valleys area (600 km and 275 ski lifts). 31 km of cross-country trails are also available. Les Menuires was chosen to stage the men's slalom for the Olympic Games.

■ The event

Men's slalom: 22 February

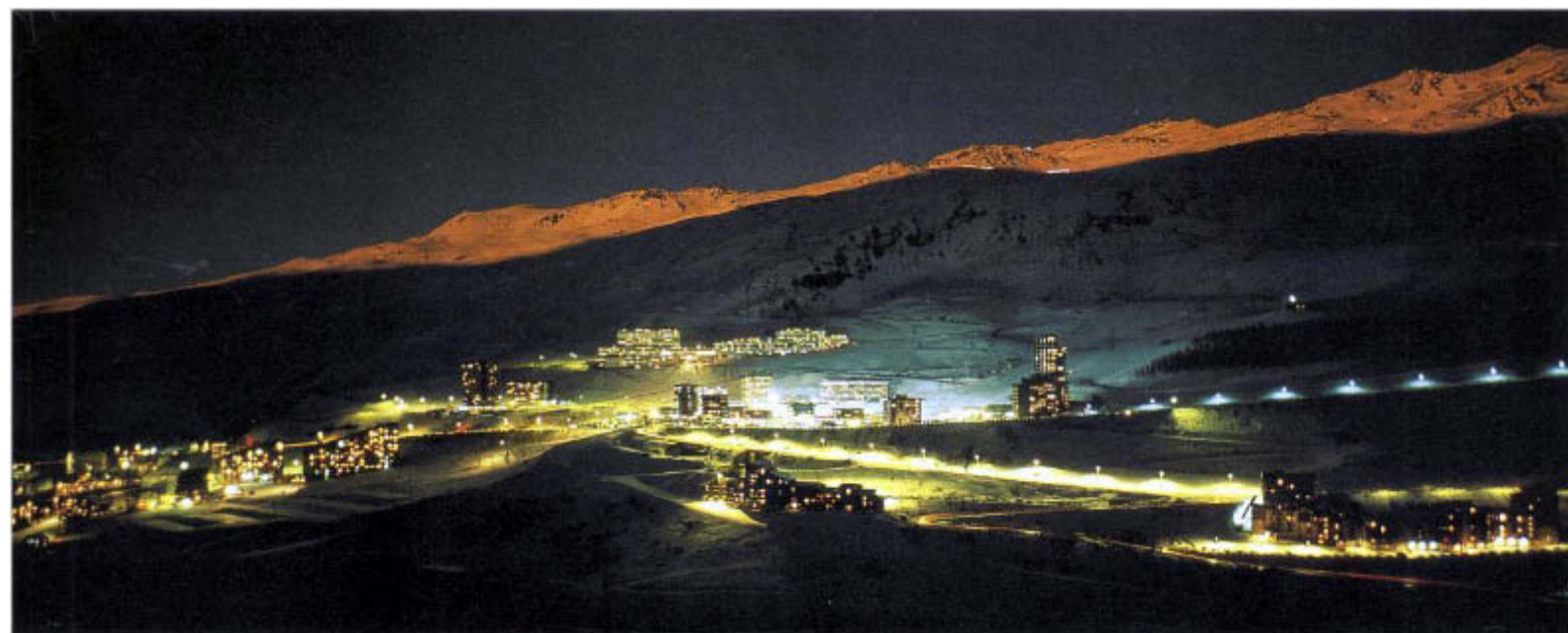
ORGANIZATION OF THE SPORTS

● THE OLYMPIC EVENT

One single event was staged at Les Menuires, the men's slalom, which took place at the end of the Games, on 22 February 1992, the day before the closing ceremony.

● ORGANIZATION OF THE SPORT

See report on the Olympic venue of Val d'Isère, under the heading 'Organization of sport'.



© LIBERTO

LE SITE DES SAISIES : CARACTÉRISTIQUES

Le site des Saisies a été initialement retenu pour accueillir les épreuves masculines et féminines de ski de fond et de biathlon.

La station compte 10 000 lits. Elle est située dans le massif du Beaufortain, à 1 650 mètres d'altitude. Elle est rattachée aux communes de Crest-Voland, Cohennoz, Hauteluce et Villard-sur-Doron.

Son domaine skiable s'étend sur 3 000 hectares entre 1 400 et 2 000 mètres d'altitude, avec 46 pistes de ski alpin (110 km) et 7 pistes de ski de fond (100 km) ; il est équipé de 41 remontées mécaniques.

• Les épreuves

Biathlon : les 11, 12, 14, 16, 19 et 20 février.

Ski de fond : les 9, 10, 13, 15, 17, 18, 21 et 22 février.

L'ORGANISATION DES SPORTS

• LES ÉPREUVES OLYMPIQUES

Seize épreuves olympiques de ski nordique se sont déroulées aux Saisies.

Il s'agissait de dix épreuves de ski de fond : 5 km, 10 km, 15 km, 30 km et 4 x 5 km pour les dames, 10 km, 15 km, 30 km, 50 km, 4 x 10 km pour les hommes.

En biathlon, six épreuves ont été courues : 7,5 km, 3 x 7,5 km, et 15 km pour les dames, 10 km, 20 km et 4 x 7,5 km pour les hommes.

• LES SPORTS

Une seule équipe des sports avait été constituée pour organiser le ski de fond et le biathlon. Ceci a eu pour avantage d'employer moins de personnel (- 40 % environ). Elle disposait de moyens techniques importants (12 dameuses et 15 scooters) et a pu ainsi préparer de façon idéale les épreuves et les entraînements.

Pour la première fois aux Jeux, un tirage au sort, informatisé et non public, a permis un réel gain de temps.

Une remarque cependant : lors des comités de course, la traduction a été parfois difficile : il est donc impératif que les interprètes en place connaissent le sujet et la terminologie sportive.



© ZOOM

Les Saisies



© ANDRÉ

LES SAISIES: CHARACTERISTICS

Les Saisies was chosen from the beginning, during Albertville's and Savoie's bid for the Olympic Games, to host the men's and women's cross-country skiing and biathlon events. The resort has 10 000 beds, is in the Beaufortain massif and is at 1650 metres altitude. It is linked to the villages of Crest-Voland, Cohennoz, Hauteluce and Villard-sur-Doron.

It has a ski area of 3 000 hectares, between 1 400 and 2 000 metres in altitude, with 46 ski runs (110 km) and 7 cross-country trails (100 km) served by 41 ski lifts.

• The events

Biathlon: 11, 12, 14, 16, 19 and 20 February.

Cross-country skiing: 9, 10, 13, 15, 17, 18, 21 and 22 February.

SPORTS ORGANIZATION

• THE OLYMPIC EVENTS

Sixteen Nordic skiing events took place at Les Saisies.

There were ten Cross-country races: 5 km, 10 km, 15 km, 30 km and 4 x 5 km relay for women, and 10 km, 15 km, 20 km, 30 km and 4 x 10 km relay for men.

There were also six Biathlon races: 7.5 km, 3 x 7.5 km relay and 15 km for women, and 10 km, 20 km and 4 x 7.5 km relay for men.

• THE SPORTS

The originality of this structure was that a single team from the Sports department was responsible for organizing both cross-country and biathlon events. The advantage of this was that 40% fewer staff were required. It had advanced technical resources at its disposal (12 snowcats and 15 snowmobiles) and was able to prepare for the competitions and training under ideal conditions. For the first time in an Olympic Games, the draw was computerized and not public, which gained a lot of time.

One remark however: during the race committee meetings, translation was sometimes a problem. It is imperative that the interpreters should know their subject and the correct sporting terminology.

• THE OLYMPIC NORDIC SKIING STADIUM AT LES SAISIES

Although the bid description mentioned two independent stadiums, one for each sport, constructed on the geographical pass of Les Saisies, the plan was modified in 1987: it seemed better to construct the Nordic Skiing complex in a

• LE STADE OLYMPIQUE DE SKI NORDIQUE DES SAISIES

Alors que le dossier de candidature présentait deux stades indépendants pour chaque sport, situés sur le col géographique de la station des Saisies, le projet était modifié à l'automne 1987 : il apparaissait préférable d'implanter le complexe de ski nordique sur une cuvette naturelle mieux abritée des vents.

Plusieurs mois de travail ont été nécessaires à l'aménagement de deux stades semi-sphériques séparés par un bâtiment technique et les cabines des commentateurs. Ce projet, jugé fonctionnel, avait cependant un inconvénient : la taille réduite et l'esthétique discutable des deux équipements.

Après concertation avec les fédérations concernées, le comité d'organisation décidait de construire un stade commun aux deux disciplines sportives. Un espace vaste pouvait être aménagé en arène, avec des bâtiments techniques en bordure.

• LES PISTES

Deux disciplines nordiques étant à organiser, il était nécessaire d'aménager deux réseaux de pistes indépendants.

Ainsi, pour le biathlon, deux boucles de 4 km chacune ont été tracées, agrémentées de variantes permettant l'organisation de toutes les distances d'épreuve, de 7,5 km à 20 km. Cette conception a été rendue possible grâce à certaines modifications intervenues dans le règlement de la discipline. Afin d'exploiter au mieux le terrain et de l'adapter aux configurations particulières du biathlon féminin et masculin, les tracés ont néanmoins subi de nombreuses transformations.

En ski de fond, la volonté du COJO était de valoriser le côté spectaculaire de la discipline et de tracer des pistes qui obligent les compétiteurs à revenir régulièrement sur le stade central, devant les spectateurs. Le concept, qui respectait les règles du sport, a été accepté par la Fédération internationale.

Le COJO, en étroite collaboration avec les délégués techniques et à l'écoute des spécialistes de télévision, a lancé les travaux d'aménagement au cours du printemps 1988.

• LES ÉPREUVES-TESTS

L'avancement rapide des travaux d'aménagement a permis au comité d'organisation d'accueillir une première épreuve-test à la fin de l'automne 1988. De nombreux enseignements ont été tirés de ce test, en particulier sur la conception du stade.

Les saisons 1988 et 1990 ont été consacrées à la finition du stade et des pistes et à la construction du bâtiment technique, qui n'était pas terminé lors de l'organisation des épreuves-tests de biathlon en décembre 1990 (tout le programme olympique) et de ski de fond (quatre épreuves).

Ces épreuves, bien que difficiles à mettre en place (manque de neige, équipements non terminés, difficultés d'hébergement), ont été des « exercices » indispensables en vue de l'organisation future des Jeux. Plusieurs secteurs ont pu être testés à ces occasions : les pistes, auxquelles certaines transformations minimales ont été apportées ; le stade, dont la circulation des organisateurs (compétiteurs et media) a été revue ; l'organisation, renforcée pour les Jeux ; la télévision, dont certains emplacements de caméras ont été corrigés et des chemins de câbles créés pour éviter des incidents. Des itinéraires de circulation ont également été définis pour permettre l'accès à toutes les zones de pistes en évitant les pistes de compétition.



© R. MARTIN VANDYSTADT

natural bowl, where it would be sheltered from the wind. Several months of work were needed to construct two semi-circular stands separated by a technical building and the commentators' booths. This project, though considered functional, did have its drawbacks: i.e. the reduced size and dubious aesthetic appeal of the amenities.

After discussions with the federations involved, the organizing committee decided to construct one stadium to be shared by both disciplines. A huge space could be cleared to make an arena, with the technical buildings at the edges.

• THE TRAILS

With two Nordic disciplines to organize, two independent trail networks had to be prepared.

Thus, for the Biathlon, two 4 km loops were cleared, including variants, which meant that all the distances, from 7.5 to 20 km, could be organized. This design was only possible due to certain

modifications to the regulations of the discipline. In order to maximize the use of the terrain, and to adapt it to the different demands of men's and women's biathlon, the trail lines underwent a vast number of alterations.

For cross-country skiing, COJO's choice was to bring out the spectacular side of the event, and, with this purpose in mind, made trails which obliged the competitors to come back at regular intervals into the stadium, in front of the spectators. This design, which came within the regulations, was accepted by the International Federation;

COJO, in close collaboration with the technical delegates, and paying heed to advice from television specialists, began work during the spring of 1988.

• THE TEST EVENTS

The rapid progress made in the work allowed the organizing committee to hold a first test event in late autumn 1988. Much was learned from this, particularly about the design of the stadium.

The 1988 and 1990 seasons were devoted to finishing off the stadium and the trails, and constructing the technical building. This building was not finished for the test events in Biathlon (full Olympic programme) in December 1990 and Cross-country Skiing (four events).

These events, despite the difficulties surrounding them (lack of snow, unfinished amenities, accommodation problems), were indispensable training exercises for the Olympic Games. Several sectors were able to be tested, especially the trails, which were slightly altered as a result; the stadium, where the movement of spectators, competitors and media had to be reviewed; the organizational structure, which was reinforced for the Games; the television cameras, which had to be re-sited, and the cables, which had to be re-laid to avoid possible accidents. Circulation routes were also created, so that all the trail zones could be reached while avoiding the competition trails.

• RELATIONS WITH THE FEDERATIONS

From 1987, COJO presented a regular - at least twice a year - progress report to the technical delegates from the various federations. This ensured a good understanding and engendered mutual confidence between the two parties. In this way, the COJO sports department had one spokesman for cross-country skiing, two for the biathlon and could refer to two other delegates per discipline for any administrative questions.

• LES RELATIONS AVEC LES FÉDÉRATIONS

Depuis 1987, le COJO s'est entretenu régulièrement – au moins deux fois par an – de ses activités avec les délégués techniques des fédérations, favorisant ainsi une bonne collaboration et un climat de confiance entre les parties. Le service des sports du comité d'organisation avait un interlocuteur pour les questions relatives au ski de fond, deux pour le biathlon, et en référéait à deux autres délégués pour chacune des disciplines pour les questions administratives.

• L'ÉQUIPE DES SPORTS

Une seule équipe s'occupant du ski de fond et du biathlon, placée sous la direction d'un responsable des sports, a été constituée. L'effectif du personnel a ainsi été réduit de 40 %.

Les directions d'épreuves, les services des pistes et l'équipe affectée au tir du biathlon étaient différentes pour les deux disciplines.

Pendant toute la période de préparation, puis pendant les

• THE SPORTS TEAM

A single team was formed to look after both Cross-country and Biathlon, under the direction of a member of the sports department. This move reduced staff requirements by 40%.

Race management, trail maintenance and the team detailed to the shooting range were different for the two disciplines organized at Les Saisies.



Jeux, les relations entre les uns et les autres ont été excellentes, les équipes très soudées et leur travail a pu, en conséquence, être efficace et apprécié.

• PRÉPARATION DES PISTES

La préparation des pistes et du stade en vue des Jeux a commencé début janvier 1992. Un fond de trace nivelé et très dur a été constitué. Le 25 janvier, toutes les pistes étaient praticables avec l'arrivée des premières délégations.

Pour préparer quotidiennement l'ensemble du réseau, le service des pistes disposait de douze dameuses ; il lui incombait également de préparer les accès spectateurs et les tribunes, les cheminements périphériques et ceux situés à l'intérieur du village olympique.

Les traces du parcours couru en technique classique étaient faites avec un scooter équipé d'un traceur à relevage hydraulique.

During the whole of the preparation period, and then during the Games themselves, the relations between all the parties concerned were excellent, with solid teams working together in an efficient manner which was appreciated by all.

• PREPARATION OF THE TRAILS

The preparation of the trails and the stadium for the Games began at the beginning of January 1992. A very hard level base was laid. On 25 January, when the first delegations arrived, all the trails were ready.

For the daily preparation of the network of trails, the maintenance team had twelve snowcats: with these they also had to prepare spectator access and the stands, the approach pathways and those inside the Olympic Village.

The tracks for the classic technique were prepared using a snowmobile equipped with a hydraulic track setter.

• BARRIERS

Almost 30 km of barriers were erected at the Olympic sporting venue.

Wooden barriers 80 cm or 1.10 m high were erected in the stadium, depending on the zone. 30 cm nets were put up at the edge of the trails in the zones covered by TV cameras, and 1.10 m nets in spectator zones.

• LE BARRIÉRAGE

Près de 30 km de barrières ont été installés sur le site sportif olympique.

Des barrières en bois, de 80 cm ou 1,10 m selon les zones, ont été érigées sur le stade. Des filets, de 30 cm dans les zones couvertes par les caméras de télévision et de 1,10 m dans les zones fréquentées par les spectateurs, bordaient les pistes.

• LE CHRONOMÉTRAGE

Le chronométrage était effectué et supervisé par la société Swiss-Timing, assistée d'Équipiers. Quarante personnes ont été impliquées dans cette fonction. Aucun problème n'a été relevé dans ce secteur.

Une précaution a néanmoins été prise à la suite des épreuves-tests : la meilleure lisibilité des dossards.

• LE STAND DE TIR

Le stand de tir des épreuves de biathlon était équipé de cibles électromécaniques. Le constructeur a pu assurer lui-même la maintenance de l'équipement pendant les Jeux. Grâce aux liaisons électroniques entre cibles et chronométrage, les résultats du tir ont pu être communiqués instantanément.

• RÉUNIONS ET RELATIONS AVEC LES CHEFS D'ÉQUIPE

Toutes les réunions de chefs d'équipe se sont déroulées à l'heure, conformément au programme prévu.

Le tirage au sort des concurrents était effectué par informatique en cours de réunion. Avec ce système, très performant et rapide, tout risque d'erreur a pu être évité.

À noter que les relations entre l'équipe de l'organisation et les chefs d'équipe ont toujours été très bonnes : aucune réclamation, ni protêt n'ont été déposés.

• LA MÉTÉOROLOGIE

La météorologie est évidemment un paramètre majeur à prendre en considération pour le bon déroulement des épreuves. Pendant les Jeux, les conditions météo n'ont jamais perturbé les épreuves. Les prévisions précises fournies aux délégations et à l'organisation ont été de la plus grande utilité et unanimement appréciées.

• LES INCIDENTS

Un seul incident est à noter : un entraîneur d'équipe s'est cassé la jambe en percutant une dameuse qui avait été avancée dans la zone d'essais de ski à la demande de quelques-uns de ses collègues.

• REMARQUES

Toutes les épreuves sportives se sont déroulées comme prévu grâce à une organisation efficace qui a pu compter sur des Équipiers très motivés, des directeurs d'épreuves et des responsables de secteur compétents. De même, la coopération des délégués techniques a pu être très appréciable.

Les chefs d'équipe et les athlètes ont félicité l'organisation pour sa rigueur et sa précision. Aucune réclamation ni retard n'ont été à déplorer.



• THE TIMING

The timing was carried out and supervised by Swiss Timing, with the help of Volunteers, forty people were involved in this activity and no problems were encountered during the Games.

One improvement was introduced after the test events: the figures should be legible.

• THE SHOOTING RANGE

The shooting range for the biathlon was equipped with electro-mechanical targets. The manufacturers themselves supervised maintenance of the equipment during the Games. One advantage: the results of the shooting were instantly communicated by an electronic linkup between the targets and the timing.

• MEETINGS AND RELATIONS WITH THE TEAM LEADERS

All the Team Leaders' meetings took place on time, as scheduled.

The draw for the competitors was computerized and took place during the meetings. With this efficient and rapid system, no risk of error exists.

Relations between the organizers and the Team Leaders were always very good; not a single claim or protest was lodged.

• THE WEATHER FORECASTING

Weather forecasting is obviously a major factor to take into consideration when planning the events. During the Games, the weather never disturbed the competitions. The forecasts provided for the dele-

gations and the organizers were extremely useful and unanimously praised.

• INCIDENTS

Only one incident was recorded during the Games. A trainer broke his leg when he collided with a snowcat which had gone into the ski testing zone at the request of his colleagues.

• OBSERVATIONS

All the sporting events went off as planned thanks to an efficient organization team which could depend on Volunteers who were highly motivated and Race Managers and officials who were extremely competent. At the same time, the cooperation of the technical delegates was much appreciated.

The Team Leaders and athletes congratulated the organizers on their strict precision.

No claims or delays were recorded.



ODL

ODLC

15

49

LES

ODL

LE SITE DE MÉRIBEL : CARACTÉRISTIQUES

À 1 400 mètres d'altitude, Méribel est située au cœur du domaine skiable des Trois-Vallées auquel est relié son réseau de 44 remontées mécaniques desservant 68 pistes de ski alpin. Le ski de fond est pratiqué sur 25 km d'itinéraires.

La capacité d'accueil de cette station village est de 27 000 lits. Parmi ses 21 hôtels, 3 sont de catégorie quatre étoiles et 10 de catégorie trois étoiles.

Par rapport aux autres sites d'altitude, Méribel avait la particularité d'accueillir deux disciplines sportives : le ski alpin dames et le hockey sur glace.

Les épreuves

- Hockey sur glace : tous les jours du 8 au 23 février.
- Ski alpin dames : les 12, 13, 15, 18, 19 et 20 février.

L'ORGANISATION DES SPORTS

• LES ÉPREUVES OLYMPIQUES

Deux disciplines sportives étant accueillies à Méribel – le ski alpin dames et le hockey sur glace –, deux organisations sportives distinctes ont été mises en place.

Le personnel en fonction a été globalement très sollicité puisque trois à quatre épreuves pouvaient être organisées chaque jour. Cinq épreuves dames ont été courues : la descente, le super-G, le géant, le slalom, et le combiné. 46 matches, à raison de trois par jour, se sont déroulés dans la patinoire.

Seul le super-G dames a été reporté d'une journée pour des raisons d'intempéries (seul cas de report important pendant les Jeux).



Méribel



© LIBERTO

MÉRIBEL: CHARAC- TERISTICS

Méribel stands at 1,400 metres altitude, at the heart of the Three Valleys ski area, to which it is connected by 44 ski lifts and 68 ski runs. There are also 25 km of cross-country ski trails.

The village resort has 27,000 beds.

Of the 21 hotels, three are 4-star and ten 3-star.

In comparison with the other high-altitude venues, Méribel had the particular honour of hosting two sporting disciplines: women's Alpine skiing and ice hockey.

The events

- Ice hockey: daily from 8-23 February.
- Women's alpine skiing: 12, 13, 15, 18, 19 and 20 February.

L'ORGANISATION DU HOCKEY SUR GLACE

Le responsable du hockey sur glace avait pour mission de rechercher une formule de compétition attractive pour le public et les télévisions, à travers une sélection intéressante, les équipes ayant une participation garantie à un minimum de sept matches.



© ALLSPORT/M. POWELL

ORGANIZATION OF THE SPORTS

• THE OLYMPIC EVENTS

As two sporting disciplines were to be hosted at Méribel – women's Alpine skiing and ice hockey – two distinct sporting organizations had to be created.

The personnel were generally very busy, as three or four competitions could be organized every day during the Games. Five women's events were staged: the downhill, super G, giant slalom, special slalom and the combined. Some 46 matches, at a rate of three per day, took place in the ice rink.

The super G was postponed for one day due to bad weather; this was the only case of a serious postponement in the whole of the Games.

ORGANIZATION OF ICE HOCKEY

The ice hockey manager had the task of finding an attractive formula for the competition to please the public and the television companies; this was made easier by the fact that the teams had a guaranteed minimum of seven matches. All the matches were to take place in the ice rink at Méribel, with some of the training in the ice rink at Courchevel. Of course this new system had to be approved by the twelve countries taking part as well as by the IIHF.

Tous les matchs devaient se dérouler dans la patinoire de Méribel et une partie des entraînements dans la patinoire de Courchevel.

Naturellement, ce nouveau système devait recevoir l'agrément des douze pays participants, et par conséquent de l'IIHF.

• CHAMPS ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

Placé sous l'autorité directe du responsable des sports du COJO, le responsable du hockey sur glace était chargé de présenter et de faire approuver par les pays participants des congrès semi-annuels et annuels de l'IIHF les propositions du COJO au fur et à mesure de leur élaboration.

Le format de la compétition et la mise en œuvre prévue était très éloignés de tout ce qui avait été fait jusqu'alors aux Jeux olympiques d'hiver pour le hockey sur glace.

Les discussions ont donc été longues et parfois difficiles, certains pays redoutant le système proposé et craignant une élimination brutale dans la course à la médaille.

• RESPONSIBILITIES

The ice hockey manager was directly under the authority of the COJO sports director. He had to present COJO's proposals for approval by the member countries of the IIHF, at their annual and bi-annual congresses.

The competition format and the way it was to be put into



© VANDYSTADT / Y. GUICHAOUA

Des accords ont été obtenus puis finalisés par le directeur des sports.

• LES SPÉCIFICITÉS DE LA MISSION

La mission proposée au responsable du hockey sur glace était intéressante à plus d'un titre. Il devait en premier lieu rechercher de nouvelles solutions dans l'organisation d'un tournoi et l'organisation technique des installations, du logement, du transport des équipes et des matériels. Les spécificités de la mission étaient liées aux objectifs fixés par le COJO et à la localisation des sites de compétitions et d'entraînement (problèmes posés par les différences d'altitude, les routes de montagne, etc.). En second lieu, il devait redéfinir,

practice were a long way from what had previously been done in Olympic ice hockey competitions.

Discussions were therefore long and sometimes difficult, as certain countries were unsure of the new system and feared sudden elimination from the race for medals.

Agreements were finally reached and approved by the sports director.

• SPECIFIC ASPECTS OF THE TASK

The task facing the ice hockey manager was interesting in a number of ways.

He first of all had to find new ways of organizing a tournament and the facilities, accommodation and transport of equipment and teams that went with it. The specific aspects of the task were linked to COJO's fixed objectives and especially with the location of the competition and training venues (problems caused by the difference in altitude, mountain roads, etc.). Secondly, he had to redefine, along with the computer department, the processing of the statistics, modify the presentation of the 'final book' and have all these elements ratified by the IIHF. Lastly, he had to create an efficient team of Volunteers in a country and a region which had little experience in staging ice hockey tournaments.

en liaison avec le service informatique, l'ensemble du traitement des statistiques, modifier la présentation du *final book* et faire homologuer ces éléments par l'IIHF. En dernier lieu, il devait créer une équipe performante d'Équipiers dans un pays et une région peu habitués à l'organisation de tournois de hockey sur glace.

• LES RELATIONS EXTERNES AU COJO

Le responsable du hockey était en relation avec quatre principaux interlocuteurs. Pour la formation des spécialistes des tables de marque, la Ligue nationale des arbitres français a été consultée fréquemment. Pour la formation des statisticiens, il s'agissait de la Fédération française des sports de glace et de la Direction technique nationale par le biais de ses cadres techniques régionaux. Pour la maintenance du matériel des équipes, la société Easton disposait d'un local très bien achalandé dans l'aire des vestiaires d'équipes. Enfin, la société Tackla a fourni la totalité des équipements des athlètes.

Les ressources humaines

L'ensemble de la phase préparatoire a été mis en œuvre par la direction des sports et le responsable du hockey sur glace. Cette structure légère a pu travailler pendant plus de trois ans pour parvenir à un schéma d'organisation conforme aux souhaits du COJO et aux exigences de l'IIHF.

L'organigramme du sport, tant à Méribel qu'à Courchevel, a reposé exclusivement sur des Équipiers (une centaine à Méribel, une vingtaine à Courchevel), qui ont été mis en situation lors des compétitions internationales qui se sont déroulées à proximité d'Albertville.

Le matériel et l'informatique

Le matériel informatique était essentiellement destiné à la saisie en temps réel des informations statistiques spécifiques au hockey sur glace et au traitement de ces informations en vue de fournir, dans un délai extrêmement réduit, les statistiques aux équipes, aux media et à l'IIHF. La distribution des statistiques était effectuée à chaque fin de tiers-temps et à la fin des matchs ; pour les statistiques globales de la journée (trois matchs) et les classements à la fin du dernier match, le délai maximum était de cinq minutes.

Les cassettes vidéo de chaque match étaient disponibles pour toutes les équipes et dans le standard désiré cinq minutes après la fin du match.

L'aide extérieure

Les aides extérieures ont été peu nombreuses pour l'organisation spécifique de la compétition. Quatre personnes sont intervenues pour la maintenance des groupes de froid, des installations électriques de puissance, des installations de chauffage et d'éclairage et celle des équipements sanitaires.

La maintenance glace était entièrement assurée par des Équipiers. La maintenance des installations radio était assurée par du personnel COJO et des Équipiers ainsi que le matériel informatique ; le matériel téléphonique et fax était surveillé par France Télécom. Le nettoyage avait été confié à une société sous-traitante opérant essentiellement la nuit, une équipe réduite d'astreinte de jour assurait la maintenance. Le lavage du linge était effectué par un sous-traitant dans une usine extérieure au site, de même que la fourniture et le lavage des serviettes. L'ensemble du service aux athlètes était assuré par des Équipiers.



© ALLSPORT/RICK STEWART

• INTERFACES INVOLVED IN THE TASK

External relations

The hockey manager had four main intermediaries. For the training of the scoreboard specialists, the National League of French Referees was frequently consulted. For the training of the statisticians, the French Federation for Ice Sports and the National Technical Council were used, through their regional technical managers. For the maintenance of the teams equipment, the Easton company had a very well-stocked storeroom in the changing-room area. Lastly, the Tackla company supplied all the athletes' facilities.

Human resources

The whole of the preparatory phase was handled by the sports department and the ice hockey manager. This unpretentious organism was able to work without pressure for more than three years on an organizational plan that conformed to COJO's wishes and the demands of the IIHF.

The Sport organization structure at Méribel and Courchevel relied exclusively on Volunteers. Volunteers could rehearse during international competitions held near Albertville.

Equipment and computers

The computer equipment was mainly intended to record in real time ice hockey and to process this information so as to be able to provide statistics, extremely rapidly for the players, the media and the IIHF. The statistics were distributed at the end of each third, and at the end of the match; for the overall statistics of the day (three matches) and the placings

after each match, there was a maximum delay of five minutes. Video cassettes of each match were available for all the players and officials, in whatever system they desired, five minutes after the end of the match.

External help

There were very few examples of external help for the organization of this competition. Four people were involved: one each for the maintenance of the ice machines, the heavy-duty electrical installations, the heating and lighting and, lastly, the sanitary facilities. Ice maintenance was handled entirely by Volunteers; maintenance of the radio equipment was handled by COJO staff and Volunteers, as was the computer equipment; telephone and fax equipment was supervised by France Télécom. Cleaning was done by a sub-contracted company who worked mainly at night with a smaller team ensuring maintenance during the day. Dirty clothing was laundered at a factory outside the venue by a sub-contractor, as were the towels. All the services proposed to the players were handled by Volunteers.

Attainment of objectives

The objectives set by COJO in 1988 were attained.

The formula adopted for the format of the competition was a compromise between the old format (Calgary) and a format based on direct elimination from the beginning of the tournament, a system that was rejected by all the teams.

The twelve teams were divided into two groups of six, each to play the other, in the first stage, on a round robin basis within its own group. At the end of this first stage (30 matches in all), the first four teams in each group played off in the quarter- and semi-finals and the final, with each match played to a finish.

La réalisation des objectifs

Les objectifs fixés par le COJO dès 1988 ont été atteints.

La formule de tournoi adoptée était un compromis entre l'ancienne formule (Calgary) et une formule à éliminatoires directs dès le début de la compétition (système qui a été refusé par toutes les équipes). Les douze équipes étaient partagées en deux poules de six. Dans une première phase, chacune d'elles, à l'intérieur de sa propre poule, rencontrait les autres équipes en simple Round Robin.

À la fin de cette première phase (30 matchs en tout), les quatre premières équipes de chaque poule disputaient les *play-off* sous forme de quart, de demi-finale et de finale, chaque match devant désigner obligatoirement un vainqueur.

La finale a eu lieu le dernier jour des Jeux olympiques, le 23 février 1992, à 14 h 15, juste avant la cérémonie de clôture.

Des matchs permettaient la qualification, puis le classement de toutes les équipes. En tout, 46 matchs ont été disputés sur la même patinoire, à raison de trois matchs par jour.

• TRANSPORT

En ce qui concerne les transports, chaque équipe avait à sa disposition son propre bus avec chauffeur affecté pendant toute la durée des Jeux, depuis l'arrivée de l'équipe au service accréditation jusqu'à son embarquement à l'aéroport lors du départ.

Pour l'arrivée et le départ, le bus était accompagné d'un camion transportant le matériel. De plus, chaque équipe avait à sa disposition un véhicule Renault Espace (sept sièges) avec chauffeur, ce qui permettait aux accompagnateurs ou aux officiels d'avoir une grande liberté de mouvements (présence aux directoires notamment).

Lors des périodes de compétitions sur le site de saut de Courchevel, les bus étaient accompagnés par la police afin de faciliter leur passage et d'éviter tout retard. Ce système a parfaitement fonctionné, même pendant les journées de trafic intense (15 février par exemple).

• HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

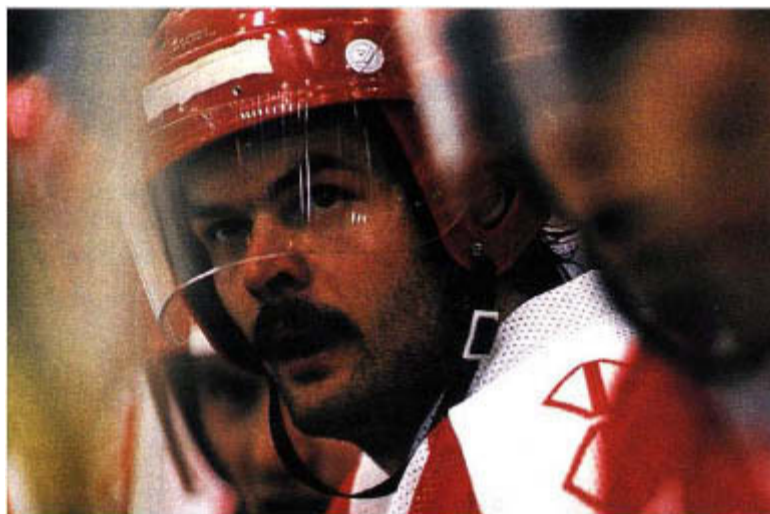
À propos de l'hébergement et de la restauration, un planning extrêmement détaillé avait été établi pour chaque équipe et pour chaque jour. Les équipes devaient valider avant 20 heures, la veille pour le lendemain, leurs horaires de transport et de déplacement, leurs horaires d'entraînements (changements possibles) et leurs horaires de repas. Chaque équipe avait un accompagnateur chargé de lui apporter assistance et de veiller au respect des plannings.

• REMARQUES

Malgré l'extrême densité des matchs et les horaires très tendus, aucun retard ou report d'épreuve n'a eu lieu.

La bonne qualité de la glace, malgré 22 surfaçages et une utilisation de 18 heures par jour, est à souligner, ainsi que le service aux athlètes qui a satisfait toutes les équipes.

Les transports ont aussi été organisés sans problèmes malgré



© VANDYSTADY / BERNARD ASSET



© PHOTO ÉOLE / ERNOULT FEATURES

The final was held on the last day of the Olympics, 23 February 1992 at 2.15 p.m., just before the Closing Ceremony.

Other equally decisive matches were played to enable an overall placement for all the teams. In all, 46 matches were played at a rate of three per day at the same ice rink.

• TRANSPORT

Each team had its own coach available with a driver assigned to it for the duration of the Games, from the team's arrival at accreditation until their departure from the airport.

For arrivals and departures, the coach was accompanied by a van to take the equipment. Each team also had a seven-seater Renault Espace at their disposal with a driver; accompanying officials had a great degree of freedom to move about, especially as they had to attend the management meetings.

On competition days at Courchevel (ski jump and Nordic combined), the coach was escorted by the police to avoid delays. This system worked perfectly well, even on particularly busy days (15 February, for example).

• ACCOMMODATION AND CATERING

An extremely detailed schedule had been drawn up for the accommodation and catering, for each team, every day. They had to confirm before 8 p.m. the day before their transport timetable, their training times (changes were possible) and their meal times. Each team had an official responsible for keeping an eye on the schedule.

• OBSERVATIONS

One or two positive aspects must be noted. Not a single match was delayed or postponed, despite the heavy and very tight schedule.

The good quality of the ice must be emphasized, despite being re-surfaced 22 times and being played on 18 hours every day. The players were all very happy with the services provided for them.

Transportation was not a problem either, despite the distance between the competition and training rinks and the difficult mountain roads. Lastly, accommodating the officials of the IIHF in the immediate vicinity of the ice rink at Méribel avoided many problems.

The organizers had, however, to recognize certain deficiencies in the general organization.

The ice rinks at Méribel and Courchevel were handed over to COJO too late (21 January 1992).

The relative distance between the training and competition rinks presented coordination problems, which though not insurmountable were not negligible.

One single technical problem occurred to trouble the organizers: the cooling circuit sprang a leak; this, fortunately, was immediately detected.

Despite the rapid repair work (less than four hours) the possibility of postponing a match was, for a moment, considered

l'éloignement des deux patinoires d'entraînement et de compétition, et les difficultés posées par les routes de montagne. Enfin, l'hébergement des membres de l'IIHF, à proximité immédiate de la patinoire de compétition, a certainement évité un grand nombre de problèmes.

Néanmoins, l'organisation a pu regretter certains aspects du fonctionnement général.

Les patinoires de Méribel et Courchevel ont notamment été mises trop tard à la disposition du COJO (21 janvier 1992).

L'éloignement relatif des deux patinoires de compétition et d'entraînement a pu poser des problèmes de coordination non négligeables, mais ils ont été surmontés.

Un seul problème technique important aurait pu troubler le bon déroulement des compétitions : une fuite est intervenue dans le circuit de refroidissement, heureusement immédiatement détectée. Malgré cette intervention rapide (moins de quatre heures pour assurer la réparation), un report d'épreuve a pu être un moment envisagé à cause de la rapide élévation de la température de la glace due à l'arrêt des machines. Cet incident a montré que même sur une installation neuve, une catastrophe peut à tout moment intervenir et qu'il convient d'être extrêmement vigilant.

L'ORGANISATION DU SKI ALPIN

• CHAMPS ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

Les limites de responsabilité ont été très claires avec les délégations et athlètes, Méribel ayant une grande expérience d'organisateur d'épreuves sportives internationales. Cela a été plus délicat à définir dans le fonctionnement général du site de référence.

Les relations avec les autres organismes institutionnels du site ont fait l'objet d'accords contractuels accompagnés d'un contact quasi permanent.

Le dernier trimestre précédant les Jeux, les fonctions d'organisation sports et sites étaient regroupées sur une même base de travail (documents et réunions en commun).

• LES RESSOURCES HUMAINES

Le personnel travaillant à l'organisation des équipes de ski alpin appartenait à des milieux socioprofessionnels très différents, mais ils étaient tous des professionnels du ski et de l'organisation d'épreuves sportives. Ils provenaient des écoles de ski (moniteurs de ski), des services des pistes (pisteurs et chauffeurs), de la Fédération française de ski (officiels), de l'École nationale de ski et d'alpinisme (professeurs), et enfin de l'armée (chasseurs alpins).

Les différentes catégories citées ci-dessus étaient, à l'exception de l'armée, inscrites comme Équipiers. Des conventions ont été signées entre l'armée et le COJO, ainsi qu'entre les écoles de ski locales et le COJO. En ce qui concerne les écoles de ski, l'accord principal portait sur l'embauche de moniteurs par le COJO en phase de préparation (mois de janvier 1992), ces mêmes moniteurs devenant bénévoles pendant les Jeux.

Des sociétés prestataires ont apporté leur aide dans deux domaines précis : la préparation des pistes, la fourniture de matériel de piste et la maintenance.

Fonctions et répartitions des tâches

La direction générale des épreuves comptait deux personnes, dont une permanente ; le directeur d'épreuve et son chef de piste

due to the rapid rise in temperature of the ice with the machines not functioning.

This incident just goes to show that even in a new amenity, a catastrophe can occur at any moment, and that one must be vigilant at all times.

ORGANIZATION OF THE WOMEN'S ALPINE SKIING

• RESPONSIBILITIES

So far as the delegations and athletes were concerned, the extent of responsibility was quickly understood, as Méribel has long been a site for international sporting events. It was more difficult to determine, however, for the general working structure of the venue.

Relations with the other institutional organizations at the venue were the subject of contractual agreements and contact with them was almost continuous.

During the period immediately prior to the Games, the sports and venue management departments worked as a team, publishing leaflets and holding meetings together.

• HUMAN RESOURCES

The staff working on the organization of the Alpine skiing came from very different socio-professional backgrounds. They did have one thing in common, however: they were all professionals either in skiing or in the organization of sporting events. They came from the ski schools, the course maintenance services (ski patrol and drivers), the French Ski Federation (officials), the

Ecole National de Ski et d'Alpinisme (ENSA, teachers) and the army (Alpine Corps).

With the exception of the army, the different categories mentioned above were all Volunteers. Specific conventions were drawn up between COJO, the army and the local ski school for the use of the instructors during the preparation phase (January 1992); these same instructors became Volunteers during the Games.

Contributing companies provided aid in two specific areas: for the preparation of the ski runs and for the provision of piste maintenance equipment.

Allocation of duties

Within the sports organization, the duties and the manner in which they were allocated were as follows: general race administration was the responsibility of two men, one of whom was permanent. The race director and the course director were backed up by a team of five persons who alternated between the posts of course director and race director. They were all technical delegates.

The race office staff comprised two managers (one for administration, protocol and running the training courses and the other for results and the draw for the starting order), a coordinator who knew all the dossiers and could at any moment replace or represent the managers, and three assistants responsible for welcoming and supplying information to the teams, running the preparation cubicles, handing out armbands and secretarial work.

A manager was also appointed for the timing. This post included the control and administrative points at the start and finish and the timing officials (for manual or electronic timing).



© ALLSPORT/CHRIS COLE

avaient sous leur responsabilité un groupe de cinq personnes occupant alternativement les postes de chef de piste et de directeur d'épreuve. Ils étaient tous délégués techniques.

Le secrétariat comprenait deux responsables (un pour la partie administration, protocole, gestion des pistes d'entraînement, et un pour la partie résultats, tirage au sort), un coordinateur disponible connaissant tous les dossiers et pouvant à tout instant remplacer ou représenter, et trois assistantes chargées de l'accueil et de l'information des équipes, de la gestion des boxes, des brassards et du secrétariat.

Pour le chronométrage, un responsable avait été nommé. Cette fonction englobait les postes de contrôle et de secrétariat au départ et à l'arrivée, des chronométreurs (manuels ou électroniques). Le responsable assurait l'interface entre l'organisation, Swiss Timing et IBM.

Au contrôle et à l'entretien des pistes, toutes les personnes travaillant dans ces fonctions étaient diplômées et pouvaient donc alternativement assurer ces deux postes.

En ce qui concerne la sécurité sur la piste de compétition, un certain nombre de pisteurs-securistes diplômés assurait la sécurité sur le terrain auprès des athlètes et des spectateurs. Le personnel était encadré par des médecins formés et informés par le service médical.

Les accès aux zones sportives ont été contrôlés par des Équippers issus du service des sports. Ils ont été formés par ce service. Il était important que ce contrôle soit effectué par des personnes connaissant bien le milieu du ski et du sport en général.

• LES OUVEREURS ET LE JURY

Les ouvreurs étaient formés par la Fédération française de ski. Il s'agissait d'athlètes non sélectionnés aux Jeux olympiques. Les ouvreurs et leur encadrement ont été accrédités et hébergés par le COJO. Les ouvreurs étaient entièrement pris en main par les entraîneurs de la fédération qui respectaient les directives du COJO.

Le délégué technique et les membres du jury, connus depuis longtemps, ont travaillé avec l'organisation, pour la plupart d'entre eux lors des différentes épreuves-tests. Cette prise de connaissance préalable a été très importante.

• LES CÉRÉMONIES DE REMISES DE MÉDAILLES

Le site des cérémonies était situé à Mottaret. Un petit salon d'accueil et d'attente, avec buffet pour les médaillés et les personnalités, avait été installé à proximité directe du lieu de cérémonie.

Le personnel en fonction était composé d'un responsable et d'une assistante, aidés par l'équipe animation de la station.

The manager was also the contact between the organizers, Swiss Timing and IBM.

Everybody working in the control and the course maintenance sections was qualified to take on either post.

Security on the competition course for athletes and spectators was handled by a number of qualified ski patrol members. The personnel were supervised by doctors who had been trained by the medical service.

Access control was handled by Volunteers from the sports department who had been trained by this department. It is crucial that these Volunteers are well acquainted with the skiing world and the resort.

• FORERUNNERS AND JURIES

The forerunners were trained by the French Ski Federation (FFS). They were athletes who had not been selected for the Games. They were accredited and accommodated by COJO. They were entirely taken in charge by Federation trainers who stuck to the COJO directives.

The technical delegate and the members of the jury, had, on the whole, already worked with COJO during the different test events. The opportunity to acquire this prior knowledge is very important.

• THE MEDAL CEREMONIES

The location for the medal ceremonies was at Mottaret. A small reception and waiting lounge, with a buffet for the medallists and the personalities had been set up very near the

location. The staff concerned were a manager and an assistant, who were assisted by the activities team from the resort. An average of 300 people attended the ceremonies.

• WEATHER FORECASTING

Two professionals from Météo France were at Méribel.

Extremely accurate forecasts frequently enabled problems to be anticipated and action taken (e.g. women's downhill brought forward).

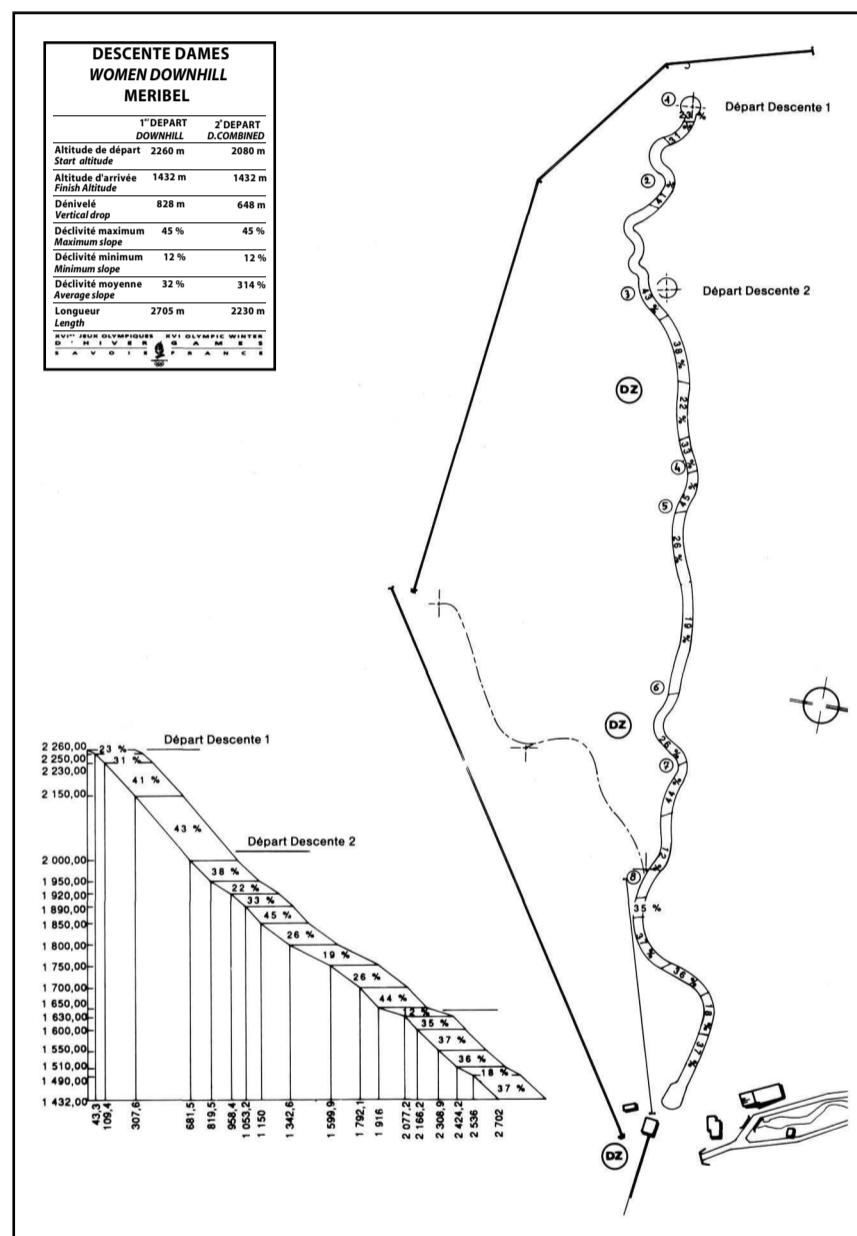
Only the super G was postponed for 24 hours. Observation: the preventative role of the weather section should also have a bearing on non-sporting activities, snow-clearing, for example.

• EQUIPMENT

Most of the equipment, especially the safety and boundary nets, were tested during the preliminary events, so that personnel were familiar with the handling procedures (see list of sports equipment used at each of the Venues).

Storage

At each venue there was a storage place specifically for the sports equipment, near the finish areas. This store had to be run





Trois cents personnes en moyenne assistaient aux cérémonies.

• LA MÉTÉOROLOGIE

Deux professionnels de Météo France étaient à Méribel.

Les prévisions d'une grande précision ont permis fréquemment d'anticiper sur le programme (exemple : avancement de la descente dames). Seule l'épreuve de Super G a été reportée de 24 heures.

La fonction météo se doit d'être bien responsabilisée dans son rôle préventif, non seulement sur le plan sportif mais aussi opérationnel (déneigement, etc.).

• LE MATÉRIEL

Une très grande partie du matériel, notamment les filets de balisage et de protection, a été testée lors des différentes épreuves-tests. De ce fait, le montage et la manutention d'une partie de ce matériel étaient connus du personnel.

Lieu de stockage

Sur chaque site, un lieu de stockage spécifique au matériel sportif était situé à proximité de l'aire d'arrivée. Ce lieu doit être organisé comme un magasin avec une gestion propre. Un personnel spécifique doit être attribué à cette fonction déterminante, activée dès le début de la préparation des pistes. La gestion du matériel comprend l'inventaire et le suivi, mais aussi sa maintenance et sa réparation quotidienne. Le lieu de stockage doit être aménagé pour recevoir des éléments très divers en volume et en coût.

La mise en place et la maintenance du matériel de slalom

Le contrat du COJO avec le fournisseur de matériel de slalom (piquets, banderoles) comprenait une prestation de service de cinq techniciens répartis sur les trois sites de ski alpin. Ces personnes étaient chargées d'assister les organisateurs et les traceurs dans la mise en place et la maintenance de ce matériel spécifique. Ces techniciens accrédités et munis de radios de l'organisation intervenaient avec leur propre matériel sur la piste de compétition.

• LES RADIOS

Sur les sites, la fonction sport ski alpin a beaucoup utilisé la radio (71 radios portatives pour Méribel + 1 base).

Des portatifs programmables acceptaient plusieurs fréquences relayées. Ce matériel a été utilisé au cours des différentes épreuves de coupe du monde ayant servi de tests. Ces tests ont été très importants pour repérer le dysfonctionnement de la couverture des relais et du matériel, et habituer le personnel à son utilisation.

• LES BRASSARDS

Un système de sur-accréditation avec brassard a été mis en place par la direction des sports. Ces brassards permettaient

like a shop, with an inventory and stock-taking, as well as daily maintenance and repairs. This important element was introduced at the beginning of the preparation of the course, and had to be manned by specialized personnel. The storage place had to be fitted out to receive equipment which was very varied both in volume and cost.

Installation and maintenance of slalom material

The COJO contract with the supplier of slalom material (poles and banners) included the services of five technicians spread out over the three downhill skiing venues. These people were to assist the organizers and the course setters in setting up and maintaining this special material. They were accredited and provided with COJO radios, and worked with their own materials on the competition courses.

• RADIOS

Radios were widely used at the venues by the downhill skiing section: 71 sets and a base were to be found at Méribel.

Programmable portable radios were used which could use several relayed frequencies. They had been used for many World Cup competitions and were well tested. The testing was important to discover any malfunctions in the relay cover and the equipment, and to get the personnel used to the equipment.

• ARMBANDS

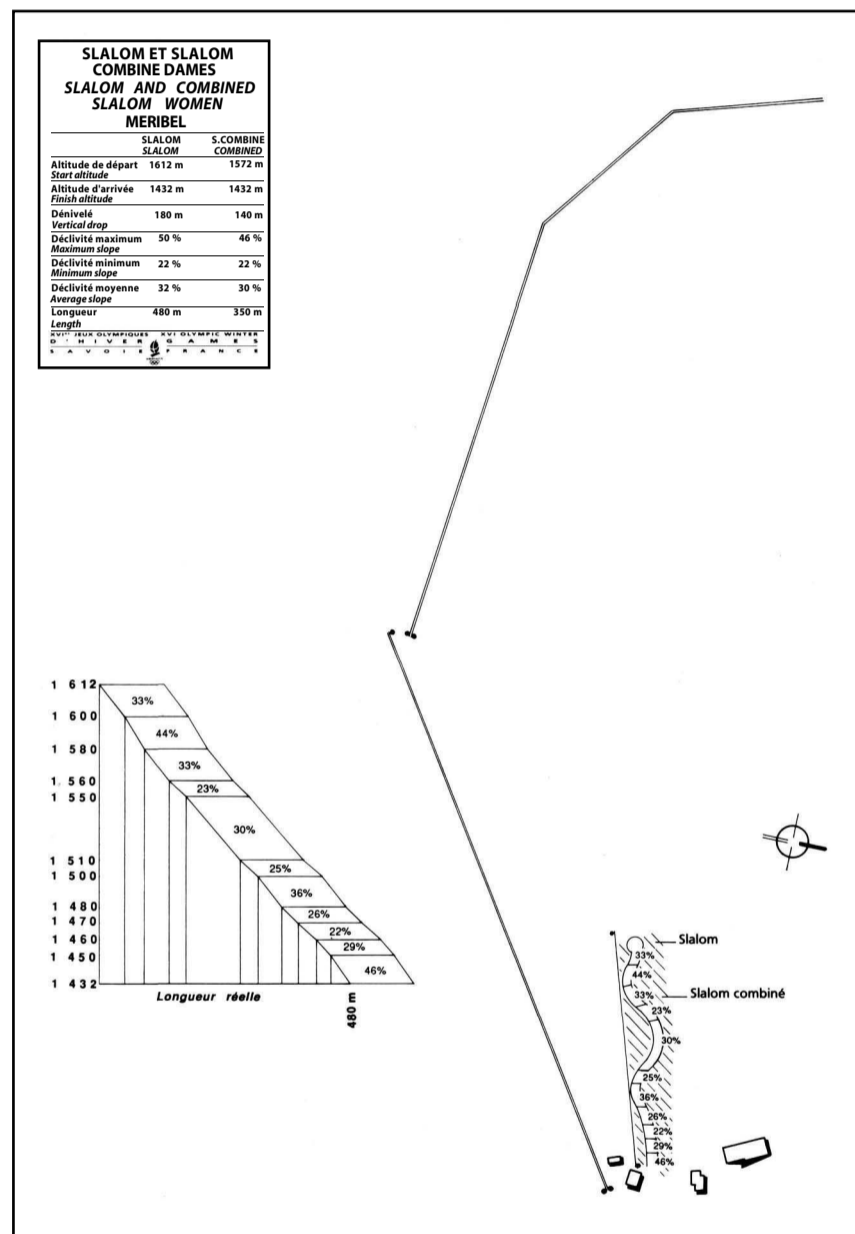
This extra accreditation system was introduced by the sports department. The armbands allowed access to the competition (Zone 1) and preparation (Zone 2) zones on competition or official training days. As a

general rule, accreditation cards were necessary to get into the Olympic sporting venues, but only armbands gave access to the competition zones. Three groups used the armbands: TV and press (orange), photographers (yellow) and sports (red).

• RELATIONS WITH PHOTOGRAPHERS AND TELEVISION COMPANIES

A working party made up of an official from the photograph syndicate, several photographers and a member of the jury organized the photographic work at the venue. As there were an ever increasing number of photographers covering the Olympic Games and there being a limited number of places in the indoor venues, the outdoor venues were swamped with photographers. The working party organized access control to the photographers' zones, located the zones on the course and organized the photographers in the start area (Zone 2) on official training days.

For the television companies, despite much previous work installing the cables, it took a month to finish this task and perfect it. This work was carried out in winter, and demanded huge resources in equipment and manpower: one or two snow cats





l'accès aux zones de compétition (zone 1) et de préparation des athlètes (zone 2) les jours de compétitions ou d'entraînements officiels. En règle générale, la carte d'accréditation était nécessaire pour rentrer dans le site sportif olympique, le brassard permettant seul l'accès aux zones sportives. D'autres services ont utilisé des brassards : les TV-media (couleur orange), les photographes (couleur jaune), les sports (couleur rouge).

• RELATIONS AVEC LES PHOTOGRAPHES ET LES TÉLÉVISIONS

Un groupe de travail, composé du syndic photo, de quelques photographes et d'un membre du jury, a organisé le travail des photographes sur le site de ski alpin. Du fait du nombre croissant de photographes couvrant les Jeux et d'une limite de capacité dans les lieux couverts, le nombre de photographes travaillant sur les sites extérieurs était très important. Le groupe de travail a organisé le contrôle d'accès des zones photographes, la localisation des zones photo sur les pistes, et la gestion des photographes dans l'aire de départ (zone 2) les jours d'entraînement officiels.

Avec les télévisions, malgré un important travail préalable de localisation de câblage, près d'un mois de travail a été nécessaire pour l'achever et le parfaire. Ce complément, exécuté en conditions hivernales, a demandé des moyens en hommes et en matériel très importants.

• LE SERVICE AUX SPECTATEURS ET LE TRAITEMENT DES RÉSULTATS

Un important travail d'information et de coordination a été nécessaire avec ces services. Pour les spectateurs, il s'agissait de définir des cheminements, l'utilisation et la réservation des remontées mécaniques du site sportif olympique et de mettre en place le balisage.

Pour les résultats, il fallait définir le type de feuille, les fréquences et les lieux de distribution, le contenu et les dates de parution du livre de résultats et du livre de protocole

• LES RÉUNIONS DES CHEFS D'ÉQUIPE

Les salles de réunions des chefs d'équipes étaient aussi utilisées comme salles de conférence de presse. À Méribel, cette utilisation des salles a demandé un suivi très strict des horaires d'occupation mais a aussi permis d'optimiser l'utilisation de l'équipement nécessaire à la traduction simultanée.

• LES BOXES POUR LES ÉQUIPES

Un certain nombre de boxes a été réservé pour les équipes. Le prêt gracieux concernait des boxes de 18 m² environ, aménagés dans des parkings. Chaque box possédait un

and ten men were needed every day for a whole month.

• SPECTATOR SERVICES AND RESULTS PROCESSING

Coordination and exchange of information were important between these two sections. For the spectator services, the work involved planning spectator thoroughfares, constructing them, situating direction signposts, coordinating the use of ski lifts and access control.

For the results, the work involved deciding on the type of paper, the frequency and points of distribution, the content and publication dates of the results book and the protocol book.

• TEAM LEADERS' MEETINGS

The Team leaders' meeting rooms were also used for press conferences, and a schedule was drawn up to avoid double-booking. At Méribel, this multi-use of the rooms demanded a very strict application of the schedules for its use but it also enabled optimum usage of the simultaneous translation equipment.

Translation of the team leaders' meetings were given in English, German and French by professional interpreters. Despite their great experience in interpreting at international functions (UNO) and their previous training with a special glossary of sporting terms, the results were extremely mediocre. It is very difficult to find a number of people who belong to the competition circuit who also speak one or two foreign languages fluently.

• CUBICLES FOR THE TEAMS

As preparation and waxing are obvious requirements for the teams, a certain number of waxing cubicles were provided for their use. These were 18-square-metre areas in a parking lot which were equipped with heating facilities, lighting, electric sockets, a waste-bin and several keys.

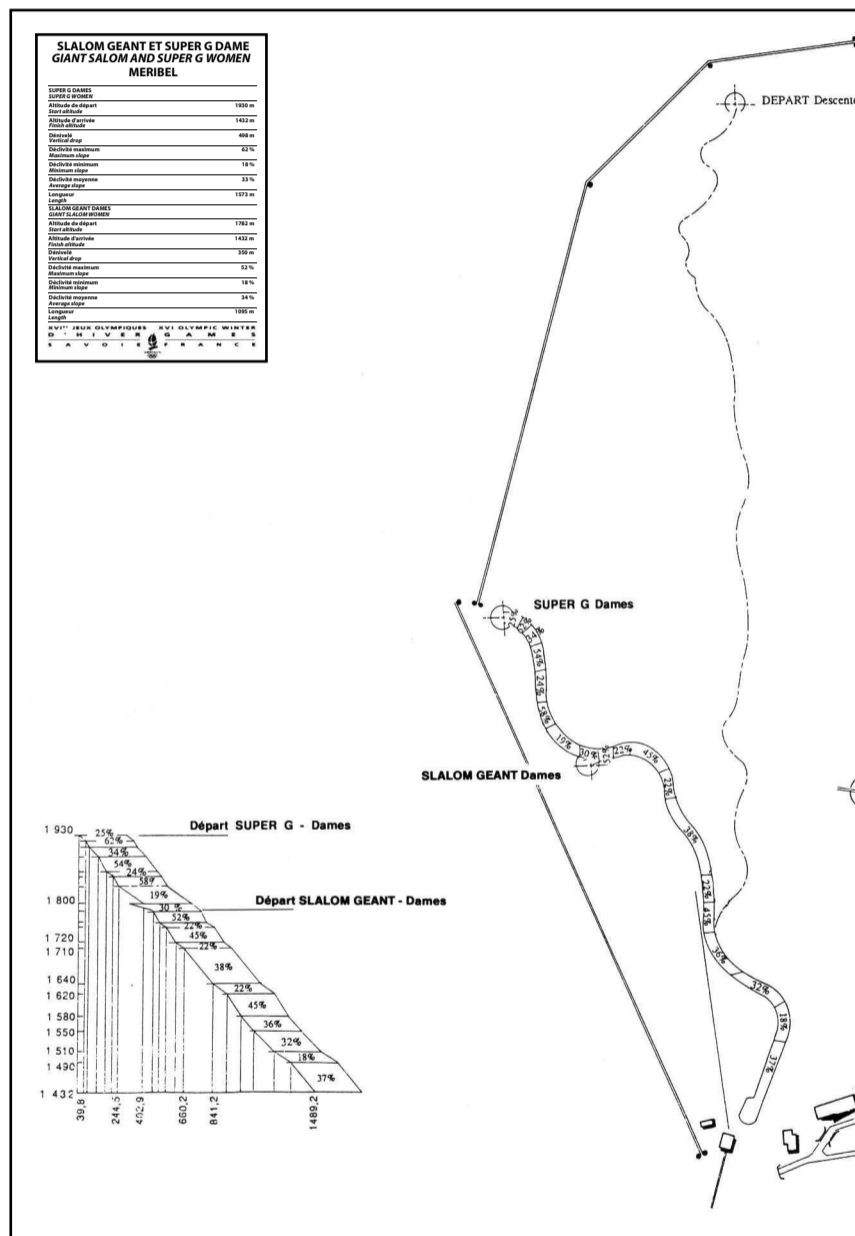
The smaller teams expressed a need for tables and work benches. This was totally unexpected and tables from the local restaurants were used as benches! They were allocated according to the number of entries per country and in some cases the cubicles were shared.

This cubicle area was guarded 24 hours per day.

A drop-off point and circulation within the area were organized.

• TRAINING COURSES

At each of the competition venues, zones were allotted to each team for warming up and skiing. These zones were in the resort and had the following characteristics: geographical and topographical proximity to the resort or the competition area, similar exposure to the sun and snow quality, artificial snow, ease of access and rotation of ski lifts. They were allotted to



chauffage individuel, l'éclairage, des prises électriques, une poubelle et plusieurs clés.

Les petites équipes ont manifesté le besoin d'avoir des tables ou établis pour travailler. Ce besoin n'étant pas prévu, les tables des restaurants locaux ont servi d'établis.

L'allocation de ces boxes s'est faite à partir du nombre d'inscrits par nation, plusieurs équipes pouvant partager un box.

Le périmètre de ces boxes était gardé 24 heures sur 24.

Un lieu de dépose, une circulation à l'intérieur de la zone, ont été prévus et organisés.

• LES PISTES D'ENTRAÎNEMENT

Sur chacun des sites de compétitions, des zones d'entraînements étaient disponibles. Elles étaient situées dans la station, à proximité des pistes de compétitions. Leur topographie était variée, la neige artificielle ou naturelle. Elles étaient également faciles d'accès et les rotations étaient rapides.

Les zones définies ont été affectées à telle ou telle discipline et divisées en couloir. À noter qu'elles doivent être indiquées et balisées, sécurisées et entretenues régulièrement. La gestion de ces stades était à la charge d'un responsable de l'organisation, secondé sur le terrain par du personnel militaire (au minimum deux personnes par zone).

L'échauffement

Des pistes pour l'échauffement des athlètes ont été réservées à proximité des pistes de compétitions. Les remontées mécaniques permettant l'accès à ces zones étaient ouvertes à 7 heures.

Les essais de skis

Une zone était réservée aux essais de skis. Les réservations étaient faites directement au bureau de compétition par les firmes. Cette zone était située à proximité de la piste de compétition en neige naturelle. Sa fréquentation n'a pas été des plus importantes.

• LE SERVICE AUX FIRMES

Le COJO, par l'intermédiaire de l'IRT (International Racing Team) avait loué un certain nombre d'espaces dans les sites olympiques. Cette commande concernait la location de boxes sur les sites de ski alpin ou de ski nordique. L'IRT, fédérant l'ensemble des fabricants de ski et matériels de sports d'hiver, était

l'interlocuteur unique du service des sports. Un dossier détaillant lieu et coût de location avait été présenté à une réunion de l'IRT en octobre 1990. À partir de cette date, les différentes firmes intéressées ont passé commande de ces espaces à l'organisation.

• LES SPEAKERS

L'interface entre cette fonction et l'organisation sportive des compétitions est très importante. Sur chaque site, trois speakers ont été nommés et formés. L'information, donnée

each discipline, divided into corridors or sectors, marked, patrolled and regularly maintained.

A COJO official was given the responsibility of controlling these zones, backed up in the field by personnel from the army.

Warm-up runs

Warm-up runs for the athletes were created near the competition course, and could be used from 7 a.m., when the corresponding ski lift opened.

Ski trials

A special zone was set up for ski trials. The ski companies booked time here at the race office. This zone was near the competition course, on natural snow. This facility was not tremendously popular.

• SERVICES FOR THE SKI COMPANIES

COJO, through the IRT, rented out a number of spaces at the Olympic venues. This involved the rental of cubicles at Alpine and Nordic venues. The IRT represented the manufacturers of skis and winter-sports equipment, and was the sole negotiator with the sports department. A folder giving the location and rental costs was presented at a meeting of the IRT in October 1990. From this time onwards, the interested companies booked their space directly from the Organizers.

• THE ANNOUNCERS

The interface between this aspect and the organizers of the competitions is very important. Three announcers were appointed and trained for each venue.

The languages used were French and English. The sporting information was subject to a very precise code and the intervention of the announcer was subject to very strict procedures, especially when announcing delays or postponements of

events. Care must be taken not to give this information on the scoreboards before it has been announced; this voluntary delay on the part of the organizers is to allow them to arrange for the evacuation of the spectators!

• DOPING CONTROL

This procedure was under the responsibility of the doctor in charge of the medical service, which provided six Volunteers as escorts. They were provided with armbands for the finish area and had to inform athletes that they had been summoned for a control, and then allow them a certain amount of freedom for interviews, while ensuring that they respected the time limit permitted before the control.

One recommendation: the control centre should be near the finish area and, if possible, the press conference room.

The doping control room was also used as a check-point for the ski suits, with the agreement of the doctor in charge. This access authorization was necessary because the check was carried out by a member of the FIS.

• OBSERVATIONS

A certain number of factors enabled the objectives to be



© VANDI STADT / S. CHAPPAZ

en français et en anglais, respectait un code bien précis. En dehors de cette information sportive, l'intervention du speaker était soumise à une procédure stricte, notamment en ce qui concerne l'annonce des retards ou reports d'épreuves. Il fallait faire attention à ce que cette information ne soit pas diffusée sur le tableau d'affichage avant d'être annoncée par le speaker, ce retard étant volontaire de la part des organisateurs afin d'organiser le rapatriement des spectateurs.

• LE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

L'ensemble de la procédure était supervisé par un médecin responsable. Six Équipiers du service médical étaient affectés à la fonction d'escorteurs. Des brassards leur étaient nécessaires pour pénétrer dans l'aire d'arrivée afin de suivre les athlètes. Les escorteurs ne doivent pas « coller » les athlètes qui sont interviewés, une certaine liberté de mouvement étant nécessaire au bon déroulement des interviews.

Une recommandation : le lieu de contrôle doit être proche de l'aire d'arrivée et, si possible, de la salle de conférence de presse. La salle de contrôle antidopage servait, avec l'accord du médecin responsable, de lieu de contrôle des tenues. Cette autorisation d'accès a été donnée car ce contrôle était effectué par un officiel de la FIS.

• REMARQUES

Un certain nombre de facteurs ont permis de réaliser les objectifs. En premier lieu, la réalisation de plusieurs épreuves-tests qui ont permis de mieux connaître le milieu et de reconnaître la valeur et la disponibilité de chacun. La réalisation de ces épreuves-tests a été essentielle dans la réussite des Jeux.

En second lieu, la formation et l'information : l'ensemble de l'équipe a été informée sur le déroulement des Jeux, sur sa propre fonction mais aussi sur l'environnement général des compétitions. Cette action n'est jamais assez importante. L'information doit être précise pour être lue et retenue. Il n'est pas pensable de réaliser cette formation à l'arrivée des Équipiers sur le site. Ce travail doit être fait préalablement dans les mois précédant l'événement.

Enfin, en dernier lieu, la responsabilisation : une fois que chaque Équipier connaît sa fonction, il est du devoir de son encadrement de le responsabiliser et de le soutenir. Un esprit d'équipe doit animer le travail de chacun.



realized. In the first place, the staging of a number of test events, which allowed the participants to get to know the area better and for everyone's abilities and availability to be assessed. Staging the test events was a key factor in the success of the Olympic Games.

Secondly, training and information: the whole team had been given information concerning the Games as a whole, their function in them and also the general setting of the competitions. This aspect is never given enough importance. The information should be precise so that it can be read and digested. It is unthinkable to try to provide this training when the Volunteers arrive at the venue. It must be done during the months immediately prior to the Games.

Lastly, awareness of responsibilities: once Volunteers know their precise role, it is the duty of the management to make them aware of their responsibilities and to support them in this. A team spirit must be created to motivate each person in his or her work.

LE SITE DE PRALOGNAN-LA-VANOISE : CARACTÉRISTIQUES

Pralognan, l'une des portes du parc national de la Vanoise, est située à 1 400 mètres d'altitude et dispose d'une capacité d'hébergement de 8 000 lits (dont 8 hôtels). Station de sports d'hiver voisine des Trois-Vallées, son domaine skiable, équipé de quatorze remontées mécaniques, offre une vingtaine de pistes de ski alpin et 25 km d'itinéraires de ski de fond.

Pralognan est aussi traditionnellement très attachée aux sports de glace. Son club de hockey est l'un des premiers créés dans le département. Aux Jeux olympiques, elle a accueilli les épreuves de curling, discipline présentée en démonstration.

L'été, le village est très fréquenté par les alpinistes et les randonneurs.

- Les épreuves

Curling : tous les jours du 17 au 22 février.

L'ORGANISATION DES SPORTS

• LES ÉPREUVES EN DÉMONSTRATION

Les épreuves de curling se sont déroulées la deuxième semaine des Jeux. Deux groupes ont été créés pour participer à trois parties, qui ont eu lieu les trois premiers jours du tournoi. Les rangs 5 à 8 des deux groupes se sont affrontés le quatrième jour. Les équipes restantes ont pris place en demi-finale (médaille de bronze), puis en finale.

L'une des spécificités de la mission d'organisation du responsable du curling était d'avoir également la charge d'organiser le patinage (artistique, vitesse, courte piste).



Pralognan-la-Vanoise



• CHAMPS ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité directe du directeur des sports du COJO, le responsable du curling était chargé de présenter à la fédération internationale (International Curling Federation), lors de ses congrès annuels, l'avancée des différents projets du COJO, projets qui devaient être approuvés par la WCF avant d'être finalisés par le directeur des sports du COJO.

Le responsable du curling devait également valider les projets d'équipements – plans et installations de curling – du Comité d'organisation et les soumettre pour accord à la WCF.

PRALOGNAN LA VANOISE: CHARACTERISTICS

Pralognan, one of the gateways to the Vanoise National Park is at 1 400 metres in altitude and has an accommodation capacity of 8 000 beds and eight hotels. It is a ski resort neighbouring the Three Valleys area and its own ski area has fourteen ski lifts with twenty ski runs and 25 km of cross-country ski trails.

Pralognan is also very involved in ice sports. Its ice hockey club was one of the first to be created in the department. For the Olympic Games, it staged the curling events as demonstration events.

In the summer the resort is very popular with climbers and hikers.

- The events

Curling: daily from 17-22 February.

ORGANIZATION OF THE SPORTS

• THE DEMONSTRATION EVENTS

The curling events took place during the second week of the Games. Two groups were created to play three matches which were played during the first three days of the tournament. The teams in fifth to eighth place played on the fourth day. The remaining teams played in the semi-finals for a bronze medal and then in the final.

One of the specific aspects of the organization was that the curling manager was also in charge of the skating events (figure, speed and short-track).

• RESPONSIBILITIES

The curling manager was under the direct authority of the COJO sports director. His role was to present progress reports to the World Curling Federation (WCF) during their annual congresses. These projects had to be approved by the WCF before being finalised by the sports director.

The curling manager also had to approve the amenities projects - planning and installation - for the curling, and submit them for WCF agreement. Lastly, he had to recruit and propose training plans for a personnel composed of professionals and Volunteers, employed in the different sections of the curling organization which he headed.

• THE TASKS OF THE CURLING MANAGER

These were very varied. He was directly involved in the technical organization of the facilities and, naturally, in the



Il devait recruter et proposer les plans de formation du personnel composé de professionnels et d'Équipiers, employés aux diverses fonctions de l'organisation du curling qu'il supervisait.

• **LES MISSIONS DU RESPONSABLE CURLING**

Les missions du responsable curling étaient très diverses. Il intervenait directement dans l'organisation technique des installations et, bien sûr, dans l'organisation de l'épreuve test (une compétition nationale) et de l'épreuve en démonstration aux Jeux olympiques.

Il collaborait aussi étroitement avec la WCF sur divers projets : l'élaboration des plannings d'entraînements, le traitement et la présentation des protocoles de résultats.

Au COJO, il suivait les travaux menés par les différents services (transports, hébergement, restauration, équipements, media...) de sorte que les impératifs et contraintes liés au sport et à ses protagonistes soient respectés.

organization of the test event (one national competition) and the demonstration events in the Olympic Games.

He also worked closely with the WCF on various projects such as drawing up the training schedules and processing and presenting the official results.

At COJO, he followed work being done by the different departments (transport, accommodation, catering, amenities,



© VANDYSTADT/BERNARD ASSET

• **LES INTERFACES LIÉES À LA MISSION**

Sur un plan interne, le responsable curling a régulièrement eu à faire à quatre services. Il collaborait avec le service des équipements pour la définition, le suivi et la construction de la patinoire de Pralognan (2 300 places) et pour l'installation temporaire des pistes de curling.

Avec le service informatique, il vérifiait la mise à jour des programmes.

Avec l'hébergement, il participait à la répartition des logements attribués aux délégations, aux divers officiels et aux Équipiers sports. Tous pouvaient se rendre à pied de leur lieu de séjour à la patinoire.

Avec le service Équipe 92, le responsable curling est

media, etc.) so that the constraints and priorities of each of the sporting disciplines and its participants be respected.

• **THE INTERFACES INVOLVED IN THE TASK**

Internally, the curling manager had regular dealings with four other departments. He collaborated with the amenities department for the description, supervision and construction of the skating rink at Pralognan (2 300 places) and for the temporary installation of the curling rinks.

With the data processing department, he checked production of the programmes.

With the accommodation department, he helped divide the delegations, various officials and sports Volunteers between the different accommodation centres. There was one advantage at Pralognan: everybody could get to the rink on foot from their accommodation.

With the Volunteers department, he had to take part in the recruitment process for the specialised posts, which began in 1989, and, once they were selected, examine their dossiers with a selection committee headed by the sports director. 35 sports Volunteers were selected for Pralognan.

Externally, he was in contact with many contributors.

He was able to call on the French Federation to provide training facilities for the Volunteers involved in the curling, and

intervenu lors du recrutement des spécialistes (commencé dès 1989) et de leur sélection finale. Les dossiers étaient examinés par un comité de sélection placé sous le contrôle du directeur des sports. Trente-cinq Équipiers sports ont été retenus à Pralognan.

Sur un plan externe, il a été en relation avec de nombreux intervenants.

Ainsi, il a pu faire appel à la fédération française qui a mis ses structures à la disposition du COJO pour la formation des Équipiers, et à la WCF qui, à l'occasion de séminaires, a pu former les arbitres.

Il a aussi collaboré à un projet pédagogique unique et très réussi, associant le COJO à l'Éducation nationale et au lycée du Grand-Arc, qui a permis à 25 jeunes étudiants de se former à la réfrigération, à la climatisation (classes BEP et bac professionnel) et aux différents métiers de la glace (entretien et préparation des surfaces de glace notamment).

Enfin, le responsable du curling a été en relation avec diverses sociétés partenaires : Swiss Timing pour le chronométrage et l'affichage électronique des résultats, Bose pour la sonorisation, ainsi qu'avec d'autres entreprises pour la maintenance générale des installations et le nettoyage.

• LE PLANNING

L'activité du responsable curling a commencé à l'automne 1988 ; son entrée en fonction date d'avril 1989.

Les différents projets inscrits au planning ont été approuvés par la fédération internationale (WCF) à l'occasion des congrès annuels et lors des visites biannuelles des délégués techniques à Albertville, renouvelées pendant l'épreuve test.

La patinoire de Pralognan, premier équipement de l'espace olympique terminé, a été mise en glace en juin 1990 pour la première fois.

La formation et le recrutement des Équipiers spécialisés se sont déroulés pendant deux ans et demi, jusqu'en novembre 1991, à l'exception des Équipiers chargés du surfacage qui ont d'abord reçu une formation et ont ensuite été entraînés jusqu'aux Jeux.

• LES INFRASTRUCTURES ET LES INSTALLATIONS

La patinoire construite à Pralognan était de dimension traditionnelle (60 x 30 m). Le COJO n'est intervenu que pour rendre l'installation conforme aux impératifs d'une compétition internationale de curling. Le plan de glace a été entièrement réaménagé pour permettre l'implantation de quatre pistes de curling.

Certains aspects techniques nécessitaient quelques précautions, tels le traitement de l'air (déshumidification) et le filtrage de l'eau fortement chargée en sable. Une modification de l'éclairage s'est également imposée pour obtenir de meilleures prises de vues télévisées.

Pendant les Jeux, la capacité d'accueil a été portée à 2 300 places.

À noter que les athlètes pouvaient profiter des installations permanentes du centre « Prélude » (où se trouvait la patinoire) : sauna, tables de massage, bains bouillonnants...

Une partie des surfaces restantes était occupée par le sous-centre de presse, ses annexes et le bureau de l'organisation générale des opérations (directeur délégué du site).

on the International Curling Federation to train the referees during special seminars.

He also participated in a unique and highly successful educational project which brought together COJO, the National Education department and the Grand Arc sixth form college, which enabled 25 young technical students (17 to 19 years old) to receive training in refrigeration and air-conditioning and in the different professions concerned with ice maintenance, especially the preparation of the ice surface.

Lastly, the curling manager worked closely with several Official Sponsors: Swiss Timing for the timing and the



© J. P. CLATOT

electronic scoreboard, Bose for the sound system, and other companies concerned in the general maintenance of the amenities and the cleaning

• THE SCHEDULE

The curling manager started his work in the autumn of 1988; he took up his official post in April 1989.

The different projects included in the schedule were approved by the WCF at their annual congresses and during the bi-annual visits of the technical delegates to Albertville and during the test events.

The rink at Pralognan was the first Olympic amenity to be finished, and the first icing took place in June 1990.

The recruitment and training of the specialist Volunteers took place over two and a half years, until November 1991, except for those in charge of surfacing the ice, who first received a basic grounding and then underwent continuous training until the Games.

• INFRASTRUCTURES AND AMENITIES

The ice rink at Pralognan was of normal dimensions (60 m x 30 m). COJO only became involved to ensure that the amenity conformed to regulations concerning curling competitions. The ice surface was completely refurbished to allow four curling rinks to be created.

Certain technical points needed special attention, such as treating the air (dehumidification) and filtering the water, which contained a lot of sand. The lighting had to be modified too, to get better television camera shots.

Un autre bâtiment était relié à la patinoire par une passerelle couverte, dans lequel se trouvaient : deux fois quatre vestiaires pour les athlètes, un espace de détente et de restauration pour les Équipeurs, un hall d'accueil de la famille olympique (transports, accréditations, interprétariat...), un salon VIP (famille olympique), un salon WCF, un bureau et une salle de réunion WCF.

• L'HÉBERGEMENT

Toutes les délégations étaient hébergées à La Grande Cordée, centre de vacances situé à 200 mètres de la patinoire. Plusieurs salles de détente et de réunion étaient disponibles dans le centre.

• LA RESTAURATION

Les horaires de repas étaient adaptés au programme des compétitions et s'intercalaient entre les deux matchs quotidiens.

• L'INFORMATIQUE ET LE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Le COJO opérait sur le système de traitement des résultats, tandis que Swiss Timing, selon des accords fixés avec le COJO et la fédération internationale, s'occupait de l'affichage électronique.

• LA RÉALISATION DES MISSIONS

Le service des sports du COJO devait mener à bien un certain nombre de missions concernant le curling. Toutes ont été réalisées, à commencer par l'admission du curling au programme de démonstration olympique, pour lequel le COJO avait également proposé à la WCF des quotas de participation et un programme de compétitions.

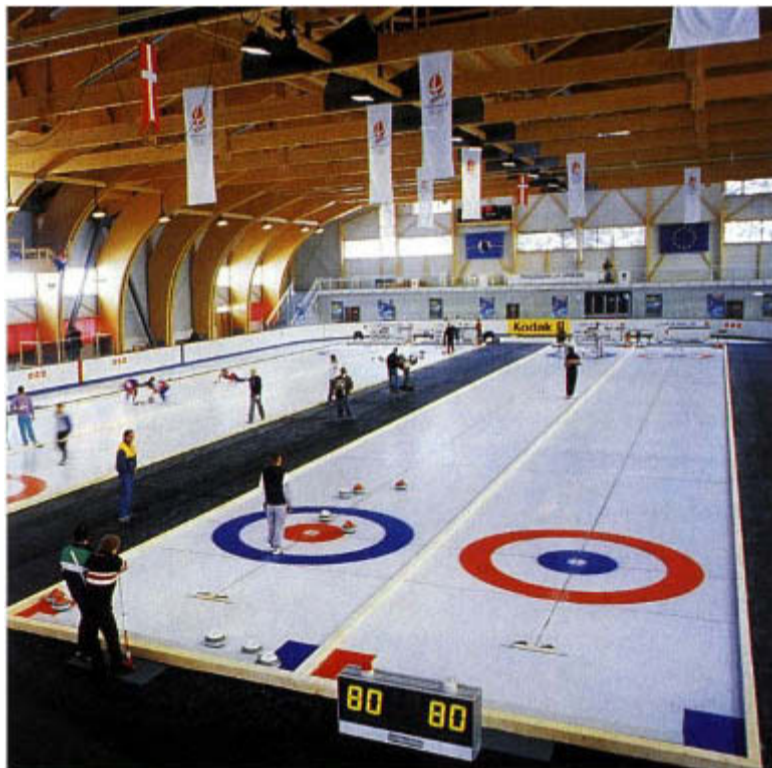
Des équipements neufs, définitifs ou temporaires, ont été construits pour accueillir des compétitions de très haut niveau. Les athlètes ont pu s'entraîner et participer aux épreuves dans de très bonnes conditions, sur des surfaces de glace adaptées au curling et d'une qualité constante.

Le programme horaire des compétitions a pu être intégralement respecté.

En ce qui concerne les Équipeurs, ils étaient en moyenne deux par poste, tous qualifiés, très motivés et disponibles.

L'une des réussites de l'organisation est aussi d'avoir pu former des dirigeants régionaux capables d'assurer l'encadrement et l'animation sportive post-olympique, dans une région où le curling n'était pas pratiqué.

Enfin, il est apparu indispensable pour l'organisation d'avoir un technicien connaissant parfaitement son installation et étant suffisamment expérimenté pour apprécier le rendement de sa surface de glace, ceci afin de permettre au juge-arbitre d'organiser son plan de jeu.



© REGARD

During the Games, the capacity was increased to 2 300 places.

The athletes could take advantage of all the facilities at the Prelude centre (where the rink was): sauna, massage tables, Jacuzzis, etc.

The press sub-centre, its annexes and the venue manager's office (BOGO) were located in part of the remaining area.

Another building was connected to the ice rink by a covered walkway, which contained two sets of four changing rooms for the athletes, a rest and catering area for the Volunteers, a reception hall for members of the Olympic Family (transport, interpreters, accreditation, etc.), a VIP lounge (Olympic Family), an WCF lounge, an office and an WCF meeting room.

• ACCOMMODATION

All the delegations were housed in the Grande Cordée, a holiday centre 200 metres away from the rink.

Several rest and meeting rooms were available in the centre.

• CATERING

The meal times were adapted to suit the competition programme and were normally between the two daily matches.

• DATA PROCESSING AND ELECTRONIC EQUIPMENT

COJO was responsible for processing the results, while Swiss Timing took care of the electronic scoreboard, in agreement with COJO and the IF.

• FULFILMENT OF OBJECTIVES

The COJO sports department had to carry out a number of tasks

concerned with the curling.

They were all successfully completed, starting with the integration of curling into the Olympic programme, for which COJO also proposed to the WCF participation quotas and a competition programme.

New facilities, permanent or temporary, were constructed to stage these top level competitions. The athletes were able to train and compete in Olympic events in excellent conditions, on ice of a consistent quality which was adapted to the needs of curling.

The timetable of the competitions was rigorously followed.

There were, on average, two Volunteers per post, all qualified, highly motivated and amenable.

One of the successful aspects of the organization was having been able to train regional managers to a level of competence where they can now take on the post-Olympic sports management of ice sports in a region where curling did not previously exist.

Lastly, it proved to be indispensable to the organizers to have a technician available who knew the rink well and who was sufficiently experienced to appreciate the state of the ice surface. His presence allowed the judge-referee to organize himself without worrying about these aspects.



LE SITE DE TIGNES : CARACTÉRISTIQUES

Tignes a la particularité d'être la station la plus élevée de l'espace olympique (2 100 mètres d'altitude) et la plus éloignée d'Albertville (80 km). Son domaine skiable qui s'étend sur le glacier de la Grande Motte (au-delà de 3 000 mètres) est praticable toute l'année (du « ski 365 jours par an »). Voisin du domaine de Val-d'Isère, il fait partie de « L'Espace Killy » : 11 000 hectares de pente, 126 pistes (300 km) desservies par 103 remontées mécaniques. Les fondeurs peuvent également emprunter 31 km d'itinéraires balisés.

La capacité d'accueil de Tignes-Val-Claret est de 28 000 lits. Il y a 24 hôtels, dont 1 quatre étoiles et 3 trois étoiles.

• Les épreuves

Bosses : 12 et 13 février.

Ballet (démonstration) : 9 et 10 février.

Saut (démonstration) : 15 et 16 février.

L'ORGANISATION DES SPORTS

• LES ÉPREUVES OLYMPIQUES

ET DE DÉMONSTRATION

Trois épreuves de ski artistique acrobatique se sont déroulées à Tignes : les bossesses hommes et dames (éliminatoires et finales), pour la première fois inscrites au programme officiel des Jeux, et deux épreuves de démonstration hommes et dames : le saut et le ballet (éliminatoires et finales).

Toutes les épreuves de ski artistique acrobatique ont eu lieu la première semaine des Jeux.

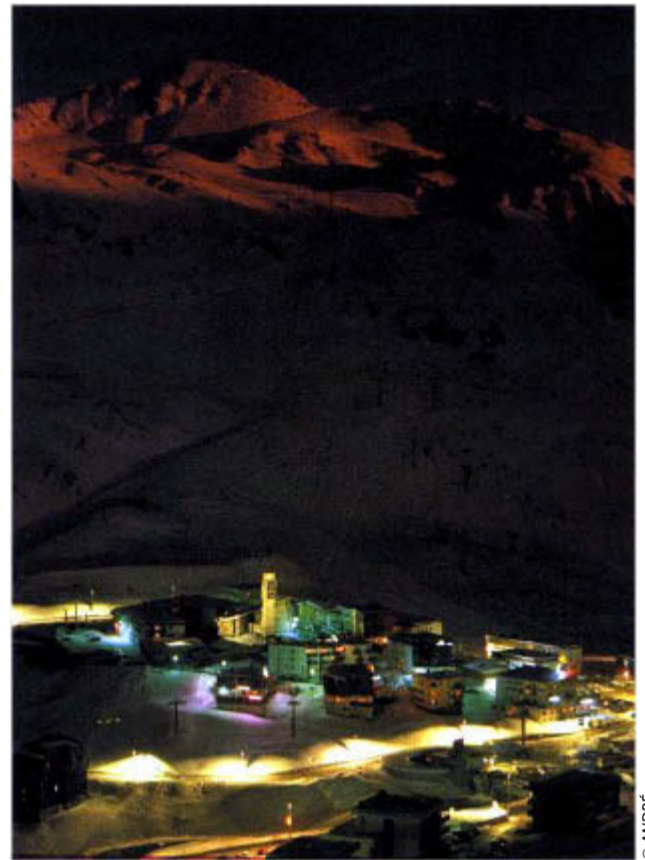
• LA MISSION

Sport de démonstration à Calgary en 1988, le ski artistique est partiellement devenu discipline olympique lors de la commission exécutive du CIO qui s'est tenue à Courchevel en janvier 1989. C'est à cette occasion que le CIO a décidé d'intégrer officiellement l'épreuve de bossesses au programme olympique, le saut et le ballet restant épreuves de démonstration.

Malgré cette différence de statuts, le COJO s'était fixé pour objectif d'organiser les trois disciplines avec le même niveau de prestation et de qualité pour les athlètes, les officiels, les médias et les spectateurs, tout en respectant les règles sportives de la Fédération internationale de ski (FIS).



Tignes



© ANDRÉ

TIGNES: CHARACTERISTICS

Tignes has the privilege of being the highest Olympic resort at 2,100 metres, and the furthest away from Albertville. Its ski area stretches up to the glacier of La Grande Motte (above 3,000 metres) and can be used all year round ('ski 365 days a year' is Tignes' motto). It is next to the Val d'Isère ski area and together they form the 'Espace Killy': 11,000 hectares of slopes, 126 runs (300 km) and 103 ski lifts. There are also 31 km of marked trails for the cross-country lover. The Tignes-Val Claret resort has a capacity of 28,000 beds. There are 24 hotels, including one 4 star and three 3 star.

• The events

Moguls: 12 and 13 February.

Ballet (demonstration): 9 and 10 February.

Aerials (demonstration): 15 and 16 February.

ORGANIZATION OF THE SPORTS

• THE OLYMPIC AND DEMONSTRATION SPORTS

Three freestyle skiing events took place at Tignes: the men's and women's moguls (heats and finals), for the first time on the official Olympic programme, and two demonstration events for men and women, aerials and ballet (heats and finals for each event).

All the freestyle events took place in the first week of the Games.

• THE TASK

Freestyle skiing was a demonstration event at Calgary in 1988, and it was partially accepted as an Olympic discipline at the IOC Executive Commission which was held at Courchevel in January 1989. The IOC decided at that time to officially accept the mogul event as an Olympic sport, with the aerials and ballet remaining demonstration events.

Despite this difference in status, COJO was determined to stage all three events with the same standard of organization for the athletes, the officials, the media and the spectators, while still respecting the regulations of the International Ski Federation (FIS).

From a sporting point of view, the best possible freestyle competitions had to be organized, despite the constraints and demands imposed by the Olympic event.

• RESPONSIBILITIES

The venue manager appointed by COJO at Tignes was normally the director of the sports club. He worked closely with the sports manager at Tignes. Through his duties at the sports club,



© COJO / ALBERTVILLE



Sur le plan sportif, il s'agissait d'organiser les meilleures épreuves de ski artistique, en fonction des contraintes et des exigences de chaque catégorie d'intervenant olympique.

• **CHAMPS ET LIMITES DES RESPONSABILITÉS**

Le directeur du site de Tignes, nommé par le COJO, était en temps normal directeur du Club des sports. Il travaillait en étroite collaboration avec le directeur sport à Tignes. De par ses fonctions au sein du Club des sports, il était le mieux à même de gérer l'organisation sport sur le site.

Cette situation a conduit le directeur du ski artistique à collaborer avec le coordinateur de la direction des sports du COJO. De ce fait, il n'avait pas une liberté totale de décision en matière d'organisation dans la phase préolympique. Tous les choix en matière de politique sportive, de budget, de formation et de relations avec la FIS ainsi qu'avec la Fédération française de ski (FFS) étaient faits ou validés par le coordinateur des sports. Celui-ci était également en relation constante avec le responsable du sport sur le site, de manière à ce que le transfert des responsabilités se fasse au mieux, de la phase de préparation à la phase opérationnelle.

Pendant les Jeux, le directeur sport sur le site avait la responsabilité totale de l'organisation, du management des Équipeurs et du bon déroulement des épreuves de ski artistique. Le coordinateur des sports ne devait logiquement intervenir que pour régler des problèmes dont la responsabilité décisionnelle incombait au PC opérationnel des Jeux.

• **LES SPÉCIFICITÉS DE LA MISSION**

Sur le plan de l'aménagement, il a d'abord été nécessaire d'étudier une nouvelle implantation pour les stades de compétition, les anciens, situés sur le site de Tovière, étant dans une zone trop exigüe, peu pratique d'accès et qui ne répondait plus totalement aux normes de la FIS.

L'idée première était de réaliser les trois stades (bosses, ballet et saut), aux caractéristiques très différentes, dans une même zone afin que les trois aires d'arrivée se situent au même niveau, très rapprochées les unes des autres.

Les interfaces liées à la mission

Pour mener à bien sa mission d'organisation, le directeur du ski artistique a pu travailler en collaboration avec les autres directions du COJO, ainsi qu'avec différents organismes externes.

Relations externes

En ce qui concerne la télévision, le directeur du ski artistique a collaboré à la fois avec le service des media du COJO et avec l'ORTO afin d'établir le calendrier horaire des épreuves de ski artistique.

he was in the best position to organize the sports at the venue. This situation led the freestyle skiing director, for his part, to collaborate closely with the COJO sports coordinator from the sports department. This meant that he did not have complete

freedom of decision on organizational matters during the pre-Olympic phase. All decisions relating to sports policies, budget, training and relations with the FIS or with the FFS (French Ski Federation) were taken or approved by the COJO sports coordinator. The latter was in constant contact with the venue sports manager so that the transfer of responsibility from the preparatory phase to the operational phase could take place as smoothly as possible.

During the Games, the sports manager had total responsibility for all aspects of the organization, the management of the Volunteers and running the freestyle skiing events. The sports coordinator, under normal circumstances, only had to be involved in case of problems arising which concerned the operational headquarters for the Games.

• **SPECIFIC ASPECTS OF THE TASK**

From the point of view of developing the venue, it was first of all necessary to study a new location for the competition stadiums, as the old ones, at La Tovière, were too difficult to get to, too steep and did not really conform to FIS regulations.

The first idea was to create three stadiums, for moguls, ballet and aerials, which have very different specifications, in the same

area, with the three finish areas close together on the same level.

Interfaces involved in the task

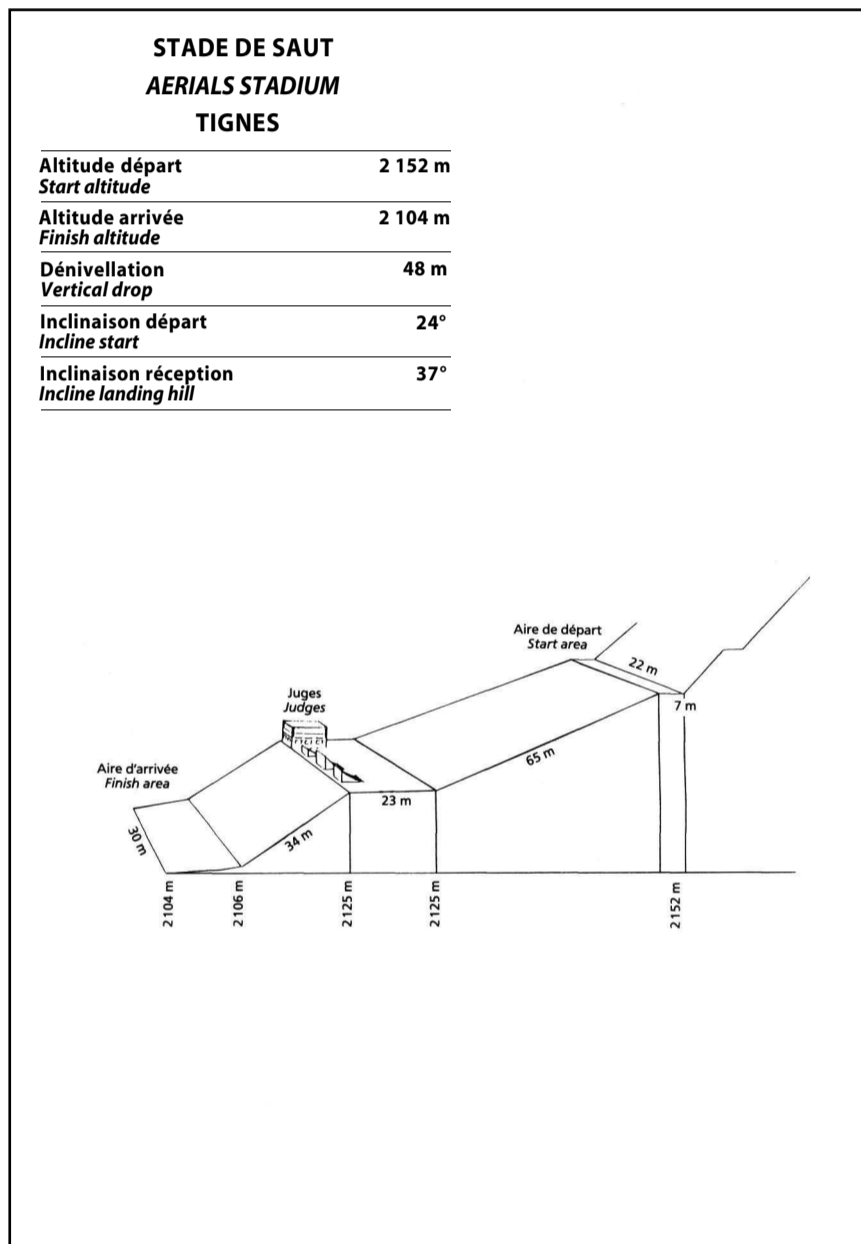
In order to successfully carry out his organizational task, the freestyle skiing manager worked closely with other COJO departments as well as with outside agents.

External relations

For television broadcasts, the freestyle skiing manager collaborated with both the media department of COJO and ORTO in order to draw up a timetable for the freestyle competitions.

Another aspect of this collaboration was fixing the zones and barriers at the start and finish areas so that the media could work under the best possible conditions without interfering with the movements or preparations of the athletes. The sound system in the competition areas had to be very loud. Unlike other events on the Olympic programme, except figure skating, music is an integral part of freestyle competitions, and so it was not possible to cut the background music during the athletes' performances.

Frequent meetings between Bose, who were in charge of the sound systems, and the COJO sports department were held to



Autre aspect de la collaboration : la mise en place du zonage et du barriérage des raquettes d'arrivée et de départ devait permettre aux media d'effectuer leur travail dans les meilleures conditions, sans gêner le cheminement et la préparation des athlètes. De plus, la sonorisation sur les aires de compétition devrait être prépondérante : la musique fait partie intégrante des compétitions de ski artistique et il n'était donc pas possible de couper le son d'ambiance durant l'évolution des athlètes.

De fréquentes réunions de travail entre la société Bose, chargée de la sonorisation sur les sites, et la direction des sports du COJO ont été organisées afin de prendre en compte toutes les contraintes liées à la sonorisation spécifique des stades. La couverture sonore des stades de Tignes a été exemplaire et a donné toute satisfaction aux athlètes et aux spectateurs, en perturbant le moins possible la télévision.

Le directeur du ski artistique a également travaillé en collaboration avec les responsables de la société Swiss-Timing, chronométreur officiel des Jeux, afin de définir les programmes de chronométrage et de notation électronique en interface avec le service informatique du COJO.

Il fallait notamment définir la précision du chronométrage, la mise en page des tableaux d'affichage électronique, etc.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

• LES RESSOURCES HUMAINES

L'estimation des besoins en Équippers pour l'organisation des épreuves de ski artistique a commencé au printemps 1988, parallèlement à celle de l'ensemble des besoins de la direction des sports.

Bien que validés au printemps 1989, ces besoins ont été affinés de mois en mois en fonction des spécificités du site de Tignes, de son organisation sportive et des contraintes liées à la politique générale des Équippers du COJO.

Ensuite, pendant la phase de recrutement, les effectifs disponibles sur la station de Tignes ont été évalués. Une étude a été menée en collaboration avec le Club des sports de Tignes et le service des pistes de la station.

Des réunions d'information, ne concernant pas uniquement le domaine des sports, ont régulièrement eu lieu sur le site. La première réunion spécifique au sport s'est déroulée le 11 juillet 1989, à Tignes, et avait pour but d'informer les Équippers potentiels de Tignes.

Les deux phases se sont finalement prolongées jusqu'aux Jeux car les affectations des Équippers ont parfois été modifiées en fonction des compétences et des motivations de chacun, mais aussi des désistements de certains.

discuss the different problems concerning the special sound systems for each area. The sound coverage in the stadiums at Tignes was exemplary and proved satisfactory for the athletes and spectators, without disturbing the television companies too much.

The freestyle manager also worked closely with Swiss Timing, who were officially in charge of timing for the Games, in order to define the timing and electronic scoring programmes in interface with the COJO data processing department.

What particularly had to be discussed was the accuracy of the timing, and then the lay-out of the electronic scoreboard.

RESOURCES

• HUMAN RESOURCES

A needs assessment for the Volunteers to help organize the freestyle events began in the autumn of 1988, at the same time as for most of the other venues.

Although they were approved in spring 1989, these needs were refined monthly to meet the specific requirements of the venue, its sports organization and the conditions prevailing in general COJO policies regarding Volunteers.

Next, during the recruitment phase, the number of personnel available from the resort of Tignes was assessed. A study was carried out with the sports club and the piste maintenance service at the resort.

Meetings were held regularly at the resort, not all of them concerning sport. The first specific sports meeting was held on 11 July at Tignes and its main purpose was to contact potential Volunteers from Tignes.

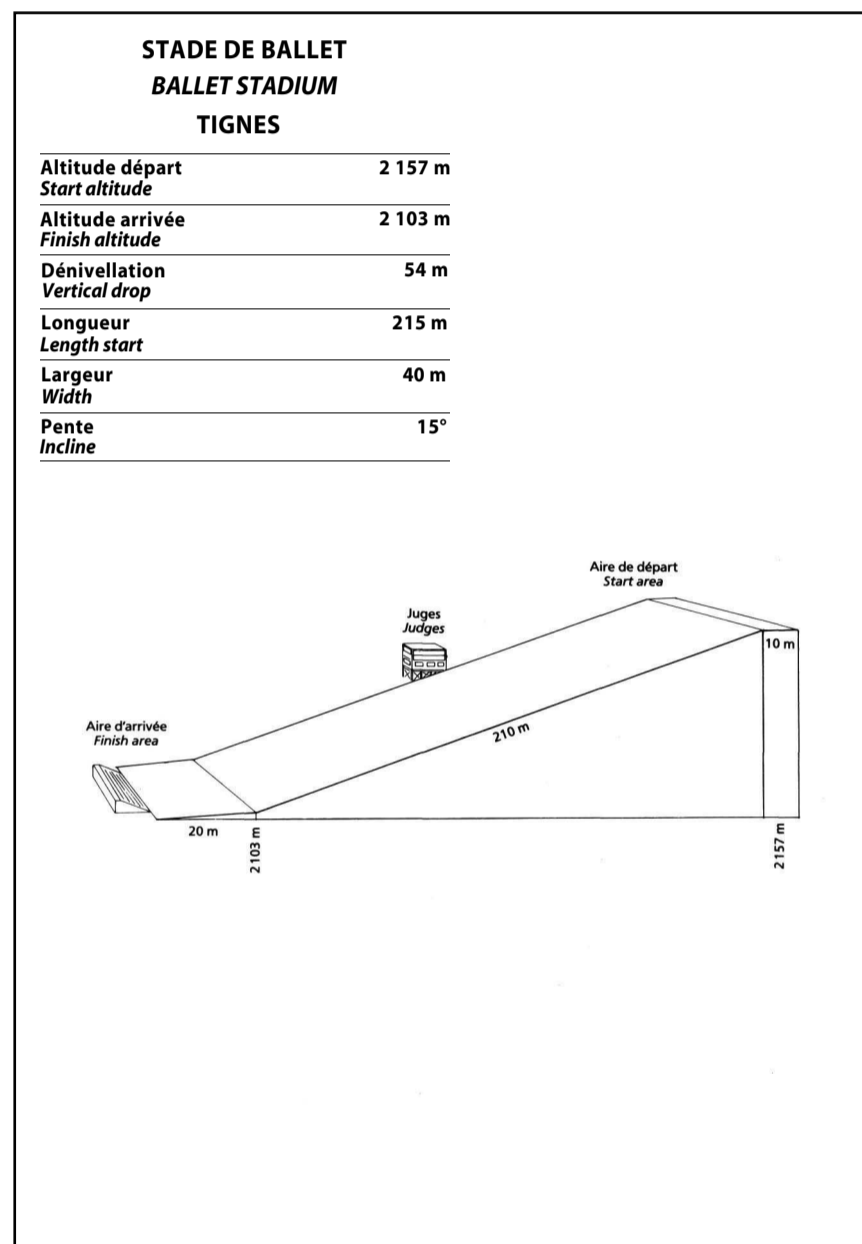
The two phases were extended as far as the Games themselves, as the assignments of the Volunteers were occasionally modified depending on their qualifications and desires, but also because some of them dropped out.

The sports Volunteers were recruited and assigned, and then had to be brought together for additional training, either on the general running of the Games or on the specific organization of the freestyle skiing. The training also aimed to increase their enthusiasm.

During the Games, the sports team was composed of 94 Volunteers. 76 of these were from Tignes (80%), seven were from the FFS and eleven others came from different regions of France.

Twenty soldiers must be added to this number of Volunteers; their assistance was greatly appreciated in the competition areas, as was that of the two technicians from Swiss Timing, the three technicians from Bose and the meteorologist from Météo France. The FFS chose twelve forerunners for the three events.

The division of the Volunteers by the function they were to have varied according to the competition, but the 94 Volunteers filled 107 posts covering 36 different functions.





Les Équipers sport recrutés et affectés devaient ensuite être rassemblés pour suivre des formations complémentaires, soit sur le fonctionnement général des Jeux, soit sur l'organisation spécifique du ski artistique. Les formations devaient aussi développer leur motivation.

Pendant les Jeux, l'équipe des sports comprenait 94 Équipers (76 étaient de Tignes, 7 issus de la FFS et 11 d'autres régions de France).

Il faut ajouter 20 militaires dont l'assistance fut tout particulièrement appréciée sur les aires de compétition, ainsi que 2 techniciens de Swiss-Timing, 3 techniciens de Bose et 1 météorologue de Météo France. La FFS a sélectionné 12 ouvreurs pour les trois épreuves.

La répartition par fonction variait selon l'épreuve, mais les 94 Équipers ont assuré 107 postes pour 36 fonctions différentes.

• **L'HÉBERGEMENT ET LA RESTAURATION**

Les délégations étaient hébergées dans les appartements de la résidence du Chalet-Club, face aux stades de compétitions (deux personnes par appartement). Elles prenaient leurs repas au restaurant du Chalet-Club. Les repas froids ou chauds étaient prévus 24 heures à l'avance.

Ce fonctionnement avait déjà été adopté lors de l'épreuve test et il était sensiblement le même lors des coupes du monde à Tignes.

Les séjours des délégations étaient vendus au COJO sur la base de semaines non fractionnables, du samedi au samedi. La totalité de l'hébergement a donc dû être réservée pendant 21 jours, bien que la plupart des athlètes aient prévu de rester moins longtemps. Les délégations ne souhaitant pas payer 21 jours d'hébergement pour leurs athlètes en démonstration ont eu la possibilité de s'héberger par leurs propres moyens et de prendre les repas au Chalet-Club.

• **LES CÉRÉMONIES DE REMISES DE MÉDAILLES**

Trois cérémonies de remise de médailles ont eu lieu à 19 heures, près du centre de la station (en dehors du périmètre sportif). 50 Équipers de divers services ont été mobilisés à chaque occasion.

Ces cérémonies se sont déroulées dans un grand climat de fête.

• **L'INFORMATIQUE ET LE CHRONOMÉTRAGE**

Les besoins des sports ont été établis très précisément auprès du service informatique du COJO, qui a parfaitement rempli les différentes missions : le tirage au sort électronique des ordres de départ pour les phases éliminatoires, la diffusion des listes de départ lors de la réunion des chefs d'équipes et dans la raquette d'arrivée, la diffusion des résultats intermédiaires, officieux et officiels, et la

• **ACCOMMODATION AND CATERING**

The delegations were accommodated in apartments (two per apartment) in the Chalet Club residential block, opposite the competition stadiums. They ate in the restaurant of the Chalet Club. Hot or cold meals were ordered 24 hours in advance.

This arrangement had already been tried for the test events and was virtually the same as for the world cup competitions at Tignes.

The delegations' accommodation was sold to COJO on a week-by-week basis, from Saturday to Saturday. The length of stay was, therefore, 21 days, even though most of the athletes left before that time. Delegations who did not want to pay for 21 days accommodation for their athletes in the demonstration events could arrange accommodation themselves and eat in the Chalet Club.

• **THE MEDAL CEREMONIES**

Three medal ceremonies took place at 7 pm in the centre of the resort, outside the sports perimeter. 50 Volunteers from different sections were on duty each time. These ceremonies took place in a party atmosphere.

• **DATA PROCESSING AND TIMING**

The requirements of the sports department had been made perfectly clear to the COJO data processing department, who responded equally perfectly in their various tasks: electronic draw for the starting order in the heats, distribution of start lists during team leaders' meetings and in the finish area, distribution of intermediate results, official and unofficial, and the produc-

tion of formal results lists after the last competition.

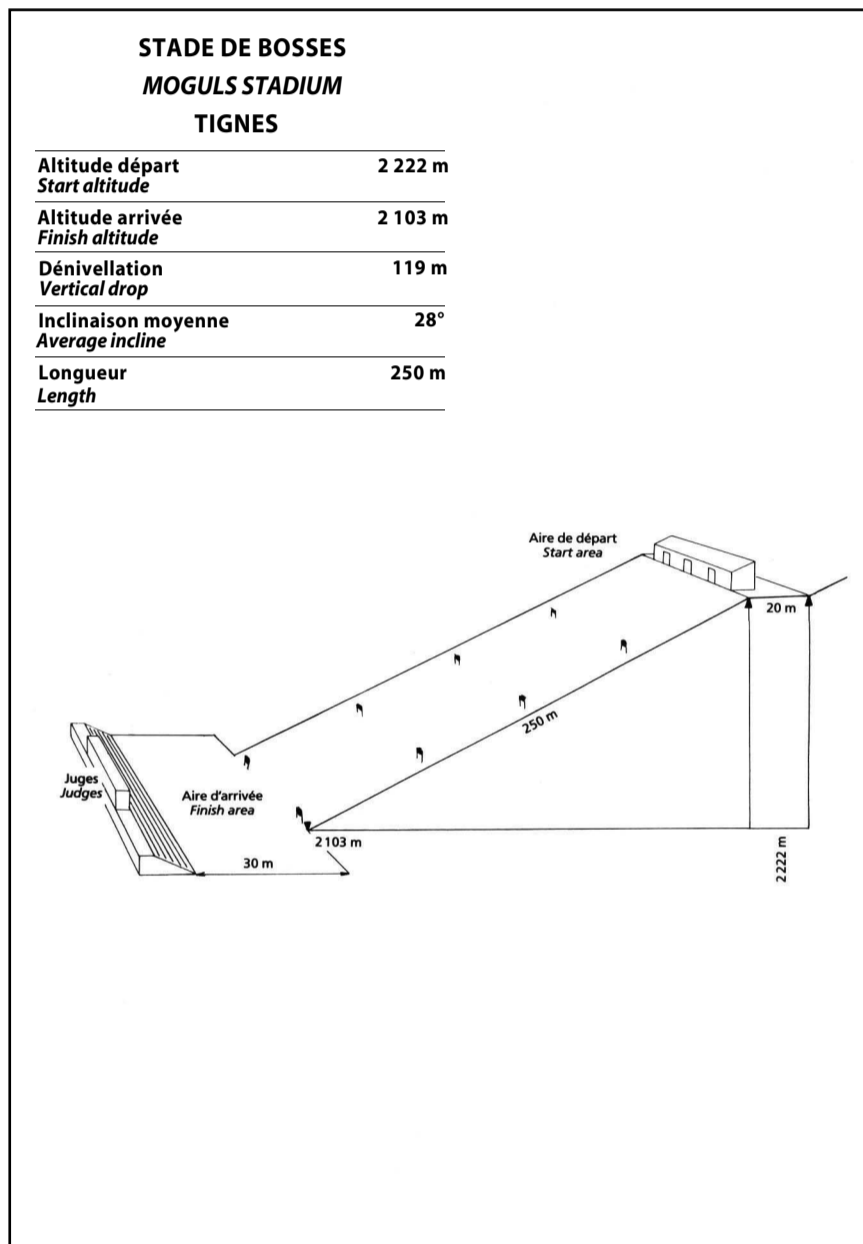
The timing and the electronic marking system worked satisfactorily.

• **THE COMPETITION**

The competition timetable was followed rigorously despite the difficult weather conditions, especially for the moguls final. The forecasts from Météo France were always reliable and accurate, and allowed the organizers to react accordingly. The programme was only changed during the heats for the aerials, where two men's groups had been planned, but with the participation quotas, there were not enough competitors. Only one men's group and one women's group were formed to compete in the last stages of the competition. The timetable for these last stages also depended on the number of entries.

• **OBSERVATIONS**

Although the ballet and the aerials did not have the same status, COJO stuck to the task of organizing them with the same degree of respect as the Olympic events. In retrospect, the organization of the freestyle events in the general programme of the



production du protocole des résultats après la dernière compétition. Le chronométrage et le système de notation électronique ont donné toute satisfaction.

• LA COMPÉTITION

Le calendrier de compétition a été respecté scrupuleusement malgré des conditions atmosphériques aléatoires, notamment lors de la finale des bosses. Mais les prévisions de Météo France, toujours très précises et fiables, ont permis à l'organisation de réagir en conséquence. Le programme a seulement été modifié en phase éliminatoire de la compétition de saut où était prévu de constituer deux groupes pour les hommes, mais avec les quotas de participation, le nombre d'athlètes participant était inférieur aux prévisions. Un seul groupe hommes et un groupe dames ont été constitués et ont pris le départ aux horaires de fin de compétition. Les horaires de fin de compétition dépendaient également du nombre d'athlètes inscrits.

• REMARQUES

Bien que les bosses, le ballet et le saut n'aient pas eu le même statut, le COJO s'est toujours efforcé d'organiser les épreuves de démonstration avec le même sérieux que les épreuves olympiques.

Le bilan de l'organisation de ces épreuves de ski artistique dans le programme général des Jeux est globalement positif. Toute la famille du ski artistique avait à cœur de mettre en valeur son sport : le comportement des athlètes et de l'ensemble des délégations a été remarquable.

Sur le plan sportif, malgré une météorologie défavorable en fin de première semaine, le résultat est également positif. L'organisation sportive a prouvé son efficacité en maintenant constamment les stades en parfait état. L'ensemble de la prestation a été conforme aux souhaits des athlètes et des autres membres des délégations.

Il faut souligner certains points positifs de l'organisation : la très bonne coordination entre les officiels de la FIS et les responsables du COJO, la capacité des Équipiers à faire face et à s'adapter aux modifications de programme, la préparation très satisfaisante des stades de compétition. La prestation offerte aux athlètes et en général aux membres des délégations a été remarquable, ainsi que la qualité des images produites par la télévision.

Quant aux points négatifs, l'analyse de l'organisation a fait apparaître que le travail des fonctions de coordinateur des sports du COJO et de directeur du ski artistique a parfois entraîné des flottements en matière de responsabilité et de partage des tâches avec le directeur sport du site. Celui-ci ayant en plus la direction des épreuves de bosses, il lui était parfois difficile de faire appliquer des directives du COJO sans en être partie prenante.

Par ailleurs, malgré la présence d'interprètes lors des réunions avec les chefs d'équipes, il est apparu important de parler couramment anglais.



© ALLSPORT / VANDYSTADT / P. RONDEAU



© ZOOM

Games was, on the whole, fine. The whole freestyle family were intent on showing their sport in its best light: the behaviour of the athletes and all the delegations was remarkable.

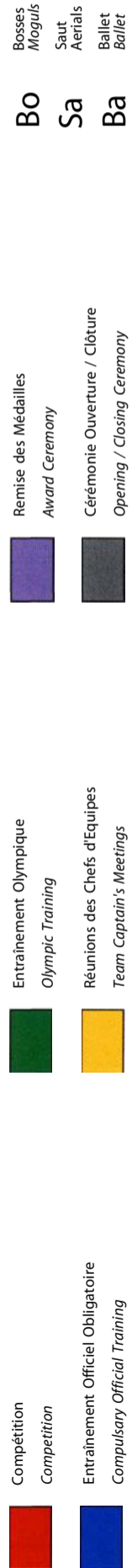
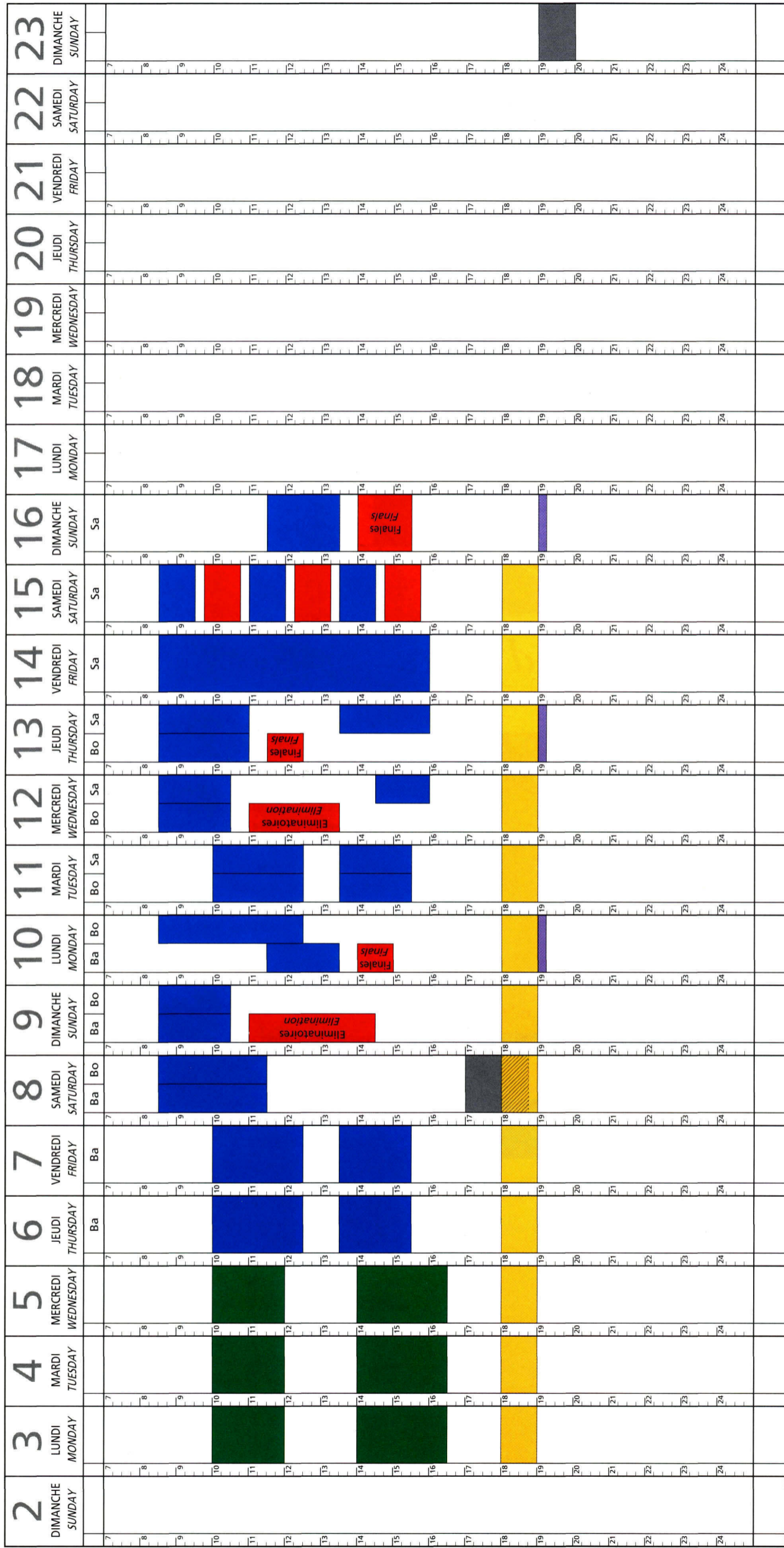
On a sporting level, despite the unfavourable weather conditions at the end of the first week, the result was positive. The sports organizers proved their worth by keeping the stadiums in perfect condition, whatever the weather. The whole contribution was in keeping with the wishes of the athletes and other members of the delegations.

Certain points in the organization do, however, stand out: the excellent understanding between the FIS and COJO officials, the ability of the Volunteers to handle programme changes and the extremely good preparation of the competition courses. The facilities offered to the athletes and the delegations in general were excellent, as were the television images from the venue.

There were a few negative points. An analysis of the organization showed that the work of the COJO sports coordinator and the freestyle skiing manager occasionally left grey areas of responsibility, which meant bringing in the venue sports manager. As he also had to

organize the moguls competition, it was sometimes difficult for him to apply COJO directives without being a little prejudiced.

Another thing is that it was obvious that one had to speak English fluently, despite the presence of interpreters at the team leaders' meetings, in order to maintain some authority in discussions.



LE SITE DE VAL-D'ISÈRE : CARACTÉRISTIQUES

Dès le projet de candidature d'Albertville et de la Savoie aux Jeux olympiques d'hiver, le site de Val-d'Isère avait été retenu pour accueillir les épreuves masculines de ski alpin. Par la suite, l'épreuve de slalom, dernière épreuve du calendrier olympique, a été attribuée aux Menuires.

Val-d'Isère est l'une des plus anciennes stations de ski françaises. Elle compte actuellement 25 000 lits résidentiels et hôteliers (39 hôtels dont quatre quatre étoiles et quinze trois étoiles). Son domaine skiable, l'un des plus vastes en France, jouxte celui de la station de ski voisine de Tignes. Baptisé « L'Espace Killy », il est équipé d'un réseau de 103 remontées mécaniques desservant 126 pistes (300 km) sur 11 000 hectares. Son réseau de pistes de ski de fond offre 31 km d'itinéraires.

- **Les épreuves**

Ski alpin hommes : 9, 10, 11, 16 et 18 février.

L'ORGANISATION DES SPORTS

- **LES ÉPREUVES OLYMPIQUES**

Quatre épreuves masculines de ski alpin se sont déroulées à Val-d'Isère, sur la Face de Belvedere. Il s'agissait de la descente, du super-G, du géant et des épreuves du combiné descente et slalom.

- **LES RESPONSABILITÉS**

Les limites des responsabilités ont été très claires avec les délégations et athlètes, Val-d'Isère ayant une grande expérience d'organisateur d'épreuves sportives internationales, mais cela a été plus délicat à définir dans le fonctionnement général du site.

Outre le niveau d'entente personnelle des interlocuteurs, il a été bénéfique d'établir des procédures et des



Val-d'Isère



mises en situation définissant les limites d'intervention de chacun sur son site, les types et ordres de relations à établir avec les fonctions centralisées. Les interfaces étaient très nombreuses

CHARACTERISTICS OF THE VENUE OF VAL-D'ISÈRE

From the beginning of Albertville's bid for the Winter Olympic Games, the resort of Val-d'Isère had been chosen to host the men's downhill skiing events. In the end, the slalom, the last event in the Olympic calendar, was given to Les Menuires.

Val-d'Isère is one of the best-established ski resorts in France. At the present time it has 25,000 residential and hotel beds (39 hotels, three 4-star and fifteen 3-star). Its ski area, one of the largest in France, is linked to that of the neighbouring resort, Tignes. Known as the Espace Killy, it has 103 ski lifts for 126 runs (300 km). It also has 31 km of Nordic tracks.

- **The events**

Men's alpine skiing: 9, 10, 11, 16 and 18 February.

THE SPORTS ORGANIZATION

- **THE OLYMPIC EVENTS**

Four men's downhill skiing events took place at Val-d'Isère, on the Belvedere Face: the downhill, the super-G, the giant slalom, and the downhill and slalom legs of the combined.

- **RESPONSIBILITIES**

As far as the delegations and athletes were concerned, the extent of responsibility was quickly understood, as Val-d'Isère has long been a site for international sporting events. It was more difficult to determine, however, for the general working structure of the venue.

Over and above the general level of understanding between the organizers, it proved to be a good idea to establish procedures and situations which would define each person's responsibilities at the venue and the nature of the relations to be maintained with the central authorities. The interfaces were extremely numerous and only if they were fully respected could a clear chain of command be created, with efficient exchange of information.

Relations with the other institutional organizations at the venue were the subject of contractual agreements and contact with them was almost permanent.

During the period immediately prior to the Games, the sports and venue management departments worked as a team, publishing leaflets and holding meetings.

- **HUMAN RESOURCES**

The staff working on the organization of the downhill skiing



et seul un respect strict de celles-là a permis d'établir des chaînes d'informations et de commandements clairs. Les relations avec les autres organismes institutionnels du site ont fait l'objet d'accords contractuels accompagnés d'un contact quasi permanent.

Le dernier trimestre précédant les Jeux, les fonctions d'organisation sports et sites ont été regroupées sur une même base de travail (documents et réunions communs).

• **LES RESSOURCES HUMAINES**

Le personnel travaillant à l'organisation des équipes de ski alpin appartenait à des milieux socioprofessionnels très différents. Un point commun très important : ils étaient tous des professionnels du ski et de l'organisation d'épreuves sportives. Ils provenaient des écoles de ski (moniteurs), du service des pistes (pisteurs et chauffeurs), de la Fédération française de ski (officiels), de l'École nationale de ski et d'alpinisme (professeurs) et de l'armée (chasseurs alpins).

Des sociétés prestataires ont apporté leur aide dans deux domaines précis : la préparation des pistes et la fourniture de matériel de piste et de maintenance.

Les effectifs de l'organisation des sports pour Val-d'Isère étaient les suivants :

- École de ski : 40 ;
- Club Méditerranée : 40 ;
- UCPA : 18 ;
- École nationale de ski et d'alpinisme : 11 ;
- Service des pistes : 26 ;
- Fédération française de ski : 80 ;
- Armée : 30 à 90.

Pendant les Jeux, 30 personnes de l'Armée étaient affectées au travail « piste ». Une section était affectée à l'entraînement, une autre section à la télévision.

Les effectifs ont augmenté régulièrement à partir du 6 janvier 1992, sachant que l'objectif de travail de l'équipe de Val-d'Isère était de fournir une piste prête à l'entraînement pour le 27 janvier 1992.

Pour les Menuires, qui n'organisaient qu'une seule épreuve, les effectifs ont été recrutés directement dans la station. Au total, 151 personnes ont travaillé pour l'organisation des sports aux Menuires.

Fonctions et répartitions des tâches

La direction générale des épreuves comptait deux personnes (un responsable et son adjoint). Le directeur d'épreuve et le chef de piste avaient deux équipes avec eux : l'une comprenant un directeur et un chef de piste, responsables des descentes et super G, l'autre comprenant aussi un directeur et un chef de piste, responsables du slalom combiné et du géant. Les directeurs d'épreuves étaient tous les deux délégués techniques FIS, et les chefs de pistes, issus du service des pistes de Val-d'Isère, possédaient une

came from very different socio-professional backgrounds. They did have one point in common, though: they were all professionals either in skiing or in the organization of sporting events. They came from the Ski schools, the course maintenance services

(ski patrol and drivers), the French Ski Federation (officials), the Ecole National de Ski et d'Alpinisme (ENSA - teachers) and the army (Alpine Corps).

Contributing companies provided aid in two specific areas: for the preparation of the ski runs and for the provision of maintenance equipment.

Numbers for the organization of sports at Val-d'Isère:

- Ski School: 40
- Club Méditerranée: 40
- UCPA: 18
- ENSA: 11
- Course maintenance service: 26
- French Ski Federation: 80
- Army: 30 to 90 (during the Games, 30 soldiers were detailed to work on the ski runs, another group was detailed to training and a third to television).

The numbers increased from 6 January 1992 as the primary objective of the work group at Val-d'Isère was to prepare a run ready for training on 27 January.

The personnel for Les Menuires was recruited from the resort, as it was only hosting one event. In all, 151 people worked on the organization of the sports in Les Menuires.

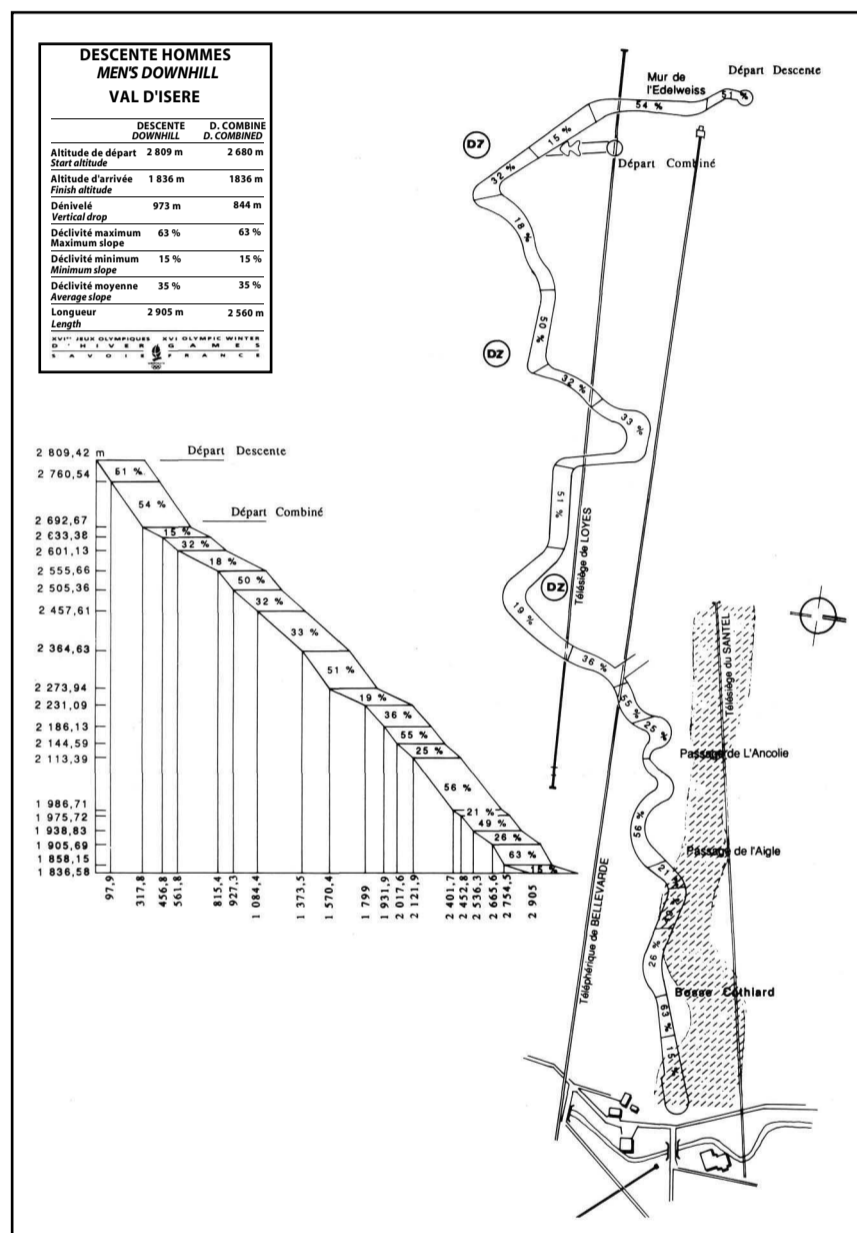
Allocation of duties

Within the sports organization, general race administration was the responsibility of two men. The Race director and the course director were backed up

by two teams, one made up of a race manager and a course manager for the downhill and the super-G, the other of a race manager and a course manager for the combined and giant slaloms. The Race officials were both FIS technical delegates, and the course officials, from the course maintenance department at Val-d'Isère, knew the terrain intimately. In case of problems, these teams were interchangeable.

One of the most important organizational points was the preparation and maintenance of the course. In order to guarantee efficiency in this area, the course was divided into sectors. According to the length or vertical drop of the sector, between three and seven people were responsible for its maintenance. It was supervised by a Head of Sector. Throughout the whole of the competition, both the training and the race, the same team remained in its sector. It was supported by a team of ski instructors who smoothed out the course.

The teams were positioned along the course depending on the placing of the ski lifts. For the downhill in particular, a maintenance team was on hand to repair the safety nets and the protective covers.



grande connaissance du terrain. En cas de problème, ces équipes étaient interchangeables.

L'un des points les plus importants de l'organisation a été la préparation et l'entretien de la piste. Afin d'être performantes sur la préparation et l'entretien, les pistes ont été découpées en secteurs fixes. En fonction de l'importance du secteur (longueur et dénivelé), l'équipe était composée de trois à sept personnes. Elle était dirigée par un chef de secteur. Pendant toute la durée de la compétition (entraînements et courses), la même équipe restait en place sur son secteur. Elle était complétée par une équipe de lissage. Ce travail était assuré par des moniteurs de l'école de ski.

Les équipes étaient positionnées le long de la piste en fonction de l'emplacement des remontées mécaniques. Pour la descente, une équipe de maintenance était prête à intervenir au niveau des filets de haute sécurité et des bâches de protection en particulier.

Le secours sur piste (athlètes et spectateurs) a été assuré par les pisteurs-secouristes professionnels de la station, qui avaient une double mission : aide à la préparation des pistes d'une part, et secours d'autre part. Une demi-heure avant le démarrage d'un entraînement ou d'une compétition, ils rejoignaient leurs postes de secours.

Le personnel était encadré par des médecins, le service médical ayant été chargé de compléter la formation de ces secouristes ainsi que de les informer. En ce qui concerne le contrôle d'accès, les Équipeurs du service des sports affectés à cette tâche étaient des personnes connaissant bien le milieu du ski et du sport en général.

Le management

La direction des épreuves a assuré toute la mise en place des structures de l'organisation, humaines et logistiques. Dans ce cadre, les différents responsables de fonctions devaient pouvoir appliquer des décisions prises pendant les compétitions, ce qui a obligé la direction à multiplier les informations et les formations des cadres. Mais, si la communication était aisée, la réception et l'intégration de cette masse d'informations a été trop souvent superficielle. Pendant les Jeux, la direction des épreuves supervisait les responsables de fonction et était en relation avec la FIS, le jury, la direction du site et le PC des opérations.

Le schéma des relations et des prises de décisions entre les différentes parties a été élaboré au cours de tests qui ont permis la mise au point de procédures devenues autant de réflexes en phase opérationnelle.

Pendant toute la phase de préparation (janvier 1991), une réunion de travail avait lieu chaque soir afin de définir le travail du lendemain, les priorités et les grands axes. L'ensemble des responsables sports et sites assistait à ces réunions.

Dès le premier entraînement, ces réunions ont été scindées en deux parties : le *debriefing* sport à la fin de l'entraînement et le *debriefing* site en fin de journée. En cas de nécessité, les réactions pouvaient donc être très rapides. Le matin, une répartition du personnel était effectuée selon les tâches à accomplir.

L'organisation des Équipeurs sports sur le site était assurée par l'adjoint du directeur des épreuves.

Emergencies on the course (athletes or spectators) were handled by the professional rescue patrol from the resort. They fulfilled a double function: preparation of the course, firstly, and then rescue. Half an hour before the start of the race, or of a training run, they took up their rescue posts.

The personnel was supervised by doctors who were in charge of completing the training of the rescue patrol.

Access control was handled by Volunteers from the sports department who were well acquainted with the skiing world and the resort.

The management

Race management was responsible for setting up all the logistical and human organizational structures. In this context, the various activity managers had to be able to put into practice the decisions taken during the competitions, which meant that the management had to increase information and the training of its administrative staff. However, if communication was easy, the reception and assimilation of such a mass of detail was all too often superficial. During the Games, race management supervised the activity managers and kept in contact with the FIS, the jury, venue management and the operations centre.

The guidelines for the relations and decision-making between the various parties were drawn up during the test events, which allowed any problems to be solved and the procedures to become second nature by the time the Games started.

During the whole of the preparation phase, in January, a meeting was held every evening to decide on the work for the following day, the priorities and the overall plans. All the sports and venue Managers attended these meetings.

From the first training session, these meetings were divided into two parts: a sports debriefing after the training and a venue debriefing at the end of the day. If necessary, reactions to problems could be very rapid. In the morning, the staff were allocated to the jobs to be done.

The organization of the sports Volunteers at the venue was the job of the Assistant Race director.

• THE FORERUNNERS AND THE JURIES

The forerunners were chosen by the French Ski Federation. They were athletes who had not been selected for the Games. They were accredited and accommodated by COJO. The number of forerunners complied with FIS requirements (6 to 8 for the downhill) in order to avoid drawing forerunners from the last group.

The technical delegate and the members of the jury, had, on the whole, already worked with COJO during the different test events. The opportunity to acquire this prior knowledge is very important.

The members of the jury had seen the courses during the summer and so had been able to authorise the different work that had to be done. They were accommodated near the site of the competition. The jury committee was incorporated into the



© ALLSPORT/VANDYSTADT



• **LES OUVEREURS ET LE JURY**

Les ouvreurs étaient nommés par la Fédération française de ski. Il s'agissait d'athlètes non sélectionnés aux Jeux olympiques. Les ouvreurs et leur encadrement ont été accrédités et hébergés par le COJO. Le nombre d'ouvreurs était conforme à la demande de la FIS (six à huit pour les descentes) afin d'éviter de tirer au sort les coureurs du dernier groupe.

Le délégué technique et les membres du jury, pour la plupart d'entre eux, avaient déjà travaillé avec l'organisation lors des différentes épreuves-tests. Cette prise de connaissance préalable a été très importante.

Les membres du jury ont reconnu les pistes en période estivale et ont ainsi validé les différents travaux exécutés. Ils étaient logés à proximité du lieu de compétition. Le bureau du jury était situé à l'intérieur du bureau des sports. Une hôtesse trilingue était à leur disposition (traduction, compte rendus...). Le fait que l'ensemble de l'organisation ait été très concentré autour du lieu d'arrivée des compétitions a favorisé le travail de tous. Un bureau spécifique FIS a été installé dans le Centre des congrès.

• **LES ÉQUIPEMENTS**

L'ensemble des travaux de pistes et de protections était achevé bien avant le début des Jeux. Le mois précédent, un certain nombre d'installations complémentaires nécessaires ont été mises en place : tableau d'affichage, écran géant, praticables TV et câblages, aires de départ et d'arrivée, sono.

Jusqu'au dernier moment, y compris jusqu'au premier entraînement, il a été procédé à de légères modifications. À noter deux points importants : le placement de la tribune pour les photographes (très apprécié) et le placement des boxes pour les télévisions prioritaires. Les barrières de délimitation devaient être solides, la hauteur appropriée pour éviter les enjambements. Il est recommandé de choisir une signalisation simple et peu encombrante car elle peut être très vite gênante pour les prises de vue.

Les différentes zones et couloirs d'accès ont été contrôlés par des Équipiers sports dès le premier jour d'entraînement afin de créer parmi les officiels, techniciens et media des réflexes d'utilisation.

• **LE MATÉRIEL**

Une grande partie du matériel, notamment les filets de balisage et de protection, a été testée lors des différentes épreuves-tests. De ce fait, le montage et la manutention d'une partie de ce matériel étaient familiers au personnel.

sports committee. A tri-lingual hostess was available to them for translation, reports, etc. The fact that most of the organization was concentrated around the Finish Area helped everyone in their work. A FIS office was set up in the Congress Centre.

• **THE AMENITIES**

All the work on the course and the protective structures was completed well before the beginning of the Games.

The month before, a certain number of extra amenities were installed: a scoreboard, a giant screen, TV gantries and cables, the Start and Finish Areas and a sound system.

Right up to the very last minute, including the first training session, slight modifications had to be made. Two important points: providing a stand for the photographers was much appreciated. The barriers should be high enough to stop them stepping over. It is recommended that the signal system should be simple and unobtrusive as possible, as it can become annoying for the camera shots.

The different access zones and corridors were controlled by the sports Volunteers from the first day of training so as to accustom the officials, technicians and media to using them.

• **THE EQUIPMENT**

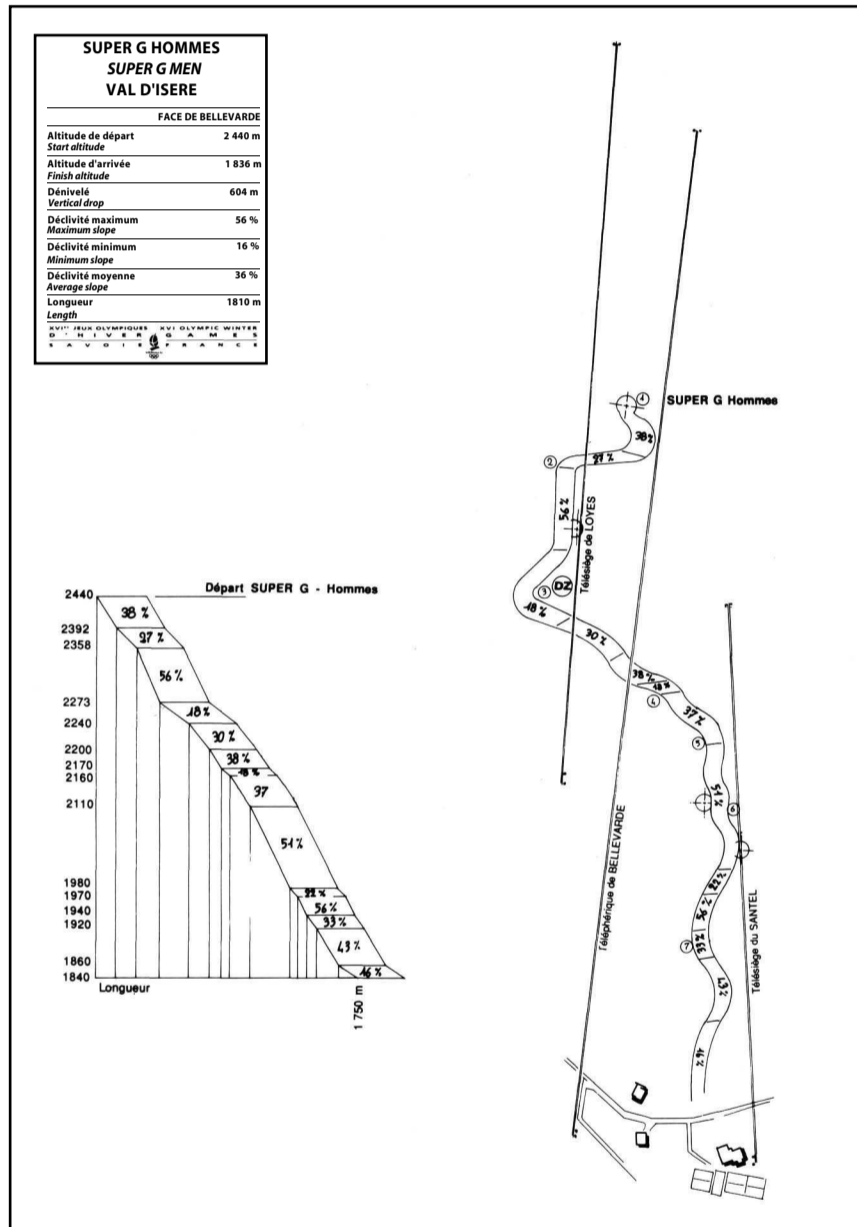
Most of the equipment, and especially the safety and boundary nets, were tested during the preliminary events, so the personnel were familiar with the handling procedures.

Storage

At each venue there was a storage place specifically for the sports equipment, near the Finish Areas. This store had to be run like a shop, with an inventory and stock-taking, and also daily maintenance and repairs. This element was introduced at the beginning of the preparation of the course. The storage place had to be fitted out to receive equipment which was very varied both in volume and in cost.

The installation and maintenance of the slalom material

The COJO contract with the supplier of slalom material (poles and banners) included the services of five technicians spread out over the three downhill skiing venues. These people were to assist the organizers and the course setters in setting up and maintaining this special material. They were accredited and provided with COJO radios, and worked with their own materials on the competition courses. Members of the Organization assisted them. Their professionalism, as demonstrated by their exhaustive familiarity with the equipment and the remarkable speed with which they worked, was a determining factor in the success of the technical competitions.



Le lieu de stockage

Sur chacun des sites, un lieu de stockage spécifique au matériel sportif était situé à proximité des aires d'arrivée. Ce lieu devait être organisé comme un magasin avec une gestion propre. Il était nécessaire d'en effectuer l'inventaire et le suivi mais aussi la maintenance et la réparation quotidienne. Cette fonction a été activée dès le début de la préparation des pistes. Le lieu de stockage devait être aménagé pour recevoir un type de matériel très divers en volume et en coût.

La mise en place et la maintenance du matériel de slalom

Le contrat du COJO avec le fournisseur de matériel de slalom, piquets, banderoles, comprenait une prestation de services de cinq techniciens répartis sur les trois sites de ski alpin. Ces personnes étaient chargées d'assister les organisateurs et les traceurs dans la mise en place et la maintenance de ce matériel spécifique. Ces techniciens accrédités et munis de radios de l'organisation intervenaient avec leur propre matériel sur la piste de compétition. Des membres de l'organisation les assistaient. Ce professionnalisme caractérisé par une grande connaissance du matériel et une rapidité d'action remarquable a été un élément déterminant dans la réussite et le bon déroulement des compétitions techniques.

• LES RADIOS

Sur les différents sites, la fonction sports ski alpin a été un grand utilisateur de radios : 71 postes + 1 base à Méribel, 44 postes + 30 postes pour les pisteurs-secouristes ont été distribués à Val-d'Isère, 30 postes aux Menuires.

Un organigramme radio a été élaboré. Le service des sports avait quatre fréquences différentes pour communiquer, sachant que par rapport à la fonction de chacun, les responsables pouvaient entrer en contact soit en changeant de canal sur le poste, soit par l'intermédiaire du central radio.

Les pisteurs-secouristes étaient sur le réseau médical secours. Ceux qui étaient affectés à la double fonction de pisteur (entretien des pistes) et de secouriste (environ 30 personnes) avaient deux fréquences et changeaient selon leur fonction.

Il est très important de donner des consignes très strictes pour l'utilisation des postes radios pendant la période de compétition.

La communication permanente avec un standard radio faisant office de relais était très appréciable pour les responsables amenés à changer souvent de fréquence.

• LES BRASSARDS

Un système de sur-accréditation avec brassard a été mis en place par la direction des sports. Ces brassards permettaient l'accès aux zones de compétition (zone 1) et de préparation des athlètes (zone 2), les jours de compétitions ou d'entraînements officiels. En règle générale, la carte d'accréditation était nécessaire pour rentrer dans le site sportif olympique, seul le brassard permettait l'accès aux zones sportives. D'autres services ont utilisé des brassards : les TV-media (couleur orange), les photographes (couleur jaune), les sports (couleur rouge).



© ALLSPORTI CHRIS COLE

• THE RADIOS

Radios were widely used at the venues by the downhill skiing section: 71 sets and a base at Méribel, 44 sets (+ 30 for the rescue patrols) were distributed at Val-d'Isère, and 30 sets at Les Menuires.

A radio organigramme was drawn up. The sports department had four different frequencies on which to communicate, in the knowledge that, depending on the function of each person, those in charge could contact them either by changing the channel on the set or by passing through the radio base.

The members of the rescue patrol were on the medical emergency network, and those who had a double role of course maintenance and emergency rescue (about thirty people) had two frequencies and could change according to their role.

It is of vital importance to have very strict rulings concerning the use of radios during the competition phase.

Permanent contact with the radio switchboard which acted as a relay was much appreciated by the managers who had to change frequencies regularly.

• THE ARMBANDS

This extra accreditation system was introduced by the sports department. The armbands allowed access to the competition (zone 1) and preparation (zone 2) zones on competition or official training days. As a general rule, accreditation cards were necessary to get into the Olympic Sporting Venues, but only armbands gave access to the competition zones.

Three groups used the armbands: TV-media (orange), photographers (yellow) and sports (red).

• RELATIONS WITH THE PHOTOGRAPHERS AND TELEVISION COMPANIES

A working party made up of an official from the photographers' syndicate and a member of the jury decided on the limits for places for photographers. This enabled most photographers to work in locations with good camera angles.

It was also noted that agency photographers had to have their films collected after the first fifteen to twenty competitors had passed. A photographers' stand overlooking the Finish Area and the interview zone was essential. At the same time, for the presentation of the flowers, a special zone proved to be essential.

For the television companies, despite a lot of previous work to install the cables, it took a month to finish this work off and perfect it. This work was carried out in winter, and demanded great resources in equipment and manpower: two snowcats and thirty men were needed for a whole month.

The Organizers were to have, for the whole of this period, a single representative for all the television companies. A lot was learnt, however, concerning the technical events; for example, it is advisable to install all the cables and the gantries before the winter.

As for sound coverage, despite installing large amounts of equipment all along the course, sound coverage remained very much secondary to the demands of television. The principles of sound coverage should be established well in advance with the TV companies.

• **RELATIONS AVEC LES PHOTOGRAPHES ET LES TÉLÉVISIONS**

Un groupe de travail composé du syndic photo et d'un membre du jury a organisé et délimité les emplacements réservés aux photographes. Ce travail a permis à l'ensemble des photographes de travailler dans de bonnes conditions de prise de vues.

On a pu noter que pour les photographes d'agences, il était indispensable d'organiser un ramassage de pellicules après les 15 et les 30 premiers coureurs. Une tribune photographes, surplombant la zone d'arrivée et les zones d'interviews, a été nécessaire ; de même, lors de la remise des bouquets, une zone spéciale photographes est apparue indispensable.

Avec les télévisions, malgré un important travail préalable de localisation, il a fallu près d'un mois de travail pour achever et parfaire le câblage. Ce complément, exécuté en conditions hivernales, a demandé des moyens importants en hommes et en matériel : deux dameuses et 30 hommes ont été mobilisés pendant un mois.

L'organisation devait avoir, pendant cette période, un seul interlocuteur représentant l'ensemble des télévisions. Les repérages effectués sont très importants sur les épreuves techniques (si possible mise en place préalable de câbles et de praticables).

En ce qui concerne la sonorisation, malgré la mise en place de moyens importants tout au long de la piste, la couverture son est restée tributaire des exigences de la télévision. Le principe de la sonorisation devrait être établi avec les chaînes de télévision bien avant l'événement.

• **L'INTERFACE SERVICE INFORMATIQUE ET RÉSULTATS/SPORTS**

Un important travail de base a été effectué avec le service informatique car la dernière liste des points FIS en vigueur n'était pas parvenue au COJO. Un pointage a donc été réalisé par l'intermédiaire de la FFS.

Il est souhaitable que le service informatique se rapproche le plus possible de l'édition des listes faite en coupe du monde, les différents responsables des équipes et des media ayant l'habitude de se servir de ce type d'information. Ainsi, pour les éditions et résultats : définition du type de feuille (couleur en fonction du règlement), du tirage, des lieux de distribution, du contenu et des dates de parution du livre de résultats, et du livre de protocole.

• **LES RÉUNIONS DES CHEFS D'ÉQUIPES**

Les salles de réunion des chefs d'équipes étaient également utilisées comme salles de conférences de presse. Une planification

• **THE INTERFACE BETWEEN THE DATA PROCESSING AND SPORTS DEPARTMENTS**

Important work was carried out with the Data Processing department as the current FIS points list had not reached COJO. A points list was therefore drawn up using FFS data.

It is equally desirable that the Data Processing department produce lists as close as possible to those used in the World Cup as the team officials and media are used to using this kind of information. The same applies to the publication of results: type of paper, in the regulation colour, number of copies, distribution points, content and dates of publication of the book of results and the book of procedures.

• **TEAM LEADERS' MEETINGS**

The Team Leaders' meeting rooms were also used for press conferences, and a schedule was drawn up to avoid double-booking.

Translation of the Team Leaders' meetings were given in two languages (English and German) after each contribution. These meetings were a little longer than anticipated, as an extra language had to be introduced. Initially, only French and English were to be used, but the jury turned out to be predominantly German-speaking.

• **SERVICES FOR THE TEAMS AND THE DELEGATIONS**

Team officials were welcomed in the office of the sports department. The sports office was also responsible for informing and directing the different teams. A certain number of documents were handed out, such as

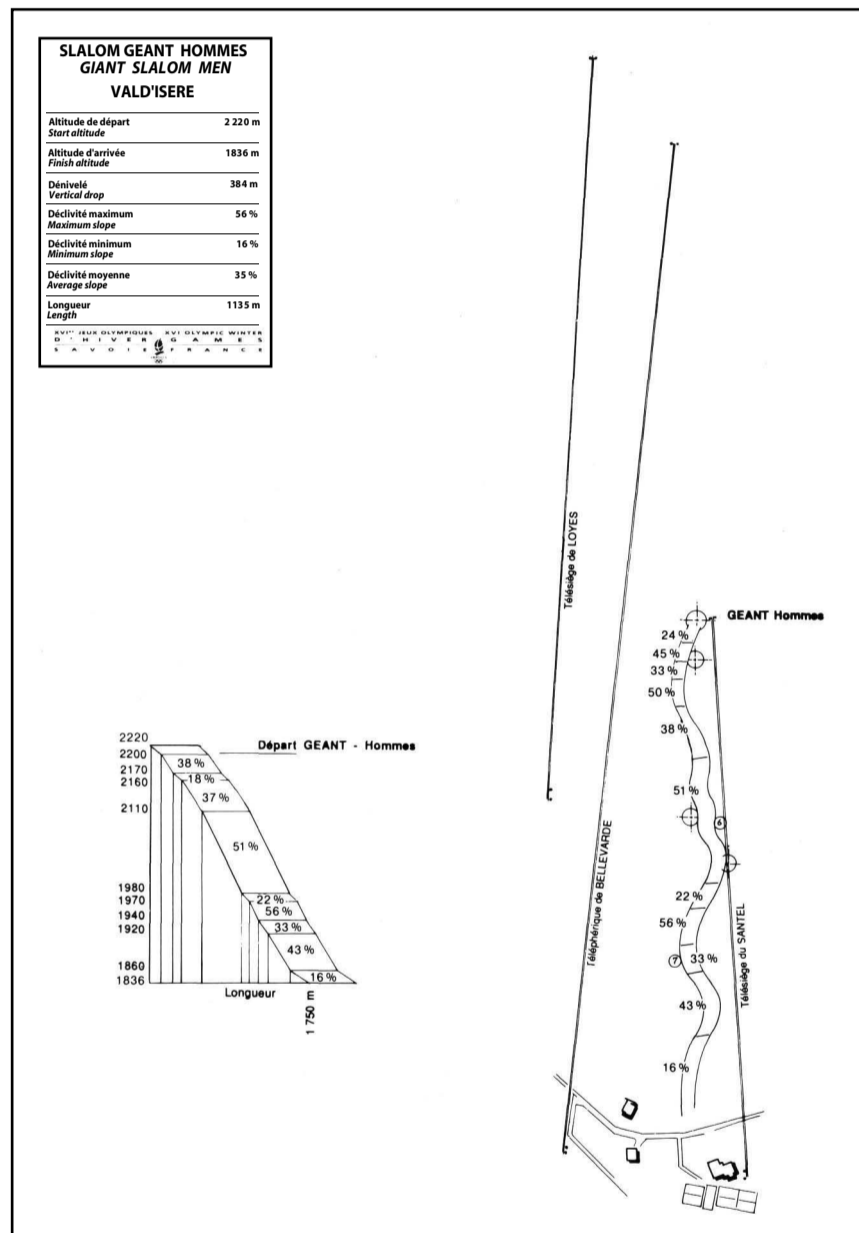
the technical handbook of the sport concerned, a note about training, a plan of the resort and a plan of the ski runs.

At the same time, the waxing huts were allocated and the keys handed over, along with a plan, armbands giving access to the course and Start and Finish Areas and access badges for the race committees.

A mail/information pigeon-hole was available at the office, where teams could pick up all sports information.

As preparation and waxing are obvious requirements for the teams, waxing cubicles were provided for their use. These were 18 m² areas in a parking lot which were equipped and partitioned off. Circulation and parking were possible within the car-park, but only to deposit equipment. A 24-hour surveillance had to be mounted in this zone.

As for training runs, at each of the competition venues, zones were allotted to each team for warming up and skiing. Two people were given the responsibility of controlling these zones. One from COJO, in charge of the terrain and its prepara-



a été faite pour que la salle soit disponible pour les réunions. Les traductions des séances des chefs d'équipes étaient faites en deux langues (allemand et anglais) après les interventions. Les réunions ont donc été un peu plus longues que prévues puisque l'usage d'une langue supplémentaire a été nécessaire, alors qu'initialement seuls le français et l'anglais devaient être employés. Le jury était à dominante de langue germanique.

• LES SERVICES AUX ÉQUIPES ET DÉLÉGATIONS

Les responsables des équipes étaient accueillis au bureau des sports. Le secrétariat sport était chargé d'informer et d'aiguiller les différentes équipes. Un certain nombre de documents leur était remis, tels la brochure technique du sport concerné, la note d'information concernant l'entraînement, le plan de la station, le plan des pistes, etc..

À cette occasion étaient également traités l'affectation des boxes de fartage, avec remise des clés et du plan, la remise des brassards d'accès piste (départ, arrivée), les badges d'accès aux comités de course.

tion, the other from the army, responsible for allocating the sectors and, with the army personnel at his disposal, for ensuring that the system worked efficiently.

On the slopes, the army officials handed out the training equipment to the teams (poles, banners, spanners, etc.) according to the schedule. These officials also supervised the maintenance of the slopes, security and the equipment.

Setting and dismantling the course was up to the teams. The



© ALLSPORT / NATHAN BILOW

Un casier courrier-information par équipe était disponible au secrétariat. Les équipes trouvaient dans ces casiers l'ensemble des informations sports.

La préparation et le fartage étaient un besoin évident pour les équipes. Des boxes ont été mis à leur disposition (places de parkings de 18m², aménagées et cloisonnées).

La circulation et le stationnement à l'intérieur du parking étaient possibles afin de pouvoir déposer le matériel. Un gardiennage 24 heures sur 24 a été nécessaire au niveau de cette zone.

Sur les pistes d'entraînement de chacun des sites de compétition, des zones utilisées aussi pour réchauffement et la

army personnel often helped with dismantling the course. The smaller teams occasionally asked to borrow certain items of equipment, such as spanners or drills.

The training times were different at each venue. As a general rule, the period given over to training was between 8.30 and 16.00. The schedules usually depended on the day's programme and the discipline involved.

The warm-up runs were often the same as the training runs.

A special zone was set up for testing the slide of the skis. The ski companies booked time here directly. To gain time on the rotations, snowmobiles with a driver were laid on. The popularity of this facility varied according to the venue.

• SERVICES FOR THE SKI COMPANIES

COJO, through the IRT, rented out a number of spaces at the Olympic venues. This involved the rental of cubicles at Alpine and Nordic venues. The IRT represented the manufacturers of skis and winter sports equipment, and was the sole negotiator with the sports department. A dossier giving the location and rental costs was presented at a meeting of the IRT in October 1990. From this time onwards, the interested companies booked their space directly from the Organizers.



glisse ont été affectées aux équipes. La gestion de ces stades a été confiée à deux personnes : l'une appartenant à l'organisation, responsable technique du terrain et de la préparation, l'autre venant de l'armée, responsable administratif des affectations de zones ou de couloirs, qui avait également sous ses ordres le personnel militaire en charge du bon fonctionnement de ces zones.

Sur le terrain, des responsables (armée) remettaient aux équipes le matériel nécessaire à l'entraînement (piquets, banderoles, clés) en fonction du planning. Ces responsables veillaient également à l'entretien de la piste, à la sécurité et à la garde du matériel.

Le traçage et le détraçage étaient à la charge des équipes. Le personnel de l'organisation (armée) apportait souvent son aide au détraçage. Les petites équipes ont souvent demandé une assistance, surtout en ce qui concerne le prêt de matériel spécifique (clés, perceuses...).

En fonction des sites, les horaires d'entraînement étaient différents. En règle générale, la plage affectée à l'entraînement était de 8 h 30 à 16 h 00. Les horaires ont souvent été établis en fonction du programme du jour et de la discipline courue.

Les pistes d'échauffement étaient souvent les mêmes pistes que les pistes d'entraînements.

Une zone spéciale, réservée aux tests de glisse de ski, avait été aménagée. La réservation se faisait directement par les firmes. Pour gagner du temps sur les rotations, des scooters avec chauffeurs avaient été mis à disposition. En fonction des sites, la fréquentation était très différente.

• LES SERVICES AUX FIRMES

Le COJO, par l'intermédiaire de l'IRT avait loué un certain nombre d'espaces dans les sites olympiques. Cette commande concernait la location de boxes sur les sites de ski alpin ou de ski nordique. L'IRT, qui fédère l'ensemble des fabricants de ski et matériels de sports d'hiver, était l'interlocuteur unique du service des sports. Un dossier détaillant lieux et coûts de location avait été présenté à une réunion de l'IRT, en octobre 1990. À partir de cette date, les différentes firmes intéressées ont passé commande de ces espaces à l'organisation.

• LA PRÉPARATION DES PISTES

Une mission d'assistance concernant la préparation des pistes de compétition a été confiée à une société de services spécialisée. Cette mission s'appliquait à l'ensemble des sites de ski alpin sur plusieurs années d'études et comprenait de la recherche fondamentale et appliquée. Ce second volet s'est appliqué à l'organisation des différentes épreuves-tests et des compétitions des Jeux olympiques.

• PREPARING THE RUNS

A back-up contract concerning the preparation of the competition courses was arranged with a specialist company. This contract applied to all the downhill venues and included several years of research, which was specific and in-depth. It covered the organization of the different test events and the competitions in the Olympic Games.

• THE SKI LIFTS AND ACCESS CONTROL

In some sectors, access to ski lifts was limited to certain accreditation categories. For categories F and Fx, the instructions given to the staff checking access to the lifts were adhered to, as were those concerning the technical personnel of the ski companies, with P accreditation, who had to go to training and testing areas.

In order to allow the athletes priority on certain lifts, a COJO check was set up after an agreement was reached with the ski lift companies. It is worth noting that the latter were frequently called upon to open earlier than normal due to the atmospheric conditions. Coordination, through a member of the ski lift organizations present at the debriefings, was necessary.

• THE ANNOUNCERS

The interface between this aspect and the organizers of the competitions is very important. If we accept that the announcer has a function in the sporting capacity, it cannot be forgotten that he also has an important role in the organization of the venue, especially with regard to

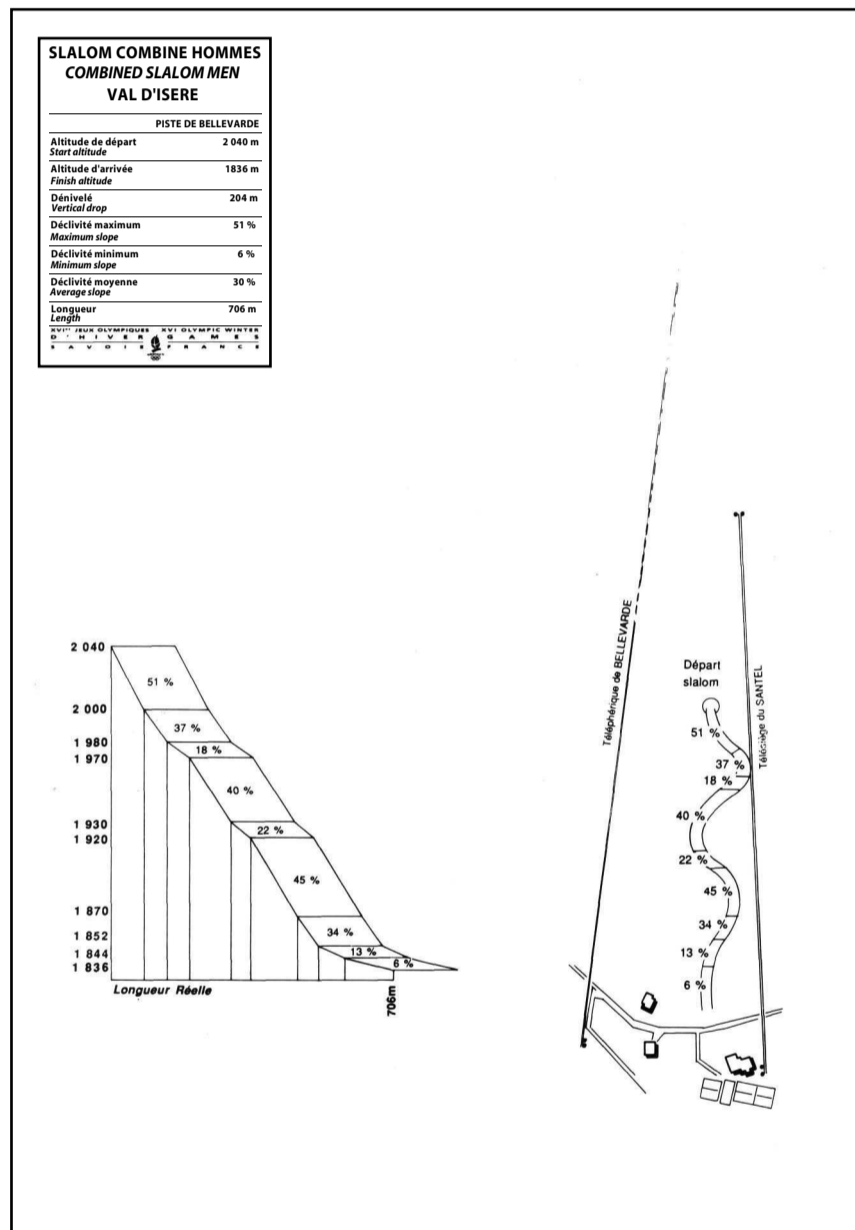
announcements before or after the competition.

The languages used were French and English. The sporting information was subject to a very precise code which was worked out in advance, whilst the venue information (bringing forward or putting back an event) had to be coordinated with the scoreboard operators so that announcements took precedence over visual information.

• DOPING CONTROL

This procedure was under the responsibility of the doctor in charge of the Medical services. The sports department placed at his disposal six hostesses taken from the ski school Volunteers who became escorts. They were provided with armbands for the Finish Area and had to inform the athlete that he had been summoned for a control, and then allow him a certain amount of freedom for interviews, while ensuring that he respected the time limit permitted before the control.

The Doping Control Centre was situated in the public swimming pool building, which had been converted into a medical centre. This point was 80 m from the press confer-



• LES REMONTÉES MÉCANIQUES ET LE CONTRÔLE D'ACCÈS

Dans quelques secteurs, l'accès aux remontées mécaniques était limité à certaines accréditations. Pour les catégories F et Fx, les consignes données au personnel de contrôle des remontées mécaniques ont bien été appliquées, ainsi que celles concernant le personnel technique des firmes accrédités P devant se rendre sur les lieux d'entraînements et de tests.

Afin de permettre aux athlètes d'avoir la priorité sur certains appareils, un contrôle de l'organisation a été mis en place en accord avec les remontées mécaniques. À noter que les remontées mécaniques ont souvent été sollicitées pour des ouvertures plus précoces, ceci en fonction des conditions atmosphériques. La coordination, avec la présence d'un représentant des remontées mécaniques au *debriefing*, était nécessaire.

• LES SPEAKERS

L'interface entre cette fonction et l'organisation sportive des compétitions est très importante. Si l'on admet que le speaker est une fonction sport, son rôle avec le site reste très important, surtout pour les informations qui précèdent ou suivent la compétition.

Les deux langues utilisées étaient le français et l'anglais. L'information sportive était soumise à un code bien précis établi à l'avance, tandis que l'information site (report ou retard d'épreuve) devait être coordonnée avec les services d'affichage de façon à ce que l'information auditive prime sur l'information visuelle.

• LE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Cette procédure était sous la responsabilité du médecin responsable du service médical. Le service des sports a mis à sa disposition six hôtesses Équipiers de l'École de ski, qui sont devenues les escorteurs. Munies des brassards d'accès « aire d'arrivée », elles devaient informer l'athlète qu'il était convoqué au contrôle et lui laisser ensuite une certaine liberté pendant son entretien, tout en vérifiant qu'il respectait les délais de contrôle.

Le contrôle antidopage était situé dans le bâtiment de la piscine municipale transformé en centre de soins. Ce lieu de contrôle était situé à 80 m du lieu de la conférence de presse et permettait à l'athlète de s'y rendre rapidement à l'issue du contrôle. Le lieu de contrôle antidopage a également servi de lieu de contrôle des combinaisons de ski, effectué par un officiel de la FIS, en accord avec le médecin responsable.



© ZOOM



© ZOOM

ence centre, which meant that the athlete could go there quickly after the doping control. The Doping Control Centre was also used to check ski suits, an operation carried out by an official of the FIS, in agreement with the doctor in charge.

À CAUSE DES DISTANCES entre les sites sportifs et les difficultés pour circuler en montagne en cas d'intempéries, le COJO a décidé de trouver des hébergements de proximité des sites d'altitude pour que les athlètes disposent des meilleures conditions de préparation aux épreuves.

La fédération internationale de hockey avait par exemple insisté pour que les équipes soient hébergées à une altitude proche de celles des patinoires d'entraînement et de compétition.

Le temps de transport maximum entre l'hébergement et le site de compétition a donc été de 30 minutes (pour le patinage, par un itinéraire fiable).

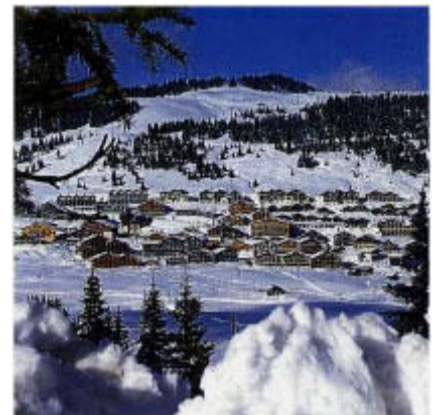
Le scénario définitif d'hébergement de délégations s'établissait ainsi :



© ZOOM



© CANICULE



© J.P. CLATOT

- Village olympique de Brides-les-Bains pour le patinage artistique, le patinage de vitesse, le patinage de vitesse sur piste courte (Albertville à 30 minutes), le saut et le combiné nordique (Courchevel à 20 minutes), et le ski alpin (Méribel à 20 minutes).

- Village olympique annexe des Saisies pour le ski de fond et le biathlon (stade à moins de 10 minutes).

- Village d'athlètes de Val-d'Isère pour le ski alpin hommes (stade à 5 minutes).

- Village d'athlètes de La Plagne pour le bobsleigh et la luge

Les villages olympiques The Olympic Villages

IN VIEW OF THE DISTANCES between the venues and the problems that inclement weather can cause in the mountains, COJO decided to find accommodation near the high-altitude venues so that the athletes would have better conditions for their preparation for the competitions.

The International Federation had, for example, insisted that the ice hockey players be accommodated at an altitude similar to that of the training and competition rinks.

The maximum transport time between accommodation and competition venue was about 30 minutes (for the skating).

The definitive arrangements for the accommodation of the delegations were as follows:

- Olympic Village of Brides-les-Bains for figure skating, speed skating and short-track (Albertville, 30 mins.); ski jumping and nordic combined (Courchevel, 20 mins.); alpine skiing (Méribel, 20 mins.).

- the subsidiary Olympic Village at Les Saisies for the cross-country skiing and biathlon (stadium, less than 10 mins.).

- athletes' village at Val d'Isère for the men's alpine skiing (stadium, 5 mins.).

- athletes' village at La Plagne for the bobsleigh and luge (track, 15 mins.).

- athletes' village at La Tania for ice hockey players (rink, 20 mins.)

- athletes' village at Tignes for free-style skiing (stadium, 100 metres).

For the demonstration sports of speed skiing at Les Arcs and curling at Pralognan, the athletes' accommodation was 300 metres from the competition areas.

In each village the teams had use of normal facilities such as a library, cinema, disco, etc.

The advantages of having several villages were that the transport problems for the athletes were limited and they were accommodated in top quality accommodation.

The disadvantages were that the spirit of a single Olympic Village was compromised.

The smaller delegations had problems with the administrative and medical management, and this heterogeneous accommodation posed increased problems of personnel allocation.

(piste à 15 minutes).

- Village d'athlètes de la Tania pour le hockey sur glace (patinoire à 20 minutes).

- Village d'athlètes de Tignes pour le ski artistique (stade à 100 mètres).

Pour les sports de démonstration de ski de vitesse aux Arcs et de curling à Pralognan, les hébergements ont été réservés à moins de 300 mètres des lieux de compétition.

Partout, les équipes pouvaient utiliser les structures et services habituels d'un village (cinéma, discothèque, bibliothèque...).

La limitation des problèmes de transport pour les athlètes et un confort maximum dans des hébergements de très bonne qualité étaient les principaux avantages de cette organisation.

En revanche, l'esprit du village olympique unique était pénalisé et l'encadrement administratif et médical a posé quelques problèmes aux petites délégations. De plus, cet hébergement hétérogène a multiplié les difficultés d'affectations.

LES ÉTUDES PRÉALABLES

• DÉFINITION DES VILLAGES OLYMPIQUES

Les études de programmation des hébergements des délégations ont été effectuées de juin à septembre 1990. Elles ont consisté à vérifier la faisabilité des capacités d'accueil selon le cahier des charges de l'ACNO, les critères de confort, les services à offrir aux délégations et la sécurité à garantir.

Pour cela, le COJO a pris comme base quantitative les données par sport, de Calgary, corrigées par l'incidence des nouvelles épreuves, et celles des Jeux olympiques en Europe et des sites dispersés sur l'encadrement administratif et médical des délégations.

Un périmètre sécurisé a ainsi pu être déterminé pour chacun des sites, de même que les zones résidentielles et internationales et les services indispensables qui pourraient occuper les espaces disponibles. L'intérêt était aussi de limiter les constructions provisoires.

Cependant, 346 athlètes non prévus dans les effectifs ont dû être accueillis aux Jeux. Cette augmentation des effectifs était due à la gratuité offerte aux athlètes et à la création de nouveaux États.

Le périmètre initial des villages olympiques de Brides-les-Bains et des Saisies a donc dû être modifié. Des personnes de l'encadrement des délégations ont donc été logées hors périmètre du village olympique aux Saisies.

Pour faire face à ce type de problème, il est souhaitable de disposer de 5 à 10 % de lits supplémentaires dans les environs des villages olympiques et les intégrer (ou non) au périmètre dans le mois précédent l'ouverture. La perte de lits est ainsi minimum.

• L'ORGANISATION DES VILLAGES OLYMPIQUES

L'hébergement des délégations avait été confié à des structures hôtelières ou para-hôtelières auxquelles le COJO avait acheté les services d'hébergement et, parfois, de restauration. Les études menées entre septembre et décembre 1990 ont donc porté sur la définition des tâches complémentaires à assurer pour garantir un service et une logistique complètes aux délégations.

La restauration a été confiée à des professionnels sur les pistes où la centralisation n'était pas effective. La Sodexho a ainsi assuré la restauration des athlètes à Brides-les-Bains et La Tania.

D'autres tâches avaient été confiées au personnel du comité d'organisation et aux Équipeurs : la sécurité, le contrôle d'accès, l'accréditation, l'accueil-information, les transports, l'assistance

PREVIOUS STUDIES

• DEFINITION OF THE OLYMPIC VILLAGES

From June to September 1990, preliminary studies were carried out on the accommodation programme for the delegations. These consisted of checking the feasibility of the facilities against the schedule of conditions of the ANOC: the level of comfort, the services available and the security levels.

For this, COJO took as a starting point, per sport, data from Calgary, which was corrected to include new disciplines, the Olympic Games in Europe and the fact that the venues were dispersed, on the administrative and medical management personnel of the delegations.

A secure boundary could then be determined for each of the venues, at the same time as the residential and international zones were established and a decision was taken as to which services would take up the available space. The idea was also to limit the amount of provisional construction.

However, 346 unexpected athletes had to be accommodated due to the fact that the athletes had been offered free accommodation and that new countries had been created.

The initial boundary of the Olympic Villages at Brides-les-Bains and Les Saisies had therefore to be modified. Some members of the non-athletic staff of the delegations were housed outside the Olympic Village at Les Saisies.

In order to be able to handle this kind of problem, it is a good idea to have 5 - 10% extra beds around the village which are available for the month prior to the Games, and which can be incorporated, or not, into the secure perimeter of the village. In this way, the loss of beds is minimal.

• ORGANISATION OF THE OLYMPIC VILLAGES

The accommodation of the delegations was entrusted to hotels and hostels from whom COJO had bought accommodation, and sometimes catering, services. The studies carried out between September and December 1990 were therefore aimed at defining the additional work to be done to guarantee a complete range of services for the delegations.

The catering was in the hands of professionals: Sodexho, for example, was in charge of catering for the athletes at Brides-les-Bains and La Tania.

Other tasks were in the hands of the personnel of the Organizing Committee and the Volunteers: access control, security, accreditation, reception-information, transport, medical assistance, entertainment, data processing, care of equipment, maintenance and administration.

During this three month period, the organization of the villages was studied by three people who coordinated with the different COJO departments to define and quantify requirements according to the specific situation of each Village.

These requirements were defined according to four criteria: which and how many services to provide, the lay-out of the premises and the existing services.

• HUMAN RESOURCES

It was decided very early on to hand over management of the Olympic Villages to COJO personnel to maintain smooth relations with the NOCs.

Applications were examined and the Volunteers were selected from January to April 1991. For certain sensitive positions, such as escorting the delegations, the applicants were interviewed until October before receiving their final assignments.

The difficulty was finding people who were available for five weeks for Brides-les-Bains and Les Saisies, as the initial communiqué from the Volunteers department had only mentioned three weeks in February.

In January 1992, the villages were running with 35 - 40% of

médicale, l'animation, l'informatique, le matériel, la maintenance et l'administration.

Pendant cette période de trois mois, l'organisation des villages a été étudiée par trois personnes s'appuyant sur les différents services et directions du COJO pour définir et quantifier les besoins en fonction des spécificités du village.

Ces besoins ont été définis selon quatre critères : services à assurer, amplitude d'activation, configuration des lieux et services existants.

• LES RESSOURCES HUMAINES

Il a été décidé très tôt de confier l'encadrement des villages à du personnel COJO pour prolonger sans heurt les relations avec les différents CNO.

L'examen des dossiers et l'affectation des Équipiers ont été effectués de janvier à avril 1991. Pour certains postes délicats, tels les hôtes et hôtesse des délégations, des entretiens particuliers, qui se sont déroulés jusqu'en octobre, ont précédé les affectations.

La difficulté a été de trouver suffisamment de personnes disponibles pendant cinq semaines à Brides-les-Bains et aux Saisies car la communication initiale de la direction des Équipiers avait mentionné trois semaines en février.

En janvier 1992, les villages ont donc été organisés avec un effectif de 35 à 40 % du personnel, d'où des problèmes importants de sécurité, de contrôle d'accès et de transport. Ces effectifs étaient complétés par des professionnels de la sécurité pour le contrôle des bagages par rayon X, la surveillance vidéo, la maintenance des matériels (photocopies, téléviseurs, téléphones, télécopies et informatique) et le nettoyage des locaux de l'organisation.

Aucun service ne s'est trouvé en sur-effectif et les Équipiers n'ont jamais été sous-employés. En revanche, quatre fonctions ont nécessité un effectif supérieur. La sécurité et le contrôle d'accès qui réclamaient une présence huit heures par jour, six jours sur sept pendant plus de quatre semaines, ont été difficilement supportés. La manutention employait quatre personnes permanentes auxquelles se sont jointes trois autres au cours de la semaine d'ouverture du village. Cet effectif aurait dû être doublé et doté d'un engin de manutention pour assurer les déchargements et chargements des matériels de certains CNO (jusqu'à 30 ou 40 tonnes livrées pour une délégation!).

En ce qui concerne la restauration, le réapprovisionnement des armoires de distribution de produits sponsors (boissons et biscuiteries) aurait eu besoin d'effectifs supplémentaires compte tenu du nombre de points de distribution et de la consommation faite (deux à trois remplissages par jour et par point).

Quant au transport, 1,2 chauffeur par véhicule a été un effectif insuffisant comparé à l'amplitude d'activité d'une délégation (de cinq heures à une heure n'étant pas une exception). De plus, il est important de disposer de chauffeurs dès la première semaine (40 %) et du double la deuxième semaine (80 %) pour satisfaire le besoin des délégations.

• LA FORMATION DE L'ÉQUIPE DES SITES

L'organisation des villages a été basée sur celle du village olympique de Brides-les-Bains, mais elle a été adaptée à l'amplitude d'activité et aux spécificités de chaque site.



the personnel, which posed security, access and transport problems. These numbers were made up by professionals who took care of X-ray luggage checks, video surveillance, maintenance of photocopying equipment, televisions, telephones, Fax machines and computers, and cleaning the organization premises.

No section ever found itself with too many staff and the Volunteers were always busy. On the other hand, four sections needed extra staff. Security and access control required eight hours duty per day, six days a week for more than four weeks, which was hard to bear. Four people worked permanently on handling equipment, and three more joined them during the opening week of the village. This number should have been doubled and allocated a fork-lift truck to enable them to load and unload the equipment of some of the NOCs, which weighed 30 or 40 tonnes for one delegation alone.

The distributors for the Sponsors products (drinks and biscuits) needed to be stocked two to three times per day; given the large number of these distributors, extra staff would have been welcome.

For the transport, one or two drivers per vehicle was not sufficient given the hours of some of the delegations (5 am to 1 pm was not unusual). What is more, it is important to have drivers available from the first week (40%) and to double this number during the second week to meet the requirements of the delegations.

• TRAINING THE VOLUNTEERS AT THE VENUE

The organization of the villages was based on that of the Olympic Village of Brides-les-Bains but it was adapted to meet the specific activities and scope of each venue.

The management staff for the various sections concerned with each village were appointed in September 1991.

The Olympic Villages were under-populated during the first week they were open (15 to 8 days before the Games), so the organizers made the most of this situation and held the main training sessions for the Volunteers at the venue under Olympic conditions.

ORGANIZATION OF THE VILLAGES

• ARRIVALS AND DEPARTURES

It was extremely difficult to obtain accurate information about the arrival of the delegations. Only a dozen or so returned the arrival forms. Certain items of information were not very useful, mainly because the questionnaire was not precise enough. Some of the large delegations (USA, Canada) had set up their own reception point (Annecy) for their members, and had asked COJO to provide transport from there to Frontenex. This request was accepted. Many delegations arrived by their own means.

The two villages of Brides-les-Bains and Les Saisies, which were open for four weeks, received mainly heads of delegation during the first week and athletes during the second. The few athletes who arrived during the first week were those not competing in international events before the Games and who wanted to take advantage of the training facilities at the Olympic venues. The only accurate information received by the village organizers came when the delegations arrived at the main

L'encadrement de l'ensemble des services des villages a été désigné en septembre 1991.

Les villages olympiques étant sous-fréquentés lors de la première semaine d'ouverture (J -15 à J -8), la session principale de formation des Équipiers sur le site a pu être effectuée en configuration olympique.

L'ORGANISATION DES VILLAGES

• ARRIVÉES-DÉPARTS

Il a été extrêmement difficile d'obtenir des informations précises avant les Jeux sur l'arrivée des délégations. Seules une dizaine de délégations ont retourné le formulaire d'arrivée. Certaines informations étaient difficiles à exploiter par manque de précision du questionnaire, notamment la fonction et le site d'hébergement de la liste des personnes indiquées. Certaines grosses délégations (États-Unis, Canada) avaient créé leur propre point d'accueil (Annecy) pour leurs membres, à partir duquel elles ont demandé au COJO une prise en charge de leur transport vers Frontenex. Cette requête a été acceptée. De nombreuses équipes sont arrivées par leurs propres moyens.

Les deux villages (Brides-les-Bains, les Saisies) qui ont été ouverts quatre semaines ont accueilli principalement durant la première semaine les responsables des délégations alors que l'arrivée des athlètes a eu lieu pendant la deuxième semaine. Les quelques athlètes arrivés la première semaine étaient ceux qui ne participaient pas à des épreuves internationales avant les Jeux et qui souhaitaient bénéficier des structures d'entraînement mises en place par le COJO sur les sites olympiques. Les seules informations précises des arrivées ont été communiquées à l'organisation des villages lors du passage des membres des délégations au centre principal d'accréditation, quelques heures avant leur arrivée effective au village. Les délégations s'appuyaient sur le personnel du village pour décharger d'énormes volumes de matériel (parfois jusqu'à dix tonnes). Cette mission qui n'avait pas été recensée à l'origine mettait à contribution des Équipiers qui n'étaient pas nécessairement disponibles.

Ainsi il est apparu important d'exploiter au maximum les contacts établis avec les relations CNO pour obtenir des informations sur les arrivées et les départs. Le formulaire de réservation devrait à l'avenir comporter les indications nécessaires. Il faut aussi constituer des équipes qui soient d'astreinte la nuit sur les périodes d'arrivées importantes et avoir un relais fiable au centre principal d'accréditation 24 heures sur 24, permettant de préparer les accueils au village. Du personnel d'astreinte doit aussi être prévu pour assister les délégations à leur arrivée et notamment pour la manipulation de bagages et le déchargement de leur camion.

En ce qui concerne les départs des délégations, il a été difficile là aussi d'obtenir des informations précises à l'avance. Les délégations, notamment les plus petites, se sont manifestées pour la plupart au dernier moment. Le service a dû traiter de nombreuses modifications de dernière minute.



© LIBERTO

accreditation centre, a few hours before they would arrive at the village. The delegations relied enormously on the village staff to unload huge amounts of equipment. This job, which had not originally been taken into consideration, used Volunteers who were not necessarily available.

It appeared to be important to use the connections with the NOCs as much as possible to find out precise details about their arrivals and departures. The reservation form must contain the necessary sections to be filled in. Teams must also be kept on stand-by at night during busy periods, and a reliable shift system must be set up at the main accreditation centre, 24 hours a day, to inform the villages of impending arrivals. Stand-by teams must also be organized to help the delegations on their arrival and especially to unload their luggage and equipment.

Getting precise details about departures was no easier. The delegations, especially the small ones, often showed up at the last minute. The section had to handle a great number of last-minute changes.

• THE RECEPTION OF THE DELEGATIONS

The delegation escorts had variable roles depending on the country to which they were assigned. Some of the delegations were completely independent and did not use the escorts, as was the case with the smaller, extremely well-organized delegations. Others integrated the escorts completely into their numbers and used them as administrative staff (secretaries, telephone receptionists, etc.) However, the majority of them were used to help the delegations to

become integrated into the life of the village.

Three kinds of gift were distributed. To the chef de mission: two Guy Laroche pens and a Games medal; to his assistant and attaché: an Olympic document case and a Games medal; to the athletes and officials (except the supernumerary officials): an Olympic sports bag, a mascot, a towel, the Games medal and various Sponsors' products. It was very difficult to assess the volume of gifts distributed at each venue as not enough information was received. The gifts were handed out, in agreement with the chef de mission, by the escorts as soon as the whole of the delegation had arrived at the village.

Two kinds of diploma were also given out: prize diplomas for the first eight athletes in each competition and general diplomas for all the members of the delegations, including the extra-officials. They were presented in the same way as the gifts.

All the delegations which had entered athletes were officially received in the Olympic Village of Brides-les-Bains with a welcome ceremony, which had the following formula: the Olympic anthem, a welcome speech from the Mayor of the village, a welcome speech from a representative of the village organization, the national anthem of the country concerned, with an escort hoisting the flag, an exchange of gifts between the chef de mission and the Mayor, and the Olympic anthem to close the ceremony. A welcome drink was also offered at each of the ceremonies. All of these took place before the opening ceremony, at a rate of four ceremonies per day, each one bringing together up to six delegations. The anthems were always

• L'ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS

Les hôte(sse)s-délégations ont eu des rôles très variables selon le pays auquel ils (elles) ont été affecté(e)s. Certaines délégations étaient totalement autonomes et n'employaient pratiquement pas l'hôte(sse), comme cela a été le cas des petites délégations très organisées sur le plan administratif. D'autres l'intégraient totalement dans le staff et l'employaient comme leur personnel administratif (secrétariat, permanence téléphonique...). Cependant, pour la majorité, la fonction a consisté à faciliter l'intégration de la vie de la délégation au sein du COJO.

Trois sortes de cadeaux ont été distribués. Au chef de mission : deux stylos Guy Laroche et une médaille des Jeux ; à l'adjoint du chef de mission et à l'attaché : un porte-document olympique et une médaille des Jeux ; aux athlètes et accompagnateurs (à l'exception des extra-officiels) : un sac de sport olympique, une mascotte, une serviette, la médaille des Jeux et des produits sponsors divers. Par manque d'information, il a été extrêmement difficile de quantifier sur chaque site le volume de cadeaux attribué aux différentes délégations. Les cadeaux ont été remis en accord avec le chef de mission par les hôte(sse)s dès que l'effectif total de la délégation a été présent sur le site.

Deux sortes de diplômes ont été délivrés : des diplômes nominatifs destinés aux huit premiers de chacune des épreuves et des diplômes de participation destinés à l'ensemble de la délégation, y compris les extra-officiels. Ils étaient remis de la même manière que les cadeaux.

Toutes les délégations ayant engagé des athlètes ont par ailleurs été accueillies officiellement au village olympique de Brides-les-Bains à l'occasion d'une cérémonie dont le déroulement était le suivant : hymne olympique, mot de bienvenue du maire du village, mot de bienvenue d'un représentant de la direction du village, hymne du pays associé à la montée du drapeau par l'hôte(sse), échange de cadeaux entre le chef de mission et le maire et hymne olympique en clôture. Un verre de l'amitié a suivi chaque cérémonie. Toutes se sont déroulées avant la cérémonie d'ouverture à raison d'un maximum de quatre cérémonies par jour réunissant jusqu'à six délégations. Tous les hymnes ont été joués par un orchestre. Ces cérémonies étaient perçues d'une manière très solennelle. Les délégations ont fait preuve d'une grande assiduité, certaines d'entre-elles sont même venues au complet. Néanmoins, le planning a été extrêmement difficile à gérer par manque d'information.

• L'ACCUEIL VIP

Toutes les personnalités en visite au village olympique ont été reçues dans le salon VIP par le maire du village et par la direction du site (mot de bienvenue, échange de cadeaux, verre de l'amitié, petits fours, signature du livre d'or, visite du village sur demande). La préparation de ces visites ne pouvait être planifiée puisque le déplacement des VIP était difficilement gérable. Il s'est avéré nécessaire de pouvoir joindre toutes les personnes impliquées dans une visite à tout instant (téléphone, alphanpage...) ; il était aussi indispensable que, chaque jour, le salon VIP soit correctement approvisionné (boissons, petits fours, cadeaux...).

• L'ACCREDITATION

Les athlètes et les officiels d'accompagnement étaient titulaires d'une accréditation leur donnant accès aux deux zones, résidentielle et internationale, de tous les villages. Les extra-officiels (Fx) avaient accès aux deux zones du village de leur sport uniquement (Brides-les-Bains, Les Saisies, La Plagne, etc.). Les athlètes et accompagnateurs des sports de

played by an orchestra. These ceremonies were very solemn occasions, and the delegations took them seriously, some of them even turning up with all their members. However, it was difficult to organize the timetable as there was not enough information available.

• VIP RECEPTION

All the personalities who visited the Olympic Village were received in the VIP lounge by the Mayor of the village and someone from venue management. There was a welcome speech and drink, exchange of gifts, petit fours, signature of the visitors book and a tour of the village if requested. Preparations for these visits could not be planned as the movements of the VIPs were difficult to predict. It proved necessary to be able to reach everybody who was involved in the visits at any moment by telephone or Alphanpage; it was also indispensable to make sure that the VIP lounge was fully stocked with drinks, petit fours, gifts, etc.

• ACCREDITATION

The athletes and accompanying officials were entitled to a pass which gave them access to two zones, one residential and the other international, in all the villages. The supernumerary officials (Fx) only had access to the two zones of the village of their sport. The athletes and officials of the demonstration sports did not have access to the Olympic Villages.

The main difficulties with accreditation were extremely varied. The VIP chauffeurs, for example, were not accredited for the village zones, yet they had to get into them to drop off the VIPs. For deliveries, it had been agreed that the drivers would be authorised access if the village had been previously informed of their arrival and had been given the name of the driver and the licence number of the vehicle. It turned out that some of the deliverers did not respect this convention. Most of the inhabitants of Brides-les-Bains needed accreditation which gave access to the residential zone which had been identified before the Games. However, as soon as the village was opened, a new problem arose for the inhabitants of Brides, one which had not shown itself before the Games.

• ACCOMMODATION

On the whole, the delegations were satisfied with their accommodation. It had been announced that the numbers involved, taken from the summary of those taking part (September 1991) and the definite number of entries (December 1991) would be 15% down.

This did not prove to be the case: the figure did not go down, and the organizers were faced with a shortage of accommodation in the Olympic Villages. It was very difficult to allocate quarters because of the lack of beds in some centres.

Certain last-minute allocations caused a few technical problems, notably the installation of certain specific equipment (computers, telephones) belonging to COJO or hired by the delegations. The list which was used as a basis for the allocation of the quota of rooms for the delegations was taken from the sports and accreditation departments' figures. However, there was no reliable source for the number of officials to be accommodated, especially the administration staff, who made up a third of the officials. This made it very difficult to calculate the number of beds required per delegation per venue. It was also very difficult to get hold of a name-by-name list of occupancy of the rooms which would have helped to supervise the arrivals and departures situation. However, this is what the delegations wanted in order to allocate rooms as they wished, especially the Fx.

The transfer of the alpine skiers, who were initially housed at Val d'Isère but who had to move to Brides-les-Bains three days before the slalom at Les Menuires, did nothing to make the

démonstration n'avaient pas accès aux villages olympiques. Les principales difficultés rencontrées en matière d'accréditation ont été diverses. Les chauffeurs VIP, par exemple, avaient une accréditation qui ne comportait pas les zones des villages alors qu'elles auraient dû leur permettre d'accéder aux zones de dépôt VIP. Pour les livreurs, il avait été convenu de leur donner accès dès qu'ils avaient préalablement prévenu la direction du village en précisant le nom du chauffeur et l'immatriculation du véhicule ; or, il s'est avéré que certains livreurs ne respectaient pas ces conditions.

Quant aux habitants de Brides-les-Bains, une grande partie avait besoin d'une accréditation donnant accès à la zone résidentielle qui avait été identifiée avant les Jeux. Cependant, dès que le village a été activé, une nouvelle demande est apparue chez les Bridoïsiens qui ne s'étaient pas manifestés avant les Jeux.

• L'HÉBERGEMENT

Globalement, les délégations ont été très satisfaites de la qualité de l'hébergement proposé. Il avait été annoncé que les chiffres des effectifs prévisionnels recensés par l'intermédiaire du sommaire de participation (septembre 1991) et des engagements définitifs par nombre (décembre 1991) devaient être réduits de 15 %. Ceci ne s'est pas avéré exact : les chiffres n'ont pas diminué et l'organisation a été confrontée à des problèmes de capacité de logements dans les villages. Il a été très difficile de procéder à l'affectation des quartiers



d'hébergement du fait de l'insuffisance de lits dans certains cas.

Certaines affectations qui avaient été finalisées au dernier moment ont engendré des problèmes techniques, notamment d'installation de certains matériels spécifiques (micro-ordinateurs, téléphones, matériel) dus par le COJO ou loués par les délégations. La liste qui a servi de support de travail à l'attribution du quota des chambres des délégations provenait des services des sports (athlètes) et de l'accréditation (accompagnateurs). Or il n'y avait pas d'indication propre relative à l'hébergement des officiels, notamment des administratifs qui représentaient un tiers des officiers, d'où une très grande difficulté à définir le nombre de chambres par site et par délégation. Il a aussi été extrêmement difficile de récupérer les listes nominatives des occupations et d'assurer un suivi précis des arrivées-départs. Mais c'est ce que les délégations souhaitaient pour disposer de l'hébergement à leur gré notamment les Fx.

Le transfert des skieurs alpins, initialement hébergés à Val-

task any easier. The organizers had to work through each delegation to find out which rooms had been vacated and also find space for the delegations which were not already represented at Brides-les-Bains. On the other hand, invoicing the accommodation of the officials over 21 days enabled COJO to be a little less rigid about the use made by each delegation of the rooms. Certain accommodation centres (La Plagne, Val d'Isère, Tignes, Pralognan, Les Arcs) were handed back by COJO on the morning of the closing ceremony. Two proposals were put to the delegations: vacate the villages or be put up at Brides-les-Bains or Les Saisies. This meant that the main Olympic Village of Brides-les-Bains was kept virtually full until the day after the closing ceremony. However, it was annoying to have to force this transfer on the teams when their last event was taking place the next day.

To improve the running of the villages, a few *a posteriori* remarks deserve to be made. The chef de mission or his delegate should arrive before the delegation proper in order to provide essential information, especially the name and role of each member. In the case of a delegation spread over a number of venues, it proved essential to be able to locate all the members of the delegation in advance, including those whose title gave them the right to special access: official quotas should be fixed per sport and per venue, taking into account the venue at which the delegation control centre is based. Lastly, a very strict policy must be applied to reservation and payment procedures for the supernumerary officials.

• CATERING

Nutrition came under the authority of the medical service, which had supplied the village caterers with a very precise schedule of conditions. Some of the caterers followed this schedule to the letter, which meant that the food served up looked particularly uninteresting, which led COJO to be a little less strict about nutritional matters.

Despite their concern about their diet, the athletes obviously enjoyed their food. A wide choice of dishes, more or less balanced nutritionally, must be available to keep the different sporting groups satisfied. The dishes must also be presented with great care. Apart from this, anyone wanting to drink wine or beer with their meals could find them, free, at the village bar. The extra officials could eat at the restaurant only on presentation of a meal ticket bought previously by the delegation. A reduction in the price of the meals for the extra officials who ate regularly at the village should have been proposed.

d'Isère puis amenés à être hébergés à Brides-les-Bains trois jours avant la compétition de slalom aux Menuires, a compliqué la tâche. L'organisation a dû travailler délégation par délégation pour identifier les chambres déjà libérées et réaffecter les délégations de Val-d'Isère non représentées à Brides-les-Bains jusqu'alors. En revanche, la facturation de l'hébergement des officiels sur vingt et un jours a permis au COJO d'être plus souple sur l'utilisation interne des délégations. Certains sites d'hébergement (La Plagne, Val-d'Isère, Tignes, Pralognan, Les Arcs) étaient restitués par le COJO le matin de la cérémonie de clôture. Deux solutions étaient donc proposées aux délégations : un retour chez elles ou un accueil à Brides-les-Bains et aux Saisies. Ceci a permis de conserver le village olympique principal (Brides-les-Bains) pratiquement complet jusqu'au lendemain de la cérémonie de clôture. Cependant, il a été parfois gênant d'imposer ce transfert aux délégations alors que leur dernière épreuve se déroulait la veille.

Pour améliorer ce fonctionnement, quelques remarques *a posteriori* peuvent être faites. Le chef de mission ou son délégué doit arriver avant la délégation afin de donner les dernières informations la concernant, notamment le nom et la qualité de chaque membre. Dans le cas d'un dispositif avec plusieurs sites, il s'est avéré indispensable de pouvoir localiser à l'avance tous les membres des délégations y compris toutes les personnes dont le titre donne droit à des attributions particulières ; des quotas d'officiels doivent être fixés par sport et par site, en tenant compte du site sur lequel est implanté le PC de la délégation. Enfin, une politique très stricte de réservation et de paiement pour les extra-officiels doit être définie.

• LA RESTAURATION

La nutrition relevait de la responsabilité du service médical qui avait communiqué aux restaurateurs des villages un cahier des charges précis. Certains restaurateurs avaient suivi à la lettre le contenu de ce cahier des charges, ce qui donnait à la nourriture préparée un aspect terne et qui a conduit le COJO à être plus souple en matière diététique.

Le comportement des athlètes a démontré qu'à côté de leur préoccupation diététique, ils attachaient une grande importance aux plaisirs de la table. Un large choix de plats, plus ou moins diététiques, doit pouvoir satisfaire les différentes populations de sportifs. La présentation des plats doit elle aussi être soignée. À part cela, les personnes souhaitant boire à table du vin ou de la bière pouvaient se les procurer gratuitement au bar du village. Les extra-officiels pouvaient accéder au restaurant sur présentation d'un ticket-repas préalablement acheté par la délégation. Une forfaitisation des repas pour les Fx mangeant régulièrement au village aurait dû être proposée.

• LES VOITURES AFFECTÉES AUX DÉLÉGATIONS

L'usage de ces véhicules a varié en fonction des délégations. Dans certains cas, ceux-ci étaient affectés au transport des athlètes ; dans d'autres, à l'usage strict du personnel de la délégation.

La demande de ces véhicules a été importante dès leur arrivée au village et notamment pour leur permettre d'organiser leur personnel sur les différents sites, alors que la totalité des effectifs des chauffeurs n'est arrivée que la veille de la cérémonie d'ouverture, ce qui a été jugé insatisfaisant par les



© LIBERTO

• CARS ALLOCATED TO THE DELEGATIONS

The use of the vehicles varied according to the delegations. In some cases, they were used for transporting the athletes, in others for the strictly personal use of the delegates. There was a great demand for these vehicles when the delegations arrived, especially to allow them to organize their teams which were spread over different venues. However, the majority of the drivers only arrived the day before the opening ceremony, which the delegations judged to be unsatisfactory. The vehicles should have been made available as soon as the delegations arrived, and the arrival dates of the Volunteers arranged accordingly.

The regulations for the use of the vehicles with a driver had been previously determined, particularly for the drivers whose work should be finished by 10 pm. It was extremely difficult, and at times impossible, to enforce this regulation. The delegations made maximum use of the vehicles.

• ATHLETES' SHUTTLES

The timetables were the subject of a guide which was distributed to the delegations as they arrived. They had to be adapted in some cases to meet real demand. Access to the shuttles was only authorised for members of the delegations. This was relaxed to include the escorts after they had joined the delegations.

• NOC SERVICES

Throughout the Games, the NOC Relations department was attached to the Olympic Villages department at Brides-les-Bains where most of the delegations had set up their headquarters. Services intended for the use of the delegations were attached to NOC Relations and were available at the NOC offices in the village. NOC offices were also opened at other athletes' accommodation centres.

• ORGANIZATION

The NOC offices were placed under the authority of the heads of village, and were all coordinated by the Olympic Villages department. During the Games, NOC Relations at Brides-les-Bains was frequently in contact with the NOC offices at other villages to discuss problems such as ticketing for accredited members, equipment ordered by the delegations and expenses incurred by the delegations. There were two reasons for this: firstly, the pre-Olympic agreements between COJO and the NOCs were stored at Brides-les-Bains, and, secondly, the NOC chefs de mission were mostly to be found at Brides-les-Bains.

There were seventeen Volunteers in the NOC office at Brides-les-Bains, and four each at Les Saisies, La Tania, Val d'Isère, La Plagne, and Tignes.

• SERVICES AVAILABLE

Three gymnasiums were available; one at Brides-les-Bains and the two others about 10 km away. The one at Brides was always full, whereas the other two were used less because a vehicle was needed to get there. The most popular time was the evening.

There were no requests for either the secretarial or the translating services provided. France Telecom offered a Fax facility at Brides-les-Bains but a lot of delegations had their own. On the other hand, there was a lot of demand for Fax facilities at Val d'Isère, La Plagne and La Tania, where, for a fee, this service was available at the NOC offices.

délégations. Les véhicules auraient dû être mis à leur disposition dès leur arrivée. Il fallait prévoir en conséquence les dates d'arrivée des Équipiers.

Des règles d'utilisation de ces véhicules avec chauffeur avaient été établies, notamment pour les chauffeurs dont les missions ne devaient pas dépasser 22 heures. Il a été extrêmement difficile, et dans certains cas impossible, de faire respecter cette règle. L'utilisation de ces véhicules par les délégations a été maximale.

• LES NAVETTES ATHLÈTES

Les horaires préétablis avaient fait l'objet d'un guide qui a été distribué aux délégations à leur arrivée. Ces horaires ont dû être adaptés dans certains cas pour répondre aux besoins réels. L'accès à ces navettes était réservé aux membres des délégations uniquement. Celui-ci a été élargi aux hôte(sse)s délégations dès lors qu'ils (elles) étaient avec la délégation.

• LES SERVICES AUX CNO

En période olympique, le service des relations CNO a été rattaché à la direction des villages olympiques à Brides-les-Bains où la plupart des délégations avaient installé leurs quartier général. Aux relations CNO ont été rattachés des services développés à l'intention des délégations, disponibles aux bureaux CNO du village. Des bureaux CNO ont également été implantés sur les autres sites d'hébergement des athlètes.

• L'ORGANISATION

Les bureaux CNO des autres sites étaient placés sous la responsabilité des différents chefs de villages, le tout coordonné par la direction des villages olympiques. Pendant les Jeux, les relations CNO de Brides-les-Bains ont été souvent en contact avec les bureaux CNO des autres villages pour des sujets tels que la billetterie accrédités, le matériel commandé par les délégations, les frais engagés par les délégations, et ceci pour deux raisons : les accords préolympiques entre les CNO et le COJO étaient consignés dans des dossiers à Brides-les-Bains et les chefs de mission des CNO étaient pour la plupart à Brides-les-Bains.

L'effectif Équipiers des bureaux CNO sur les sites était le suivant : Brides-les-Bains (17), Les Saisies (4), La Tania (4), Val-d'Isère (4), La Plagne (4), Tignes (4).

• LES SERVICES DÉVELOPPÉS

Trois gymnases étaient à la disposition des athlètes : un à Brides-les-Bains, deux autres situés à dix kilomètres de Brides environ. Ce dernier était toujours complet mais les deux autres étaient moins fréquentés car il fallait prendre un véhicule. C'est le soir qu'ils étaient en général le plus utilisés.

Les travaux de secrétariat ou de traduction n'ont fait l'objet d'aucune demande.

France Télécom offrait un service de télécopie à Brides-les-Bains, mais de nombreuses délégations avaient leur propre télécopieur. En revanche, à Val-d'Isère, La Plagne et La Tania où ce service payant était proposé par les bureaux CNO, ce service était très sollicité.

Quelques délégations ont souhaité organiser des réunions ou réceptions durant les Jeux et il était intéressant de pouvoir proposer ce service. Trois types de besoins ont pu être identifiés : une salle de réunion suffisamment vaste pour accueillir une délégation de grande taille, une salle de réception dans la zone internationale et une salle hors zone internationale en cas de présence de nombreux invités non accrédités village.

Des demandes de panier-repas ont été régulièrement enregistrées.

En ce qui concerne le courrier, la poste était située à l'intérieur du village olympique de Brides-les-Bains et c'est là que les délégations allaient retirer leur courrier. Cependant, le courrier étant souvent mal libellé, les bureaux CNO devaient

Several delegations wanted to organize meetings or receptions during the Games, and it is recommended that this facility be available. Three kinds of request were made: a conference hall big enough to accommodate the largest of delegations, a reception hall in the international zone, and a hall outside the international zone, in case there are a large number of guests who do not have accreditation for the village. Requests for packed lunches were very frequent.

The post office was inside the Olympic Village at Brides-les-Bains, so the delegations went to collect their mail there. However, the mail was frequently badly addressed, so the NOC offices had a large sorting job to do every day. This job took up several hours of work per day, and the mail frequently had to be re-addressed to other villages. Sorting the fax messages which arrived in Albertville for the delegations was also a time-consuming task. Given that the athletes were accommodated in many different centres, a same-day mail forwarding service, between venues, was set up. This was most frequently used from Brides-les-Bains to the other centres.

Each delegation was entitled to invite a number of guests, the number depending on the size of the delegation. The lists were rarely handed in the day before, as requested, to the NOC offices, and the guests often arrived unexpectedly. The delegations often sorted this problem out directly at the visitors gate, where passes were issued.

Another service offered by COJO was the meal ticket system. It was often difficult for those checking tickets for the restaurant to stop people with no tickets, and whose accreditation did not give them access, from entering. The organisers decided, therefore, to install someone from the NOC office at the main restaurant for a few days. This person could ask for immediate payment of tickets, at a cash-desk, rather than having to take people to the NOC offices where tickets were on sale.

The stock of tickets for Fx category accreditations was held at Brides-les-Bains, and categories C and GV were at Courchevel. Some of the C category tickets - about two thirds - were split between Courchevel and Brides. The distribution of these tickets was difficult, because requests came from other accommodation centres, and the tickets had to be forwarded to the sporting venues.

Depending on the number of tickets ordered, the department had to establish quotas which took into account the number of competitors each delegation had in a given sport. As there were more athletes than anticipated, the Organising Committee had to limit the number of participants in the opening ceremony to the athletes and three officials, as opposed to the original six, per delegation. The F seat passes were handed out to each NOC the day before the opening ceremony. For the closing ceremony, many delegation members had already left, and so it was decided that F or Fx accreditation passes would act as an entrance ticket.

The main problem concerning the ticketing was that F seat passes were only supposed to be used in conjunction with F accreditation passes.

Some of the facilities provided by the NOC offices had to be paid for. Three methods of payment were accepted: cash, credit card or the COJO account. Payment by credit card was very rare; most of the services were paid for in cash or by charging to the COJO account. Generally speaking, very few of the chargeable services were used, and a much simpler system of cash only payment would have been quite sufficient.

A few general comments concerning this section: during the Games, the NOC Relations department continued to distribute

fournir chaque jour un travail de tri important. Cette tâche occupait largement une personne plusieurs heures. Le courrier devait souvent être réacheminé vers d'autres sites d'hébergement. Le tri des fax qui arrivaient à Albertville pour les délégations demandait aussi beaucoup de travail. Un système d'acheminement du courrier en jour J d'un site d'hébergement à l'autre a été mis en place. Ce service a surtout été utilisé au départ de Brides-les-Bains vers les autres sites.

Chaque délégation avait droit à un nombre d'invités en fonction de son importance numérique. La liste était rarement soumise la veille aux bureaux CNO comme demandé et les invités arrivaient souvent à l'improviste. Les délégations ont donc pris l'habitude de régler le problème directement avec l'entrée visiteurs qui délivrait les laissez-passer.

Autres aspects du service aux CNO : les tickets-repas. Il était parfois difficile aux contrôleurs d'accès du restaurant de refuser des personnes qui se présentaient sans ticket alors que leur accréditation ne leur y donnait pas accès. L'organisation a donc décidé d'installer une personne des bureaux CNO au restaurant principal pour quelques jours. Munie d'une caisse, elle pouvait encaisser l'argent tout de suite et n'était pas obligée de diriger les visiteurs du restaurant vers les bureaux CNO où les tickets étaient en vente.

Pour la billetterie, le stock de billets des accrédités Fx était à Brides-les-Bains. Pour les catégories C et GV, il était à



Courchevel. Une partie des billets C (environ les deux tiers) a été rapatriée de Courchevel à Brides-les-Bains. La distribution de ces billets a été difficile car certaines demandes émanaient des autres sites d'hébergement et il fallait les acheminer vers les sites sportifs.

En fonction du nombre de demandes, la direction du site a été amenée à établir des quotas en tenant compte des inscrits qu'une délégation avait dans un sport donné. Le nombre d'athlètes étant plus important que les estimations de départ, le COJO a dû limiter la parade des délégations pour la cérémonie d'ouverture au nombre d'athlètes plus trois officiels, au lieu de six comme prévu. Des billets F ont été distribués selon cette règle à chaque CNO la veille de la cérémonie d'ouverture.

Pour la cérémonie de clôture, étant donné que beaucoup de membres de délégations étaient partis, il a été décidé que la carte d'accréditation F ou Fx ferait foi et dispenserait de billet pour l'accès au stade. Une seule difficulté importante a été rencontrée concernant la billetterie. Les billets F ne devaient être utilisables qu'accompagnés de l'accréditation F.

information letters to the NOCs. These were, on the whole, minutes of the daily meetings for the chef de missions. After the initial setting-up period when the delegations had lots of questions to ask, these meetings were only held every three or four days. The most difficult period was during the arrival of the delegations, from 1 January to 8 February. Not many of the NOCs had paid much attention to the chef de missions' guide, and wanted information about procedures when they arrived. From the 8 February onwards, everybody was busy at the sporting venues, and everything calmed down.

In practice, one realises how essential, in relations with the delegations, is the role of the staff allocated to accompany them. The more training they have, and the more easily they can answer questions asked by the delegations when they arrive, the easier the organisation becomes.



• FINANCES

Invoicing the accommodation was handled by the central offices of COJO before the Games. These included two instalments: 15 October for 50% of the total cost based on the initial assessment of entries and 30 December for the balance based on the list of entries. Delegations which had not settled their invoice before the Games did so immediately on arriving.

For the services which were not free, about thirty delegations paid a deposit as arranged. This deposit amounted to about one million francs with a final expenditure of about 100,000 francs. Of the services proposed, only three were used: Fax, photocopies and meal tickets. The balance on the deposit was paid back about a month after the Games.

• REGULATIONS CONCERNING THE VISITS

For the different categories of guests to the village, five types of pass were created, each one in a different colour: guests of the Mayor or of the village (silver); guests of the delegations (red); media (yellow); contributors (green - zone R or V) and local residents (blue - zone V).

The delegations had a lot of visitors. In certain cases, these involved groups which were larger than the authorised number for any given time. Exceptions were allowed by the village management only if they were not regular requests. The deadline for submitting guest lists to the village management (the evening before) was not always respected, which made the access procedures more complicated. Media access was limited to the international zone. However, some of the delegations invited representatives of the media into the resi-

Certains services étaient gratuits, d'autres payants. Pour les services payants, trois modes de paiement étaient possibles : en espèces, par carte Visa et sur le compte COJO. Le paiement par carte bancaire a été quasiment inexistant. Beaucoup de ces services ont été réglés cash ou par imputation sur le compte COJO. Globalement, très peu de services payants ont été enregistrés et un système beaucoup plus simple de paiement par liquide uniquement aurait sans doute suffi.

Quelques remarques générales concernant cette fonction : pendant les Jeux, l'organisation du site a continué de distribuer des lettres d'information aux CNO. Il s'agissait surtout de compte rendus des réunions quotidiennes des chefs de mission. Il s'est avéré qu'après la phase d'installation, où les délégations avaient beaucoup de questions, des réunions quotidiennes n'étaient plus nécessaires. Elles ont donc été organisées tous les trois ou quatre jours. La période la plus difficile a été celle correspondant à l'arrivée des délégations (du 31 janvier au 8 février). Beaucoup de CNO n'avaient pas pris connaissance du guide du chef de mission et voulaient avoir des renseignements sur les procédures en place. À partir du 8 février, chacun était occupé sur les sites sportifs et tout est rentré dans l'ordre.

Dans la pratique, l'organisation a pu constater le rôle primordial qu'avaient les hôtes et les hôtesse dans ses relations avec les délégations. Plus ils sont formés et ont les réponses aux questions que peuvent se poser les délégations à leur arrivée, plus le travail de l'organisation en est facilité.

• LES FINANCES

La facturation hébergement a été réalisée en central par le COJO avant les Jeux. Celle-ci comportait deux échéances : 15 octobre 1991 (versement de 50 % sur la base du sommaire de participation) ; 30 décembre 1991 (versement du solde sur la base de l'engagement par nombre). Les délégations qui n'avaient pas réglé la facture avant les Jeux l'ont régularisée sur le site.

En ce qui concerne les services payants, une trentaine de délégations ont effectué un dépôt de garantie tel que cela avait été proposé. Le montant du dépôt a représenté une somme d'environ 1 million de francs pour une consommation réelle de 100 000 francs. Parmi les services proposés, seuls trois ont été utilisés : fax, photocopies, tickets-repas. Le solde du dépôt a été remboursé un mois après les Jeux.

• LA RÉGLEMENTATION DES VISITES

Pour les différentes catégories d'invités des villages, cinq types de laissez-passer ont été créés, chacun ayant une couleur correspondant à un privilège associé : invités du maire/invités villages (argent), invités délégations (rouge), media (jaune), prestataires (vert, zone R ou V), Bidois (bleu, zone V).

Les délégations ont reçu de nombreuses visites. Certaines concernaient un nombre de personnes supérieur à celui auquel elles avaient droit en un même moment. Des dérogations ont été acceptées par la direction du village dans la mesure où celles-ci étaient ponctuelles. Le délai de remise des listes des invités (la veille au soir) à la direction du village n'a pas toujours été respecté, ce qui a alourdi les procédures d'accès. L'accès des media était limité à la zone internationale. Cependant, certaines délégations ont invité dans leur quartier d'hébergement certains media qui étaient alors considérés comme des invités-délégations. Aucun problème n'a été rencontré avec la presse écrite alors qu'il a été beaucoup plus difficile de gérer les équipes de télévision invitées par les délégations qui, une fois rentrées dans la zone résidentielle, en profitaient pour vagabonder à la recherche d'image insolite.

• LA COMMUNICATION

Pour la communication avec les délégations, des casiers privatifs avaient été installés dans leurs résidences. Une équipe

dential zone, in which case they were considered as delegation guests. No problems were recorded with the written press, whereas it was very difficult to handle the television crews who had been invited in by the delegations as they took advantage of the situation to wander around in search of unusual pictures.

• COMMUNICATIONS

In order to communicate with the delegations, private pigeon-holes were installed in their residential zone. A team of distributors was assigned to handing out documents several times a day. Publications intended for the athletes (village and transport guides) were distributed to the delegations through the escorts. Newspapers (Villages: the athletes daily newspaper, and the Olympic Games Daily) were distributed throughout the village in the shared areas. These newspapers could be picked up freely. The chef de missions' guide was sent very late to the delegations (15 January). It ought to have been delivered in November at the latest. The delay was in the design phase and can be explained by the organization's desire to produce a complete and accurate guide. The lack of information when work started on it (October 1991) also proved to be costly.

The athletes made great use of Info '92 and especially the electronic message system in the villages. More than two thirds of the IBM PS Info '92 terminals were offered to the individual delegations, but most of them were used by the delegation staff and not by the athletes, who often had to wait a long time to use the terminals in the shared areas. It would appear to be a good idea to reduce the number available to the delegation staff and increase the number of those available to the athletes in the shared areas.

• EQUIPMENT

The equipment section was composed of four handlers, a storekeeper and two people to handle maintenance. The final preparations for the village were completed a fortnight before the Games, and the amount of equipment was adjusted five days before. Departures and removals were organized a fortnight after the Games and took ten days. Apart from its original role (installing and removing equipment), the equipment section also had the responsibility of cleaning the external areas in the village, looking after the luggage storage area, signposting and maintenance of the equipment.

This efficient team managed to respond to the many demands made of it by the delegations and the other sections thanks to an extremely rigorous manager (absolutely essential), two capable "odd-job men" who could find rapid solutions to all the minor problems which can permanently disrupt any organization and, lastly, some dedicated handlers. A few remarks about this section: assigning someone to handle the flow of computer hardware is important.

Only one storage area at the venue is necessary. In this way, withdrawal in the shortest possible time is facilitated, especially the checks on what is going out and coming in. Another important aspect of the withdrawal system is that security should be increased in order to reduce theft. In addition, COJO vehicles delivering equipment need not be checked during the preparation phase. A quicker checking method must be found to speed up response to the delegations' requests. The equipment for the delegations, and especially that which has been hired, must be delivered before they arrive.

• SECURITY

No major problem was recorded. However, this is the most difficult section for the Volunteers to handle because of the working conditions (night work, outside posts, repetitive work,

de distributeurs était chargée de la distribution des documents plusieurs fois par jour. Les publications destinées aux athlètes (guide des villages, guide transport) ont été distribuées aux délégations par l'intermédiaire des hôte(sse)s délégations. Les quotidiens (quotidien des Jeux et quotidien des athlètes, *Villages*) ont été diffusés dans le village par l'équipe animation. La diffusion couvrait toutes les résidences des athlètes ainsi que les espaces communs. Ces journaux étaient proposés en libre service. Le guide du chef de mission a été envoyé très tardivement aux délégations (15 janvier). Ce retard de conception s'explique par la volonté de l'organisation de faire un guide complet et précis. Le manque d'information lorsqu'ont débuté ces travaux (début octobre 1991) a aussi été pénalisant. Il aurait dû être livré en novembre au plus tard. Les athlètes ont beaucoup utilisé Info 92, plus particulièrement la messagerie électronique dans les villages. Plus des deux tiers des IBM PS Info 92 étaient proposés de manière privative aux délégations et

aggression from some of the people checked, etc.). The delegations were very watchful with regard to the quality of the security services. It must also be noted that the Volunteers on security should be treated with great consideration by the rest of the team. Their work is unrewarding, and the village team should set an example and submit willingly to the regular checks.



© LIBERTO

utilisés par le personnel des délégations – et non par les athlètes – dans les espaces communs, souvent de longue attente. Il paraît souhaitable d'en affecter moins aux délégations et d'en mettre plus en libre service dans les espaces communs.

• LE MATÉRIEL

L'équipe de la fonction matériel était composée de quatre manutentionnaires, d'un gestionnaire du magasin et de deux personnes affectées à la maintenance. L'aménagement du site, qui a créé une forte activité, a été effectué quinze jours avant les Jeux. Les matériels ont été ajustés cinq jours avant et l'organisation des départs et replis s'est déroulée deux semaines

• SPORTS

The sports team was composed of five people, three of whom were specialists in one or more sporting disciplines. Three people were assigned to the sporting venues, one to the results print-out on the computer and one person was not assigned, but worked on a rota back-up basis. The sports office was the link between the sporting venues and the Olympic Village at Brides-les-Bains. The sports team decided on the urgency of information received from the venues and whether to distribute it to the delegations.

The sports office was run from within the village during the first week and the beginning of the second while the sporting venues were all being activated. The sports news gatherers were constantly in demand, as the delegations quickly learned that the office had information (sports and non-sports) before anyone else in the village. During the Games, no major problem upset the smooth running of the office except a coordination problem with the transport between Brides-les-Bains and Courchevel. All priority information reached their intended party in the shortest possible time. The sports team always managed to anticipate problems and proved to be completely

après et a pris dix jours. En plus de sa mission d'origine (mise en place et repli des matériels), l'équipe matériel a été chargée du nettoyage extérieur du site, de la bagagerie des délégations, de la signalétique et de la maintenance des matériels.

Cette équipe complémentaire et efficace a su répondre aux multiples demandes des délégations et des services et ceci grâce à un gestionnaire ultra rigoureux (capital pour le suivi), à deux "bricoleurs" performants capables de trouver des solutions dans les meilleurs délais à tous les petits problèmes qui peuvent paralyser en permanence le fonctionnement du village et enfin à des manutentionnaires appliqués.

Une remarque sur cette fonction : il est important d'affecter une personne à la gestion des flux des matériels sur informatique.

Une seule aire de stockage sur le site est nécessaire. L'organisation du repli (délai plus court) en est facilitée (surtout le contrôle des entrées/sorties). Le site doit être bien sécurisé lors de la phase de repli avec des contrôles plus stricts et plus systématiques de manière à réduire les vols. Par ailleurs, les véhicules de l'organisation destinés aux livraisons de matériels ne doivent pas être soumis à des contrôles stricts lors de la phase d'aménagement. Une formule de contrôle allégé peut être trouvée pour ces véhicules afin de répondre plus vite aux demandes des délégations. Il faut aussi veiller à ce que le matériel dû aux délégations, notamment celui qui a été loué, soit livré avant leur arrivée.

• LA SÉCURITÉ

Aucun problème majeur n'a été à signaler, mais il s'agissait de la fonction la plus difficile à remplir par les Équipiers du fait des conditions de travail (horaires de nuit, postes parfois à l'extérieur, tâches répétitives, agressivité de certaines personnes contrôlées...).

Les délégations ont été très attentives à la qualité du service sécurité.

À noter que l'Équipier sécurité doit être traité par l'ensemble du village avec beaucoup d'égards. Sa tâche est ingrate, l'équipe du site doit montrer l'exemple et se soumettre aux contrôles d'usage.

• LES SPORTS

L'équipe des sports était composée de cinq personnes, dont trois étaient des spécialistes d'une ou de plusieurs disciplines sportives : trois personnes affectées à des sites sportifs, une personne affectée aux sorties résultats sur informatique et une personne non affectée fonctionnant en roulements. Le bureau des sports était l'interlocuteur privilégié des sites sportifs avec le village olympique de Brides-les-Bains. L'équipe des sports définissait l'urgence des informations reçues en provenance des sites sportifs et décidait de sa diffusion auprès des délégations.

Le fonctionnement du bureau des sports était interne au village pendant la première et le début de la deuxième semaine du fait de l'activation d'un maximum de sites sportifs pendant cette période. Les informateurs sports étaient très sollicités, les délégations ayant rapidement compris que le bureau détenait des informations (sportives ou extra-sportives) en priorité dans le village. Pendant les Jeux, aucun problème majeur n'a perturbé le fonctionnement du bureau, excepté un problème de coordination des transports entre Brides-les-Bains et Courchevel. Toutes les informations prioritaires sont parvenues aux intéressés dans les meilleurs délais.

L'équipe des sports très compétente a constamment anticipé les problèmes et a fait preuve d'autonomie. Elle était devenue la source principale d'informations du village. Néanmoins, il est apparu important d'assurer une permanence minimale de 18 heures à minuit.

independent. It became the principal source of news in the village. It nevertheless turned out that someone had to be there until at least 6 pm every day. In addition, lots of research material must be available in this office, sports or other, as it is a special meeting point for the delegations. Cubicles must also be provided for the delegations at the accommodation centres (for waxing, storage, etc.); some of the smaller delegations could share cubicles.



© LIBERTO





Le parcours de la flamme
The olympic torch relay

LONGTEMPS DEMEURÉ UN ÉVÉNEMENT traditionnel et bon enfant, le parcours de la flamme a connu en 1984, à Los Angeles, une formidable explosion médiatique. Des millions d'Américains sont venus au bord des routes et dans les villes fêter le passage de la flamme. Les grandes entreprises associées aux Jeux s'y sont intéressées. Le parcours est ainsi devenu une manifestation majeure et à part entière, accompagnant, tel un compte à rebours, la montée en puissance des Jeux olympiques.

En 1988, les Jeux de Calgary et de Séoul ont confirmé cet engouement populaire exceptionnel. Le parcours, symbole de l'arrivée des Jeux dans le pays organisateur, est devenu un événement majeur de leur célébration.

Cet événement dispose en effet d'une grande puissance symbolique : retour aux sources historiques et mythiques, permanence des valeurs et d'un état d'esprit olympiques se transmettant entre les peuples et à travers les continents. Dans les multiples cérémonies qui marquent les Jeux olympiques, le parcours de la flamme est sans nul doute l'un des moments forts. Pour Albertville, le comité d'organisation a souhaité en faire un événement original, exceptionnel et spectaculaire. L'organisation a été conçue autour d'un concept associant les dimensions suivantes : le rêve et le spectaculaire, la culture, la dimension humaine.

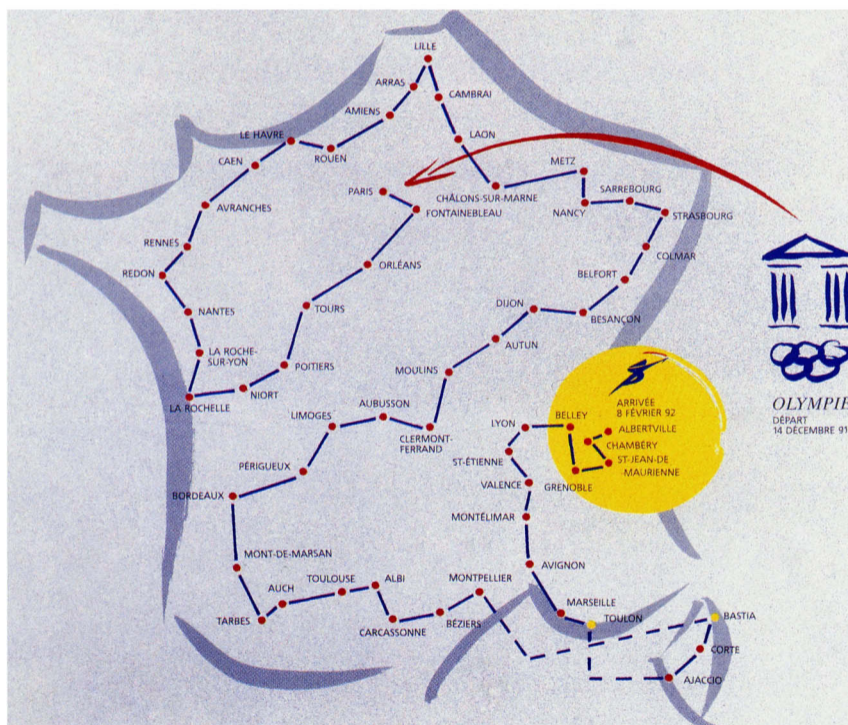
Le projet du parcours de la flamme olympique, dont le budget était estimé par le COJO à 30 millions de francs, nécessitait un partenaire. Comme pour les Jeux de Los Angeles et Calgary, le choix de trouver un partenaire leader sur l'opération fut fait. Le COJO proposa donc à plusieurs sociétés de devenir le sponsor du parcours de la flamme. Le COJO se tourna en premier lieu, et pour des raisons évidentes, vers les compagnies pétrolières qui déclinaient ou étudiaient trop longtemps le projet, puis vers La Poste. Celle-là fut immédiatement séduite par l'opération.

Un cahier des charges très précis lui fut soumis. Après acceptation de celui-là, le concept du



© VANDYSTADT / G. VANDYSTADT

Le parcours de la flamme The Olympic torch relay



© COJO

THE OLYMPIC TORCH RELAY had, for a long time, been a traditional but fairly low-key event, until in 1984, in Los Angeles, it underwent quite an amazing media transformation. Millions of Americans lined the roads to celebrate the arrival of the torch. The large companies associated with the Games became interested. The relay has become an important part, if not the most important part, of the countdown to the Olympic Games.

In 1988, the Calgary Winter Games and the Seoul Summer Games confirmed this remarkable public craze. The relay, the symbol of the arrival of the Games in the host country, has now become an integral element of the Games themselves.

This event does, it is true, have enormous symbolic power; a return to the historical and mythical roots of the Olympic ideal, with the permanence of values that it entails, which is passed on from country to country and continent to continent. Of the ceremonies which punctuate the Games, there is no doubt that the torch relay is one of the most powerful. For Albertville, the Organizing Committee wanted to make it an original event, an exceptional spectacle. It was organized around a concept embracing three different dimensions: the dream, culture and mankind.

The Olympic torch relay project, the budget for which COJO estimated to be around 30 million francs, required a sponsor. As for the Games at Los Angeles and Calgary, it was decided to choose one leading sponsor for the operation. COJO proposed sponsorship of the torch relay to several big companies;

parcours de la flamme des Jeux d'Albertville, issu des règles fixées par le COJO, fut élaboré en commun avec La Poste.

Ce concept s'articulait autour de quatre axes fondamentaux :

- la jeunesse, cœur du concept des Jeux d'Albertville et symbole d'éternité ;

- la lumière et la fête : la lumière, synonyme de flamme mais aussi de technologie ; la fête, synonyme d'échanges humains et de joie à cette occasion ;

- le relais national : spécificité du parcours de la flamme, seul événement lié aux Jeux qui permette de toucher toute la population française ; c'est aussi l'une des missions de La Poste : être le relais entre les hommes ;

- l'histoire, composante fondamentale de l'olympisme et de La Poste, représentant la pérennité de leurs valeurs.

LA COORGANISATION

• LES PRINCIPES

Une cellule bicéphale La Poste-COJO a été créée permettant l'organisation du parcours de la flamme en respectant à la fois les principes olympiques et les contraintes de communication et d'organisation de La Poste. Cette structure fixait les règles de communication générale, mais aussi les cadres pour les actions à bâtir sur le terrain. Par ailleurs l'organisation s'est appuyée le plus possible sur le personnel de La Poste. Pour des raisons de communication interne, La Poste souhaitait intégrer à l'organisation ses structures sur le terrain, ces « délégations olympiques » locales de La Poste étant des relais dans chaque département et dans chaque région.

Chacune des parties avait un droit de veto. Un budget commun à l'organisation, avec double visa et double signature de toutes les dépenses avec engagements préalables, a été mis en place.

• LES FAITS

La mise en place de la structure bicéphale COJO-La Poste ne s'est pas faite en une seule fois. Des modifications d'équipes du projet olympique ont eu lieu entre le début de la conception du parcours et la mise en place opérationnelle de celui-ci.

À l'origine, l'organisation portait sur quatre secteurs : porteurs/escorteurs, caravane/logistique, contacts institutions/villes-étapes, communication/spectacles.

Pendant les 57 jours du parcours, la notion de coorganisation disparut et laissa la place à l'« organisation de la flamme » ; une direction bicéphale demeura, qui traitait des problèmes rencontrés (aussi bien de l'image olympique que des problèmes avec les postiers locaux ou autres). Elle assurait également les représentations du COJO et de La Poste auprès de tous les interlocuteurs du parcours : municipalités recevant ou accueillant la flamme, partenaires et presse. L'organisation sur le terrain pendant les 57 jours a nécessité des rotations de personnel, différentes selon les fonctions occupées. Elles pouvaient varier comme suit :

- 3 semaines de parcours / 1 semaine de repos pour le secrétariat, intendants, les responsables relations publiques, responsables dépose/récupération des porteurs, commissaires adjoints ;

- 2 semaines de parcours / 2 semaines de repos pour les

their natural first choice was the petrol companies, but they declined the offer or hesitated too long, so they turned to *La Poste*. It was immediately attracted by the idea.

A very precise schedule of conditions was presented to them, which they accepted, and from then, the idea of the torch relay was developed by *La Poste* and COJO, who specified the rules.

The idea revolved around four basic concepts:

- youth, at the heart of the Albertville Games and the symbol of eternity,

- light and festivity; light, synonymous with the torch but also of technology, and festivity, synonymous with human interaction and joy,

- the national relay; this was a special aspect of the project as it was the only occasion in the Games where the whole population of France could become involved. This was also one of *La Poste's* jobs, to create the link between people,

- history, a fundamental aspect of the Olympic ideal and *La Poste*, representing the everlasting nature of their values.

ORGANIZATION - OR RATHER, CO-ORGANIZATION

• PRINCIPLES

A joint COJO-*La Poste* unit was created which allowed the relay to be organized while respecting the Olympic ideal and also the organizational structure of *La Poste*. This unit set the rules, especially concerning communications, and also created

models for operations to be carried out in the field. The organizers relied as much as possible on *La Poste* personnel. For reasons of internal communications, *La Poste* wanted to include its network of structures in the organization; these became local *La Poste* 'Olympic delegations', and formed a relay from department to department and region to region. Each one of these parties had the right of veto. The budget was common to both parties in the organization, with double signatures required for any transaction, after prior agreement on commitment of expenditure.

• FACTS

The installation of the COJO-*La Poste* unit took place in several stages. Modifications were made to the teams involved in the Olympic project from its conception to its final implementation.

Originally, the organization was in four sectors: escorts/carriers, caravan/logistics, contacts with institutions/stage towns and publicity/entertainment.

During the 57 days of the relay, the notion of 'co-organization' disappeared and its place was taken by the 'organizers of the relay'. A joint committee remained which handled any problems it came across, from the Olympic image to problems with the local postman. It took care of COJO and *La Poste* interests in dealings with all the contacts created by the relay: local authorities receiving the torch, Sponsors and the press.

The organization 'on the road' meant rotating the personnel involved depending on their role. These rotations could vary from:

- three weeks on the road and one week rest for the office staff, stewards, public relations staff and those responsible for transporting the bearers,



© SYGMA / CLAUDE POULET

chauffeurs, policiers, gardes républicains, directeurs de routes, directeurs et personnel du convoi ;

- quelques jours de repos toutes les 3 semaines pour les responsables presse ;

- quelques jours de repos sur l'intégralité du parcours pour le responsable spectacle, les commissaires généraux.

• LES ENSEIGNEMENTS

Il est très difficile de codiriger et de coorganiser une opération. Ce sont le plus souvent les relations de communication et de confiance réciproque de la part des deux parties qui expliquent les résultats obtenus.

Il est indispensable de se reposer sur une structure fortement implantée sur tout le territoire que couvre l'itinéraire de la flamme. En effet, dans le cas contraire, il aurait fallu embaucher une très large équipe qui aurait toujours été à l'extérieur (donc difficile à gérer) et dont le coût aurait été une charge extrêmement lourde pour le budget de l'organisation.

L'existence des délégués olympiques départementaux a permis l'organisation de manifestations locales d'accueil et de fêtes en l'honneur de l'arrivée de la flamme. Ces manifestations ont apporté un caractère culturel à l'événement et ont permis une participation active de la population, en particulier des écoles, dans l'accueil de la flamme.

L'ITINÉRAIRE

• LES PRINCIPES

Le choix de l'itinéraire s'est fait en fonction des principes suivants :

- traverser la France le plus largement possible ;

- faire étape dans toutes les capitales régionales, la première étape se faisant à Paris ;

- relier deux villes-étapes avec une moyenne de 100 km par jour, la vitesse de course étant de 10 km/h, et les relayeurs ne courant pas la nuit ;

- traverser, autant que possible, les régions les plus peuplées de façon à ce que le maximum de Français puissent voir la flamme olympique ;

- traverser toute la Savoie, région hôte des Jeux olympiques.

• LES FAITS

La volonté de traverser très largement la France et de s'arrêter dans toutes les grandes villes a permis d'éviter les susceptibilités politiques éventuelles ; la conception de l'itinéraire n'a rencontré aucune difficulté particulière dans la mesure où les conditions imposées par la vitesse de course requièrent de trouver deux villes de grande importance à 100 km environ de distance. Dans ces conditions, le tracé s'est imposé assez vite, à quelques exceptions près.

Le tracé de l'itinéraire exigeait une vérification systématique de l'état des routes, des possibilités de déviations ou chantiers, des hauteurs de ponts et largeurs de certaines routes pour le passage des véhicules... Ces vérifications ont été réalisées par les délégués olympiques départementaux de La Poste ; elles ont permis non seulement de vérifier l'itinéraire mais aussi parfois de le modifier dans le sens du respect des principes fixés.

Le tracé a également engendré des réunions en mairies pour les tracés dans les villes-étapes et en préfecture pour les validations des tracés départementaux.



© SYGMA / CLAUDE POULET

- two weeks on the road and two weeks rest for the drivers, policemen, republican guards, road managers and convoy and personnel managers,

- a few days rest every three weeks for the press officers,

- a few days rest throughout the whole relay for overall manager and the superintendents.

• WHAT WAS LEARNT?

It is very difficult to co-direct and co-organize an operation. More often than not, it is at a level of communication and mutual trust and confidence that the success of the operation lies.

It is essential that the support structure covers the whole route that the torch is going to take; if this is not the case, it means employing a large team which would always be external to the organization and therefore difficult to manage and the

cost of hiring them would be a large item of expenditure from the budget.

The existence of the Olympic delegates in each department enabled local parties to welcome the arrival of the torch to be organized. These events brought a cultural aspect to the proceedings and allowed the local populations, particularly schools, to become involved in welcoming the torch.

THE ROUTE

• PRINCIPLES

The aim was to reach as many regions of France as possible,

- to stop in all the regional capitals (the first stop was in Paris,

the national capital),

- to run between stage towns on average about 100 km apart, the average running speed being 10 km/h and the runners did not run at night,

- to go through the most densely populated regions so that the maximum number of citizens could see the torch,

- and lastly, to go through all the regions of Savoie, host department for the Olympic Games.

• FACTS

The desire to go through the greatest number of regions in France and to stop in all the large towns meant that potentially sensitive problems, politically speaking, were avoided. The design of the route met with no problems at all in that the conditions imposed by the running speed entailed finding two large towns about 100 km apart. Under these conditions, tracing a route was usually quite easy.

Tracing the route required a systematic check on the state of the roads, the possibility of detours or roadworks, the height of tunnels and the width of certain roads to see if the vehicles could pass, etc. These checks were carried out by the Olympic delegations working for *La Poste* in each department; they not only checked the route but also modified it if anything deviated from the pre-arranged principles.

The routing also meant meetings with local mayors for routes between stage towns and in the prefecture for routes between departments.

The route was broken down, kilometre by kilometre, into daily sections by computer, with the collaboration of IBM. For each stage, the starting and finishing point were marked as well as the number and type of road; everyone in the organization had a copy and it was distributed to the press so that they

Le tracé a été détaillé dans un livre de route quotidien réalisé sur ordinateur, en collaboration avec IBM, kilomètre par kilomètre. Pour chaque relais étaient indiqués le descriptif de l'endroit de départ et de l'endroit d'arrivée, ainsi que le numéro et la typologie de la route ; chaque personne de l'organisation en possédait un exemplaire et il était distribué à la presse afin de lui permettre de se rendre directement sur le parcours entre deux villes-étapes.

Les tracés ont fait l'objet d'un dossier, qui a été déposé au ministère de l'Intérieur pour validation définitive. Le ministère a ensuite rendu un arrêté à destination de tous les préfets.

• LES ENSEIGNEMENTS

La consultation des équipes du Tour de France pour la conception et les procédures de réalisation de l'itinéraire du parcours s'est avérée très bénéfique car celles-ci maîtrisent totalement ces questions.

La présence des relais d'information et de vérification dans chacun des départements traversés par la flamme, grâce aux délégués olympiques de La Poste, a été un atout majeur de la réalisation du tracé et de sa fiabilité. L'étendue du réseau du partenaire de la flamme était une garantie de sérieux mais a aussi apporté un gain de temps et d'argent très important. Il ne peut toutefois pas se substituer totalement à l'organisation centrale en régions car les institutions souhaitent rencontrer la direction de l'opération et il est nécessaire pour l'organisation centrale, notamment pour le comité d'organisation des Jeux, d'avoir un contact direct et privilégié afin de garantir l'image des opérations prévues et d'assurer la cohérence de l'ensemble de la manifestation.

La brochure, distribuée à 12 millions d'exemplaires, a eu un impact extraordinaire car les personnes ont pu se rendre sur le parcours le plus proche possible de chez elles et à des horaires précis ; ainsi les écoles ont pu prévoir des sorties, les usines des quarts d'heures d'arrêt de travail pour voir passer la flamme, les commerçants fermer quelques minutes leur boutique... Pour La Poste, le coût de cette opération de grande envergure fut relativement moins important que pour tout autre partenaire.

LE FLAMBEAU

• LES PRINCIPES

Un grand designer français, de renommée internationale, a été chargé de la conception du flambeau. C'était une première dans l'histoire des Jeux olympiques.

Ce flambeau devait résister à toutes les intempéries éventuelles et était conçu pour être porté par des jeunes (forme, poids...) ; il devait aussi respecter l'identité visuelle générale du parcours (jeunesse, dynamisme, couleurs blanche et grise dominantes) et être fabriqué en acier inoxydable (pour lequel il existe un très grand choix de couleurs et de variantes de surfaces) car la société Ugine s'était montré intéressée par la prise en charge de la fabrication du flambeau en acier.

Le flambeau devait donc être un objet rare et de valeur. Le brûleur devait fonctionner au gaz pour plus de sécurité : l'expérience des Jeux olympiques précédents avait montré que l'utilisation de combustible liquide était dangereux car il nécessitait une utilisation parfaite du flambeau (tenue impeccable et droite), sinon le combustible pouvait couler le long du manche et provoquer des brûlures aux porteurs du flambeau.



THE TORCH

• PRINCIPLES

A great French designer with an international reputation was responsible for the design of the torch; this was a first in the history of the Olympic Games.

This torch had to be resistant to all the weather conditions on the way and be carried by young people; it also had to conform to the overall visual identity of the relay (youth, dynamism, white and grey predominant) and be made in stainless steel (in which there is a great choice of colours and surface textures available) as the company Ugine had shown an interest in taking on the manufacture of the torch in steel.

The torch had therefore to be a rare object of value. The burner worked on gas for safety reasons. Experience from previous Games had shown that liquid fuel for the flame was dangerous as it meant holding the torch perfectly straight, or the liquid ran down the arms of the bearer, causing serious burns.

• FACTS

Philippe Starck, who works particularly with steel, who likes pure lines and aerodynamic shapes and whose reputation went far beyond the frontiers of France, was chosen. He also agreed to design the Olympic bowl.

The design of the torch took many hours of research with Ugine and especially with their sub-contractor, Gabialex, given the complexity of Philippe Starck's idea on the one hand, and the technical problems caused by the design of the burner on the other.

The production of the burner by Guilbert Express, under the watchful eye of Primagaz, also needed long hours of research

• LES FAITS

Philippe Starck, qui travaille beaucoup l'acier, qui aime les formes pures et les lignes aérodynamiques et dont la renommée dépasse les frontières, a été choisi. Il a également accepté de dessiner la vasque olympique.

La conception du flambeau a nécessité de très nombreuses heures d'études avec la société Ugine, notamment avec son sous-traitant Gabialex, compte tenu des difficultés imposées par le dessin de Philippe Starck et par les contraintes techniques requises par le brûleur.

La réalisation du brûleur par la société Guilbert Express, sous l'égide de Primagaz, a elle aussi nécessité de très importantes études et de très nombreux tests : tenue au vent, à la pluie, etc. Le système a notamment été modifié en cours de parcours pour une meilleure tenue au vent. Le mélange de gaz fourni par Primagaz dans les cartouches a lui aussi été modifié pour les journées à fortes températures négatives.

■ Caractéristiques du flambeau :

Hauteur : 41 cm

Poids : 1,3 kg

Autonomie : 40 mn

• LES ENSEIGNEMENTS

L'appel à un grand designer pour dessiner le flambeau a sorti cet objet de l'ombre, la presse ayant largement diffusé et écrit sur l'œuvre de Starck.

LA LAMPE DE MINEUR, PROTECTRICE DE LA FLAMME ORIGINELLE

• LES PRINCIPES

La flamme, allumée solennellement à Olympie, devait être conservée jusqu'à la fin des Jeux dans une lampe de mineur.

• LES FAITS

Afin de préserver la flamme originelle de tous les accidents possibles, une véritable lampe de mineur a été choisie pour la conserver. La lampe provenait d'une société du Nord spécialisée dans ce domaine : Arras Maxéi. La lampe était en laiton doré et gravée aux logotypes du parcours de la flamme et des Jeux d'Albertville.

Le fonctionnement de la lampe, avec une autonomie de 14 heures, a nécessité un maniement précis : ainsi trois « techniciens flambeaux » se relayaient pour entretenir la lampe. Les changements de lampes s'effectuaient à 7 h 00, 15 h 00, et 23 h 00. La nuit, leur rôle consistait à répondre à d'éventuels appels au secours des personnels des mairies qui gardaient la lampe pour la nuit. Ce type d'appel ne s'est produit qu'une seule fois.

Dans la journée, la lampe était placée dans un véhicule spécifique et chaque flambeau était allumé à la flamme originelle placée dans la lampe.

• LES ENSEIGNEMENTS

La lampe de mineur a connu beaucoup de succès auprès du public mais aussi auprès des villes-étapes qui l'ont jalousement et précieusement gardé pendant toute « leur » nuit, ceci sans doute parce qu'elle contenait la flamme originelle.



© A. TULEDA / LA POSTE

and many tests for its behaviour in wind, rain, etc. It was even modified during the relay to improve its performance in windy conditions. The gas mixture supplied by Primagaz in cartridges was also modified to stand temperatures well below negative for several days. (Characteristics of the torch: height, 41 cm; weight, 1,3 kg; duration, 40 mins.)

• WHAT WAS LEARNT?

Bringing in a great designer for the torch brought this object into the public eye, as the press wrote many articles on the work of Philippe Starck.

THE MINER'S LAMP - TO PROTECT THE ORIGINAL FLAME

• PRINCIPLES

The flame which had been solemnly lit at Olympia had to be preserved until the end of the Games in a miner's lamp.

• FACTS

In order to protect the original flame from all possible accidents, a genuine miner's lamp was chosen. The lamp came from a company in the north, who are specialists in this area: Arras Maxéi. The lamp was in gilded brass and engraved with the logos of the torch relay and the Albertville Games.

The lamp could remain alight for 14 hours but needed careful treatment to keep it working: for this reason, three 'torch technicians' worked in shifts to keep it going. The lamp was changed at 7 am, 3 pm and 11 pm. At

night, they were on hand simply for emergencies, in case the local Town Hall staff, who were guarding the torch, called for help. This happened only once.

During the day, the lamp was placed in a special vehicle and each torch was lit from the original flame in the lamp.

• WHAT WAS LEARNT?

The miner's lamp was very popular with the public but also with the stage town municipal staff who jealously guarded it on 'their' night. This was undoubtedly because it contained the original flame.

RECRUITING THE BEARERS OF THE TORCH

• PRINCIPLES

Principles of allocation of the stages

The route in the regions had as many sections as there are departments. The length of each section was determined by the ratio between the population of the department and the population of the region. Each departmental section was divided into 1 km legs. In this way, all the departments were involved, even those not touched by the relay. The overseas departments ran in the Belley-Grenoble stage. Each runner ran 1 km.

Principles of recruitment

The runners were all between 15 and 20 years of age. They had to have been born between 4 February 1971 and 14 December 1976. The application forms could be found in the post offices and only one was allowed per person. Applications had to be in between 15 April and 15 June 1991; the runners were then drawn out of a hat in each department; 20% extra runners were also drawn in order to replace any last minute withdrawals; the list of runners was put up in all the post

LE RECRUTEMENT DES PORTEURS DE LA FLAMME

• LES PRINCIPES

Les principes d'attribution des relais

Le tracé régional était découpé en autant de tronçons que de départements. La longueur des tronçons était déterminée en fonction du pourcentage relatif population région/population département. Chaque tronçon départemental était divisé en relais de 1 km. Tous les départements furent ainsi concernés, même ceux qui n'étaient pas traversés par le parcours. Les départements d'outre-mer couraient sur l'étape Belley-Grenoble. Chaque relayeur courait 1 km.

Les principes de recrutement

Les relayeurs devaient être des jeunes âgés de 15 à 20 ans, nés entre le 8 février 1971 et le 14 décembre 1976. Ils retiraient leurs bulletins de participation dans les 17 000 bureaux de poste. Il n'était admis qu'un seul bulletin par personne.

Le dépôt des candidatures a été réalisé entre le 15 avril et le 15 juin 1991 ; les relayeurs furent sélectionnés par tirage au sort dans chaque département. 20% de relayeurs supplémentaires furent tirés au sort pour pallier les éventuelles défections.

La liste des relayeurs sélectionnés était affichée dans tous les bureaux de poste. Les gagnants furent avertis par lettre au cours du mois de juillet, puis recevaient, au mois de septembre, le jour et le lieu de leur relais. Aucun équipement particulier n'était à prévoir, à l'exception de chaussures de sport blanches. La tenue des relayeurs, spécialement conçue pour l'occasion, leur était remise le jour de leur course.

Les relayeurs étaient pris en charge, au niveau de leur département, le jour de leur relais, par des cars départementaux de La Poste et étaient acheminés sur un lieu d'échange, puis transportés sur le lieu de leur relais ; les relayeurs étaient assistés lors de leur course par des escorteurs postiers ; ces postiers avaient été sélectionnés pour leur performance sportive mais aussi et surtout pour leur motivation personnelle.

• LES FAITS

Deux millions et demi de dépliants furent édités et proposés dans les 17 000 bureaux de poste français. Cent mille réponses ont été comptabilisées dans tous les départements.

• LES ENSEIGNEMENTS

Le nombre de bulletins recueillis était relativement faible si on le rapproche de la population concernée (3,8 millions de jeunes). Ceci pour deux raisons majeures : la période de dépôt des candidatures était très mal choisie car elle correspondait à une période de vacances et de fêtes, et elle était trop éloignée de l'événement.

LA CARAVANE

• LES PRINCIPES

La caravane était composée de quatre véhicules roulant à une vitesse de course normale soit 10 km/h :

- un véhicule spécifique pour la presse situé juste devant le coureur ;
- un véhicule spécifique PC relais pour la coordination de la sécurité de la caravane, de la flamme, des coureurs, etc. ; ce véhicule possédait un projecteur de très forte puissance qui

offices. The winners were notified by post during the month of July, and in September they received the day and place of their leg. No special equipment was required, except white running shoes. The runners' clothes had been specially designed for the relay and were handed to them on the day of their leg.

The runners were taken care of by their departmental authorities; on the day of their leg, they were picked up by departmental *La Poste* coaches and taken to an assembly point from which they were transported to their starting point. They were all helped during their leg by postmen 'escorts' who had been chosen not only for their sporting ability, but also for their personal enthusiasm.

• FACTS

2.5 million leaflets were printed and available in the 17,000 *La Poste* throughout France. 100,000 replies were received from the whole of the country.

• WHAT WAS LEARNT?

The number of applications received was relatively small when compared to the 3.8 million young people involved. There were two main reasons for this: the period for handing in applications was also one of many public holidays, and it was too soon in relation to the event.

THE CARAVAN

• PRINCIPLES

The caravan was made up of four vehicles driving at normal running speed, i.e. 10 km/h:

- a special press vehicle just in front of the runner,
- a special relay control vehicle: coordination of security measures for the caravan, the runners, the flame, etc. This vehicle had a very powerful projector which could announce the arrival or the presence of the torch for miles around at night,
- a Renault back-up vehicle, to carry out immediate repairs, if necessary,
- a Red Cross vehicle, to provide medical aid to the runners, escorts, organizers, etc.

The colours and the decoration of these vehicles was in total conformity with the visual identity established for the Olympic torch relay.

• FACTS

Putting together the caravan required very careful design and precise verification of the data in close collaboration with Renault.

In the relay control vehicle, the Euteltracs system had been installed; this system had been developed by IBM, Alcatel and France Telecom, and was a kind of a radio beacon which

enabled the course of the torch to be traced and the Olympic convoy to be located (to a margin 300 metres!) on computer screens installed at previously chosen contact points. It also allowed the convoy to communicate with these contact points (COJO, Post Office HQ in Paris, the Olympic Press Centre at La Léchère and the Science and Industry City at La Villette).



© A. TOLEDA / LA POSTE



© SYGMA / CLAUDE POULET

LA POSTE



DE LA FLAMME
Olympique



signalait la présence et l'arrivée de la flamme la nuit, à des kilomètres à la ronde ;

- un véhicule d'assistance Renault, prévu pour assurer les réparations éventuelles ;

- un véhicule Croix-Rouge, pour l'assistance médicale des relayeurs, des escorteurs, des personnes de l'organisation...

Les couleurs et la décoration des véhicules appliquaient très strictement l'identité visuelle générale du parcours de la flamme.

• LES FAITS

La mise au point de la caravane a demandé un très important effort de conception et de vérification des données, en étroite collaboration avec les services de Renault.

Dans le véhicule PC relais avait été installé le système Euteltracs développé par Alcatel, France Télécom et IBM : telle une balise Argos, il permettait de visualiser, sur des écrans d'ordinateurs placés dans différents points de contact choisis auparavant, le trajet de la flamme et de situer à trois cents mètres près (!) le convoi olympique ; il permettait aussi de communiquer entre le convoi et les points de contact choisis (le COJO, le siège de La Poste à Paris, le Centre de presse olympique de La Léchère, la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette).

• LES ENSEIGNEMENTS

La caravane des véhicules est l'un des aspects visuels et d'image les plus importants du parcours. Le soin apporté à sa décoration est donc primordial. Le véhicule presse fut d'une utilité formidable car il a permis aux journalistes de travailler dans d'excellentes conditions de direct. Il a également permis d'accueillir des invités privilégiés.

L'HABILLEMENT

• LES PRINCIPES

L'habillement de l'organisation devait être confortable, pratique et chaud. Les tenues de relayeurs et des escorteurs devaient être chaudes et imperméables. L'homogénéité des tenues est importante : mêmes couleurs dominantes (blanc et gris), marque du parcours de la flamme, signature du logotype triple comportant la marque de La Poste (à l'exception des tenues des porteurs vierges de toute marque commerciale).

• LES FAITS

Les réalisations des tenues des relayeurs/escorteurs par K-Way, et de l'organisation, par Elis, ont fait l'objet d'une série limitée et donc d'une étude spécifique des formes, des matières, des couleurs et des positionnements des marques.

La fabrication des 7 000 tenues nécessitant plusieurs mois, la commande a dû être réalisée avant la sélection des relayeurs et escorteurs. Elle a donc demandé une projection du nombre et des tailles des personnes sélectionnées. 15 % de tenues relayeurs/escorteurs supplémentaires ont été commandées.

La fabrication des tenues de l'organisation a été réalisée sur mesure, chaque personne ayant rempli une fiche de mensurations.

L'organisation devait être facilement identifiable : un parka de couleur argent brillant fut choisie.



© SYGMA / CLAUDE POULET

• WHAT WAS LEARNT?

The vehicle caravan was one of the most important visual aspects of the relay. The amount of care taken to decorate it is, therefore, crucial. The press vehicle was extremely useful in that it allowed the journalists to work in excellent live conditions. It also meant that important guests could be entertained.

OUTFITTING

• PRINCIPLES

Obviously, the organizers' outfits had to be comfortable, practical and warm. The runners' clothes had to be warm and waterproof. The outfits had to be consistent, with the same dominant colours of grey and white, the logo of the torch relay, and the triple logo of *La Poste* (except for the clothes of the runners which had no publicity markings whatsoever).

• FACTS

Then runners' outfits were produced by K-Way and those of the organizers by Elis, and were part of a limited run. The design had to be studied very carefully, for shape, materials, colour, position of the publicity markings, etc.

The manufacture of the 7,000 outfits for the runners and escorts took several months and the order had to be made before the runners had been selected. It was therefore based on projections of the number and sizes of the people chosen.

An extra 15% of the runner/escort outfit was ordered.

The organizers' outfits were made to measure, each member having filled in a measurement form. They had to be easily recognised, so a parka in dazzling silver was chosen.

THE LOGISTICS OF THE 57 DAYS OF THE TORCH RELAY

• CATERING

Principles

Fresh food, nutritionally well balanced and in copious amounts had to be offered to the stewards and the people in the convoy, without much distinction in quality.

The whole of the team met up each evening in the same place to maintain the team spirit and to allow an exchange of views between the different sections of the organization.

Facts

Give the rigours of such an organization over such a long period, the catering lorry had to be chosen with great care; it was a semi-articulated lorry with benches, tables and heating, often used for filming on location.

• LAUNDRY

Principle

The image of the organization had to be impeccable.

Facts

A travelling laundry system, relying basically on dry-cleaning, was set up.

Every evening, the personnel handed their named bag to the laundry manager. They were then delivered to the dry-cleaners the following morning by the same person. This happened every

LA LOGISTIQUE DES 57 JOURS DU PARCOURS DE LA FLAMME

• LA RESTAURATION

Les principes

Une nourriture fraîche, équilibrée et copieuse devait être proposée aux personnes de l'intendance et du convoi de la caravane sans trop de différences de qualité.

Toute l'équipe devait se retrouver le soir en un seul endroit pour maintenir la cohésion de l'équipe et permettre les échanges entre les différents corps de métier de l'organisation.

Les faits

Compte tenu des exigences et principes requis par une telle organisation sur une aussi longue période, le choix du camion de restauration itinérant s'est imposé : un camion de restauration composé de semi-remorques déployables avec bancs, tables, chauffage, habituellement utilisé sur les tournages de films.

day. The clothing was picked up and paid for every evening by the laundry manager and returned to its owner around 7.30 pm.

• ACCOMMODATION

Principles

Hotels had to be found near the start and finish points of



© SYGMA / CLAUDE POULET

• LA BLANCHISSERIE

Le principe

Il s'agit de donner une image irréprochable de l'organisation.

Les faits

Un système de blanchisserie itinérante s'appuyant sur des teinturiers a été mis en place.

Des sacs nominatifs étaient remis par le personnel au responsable de la blanchisserie le soir. Ils étaient ensuite déposés chez le teinturier le lendemain matin par cette même personne. Le dépôt avait lieu tous les jours. Le linge était repris, payé directement par le responsable chaque soir et rendu à chacun vers 19 h 30-20 h.

the relay, with a relatively large capacity so as not to split up the group.

Facts

Two-star hotels were chosen, given the good value of these establishments.

They were paid on the spot by the accommodation manager, who had already negotiated prices and booked rooms in advance.

What was learnt?

The fatigue and nervous exhaustion caused by moving between the different places for the start, the restaurant, the show and the finish were grossly underestimated. It was essential to group these different places as much as possible, which was the case in most of the towns.

• TELECOMMUNICATIONS

Principles

A communications system was installed in the caravan enabling contact with the police and the gendarmerie should the need arise.

Facts

The choice was for a double system, with portable radios and car radios for the support vehicles in the convoy.

• SECURITY

Tight security for the torch

• L'HÉBERGEMENT

Les principes

Il fallait trouver des hôtels de capacité importante, proches des lieux de départ et d'arrivée du parcours afin de ne pas morceler le groupe.

Les faits

Compte tenu des exigences de qualité et de prix, la catégorie des hôtels deux étoiles a été retenue.

Le paiement des hôtels est intervenu au comptant et sur place, directement par le responsable de l'hébergement qui avait été en relation avec les hôteliers et qui avait réservé et négocié avec eux.

Les enseignements

Les problèmes (fatigue, énervement) occasionnés par les trajets entre les différents lieux (départ, restauration, spectacle, arrivée) ont été sous-estimés. Il était primordial de trouver des lieux d'une proximité réduite, ce qui a été néanmoins le cas pour la majeure partie des villes traversées.

• LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les principes

Un système de communication à l'intérieur de la caravane avec la police et la gendarmerie en cas de problème devait être mis en place.

Les faits

Le choix s'est porté sur un système double : radios portatives et radiocom 2000 pour les voitures de direction du parcours.

• LA SÉCURITÉ RAPPROCHÉE DE LA FLAMME

Les principes

Il s'agissait d'assurer à la fois la sécurité de la flamme dans sa lampe de mineur et de la flamme portée par le flambeau olympique.

Les faits

La flamme a bénéficié d'une escorte rapprochée de huit policiers.

• LA SÉCURITÉ ET LA CIRCULATION DE LA CARAVANE

Les principes

Il s'agissait d'assurer une circulation optimale, c'est-à-dire permettre les dépassements d'une caravane roulant à la vitesse de 10 km/h, repérer les situations difficiles pour la circulation (foule, passages étroits...) et de permettre à la presse de travailler dans les meilleures conditions : travellings photo ou vidéo de la caravane, des porteurs...

Les faits

Une équipe de douze gardes républicains de l'escorte présidentielle a assuré la sécurité et la circulation du convoi. Quatre équipes de 12 personnes se sont relayées tout au long du parcours.

• LA COMMUNICATION

Les principes

Une identité visuelle forte, représentative de l'image haut de gamme et « sacrée » de la flamme olympique, devait être conçue et déclinée sur tous les supports (jaquettes, invitations, affiches, véhicules, flambeaux, vêtements...) du parcours.



© SYGMA / CLAUDE POULET



© SYGMA / CLAUDE POULET

Principles

Both the flame in its miner's lamp and the flame carried by the runner had to be very closely guarded.

Facts

The flame was closely guarded by eight policemen.

• SECURITY AND MOVEMENT OF THE CARAVAN

Principles

Traffic had to be kept as normal as possible during the relay, that is, overtaking the caravan which was moving at 10 km/h had to be possible, even under difficult conditions (crowds, narrow roads, etc.) and the press had to be able to work normally, which meant action photos or videos of the caravan, the runners, etc.

Facts

A team of twelve Republican guards from the presidential escort was in charge of traffic security for the convoy. Four teams of twelve worked in shifts for the whole of the relay.

• PUBLICITY

Principles

A strong visual identity, representing the 'up-market' yet 'sacred' image of the Olympic flame had to be designed and displayed on all publicity media (covers, invitations, posters, vehicles, torches, clothes, etc.) for the relay.

A few important news items had to be released periodically to maintain the interest of the press: unveiling the route and the general lines of the project (September 1990), recruitment of the 5,500 runners (April 1991), launch of the relay (October 1991).

Some special stages allowed interest to be renewed in the relay: a homage to Pierre de Coubertin in his castle at Mirville, presentation of a tapestry to Jean-Claude Killy by the Aubusson. Manufacturers to celebrate the passage of the relay, passage of the torch in Corsica, arrival in the Rhône-Alpes region and, finally, in Savoie.

Facts

Visual identity - Publications

A logo was specially designed for the relay: it was painted by brush to give it more life and a more dynamic impact. It symbolised a torch-bearer. Its predominant colours were those of the Albertville Games.

A graphic chart was drawn up and presented to *La poste* for their use of the insignia on all their publicity supports, and more generally, for all uses of the Olympic torch relay insignia (letter headings, invitations, brochure covers, decoration of vehicles and clothes, etc.). Three to five thousand copies of the *Quotidien de la flamme* (Torch Daily) were distributed every day in the stage towns. Its main aim was to show the route for the day and an overall plan of the relay, to present the torch, the timetables, the place where the show was to take place and the official products on sale. The newspaper came into being thanks to two Official Sponsors, Arjo Wiggins (paper) and Gestetner (photocopying).

Quelques grands messages devaient être retenus afin d'entretenir un lien d'intérêt avec la presse : dévoilement du tracé et des grands concepts (septembre 1990), recrutement des 5 500 porteurs de la flamme (avril 1991), lancement du parcours (octobre 1991).

Quelques étapes particulières devaient permettre de relancer l'intérêt du parcours : hommage à Pierre de Coubertin dans son château de Mirville, remise d'une tapisserie des manufactures d'Aubusson célébrant la flamme à Jean-Claude Killy, passage de la flamme en Corse, arrivée en Rhône-Alpes et en Savoie.

Les faits

■ Identité visuelle, éditions

Un logotype a été spécialement conçu pour le parcours ; il a été dessiné au pinceau pour lui donner plus de vie et de dynamisme. Il symbolisait un porteur de la flamme. Ses couleurs dominantes étaient celles des Jeux d'Albertville.

Une charte graphique a été réalisée et communiquée à La Poste, notamment pour les applications de l'émblématique sur tous ses supports de communication et, plus généralement, appliquée à toutes les utilisations de l'émblématique « parcours de la flamme » (papier à lettre, invitations, jaquettes de dossiers, décoration des véhicules, applications sur vêtements...).

Trois à cinq mille exemplaires du *Quotidien de la flamme*, ont été distribués chaque jour dans les villes-étapes. Ce quotidien avait pour but d'informer et de présenter l'itinéraire

A *Guide to the Torch Relay*, based on maps and photographs, was produced to give all relevant details of the torch relay: the daily stages, times when the torch would be passing through the different points, description and photos of each of the stage towns and also street plans of the towns showing the important places relevant to the relay (location of the show, arrival point and starting point for the next stage, etc.).

■ Press relations

A 'great' press conference was held at the Eiffel Tower to launch the torch relay. It was chaired by the presidents of COJO and the Post Office, and its aim was to create, or recreate press interest in the relay. For this occasion, the 'Guide to the Torch Relay' was handed out as a press release. 120 journalists from



© SYGMA / CLAUDE POULET

détaillé de la journée, la carte générale du parcours, la présentation du flambeau, les horaires et place du spectacle, les produits à acheter. Ce journal a vu le jour grâce à l'aide de deux fournisseurs officiels des Jeux et de la flamme : Arjo Wiggins pour le papier et Gestetner pour la reprographie.

Un *Guide du parcours de la flamme*, à base de cartes et de photographies, a été réalisé de façon à apporter toutes les informations nécessaires relatives au parcours : itinéraires quotidiens empruntés et horaires de passage dans les différents lieux, description de chacune des villes-étapes et illustrations photo de celles-ci, schémas des villes avec description des emplacements importants (lieux de spectacle, d'arrivée et de départ...).

■ Les relations presse

Une conférence de presse de lancement du parcours a eu lieu à la Tour Eiffel, dirigée par les présidents du COJO et de La Poste, ayant pour objectif de lancer ou relancer l'intérêt de la presse au sujet du parcours. À cette occasion, le *Guide du parcours* a été remis en guise de dossier de presse. 120 journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision étaient présents.

all the press, radio, newspaper and television, were present.

A press trip was also arranged to cover the lighting of the flame at Olympia, in collaboration with Air France. This journey was followed, on 14 December, by the arrival of the flame at Roissy airport, in the presence of the Prime Minister, Edith Cresson.

Other invitations were sent out for occasions which were important, either for the presence of a famous person, notably, Jean-Claude Killy, or for particular acts of homage paid to persons or places (Pierre de Coubertin and Corsica, for example). An accreditation system was introduced from September 1991 onwards: a letter had been sent to all the editors-in-chief of the accompanying press with an accreditation request to be filled in with the number of the stage and the name or names of the journalists involved. This procedure was followed for national, regional and local newspapers alike; a list of requests on a daily basis could then be drawn up. This list was then transferred to the route book to show who was likely to attend the relay on a given day.

A specially equipped vehicle, with a platform placed just in front of the runner which allowed him or her to be photographed, filmed or even, occasionally, interviewed, was reserved for the representatives of the press and a few VIP guests.

In the stage towns, a press lorry with an interview area and an editing area was also reserved for the journalists.

■ Public relations

Public relations exercises were launched for the more important stages (the special day of 14 December, Mirville, Aubusson, Corsica, etc.) but also during all the other stages.

For the great occasions, the public relations consisted of the very special treatment of executive members of the Post Office or



Un voyage de presse a été organisé pour l'allumage de la flamme à Olympie, en collaboration avec Air France. Ce voyage s'est poursuivi le 14 décembre 1991 avec l'arrivée de la flamme à Roissy, en présence du premier ministre, Mme Édith Cresson.

D'autres invitations ont été lancées par la suite pour d'autres rendez-vous importants : présence de personnalités (notamment de Jean-Claude Killy), ou hommages particuliers rendus à des hommes ou à des lieux (Pierre de Coubertin ou la Corse, par exemple).

Un système d'accréditations avait été mis en place dès le mois de septembre 1991 : une lettre avait été envoyée à tous les rédacteurs en chefs des supports de presse avec une demande d'accréditation spécifiant le numéro de l'étape ainsi que le ou les noms des journalistes concernés. Cette action a été menée tant auprès de la presse nationale que de la presse régionale et locale ; une liste des demandes quotidiennes a pu donc être établie. Cette liste était retranscrite dans le livre de route afin de savoir qui était susceptible de se rendre sur le parcours le jour dit.

Un véhicule spécialement aménagé, avec une plate-forme placée juste devant le coureur afin de pouvoir le photographier, le filmer ou même parfois l'interviewer, était réservé aux représentants de la presse et à quelques invités de marque.

Dans la ville-étape, un camion-presse était également réservé aux journalistes avec un coin interviews et un coin rédaction.

■ Les relations publiques

Les relations publiques se sont entretenues des événements importants du parcours : journée du 14 décembre 1991, événements hommages (Mirville, Aubusson, la Corse...) mais aussi à toutes les étapes.

Pour les grands événements, les relations publiques ont consisté à traiter de façon très privilégiée les représentants des directions générales (président, DG, directeur de la communication...) de La Poste ou des partenaires du COJO : invitations au spectacle des Champs-Élysées dans les loges d'honneur du maire de Paris, invitations dans le train spécial pour la manifestation donnée en l'honneur du baron Pierre de Coubertin à Mirville...

Sur le parcours, les relations publiques ont consisté en un traitement de faveur des invités choisis : organisations de voyages dans le convoi de la flamme, notamment sur les véhicules plate-forme presse ou PC relais, invitations dans la zone réservée aux invités du spectacle le soir en présence du maire de la ville-étape, invitations aux cocktails organisés dans les hôtels de ville en l'honneur de la flamme après le spectacle, cadeaux-souvenirs (souvenirs philatéliques), etc.

Les enseignements

■ Identité visuelles, éditions

Le strict respect des "codes" graphiques et de couleurs a permis un positionnement haut de gamme, en termes qualitatifs, et très efficace, en termes de reconnaissance de marque, pour le parcours.

Les éditions constituent la mémoire d'un événement de cette sorte et il était primordial d'attacher un très grand soin à leur réalisation. Pour La Poste, il était fondamental de laisser une trace la plus belle et la plus efficace possible en termes d'image auprès du public.

Toutes les éditions ont connu un énorme succès.

Le *Guide du parcours* s'est révélé être un outil formidable : la grande qualité de la mise en page, du papier, des informations délivrées en a même fait un des souvenirs les plus appréciés.

other COJO Sponsors: invitations to the show on the Champs Elysées in the Mayor of Paris' box, invitations to attend the homage to Pierre de Coubertin in the special train to Mirville, etc. Public relations exercises during the relay consisted of the favourable treatment of chosen guests: travelling in the convoy and especially on the platform reserved for the press or organizers, invitations into the 'guest area' for the evening show in the presence of the Mayor of the stage town, invitations to cocktails in the local town hall in honour of the flame, souvenir gifts (stamps, etc.).

What was learnt?

■ Visual identity - Publications

By strictly respecting the graphic and colour 'codes', a very up-market standard was achieved with high visibility of the publicity logos to promote the image of the relay.

Publications which constitute the public's memory of an occasion such as this must be produced very carefully. For *La Poste*, it was essential to create the most memorable and attractive image for the public, as all the publications were enormously successful.

The *Guide to the Torch Relay* proved to be a very useful tool; the high quality of the page-setting, the paper, the information it contained all helped to make it one of the most popular souvenir publications.

■ Press relations

The press trip to Greece proved fruitful from the point of view of the articles resulting from it and relations with the journalists who went.

■ Public relations

The public relations exercises carried out during the relay enabled COJO to inform the public and to make people want to watch the Games and the Post Office to project a positive, dynamic image of a company capable of getting itself together to organize and to share an event on this large scale.

They also allowed the local *La Poste* delegations to establish contact or strengthen connections at the top level of local administration, especially with the city Mayors; the regional directors were able in this way to forge closer ties with a group of important clients who are notoriously difficult to contact.

THE SHOW OF 14 DECEMBER ON THE CHAMPS ÉLYSÉES

• PRINCIPLES

It had to be an exceptional display, adapted to the demands of television, to mark the arrival of the flame in France. Such a show also had to find outside backers, for if it was to match the grandeur of the host city, it would inevitably be beyond the budget of the organizers of the relay.

• FACTS

The design and funding of the show to welcome the flame to Paris on 14 December 1991 were therefore taken on by the City of Paris.

• WHAT WAS LEARNT?

The majestic arrival of the flame, broadcast at peak viewing time, enabled the torch relay to be launched with the right amount of splendour. The fervour which greeted the arrival of the flame was unprecedented in French opinion towards the Games. It was undoubtedly thanks to this first day that millions of people came to see the torch during its tour of the country.

THE SPECTACLE OF THE TORCH

• PRINCIPLES

The idea was to put on a show in the stage towns of the torch relay. The show was to be adapted to the very varied sizes of the towns, be set up and dismantled very easily, resist diffi-

- Les relations presse

Le voyage de presse en Grèce s'est révélé très fructueux du point de vue des retombées presse et a permis de nouer des liens plus serrés avec la plupart des journalistes présents.

- Les relations publiques

Les relations publiques développées sur le parcours ont permis au COJO de mieux se faire connaître et de donner envie au public de regarder les Jeux, et à La Poste de donner une image positive, dynamique, d'une entreprise qui sait se mobiliser pour organiser et faire partager un événement de grande ampleur.

Elles ont également permis aux délégations locales de La Poste d'entrer directement en contact et de renforcer ses liens avec les institutions locales, notamment les mairies des grandes villes ; les directeurs régionaux ont ainsi pu se rapprocher en toute convivialité de leurs prescripteurs les plus proches mais aussi les plus difficiles à contacter.

cult weather conditions and last between twenty and twenty-five minutes.

- **FACTS**

The show began with the arrival of the last runner of the day at the main square of the town, when a replica of the Olympic



© TH. MARTINEZ

LE SPECTACLE DU 14 DÉCEMBRE SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES

- **LES PRINCIPES**

Un spectacle exceptionnel devait marquer l'arrivée de la flamme en France. Adapté aux contraintes de la télévision, ce spectacle devait trouver un financement extérieur, car le spectacle de Paris, répondant à la taille de la ville qui le reçoit, nécessitait un très large budget qui ne pouvait être pris en charge par l'organisation de la flamme.

- **LES FAITS**

La conception et le financement du spectacle ont été assurés par la Ville de Paris.

bowl was lit up and raised above the square. The bearer and his escort were followed by hundreds of other runners onto the square through a guard of honour.

The display was made up of a three-dimensional inflatable structure composed of pure shapes, pyramids, cones and spheres which could be adapted to the size of the town squares where the show was being staged.

For twenty minutes, lights and laser images, both static and moving, projected onto the structure, transformed it into a 'living sculpture' with mountain peaks, fir trees, sporting stadiums fit for the Olympic Games, planets.... Giant images adapted to the form of the set covered the 'living sculpture' with photos, texts and drawings, all fitting together so closely that the original underlying structure was forgotten.

This show was financed by the relay organizers and offered to the stage towns.

To bring the show to a close, as an extra to be financed by the towns, the organizers proposed a fireworks display.

- **WHAT WAS LEARNT?**

Offering a show to the inhabitants of the towns who had come to see the flame was a way of thanking them for their enthusiasm and of allowing them to carry on the celebrations. It

• LES ENSEIGNEMENTS

Cette arrivée majestueuse, retransmise à une heure de très large audience, a permis de positionner et de lancer le parcours de la flamme. L'éclat de cette arrivée a déclenché un enthousiasme sans précédent vis-à-vis de l'opération dans l'opinion française. Ce fut sans doute grâce à cette première journée que des millions de personnes sont venues par la suite voir la flamme sur le parcours.

LE SPECTACLE DE LA FLAMME

• LES PRINCIPES

Il s'agissait d'offrir un spectacle dans les villes-étapes du parcours. Ce spectacle devait avoir lieu le soir, s'adapter à des tailles de villes très différentes, se monter et se démonter très facilement, résister aux conditions climatiques difficiles et durer environ 20 à 25 minutes.

• LES FAITS

C'est avec l'arrivée du dernier porteur de la journée sur la place principale de la ville et l'allumage d'une vasque placée sous la nacelle élévatrice que commençait le spectacle. Le porteur et son escorte, suivis dans les villes par des centaines de coureurs spontanés, arrivaient sur la place du spectacle au travers d'une haie d'honneur.

Ce spectacle avait pour support une structure gonflable tridimensionnelle, composée de formes pures, de pyramides, de cônes et de sphères ; cette structure était modulable selon la taille des différentes places qui accueillait le spectacle.

Pendant vingt minutes, des jeux de lumière, des projections d'images, tant statiques qu'en mouvement sur la structure, des dessins au laser transformaient cette structure en une véritable sculpture scénique, en pics de montagne, sapins, théâtre de Jeux, stades de sport, planètes, etc. Ces images géantes adaptées aux formes spécifiques du décor habillaient la sculpture scénique de photos, de textes et de dessins au millimètre près, faisant ainsi oublier la structure sur laquelle elles étaient projetées.

Ce spectacle était financé par l'organisation du parcours et offert aux villes-étapes.

En option payante et pour clôturer ce spectacle, il était proposé aux villes-étapes l'organisation d'un feu d'artifice.

• LES ENSEIGNEMENTS

Offrir un spectacle à la population qui s'était rassemblée pour venir voir la flamme était une façon de la remercier de son engouement et de lui permettre de continuer la fête. Cela a également permis d'assurer un certain standard de qualité du spectacle de la flamme olympique et donc de préserver les valeurs qu'elle véhiculait.

Chaque soir, dix à cinquante mille personnes se réunissaient devant ces spectacles.

LA BELLE HISTOIRE

Le 13 décembre 1991, la flamme a été allumée solennellement à Olympie, selon les rites traditionnels. Ce fut sous un large soleil – alors qu'il avait neigé sur la Grèce toute une semaine auparavant – que la grande prêtresse alluma, à l'aide d'un miroir parabolique concentrant les rayons du soleil, un rameau d'olivier placé dans un flambeau grec. Cette cérémonie du feu se déroula sur le site antique du temple



© A. TULEDA

also allowed a certain standard to be maintained in the spectacle surrounding the Olympic flame and so protect the values that it embodies.

Each evening, 10 to 50,000 people came together on the squares to take part in the spectacles.

THE WONDERFUL STORY

On 13 December 1991, the flame was ceremoniously lit at Olympia in accordance with the traditional rites. This took place under a generous sun, whereas it had snowed in Greece for the whole of the previous week. The high priestess took a parabolic mirror to concentrate the sun's rays and light an olive branch placed in a Greek torch. This ceremony of fire was held on the ancient site of Hera's temple. Once lit, the flame was placed in a Greek bowl. The high priestess made her way towards the site of the 'Grove of Pierre de Coubertin' where a stele contains the heart of the baron.

In front of the baron's gravestone, the flame was placed in the first miner's lamp and a first torch was lit to symbolise the transfer of the flame from the site of the olive grove.

On 14 December, the flame was officially handed over to the presidents of COJO by the president of the HOC (Hellenic Olympic Committee). The Greek Minister for Sports and Culture, the French Ministers for Sports and Public Works, as well as the president of Air France, had joined the group for the official presentation of the flame in Greece. Greek Royal Guards, the Epsons, formed a guard of honour up to the steps of Concorde. It was Jean-Claude Killy, visibly moved, who crossed the runway on a red carpet, with the miner's lamp which protected the flame,

and carried it onto Concorde for its journey to France. Once aboard Concorde, the lamp was placed in a specially designed plinth which had been installed just in front of the speed indicator. In this position, everybody could contemplate the Olympic flame at supersonic speeds (reached twice during the flight).

At 1 pm precisely, Concorde took off from Athens for Paris. It landed at Roissy Charles de Gaulle airport in Paris at 3 pm, in front of the stand of honour, where Edith Cresson, the French Prime Minister, was waiting for it, surrounded by a crowd of photographers. Two children from the Pierre Grange school in Albertville had been invited on board Concorde and they came down from the plane with the lamp containing the Olympic flame. Everybody then headed towards the stand of honour where the first torch bearer, Catherine Marsall, a postwoman and the world cycling champion in 1990, was waiting to take up the relay.

Later in the day, the torch was received at the Elysée Palace by the President of the Republic, in the presence of several Ministers and many sporting personalities. He delivered a welcome speech for the torch and wished success on the Albertville Olympic Games. The torch then set off towards the Champs-Élysées for the spectacle which had been organized in its honour and which was attended by the Mayor of Paris, M. Jacques Chirac, and about 200,000 people.

After its fantastic parade up the Champs-Élysées, the torch continued its epic journey to the Arche de la Défense where a last homage was awaiting it, before it spent the night in the Foundation for Human Rights in the roof of the Arch.

This last show, staged with fireworks and choreography by

d'Héra. Une fois allumée, la flamme fut placée dans un bol grec. La grande prêtresse se dirigea alors vers le site du Bosquet Pierre de Coubertin, où une stèle renferme le cœur du baron. La flamme fut alors placée dans une première lampe de mineur et un premier flambeau fut allumé pour exécuter un relais symbolique depuis le site du bosquet.

Le 14 décembre, la flamme fut remise officiellement par le président du COH (Comité olympique hellénique) aux présidents du COJO. Le ministre grec de la Culture et des Sports, les ministres français des Sports et de l'Équipement, ainsi que le président d'Air France avaient rejoint les membres de ce voyage. Des gardes royaux grecs, les *Epsons*, formaient une haie d'honneur jusqu'à l'escalier du *Concorde*. C'est Jean-Claude Killy qui, visiblement ému, traversa la piste sur un tapis rouge. Il portait la lampe de mineur qui gardait la flamme et il la porta à bord du *Concorde* pour son voyage vers la France. Une fois dans l'avion, la lampe fut placée sur un socle spécialement conçu pour l'occasion et placé juste devant le compteur de vitesse de l'avion (le macmètre). Chacun put ainsi contempler la flamme olympique à vitesse supersonique.

À 13 heures précises, le *Concorde* décolla d'Athènes pour Paris. L'atterrissage à Paris eu lieu vers 15 heures, sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Le premier ministre, Mme Édith Cresson, l'attendait, entourée d'une nuée de photographes. Deux enfants du lycée Pierre-Grange d'Albertville avaient été invités à bord du *Concorde* et descendirent avec la lampe de mineur contenant la flamme olympique. Tous se dirigèrent vers le pavillon d'honneur où le premier porteur de la flamme, Catherine Marsall, postière et championne du monde cycliste en 1990, attendait pour prendre le premier relais.

Plus tard, dans la journée, la flamme fut reçue au palais de l'Élysée par le président de la République, M. François Mitterrand, en présence de plusieurs ministres et de nombreux sportifs. Il prononça un discours de bienvenue à la flamme et souhaita aux Jeux olympiques d'Albertville tout le succès possible.

La flamme repartit ensuite vers les Champs-Élysées pour rejoindre le spectacle organisé en son honneur, auquel assistaient le maire de Paris, M. Jacques Chirac, et environ 200 000 personnes.

Après sa fantastique remontée des Champs-Élysées, la flamme continua son périple vers l'Arche de La Défense où un dernier spectacle l'attendait avant sa veillée à la Fondation des Droits de l'Homme, dans le toit de l'Arche.

Ce spectacle, réalisé à base d'effets pyrotechniques et de chorégraphies exécutées par 1 992 postiers de toute l'Île de France, fut offert par le conseil général des Hauts-de-Seine.

Le lendemain, son parcours de 57 jours à travers la France commençait. Certaines étapes furent très particulières dans leur déroulement, mais en général les journées s'articulaient de la façon suivante :

- départ de la ville-étape A : 7 heures ;
 - relais de porteurs tous les kilomètres, relais escorteurs tous les 5 km, avec changement de flambeau ;
 - arrivée dans la ville-étapes B : 18 h 45 et accueil par le maire ;
 - début du spectacle : 19 h
 - cocktail offert par le maire après le spectacle.
- L'organisation était segmentée en trois groupes :
- l'intendance avancée à J -1 en préparation de l'arrivée de la flamme ;



© A. TULEDA

1,992 postmen and women from the Paris region was funded by the General Council of the Hauts de Seine department.

On the next day its 57 day relay across France began. Certain stages were very special, but, in general, the days followed the same pattern:

- departure from stage town A: 7 am
- relay between the runners every kilometre, relay between the escorts every five kilometres with a change of torch
- arrival in stage town B: 6.45 pm, received by the Mayor
- beginning of the show: 7 pm

- cocktails offered by the Mayor after the show.

The organizers were divided into three groups:

- 1 - the advance group of stewards who prepared for the arrival of the torch;
- 2 - the convoy which accompanied the torch comprising about fifty people;
- 3 - the permanent group for the stages, who handled the day-to-day problems, organized the guests and press in the convoy and helped to set up the show every evening.

The 57 days were all attended by an enormous audience (10 million people: school-children to form the guards of honour, workers, office staff, shop-keepers who closed their shops for a few minutes, people of all ages, etc.) which showed tremendous warmth and spontaneity.

The arrival of the torch in Albertville was the high point of the relay. COJO had invited the whole team of organizers to attend the opening ceremony. The name of the last runner had been kept secret and the most extravagant guesses had been put forward. It was Michel Platini, the most famous of French footballers, who entered the stadium carrying the torch, with a child by his side. They went together to the Olympic bowl and the small boy lit a ball of fire which flew up to the bowl on a wire, and the flame was lit. Many tears were shed by the relay organizing team, which showed their joy at having carried out such a difficult but exhilarating mission.

LA POSTE, OFFICIAL ORGANIZER

La Poste, eager to participate in the organization and preparation of the Olympic Games, joined the Club Coubertin on 19 September 1989. As part of its sponsorship, it was chosen to co-organize the Olympic torch relay.

By choosing to become involved in the Olympic Games, *La Poste* demonstrated its desire to make available the whole range of its human and technological resources and to confirm its role as a service to the public. This was one of the reasons why it unhesitatingly subscribed to the desire to 'offer the flame to all the French people'. Beyond this, *La Poste* took on, of its own free will, an operation designed to seduce, revitalise and enthuse the population.

In addition, its role as a carrier made it a special Sponsor. By relying on its 17,000 contact points, its ability to carry 20 billion items per year, etc., it made its association with the organization of the torch relay consistent and legitimate.

Before the public, and the young people who are its special







- le convoi entourant la flamme, composé de 50 personnes environ ;
- la permanence en ville-étape, qui gérait les problèmes quotidiens, organisait les voyages des invités et de la presse sur le convoi, aidait à la mise en place du spectacle du soir.

Les 57 journées ont toutes été marquées par une affluence énorme (au total, dix millions de personnes : enfants des écoles en haies d'honneur, ouvriers, employés, commerçants quittant pour quelques minutes leurs activités, personnes de tous âges...) et par la chaleur et la spontanéité de ces manifestations.

L'arrivée de la flamme à Albertville fut le grand moment du parcours. Le COJO avait convié toute l'équipe de l'organisation du parcours à assister à la cérémonie d'ouverture. Le nom du dernier porteur avait été tenu secret et les suppositions les plus extravagantes avaient été entendues. Ce fut Michel Platini, le plus célèbre joueur de football français, qui pénétra dans le stade avec la flamme, accompagné d'un enfant ; ils se rendirent ensemble devant la vasque et le petit garçon alluma une boule de feu reliée par un fil à la vasque, qui s'enflamma. Parmi l'équipe de l'organisation du parcours, de nombreuses larmes furent versées, témoins du bonheur d'avoir mené à bien cette mission difficile et exaltante.

LA POSTE, ORGANISATEUR OFFICIEL

La Poste, désireuse de participer activement à l'organisation et à la préparation des Jeux, a rejoint le Club Coubertin 92 le 19 septembre 1989.

Dans le cadre de son partenariat, elle a été choisie pour coorganiser le parcours de la flamme olympique.

En choisissant de s'associer aux Jeux olympiques, La Poste manifestait sa volonté de mettre en scène tout son capital humain et technique, et d'affirmer sa mission de service public. C'est une des raisons pour lesquelles elle a adhéré sans attente à la volonté « d'offrir la flamme à tous les Français ». La Poste entreprenait par là aussi une opération de séduction, de rajeunissement et de dynamisme.

En outre, sa mission de transporteur faisait d'elle un partenaire privilégié. En s'appuyant sur ses 17 000 points de contact, sur sa capacité à acheminer vingt milliards d'objets par an, elle se rendait cohérente et légitime son association et son implication dans l'organisation du parcours de la flamme.

Auprès du public, et notamment des jeunes qui demeurent sa clientèle privilégiée, La Poste a su démontrer sa volonté d'entreprendre et de se faire connaître au travers des différents contacts directs que le parcours a initiés.

Au total, dix millions de personnes auront vu passer la flamme grâce à La Poste et auront également vu des postiers se dépasser pour leur offrir une organisation exceptionnelle. 57 villes-étapes, dont les plus importantes de France, ainsi que de nombreux décideurs (grandes entreprises, partenaires des Jeux, instances d'État...) auront côtoyé, de près, les directeurs de La Poste et auront pu apprécier leur volonté de s'affirmer en tant qu'entreprise.

Cette opération fut donc positive à tous les points de vue, tant en terme d'image, de notoriété ou d'acceptation et d'adhésion du projet en interne.

clients, *La Poste* was able to demonstrate its willingness to help people get to know each other through the different personal contacts initiated by the relay. A total of 10 million individuals, in all the towns and villages of France, were able to see the flame pass by, thanks to *La Poste*, and they also saw the postmen surpass themselves in order to provide such exceptional organization skills. 57 stage towns, including some of the largest in France, as well as a number of large companies, Official Sponsors, State departments, etc. were able to come into close contact with the directors of *La Poste* and so appreciate their desire to stress the existence of *La Poste* as a company.

● Calendrier / Schedule ●

14. 12. 91 : Paris la Défense	02. 01. 92 : Laon	21. 01. 92 : Auch
15. 12. 91 : Fontainebleau	03. 01. 92 : Chalons-sur-Marne	22. 01. 92 : Toulouse
16. 12. 91 : Orléans	04. 01. 92 : Metz	23. 01. 92 : Albi
17. 12. 91 : Tours	05. 01. 92 : Nancy	24. 01. 92 : Carcassonne
18. 12. 91 : Poitiers	06. 01. 92 : Sarrebourg	25. 01. 92 : Béziers
19. 12. 91 : Niort	07. 01. 92 : Strasbourg	26. 01. 92 : Montpellier/Bastia
20. 12. 91 : La Rochelle	08. 01. 92 : Colmar	27. 01. 92 : Corte
21. 12. 91 : La Roche-sur-Yon	09. 01. 92 : Belfort	28. 01. 92 : Ajaccio/ Nice
22. 12. 91 : Nantes	10. 01. 92 : Besançon	29. 01. 92 : Toulon/Marseille
23. 12. 91 : Redon	11. 01. 92 : Dijon	30. 01. 92 : Avignon
24. 12. 91 : Rennes	12. 01. 92 : Autun	31. 01. 92 : Montélimar
25. 12. 91 : Avranches	13. 01. 92 : Moulins	01. 01. 92 : Valence
26. 12. 91 : Caen	14. 01. 92 : Clermont-Ferrand	02. 02. 92 : Saint-Etienne
27. 12. 91 : Le Havre	15. 01. 92 : Aubusson	03. 02. 92 : Lyon
28. 12. 91 : Rouen	16. 01. 92 : Limoges	04. 02. 92 : Belley
29. 12. 91 : Amiens	17. 01. 92 : Périgueux	05. 02. 92 : Grenoble
30. 12. 91 : Arras	18. 01. 92 : Bordeaux	06. 02. 92 : St-Jean-de-Maurienne
31. 12. 91 : Lille	19. 01. 92 : Mont-de-Marsan	07. 02. 92 : Chambéry
01. 01. 92 : Cambrai	20. 01. 92 : Tarbes	08. 02. 92 : Albertville

This operation was therefore positive from every point of view, as much in terms of public image and notoriety as of acceptance and adherence to the project within the ranks of *La Poste*.




LA POSTE 

DE LA
O

LEURS
GRANDS
SERVICES





*Les cérémonies d'ouverture et de clôture
Les remises de médailles*

Les cérémonies **Ceremonies**

**Opening and closing ceremonies
The medal ceremonies**

DÉFINITION DU PROJET

Dans la continuité de la campagne de candidature, le COJO a voulu développer pour les cérémonies les thèmes qui en ont fait l'originalité et le succès : jeunesse, couleur, dynamisme de la France et pureté du geste sportif.

De par son exposition mondiale, la cérémonie d'ouverture doit refléter l'originalité culturelle de la France et sa tradition créatrice. Elle doit surprendre, donner le ton et le tempo des seize jours à venir.

La cérémonie de clôture doit rassembler les participants dans un esprit festif chargé d'émotion.

CHOIX DU PRODUCTEUR

L'aspect médiatique de ces événements a incité le COJO à rechercher un créateur capable de maîtriser non seulement un spectacle vivant pour 33 000 spectateurs mais aussi sa transposition en images télévisuelles pour 2,5 milliards de téléspectateurs.

En mai 1989, Jean-Jacques Annaud, réalisateur reconnu mondialement – *L'Ours*, *Le Nom de la rose*, *La Guerre du feu...* – est chargé de travailler sur un projet de scénario.

Ce projet, bien qu'emportant l'adhésion du COJO, s'avère impraticable en termes de coûts de production.

En septembre 1990, le COJO, qui a pu mieux cerner l'enveloppe budgétaire qu'il souhaite allouer à cette opération, relance une consultation auprès de sociétés de production françaises et internationales.

Un cahier des charges précis assorti d'une enveloppe budgétaire de 110 millions de francs est remis à chaque postulant qui dispose de trente jours pour présenter un projet artistique et une étude de faisabilité.

La société Téléma Images présente le chorégraphe Philippe Decouflé : la fraîcheur du jeune créateur et le savoir-faire de l'équipe qui a déjà produit un événement de dimension similaire



PHILIPPE GUILLOTTEL

Les cérémonies d'ouverture et de clôture

Opening and closing ceremonies



PHILIPPE GUILLOTTEL

DESCRIPTION OF THE PROJECT

As a continuation of the bid campaign, COJO wished to develop the same themes in the ceremonies as those that made it original and successful: youth, colour, French dynamism and sporting purity.

As it will be watched throughout the world, the opening ceremony must reflect the cultural originality of France and its creative tradition. It must surprise and set the tone and tempo for the following 16 days.

The closing ceremony should bring together the participants in a festive spirit charged with emotion.

CHOICE OF PRODUCER

The media aspect of these events led COJO to look for a creator capable of mastering not only a live performance in front of 33,000 spectators but also its transformation into television images for 2.5 billion viewers.

Jean-Jacques Annaud, director of *L'Ours*, *The Name of the Rose*, and *La Guerre du Feu*, of world-wide renown, was asked in May 1989 to work on plans for a scenario.

This project, though it got COJO's support, proves too expensive to be staged.

In September 1990, COJO was able to work out more accurately how much it wanted to spend on this operation and consulted production companies in France and abroad.

A precise schedule of conditions and a budget of 110 million francs was presented to each applicant, who had thirty days to come up with an artistic project and a feasibility study.

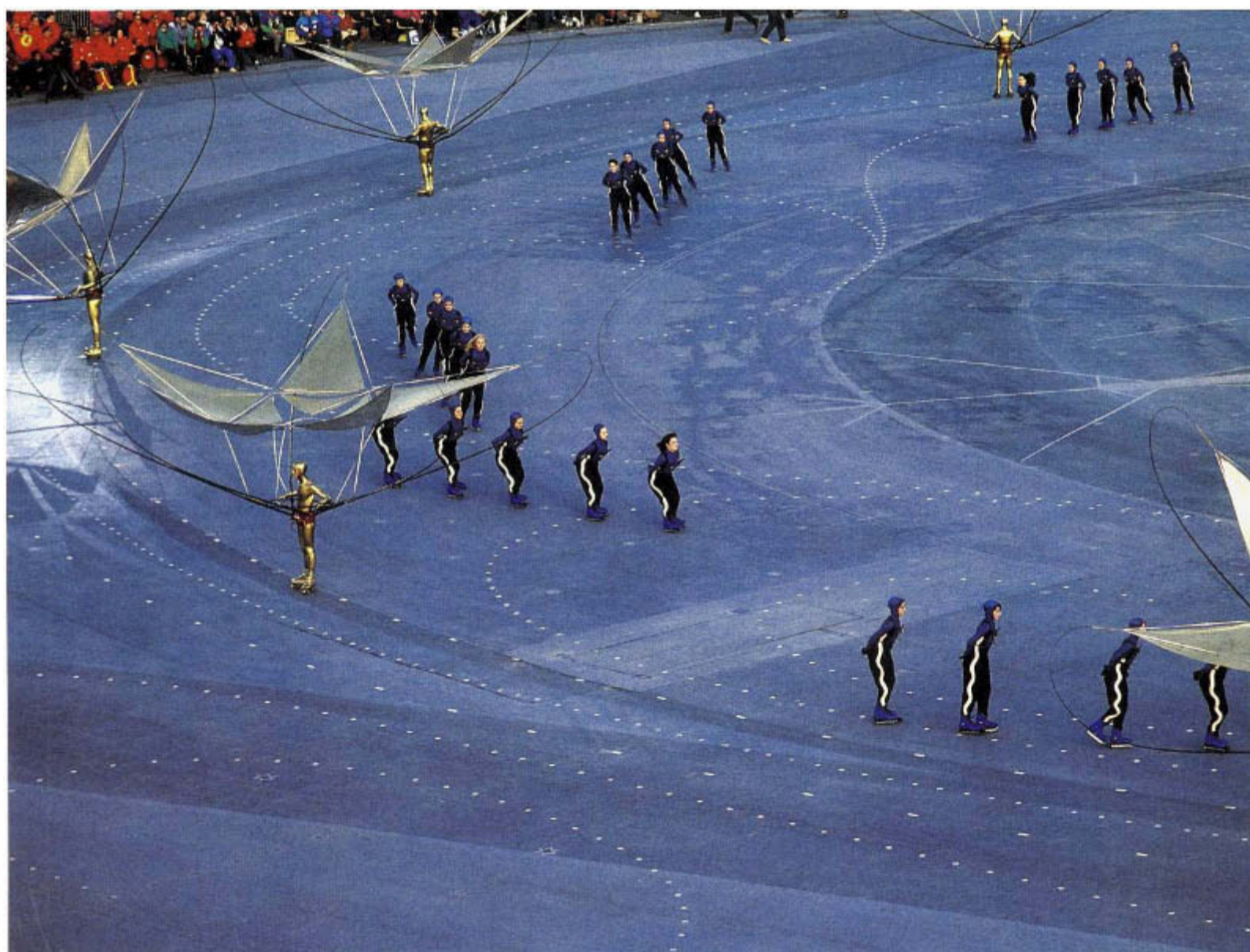
The company Téléma Images introduced the choreographer Philippe Decouflé; the freshness of the young creator and the know-how of the team that has already produced a spectacle of similar grandeur (the parade by Jean-Paul Goude for the Bicentenary of the French Revolution on the Champs-Élysées) got the vote in November 1990.

A binding contract was signed which included the following stipulations:

- respect of the schedule of conditions and the Olympic Charter,



© VANDYSTADT / G. VANDYSTADT



© VANDYSTADT / G. PLANCHENAVULT



© VANDYSTADT / G. PLANCHENAVULT





(le défilé de Jean-Paul Goude pour le bicentenaire de la Révolution française sur les Champs-Élysées) emportent la décision en novembre 1990.

Un contrat cadre est alors signé dont les caractéristiques sont les suivantes :

- respect du cahier des charges et de la charte olympique ;
- création d'un comité artistique composé de représentants du COJO et de Téléma ayant pour rôle de garantir un accord permanent des participants sur la création artistique et donnant une prééminence au COJO en cas de désaccord sur un point ;
- garantie de bonne fin (*completion bond*) à la charge du producteur ;
- suivi de gestion permanent et contrôle *a posteriori* conditionnant le versement des échéances prévues au contrat ;
- définition du champ des charges de chacune des parties (logistique, technique...);
- planning de présentation du projet artistique aux présidents du COJO.

ÉLABORATION DU SCÉNARIO

Il faut rappeler que le choix du metteur en scène ne s'est pas fait sur un scénario mais sur la direction artistique présentée par Philippe Decoufflé.

Le 10 janvier 1991, Philippe Decoufflé "raconte" au comité artistique un premier déroulement de la cérémonie d'ouverture et de clôture. De nombreux dessins de costumes et d'accessoires ainsi que des schémas expliquant l'occupation de l'espace illustrent cet exposé. Les différents tableaux sont présentés à l'aide de ces dessins .

Un premier document écrit est remis à cette occasion.

Le 3 avril 1991, le Président Samaranch assiste à une présentation plus affinée de ce scénario et en particulier de la partie protocolaire. La première chorégraphie du tableau "Ballet aérien" lui est présentée avec deux danseurs.

Le scénario continue à évoluer tout au long de l'année 1991. La version définitive portera le numéro 29.

Néanmoins, à intervalles réguliers, le scénario est présenté au COJO (dernière présentation : le 23 décembre 1991), puis à toutes les instances concernées :

- CIO : commission exécutive à Birmingham, le 11 juin 1991 ; commission exécutive à Berlin, le 18 septembre 1991 ;
- services de l'État (sécurité civile, services de police...);
- assemblée générale du COJO, le 30 avril 1991 ;
- CODA (Comité olympique des diffuseurs Albertville-Savoie), les 3 avril et 14 novembre 1991 ;
- président de la République, le 23 janvier 1992.

Malgré tous ces passages obligés, le COJO et la production s'efforcent de laisser toute liberté à la création jusqu'aux ultimes répétitions du spectacle tout en restant dans le cadre logistique technique et financier fixé d'un commun accord au départ.

La fréquence et la transparence des relations entre la production et le COJO ainsi que le pouvoir décisionnaire des interlocuteurs (nombre restreint) ont permis cette flexibilité optimale pour les spectacles.



PHILIPPE GUILLOTTEL



PHILIPPE GUILLOTTEL



PHILIPPE GUILLOTTEL

- creation of an artistic committee composed of representatives of COJO and Téléma whose role was to guarantee the continued agreement of the participants on matters of artistic creation and to give priority to COJO's views in the case of disagreement,
- producer's guarantee of completion of task,
- permanent administrative control and *a posteriori* checks on payments provided for in the contract,
- definition of scope of responsibility of each party (logistical, technical, etc.)
- timetable for presentation of artistic project to Presidents of COJO.

SCENARIO DEVELOPMENT

It must be remembered that the choice of producer was not based on a scenario but on the artistic direction presented by Philippe Decoufflé.

On 10 January 1991, Philippe Decoufflé talked the artistic committee through a first draft of the opening and closing ceremonies. Numerous sketches of costumes and props as well as stage plans showing the use of space illustrated his presentation.

The first written draft was submitted at this time.

3 April, President Samaranch attended a more refined version of the scenario and particularly the formal sections. The first performance of the 'aerial ballet' scene was presented to him with two dancers.

The scenario continued to develop throughout 1991. The definitive version eventually bore the number 29.

Nevertheless, at regular intervals, the scenario was presented to COJO (last presentation 23 December 1991) and then to all the authorities concerned:

- IOC; Executive Commission, 11 June 1991 in Birmingham; Executive Commission, 18 September in Berlin
- State services (civil security, police forces, etc.)
- General Assembly of COJO 30 April 1991
- CODA (Olympic Committee of Broadcasters in Albertville and Savoie), 3 April and 14 November 1991

- the President of the Republic 23 January 1992.

Despite all these compulsory repetitions, COJO and the producers allowed complete creative license right up to the last rehearsals while still remaining within the technical and financial frameworks agreed upon at the beginning.

The frequent and open contacts between the producers and COJO, coupled with the decision-making powers of the small number of intermediaries permitted this optimum level of artistic flexibility.

As for the setting for this production, COJO deliberately waited for the producer to be appointed in order to include him in discussions concerning the final architecture of the construction, and so make a genuine theatre rather than a temporary stadium.

CONSTRUCTION OF THE THEATRE

COJO decided that one particular place would be devoted to the production of the two ceremonies. In fact, the need to rehearse for both shows at the same place imposes restrictions which made using somewhere already staging an event, such as the speed skating track, completely impracticable.







En ce qui concerne le lieu du spectacle, le COJO a volontairement attendu le choix du metteur en scène pour l'associer à la définition de l'architecture définitive de la construction à venir et faire ainsi, au-delà d'un stade temporaire, un véritable théâtre.

CONSTRUCTION DU THÉÂTRE

Le COJO décide qu'un lieu particulier sera destiné exclusivement à la réalisation des deux cérémonies. En effet, les contraintes liées aux impératifs de répétitions pour les deux spectacles rendent impraticables toutes solutions qui auraient tenté d'utiliser un lieu déjà prévu pour d'autres épreuves tel que l'anneau de vitesse.

Par ailleurs le nombre de spectateurs que le COJO estime devoir accueillir (au moins 30 000 personnes) impliquait la création d'un lieu original.

Le site du Sauvay est choisi pour l'érection d'un gradin provisoire de 35 000 places en tribunes temporaires.

Lors de la première phase de réflexion avec Jean-Jacques Annaud une forme en conque avait été retenue. C'est ce projet, affiné par l'architecte Jean-Louis Chaneac, qui est présenté à Philippe Decoufflé. La conque est devenue un dodécagone de 30 mètres de côté auquel il manque une section qui servira d'une part d'entrée principale pour les artistes et d'autre part de sortie de secours pour le public.

Les gradins partent du niveau du sol pour s'élever jusqu'à 15 mètres de haut. De nombreuses études de sol et de résistance de la structure se déroulent tout au long de l'année 1991.

Philippe Decoufflé détermine l'orientation du gradin de façon à ce que le soleil se couche précisément dans l'axe de l'entrée principale le 8 février 1992.

Le site choisi par le COJO est occupé par un terrain de rugby, plusieurs courts de tennis et un verger. Il est convenu avec la mairie d'Albertville que ces terrains seront rendus à leur destination d'origine une fois les Jeux terminés.

C'est au début du mois de juillet 1991 que débutent les travaux de terrassement destinés à préparer la plateforme où sera érigé le Théâtre des cérémonies. Le gradin complet devra être livré le 1^{er} novembre 1991 de façon à permettre le début des répétitions sur site.

Dans l'ensemble ce planning est respecté même si les travaux de finitions du gradin (installation des coques sièges et des escaliers d'évacuation) se poursuivent jusqu'au mois de janvier 1992.

L'enveloppe globale pour les travaux de terrassement, le montage, le démontage et la location du gradin s'élève à 26 millions de francs.

SCÉNOGRAPHIE

Le projet architectural initial est insuffisant pour accueillir un spectacle. La production fait appel à un scénographe qui tend à transformer en un véritable théâtre un lieu uniquement prévu à l'origine pour l'accueil du public.

Premier souci du scénographe et du metteur en scène : la scène a un diamètre de 110 mètres. Pour garder un rythme soutenu au spectacle il faut que les artistes puissent y accéder et en sortir rapidement.

Pour ce faire, trente portes supplémentaires sont prévues tout autour du gradin. Elles sont desservies par une coursive qui fait le tour complet, permettant des variations infinies d'entrées et de

Besides, the number of spectators estimated by COJO (at least 30,000) entailed the creation of a new site.

The site of Le Sauvay was chosen for the construction of temporary terracing and stands with 35,000 places.

During the preliminary discussions with Jean-Jacques Annaud, a conch shape was chosen for the theatre. This project, somewhat refined by the architect Jean Louis Chaneac, is presented to Philippe Decoufflé. The conch became a dodecagon with 30 m sides, with one segment missing; this was used as the main entrance for the performers but also as an emergency exit for the public.

The stands started at ground level and reached 15 metres at their highest point. Innumerable studies were carried out on the load-bearing properties of the ground and the structure through 1991.

Philippe Decoufflé decides on the orientation of the stands so that the sun would set precisely above the main entrance on 8 February 1992.

The site chosen by COJO was taken up by a rugby field, several tennis courts and an orchard. It was agreed with the Mayor of Albertville that the land would be restored to its original purpose after the Games.

At the beginning of July 1991, excavation work started in order to prepare the platform on which the ceremonial theatre will be constructed. The stands were to be finished by 1 November to allow rehearsals to take place.

This schedule was, on the whole, respected, even if the finishing work on the terraces (moulded seats and emergency stairways) continued until January.

The overall budget for the excavations and for erecting, dismantling and renting the terraces amounted to 26 million francs.

STAGE MANAGEMENT

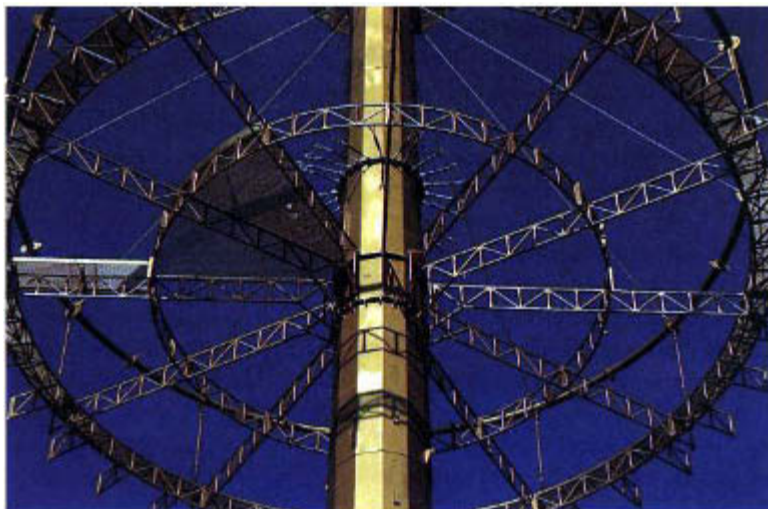
The initial architectural plan was not vast enough to contain the spectacle. The production staff called upon a stage manager to transform a place originally, and only, designed to receive the public into a genuine theatre.

The first concern of the stage manager and the producer was that the stage was 110 metres in diameter. For the performance to maintain a steady pace, the performers must be able to enter and exit quickly.

In order to do this, 30 additional doors were created all around the terraces. They were linked by a walkway which went all round the stadium, and which enabled infinite variations for the entrances and exits.

In addition, a 400-square-metre underground chamber in the centre of the arena, with a system of tunnels, meant that the actors could appear at three points in the arena. This central chamber was also linked to the 'wings' (i.e. the bottom of the terraces) by a 60 metre tunnel, which allowed the artists to move freely and continuously.

Second concern: the lighting and the sound. The simplicity of the overall architecture presented an elegant solution for the installation of lighting and sound systems necessary in such a gigantic setting. Philippe Decoufflé and the stage manager Guy Claude François imagine a central mast 55 metres high linked to twelve 30 metre masts at the twelve corners of the dodecagon by a web of ropes. These ropes and two corona



© COJO





© H. G. BRUN



© G. VANDYSTADT



© ZOOM



© ALLSPORT / BOB MARTIN



© ZOOM

© ALLSPORT / BOB MARTIN





sorties. Par ailleurs une chambre souterraine centrale de 400 m² située au centre de la piste permet par un système de tunnel des apparitions en trois points de la piste. Cette chambre centrale est elle même reliée aux coulisses – le dessous des gradins – par un tunnel d'environ 60 mètres, ce qui permet un flot continu d'artistes avant et pendant la cérémonie.

Deuxième souci : la lumière et le son. La simplicité de l'architecture de l'ensemble induit une solution élégante pour l'implantation des matériels d'éclairage et de sonorisation nécessaires pour un lieu aussi gigantesque.

Philippe Decouflé et le scénographe Guy-Claude François imaginent un mât central de 55 mètres de haut relié à douze mâts périphériques de 30 mètres de haut situés aux douze coins du dodécagone, par une trame de filins. Ces filins, ainsi que deux couronnes accrochées au mât central, soutiendront les enceintes et les projecteurs de façon à ne gêner en rien la vision des spectateurs et les prises de vues télévisées.

La douzième section du dodécagone pose un problème de découverte. En effet le site du Théâtre des cérémonies est situé en pleine zone industrielle et les spectateurs risquent de découvrir que la scène s'ouvre sur un terrain vague et une voie ferrée. Le scénographe imagine de construire une butte sur laquelle une forêt de sapins est implantée. Elle constituera le fond de décors pour la télévision, pour l'entrée des athlètes ainsi que pour les transitions des différents numéros.

RESSOURCES HUMAINES

Le COJO a mis en place une équipe de huit personnes pour suivre le projet.

Recrutées en interne, ayant fait leurs preuves dans d'autres départements du COJO, possédant des formations différentes et complémentaires (ingénieurs, financiers, gestionnaires, commerciaux...), leurs missions sont les suivantes :

- s'assurer que la construction du théâtre prend en compte les besoins exprimés par Philippe Decouflé ;
- faire agréer par les différents services de sécurité concernés (sécurité civile, police, GIGN, RAID, déminage...) le théâtre comme lieu pouvant accueillir 35 000 spectateurs ainsi que le président de la République française et des chefs d'États étrangers ;
- assurer la coordination de l'ensemble des services du COJO avec Téléma (logistique, technique) ;
- suivre l'engagement financier du COJO, versé selon un échéancier à Téléma ; ajuster les flux aux besoins de la production ;
- assister la production dans ses démarches avec les services de l'Etat ;
- valider quotidiennement les options prises au niveau du scénario ;
- présenter au CIO les évolutions du scénario et obtenir son accord, notamment en ce qui concerne la partie protocolaire ;
- reporter régulièrement à la direction générale du COJO ainsi qu'aux co-présidents sur l'avancement du projet ;
- coordonner la mise en place des moyens audiovisuels des détenteurs de droits sur le théâtre et s'assurer que ces moyens ne gênent en aucune façon la mise en scène.

Téléma, de son côté, s'est assuré les services de deux producteurs exécutifs ayant fait leur preuve dans la gestion d'événements très importants.

Les cérémonies, et en particulier la cérémonie d'ouverture, ont largement contribué par leur originalité et l'émotion qu'elles ont dégagée au succès des XVI^{es} Jeux olympiques. Elles ont été regardées par 66 000 spectateurs et plus de 2 milliards de téléspectateurs à travers le monde.



PHILIPPE GUILLOTTEL



PHILIPPE GUILLOTTEL

attached to the central mast were to support the loudspeakers and the floodlights without obstructing the view of either the TV cameras or the spectators.

The twelfth section of the dodecagon posed a problem due to its absence. In actual fact, the ceremonial theatre is in the middle of an industrial zone and the spectators were in danger of finding the stage opening onto a stretch of waste ground and a railway line. The stage director

had the idea of constructing a mound on which fir trees could be planted. This would become the background shot for the entrance of the athletes and for the various changes of scene.

HUMAN RESOURCES

COJO provided a team of eight to follow through this project.

They are all recruited internally after proving themselves in other COJO departments, and they all had different backgrounds (engineers, financiers, administrators, salespersons, etc.). Their missions were as follows:

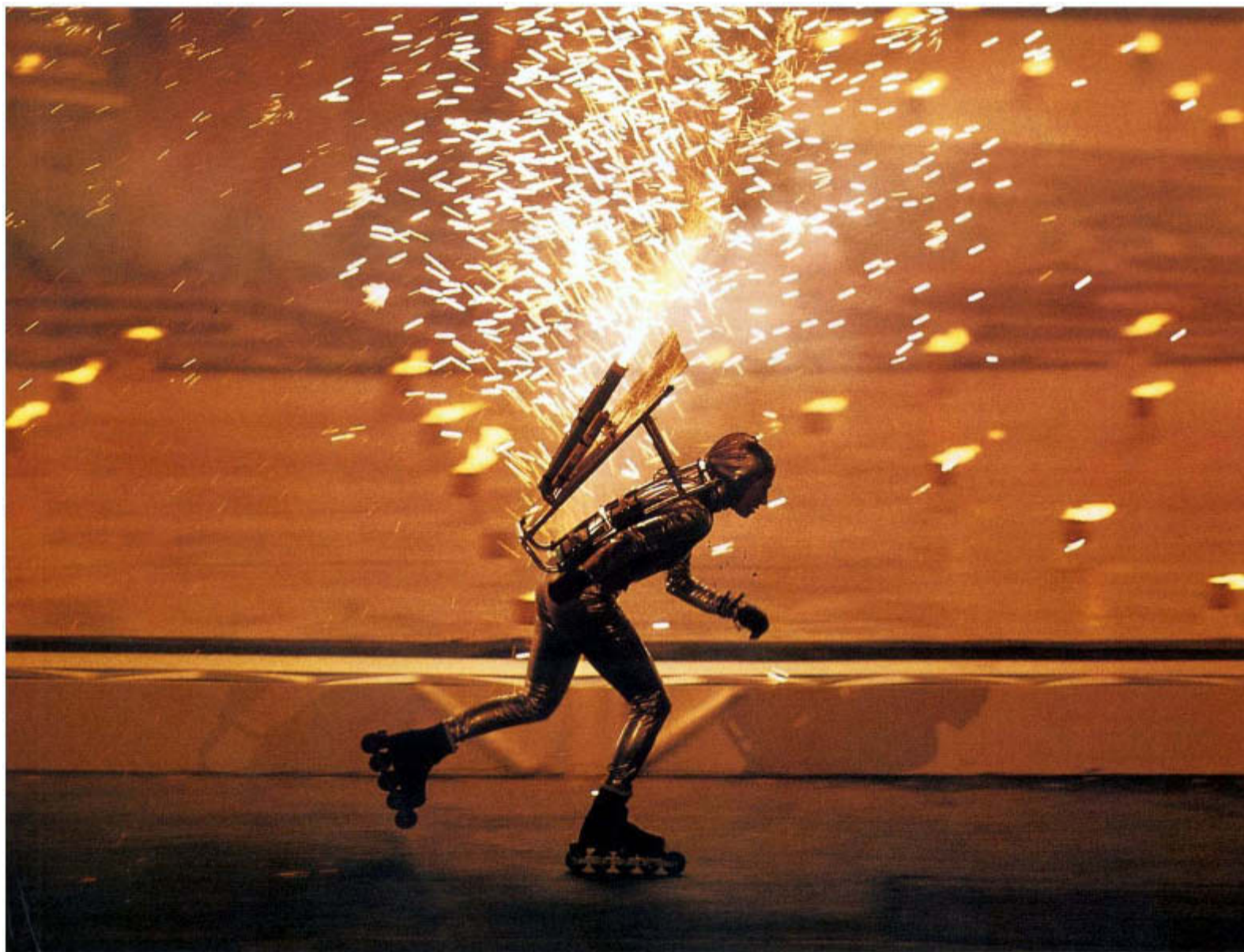
- to ensure that the construction of the theatre answered all Philippe Decouflé's requirements,
- to work in concert with the various security forces (civil security police, special military security branches, bomb-disposal, etc.) to receive their approval for the theatre as a place to hold 35,000 spectators including the President of the Republic and several foreign Heads of State,
- to ensure the co-ordination of all the COJO departments with Téléma (technical and logistical),
- to follow the financial commitment of COJO and the agreed payment in instalments to Téléma; cash flow would be adjusted to meet production needs,
- to assist the production staff in their dealings with the state services,
- to confirm the daily decisions taken concerning the scenario,
- to present the development of the scenario to the IOC, especially the formal sections,
- to present regular progress reports to the COJO Executive Committee and to the Presidents,
- to co-ordinate the installation in the theatre of audio-visual equipment by the rights-holders and ensure that these do not interfere with the production.

Téléma for its part acquired the services of two executive producers who had proved themselves in other events of great importance.

The ceremonies, and particularly the opening ceremony, were a large factor in the success of the Sixteenth Olympic Games due to their originality and the excitement that they produced. They were watched by 66,000 spectators and by more than two billion television viewers throughout the world.



© VANDYSTADT / BASSET



© VANDYSTADT / D. GIVOIS



© VANDYSTADT / R. MARTIN







LES SAMBIS

LES SAMBIS



DÉFINITION DU PROJET

Le COJO a souhaité que les remises de médailles aient lieu dans les stations olympiques où se déroulaient les épreuves, compte tenu de la proximité du logement des athlètes et de l'animation au cœur des stations.

Le COJO a souhaité que le style de la cérémonie d'ouverture se retrouve dans les remises de médailles : les enfants porteurs des médailles et des bouquets étaient habillés de la même façon que la petite fille qui chantait *La Marseillaise* lors de la cérémonie d'ouverture.

CONCEPTION DES CÉRÉMONIES DE REMISES DE MÉDAILLES

• CHOIX DES SITES ET DES HORAIRES

Les cérémonies de remises de médailles ont eu lieu soit sur le même site que l'épreuve, soit sur un site dit "décalé". En effet, le COJO souhaitait que les remises de prix aient lieu dans un endroit où l'animation était importante et où le lieu permettait de recevoir un public nombreux. La politique fut d'effectuer les remises de bouquets sur le site de la compétition, immédiatement après celle-ci, et les remises de médailles en fin d'après-midi sur le site le plus proche et le plus animé, exception faite des épreuves de hockey sur glace, de patinage de vitesse sur piste courte, de patinage de vitesse et de curling qui se déroulaient sur un site intérieur et où les athlètes étaient récompensés dans le quart d'heure qui suivait l'épreuve.

• DRAPEAUX ET HYMNES

Les responsables des cérémonies de remises de médailles étaient chargés de réunir les hymnes nationaux dans leur version officielle et les drapeaux des différents CNO.

Drapeaux

La recherche débuta au printemps 1991. L'équipe du COJO envoya un courrier à toutes les ambassades et aux CNO des pays participants, en leur demandant de bien vouloir envoyer une partition de leur hymne national ainsi qu'un échantillon de leur drapeau. Environ 80 % des CNO répondirent ; les autres drapeaux furent trouvés grâce à la collaboration de la société Borney, fabricant de drapeaux, et à l'aide du manuel du service



© VANDYSTADT / BERNARD ASSET

Les remises de médailles The medal ceremonies

DESCRIPTION OF THE PROJECT

COJO wanted the medal ceremonies to take place in the Olympic venue of the event, given the proximity of the athletes' accommodation and the ceremony's entertainment value in the resort.

COJO wanted the style of the medal ceremonies to reflect that of the opening ceremony: the children carrying the medals were dressed in the same way as the small girl who sang the *Marseillaise* at the opening ceremony.

CONCEPTION OF MEDAL CEREMONIES

• CHOICE OF LOCATION AND TIMETABLE

The medal ceremonies took place either in the competition area or at a location slightly away from the area. In effect, COJO wanted the ceremonies to take place in a location where the entertainment aspect would be most pronounced and which could hold a large number of spectators. The policy was to present the bouquets of flowers in the competition area immediately after the event, and the medals at the end of the afternoon at the nearest convenient spot, except for ice hockey, short-track, speed skating and curling, which took place inside and where the medals were awarded within fifteen minutes of the end of the event.

• FLAGS AND ANTHEMS

The official for the medal ceremonies had to get together the official version of the national anthem and the flags of the various NOCs.

Flags

Research began in the spring of 1991. The COJO team sent a letter to all the embassies and NOCs of the countries concerned asking them to send the score of the national anthem and an example of their flag. About 80% of the NOCs replied, the others were found thanks to the help of the Borney flag manufacturing company, and the National Marine's *Waterways and Oceanography* handbook in which the flags of all the world's countries were illustrated.

These illustrations were presented to the delegations on their arrival at the accreditation centre for their approval.

However, COJO was faced with the change of status of certain eastern European countries, notably those recognized by the IOC in January 1992, such as Estonia, Lithuania, Latvia, Croatia and Slovenia. The ceremonies team made urgent requests at the respective embassies for copies of the anthems and flags of these countries. These were sent late but in time to be manufactured for the Games.



© ALLSPORT / S. BOTTERILL

hydrographique et océanographique de la Marine nationale dans lequel figurait les illustrations des pavillons des différents pays.

Ces illustrations furent présentées aux responsables de chaque délégation à leur arrivée au centre d'accréditation, pour validation.

Cependant, le COJO a été confronté aux changements de statuts de certains pays de l'Est, notamment ceux reconnus par le CIO au mois de janvier 1992 : l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, la Croatie et la Slovénie. L'équipe responsable des cérémonies a donc effectué des demandes urgentes auprès de ces ambassades afin d'obtenir les hymnes et les drapeaux correspondants. Ceux-ci furent envoyés tardivement mais néanmoins dans les temps nécessaires pour la fabrication.

Hymnes

Peu de pays envoyèrent la partition de leur hymne national. Les responsables des cérémonies décidèrent alors de s'adresser à la Garde républicaine qui possédait dans ses archives une très grande partie des hymnes nationaux.

Grâce à ses 90 musiciens, la Garde républicaine put enregistrer les hymnes des nations participantes sur un disque laser. Seuls les hymnes des pays de l'ex-URSS furent enregistrés sur cassette audio, du fait de leur envoi tardif. Deux exemplaires du disque et des cassettes furent envoyés sur chaque site.

Les versions complètes de chaque hymne étaient jouées pour le vainqueur de chaque épreuve.

• MÉDAILLES ET DIPLOMES

Médailles

La médaille olympique était pour la première fois en cristal sertie d'or, d'argent ou de bronze. Importante innovation technique, entièrement réalisée à la main, cette pièce a nécessité de nombreuses étapes de fabrication précise et minutieuse sur le cristal et sur le métal.

Sur le cristal incolore, l'artiste a gravé en creux, au dos de la médaille, un motif décoratif symbolisant la montagne par des lignes de force. Cinq anneaux olympiques apparaissent au premier plan, enlacés les uns dans les autres, se détachant sur la vallée travaillée en satiné dégradé suggérant ainsi une impression de perspective.

Sur la partie supérieure du métal, une branche de laurier stylisée est gravée en creux, tandis que sur la partie inférieure la mention : XVI^{es} Jeux Olympiques (en français et en anglais) est gravée en creux.

Une bélière en métal à angles cassés retient un large ruban métallisé qui reprend les cinq couleurs des anneaux olympiques en son centre.

La fabrication d'une médaille nécessitait l'intervention successive de 35 personnes, et plusieurs centaines d'heures de travail ont été consacrées chez Lalique à la réalisation des 330 médailles olympiques.

Une fois terminées, les médailles avaient un diamètre de 92 millimètres et une épaisseur de 9 millimètres.

Des médailles différentes furent créées pour les épreuves de démonstration par la Monnaie de Paris. Cette médaille de



© LALIQUE

National anthems

Few countries sent a score of their national anthem. The ceremony officials therefore decided to approach the Republican Guard who had a large number of anthems stored in their archives.

The 90 musicians of the Republican Guard were able to record the anthems of the participating nations on a compact disc. The anthems of the ex-Soviet countries were recorded on cassette as they were received late. Two copies of the disc and the cassette were sent to each venue.

The complete version of the anthem was played for the winner of each competition.

• MEDALS AND DIPLOMAS

Medals

The Olympic medals were for the first time struck in crystal glass and set in gold, silver or bronze, which was a great technical innovation. They were entirely hand-made and demanded numerous precise and meticulous stages in the manufacturing processes of the metal and the glass.

On the colourless crystal, the artist etched into the back of the medal a symbolic representation of the force of the mountains. Five Olympic rings appear in the foreground, linked together, and standing out from the valley, which is worked in a graded satin finish giving an impression of depth and perspective.

On the upper part of the medal, a stylized laurel branch is engraved in intaglio and on the lower part, the words 'XVI Winter Olympic Games' are similarly engraved in French and English.

A right-angled metal attachment holds the wide silver-coloured ribbon with the Olympic colours in the centre.

The manufacture of these medals entailed 35 successive stages, each by a different person, and several hundreds of hours' work at Lalique were devoted to the 330 Olympic medals.

Once finished, the medals were 92 mm in diameter and 9 mm thick.

Different medals were created for the demonstration events by Monnaie de Paris (the Mint).

The demonstration medal was smaller (68 mm in diameter) and had in the centre the motif of the mountains without the Olympic rings and with the Olympic flame engraved on the back. 148 medals were distributed.

The commemorative medals were also made by Monnaie de Paris and contained the same image as the official poster, but in relief. The reverse side was the same as the demonstration medals.

14,500 commemorative medals were struck and awarded to the Volunteers, athletes and members of the delegations, the VIPs and COJO personnel.

Diplomas

Three types of diploma were distributed:

- an Olympic athlete diploma, awarded to the first eight competitors; 872 copies.

démonstration était plus petite (68 millimètres de diamètre) ; elle reprenait en son centre les motifs de la montagne sans les anneaux olympiques et avec la gravure de la flamme olympique sur son revers. 148 médailles ont été distribuées.

Les médailles commémoratives ont également été créées par la Monnaie de Paris ; elles reprennent le visuel de l'affiche officielle mis en volume. Le revers est le même que celui des médailles de démonstration.

14 500 médailles commémoratives ont été fabriquées et distribuées aux Équipeurs, aux athlètes, aux membres des délégations, aux VIP et au personnel du COJO.

Les diplômes

Trois types de diplômes ont été distribués :

- un diplôme d'athlète olympique distribué nominativement de la première à la huitième place, édité à 872 exemplaires ;

- un diplôme d'athlète de démonstration distribué nominativement de la première à la huitième place, édité à 128 exemplaires ;

- un diplôme destiné aux personnes ayant contribué à la réussite des Jeux, édité à 14 500 exemplaires.

Les diplômes accompagnaient chacune des trois médailles dont ils reprenaient le visuel en gaufrage.

ORGANISATION DES CÉRÉMONIES

• RELATION AVEC LES AUTRES SERVICES

Le service des sports travaillait avec l'équipe des remises de

- a demonstration athlete diploma awarded to the first eight competitors; 128 copies.

- a diploma for all those who contributed to the success of the games; 14,500 copies.

The diplomas were awarded with the three medals, and an image of the medal was embossed on the diploma.

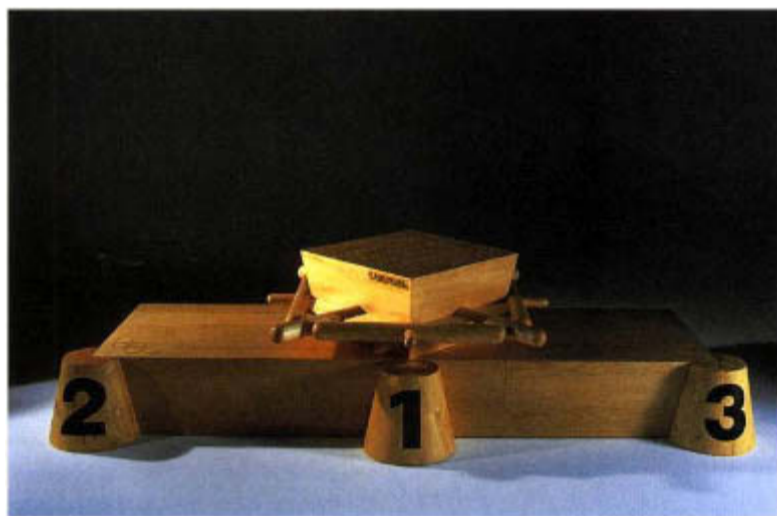
ORGANIZATION OF THE CEREMONIES

• RELATIONS WITH THE OTHER DEPARTMENTS

The sports department worked with the medal ceremony team on fixing the times of the ceremonies, their location, etc.

On the other hand, the number of flags needed at each Venue was decided by the person in charge of each sport, based on the medal-winning chances of each country.

Each sports director at the venues had the job of communicating the results to the ceremony team.



© CEREX



© VANDYSTADT/B. ASSET

médailles à la définition des horaires des cérémonies, au choix de l'emplacement des cérémonies, etc.

Le nombre de drapeaux nécessaires par site a été défini par le responsable de chaque sport (probabilité de podium par nation). Chaque responsable sport sur site avait pour mission de communiquer les résultats officiels au responsable cérémonies.

Le service transport assurait les opérations de coordination nécessaires pour amener sur les sites de remises de médailles les VIP et les athlètes.

Le service Équipement a défini, en CAO, l'aire de remise de médailles sur chaque site, ainsi que les commandes, la livraison et l'implantation des équipements nécessaires aux cérémonies.

Le scénario a été validé avec l'ORTO.

Le service sécurité assurait la livraison des médailles sur les sites de compétitions.

• ORGANISATION MATÉRIELLE

Les responsables des cérémonies avaient en charge l'aménagement matériel sur les aires de remises de prix : podiums, mâts, système de pavoisement, bouquets de fleurs, costumes et plateaux des médailles.

The transport department was responsible for transporting the VIPs and the athletes to the location chosen for the medal ceremony.

The amenities division designed the ceremony areas using CAD and was also responsible for ordering, receiving delivery and installing the facilities necessary for the medal ceremonies.

The location was confirmed by ORTO.

The security department was in charge of delivering the medals to the competition venues.

• MATERIAL ORGANIZATION

The ceremony directors were in charge of installing the equipment necessary for the ceremonies: podiums, flagpoles and hoisting systems, bouquets of flowers, costumes and the medals.

Podium

Two sponsors worked together to create the podiums for the Olympic Games.

Martin Szekely, a young designer who is a cabinet-maker by profession, envisaged podiums that would symbolize Savoie, its mountains and architecture topped by a single snow crystal on the highest step. He also thought of the laurel branch awarded to winning athletes in the ancient Greek Olympics. He chose wood as his material for its warmth and softness.

The CNDB (National Committee for the Development of Wood) an official sponsor, made the podiums, the symbols of a competitive and dynamic spirit.

20 podiums were manufactured: 12 small ones, called 'singles', intended for medal ceremonies for individual sports, and eight large ones, called 'team', intended for team events.

The wood used was local fir.

At the design as well as the manufacturing stage, attention

Podium

Deux partenaires ont coopéré pour la création des podiums des Jeux Olympiques.

Martin Szekely, jeune designer, menuisier ébéniste de formation, a imaginé que ces podiums évoquent la Savoie, ses montagnes et son architecture à travers un cristal de neige symbolisé autour de la plus haute marche. Il a aussi pensé au laurier remis aux vainqueurs des épreuves olympiques dans l'Antiquité. Il a choisi comme matériau le bois, pour sa chaleur et sa douceur.

Le CNDB, Comité national pour le développement du bois, fournisseur officiel, a fabriqué ces podiums, symboles de dynamisme et de compétitivité. Vingt podiums ont été fabriqués : douze petits, dit « simples », destinés aux remises de médailles pour les sports individuels, et huit grands, dit « équipes » destinés aux remises de médailles des sports par équipes.

L'essence de bois retenue était le sapin de pays.

Aussi bien à la conception qu'à la fabrication, il a été veillé à ce que les podiums soient constitués d'éléments facilement portables par au maximum quatre personnes, pour une mise en place rapide lors des remises de bouquets.

Décor

Sur les sites extérieurs, un décor était mis en place sur l'estrade derrière le podium. Il était composé d'un fond de décor en bois représentant des montagnes en dégradé de couleurs, sur



© VANDYSTADT / BERNARD ASSET

lequel reposaient les anneaux olympiques en relief, de deux grands bacs blancs destinés à recevoir des sapins, et de quatre sapins de 3 mètres et deux sapins de 5 mètres.

Mâts et pavoisement

Selon que le site était situé à l'extérieur ou à l'intérieur, des mâts en bois ou une herse en métal étaient utilisés. Cette dernière, utilisée dans les patinoires, était constituée par un dispositif mécanique de barres horizontales dont les dimensions étaient calculées en cas d'ex-aequo.

Sur les sites extérieurs des mâts de 7 mètres et de 8 mètres (pour le vainqueur) étaient installés selon la disposition du podium.

Bouquets

Les bouquets de fleurs offerts lors des remises de bouquets et de médailles ont été créés en collaboration avec la société Yoplait, partenaire officiel des Jeux.

Ceux-ci ont été élaborés à partir de rouge et de blanc, couleurs de la Savoie et des Jeux. La fleur de Yoplait, l'anthémis, était utilisée comme motif principal.

Les bouquets étaient conçus de manière à convenir aux athlètes des deux sexes.

was paid to the construction of the podiums so that they could be carried by a team of no more than four people, and set up quickly for the flower ceremony.

Setting

At the outside venues, a stage set was created behind the podium. It was composed of a background set in wood representing the mountains in a gradation of colours, on which the Olympic rings were represented in relief, with two large tubs for the fir trees and four 3-metre firs and two 5-metre firs.

Flagpoles and hoists

Depending on whether the venue was indoors or outdoors, a wooden mast or a metal batten were used. This last solution was used in the ice rink and was composed of a mechanical arrangement of horizontal bars whose dimensions were calculated to be used in case of a shared medal position.



© VANDYSTADT / RICHARD MARTIN

At the outdoor venues seven- and eight-metre (for first place) masts were erected to fit in with the location of the podium.

Bouquets

The bouquets of flowers awarded in the flower and medal ceremonies were made up in collaboration with the official sponsor, Yoplait.

They were composed of red and white flowers, to represent the colours of Savoie. The Yoplait flower, the camomile, was used as the basic motif.

The bouquets were designed to be suitable for athletes of both sexes.

Costumes

The costumes of the children who carried the flowers and the medals were created by the costume designer for the Opening and Closing Ceremonies, Philippe Guillotel. They were inspired by the traditional costume of Savoie and adapted complement the tone given by Philippe Decouflé.

The medal settings

COJO decided to present the medals set in a Plexiglas case in order to enhance their beauty. In fact, these cases were designed so that they could be held vertically, which protected them from breakage and allowed them to be displayed to the cameras and the public.

Plexiglas was chosen for its harmony with the glass.

HUMAN RESOURCES

Each Olympic competition venue had a ceremony director. These ten people were designated by the venue manager according to their abilities and their relationship with the venue team.

Les costumes

Les costumes des enfants porteurs de bouquets et de médailles ont été créés par le costumier des cérémonies d'ouverture et de clôture, Philippe Guillotel.

Inspirés du costume traditionnel savoyard, ils ont été adaptés à l'esprit donné par Philippe Découflé.

Les plateaux

Le COJO a choisi de présenter les médailles sur des plateaux en plexiglas afin de pouvoir les mettre en valeur. En effet, ces



© ZOOM

plateaux munis d'encoches permettaient aux médailles d'être maintenues à la verticale ce qui permettait non seulement d'éviter de les casser mais surtout de les présenter aux caméras et au public. Le plexiglas a été choisi en fonction de son harmonie avec le cristal.

RESSOURCES HUMAINES

Chaque site olympique de compétition avait un responsable cérémonie. Ces personnes furent désignées par les directeurs des sites en fonction de leurs aptitudes et de la qualité de leurs relations avec l'équipe du site. Ces responsables étaient au nombre de dix.

• LES ENFANTS

Les enfants ont toujours été associés à la candidature et à l'organisation de ces XVI^{es} Jeux olympiques d'hiver. C'est la raison pour laquelle des enfants ont tout naturellement été choisis pour porter les médailles et les bouquets.

Les enfants furent sélectionnés sur chaque site de compétition, en collaboration avec les clubs de sports et les écoles (sur le site d'Albertville plus de 200 candidatures ont été étudiées pour n'en retenir que 12).

Le principal critère de sélection était la taille ; en effet, les costumes étaient taillés pour des enfants de 1,50 m.

Trois garçons et trois filles intervenaient pour chaque remise de médailles, mais, selon le nombre de cérémonies sur le site, un nombre supérieur d'enfants pouvait être sélectionné de manière à mettre en place des équipes suffisantes.

• LES CHASSEURS ALPINS

Un accord COJO/État a été passé afin de pouvoir employer des militaires sur tous les sites olympiques.

Les chasseurs alpins, en tenue de parade blanche et au nombre de six par sites, avaient pour mission la montée des drapeaux des médaillés, uniquement sur les sites extérieurs.

Le drapeau du vainqueur (mât central) était hissé légèrement en avance par rapport à ceux du deuxième et du troisième.



© VANDYSTADT / BERNARD ASSET

• CHILDREN

Children had always been associated with the bid and the organization of the Sixteenth Winter Olympic Games. This is the reason why children were chosen to carry the medals and the bouquets.

The children were selected at every competition venue, in collaboration with the sports club and the schools (for the Albertville venue, 200 applications were studied before retaining only 12).

The main criterion for selection was height, as the costumes were tailored for children of 1.5 metres in height.

Three boys and three girls took part in each medal ceremony, but, depending on the number of events at a venue, more children were selected to form a team.

• THE ALPINE CORPS (CHASSEURS ALPINS)

An agreement was signed which allowed the use of soldiers at all the Olympic venues.

The soldiers of the Alpine Corps, six per venue and in white parade uniform, had the job of hoisting the flags for the medal

ceremonies, but only at the outdoor venues.

The flag on the central pole, for the winner, was hoisted slightly before the other two.

• THE VOLUNTEERS

At all the venues, the ceremonies team included several categories of Volunteer:

- the ceremony director, chosen by the venue manager, and responsible for the smooth running of the ceremonies and co-ordinating all the elements involved;

- the hostesses, chosen by the ceremony director, each one with a well-defined role;

- a children's hostess, who dressed the children and handed them the medals and bouquets

- a VIP hostess, responsible for VIP reception and for explaining the scenario

and accompanying them to the medal ceremony area,

- a hostess for the athletes, responsible for taking them to the medal ceremony

- access controllers: each venue decided on the number of Volunteers on access control according to the importance of the event.

The medal ceremony area was barricaded off and comprised three main zones:

- an organization zone,
- a photograph/ENG zone,
- a VIPs' and guests' zone.

For these three zones, access depended on the accreditation category, except the VIPs' and guests zone where access was by invitation cards.

- the handlers, who were responsible for erecting the ceremony equipment, especially in the indoor venues where the podium was erected at the end of each event,

- the announcer, who, in collaboration with the ceremony director, was responsible for introducing and commenting on the medal ceremonies, and who, therefore had to be prepared for any delays.

• LES ÉQUIPIERS

Sur tous les sites, l'équipe des cérémonies était composée de plusieurs catégories d'Équipiers :

- Le responsable cérémonie : choisi par le directeur de site, il avait pour mission le bon déroulement des cérémonies et la coordination entre tous les intervenants

- Les hôtesse : choisies par le responsable cérémonie, elles avaient chacune un rôle bien déterminé :

- une hôtesse enfant, chargée de les habiller et de leur remettre bouquets et médailles ;

- une hôtesse VIP, chargée de les accueillir, de leur expliquer le scénario et de les accompagner sur l'aire de remise de médailles ;

- une hôtesse athlètes, chargée de les accompagner sur l'aire de remise de prix.

- Les contrôleurs d'accès : chaque site, selon l'importance de l'épreuve, déterminait le nombre d'Équipiers chargés du contrôle d'accès. L'aire de remises de médailles était délimitée par un barrière et comportait trois zones principales :

- une zone organisation ;
- une zone photographe/ENG ;
- une zone invités et VIP.

Pour ces trois zones, le contrôle d'accès s'effectuait en fonction de l'accréditation, sauf pour la zone invités et VIP où il existait un carton d'invitation.

- Les manutentionnaires : ils étaient en charge de la mise en place de l'aire de cérémonies, notamment dans les sites intérieurs où le podium était installé à la fin de chaque épreuve ;

- Le speaker : il était chargé, en collaboration avec le responsable cérémonie, de démarrer et d'animer les cérémonies de remises de médailles, et donc de faire face aux éventuels retards. En relation avec le responsable sonorisation du site, il devait choisir les musiques diffusées avant et après, de même que celles diffusées pendant le feu d'artifice.

• LES RÉPÉTITIONS

Peu de temps avant le début des Jeux, chaque responsable cérémonie avait pour mission de mettre en place un planning de répétitions avec l'ensemble des intervenants. Ces répétitions pouvaient être organisées à tout moment, avec cependant la contrainte de faire une répétition générale deux à trois jours avant le début des épreuves sur le site.

Les responsables cérémonies du COJO assistaient à la générale pour établir une certaine cohésion sur l'ensemble des sites.

• L'ANIMATION

Le COJO souhaitait que les cérémonies de remises de médailles soient suivies d'une animation, afin de remettre les prix dans un esprit de fête.

Après avoir étudié de nombreuses propositions et afin de garder une certaine homogénéité sur tous les sites, l'équipe du COJO a passé un accord avec la société de pyrotechnie Lacroix.

Cette société s'était engagée, en devenant Fournisseur Officiel, à fournir un spectacle pyrotechnique à la fin de chaque remise de prix sur les sites extérieurs.



© ALLSPORTIN. BILOW



© VANDYSTADT / C. COLE

He had to choose, along with the person behind the sound system, the music before and after the ceremonies, as well as during the firework display.

• REHEARSALS

A short time before the Games, the ceremony director had to draw up a rehearsal timetable for all those involved in the ceremonies. These rehearsals could be called at any moment, with the proviso that a full rehearsal should take place two or three days before the events were due to start.

The overall COJO ceremony director attended the full rehearsal to ensure consistency at all the venues.

• ENTERTAINMENTS

COJO wanted the ceremonies to be followed by some form of entertainment, in order to give the awards a party atmosphere.

After studying several proposals, and in order to guarantee consistency at all the venues, the COJO team signed an agreement with the Lacroix firework company.

This company was committed, by becoming an official sponsor, to providing a firework display at the end of each award ceremony at the outdoor venues.





Le Programme Jeunesse du monde-France 1992

Le Festival olympique des Arts

*Le programme culturel et
pédagogique*
**Cultural and artistic
programme**

The Youth of the world-France 1992 programme

Olympic Arts Festival

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Pendant la candidature d'Albertville et de la Savoie, un engagement avait été pris : accueillir pendant les années de préparation des Jeux près de 2 000 jeunes sportifs du monde entier afin d'élargir le cercle des pays concernés par les Jeux olympiques d'hiver et de créer en Savoie à cette occasion une communauté d'échanges et de rencontres.

Cette opération n'a pas été étrangère au succès de la candidature de la Savoie, le 17 octobre 1986 à Lausanne.

Ainsi, au cours des quatre années de préparation des Jeux, 1 992 places ont été réservées à des sportifs de haut niveau, âgés de 15 à 21 ans, sélectionnés par leurs comités nationaux olympiques, de façon à leur permettre de venir découvrir en Savoie les sports de montagne, de neige et de glace. Les voyages se sont effectués sur sept périodes de 10 à 15 jours, en juin-juillet et janvier-février de chaque année.

LES PARTENAIRES

• L'ÉTAT

Dans le cadre de sa politique de coopération internationale, l'État français a pris en charge le voyage des jeunes, de leur pays d'origine vers la France, par voie aérienne ou ferroviaire, selon l'éloignement. Ainsi les ministères des Affaires étrangères, de la Jeunesse et des Sports, de la Coopération et, pour la prise en charge des jeunes sportifs des DOM-TOM, le ministère des DOM-TOM, ont subventionné les transports, sous la coordination de la délégation interministérielle aux Jeux olympiques.

• LE MOUVEMENT OLYMPIQUE

Le programme « Jeunesse du monde-France 1992 » a été partiellement suivi par M le Président du CNOSF. Signataire des lettres d'invitation, il a tenu à être présent ou représenté tout au long du programme.

• LES COLLECTIVITÉS LOCALES

La réussite des différents séjours n'a pu se faire que grâce à l'implication des collectivités locales qui ont apporté une aide matérielle sans faille.

• LES STRUCTURES D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Les structures d'accueil touristique et les organismes sportifs d'hébergement de la Savoie se sont mobilisés pour accueillir les jeunes sportifs. Tous les centres d'hébergement qui ont participé à l'opération possèdent une longue expérience de l'encadrement



© FOC

Le Programme Jeunesse du monde-France 1992 The Youth of the World - France 1992 programme

THE GENERAL PICTURE

While the bid was being made to host the Games in Albertville and Savoie, a promise was made; in order to enlarge the circle of countries involved in the Winter Games, during the build-up to them, Savoie would receive about 2,000 young sportspersons from all over the world, and, in so doing, would create a precedent of youth exchanges and encounters.

This project was undoubtedly instrumental in the acceptance of the bid in Lausanne on 17 October, 1986.

So it was that, during the four years leading up to the Games, 1,992 places were offered to top-level sportspersons, between 15 and 21 years old, who were selected by their National Olympic Committees. The idea was for them to come to Savoie to discover the sports of the mountain, snow and ice.

These young people came for seven periods of 10 to 15 days in June/July or January/February of each year.

THE SPONSORS

• THE STATE

As part of its policy of international co-operation, the French government agreed to pay for the young people to travel from their own country to France, by plane or train, depending on the distances involved. So the Ministries of Foreign Affairs, Youth and Sports, Co-operation, and, for the young people from the DOM-TOM (French Overseas Territories), the Ministry for the DOM-TOM, subsidized the journeys, under the supervision of the inter-ministerial delegation to the Olympic Games.

• THE OLYMPIC MOVEMENT

The 'Youth of the World - France 1992' programme was supported in part by the President of the CNOSF (French Olympic Committee), who signed the letters of invitation and was either present or represented throughout the programme.

• THE LOCAL COMMUNITIES

The success of the various stages of the programme was only possible thanks to the involvement of the local communities, who were unfailing in their support.



© J.L. TRAINI

sportif. Six gestionnaires d'hébergement collectif qui possèdent des centres de vacances en Savoie ont accepté d'accueillir des délégations : il s'agit de la Fédération des œuvres laïques (FOL), de l'UCPA, de VVF, d'Arepos, de Renouveau et de l'association Léo-Lagrange.

• LE COJO

Il a assuré la direction de l'opération et a pris en charge les dépenses concernant particulièrement le transport en France, les frais d'hébergement à Paris, une partie de l'hébergement en Savoie non pris en compte par les structures d'accueil, l'acquisition du matériel, les activités...

LES PAYS PARTICIPANTS

• LA PREMIÈRE PHASE : JUILLET 1988

Elle a été lancée en Tarentaise avec la venue de plus de 200 jeunes athlètes de haut niveau représentant 19 pays : Andorre, Allemagne, Chypre, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Israël, France, Italie, Mali, Malte, Mauritanie, Monaco, Niger, Portugal, Saint-Marin, Sénégal, Turquie, Yougoslavie.

• LA DEUXIÈME PHASE : JANVIER 1989

Elle s'est tenue en Maurienne. À cette occasion, 21 délégations représentant les cinq continents ont été accueillies : Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Brunei, Colombie, Danemark, Égypte, Finlande, Îles Cook, Islande, Maroc, Mexique, Mongolie, Népal, Norvège, Pakistan, Pérou, Suède, Soudan, Syrie, Tunisie.

• LA TROISIÈME PHASE : JUILLET 1989

Elle s'est tenue du 3 au 16 juillet dans le Beaufortain, le Val d'Arly et la Haute-Tarentaise. 28 pays, représentant les cinq continents, et 2 délégations de jeunes sportifs français (métropole et Saint-Pierre-et-Miquelon) ont participé à ce rassemblement : Bahamas, Belgique, Belize, Bénin, Bermudes, Cameroun, Centrafrique, Corée du Sud, Côte-d'Ivoire, Djibouti, États-Unis, Gabon, Haïti, Honduras, Hong-Kong, Îles vierges américaines, Îles vierges britanniques, Indonésie, Koweït, Luxembourg, Oman, Papouasie-Nouvelle Guinée, Rwanda, Suisse, Tchad, Thaïlande, Togo, Vanuatu.

• LA QUATRIÈME PHASE : JANVIER 1990

À cette occasion, la Tarentaise a accueilli, du 5 au 13 janvier, des jeunes athlètes de haut niveau venant de 21 pays, ainsi que trois délégations françaises (métropole, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie) : Angola, Bhoutan, Brésil, Burkina-Faso, Congo, Corée du Nord, Costa-Rica, Cuba, Éthiopie, Fidjii, Inde, Liban, Madagascar, Mozambique, Nicaragua, Roumanie, Surinam, Tanzanie, Îles Tonga, URSS, Vietnam.

• LA CINQUIÈME PHASE : JUILLET 1990

33 délégations (dont deux françaises) ont été accueillies en Savoie, du 28 juin au 17 juillet 1990 : Antigua, Antilles néerlandaises, Aruba, Bangladesh, Barbade, Botswana, Chine Taipei, Chili, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Île Maurice, Iran, Japon, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Ouganda, Pays-Bas, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa américaines, Samoa occidentales, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Sri Lanka, Swaziland, Zaïre, ainsi que la France métropolitaine et la Polynésie française.

• TOURIST OFFICES

Tourist offices and organizations with sports accommodation centres in Savoie came together to welcome the young sports persons. All the centres taking part in the programme had extensive experience in accommodating sporting groups. Six organizations with group accommodation in Savoie agreed to receive the delegations: the Federation of Secular Works, the UCPA, the VVF, AREPOS, RENOUVEAU and the Léo Lagrange Association.

• COJO

COJO directed operations and paid for transport in France, accommodation in Paris and any accommodation in Savoie not organized by the reception organizations, equipment, activities, etc.

COUNTRIES TAKING PART

• FIRST PHASE: JULY 1988

The programme took off in the Tarentaise with the arrival of more than 200 young athletes of the highest level, from 19 countries: Andorra, Cyprus, France, Western Germany, Great Britain, Greece, Israel, Italy, Mali, Malta, Mauritania, Monaco, Niger, Portugal, San Marino, Senegal, Spain, Turkey, and Yugoslavia.

• SECOND PHASE: JANUARY 1989

This took place in the Maurienne, with 21 delegations representing the five continents:

Algeria, Argentina, Brunei, Colombia, the Cook Islands, Denmark, Egypt, Finland, Iceland, Mexico, Mongolia, Morocco, Nepal, Norway, Pakistan, Peru, Saudi Arabia,

Sudan, Sweden, Syria and Tunisia.

• THIRD PHASE: JULY 1989

This was held from 3 to the 16 July in the Beaufortain, Val d'Arly and Haute-Tarentaise. There were 28 countries from the five continents and two delegations of young French sportspersons (Metropolitan France and Saint-Pierre-et-Miquelon) involved: Bahamas, Belgium, Belize, Benin, Bermuda, Cameroon, Central African Republic, Chad, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Haïti, Honduras, Hong Kong, Indonesia, Republic of Korea, Kuwait, Luxembourg, Oman, Papua New Guinea, Rwanda, Switzerland, Thailand, Togo, United States, Vanuatu, American Virgin Isles and British Virgin Isles.

• FOURTH PHASE: JANUARY 1990

This time, the Tarentaise was the host region, between 5 and 13 January, for top-level young athletes from 21 countries, as well as three French delegations (from Metropolitan France, Wallis and Fortuna and New Caledonia): Angola, Bhutan, Brazil, Burkina Faso, Congo, Costa Rica, Cuba, Ethiopia, Fiji, India, People's Democratic Republic of Korea, Lebanon, Madagascar, Mozambique, Nicaragua, Romania, Suriname, Tanzania, Tonga, USSR and Vietnam.

• FIFTH PHASE: JULY 1990.

Between 28 June and 17 July 1990, Savoie was host to 33 delegations, two of which were French: Antigua, Netherlands Antilles, Aruba, Bangladesh, Barbados, Botswana, Chinese Taipei, Chile, Grenada, Guatemala, Guinea, Iran, Japan, Jamaica, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mauritius, Netherlands, American Samoa, Western Samoa, Seychelles, Sierra Leone, Singapore, Sri Lanka, St Vincent, Swaziland, Uganda, Zaire, as well as Metropolitan France and French Polynesia.



© F. COMOLLI

• LA SIXIÈME PHASE : FÉVRIER 1991

44 délégations (dont quatre françaises) ont été accueillies en Savoie, du 2 au 11 juillet 1991 : Afghanistan, Australie, Autriche, Bahreïn, Birmanie, Bolivie, Bulgarie, Canada, Chine, EAU, Équateur, Gabon, Gambie, Ghana, Grande Bretagne, Guinée équatoriale, Guam, Îles Caïman, Irak, Jordanie, Laos, Liechtenstein, Malaisie, Maldives, Nigéria, Panama, Paraguay, Philippines, Pologne, Porto-Rico, République dominicaine, Salomon, Salvador, Somalie, Trinidad et Tobago, Uruguay, Venezuela, Yemen, Zambie, Zimbabwe, ainsi que la Guyane, la Guadeloupe, la Réunion et Mayotte.

• LE SEPTIÈME SÉJOUR

Très symbolique, il a permis à quatre délégations (Allemagne, Hongrie, Tchécoslovaquie, France) de remettre la charte Yoplait-Génération 92 au mois de février 1991.

LE DÉROULEMENT DU PROGRAMME

• LE GROUPE DE PILOTAGE

Animé par la préfecture de Savoie, la DIJO et le COJO, il était composé de représentants de l'État (préfecture, direction départementale Jeunesse et Sports, gendarmerie, police nationale), du mouvement sportif (CDOSS), des représentants des collectivités locales concernées par chaque séjour, des organismes d'accueil et d'hébergement. Ce groupe de pilotage a eu des réunions régulières qui ont permis de résoudre toutes les difficultés liées à un programme complexe (notamment système d'entrée sur le territoire national, de sécurité, etc.).

• L'ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS

Une journée, pour chaque séjour, était réservée à l'accueil des délégations et à leur présentation aux populations locales. Chambéry, Saint-Jean-de-Maurienne, Albertville, Bourg-Saint-Maurice, Moûtiers, Aix-les-Bains ont ainsi accepté d'être, pour un jour, le lieu privilégié d'accueil de cette jeunesse du monde.

• LES ACTIVITÉS

À Paris

Une courte visite de la capitale a été proposée aux délégations.

En Savoie

Tout au long de leur séjour, les jeunes athlètes ont bénéficié des activités sportives et des animations culturelles proposées par chaque centre d'hébergement (ski, patinage, vélo tout terrain, escalade, raft, tennis, projections de films sur le sport de montagne et la Savoie, spectacles, etc.).

Le COJO a organisé, à chaque séjour, une ou deux journées de regroupement à dominante sportive : en hiver, compétitions de ski alpin et de ski de fond, parcours trappeur, slalom parallèle en ski, démonstration de sports aériens ; en été, marche dans le parc national de la Vanoise, par exemple.

• L'ENCADREMENT

L'équipe salariée du COJO rattachée à la direction des volontaires était forte de quatre ou cinq personnes. Elle était



©FOC

• SIXTH PHASE: FEBRUARY 1991

Savoie hosted 44 delegations, four of which were French, from 2 to 11 February 1991: Afghanistan, Australia, Austria, Bahrain, Burma, Bulgaria, Canada, China, Dominican Republic, Ecuador, Gabon, El Salvador, Gambia, Ghana, Great Britain, equatorial Guam, Guinea, Iraq, Jordan, Laos, Liechtenstein, Malaysia, Maldives, Nigeria, Panama, Paraguay, Philippines, Poland, Puerto Rico, Solomon Isles, Somalia, Trinidad and Tobago, United Arab Emirates, Uruguay, Venezuela, Yemen, Zambia, Zimbabwe, Cayman Isles, as well as Guyana, Guadeloupe, Reunion and Mayotte.

• THE SEVENTH STAY

This stay was something of a token gesture, as it allowed four delegations (Germany, Hungary, Czechoslovakia and France) to add their names to the 'Yoplait-Generation 92' Charter of February 1991.

THE DEVELOPMENT OF THE PROGRAMME

• THE STEERING COMMITTEE

This group was run by the Prefecture of Savoie, the DIJO and COJO, and was composed of representatives of the state (prefecture, departmental section for Youth and Sports, local and national police forces), the sporting movement (CDOSS), representatives of the local authorities involved in each stay and reception and accommodation groups.

The committee met regularly in order to handle all the difficulties implicit in such a complex programme (especially regulations governing entry into France, security, etc.).

• THE RECEPTION OF THE DELEGATIONS

One day in each stay was set aside for a reception for the delegations and to introduce them to the local population. Chambéry, Saint-Jean-de-Maurienne, Albertville, Bourg-Saint-Maurice, Moûtiers and Aix-les-Bains all accepted the privilege, for one day, of hosting the reception for the youth of the world.

• THE ACTIVITIES

Paris

A short visit to the capital was arranged for the delegations.

In Savoie

Throughout their stay, the young athletes were kept busy with sporting activities and cultural entertainment arranged by each host centre (skiing, skating, mountain-biking, climbing, rafting, tennis, films on mountain sports and Savoie, concerts, etc.).

During each visit, COJO brought everybody together for a couple of days of predominantly sporting activity: in winter, downhill and cross-country ski competitions and parallel slaloms; in summer, demonstrations of aerial sports and walks in the Vanoise National Park.

renforcée pendant les séjours par le reste du personnel du service des volontaires ou d'autres directions et services.

Enfin, les jeunes athlètes ont été encadrés par des bénévoles, étudiants d'une classe de BTS du lycée agricole de La Motte-Servolex, étudiants de l'UFRAPS de Grenoble, militaires du bataillon de Joinville, Équipiers des Jeux.

Une formation leur a été dispensée, articulée autour de plusieurs thèmes : information sur le site olympique, sécurité en montagne, encadrement d'activités sportives et culturelles. Il faut noter la présence, pratiquement à chaque séjour, d'un membre du CNOSF et plus particulièrement de la commission de l'académie internationale olympique.

LA CHARTE YOPLAIT-GÉNÉRATION 92

Elle a été réalisée au cours des deux séjours de juillet 1990 et de février 1991 : Yoplait, partenaire exclusif du programme Jeunesse du monde, a tenté d'enrichir cette rencontre et d'orchestrer sur les sites olympiques un large dialogue entre ces jeunes.

Selon Michel Barnier et Jean-Claude Killy : « La charte est le fruit de cette rencontre, de ce dialogue, de cette entente au-delà des barrières culturelles et linguistiques et la marque tangible que la notion de génération internationale a un sens, et que cette conscience doit désormais imprimer la réalité. »

Cette charte a été remise aux plus hautes personnalités de l'État, le 17 juin 1991 à Paris, à l'occasion de l'ouverture des Jeux de l'Avenir.

LE BILAN

Il est largement positif. Les objectifs fixés ont été atteints et la richesse des échanges tout à fait exceptionnelle.

Premier camp international de jeunesse organisé dans le cadre de Jeux olympiques d'hiver, il a vraisemblablement été le camp le plus international qui ait jamais été mis en œuvre (166 pays concernés).

Deux difficultés majeures se sont néanmoins manifestées au cours du déroulement de ce programme :

- À l'approche des Jeux, cette organisation est devenue extrêmement lourde pour la direction des volontaires, ce qui a conduit le COJO à concentrer la fin du programme sur les séjours de juillet 1990 et février 1991, le septième séjour ne comptant plus que quatre délégations.

- Alors que pour les quatre premières phases les délégations étaient composées de neuf athlètes et d'un accompagnateur, le chiffre est passé à trois athlètes et un accompagnateur pour les phases cinq et six.



© F. COMOLI

• THE PERSONNEL

The four- or five-strong salaried COJO team, which was attached to the Volunteers department, was reinforced during the stays by other members of this or different departments.

The young athletes were also helped by a whole host of Volunteers; students from the agricultural college of La Motte Servolex, university students from Grenoble, soldiers from the Joinville battalion and Volunteers from Equipe 92. They received information revolving around several themes: the Olympic area, safety in the mountains, supervising sporting and cultural activities, etc.

It must be pointed out, too, that during each stay, a member of the CNOSF (French Olympic Committee) was present, as well as a member of the International Olympic Academy.

THE 'YOPLAIT - GENERATION 92' CHARTER

This was brought into being during two stays; July 1990 and February 1991. Yoplait, sole sponsor of the Youth of the World programme, sought to make their meeting a richer experience and to encourage wide-reaching dialogue between the young people in the Olympic venues.

In the words of Jean-Claude Killy and Michel Barnier: 'The Charter is the fruit of this union, the result of the dialogue and the understanding which transcends cultural and linguistic barriers, and is the tangible evidence that the notion of an international generation is a meaningful one, and that, from now onwards, awareness of this fact must have a forceful bearing on reality.' The Charter was presented to the most senior members of the Government on 17 June 1991, in Paris, at the opening of the Jeux de l'Avenir (the Games of the Future).

IN RETROSPECT

A final appraisal of the programme must on the whole be favourable. The objectives set were achieved and the value of these exchanges can only be described as inestimable. The first international youth camp organized under the banner of a Winter Olympic Games, and perhaps the most international camp ever organized, with 166 countries participating.

Two important problems came to light, however, during the operational part of the programme:

- As the Games approached, organizing the youth programme became more and more demanding for the Volunteers department. This led COJO to concentrate the end of the programme on the July 1990 and the February 1991 visits, which meant that the seventh visit contained only four delegations.

- Whereas for the first four phases, the delegations were made up of nine athletes and one leader, this figure fell to three athletes and a leader for phases five and six.

LES PRINCIPES

• LES OBJECTIFS

Pour le baron Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux modernes, le rassemblement de la jeunesse sportive du monde autour de l'idéal olympique englobe l'ensemble des valeurs humaines et pas seulement les seules performances sportives. C'est donc aussi dans l'organisation d'un festival artistique que réside la spécificité des Jeux olympiques.

En 1912, cinq concours artistiques eurent lieu aux Jeux de Stockholm. À partir de 1952, aux Jeux d'Helsinki, le programme culturel prit la forme d'un festival et devint une nouvelle règle de la charte olympique.

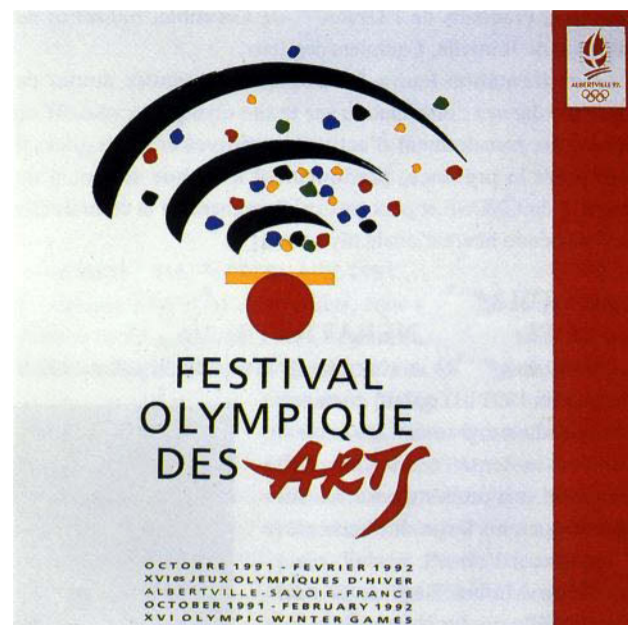
Le Comité d'organisation des Jeux d'Albertville a tenu à perpétuer la tradition olympique inscrite à l'article 38 de la charte (édition 1990), respectant ainsi la pensée de Pierre de Coubertin : « Le sport produit de la beauté puisqu'il engendre l'athlète qui est une sculpture vivante. »

• SPÉCIFICITÉS ET THÈMES DIRECTEURS

Pour trouver les bonnes compétences dans les différents domaines artistiques, le COJO s'est appuyé sur les principales structures culturelles existantes, tant nationales que régionales, toutes motivées pour s'impliquer dans la partie culturelle des Jeux. Celles-ci ont été regroupées au sein d'un « groupe de pilotage du Festival olympique des Arts », animé et coordonné par le COJO.

La composition de ce groupe se répartit comme suit.

Pour l'État : le ministère de la Culture et de la Communication, la Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes et la délégation interministérielle aux Jeux olym-



© F. BOISSIERE

Le Festival olympique des Arts Olympic Arts Festival



© F. COMOLLI



© REGION RHONE-ALPES

PRINCIPLES

• OBJECTIVES

For Baron Pierre de Coubertin, founder of the modern Olympic Games, the coming together of young sportsmen and women from around the world represented the whole range of human values, not just sporting exploits. The same principle applies in the organization of an arts festival, where one discovers the special nature of the Olympic Games.

In 1912, Stockholm witnessed five artistic competitions during the Games. After the Helsinki Games in 1952, the cultural programme took the form of a festival, and became a new rule in the Olympic Charter.

The Organizing Committee for the Albertville Games was keen to perpetuate the Olympic tradition, as defined in Article 38 of the Charter (1990 edition), and to respect the wishes of Pierre de Coubertin: 'Sport produces beauty, as it spawns the athlete, who is a living sculpture.'

• SPECIFIC THEMES AND PRIORITIES

To discover the necessary competence in the different domains of art, COJO looked to existing cultural organizations, both national and regional, which were eager to be involved in the cultural side of the Games.

These organizations were brought together in the 'Olympic Arts Festival steering committee', which was co-ordinated and run by COJO.

piques, auxquels se joignent les institutions à vocation plus régionale ou départementale, c'est-à-dire la région Rhône-Alpes, le département de la Savoie, la ville de Chambéry, la ville d'Albertville et la Maison de la culture Chambéry-et-Savoie.

Il s'agit donc d'une véritable collaboration de l'ensemble des collectivités publiques culturelles rassemblées dans ce comité qui comprend, de droit, la présence institutionnelle du Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

Constitué à l'automne 1989, le groupe de pilotage a élaboré l'ensemble du programme au cours de réunions tenues tous les trimestres jusqu'à la date des Jeux. Les choix artistiques, les modes de communication et toutes les autres décisions furent prises de façon collégiale. C'est ainsi que chacun des partenaires culturels a été le maître d'ouvrage des opérations artistiques qu'il avait proposées et qui avaient été adoptées.

Puier dans les ressources culturelles régionales et nationales a permis de faire appel à des spécialistes et à des équipes constituées puisque chaque structure organisatrice était intégralement responsable du montage et de l'aboutissement de son opération. La coordination apportée par le COJO assurait la cohérence du fonctionnement de ce système original.

Autour des cérémonies d'ouverture et de clôture, incluses dans le Festival olympique des Arts comme de véritables points d'orgue, il fut décidé de programmer un nombre restreint de manifestations artistiques tout en réunissant de très grands artistes internationaux.

Lancée au cours des mois qui précèdent les Jeux olympiques, dès le 20 octobre 1991, l'action culturelle du Festival s'est intensifiée au début de l'année 1992 pour se concentrer sur les sites olympiques pendant la période des Jeux jusqu'à la cérémonie de clôture.



© ÉRIC BERUATH / EXCLUSIF

Outre l'exigence de haute qualité, divers thèmes directeurs ont dicté le choix des organisateurs. La création contemporaine a été mise en valeur avec une création chorégraphique de Jean-Claude Galotta, une création théâtrale de Matthias Langhoff, des créations de théâtre d'intervention sur les sites et deux œuvres musicales spécialement commandées à l'occasion des Jeux olympiques.

La tradition culturelle française a également été mise en avant sur le plan musical avec des compositeurs tels que Berlioz, ou encore Fauré, Debussy, Ravel, Chausson, Poulenc, Milhaud pour la musique de chambre, et aussi Marin Marais et Couperin pour la musique ancienne ; sur le plan théâtral, Ariane Mnouchkine, qui représentait déjà la France au Festival des arts de Los Angeles en 1984, retrouvait, en présentant les légendes grecques des Atrides, les sources de nos civilisations.

The group was composed as follows: representing the State were the Ministry for Culture and Communication, the Regional Cultural Affairs Committee of Rhône-Alpes and the Interdepartmental Delegation to the Olympic Games, to which were added more regional or departmental organizations, namely, the Rhône-Alpes region, the Department of Savoie, the city of Chambéry, the town of Albertville and the Maison de la Culture of Chambéry and Savoie (MCCS).

So, this really was a genuine collaboration between each of the public bodies concerned with the arts, brought together in this committee, which also includes, by right, a representative of the International English National Olympic and Sports Committee (FNOSC). After its inception in the autumn of 1989, the steering committee put the whole programme together during meetings held every three months up to the beginning of the Games. Artistic choices, communication methods and all other decisions were taken collectively.

In this way, each one of the cultural partners was the director of the artistic element he had proposed and which had been adopted.

Calling on regional and national cultural resources has



© J.P. MAURIN

meant the participation of specialists and existing teams, since each organizing unit was entirely and uniquely responsible for setting up and carrying through its own proposition. The coordinating element provided by COJO ensured that this original system worked coherently.

It was decided to programme a limited number of artistic performances, which would bring together international artists of great repute, around the Opening and Closing Ceremonies, the veritable jewels in the crown of the Olympic Arts Festival.

Launched on 20 October to run during the months leading up to the Olympic Games, the number of Festival activities increased in the early days of 1992, to reach a peak in the Olympic venues during the period of the Games and at the Closing Ceremony. Apart from the criterion of proven quality, various key themes determined the organizers' choices.

Contemporary creative art was a priority factor, with a choreographic work by Jean-Claude Galotta, a dramatic work by Matthias Langhoff, fringe theatre performances at the venues and two musical works specially commissioned for the Olympic Games.

French cultural tradition was also a determining factor in the musical choices, with composers such as Berlioz, with Fauré, Debussy, Ravel, Chausson, Poulenc, Milhaud for chamber music, as well as Marin Marais and Couperin for early music. On a theatrical note, Ariane Mnouchkine had already

Enfin, autre thème directeur : l'ouverture internationale, en favorisant en particulier les échanges culturels avec Barcelone comme le montre la tournée de Jordi Savall. On peut en trouver d'autres illustrations avec les troupes Comediants et Xarxa, pour le théâtre d'intervention, et avec la mise en scène de Langhoff en catalan, à Barcelone.

En 1992, le rapprochement des deux villes hôtes des Jeux olympiques par le biais du Festival des Arts prenait valeur de symbole pour célébrer l'Europe de l'art. Au total, plus de 140 spectacles de dimension internationale étaient programmés dans les domaines de la danse, de la musique, des arts plastiques et du théâtre.

Autour d'Albertville, dans plusieurs villes de la région Rhône-Alpes, mais aussi à Paris, Barcelone, Lausanne et Anvers, le Festival s'est déployé dans vingt-cinq lieux différents.

Ainsi, avec les artistes du Festival olympique des Arts, les Jeux olympiques ont pris naturellement une dimension humaine, culturelle et promu une fête exceptionnelle.

• CHRONOLOGIE

La création, la mise en place, puis l'organisation du Festival ont duré quatre ans, de février 1988 à février 1992.

Pendant un an et demi, jusqu'en septembre 1989, de nombreuses propositions ont été recensées. C'est la période pendant laquelle les moyens dont pouvaient disposer l'organisation ont été évalués conformément aux objectifs.

À partir d'octobre 1989, un groupe de pilotage a été constitué afin de mettre au point un programme prévisionnel. Ce pré-programme a été annoncé publiquement le 1er juin 1990 au cours d'une conférence de presse.

Plusieurs actions définitives ont ensuite été engagées. Les recherches de financement public et privé ayant abouti, les négociations de contrats avec les troupes par les différents organisateurs ont commencé. Avant fin octobre 1991, le choix de la programmation était définitivement arrêté. Une communication était mise en place avec notamment la création d'un pictogramme (février 1991), l'édition d'une affiche (juillet 1991) et la publication d'une brochure (octobre 1991).

À l'occasion de deux conférences de presse, les 8 et 9 octobre 1991, en région et à Paris, le programme définitif était présenté aux media.

Les derniers mois précédant les Jeux, d'octobre 1991 à fin janvier 1992, toute la logistique du Festival a été mise en place, ainsi que la billetterie pour les partenaires. La billetterie était distincte et indépendante de la billetterie des épreuves sportives ; elle était gérée par le COJO, mais par les maîtres d'œuvre.

Le fonctionnement pendant les Jeux a été défini et la décoration installée.

Les premières manifestations artistiques du Festival ont commencé le 20 octobre 1991.

LE PROGRAMME

• ÉLABORATION

De juin 1990 à octobre 1991, date de la présentation finale du Festival, le programme s'est affiné, mais sans remise en cause des principes des projets principaux. Ainsi, le projet départemental des concerts est passé de trois à neuf.

En théâtre d'intervention, cinq troupes ont été finalement retenues, et le concours de sculpture sur neige et glace de Valloire a été intégré.

represented France at the Los Angeles Arts Festival in 1984, and, for 1992, discovered the origins of our civilization in the ancient Greek legends, with her representation of *The Atreids*.

Another key theme was the breakdown of international barriers, with special emphasis on cultural exchanges with Barcelona, as shown by Jordi Savall's tour. Other illustrations can be found, with the 'Comediants' and 'Xarxa' fringe-theatre troupes, and a production of Langhoff in Catalan in Barcelona.

In 1992, the rapprochement of the two Olympic host towns, through the Arts Festival, has taken on a symbolic value in the celebration of European art.

A total of more than 140 performances of dance, music, plastic arts and theatre were programmed on an international scale.

Around Albertville, in several towns in the Rhône-Alpes region, and also in Paris, Barcelona, Lausanne and Antwerp, the Festival reached 25 different places.

Thus, with the artists of the Olympic Arts Festival, the Olympic Games assumed a human...cultural and indeed festive, dimension.

• CHRONOLOGY

Creating, setting up and organizing the Festival took four years, from February 1988 to February 1992.

For eighteen months up to September 1989 numerous offers were sifted through. This was the time when the means available to the organizers were evaluated in relation to the objectives. From October 1989, the newly formed steering committee was able to draw up a provisional programme, which was publicly

announced on 1 June 1990. Several concrete ideas were then set in motion. With the end of the search for financing, the different organizers could begin negotiating contracts with the performers. Before the end of October 1991, the programme had been finally settled. Publicity channels were set up, with, notably, a pictogram (February 1991) and the publication of a poster (July 1991) and a brochure (October 1991).

Two press conferences, on 8 and 9 October 1991, both in and outside Paris, provided the opportunity to present the finished programme to the media.

The last months before the Games, from October 1991 to February 1992, saw the Festival database and the ticketing procedures finalized. The working details for the Games were sorted out and the final touches put in place. The first artistic performances of the Festival took place on 20 October 1991.

THE PROGRAMME

• DEVELOPMENT

From June 1990 to October 1991, the date when the Festival programme was presented in its final form, there were modifications but no serious doubts about its principal contents.

One such refinement was increasing the number of concerts within the department from three to nine.

For the fringe theatre, five troupes were finally chosen, and the ice-sculpture competition at Valloire was incorporated into the programme. 'The Royal Way' project will continue after the Games, as financing has been found.

The Gallotta and Langhoff productions went off according to the original plan. The Jordi Savall tour was expanded to include fifteen concerts spread out over the four months of the Festival.



© B. PUJOL

La réalisation de la Voie royale se poursuivra jusqu'après les Jeux olympiques, le budget étant rassemblé.

Les créations Gallotta et Langhoff ont été réalisées selon la ligne fixée. La tournée de Jordi Savall s'est éteinte pour compter quinze concerts, étalés sur les quatre mois du Festival.

En revanche, la comédie musicale et l'exposition n'ont pu avoir lieu. Mais le Festival a pu compter sur la participation exceptionnelle d'Ariane Mnouchkine qui a présenté à Lyon ses trois spectacles des Atrides et qui n'était pas revenue en région Rhône-Alpes depuis douze ans.

Après chaque réunion, le COJO publiait un compte rendu servant de relevé de décisions. Aucune convention n'a été établie entre les membres du groupe de pilotage liés par un *gentleman's agreement*.

Le rôle du comité d'organisation était de coordonner le programme et l'ensemble des partenaires culturels afin de suivre précisément l'avancée du projet. Il devait également contrôler la communication et les financements de ses partenaires afin d'assurer le respect de l'esprit des Jeux olympiques et l'homogénéité de leur image. Le troisième aspect de son action était enfin d'apporter une aide aux partenaires lorsqu'ils le souhaitaient et, en particulier, un soutien logistique au moment des Jeux. Une petite cellule composée de deux personnes a assuré ce rôle.

Parallèlement, une autre cellule travaillait sur les cérémonies d'ouverture et de clôture. Les partenaires culturels avaient structuré des équipes plus nombreuses, directement opérationnelles.

La Maison de la culture de Chambéry a utilisé toutes ses ressources, y compris techniques, et a recruté un chargé de mission pour gérer Les Aventures et les Sites, la ville de Chambéry et le département de la Savoie étant financièrement partie prenante.

La région a utilisé son service culturel et s'est appuyée sur des structures existantes comme le festival d'Ambronay, l'administration du groupe Émile Dubois, le TNP de Villeurbanne ou le festival de Tardor, de Barcelone.

Le département a renforcé son équipe culturelle par une chargée de mission, spécialiste d'organisations musicales, et par une équipe d'Équipiers au moment des Jeux olympiques.

Le ministère de la Culture a utilisé les services centraux du ministère en matière de communication, mais surtout l'ensemble de ses services spécialistes d'arts plastiques : le Centre national des arts plastiques et la délégation aux arts plastiques de la Drac. Celle-là a complètement piloté le montage et la réalisation du projet de sculptures monumentales.

Enfin, un effet induit des Jeux olympiques est d'avoir constitué, aux côtés de la municipalité d'Albertville, une vraie structure culturelle capable de gérer à haut niveau le Dôme, théâtre construit en 1991 et inauguré le 1er février 1992.

Ainsi, la force de ce fonctionnement est d'avoir utilisé à tous niveaux des cellules existantes, renforcées de quelques spécialistes.

En ce qui concerne le financement du festival, le programme culturel étant l'un des programmes développés par le COJO et intégré à sa communication au même titre que n'importe quel autre programme (comme celui des Équipiers, par exemple), il



© B. PUJOL

On the other hand, the musical comedy and the exhibition did not take place, but the Festival did include *The Atrides*, a production by Ariane Mnouchkine. Since appearing in the Los Angeles Festival, she had not been back to the Rhône-Alpes region for twelve years. There were three performances of *The Atrides* in Lyon.

After each meeting, COJO published a report which served as a summary of the decisions taken. No formal convention was ever drawn up between the members of the steering committee as their co-ordination was guaranteed by verbal agreement.

The role of the Organizing Committee was that of co-ordinator for the programme and all the cultural partners so that the progress of the project could be followed precisely.

It also had to check the publicity and the financial involvement of the partners so as to ensure that the Olympic spirit and the COJO image were maintained.

The third aspect of their role was to help the sponsors whenever they needed it, particularly on a logistical front during the Games.

A small unit composed of the Marketing Director and a female *chargé de mission* for cultural affairs, under the direct responsibility of Michel Barnier, made up this committee. At the same time, another unit, also under the Marketing Director, worked on the Opening and Closing Ceremonies.

The cultural partners had built up larger teams, which operated more 'in the field'.

The Maison de la Culture in Chambéry used all its resources, including technical ones, and recruited a *chargé de mission* to manage *Adventures and Venues*. The town of Chambéry and the Savoie Department also participated financially.

The regional authorities called in their cultural department, and also leaned on existing organizations, such as the Festival of Ambronay, the administration of the Emile Dubois group, the TNP at Villeurbanne and the Tardor Festival in Barcelona.

The Department strengthened its cultural team by the addition of a specialist *chargé de mission* for musical events and a team of volunteers during the Games.

The Ministry for Culture used its central services in matters of communication, but, more importantly, all its plastic arts departments: the National Centre for Plastic Arts and the plastic-arts delegation of the regional cultural affairs department. The latter was in complete charge of setting up and carrying out the monumental-sculptures project.

Finally, one associated effect of the Olympic Games is the creation, in the heart of the municipality of Albertville, of a genuine cultural entity capable of existing at the highest level: the Dôme Theatre was completed in 1991 and inaugurated on 1 February 1992.

The strength of this operation was the utilization of existing bodies at all levels, strengthened by the addition of a few specialists.

As for financing the Festival, the cultural programme was one of the programmes developed by COJO and incorporated into its media communications package like any other programme (the volunteer programme, for example). It was therefore subject to the general rules which governed the whole Albertville Olympic Games operation. So the cultural partners

● Plan de communication ●

DATE	ACTION
Septembre 1990	Journal -500 (tirage : 100 000 exemplaires) Annonce du Festival
8 février 1991	Journal -365 (tirage : 100 000 exemplaires) Article de présentation du pictogramme
Juin 1991	Journal -222 (tirage : 100 000 exemplaires) Brèves sur le Festival
Juin/juillet 1991	Édition de l'affiche du Festival, appartenant à la série des affiches officielles des Jeux (tirage à 3 000 exemplaires par le COJO qui les a offertes aux partenaires culturels)
Octobre 1991	<ul style="list-style-type: none"> ■Présentation du Festival à la presse : 8 octobre : conférence de presse régionale à Chambéry 9 octobre : conférence de presse nationale à Paris ■Sortie de la brochure du Festival (programmation générale, biographies, informations pratiques. Éditée en quadrichromie, papier luxe, bilingue (français, anglais), format 28 x 28 ; tirage : 40 000 exemplaires au total, dont 30 000 éditées par le COJO pour ses besoins et pour ceux des partenaires qui en commandèrent, à leurs frais, 10 000 supplémentaires.
Novembre 1991	Journal -92 (tirage 100 000 exemplaires) Programmation complète, calendrier et photos des artistes (deux doubles pages).
Décembre 1991	Dans le Programme officiel des Jeux (tirage : 450 000 exemplaires), vendu au grand public, deux pages furent consacrées au Festival et un éditorial commandé à Barbara Hendricks.
Période des Jeux	Mise en place par le COJO pour chaque site d'accueil des Jeux et chaque théâtre d'accueil d'une décoration, en accord avec la décoration générale des Jeux : oriflammes verticales de 3 m de haut et 0,80 de large aux couleurs du logotype du Festival associé à la flamme olympique ou associé au mot « Bienvenue » ou « Welcome » (200 exemplaires au total). Pendues sur les façades ou dans les halls d'entrée, ces bannières décoratives symbolisaient l'appartenance du spectacle au Festival.

devait satisfaire aux règles générales qui régissaient le fonctionnement des Jeux olympiques d'Albertville. Ainsi, les partenaires culturels ne devaient faire appel à d'autres sponsors que ceux des Jeux, qu'il s'agisse des TOP sponsors, du Club Coubertin ou des Fournisseurs officiels, soit 45 des plus grandes entreprises françaises et internationales. De même, les licenciés du COJO devaient être systématiquement consultés, choisis dans les cas d'exclusivité ou privilégiés à conditions égales.

Les contacts avec les partenaires ont été initiés par le COJO qui transmettait ensuite le contact direct de l'entreprise au partenaire culturel intéressé. En matière d'identité visuelle et de communication, les partenaires culturels devaient dans tous les cas consulter le COJO et obtenir son approbation.

had to look no further than the sponsors of the Games themselves, the TOP sponsors, the Club Coubertin or the Official Suppliers, that is, forty-five of the largest companies in France and abroad. By the same token, these COJO backers had to be consulted regularly, chosen when they had exclusivity and preferred when they did not.

Contact with the sponsors was initiated by COJO, who then passed on the personal contact within the company to the cultural partners concerned.

On questions of visual identity and media communication, the cultural partners were obliged to consult COJO in every case and gain its approval.

For tickets to the performances, a quota was set aside for COJO guests (5% or 6%, depending on the capacity of the hall), the Olympic Family and the media.

In exchange, the cultural partners could use the official Festival insignia, with the option of using the logo for promoting and mediating their products.

It must be pointed out that COJO was solely responsible for financing the Opening and Closing Ceremonies.

The institutions themselves financed the Festival activities with money which, on the whole, came from public funds, either from their working budget or from exceptional public subsidies.

A few traditional supporters of the arts put their name to the Festival, sponsors such as Fonds d'Action SACEM and Radio-France.

As far as private companies were concerned, only those already signed up as Olympic partners were Festival sponsors. These were Credit Lyonnais, a member of the Club Coubertin, for the seven chamber music concerts at Les Arcs, France Telecom, through its Foundation, for the Savall evening on 15 February in Albertville, and the Lyonnais des Eaux-Dumez group, an official supplier, for the ice-sculpture competition at Valloire. These companies had exclusive rights to any media communication regarding the activity they were sponsoring, and their sponsorship had to be displayed on any related publicity. In addition to this, the Festival evenings provided them with an opportunity to organize public relations functions, a course of action also taken by Fonds d'Action SACEM.

● MEDIA COMMUNICATION

The communications plan

In its plan for general media communication regarding the Games, COJO developed certain specific tactics within its normal coverage, which were to appear over a period of time. Besides this, the Festival was the subject of a special chapter in the press release.

Below is a list of the COJO media communication releases to promote the Festival.

The graphic chart and its applications

So that each partner could communicate within the confines of his own artistic domain and yet not stray too far from the Olympic image of the Festival, COJO developed a graphic chart to show the uses of the insignia itself, and a certain number of variations of it.

For each project, the partner had to ask for approval from COJO, thereby ensuring a check on the coherence of the media communications. This system of ratification worked very well. The Festival logo, which was created by Agence Desgrappes et Associés, was made up of a pattern of signs in the five Olympic colours, where the black slashes symbolized an amphitheatre, the myriad coloured spots the spectators, and the red spot in the centre the stage, looking out onto the audience.

This logo could be reproduced in one, two or five colours. It

Quant aux billets d'accès aux spectacles, un quota avait été réservé par le COJO pour son programme d'invités (5 ou 6 %, selon la capacité de la salle), la famille olympique et les media.

En contrepartie, les partenaires culturels pouvaient bénéficier du label officiel du Festival, avec possibilité d'exploiter son logotype pour leur promotion et communication.

À noter que le COJO a assuré l'intégralité du financement des cérémonies d'ouverture et de clôture. Le financement des opérations du Festival a été réalisé par les institutions elles-mêmes et donc en majorité sur des fonds publics provenant soit de leur budget de fonctionnement, soit de subventions publiques exceptionnelles.

Quelques partenaires traditionnels de la culture se sont associés au Festival, tel que le Fonds d'action Sacem et Radio-France.

En ce qui concerne les entreprises privées, seules les entreprises déjà partenaires des Jeux olympiques ont été mécènes du Festival. Il s'agit du Crédit Lyonnais, membre du Club Coubertin, pour les sept concerts de musique de chambre des Arcs, de France Télécom, membre du Club Coubertin par le biais de sa Fondation, pour la soirée Savall du 15 février, à Albertville, et du groupe Lyonnaise des Eaux-Dumez, Fournisseur officiel, pour les concours de sculpture sur neige et glace de Valloire. Ces entreprises bénéficiaient d'une exclusivité de communication sur l'opération qu'elles mécénaient et la mention de leur partenariat devait obligatoirement figurer sur tout support de communication. De plus, les soirées du Festival ont pu leur donner l'occasion d'organiser des opérations de relations publiques, ce qu'a fait également le Fonds d'action Sacem.

• LES MOYENS DE COMMUNICATION

Le plan de communication

Dans le cadre de la communication générale des Jeux, le COJO a développé dans ses supports habituels certaines actions spécifiques échelonnées dans le temps. Par ailleurs, le Festival faisait l'objet d'un chapitre développé dans le dossier de presse. Voici les actions de communication menées par le COJO pour la promotion du Festival.

La charte graphique et ses applications

Pour que chaque partenaire puisse communiquer selon les spécificités de son domaine artistique et en concordance avec l'image olympique du Festival, le COJO a mis au point une charte graphique d'utilisation de l'emblème, complétée par un certain nombre de déclinaisons.

Pour chaque projet, le partenaire devait demander l'approbation du COJO qui pouvait ainsi veiller à la cohérence de la communication. Ce système de validation a très bien fonctionné.

Le logotype du Festival, créé par l'agence Desgrippes et Associés, était constitué d'un vocabulaire de signes reprenant les cinq couleurs de l'olympisme, où les traces noires symbolisaient un amphithéâtre, les multiples points colorés les spectateurs, et le point central rouge la scène qui diffuse vers le public.

Ce logotype pouvait être reproduit en une, deux ou cinq couleurs. Il pouvait être associé à l'emblème de l'« organisateur officiel » en faisant figurer cette mention dans un cartouche réservé sous la structure en association.

Des déclinaisons étaient prévues pour satisfaire la mise en page de documents imprimés comme des affiches, dossiers de presse, cartons d'invitation, programmes des concerts... Ce système de mise en page était composé d'un bandeau vertical rouge sur la droite du document, dans lequel pouvaient s'inscrire les logotypes du Festival et celui de l'organisateur.

Chaque partenaire a ainsi développé des supports de communication :

- pour les arts plastiques : un dossier de presse, un court métrage ;

could also incorporate the insignia of the 'official organizer', as there was a space reserved for special additions.

The variations were intended to cover the problems of page-setting for different documents, such as posters, press releases, invitation cards, concert programmes, etc. The page layout included a vertical red stripe on the right-hand side of the document, on which the logos of the Festival and the organizer could be printed.

Here is a list of the publicity used by each of the partners:

- For the plastic arts: a press release and a short film.
- For *The Atréids*: a programme and a poster.
- For *Romeo and Juliet*: a leaflet and a series of posters.
- For the Savall tour: a poster and a series of postcards.
- For the chamber music concerts: a leaflet, a poster and a programme.

● Communications plan ●

DATE	ACTION
September 1990	Magazine -500 (100,000 copies) Advertisement for Festival
8 February 1991	Magazine -365 (100,000 copies) Double-page article presenting Festival publication of pictogram.
June 1991	Magazine -222 (100,000 copies) Short article on Festival
June/July 1991	Publication of Festival poster, one of series of official Gamesposters 3,000 copies, which COJO offered to cultural partners
October 1991	<ul style="list-style-type: none"> ■ Presentation of Festival to press: 8 October: regional press conference at Chambéry 9 October: national press conference in Paris ■ Release of Festival brochure (general timetable, biographies, practical information, etc.), published in four - colours, on deluxe paper, in International english and French, in 28 by 28 cm format, 40,000 copies in total 30,000 were published by COJO, for its own use, and the partners ordered, at their own expense, a further 10,000.
November 1991	Magazine -92 (100,000 copies) Complete timetable and photos of performers (two double pages)
December 1991	In the Official Games Programme (450,000 copies sold to the general public) two pages were dedicated to the Festival, with an editorial on Barbara Hendricks
During the Games	COJO installed at each reception point and in each of the theatres, a display in keeping with the general displays for the Games: vertical banners 3 m high and 0.8 m wide, in the colours of the Festival logo and coupled with the Olympic torch or with the word 'Welcome' or 'Bienvenue' (200 copies in total) These banners indicated that the performance was part of the Festival when hung outside or in the entrance hall of the venue.

- pour les Atrides, un programme, une affiche (3 x 4 m) ;
- pour Roméo et Juliette : un dépliant, une série d'affiches ;
- pour la tournée de Savall : une affiche, des cartes postales ;
- pour les concerts de musique de chambre : un dépliant, une affiche, un programme ;
- pour le concert de musique du XX^e siècle : un programme, une affiche ;
- pour le concert de musique romantique : un programme, une affiche ;
- pour Les Aventures et les Sites : un dépliant, des bannières et une information dans la brochure de la saison culturelle ;
- pour les concours de Valloire : toute la communication de l'office du tourisme (plaquettes) reprenait le thème du Festival et un court métrage a été réalisé ;
- pour la mise en scène de Langhoff : une affiche et la brochure de la saison culturelle de l'Espace Malraux.

Les villes d'accueil et les stations ont également communiqué les événements du Festival dans leurs plaquettes.

Les actions presse

En mai 1991, le groupe de pilotage a décidé de choisir une équipe chargée des relations avec la presse, selon le principe suivant : un coordinateur expérimenté dans le domaine culturel a été nommé et s'est entouré de deux attachées de presse sectorielles, l'une en musique, l'autre pour le théâtre et la danse. Cette équipe devait agir en étroite collaboration avec le COJO et les services communication des différentes institutions. Pour chaque manifestation artistique, il fut décidé de cibler une date de lancement et de concentrer les actions envers la presse sur cette date. Suivant la nature de l'événement – première mondiale, première nationale ou début d'une tournée – il était décidé de rechercher une couverture soit nationale, soit régionale.

Les trois types de media (écrit, radio, télévision) étaient sollicités. Les attachées de presse sensibilisaient le secteur culturel adéquat, tandis que l'intérêt plus général manifesté autour des Jeux donnait indirectement accès aux généralistes.

Enfin, chaque institution, par la connaissance du projet qu'elle pilotait, a également assuré un certain nombre de contacts avec la presse.

Quelques grandes dates ont ponctué la communication du Festival : le 20 octobre 1991, concert inaugural de Jordi Savall à Ambronay ; le 14 novembre 1991, création mondiale de Roméo et Juliette, à Grenoble ; le 5 décembre 1991, visite officielle en Savoie du ministre de la Culture, M. Jack Lang, à l'occasion de l'opération « Mon Patrimoine » et inauguration de la sculpture de Rückriem ; 7 janvier 1992, création parisienne de Roméo et Juliette ; le 8 janvier 1992, création Lyonnaise des Atrides ; et le 28 janvier 1992, création française, à Chambéry, de l'Œdipe de Langhoff.



© B. PUJOL

- For the romantic music concerts: a programme and a poster.

- For the concert of twentieth-century music: a programme and a poster.

- For *Adventure and Venues*: a leaflet, banners in the MCCA, and a spot in the cultural season programme.

- For the ice sculpture competition at Valloire: all the tourist office publicity (brochures, etc.) took up the Festival theme, and a short film was made.

- For the Langhoff production: a poster and the Espace Malraux cultural season brochure.

The host towns and resorts included the Festival activities in their own publicity.

Press relations

In May 1991, the steering committee decided to choose a team to handle press relations, with a coordinator experienced in the area of cultural affairs, and two specialized press attachés, one specializing in music and one in dance and theatre. This team was to work in close collaboration with COJO and the media communication departments of the different organizations.

For each performance, it was decided to target a launch date, when the press campaign would begin. Depending on the importance of the performance - world premiere, national premiere or beginning of a tour - it was decided to aim for nationwide or regional coverage.

All three media - press, radio and TV - were called in. The press attachés notified the appropriate cultural sector, while the interest generated by the Games provided indirect access to the general public.

Finally, each organization, through its knowledge of the project it was directing, ensured a number of contacts with the press.

A few important dates stand out in the media campaign: 20 October 1991, inaugural Jordi Savall concert at Ambronay; 14 November 1991, world premiere of *Romeo and Juliet* at Grenoble; 5 December 1991, official visit of the Minister for Culture, Mr. Jack Lang, during the 'My Heritage' campaign, and for the inauguration of the Rückriem sculpture; 7 January 1992, Paris opening of *Romeo and Juliet*; 8 January 1992, Lyon opening of *The Atrides*; and 28 January 1992, International english premiere, in Chambéry, of Langhoff's *Oedipus*.

Press relations during the Games.

In order to ensure an immediate response to requests from the International english and international press attending the Games, a very flexible system was adopted.

First of all, a large information base was available prior to the Games, in *Journal -92*, which was sent out in November, the *Media Guide* (timetable and general information), and, lastly, *The Games Daily*, published by the *Dauphiné Libéré*, which listed the day's performances.

Les relations avec la presse pendant les Jeux

Afin de répondre immédiatement aux demandes de la presse française et étrangère présente pendant les Jeux, une organisation très souple a été mise en place : tout d'abord une large information préalable par le biais du Journal 92 (envoyé en novembre), du guide des media (calendrier et renseignements pratiques) et enfin du Quotidien des Jeux édité par Le Dauphiné libéré qui annonçait les spectacles du jour.

Ensuite, des billets gratuits sous forme de cartons d'invitation étaient spécialement mis à la disposition des media au CPP de La Léchère et au CIRTV de Moûtiers.

Cette organisation a généré plusieurs reportages télévisés : journaux, résumés des Jeux sur A2 et FR3, tournages de CBS et des télévisions espagnoles et allemandes, émissions culturelles sur Radio-France.

Une attention particulière a été portée vis-à-vis de la presse culturelle qui a été invitée à un voyage de presse de trois jours, pendant les Jeux, les 12, 13 et 14 février 1992, particulièrement denses en événements.

Chaque jour, deux programmes étaient proposés, l'un en musique, l'autre en théâtre, et les journalistes s'inscrivaient, selon leur centre d'intérêt, pour l'un ou l'autre de ces programmes, également aménagés pour leur permettre de mener des interviews, de découvrir la Savoie (art baroque) ou d'assister aux épreuves olympiques. Ils pouvaient chaque soir, à l'occasion d'un dîner officiel, rencontrer les artistes, les organisateurs et les mécènes. Une quarantaine de journalistes de la presse nationale et étrangère ont suivi le voyage.

Certaines manifestations ont été particulièrement médiatisées pendant les Jeux : les Comediants, à Méribel, et les créations mondiales d'Ohana et Florentz, à Aix-les-Bains (14 février), le concert Savall, au Dôme Théâtre (15 février) et la soirée autour de Barbara Hendricks, aux Arcs (21 février).

• LE FONCTIONNEMENT

Le déroulement

Tous les spectacles du Festival eurent lieu et se déroulèrent sans problèmes. Le bilan est très positif. Il a seulement fallu faire face à quelques cas de remplacement d'artistes : solistes en musique, et en théâtre d'intervention, la troupe Xarxa remplace le Théâtre de l'Unité sur le parc olympique d'Albertville. L'exposition de dessin de Rückriem et une représentation de Gallotta ont dû néanmoins être annulées pour des raisons techniques.

Mais chaque organisateur était responsable de ses propres questions d'assurance.

Pendant les Jeux, le fonctionnement du Festival reposait sur une petite cellule composée d'un responsable par opération et les contacts étaient journaliers avec le COJO aussi bien pour faire face à tout problème que pour retransmettre aux artistes les



© S. DEZETTER

Next, free tickets, in the form of invitation cards, were made available at the MPC at La Léchère and the IBC at Moûtiers.

This organization set up several television reports; daily summaries of the Games on A2 and FR3, programmes on CBS and on Spanish and German TV and cultural programmes on Radio-France. Particular attention was paid to the arts journalists, who were invited to participate in a three-day press visit, during the Games, on 12, 13 and 14 February 1992, a period particularly rich in activities.

Each day, two programmes were proposed, one musical, the other theatrical, and the journalists put their names down for whichever one came within their specialist area. The programme was arranged so that the journalists could interview performers, get to know Savoie's baroque art, or go to watch the Olympic events. Each evening, they could meet the artists, the organizers or the sponsors during the formal dinner.

Some of the productions were particularly well covered in the media during the Games: Les Comediants at Méribel, the world premières of Ohana and Florentz at Aix-les-Bains, on 14 February, the Savall concert at the Dôme Theatre on 15 February, and the Barbara Hendricks concert at Les Arcs on 21 February.

• WORKING DETAILS

Development

All the Festival productions went off without a hitch, which gives a very positive retrospective analysis.

The only minor problem was the need to substitute some of the artists: a few of the musical soloists and, in the fringe theatre, the Xarxa troupe replaced the Théâtre de l'Unité in the Albertville Olympic

stadium. The exhibition of Rückriem's art and one Gallotta performance had to be cancelled for technical reasons.

However, each organizer was responsible for finding replacements.

During the Games, the Festival operated with one person in charge of each production, and COJO was kept informed, on a daily basis, of any problem, which also meant that they could pass on any request from the press to the artists. These people had been working together for many years, so the relations between them were cordial and their work effective.

Any programme changes could be announced immediately by using Info 92, the database information network which was accessible during the Games on a touch-sensitive screen. The Info 92 terminals were accessible to all accredited persons and the general public, in tourist offices, railway stations and spectator information points.

Starpin's, a COJO licensed trade-name partner, produced a badge with the Festival insignia at the beginning of February, at the same time as the badges for the Ceremonies, and it proved to be very successful.

demandes de la presse. Ces personnes étaient habituées à travailler ensemble depuis plusieurs années et les relations étaient très cordiales et efficaces.

En cas de changement de programmation, une actualisation en temps réel était possible grâce à Info'92, système informatique d'informations générales sur les Jeux accessible sur écran tactile. Les bornes Info' 92 étaient accessibles aux accrédités et au grand public s'il allait dans les offices de tourisme, les gares, les points d'information spectateurs. Starpin's, licencié de marque partenaire du COJO, a fabriqué un badge à l'emblème du Festival, sorti début février avec ceux des cérémonies, et qui eut beaucoup de succès.

Billetterie et fréquentation

L'organisation de la billetterie et la fixation des tarifs reposaient sur les choix de chaque organisateur ou selon le fonctionnement de chaque salle. Les tarifs se situaient dans la norme habituellement pratiquée. Dans les lieux qui avaient développé une action culturelle avec un public fidélisé, les événements du Festival ont reçu un très gros succès, créant même un « effet Festival ».

Toutes les représentations ont été jouées à guichet fermé, au Théâtre de la Ville, au Cargo, à la Halle Tony Garnier (plus de 20 000 spectateurs pour les Atrides), à l'Espace Malraux et au Dôme Théâtre.

Lorsqu'il n'y avait pas la présence d'une institution culturelle forte, les salles étaient remplies à 60 % environ.

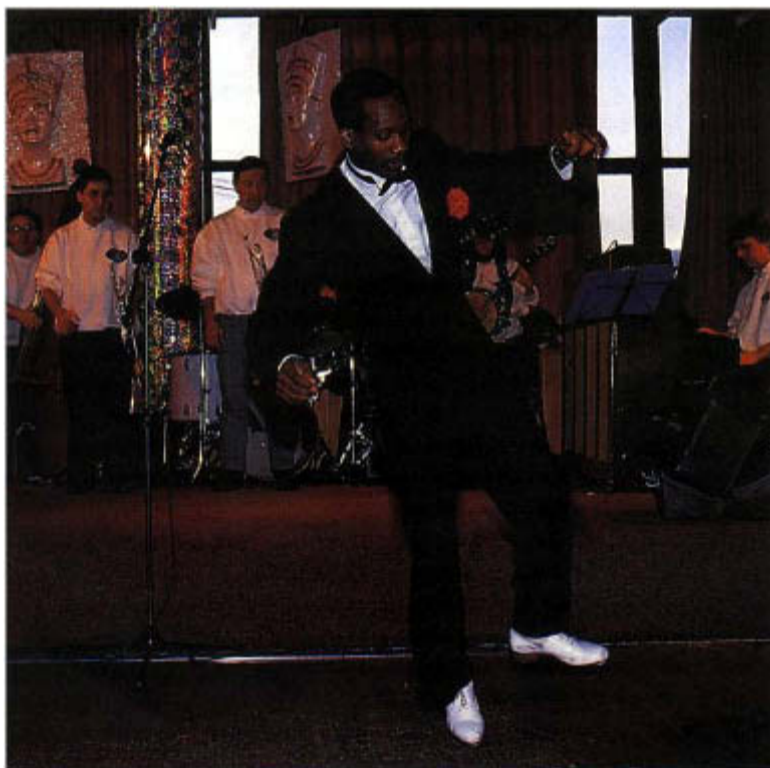
Aux Arcs, la fréquentation du public a atteint son apogée le soir du concert « Autour de Barbara Hendricks », où la salle – aménagée pour l'occasion en un mois ! – était comble. Les représentations du théâtre d'intervention, calées sur la fin des épreuves sportives ou sur les remises de médailles, ont été très appréciées par un public nombreux et chaleureux ; ceci se vérifia, y compris aux Arcs 1 800, alors qu'il n'y avait pas de lien avec une épreuve sportive : les constructions géantes des Dogtroep avaient vraiment suscité la curiosité des vacanciers.

Chaque institution avait un programme d'invitations, en particulier pour les premières ou les événements de prestige. Le COJO disposait d'un pourcentage de places réservées. Pendant les Jeux, il suffisait aux accrédités de la famille olympique ou aux membres de la presse de retirer, la veille au plus tard, un carton d'invitation servant de contremarque aux comptoirs d'accueil des Airelles, à Courchevel, pour les VIP, ou de la Léchère et de Moûtiers pour la presse. Deux places pouvaient être données par carte d'accréditation selon le principe du premier arrivé, premier servi.

La logistique (hébergement, restauration, déplacements)

La logistique était à la charge des organisateurs. Le COJO est toutefois intervenu régulièrement pour conseiller, informer et faciliter les contacts avec les organismes d'hébergement et de restauration. Pendant la période des Jeux, en cas de besoin exprimé par les troupes, le COJO rétrocédait de l'hébergement ou de la restauration.

Il avait été demandé à chaque organisateur d'indiquer des coordonnées précises pour être en mesure de joindre les artistes en cas d'urgence.



© B. PUJOL

Ticketing and attendance

Organizing the ticketing and setting the prices was left to the organizers, or depended on the conditions in each hall. The ticket prices were within the normal range for similar productions.

In the places where an existing cultural programme had created a faithful following, the Festival productions were an immense success, even to the point of creating 'a Festival effect'. Every performance played to a full house, at the Théâtre de la Ville, the Cargo, the Halle Tony Garnier (more than 20,000 spectators for *The Atrides*), the Espace Malraux and the Dôme Theatre.

In places where cultural activity was not the norm, the theatres were about 60% full.

Public attendance reached its peak at Les Arcs, on the evening of the Barbara Hendricks concert, when the hall (it had taken a month to prepare it for the occasion!) was packed out.

The fringe theatre performances had been timetabled to coincide with the end of the sporting events or with the medal awarding ceremonies, and were extremely well received by large and appreciative audiences. This proved to be the case even at Les Arcs 1800 on an occasion when there was no connection with a sporting event; the gigantic constructions of Dogtroep really excited the curiosity of holiday-makers.

Each organization had its own invitation programme, especially for premieres or prestigious productions. COJO had a number of reserved places.

During the Games, accredited members of the Olympic Family or the press merely had to present themselves at the reception desks, the evening before, at the latest, and request an invitation card. These desks were to be found at Les Airelles, in Courchevel, for VIPs, or at La Léchère or Moûtiers for the press; each accreditation pass entitled the owner to two tickets, on a first come first served basis.

Logistics: accommodation, restaurant facilities, travelling arrangements

All logistical details were the concern of the organizers. COJO, however, was always available to advise, inform or facilitate contacts with the accommodation and restaurant organizers.

During the period of the Games, COJO waived the accommodation or the restaurant facilities, if the troupes expressed such a need.

Each organizer had been asked to leave accurate details of where to contact the artists, should the need arise.

The arrival and departure of the artists and the delivery of equipment (pianos, etc.) were programmed for the periods when the roads were open. What is more, the musicians were in place at least a day before to rehearse, and at least a week beforehand for the fringe-theatre troupes, as they had complicated sets to construct.

The fireworks were transported in accordance with International English safety regulations, after receiving authorization, and COJO was informed of the day of shipment and the amount involved. To co-ordinate the complicated

Les arrivées et départs des artistes, de même que l'arrivée du matériel (pianos) avaient été prévus en fonction des horaires de liberté de circulation des routes. De plus, les musiciens étaient présents au moins un jour à l'avance pour répéter, et au moins une semaine avant pour les troupes de théâtre d'intervention qui devaient monter des structures complexes.

Pour le transport de feux d'artifice, les autorisations avaient été demandées selon les normes de la législation française, et le COJO était informé des jours de circulation et des quantités transportées. Pour assurer la coordination des Aventures et des Sites, qui nécessitait des interventions rapides et des déplacements fréquents sur les nombreux sites olympiques, la préfecture de la Savoie avait attribué deux permis de circuler permanents aux responsables.

La préfecture a également accordé une dérogation pour l'atterrissage en hélicoptère de Barbara Hendricks sur la DZ des Arcs.

movements necessary for the 'Adventure and Venues' project, which involved rapid and frequent transport from one venue to another, the Savoie Prefecture issued two permanent road permits to the organizers of the MCCS.

The Prefecture also issued a special permit for Barbara Hendricks' helicopter to land on the pad at Les Arcs.



REMARQUES

Le bilan du Festival olympique des Arts est globalement positif. Deux aspects peuvent en rendre compte.

Le succès d'une programmation de qualité est attesté par la fréquentation du public et par l'intérêt des critiques comme le montre la revue du presse. Cette réussite artistique est d'autant plus remarquable que dans tous les domaines artistiques – danse, théâtre, musique, arts plastiques – figuraient des œuvres de création. Et ceci est renforcé par le bon déroulement des spectacles et une collaboration efficace avec Barcelone.

De plus, le succès incontesté des cérémonies d'ouverture et de clôture a renforcé celui du Festival qui a assuré le relais

REMARKS

On the whole, the final picture of the Festival is a very rosy one. Two points support this view.

That this programme was of the best quality can be borne out by the attendance of the public and the reactions of the critics, who were glowing in their press reviews. The success on the artistic side is all the more remarkable when one considers that original creations featured in every medium, dance, theatre, music and the plastic arts. This impression is reinforced by the lack of problems with the shows and the very fruitful working relations with Barcelona.

Added to this is the enormous success of the Opening and Closing Ceremonies, which gave a real boost to the Festival, which, in its turn, kept the show going throughout the Games. This well-knit programme shows how it is possible for a country to organize successful creative events. Perhaps missing from the programme was something less performance-orientated and more permanent: an exhibition, for example.

One cannot emphasize too much the professional artistry required to organize outside performances, on a mountain-top. This was demonstrated admirably and brilliantly by 'Les Comediants', whose only show at Méribel attracted almost as

artistique avant et pendant les Jeux. Cette cohérence de programmation montre la capacité d'un pays à organiser des événements créatifs et performants. Peut-être ne manquait-il à la programmation qu'un élément moins événementiel et plus permanent comme une exposition ?

Par ailleurs, on peut souligner la performance artistique que fut l'organisation de spectacles d'extérieur en pleine montagne. C'est ce qu'ont démontré avec brio les « Comédiants » dont l'unique représentation à Méribel a drainé presque autant de spectateurs qu'un match de hockey : 45 comédiens ont créé une ambiance de feu et de folie par -15°C , entraînant le public qui scandait la musique et dansait dans la neige alors que les sept chaînes de télévisions présentes ce soir là tentaient d'interviewer des spectateurs ébahis.

Le second point positif du Festival est une première, puisqu'il s'agit de la collaboration de trois collectivités territoriales, de partenaires culturels et de mécènes engagés dans une grande aventure autour du comité organisateur. La qualité des relations entre tous les partenaires a favorisé cet excellent fonctionnement.

Les entreprises qui ont mécéné le Festival se sont associées à l'image de prestige de ces artistes de talent et à la réussite du fonctionnement d'ensemble. Cette association a induit aussi de nouveaux courants culturels qui ont permis la circulation des échanges culturels d'un bout à l'autre de la région Rhône-Alpes : d'Ambronay à Chambéry, ou de Grenoble à Albertville. De plus, la volonté culturelle du département de la Savoie, s'est affirmé et a été reconnue, consolidée encore par l'ouverture d'un nouveau centre culturel. N'est-ce pas symbolique du lien, renforcé en Savoie à l'occasion des Jeux, entre l'art et le sport ?

L'effet JO, en matière culturelle, sera peut-être de régulariser ce type de collaboration partenariale lorsqu'il s'agit de grands événements et donc de poursuivre l'impulsion donnée en février 1992, selon le souhait émis par l'ensemble des organisateurs du Festival.



© B. PUJOL

many spectators as an ice-hockey match; 45 performers created an atmosphere of fire and folly, at minus 15°C , drawing the crowd along, as they chanted and danced in the snow, while the seven TV companies in attendance were desperately trying to interview the euphoric spectators.

A second positive aspect of the Festival was the 'first' in terms of the extent of the partnerships involved. Three national bodies, the cultural partners and the sponsors all grouped their resources to embark on a huge undertaking, with the Organizing Committee at their head. The excellent relations between these

partners ensured that their task was accomplished efficiently. This association also set off a new wave of cultural interest, which carried artistic ideas with it from one end of the Rhône-Alpes region to the other, from Ambronay to Chambéry and from Grenoble to Albertville. On top of this, the Department of Savoie has shown its willingness to support the arts; a concrete manifestation of this is the new cultural centre which it financed. Is this not symbolic of the link between art and sport, which was strengthened in Savoie during the Games?

The Olympic Games, in the cultural domain, will perhaps result in this type of partnership becoming the norm for great events, so that the impetus created in February 1992 will continue to grow, which is precisely what the Festival organizers hoped for.

● Financement ●

110 000 000 F	cérémonies
68 700 F	frais divers (charte graphique, frais de fonctionnement)
400 000 F	frais d'édition de la brochure du Festival
31 940 F	oriflammes (ces deux derniers postes sont inclus dans le budget communication)

LES NEUF CONCERTS DU DÉPARTEMENT. COUT ARTISTIQUE GLOBAL : 4 MILLIONS DE F

2 210 000 F	subvention du département
200 000 F	Aix-les-Bains
593 000 F	Crédit Lyonnais
400 000 F	Sacem
347 000 F	recettes billetterie

SUBVENTION RÉGIONALE : 7 920 000 F

1 550 000 F	Gallotta (coût total 4,8 millions de F)
1 500 000 F	Langhoff
1 770 000 F	Savall
1 600 000 F	Voie royale
1 500 000 F	Coût des actions presse

SUBVENTION DE L'ÉTAT : 7 MILLIONS DE F, ESPACE MALRAUX :

1 100 000 F	coût de diffusion des spectacles
200 000 F	frais de coproduction Langhoff
3 200 000 F	coût de production Aventures et Sites Dont : recettes ministère : 1 350 000 F, recettes conseil général : 740 000 F

Selon la lettre d'information du ministère de la Culture, le coût total du Festival se monte à 29 millions de F + cérémonies.

● Financing ●

COJO	110,000,000	Ceremonies
	68,700	miscellaneous expense (graphic chart, running expenses)
	400,000	publishing costs for Festival brochure
	31,940	banners (The last two items are included in the Publicity budget)

THE NINE CONCERTS IN THE DEPARTMENT: TOTAL PERFORMING COSTS: 4 MILLION FRANCS

2,210,000	subsidy from the Department
200,000	Aix-les-Bains
593,000	Credit Lyonnais
400,000	Sacem
347,000	ticket receipts

REGIONAL SUBSIDY: 7,920 MILLION FRANCS

1,550,000	Gallotta (total cost; 4.8 million francs)
1,500,000	Langhoff
1,770,000	Savall
1,600,000	Royal Way
1,500,000	Mnouchkine
600 000 (approx)	press releases

STATE SUBSIDY: 7 MILLION FRANCS FOR CULTURE ESPACE MALRAUX:

1,100,000	performance production costs
200,000	Langhoff coproduction costs
3,200,000	production costs Aventures and Venues Including: received from the Ministry: 1,350,000 received from the Conseil Général 740,000

According to the information letter from the Ministry for Culture (February 1992) the total cost of the Olympic Arts Festival was 29 million francs plus the Ceremonies.















13

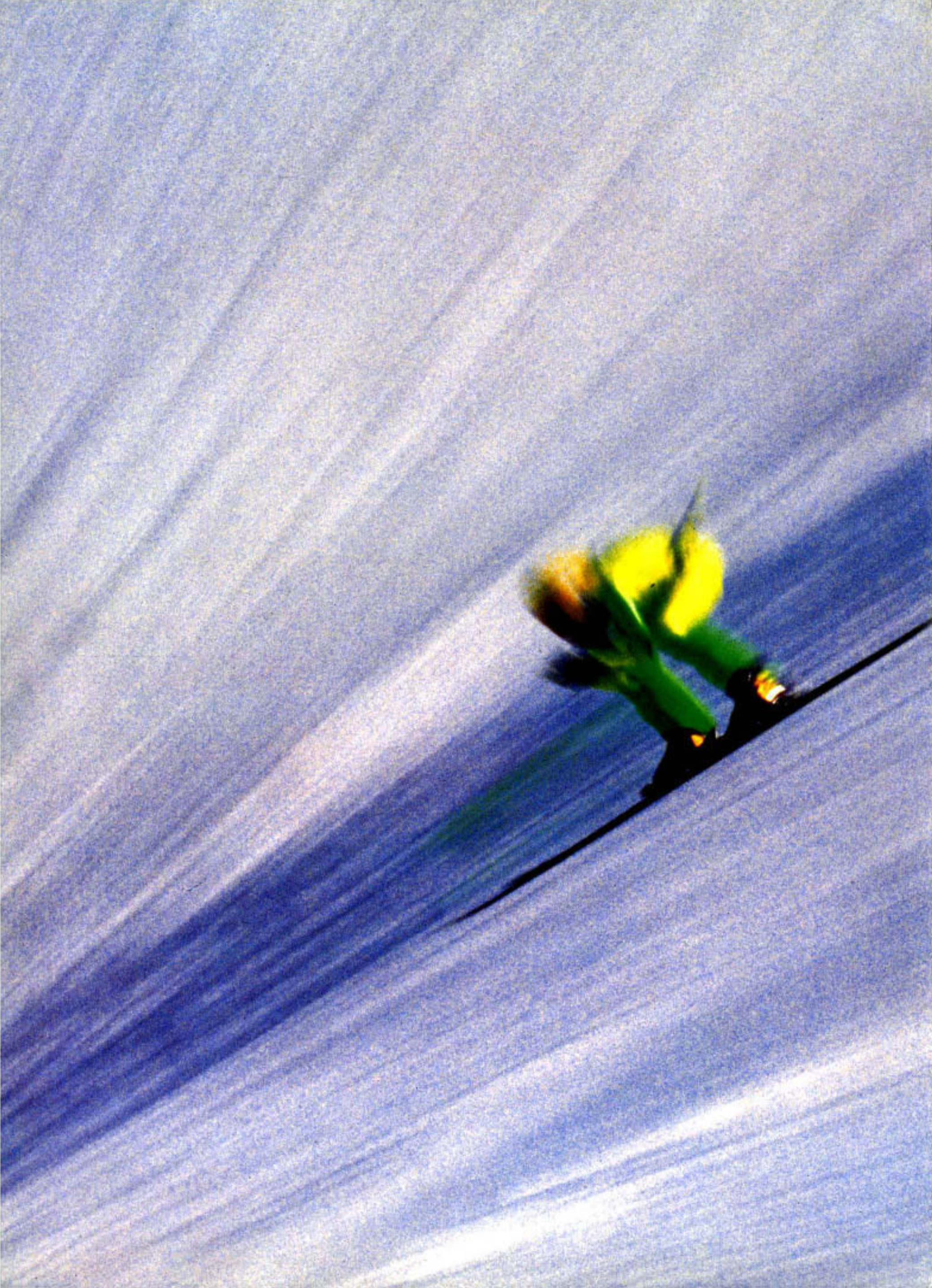
ALBERTVILLE 92
OLYMPIC RINGS

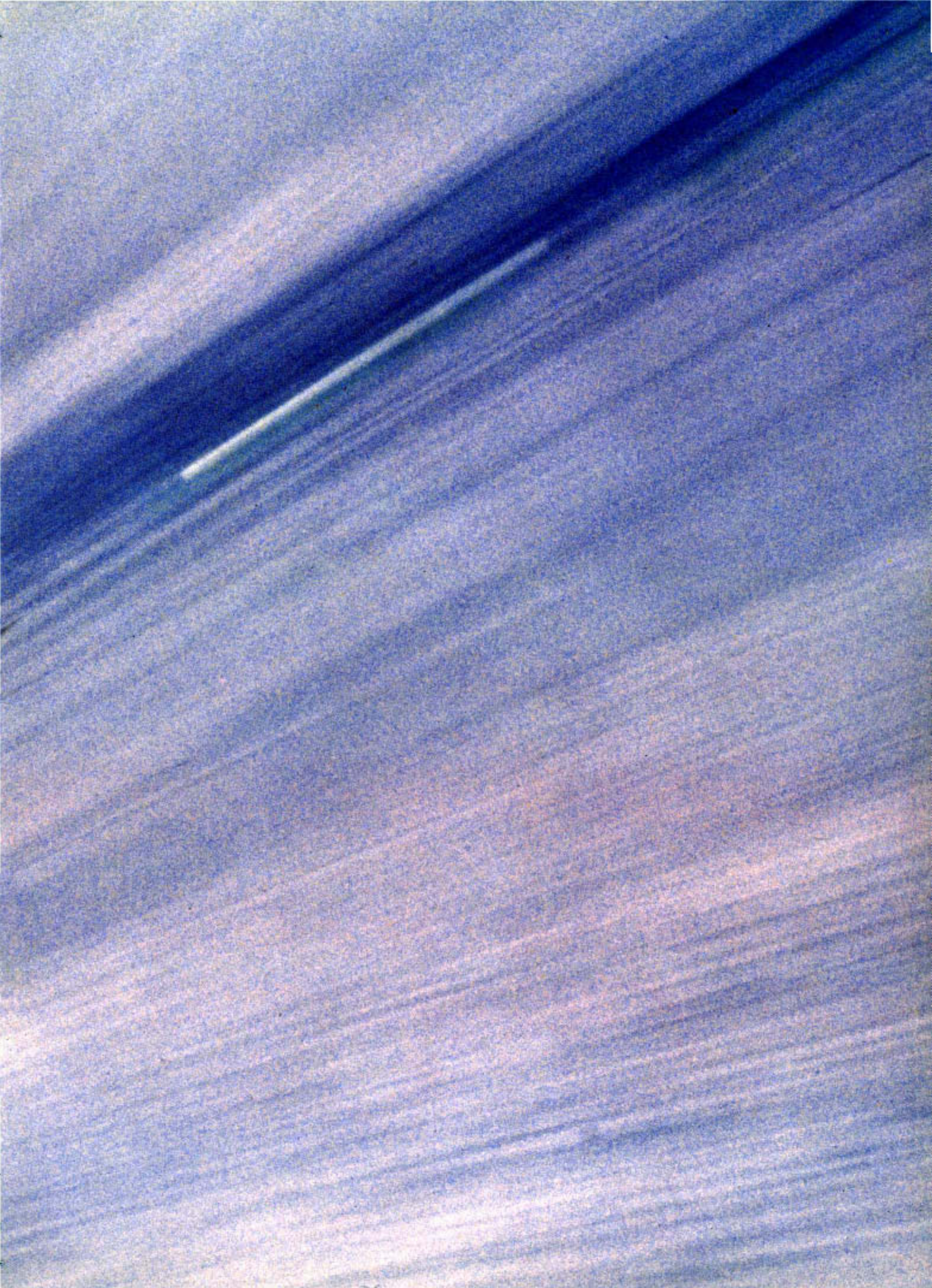


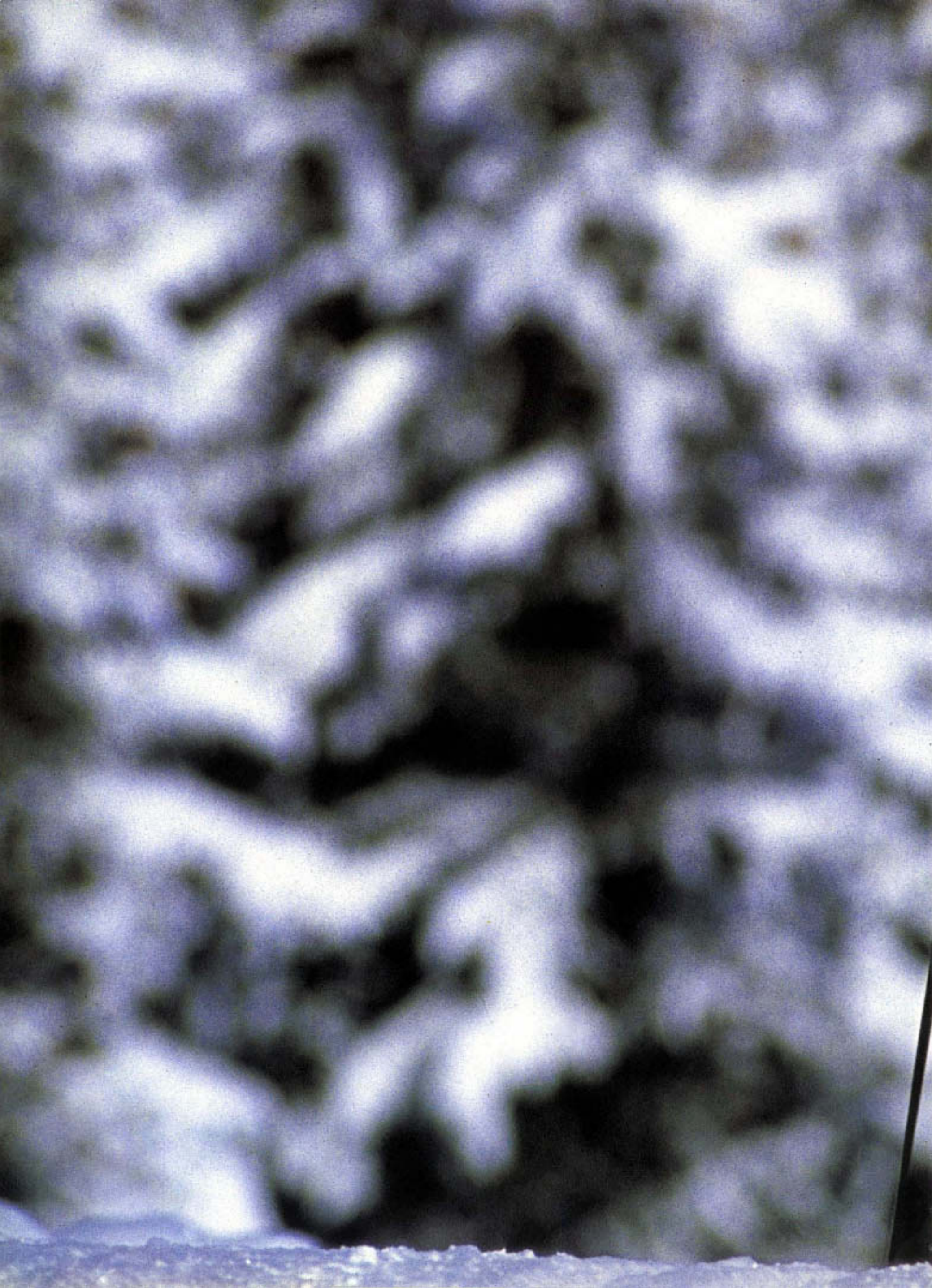














adidas



52

LES SAISIÉS

adidas















Slovenija















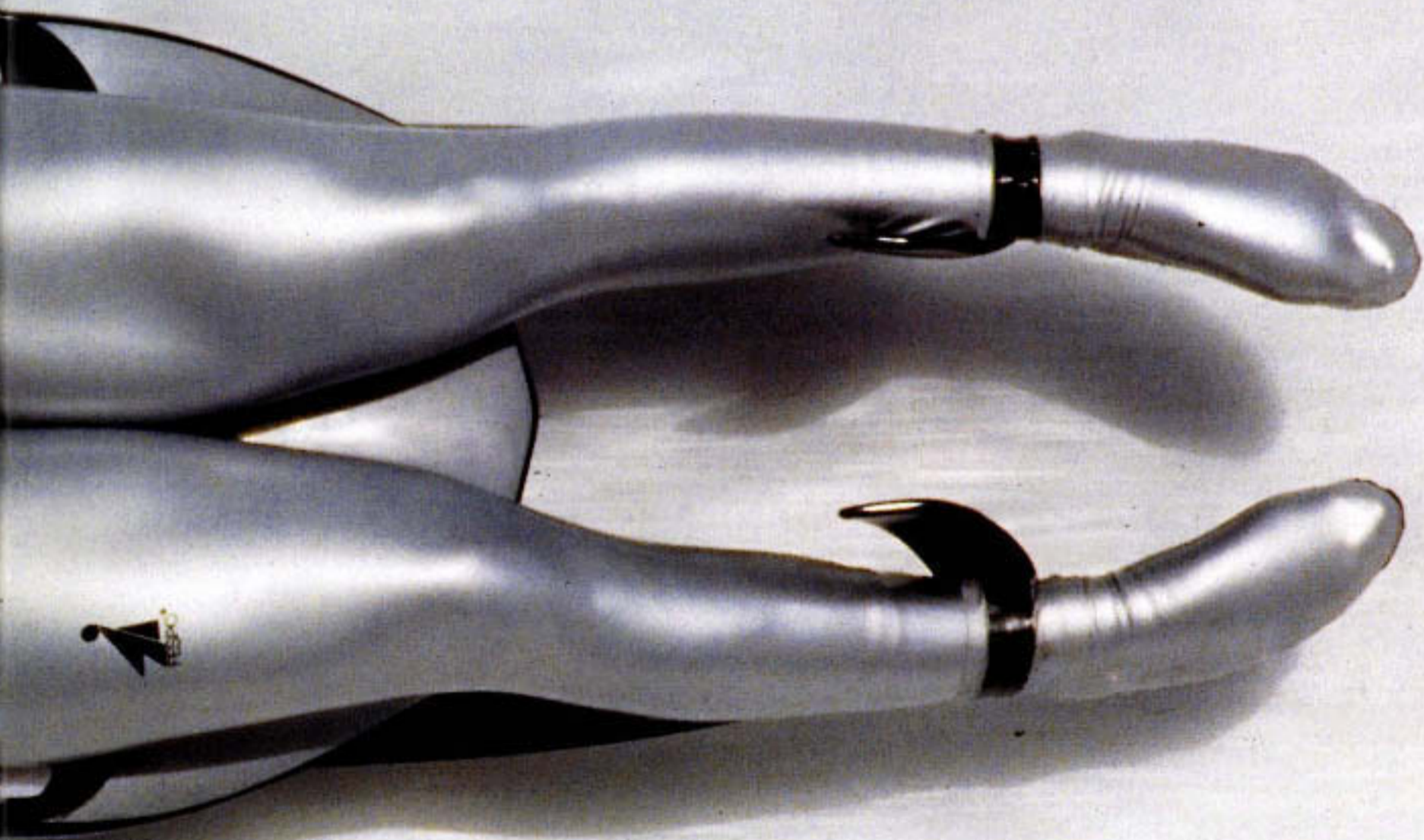














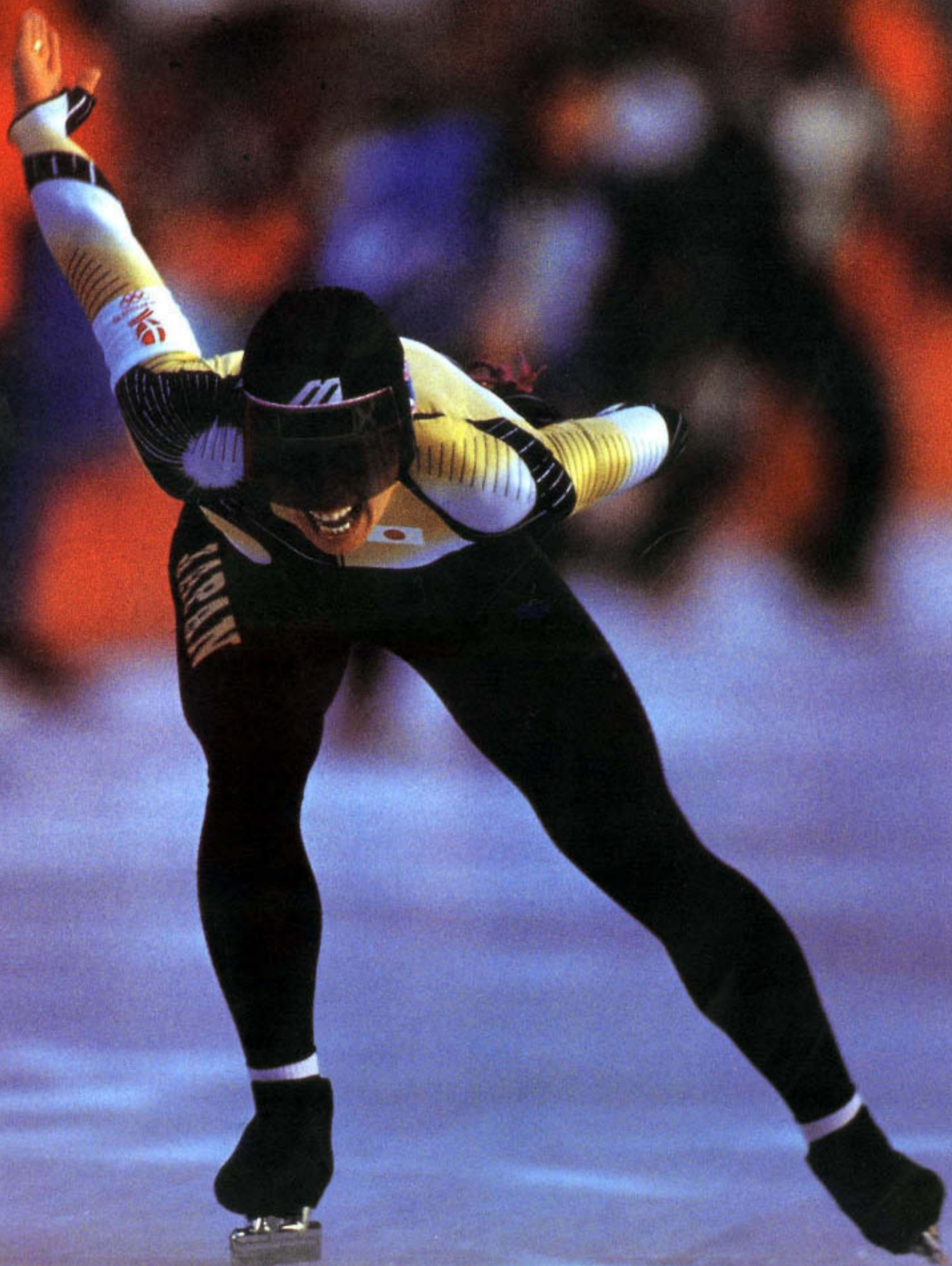


























LSC





Résultats
Results

**COMITES NATIONAUX OLYMPIQUES PARTICIPANTS /
PARTICIPATING NATIONAL OLYMPIC COMMITTEES**
SKI ALPIN HOMMES / ALPINE SKIING MEN

DESCENTE / DOWNHILL	4
DESCENTE COMBINÉ / COMBINED DOWNHILL	5
SLALOM COMBINÉ / COMBINED SLALOM	6
EPREUVE COMBINÉ / COMBINED COMPETITION	7
SUPER G / SUPER G	8
SLALOM GÉANT / GIANT SLALOM	10
SLALOM / SLALOM	12

SKI ALPIN DAMES / ALPINE SKIING WOMEN

DESCENTE COMBINÉ / COMBINED DOWNHILL	14
SLALOM COMBINÉ / COMBINED SLALOM	15
EPREUVE COMBINÉ / COMBINED COMPETITION	16
DESCENTE / DOWNHILL	17
SUPER G / SUPER G	18
SLALOM GÉANT / GIANT SLALOM	19
SLALOM / SLALOM	20

SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

BALLET DAMES / BALLET LADIES *	22
BALLET HOMMES / BALLET MEN *	23
BOSSES DAMES / MOGULS LADIES	24
BOSSES HOMMES / MOGULS MEN	25
SAUTS DAMES / AERIALS WOMEN *	26
SAUTS HOMMES / AERIALS MEN *	27

SKI DE VITESSE / SPEED SKIING *

DAMES / WOMEN	28
HOMMES / MEN	29

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING
DAMES / WOMEN

15 KM TECHNIQUE CLASSIQUE / 15 KM CLASSICAL	30
5 KM CLASSIQUE, POURSUITE / 5 KM CLASSICAL, PURSUIT	31
10 KM LIBRE, POURSUITE / 10 KM FREE, PURSUIT	32
RELAIS 4 X 5 KM MIXTE / RELAY 4 X 5 KM MIX	33
30 KM TECHNIQUE LIBRE / 30 KM FREE TECHNIQUE	34

HOMMES / MEN

30 KM TECHNIQUE CLASSIQUE / 30 KM CLASSICAL	35
10 KM CLASSIQUE, POURSUITE / 10 KM CLASSICAL, PURSUIT	36
15 KM LIBRE, POURSUITE / 15 KM FREE, PURSUIT	38
RELAIS 4 X 10 KM MIXTE / RELAY 4 X 10 KM MIX	40
50 KM TECHNIQUE LIBRE / 50 KM FREE TECHNIQUE	42

COMBINÉ NORDIQUE / NORDIC COMBINED

SOMMAIRE INDIVIDUEL / INDIVIDUAL SUMMARY	44
3 X 10 KM PAR EQUIPE / 3 X 10 KM BY TEAM	45

SAUT A SKI / SKI JUMPING

SAUT K90 / JUMPING K90	46
SAUT K120 EQUIPES / JUMPING K120 TEAM	48
SAUT K120 / JUMPING K120	50

BIATHLON / BIATHLON
DAMES / WOMEN

7,5 KM SPRINT / 7.5 KM SPRINT	52
RELAIS 3 X 7,5 KM / RELAY 3 X 7.5 KM	53
15 KM / 15 KM	54

HOMMES / MEN

10 KM SPRINT / 10 KM SPRINT	55
RELAIS 4 X 7,5 KM / RELAY 4 X 7.5 KM	57
20 KM / 20 KM	59

HOCKEY SUR GLACE / ICE HOCKEY

POULE A / POOL A	62
POULE B / POOL B	63
PLAY OFFS / PLAY OFFS	64

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

BOB A DEUX - MANCHE 4 / TWO MAN BOBSLED - RUN 4	66
BOB A QUATRE - MANCHE 4 / FOUR MAN BOBSLED - RUN 4	68

LUGE/LUGE

HOMMES SIMPLE - MANCHE 4 / MEN'S SINGLES - RUN 4	70
DAMES SIMPLE - MANCHE 4 / LADIES SINGLES - RUN 4	71
HOMMES DOUBLE - MANCHE 2 / MEN DOUBLES - RUN 2	72

PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

COUPLES / PAIRS	74
HOMMES/MEN	75
DANSE SUR GLACE / ICE DANCING	76
DAMES / WOMEN	77

PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING
DAMES / WOMEN

3 000 M / 3 000 M	78
500 M / 500 M	79
1 500 M / 1 500 M	80
1 000 M / 1 000 M	81
5 000 M / 5 000 M	82

HOMMES / MEN

5 000 M / 5 000 M	83
500 M / 500 M	84
1 500 M / 1 500 M	85
1 000 M / 1 000 M	86
10 000 M / 10 000 M	87

PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK

DAMES - 3 000 M RELAIS / WOMEN - 3 000 M RELAY	88
DAMES - 500 M / WOMEN - 500 M	89
HOMMES - 1 000 M / MEN - 1 000 M	90
HOMMES - RELAIS / MEN - RELAY	91

CURLING / CURLING *

DAMES / WOMEN	92
HOMMES / MEN	93

Algérie	ALG	<i>Algeria</i>	Pays-Bas	NED	<i>Netherlands</i>
Allemagne	GER	<i>Germany</i>	Philippines	PHI	<i>Philippines</i>
Andorre	AND	<i>Andorra</i>	Pologne	POL	<i>Poland</i>
Antilles Néerlandaises	AHO	<i>Netherlands Antilles</i>	Porto-Rico	PUR	<i>Puerto Rico</i>
Argentine	ARG	<i>Argentina</i>	Rép. Dém. Populaire	PRK	<i>Democratic People's</i>
Australie	AUS	<i>Australia</i>	de Corée		<i>Rep. of Korea</i>
Autriche	AUT	<i>Austria</i>	Roumanie	ROM	<i>Romania</i>
Belgique	BEL	<i>Belgium</i>	Saint-Marin	SMR	<i>San Marino</i>
Bermudes	BER	<i>Bermuda</i>	Sénégal	SEN	<i>Senegal</i>
Bolivie	BOL	<i>Bolivia</i>	Slovénie	SLO	<i>Slovenia</i>
Brésil	BRA	<i>Brazil</i>	Suède	SWE	<i>Sweden</i>
Bulgarie	BUL	<i>Bulgaria</i>	Suisse	SUI	<i>Switzerland</i>
Canada	CAN	<i>Canada</i>	Swaziland	SWZ	<i>Swaziland</i>
Chili	CHI	<i>Chile</i>	Chinese Taipei	TPE	<i>Chinese Taipei</i>
Rép. Populaire de Chine	CHN	<i>People's Rep. of China</i>	Rép. Fédérative	TCH	<i>Czech and Slovak</i>
Chypre	CYP	<i>Cyprus</i>	Tchèque et Slovaque		<i>Federative Republic</i>
Corée	KOR	<i>Korea</i>	Turquie	TUR	<i>Turkey</i>
Costa Rica	CRC	<i>Costa Rica</i>	Iles Vierges	ISV	<i>Virgin Islands</i>
Croatie	CRO	<i>Croatia</i>	Yougoslavie	YUG	<i>Yugoslavia</i>
Danemark	DEN	<i>Denmark</i>			
Equipe Unifiée	EUN	<i>Unified Team</i>			
Espagne	ESP	<i>Spain</i>			
Estonie	EST	<i>Estonia</i>			
Etats-Unis d'Amérique	USA	<i>United States of America</i>			
Finlande	FIN	<i>Finland</i>			
France	FRA	<i>France</i>			
Grande-Bretagne	GBR	<i>Great Britain</i>			
Grèce	GRE	<i>Greece</i>			
Honduras	HON	<i>Honduras</i>			
Hongrie	HUN	<i>Hungary</i>			
Inde	IND	<i>India</i>			
Irlande	IRL	<i>Ireland</i>			
Islande	ISL	<i>Iceland</i>			
Italie	ITA	<i>Italy</i>			
Jamaïque	JAM	<i>Jamaica</i>			
Japon	JPN	<i>Japan</i>			
Lettonie	LAT	<i>Latvia</i>			
Liban	LIB	<i>Lebanon</i>			
Liechtenstein	LIE	<i>Liechtenstein</i>			
Lithuanie	LIT	<i>Lithuania</i>			
Luxembourg	LUX	<i>Luxembourg</i>			
Maroc	MAR	<i>Morocco</i>			
Mexique	MEX	<i>Mexico</i>			
Monaco	MON	<i>Monaco</i>			
Mongolie	MGL	<i>Mongolia</i>			
Norvège	NOR	<i>Norway</i>			
Nouvelle-Zélande	NZL	<i>New Zealand</i>			

DESCENTE



DOWNHILL

VAL D'ISERE
09-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Traceur / Course Setter : **B.RUSSI (SUI)** • Nbre de portes / No Gates : **42** • Heure de départ / Start Time : **12:15** • Piste / Course : **FACE BELLEVARDE** • Départ / Start : **2809 M** • Arrivée / Finish : **1836 M** • Dénivellation / Vertical : **973 M** • Longueur / Length : **3048 M**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Temps / Weather : **CIEL CLAIR / SKY CLEAR** • Neige / Snow : **DURE / HARD** • Départ / Temp. Start : **5.0C** • Arrivée / Temp. Finish : **3.0C**

JURY : ■ **KAEGI, T. (SUI)** ■ **FREHSNER, K. (FIS)** ■ **MESSNER, S. (FIS)** ■ **PETIT, D. (FRA)**

■ **PASCAL, B. (FRA)** ■ **SCHOENHAAR, H. (USA)** ■ **GUSTAFSSON, S.O. (SWE)**

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	ORTLIEB, Patrick	AUT	1:50.37	44	FOICIUC, Aurel	ROM	2:09.94
2	PICCARD, Franck	FRA	1:50.42	45	GUEYE, Lamine	SEN	2:12.84
3	MADER, Guenther	AUT	1:50.47	Absent au départ / Did not start			
4	WASMEIER, Markus	GER	1:50.62	KOSZALI, Pierre HUN			
5	THORSEN, Jan Einar	NOR	1:50.79	Abandon / Did not finish			
6	HEINZER, Franz	SUI	1:51.39	STOCK, Leonard AUT			
7	TAUSCHER, Hansjoerg	GER	1:51.49	SBARDELLOTTO, Danilo ITA			
8	ARNESEN, Lasse	NOR	1:51.63	GIRARDELLI, Marc LUX			
9	KITT, A.J.	USA	1:51.98	DUVILLARD, Adrien FRA			
10	COLTURI, Franco	ITA	1:52.07	ACCOLA, Paul SUI			
11	GHEDINA, Kristian	ITA	1:52.28	TORN, Roman CAN			
12	ALPHAND, Luc	FRA	1:52.34	FOSER, Markus LIE			
13	MAHRER, Daniel	SUI	1:52.39	LINNEBERG, Nils CHI			
14	MARTIN, Gianfranco	ITA	1:52.48	GOMIS, Alphonse SEN			
15	GIGANDET, Xavier	SUI	1:52.50	Disqualifié / Disqualified			
16	RASMUSSEN, Kyle	USA	1:52.71	MULLEN, Cary CAN			
17	HOEFLNER, Helmut	AUT	1:53.10				
18	BELCZYK, Felix	CAN	1:53.37				
19	HUBER, Berni	GER	1:53.38				
20	MOE, Tommy	USA	1:53.40				
21	ANDREEV, Vitalij	EUN	1:53.52				
22	MASLOV, Alexej	EUN	1:53.68				
23	STEMMLE, Brian	CAN	1:53.77				
24	CHISTIakov, Kostantin	EUN	1:53.93				
25	TOMII, Tsuyoshi	JPN	1:54.23				
26	AAMODT, Kjetil Andre	NOR	1:54.24				
27	REY, Denis	FRA	1:54.28				
28	CRIST, Reggie	USA	1:54.54				
29	BELL, Martin	GBR	1:54.83				
30	CAMPO GALINDO, Ricardo	ESP	1:54.89				
31	DUNCAN, Ronald	GBR	1:54.95				
32	STIANSEN, Tom	NOR	1:55.62				
33	BELL, Graham	GBR	1:55.82				
34	BIRES, Marian	TCH	1:56.21				
35	OPPLIGER, Paulo	CHI	1:56.30				
36	LEE, Steven	AUS	1:58.55				
37	DITSCHEV, Peter	BUL	2:01.21				
38	VON HOHENLOHE, Hubertus	MEX	2:02.98				
39	CHOI YONG, Hee	KOR	2:04.85				
40	RACLOZ, Alexis	CHI	2:05.61				
41	MUNDER, Lotharchristian	BRA	2:07.34				
42	FOCSENEANU, Emilian	ROM	2:08.81				
43	KRISTALY, Peter	HUN	2:09.88				

DESCENTE COMBINÉ



COMBINED DOWNHILL

VAL D'ISERE
10-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Traceur / Course Setter : **B.RUSSI (SUI)** • Nbre de portes / No Gates : **37** • Heure de départ / Start Time : **14:30** • Piste / Course : **FACE BELLEVARDE** • Départ / Start : **2680 M** • Arrivée / Finish : **1836 M** • Dénivellation / Vertical : **844 M** • Longueur / Length : **2698 M**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Temps / Weather : **NUAGEUX / PARTLY CLOUDY** • Neige / Snow : **DURE / HARD** • Départ / Temp. Start : **-11.0C** • Arrivée /Temp. Finish : **-3.0 C**

JURY : ■ **KAEGI, T. (SUI)** ■ **FREHSNER, K. (FIS)** ■ **MESSNER, S. (FIS)** ■ **PETIT, D. (FRA)**
 ■ **PASCAL, B. (FRA)** ■ **SCHOENHAAR, H. (USA)** ■ **GUSTAFSSON, S.O. (SWE)**

Position	Nom	Nationalité	Temps
Position	Name	Nationality	Time
1	THORSEN, Jan Einar	NOR	1:44.97
2	MARTIN, Gianfranco	ITA	1:45.48
3	COLTURI, Franco	ITA	1:45.59
4	GIGANDET, Xavier	SUI	1:45.61
5	ACCOLA, Paul	SUI	1:45.73
6	POLIG, Josef	ITA	1:45.78
7	WASMEIER, Markus	GER	1:45.91
8	ANDREEV, Vitalij	EUN	1:46.01
9	CRETIER, Jean-Luc	FRA	1:46.25
10	KITT, A.J.	USA	1:46.29
11	RASMUSSEN, Kyle	USA	1:46.30
12	LOCHER, Steve	SUI	1:46.53
13	STROLZ, Hubert	AUT	1:46.54
14	LEE, Steven	AUS	1:46.64
15	GHEDINA, Kristian	ITA	1:46.65
16	BESSE, William	SUI	1:46.66
17	ARNESEN, Lasse	NOR	1:46.81
18	EBERHARTER, Stefan	AUT	1:46.85
19	VOGT, Achim	LIE	1:47.09
20	MOE, Tommy	USA	1:47.19
21	MULLEN, Cary	CAN	1:47.47
22	BELL, Martin	GBR	1:47.48
23	SALZGEBER, Rainer	AUT	1:47.59
24	OPPLIGER, Paulo	CHI	1:47.74
25	BELCZYK, Felix	CAN	1:47.75
26	CHISTIAKOV, Kostantin	EUN	1:47.95
27	BELL, Graham	GBR	1:48.08
28	OLSON, Jeff	USA	1:48.29
29	CROSSAN, Rob	CAN	1:48.33
30	MASLOV, Alexej	EUN	1:48.53
31	FURUSETH, Ole Christian	NOR	1:48.94
32	VOGT, Daniel	LIE	1:48.97
33	FOSER, Markus	LIE	1:49.12
34	CAMPO GALINDO, Ricardo	ESP	1:49.20
35	ISHIOKA, Takuya	JPN	1:49.29
36	KOSIR, Jure	SLO	1:49.60
37	BIRES, Marian	TCH	1:49.61
38	SZAFRANSKI, Marcin	POL	1:50.60
39	PUJOL PLANELLA, Jorge	ESP	1:50.64
40	KIMURA, Kiminobu	JPN	1:50.98
41	POPOV, Lubomir	BUL	1:52.74
42	DITSHEV, Peter	BUL	1:53.52
43	RACLOZ, Alexis	CHI	1:54.02

Position	Nom	Nationalité	Temps
Position	Name	Nationality	Time
44	LANGMUIR, Sean	GBR	1:54.61
45	ROTELLA, Mauricio	CHI	1:54.88
46	HUR SUNG, Wook	KOR	1:55.27
47	CHOI YONG, Hee	KOR	1:55.68
48	VON HOHENLOHE, Hubertus	MEX	1:55.95
49	KOSZALI, Pierre	HUN	1:56.25
50	MUNDER, Lotharchristian	BRA	1:57.01
51	FOICIUC, Aurel	ROM	1:57.91
52	JURKO, Peter	TCH	1:58.27
53	LATINOVIC, Igor	YUG	1:58.57
54	TERZIC, Edvin	YUG	1:59.90
55	FOCSENEANU, Emilian	ROM	1:59.94
56	KRISTALY, Peter	HUN	2:00.42
57	GOMIS, Alphonse	SEN	2:00.56
58	GUEYE, Lamine	SEN	2:02.38
59	PERUSINA, Zoran	YUG	2:14.19

Absent au départ / Did not start

TORN, Roman	CAN
-------------	-----

Abandon / Did not finish

GIRARDELLI, Marc	LUX
MADER, Guenther	AUT
DUNCAN, Ronald	GBR
STIANSEN, Tom	NOR
FERNANDEZ MARTINEZ, Abraha	ESP

Disqualifié / Disqualified

REY, Denis	FRA
DUVILLARD, Adrien	FRA

SLALOM COMBINÉ



COMBINED SLALOM

VAL D'ISERE
11-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Traceur 1ère manche / Course Setter 1st run : **P.PRODINGER (JPN)** • 2ème manche / 2nd run : **T.KALLERUD (USA)** • Nbre de portes / No Gates : **56/55** • Heure de départ / Start Time : **10:00/14:15** • Piste / Course : **FACE BELLEVARDE** • Départ / Start : **2040 M** • Arrivée / Finish : **1836 M** • Dénivellation / Vertical : **204 M**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Temps / Weather : **NEIGEUX / SNOWY** • Neige / Snow : **DURE / HARD** • Départ / Temp. Start : **-2.0 C** • Arrivée /Temp. Finish : **-1.0 C**

JURY : ■ **KAEGI, T. (SUI)** ■ **SCHOENHAAR, H. (USA)** ■ **GUSTAFSSON, S.O. (SWE)**

■ **DEISS, H. (FRA)** ■ **BONNEVIE, P. (FRA)** ■ **DELLAGO, E. (ITA)** ■ **ALBL, U. (AUT)**

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	FURUSETH, Ole Christian	NOR	1:41.04
2	LOCHER, Steve	SUI	1:41.44
3	KIMURA, Kiminobu	JPN	1:41.55
4	CRETIER, Jean-Luc	FRA	1:42.09
5	POLIG, Josef	ITA	1:42.16
6	ISHIOKA, Takuya	JPN	1:42.42
7	MARTIN, Gianfranco	ITA	1:42.76
8	KOSIR, Jure	SLO	1:43.27
9	PUJOL PLANELLA, Jorge	ESP	1:43.57
10	DITSCHEV, Peter	BUL	1:43.60
11	GHEDINA, Kristian	ITA	1:44.91
12	CROSSAN, Rob	CAN	1:45.12
13	WASMEIER, Markus	GER	1:45.15
14	ARNESEN, Lasse	NOR	1:46.92
15	GIGANDET, Xavier	SUI	1:47.19
16	MULLEN, Cary	CAN	1:47.58
17	LANGMUIR, Sean	GBR	1:48.85
18	THORSEN, Jan Einar	NOR	1:50.39
19	RASMUSSEN, Kyle	USA	1:50.46
20	MOE, Tommy	USA	1:51.59
21	CAMPO GALINDO, Ricardo	ESP	1:51.94
22	LEE, Steven	AUS	1:53.10
23	VOGT, Daniel	LIE	1:53.83
24	ANDREEV, Vitalij	EUN	1:54.24
25	SZAFRANSKI, Marcin	POL	1:54.45
26	ACCOLA, Paul	SUI	1:55.79
27	BELL, Martin	GBR	1:58.10
28	FOCSENEANU, Emilian	ROM	1:58.20
29	BELL, Graham	GBR	1:59.18
30	FOSER, Markus	LIE	1:59.58
31	KRISTALY, Peter	HUN	2:00.13
32	KOSZALI, Pierre	HUN	2:00.82
33	CHOI YONG, Hee	KOR	2:00.97
34	RACLOZ, Alexis	CHI	2:06.40
35	VON HOHENLOHE, Hubertus	MEX	2:07.13
36	VOGT, Achim	LIE	2:07.86
37	COLTURI, Franco	ITA	2:11.24

Nom Name	Nationalité Nationality
Absent au départ (1ère manche) / Did not start (1st run)	
KITT, A.J.	USA
GUEYE, Lamine	SEN
MASLOV, Alexej	EUN
Abandon (1ère manche) / Did not finish (1st run)	
EBERHARTER, Stefan	AUT
JURKO, Peter	TCH
SALZGEBER, Rainer	AUT
BIRES, Marian	TCH
HUR SUNG, Wook	KOR
OLSON, Jeff	USA
BESSE, William	SUI
ROTELLA, Mauricio	CHI
CHISTIANKOV, Kostantin	EUN
PERUSINA, Zoran	YUG
TERZIC, Edvin	YUG
LATINOVIC, Igor	YUG
GOMIS, Alphonse	SEN
Disqualifié (1ère manche) / Disqualified (1st run)	
OPPLIGER, Paulo	CHI
FOICIUC, Aurel	ROM
Abandon (2ème manche) / Did not finish (2nd run)	
POPOV, Lubomir	BUL
MUNDER, Lotharchristian	BRA
Disqualifié (2ème manche) / Disqualified (2nd run)	
STROLZ, Hubert	AUT

EPREUVE COMBINÉ



COMBINED COMPETITION

VAL D'ISERE
11-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Points DF8	Points SF8	Total Points
1	POLIG, Josef	ITA	8.26	6.32	14.58
2	MARTIN, Gianfranco	ITA	5.20	9.70	14.90
3	LOCHER, Steve	SUI	15.90	2.26	18.16
4	CRETIER, Jean-Luc	FRA	13.05	5.92	18.97
5	WASMEIER, Markus	GER	9.58	23.19	32.77
6	GHEDINA, Kristian	ITA	17.13	21.83	38.96
7	FURUSETH, Ole Christian	NOR	40.47	0.00	40.47
8	GIGANDET, Xavier	SUI	6.52	34.69	41.21
9	ISHIOKA, Takuya	JPN	44.04	7.79	51.83
10	ARNESEN, Lasse	NOR	18.76	33.17	51.93
11	THORSEN, Jan Einar	NOR	0.00	52.75	52.75
12	CROSSAN, Rob	CAN	34.25	23.02	57.27
13	KOSIR, Jure	SLO	47.20	12.58	59.78
14	MULLEN, Cary	CAN	25.48	36.89	62.37
15	KIMURA, Kiminobu	JPN	61.26	2.88	64.14
16	RASMUSSEN, Kyle	USA	13.56	53.14	66.70
17	PUJOL PLANELLA, Jorge	ESP	57.80	14.27	72.07
18	MOE, Tommy	USA	22.63	59.52	82.15
19	LEE, Steven	AUS	17.02	68.03	85.05
20	ANDREEV, Vitalij	EUN	10.60	74.47	85.07
21	ACCOLA, Paul	SUI	7.75	83.21	90.96
22	DITSCHKEV, Peter	BUL	87.15	14.44	101.59
23	CAMPO GALINDO, Ricardo	ESP	43.12	61.49	104.61
24	VOGT, Daniel	LIE	40.77	72.15	112.92
25	BELL, Martin	GBR	25.59	96.24	121.83
26	SZAFRANSKI, Marcin	POL	57.39	75.65	133.04
27	BELL, Graham	GBR	31.70	102.33	134.03
28	LANGMUIR, Sean	GBR	98.26	44.06	142.32
29	FOSER, Markus	LIE	42.30	104.59	146.89
30	VOGT, Achim	LIE	21.61	151.30	172.91
31	COLTURI, Franco	ITA	6.32	170.37	176.69
32	CHOI YONG, Hee	KOR	109.17	112.43	221.60
33	KOSZALI, Pierre	HUN	114.98	111.59	226.57
34	RACLOZ, Alexis	CHI	92.25	143.06	235.31
35	FOCSENEANU, Emilian	ROM	152.60	96.81	249.41
36	VON HOHENLOHE, Hubertus	MEX	111.92	147.18	259.10
37	KRISTALY, Peter	HUN	157.49	107.69	265.18

SUPER G



SUPER G

VAL D'ISERE
16-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Traceur / Course Setter : **B.EGAN (USA)** • Nbre de portes / No Gates : **39** • Heure de départ / Start Time : **11:30** • Piste / Course : **FACE BELLEVARDE** • Départ / Start : **2371 M** • Arrivée / Finish : **1836 M** • Dénivellation / Vertical : **535 M** • Longueur / Length : **1650 M**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Temps / Weather : **BEAU / FINE** • Neige / Snow : **DURE / HARD** • Départ / Temp. Start : **-4.0 C**
• Arrivée / Temp. Finish : **-3.0 C**

JURY : ■ **KAEGI, T. (SUI)** ■ **FREHSNER, K. (FIS)** ■ **MESSNER, S. (FIS)** ■ **PETIT, D. (FRA)**

■ **PASCAL, B. (FRA)** ■ **SCHOENHAAR, H. (USA)** ■ **GUSTAFSSON, S.O. (SWE)**

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	AAMODT, Kjetil Andre	NOR	1:13.04	44	FORSYTH, Gavin	GBR	1:17.91
2	GIRARDELLI, Marc	LUX	1:13.77	45	DITSCHEV, Peter	BUL	1:18.87
3	THORSEN, Jan Einar	NOR	1:13.83	46	VAN DITMAR, Federico	ARG	1:19.07
4	FURUSETH, Ole Christian	NOR	1:13.87	47	ROSSELL, Ramon	AND	1:19.10
5	POLIG, Josef	ITA	1:13.88	48	RAINE, Willy	CAN	1:19.12
6	HANGL, Marco	SUI	1:13.90	49	MASLOV, Alexej	EUN	1:19.71
7	MADER, Guenther	AUT	1:14.08	50	BELL, Martin	GBR	1:19.74
8	STIANSEN, Tom	NOR	1:14.51	51	VALDIMARSSON, Oernolfur	ISL	1:20.64
9	WASMEIER, Markus	GER	1:14.58	52	DIMITRATCHKOV, Borislav	BUL	1:20.67
10	ACCOLA, Paul	SUI	1:14.60	53	BELL, Graham	GBR	1:20.87
11	NYBERG, Fredrik	SWE	1:14.61	54	HUR SUNG, Wook	KOR	1:20.96
12	MARTIN, Gianfranco	ITA	1:14.81	55	MUNDER, Lotharchristian	BRA	1:21.07
13	OLSON, Jeff	USA	1:15.06	56	BONIS, Attila	HUN	1:21.10
14	KAELIN, Urs	SUI	1:15.22	57	KOSZALI, Pierre	HUN	1:21.45
15	SALZGEBER, Rainer	AUT	1:15.31	58	MAJDALANI, Elias	LIB	1:22.13
16	ALPHAND, Luc	FRA	1:15.39	59	ROTELLA, Mauricio	CHI	1:22.30
17	RASMUSSEN, Kyle	USA	1:15.58	60	NEIMAN, Agustin	ARG	1:22.47
18	ORTLIEB, Patrick	AUT	1:15.66	61	BEGUE, Gaston	ARG	1:22.52
19	SENIGAGLIESI, Alberto	ITA	1:15.70	62	ESPIASSE, Carlos	ARG	1:22.68
20	GRILC, Gregor	SLO	1:15.71	63	CHOI YONG, Hee	KOR	1:22.75
21	TAUSCHER, Hansjoerg	GER	1:15.98	64	RACLOZ, Alexis	CHI	1:23.26
22	CHISTIakov, Kostantin	EUN	1:16.14	65	KRISTALY, Peter	HUN	1:23.47
23	KITT, A.J.	USA	1:16.31	66	ERCOLANI, Nicola	SMR	1:23.72
24	STROLZ, Hubert	AUT	1:16.36	67	BE CIRBEGOVIC, Enis	YUG	1:24.15
24	CRETIER, Jean-Luc	FRA	1:16.36	68	FOICIUC, Aurel	ROM	1:24.62
26	MARXER, Guenther	LIE	1:16.48	69	TERZIC, Edvin	YUG	1:24.70
27	KUNC, Mitja	SLO	1:16.49	70	VON HOHENLOHE, Hubertus	MEX	1:24.79
28	MOE, Tommy	USA	1:16.54	71	LEFOUSIS, Thomas	GRE	1:25.01
29	KOSIR, Jure	SLO	1:16.56	72	PERUSINA, Zoran	YUG	1:25.23
30	LEE, Steven	AUS	1:16.58	73	KAPRARAS, Ioannis	GRE	1:26.47
31	HUBER, Berni	GER	1:16.78	74	CAMPBELL, John	ISV	1:26.83
32	OPPLIGER, Paulo	CHI	1:16.81	75	SCHULER, Sergio	BRA	1:27.41
33	KIMURA, Kiminobu	JPN	1:17.06	76	APOVIAN, Marcelo	BRA	1:27.87
34	CAMPO GALINDO, Ricardo	ESP	1:17.11	77	USTUNDAG, Tamer	TUR	1:28.24
35	PUJOL PLANELLA, Jorge	ESP	1:17.15	78	GUEYE, Lamine	SEN	1:29.18
36	BUECHEL, Marco	LIE	1:17.25	79	FRASER, Keith	SWZ	1:29.39
37	BIRES, Marian	TCH	1:17.47	80	ARISTODIMOU, Socrates	CYP	1:30.13
38	TOMAS HERNANDEZ, Vicente	ESP	1:17.54	81	PHOTIADES, Alexis	CYP	1:30.31
39	JURKO, Peter	TCH	1:17.68	82	BIRINCI, Yakub Kadri	TUR	1:30.40
40	DUNCAN, Ronald	GBR	1:17.76	83	GUERRI, Mourad	ALG	1:32.76
41	ISHIOKA, Takuya	JPN	1:17.81	84	VASSILI, Andreas	CYP	1:32.78
42	WI RUTENE, Simon	NZL	1:17.86	85	DOMENECH, Inigo	MEX	1:35.29
43	BJOERNSSON, Kristinn	ISL	1:17.89	86	EGGER, Hans	BRA	1:35.88

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
87	AMPUDIA, Eduardo	MEX	1:36.86
88	CAN, Cevdet	TUR	1:37.97
89	AIT SI BRAHIM, Brahim	MAR	1:38.60
90	GUERRI, Kamel	ALG	1:38.94
91	MAHTA, El Hassan	MAR	1:41.06
92	ID ABDELLAH, Brahim	MAR	1:49.65
93	IZDAG, Brahim	MAR	2:08.31

Absent au départ / Did not start

PAPPOS, Stergios	GRE
------------------	-----

Abandon / Did not finish

HEINZER, Franz	SUI
PICCARD, Franck	FRA
HOLZER, Patrick	ITA
SCHIELE, Armand	FRA
CROSSAN, Rob	CAN
VOGT, Achim	LIE
VOGT, Daniel	LIE
TOMII, Tsuyoshi	JPN
ANDREEV, Vitalij	EUN
PAVLEK, Vedran	CRO
SZAFRANSKI, Marcin	POL
GOMIS, Alphonse	SEN
MIER-Y-TERAN, Carlos	MEX
FOCSENEANU, Emilian	ROM
GASPERONI, Jason	SMR
TORNAY, Balazs	HUN
TANG, Wei-Tsu	TPE
DEMIR, Ahmet	TUR
LATINOVIC, Igor	YUG
MALCZEWSKI, Jakub	POL

Disqualifié / Disqualified

UBEIRA RUBIO, Javier F.	ESP
ESCODA, Gerard	AND
OROBITG, Nahum	AND
POPOV, Lubomir	BUL
GOMEZ, Victor	AND

SLALO M GÉANT



GIANT SLALOM

VAL D'ISERE
18-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

- Traceur 1ère manche / Course Setter 1st run : **R.MUTSCHLER (GER)** • 2ème manche / 2nd run : **D.BONVIN (SUI)** • Nbre de portes / No Gates : **47/47** • Heure de départ / Start Time : **10:00/14:00**
- Piste / Course : **FACE BELLEVARDE** • Départ / Start : **2220 M** • Arrivée / Finish : **1836 M**
- Dénivellation / Vertical : **384 M** • Homologation : **3446/216/89**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

- Temps / Weather : **CIEL CLAIR / CLEAR SKY** • Neige / Snow : **DURE / HARD** • Départ / Temp. Start : **-15.0 C** • Arrivée /Temp. Finish : **-17.0 C**

JURY : ■ **KAEGI, T. (SUI)** ■ **FREHSNER, K. (FIS)** ■ **GUSTAFSSON, S.O. (SWE)**

■ **DEISS, H. (FRA)** ■ **BONNEVIE, P. (FRA)** ■ **ALBL, U. (AUT)** ■ **SCHOENHAAR, H. (USA)**

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	TOMBA, Alberto	ITA	2:06.98	43	FORSYTH, Gavin	GBR	2:24.23
2	GIRARDELLI, Marc	LUX	2:07.30	44	VALDIMARSSON, Oernolfur	ISL	2:25.02
3	AAMODT, Kjetil Andre	NOR	2:07.82	45	GELBJERG, Niels	DAN	2:26.49
4	ACCOLA, Paul	SUI	2:08.02	46	SZAFRANSKI, Marcin	POL	2:27.40
5	FURUETH, Ole Christian	NOR	2:08.16	47	NEIMAN, Agustin	ARG	2:28.31
6	MADER, Guenther	AUT	2:08.80	48	FOCSENEANU, Emilian	ROM	2:29.00
7	SALZGEBER, Rainer	AUT	2:08.83	49	RACLOZ, Alexis	CHI	2:29.27
8	NYBERG, Fredrik	SWE	2:09.00	50	TORNAY, Balazs	HUN	2:29.71
9	STROLZ, Hubert	AUT	2:09.45	51	ROTELLA, Mauricio	CHI	2:30.44
9	POLIG, Josef	ITA	2:09.45	52	MALCZEWSKI, Jakub	POL	2:30.67
11	PIEREN, Hans	SUI	2:09.57	53	FOICIUC, Aurel	ROM	2:30.82
12	MAYER, Christian	AUT	2:10.06	54	BEGUE, Gaston	ARG	2:31.16
13	EXARTIER, Stephane	FRA	2:10.67	55	MARGOZZINI, Diego	CHI	2:33.32
13	VON GRUENIGEN, Michael	SUI	2:10.67	56	KRISTALY, Peter	HUN	2:34.38
15	MARXER, Guenther	LIE	2:11.15	57	MAJDALANI, Elias	LIB	2:35.77
16	GRILC, Gregor	SLO	2:11.50	58	PERUSINA, Zoran	YUG	2:36.02
17	BERGAMELLI, Sergio	ITA	2:11.75	59	GASPERONI, Jason	SMR	2:38.35
18	PICCARD, Franck	FRA	2:11.93	60	USTUNDAG, Tarnar	TUR	2:38.95
19	FEUTRIER, Alain	FRA	2:12.00	61	PHOTIADES, Alexis	CYP	2:39.99
20	PARISIEN, Rob	USA	2:12.03	62	CAMPBELL, John	ISV	2:40.03
21	KIMURA, Kiminobu	JPN	2:12.10	63	FRASER, Keith	SWZ	2:41.76
22	KOSIR, Jure	SLO	2:12.23	64	SCHULER, Sergio	BRA	2:42.61
23	KUNC, Mitja	SLO	2:12.88	65	MIER-Y-TERAN, Carlos	MEX	2:44.73
24	MIKLAVC, Andrej	SLO	2:12.95	66	GUEYE, Lamine	SEN	2:44.98
25	PUCKETT, Paul Casey	USA	2:13.25	67	KIM CHOL, Ryong	PRK	2:45.26
26	VOGT, Achim	LIE	2:14.70	67	DEMIR, Ahmet	TUR	2:45.26
27	TOMAS HERNANDEZ, Vicente	ESP	2:15.55	69	VASSILI, Andreas	CYP	2:46.26
28	WI RUTENE, Simon	NZL	2:15.61	70	CAN, Cevdet	TUR	2:46.40
29	ISHIOKA, Takuya	JPN	2:15.92	71	TERUEL, Michael D.	PHI	2:46.84
30	DITSHEV, Peter	BUL	2:16.38	72	AMPUDIA, Eduardo	MEX	2:47.60
31	UBEIRA RUBIO, Javier F.	ESP	2:17.06	73	APOVIAN, Marcelo	BRA	2:48.04
32	CAMPO GALINDO, Ricardo	ESP	2:17.77	74	GOMIS, Alphonse	SEN	2:48.08
33	POPOV, Lubomir	BUL	2:18.01	75	BIRINCI, Yakub Kadri	TUR	2:48.12
34	BIRES, Marian	TCH	2:18.11	76	ARISTODIMOU, Socrates	CYP	2:48.16
35	CROSSAN, Rob	CAN	2:18.57	77	AVILA PAZ, Guillermo	BOL	2:50.77
36	ESCODA, Gerard	AND	2:18.69	78	AIT SI BRAHIM, Brahim	MAR	2:54.22
37	JURKO, Peter	TCH	2:19.15	79	SANCHEZ, German	MEX	2:56.71
38	OROBITG, Nahum	AND	2:19.30	80	GUERRI, Kamel	ALG	3:03.77
39	RAINE, Willy	CAN	2:20.06	81	CHEN, Tong-Jong	TPE	3:05.99
40	GAYLORD, William B	GBR	2:20.66	82	CHAND, Nanak	IND	3:09.03
41	DIMITRATCHKOV, Borislav	BUL	2:21.65	83	STAHLIE, R. Daniel	BOL	3:12.36
42	KOSZALI, Pierre	HUN	2:23.36	84	NAIT LHO, Jaafar	MAR	3:17.32

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
85	GUERRI, Mourad	ALG	3:20.33
86	BOUCHAAL, Nouredine	MAR	3:22.30
87	ARAMAYO, Carlos	BOL	3:24.29
88	ABOUNAOUN, Dany	LIB	3:24.39
89	BEJARANO, Jose	BOL	3:27.35
90	MUNOZ AIA, Julian	CRC	3:46.51
91	PREINFALK LAVAGNI, Alejand	CRC	4:49.06

Absent au départ (1ère manche) / Did not start (1st run)

PAPPOS, Stergios	GRE
TANG, Wei-Tsu	TPE

Abandon (1ère manche) / Did not finish (1st run)

KJUS, Lasse	NOR
HOLZER, Patrick	ITA
MARKSTEN, Didrik	NOR
WASMEIER, Markus	GER
PUCKETT, Christopher	USA
BUECHEL, Marco	LIE
VOGT, Daniel	LIE
BJOERNSSON, Kristinn	ISL
PAVLEK, Vedran	CRO
VAN DITMAR, Federico	ARG
KAPRARAS, Ioannis	GRE
ERCOLANI, Nicola	SMR
BALLESTEROS, Jorge Eduardo	MEX
HORO, Rejmon	YUG
BE CIRBEGOVIC, Enis	YUG
CHERNACOV SELVIN, Martin	CRC

Disqualifié (1ère manche) / Disqualified (1st run)

LATINOVIC, Igor	YUG
MAHTA, El Hassan	MAR
KAYROUZ, Raymond	LIB

Absent au départ (2ème manche) / Did not start (2nd run)

BITTNER, Armin	GER
ESPIASSE, Carlos	ARG
IGEL, Fabio	BRA

Abandon (2ème manche) / Did not finish (2nd run)

LOCHER, Steve	SUI
WALLNER, Johan	SWE
GROSJEAN, Matthew	USA
PUJOL PLANELLA, Jorge	ESP
TOMII, Tsuyoshi	JPN
BONIS, Attila	HUN
ROSSELL, Ramon	AND
LANGMUIR, Sean	GBR
GOMEZ, Victor	AND
CHOI YONG, Hee	KOR
LEFOUSIS, Thomas	GRE
EGGER, Hans	BRA
CHUNI, Lal	IND
ONG, Ching-Ming	TPE
CHERNACOV SELVIN, Gabriel	CRC

Nom Name	Nationalité Nationality
-------------	----------------------------

Disqualifié (2ème manche) / Disqualified (2nd run)

ROTH, Peter	GER
HUR SUNG, Wook	KOR
KHALIL, Jean	LIB

SLALOM



SLALOM

LES MENUIRES
22-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

- Traceur 1ère manche / Course Setter 1st run : **S.DALMASSO (FRA)** • 2ème manche / 2nd run : **G.THOENI (ITA)** • Nbre de portes / No Gates : **65/63** • Heure de départ / Start Time : **10:00/14:00**
- Piste / Course : **STADE DE SLALOM** • Départ / Start : **2070 M** • Arrivée / Finish : **1850 M**
- Dénivellation / Vertical : **220 M** • Homologation : **3186/176/88**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

- Temps / Weather : **CIEL CLAIR / CLEAR SKY** • Neige / Snow : **DURE / HARD** • Départ / Temp. Start : **-4.0 C** • Arrivée / Temp. Finish : **-3.8 C**

JURY : ■ **KAEGI, T. (SUI)** ■ **GUSTAFSSON, S.O. (FIS)** ■ **SCHOENHAAR, H. (USA)**■ **BONDIER, G. (FRA)** ■ **BUET, A. (FRA)** ■ **DELLAGO, E. (ITA)** ■ **ALBL, U. (AUT)**

Position	Nom	Nationalité	Temps
Position	Name	Nationality	Time
1	JAGGE, Finn Chr.	NOR	1:44.39
2	TOMBA, Alberto	ITA	1:44.67
3	TRITSCHER, Michael	AUT	1:44.85
4	STAUB, Patrick	SUI	1:45.44
5	FOGDOE, Tomas	SWE	1:45.48
6	ACCOLA, Paul	SUI	1:45.62
7	VON GRUENIGEN, Michael	SUI	1:46.42
8	NILSSON, Jonas	SWE	1:46.57
9	STANGASSINGER, Thomas	AUT	1:46.65
10	GROSJEAN, Matthew	USA	1:46.94
11	GEROSA, Carlo	ITA	1:47.10
12	SIMOND, Francois	FRA	1:47.49
13	STROLZ, Hubert	AUT	1:47.79
14	ERICSON, Mats	SWE	1:48.01
15	GSTREIN, Bernhard	AUT	1:48.26
16	ROTH, Peter	GER	1:48.75
17	MIKLAVC, Andrej	SLO	1:49.47
18	OKABE, Tetsuya	JPN	1:49.48
19	KOSIR, Jure	SLO	1:49.49
20	CROSSAN, Rob	CAN	1:49.86
21	LADSTAETTER, Konrad Kurt	ITA	1:49.87
22	GRILC, Gregor	SLO	1:49.95
23	WIECHE, Kyle	USA	1:51.12
24	BERGANT, Klemen	SLO	1:52.52
25	JURKO, Peter	TCH	1:52.80
26	DITSHEV, Peter	BUL	1:52.91
27	FERNANDEZ MARTINEZ, Abraha	ESP	1:52.97
28	PUJOL PLANELLA, Jorge	ESP	1:53.01
29	RAINE, Willy	CAN	1:53.32
30	EXARTIER, Stephane	FRA	1:53.90
31	CAMPO GALINDO, Ricardo	ESP	1:54.52
32	ESCODA, Gerard	AND	1:54.71
33	DIMITRATCHKOV, Borislav	BUL	1:55.15
34	LANGMUIR, Sean	GBR	1:55.73
35	VALDIMARSSON, Oemolfur	ISL	1:56.48
36	PAVLEK, Vedran	CRO	1:57.28
37	BONIS, Attila	HUN	1:59.02
38	TORNAY, Balazs	HUN	2:00.52
39	VAN DITMAR, Federico	ARG	2:01.49
40	CHOI YONG, Hee	KOR	2:03.05
41	FOICIUC, Aurel	ROM	2:04.34
42	PERUSINA, Zoran	YUG	2:04.54

Position	Nom	Nationalité	Temps
Position	Name	Nationality	Time
43	KRISTALY, Peter	HUN	2:08.06
44	PHOTIADES, Alexis	CYP	2:14.76
45	USTUNDAG, Tamer	TUR	2:17.78
46	ILIC, Sladjan	YUG	2:20.07
47	ARISTODIMOU, Socrates	CYP	2:23.89
48	EGGER, Hans	BRA	2:24.51
49	TERUEL, Michael D.	PHI	2:27.49
50	AVILA PAZ, Guillermo	BOL	2:28.25
51	CAN, Cevdet	TUR	2:28.45
52	AIT SI BRAHIM, Brahim	MAR	2:30.00
53	KHALIL, Jean	LIB	2:33.13
54	ELIZONDO, Juan-Carlos	MEX	2:41.79
55	VASSILI, Andreas	CYP	2:46.67
56	STAHLIE, R. Daniel	BOL	2:48.42
57	ARAMAYO, Manuel	BOL	2:52.56
58	CHAND, Nanak	IND	2:53.91
59	BEJARANO, Jose	BOL	2:54.68
60	MAHTA, El Hassan	MAR	2:57.46
61	CHUNI, Lal	IND	3:03.05
62	ABOUNAOUN, Dany	LIB	3:03.76
63	DETLOF, Robert Scott	BRA	3:18.58
64	MUNOZ AIA, Julian	CRC	3:44.11
65	PREINFALK LAVAGNI, Alejand	CRC	4:29.13

Absent au départ (1ère manche) / Did not start (1st run)

MAJDALANI, Elias	LIB
PAPPOS, Stergios	GRE
BIRINCI, Yakub Kadri	TUR
PAPACHARALAMBOUS, Haris	CYP

Abandon (1ère manche) / Did not finish (1st run)

BIANCHI, Patrice	FRA
LOCHER, Steve	SUI
LEVINS, Joe	USA
MARKSTEN, Didrik	NOR
KIMURA, Kiminobu	JPN
ISHIOKA, Takuya	JPN
PUCKETT, Paul Casey	USA
POPOV, Lubomir	BUL
GARCIA MARTINEZ, Ovidio M.	ESP
WI RUTENE, Simon	NZL
BJOERNSSON, Kristinn	ISL

Nom Name	Nationalité Nationality
OROBITG, Nahum	AND
EDWARDS, Stephen	GBR
BLAGDEN, Christopher	GBR
SZAFRANSKI, Marcin	POL
ROSSELL, Ramon	AND
GELBJERG, Niels	DAN
FOCSENEANU, Emilian	ROM
BEGUE, Gaston	ARG
LEFOUSIS, Thomas	GRE
ERCOLANI, Nicola	SMR
CAMPBELL, John	ISV
KAPRARAS, Ioannis	GRE
FRASER, Keith	SWZ
GASPERONI, Jason	SMR
HORO, Rejmon	YUG
DEMIR, Ahmet	TUR
SCHULER, Sergio	BRA
SANCHEZ, German	MEX
APOVIAN, Marcelo	BRA
CHEN, Tong-Jong	TPE
KAYROUZ, Raymond	LIB
BE CIRBEGOVIC, Enis	YUG
GUERRI, Mourad	ALG
IZDAG, Brahim	MAR
LATEF, Allaoua	ALG
GOMIS, Alphonse	SEN

Disqualifié (1ère manche) / Disqualified (1st run)

GIRARDELLI, Marc	LUX
-------------------------	-----

Abandon (2ème manche) / Did not finish (2nd run)

BITTNER, Armin	GER
FURUSETH, Ole Christian	NOR
WALLNER, Johan	SWE
AAMODT, Kjetil Andre	NOR
KING, Brad	CAN
FEUTRIER, Alain	FRA
GAYLORD, William B	GBR
BIRES, Marian	TCH
HUR SUNG, Wook	KOR
KOSZALI, Pierre	HUN
MALCZEWSKI, Jakub	POL
MIER-Y-TERAN, Carlos	MEX
BALLESTEROS, Jorge Eduardo	MEX
GUEYE, Lamine	SEN
DIDDOU, Hicham	MAR

Disqualifié (2ème manche) / Disqualified (2nd run)

DE CRIGNIS, Fabio	ITA
--------------------------	-----

DESCENTE COMBINÉ



COMBINED DOWNHILL

MERIBEL
12-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Traceur / Course Setter : **B.RUSSI (SUI)** • Nbre de portes / No Gates : **30** • Piste / Course : **ROC DE FER** • Départ / Start : **2080 M** • Arrivée / Finish : **1432 M** • Dénivellation / Vertical : **648 M**
• Longueur / Length : **2200 M**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure de départ / Start Time : **12:15** • Temps / Weather : **BEAU / FINE** • Neige / Snow : **DURE / HARD** • Départ / Temp. Start : **5.0C** • Arrivée / Temp. Finish : **10.0 C**

JURY : ■ GAJA DES AMBROIS, L. (ITA) ■ HOCH, K. (AUT) ■ HUJARA, G. (GER)
■ SULPICE, R. (FRA) ■ JOURDAN, F. (FRA) ■ GARDNER, J. (CAN) ■ STEUDLER, CH. (SUI)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	KRONBERGER, Petra	AUT	1:25.84
2	SCHMIDINGER, Krista	USA	1:26.36
3	SEIZINGER, Katja	GER	1:26.42
4	LEE-GARTNER, Kerrin	CAN	1:26.49
5	GLADISHIVA, Svetlana	EUN	1:26.88
6	ZELLER, Heidi	SUI	1:26.90
7	BOURNISSEN, Chantal	SUI	1:26.92
8	LOEDEMEL, Astrid	NOR	1:26.95
9	MASNADA, Florence	FRA	1:27.08
10	KAWABATA, Emi	JPN	1:27.13
11	WACHTER, Anita	AUT	1:27.25
12	GERG, Michaela	GER	1:27.26
13	MCKENDRY, Michelle	CAN	1:27.32
14	VOGT, Miriam	GER	1:27.35
15	LEBEDEVA, Tatiana	EUN	1:27.79
16	MEDZIHRAĐSKA, Lucia	TCH	1:27.89
17	HAEUSL, Regina	GER	1:27.95
18	CAVAGNOUD, Regine	FRA	1:28.16
19	FJELDAVLI, Merete	NOR	1:28.26
20	MAIER, Ulrike	AUT	1:28.51
21	BERGE, Anne	NOR	1:28.67
22	MILANOVA, Ludmila	TCH	1:28.68
23	HEEB, Birgit	LIE	1:28.90
24	BOKAL, Natasa	SLO	1:29.02
25	GALLIZIO, Morena	ITA	1:29.84
26	FILLIOL, Beatrice	FRA	1:30.03
26	NOVIKOVA, Svetlana	EUN	1:30.03
28	YAMAMOTO, Sachiko	JPN	1:30.70
29	STEGGALL, Zali	AUS	1:31.30
30	STEVERLYNCK, Astrid	ARG	1:31.71
31	FERA, Mihaela	ROM	1:31.74
32	DE POURTALES, Claire	GBR	1:32.52
33	CARRICK-ANDERSON, Emma	GBR	1:32.79
34	EIRAS, Carolina	ARG	1:34.00
35	SCOTT, Valerie	GBR	1:34.57
36	VIDOVIC, Marina	YUG	1:35.82

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
Absente au départ / Did not start			
	PRATT, Debra	GBR	
	GINTHER, Sabine	AUT	
Abandon / Did not finish			
	KRONE, Kristin	USA	
	BORAS, Arijana	YUG	
	ZELENSKAJA, Warwara	EUN	
Disqualifiée / Disqualified			
	ZURBRIGGEN, Heidi	SUI	

SLALOM COMBINÉ



COMBINED SLALOM

 MERIBEL
13-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

- Traceur 1ère manche / Course Setter 1st run : **F.VALLANT (USA)** • 2ème manche / 2nd run : **G.BRENIER (FRA)** • Nbre de portes / No Gates : **43/43** • Heure de départ / Start Time : **10:00/14:00**
- Piste / Course : **STADE DU CORBEY** • Départ / Start : **1572 M** • Arrivée / Finish : **1432 M**
- Dénivellation / Vertical : **140 M** • Longueur / Length : **350 M**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

- Temps / Weather : **NEIGEUX / SNOWY** • Neige / Snow : **HUMIDE / WET** • Départ / Temp. Start : **1.5C** • Arrivée / Temp. Finish : **2.0C**

JURY : ■ GAJA DES AMBROIS, L. (ITA) ■ KRECEK, H. (GER) ■ STEUDLER, CH. (SUI)
■ BORNAT, P. (FRA) ■ FAYOLLE, P. (FRA) ■ FRITZ, E. (AUT) ■ GARDNER, J. (CAN)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	BERGE, Anne	NOR	1:09.29	Abandon (2ème manche) / Did not finish (2nd run)			
2	WACHTER, Anita	AUT	1:09.51		STEVERLYNCK, Astrid	ARG	
3	KRONBERGER, Petra	AUT	1:09.60		FERA, Mihaela	ROM	
4	BOKAL, Natasa	SLO	1:09.65		SCOTT, Valerie	GBR	
5	MASNADA, Florence	FRA	1:10.01		FILLIOL, Beatrice	FRA	
6	BOURNISSEN, Chantal	SUI	1:10.69		MAIER, Ulrike	AUT	
7	MCKENDRY, Michelle	CAN	1:11.79		SEIZINGER, Katja	GER	
8	CARRICK-ANDERSON, Emma	GBR	1:11.84		YAMAMOTO, Sachiko	JPN	
9	MEDZIHRADSKA, Lucia	TCH	1:11.95	Disqualifiée (2ème manche) / Disqualified (2nd run)			
10	CAVAGNOUD, Regine	FRA	1:11.99		FJELDAVLI, Merete	NOR	
11	VOGT, Miriam	GER	1:12.90				
12	MILANOVA, Ludmila	TCH	1:14.26				
13	GALLIZIO, Morena	ITA	1:14.56				
14	SCHMIDINGER, Krista	USA	1:14.77				
15	GLADISHIVA, Svetlana	EUN	1:15.16				
16	KAWABATA, Emi	JPN	1:15.37				
17	ZELLER, Heidi	SUI	1:16.08				
18	NOVIKOVA, Svetlana	EUN	1:17.83				
19	EIRAS, Carolina	ARG	1:19.41				
20	LEBEDEVA, Tatiana	EUN	1:19.87				
21	HEEB, Birgit	LIE	1:24.62				
22	LOEDEMEL, Astrid	NOR	1:33.25				
Abandon (1ère manche) / Did not finish (1st run)							
	DE POURTALES, Claire	GBR					
	STEGGALL, Zali	AUS					
	VIDOVIC, Marina	YUG					
Disqualifiée (1ère manche) / Disqualified (1st run)							
	GERG, Michaela	GER					
	HAEUSL, Regina	GER					
	LEE-GARTNER, Kerrin	CAN					

E P R E U V E C O M B I N É



C O M B I N E D C O M P E T I T I O N

M E R I B E L
13-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Points DF8	Points SF8	Total Time
1	KRONBERGER, Petra	AUT	0.00	2.55	2.55
2	WACHTER, Anita	AUT	17.58	1.81	19.39
3	MASNADA, Florence	FRA	15.46	5.92	21.38
4	BOURNISSEN, Chantal	SUI	13.46	11.52	24.98
5	BERGE, Anne	NOR	35.28	0.00	35.28
6	MCKENDRY, Michelle	CAN	18.45	20.57	39.02
7	BOKAL, Natasa	SLO	39.64	2.96	42.60
8	MEDZIHRADSKA, Lucia	TCH	25.55	21.88	47.43
9	VOGT, Miriam	GER	18.82	29.70	48.52
10	CAVAGNOUD, Regine	FRA	28.92	22.21	51.13
11	SCHMIDINGER, Krista	USA	6.48	45.08	51.56
12	GLADISHIVA, Svetlana	EUN	12.96	48.29	61.25
13	KAWABATA, Emi	JPN	16.08	50.02	66.10
14	ZELLER, Heidi	SUI	13.21	55.86	69.07
15	MILANOVA, Ludmila	TCH	35.40	40.88	76.28
16	GALLIZIO, Morena	ITA	49.86	43.35	93.21
17	CARRICK-ANDERSON, Emma	GBR	86.63	20.98	107.61
18	LEBEDEVA, Tatiana	EUN	24.31	87.03	111.34
19	NOVIKOVA, Svetlana	EUN	52.23	70.25	122.48
20	HEEB, Birgit	LIE	38.14	126.11	164.25
21	EIRAS, Carolina	ARG	101.71	83.25	184.96
22	LOEDEMEL, Astrid	NOR	13.84	197.10	210.94

DESCENTE



DOWNHILL

MERIBEL
15-02-92**CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :**

• Traceur / Course Setter : **B.RUSSI (SUI)** • Nbre de portes / No Gates : **40** • Piste / Course : **ROC DE FER** • Départ / Start : **2260 M** • Arrivée / Finish : **1432 M** • Dénivellation / Vertical : **828 M**
 • Longueur / Length : **2770 M**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure de départ / Start Time : **11:15** • Temps / Weather : **COUVERT / OVERCAST** • Neige / Snow : **FRAICHE / FRESH** • Départ / Temp. Start : **-2.0C** • Arrivée / Temp. Finish : **3.0C**

JURY : ■ GAJA DES AMBROIS, L. (ITA) ■ HOCH, K. (AUT) ■ HUJARA, G. (GER)

■ SULPICE, R. (FRA) ■ JOURDAN, F. (FRA) ■ GARDNER, J. (CAN) ■ STEUDLER, CH. (SUI)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	LEE-GARTNER, Kerrin	CAN	1:52.55
2	LINDH, Hilary	USA	1:52.61
3	WALLINGER, Veronika	AUT	1:52.64
4	SEIZINGER, Katja	GER	1:52.67
5	KRONBERGER, Petra	AUT	1:52.73
6	GUTENSOHN, Katrin	GER	1:53.71
7	SADLEDER, Barbara	AUT	1:53.81
8	GLADISHIVA, Svetlana	EUN	1:53.85
9	VOGT, Miriam	GER	1:53.89
10	ZURBRIGGEN, Heidi	SUI	1:54.04
11	KAWABATA, Emi	JPN	1:54.52
12	SCHMIDINGER, Krista	USA	1:54.59
13	ZELLER, Heidi	SUI	1:54.73
13	MERLE, Carole	FRA	1:54.73
15	LOEDEMEL, Astrid	NOR	1:54.76
16	MEDZIHRADSKA, Lucia	TCH	1:54.78
17	CAVAGNOUD, Regine	FRA	1:54.94
18	GERG, Michaela	GER	1:54.99
19	LEBEDEVA, Tatiana	EUN	1:55.15
20	MCKENDRY, Michelle	CAN	1:55.61
21	SPECHA, Marlis	SUI	1:55.83
22	CHEDAL, Cathy	FRA	1:55.91
23	GATEL, Marie-Pierre	FRA	1:56.25
24	MILANOVA, Ludmila	TCH	1:57.85
25	THYS, Edith	USA	1:58.13
26	YAMAMOTO, Sachiko	JPN	1:58.52
27	NOVIKOVA, Svetlana	EUN	1:59.18
28	FERA, Mihaela	ROM	2:01.27
29	EIRAS, Carolina	ARG	2:02.81

Absente au départ / Did not start

ZELENSKAJA, Warwara EUN

Abandon / Did not finish

BOURNISSEN, Chantal SUI

SUPER G



SUPER G

MERIBEL
18-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Traceur / Course Setter : **E.HAGER (USA)** • Nbre de portes / No Gates : **45** • Heure de départ / Start Time : **12:15** • Piste / Course : **PISTE DU CORBEY** • Départ / Start : **1930 M** • Arrivée / Finish : **1432 M** • Dénivellation / Vertical : **498 M** • Longueur / Length : **1510 M**

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Temps / Weather : **ENSOLEILLE / SUNNY** • Neige / Snow : **DURE / HARD** • Départ / Temp. Start : **-7.0C** • Arrivée / Temp. Finish : **-5.0 C**

JURY : ■ GAJA DES AMBROIS, L. (ITA) ■ HOCH, K. (AUT) ■ HUJARA, G. (GER)

■ FAYOLLE, P. (FRA) ■ HUDRY, G. (FRA) ■ STEUDLER, CH. (SUI) ■ GARDNER, J. (CAN)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	COMPAGNONI, Deborah	ITA	1:21.22	44	GOENCZI, Vera	HUN	1:37.90
2	MERLE, Carole	FRA	1:22.63	45	LIU, Yali	CHN	1:43.50
3	SEIZINGER, Katja	GER	1:23.19	46	SCHULER, Evelyn	BRA	1:48.74
4	KRONBERGER, Petra	AUT	1:23.20	47	LI, Xueqin	CHN	1:48.86
5	MAIER, Ulrike	AUT	1:23.35	48	BOUKAMOUM, Nacera	ALG	1:56.07
6	LEE-GARTNER, Kerrin	CAN	1:23.76	Absente au départ / Did not start			
7	GERG, Michaela	GER	1:23.77	PHOTIADES, Carolina CYP			
8	TWARDOKENS, Eva	USA	1:24.19	Abandon / Did not finish			
9	WACHTER, Anita	AUT	1:24.20	ROFFE, Diann USA			
10	HAAS, Zoe	SUI	1:24.31	FJELDAVLI, Merete NOR			
11	ZELLER, Heidi	SUI	1:24.51	BOURNISSEN, Chantal SUI			
12	WIBERG, Pernilla	SWE	1:24.58	ZURBRIGGEN, Heidi SUI			
13	PEREZ, Bibiana	ITA	1:24.69	LOEDEMEL, Astrid NOR			
14	MOESENLECHNER, Regine	GER	1:24.85	PRETNAR, Spela SLO			
15	SADLEDER, Barbara	AUT	1:24.91	BRLEC, Barbara SLO			
16	MERLIN, Barbara	ITA	1:25.13	PRATT, Debra GBR			
17	LINDH, Hilary	USA	1:25.37	Disqualifiée / Disqualified			
18	VOGT, Miriam	GER	1:25.40	PARISIEN, Julie M.J. USA			
19	MASNADA, Florence	FRA	1:25.42	HROVAT, Urska SLO			
20	MCKENDRY, Michelle	CAN	1:25.43	SLAOUI, Nawal MAR			
21	BERGE, Anne	NOR	1:25.65				
22	CHEDAL, Cathy	FRA	1:25.66				
23	GALLIZIO, Morena	ITA	1:26.19				
24	ZELÈNSKAJA, Warwara	EUN	1:26.39				
25	GLADISHIVA, Svetlana	EUN	1:26.51				
26	CAVAGNOUD, Regine	FRA	1:26.69				
27	MEDZIHRADSKA, Lucia	TCH	1:26.76				
28	LEBEDEVA, Tatiana	EUN	1:26.92				
29	IBARRA, Astellara	ESP	1:26.96				
30	HEEB, Birgit	LIE	1:27.22				
31	KAWABATA, Emi	JPN	1:27.31				
32	BOKAL, Natasa	SLO	1:27.42				
33	YAMAMOTO, Sachiko	JPN	1:27.54				
34	MILANOVA, Ludmila	TCH	1:27.61				
35	BOSCH CASTELL, Emma	ESP	1:28.45				
36	SCOTT, Valerie	GBR	1:29.74				
37	GRAU, Vicky	AND	1:30.07				
38	FERA, Mihaela	ROM	1:31.78				
39	EIRAS, Carolina	ARG	1:32.33				
40	STEVERLYNCK, Astrid	ARG	1:33.48				
41	VIDOVIC, Marina	YUG	1:34.35				
42	LEFOUSSI, Thomai	GRE	1:37.61				
43	BONIS, Annamaria	HUN	1:37.68				

SLALOM GÉANT



GIANT SLALOM

MERIBEL
19-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Traceur 1ère manche / Course Setter 1st run : **G.TRINKL (AUT)** • 2ème manche / 2nd run : **J.SWANBERG (SWE)** • Nbre de portes / No Gates : **48/50** • Heure de départ / Start Time : **10:00/14:00** • Piste / Course : **PISTE DU CORBEY** • Départ / Start : **1830 M** • Arrivée / Finish : **1432 M** • Dénivellation / Vertical : **398 M** • Longueur / Length : **1320 M** • Homologation : **3442/212/89**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Temps / Weather : **ENSOLEILLE / SUNNY** • Neige / Snow : **DURE / HARD** • Départ / Temp. Start : **-4.0 C** • Arrivée / Temp. Finish : **-3.0 C**

JURY : ■ GAJA DES AMBROIS, L. (ITA) ■ HUJARA, G. (GER) ■ STEUDLER, CH. (SUI)
■ HUDRY, G. (FRA) ■ FAYOLLE, P. (FRA) ■ FRITZ, E. (AUT) ■ GARDNER, J. (CAN)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	WIBERG, Pernilla	SWE	2:12.74
2	ROFFE, Diann	USA	2:13.71
2	WACHTER, Anita	AUT	2:13.71
4	MAIER, Ulrike	AUT	2:13.77
5	PARISIEN, Julie M.J.	USA	2:14.10
6	MERLE, Carole	FRA	2:14.24
7	TWARDOKENS, Eva	USA	2:14.47
8	SEIZINGER, Katja	GER	2:14.96
9	EDER, Sylvia	AUT	2:15.05
10	ANDERSSON, Kristina	SWE	2:15.23
11	MEIER, Christina	GER	2:15.33
12	FERNANDEZ OCHOA, Blanca	ESP	2:15.41
13	BOKAL, Natasa	SLO	2:15.64
14	HAECHER GARELL, Traudl	GER	2:16.13
15	FJELDAVLI, Merete	NOR	2:17.23
16	MERLIN, Barbara	ITA	2:17.32
17	REY BELLET, Corinne	SUI	2:17.59
18	HAAS, Zoe	SUI	2:17.89
19	LEFRANC, Sophie	FRA	2:18.67
20	MEDZIHRADSKA, Lucia	TCH	2:19.27
21	BERGE, Anne	NOR	2:19.51
22	CARRICK-ANDERSON, Emma	GBR	2:21.76
23	STEGGALL, Zali	AUS	2:22.20
24	BOSCH CASTELL, Emma	ESP	2:22.82
24	IBARRA ASTELLARA, Ainhoa	ESP	2:22.82
26	RINCON LOPEZ, Silvia	ESP	2:23.20
27	EIRAS, Carolina	ARG	2:25.91
28	FERA, Mihaela	ROM	2:28.58
29	ZAGATA, Ewa	POL	2:29.42
30	HALLDORDDOTTIR, Asta	ISL	2:30.03
31	KONGSHOLM, Tine	DEN	2:31.00
32	STEVERLYNCK, Astrid	ARG	2:31.16
33	VIDOVIC, Marina	YUG	2:33.18
34	BONIS, Annamaria	HUN	2:37.00
35	LI, Xueqin	CHN	2:45.79
36	CORTINA, Chus	MEX	2:47.04
37	JOHNSON, Seba	ISV	2:50.67
38	LIU, Yali	CHN	2:51.12
39	PHOTIADES, Carolina	CYP	2:57.14
40	SCHULER, Evelyn	BRA	2:58.32
41	TEUSCHER, Sammantha	MEX	3:02.68
42	BOUKAMOUM, Nacera	ALG	3:04.46

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
43	SEBTI, Ghalia	MAR	3:07.66
44	AMPUDIA, Veronica	MEX	3:15.25
Absente au départ (1ère manche) / Did not start (1st run)			
	SCOTT, Valerie	GBR	
	NOREMA, Minna	FIN	
Abandon (1ère manche) / Did not finish (1st run)			
	KRONBERGER, Petra	AUT	
	SCHNEIDER, Vreni	SUI	
	COMPAGNONI, Deborah	ITA	
	PEREZ, Bibiana	ITA	
	LOEDEMEL, Astrid	NOR	
	HEEB, Birgit	LIE	
	MILANOVA, Ludmila	TCH	
	GRAU, Vicky	AND	
	PRATT, Debra	GBR	
	LEFOUSSI, Thomai	GRE	
	CHOE, Mi Ok	PRK	
	SLAOUI, Nawal	MAR	
Disqualifiée (1ère manche) / Disqualified (1st run)			
	ZURBRIGGEN, Heidi	SUI	
	CHEDAL, Cathy	FRA	
	PRETNAR, Spela	SLO	
Abandon (2ème manche) / Did not finish (2nd run)			
	PUSNIK, Katjusa	SLO	
	GERG, Michaela	GER	
	MAGONI, Lara	ITA	
	BRLEC, Barbara	SLO	
	NOWEN, Ylva	SWE	
	GUIGNARD, Christelle	FRA	
	THYS, Edith	USA	
	GOENCZI, Vera	HUN	
Disqualifiée (2ème manche) / Disqualified (2nd run)			
	KAWABATA, Emi	JPN	
	DUNIMAGLOSKA, Vesna	YUG	

SLALOM



SLALOM

 MERIBEL
20-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

- Traceur 1ère manche / Course Setter 1st run : **P.H.FRANCEY (SUI)** • 2ème manche / 2nd run : **H.GAMPER (ITA)** • Nbre de portes / No Gates : **58/56** • Piste / Course : **PISTE DU CORBEY**
- Départ / Start : **1622 M** • Arrivée / Finish : **1432 M** • Dénivellation / Vertical : **190 M**
- Longueur / Length : **480 M** • Homologation : **2526/46/86**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

- Heure de départ / Start Time : **10:00/14:00** • Temps / Weather : **ENSOLEILLE / SUNNY**
- Neige / Snow : **DURE / HARD** • Départ / Temp. Start : **-4.0 C** • Arrivée / Temp. Finish : **-3.0 C**

JURY : ■ GAJA DES AMBROIS, L. (ITA) ■ KRECEK, H. (GER) ■ STEUDLER, CH. (SUI)

■ JOURDAN, F. (FRA) ■ BORNAT, P. (FRA) ■ FRITZ, E. (AUT) ■ GARDNER, J. (CAN)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	KRONBERGER, Petra	AUT	1:32.68	Absente au départ (1ère manche) / Did not start (1st run)			
2	COBERGER, Annelise	NZL	1:33.10		NOREMA, Minna	FIN	
3	FERNANDEZ OCHOA, Blanca	ESP	1:33.35		KAWABATA, Emi	JPN	
4	PARISIEN, Julie M.J.	USA	1:33.40	Abandon (1ère manche) / Did not finish (1st run)			
5	BUDER, Karin	AUT	1:33.68		SAREC, Veronika	SLO	
6	CHAUVET, Patricia	FRA	1:33.72		MASNADA, Florence	FRA	
7	SCHNEIDER, Vreni	SUI	1:33.96		WIBERG, Pernilla	SWE	
8	BERGE, Anne	NOR	1:34.22		TWARDOKENS, Eva	USA	
9	NEUENSCHWANDER, Katrin	SUI	1:34.28		PEREZ, Bibiana	ITA	
10	HROVAT, Urska	SLO	1:34.50		PLANK, Astrid	ITA	
11	ANDERSSON, Kristina	SWE	1:34.95		FILLIOL, Beatrice	FRA	
12	MAGONI, Lara	ITA	1:35.00		YAMAMOTO, Sachiko	JPN	
13	VON GRUNIGEN, Christine	SUI	1:35.73		STEGGALL, Zali	AUS	
14	GUIGNARD, Christelle	FRA	1:36.31		GRAU, Vicky	AND	
15	ERTL, Martina	GER	1:36.41		ZAGATA, Ewa	POL	
16	MEDZIHRADSKA, Lucia	TCH	1:36.45		EIRAS, Carolina	ARG	
16	PUSNIK, Katjusa	SLO	1:36.45		BONIS, Annamaria	HUN	
18	PELLETIER, Monique	USA	1:36.63		SEBTI, Ghalia	MAR	
19	CARRICK-ANDERSON, Emma	GBR	1:37.58	Abandon (2ème manche) / Did not finish (2nd run)			
20	VOELKER, Heidi	USA	1:37.69		BOKAL, Natasa	SLO	
21	NOWEN, Ylva	SWE	1:37.84		MAIERHOFER, Monika	AUT	
22	FJELDAVLI, Merete	NOR	1:38.67		STROBL, Claudia	AUT	
23	RINCON LOPEZ, Silvia	ESP	1:39.22		BONZON, Annick	SUI	
24	MILANOVA, Ludmila	TCH	1:39.78		DE POURTALES, Claire	GBR	
25	LAURENDEAU, Annie	CAN	1:40.03		SCOTT, Valerie	GBR	
26	IBARRA ASTELLARA, Ainhoa	ESP	1:41.19		LEFOUSSI, Thomai	GRE	
27	HALLDORDDOTTIR, Asta	ISL	1:42.74				
28	KONGSHOLM, Tine	DEN	1:44.03				
29	FERA, Mihaela	ROM	1:44.85				
30	STEVERLYNCK, Astrid	ARG	1:45.53				
31	VIDOVIC, Marina	YUG	1:51.46				
32	GOENCZI, Vera	HUN	1:55.33				
33	LIU, Yali	CHN	2:01.44				
34	DUNIMAGLOSKA, Vesna	YUG	2:03.78				
35	PHOTIADES, Carolina	CYP	2:04.19				
36	CORTINA, Chus	MEX	2:07.13				
37	JOHNSON, Seba	ISV	2:09.76				
38	CHOE, Mi Ok	PRK	2:11.05				
39	LI, Xueqin	CHN	2:12.55				
40	TEUSCHER, Sammantha	MEX	2:14.87				
41	SLAOUI, Nawal	MAR	2:17.07				
42	AMPUDIA, Veronica	MEX	2:24.85				

BALLET DAMES



BALLET LADIES

TIGNES
10-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Longueur / Length : **217 M** • Largeur /Width : **40 M** • Pente moyenne /Average Slope : **13,5 °**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **14:00** • Temp. de l'air / Air Temp : **-2.0 °C** • Temp. de la neige / Snow Temp : **-2.0 °C** • Temps / Weather : **BEAU TEMPS / FINE WEATHER** • Vitesse du vent / Wind Speed : **1.0 M/S**

JURY : ■ GRANGE, O. (FRA) ■ SCHERRIEBLE, W. (GER) ■ RICHARD, P. (SUI)
 ■ KASNIK, J. (AUT) ■ MOORE, C. (CAN) ■ JANSEN, L. (NED) ■ BOSSARD, D.A. (USA)
 ■ GARBADE, R. (SUI) ■ MASSON, D. (FRA) ■ AAS, G. (NOR) ■ MARTIN, C. (FRA)
 ■ PITMAN, B.J. (CAN)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Total points
1	KISSLING, Conny	SUI	25.30
2	FECHOZ, Cathy	FRA	25.20
3	PETZOLD, Sharon	USA	24.10
4	SNELL, Julia	GBR	22.85
5	JOHANSSON, Annika	SWE	22.80
6	BREEN, Ellen	USA	22.30
7	SCHMID, Maja	SUI	21.60
8	GUTIERREZ, Raquel	ESP	21.50

Après éliminatoires / After eliminations

9	BATALOVA, Elena	EUN	21.60
10	WITTE, Jeannette	NED	20.95
11	TANAKA, Yukako	JPN	20.75
12	CLARKE, Tanya	CAN	20.00
13	CURRY, Jilly	GBR	19.30
14	SIMPSON, Vicki	GBR	18.90
15	KAMBER, Monika	SUI	18.50
16	SMIERCAKOVA, Zuzana	TCH	17.65
17	EBBERN, Tarsha	AUS	9.55

BALLET HOMMES



BALLET MEN

TIGNES
10-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Longueur / Length : **217 M** • Largeur /Width : **40 M** • Pente moyenne /Average Slope : **13,5°**

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **14:00** • Temp. de l'air / Air Temp : **-2.0 °C** • Temp. de la neige / Snow Temp : **-2.0 °C** • Temps / Weather : **BEAU TEMPS / FINE WEATHER** • Vitesse du vent / Wind Speed : **1.0 M/S**

JURY : ■ GRANGE, O. (FRA) ■ SCHERRIEBLE, W. (GER) ■ RICHARD, P. (SUI)
 ■ KASNIK, J. (AUT) ■ MOORE, C. (CAN) ■ JANSEN, L. (NED) ■ BOSSARD, D.A. (USA)
 ■ GARBADE, R. (SUI) ■ MASSON, D. (FRA) ■ AAS, G. (NOR) ■ MARTIN, C. (FRA)
 ■ PITMAN, B.J. (CAN)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Total points
1	BECKER, Fabrice	FRA	28.15
2	KRISTIANSEN, Rune	NOR	28.00
3	SPINA, Lane	USA	27.40
4	PEIRCE, Richard	CAN	27.30
5	BAUMGARTNER, Heini	SUI	25.85
6	WEISS, Armin	GER	25.65
7	FRANCO, Roberto	ITA	25.50
8	WINTERSTEEN, Jeffrey	USA	24.80
9	GILG, Youri	FRA	23.60
10	PESCOLDERUNG, Klaus	ITA	23.50
11	WORTHINGTON, Trace	USA	22.35
12	WALKER, David	CAN	22.00
13	BONATTI, Hugo	AUT	20.55
14	LANDA, Pavel	TCH	18.65
15	PIGOTT, Mark	AUS	18.30
16	ANDRESEN, Simen	NOR	16.60

Après éliminatoires / After eliminations

17	ZWAAL, Johan	NED	17.30
----	--------------	-----	-------

BOSSES DAMES



MOGULS LADIES

TIGNES
13-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Longueur / Length : **253 M** • Largeur / Width : **20 M** • Pente moyenne / Average Slope : **29°**

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **11:00** • Temp. de l'air / Air Temp : **-2.0 °C** • Temp. de la neige / Snow Temp : **-2.0 °C** • Temps / Weather : **NEIGEUX / SNOWY** • Vitesse du vent / Wind Speed : **2.0 M/S**

JURY : ■ RICHARD, P. (SUI) ■ KASNIK, J. (AUT) ■ MOORE, C. (CAN) ■ JANSEN, L. (NED) ■ BOSSARD, D.A. (USA) ■ AAS, G. (NOR) ■ REYMOND, P. (FRA) ■ SCHERRIEBLE, W. (GER) ■ GUILLOT, G. (FRA) ■ GRANGE, O. (FRA) ■ GARBADE, R. (SUI) ■ PITMAN, B.J. (CAN)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Total points
1	WEINBRECHT, Donna	USA	23.69
2	KOJEVNIKOVA, Elizaveta	EUN	23.50
3	HATTESTAD, Stine	NOR	23.04
4	MITTERMAYER, Tatjana	GER	22.33
5	STEIN, Birgit	GER	21.44
6	MCINTYRE, Liz	USA	21.24
7	MARCIANDI, Silvia	ITA	19.66
8	MONOD, Raphaelle	FRA	15.57
Après éliminatoires / After eliminations			
9	SEIFERT, Yvonne	GER	20.17
10	KOROLEVA, Elena	EUN	20.01
11	MORODER, Petra	ITA	18.69
12	LYTCHKINA, Olga	EUN	18.04
13	KISSLING, Conny	SUI	17.46
14	TRAA, Kari	NOR	17.30
15	CURRY, Jilly	GBR	16.86
16	THOMAS, Bronwen	CAN	16.73
17	MORRISON, Leelee	CAN	16.46
18	KINDY, Anna	CAN	14.75
19	KARHU, Minna	FIN	14.75
20	WALLER, Helena	SWE	14.56
21	BATTELLE, Ann	USA	14.51
22	CONNOR, Maggie	USA	13.95
23	UDODOVA, Larissa	EUN	11.17
24	GILG, Candice	FRA	8.74



BOSSES HOMMES



MOGULS MEN

TIGNES
13-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Longueur / Length : **253 M** • Largeur / Width : **20 M** • Pente moyenne / Average Slope : **29°**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **11:00** • Temp. de l'air / Air Temp : **-2.0 °C** • Temp. de la neige / Snow Temp : **-2.0 °C** • Temps / Weather : **NEIGEUX / SNOWY** • Vitesse du vent / Wind Speed : **2.0 M/S**

JURY : ■ RICHARD, P. (SUI) ■ KASNIK, J. (AUT) ■ MOORE, C. (CAN) ■ JANSEN, L. (NED) ■ BOSSARD, D.A. (USA) ■ AAS, G. (NOR) ■ REYMOND, P. (FRA) ■ SCHERRIEBLE, W. (GER) ■ GUILLOT, G. (FRA) ■ GRANGE, O. (FRA) ■ GARBADE, R. (SUI) ■ PITMAN, B.J. (CAN)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Total points	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Total points
1	GROSPIRON, Edgar	FRA	25.81	42	JANSONS, Dans	LAT	12.93
2	ALLAMAND, Olivier	FRA	24.87	43	ZINI, Giorgio	ITA	9.47
3	CARMICHAEL, Nelson	USA	24.82	44	BAYNES, Simon	GBR	7.86
4	BERTHON, Eric	FRA	24.79	45	ROJAS, Jose	ESP	4.15
5	SMART, John	CAN	24.15	46	GONZALEZ, Luis	PUR	4.15
6	PAAJARVI, Jorgen	SWE	24.14	47	TORRELLA, Jorge	PUR	4.00
7	BRASSARD, Jean Luc	CAN	23.71				
8	PERSSON, Leif	SWE	22.99				
9	GILG, Youri	FRA	22.85				
10	BINER, Jurg	SUI	22.69				
11	CLEAVER, Nick	AUS	22.04				
12	CHOUPLETSOV, Serguei	EUN	21.60				
13	RODMAN, Craig	USA	21.18				
14	COSTA, Adrian	AUS	21.18				
15	MARTIN, Chuck	USA	20.77				
16	ABERG, Bjorn	SWE	20.29				
Après éliminatoires / After eliminations							
17	LAGLER, Thomas	SUI	22.02				
18	LAHTELA, Janne	FIN	21.76				
19	WEESE, Klaus	GER	21.63				
20	TURUNEN, Tero	FIN	21.40				
21	IVANOV, Andrei	EUN	21.24				
22	BARRETT, Lane	CAN	21.13				
23	ALDIGHERI, Robert	USA	20.61				
24	MOTTINI, Simone	ITA	19.92				
25	HUTCHISON, Hugh	GBR	19.84				
26	MUNRO, Neil	GBR	19.82				
27	MARCOUX, Christian	CAN	19.70				
28	PETERNEL, Aleksander	SLO	18.70				
29	MOSER, Petsch	SUI	18.56				
30	BUSTAMANTE, Ignacio	ARG	18.18				
31	RAFEL, Marti	ESP	18.13				
32	LIEBREICH, Michael	GBR	17.84				
33	BANNIKOV, Alexei	EUN	17.12				
34	APLOCINS, Normunds	LAT	17.03				
35	JEMEC, Marko	SLO	16.92				
36	LYJINE, Mihail	EUN	16.04				
37	OSTA, Walter	ITA	15.81				
38	SILVESTRI, Paolo	ITA	15.44				
39	BRANDT, Bernard	SUI	14.82				
40	YAMAZAKI, Osamu	JPN	14.49				
41	PENTTINEN, Petri	FIN	13.71				



SAUTS DAMES



AERIALS WOMEN

TIGNES
16-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Piste d'élan / Inrun : **60.0 M** • Largeur table / Table Width : **22.0 M** • Réception / Landing Hill Length : **30 M** • Pente de réception / Gradient of Landing : **37.0 °C**

Tremplin / Kicker	Petit / Small		Moyen / Medium		Grand / Large	
	1	2	3	4	5	6
Distance de la base / From Knoll	4.50 M	6.10 M	7.15 M	8.10 M	8.00 M	8.00 M
Pente / Gradient	55°	63°	64°	65°	66°	66°
Hauteur / Height	2.05 M	2.85 M	2.95 M	3.05 M	3.18 M	3.20 M

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **13:00** • Temp. de l'air / Air Temp : **-1.0 °C** • Temp. de la neige / Snow Temp : **-1.0 °C** • Temps / Weather : **ECLAIRCIES / CLEARING** • Vitesse du vent / Wind Speed : **2.0 M/S**

JURY : ■ PHILIP RICHARD (SUI) ■ CHRISTOFER MOORE (CAN) ■ BOSSARD, DAVID A. (USA) ■ JEAN-CLAUDE NAVILLOD (FRA) ■ MICHEL FRANCOIS (FRA) ■ ROBERTO GARBADÉ (SUI) ■ WERNER SCHERRIEBLE (GER) ■ OLIVIER GRANGE (FRA) ■ LEO JANSEN (NED) ■ PITMAN, BRIAN J. (CAN) ■ GUNNAR AAS (NOR) ■ JOHANN KASNIK (AUT)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Total points
1	BRAND, Colette	SUI	157.51
2	LINDGREN, Marie	SWE	155.10
3	SIMCHEN, Elfie	GER	153.94
4	CURRY, Jilly	GBR	151.13
5	TCHERIAZOVA, Lina	EUN	150.01
6	LID, Hilde	NOR	144.65
7	MARSHALL, Kirstie	AUS	139.55
8	SCHMID, Maja	SUI	129.47
Après éliminatoires / After eliminations			
9	CHERSTNEVA, Natalia	EUN	119.21
10	GILL, Kylie	AUS	91.99
11	RYAN, Kennedy	CAN	72.81
12	MICHALSKI, Sue	USA	68.00
Absente au départ / Did not start			
	JOHANSSON, Liselotte	SWE	

SAUTS HOMMES



AERIALS MEN

TIGNES
16-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Piste d'élan / Inrun : **60.0 M** • Largeur table / Table Width : **22.0 M** • Réception / Landing Hill Length : **30 M** • Pente de réception / Gradient of Landing : **37.0 °C**

Tremplin / Kicker	Petit / Small		Moyen / Medium		Grand / Large	
	1	2	3	4	5	6
Distance de la base / From Knoll	4.50 M	6.10 M	7.15 M	8.10 M	8.00 M	8.00 M
Pente / Gradient	55°	63°	64°	65°	66°	66°
Hauteur / Height	2.05 M	2.85 M	2.95 M	3.05 M	3.18 M	3.20 M

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **13:00** • Temp. de l'air / Air Temp : **-1.0 °C** • Temp. de la neige / Snow Temp : **-1.0 °C** • Temps / Weather : **ECLAIRCIES / CLEARING** • Vitesse du vent / Wind Speed : **2.0 M/S**

JURY : ■ PHILIP RICHARD (SUI) ■ CHRISTOFER MOORE (CAN) ■ BOSSARD, DAVID A. (USA) ■ JEAN-CLAUDE NAVILLOD (FRA) ■ MICHEL FRANCOIS (FRA) ■ ROBERTO GARBADE (SUI) ■ WERNER SCHERRIBLE (GER) ■ OLIVIER GRANGE (FRA) ■ LEO JANSEN (NED) ■ PITMAN, BRIAN J. (CAN) ■ GUNNAR AAS (NOR) ■ JOHANN KASNIK (AUT)

Position	Nom	Nationalité	Total points
1	LAROCHE, Philippe	CAN	237.47
2	FONTAINE, Nicolas	CAN	228.88
3	MEDA, Didier	FRA	219.44
4	BACQUIN, Jean-Marc	FRA	206.71
5	FEDDERSEN, Kris	USA	201.74
6	BONATTI, Hugo	AUT	198.15
7	WORTHINGTON, Trace	USA	192.16
8	STOEGNER, Alexander	AUT	187.67
9	JOHANSSON, Mats	SWE	182.53
10	BOUT, Serguei	EUN	174.15
11	COBBING, Richard	GBR	170.41
12	DE RUITER, Michiel	NED	169.69
13	RIJAVEC, Christian	AUT	162.89
14	NAGAI, Yuji	JPN	162.58
15	SCHOENBAECHLER, Sonny	SUI	154.63
16	KLANCAR, Marko	SLO	145.50

DAMES



WOMEN

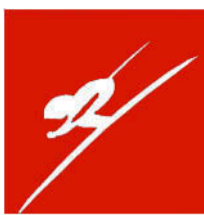
LES ARCS
22-02-92**CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :**

- Piste / Course : **AIGUILLE ROUGE** • Départ / Start : **2710 M** • Arrivée / Finish : **2145 M**
- Dénivellation / Vertical : **565 M** • Longueur / Length : **1740 M** • Pente / Gradient : **59 %**
- Homologation : **3465/16/90**

JURY : ■ CRISTINA, L. (SUI) ■ SARTORE, D. (MON) ■ MAGRINI, F. (ITA)
 ■ SLATTERY, B. (USA) ■ MARTREUIL, M. (FRA) ■ POULAIN, A. (FRA) ■ NERBY, T. (NOR) ■ BERRY, S. (GBR)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Vitesse Speed	Record Record
1	MULARI, Tarja	FIN	219,245	RM/WR
2	PETTERSEN, Liss	NOR	212,892	
3	KOLAROVA, Renata	SUI	210,526	
4	MORIN, Anna	SWE	209,790	
5	DIMINO-SIMONS, Melissa	USA	203,620	
6	FROLEK, Lark	CAN	195,865	
7	BEGUIN, Françoise	FRA	195,972	
8	BLANC, Jacqueline	FRA	199,115	
9	POWELL, Lisa	NZL	193,966	
10	CULVER, Kirsten	USA	193,548	
11	RUUSKANEN, Pia	FIN	193,444	
12	LAPPERT-ESTIER, Marie-Noel	SUI	193,029	
13	HACKMAN-USKI, Camilla	FIN	192,719	
14	GURAS, Amy	USA	192,616	
15	GOMEZ, Valerie	SUI	190,779	
16	BONFANTI, Sarah	FRA	189,374	
17	CORMINBOEUF, Donnah	GBR	188,186	
18	REICHSFELD, Richelle	USA	187,500	
19	GALICA, Divina	GBR	182,927	
20	MCCANN, Mary	CAN	182,094	

HOMMES



MEN

LES ARCS
22-02-92**CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :**

- Piste / Course : **AIGUILLE ROUGE** • Départ / Start : **2710 M** • Arrivée / Finish : **2145 M**
- Dénivellation / Vertical : **565 M** • Longueur / Length : **1740 M** • Pente / Gradient : **59 %**
- Homologation : **3465/16/90**

JURY : ■ CRISTINA, L. (SUI) ■ SARTORE, D. (MON) ■ MAGRINI, F. (ITA)
 ■ SLATTERY, B. (USA) ■ MARTREUIL, M. (FRA) ■ POULAIN, A. (FRA) ■ NERBY, T. (NOR) ■ BERRY, S. (GBR)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Vitesse Speed	Record Record	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Vitesse Speed	Record Record
1	PRUFER, Michael	FRA	229,299	RM/WR	45	HERSTIK, Leslie	AUS	183,299	
2	GOITSCHER, Philippe	FRA	228,717						
3	HAMILTON, Jeffrey	USA	226,700						
4	SISTACH, Laurent	FRA	225,000						
5	BASILE, Claude	FRA	223,464						
6	KAKES, Petr	TCH	223,325						
7	MORGAN, James	USA	222,910						
8	WEBER, Franz	AUT	222,222						
9	MELI, Silvano	SUI	222,085						
10	MUELLER, John	USA	221,811						
11	NYLOKKEN, Tore	NOR	221,402						
12	POTTLER, Gerhard	AUT	221,266						
13	ANGUITA, Cristian	CHI	220,994						
14	WILKIE, Graham	GBR	217,918						
15	POSCENTE, Vincent	CAN	216,737						
16	LAAKSO, Juhani	FIN	216,346						
17	WOMACK, Dale	USA	213,270						
18	STUMP, Roger	SUI	214,925						
18	JORAND, Pierre-Yves	SUI	214,669						
18	BOCHATAY, Nicolas	SUI	210,650						
21	KUSUMI, Kazunaga	JPN	206,540						
22	EGGER, Harald	AUT	206,304						
23	PONCIN, Marc	GBR	205,714						
23	MARECHAL, Laurent	CAN	205,714						
25	GRIERSON, Hugh	NZL	205,597						
26	DALE, Kenneth	CAN	204,429						
27	FORSBERG, Anders	SWE	204,197						
28	WILKIE, Stuart	GBR	203,046						
29	MAURER, Florian	GER	201,794						
30	TAMME, Aare	EST	201,455						
31	JORMAN, Petter	SWE	194,805						
32	ZACH, Christian	GER	194,280						
33	SCOTT, David	NZL	193,966						
34	BUSCHMANN, Martin	CHI	193,757						
35	OYARZUN, Joaquin	CHI	193,653						
36	POWELL, Richard	NZL	193,237						
37	HESS, Falk	GER	191,898						
38	GOTTARDO, Claudio	ARG	191,591						
39	GAY, Michael	NZL	191,286						
40	GUERIN, Jean-Daniel	AUS	191,184						
41	TOBIASZ, Andrzej	POL	188,778						
42	ELABOR, Jonathan	GBR	188,679						
43	EMPL, Robert	GER	187,110						
44	HARDS, Eric	CAN	185,950						

**DAMES - 15 KM TECHNIQUE
CLASSIQUE**

WOMEN - 15 KM CLASSICAL

 LES SAISIES
 09-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

 • Diff. altitude / Height Differ : **107 M** • Montée maximale / Max Climb : **61 M** • Montée totale / Total Climb : **564 M**
CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

 • Heure / Time : **09:30** • Air : **1.2 C** • Ciel / Sky : **CLAIR / CLEAR** • Neige / Snow : **-12.5 C**
 • Vent / Wind : **SUDEST / SOUTHEAST** • Vitesse / Velocity : **3.0 KM/H**
JURY : ■ CHRISTIAN EGLI (SUI) ■ GILBERT DURET (FRA) ■ MARC GIRAUD (FRA)

■ STIG ROLAND BERGQUIST (SWE) ■ BARBARA BEYER-PETZOLD (GER)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	EGOROVA, Lyubov	EUN	42:20.8
2	LUKKARINEN, Marjut	FIN	43:29.9
3	VALBE, Elena	EUN	43:42.3
4	SMETANINA, Raisa	EUN	44:01.5
5	BELMONDO, Stefania	ITA	44:02.4
6	KIRVESNIEMI, Marja-Liisa	FIN	44:02.7
7	NYBRATEN, Inger Helene	NOR	44:18.6
8	DYBENDAHL, Trude	NOR	44:31.5
9	PARUZZI, Gabriella	ITA	44:44.0
10	WESTIN, Marie-Helene	SWE	45:00.5
11	VENCIENE, Vida	LIT	45:12.9
12	MARTYINOVA, Nataliya	EUN	45:16.1
13	BALAZOVA, Lubomira	TCH	45:22.6
14	NEUMANNOVA, Katerina	TCH	45:28.6
15	OSCHMANN, Manuela	GER	45:28.8
16	HONEGGER, Sylvia	SUI	45:33.7
17	MAATTA, Pirkko	FIN	45:40.5
18	SIMCAKOVA, Zora	TCH	45:45.6
19	WEZEL, Heike	GER	45:50.6
20	PEDERSEN, Solveig	NOR	45:51.3
21	HEGGE, Inger Lise	NOR	46:03.9
22	RYHANEN, Sirpa	FIN	46:06.9
23	GORLIN, Carina	SWE	46:09.4
24	BOCEK, Bernadetta	POL	46:18.6
25	LEONARDI, Natascia	SUI	46:32.7
26	WALLIN, Magdalena	SWE	46:40.2
27	FIDDLER, Nancy	USA	46:42.4
28	GIRY ROUSSET, Sylvie	FRA	46:48.5
29	SCHMIDT-FOSTER, Angela	CAN	46:55.0
30	GYONG HUI, Li	PRK	47:10.5
31	FROST, Lis	SWE	47:18.3
32	STANISIERE, Carole	FRA	47:20.1
33	JANOUSKOVA, Anna	TCH	47:29.3
34	RUCHALA, Malgorzata	POL	47:36.3
35	KWASNA, Dorota	POL	47:44.4
36	WHITE, Brenda	USA	48:06.0
37	AOKI, Fumiko	JPN	48:30.2
38	POPIELUCH, Katarzyna	POL	48:45.3
39	NIGLAS, Piret	EST	48:58.4
40	SASSEVILLE, Lorna	CAN	49:18.1
41	FORBES, Sue	USA	49:42.7
42	HOSHIKAWA, Nomi	JPN	49:46.2
43	DELONG, Rhonda	CAN	49:49.7
44	WONSAVAGE, Dorcas E	USA	50:00.5

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
45	BANTCHEVA, Reneta	BUL	50:17.4
46	GONG, Guiping	CHN	50:56.3
47	WANG, Yan	CHN	50:57.3
48	BOZSIK, Anna	HUN	53:46.5
49	ALDER, Ines	ARG	54:26.9
50	PALACIOS, Jenny	HON	1:10:09.2
Absente au départ / Did not start			
	METTLER, Barbara	SUI	
Abandon / Did not finish			
	OTA, Miwa	JPN	
	VANZETTA, Bice	ITA	
	SCHWAGER, Silke	SUI	

DAMES - 10 KM LIBRE, POURSUITE



WOMEN - 10 KM FREE, PURSUIT

LES SAISIES
15-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Diff. altitude / Height Differ : **87 M** • Montée maximale / Max Climb : **61 M** • Montée totale / Total Climb : **381 M**

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **12:45** • Air : **-1.5 C** • Ciel / Sky : **NEIGE / SNOW FALL** • Neige / Snow : **-0.4 C**
• Vitesse du vent / Wind Velocity : **5.0 KM/H (S)**

JURY : ■ CHRISTIAN EGLI (SUI) ■ GILBERT DURET (FRA) ■ MARC GIRAUD (FRA)

■ BJORGER PETTERSON (CAN) ■ BARBARA BEYER-PETZOLD (GER)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Classique Classic	Libre Free	Ecart Behind	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Classique Classic	Libre Free	Ecart Behind
1	EGOROVA, Lyubov	EUN	0	25:53.7	25:53.7	42	METTLER, Barbara	SUI	1:19	31:16.3	5:22.6
2	BELMONDO, Stefania	ITA	12	26:17.8	24.1	43	OTA, Miwa	JPN	1:49	31:17.3	5:23.6
3	VALBE, Elena	EUN	8	26:37.7	44.0	44	NOWAK, Halina	POL	2:42	31:18.4	5:24.7
4	LUKKARINEN, Marjut	FIN	0	26:52.1	58.4	45	NIGLAS, Piret	EST	1:41	31:36.6	5:42.9
5	NILSEN, Elin	NOR	37	27:13.9	1:20.2	46	GUILBAUD, Marie-Pierre	FRA	1:39	31:41.3	5:47.6
6	WESTIN, Marie-Helene	SWE	28	27:14.2	1:20.5	47	INOMATA, Yumi	JPN	2:35	31:58.6	6:04.9
7	NYBRATEN, Inger Helene	NOR	19	27:21.1	1:27.4	48	BUTTS, Ingrid	USA	1:54	31:59.7	6:06.0
8	LASUTINA, Larisa	EUN	27	27:34.8	1:41.1	49	VINCENT, Jane	CAN	2:33	32:10.7	6:17.0
9	MANCINI, Isabelle	FRA	58	27:39.3	1:45.6	50	BANTCHEVA, Reneta	BUL	2:02	32:28.3	6:34.6
10	DI CENTA, Manuela	ITA	41	27:55.7	2:02.0	51	SCHMIDT-FOSTER, Angela	CAN	1:42	32:30.1	6:36.4
11	DANILOVA, Olga	EUN	23	28:10.2	2:16.5	52	KEMPEL, Nina	USA	2:59	33:56.7	8:03.0
12	OPITZ, Simone	GER	1:11	28:17.3	2:23.6	53	GYONG HUI, Li	PRK	2:12	33:58.8	8:05.1
13	HONEGGER, Sylvia	SUI	49	28:17.7	2:24.0	54	BOZSIK, Anna	HUN	4:15	36:39.8	10:46.1
14	HESS, Gabriele	GER	49	28:19.2	2:25.5	55	GONG, Guiping	CHN	3:34	36:46.2	10:52.5
15	PEDERSEN, Solveig	NOR	28	28:26.6	2:32.9	56	WANG, Yan	CHN	3:43	38:30.3	12:36.6
16	PARUZZI, Gabriella	ITA	1:00	28:38.8	2:45.1	57	ALDER, Ines	ARG	4:17	39:41.4	13:47.7
17	HAVRANCIKOVA, Alzbeta	TCH	1:30	28:39.9	2:46.2	58	PALACIOS, Jenny	HON	9:07	48:49.6	22:55.9
18	SAVOLAINEN, Jaana	FIN	1:06	28:43.1	2:49.4	Absente au départ / Did not start					
19	AOKI, Fumiko	JPN	1:19	28:44.4	2:50.7		DYBENDAHL, Trude	NOR			
20	VANZETTA, Bice	ITA	1:14	28:48.7	2:55.0		KIRVESNIEMI, Marja-Liisa	FIN			
21	KWASNA, Dorota	POL	1:02	28:54.7	3:01.0		RUCHALA, Malgorzata	POL			
22	NEUMANOVA, Katerina	TCH	45	28:56.5	3:02.8		GYONG AE, Li	PRK			
23	GORLIN, Carina	SWE	47	28:57.6	3:03.9						
24	ZELINGEROVA, Iveta	TCH	52	29:03.4	3:09.7						
25	WEZEL, Heike	GER	50	29:08.6	3:14.9						
26	BALAZOVA, Lubomira	TCH	40	29:11.0	3:17.3						
27	BOCEK, Bernadetta	POL	1:33	29:14.3	3:20.6						
28	VENCIENE, Vida	LIT	54	29:19.1	3:25.4						
29	FIDDLER, Nancy	USA	1:05	29:24.9	3:31.2						
30	SATERKVIST, Karin	SWE	1:30	29:27.6	3:33.9						
31	VILLENEUVE, Sophie	FRA	2:01	29:28.5	3:34.8						
32	GIRY ROUSSET, Sylvie	FRA	1:52	29:46.3	3:52.6						
33	PYYKKONEN, Tuulikki	FIN	1:17	30:02.5	4:08.8						
34	HOSHIKAWA, Naomi	JPN	1:59	30:10.8	4:17.1						
35	KARLSSON, Ann-Marie	SWE	1:30	30:14.1	4:20.4						
36	KNECHT, Elvira	SUI	1:51	30:17.2	4:23.5						
37	ALBRECHT, Brigitte	SUI	55	30:28.8	4:35.1						
38	OSCHMANN, Manuela	GER	1:47	30:52.5	4:58.8						
39	STEELE, Lucy	CAN	1:54	30:57.4	5:03.7						
40	DELONG, Rhonda	CAN	1:45	31:01.8	5:08.1						
41	THOMPSON, Leslie	USA	2:14	31:05.1	5:11.4						

DAMES - RELAIS 4 X 5 KM MIXTE



WOMEN - RELAY 4 X 5 KM MIX

LES SAISIES
17-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

	Clas.	Lib/Fr
Diff. altitude / Height Differ	63 M	73 M
Montée maximale / Max Climb	41 M	54 M
Montée totale / Total Climb	197 M	201 M

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

- Heure / Time : **09:45** • Air : **-9.2 C** • Ciel / Sky : **NEIGE / SNOW FALL** • Neige / Snow : **-6.7 C**
- Vitesse du vent / Wind Velocity : **15 KM/H (NO/NW)**

JURY : ■ CHRISTIAN EGLI (SUI) ■ GILBERT DURET (FRA) ■ MARC GIRAUD (FRA)
 ■ BJORGER PETTERSON (CAN) ■ LUBOV ZIMJATOVA (EUN)

Position Position	Pays Country	Temps Time	Position Position	Pays Country	Temps Time
1	Equipe Unifiée VALBE, Elena SMETANINA, Raisa LASUTINA, Larisa EGOROVA, Lyubov	59:34.8 14:51.2 15:15.1 15:12.7 14:15.8	8	Allemagne WEZEL, Heike HESS, Gabriele OPITZ, Simone KUMMEL, Ina	1:02:22.6 15:59.1 15:07.0 15:01.5 16:15.0
2	Norvège PEDERSEN, Solveig NYBRATEN, Inger Helene DYBENDAHL, Trude NILSEN, Elin	59:56.4 15:14.0 14:43.1 15:24.4 14:34.9	9	Suisse HONEGGER, Sylvia ALBRECHT, Brigitte LEONARDI, Natascia KNECHT, Elvira	1:02:54.1 15:28.4 15:31.2 16:07.4 15:47.1
3	Italie VANZETTA, Bice DI CENTA, Manuela PARUZZI, Gabriella BELMONDO, Stefania	1:00:25.9 16:01.7 14:52.1 15:23.3 14:08.8	10	Pologne RUCHALA, Malgorzata KWASNA, Dorota BOCEK, Bernadetta NOWAK, Halina	1:03:23.0 15:57.5 15:51.5 15:45.4 15:48.6
4	Finlande KIRVESNIEMI, Marja-Liisa MAATTA, Pirkko SAVOLAINEN, Jaana LUKKARINEN, Marjut	1:00:52.9 15:49.9 15:05.1 15:18.0 14:39.9	11	Canada SCHMIDT-FOSTER, Angela DELONG, Rhonda VINCENT, Jane STEELE, Lucy	1:03:38.5 15:54.5 15:53.7 16:09.8 15:40.5
5	France STANISIERE, Carole GIRY ROUSSET, Sylvie VILLENEUVE, Sophie MANCINI, Isabelle	1:01:30.7 16:02.5 15:41.0 15:22.0 14:25.2	12	Japon OTA, Miwa AOKI, Fumiko HOSHIKAWA, Naomi INOMATA, Yumi	1:04:09.3 16:24.7 15:26.0 15:53.5 16:25.1
6	R. F. Tchèque et Slovaque BALAZOVA, Lubomira NEUMANOVA, Katerina HAVRANCIKOVA, Alzbeta ZELINGEROVA, Iveta	1:01:37.4 15:34.8 15:13.0 15:17.9 15:31.7	13	Etats-Unis d'Amérique FIDDLER, Nancy BUTTS, Ingrid THOMPSON, Leslie YOUNGMAN, Elizabeth	1:04:48.5 15:36.1 16:32.4 16:11.9 16:28.1
7	Suède GORLIN, Carina WALLIN, Magdalena SATERKVIST, Karin WESTIN, Marie-Helene	1:01:54.5 15:44.2 15:23.2 16:00.3 14:46.8			

DAMES - 30 KM TECHNIQUE LIBRE



WOMEN - 30 KM FREE TECHNIQUE

LES SAISIES
21-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Diff. altitude / Height Differ : **92 M** • Montée maximale / Max Climb : **61 M** • Montée totale / Total Climb : **1081 M**

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **10:00** • Air : **-7.0 C** • Ciel / Sky : **NEIGE / SNOW FALL** • Neige / Snow : **-16.0 C** • Vitesse du vent / Wind Velocity : **0.0 KM/H**

JURY : ■ CHRISTIAN EGLI (SUI) ■ GILBERT DURET (FRA) ■ MARC GIRAUD (FRA)

■ LUBOV ZIMJATOVA (EUN) ■ BJORGER PETTERSON (CAN)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	BELMONDO, Stefania	ITA	1:22:30.1
2	EGOROVA, Lyubov	EUN	1:22:52.0
3	VALBE, Elena	EUN	1:24:13.9
4	NILSEN, Elin	NOR	1:26:25.1
5	LASUTINA, Larisa	EUN	1:26:31.8
6	DI CENTA, Manuela	ITA	1:27:04.4
7	WESTIN, Marie-Helene	SWE	1:27:16.2
8	OPITZ, Simone	GER	1:27:17.4
9	DYBENDAHL, Trude	NOR	1:27:29.8
10	LUKKARINEN, Marjut	FIN	1:27:30.9
11	HAVRANCIKOVA, Alzbeta	TCH	1:27:54.9
12	PARUZZI, Gabriella	ITA	1:28:18.1
13	NYBRATEN, Inger Helene	NOR	1:28:21.8
14	HEGGE, Inger Lise	NOR	1:29:31.6
15	HESS, Gabriele	GER	1:29:43.8
16	VENCIENE, Vidute	LIT	1:29:45.4
17	ALBRECHT, Brigitte	SUI	1:29:54.3
18	VILLENEUVE, Sophie	FRA	1:30:14.5
19	HONEGGER, Sylvia	SUI	1:30:16.6
20	DANILOVA, Olga	EUN	1:30:30.7
21	MANCINI, Isabelle	FRA	1:31:03.3
22	ZELINGEROVA, Iveta	TCH	1:31:39.1
23	BOCEK, Bernadetta	POL	1:31:44.3
24	RUCHALA, Malgorzata	POL	1:31:47.6
25	NOWAK, Halina	POL	1:31:56.2
26	KNECHT, Elvira	SUI	1:32:35.6
27	JANOUSKOVA, Anna	TCH	1:32:43.9
28	SAVOLAINEN, Jaana	FIN	1:32:49.4
29	FIDDLER, Nancy	USA	1:33:02.5
30	SIMCAKOVA, Zora	TCH	1:33:10.3
31	LEONARDI, Natascia	SUI	1:33:21.0
32	WEZEL, Heike	GER	1:33:34.2
33	STEELE, Lucy	CAN	1:33:35.7
34	WALLIN, Magdalena	SWE	1:33:46.6
35	BETTEGA, Laura	ITA	1:33:49.3
36	RYHANEN, Sirpa	FIN	1:33:55.7
37	SIMUKKA, Paivi	FIN	1:34:21.7
38	KARLSSON, Ann-Marie	SWE	1:34:45.6
39	GIRY ROUSSET, Sylvie	FRA	1:35:08.4
40	VINCENT, Jane	CAN	1:35:10.0
41	OTA, Miwa	JPN	1:35:19.4
42	HOSHIKAWA, Naomi	JPN	1:35:29.4
43	YOUNGMAN, Elizabeth	USA	1:36:12.1
44	AOKI, Fumiko	JPN	1:36:21.9

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
45	WONSAVAGE, Dorcas	USA	1:36:39.8
46	KUMMEL, Ina	GER	1:36:48.2
47	FROST, Lis	SWE	1:37:05.0
48	NIGLAS, Piret	EST	1:37:31.8
49	WHITE, Brenda	USA	1:37:54.0
50	IANOSIU HANGAN, Ileana	ROM	1:38:06.7
51	SASSEVILLE, Lorna	CAN	1:38:27.3
52	BANTCHEVA, Reneta	BUL	1:41:44.9
53	GONG, Guiping	CHN	1:43:08.2
54	WANG, Yan	CHN	1:49:08.5
55	ALDER, Ines	ARG	1:50:50.6

Abandon / Did not finish

POPIELUCH, Katarzyna	POL
GUILBAUD, Marie-Pierre	FRA

**HOMMES - 30 KM TECHNIQUE
CLASSIQUE**

MEN - 30 KM CLASSICAL
**LES SAISIES
10-02-92**
CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Diff. altitude / Height Differ : **112 M** • Montée maximale / Max Climb : **61 M** • Montée totale / Total Climb : **1134 M**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **09:45** • Air : **-3.1 C** • Ciel / Sky : **NUAGEUX / CLOUDY** • Neige / Snow : **-8.0 C** • Vitesse du vent / Wind Velocity : **FAIBLE / NEGLIGIBLE**

JURY : ■ CHRISTIAN EGLI (SUI) ■ GILBERT DURET (FRA) ■ RENE ARPIN (FRA) ■ HANS STATTMANN (AUT) ■ STIG-ROLAND BERGQUIST (SWE)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	ULVANG, Vegard	NOR	1:22:27.8	49	CALLAHAN, John	USA	1:32:07.9
2	DAEHLIE, Bjorn	NOR	1:23:14.0	50	KERSTAJN, Robert	SLO	1:32:17.6
3	LANGLI, Terje	NOR	1:23:42.5	51	VORDENBERG, Peter	USA	1:32:24.7
4	ALBARELLO, Marco	ITA	1:23:55.7	52	CEMPA, Wieslaw	POL	1:32:25.4
5	JEVNE, Erling	NOR	1:24:07.7	53	SMILENOV, Ivan	BUL	1:32:25.5
6	MAJBACK, Christer	SWE	1:24:12.1	54	EVANS, Anthony	AUS	1:32:29.9
7	JONSSON, Niklas	SWE	1:25:17.6	55	PARK, Byung-Chul	KOR	1:33:01.8
8	PONSILUOMA, Jyrki	SWE	1:25:24.4	56	BELAM, David	GBR	1:33:15.6
9	SMIRNOV, Wladimir	EUN	1:25:27.6	57	VICENTE, Carlos	ESP	1:33:33.3
10	KIRVESNIEMI, Harri	FIN	1:25:28.5	58	HARTZ, Ebbe	DEN	1:33:46.4
11	OTTOSSON, Jan	SWE	1:25:33.9	59	BILODEAU, Yves	CAN	1:34:18.3
12	BOTVINOV, Mikhail	EUN	1:25:36.9	60	MASSON, Alain	CAN	1:34:22.0
13	BUCHTA, Lubomir	TCH	1:25:40.6	61	PIOTROWSKI, Andrzej	POL	1:34:32.9
14	GOLUBEV, Alexandre	EUN	1:25:56.1	62	READ, John	GBR	1:34:37.5
15	BEHLE, Jochen	GER	1:25:59.8	63	BATINKOV, Slavtcho	BUL	1:34:39.2
16	PULIE, Giuseppe	ITA	1:26:02.4	64	BINZER, Michael	DEN	1:35:00.1
17	VALBUSA, Fulvio	ITA	1:26:07.1	65	KAVALAR, Joze	SLO	1:35:16.3
18	TEPLY, Jiri	TCH	1:26:14.4	66	SCOTT, Glenn	GBR	1:36:06.0
19	STADLOBER, Alois	AUT	1:26:22.7	67	PLANKOV, Iskren	BUL	1:36:58.2
20	POLVARA, Gianfranco	ITA	1:26:26.2	68	WU, Jintao	CHN	1:38:54.5
21	PROKUROROV, Alexej	EUN	1:27:20.5	69	INGTHORSSON, Rognvaldur	ISL	1:39:23.9
22	MARENT, Alexander	AUT	1:27:34.4	70	AN, Jin-Soo	KOR	1:40:24.7
23	REMY, Patrick	FRA	1:27:54.0	71	KIM, Kwang-Rae	KOR	1:41:34.4
24	PETRASEK, Martin	TCH	1:28:30.8	72	SONG ROK, Chang	PRK	1:42:23.4
25	GUIDON, Giachem	SUI	1:28:44.5	73	MEREI, Gongoryn	MGL	1:42:33.1
26	KUUSISTO, Mika	FIN	1:28:45.6	74	MITROULAS, Yannis	GRE	1:42:50.5
27	BODENSTEINER, Luke	USA	1:28:45.7	75	CHOL U, Son	PRK	1:43:14.9
28	BAUROTH, Holger	GER	1:28:58.1	76	TSOUREKAS, Dimitris	GRE	1:43:41.9
29	SCHWARZ, Alois	AUT	1:29:01.6	77	HERMANIS, Janis	LAT	1:44:43.2
30	REIN, Torald	GER	1:29:08.5	78	GANBAT, Zidtsagaany	MGL	1:44:45.6
31	TEPPAN, Jaanus	EST	1:29:30.9	79	ALDER, Guillermo	ARG	1:47:07.4
32	IMAI, Hiroyuki	JPN	1:29:35.6	80	MILENKOVIC, Aleksandar	YUG	1:57:57.4
33	VALBE, Urmas	EST	1:29:44.3	81	ALVAREZ, Roberto	MEX	2:01:28.1
34	MYLLYLA, Mika	FIN	1:30:08.8	82	BABIC, Bekim	YUG	2:06:09.4
35	SOTROPA, Viorel	ROM	1:30:10.5				
36	DIETHELM, Hans	SUI	1:30:13.2		Absent au départ / Did not start		
37	BALLAND, Guy	FRA	1:30:19.6		CROASDALE, Mark	GBR	
38	RANTANEN, Seppo	FIN	1:30:25.6		TSOUREKAS, Timoleon	GRE	
39	STANDMANN, Martin	AUT	1:30:27.7				
40	SASAKI, Kazunari	JPN	1:30:35.9		Abandon / Did not finish		
41	PANAVAS, Ritshardas	LIT	1:30:38.0		EIRIKSSON, Haukur	ISL	
42	KOCH, William	USA	1:30:41.6		SKOKIC, Momo	YUG	
43	HASLER, Markus	LIE	1:31:03.3		WI, Jae-Wook	KOR	
44	VEERPALU, Andrus	EST	1:31:06.1		ARGEL MANCILLA, Luis	ARG	
45	PILCHER, Alan	CAN	1:31:49.3		ANASTASIADIS, Nikos	GRE	
46	RIBO, Jordi	ESP	1:31:52.4				
47	NEUBER, Janko	GER	1:31:57.8				
48	DUSTIN, Wayne	CAN	1:31:58.2				

**HOMMES - 10 KM CLASSIQUE,
POURSUITE**

MEN - 10 KM CLASSICAL, PURSUIT

 LES SAISIES
 13-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

 • Diff. altitude / Height Differ : **87 M** • Montée maximale / Max Climb : **61 M** • Montée totale / Total Climb : **425 M**
CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

 • Heure / Time : **09:45** • Air : **0.2 C** • Ciel / Sky : **NEIGE / SNOW FALL** • Neige / Snow : **-0.3 C**
 • Vitesse du vent / Wind Velocity : **20 KM/H (SO/SW)**
JURY : ■ CHRISTIAN EGLI (SUI) ■ GILBERT DURET (FRA) ■ RENE ARPIN (FRA)

■ STIG-ROLAND BERGQUIST (SWE) ■ LUBOV ZIMJATOVA (EUN)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	ULVANG, Vegard	NOR	27:36.0	45	HASLER, Markus	LIE	31:27.0
2	ALBARELLO, Marco	ITA	27:55.2	46	SASAKI, Kazunari	JPN	31:31.4
3	MAJBACK, Christer	SWE	27:56.4	47	READ, John	GBR	31:32.7
4	DAEHLIE, Bjorn	NOR	28:01.6	48	HARTZ, Ebbe	DEN	31:34.5
5	JONSSON, Niklas	SWE	28:03.1	49	JUNGEN, Andre	SUI	31:41.2
6	KIRVESNIEMI, Harri	FIN	28:23.3	50	DIETHELM, Hans	SUI	31:41.8
7	VANZETTA, Giorgio	ITA	28:26.9	51	SANCHEZ, Philippe	FRA	31:42.3
8	STADLOBER, Alois	AUT	28:27.5	52	PILCHER, Alan	CAN	31:44.8
9	MOGREN, Torgny	SWE	28:37.8	53	BATINKOV, Slavtcho	BUL	31:47.4
10	FAUNER, Silvio	ITA	28:53.8	54	PANAVAS, Ritchardas	LIT	31:48.9
11	BOTVINOV, Mikhail	EUN	28:55.8	55	SMILENOV, Ivan	BUL	31:54.7
12	FORSBERG, Henrik	SWE	29:09.0	56	VICENTE, Carlos	ESP	31:56.2
13	SMIRNOV, Wladimir	EUN	29:13.1	57	PIOTROWSKI, Andrzej	POL	31:56.9
14	MYLLYLÄ, Mika	FIN	29:17.0	58	DE ZOLT, Maurilio	ITA	32:00.1
15	RASANEN, Jari	FIN	29:25.2	59	INGTHORSSON, Rognvaldur	ISL	32:04.6
16	ISOMETSA, Jari	FIN	29:34.4	60	FARRA, John	USA	32:06.0
17	KORUNKA, Vaclav	TCH	29:43.4	61	BELAM, Dave	GBR	32:08.9
18	AALBERG, John	USA	29:47.6	62	KARATCHEVSKI, Guerman	EUN	32:12.6
19	MARENT, Alexander	AUT	29:49.9	63	CEMPA, Wieslaw	POL	32:13.9
20	LANGLI, Terje	NOR	29:51.0	64	DUSTIN, Wayne	CAN	32:16.9
21	VEERPALU, Andrus	EST	29:51.5	65	SCOTT, Glenn	GBR	32:20.8
22	KASSIN, Elmo	EST	29:52.0	66	PETRASEK, Martin	TCH	32:27.4
23	BAUER, John	USA	29:58.0	67	KUUS, Taivo	EST	32:28.0
24	BEHLE, Jochen	GER	29:58.2	68	RIBO, Jordi	ESP	32:33.9
25	BOUCHARD, Dany	CAN	30:03.8	69	BINZER, Michael	DEN	32:45.9
26	HUSABY, Ben	USA	30:06.0	70	PLANKOV, Iskren	BUL	32:49.2
27	IMAI, Hiroyuki	JPN	30:17.3	71	KAVALAR, Joze	SLO	32:49.6
28	VALBE, Urmas	EST	30:20.1	72	SOTROPA, Viorel	ROM	32:57.5
29	REIN, Torald	GER	30:25.1	73	GRAY, Paul	AUS	33:12.2
30	KIRILLOV, Andrei	EUN	30:27.4	74	KERSTAJN, Robert	SLO	33:37.5
31	MUHLEGG, Johann	GER	30:29.4	75	VUKONIC, Sinisa	CRO	34:01.1
32	NEUBER, Janko	GER	30:29.8	76	CASCOS, Antonio	ESP	34:18.5
33	NYC, Radim	TCH	30:31.5	77	AN, Jin-Soo	KOR	34:26.4
34	GANDLER, Markus	AUT	30:35.9	78	SONG ROK, Chang	PRK	34:34.9
35	RINGHOFER, Andreas	AUT	30:42.5	79	VALLET, Cedric	FRA	34:35.1
36	REMY, Patrick	FRA	30:45.1	80	WU, Jintao	CHN	34:45.9
37	EVANS, Anthony	AUS	30:54.2	81	EIRIKSSON, Haukur	ISL	34:52.6
38	SKJELDAL, Kristen	NOR	31:02.0	82	MEREI, Gongory	MGL	35:05.9
39	GUTIERREZ, Juan	ESP	31:02.6	83	GANBAT, Zidtsagaany	MGL	35:10.3
40	PARK, Byung-Chul	KOR	31:10.0	84	MITROULAS, Yannis	GRE	35:25.4
41	BENC, Pavel	TCH	31:13.6	85	KIM, Kwang-Rae	KOR	35:26.8
42	BILODEAU, Yves	CAN	31:19.5	86	ZOGRAFOV, Petar	BUL	35:42.2
43	AZAMBRE, Stephane	FRA	31:22.2	87	MILENKOVIC, Aleksandar	YUG	35:47.0
44	GUIDON, Giachem	SUI	31:23.9	88	HERMANIS, Janis	LAT	35:49.8

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
89	CHOL U, Son	PRK	36:08.6
90	CROASDALE, Mark	GBR	36:13.0
91	TSOUREKAS, Timoleon	GRE	36:26.9
92	ARGEL MANCILLA, Luis	ARG	36:33.6
93	YILDIRIM, Mithat	TUR	36:36.8
94	SKOKIC, Momo	YUG	36:48.4
95	WI, Jae-Wook	KOR	36:53.7
96	OREN, Fikret	TUR	37:03.7
97	ALDER, Guillermo	ARG	37:11.8
98	TSOUREKAS, Dimitris	GRE	37:15.6
99	ANASTASIADIS, Nikos	GRE	37:26.5
100	OLAH NELU, Istvan	HUN	37:37.7
101	BABIC, Bekim	YUG	37:55.9
102	YILMAZ, Abdullah	TUR	38:22.1
103	SENER, Celal	TUR	38:25.4
104	MENCI, Sebastian	ARG	40:00.2
105	ALVAREZ, Roberto	MEX	40:28.5
106	PRADO CARDOZO, Diego	ARG	41:46.2
107	TOURKI, Mustapha	MAR	46:15.1
108	OUBAHIM, Mohamed	MAR	47:32.6
109	SAMMARITANI, Andrea	SMR	47:37.8
110	CHERRADI, Faïssal	MAR	1:11:07.4

HOMMES - 15 KM LIBRE, POURSUITE



MEN - 15 KM FREE, PURSUIT

LES SAISIES
15-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Diff. altitude / Height Differ : **112 M** • Montée maximale / Max Climb : **67 M** • Montée totale / Total Climb : **615 M**

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **10:00** • Air : **-1.5 C** • Ciel / Sky : **NEIGE / SNOW FALL** • Neige / Snow : **-3.0 C**
• Vitesse du vent / Wind Velocity : **5 KM/H (S)**

JURY : ■ CHRISTIAN EGLI (SUI) ■ GILBERT DURET (FRA) ■ RENE ARPIN (FRA)

■ BJORGER PETTERSON (CAN) ■ BARBARA BEYER-PETZOLD (GER)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Classique Classic	Libre Free	Ecart Behind	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Classique Classic	Libre Free	Ecart Behind
1	DAEHLIE, Bjorn	NOR	25	38:01.9	38:01.9	44	DIETHELM, Hans	SUI	4:05	44:16.4	6:14.5
2	ULVANG, Vegard	NOR	0	38:55.3	53.4	45	BILODEAU, Yves	CAN	3:43	44:22.4	6:20.5
3	VANZETTA, Giorgio	ITA	50	38:56.2	54.3	46	HUSABY, Ben	USA	2:30	44:41.1	6:39.2
4	ALBARELLO, Marco	ITA	19	38:57.3	55.4	47	PIOTROWSKI, Andrzej	POL	4:20	44:52.9	6:51.0
5	MOGREN, Torgny	SWE	1:01	39:01.4	59.5	48	CEMPA, Wieslaw	POL	4:37	44:53.2	6:51.3
6	MAJBACK, Christer	SWE	20	39:41.0	1:39.1	49	FARRA, John	USA	4:30	44:54.3	6:52.4
7	FAUNER, Silvio	ITA	1:17	39:58.9	1:57.0	50	PANAVAS, Ritchardas	LIT	4:12	44:54.5	6:52.6
8	SMIRNOV, Wladimir	EUN	1:37	39:59.8	1:57.9	51	PARK, Byung-Chul	KOR	3:34	45:20.4	7:18.5
9	FORSBERG, Henrik	SWE	1:33	40:16.4	2:14.5	52	PILCHER, Alan	CAN	4:08	45:44.6	7:42.7
10	STADLOBER, Alois	AUT	51	40:21.6	2:19.7	53	HARTZ, Ebbe	DEN	3:58	45:47.6	7:45.7
11	KIRVESNIEMI, Harri	FIN	47	40:34.4	2:32.5	54	SOTROPA, Viorel	ROM	5:21	45:56.4	7:54.5
12	ISOMETSA, Jari	FIN	1:58	40:50.0	2:48.1	55	PETRASEK, Martin	TCH	4:51	45:57.1	7:55.2
13	JONSSON, Niklas	SWE	27	41:02.1	3:00.2	56	DUSTIN, Wayne	CAN	4:40	46:04.6	8:02.7
14	KORUNKA, Vaclav	TCH	2:07	41:03.5	3:01.6	57	BELAM, Dave	GBR	4:32	46:11.0	8:09.1
15	BOTVINOV, Mikhail	EUN	1:19	41:07.1	3:05.2	58	VICENTE, Carlos	ESP	4:20	46:11.4	8:09.5
16	MUHLEGG, Johann	GER	2:53	41:11.8	3:09.9	59	BINZER, Michael	DEN	5:09	46:12.2	8:10.3
17	KIRILLOV, Andrei	EUN	2:51	41:14.9	3:13.0	60	KUUS, Taivo	EST	4:52	46:18.6	8:16.7
18	KASSIN, Elmo	EST	2:16	41:16.1	3:14.2	61	RIBO, Jordi	ESP	4:57	46:27.7	8:25.8
19	RASANEN, Jari	FIN	1:49	41:29.9	3:28.0	62	KAVALAR, Joze	SLO	5:13	46:36.9	8:35.0
20	MYLLYLA, Mika	FIN	1:41	41:33.1	3:31.2	63	BATINKOV, Slavtcho	BUL	4:11	46:41.6	8:39.7
21	REIN, Torald	GER	2:49	41:48.1	3:46.2	64	READ, John	GBR	3:56	46:52.4	8:50.5
22	REMY, Patrick	FRA	3:09	42:08.5	4:06.6	65	GRAY, Paul	AUS	5:36	47:08.9	9:07.0
23	NEUBER, Janko	GER	2:53	42:10.4	4:08.5	66	INGTHORSSON, Rognvaldur	ISL	4:28	47:48.8	9:46.9
24	RINGHOFER, Andreas	AUT	3:06	42:13.9	4:12.0	67	KERSTAJN, Robert	SLO	6:01	48:05.3	10:03.4
25	NYC, Radim	TCH	2:55	42:16.0	4:14.1	68	VALLET, Cedric	FRA	6:59	48:10.2	10:08.3
26	AALBERG, John	USA	2:11	42:19.2	4:17.3	69	VUKONIC, Sinisa	CRO	6:25	48:45.5	10:43.6
27	MARENT, Alexander	AUT	2:13	42:20.2	4:18.3	70	CASCOS, Antonio	ESP	6:42	49:00.8	10:58.9
28	GANDLER, Markus	AUT	2:59	42:31.8	4:29.9	71	ZOGRAFOV, Petar	BUL	8:06	50:15.6	12:13.7
29	IMAI, Hiroyuki	JPN	2:41	42:32.8	4:30.9	72	WU, Jintao	CHN	7:09	51:30.6	13:28.7
30	SANCHEZ, Philippe	FRA	4:06	42:34.3	4:32.4	73	CHOL U, Son	PRK	8:32	52:35.5	14:33.6
31	JUNGEN, Andre	SUI	4:05	42:56.3	4:54.4	74	CROASDALE, Mark	GBR	8:37	52:36.8	14:34.9
32	BAUER, John	USA	2:22	43:01.7	4:59.8	75	MILENKOVIC, Aleksandar	YUG	8:11	52:38.8	14:36.9
33	BENC, Pavel	TCH	3:37	43:02.0	5:00.1	76	SONG ROK, Chang	PRK	6:58	52:43.4	14:41.5
34	GUIDON, Giachem	SUI	3:47	43:06.1	5:04.2	77	MEREI, Gongory	MGL	7:29	53:11.9	15:10.0
35	SASAKI, Kazunari	JPN	3:55	43:08.6	5:06.7	78	HERMANIS, Janis	LAT	8:13	53:12.9	15:11.0
36	HASLER, Markus	LIE	3:51	43:10.6	5:08.7	79	AN, Jin-Soo	KOR	6:50	53:14.2	15:12.3
37	GUTIERREZ, Juan	ESP	3:26	43:17.5	5:15.6	80	EIRIKSSON, Haukur	ISL	7:16	53:40.3	15:38.4
38	AZAMBRE, Stephane	FRA	3:46	43:26.9	5:25.0	81	KIM, Kwang-Rae	KOR	7:50	53:51.4	15:49.5
39	EVANS, Anthony	AUS	3:18	43:29.2	5:27.3	82	ANASTASIADIS, Nikos	GRE	9:50	54:36.2	16:34.3
40	BOUCHARD, Dany	CAN	2:27	43:31.1	5:29.2	83	OREN, Fikret	TUR	9:27	54:40.1	16:38.2
41	VALBE, Urmas	EST	2:44	43:38.4	5:36.5	84	GANBAT, Zidsagaany	MGL	7:34	54:48.4	16:46.5
42	VEERPALU, Andrus	EST	2:15	43:41.7	5:39.8	85	OLAH NELU, Istvan	HUN	10:01	54:49.2	16:47.3
43	KARATCHEVSKI, Guerman	EUN	4:36	44:09.5	6:07.6						

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Classique Classic	Libre Free	Ecart Behind
86	WI, Jae-Wook	KOR	9:17	55:39.1	17:37.2
87	ARGEL MANCILLA, Luis	ARG	8:57	55:56.0	17:54.1
88	TSOUREKAS, Timoleon	GRE	8:50	56:04.6	18:02.7
89	BABIC, Bekim	YUG	10:19	56:34.8	18:32.9
90	SENER, Celal	TUR	10:49	57:47.5	19:45.6
91	TSOUREKAS, Dimitris	GRE	9:39	58:23.9	20:22.0
92	ALDER, Guillermo	ARG	9:35	58:33.2	20:31.3
93	MENCI, Sebastian	ARG	12:24	1:04:24.0	26:22.1
94	ALVAREZ, Roberto	MEX	12:52	1:07:38.2	29:36.3
95	PRADO CARDOZO, Diego	ARG	14:10	1:09:05.2	31:03.3
96	TOURKI, Mustapha	MAR	18:39	1:21:33.1	43:31.2
97	SAMMARITANI, Andrea	SMR	20:01	1:22:39.4	44:37.5
98	OUBAHIM, Mohamed	MAR	19:56	1:35:32.2	57:30.3
99	CHERRADI, Faissal	MAR	43:31	2:27:37.8	1:09:35.9
Abandon / Did not finish					
	DE ZOLT, Maurilio	ITA			
	SCOTT, Glenn	GBR			
	SKOKIC, Momo	YUG			
Absent au départ / Did not start					
	LANGLI, Terje	NOR			
	BEHLE, Jochen	GER			
	SKJELDAL, Kristen	NOR			
	SMILENOV, Ivan	BUL			
	PLANKOV, Iskren	BUL			
	MITROULAS, Yannis	GRE			
	YILDIRIM, Mithat	TUR			
	YILMAZ, Abdullah	TUR			

**HOMMES - RELAIS 4 X 10 KM
MIXTE**

MEN - RELAY 4 X 10 KM MIX

 LES SAISIES
 18-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

	Clas.	Lib/Fr
Diff. altitude / Height Differ	63 M	73 M
Montée maximale / Max Climb	41 M	54 M
Montée totale /Total Climb	394 M	402 M

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

- Heure / Time : **09:15** • Air : **-12.4 C** • Ciel / Sky : BLEU / FINE • Neige / Snow : **-14.6 C**
- Vitesse du vent / Wind Velocity : **0.0 KM/H**

JURY : ■ CHRISTIAN EGLI (SUI) ■ GILBERT DURET (FRA) ■ RENE ARPIN (FRA)
 ■ BJORGER PETTERSEN (CAN) ■ STIG-ROLAND BERGQVIST (SWE)

Position Position	Pays Country	Temps Time	Position Position	Pays Country	Temps Time
1	Norvège LANGLI, Terje ULVANG, Vegard SKJELDAL, Kristen DAEHLIE, Bjorn	1:39:26.0 25:25.6 24:35.3 25:17.9 24:07.2	7	R. F. Tchèque et Slovaque NYC, Radim BUCHTA, Lubomir BENC, Pavel KORUNKA, Vaclav	1:44:20.0 27:05.6 25:23.8 25:48.2 26:02.4
2	Italie PULIE, Giuseppe ALBARELLO, Marco VANZETTA, Giorgio FAUNER, Silvio	1:40:52.7 26:01.8 25:01.4 24:41.2 25:08.3	8	France REMY, Patrick SANCHEZ, Philippe AZAMBRE, Stephane BALLAND, Herve	1:44:51.1 26:39.0 26:35.6 26:15.2 25:21.3
3	Finlande KUUSISTO, Mika KIRVESNIEMI, Harri RASANEN, Jari ISOMETSA, Jari	1:41:22.9 25:25.9 25:01.4 26:06.1 24:49.5	9	Autriche SCHWARZ, Alois STADLOBER, Alois MARENT, Alexander RINGHOFER, Andreas	1:45:56.6 26:33.3 25:54.1 26:21.1 27:08.1
4	Suède OTTOSSON, Jan MAJBACK, Christer FORSBERG, Henrik MOGREN, Torgny	1:41:23.1 25:24.9 26:06.1 25:23.6 24:28.5	10	Estonie VEERPALU, Andrus TEPPAN, Jaanus KASSIN, Elmo VALBE, Urmas	1:46:33.3 27:07.5 26:23.5 25:36.3 27:26.0
5	Equipe Unifiée KIRILLOV, Andrei SMIRNOV, Vladimir BOTVINOV, Mikhail PROKUROROV, Alexej	1:43:03.6 26:00.0 24:43.4 25:02.6 27:17.6	11	Canada BOUCHARD, Dany DUSTIN, Wayne BILODEAU, Yves DEROCHIE, Darren M.	1:47:52.0 26:54.5 27:04.4 26:55.2 26:57.9
6	Allemagne BAUROTH, Holger BEHLE, Jochen REIN, Torald MUHLEGG, Johann	1:43:41.7 26:31.4 25:48.2 26:42.4 24:39.7	12	Etats-Unis D'Amérique AALBERG, John HUSABY, Ben BAUER, John BODENSTEINER, Luke	1:48:15.8 26:30.7 27:39.7 27:14.8 26:50.6

Position Position	Pays Country	Temps Time
13	Bulgarie	1:51:28.0
	SMILENOV, Ivan	27:41.5
	PLANKOV, Iskren	27:57.2
	ZOGRAFOV, Petar	28:23.2
	BATINKOV, Slavtcho	27:26.1
14	Espagne	1:52:05.3
	RIBO, Jordi	28:01.3
	VICENTE, Carlos	28:19.5
	CASCOS, Antonio	28:58.4
	GUTIERREZ, Juan	26:46.1
15	Corée	2:01:01.4
	PARK, Byung-Chul	28:09.6
	AN, Jin-Soo	29:31.2
	WI, Jae-Wook	32:44.2
	KIM, Kwang-Rae	30:36.4
16	Grèce	2:05:46.4
	TSOUREKAS, Dimitris	32:52.7
	TSOUREKAS, Timoleon	34:16.0
	ANASTASIADIS, Nikos	30:24.8
	TSAKIRIS, Athanasios	28:12.9

SOMMAIRE INDIVIDUEL



INDIVIDUAL SUMMARY

COURCHEVEL
12-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Points / Saut Points / Jump	Position / Saut Rank / Jump	Temps / 15 km Time / 15 km	Position / 15 km Rank / 15 km	Ecart Behind
1	GUY, Fabrice	FRA	222.1	3	43:45.4	6	0.0
2	GUILLAUME, Sylvain	FRA	208.1	13	43:00.5	3	48.4
3	SULZENBACHER, Klaus	AUT	221.6	4	44:48.4	13	1:06.3
4	LUNDBERG, Fred	NOR	211.9	9	44:04.1	9	1:26.7
5	OFNER, Klaus	AUT	228.5	1	45:57.9	21	1:29.8
6	LEVANDI, Allar	EST	206.4	14	43:34.8	5	1:34.1
7	OGIWARA, Kenji	JPN	215.3	6	44:57.5	16	1:57.4
8	USTUPSKI, Stanislaw	POL	202.6	18	44:03.5	8	2:28.1
9	ELDEN, Trond	NOR	181.9	39	42:01.2	1	2:43.8
10	APELAND, Knut	NOR	190.7	35	43:11.9	4	2:55.8
11	DOUNDAKOV, Andrei	EUN	210.4	11	45:43.5	19	3:16.1
12	DUFTER, Thomas	GER	210.8	10	45:54.9	20	3:24.8
13	GIRARD, Xavier	FRA	199.3	22	44:47.3	12	3:33.9
14	SCHAAD, Andreas	SUI	201.1	20	44:59.4	17	3:34.0
15	MAKA, Frantisek	TCH	197.1	27	44:33.4	10	3:34.7
16	POHL, Hans-Peter	GER	212.5	8	46:55.0	26	4:13.6
17	KOVARIK, Josef	TCH	193.3	30	44:47.1	11	4:13.7
17	KREINER, Stefan	AUT	214.8	7	47:10.4	27	4:13.7
19	KONO, Takanori	JPN	197.4	25	45:18.9	18	4:18.2
20	SAAPUNKI, Pasi	FIN	191.1	34	44:54.0	15	4:35.3
21	ELDEN, Bard	NOR	167.7	45	42:32.1	2	4:49.4
22	SAVINE, Vassili	EUN	179.4	40	43:57.4	7	4:56.7
23	MARKVARDT, Ago	EST	199.0	23	46:21.9	25	5:10.5
24	SUMMANEN, Teemu	FIN	208.3	12	47:44.7	31	5:31.3
25	HABAS, Stefan	POL	191.8	33	46:13.4	23	5:50.0
26	KEMPF, Hippolyt	SUI	189.7	36	46:05.8	22	5:56.4
27	REPELLIN, Francis	FRA	201.9	19	47:31.0	28	6:00.3
28	KALLUNKI, Sami	FIN	177.5	42	44:49.7	14	6:01.6
29	ZARUCCHI, Marco	SUI	201.1	20	47:52.6	33	6:27.2
30	ABE, Masashi	JPN	197.9	24	47:44.5	30	6:40.4
31	HELI, Peter	EST	182.0	38	46:15.1	24	6:57.0
32	CSAR, Gunter	AUT	193.3	30	47:34.0	29	7:00.6
33	STOLIAROV, Valeri	EUN	192.0	32	47:46.8	32	7:22.1
34	MIKATA, Reiichi	JPN	226.1	2	51:53.1	42	7:41.0
35	LEONHARDT, Sven	GER	197.2	26	48:59.9	36	8:00.5
36	CHVAGUIREV, Serguei	EUN	205.0	16	50:26.9	39	8:35.5
37	HECKMAN, Ryan	USA	196.4	28	50:07.9	37	9:13.8
38	NIEDHART, Urs	SUI	179.3	41	48:39.4	35	9:39.3
39	WILSON, Todd	USA	176.7	43	48:36.7	34	9:54.0
40	TETREAULT, Timothy	USA	195.5	29	51:09.6	41	10:21.5
41	BAYER, Martin	TCH	188.2	37	50:42.5	40	10:43.1
42	TIRU, Toomas	EST	170.9	44	50:13.1	38	12:09.0

Abandon / Did not finish

MANTILA, Jari	FIN
HOLLAND, Joseph	USA
KUCERA, Milan	TCH

3 X 10 KM PAR EQUIPE



3 X 10 KM BY TEAM

COURCHEVEL
18-02-92

Position Position	Pays Country	Points / Saut Points / Jump	Position / Saut Rank / Jump	Temps / Etape Time / Leg	Position / Etape Rank / Leg	Ecart Behind
1	Japon MIKATA, Reiichi KONO, Takanori OGIWARA, Kenji	645.1 218.6 199.0 227.5	1	1:23:36.5 28:22.5 28:40.2 26:33.8	6	0.0
2	Norvège APELAND, Knut LUNDBERG, Fred ELDEN, Trond	569.9 185.3 185.7 198.9	6	1:18:46.9 26:22.8 26:19.7 26:04.4	1	1:26.4
3	Autriche OFNER, Klaus KREINER, Stefan SULZENBACHER, Klaus	615.6 195.5 212.6 207.5	2	1:22:49.6 27:56.6 28:34.2 26:18.8	3	1:40.1
4	France REPELLIN, Francis GUILLAUME, Sylvain GUY, Fabrice	578.4 177.2 191.1 210.1	5	1:20:19.0 27:27.0 26:28.8 26:23.2	2	2:15.5
5	Allemagne POHL, Hans-Peter DEIMEL, Jens DUFTER, Thomas	609.7 180.1 207.4 222.2	3	1:25:24.9 28:01.2 29:53.5 27:30.2	8	4:45.4
6	R.F. Tchèque et Slovaque KOVARIK, Josef KUCERA, Milan MAKA, Frantisek	546.7 166.0 184.5 196.2	8	1:24:29.2 27:47.8 29:37.8 27:03.6	7	9:04.7
7	Finlande SAAPUNKI, Pasi MANTILA, Jari SUMMANEN, Teemu	561.2 195.2 166.4 199.6	7	1:25:44.3 27:15.5 30:23.1 28:05.7	9	9:06.8
8	Etats-Unis d'Amérique HOLLAND, Joseph TETREAULT, Timothy HECKMAN, Ryan	591.3 184.3 198.1 208.9	4	1:28:15.8 29:44.9 28:48.6 29:42.3	10	9:08.3
9	Estonie MARKVARDT, Ago HELI, Peter LEVANDI, Allar	525.9 161.0 183.4 181.5	10	1:23:20.9 28:17.8 28:06.9 26:56.2	4	9:40.4
10	Suisse KEMPF, Hippolyt SCHAAD, Andreas ZARUCCHI, Marco	521.9 175.9 161.2 184.8	11	1:23:22.4 27:24.2 27:43.4 28:14.8	5	10:01.9
11	Equipe Unifiée DOUNDAKOV, Andrei CHVAGUIREV, Serguei STOLIAROV, Valeri	545.3 193.1 167.4 184.8	9	1:29:38.2 28:35.2 30:39.6 30:23.4	11	14:20.7



SAUT K90



JUMPING K90

COURCHEVEL
09-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Point K / K Point : **90 M** • P/M : **1,6 M** • NO FIS 296 / FRA 15

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

	Saut d'essai / Practise Jump	1er saut / 1st Jump	2ème saut / 2nd Jump
Heure / Time	12:00	13:30	15:00
Temp. de l'air / Air Temp	7.7 C	5.1 C	4.3 C
Temp. de la neige / Snow Temp	-2.4 C	-2.4 C	-2.4 C
Temps / Weather	SOLEIL / SUN	SOLEIL / SUN	SOLEIL / SUN

JURY : ■ HAPPLE WOLFGANG (GER) ■ BAILLY PIERRE (FRA) ■ INNAUER TONI (AUT)
■ LEPISTO HANNU (ITA) ■ SALVI FRANCK (FRA) ■ A. GREGER IVO (TCH) ■ B.
PANCHERZ SYLVESTER (POL) ■ C. KOGELBAUER ALOIS (AUT) ■ D. BRANCOLINI
GILBERT (FRA) ■ E. NYBAK TOM-ARNE (NOR)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Distance / 1er Distance / 1st	Points / 1er Points / 1st	Distance / 2e Distance / 2nd	Points / 2e Points / 2nd	Total Total
1	VETTORI, Ernst	AUT	88.0	111.8	87.5	111.0	222.8
2	HOLLWARTH, Martin	AUT	90.5	116.8	83.0	101.3	218.1
3	NIEMINEN, Toni	FIN	88.0	112.3	84.5	104.7	217.0
4	KUTTIN, Heinz	AUT	85.5	106.3	86.0	108.1	214.4
5	LAITINEN, Mika	FIN	85.5	106.3	85.5	107.3	213.6
6	FELDER, Andreas	AUT	87.0	110.2	83.0	103.3	213.5
7	HUNGER, Heiko	GER	87.0	108.7	84.0	102.9	211.6
8	MOLLARD, Didier	FRA	84.5	103.7	85.0	106.0	209.7
9	WEISSFLOG, Jens	GER	84.0	104.9	83.5	103.6	208.5
10	PARMA, Jiri	TCH	87.0	109.2	82.0	98.7	207.9
11	ESSINE, Mikhail	EUN	85.5	105.8	81.5	98.9	204.7
12	GOSTISA, Samo	SLO	84.0	101.4	84.0	100.4	201.8
13	HOLLAND, James	USA	85.0	104.5	81.0	96.6	201.1
14	HARADA, Masahiko	JPN	83.5	98.6	84.0	102.4	201.0
15	SAKALA, Jaroslav	TCH	83.5	101.1	82.0	99.7	200.8
16	LAAKKONEN, Risto	FIN	85.5	106.8	79.0	93.9	200.7
17	MARTINSSON, Mikael	SWE	82.0	99.2	82.0	100.7	199.9
18	ZUPAN, Matiaz	SLO	82.5	97.5	83.0	99.8	197.3
19	JEAN-PROST, Nicolas	FRA	81.0	97.6	81.0	98.1	195.7
20	ZUEND, Stefan	SUI	83.0	100.8	80.0	94.0	194.8
21	PETEK, Franci	SLO	79.5	93.7	83.0	99.8	193.5
22	LUNARDI, Ivan	ITA	86.0	104.1	78.5	89.1	193.2
23	JEZ, Frantisek	TCH	82.0	99.7	80.0	93.0	192.7
24	FREIHOLZ, Sylvain	SUI	83.0	97.8	81.5	93.4	191.2
25	VODNEV, Dionis	EUN	79.5	88.7	84.0	102.4	191.1
26	KOPAC, Primoz	SLO	82.0	98.2	79.0	91.4	189.6
27	THOMA, Dieter	GER	79.5	93.2	82.0	96.2	189.4
28	LANGLOIS, John	USA	80.0	91.5	83.0	97.3	188.8
28	KAMIHARAKO, Jiro	JPN	80.0	94.0	80.5	94.8	188.8
28	WESTMAN, Magnus	SWE	81.5	97.9	79.0	90.9	188.8
31	KASAI, Noriaki	JPN	77.5	89.0	83.5	98.1	187.1
32	VERVEIKINE, Andrei	EUN	80.0	91.5	80.5	95.3	186.8
32	DELAUP, Steeve	FRA	78.5	92.1	79.5	94.7	186.8
34	DEIMEL, Jens	GER	80.0	92.0	81.5	94.4	186.4
35	BERG, Oyvind	NOR	78.5	90.1	81.5	95.9	186.0

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Distance / 1er Distance / 1st	Points / 1er Points / 1st	Distance / 2e Distance / 2nd	Points / 2e Points / 2nd	Total Total
35	TALLBERG, Staffan	SWE	80.0	91.5	80.0	94.5	186.0
37	CECON, Roberto	ITA	80.5	94.3	79.5	91.2	185.5
38	SANDERS, Bryan	USA	83.5	99.1	77.0	85.7	184.8
39	SUDA, Kenji	JPN	80.0	93.5	79.5	91.2	184.7
40	ZOGRAVSKI, Emil	BUL	80.5	95.3	77.5	88.0	183.3
41	TRUNZ, Martin	SUI	80.0	92.0	80.5	90.8	182.8
42	BULAU, Horst	CAN	80.5	91.3	78.5	90.1	181.4
43	GAY, Jerome	FRA	79.5	88.7	79.5	92.2	180.9
44	GAHLER, Markus	SUI	80.5	90.8	79.0	89.4	180.2
45	OTTESEN, Lasse	NOR	86.5	107.4	72.5	72.0	179.4
46	RICHARDS, Ronald	CAN	79.0	91.9	77.0	84.2	176.1
47	BOKLOV, Jan	SWE	77.5	84.0	80.0	91.5	175.5
48	GODER, Tomas	TCH	76.5	83.9	79.0	91.4	175.3
49	JOHANSEN, Magne	NOR	77.0	86.7	78.5	87.6	174.3
50	BREYTCHEV, Vladimir	BUL	78.5	87.6	77.5	85.0	172.6
51	HOLME, Robert	USA	77.0	83.7	78.5	87.6	171.3
52	PERTILE, Ivo	ITA	76.0	84.6	76.0	85.1	169.7
53	NIKKOLA, Ari-Pekka	FIN	76.0	82.6	74.5	80.2	162.8
54	DOUDAREV, Iouri	EUN	76.5	84.9	73.5	77.6	162.5
55	ALLEN, Kirk	CAN	74.0	79.4	76.0	82.6	162.0
56	SOTIROV, Zakhari	BUL	74.0	78.9	75.5	78.3	157.2
57	NEAGOE, Virgil	ROM	73.5	72.6	72.0	71.2	143.8
58	BREDESEN, Espen	NOR	73.5	73.1	65.0	54.0	127.1
Absent au départ (1er saut) / Did not start (1st jump)							
	KLIMOWSKI, Zbigniew	POL					



SAUT K120 EQUIPES



JUMPING K120 TEAM

COURCHEVEL
14-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Point K / K Point : **120 M** • P/M : **1,4 M** • NO FIS 295 / FRA 14

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

	Saut d'essai / Trial Jump	1er saut / 1st Jump	2ème saut / 2nd Jump
Heure / Time	12:00	13:30	15:30
Temp. de l'air / Air Temp	0.3 C	1.3 C	-0.2 C
Temp. de la neige / Snow Temp	-2.0 C	-2.0 C	-2.0 C
Temps / Weather	COUVERT / OVERCAST	COUVERT / OVERCAST	COUVERT / OVERCAST

JURY : ■ HAPPLE WOLFGANG (GER) ■ BAILLY PIERRE (FRA) ■ TANCZOS JAN (TCH)
 ■ SAMEK JOSEF (SUI) ■ SALVI FRANCK (FRA) ■ KOGELBAUER ALOIS (AUT) ■ A.
 WALLACE STEWART (CAN) ■ B. STEBERT RUDI (GER) ■ C. PANCHERZ SYLVESTER
 (POL) ■ D. KOGELBAUER ALOIS (AUT) ■ E. BRANCOLINI GILBERT (FRA)

Position Position	Pays Country	Total Points	Nom Name	Distance / 1er Distance / 1st	Points / 1er Points / 1st	Distance / 2e Distance / 2nd	Points / 2e Points / 2nd
1	Finlande	644.4	NIKKOLA, Ari-Pekka	116.5	109.1	108.5	94.4
			LAITINEN, Mika	110.0	97.0	106.0	87.4
			LAAKKONEN, Risto	111.0	100.9	110.0	100.0
			NIEMINEN, Toni	123.0	120.2	122.0	119.8
2	Autriche	642.9	KUTTIN, Heinz	114.5	105.8	112.5	101.5
			VETTORI, Ernst	113.5	102.4	110.5	98.2
			HOLLWARTH, Martin	123.5	117.9	117.5	112.0
			FELDER, Andreas	115.0	107.5	109.5	97.8
3	R. F. Tchèque et Slovaque	620.1	GODER, Tomas	117.0	110.3	110.0	96.5
			JEZ, Frantisek	113.5	103.4	104.5	88.3
			SAKALA, Jaroslav	113.0	103.2	102.0	83.8
			PARMA, Jiri	118.5	111.9	115.5	109.7
4	Japon	571.0	KAMIHARAKO, Jiro	107.0	90.3	108.0	83.2
			HARADA, Masahiko	117.5	108.0	109.5	95.8
			KASAI, Noriaki	106.0	90.4	97.5	75.0
			SUDA, Kenji	109.0	93.1	107.5	90.5
5	Allemagne	544.6	HUNGER, Heiko	105.5	88.2	106.5	92.2
			THOMA, Dieter	109.0	94.1	104.5	86.8
			DUFFNER, Christof	101.5	79.1	92.5	64.0
			WEISSFLOG, Jens	107.0	93.8	104.0	89.6
6	Slovénie	543.3	KOPAC, Primoz	98.0	75.2	97.0	72.8
			ZUPAN, Matiaz	99.5	70.3	108.0	92.7
			PETEK, Franci	109.5	96.8	103.0	87.2
			GOSTISA, Samo	110.0	96.5	108.5	94.9
7	Norvège	538.0	OLIJNYK, Rune	105.0	88.5	100.0	78.5
			JOHANSEN, Magne	105.5	90.2	101.0	80.9
			OTTESEN, Lasse	104.0	84.1	95.0	66.0
			BREDESEN, Espen	116.0	107.9	107.5	92.0



Position Position	Pays Country	Total Points	Nom Name	Distance / 1er Distance / 1st	Points / 1er Points / 1st	Distance / 2e Distance / 2nd	Points / 2e Points / 2nd
8	Suisse	537.9	GAHLER , Markus	109.0	93.1	105.5	87.2
			TRUNZ , Martin	100.5	78.0	98.0	75.2
			FREIHOLZ , Sylvain	107.0	88.8	102.5	83.5
			ZUEND , Stefan	107.5	93.0	107.0	92.3
9	Suède	515.1	WESTMAN , Magnus	107.0	91.8	103.5	84.9
			BOKLOV , Jan	107.0	90.3	93.5	64.9
			TALLBERG , Staffan	97.5	76.0	90.5	62.2
			MARTINSSON , Mikael	108.5	94.9	104.5	88.3
10	France	510.9	DELAUP , Steeve	103.5	86.9	99.0	77.6
			JEAN-PROST , Nicolas	102.0	81.3	101.0	82.4
			MOLLARD , Didier	104.0	87.6	101.5	82.1
			GAY , Jerome	104.0	87.6	102.0	84.3
11	Equipe Unifiée	503.4	DOUDAREV , Iouri	89.0	55.6	85.5	51.2
			VODNEV , Dionis	105.5	87.7	94.0	68.6
			ESSINE , Mikhail	109.5	96.8	108.0	94.7
			VERVEIKINE , Andrei	101.5	82.1	97.5	73.5
12	Etats-Unis d'Amérique	482.4	HOLME , Robert	99.0	76.6	96.5	72.6
			LANGLOIS , John	102.0	82.8	100.5	80.7
			SANDERS , Bryan	100.0	77.5	95.5	68.7
			HOLLAND , James	103.5	86.9	101.0	71.9
13	Italie	472.2	PERTILE , Ivo	100.0	78.0	95.5	68.7
			CECON , Roberto	116.5	88.1	96.0	68.9
			LUNARDI , Ivan	98.0	76.2	97.0	72.3
14	Canada	341.0	ALLEN , Kirk	85.0	48.0	79.0	39.6
			RICHARDS , Ronald	92.0	64.8	93.5	66.9
			BULAU , Horst	92.5	61.5	88.0	56.2



SAUT K120



JUMPING K120

COURCHEVEL
16-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Point K / K Point : **120 M** • P/M : **1,4 M** • NO FIS 295 / FRA 14

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

	Saut d'essai / Trial Jump	1er saut / 1st Jump	2ème saut / 2nd Jump
Heure /Time	12:00	14:00	15:30
Temp. de l'air / Air Temp	1.4 C	1.2 C	0.1 C
Temp. de la neige / Snow Temp	-2.0 C	-2.0 C	-2.0 C
Temps / Weather	COUVERT / OVERCAST	NEIGE / SNOW FALL	COUVERT / OVERCAST

JURY : ■ HAPPLE WOLFGANG (GER) ■ BAILLY PIERRE (FRA) ■ PULLI MATTI (FIN)
■ ONO MANABU (JPN) ■ SALVI FRANCK (FRA) ■ PANCHERZ SYLVESTER (POL) ■ A.
KOGELBAUER ALOIS (AUT) ■ B. BRANCOLINI GILBERT (FRA) ■ C. GREGER IVO (TCH)
■ D. NYBAK TOM-ARNE (NOR) ■ E. PANCHERZ SYLVESTER (POL)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Distance / 1er Distance / 1st	Points / 1er Points / 1st	Distance / 2e Distance / 2nd	Points / 2e Points / 2nd	Total Total
1	NIEMINEN, Toni	FIN	122.0	118.8	123.0	120.7	239.5
2	HOLLWARTH, Martin	AUT	120.5	116.7	116.5	110.6	227.3
3	KUTTIN, Heinz	AUT	117.5	112.5	112.0	102.3	214.8
4	HARADA, Masahiko	JPN	113.5	102.4	116.0	108.9	211.3
5	PARMA, Jiri	TCH	111.5	101.1	108.5	96.9	198.0
6	DELAUP, Steeve	FRA	106.0	92.9	105.5	92.7	185.6
7	LUNARDI, Ivan	ITA	110.5	99.2	102.5	86.0	185.2
8	PETEK, Franci	SLO	107.0	94.8	99.5	82.3	177.1
9	FELDER, Andreas	AUT	105.0	89.5	103.5	87.4	176.9
10	ESSINE, Mikhail	EUN	108.0	96.2	99.5	80.3	176.5
11	DUFFNER, Christof	GER	112.0	98.3	100.0	78.0	176.3
12	HOLLAND, James	USA	105.0	90.0	101.5	85.1	175.1
13	JEZ, Frantisek	TCH	105.0	91.5	99.5	79.8	171.3
14	FREIHOLZ, Sylvain	SUI	99.0	77.6	108.5	93.4	171.0
15	VETTORI, Ernst	AUT	101.5	81.6	104.5	89.3	170.9
16	MARTINSSON, Mikael	SWE	104.0	89.1	98.5	79.4	168.5
17	SUDA, Kenji	JPN	106.5	91.1	97.5	77.0	168.1
18	JOHANSEN, Magne	NOR	100.0	79.5	104.5	86.8	166.3
19	LAITINEN, Mika	FIN	109.5	97.8	95.5	68.2	166.0
20	GODER, Tomas	TCH	106.5	90.6	95.5	74.2	164.8
21	LAAKKONEN, Risto	FIN	102.0	83.8	98.5	80.4	164.2
22	GOSTISA, Samo	SLO	97.5	72.5	103.5	86.4	158.9
22	ZUEND, Stefan	SUI	104.0	87.1	94.5	71.8	158.9
24	VODNEV, Dionis	EUN	101.5	83.6	95.5	72.7	156.3
25	KAMIHARAKO, Jiro	JPN	100.0	79.5	97.5	76.0	155.5
26	KASAI, Noriaki	JPN	101.5	82.1	94.5	72.3	154.4
27	ZUPAN, Matiaz	SLO	101.5	81.6	96.0	72.4	154.0
27	TALLBERG, Staffan	SWE	101.5	84.6	93.5	69.4	154.0
29	VERVEIKINE, Andrei	EUN	99.0	79.1	95.5	72.7	151.8
30	NIKKOLA, Ari-Pekka	FIN	99.0	79.1	94.5	70.3	149.4
31	TRUNZ, Martin	SUI	105.0	87.0	88.5	60.4	147.4
32	CECON, Roberto	ITA	95.0	68.0	98.5	73.9	141.9
33	WEISSFLOG, Jens	GER	90.0	60.5	99.5	80.8	141.3
34	BERG, Oyvind	NOR	96.5	73.6	92.5	67.0	140.6
35	GAHLER, Markus	SUI	100.0	77.0	90.5	61.7	138.7

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Distance / 1er Distance / 1st	Points / 1er Points / 1st	Distance / 2e Distance / 2nd	Points / 2e Points / 2nd	Total Total
36	SANDERS, Bryan	USA	90.5	61.2	98.5	75.9	137.1
36	HOLME, Robert	USA	96.5	71.1	92.5	66.0	137.1
38	PERTILE, Ivo	ITA	95.5	71.2	90.0	62.0	133.2
39	THOMA, Dieter	GER	96.0	68.9	93.0	63.7	132.6
40	MOLLARD, Didier	FRA	104.5	89.8	81.0	42.4	132.2
41	SAKALA, Jaroslav	TCH	103.0	85.7	83.0	45.7	131.4
42	FRAS, Damjan	SLO	101.5	79.6	84.0	50.6	130.2
43	RICHARDS, Ronald	CAN	94.5	69.8	88.5	58.9	128.7
44	WESTMAN, Magnus	SWE	96.0	70.9	87.5	57.0	127.9
45	OTTESEN, Lasse	NOR	92.0	60.3	92.5	66.5	126.8
46	BREYTCHEV, Vladimir	BUL	91.0	61.4	93.5	64.9	126.3
47	DOUDAREV, Iouri	EUN	92.0	64.8	86.5	56.1	120.9
48	LANGLOIS, John	USA	88.0	57.2	90.5	61.2	118.4
49	KLIMOWSKI, Zbigniew	POL	87.5	55.0	91.0	62.9	117.9
50	TALLBERG, Par-Inge	SWE	91.5	65.1	80.0	41.0	106.1
51	JEAN-PROST, Nicolas	FRA	92.5	69.5	78.0	35.2	104.7
52	BULAU, Horst	CAN	87.0	56.8	78.5	40.9	97.7
53	ALLEN, Kirk	CAN	88.0	56.7	79.0	37.1	93.8
54	GAY, Jerome	FRA	70.0	17.0	97.5	76.5	93.5
55	SOTIROV, Zakhari	BUL	80.0	38.0	87.0	54.3	92.3
56	ZOGRAVSKI, Emil	BUL	77.5	35.0	83.5	47.4	82.4
57	BREDESEN, Espen	NOR	83.5	45.4	75.5	28.7	74.1
58	NEAGOE, Virgil	ROM	76.0	29.4	78.0	34.7	64.1
59	HUNGER, Heiko	GER	72.0	-2.2			-2.2

DAMES - RELAIS 3 X 7,5 KM



WOMEN - RELAY 3 X 7.5 K M

LES SAISIES
14-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Déclivité / Height Differ : **57 M** • Montée maximale / Max Climb : **39 M** • Montée totale / Total Climb : **279 M** • Longueur / Length : **7350 M**

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **10:00** • Air : **-2.6 C** • Ciel / Sky : **NEIGE / SNOW** • Neige / Snow : **-2.3 C**
• Vent / Wind : **N** • Vitesse / Velocity : **10.0 KM/H**

JURY : ■ RAY KOKKONEN (CAN) ■ HEIKKI HOVI (FIN) ■ KURT HINZE (GER)

■ JEAN-PAUL JOUANNAUD (FRA) ■ TOMMY HOGLUND (SWE)

Position Position	Pays Country	Pénalités Penalties	Temps Time	Position Position	Pays Country	Pénalités Penalties	Temps Time
1	France		1:15:55.6	9	Estonie		1:23:16.2
	NIOGRET, Corinne	0	25:54.7		POLJAKOVA, Jelena	0	27:29.6
	CLAUDEL, Veronique	0	25:30.7		PETERSON, Eveli	1	28:38.2
	BRIAND, Anne	0	24:30.2		LEPIK, Krista	0	27:08.4
2	Allemagne		1:16:18.4	10	Roumanie		1:23:39.6
	DISL, Uschi	1	26:33.7		SOTROPA, Adina	0	28:31.6
	MISERSKY, Antje	0	24:28.9		CARSTOI, Mihaela	0	27:24.4
	SCHAAF, Petra	0	25:15.8		IANOSIU HANGAN, Ileana	0	27:43.6
3	Equipe Unifiée		1:16:54.6	11	Canada		1:23:49.1
	BELOVA, Elena	1	26:21.9		MELOCHE, Lise	2	29:59.7
	RESTZOVA, Anfissa	1	24:33.5		BEDARD, Myriam	0	25:19.9
	MELNIKOVA, Elena	0	25:59.2		ISAKSON, Jane	0	28:29.5
4	Bulgarie		1:18:54.8	12	Rép. Populaire De Chine		1:23:51.0
	BLAGOEVA, Silvana	0	25:58.9		WANG, Jinping	4	29:22.1
	ALEXIEVA, Nadezda	0	26:33.1		LIU, Guilan	0	27:25.7
	SCHKODREVA, Iwa	0	26:22.8		SONG, Aiqin	0	27:03.2
5	Finlande		1:20:17.8	13	Italie		1:24:00.8
	LAMPINEN, Mari	0	26:40.9		CARRARA, Erica	1	29:11.4
	SIKIO, Tuija	0	26:29.1		SCHWINGSHACKL, Monika	1	28:57.5
	MARKKANEN, Terhi	0	27:07.8		SANTER, Nathalie	0	25:51.9
6	Suède		1:20:56.6	14	Pologne		1:24:07.5
	EKLUND, Christina	0	27:49.7		SUSZKA, Agata	1	28:32.0
	BJORKBOM, Inger	0	26:30.9		KIELPINSKA, Zofia	3	29:12.1
	STADIG, Mia	0	26:36.0		PITON, Halina	0	26:23.4
7	Norvège		1:21:20.0	15	Etats-Unis D'Amérique		1:24:36.9
	TROSTEN, Signe	0	26:48.0		BELL, Nancy	1	29:15.7
	FOSSSEN, Hildegunn	1	27:48.3		SMITH, Joan	0	27:47.7
	KRISTIANSEN, Elin	0	26:43.7		OSTERGREN, Mary	1	27:33.5
8	R. F. Tchèque Et Slovaque		1:23:12.7	16	Hongrie		1:31:31.1
	SUVOVA, Gabriela	3	29:58.6		BERECZKI, Brigitta	3	30:30.7
	KULHAVA, Jana	0	27:07.1		CZIFRA, Katalin	0	29:37.2
	ADAMICKOVA, Jirina	0	26:07.0		HOLECZY, Beatrix	0	31:23.2

HOMMES - 10 KM SPRINT



MEN - 10 KM SPRINT

LES SAISIES
12-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Déclivité / Height Differ : **75 M** • Montée maximale / Max Climb : **60 M** • Montée totale / Total Climb : **367 M** • Longueur / Length : **9915 M**

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **09:45** • Air : **3.2 C** • Ciel / Sky : **NUAGEUX / CLOUDY** • Neige / Snow : **-0.5 C**
• Vent / Wind : **SE** • Vitesse / Velocity : **3.0 KM/H**

JURY : ■ HEIKKI HOVI (FIN) ■ RAY KOKKONEN (CAN) ■ KURT HINZE (GER)

■ JEAN-PAUL JOUANNAUD (FRA) ■ ALEKSANDER PRIVALOV (EUN)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Pénalités Penalties	Temps Time	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Pénalités Penalties	Temps Time
1	KIRCHNER, Mark	GER	0	26:02.3	45	BLOND, Xavier	FRA	3	28:32.8
2	GROSS, Ricco	GER	1	26:18.0	46	SOSNA, Krzysztof	POL	3	28:37.4
3	ELORANTA, Harri	FIN	0	26:26.6	47	KVALFOSS, Eirik	NOR	2	28:38.2
4	TCHEPIKOV, Serguei	EUN	0	26:27.5	48	WIKSTEN, Tord	SWE	1	28:40.5
5	KIRIENKO, Valeri	EUN	3	26:31.8	49	WILBRECHT, Erich	USA	2	28:41.1
6	STEINIGEN, Jens	GER	0	26:34.8	50	RYPL, Martin	TCH	1	28:41.8
7	ZINGERLE, Andreas	ITA	1	26:38.6	51	LEKAN, Bostjan	SLO	1	28:42.4
8	CYR, Steve	CAN	0	26:46.4	52	RUPERTUS, Glenn	CAN	3	28:43.3
9	ROTSCH, Frank-Peter	GER	2	26:54.1	53	EDER, Alfred	AUT	2	28:44.8
10	FLANDIN, Herve	FRA	1	26:56.6	54	ZLATEV, Spass	BUL	1	28:45.9
11	GREDLER, Ludwig	AUT	2	27:14.8	55	DOUGLAS, Duncan	USA	2	28:49.2
12	MASARIK, Ivan	TCH	2	27:16.8	56	WOJTAS, Jan	POL	2	28:56.5
13	MALUHINS, Olegs	LAT	0	27:17.7	57	NIEMI, Jaakko	FIN	2	29:04.0
14	JOHANSSON, Ulf	SWE	0	27:19.0	58	RUDD, Kenneth	GBR	1	29:11.1
15	PASSLER, Johann	ITA	3	27:20.4	59	OJASTE, Kalju	EST	1	29:13.2
16	FILIP, Zbigniew	POL	1	27:23.7	60	DIXON, Michael	GBR	2	29:19.4
17	HIETALAHTI, Vesa	FIN	2	27:25.1	61	UDRAS, Aivo	EST	2	29:28.4
18	POPOV, Alexander	EUN	1	27:31.3	62	FIALA, Tony	CAN	2	29:35.0
19	LEITNER, Egon	AUT	2	27:31.8	63	SONG, Wenbin	CHN	1	29:39.3
20	LOFGREN, Mikael	SWE	0	27:33.3	64	JASINSKAS, Gintaras	LIT	2	29:44.3
21	SCHULER, Franz	AUT	1	27:34.3	65	POPOV, Boiko	BUL	1	29:44.6
22	KOS, Tomas	TCH	1	27:37.4	66	EINANG, Geir	NOR	2	29:45.0
23	HOLUBEC, Jiri	TCH	0	27:37.8	67	MANNELQVIST, Anders	SWE	3	29:52.0
24	GLIMSDAL, Sylfest	NOR	4	27:38.9	68	VELEPEC, Uros	SLO	2	29:54.3
25	MEDVEDZEV, Valeri	EUN	2	27:39.5	69	MAYER, Gabor	HUN	0	29:55.6
26	LEITGEB, Hubert	ITA	2	27:40.3	70	TAN, Hongbin	CHN	2	29:55.9
27	ZAHKNA, Hillar	EST	2	27:46.5	71	WANG, Weiyi	CHN	1	30:06.0
27	KATAJA, Kari	FIN	1	27:46.5	72	WOODS, Ian	GBR	5	30:11.8
29	ZIEMIANIN, Jan	POL	1	27:47.2	73	PANYIK, Janos	HUN	3	30:13.0
30	BAILLY SALINS, Patrice	FRA	3	27:49.7	74	GULEV, Spass	BUL	2	30:16.6
31	KALDVEE, Urmas	EST	1	27:52.9	75	TANG, Guoliang	CHN	1	30:22.6
32	THOMPSON, Joshua	USA	1	27:53.2	76	GRUJIC, Mladen	YUG	3	30:27.6
33	GRAJF, Saso	SLO	0	27:58.8	77	CHABLOZ, Jean-Marc	SUI	3	30:32.9
34	TYLDUM, Jon Age	NOR	0	28:01.4	78	ATUSHI, Kasamai	JPN	6	30:34.7
35	VIDINOV, Krasimir	BUL	1	28:04.0	79	TSAKIRIS, Athanasios	GRE	3	30:39.3
36	MISAO, Kodate	JPN	3	28:07.0	80	SKLENAR, Jason	GBR	2	30:52.8
37	SCHREINER, Curtis	USA	0	28:08.4	81	SERBAN, Nicolae	ROM	4	31:29.6
38	GECZI, Tibor	HUN	1	28:15.5	82	FARKAS, Laszlo	HUN	2	31:43.6
39	BRICIS, Ilmars	LAT	1	28:23.3	83	HANSEN, Tom	CAN	2	32:03.1
40	BOGDANOV, Aivars	LAT	1	28:24.2	84	HONG, Byung-Sik	KOR	3	32:59.2
41	CARRARA, Pieralberto	ITA	3	28:30.1	85	JAMAK, Admir	YUG	2	33:08.8
42	DUMONT, Christian	FRA	4	28:30.7	86	COSIC, Zoran	YUG	2	33:14.6
43	OZBOLT, Janez	SLO	0	28:31.1	87	LOPATIC, Tomislav	YUG	3	34:30.1
44	UPENIEKS, Gundars	LAT	1	28:32.7	88	JANG, Dong-Lin	KOR	4	34:44.2

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Pénalités Penalties	Temps Time
89	KIM, Woon-Ki	KOR	2	35:05.8
90	HAN, Myung-Hee	KOR	5	35:48.9
91	RIOS, Luis	ARG	3	36:07.5
92	GUERRA, Alejandrino	ARG	2	40:16.8
93	FERNANDEZ, Juan	ARG	2	40:32.0
94	LUCERO, Cesar	ARG	8	41:38.5

HOMMES - RELAIS 4 X 7,5 KM



MEN - RELAY 4 X 7.5 KM

LES SAISIES
16-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Déclivité / Height Differ : **57 M** • Montée maximale / Max Climb : **39 M** • Montée totale / Total Climb : **268 M** • Longueur / Length : **7425 M**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **09:30** • Air : **-0.5 C** • Ciel / Sky : **NEIGE / SNOW FALL** • Neige / Snow : **-0.5 C**
 • Vent / Wind : **SE** • Vitesse / Velocity : **0.0 KM/H**

JURY : ■ HEIKKI HOVI (FIN) ■ RAY KOKKONEN (CAN) ■ KURT HINZE (GER)

■ JEAN-PAUL JOUANNAUD (FRA) ■ ALEKSANDER PRIVALOV (EUN)

Position Position	Pays Country	Pénalités Penalties	Temps Time	Position Position	Pays Country	Pénalités Penalties	Temps Time
1	Allemagne		1:24:43.5	8	Finlande		1:27:39.5
	GROSS, Ricco	0	22:37.4		HIETALAHTI, Vesa	0	21:36.9
	STEINIGEN, Jens	0	21:00.9		NIEMI, Jaakko	1	23:17.1
	KIRCHNER, Mark	0	20:17.5		ELORANTA, Harri	0	21:24.9
	FISCHER, Fritz	0	20:47.7		KATAJA, Kari	0	21:20.6
2	Equipe Unifiée		1:25:06.3	9	Pologne		1:27:56.7
	MEDVEDZEV, Valeri	0	21:56.3		KOZLOWSKI, Dariusz	0	22:45.6
	POPOV, Alexander	0	21:01.2		ZIEMIANIN, Jan	0	21:21.0
	KIRIENKO, Valeri	0	21:11.7		WOJTAS, Jan	0	22:11.2
	TCHEPIKOV, Serguei	0	20:57.1		SOSNA, Krzysztof	0	21:38.9
3	Suède		1:25:38.2	10	Canada		1:29:37.3
	JOHANSSON, Ulf	0	21:53.3		RUPERTUS, Glenn	0	21:58.8
	ANDERSSON, Leif	0	21:03.1		PAQUET, Jean	0	22:49.7
	WIKSTEN, Tord	0	22:05.5		FIALA, Tony	0	22:00.0
	LOFGREN, Mikael	0	20:36.3		CYR, Steve	0	22:48.8
4	Italie		1:26:18.1	11	Estonie		1:29:46.1
	LEITGEB, Hubert	0	22:01.6		ZAHKNA, Hillar	0	22:34.3
	PASSLER, Johann	2	21:37.8		UDRAS, Aivo	0	22:02.0
	CARRARA, Pieralberto	0	21:24.6		OJASTE, Kalju	0	22:26.6
	ZINGERLE, Andreas	0	21:14.1		KALDVEE, Urmas	0	22:43.2
5	Norvège		1:26:32.4	12	Autriche		1:30:40.7
	EINANG, Geir	0	22:07.5		HOFSTATTER, Bruno	0	22:22.8
	LOBERG, Frode	0	21:01.6		LEITNER, Egon	1	23:46.9
	FENNE, Gisle	0	21:00.5		GREDLER, Ludwig	0	21:37.9
	KVALFOSS, Eirik	1	22:22.8		SCHULER, Franz	1	22:53.1
6	France		1:27:13.3	13	Etats-Unis d'Amérique		1:30:44.0
	BLOND, Xavier	0	23:07.6		ENGEN, Jon	0	22:55.1
	GERBIER, Thierry	0	21:26.4		DOUGLAS, Duncan	1	23:21.2
	DUMONT, Christian	0	21:41.1		THOMPSON, Josh	0	22:12.0
	FLANDIN, Herve	0	20:58.2		SCHREINER, Curtis	0	22:15.7
7	R. F. Tchèque Et Slovaque		1:27:15.7	14	Bulgarie		1:31:49.6
	RYPL, Martin	0	22:00.5		VIDINOV, Krasimir	0	21:57.1
	KOS, Tomas	0	21:10.2		VODENITCHAROV, Khristo	0	23:53.5
	HOLUBEC, Jiri	1	22:22.6		GALEV, Spass	0	22:58.8
	MASARIK, Ivan	0	21:42.4		ZLATEV, Spass	0	23:00.2

Position Position	Pays Country	Pénalités Penalties	Temps Time
15	Hongrie		1:32:50.7
	PANYIK, Janos	0	21:57.8
	FARKAS, Laszlo	2	23:51.1
	MAYER, Gabor	0	24:35.3
	GECZI, Tibor	0	22:26.5
16	Lettonie		1:33:31.1
	MALUHINS, Olegs	2	24:47.4
	BOGDANOV, Aivars	0	22:29.4
	BRICIS, Ilmars	1	23:46.7
	UPENIEKS, Gundars	0	22:27.6
17	Rép. Populaire De Chine		1:33:52.4
	TAN, Hongbin	0	23:39.2
	TANG, Guoliang	0	23:42.9
	WANG, Weiyi	0	22:11.0
	SONG, Wenbin	1	24:19.3
18	Grande Bretagne		1:34:10.5
	DIXON, Michael	2	24:16.8
	RYAN, Paul	0	23:53.8
	RUDD, Kenneth	0	23:06.1
	WOODS, Ian	0	22:53.8
19	Yougoslavie		1:38:40.2
	GRUJIC, Mladen	0	23:30.2
	LOPATIC, Tomislav	0	25:23.3
	COSIC, Zoran	0	24:03.9
	JAMAK, Admir	0	25:42.8
20	Slovénie		1:39:03.2
	VELEPEC, Uros	5	32:15.5
	GRAJF, Saso	1	22:26.9
	VELEPEC, Jure	0	22:05.2
	OZBOLT, Janez	0	22:15.6
21	Corée		1:47:24.4
	KIM, Woon-Ki	0	27:16.6
	HONG, Byung-Sik	0	25:26.3
	JANG, Dong-Lin	1	27:44.9
	HAN, Myung-Hee	0	26:56.6

HOMMES - 20 KM



MEN - 20 KM

LES SAISIES
20-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Déclivité / Height Differ : **80 M** • Montée maximale / Max Climb : **65 M** • Montée totale / Total Climb : **728 M** • Longueur / Length : **1943 7 M**

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

• Heure / Time : **10:00** • Air : **-7.7 C** • Ciel / Sky : **SOLEIL / SUN** • Neige / Snow : **-15.5 C**
• Vent / Wind : - • Vitesse / Velocity : **0.0 KM/H**

JURY : ■ HOVI, H. (FIN) ■ KOKKONEN, R. (CAN) ■ HINZE, K. (GER)

■ JOUANNAUD, J.P. (FRA) ■ PRIVALOV, A. (EUN)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Pénalités Penalties	Temps Time	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Pénalités Penalties	Temps Time
1	REDKINE, Evgueni	EUN	0	57:34.4	45	LEITNER, Egon	AUT	4	1:02:52.0
2	KIRCHNER, Mark	GER	3	57:40.8	46	CYR, Steve	CAN	4	1:03:06.9
3	LOFGREN, Mikael	SWE	2	57:59.4	47	LAURENT, Lionel	FRA	4	1:03:10.6
4	POPOV, Alexander	EUN	2	58:02.9	48	KALDVEE, Urmas	EST	4	1:03:15.1
5	ELORANTA, Harri	FIN	1	58:15.7	49	SCHULER, Franz	AUT	6	1:03:15.9
6	HIETALAHTI, Vesa	FIN	1	58:24.6	50	WANG, Weiyi	CHN	3	1:03:30.0
7	PASSLER, Johann	ITA	4	58:25.9	51	SCHREINER, Curtis	USA	3	1:03:34.2
8	LOBERG, Frode	NOR	1	58:32.4	52	TANG, Guoliang	CHN	1	1:03:39.1
9	FENNE, Gisle	NOR	1	58:32.9	53	ROETSCH, Frank-Peter	GER	7	1:03:43.8
10	TCHEPIKOV, Serguei	EUN	3	58:47.6	54	CHABLOZ, Jean-Marc	SUI	4	1:03:45.6
11	KIRIENKO, Valeri	EUN	4	59:12.6	55	GECZI, Tibor	HUN	4	1:03:56.3
12	DIXON, Michael	GBR	0	59:20.2	56	VELEPEC, Jure	SLO	2	1:04:12.6
13	DUMONT, Christian	FRA	2	59:27.0	57	OJA, Kristjan	EST	3	1:04:15.9
14	VIDINOV, Krasimir	BUL	1	59:32.5	58	KOZLOWSKI, Dariusz	POL	4	1:04:17.2
15	HOLUBEC, Jiri	TCH	0	59:56.2	59	DOUGLAS, Duncan	USA	6	1:04:17.5
16	THOMPSON, Josh	USA	2	1:00:05.4	60	SOSNA, Krzysztof	POL	7	1:04:24.1
17	ZINGERLE, Andreas	ITA	4	1:00:05.6	61	BRICIS, Ilmars	LAT	5	1:04:27.3
18	HOOS, Steffen	GER	1	1:00:17.7	62	BOGDANOV, Aivars	LAT	4	1:04:28.5
19	JASINSKAS, Gintaras	LIT	1	1:00:17.8	63	ATUSHI, Kasamai	JPN	6	1:04:32.8
20	RUPERTUS, Glenn	CAN	1	1:00:18.3	64	JOHANSSON, Ulf	SWE	2	1:04:58.2
21	LEKAN, Bostjan	SLO	1	1:00:26.8	65	RUDD, Kenneth	GBR	5	1:05:09.1
22	BAILLY SALINS, Patrice	FRA	4	1:00:28.3	66	MASARIK, Ivan	TCH	7	1:05:24.9
23	KOS, Tomas	TCH	2	1:00:33.3	67	SKLENAR, Jason	GBR	4	1:05:28.9
24	GRAJF, Saso	SLO	3	1:00:39.2	68	VODENITCHAROV, Khristo	BUL	4	1:05:32.7
25	RYPL, Martin	TCH	3	1:00:39.3	69	MALUHINS, Olegs	LAT	6	1:06:10.1
26	FIALA, Tony	CAN	1	1:00:39.8	70	ENGEN, Jon	USA	5	1:06:18.4
27	KVALFOSS, Eirik	NOR	2	1:00:52.4	71	SERBAN, Nicolae	ROM	5	1:06:33.3
28	MISAO, Kodate	JPN	2	1:00:53.1	72	FILIP, Zbigniew	POL	7	1:06:40.9
29	STEINIGEN, Jens	GER	3	1:01:01.8	73	POPOV, Boiko	BUL	3	1:07:03.7
30	EDER, Alfred	AUT	1	1:01:03.0	74	SUHONEN, Seppo	FIN	8	1:07:21.3
31	ZLATEV, Spass	BUL	1	1:01:26.2	75	TAN, Hongbin	CHN	5	1:07:24.1
32	ZIEMIANIN, Jan	POL	4	1:01:44.7	76	RYAN, Paul	GBR	4	1:07:38.8
33	OZBOLT, Janez	SLO	1	1:01:47.2	77	PAQUET, Jean	CAN	9	1:08:36.2
34	ZAHKNA, Hillar	EST	4	1:01:57.4	78	PANYIK, Janos	HUN	8	1:08:37.7
35	UPENIEKS, Gundars	LAT	1	1:02:01.6	79	GRUJIC, Mladen	YUG	6	1:08:40.6
36	EINANG, Geir	NOR	3	1:02:04.8	80	OLAH NELU, Istvan	HUN	7	1:09:08.6
37	OJASTE, Kalju	EST	2	1:02:05.8	81	COSIC, Zoran	YUG	4	1:09:12.8
38	ANDERSSON, Leif	SWE	3	1:02:09.3	82	SONG, Wenbin	CHN	8	1:10:39.7
39	GERBIER, Thierry	FRA	2	1:02:24.8	83	FARKAS, Laszlo	HUN	8	1:10:54.3
40	PALLHUBER, Wilfried	ITA	6	1:02:35.4	84	JAMAK, Admir	YUG	0	1:14:09.6
41	HOFSTATTER, Bruno	AUT	3	1:02:36.1	85	LOPATIC, Tomislav	YUG	8	1:14:35.8
42	TSAKIRIS, Athanasios	GRE	2	1:02:37.2	86	RIOS, Luis	ARG	3	1:14:43.8
43	MANNELQVIST, Anders	SWE	3	1:02:38.6	87	HONG, Byung-Sik	KOR	4	1:15:06.7
44	TASCHLER, Gottlieb	ITA	3	1:02:41.3	88	JANG, Dong-Lin	KOR	7	1:17:06.9

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Pénalités Penalties	Temps Time
89	HAN, Myung-Hee	KOR	8	1:19:28.1
90	VASQUEZ, Marcelo	ARG	8	1:22:02.6
91	FERNANDEZ, Juan	ARG	5	1:25:27.1
92	ANASTASIADIS, Nicos	GRE	7	1:25:45.5

Abandon / Did not finish

KATAJA, Kari	FIN
LUCERO, Cesar	ARG

**CLASSEMENT DU TOURNOI -
POULE "A"**


MERIBEL

**TOURNAMENT STANDING -
POOL "A"**

Position Position	Pays Country	Match joués Games played	Victoires Won	Nuls Tied	Défaites Lost	Buts pour : Buts contre Goals for : Goals against	Points Points
1	Etats-Unis d'Amérique <i>United States of America</i>	5	4	1	0	18:7	9
2	Suède <i>Sweden</i>	5	3	2	0	22:11	8
3	Finlande <i>Finland</i>	5	3	1	1	22:11	7
4	Allemagne <i>Germany</i>	5	2	0	3	11:12	4
5	Italie <i>Italy</i>	5	1	0	4	18:24	2
6	Pologne <i>Poland</i>	5	0	0	5	4:30	0

	SWE	USA	FIN	ITA	GER	POL
SWE	-	3:3	2:2	7:3	3:1	7:2
USA	3:3	-	4:1	6:3	2:0	3:0
FIN	2:2	1:4	-	5:3	5:1	9:1
ITA	3:7	3:6	3:5	-	2:5	7:1
GER	1:3	0:2	1:5	5:2	-	4:0
POL	2:7	0:3	1:9	1:7	0:4	-

**CLASSEMENT DU TOURNOI -
POULE "B"**


MERIBEL

**TOURNAMENT STANDING -
POOL "B"**

Position Position	Pays Country	Match joués Games played	Victoires Won	Nuls Tied	Défaites Lost	Buts pour : Buts contr Goals for : Goals against	Points Points
1	Equipe Unifiée <i>Unified Team</i>	5	4	0	1	32:10	8
2	Canada <i>Canada</i>	5	4	0	1	28:9	8
3	Rép. Fédérative Tchèque et Slovaque <i>Czech and Slovak Federative Republic</i>	5	4	0	1	25:15	8
4	France <i>France</i>	5	2	0	3	14:22	4
5	Suisse <i>Switzerland</i>	5	1	0	4	13:25	2
6	Norvège <i>Norway</i>	5	0	0	5	7:38	0

	CAN	EUN	TCH	SUI	NOR	FRA
CAN	-	4:5	5:1	6:1	10:0	3:2
EUN	5:4	-	3:4	8:1	8:1	8:0
TCH	1:5	4:3	-	4:2	10:1	6:4
SUI	1:6	1:8	2:4	-	6:3	3:4
NOR	0:10	1:8	1:10	3:6	-	2:4
FRA	2:3	0:8	4:6	4:3	4:2	-

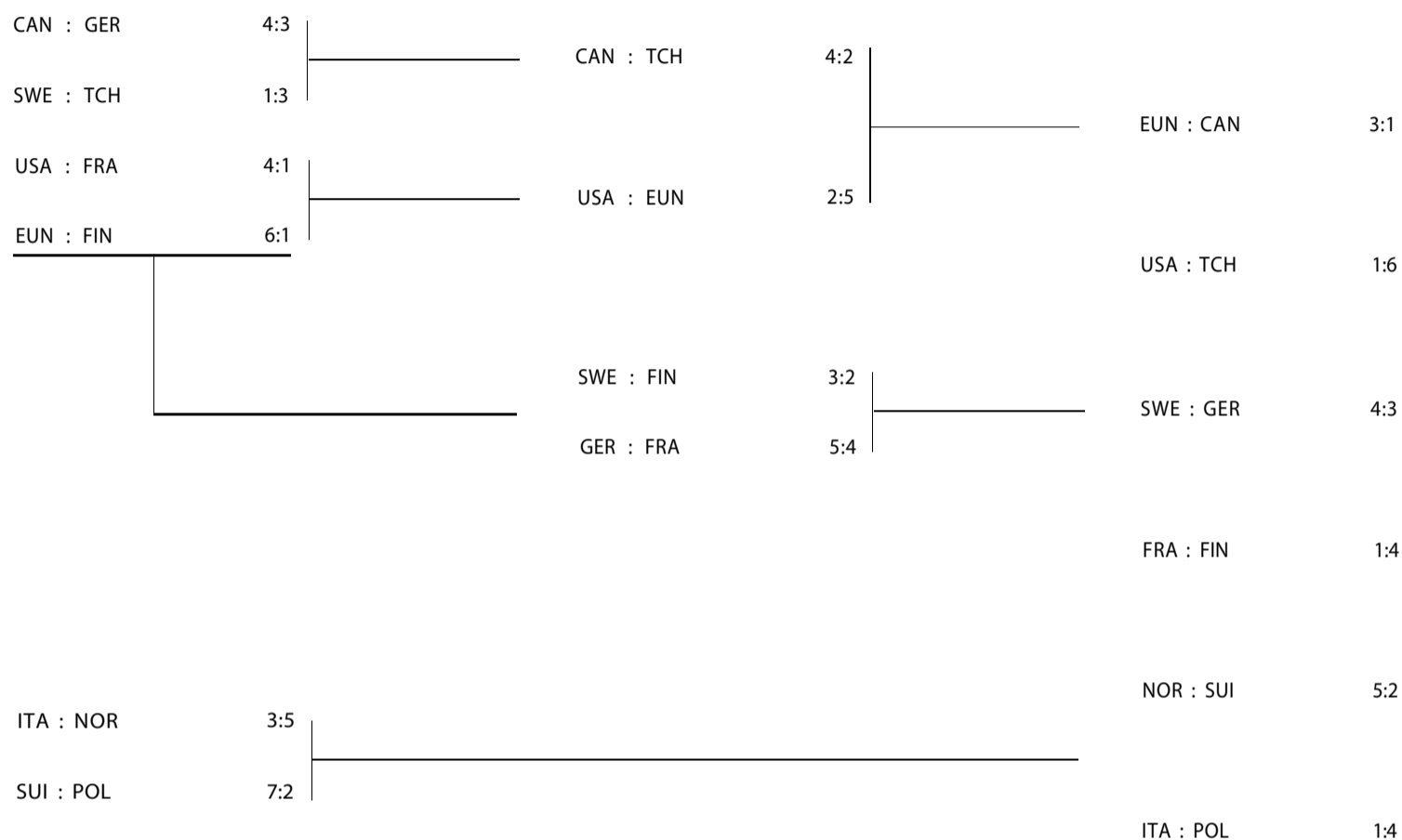


**CLASSEMENT DU TOURNOI -
PLAY OFFS**



MERIBEL

**TOURNAMENT STANDING -
PLAY OFFS**



Classement final / Final standing

1	EUN	7	FIN
2	CAN	8	FRA
3	TCH	9	NOR
4	USA	10	SUI
5	SWE	11	POL
6	GER	12	ITA

BOB A DEUX - MANCHE 4



TWO MAN BOBSLED - RUN 4

LA PLAGNE
16-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Départ / Start : **1684.5 M** • Arrivée / Finish : **1560.0 M** • Dénivellation / Vertical Drop : **124.5 M** • Longueur / Length : **1507.5 M** • Parcours de freinage / Braking Distance : **200.0 M** • Virages à gauche / Curves Left : **8** • Virages à droite / Curves Right : **11** • Pente maximum / Maximum Gradient : **8.29 %** • Pente moyenne / Average Gradient : **14.5 %** • Pente minimum / Minimum Gradient : **0.175 %**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

	1ère manche / 1st run	2ème manche / 2nd run	3ème manche / 3rd run	4ème manche / 4th run
Date	15-02-92	15-02-92	16-02-92	16-02-92
Heure / Time	09:00	11:00	10:00	12:00
Temps / Weather	COUVERT / OVERCAST	NEIGE / SNOW	NEIGE / SNOW	ECLAIRCIES/ CLEARING
Temp. de l'air / Air Temp.	-1.9 C	-0.5 C	1.2 C	1.7 C
Temp. de la glace / Ice Temp	-7.2 C	-7.2 C	-6.4 C	-6.0 C
Humidité / Humidity	71 %	79 %	97 %	74 %
Pression / Pressure (HPA)	844	844	842	842
Vent / Wind	SE	O / W	SO / SW	NO / NW
Vitesse / Velocity	14.0 KM/H	3.0 KM/H	6.0 KM/H	6.0 KM/H

Position Position	Pays Country	Temps Time	Position Position	Pays Country	Temps Time
1	Suisse-1 WEDER, Gustav ACKLIN, Donat	4:03.26	9	Canada-2 MARINEAU, Dennis FARSTAD, Christian	4:04.08
2	Allemagne-1 LOCHNER, Rudolf ZIMMERMANN, Markus	4:03.55	10	Suisse-2 MEILI, Christian REICH, Christian	4:04.36
3	Allemagne-2 LANGEN, Christoph EGER, Gunther	4:03.63	11	Canada-1 HAYDENLUCK, Gregory MAC EACHERN, David	4:04.84
4	Autriche-2 APPELT, Ingo SCHROLL, Thomas	4:03.67	12	Italie-2 GESUITO, Pasquale TARTAGLIA, Antonio	4:04.94
5	Italie-1 HUBER, Gunther TICCI, Stefano	4:03.72	13	Grande Bretagne-2 PHIPPS, Nicholas FARRELL, George	4:05.39
6	Grande Bretagne-1 TOUT, Mark PAUL, Lenox	4:03.87	14	France-1 FLACHER, Christophe DASSE, Claude	4:05.56
7	Etats-Unis d'Amérique-1 SHIMER, Brian WALKER, Herschel	4:03.95	15	Lettonie-2 PRUSIS, Sandis PLUKSNA, Adris	4:05.62
8	Autriche-1 RAINER, Gerhard BACHLER, Thomas	4:04.00	16	Lettonie-1 EKMANIS, Zintis INTLERS, Aldis	4:06.33



Position Position	Pays Country	Temps Time	Position Position	Pays Country	Temps Time
17	France-2 FOURMIGUE, Gabriel TANCHON, Philippe	4:06.38	33	Chinese Taipei-1 CHEN, Chin-San CHANG, Min-Jung	4:10.97
18	Roumanie-1 NAGY, Csaba BUDUR, Laurentiu	4:06.68	34	Yougoslavie-2 JOVANOVIC, Dragisa SOKOLOVIC, Ognjen	4:11.39
19	Japon-2 WAKITA, Toshio YAMAZAKI, Ryouji	4:06.86	35	Jamaïque-2 HARRIS, Devon MC INTOSH, Ricky	4:11.66
20	Equipe Unifiée-1 EFIMOV, Wladimir GOLOVIN, Alexej	4:07.30	36	Jamaïque-1 STOKES, Dudley STOKES, Nelson C.	4:12.76
21	Japon-1 TAKEWAKI, Naomi TSUSHIMA, Fuminori	4:07.45	37	Antilles Néerlandaises-1 CARPENTIER ALTING, Albert. DEN DULK, Dudley	4:13.09
22	Roumanie-2 NEAGU, Paul PETRARIU, Costel	4:07.84	38	Irlande-2 MACKEN, Gerard SHERIDAN, Malachy	4:13.48
23	Monaco-1 BESSI, Gilbert VATRICAN, Michel	4:08.13	39	Bulgarie-2 DIMITROV, Nikolai DIMITROV, Dimitar	4:13.62
24	Etats-Unis d'Amérique-2 RICHARDSON, Brian HARRELL, Greg	4:08.17	40	Porto Rico-1 BOCHETTE, Liston ROSADO, Douglas	4:14.07
25	R. F. Tchèque Et Slova-1 DZMURA, Jiri HRABAN, Roman	4:08.31	41	Mexique-1 TAMES, Roberto ELIZONDO, Miguel	4:14.22
26	Equipe Unifiée-2 SUKORUCHENKO, Oleg GOROKHOV, Andrei	4:08.33	42	Mexique-2 TAMES, Jorge CASAR, Carlos	4:14.63
27	Norvège-1 GOGSTAD, Erik NORSTAD, Atle	4:08.48	43	Monaco-2 GRIMALDI, Albert CAMIA, Pascal	4:15.42
28	Bulgarie-1 VIKTOROV, Zvetozar ATANASSOV, Valentin	4:08.77	44	Iles Vierges-1 PETERSEN, Sven NEILL, William	4:16.60
29	Yougoslavie-1 VUJADINOVIC, Borislav PANDUREVIC, Miro	4:10.11	45	Iles Vierges-2 BURGNER, Daniel ENTWISTLE, David	4:16.72
30	Australie-1 TURNER, Glenn NARRACOTT, Paul	4:10.25	46	Porto Rico-2 AMABILE, John BONNET, Jorge	4:41.61
31	R. F. Tchèque Et Slova-2 RAMSEIDL, Petr KOHOUT, Zdenek	4:10.84			
32	Irlande-1 MC DONAGH, Patrick MC HUGH, Terence	4:10.93			



BOB A QUATRE - MANCHE 4



FOUR MAN BOBSLED - RUN 4

LA PLAGNE
22-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Départ / Start : **1684.5 M** • Arrivée / Finish : **1560.0 M** • Dénivellation / Vertical Drop : **124.5 M** • Longueur / Length : **1507.5 M** • Parcours de freinage / Braking Distance : **200.0 M** • Virages à gauche / Curves Left : **8** • Virages à droite / Curves Right : **11** • Pente maximum / Maximum Gradient : **8.29 %** • Pente moyenne / Average Gradient : **14.5 %** • Pente minimum / Minimum Gradient : **0.175 %**

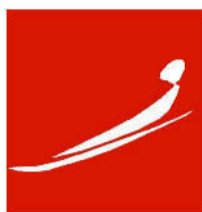
CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

	1ère manche / 1st run	2ème manche / 2nd run	3ème manche / 3rd run	4ème manche / 4th run
Date	21-02-92	21-02-92	22-02-92	22-02-92
Heure / Time	09:00	10:30	09:00	10:30
Temps / Weather	CLAIR / CLEAR	CLAIR / CLEAR	CLAIR / CLEAR	CLAIR / CLEAR
Temp. de l'air / Air Temp.	-11.0 C	-6.2 C	-6.3 C	-2.6 C
Temp. de la glace / Ice Temp	-12.6 C	-8.0 C	-11.0 C	-11.0 C
Humidité / Humidity	53 %	44 %	61 %	50 %
Pression / Pressure (HPA)	840	840	846	846
Vent / Wind	SE	SE	SE	SE
Vitesse / Velocity	10.0 KM/H	3.0 KM/H	7.0 KM/H	1.0 KM/H

Position Position	Pays Country	Temps Time	Position Position	Pays Country	Temps Time
1	Autriche-1 APPELT, Ingo WINKLER, Harald HAIDACHER, Gerhard SCHROLL, Thomas	3:53.90	6	Allemagne-2 CZUDAJ, Harald BONK, Tino JANG, Axel SZELIG, Alexander	3:54.42
2	Allemagne-1 HOPPE, Wolfgang MUSIOL, Bogdan KUHN, Axel HANNEMANN, Rene	3:53.92	7	Grande Bretagne-1 TOUT, Mark FARRELL, George FIELD, Paul PAUL, Lenox	3:54.89
3	Suisse-1 WEDER, Gustav ACKLIN, Donat SCHINDELHOLZ, Lorenz MORELL, Curdin	3:54.13	8	France-1 FLACHER, Christophe DASSE, Claude TRIBONDEAU, Thierry FOURMIGUE, Gabriel	3:54.1
4	Canada-1 LORI, Christopher LEBLANC, Kenneth P.L. LANGFORD, Cleve MAC EACHERN, David	3:54.24	9	Etats-Unis d'Amérique-1 WILL, Randy SAWYER, Joseph KIRBY, Karlos COLEMAN, Christopher T.	3:54.92
5	Suisse-2 MEILI, Christian GERBER, Bruno REICH, Christian LOFFLER, Gerold	3:54.38	10	Autriche-2 RAINER, Gerhard BACHLER, Thomas NENTWIG, Carsten SCHUTZENAUER, Martin	3:55.01

Position Position	Pays Country	Temps Time	Position Position	Pays Country	Temps Time
11	Etats-Unis d'Amérique-2 LEONOWICZ, Charles WEISSENFELS, Robert LETURGEZ, Bryan WOODARD, Jeffrey	3:55.23	22	Bulgarie-1 VIKTOROV, Zvetozar DIMITROV, Dimitar IVANOV, Jordan ATANASSOV, Valentin	4:00.59
12	Italie-1 GESUITO, Pasquale TARTAGLIA, Antonio CANEDI, Paolo TICCI, Stefano	3:55.88	22	Equipe Unifiée-2 EFIMOV, Wladimir PETROV, Oleg KROUGLOV, Serguei PACHKOV, Alexandre	4:00.59
13	Grande Bretagne-2 PHIPPS, Nicholas HORLER, Edd RATTIGAN, Colin ARMSTRONG, David	3:55.91	24	Yougoslavie-1 STOJNIC, Zdravko JOVANOVIC, Dragisa PANDUREVIC, Miro SOKOLOVIC, Ognjen	4:01.30
14	Lettonie-1 PRUSIS, Sandis TONE, Juris BERZUPS, Ivars PLUKSNA, Adris	3:55.92	25	Jamaïque-1 STOKES, Dudley MC INTOSH, Ricky WHITE, Micheal STOKES, Nelson C.	4:01.37
15	Italie-2 HUBER, Gunther ANDREATTA, Marco ROTTENSTEINER, Thomas STIFFI, Antonio	3:55.98	26	Chinese Taipei-1 CHEN, Chin-San CHEN, Chin-Sen HSU, Kuo-Jung CHANG, Min-Jung	4:01.94
16	Lettonie-2 EKMANIS, Zintis INTLERS, Aldis ARTEMJEVS, Boriss RIHTERS, Ottomars	3:56.72	27	Monaco-1 GRIMALDI, Albert BESSI, Gilbert VATRICAN, Michel TOMATIS, David	4:02.63
17	Japon-1 WAKITA, Toshio YAMAZAKI, Ryouji TSUSHIMA, Fuminori TAKEWAKI, Naomi	3:57.24	28	Mexique-1 TAMES, Adrian RODRIGUEZ, Ricardo NEGRETE, Francisco CASAR, Carlos	4:05.14
18	France-2 MINGEON, Bruno POIROT, Stephane STIL, Didier KLINNIK, Dominique	3:57.41	29	Iles Vierges-2 PETERSEN, Sven JUHLIN, Mikael WITHEY, James ZAR, Paul	4:10.35
19	Equipe Unifiée-1 SUKORUCHENKO, Oleg BORTIUK, Alexandre LIUBOVITSKI, Vladimir GOROKHOV, Andrei	3:57.43	Absent au départ (3ème manche) / Did not start (3rd run)		
20	Roumanie-1 NEAGU, Paul HODOS, Laszlo BUDUR, Laurentiu PETRARIU, Costel	3:57.44	Iles Vierges 1 BURGNER, Daniel MATHIAS, Ernest ENTWISTLE, David NEILL, Bill		
21	R. F. Tchèque Et Slova-1 DZMURA, Jiri PUSKAR, Pavel DOSTAL, Karel HRABAN, Roman	3:58.55	Disqualifié (3ème manche) / Disqualified (3rd run)		
			Canada 2 MARINEAU, Dennis FARSTAD, Christian PYC, Jack BAPTISTE, Sheridan		

HOMMES SIMPLE - MANCHE 4



MEN'S SINGLES - RUN 4

LA PLAGNE
10-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Départ / Start : **1670.5 M** • Arrivée / Finish : **1559.9 M** • Longueur / Length : **1249.5 M**
• Virages à gauche / Curves Left : **6** • Virages à droite / Curves Right : **9** • Dénivellation / Vertical Drop : **110.6 M** • Pente maximum / Maximum Gradient : **14.5 %** • Pente moyenne / Average Gradient : **8.8 %** • Pente minimum / Minimum Gradient : **0.175 %**

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

	1ère manche / 1st run	2ème manche / 2nd run	3ème manche / 3rd run	4ème manche / 4th run
Date	09-02-92	09-02-92	10-02-92	10-02-92
Heure / Time	10:00	11:15	10:00	11:15
Temps / Weather	CLAIR / CLEAR	CLAIR / CLEAR	NEIGE / SNOW	VARIABLE / CHANGEABLE
Temp. de l'air / Air Temp.	-1.0 C	1.0 C	-2.7 C	-2.5 C
Temp. de la glace / Ice Temp	-8.7 C	-9.4 C	-6.7 C	-6.7 C
Humidité / Humidity	40 %	44 %	85 %	80 %
Pression / Pressure (HPA)	843	843	840	840
Vent / Wind	SE	SE	E	E
Vitesse / Velocity	10.0 KM/H	10.0 KM/H	5.0 KM/H	5.0 KM/H

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time	Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	HACKL, Georg	GER	3:02.363	32	BERTRAND, Frederic	FRA	3:12.956
2	PROCK, Markus	AUT	3:02.669	33	SPIRIC, Igor	YUG	3:13.423
3	SCHMIDT, Markus	AUT	3:02.942	34	BIOGRADLIC, Ismar	YUG	3:16.655
4	HUBER, Norbert	ITA	3:02.973				
5	MULLER, Jens	GER	3:03.197				
6	MANZENREITER, Robert	AUT	3:03.267				
7	HASELRIEDER, Oswald	ITA	3:03.276				
8	FRIEDL, Rene	GER	3:03.543				
9	DANILIN, Serguei	EUN	3:03.773				
10	KENNEDY, Duncan	USA	3:03.852				
11	PLANKENSTEINER, Gerhard	ITA	3:03.908				
12	SUCKOW, Wendel	USA	3:04.195				
13	ELERTS, Agris	LAT	3:04.674				
14	HOLM, Mikael	SWE	3:05.292				
15	ERMOLINE, Oleg	EUN	3:05.295				
16	BURMISTROV, Edouard	EUN	3:05.510				
17	TAKAMATSU, Kazuhiko	JPN	3:05.800				
18	TELFORD, Harington	CAN	3:06.195				
19	URBAN, Petr	TCH	3:06.269				
20	KOHOUTEK, Jan	TCH	3:06.442				
21	PIPKINS, Robert	USA	3:06.899				
22	FRAISE, Olivier	FRA	3:07.360				
23	OVETT, Nick	GBR	3:07.403				
24	SUDU, Cristi-Adrian	CAN	3:07.798				
25	GARCIA MUNOZ, Pablo	ESP	3:08.310				
26	APOSTOL, Ioan	ROM	3:08.783				
27	WHITEHEAD, Ian	GBR	3:08.904				
28	BOYER, Yves	FRA	3:09.830				
29	HEIKKILA, Kyle	ISV	3:11.135				
30	PAYNE, Simon	BER	3:11.173				
31	GONZALEZ, Ruben	ARG	3:11.777				

DAMES SIMPLE - MANCHE 4



LADIES SINGLES - RUN 4

LA PLAGNE
12-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Départ / Start : **1652.1 M** • Arrivée / Finish : **1559.9 M** • Longueur / Length : **1142.6 M**
• Virages à gauche / Curves Left : **6** • Virages à droite / Curves Right : **8** • Dénivellation / Vertical Drop : **92.2 M** • Pente maximum / Maximum Gradient : **14.5 %** • Pente moyenne / Average Gradient : **8.9 %** • Pente minimum / Minimum Gradient : **0.175 %**

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

	1ère manche / 1st run	2ème manche / 2nd run	3ème manche / 3rd run	4ème manche / 4th run
Date	11-02-92	11-02-92	12-02-92	12-02-92
Heure / Time	10:00	11:00	10:00	11:00
Temps / Weather	COUVERT / OVERCAST	NEIGE / SNOW	NUAGEUX / CLOUDY	ECLAICIES / CLEARING
Temp. de l'air / Air Temp.	0.4 C	2.8 C	3.4 C	5.2 C
Temp. de la glace / Ice Temp	-6.1 C	-6.1 C	-7.9 C	-7.9 C
Humidité / Humidity	78 %	66 %	88 %	83 %
Pression / Pressure (HPA)	840	840	840	840
Vent / Wind	SE	SE	SE	SE
Vitesse / Velocity	5.0 KM/H	5.0 KM/H	8.0 KM/H	3.0 KM/H

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	NEUNER, Doris	AUT	3:06.696
2	NEUNER, Angelika	AUT	3:06.769
3	ERDMANN, Susi	GER	3:07.115
4	WEISSENSTEINER, Gerda	ITA	3:07.673
5	MYLER, Cammy	USA	3:07.973
6	KOHLISCH, Gabriele	GER	3:07.980
7	TAGWERKER, Andrea	AUT	3:08.018
8	JAKOUCHENKO, Nataliia	EUN	3:08.383
9	TERWILLEGAR, Erica	USA	3:08.547
10	GUBKINA, Irina	EUN	3:08.746
11	ORLOVA, Anna	LAT	3:08.798
12	DANILINA, Nadejda	EUN	3:08.828
13	OTTO, Sylke	GER	3:08.999
14	SHULCE, Evija	LAT	3:09.207
15	GAILE, Iluta	LAT	3:09.295
16	SALMON, Katherine	CAN	3:09.521
17	MATECHOVA, Petra	TCH	3:09.660
18	WARNER, Bonny	USA	3:09.757
19	OBKIRCHER, Natalie	ITA	3:09.901
20	JASENCAKOVA, Maria	TCH	3:10.443
21	OGLE, Diane	AUS	3:10.465
22	TERECOASA, Corina	ROM	3:13.126
23	ABERNATHY, Anne	ISV	3:14.342
24	ZDRAVKOVA, Albena	BUL	3:16.239

HOMMES DOUBLE - MANCHE 2



MEN DOUBLES - RUN 2

LA PLAGNE
14-02-92

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE / TECHNICAL DATA :

• Départ / Start : **1652.1 M** • Arrivée / Finish : **1559.9 M** • Longueur / Length : **1142.6 M**
• Virages à gauche / Curves Left : **6** • Virages à droite / Curves Right : **8** • Dénivellation / Vertical Drop : **92.2 M** • Pente maximum / Maximum Gradient : **14.5 %** • Pente moyenne / Average Gradient : **8.9 %** • Pente minimum / Minimum Gradient : **0.175 %**

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES / ATMOSPHERIC CONDITIONS :

	1ère manche / 1st run	2ème manche / 2nd run
Date	14-02-92	14-02-92
Heure / Time	10:30	11:30
Temps / Weather	NUAGEUX / CLOUDY	BRUMEUX / MISTY
Temp. de l'air / Air Temp.	-2.7 C	-2.7 C
Temp. de la glace / Ice Temp	-7.0 C	-7.0 C
Humidité / Humidity	87 %	90 %
Pression / Pressure (HPA)	839	839
Vent / Wind	NO / NW	NE
Vitesse / Velocity	3.0 KM/H	3.0 KM/H

Position Position	Nom Name	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	KRAUSSE, Stefan	BEHRENDT, Jan	GER	1:32.053
2	MANKEL, Yves	RUDOLPH, Thomas	GER	1:32.239
3	RAFFL, Hansjorg	HUBER, Norbert	ITA	1:32.298
4	APOSTOL, Ioan	CEPOI, Liviu	ROM	1:32.649
5	BRUGGER, Kurt	HUBER, Willi	ITA	1:32.810
6	KOHALA, Hans	LINDQUIST, Carl-Johan	SWE	1:33.134
7	GLEIRSCHER, Gerhard	SCHMIDT, Markus	AUT	1:33.257
8	DEMTSCHENKO, Albert	SELENSKI, Alexei	EUN	1:33.299
9	SUCKOW, Wendel	TAVARES, Bill	USA	1:33.451
10	LOBANOV, Igor	BELAJKOV, Guennadi	EUN	1:33.947
11	POLIS, Aivars	SUHAREVS, Roberts	LAT	1:33.949
12	THORPE, Christopher	SHEER, Gordon	USA	1:34.042
13	SUDU, Cristi-Adrian	DOLL, Daniel	CAN	1:34.101
14	GASPER, Robert	BENOIT, Andre	CAN	1:34.102
15	URBAN, Petr	KOHOUTEK, Jan	TCH	1:34.274
16	ROLFSEN, Harald	PEDERSEN, Snorre	NOR	1:34.978
17	KARATCHOLOV, Elko	KARATCHOLOV, Ivan	BUL	1:35.052
18	SASAKI, Atsushi	SASAKI, Yuji	JPN	1:35.342
19	BOYER, Yves	BERTRAND, Frederic	FRA	1:36.907
20	SZAREJKO, Leszek	PRZECHEWKA, Adrian	POL	1:55.054



RESULTAT FINAL - COUPLES



FINAL RESULTS - PAIRS

ALBERTVILLE
11-02-92

JURY : • GRIMM, W. ISU • STAPLEFORD, S.A. ISU

JUGES / JUDGES : ■ HARDY THOMAS, A. (FRA) ■ MCFARLANE, D. (CAN)
 ■ BABUSIKOVA, F. (TCH) ■ MARCHI, M. (ITA) ■ PARSONS, F. (AUS) ■ DREI, M. (EUN)
 ■ GRUBER, J. (USA) ■ UTLEY, W. (GBR) ■ DENZER, U. (GER) ■ SUGITA, H. (JPN)

Position Position	Nom Name	Nom Name	Nationalité Nationality	Original Original	Libre Free	Total Points
1	MICHKOUTENIOK, Natalia	DMITRIEV, Artour	EUN	1	1	1.5
2	BETCHKE, Elena	PETROV, Denis	EUN	2	2	3.0
3	BRASSEUR, Isabelle	EISLER, Lloyd	CAN	3	3	4.5
4	KOVARIKOVA, Radka	NOVOTNY, Rene	TCH	4	4	6.0
5	CHICHKOVA, Evguenia	NAOUMOV, Vadim	EUN	5	5	7.5
6	KUCHIKI, Natasha	SAND, Todd	USA	6	6	9.0
7	SCHWARZ, Peggy	KONIG, Alexander	GER	8	7	11.0
8	WOTZEL, Mandy	RAUSCHENBACH, Axel	GER	10	8	13.0
9	HOUGH, Christine	LADRET, Doug	CAN	9	10	14.5
10	URBANSKI, Calla	MARVAL, Rocky	USA	7	11	14.5
11	MENO, Jenni	WENDLAND, Scott	USA	12	9	15.0
12	BALL, Sherry	WIRTZ, Kris	CAN	11	12	17.5
13	CARR, Danielle	CARR, Stephen	AUS	13	13	19.5
14	INOUE, Rena	KOYAMA, Tomoaki	JPN	14	14	21.0
15	TABACCHI, Anna	SALVADE, Massimo	ITA	15	15	22.5
16	HADDAD, Line	PRIVE, Sylvain	FRA	16	16	24.0
17	PRITCHARD, Kathryn	BRIGGS, Jason	GBR	17	17	25.5
18	KO, Ok Ran	KIM, Gwang Ho	PRK	18	18	27.0



RESULTAT FINAL - HOMMES



FINAL RESULTS - MEN

ALBERTVILLE
15-02-92

JURY : ■ WILHELM, J. ISU ■ ANDREE-PROSENC, T. ISU

JUGES / JUDGES : ■ PARSONS, F. (AUS) ■ ABBONDATI, H. (FIN) ■ DANILENKO, T. (EUN) ■ BIANCHETTI, F. (ITA) ■ MATTHEWS, J. (CAN) ■ BABUSIKOVA, F. (TCH) ■ SUGITA, H. (JPN) ■ GRAHAM, H. (USA) ■ BETSCH, J. (FRA) ■ UTLEY, W. (GBR)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Original Original	Libre Free	Total Points
1	PETRENKO, Viktor	EUN	1	1	1.5
2	WYLIE, Paul	USA	3	2	3.5
3	BARNA, Petr	TCH	2	3	4.0
4	BOWMAN, Christopher	USA	7	4	7.5
5	OURMANOV, Alexei	EUN	5	5	7.5
6	BROWNING, Kurt	CAN	4	6	8.0
7	STOJKO, Elvis	CAN	6	7	10.0
8	ZAGORODNIUK, Viatcheslav	EUN	10	8	13.0
9	SLIPCHUK, Michael	CAN	8	9	13.0
10	ELDREDGE, Todd	USA	9	11	15.5
11	FILIPOWSKI, Grzegorz	POL	13	10	16.5
12	COUSINS, Steven	GBR	12	12	18.0
13	KAGIYAMA, Masakazu	JPN	11	15	20.5
14	PETORIN, Nicolas	FRA	14	14	21.0
15	MILLOT, Eric	FRA	17	13	21.5
16	MEDHURST, Cameron	AUS	16	16	24.0
17	LIU, David	TPE	15	19	26.5
18	BURGHART, Ralph	AUT	20	18	28.0
19	JAASKELAINEN, Oula	FIN	23	17	28.5
20	KOSTIN, Konstantin	LAT	18	22	31.0
21	JUNG, Sung-II	KOR	21	21	31.5
22	WALENTIN, Henrik	DEN	24	20	32.0
23	MURATA, Mitsuhiro	JPN	22	23	34.0
24	ZHANG, Shubin	CHN	25		
25	KLASINC, Luka	SLO	26		
26	NEGREA, Marius	ROM	27		
27	LI, Su Min	PRK	28		
28	CIZMESIJA, Tomislav	CRO	29		
29	OLAVARRIETA, Ricardo	MEX	30		

Abandon (maladie) / Did not finish (Illness)

VIADANA, Gilberto	ITA	19
DIGERNES, Jan	NOR	



**RESULTAT FINAL - DANSE SUR
GLACE**



FINAL RESULTS - ICE DANCING

ALBERTVILLE
17-02-92

JURY : ■ DEMMY, L. ISU ■ LAURET, L. ISU

JUGES / JUDGES : ■ BURIAK, E. (EUN) ■ LONG-SIMPSON, B. (GBR)
■ LUNDMARK, M. (FIN) ■ MC LACHLAN, W. (CAN) ■ SUGAR, I. (HUN) ■ VAN
EYBERGEN, A. (FRA) ■ WRIGHT, M.L. (USA) ■ ZAKOVA, O. (TCH) ■ GILARDINI, O. (ITA)
■ DENZER, U. (GER)

Position Position	Nom Name	Nom Name	Nationalité Nationality	1e danse 1st dance	2e danse 2nd dance	Original Original	Libre Free	Total Points
1	KLIMOVA, Marina	PONOMARENKO, Sergei	EUN	1	1	1	1	2.0
2	DUCHESNAY-DEAN, Isabelle	DUCHESNAY, Paul	FRA	3	3	2	2	4.4
3	USOVA, Maia	ZHULIN, Alexander	EUN	2	2	3	3	5.6
4	GRITSCHUK, Oksana	PLATOV, Evgeni	EUN	4	4	4	4	8.0
5	CALEGARI, Stefania	CAMERLENGO, Pasquale	ITA	5	5	5	5	10.0
6	RAHKAMO, Susanna	KOKKO, Petri	FIN	7	7	6	6	12.4
7	ENGI, Klara	TOTH, Attila	HUN	6	6	7	7	13.6
8	YVON, Dominique	PALLUEL, Frederic	FRA	8	8	9	8	16.6
9	MONIOTTE, Sophie	LAVANCHY, Pascal	FRA	9	9	8	9	17.4
10	MRAZOVA, Katerina	SIMECEK, Martin	TCH	12	11	10	10	20.6
11	SARGENT-THOMAS, April	WITHERBY, Russ	USA	10	10	11	11	21.6
12	PETR, Jacqueline	JANOSCHAK, Mark	CAN	11	12	12	13	24.8
13	CROCI, Anna	MANTOVANI, Luca	ITA	13	13	13	12	25.0
14	WOODWARD, Regina	SZENTPETERY, Csaba	HUN	15	15	15	14	29.0
15	MAYER, Rachel	BREEN, Peter	USA	14	14	14	15	29.0
16	DROBIAZKO, Margarita	VANAGAS, Povilas	LIT	17	17	17	16	33.0
17	BRUCE, Melanie	PLACE, Andrew	GBR	16	16	16	17	33.0
18	HAN, Bing	YANG, Hui	CHN	18	18	18	18	36.0
19	RYU, Gwang Ho	PAK, Un Sil	PRK	19	19	19	19	38.0



RESULTAT FINAL - DAMES



FINAL RESULTS - WOMEN

ALBERTVILLE

JURY : ■ WRIGHT, B. ISU ■ GEORGELIN, M. ISU

JUGES / JUDGES : ■ MITMSEKER, R. (GER) ■ PEARSON, M. (CAN) ■ JIASHENG, Y. (CHN) ■ PETIS, M. (FRA) ■ FUJIMORI, M. (JPN) ■ BLANGSTED, I. (DEN) ■ PROKOP, I. (TCH) ■ RILEY, V. (GBR) ■ SANAIA, M. (EUN) ■ WEIR, M.A. (USA)

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Original Original	Libre Free	Total Points
1	YAMAGUCHI, Kristi	USA	1	1	1.5
2	ITO, Midori	JPN	4	2	4.0
3	KERRIGAN, Nancy	USA	2	3	4.0
4	HARDING, Tonya	USA	6	4	7.0
5	BONALY, Surya	FRA	3	6	7.5
6	CHEN, Lu	CHN	11	5	10.5
7	SATO, Yuka	JPN	7	7	10.5
8	PRESTON, Karen	CAN	12	8	14.0
9	CHOUINARD, Josee	CAN	10	11	16.0
10	KIELMANN, Marina	GER	15	9	16.5
11	KULOVANA, Lenka	TCH	9	12	16.5
12	HUBERT, Laetitia	FRA	5	15	17.5
13	NESKE, Patricia	GER	16	10	18.0
14	VOROBIEVA, Ioulia	EUN	14	13	20.0
15	TORP-LIND, Anisette	DEN	8	16	20.0
16	RACHKOVA, Tatiana	EUN	13	14	20.5
17	DIMITROVA, Viktoria	BUL	18	17	26.0
18	CONWAY, Joanne	GBR	17	18	26.5
19	SZWED, Zuzanna	POL	23	19	30.5
20	LEPINA, Alma	LAT	22	20	31.0
21	VASSILJEVA, Olga	EST	21	21	31.5
22	OTTERSON, Suzanne	GBR	20	22	32.0
23	CZAKO, Krisztina	HUN	19	23	32.5
24	CIZMESIJA, Zeljka	CRO	25		
25	KOPAC, Mojca	SLO	26		
26	LI, Gyong Ok	PRK	27		
27	LEE, Eun-Hee	KOR	28		
28	NAVARRO, Mayda	MEX	29		
Abandon (blessure) / Did not finish (Injury)					
	PERSSON, Helene	SWE	24		

**DAMES - 3 000 M****LADIES - 3 000 M**ALBERTVILLE
09-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	NIEMANN, Gunda	GER	4:19.90
2	WARNICKE, Heike	GER	4:22.88
3	HUNYADY, Emese	AUT	4:24.64
4	ZIJLSTRA, Carla	NED	4:27.18
5	BOIKO, Svetlana	EUN	4:28.00
6	VAN GENNIP, Yvonne	NED	4:28.10
7	BAJANOVA, Svetlana	EUN	4:28.19
8	BOERNER, Jacqueline	GER	4:28.52
9	VAN SCHIE, Lia	NED	4:30.57
10	PROKACHEVA, Liudmila	EUN	4:30.76
11	KROHN, Jasmin	SWE	4:31.98
12	HASHIMOTO, Seiko	JPN	4:32.12
13	KAERIYAMA, Yumi	JPN	4:33.53
14	BELCI DAL FARRA, Elena	ITA	4:34.28
15	DOCTER, Mary	USA	4:34.51
16	YTTREDAL, Else Ragni	NOR	4:36.98
17	UEHARA, Mie	JPN	4:37.54
18	HORDOBETIU, Cerasela	ROM	4:38.08
19	DASCALU, Mihaela	ROM	4:38.39
20	TOENBERG, Anette	NOR	4:38.66
21	ZHANG, Qing	CHN	4:39.46
22	ZUCKERMAN, Angela	USA	4:41.88
23	FELICETTI, Elke	ITA	4:44.14
24	WASILEWSKA, Ewa	POL	4:44.56
25	KLINE, Michelle	USA	4:45.65
26	LIU, Junhong	CHN	4:49.13



DAMES - 500 M



LADIES - 500 M

ALBERTVILLE
10-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	BLAIR, Bonnie	USA	40.33
2	YE, Qiaobo	CHN	40.51
3	LUDING, Christa	GER	40.57
4	GARBRECHT, Monique	GER	40.63
5	AAFTINK, Christine	NED	40.66
6	AUCH, Susan	CAN	40.83
7	SHIMAZAKI, Kyoko	JPN	40.98
8	HAUCK, Angela	GER	41.10
9	YOU, Sun-Hee	KOR	41.28
10	BAIER, Anke	GER	41.30
11	MEYER, Herma	NED	41.31
12	HASHIMOTO, Seiko	JPN	41.32
13	XUE, Ruihong	CHN	41.47
14	LEMAY, Catriona	CAN	41.59
15	POLOZKOVA, Natalia	EUN	41.61
16	RAVILOVA, Oxana	EUN	41.73
17	TALBOT, Kristen	USA	41.77
18	RHEAD-SKARVAN, Shelley	CAN	41.83
19	LIU, Yuexi	CHN	41.85
20	HOISETH, Edel Therese	NOR	41.89
21	DASCALU, Mihaela	ROM	41.90
22	CLASEN, Peggy	USA	41.95
23	TODA, Noriko	JPN	41.97
24	FUKAZAWA, Yoko	JPN	42.18
25	SONG, Hwa Son	PRK	42.23
26	KLINE, Michelle	USA	42.41
27	CHONG, Chang Suk	PRK	42.45
28	KIM, Chun Wol	PRK	42.47
29	TIOUCHNIAKOVA, Elena	EUN	42.65
30	HORDOBETIU, Cerasela	ROM	42.68
31	PROKACHEVA, Liudmila	EUN	43.19
32	EGYED, Krisztina	HUN	43.39
N'a pas terminé / Did not finish			
	VOETELINK, Sandra	NED	
	WANG, Xiuli	CHN	

DAMES - 1 500 M



LADIES - 1 500 M

ALBERTVILLE
12-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	BOERNER, Jacqueline	GER	2:05.87
2	NIEMANN, Gunda	GER	2:05.92
3	HASHIMOTO, Seiko	JPN	2:06.88
4	POLOZKOVA, Natalia	EUN	2:07.12
5	GARBRECHT, Monique	GER	2:07.24
6	BAJANOVA, Svetlana	EUN	2:07.81
7	HUNYADY, Emese	AUT	2:08.29
8	WARNICKE, Heike	GER	2:08.52
9	ZIJLSTRA, Carla	NED	2:08.54
10	PROKACHEVA, Liudmila	EUN	2:08.71
11	UEHARA, Mie	JPN	2:09.33
12	YTTREDAL, Else Ragni	NOR	2:09.38
13	KROHN, Jasmin	SWE	2:09.62
14	WASILEWSKA, Ewa	POL	2:09.64
15	DOCTER, Mary	USA	2:09.66
16	VAN SCHIE, Lia	NED	2:09.70
17	DASCALU, Mihaela	ROM	2:09.87
18	VOETELINK, Sandra	NED	2:10.31
19	KAERIYAMA, Yumi	JPN	2:10.75
19	BELCI DAL FARRA, Elena	ITA	2:10.75
21	BLAIR, Bonnie	USA	2:10.89
22	CHONG, Chang Suk	PRK	2:11.06
23	ZHANG, Qing	CHN	2:11.26
24	LIU, Junhong	CHN	2:11.61
25	LAPOUGA, Elena	EUN	2:11.72
26	ZUCKERMAN, Angela	USA	2:13.21
27	LASZLO, Tara	USA	2:13.35
28	HORDOBETIU, Cerasela	ROM	2:14. 9
29	KIM, Chun Wol	PRK	2:14.87
30	HOISETH, Edel Therese	NOR	2:14.93
31	SONG, Hwa Son	PRK	2:15.87
32	EGYED, Krisztina	HUN	2:21.11
N'a pas pris le départ / Did not start			
	FELICETTI, Elke	ITA	
N'a pas terminé / Did not finish			
	VAN GENNIP, Yvonne	NED	

DAMES - 1 000 M**LADIES - 1 000 M**ALBERTVILLE
14-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	BLAIR, Bonnie	USA	1:21.90
2	YE, Qiaobo	CHN	1:21.92
3	GARBRECHT, Monique	GER	1:22.10
4	AAFTINK, Christine	NED	1:22.60
5	HASHIMOTO, Seiko	JPN	1:22.63
6	DASCALU, Mihaela	ROM	1:22.85
7	TIOUCHNIAKOVA, Elena	EUN	1:22.97
8	LUDING, Christa	GER	1:23.06
9	BAIER, Anke	GER	1:23.31
10	HUNYADY, Emese	AUT	1:23.40
11	YOU, Sun-Hee	KOR	1:23.49
12	MEYER, Herma	NED	1:23.50
13	HOISETH, Edel Therese	NOR	1:23.85
14	HAUCK, Angela	GER	1:24.11
15	RAVILOVA, Oxana	EUN	1:24.14
16	VOETELINK, Sandra	NED	1:24.21
17	AUCH, Susan	CAN	1:24.27
18	SHIMAZAKI, Kyoko	JPN	1:24.28
18	WASILEWSKA, Ewa	POL	1:24.28
20	POLOZKOVA, Natalia	EUN	1:24.30
21	YTTREDAL, Else Ragni	NOR	1:24.54
22	LIU, Yuexi	CHN	1:24.71
23	TODA, Noriko	JPN	1:24.96
24	FUKAZAWA, Yoko	JPN	1:25.00
25	RHEAD-SKARVAN, Shelley	CAN	1:25.04
26	CHONG, Chang Suk	PRK	1:25.10
27	XUE, Ruihong	CHN	1:25.11
28	LAPOUGA, Elena	EUN	1:25.21
29	CLASEN, Peggy	USA	1:25.31
30	SONG, Hwa Son	PRK	1:25.80
31	LEMAY, Catriona	CAN	1:25.91
32	D'ANDREA, Moira	USA	1:26.13
33	KIM, Chun Wol	PRK	1:26.49
34	EGYED, Krisztina	HUN	1:27.81
N'a pas terminé / Did not finish			
	HORDOBETIU, Cerasela	ROM	
Disqualifiée / Disqualified			
	KLINE, Michelle	USA	

DAMES - 5 000 M**LADIES - 5 000 M**ALBERTVILLE
17-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	NIEMANN, Gunda	GER	7:31.57
2	WARNICKE, Heike	GER	7:37.59
3	PECHSTEIN, Claudia	GER	7:39.80
4	ZIJLSTRA, Carla	NED	7:41.10
5	PROKACHEVA, Liudmila	EUN	7:41.65
6	BOIKO, Svetlana	EUN	7:44.19
7	BAJANOVA, Svetlana	EUN	7:45.55
8	VAN SCHIE, Lia	NED	7:46.94
9	HASHIMOTO, Seiko	JPN	7:47.65
10	BELCI DAL FARRA, Elena	ITA	7:50.42
11	KROHN, Jasmin	SWE	7:50.64
12	KAERIYAMA, Yumi	JPN	7:50.77
13	DASCALU, Mihaela	ROM	7:54.03
14	UEHARA, Mie	JPN	7:54.15
15	HUNYADY, Emese	AUT	7:56.48
16	LIU, Junhong	CHN	8:04.31
17	DOCTER, Mary	USA	8:04.42
18	ZHANG, Qing	CHN	8:04.71
19	HORDOBETIU, Cerasela	ROM	8:07.16
20	FELICETTI, Elke	ITA	8:08.44
21	TOENSBURG, Anette	NOR	8:09.68
22	YTTREDAL, Else Ragni	NOR	8:09.69
23	LASZLO, Tara	USA	8:15.00
24	KLINE, Michelle	USA	8:20.88
N'a pas pris le départ / Did not start			
	VAN GENNIP, Yvonne	NED	
	WASILEWSKA, Ewa	POL	
	KIVIPELTO, Jaana	FIN	

HOMMES - 5 000 M**MEN - 5 000 M**ALBERTVILLE
13-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	KARLSTAD, Geir	NOR	6:59.97
2	ZANDSTRA, Falco	NED	7:02.28
3	VISSER, Leo	NED	7:04.96
4	DITTRICH, Frank	GER	7:06.33
5	VELDKAMP, Bart	NED	7:08.00
6	FLAIM, Eric	USA	7:11.15
7	KOSS, Johann	NOR	7:11.32
8	SANAROV, Eugeni	EUN	7:11.38
9	SCHON, Jonas	SWE	7:12.15
10	HADSCHIEFF, Michael	AUT	7:12.97
11	SAIOUTINE, Vadim	EUN	7:13.20
12	WANEK, Brian	USA	7:13.35
13	GUSTAFSON, Tomas	SWE	7:15.56
14	SIGHEL, Roberto	ITA	7:16.55
15	TROEGER, Markus	GER	7:17.62
16	RADKE, Jaromir	POL	7:18.40
17	SATO, Kazuhiro	JPN	7:19.69
18	ITOKAWA, Toshihiko	JPN	7:20.50
19	GREENWALD, Mark	USA	7:21.19
20	KAH, Danny	AUS	7:22.86
21	BENGTSSON, Per	SWE	7:23.03
22	SHIRAHATA, Keiji	JPN	7:24.95
23	OH, Yong-Seok	KOR	7:25.31
24	LIU, Yanfei	CHN	7:25.56
25	TAHMINDJIS, Phillip	AUS	7:26.56
26	MARSHALL, Neal	CAN	7:27.64
27	KYNCL, Jiri	TCH	7:27.78
28	VARVIK, Atle	NOR	7:28.28
29	SNETKOV, Bronislav	EUN	7:28.93
30	MUSIL, Jiri	TCH	7:29.91
31	GANBOLD, Nyandondov	MGL	7:30.07
32	JARVINEN, Timo	FIN	7:30.88
33	BALO, Zsolt	ROM	7:32.89
34	JEKLIC, Rudolf	GER	7:33.15
35	LAMBERTON, Thierry	FRA	7:35.51
36	CENANOVIC, Bajro	YUG	8:20.30

HOMMES - 500 M



MEN - 500 M

ALBERTVILLE
15-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	MEY, Uwe-Jens	GER	37.14
2	KUROIWA, Toshiyuki	JPN	37.18
3	INOUE, Junichi	JPN	37.26
4	JANSEN, Dan	USA	37.46
5	VAN VELDE, Gerard	NED	37.49
5	MIYABE, Yasunori	JPN	37.49
7	GOLOUBEV, Alexandre	EUN	37.51
8	JELEZOVSKI, Igor	EUN	37.57
9	SONG, Chen	CHN	37.58
10	KIM, Yoon-Man	KOR	37.60
11	LIU, Hongbo	CHN	37.66
12	JAEGAL, Sung-Yeol	KOR	37.71
13	THOMETZ, Nick	USA	37.83
14	CHAKCHAKBAEV, Vadim	EUN	37.86
14	DUBREUIL, Robert	CAN	37.86
16	THIBAUT, Guy	CAN	37.89
17	SCOTT, Kevin	CAN	38.02
18	MIYABE, Yukinori	JPN	38.12
19	PIERCE, Martin	USA	38.15
20	FORSLUND, Bjorn	SWE	38.24
21	KLEVTCHENIA, Serguei	EUN	38.26
22	CRUIKSHANK, David	USA	38.28
23	ADEBERG, Peter	GER	38.33
24	LI, Yong Chol	PRK	38.38
25	ZINKE, Olaf	GER	38.40
26	ILKKA, Harri	FIN	38.48
27	RITSMA, Rintje	NED	38.51
27	DAI, Jun	CHN	38.51
29	LOEF, Arie	NED	38.61
30	IRELAND, Sean	CAN	38.70
31	LEE, In-Hoon	KOR	38.74
31	ABRATKIEWICZ, Pawel	POL	38.74
33	MARKSTROM, Hans	SWE	38.89
34	KONIG, Bo	SWE	39.06
35	CHOI, In Chol	PRK	39.59
36	BALO, Zsolt	ROM	39.70
37	MADARASZ, Csaba	HUN	40.41
38	KARLBERG, Joakim	SWE	40.71
39	KYNCL, Jiri	TCH	40.92
40	BRUNNER, Roland	AUT	42.18
41	MUSIL, Jiri	TCH	42.20
42	CENANOVIC, Bajro	YUG	43.09
43	LIKIC, Slavenko	YUG	43.81

N'a pas pris le départ / Did not start

DE TADDEI, Alessandro ITA

HOMMES - 1 500 M



MEN - 1500 M

ALBERTVILLE
16-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	KOSS, Johann	NOR	1:54.81
2	SONDRAL, Adne	NOR	1:54.85
3	VISSER, Leo	NED	1:54.90
4	RITSMA, Rintje	NED	1:55.70
5	VELDKAMP, Bart	NED	1:56.33
6	ZINKE, Olaf	GER	1:56.74
7	ZANDSTRA, Falco	NED	1:56.96
8	KARLSTAD, Geir	NOR	1:56.98
9	MIYABE, Yukinori	JPN	1:56.99
10	JELEZOVSKI, Igor	EUN	1:57.24
11	SIGHEL, Roberto	ITA	1:57.32
12	AOYANAGI, Toru	JPN	1:57.36
13	TROEGER, Markus	GER	1:57.42
14	HADSCHIEFF, Michael	AUT	1:57.43
15	ADEBERG, Peter	GER	1:57.54
16	JAROSZEK, Pawel	POL	1:57.80
16	CHOULGA, Iouri	EUN	1:57.80
18	LIU, Yanfei	CHN	1:58.44
19	WANEK, Brian	USA	1:58.50
20	THIBAULT, Guy	CAN	1:58.87
21	KONIG, Bo	SWE	1:58.94
22	KALISTRATOV, Konstantine	EUN	1:59.02
23	KAH, Danny	AUS	1:59.33
24	FLAIM, Eric	USA	1:59.60
24	BRUNNER, Roland	AUT	1:59.60
26	KARLBERG, Joakim	SWE	2:00.01
27	CHOI, In Chol	PRK	2:00.36
28	SATO, Kazuhiro	JPN	2:00.51
29	JOHANSEN, Steinar	NOR	2:00.79
30	DE TADDEI, Alessandro	ITA	2:00.86
31	KLIMOV, Alexandre	EUN	2:00.94
32	SHELLEY, Chris	USA	2:01.11
33	BALO, Zsolt	ROM	2:01.33
34	SCHON, Jonas	SWE	2:01.53
35	MILLS, Nathaniel	USA	2:01.54
36	MARSHALL, Neal	CAN	2:01.62
37	MCNICOL, Craig	GBR	2:02.06
38	TAHMINDJIS, Phillip	AUS	2:02.08
39	OH, Yong-Seok	KOR	2:02.17
40	SCOTT, Kevin	CAN	2:03.18
41	LAMBERTON, Thierry	FRA	2:04.04
42	MADARASZ, Csaba	HUN	2:05.00
43	SODNOMDHRJA, Altangadas	MGL	2:05.43
44	SHIRAHATA, Keiji	JPN	2:05.47
45	CENANOVIC, Bajro	YUG	2:12.09

N'a pas terminé / Did not finish

KELLY, Patrick CAN

HOMMES - 1 000 M



MEN - 1 000 M

ALBERTVILLE
18-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	ZINKE, Olaf	GER	1:14.85
2	KIM, Yoon-Man	KOR	1:14.86
3	MIYABE, Yukinori	JPN	1:14.92
4	VAN VELDE, Gerard	NED	1:14.93
5	ADEBERG, Peter	GER	1:15.04
6	JELEZOVSKI, Igor	EUN	1:15.05
7	THIBAULT, Guy	CAN	1:15.36
8	GOULIAEV, Nikolai	EUN	1:15.46
9	KUROIWA, Toshiyuki	JPN	1:15.56
10	ZANDSTRA, Falco	NED	1:15.57
11	FUJIMOTO, Yuji	JPN	1:15.78
12	RITSMA, Rintje	NED	1:15.96
13	KLIMOV, Alexandre	EUN	1:16.05
14	LOEF, Arie	NED	1:16.18
15	THOMETZ, Nick	USA	1:16.19
16	FLAIM, Eric	USA	1:16.47
16	SCOTT, Kevin	CAN	1:16.47
18	CHOI, In Chol	PRK	1:16.50
19	MIYABE, Yasunori	JPN	1:16.52
20	BESTEMAN, Dave	USA	1:16.57
21	SONG, Chen	CHN	1:16.74
22	BRUNNER, Roland	AUT	1:16.76
23	IRELAND, Sean	CAN	1:17.03
24	HADSCHIEFF, Michael	AUT	1:17.17
25	BAHVALOV, Andrei	EUN	1:17.21
26	JANSEN, Dan	USA	1:17.34
26	JAEGAL, Sung-Yeol	KOR	1:17.34
28	ABRATKIEWICZ, Pawel	POL	1:17.40
29	SONDRAL, Adne	NOR	1:17.56
30	LIU, Yanfei	CHN	1:17.59
31	FORSLUND, Bjorn	SWE	1:17.71
32	JAROSZEK, Pawel	POL	1:17.82
33	MCNICOL, Craig	GBR	1:17.95
34	KAH, Danny	AUS	1:17.96
34	ILKKA, Harri	FIN	1:17.96
36	BALO, Zsolt	ROM	1:18.12
37	LI, Yong Chol	PRK	1:18.17
38	TAHMINDJIS, Phillip	AUS	1:18.77
39	LEE, In-Hoon	KOR	1:19.08
40	DAI, Jun	CHN	1:19.21
41	MADARASZ, Csaba	HUN	1:20.58
42	SODNOMDHRJA, Altangadas	MGL	1:21.40
43	LIKIC, Slavenko	YUG	1:28.57
44	LAMBERTON, Thierry	FRA	1:31.64
45	KELLY, Patrick	CAN	1:36.62
N'a pas terminé / Did not finish			
	KONIG, Bo	SWE	

HOMMES - 10 000 M



MEN - 10 000 M

ALBERTVILLE
20-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Temps Time
1	VELDKAMP, Bart	NED	14:12.12
2	KOSS, Johann	NOR	14:14.58
3	KARLSTAD, Geir	NOR	14:18.13
4	VUNDERINK, Robert	NED	14:22.92
5	SATO, Kazuhiro	JPN	14:28.30
6	HADSCHEFF, Michael	AUT	14:28.80
7	BENGTSSON, Per	SWE	14:35.58
8	JOHANSEN, Steinar	NOR	14:36.09
9	SIGHEL, Roberto	ITA	14:38.23
10	SANAROV, Eugeni	EUN	14:38.99
11	BOS, Thomas	NED	14:40.13
12	KAH, Danny	AUS	14:42.32
13	ITOKAWA, Toshihiko	JPN	14:42.35
14	RADKE, Jaromir	POL	14:42.60
15	TROEGER, Markus	GER	14:45.41
16	SCHON, Jonas	SWE	14:46.20
17	SNETKOV, Bronislav	EUN	14:46.87
18	SHIRAHATA, Keiji	JPN	14:47.56
19	SAUTIN, Vadim	EUN	14:49.31
20	DITTRICH, Frank	GER	14:50.23
21	JARVINEN, Timo	FIN	14:50.75
22	WANEK, Brian	USA	14:51.34
23	JEKLIC, Rudolf	GER	14:51.89
24	GREENWALD, Mark	USA	15:03.02
25	KYNCL, Jiri	TCH	15:03.97
26	MARSHALL, Neal	CAN	15:07.03
27	KLAIBER, Jeff	USA	15:13.65
28	MUSIL, Jiri	TCH	15:14.18
29	GANBOLD, Nyandondov	MGL	15:18.56

Disqualifié / Disqualified

TAHMINDJIS, Phillip AUS

DAMES - 3 000 M RELAIS**WOMEN - 3 000 M RELAY**ALBERTVILLE
20-02-92

Position Position	Pays Country	Total Points
1	Canada	
2	Etats-Unis d'Amérique	
3	Equipe Unifiée	
4	Japon	
5	France	2
6	Pays-bas	2
7	Italie	1
8	Rép. Populaire De Chine	DISQUAL.

DAMES - 500 M



WOMEN - 500 M

ALBERTVILLE
22-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Total Points
1	TURNER, Cathy	USA	
2	LI, Yan	CHN	
3	HWANG, Ok Sil	PRK	
4	VELZEBOER, Monique	NED	
5	PYLAEVA, Marina	EUN	
6	LAMBERT, Nathalie	CAN	
7	VLASOVA, Ioulia	EUN	
8	WANG, Xiulan	CHN	
9	KIM, So-Hee	KOR	7
10	YAMADA, Nobuko	JPN	7
11	CANCLINI, Marinella	ITA	6
12	CHUN, Lee-Kyung	KOR	5
13	VAN KOETSVELD VAN ANKERE,	NED	5
14	PINTENS, Bea	BEL	4
15	RUBINI, Karine	FRA	4
16	PERREAULT, Annie	CAN	3
17	ISSAKOVA, Natalia	EUN	2
18	DAIGLE, Sylvie	CAN	2
19	KIM, Chun Hwa	PRK	2
20	CAMPBELL, Felicity	AUS	2
21	PETERSON, Amy	USA	2
22	SCIOLLA, Cristina	ITA	2
23	PALMER, Debbie	GBR	1
24	KASZALA, Tamara	HUN	1
25	VELZEBOER, Simone	NED	1
26	ZHANG, Yanmei	CHN	DISQUAL.
26	GARDINER, Karen	AUS	DISQUAL.

HOMMES - 1 000 M



MEN - 1 000 M

ALBERTVILLE
20-02-92

Position Position	Nom Name	Nationalité Nationality	Total Points
1	KIM, Ki-Hoon	KOR	
2	BLACKBURN, Frederic	CAN	
3	LEE, Joon-Ho	KOR	
4	MCMILLEN, Mike	NZL	
5	O'REILLY, Willy	GBR	
6	BLANCHART, Geert	BEL	
7	LACKIE, Mark	CAN	
8	DAIGNAULT, Michel	CAN	
9	JASPER, Matthew	GBR	7
10	VELZEBOER, Mark	NED	5
11	ERCHOV, Dmitri	EUN	5
12	HERRNHOF, Hugo	ITA	5
13	LI, Lianli	CHN	4
14	DE RUYTER, Alain	BEL	4
15	ISHIHARA, Tatsuyoshi	JPN	4
16	KAWASAKI, Tsutomu	JPN	4
17	NICHOLSON, Chris	NZL	2
18	BELLA, Marc	FRA	2
19	MURTHA, Andrew	AUS	2
20	SONG, Jae-Kun	KOR	2
21	NIZIELSKI, Richard	AUS	2
22	ELVEBAKKEN, Gisle	NOR	2
23	KAWAI, Toshinobu	JPN	2
24	FAGONE, Orazio	ITA	1
25	KUNBALINT, Tibor	HUN	1
26	GOOCH, Nicky	GBR	1
27	LI, Won Ho	PRK	DISQUAL.
27	GABEL, Andy	USA	DISQUAL.

HOMMES - RELAIS**MEN - RELAY**ALBERTVILLE
22-02-92

Position Position	Pays Country	Total Points
1	Corée	
2	Canada	
3	Japon	
4	Nouvelle Zélande	
5	France	12
6	Grande Bretagne	14
7	Australie	10
8	Italie	4
9	Belgique	2

CURLING DAMES



CURLING WOMEN

 PRALOGNAN
 22-02-92

GROUPE "A"

GROUPE "B"

Position Position	Pays Country	Victoires Won	Défaites Lost	Total Points	Victoires Won	Défaites Lost
1	NOR	2	1	1	CAN	3
1	GER	2	1	2	DEN	2
1	GBR	2	1	3	SWE	1
4	JPN	0	3	4	FRA	0

	NOR	GER	GBR	JPN
NOR	-	3:7	5:4	7:6
GER	7:3	-	4:6	9:7
GBR	4:5	6:4	-	10:3
JPN	6:7	7:9	3:10	-

	CAN	DEN	SWE	FRA
CAN	-	12:2	8:2	4:3
DEN	2:12	-	8:6	9:5
SWE	2:8	6:8	-	14:5
FRA	3:4	5:9	5:14	-

Tie-Break

 GER:GBR 5:4
 NOR:GBR 9:4

Tableau final / Play-off

7e/8e place (7th/8th place)	FRA : JPN	9:6
5e/6e place (5th/6th place)	SWE : GBR	11:7
Demi-finales (Semi-finals)	DEN : GER	5:6
	NOR : CAN	9:2
3e/4e place (3rd/4th place)	DEN : CAN	3:9
1e/2e place (1st/2nd place)	GER : NOR	9:2

Classement final / Final standing

1	GER
2	NOR
3	CAN
4	DEN
5	SWE
6	GBR
7	FRA
8	JPN



CURLING HOMMES



CURLING MEN

PRALOGNAN
22-02-92

GROUPE "A"

GROUPE "B"

Position Position	Pays Country	Victoires Won	Défaites Lost	Total Points	Victoires Won	Défaites Lost
1	NOR	3	0	1	CAN	3
2	SUI	2	1	2	USA	2
3	GBR	1	2	3	FRA	1
4	AUS	0	3	4	SWE	0

	NOR	SUI	GBR	AUS
NOR	-	11:3	6:1	11:1
SUI	3:11	-	6:5	7:3
GBR	1:6	5:6	-	9:6
AUS	1:11	3:7	6:9	-

	CAN	USA	FRA	SWE
CAN	-	7:3	5:4	10:5
USA	3:7	-	6:4	8:4
FRA	4:5	4:6	-	8:3
SWE	5:10	4:8	3:8	-

Tableau final / Play-off

7e/8e place (7th/8th place)	AUS : SWE	8:6
5e/6e place (5th/6th place)	GBR : FRA	6:4
Demi-finales (Semi-finals)	CAN : SUI	4:8
	NOR : USA	8:3
3e/4e place (3rd/4th place)	CAN : USA	2:9
1e/2e place (1st/2nd place)	SUI : NOR	7:6

Classement final / Final standing

1	SUI
2	NOR
3	USA
4	CAN
5	GBR
6	FRA
7	AUS
8	SWE

Athlètes
Athletes



Nom / Name

Sexe / Sex

ALGÉRIE / ALGERIA



SKI ALPIN / ALPINE SKIING

BOUKAMOUM NACERA	F
GUERRI KAMEL	M
GUERRI MOURAD	M
LATEF ALLAOUA	M

ALLEMAGNE / GERMANY



BIATHLON / BIATHLON

DISL URSULA	F
KESPER INGA	F
MISERSKY ANTJE	F
SCHAAF PETRA	F
FISCHER FRITZ	M
GROSS RICCO	M
HOOS STEFFEN	M
KIRCHNER MARK	M
ROETSCH FRANK-PETER	M
STEINIGEN JENS	M



BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

BONK TINO	M
CZUDAJ HARALD	M
EGER HANS	M
HANNEMANN RENE	M
HOPPE WOLFGANG	M
JANG AXEL	M
KUHN AXEL	M
LANGEN CHRISTOPH	M
LOCHNER RUDOLF	M
MUSIOL BOGDAN	M
SZELIG KAI	M
ZIMMERMANN MARKUS	M



COMBINE NORDIQUE / NORDIC COMBINED

DEIMEL JENS	M
DUFTER THOMAS	M
LEONHARDT SVEN	M
POHL HANS-PETER	M



CURLING / CURLING

HUTH SABINE	F
MAYR STEPHANIE	F
SCHOPP ANDREA	F
WAGNER MONIKA	F



HOCKEY SUR GLACE / ICE HOCKEY

AMANN RICHARD	M
BRANDL THOMAS	M
BROCKMANN ANDREAS	M
DE RAAF HELMUT	M
DRAISAITL PETER	M
FISCHER RONALD	M
FRIESEN KARL	M
HEGEN DIETER	M

Nom / Name

Sexe / Sex

HEIDT MICHAEL	M
HEISS JOSEPH	M
HIEMER ULRICH	M
HILGER RAIMOND	M
HOLZMANN GEORG	M
KAMMERER AXEL	M
KIESSLING UDO	M
KOEPF ERNST	M
MAYR JORG	M
NIEDERBERGER ANDREAS	M
RUMRICH JURGEN	M
RUMRICH MICHAEL	M
SCHMIDT MICHAEL	M
TRUNTSCHKA BERND	M
TRUNTSCHKA GERD	M



LUGE / LUGE

ERDMANN SUSI-LISA	F
KOHLISCH GABRIELE	F
OTTO SYLKE	F
BEHRENDT JAN	M
FRIEDL RENE	M
HACKL GEORG	M
KRAUSSE STEFAN	M
MANKEL YVES	M
MULLER JENS	M
RUDOLPH THOMAS	M



PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

KIELMANN MARINA	F
NESKE PATRICIA	F
SCHWARZ PEGGY	F
WOTZEL MANDY	F
KONIG ALEXANDER	M
RAUSCHENBACH AXEL	M



PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

BAIER ANKE	F
BORNER JACQUELINE	F
GARBRECHT MONIQUE	F
HAUCK ANGELA	F
LUDING CHRISTA	F
NIEMANN GUNDA	F
PECHSTEIN CLAUDIA	F
WARNICKE HEIKE	F
ADEBERG PETER	M
DITTRICH FRANK	M
JEKLIC RUDOLF	M
MEY UWE-JENS	M
TROGER MARKUS	M
ZINKE OLAF	M



SAUT À SKI / SKI JUMPING

DEIMEL JENS	M
DUFFNER CHRISTOF	M
HUNGER HEIKO	M



Nom / Name	Sexe / Sex
THOMA DIETER	M
WEISSFLOG JENS	M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

DEDLER KARIN	F
ERTL MARTINA-MARIA	F
GERG-LEITNER MICHAELA	F
GUTENSOHN KATHARINA	F
HACHER-GAVETT GERTRAUD	F
HAUSL REGINA	F
MEIER CHRISTINA-ANNA	F
MOSENLECHNER REGINA	F
SEIZINGER KATJA	F
VOGT MIRIAM	F
BITTNER ARMIN	M
HUBER BERNHARD	M
ROTH PETER	M
TAUSCHER HANSJORG	M
WASMEIER MARKUS	M
ZEHENTNER JOHANNES	M

SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

MITTERMAYER TATJANA	F
SEIFERT YVONNE	F
SIMCHEN ELFIE	F
STEIN BIRGIT	F
WEESE KLAUS	M
WEISS ARMIN	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

HESS GABRIELE	F
KUMMEL INA	F
OPITZ SIMONE	F
OSCHMANN MANUELA	F
WEZEL HEIKE	F
BAUROTH HOLGER	M
BEHLE JOCHEN	M
BURMANN THOMAS	M
MUHLEGG JOHANN	M
NEUBER JANKO	M
REIN TORALD	M

SKI DE VITESSE / SPEED SKIING

EMPL ROBERT	M
HESS FALK	M
MAURER FLORIAN	M
ZACH CHRISTIAN	M

ANDORRE / ANDORRA

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

GRAU MUXELLA VICKY	F
ESCODA ALEGRET GERARD	M
GOMEZ JAVALERA VICTOR	M
OROBITG PEREZ NAHUM	M
ROSSELL MAS RAMON	M

Nom / Name Sexe / Sex

ANTILLES NÉERLANDAISES / NETHERLANDS ANTILLES

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH	
CARPENTIER ALTING ALBERTU	M
DEN DULK DUDLEY	M

ARGENTINE / ARGENTINA

BIATHLON / BIATHLON	
GIRO MARIA	F
LOVECE FABIANA	F
FERNANDEZ JUAN	M
GUERRA ALEJANDRO	M
LUCERO ROBERTO	M
RIOS LUIS	M
VAZQUEZ MARCELO	M

LUGE / LUGE	
GONZALEZ RUBEN	M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING	
EIRAS CAROLINA	F
STEVERLYNCK ASTRID	F
BEGUE GASTON	M
ESPIASSE CARLOS	M
NEIMAN AGUSTIN	M
VAN DITMAR FEDERICO	M

SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING	
BUSTAMANTE IGNACIO	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING	
ALDER INES	F
ALDER GUILLERMO	M
ARGEL MANCILLA LUIS	M
MENCI SEBASTIAN	M
PRADO CARDOZO DIEGO	M

SKI DE VITESSE / SPEED SKIING	
GOTTARDO CLAUDIO	M

AUSTRALIE / AUSTRALIA

BIATHLON / BIATHLON	
PAINTIN SANDRA	F
PETHYBRIDGE KERRY	F

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH	
NARRACOTT PAUL	M
TURNER GLENN	M

CURLING / CURLING	
HEWITT STEPHEN	M
JOYCE DANIEL	M
KIDD THOMAS	M
MILLIKIN HUGH	M
STUART BRIAN	M



Nom / Name		Sexe / Sex	
	LUGE / LUGE		
	OGLE DIANE	F	
	PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING		
	CARR DANIELLE	F	
	CARR STEPHEN	M	
	MEDHURST CAMERON	M	
	PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING		
	KAH DANNY	M	
	TAHMINDJIS PHILLIP	M	
	PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK		
	CAMPBELL FELICITY	F	
	GARDINER KAREN	F	
	HANSEN KIERAN	M	
	KAH JOHN	M	
	MURTHA ANDREW	M	
	NIZIELSKI RICHARD	M	
	SKI ALPIN / ALPINE SKIING		
	STEGGALL ZALI	F	
	LEE STEVEN	M	
	SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING		
	EBBERN TARSHA	F	
	GILL KYLIE	F	
	MARSHALL KIRSTIE	F	
	CLEAVER NICHOLAS	M	
	COSTA ADRIAN	M	
	PIGOTT MARK	M	
	SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING		
	EVANS ANTHONY	M	
	GRAY PAUL	M	
	SKI DE VITESSE / SPEED SKIING		
	GUERIN JEAN-DANIEL	M	
	HERSTIK LESLIE	M	
AUTRICHE / AUSTRIA			
	BIATHLON / BIATHLON		
	EDER ALFRED	M	
	GREDLER LUDWIG	M	
	HOFSTATTER BRUNO	M	
	LEITNER EGON	M	
	SCHULER FRANZ	M	
	BOBSLEIGH / BOBSLEIGH		
	APPELT INGO	M	
	BACHLER THOMAS	M	
	H Aidacher GERHARD	M	
	NENTWIG CARSTEN	M	
	RAINER GERHARD	M	
	REDL GERHARD	M	
	COMBINE NORDIQUE / NORDIC COMBINED		
	CSAR GUNTER	M	
	KREINER STEFAN	M	
	OFNER KLAUS	M	
	SULZENBACHER KLAUS	M	
	LUGE / LUGE		
	NEUNER ANGELIKA	F	
	NEUNER DORIS	F	
	TAGWERKER ANDREA	F	
	GLEIRSCHER GERHARD	M	
	MANZENREITER ROBERT	M	
	MAYREGGER OTTO	M	
	PROCK MARKUS	M	
	SCHMID MARKUS	M	
	STUDER HERBERT	M	
	PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING		
	BURGHART RALPH	M	
	PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING		
	HUNYADY EMESE	F	
	BRUNNER ROLAND	M	
	HADSCHIEFF MICHAEL	M	
	SAUT À SKI / SKI JUMPING		
	FELDER ANDREAS	M	
	HOLLWARTH MARTIN	M	
	KUTTIN HEINZ	M	
	VETTORI ERNST	M	
	SKI ALPIN / ALPINE SKIING		
	BUDER KARIN	F	
	EDER SYLVIA	F	
	GINTHER SABINE	F	
	KRONBERGER PETRA	F	
	MAIER ULRIKE	F	
	MAIERHOFER MONIKA	F	
	SADLEDER BARBARA	F	
	STROBL CLAUDIA	F	
	WACHTER ANITA	F	
	WALLINGER VERONIKA	F	
	EBERHARTER STEFAN	M	
	GSTREIN BERNHARD	M	
	HOFLEHNER HELMUT	M	
	MADER GUNTHER	M	
	MAYER CHRISTIAN	M	
	ORTLIEB PATRICK	M	
	SALZGEBER RAINER	M	
	STANGASSINGER THOMAS	M	
	STOCK LEONHARD	M	
	STROLZ HUBERT	M	
	TRITSCHER MICHAEL	M	



Nom / Name

Sexe / Sex



SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

BONATTI HUGO M
 RIJAVEC CHRISTIAN M
 STOGNER ALEXANDER M



SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

GANDLER MARKUS M
 MARENT ALEXANDER M
 RINGHOFER ANDREAS M
 SCHWARZ ALOIS M
 STADLOBER LUIS M
 STANDMANN MARTIN M



SKI DE VITESSE / SPEED SKIING

EGGER HARALD M
 POTTLE GERHARD M
 WEBER FRANZ M

BELGIQUE / BELGIUM



PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK

PINTENS BEA F
 BLANCHART GEERT M
 DE RUYTER ALAIN M
 DEJONGHE GEERT M
 VANHOOREN FRANKY M

BERMUDES / BERMUDA



LUGE / LUGE

PAYNE SIMON M

BOLIVIE / BOLIVIA



SKI ALPIN / ALPINE SKIING

ARAMAYO CARLOS M
 ARAMAYO MANUEL M
 AVILA PAZ GUILLERMO M
 BEJARANO JOSE M
 STAHLIE R. DANIEL M

BRÉSIL / BRAZIL



SKI ALPIN / ALPINE SKIING

SCHULER EVELYN F
 APOVIAN MARCELO M
 DETLOF ROBERT M
 EGGER HANS M
 IGEL FABIO M
 MUNDER LOTHAR M
 SCHULTER SERGIO M

Nom / Name

Sexe / Sex

BULGARIE / BULGARIA



BIATHLON / BIATHLON

ALEXIEVA NADEJDA F
 BLAGOEVA SILVANA F
 CHKODREVA IVA F
 MANOLOVA MARIA F
 VUTCHEVA VERA F
 GALEV SPASS M
 POPOV BOYKO M
 VIDENOV KRASSIMIR M
 VODENITCHAROV KHRISTO M
 ZLATEV SPASS M



BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

ATANASSOV VALENTIN M
 DIMITROV DIMITAR M
 DIMITROV NIKOLAY M
 IVANOV IORDAN M
 VIKTOROV TZVETOZAR M



LUGE / LUGE

ZDRAVKOVA ALBENA F
 KARATCHOLOV ELKO M
 KARATCHOLOV IVAN M



PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

DIMITROVA VIKTORIA F



SAUT À SKI / SKI JUMPING

BREYTCHEV VLADIMIR M
 SOTIROV ZAKHARI M
 ZOGRAVSKI EMIL M



SKI ALPIN / ALPINE SKIING

DIMITRATCHKOV BORISLAV M
 DITCHEV PETAR M
 POPOV LYUBOMIR M



SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

BANTCHEVA RENETA F
 BATINKOV SLAVTCHO M
 PLANKOV ISKREN M
 SMILENOV IVAN M
 ZLATEV SPASS M
 ZOGRAFOV PETAR M

CANADA / CANADA



BIATHLON / BIATHLON

BEDARD MYRIAM F
 ISAKSON JANE F
 MELOCHE LISE F
 VISSER YVONNE F
 CYR STEVE M
 FIALA ANTONIN M
 HANSEN TOM M



Nom / Name	Sexe / Sex
PAQUET JEAN	M
RUPERTUS GLENN	M



BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

BAPTISTE SHERIDON	M
CURRIER DOUGLAS	M
FARSTAD CHRISTIAN	M
GRAHAM JOHN	M
HAYDENLUCK GREGORY	M
LANGFORD CLEVE	M
LEBLANC KENNETH P.L.	M
LORI CHRISTOPHER	M
MACEACHERN DAVID	M
MARINEAU DENNIS	M
PYC JACK	M
ROBERTSON-STOVEL PETER	M

Nom / Name	Sexe / Sex
SUDU CRISTI-ADRIAN	M
TELFORD HARINGTON	M



CURLING / CURLING

DAGG-JACKSON ELAINE	F
SOLIGO MELISSA	F
SUTTON JODIE	F
SUTTON JULIE	F
WILLMS KARRI	F
BARTLETT DONALD	M
MARTIN KEVIN	M
OWCHAR JULIUS	M
PARK KEVIN	M
PETRYK DANIEL	M



PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

BALL SHERRY	F
BRASSEUR ISABELLE	F
CHOUINARD JOSEE	F
HOUGH CHRISTINE	F
PETR JACQUELINE	F
PRESTON KAREN	F
BROWNING KURT	M
EISLER LLOYD	M
JANOSCHAK MARK	M
LADRET DOUGLAS	M
SLIPCHUK MICHAEL	M
STOJKO ELVIS	M
WIRTZ KRIS	M



HOCKEY SUR GLACE / ICE HOCKEY

ARCHIBALD DAVID	M
BROST TODD	M
BURKE SEAN	M
DAHL KEVIN	M
GILES CURTIS	M
HANNAN DAVE	M
HYNES GORDON	M
JOSEPH FABIAN	M
JUNEAU JOE	M
KIDD TREVOR	M
LEBEAU PATRICK	M
LINDBERG CHRIS	M
LINDROS ERIC	M
MANDERVILLE KENT	M
PLAVSIC ADRIAN	M
RATUSHNY DAN	M
SCHLEGEL BRADLEY	M
SCHREIBER WALLACE E.	M
SMITH RANDY	M
TIPPETT DAVID	M
TUTT BRIAN	M
WOOLLEY JASON	M



PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

AUCH SUSAN	F
LEMAY CATRIONA	F
RHEAD-SKARVAN SHELLEY	F
DUBREUIL ROBERT	M
IRELAND SEAN	M
KELLY PATRICK	M
MARSHALL NEAL	M
SCOTT KEVIN	M
THIBAUT GUY	M



PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK

CUTRONE ANGELA	F
DAIGLE SYLVIE	F
LAMBERT NATHALIE	F
PERREAULT ANNIE	F
BLACKBURN FREDERIC	M
DAIGNAULT LAURENT	M
DAIGNAULT MICHEL	M
GAGNON SYLVAIN	M
LACKIE MARK	M



LUGE / LUGE

SALMON KATHERINE	F
BENOIT ANDRE	M
DOLL DANIEL	M
GASPER ROBERT	M



SAUT À SKI / SKI JUMPING

GAGNON SYLVAIN	M
BULAU HORST	M
GAGNON SYLVAIN	M
GAGNON SYLVAIN	M
GAGNON SYLVAIN	M
RICHARDS RONALD	M



SKI ALPIN / ALPINE SKIING

LAROCHE LUCIE	F
LAURENDEAU ANNIE	F
LEE-GARTNER KERRIN	F
MCKENDRY MICHELLE	F
BELCZYK FELIX	M
CROSSAN ROB	M
KING BRADLEY	M
MULLEN CARY	M
PODIVINSKY EDWARD	M
RAINE WILLIAM	M






Nom / Name	Sexe / Sex	Nom / Name	Sexe / Sex
STEMMLE BRIAN	M		
TORN ROMAN	M		
SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING			
CLARKE TANYA	F		
KENNEDY MARY	F		
KINDY ANNA	F		
MORRISON-HENRY LESLIE	F		
THOMAS BRONWEN	F		
BARRETT W. LANE	M		
BRASSARD JEAN-LUC	M		
FONTAINE NICOLAS	M		
LAROCHE PHILIPPE	M		
MARCOUX CHRISTIAN	M		
PEIRCE RICHARD	M		
SMART JOHN	M		
WALKER DAVID	M		
SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING			
DELONG RHONDA	F		
SASSEVILLE E.P. LORNA	F		
SCHMIDT-FOSTER ANGELA	F		
STEELE LUCY	F		
VINCENT JANE	F		
BILODEAU YVES	M		
BOUCHARD DANY	M		
DEROCHIE DARREN M.	M		
DUSTIN WAYNE	M		
MASSON GABRIEL	M		
PILCHER ALAN	M		
SKI DE VITESSE / SPEED SKIING			
FROLEK LARK	F		
MCCANN MARY	F		
DALE KENNETH	M		
HARDS ERIC	M		
MARECHAL LAURENT	M		
POSCENTE VINCENT	M		
CHILI / CHILE			
SKI ALPIN / ALPINE SKIING			
LINNEBERG NILS	M		
MARGOZZINI DIEGO	M		
OPPLIGER PAULO	M		
RACLOZ ALEXIS	M		
ROTELLA MAURICIO	M		
SKI DE VITESSE / SPEED SKIING			
ANGUITA CRISTIAN	M		
BUSCHMANN MARTIN	M		
OYARZUN JOAQUIN	M		
CHINESE TAIPEI / CHINESE TAIPEI			
BOBSLEIGH / BOBSLEIGH			
CHANG MIN-JUNG	M		
		CHEN CHIN-SAN	M
		CHEN CHIN-SEN	M
		HSU KUO-JUNG	M
PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING			
		LIU DAVID	M
SKI ALPIN / ALPINE SKIING			
		CHEN TONG-JONG	M
		ONG CHING-MING	M
		TANG WEI-TSU	M
CHYPRE / CYPRUS			
SKI ALPIN / ALPINE SKIING			
		PHOTIADOU CAROLINA	F
		ARISTODEMOU SOCRATES	M
		PHOTIADES ALEXIS	M
		VASSILI ANDREAS	M
CORÉE / KOREA			
BIATHLON / BIATHLON			
		HAN MYUNG-HEE	M
		HONG BYEONG-SIK	M
		JANG DONG-LIN	M
		KIM WOON-KI	M
PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING			
		LEE EUN-HEE	F
		JUNG SUNG-IL	M
PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING			
		YOU SUN-HEE	F
		JAEGAL SUNG-YEAL	M
		KIM YOON-MAN	M
		LEE IN-HOON	M
		OH YONG-SEOK	M
PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK			
		CHUN LEE-KYUNG	F
		KIM SO-HEE	F
		KIM KI-HOON	M
		LEE JOON-HO	M
		MO JI-SOO	M
		SONG JAE-KUN	M
SKI ALPIN / ALPINE SKIING			
		CHOI YONG-HEE	M
		HUR SUNG-WOOK	M
SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING			
		AN JIN-SOO	M
		KIM KWANG-RAE	M
		PARK BYUNG-CHUL	M
		WI JAE-WOOK	M





Nom / Name

Sexe / Sex

COSTA RICA / COSTA RICA

  	SKI ALPIN / ALPINE SKIING	
	CHERNACOV SELVIN GABRIEL	M
	CHERNACOV SELVIN MARTIN	M
	MUNOZ AIA JULIAN	M
	PREINFALK LAVAGNI ALEJAND	M


CROATIE / CROATIA

  	PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING	
	CIZMESIJA ZELJKA	F
	CIZMESIJA TOMISLAV	M

  	SKI ALPIN / ALPINE SKIING	
	PAVLEK VEDRAN	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING	
VUKONIC SINISA	M

DANEMARK / DENMARK

	CURLING / CURLING	
	BIDSTRUP LENE	F
	HOLM DORTHE	F
	KRAUSE MALENE	F
	PEDERSEN HELENA	F
	SLOTSAGER SUSANNE	F

  	PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING	
	TORP-LIND ANISETTE	F
	WALENTIN HENRIK	M

  	SKI ALPIN / ALPINE SKIING	
	KONGSHOLM TINE	F
	HANSEN NILS GELBJERG	M


	SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING	
	BINZER MICHAEL	M
	HARTZ EBBE	M

ÉQUIPE UNIFIÉE / UNIFIED TEAM


	BIATHLON / BIATHLON	
	BELOVA ELENA	F
	GOLOVINA ELENA	F
	MELNIKOVA ELENA	F
	PARAMYGUINA SVETLANA	F
	PETCHERSKAIA SVETLANA	F
	REZTSOVA ANFISSA	F
	KIRIENKO VALERI	M
	MEDVEDTSEV VALERI	M
	POPOV ALEXANDRE	M
	REDKINE EVGUENI	M
	TCHEPIKOV SERGUEI	M

Nom / Name

Sexe / Sex

	BOBSLEIGH / BOBSLEIGH	
	BORTIUK ALEXANDRE	M
	TCHEPIKOV SERWEI	M
	EFIMOV VLADIMIR	M
	GOLOVIN ALEXEJ	M
	GOROKHOV ANDREJ	M
	KROUGLOV SERGUEI	M
	LIUBOVITSKI VLADIMIR	M
	PACHKOV ALEXANDRE	M
	PETROV OLEG	M
	SUKHORUCHENKO OLEG	M

	COMBINE NORDIQUE / NORDIC COMBINED	
	CHVAGUIREV SERGUEI	M
	DOUNDAKOV ANDREI	M
	SAVINE VASSILI	M
	STOLIAROV VALERI	M

	HOCKEY SUR GLACE / ICE HOCKEY	
	BAOUTIN SERGUEI	M
	BOLDIN IGOR	M
	BORSTCHEVSKI NIKOLAI	M
	BOUTSAEV VIATCHESLAV	M
	BYKOV VIATCHESLAV	M
	DAVYDOV EVGUENI	M
	JAMNOV ALEXEI	M
	JITNIK ALEXEI	M
	KASPARAITIS DARUS	M
	KHABIBOULINE NIKOLAI	M
	KHMYLEV YURI	M
	KHOMOUTOV ANDREI	M
	KOVALENKO ANDREI	M
	KOVALEV ALEXEI	M
	KRAVTCHOUK IGOR	M
	MALAKHOV VLADIMIR	M
	MIRONOV DMITRI	M
	PETRENKO SERGUEI	M
	PROKHOROV VITALI	M
	SHTALENKOV MIKHAIL	M
	TREFILOV ANDREI	M
	YOUSHKIEVITCH DMITRI	M
	ZOUBOV SERGUEI	M

	LUGE / LUGE	
	DANILINA NADEJDA	F
	GOUBKINA IRINA	F
	IAKOUCHENKO NATALIIA	F
	BELIAKOV GUENNADI	M
	BOURMISTROV EDOUARD	M
	DANILIN SERGUEI	M
	DEMTCHENKO ALBERT	M
	ERMOLINE OLEG	M
	LOBANOV IGOR	M
	ZELENSKII ALEXEI	M

  	PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING	
	BETCHKE ELENA	F
	CHICKOVA EVGUENIA	F



Nom / Name Sexe / Sex

GRITSCHUK OKSANA	F
KLIMOVA MARINA	F
MICKKOUTENIOK NATALIA	F
RACHKOVA TATIANA	F
USOVA MAIA	F
VOROBIEVA IOULIA	F
DMITRIEV ARTOUR	M
NAOUMOV VADIM	M
OURMANOV ALEXEI	M
PETRENKO VIKTOR	M
PETROV DENIS	M
PLATOV EVGENI	M
PONOMARENKO SERGEI	M
ZAGORODNIUK VIATCHESLAV	M
ZHULIN ALEXANDER	M

PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

BAJANOVA SVETLANA	F
BOIKO SVETLANA	F
LAPOUGA ELENA	F
POLOZKOVA NATALIA	F
PROKACHEVA LIUDMILA	F
RAVILOVA OXANA	F
TIOUCHNIAKOVA ELENA	F
BAHVALOV ANDREI	M
CHAKCHAKBAEV VADIM	M
CHOULGA IOURI	M
GOLOUBEV ALEXANDRE	M
GOULIAEV NIKOLAI	M
JELEZOVSKI IGOR	M
KALISTRATOV KONSTANTIN	M
KLEVTCHENIA SERGUEI	M
KLIMOV ALEXANDRE	M
SAIOUTINE VADIM	M
SANAROV EUGENI	M
SNETKOV BRONISLAV	M

PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK

ALLAGOULOVA IOULIA	F
ISSAKOVA NATALIA	F
PYLAEVA MARINA	F
TARANINA VICTORIA	F
VLASOVA IOULIA	F
ERCHOV DMITRI	M

SAUT À SKI / SKI JUMPING

DOUDAREV IOURI	M
ESSINE MIKHAIL	M
VERVEIKINE ANDREI	M
VODNEV DIONIS	M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

GLADYCHEVA SVETLANA	F
LEBEDEVA TATIANA	F
MAIER LARISSA	F
NOVIKOVA SVETLANA	F
ZELENSKAIA VARVARA	F
ANDREEV VITALI	M
MASLOV ALEXEI	M

Nom / Name Sexe / Sex

TCHISTIAKOV KONSTANTIN	M
------------------------	---

SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

BATALOVA ELENA	F
CHERSTNEVA NATALIA	F
KOJEVNIKOVA ELIZAVETA	F
KOROLEVA ELENA	F
LYTCHKINA OLGA	F
OUODOVA LARISSA	F
TCHERIAZOVA LINA	F
BANNIKOV ALEXEI	M
BOUT SERGUEI	M
CHOUPLETSOV SERGUEI	M
IVANOV ANDREI	M
LYJINE MIHAIL	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

DANILOVA OLGA	F
EGOROVA LIOBOV	F
LASOUTINA LARISSA	F
MARTYNOVA NATALIA	F
SMETANINA RAISSA	F
VIALBE ELENA	F
BOTVINOV MIKHAIL	M
GOLOUBEV ALEXANDRE	M
KARATCHEVSKI GUERMAN	M
KIRILLOV ANDREI	M
PROKOUROROV ALEXEI	M
SMIRNOV VLADIMIR	M

ESPAGNE / SPAIN

LUGE / LUGE

GARCIA MUNOZ PABLO	M
--------------------	---

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

BOSCH EMMA	F
FERNANDEZ OCHOA BLANCA	F
IBARRA AINHOA	F
RINCON SILVIA	F
CAMPO RICARDO	M
FERNANDEZ ABRAHAM	M
GARCIA OVIDIO	M
PUJOL JORDI	M
TOMAS VICENTE	M
UBEIRA JAVIER	M

SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

GUTIERREZ RAQUEL	F
RAFEL MARTI	M
ROJAS JOSE	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

CASCOS ANTONIO	M
GUTIERREZ JUAN	M
RIBO JORDI	M
VICENTE CARLOS	M



Nom / Name

Sexe / Sex

ESTONIE / ESTONIA

 **BIATHLON / BIATHLON**

LEPIK KRISTA	F
PETERSON EVELI	F
POLJAKOVA JELENA	F
KALDVEE URMAS	M
OJA KRISTJAN	M
OJASTE KALJU	M
UDRAS AIVO	M
ZAHKNA HILLAR	M

 **COMBINE NORDIQUE / NORDIC COMBINED**

HELI PETER	M
LEVANDI ALLAR	M
MARKVARDT AGO	M
TIRU TOOMAS	M

 **PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING**

VASSILJEVA OLGA	F
-----------------	---

 **SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING**

NIGLAS PIRET	F
KASSIN ELMO	M
KUUS TAIVO	M
TEPPAN JAANUS	M
VALBE URMAS	M
VEERPALU ANDRUS	M

 **SKI DE VITESSE / SPEED SKIING**

TAMME AARE	M
------------	---

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE / UNITED STATES OF AMERICA

 **BIATHLON / BIATHLON**

ANDERSON PATRICE	F
BELL NANCY	F
COATS BETH	F
GUETSCHOW JOAN	F
OSTERGREN MARY	F
SMITH JOAN	F
DOUGLAS ROBERT	M
ENGEN JON	M
SCHREINER CURTIS	M
THOMPSON JOSHUA	M
WILBRECHT ERICH	M

 **BOBSLEIGH / BOBSLEIGH**

COLEMAN CHRISTOPHER T.	M
HARRELL GREG	M
KIRBY KARLOS	M
LEONOWICZ CHARLES	M
LETURGEZ BRYAN	M
RICHARDSON BRYAN	M
SAWYER JOSEPH	M
SHIMER BRIAN	M
WALKER HERSCHEL	M

Nom / Name

Sexe / Sex

 **COMBINE NORDIQUE / NORDIC COMBINED**

WEISSENFELS ROBERT	M
WILL RANDY	M
WOODARD JEFFREY	M

 **CURLING / CURLING**

NICHOLS ROBERT	M
SOMERVILLE RAYMOND	M
SOMERVILLE TIMOTHY	M
STRUM MICHAEL	M
STRUM WILLIAM	M

 **HOCKEY SUR GLACE / ICE HOCKEY**

BROWN GREG	M
DONATELLI JOHN	M
DONATO EDWARD	M
DRURY THEODORE	M
DUNHAM MICHAEL F.	M
EMMA DAVID	M
GORDON SCOTT	M
GOSSELIN GUY G	M
HEDICAN BRET	M
HEINZE STEPHEN	M
HILL SEAN	M
JOHANNSON JAMES	M
LACHANCE SCOTT	M
LEBLANC RAYMOND	M
MANTHA MAURICE	M
MCEACHERN SHAWN	M
MCINNIS MARTIN	M
SACCO JOSEPH	M
SWEENEY TIMOTHY P	M
TKACHUK KEITH	M
TRETOWICZ DAVID	M
YOUNG CARL	M
YOUNG SCOTT	M

 **LUGE / LUGE**

MYLER CAMERON	F
TERWILLEGAR ERICA	F
WARNER BONNY	F
KENNEDY DUNCAN	M
PIPKINS ROBERT	M
SHER GORDON	M
SUCKOW WENDEL	M
TAVARES WILLIAM	M
THORPE CHRISTOPHER	M
WILEY TIMOTHY	M

 **PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING**

HARDING TONYA	F
KERRIGAN NANCY	F
KUCHIKI NATASHA	F
MAYER RACHEL	F



Nom / Name	Sexe / Sex
MENO JENNI	F
SARGENT-THOMAS APRIL	F
URBANSKI CALLA	F
YAMAGUCHI KRISTINE	F
BOWMAN CHRISTOPHER	M
BREEN PETER	M
ELDREDGE TODD	M
MARVALDI ROCCO	M
SAND TODD	M
WENDLAND SCOTT	M
WITHERBY RUSSEL	M
WYLIE PAUL	M

Nom / Name Sexe / Sex



PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

BLAIR BONNIE	F
CLASEN PEGGY	F
D'ANDREA MOIRA	F
DOCTER MARY	F
KLINE MICHELLE	F
LASZLO TARA	F
TALBOT KRISTEN	F
ZUCKERMUN ANGELA	F
BESTEMAN DAVID	M
CRUIKSHANK DAVID	M
FLAIM ERIC	M
GRENWALD MARK	M
JANSEN DANIEL	M
KLAIBER JEFFREY	M
MILLS NATHANIEL	M
PIERCE MARTIN	M
SHELLEY CHRISTOPHER	M
THOMETZ KEITH	M
WANEK BRIAN	M

TWARDOKENS EVA	F
VOELKER HEIDI	F
CRIST REGGIE	M
GROSJEAN MATTHEW	M
KITT AJ	M
LEVINS FRANK	M
MOE THOMAS	M
OLSON JEFF	M
PARISIEN ROB	M
PUCKETT CHRISTOPHER C.	M
PUCKETT PAUL	M
RASMUSSEN KYLE	M
WIECHE ROBERT	M



SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

BATTELLE ANN	F
BREEN ELLEN	F
CONNER MAGGIE	F
MCINTYRE ELIZABETH	F
MICHALSKI SUSAN	F
PETZOLD SHARON	F
WEINBRECHT DONNA	F
ALDIGHIERI ROBERT	M
CARMICHAEL NELSON	M
FEDDERSEN KRIS	M
MARTIN CHARLES	M
RODMAN CRAIG	M
SPINA JOSEPH	M
WINTERSTEEN JEFFREY	M
WORTHINGTON TRACE	M



PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK

DOHNAL DARCIÉ	F
JOHNSON CARRIE	F
PETERSON AMY	F
TURNER CATHY	F
ZIEGELMEYER NIKKI	F
GABEL ANDREW	M
KING CHARLES	M



SAUT À SKI / SKI JUMPING

HOLLAND JAMES	M
HOLME ROBERT	M
LANGLOIS JOHN	M
SANDERS BRYAN	M



SKI ALPIN / ALPINE SKIING

FISHER WENDY	F
GERETY MEGAN	F
KRONE KRISTIN	F
LINDH HILARY	F
PARISIEN JULIE	F
PELLETIER MONIQUE	F
ROFFE DIANN	F
SCHMIDINGER KRISTA	F
THYS EDITH	F



SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

BUTTS INGRID	F
FIDDLER NANCY	F
FORBES SUE	F
KEMPEL NINA	F
THOMPSON LESLIE	F
WHITE BRENDA	F
WONSAVAGE DORCAS E	F
YOUNGMAN ELIZABETH	F
AALBERG JOHN	M
BAUER JOHN	M
BODENSTEINER LUKE	M
CALLAHAN JOHN	M
CURRAN JAMES	M
FARRA JOHN	M
HUSABY BENJAMIN	M
KOCH BILL	M
VORDENBERG PETE	M



SKI DE VITESSE / SPEED SKIING

CULVER KIRSTEN	F
DIMINO-SIMONS MELISSA	F
GURAS AMY	F
REICHSFELD RICHELLE	F
HAMILTON JEFFREY	M
MORGAN JAMES	M
MUELLER JOHN	M
WOMACK DALE	M



Nom / Name

Sexe / Sex

FINLANDE / FINLAND



BIATHLON / BIATHLON

LAMPINEN MARI	F
MARKKANEN TERHI	F
SAARINEN JOHANNA	F
SIKIO TUJJA	F
ELORANTA HARRI	M
HIETALAHTI VESA	M
KATAJA KARI	M
NIEMI JAAKKO	M
SUHONEN SEPPO	M



COMBINE NORDIQUE / NORDIC COMBINED

KALLUNKI SAMI	M
MANTILA JARI	M
SAAPUNKI PASI	M
SUMMANEN TEEMU	M



HOCKEY SUR GLACE / ICE HOCKEY

BLOMQVIST TIMO	M
ELORANTA KARI	M
HELMINEN RAIMO	M
JARVENPAA HANNU	M
JUTILA TIMO	M
KETTERER JARI	M
LAUKKANEN JANNE	M
LAURILA HARRI	M
LINDROOS JARI	M
MAKELA MIKKO	M
NIEMINEN MIKA	M
PELTOMAA TIMO	M
RUOTANEN ARTO	M
SAARIKOSKI TIMO	M
SAARINEN SIMO	M
SAILYNOJA KEIJO	M
SELANNE TEEMU	M
SIREN VILLE-JUSSI	M
SKRIKO PETRI	M
SUMMANEN RAIMO	M
TAMMI JUKKA	M
TUOMISTO PEKKA	M



PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

RAHKAMO SUSANNA	F
JAASKELAINEN OULA	M
KOKKO PETRI	M



PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

ILKKA HARRI	M
JARVINEN TIMO	M



SAUT À SKI / SKI JUMPING

LAAKKONEN RISTO	M
LAITINEN MIKA	M
NIEMINEN TONI	M
NIKKOLA ARI-PEKKA	M

Nom / Name

Sexe / Sex



SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

KARHU MINNA	F
LAHTELA JANNE	M
PENTTINEN ARI	M
TURUNEN TERO	M



SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

KIRVESNIEMI MARJA-LIISA	F
LUKKARINEN ANNE	F
MAATTA PIRKKO	F
PYYKKONEN SIKO	F
RYHANEN SIRPA	F
SAVOLAINEN JAANA	F
SIMUKKA PAIVI	F
HARTONEN JUKKA	M
ISOMETSA JARI	M
KIRVESNIEMI HARRI	M
KUUSISTO MIKA	M
MYLLYLA MIKA	M
RANTANEN SEPPO	M
RASANEN JARI	M



SKI DE VITESSE / SPEED SKIING

HACKMAN-USKI CAMILLA	F
MULARI TARJA	F
RUUSKANEN PIA	F
LAAKSO JUHANI	M

FRANCE / FRANCE



BIATHLON / BIATHLON











BRIAND ANNE	F
BURLET DELPHINE	F
CLAUDEL VERONIQUE	F
NIOGRET CORINNE	F
BAILLY SALINS PATRICE	M
BLOND XAVIER	M
DUMONT CHRISTIAN	M
FLANDIN HERVE	M
GERBIER THIERRY	M
LAURENT LIONEL	M



BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

ALARD ERIC	M
DASSE CLAUDE	M
FLACHER CHRISTOPHE	M
FOURMIGUE GABRIEL	M
GUERIN PHILIPPE	M
KLINNIK DOMINIQUE	M
MINGEON BRUNO	M
POIROT STEPHANE	M
ROBERT MAX	M
STIL DIDIER	M
TANCHON PHILIPPE	M
TRIBONDEAU THIERRY	M



Nom / Name		Sexe / Sex	
	COMBINE NORDIQUE / NORDIC COMBINED		
	GIRARD XAVIER	M	
	GUILLAUME SYLVAIN	M	
	GUY FABRICE	M	
	REPELLIN FRANCIS	M	
	CURLING / CURLING		
	COLLARD BRIGITTE	F	
	GIROD GERALDINE	F	
	LAMY BRIGITTE	F	
	MERCIER ANNICK	F	
	NIATEL CLAIRE	F	
	DUPONT-ROC DOMINIQUE	M	
	FEIGE CLAUDE	M	
	MERCIER THIERRY	M	
	MORATELLI DANIEL	M	
	PHILIPPE PATRICK	M	
	HOCKEY SUR GLACE / ICE HOCKEY		
	ALMASY PETER	M	
	BABIN MICHAEL	M	
	BARIN STEPHANE	M	
	BOTTERI STEPHANE	M	
	BOZON PHILIPPE	M	
	BRIAND ARNAUD	M	
	CRETENAND YVES	M	
	DJIAN JEAN-MARC	M	
	DUNN PATRICK	M	
	GUENNELON GERALD	M	
	LAPORTE BENOIT	M	
	LEBLANC MICHEL	M	
	LEMOINE JEAN-PHILIPPE	M	
	LHENRY FABRICE	M	
	MARGERIT PASCAL	M	
	PEREZ DENIS	M	
	POUDRIER SERGE	M	
	POUGET CHRISTIAN	M	
	POUSSE PIERRE	M	
	RICHER ANTOINE	M	
	SAUNIER BRUNO	M	
	VILLE CHRISTOPHE	M	
	YLONEN PETRI	M	
	PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING		
	LAMBERTON THIERRY	M	
	PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK		
	BARIZZA VALERIE	F	
	DAUDET SANDRINE	F	
	LEYSSIEUX MURIELLE	F	
	RUBINI KARINE	F	
	BELLA MARC	M	
	DROUET ARNAUD	M	
	INGRES REMI	M	
	NICOULEAU CLAUDE		
	SAUT À SKI / SKI JUMPING		
	DELAUP STEEVE	M	
	GAY JEROME	M	
	JEAN-PROST NICOLAS	M	
	MOLLARD DIDIER	M	
	SKI ALPIN / ALPINE SKIING		
	CAVAGNOUD REGINE	F	
	CHAUVET PATRICIA	F	
	CHEDAL CATHY	F	
	FELISAZ CHRISTELLE	F	
	FILLIOL BEATRICE	F	
	GATEL MARIE-PIERRE	F	
	GUIGNARD CHRISTELLE	F	
	LEFRANC SOPHIE	F	
	MASNADA FLORENCE	F	
	MERLE CAROLE	F	
	ALPHAND LUC	M	
	BIANCHI PATRICE	M	
	CRETIER JEAN-LUC	M	
	DUVILLARD ADRIEN	M	
	EXARTIER STEPHANE	M	
	FEUTRIER ALAIN	M	
	FINANCE LIONEL	M	
	FIVEL CHRISTOPHE	M	
	PICCARD FRANCK	M	
	REY DENIS	M	
	SCHIELE ARMAND	M	
	SIMOND FRANCOIS	M	
	SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING		
	FECHOZ CATHY	F	
	GILG CANDICE	F	
	MONOD RAPHAELLE	F	
	ALLAMAND OLIVIER	M	
	BACQUIN JEAN-MARC	M	
	BECKER FABRICE	M	
	BERTHON ERIC	M	
	GILG YOURI	M	
	GROSPIRON EDGAR	M	
	MEDA DIDIER	M	
	LUGE / LUGE		
	BERTRAND FREDERIC	M	
	BOYER YVES	M	
	FRAISE OLIVIER	M	
	PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING		
	BONALY SURYA	F	
	DUCHESNAY-DEAN ISABELLE	F	
	HADDAD LINE	F	
	HUBERT LAETITIA	F	
	MONIOTTE SOPHIE	F	
	YVON DOMINIQUE	F	
	DUCHESNAY PAUL	M	
	LAVANCHY PASCAL	M	
	MILLOT ERIC	M	



Nom / Name

Sexe / Sex

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

GIRY ROUSSET SYLVIE	F
GUILBAUD MARIE-PIERRE	F
MANCINI ISABELLE	F
STANISIERE CAROLE	F
VILLENEUVE SOPHIE	F
AZAMBRE STEPHANE	M
BALLAND GUY	M
BALLAND HERVE	M
REMY PATRICK	M
SANCHEZ PHILIPPE	M
VALLET CEDRIC	M

SKI DE VITESSE / SPEED SKIING

BEGUIN FRANCOISE	F
BLANC JACQUELINE	F
BONFANTI SARAH	F
BASILE CLAUDE	M
GOITSCHER PHILIPPE	M
PRUFER MICHEL	M
SISTACH LAURENT	M

GRANDE-BRETAGNE / GREAT BRITAIN

BIATHLON / BIATHLON

DIXON MICHAEL	M
RUDD KENNETH	M
RYAN PAUL	M
SKLENAR JASON	M
WOODS IAN	M

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

ARMSTRONG DAVID	M
BOOTON MICHAEL	M
BRAMBLE VERNON	M
FARRELL GEORGE	M
FIELD PAUL	M
HORLER EDD	M
OLSSON SEAN	M
PAUL LENOX	M
PHIPPS NICHOLAS	M
RATTIGAN COLIN	M
SEKWALOR ERIC	M
TOUT MARK	M

CURLING / CURLING

BELL WENDY	F
KNOX DEBORAH	F
LOCKHART JACQUELINE	F
STOBBIE JUDITH	F
TORRANCE ISOBEL	F
BROWN NORMAN	M
KELLY ROBERT	M
MCINTRYE ROGER	M
MCMILLAN HAMILTON	M
MUIRHEAD THOMAS	M

LUGE/LUGE

OVETT NICHOLAS	M
WHITEHEAD IAN	M

PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

BRUCE MELANIE	F
CONWAY JOANNE	F
OTTERSON SUZANNE	F
PRITCHARD KATHRYN	F
BRIGGS JASON	M
COUSINS STEVEN	M
PLACE ANDREW	M

PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

MCCNICOLL CRAIG	M
-----------------	---

PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK

PALMER DEBBIE	F
GOOCH NICHOLAS	M
HORSEPOOL STUART	
JASPER MATTHEW	M
O'REILLY WILFRED	M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

CARRICK ANDERSON EMMA	F
DE POURTALES CLAIRE	F
PRATT DEBRA	F
SCOTT VALERIE	F
BELL ANDREW GRAHAM	M
BELL MARTIN	M
BLAGDEN CHRIS	M
DUNCAN RONALD	M
EDWARDS STEPHEN	M
FORSYTHE GAVIN	M
GAYLORD WILLIAM	M
LANGMUIR SEAN	M

SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

CURRY JILLY	F
SIMPSON VITORIA	F
SNELL JULIA	F
BAYNES SIMON	M
COBBING RICHARD	M
HUTCHISON HUGH	M
LIEBREICH MICHAEL	M
MUNRO NEIL	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

BELAM DAVID	M
CROASDALE MARK	M
READ JOHN	M
SCOTT GLENN	M

SKI DE VITESSE / SPEED SKIING

CORMINBOEUF DONNAH	F
GALICA DIVINA	F
ELABOR JONATHAN	M
PONCIN MARC	M



Nom / Name Sexe / Sex

WILKIE GRAHAM M
WILKIE STUART M

GRÈCE / GREECE

BIATHLON / BIATHLON

ANASTASSIADIS NICOS M
TSAKIRIS ATHANASSIOS M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

LEFOUSSI THOMAI F
KAPRARAS JEAN M
LEFOUSSIS THOMAS M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

ANASTASSIADIS NICOS M
MITROULAS JEAN M
TSAKIRIS ATHANASSIOS M
TSOURECAS DIMITRIS M
TSOUREKAS TIMOLEON M

Nom / Name Sexe / Sex

GONCZI VERONIKA F
BONIS ATTILA M
KOSZALI PIERRE M
KRISTALY PETER M
TORNAY BALAZS M

HONDURAS / HONDURAS

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

PALACIOS JENNY F

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

BOZSIK ANNA F
OLAH NELU ISTVAN M

HONGRIE / HUNGARY

BIATHLON / BIATHLON

BERECZKI BRIGITTA F
BOZSIK ANNA F
CZIFRA KATALIN F
HOLECZY BEATRIX F
FARKAS LASZLO M
GECZI TIBOR M
MAYER GABOR M
OLAH NELU ISTVAN M
PANYIK JANOS M

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

BURGNER DANIEL M
ENTWISTLE DAVID M
HASS DON M
HENDREN STEVE M
HOOK HARVEY M
JUHLIN MICHAEL M
MATHIAS ERNEST M
NEILL WILLIAM M
PETERSEN SVEN M
WITHEY JAMES M
ZAR PAUL M

PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

CZAKO KRISZTINA F
ENGI KLARA F
WOODWARD REGINA F
SZENTPETERY CSABA M
TOTH ATTILA M

LUGE / LUGE

ABERNATHY JULIANNE F
HEIKKILA KYLE M

PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

EGYED KRISZTINA F
MADARASZ CSABA M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

JOHNSON SEBA F
CAMPBELL JOHN M

PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK

KASZALA TAMARA F
KUN BALINT M

INDE / INDIA

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

CHAND NANAK M
CHUNI LAL M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

BONIS ANNAMARIA F

IRLANDE / IRELAND

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

MACKEN GERARD M
MC DONAGH PATRICK M
MC HUGH TERENCE M
SHERIDAN MALACHY M

ISLANDE / ICELAND

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

HALLDORSDDOTTIR ASTA F
BJORNSSON KRISTINN M
VALDIMARSSON ORNOLDFUR M



Nom / Name	Sexe / Sex	Nom / Name	Sexe / Sex
SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING			
EIRIKSSON HAUKUR	M		
INGTHORSSON ROGNVALDUR	M		
ITALIE / ITALY			
BIATHLON / BIATHLON			
CARRARA ERICA	F		
PALLHUBER SIEGRID	F		
SANTER NATHALIE	F		
SCHWINGSHACKL MONIKA	F		
CARRARA PIERALBERTO	M		
LEITGEB HUBERT	M		
PALLHUBER WILFRIED	M		
PASSLER JOHANN	M		
TASCHLER GOTTLIEB	M		
ZINGERLE ANDREAS	M		
BOBSLEIGH / BOBSLEIGH			
ANDREATTA MARCO	M		
CANEDI PAOLO	M		
D'AMICO ROBERTO	M		
GESUITO PASQUALE	M		
HUBER GUNTHER	M		
MENEGHIN ANDREA	M		
ROTTENSTEINER THOMAS	M		
STIFFI ANTONIO	M		
TARTAGLIA ANTONIO	M		
TICCI STEFANO	M		
HOCKEY SUR GLACE / ICE HOCKEY			
CAMAZZOLA JIMMY	M		
CIRCELLI ANTHONY	M		
COMPLOI GEORG	M		
DE ANGELIS MICHAEL	M		
DELFINO DAVID	M		
FOGLIETTA GIUSEPPE	M		
GINETTI ROBERT	M		
IOVIO EMILIO	M		
MANNO ROBERT	M		
MARCHETTI GIOVANNI	M		
MOROCCO RICK	M		
NIGRO FRANK	M		
OBERRAUCH ROBERT	M		
PELLEGRINO SANTINO	M		
RIVA DIEGO	M		
SCAPINELLO MARCO	M		
SORACREPPA MARTINO	M		
STEWART WILLIAM	M		
TOPATIGH LUCIO	M		
VECCHIARELLI JOHN	M		
ZANATTA IVANO	M		
ZANIER MICHAEL	M		
ZARILLO BRUNO	M		
LUGE / LUGE			
OBKIRCHER NATALIE	F		
WEISSENSTEINER GERDA	F		
		BRUGGER KURT	M
		HASELRIEDER OSWALD	M
		HUBER ARNOLD	M
		HUBER NORBERT	M
		HUBER WILFRIED	M
		PLANKENSTEINER GERHARD	M
		RAFFL HANSJORG	M
PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING			
		CALEGARI STEFANIA	F
		CROCI ANNA	F
		TABACCHI ANNA	F
		CAMERLENGO PASQUALE	M
		MANTOVANI LUCA	M
		SALVADE MASSIMO	M
		VIADANA GILBERTO	M
PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING			
		BELCI DAL FARRA ELENA	F
		FELICETTI ELKE	F
		DE TADDEI ALESSANDRO	M
		SIGHEL ROBERTO	M
PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK			
		CANCLINI MARINELLA	F
		CANDIDO MARIA	F
		LA TORRE CONCETTA	F
		SCIOLLA CRISTINA	F
		FAGONE ORAZIO	M
		HERRNHOF HUGO	M
		PERETTI ROBERTO	M
		VUILLERMIN MIRKO	M
SAUT À SKI / SKI JUMPING			
		CECON ROBERTO	M
		LUNARDI IVAN	M
		PERTILE IVO	M
SKI ALPIN / ALPINE SKIING			
		COMPAGNONI DEBORAH	F
		GALLIZIO MORENA	F
		MAGONI LARA	F
		MERLIN BARBARA	F
		PEREZ BIBIANA	F
		PLANK ASTRID	F
		BERGAMELLI SERGIO	M
		COLTURI FRANCO	M
		DE CRIGNIS FABIO	M
		GEROSA CARLO	M
		GHEDINA KRISTIAN	M
		HOLZER PATRICK	M
		LADSTATTER KURT-KONRAD	M
		MAIR MICHAEL	M
		MARTIN GIANFRANCO	M
		POLIG JOSEF	M
		SBARDELLOTTO DANILO	M
		SENIGAGLIESI ALBERTO	M
		TOMBA ALBERTO	M



Nom / Name

Sexe / Sex



SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

MARCIANDI SILVIA	F
MORODER PETRA	F
FRANCO ROBERTO	M
MOTTINI SIMONE	M
OSTA WALTER	M
PESCOLDERUNG KLAUS	M
SILVESTRI PAOLO	M
ZINI GIORGIO	M



SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

BELMONDO STEFANIA	F
BETTEGA LAURA	F
DI CENTA MANUELA	F
PARUZZI GABRIELLA	F
VANZETTA BICE	F
ALBARELLO MARCO	M
DE ZOLT MAURILIO	M
FAUNER SILVIO	M
POLVARA GIANFRANCO	M
PULIE GIUSEPPE	M
RUNGGALDIER ALFRED	M
VALBUSA FULVIO	M
VANZETTA GIORGIO	M

Nom / Name

Sexe / Sexe



CURLING / CURLING

ABE MAYUMI	F
KUDO MINORI	F
MATSUZAKI UTAGE	F
MICHITA RUMI	F
SEGUCHI MAYUMI	F



LUGE / LUGE

SASAKI ATSUSHI	M
SASAKI YUJI	M
TAKAMATSU KAZUHIKO	M

JAMAÏQUE / JAMAICA



BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

HARRIS DEVON	M
HART MILTON	M
MACINTOSH RICKY	M
STOKES DUDLEY	M
STOKES NELSON C.	M
WHITE MICHEAL	M



PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

INOUE RENA	F
ITO MIDORI	F
SATO YUKA	F
KAGIYAMA MASAKAZU	M
KOYAMA TOMOAKI	M
MURATA MITSUHIRO	M



PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

FUKAZAWA YOKO	F
HASHIMOTO SEIKO	F
KAERIYAMA YUMI	F
SHIMAZAKI KYOKO	F
TODA NORIKO	F
UEHARA MIE	F
AOYANAGI TORU	M
FUJIMOTO YUJI	M
INOUE JUNICHI	M
ITOKAWA TOSHIHIKO	M
KUROIWA TOSHIYUKI	M
MIYABE YASUNORI	M
MIYABE YUKINORI	M
SATO KAZUHIRO	M
SHIRAHAT KEIJI	M

JAPON / JAPAN



BIATHLON / BIATHLON

MIKAMI YOSHIKO	F
KAZAMA ATSUSHI	M
KODATE MISAO	M



BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

TAKEWAKI NAOMI	M
TSUSHIMA FUMINORI	M
WAKITA TOSHIO	M
YAMAZAKI RYOJI	M



COMBINE NORDIQUE / NORDIC COMBINED

ABE MASASHI	M
KONO TAKANORI	M
MIKATA REIICHI	M
OGIWARA KENJI	M



PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK

NAITO MIE	F
SATO RIE	F
TAKEUCHI HIROMI	F
YAMADA NOBUKO	F
AKASAKA YUICHI	M
ISHIHARA TATSUYOSHI	M
KAWAI TOSHINOBU	M
MKAWASAKI TSUTOMU	M



SAUT À SKI / SKI JUMPING

HARADA MASAHIKO	M
KAMIHARAKO JIRO	M
KASAI NORIAKI	M
SUDA KENJI	M



SKI ALPIN / ALPINE SKIING

KAWABATA EMI	F
YAMAMOTO SACHIKO	F
ISHIOKA TAKUYA	M
KIMURA KIMINOBU	M



Nom /Name	Sexe /Sex
OKABE TETSUYA	M
TOMII TSUYOSHI	M

SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

TANAKA YUKAKO	F
NAGAI YUJI	M
YAMAZAKI OSAMU	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

AOKI FUMIKO	F
HOSHIKAWA NAOMI	F
INOMATA YUMI	F
OTA MIWA	F
IMAI HIROYUKI	M
SASAKI KAZUNARI	M

SKI DE VITESSE / SPEED SKIING

KUSUMI KAZUNAGA	M
-----------------	---

LETTONIE / LATVIA

BIATHLON / BIATHLON

BOGDANOVŠ AIVARS	M
BRICIS ILMARS	M
MALUHINS OLEGS	M
UPENIEKS GUNDARS	M

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

ARTEMJEVS BORISS	M
BERZUPS IVARS	M
EKMANIS ZINTIS	M
INTLERS ALDIS	M
KIPURS JANIS	M
PLUKSNA ADRIS	M
PRUSIS SANDIS	M
RIHTERS OTOMARS	M
TONE JURIS	M

LUGE / LUGE

GAILE ILUTA	F
ORLOVA ANNA	F
SULCE EVIJA	F
ELERTS AGRIS	M
POLIS AIVARS	M
SUHAREVS ROBERTS	M

PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

LEPINA ALMA	F
KOSTIN KONSTANTIN	M

SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

APLOCINS NORMUNDS	M
JANSONS DANS	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

HERMANIS JANIS	M
----------------	---

Nom /Name Sexe /Sex

LIBAN / LEBANON

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

ABOUN AOUM DANY	M
KAYROUZ RAYMOND	M
KHALIL JEAN	M
MAJDALANI ELIAS	M

LIECHTENSTEIN / LIECHTENSTEIN

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

HEEB BIRGIT	F
BUECHEL MARCO	M
FOSER MARKUS	M
MARXER GUNTHER	M
VOGT ACHIM	M
VOGT DANIEL	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

HASLER MARKUS	M
---------------	---

LITHUANIE / LITHUANIA

BIATHLON / BIATHLON

STROLIENE KAZIMIERA	F
JASINSKAS GINTARAS	M

PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

DROBIAZKO MARGARITA	F
VANAGAS POVILAS	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

VENCIENE VIDA	F
PANAVAS RICARDAS	M

LUXEMBOURG / LUXEMBOURG

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

GIRARDELLI MARC	M
-----------------	---

MAROC / MAROCCO

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

SEBTI GHALIA	F
SLAOUI NAWAL	F
AIT SI BRAHIM BRAHIM	M
BOUCHAAL NOUREDDINE	M
DIDDOU HICHAM	M
ID ABDELLAH BRAHIM	M
IZDAG BRAHIM	M
MAHTA EL HASSAN	M
NAIT LHO JAAFAR	M



Nom / Name

Sexe / Sex

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

CHERRADI FAISSAL M
 OUBAHIM MOHAMED M
 TOURKI MUSTAPHA M

MEXIQUE / MEXICO

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

CASAR CARLOS M
 ELIZONDO MIGUEL M
 NEGRETE FRANCISCO M
 RODRIGUEZ RICARDO M
 ROMO CARLOS M
 TAMES ADRIAN M
 TAMES EDUARDO M
 TAMES JORGE M
 TAMES ROBERTO M

PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

NAVARRO MAYDA F
 OLAVARRIETA RICARDO M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

AMPUDIA VERONICA F
 CORTINA CHUS F
 TEUSCHER SAMMANtha F
 AMPUDIA EDUARDO M
 BALLESTEROS JORGE M
 DOMENECH INIGO M
 ELIZONDO JUAN M
 HOHENLOHE HUBERTUS M
 MIER Y TERAN CARLOS M
 SANCHEZ GERMAN M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

ALVAREZ ROBERTO M

MONACO / MONACO

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

BESSI GILBERT M
 CAMIA PASCAL M
 GRIMALDI ALBERT M
 TOMATIS DAVID M
 VATRICAN MICHEL M

MONGOLIE / MONGOLIA

PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

GANBOLD NYANDONDOV M
 SODNOMDHRJA ALTANGADAS M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

GANBAT ZIDTSAGAAN M
 MEREI GONGOR M

Nom / Name

Sexe / Sex

NORVÈGE / NORWAY

BIATHLON / BIATHLON

ELVEBAKK ANNE F
 FOSSEN HILDEGUNN F
 IDLAND ASE F
 KRISTIANSEN ELIN F
 NYKKELMO GRETE F
 TROSTEN SIGNE F
 EINANG GEIR M
 FENNE GISLE M
 GLIMSDAL SYLFEST M
 KVALFOSS EIRIK M
 LOBERG FRODE M
 TYLDUM JON M

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

GOGSTAD ERIK M
 NORSTAD ATLE M

COMBINE NORDIQUE / NORDIC COMBINED

APELAND KNUT M
 ELDEN BARD M
 ELDEN TROND M
 LUNDBERG FRED M

CURLING / CURLING

ASPELIN MARIANNE F
 HALVORSEN METTE F
 JOTUN ANNE F
 NORDBY DORDI F
 PETERSEN HANNE F
 ANDREASSEN TORMOD M
 BERG KJELL M
 DAVANGER FLEMMING M
 GUNNESTAD STIG M
 TRULSEN PAL M

HOCKEY SUR GLACE / ICE HOCKEY

ALLMAN STEVE M
 ANDERSEN MORGAN M
 BILLKVAM ARNE M
 DAHLSTROM OLE M
 FAGERLI JAN M
 FRIIS JARLE M
 FRIIS MARTIN M
 GULLIKSEN RUNE M
 GUNDERSEN CARL GUNNAR M
 HOFF GEIR M
 JACOBSEN TOMMY M
 JOHANSEN TOM M
 KARLSTAD JON M
 KRISTIANSEN ERIK M
 LOVDAL ORJAN M
 MARTHINSEN JIM M
 OLSEN OYSTEIN M
 PAULSEN EIRIK M
 RATH MARIUS M



Nom / Name	Sexe / Sex		Nom / Name	Sexe / Sex
SALSTEN PETTER	M			
SCHISTAD ROBERT	M			
SOGAARD KIM	M			
THORESEN PETTER	M			
LUGE / LUGE				
PEDERSEN SNORRE	M			
ROLFSEN HARALD	M			
PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING				
HOISETH EDEL THERESE	F			
TONSBERG ANETTE	F			
YTTREDAL ELSE RAGNI	F			
JOHANSEN STEINAR	M			
KARLSTAD GEIR	M			
KOSS JOHANN OLAV	M			
SONDRAL ADNE	M			
VARVIK ATLE	M			
			Nom / Name	Sexe / Sex
			ULVANG VEGARD	M
PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK				
ELVEBAKKEN GISLE	M			
SAUT À SKI / SKI JUMPING				
BERG OYVIND	M			
BREDESEN ESPEN	M			
JOHANSEN MAGNE	M			
OLIJNYK RUNE	M			
OTTESEN LASSE	M			
SKI ALPIN / ALPINE SKIING				
BERGE ANNE	F			
FJELDAVLI MERETE	F			
LODEMEL ASTRID	F			
AAMODT KJETIL	M			
ARNESEN LASSE	M			
FURUSETH OLE	M			
JAGGE FINN	M			
KJUS LASSE	M			
MARKSTEN DIDRIK	M			
STIANSEN TOM	M			
THORSEN JAN	M			
SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING				
HATTESTAD STINE	F			
LID HILDE	F			
TRAA KARI	F			
ANDRESEN SIMEN	M			
KRISTIANSEN RUNE	M			
SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING				
DYBENDAHL TRUDE	F			
HEGGE INGER	F			
NILSEN ELIN	F			
NYBRATEN INGER	F			
PEDERSEN SOLVEIG	F			
DAEHLTIE BJORN	M			
JEVNE ERLING	M			
LANGLI TERJE	M			
SKJELDAL KRISTEN	M			
			NOUVELLE ZÉLANDE / NEW ZEALAND	
			PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK	
			MCMILLEN MICHAEL	M
			NICHOLSON ANDREW	M
			NICHOLSON CHRISTOPHER	M
			SMITH TONY	M
			SKI ALPIN / ALPINE SKIING	
			COBERGER ANNELESE	F
			WI RUTENE SIMON	M
			SKI DE VITESSE / SPEED SKIING	
			POWELL LISA	F
			GAY MICHAEL	M
			GRIERSON HUGH	M
			POWELL RICHARD	M
			SCOTT DAVID	M
			PAYS BAS / NETHERLANDS	
			PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING	
			AAFTINK CHRISTINE	F
			MEYER HERMA	F
			VAN GENNIP YVONNE	F
			VAN SCHIE LIA	F
			VOETELINK SANDRA	F
			ZIJLSTRA CARLA	F
			BOS THOMAS	M
			LOEF ARIE	M
			RITSMA RINTJE	M
			VAN VELDE GERARD	M
			VELDKAMP BART	M
			VISSER LEO	M
			VUNDERINK ROBERT	M
			ZANDSTRA FALKO	M
			PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK	
			ERNST PRISCILLA	F
			VAN KOETSVELD VAN ANKEREN	F
			VELZEBOER MONIQUE	F
			VELZEBOER SIMONE	F
			VELZEBOER MARK	M
			SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING	
			WITTE JEANNETTE	F
			DE RUITER MICHIEL	M
			ZWAAL JOHAN	M



Nom / Name

Sexe / Sex

PHILIPPINES / PHILIPPINES

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

TERUEL MICHAEL M

POLOGNE / POLAND

BIATHLON / BIATHLON

KIELPINSKA ZOFIA F
 LIBERDA KRYSZYNA F
 PITON HALINA F
 SUSZKA AGATA F
 FILIP ZBIGNIEW M
 KOZLOWSKI DARIUSZ M
 SOSNA KRZYSZTOF M
 WOJTAS JAN M
 ZIEMIANIN JAN M

COMBINE NORDIQUE / NORDIC COMBINED

HABAS STEFAN M
 USTUPSKI STANISLAW M

HOCKEY SUR GLACE / ICE HOCKEY

ADAMIEC JANUSZ M
 BATKIEWICZ MAREK M
 BUJAR KRZYSZTOF M
 CHOLEWA MAREK M
 CZERKAWSKI MARIUSZ M
 GARBOCZ DARIUSZ M
 GRUTH HENRYK M
 HAJNOS JANUSZ M
 JUREK KAZIMIERZ M
 KADZIOLKA ANDRZEJ M
 KIECA MARIUSZ M
 KLISIAK WALDEMAR M
 KUZNIECOW KRZYSZTOF M
 PLATEK DARIUSZ M
 PUZIO MARIUSZ M
 SAMOLEJ GABRIEL M
 SOBERA JERZY M
 SROKA RAFAL M
 SWISTAK ANDRZEJ M
 SZOPINSKI ROBERT M
 TKACZ WOJCIECH M
 TOMASIK MIROSLAW M
 WIELOCH SLAWOMIR M

LUGE / LUGE

PRZECHEWKA ADRIAN M
 SZAREJKO LESZEK M

PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

SZWED ZUZANNA F
 FILIPOWSKI GRZEGORZ M

PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

WASILEWSKA EWA F

Nom / Name

Sexe / Sex

ABRATKIEWICZ PAWEL M
 JAROSZEK PAWEL M
 RADKE JAROMIR M

SAUT À SKI / SKI JUMPING

KLIMOWSKI ZBIGNIEW M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

ZAGATA EWA F
 MALCZEWSKI JAKUB M
 SZAFRANSKI MARCIN M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

BOCEK BARNADETTA F
 KWASNY DOROTA F
 NOWAK HALINA F
 POPIELUCH KATARZYNA F
 RUCHALA MALGORZATA F
 CEMPAWIESLAW M
 PIOTROWSKI ANDRZEJ M

SKI DE VITESSE / SPEED SKIING

TOBIASZ ANDRZEJ M

PORTO RICO / PUERTO RICO

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

AMABILE JOHN M
 BOCHETTE NORMAN M
 BONNET JORGE M
 ROSADO DOUGLAS M

SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

GONZALEZ LUIS M
 TORRELLA JORGE M

R.F. TCHÈQUE ET SLOVAQUE

CZECK AND SLOVACK FEDERATIVE REPUBLIC

BIATHLON / BIATHLON

ADAMICKOVA JIRINA F
 CERNOHORSKA HELENA F
 KNIZKOVA IVETA F
 KULHAVA JANA F
 NOSKOVA PETRA F
 SUVOVA GABRIELA F
 HOLUBEC JIRI M
 KOS TOMAS M
 MASARIK IVAN M
 RYPL MARTIN M

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

DOSTAL KAREL M
 DZMURA JIRI M
 HRABAN ROMAN M
 KOHOUT ZDENEK M



Nom / Name	Sexe / Sex
PUSKAR PAVEL	M
RAMSEIDL PETR	M

COMBINE NORDIQUE / NORDIC COMBINED

BAYER MARTIN	M
KOVARIK JOSEF	M
KUCERA MILAN	M
MAKA FRANTISEK	M

HOCKEY SUR GLACE / ICE HOCKEY

AUGUSTA PATRICK	M
BRIZA PETR	M
GUDAS LEO	M
HORAVA MILOSLAV	M
HRBEK PETR	M
JANECKY OTAKAR	M
JELINEK TOMAS	M
KADLEC DRAHOMIR	M
KASTAK KAMIL	M
LANG ROBERT	M
LIBA IGOR	M
LUBINA LADISLAV	M
PROCHAZKA FRANTISEK	M
ROSOL PETR	M
SCERBAN BEDRICH	M
SLEGR JIRI	M
SMEHLIK RICHARD	M
SVEHLA ROBERT	M
SVOBODA OLDRICH	M
TOUPAL RADEK	M
VESELOVSKY PETER	M
ZEMLICKA RICHARD	M

LUGE / LUGE

JASENCAKOVA MARIA	F
MATECHOVA PETRA	F
KOHOUTEK JAN	M
URBAN PETR	M

PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

KOVARIKOVA RADKA	F
KULOVANA LENKA	F
MRAZOVA KATERINA	F
BARNA PETR	M
NOVOTNY RENE	M
SIMECEK MARTIN	M

PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

KYNCL JIRI	M
MUSIL JIRI	M

SAUT À SKI / SKI JUMPING

GODER TOMAS	M
JEZ FRANTISEK	M
PARMA JIRI	M
SAKALA JAROSLAV	M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

MEDZIHRADSKA LUCIA	F
--------------------	---

Nom / Name Sexe / Sex

MILANOVA LUDMILA	F
BIRES MARIAN	M
JURKO PETER	M

SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

SMIERCAKOVA ZUZANA	F
LANDA PAVEL	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

BALAZOVA LUBOMIRA	F
HAVRANCIKOVA ALZBETA	F
JANOUSKOVA ANNA	F
NEUMANNOVA KATERINA	F
BENC PAVEL	M
BUCHTA LUBOMIR	M
KORUNKA VACLAV	M
NYC RADIM	M
PETRASEK MARTIN	M
TEPLY JIRI	M

SKI DE VITESSE / SPEED SKIING

KAKES PETR	M
------------	---

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE DE CORÉE

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA

PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

KO OK RAN	F
LI GYONG OK	F
PAK UN SIL	F
KIM GWANG HO	M
LI SU MIN	M
RYU GWANG HO	M

PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

CHONG CHANG SUK	F
KIM CHUN WOL	F
SONG HWA SON	F
CHOI IN CHOL	M
LI YONG CHOL	M

PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK

HWANG OK SIL	F
KIM CHUN HWA	F
LI WON HO	M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

CHOI MI OK	F
KIM CHOL RYONG	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

LI GYONG AE	F
LI GYONG HUI	F
CHANG SONG ROK	M
SON CHOL U	M



Nom / Name

Sexe / Sex

REP. DEM. DE CHINE / PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA

 **BIATHLON / BIATHLON**

LIU GUILAN	F
SONG AIQIN	F
WANG JINFEN	F
WANG JINPING	F
SONG WENBIN	M
TAN HONGBIN	M
TANG GUOLIANG	M
WANG WEIYI	M

   **PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING**

CHEN LU	F
HAN BING	F
YANG HUI	M
ZHANG SHUBIN	M

 **PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING**

LIU JUNHONG	F
LIU YUEXI	F
WANG XIULI	F
XUE RUIHONG	F
YE QIAOBO	F
ZHANG QING	F
DAI JUN	M
LIU HONGBO	M
LIU YANFEI	M
SONG CHEN	M

 **PATINAGE DE VITESSE SUR PISTE COURTE / SHORT TRACK**

LI CHANGXIANG	F
LI YAN	F
WANG XIULAN	F
ZHANG YANMEI	F
LI LIANLI	M

   **SKI ALPIN / ALPINE SKIING**

LI XUEQIN	F
LIU YALI	F

 **SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING**

GONG GUIPING	F
WANG YAN	F
WU JINTAO	M

ROUMANIE / ROMANIA

 **BIATHLON / BIATHLON**

CIRSTOI CORINA	F
GIRBACEA DANIELA	F
IANOSIU HANGAN ILEANA	F
JAUCA MONICA	F
SOTROPA ADINA	F
SERBAN NICOLAE	M

Nom / Name

Sexe / Sex

 **BOBSLEIGH / BOBSLEIGH**

BUDUR LAURENTIU	M
HODOS LASZLO	M
NAGY LAKATOS	M
NEAGU PAUL	M
PETRARIU COSTEL	M

 **LUGE / LUGE**

TERECOASA CORINA	F
APOSTOL ION	M
CEPOI CONSTANTIN	M

   **PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING**

NEGREA MARIUS	M
---------------	---

 **PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING**

DASCALU MIHAELA	F
HORDOBETIU CERASELA	F
BALO ZSOLT	M

 **SAUT À SKI / SKI JUMPING**

NEAGOE VIRGIL	M
---------------	---

   **SKI ALPIN / ALPINE SKIING**

FERA MIHAELA	F
FOCSENEANU EMILIAN	M
FOICIUC AUREL	M

 **SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING**

IANOSIU HANGAN ILEANA	F
SOTROPA VIOREL	M

SAINT MARIN / SAN MARINO

   **SKI ALPIN / ALPINE SKIING**

ERCOLANI NICOLA	M
GASPERONI JASON	M

 **SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING**

SAMMARITANI ANDREA	M
--------------------	---

SÉNÉGAL / SENEGAL

   **SKI ALPIN / ALPINE SKIING**

GOMIS ALPHONSE	M
GUEYE LAMINE	M

SLOVÉNIE / SLOVENIA

 **BIATHLON / BIATHLON**

GRAJF SASO	M
LEKAN BOSTJAN	M
OZBOLT JANEZ	M
VELEPEC JURE	M
VELEPEC UROS	M



Nom / Name Sexe / Sex

PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

KOPAC MOJCA F
 KLASINC LUKA M

SAUT À SKI / SKI JUMPING

FRAS DAMJAN M
 GOSTISA SAMO M
 KOPAC PRIMOZ M
 PETEK FRANCI M
 ZUPAN MATIAZ M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

BOKAL NATASA F
 BRLEC BARBARA F
 HROVAT URSKA F
 PRETNAR SPELA F
 PUSNIK KATJUSA F
 SAREC VERONIKA F
 BERGANT KLEMEN M
 GRILC GREGOR M
 KOSIR JURE M
 KUNC MITJA M
 MIKLAVC ANDREJ M

SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

JEMEC MARKO M
 KLANCAR MARKO M
 PETERNEL ALEKSANDER M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

KAVALAR JOZE M
 KERSTAJN ROBERT M

SUÈDE / SWEDEN

BIATHLON / BIATHLON

BJORKBOM INGER F
 EKLUND CATARINA F
 EKLUND CHRISTINA F
 HERMANSSON ANNA F
 STADIG MIA F
 ANDERSSON LEIF M
 JOHANSSON ULF M
 LOFGREN MIKAEL M
 MANNELQVIST ANDERS M
 WIKSTEN TORD M

CURLING / CURLING

GRANQVIST HELENE F
 KJERR ANN-CATRIN F
 NORBERG ANETTE F
 NORBERG CATHRINE F
 RINDESKOG ANNA F
 ERIKSSON DAN-OLA M
 FUNK HAKAN M
 GRAHN SOREN M

Nom / Name Sexe / Sex

HOLMEN STEFAN M
 SJOLANDER JONAS M

HOCKEY SUR GLACE / ICE HOCKEY

ANDERSSON PETER M
 ANDERSSON PETER M
 BERGLUND CHARLES M
 CARNBACK PATRIK M
 EDSTROM LARS M
 ERICKSON PATRIK M
 GUSTAFSSON BENGT-AKE M
 JOHANSSON MIKAEL M
 KENNHOLT KENNETH M
 KJELLBERG PATRIC M
 LIIMATAINEN PETRI M
 LOOB HAKAN M
 NASLUND MATS M
 NORDSTROM ROGER M
 OTTOSSON PETER M
 RUNDQVIST THOMAS M
 RYDMARK DANIEL M
 SALMING BORJE M
 SJODIN TOMMY M
 SODERSTROM TOMMY M
 STILLMAN FREDRIK M
 VIKTORSSON JAN M

LUGE / LUGE

HOLM MIKAEL M
 KOHALA HANS M
 LINDQVIST CARL-JOHAN M

PATINAGE ARTISTIQUE / FIGURE SKATING

PERSSON HELENE F

PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

KROHN JASMIN F
 BENGTTSSON PER M
 FORSLUND BJORN M
 GUSTAFSON TOMAS M
 KARLBERG JOAKIM M
 KONIG BO M
 MARKSTROM HANS M
 SCHON JONAS M

SAUT À SKI / SKI JUMPING

BOKLOV JAN M
 MARTINSSON MIKAEL M
 TALLBERG PAR-INGE M
 TALLBERG STAFFAN M
 WESTMAN MAGNUS M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

ANDERSSON KRISTINA F
 NOWEN YLVA F
 WIBERG PERNILLA F
 ERICSSON MATS M
 FOGDO TOMAS M



Nom / Name	Sexe / Sex
NILSSON JONAS	M
NYBERG FREDRIK	M
WALLNER JOHAN	M

SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

JOHANSSON ANNIKA	F
LINDGREN MARIE	F
WALLER HELENA	F
ABERG BJORN	M
JOHANSSON MATS	M
PAAJARVI JORGEN	M
PERSSON LEIF	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

FROST LIS	F
GORLIN CARINA	F
KARLSSON ANN-MARIE	F
SATERKVIST KARIN	F
WALLIN MAGDALENA	F
WESTIN MARIE-HELENE	F
FORSBERG HENRIK	M
JONSSON NIKLAS	M
MAJBACK CHRISTER	M
MOGREN TORGNY	M
OTTOSSON JAN	M
PUNSILUOMA JYRKI	M

SKI DE VITESSE / SPEED SKIING

MORIN ANNA	F
FORSBERG ANDERS	M
JORMAN PETTER	M

SUISSE / SWITZERLAND

BIATHLON / BIATHLON

CHABLOZ JEAN-MARC	M
-------------------	---

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

ACKLIN DONAT	M
FASSER EKKEHARD	M
FASSLER MARCEL	M
GERBER BRUNO	M
LOFFLER GEROLD	M
MEIER KURT	M
MELI CHRISTIAN	M
MORELL CURDIN	M
REICH CHRISTIAN	M
SCHINDELHOLZ LORENZ	M
STOCKER WERNER	M
WEDER GUSTAV	M

COMBINE NORDIQUE / NORDIC COMBINED

KEMPF HIPPOLYT	M
NIEDHART URS	M
SCHAAD ANDREAS	M
ZARUCCHI MARCO	M

CURLING / CURLING

DAPPEN PETER	M
DICK JURG	M
DICK URS	M
HURLIMANN ROBERT	M
KLAY THOMAS	M

Nom / Name Sexe / Sex

HOCKEY SUR GLACE / ICE HOCKEY

BALMER SAMUEL	M
BERTAGGIA SANDRO	M
BEUTLER ANDREAS	M
BRASEY PATRICE	M
BRODMANN MARIO	M
CELIO MANUELE	M
EBERLE JORG	M
FAIR KEITH	M
HONEGGER DOUG	M
HOWALD PATRICK	M
JAKS PETER	M
KESSLER DINO	M
KUNZI ANDRE	M
LEUENBERGER SVEN	M
LUTHI ALFRED	M
MONTANDON GIL	M
PAVONI RETO	M
ROTHELI ANDRE	M
ROTTARIS MARIO	M
TON ANDREAS	M
TOSIO RENATO	M
VRABEC THOMAS	M
WAHL CHRISTOPHE	M

SAUT À SKI / SKI JUMPING

FREIHOLOZ SYLVAIN	M
GAHLER MARKUS	M
TRUNZ MARTIN	M
ZUEND STEFAN	M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

BONZON ANNICK	F
BOURNISSEN CHANTAL	F
HAAS ZOE	F
NEUENSCHWANDER KATRIN	F
REY-BELLET CORINNE	F
SCHNEIDER VRENI	F
SPESSCHA MARLIS	F
VON GRUNIGEN CHRISTINE	F
ZELLER HEIDI	F
ZURBRIGGEN HEIDI	F
ACCOLA PAUL	M
BESSE WILLIAM	M
GIGANDET XAVIER	M
HANGL MARCO	M
HEINZER FRANZ	M
KALIN URS	M
LOCHER STEVE	M
MAHRER DANIEL	M
PIEREN HANS	M
STAUB PATRICK	M
VON GRUNIGEN MICHAEL	M

SKI ARTISTIQUE / FREESTYLE SKIING

BRAND COLETTE	F
KAMBER MONIKA	F
KISSLING CORNELIA	F
SCHMID MAJA	F



Nom / Name Sexe / Sex

BAUMGARTNER HEINRICH	M
BINER JURG	M
BRANDT-DIT-GRIEURIN BERNA	M
LAGLER THOMAS	M
MOSER PETSCH	M
SCHONBACHLER ANDREAS	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

ALBRECHT BRIGITTE	F
HONEGGER SYLVIA	F
KNECHT ELVIRA	F
LEONARDI NATASCIA	F
METTLER BARBARA	F
SCHWAGER SILKE	F
DIETHLEM HANS	M
GUIDON GIACHEM	M
JUNGEN ANDRE	M

SKI DE VITESSE / SPEED SKIING

GOMEZ VALERIE	F
KOLAROVA RENATA	F
LAPPERT-ESTIER MARIE-NOEL	F
BOCHATAY NICOLAS	M
JORAND PIERRE-YVES	M
MELI SYLVANO	M
STUMP ROGER	M

SWAZILAND / SWAZILAND

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

FRASER KEITH	M
--------------	---

TURQUIE / TURKEY

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

BIRINCI YAKUP	M
CAN CEVDET	M
DEMIR AHMET	M
USTUNDAG TANER	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

OREN FIKRET	M
SENER CELAL	M
YIIMAZ ABDULLAH	M
YILDIRIM MITHAT	M

Nom / Name Sexe / Sex

YUGOSLAVIE / YUGOSLAVIA

BIATHLON / BIATHLON

COSIC ZORAN	M
GRUJIC MLADEN	M
JAMAK ADMIR	M
LOPATIC TOMISLAV	M

BOBSLEIGH / BOBSLEIGH

JOVANOVIC DRAGISA	M
PANDUREVIC MIRO	M
SOKOLOVIC OGNJEN	M
STOJNIC ZORAVKO	M
VUJADINOVIC BORISLAV	M

LUGE / LUGE

BIOGRADLIC ISMAR	M
SPIRIC IGOR	M

PATINAGE DE VITESSE / SPEED SKATING

CENANOVIC BAJRO	M
LIKIC SLAVENKO	M

SKI ALPIN / ALPINE SKIING

BORAS ARIANA	F
DUNIMAGLOSKA VESNA	F
VIDOVIC MARINA	F
BECIRBEGOVIC ENIS	M
HORO REJMON	M
ILIC SLADJAN	M
LATINOVIC IGOR	M
PERUSINA ZORAN	M
TERZIC EDIN	M

SKI DE FOND / CROSS-COUNTRY SKIING

BABIC BEKIM	M
MILENKOVIC ALEKSANDAR	M
SKOKIC MOMIR	M



Événements Events	SAM / SAT 8.2	DIM / SUN 9.2	LUN / MON 10.2	MAR / TUE 11.2	MER / WED 12.2	JEU / THU 13.2	VEN / FRI 14.2	SAM / SAT 15.2	DIM / SUN 16.2	LUN / MON 17.2	MAR / TUE 18.2	MER / WED 19.2	JEU / THU 20.2	VEN / FRI 21.2	SAM / SAT 22.2	DIM / SUN 23.2
Cérémonie d'ouverture <i>Opening ceremony</i> ALBERTVILLE																
Ski de fond H <i>Cross country (men)</i> LES SAISIES			30 Km			10 Km		15 Km			4 X 10 Km				50 Km	
Ski de fond D <i>Cross country (ladies)</i> LES SAISIES		15 Km				5 Km		10 Km		4 X 5 Km				30 Km		
Biathlon H <i>Biathlon (men)</i> LES SAISIES					10 Km				4 X 7,5 Km				20 Km			
Biathlon D <i>Biathlon (ladies)</i> LES SAISIES				7,5 Km			3 X 7,5 Km				15 Km					
Saut <i>Ski jumping</i> COURCHEVEL		K 90 m					K 120 m Equipe Team		K 120 m							
Combiné nordique <i>Nordic combined</i> COURCHEVEL				K 90 m	15 Km					K 90 m Equipe Team	3 X 10 Km					
Ski alpin H <i>Alpine skiing (men)</i> VAL D'ISERE		Descente Downhill	Desc.comb Combined downhill	Slal.comb. Combined slalom					Super G Super G		Géant Giant					
Ski alpin H <i>Alpine skiing (men)</i> MÉNUIRES-VAL THORENS																Slalom Slalom
Ski alpin D <i>Alpine skiing (ladies)</i> MÉRIBEL					Desc.comb. Combined downhill	Slal.comb. Combined slalom		Descente Downhill		Super G Super G		Géant Giant	Slalom Slalom			
Ski artistique (H-D) bosses <i>Freestyle skiing moguls (M-L)</i> TIGNES					Eliminat. Heat	1/2 Finales Finales 1/2 Finals Finals										
Ski artistique (H-D) ballet <i>Freestyle skiing ballet (M-L)</i> TIGNES		Eliminat. Heat	Finales Finals													
Ski artistique (H-D) saut <i>Freestyle skiing aerial (M-L)</i> TIGNES								Eliminat. Heat	Finales Finals							
Ski de vitesse (H-D) * <i>Speed skiing (M-L)</i> LES ARCS											Poule 1 Group 1	Poule 2 Group 2		1/2 Finales 1/2 Finals	Finales Finals	
Bobsleigh <i>Bobsleigh</i> LA PLAGNE								1-2 bob à 2 1-2 2 men bob	3-4 bob à 2 3-4 2 men bob				1-2 bob à 4 1-2 4 men bob	3-4 bob à 4 3-4 4 men bob		
Luge H <i>Luge (men)</i> LA PLAGNE		1-2 simple 1-2 single	3-4 simple 3-4 single							1-2 double 1-2 double						
Luge D <i>Luge (ladies)</i> LA PLAGNE				1-2 simple 1-2 single	3-4 simple 3-4 single											
Patinage artistique H <i>Figure skating (men)</i> ALBERTVILLE							Origin. Origin.		Libre Freestyle							Exhib. Exhib.
Patinage artistique D <i>Figure skating (ladies)</i> ALBERTVILLE												Origin. Origin.		Libre Freestyle	Exhib. Exhib.	
Patinage artistique couple <i>Figure skating pair</i> ALBERTVILLE		Origin. Origin.			Libre Freestyle											Exhib. Exhib.
Dance sur glace <i>Ice dancing</i> ALBERTVILLE							Impos. Compuls		Origin. Origin.	Libre Freestyle						Exhib. Exhib.
Patinage de vitesse H <i>Speed skating (men)</i> ALBERTVILLE						5 000 m		500 m	1 500 m		1 000 m		10 000 m			
Patinage de vitesse D <i>Speed skating (ladies)</i> ALBERTVILLE		3 000 m	500 m		1 500 m		1 000 m			5 000 m						
Vitesse piste courte H-D <i>Short track (men-ladies)</i> ALBERTVILLE											Eliminat. Heat		1 000 m H/men 3 000 m D rel/L rel	500 m D/Ladies 5 000 m H rel/M rel		
Hockey sur glace <i>Ice hockey</i> MÉRIBEL	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	3 matchs 3 games	1 match Finale 1 Game Final
Curling H-D * <i>Curling (men-ladies)</i> PRALOGNAN-LA-VANOISE										2 jeux 2 games	2 jeux 2 games	2 jeux 2 games	tie break tie break 1 jeu 1 game	2 jeux 2 games	Finales Finals	
Cérémonie de clôture <i>Closing ceremony</i> ALBERTVILLE																

* Sport de démonstration /
Demonstration sport

Notes on the digitized version of the Official Report of the Organizing Committee of the XVIth Winter Olympic Games of Albertville and Savoie, 1992.

The digital version of the Official Report of the Games of the XVIth Winter Olympiad was created with the intention of producing the closest possible replica of the original printed document. These technical notes describe the differences between the digital and printed documents and the technical details of the digital document.

The original document

The original paper version of the 1992 Official Report has dimensions of 10.8" x 15" (27.5 cm x 38 cm).

The volume's spine is beige in color. The words "RAPPORT OFFICIEL DES XVIES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER D'ALBERTVILLE ET DE LA SAVOIE" and "OFFICIAL REPORT OF THE XVI OLYMPIC WINTER GAMES OF ALBERTVILLE AND SAVOIE" & the Games Emblem appear in red on the spine.

The book has 664 pages.

The fonts used in the digital version book for text, photograph captions and chapter headings are Times Roman, Myriad and such system fonts as best approximate the original fonts.

Special features of the digital version:

- The spine is not included in the digital version.
- Blank pages are not included in the digital version.
- The digital version includes a bookmark list that functions as a hyper linked table of contents. Selecting a topic heading will take you to the corresponding section in the document.

The following is a list of spelling errors in the original document that have been corrected in the digital version.

Page	Error	Correction	Page	Error	Correction
15	emphasing	emphasizing	231	Franch	French
16	negociations	negotiations	248	cdbertin	coubertin
20	moblisation	mobilisation	257	Firts	First
20	Candadian	Canadian	257	depatment's	department's
23	offical	official	258	responsabilities	responsibilities
24	emphasing	emphasizing	258	secreterial	secretarial
68	accomodate	accommodate	264	activatity	activity
94	Machinary	Machinery	267	representatves	representatives
107	tadium	stadium	271	owins	owing
111	RTV Coumpound	RTV Compound	272	excercise	exercise
141	decisons	decisions	274	privile	privilege
143	aquipped	equipped	295	fifteeth	fifteenth
158	preventtive	preventive	300	acievement	achievement
167	kioks	kiosks	332	offical	official
174	identuty	identity	333	adressed	addressed
184	erronlously	erroneously	335	detatch	detach
188	Franch	French	362	competitous	competitors
195	Forthy-three	Forty-three	471	Peopl's Democratic Republic of Korea	People's Democratic Republic of Korea
198	ACCOMMPAGNYING	ACCOMPANYING	472	Philipines	Philippines
213	accomodate	accommodate	473	organiszed	organised
217	trafic	traffic			

The following section on page 157 has some text missing "In this way, several hundred temporary licences were issued and an operational group of almost 70 people, equipped with a high standard of technical apparatus, was set up to supervise the [missing text] an 80 call-outs for jamming were dealt with, [missing text] g as far as legal action."

This section has been corrected as follows: "In this way, several hundred temporary licences were issued and an operational group of almost 70 people, equipped with a high standard of technical apparatus, was set up to supervise the spectrum. Nearly 80 call-outs for jamming were dealt with, without any going as far as legal action." [Translation provided by the AAF].

Profile of the digital version:

File name: or1992w.pdf

File size: 63,043 KB

Format: Portable Document Format (PDF) 1.4 (Adobe Acrobat 5.0)

Source document: The Official Report of the Organising Committee of the XVIth Winter Olympic Games of Albertville and Savoie, 1992

Published by: The Organising Committee of the XVIth Winter Olympic Games of Albertville and Savoie

Creation Platform: Windows XP

Creation Date: December 2005

Conversion Software: Adobe Acrobat, FineReader, VistaScan, FahrenEX

Image Resolution: 96 dpi for color and grayscale images

Digital Fonts: Times Roman, Myriad

Conversion Service: Exgenis Technologies, Goa, India

www.digitization.info